







REVUE
DES
DEUX MONDES

LVIII^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE
DES
DEUX MONDES



LVIII^e ANNÉE — TROISIÈME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 45

—
1888

AP
20
R5
pér. 3
t. 88

20353
6

Etranger

Espagne et Portugal 18 »	ÉTATS DU DANUBE ET DES BALKANS (HONGRIE MÉRIDIONALE; — ADRIATIQUE; — DALMATIE; — MONTÉ-NÉGRQ; — BOSNIE ET HERZÉGOVINE)..... 15 »	SYRIE ET PALESTINE..... 25 »
Europe (Guide aux bains d') . 12 »	ATHÈNES ET SES ENVIRONS. 12 »	Suisse et vallées italiennes. 9 »
Italie et Sicile.	GRÈCE (en préparation).	<i>On vend séparément :</i>
ITALIE DU NORD..... 7 50	MALTE, ÉGYPTE, NUBIE, ABYSSINIE, SINAI..... 25 »	I. GENÈVE, LE MONT-BLANC, LE MONT-ROSE..... 5 »
ITALIE DU CENTRE..... 7 50		II. OBERLAND, LAC DES QUATRE-CANTONS, SAINT-GOTHARD, LACS ITALIENS.. 5 »
ITALIE DU SUD..... 7 50		III. BALE, LE NORD DE LA SUISSE, LES GRISONS..... 5 »
Orient.		
PARIS A CONSTANTINOPL.. 15 »		

II. Guides Diamant : France

Aix-les-Bains, Mar-Iloz et leurs environs ... 2 »	— Le Crotoy. — Saint-Vaéry-sur-Somme).... 2 »	Normandie..... 3 »
Blarritz 2 »	Environ de Paris... 2 50	Paris..... 5 »
Boulogne, Berck, Calais, Dunkerque. 2 »	France..... 4 »	Paris, en anglais..... 5 »
Bretagne 3 »	Mont-Dore (le) et les eaux minérales d'Auvergne (La Bourboule. — Châtelguyon. — Royal. — Saint-Nectaire. — Saint-Alyre)..... 2 »	Pyrénées..... 5 »
Dauphiné et Savoie .. 6 »		Stations d'hiver de la Méditerranée..... 3 50
Dieppe et le Tréport (Ault. — Cayeux-sur-Mer.		Vichy et ses environs.... 2 »
		Vosges, Alsace et Lorraine..... 5 »

Etranger

Belgique..... 5 »	Italie et Sicile..... 6 »	Suisse..... 4 »
Espagne et Portugal.. 5 »	Londres et les principales villes d'Angleterre..... 6 »	Tyrol, Bavière, Autriche-Hongrie..... 6 »
Hollande et bords du Rhin..... 5 »	Rome et ses environs.... 6 »	

III. Guides et Cartes pour les Voyageurs

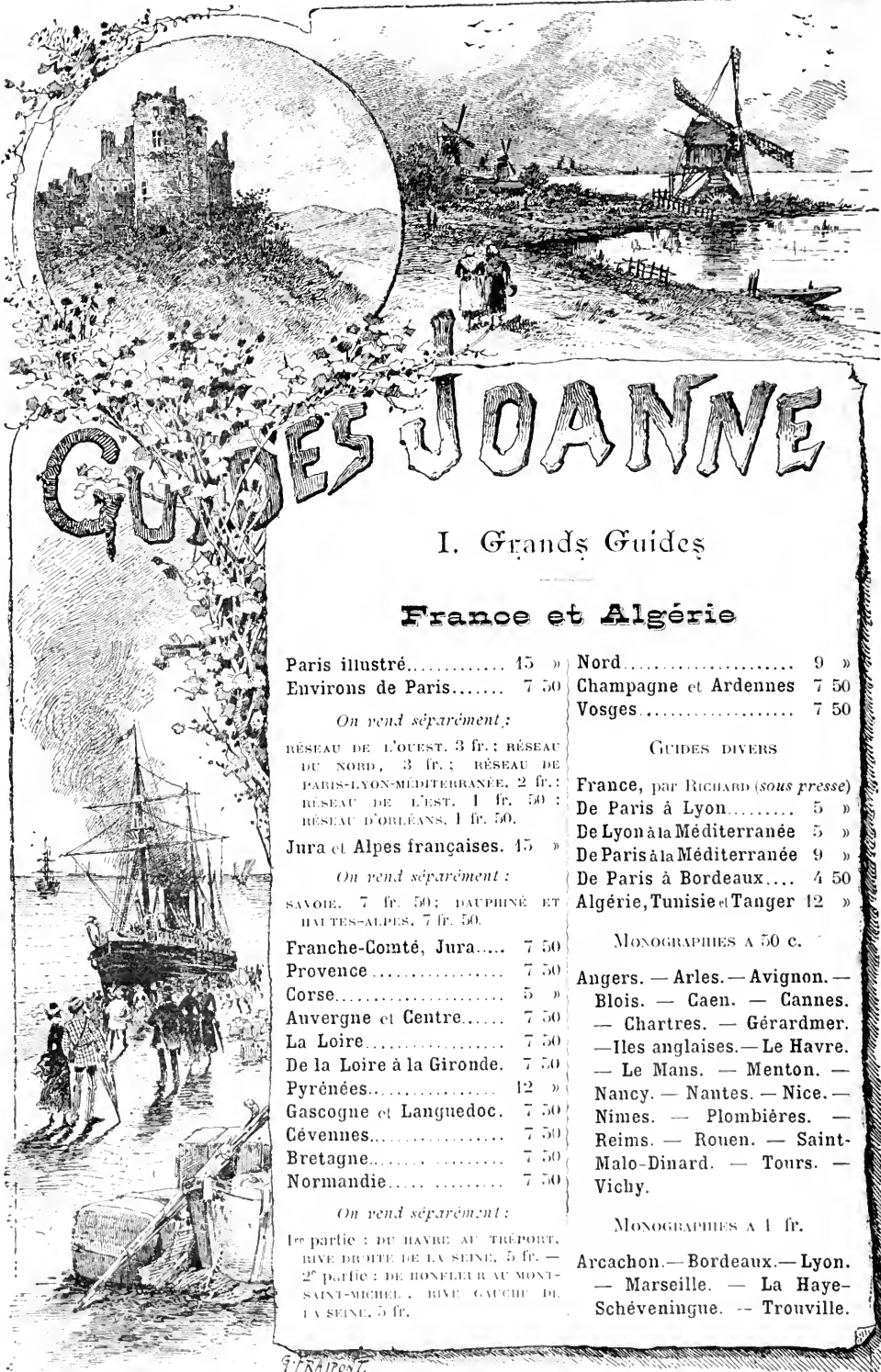
PAR DIVERS AUTEURS :

GUIDES	
Besson : <i>Évian-les-Bains</i> 2 »	Carte de l'Algérie, dressée à l'échelle de 1/1,000,000 par le commandant Niox, d'après les documents publiés par le Ministre de la Guerre, et des travaux inédits. 1 feuille..... 2 »
Debriges (E.) : <i>Les Alpes du Dauphiné</i> . Brochure petit in-8, avec 20 gravures..... » 75	Carte des Pyrénées centrales , avec les grands massifs du versant espagnol, par FR. SCHRADER. 3 feuilles sont en vente, au prix de 3 francs chacune, cartonnée : Feuille 2. — Posets — Monts-Maudits. — 3. — Val d'Arau. — 5. — Cottiella — Turbon.
CARTES	Carte de la Suisse , dressée par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, donnant l'altitude des principaux passages et sommets. Cartonnée..... 6 »
Carte de France , dressée sous la direction de M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, à l'échelle de 1/1,250,000, indiquant le relief du sol, les voies de communication, les chemins de fer, les routes et canaux, les divisions administratives, etc., 4 feuilles gravées sur cuivre..... 15 »	Carte de la presqu'île des Balkans . 1 feuille..... 1 »
<i>La même</i> , collée sur toile et pliée dans un étui.. 20 »	Carte de la Syrie , dressée sous la direction de MM. E. REY et CHAUVET, par M. THULLIER, dessinateur-géographe, 2 feuilles collées sur toile, se vendant séparément, chacune..... 10 »
Carte des environs de Paris 3 »	I. <i>Carte du nord de la Syrie</i> (E. REY); 1 feuille de 92 cent. de hauteur sur 64 cent. de largeur.
Carte des environs de Paris (est) . 1 »	II. <i>Carte de la Palestine et du Liban</i> (E. REY et CHAUVET); comprenant en outre les régions situées à l'est de l'Anti-Liban, du Jourdain et de la mer Morte. 1 feuille de 4m.04 de hauteur sur 75 c. de larg.
Carte des environs de Paris (ouest) . 1 »	
Carte des environs de Rouen 2 »	
Carte de la forêt de Fontainebleau . 2 50	
Carte des plages de Normandie, de Cabourg à Yport 3 »	
Ces 6 dernières cartes sont extraites de la Carte de France au 1,400,000 dressée par le service vicinal, sous la direction de M. Anthoine, ingénieur. Elles sont mises en vente collées ou cartonnées.	

Nouvelle Carte de France Au 1/100,000,

dressée par le Service vicinal
Par ordre du Ministre de l'Intérieur

Cette carte formera environ 600 feuilles de 28 centimètres sur 38. Un tableau d'assemblage, tenu gratuitement à la disposition de ceux qui en feront la demande, indique l'état actuel d'avancement de la carte. 331 feuilles sont publiées au mois de juin 1888. — *Chaque feuille, imprimée en 5 couleurs, se vend isolément 75 centimes, ou pliée dans un emboîtement, 1 franc.*



GUIDES JOUANNE

I. Grands Guides

France et Algérie

Paris illustré.....	15 »	Nord.....	9 »
Environs de Paris.....	7 50	Champagne et Ardennes	7 50
<i>On vend séparément :</i>		Vosges.....	7 50

RÉSEAU DE L'OUEST, 3 fr. ; RÉSEAU DU NORD, 3 fr. ; RÉSEAU DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE, 2 fr. ; RÉSEAU DE L'EST, 1 fr. 50 ; RÉSEAU D'ORLÉANS, 1 fr. 50.

Jura et Alpes françaises. 15 »

On vend séparément :

SAVOIE, 7 fr. 50 ; DAUPHINÉ ET HAUTES-ALPES, 7 fr. 50.

Franche-Comté, Jura....	7 50
Provence.....	7 50
Corse.....	5 »
Auvergne et Centre.....	7 50
La Loire.....	7 50
De la Loire à la Gironde.	7 50
Pyrénées.....	12 »
Gascogne et Languedoc.	7 50
Cévennes.....	7 50
Bretagne.....	7 50
Normandie.....	7 50

On vend séparément :

1^{re} partie : DU HAVRE AU TRÉPORT, RIVE DROITE DE LA SEINE, 5 fr. — 2^e partie : DE HONFLEUR AU MONT-SAINT-MICHEL, RIVE GAUCHE DE LA SEINE, 5 fr.

GUIDES DIVERS

France, par RICHARD (*sous presse*)

De Paris à Lyon.....	5 »
De Lyon à la Méditerranée	5 »
De Paris à la Méditerranée	9 »
De Paris à Bordeaux....	4 50
Algérie, Tunisie et Tanger	12 »

MONOGRAPHIES A 50 c.

Angers. — Arles. — Avignon. — Blois. — Caen. — Cannes. — Chartres. — Gérardmer. — Îles anglaises. — Le Havre. — Le Mans. — Menton. — Nancy. — Nantes. — Nice. — Nîmes. — Plombières. — Reims. — Rouen. — Saint-Malo-Dinard. — Tours. — Vichy.

MONOGRAPHIES A 1 fr.

Archachon. — Bordeaux. — Lyon. — Marseille. — La Haye-Schéveningue. — Trouville.

LA

TRESSE BLONDE

PREMIÈRE PARTIE

.
. . . Ici commençait le premier fragment des mémoires du
professeur Victor Rameau :

I.

Ce fut le 26 décembre 1865, le lendemain du jour de Noël, que je donnai lecture, à l'Académie de médecine, de mon *Essai sur les simulations de la double-vue chez les anciens et chez les modernes*.

De ce travail, je ne veux rien dire, sinon que je le croyais destiné à procurer quelque réputation à son auteur et un peu de gloire à mon pays. Je ne fus point déçu dans mon espérance, et mes doctes saillies amusèrent l'illustre assemblée, tout en l'édifiant. Dès les premières phrases, je me sentis comme enveloppé par les sympathies de mes auditeurs. Bientôt ma dissertation explicative sur les fureurs sacrées des prophètes d'Israël, les ravissements d'un saint François d'Assise et les neuf degrés ascendants vers l'amour séraphique, me valut des murmures flatteurs, suivis du plus profond silence. Mais quand j'en arrivai à mes conclusions, mon succès, j'ose

l'affirmer, devint un véritable triomphe. A peine eus-je, en souriant, prononcé les mots de « magnétisme animal, » que de petits ricane-mens moqueurs firent aussitôt chorus à mes épigrammes ; et les *Bien, très bien* résonnaient dans la salle, tandis que je réprouvais les « farces criminelles » d'un Mesmer, et déplorais les « candides rêveries » d'un Faria ou d'un Puységur. Enfin, lorsque dans ma péroraison j'en vins à réclamer de M. le préfet de police une mise en surveillance effective, continue, sévère et moralisante de tous les magnétiseurs, fascinateurs, hypniâtres, médiums et autres charlatans, d'unanimes bravos me prouvèrent que la conscience de l'Académie parlait, en ce jour, à l'unisson de la mienne.

C'était pour moi une fort belle victoire. La tête en feu, mais le cœur épanoui, je quittai la salle de la rue des Saints-Pères et, descendant vers les quais, je me mis à marcher au hasard : j'avais besoin de rafraîchir la fièvre de mon cerveau. La nuit tombait, une nuit de décembre neigeuse, et sous les morsures de la bise, les passans fuyaient, s'enfonçant dans le brouillard. Parvenu aux premières maisons de la rue du Bac, je m'arrêtai devant la boutique d'un petit libraire et j'entrai pour lire les journaux du soir. Une seule gazette était déjà en vente : une feuille légitimiste, disparue depuis, *le Croisé*, très royaliste, très catholique, même quelque peu littéraire. Je l'achetai... Peut-être faisait-elle mention de la séance académique ; peut-être aussi de mon humble personne?.. Non, rien encore ! Des articles banals sur les menus événemens du jour ; quelques injures rétroactives à l'adresse du hideux Voltaire ; l'analyse raisonnée des derniers miracles accomplis par la soutane du curé d'Ars,.. mais de l'Académie de médecine, du « magnétisme animal » et de son adversaire M. Victor Rameau, il n'était aucunement question. J'allais froisser et rejeter au loin cette prose insipide, quand tout à coup je tressaillis : mes yeux venaient d'apercevoir la note suivante :

« *Une douloureuse nouvelle.* — Nous apprenons la mort de M. Claude-Charles Le Prigent, marquis de Mauréac, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi, ancien colonel aux armées catholiques de Bretagne et d'Anjou, etc., décédé en son hôtel de la rue Saint-Dominique, après une longue et cruelle maladie.

« Tous ceux qui ont conservé dans leur âme le culte sacré de l'honneur voudront rendre les devoirs suprêmes à ce vaillant, qui fut jadis un champion de son Dieu et un chevalier de son roi. Hélas ! les héros de cette taille se font rares... Dieu nous aide ! »

Je connaissais un peu M. le marquis de Mauréac, ayant été au collège le camarade de son fils, devenu l'un de mes plus chers amis. C'était un grand vieillard octogénaire, de tournure hautaine,

au visage superbe encore ; l'héritier d'une antique famille du parlement de Bretagne, — bonne noblesse, mais de robe. Durant plusieurs générations, les Prigent de Mauréac avaient occupé, de par la *paulette*, une des quatre charges de président aux enquêtes, presque toujours « ordonnés pour tenir la Tournelle, » — honneur redoutable que justifiaient d'ailleurs des travaux successifs sur les édits criminels, par suite une connaissance héréditaire des âmes scélérates et une pratique familiale de la *question* « selon l'usage de Rennes, » c'est-à-dire de la torture par brûlement des pieds et des jambes. Au demeurant, des robins. Mais lui, M. Charles de Mauréac, avait été un soldat, soldat glorieux ; et l'on pouvait dire que la fortune de sa maison était l'œuvre même de son épée.

Royaliste ardent, il s'était battu ferme et dur pour son prince et pour son Dieu pendant l'émigration, surtout aux derniers jours de l'empire. Le gouvernement de la restauration l'avait comblé de ses faveurs. Reconnu colonel en 1815, il devenait bientôt après maréchal de camp et lieutenant aux gardes-du-corps. Bien vu de M^{me} la duchesse d'Angoulême, choyé par Monsieur, frère du roi, il s'était alors mêlé activement à toutes les petites conspirations du pavillon de Marsan contre le Château, tenant le duc Decazes pour un sans-culotte, et traitant volontiers Louis XVIII de « premier jacobin du royaume. » Aussi l'avènement de Charles X avait-il fait coup sur coup de cet homme si bien pensant un lieutenant-général et un marquis. Entre deux faveurs, M. de Mauréac s'était marié, et marié fort noblement. Il avait reçu sa femme des mains de M^{sr} de Quélen lui-même : une jeune personne très douce, très pieuse, un peu sujette aux extases, très riche aussi. « Soldat de la France, c'est-à-dire soldat de Dieu, s'était écrié le prélat en donnant la bénédiction nuptiale, la main de Celui qui récompense est étendue sur vous ! L'Éternel déjà contemple avec amour toute une lignée de preux à naître ; car les mérites du père le suivent jusque dans ses enfans. »

Un jour pourtant le malheur s'était brusquement abattu sur cet heureux de la terre. Jeune encore, le lieutenant-général de Mauréac avait été frappé d'apoplexie subite, en plein bal, un soir de Noël, et il n'avait recouvré connaissance que paralysé pour jamais. Bientôt la mort entra dans sa maison, et pendant vingt ans elle avait sévi sans pitié. Tour à tour le marquis dut prendre le deuil de sa femme, d'une jeune fille et de deux fils, tués dans les rangs des carlistes, à la même heure, dans le même combat. La fin de ces jeunes gens, capitaines aux guérillas de Cabrera, avait été lamentable : surpris avec leurs partisans par les troupes de Marie-Christine, ils avaient été brûlés vifs dans une chapelle où ils s'étaient réfugiés. Aujourd'hui, de toute la superbe lignée prédite, il ne restait debout que le dernier enfant, officier de

marine, en ce moment bien loin de France, au milieu des rizières de la Cochinchine, dans les fanges empestées du Mékong, — mon cher ami René de Mauréac, une âme douce, faible et belle dans le corps maladif d'un névrosé, rongé par l'anémie, épuisé par ses longues croisières au pays du soleil, de la fièvre et du délire... Hélas! combien de temps avait-il encore à vivre, celui-là!

Et tandis que la mort emplissait de funérailles cette maison de Mauréac, la frappant sans merci dans ses plus chères espérances, elle semblait, comme à plaisir, en épargner le chef. Le marquis avait pu atteindre sa quatre-vingt-sixième année, — plus de cinq fois ce « grand espace d'existence humaine » dont parle Tacite; mais depuis bien longtemps, vieillard attardé dans la vie, M. de Mauréac n'était qu'un lamentable cadavre. Paralysé maintenant de tous ses membres, incapable du moindre mouvement, ayant perdu jusqu'à l'usage de la parole, il n'avait plus de vivant en lui que la pensée. Et cette pensée s'échappait de ce corps inerte par deux yeux noirs, qui brillaient, tantôt désolés et mouillés de larmes, tantôt sinistres et chargés de haine : il y avait du désespoir et aussi du blasphème dans ce regard... En vérité, qu'était-il donc tombé de cette « main étendue sur le soldat de la France et de Dieu? »

Mes relations intimes avec René m'imposaient un devoir de politesse. Je me dirigeai vers l'hôtel de Mauréac pour inscrire mon nom chez le concierge. Or, pendant que je m'acheminais vers la rue Saint-Dominique, les souvenirs du passé se levaient en foule devant moi. Je revois nettement le vieux marquis; je me rappelai tous les détails de ma présentation à cet étrange malade.

Ce soir-là, un soir d'hiver, j'avais dîné à l'hôtel de Mauréac en tête-à-tête avec René. Durant tout le repas, mon ami ne m'avait parlé que de son père; et avec quelle respectueuse tendresse! Quel enthousiasme dans sa voix, tandis qu'il me racontait la vie passée de l'ancien chef de partisans, les audaces de ses prouesses et les témérités de ses coups de main! Le dîner achevé, il m'avait introduit dans la chambre du malade, et pour la première fois je m'étais trouvé en présence du glorieux soldat. J'aperçus un vieillard affaissé dans un fauteuil, tout blême, tout chenu, tout cassé, et qui, de ses yeux mornes, regardait fixement les tisons flambant dans la cheminée. Près de lui, un domestique sommeillait sur une chaise.

— Mon père, dit René, je vous présente M. Victor Rameau, cet ami de collègue dont je vous ai parlé bien souvent.

M. de Mauréac leva son regard sur moi, m'examina et me sourit avec une bienveillance un peu hautaine. Pendant ce temps, René, allant et venant, avait ouvert un journal posé sur la table et encore plié dans sa bande.

— Oh ! cher père, fit-il tout à coup, voici qui doit vous intéresser : un article sur les armées de la Bretagne et du Maine, sur vos anciens compagnons d'armes et leurs hauts faits de guerre !

— Les combats des géans ! dis-je à mon tour, en saluant le marquis.

Mais la flamme de ses yeux s'était déjà éteinte, et le sourire de ses lèvres venait de se contracter en une grimace.

— Victor ! poursuivit René, puisque Dieu a voulu te doter d'une voix sonore et répandre sur toi les dons de l'éloquence, .. assieds-toi à cette table, mon ami, et fais-nous lecture de cette chronique.

Il alla se placer près de son père, posant doucement ses mains sur les deux mains inertes. J'ouvris le journal et commençai de lire. L'article n'était qu'un long dithyrambe en l'honneur de la chouannerie de l'an VII, une louange enthousiaste des Frotté et des Cadoudal.

— Bah ! bah ! s'écria René en m'interrompant, gloires surfaites !.. Leur M. de Frotté n'a jamais valu Sans-Pareil, et, certes, ce n'est pas Cadoudal qui eût osé enlever l'*Albatros* !.. N'est-il pas vrai, mon père ?

Une plainte aiguë, un cri d'oiseau de proie, lui répondit : le vieux marquis, ce paralytique cloué sur son fauteuil, s'était dressé tout debout. Et il riait, d'un rire sauvage, insensé, effrayant. Mais brusquement il retomba, s'effondrant sur lui-même ; je le crus mort. Bientôt pourtant il revenait à la vie, pour s'ensevelir de nouveau dans le silence et contempler d'un œil stupide la flamme et les cendres de son foyer.

Depuis cette soirée, j'en fis la remarque, mon ami ne m'avait plus jamais parlé de son père.

La porte cochère de l'hôtel était entre-bâillée ; j'entrai. Dans la cour, malgré les froidures de la nuit maintenant profonde, un homme se promenait nu-tête et fumant un cigare. Je m'approchai et reconnus un de mes élèves, le jeune docteur Cordier, qui, depuis plusieurs années, habitait près de M. de Mauréac, médecin attaché à sa personne. Il vint à moi, et, avec de grands gestes :

— Ah ! mon cher maître, s'écria-t-il, quelle fin bizarre et quelle mort curieuse !.. C'est le retour de son fils qui l'a tué !

— Comment ?.. M. René est de retour ?

— Il est de retour. Hier, dans la nuit, vers une heure, comme j'allais me retirer, M. René de Mauréac est entré subitement dans la chambre de son père. Personne ne l'attendait. Il s'est dirigé vers le marquis, lui a saisi les mains et, se tenant debout, l'a regardé sans prononcer une parole. Le vieillard, à son tour, a relevé les yeux et allongé la tête vers son fils. Et longtemps, très longtemps,

ils se sont ainsi regardés, face à face, en silence. Tout à coup, de la rue, sont montés des cris et des chants; une bande d'étudiants qui faisaient réveillon passait sous nos fenêtres. Alors, — oh ! cher maître, c'est incroyable et pourtant c'est absolument vrai, — alors le paralytique a redressé le front et de ses lèvres, muettes depuis tant d'années, est sorti un mot : « Noël ! » a-t-il dit. — « Oui, Noël !.. mon père; Noël ! » a répliqué M. René d'une voix frémissante... Et, soudain, le vieillard s'est levé; il a fait trois pas en avant, et, lançant un éclat de rire : « France et honneur ! » a-t-il crié. Puis il est retombé lourdement à terre;.. il était mort !.. Étrange, n'est-il pas vrai? bien étrange !

— Certes !.. Et que dit, que fait M. René de Mauréac ?

— Oh ! vous devriez aller le voir. Il m'inquiète. Depuis vingt-quatre heures, il s'est enfermé près du corps de son père, refusant toute nourriture, n'ayant pris aucun repos !.. Oui, il m'inquiète ! ajouta le jeune M. Cordier, qui d'un geste expressif se toucha le front.

J'entrai dans l'hôtel, désireux d'aller serrer la main de mon ami et de lui apporter quelques consolations. Je montai le grand escalier de pierre et pénétrai dans le salon complètement obscur. A l'autre extrémité de cette pièce, j'entrevis une porte close sous laquelle se répandait une mince traînée de lumière. C'était là, derrière cette porte, que se trouvait la chambre du marquis. Je me dirigeai de ce côté, et j'allais frapper pour annoncer ma venue, quand je m'arrêtai tout saisi... Quelqu'un parlait dans cette chambre; — même, on eût dit qu'on répondait : c'était comme un bruit de conversation, un dialogue.

— Non, oh ! non, murmurait une voix suppliante, celle de René,.. vous vous êtes calomnié, mon père !.. Par pitié, arrachez-moi ce doute,.. épargnez-moi cette épreuve !

Je heurtai doucement : aussitôt la voix se tut, et un silence profond se fit dans la chambre. Je frappai plus fort : pas de réponse. Je tentai d'ouvrir la porte : elle résista, fermée au verrou. Alors, très ému, j'écoutai. La voix s'éleva de nouveau, non plus, cette fois, suppliante, mais irritée et vibrant d'indignation :

— Oh !.. oh ! criait-elle,.. c'est horrible, monsieur ! c'est infâme !.. infâme !.. oui, infâme !

Que se passa-t-il en moi ?.. J'ai honte de l'avouer ; mais la peur me saisit, et, m'enfuyant du salon, je sortis à la hâte.

II.

Le lendemain de ce jour furent célébrées à Saint-Thomas-d'Aquin les obsèques du marquis de Mauréac; cérémonie fort simple et de

bon goût, — un monsieur du faubourg Saint-Germain ne pouvant s'en aller vers Dieu dans le vaniteux appareil usité à la Chaussée-d'Antin. Peu de monde; mais un monde très noble, très pieux, très édifiant; même pour donner l'absoute, un prélat à petit col romain, évêque *in partibus* et camérier du pape. Aucun cortège de troupes aux funérailles de ce lieutenant-général, — pour éviter, sans doute, d'ombrager son cercueil des plis de ce drapeau tricolore tant exécré par lui et tant combattu : pieuse attention d'un fils.

J'étais en retard, trop longtemps retenu chez moi par le soin impérieux de la correction de mes épreuves; mon mémoire sur *les Simulations de la double-vue* devait en effet paraître, sous peu de jours, dans une de nos gazettes médicales. Quand j'arrivai devant le porche de l'église, la messe était terminée et le convoi funèbre se remettait en marche. La petite place Gribeauval regorgeait de curieux et les voitures de deuil étaient déjà pleines. Où me caser? De guerre lasse, j'allais abandonner la partie et m'en retourner, désolé d'ailleurs, à mon travail, lorsque j'entendis prononcer mon nom :

— Cher docteur!.. bon monsieur Rameau!.. Ici... une place pour vous!

En même temps se montrait à la portière d'une voiture de deuil le visage de M. Coentín Le Barze. J'obéis à son invitation et montai près de lui.

Je connaissais fort peu M. Coentín Le Barze, bien qu'il m'eût appelé son « cher docteur » et son « bon M. Rameau. » Je le savais très lié avec mon camarade Mauréac et père d'une assez jolie fille, M^{lle} Marie-Thérèse; même, René m'avait naguère fait confidence de certains projets de mariage doucement caressés, et j'avais cru deviner qu'un profond amour se cachait, mystérieux, au fond du cœur de mon ami. Habitant la Bretagne, où il possédait de vastes domaines, ce M. Le Barze passait pour riche à millions; au reste, homme du meilleur monde et fort érudit, un peu naïf cependant et sentant parfois sa province. Celtisant, voire celtomane, il s'occupait d'archéologie druidique et s'abandonnait à la passion du *dolmen* et du *menhir*. En outre, poète, poète spiritualiste et chrétien. Il m'envoyait, d'ordinaire, chacune de ses œuvres, profanes ou sacrées : tantôt deux gros volumes, dissertation sur deux crânes découverts sous un galgal, — un par volume, — tantôt encore une petite plaquette finement reliée, vers bretons et vers français chantant les mérites de saint Cornély, guérisseur des bœufs et patron de la ville de Carnac. Enfin, candidat politique et membre du conseil-général de son département, M. Coentín Le Barze était un ardent légitimiste, se posant volontiers en monsieur de la vieille roche, blasonnant son papier à lettres, et très fier de cet article *Le*

qui précédait son nom, un article disjoint et nobiliaire. Au demeurant, un excellent homme.

Il n'était pas seul dans la voiture. Devant lui s'était installée une autre personne dont la figure ne m'était pas inconnue. Où l'avais-je donc rencontrée déjà?.. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille, à la face entièrement rasée, aux yeux noirs s'enfonçant sous d'épais sourcils, aux longs cheveux grisons rejetés en arrière. Une redingote de clergyman et une cravate blanche complétaient l'ensemble du personnage. En me voyant monter, il s'inclina et me sourit amicalement; je lui rendis son salut.

Et nous allions lentement, sur le pavé fangeux, sous la neige tombant par flocons, dans la grande rumeur affairée de la ville. A chaque tournant de rue, j'apercevais la tête du convoi, et, marchant tout seul derrière le char, front nu et courbé sous la douleur, le pauvre M. René de Mauréac. Comme il me parut changé! La pâleur de son visage et l'expression de son désespoir me serrèrent le cœur d'une immense compassion. Je le montrai du doigt à mon voisin, M. Le Barze.

— Oui, me dit-il tristement, un modèle de piété filiale!.. Mais aussi, s'écria-t-il avec emphase, quelle perte pour lui, quel incomparable deuil! Vous autres, messieurs de Paris, vous ignorez ce que fut en son temps, aux grands jours de nos géans, le colonel Le Prigent de Mauréac : un héros d'Homère! Ah! nos paysans la connaissent, son histoire, et nos landes retentissent encore du bruit de ses exploits! On le chante toujours là-bas, aux pays de Vannes et d'Auray. Sur lui que de ballades et de complaintes! J'ai moi-même apporté mon humble contingent à ces hymnes de gloire et consacré quelques vers à ce vaillant.

L'homme assis en face de nous tira de sa poche un portefeuille, prit un crayon et se mit à écrire.

— Charles de Mauréac, poursuivit M. Le Barze, fut un preux des vieux âges. A seize ans, il combat à Quiberon; bientôt compagnon de Cadoudal, son ami et son conseiller, il veut sa part de tous les dangers comme de toutes les gloires; à trente ans, il est colonel, colonel pour le roi; et lorsque enfin Bonaparte a lassé la clémence de Dieu, des 1813, l'affaire de l'*Albatros*...

— Ah! ah!.. votre M. de Mauréac fut un chouan! interrompit d'une voix de basse-taille le personnage qui prenait des notes,.. un homme de sang et de rapines! Sa rédemption sera pénible. Il aura fort besoin de nos prières.

— Connaissez-vous ce monsieur? me demanda à l'oreille mon voisin devenu tout rouge.

Je hochai la tête pour répondre non. Impassible, l'individu aux longs cheveux continuait d'écrire.

— Vous êtes journaliste? lui demandai-je... Sans doute un *reporter* chargé du compte-rendu de la cérémonie funèbre?

Il se mit à rire :

— Non, monsieur, non ; je ne subis pas cette épreuve. Tout autre est ma mission... Oui, ma mission! déclama-t-il, s'emplissant la bouche de ce grand mot... Je tiens des archives (il fit une pause), — les archives de la Mort.

M. Le Barze se tourna vers moi, tout effaré. Il ne comprenait pas ; moi non plus, d'ailleurs.

— Oui, messieurs, ajouta l'inconnu : archiviste de la Mort! J'assiste d'ordinaire aux obsèques de tout trépassé de marque ; j'écoute les jugemens rendus sur le défunt ; je recueille l'éloge ou le blâme ; j'établis mon dossier du Bien et du Mal. Il servira plus tard à mes successeurs en mission pour découvrir certaines âmes perdues dans la foule des réincarnés.

Il ferma son portefeuille, le remit dans sa poche, et, toujours très souriant :

— Ainsi donc, messieurs, nous disons : feu le marquis de Mauvéac, homme de rapines et de sang, ouvrier de guerres civiles, traître à son pays!.. Eh! eh! la réincarnation de la pauvre âme sera dure... Peut-être ce beau colonel devra-t-il, quelque jour, porter le mousquet du simple soldat et tomber sous les balles du Prussien ou de l'Anglais, ses bons amis d'autrefois... Amen!

Un embarras de voitures venait d'arrêter le cortège; le macabre personnage ouvrit la portière, et s'élança dans la rue.

— Qu'est-ce que cela? me demanda M. Le Barze stupéfait.

Je haussai les épaules :

— Paris est si plein de fous! répondis-je.

— Un fou sinistre, cher docteur!

J'approuvai la remarque, et un profond silence s'établit entre nous.

Au cimetière, une bien autre surprise m'était réservée : M. Coirentin Le Barze prononça un discours. Parlant « au nom de la patrie bretonne, » il salua d'un adieu plein de larmes la dépouille du marquis de Mauréac. Un superbe morceau oratoire, ma foi, en belle prose de poète ; un dithyrambe où l'affliction s'exprimait savamment par tous les tropes connus de la rhétorique. La péroraison surtout, en forme de prosopopée, remua l'auditoire :

« Repose doucement, âme bienheureuse ; et nous tes amis, nous ta famille (l'orateur adressa un coup d'œil affectueux à René), nous voulons vivre dans la contemplation de tes vertus ; que dis-je?.. dans la certitude de ton immortalité près de Dieu!.. Oui, ta vie fut un modèle et ta mort un enseignement ; pour m'ex-

primer comme le poète, ton dernier soupir fut un soupir illustre!.. « Noël!.. France et Honneur! » as-tu répété : — cri trois fois sublime d'un soldat, d'un Français, d'un chrétien!.. France et Honneur! Oh! messieurs... »

A ce moment, René de Mauréac, qui, la tête courbée, immobile et muet, semblait abîmé dans la douleur, se redressa d'un sursaut : — Assez! par pitié, assez! bégaya-t-il; et, d'un geste brutal, il arracha le discours.

Une pénible émotion s'empara de nous tous; on s'inclina, au plus vite, devant ce désespoir un peu intempérant; puis chacun s'en retourna, qui à ses affaires et qui à ses plaisirs.

III.

J'avais regagné la porte des boulevards extérieurs, quand j'entendis dans le brouillard des pas précipités; on courait après moi. Presque aussitôt, quelqu'un me touchait à l'épaule : c'était René.

— Je te cherchais, me dit-il... Viens, j'ai à te parler.

Un coupé l'attendait; et, vingt minutes plus tard, nous entrions dans la maison de la rue Saint-Dominique. Me précédant alors, il monta l'escalier et s'arrêta dans le salon. Un feu ardent ronflait dans la cheminée, et une lampe, allumée déjà, éclairait de lueurs discrètes la vaste et sombre pièce.

Une véritable glacière, ce grand salon de l'hôtel de Mauréac, inhabitée depuis longtemps, suintant l'humidité et tout empuanti par de fades odeurs de renfermé. De style Louis XVI, il était entièrement lambrissé de panneaux sculptés et peints en blanc. Les meubles qui le garnissaient dataient des premiers jours de la restauration : fauteuils et chaises en étoffe de satin rouge broché d'argent, canapés avec des appliques de cuivre doré, tabourets à la grecque. Près de la cheminée et sous la clarté de la vieille lampe Carcel, une large table à têtes de sphinx était couverte de papiers : cartes de visite, lettres ou journaux. Autour du salon et suspendue le long des panneaux, je remarquai toute une galerie de tableaux de famille : ces messieurs Le Prigent de Mauréac, présidents aux enquêtes, portant perruque à trois marteaux, toge écarlate, hermine mouchetée, et très dignes, allongeant une main sur leur mortier de velours galonné d'or.

A droite de la cheminée, j'aperçus également le portrait de la mère de mon ami René, une jeune dame de trente ans, brune, sèche, assez laide; tournure insignifiante. Mais à gauche et lui faisant pendant, une toile remarquable, signée Prudhon : le marquis. Assis dans un fauteuil et vêtu à la mode des *beaux* de 1815 :

la haute cravate de mousseline, la *polonaise* à brandebourgs, la culotte gris perle et les bottes à la Souwarow, M. Charles de Mauréac montrait en souriant sa pâle et superbe figure, qu'éclairaient deux grands yeux noirs. J'allai me placer devant ce portrait et le contempalai pendant quelques instans.

— Que fais-tu ? me demanda René d'une voix brusque. Viens donc, cher ami, et laisse-moi cela !

De la main il me désigna un canapé près du feu et vint s'asseoir à côté de moi.

— Victor, me dit-il après un court silence, les journaux de ce matin sont remplis de ton nom ; je te félicite de ton succès d'hier.

— Mon succès?..

J'avais compris cependant.

— Ainsi donc, poursuivit René, tu ne crois pas, toi, aux phénomènes de la *double-vue* !

— Parbleu!.. Tu liras mon mémoire ; on l'imprime en ce moment.

Il se rapprocha de moi, et me regardant bien en face :

— Tu n'y crois pas, Victor?..

— Non, certes!.. J'ai formulé cet adage : « Double-vue, charlatanisme impudent ou dérangement cérébral ! »

— Et tu es sûr de ce que tu avances,.. absolument sûr ?

— Sûr?.. Un philosophe a dit : Quelle certitude ne peut être touchée par le doute ?

Il se leva et se mit à marcher avec agitation ; bientôt pourtant il s'asseyait de nouveau. Il prit sur la table un paquet de lettres et de cartes et commença de les dépouiller, tout en causant :

— Que d'amis, bon Dieu ! que d'amis ! Non, jamais je ne me serais cru autant choyé!.. Ah ! une lettre du ministère de la marine !

Il rompit le cachet et parcourut des yeux la missive :

— Voilà qui va bien ! dit-il. On accepte ma démission.

— Ta démission !

— Oui, mon cher. Je suis las de courir le monde ; d'ailleurs, mon séjour en France est désormais nécessaire.

— Ta démission,.. à ton âge ?

— Mon âge?.. Trente-cinq ans bien comptés, Victor, et j'ai la fatigue de tant de choses!.. Fatigue des *vomitos-negros* de l'équateur et du scorbut des pôles ; des danses de bayadères et des baisers de négresses...

Il me saisit le bras, et le serrant avec force :

— ... Même, lassitude des voluptés que procure l'opium !

Je tressautai tout ébahi :

— L'opium?.. Tu ne commets pas, je suppose, un pareil suicide!

René me lâcha le bras et reprit l'examen de sa correspondance :

— Ah! bon Dieu! s'écria-t-il tout à coup, que me veut celui-là?.. Regarde.

L'objet qu'il me tendit était un large carton glacé et gaufré, pareil à une réclame de commerce contenant raison sociale, indication des marchandises et adresse du marchand. Cet étrange prospectus était ainsi rédigé :

OCCULTISME. — SPIRITUALISME. — VISION DE L'INFINI.

ÉLIAS.

Célèbre les mystères de l'Éternel-Maintenant ; — met en rapport l'humanité terrestre avec les Esprits et Péresprits de l'éther ; — adoucit et abrège les épreuves ; — révèle le grand secret de Vie et de Mort.

O Mort détruite à jamais! O Mort, où est ta victoire? O Mort, où est ton aiguillon?

A Paris, 24, rue Rousselet, — au 3^e étage.

Visible chaque soir.

— Eh bien! dis-je en rendant la carte; c'est le sieur Élias, un farceur trop connu! Il a détraqué bien des cervelles, et, récemment encore, on a dû lui administrer six mois de prison.

— Que faisait-il? interrogea René, dont l'œil brilla soudain.

— Des jongleries dangereuses!.. Il évoquait les spectres et rappelait sur terre les âmes des trépassés... Un charlatan et un mauvais drôle!

— Allons donc!.. Et il se trouvait des imbéciles pour se prêter à un pareil jeu?

— Mon cher, feu Salomon a dit fort bien : « Le nombre des sots est infini... » Ce genre d'imbéciles s'appelle Million.

René saisit le prospectus, le froissa, le cassa et le jeta dans la cheminée. Le carton rebondit contre l'un des chenets et s'en alla tomber de côté, sur la cendre.

— Oui, certes, un tel misérable, s'écria Mauréac, mériterait le bagne à perpétuité!

De nouveau, il se leva et reprit le cours de sa marche enfiévrée. Par instans il s'arrêtait, et abaissait le regard vers la circulaire d'Élias qui scintillait sous les clartés de la flamme.

Un domestique entra, nous apportant des journaux du soir. René s'en empara, et les parcourut rapidement :

— Ah! fit-il en souriant, le discours de M. Le Barze!.. prononcé à trois heures et imprimé dès midi! Parlez-moi des poètes pour bien connaître le prix de la gloire!

Je fus un peu choqué de ce ton persifleur et de cet air plaisantin à propos d'un aussi douloureux sujet.

— Quel excellent homme, M. Le Barze! répondis-je... On m'a dit que sa fille était charmante.

Une faible rougeur se répandit sur le visage de René :

— Oui, charmante! murmura-t-il. Pauvre Marie-Thérèse!.. Jolie, distinguée, instruite, — charmante, en effet. Que de fois je l'ai revue pendant les longues insomnies de ma vie d'aventures!.. et surtout, fit-il en baissant la voix, durant mes terribles nuits de Cochinchine! Absente, et toujours si présente!

— Eh bien! que ne l'épouses-tu?

— Moi?

— Oui, toi, M. René de Mauréac... Son père désire cette alliance, et elle aussi, je crois.

— Elle aussi, je le sais.

Il se renversa tout alanguï dans un fauteuil, et fermant les yeux, joignant les mains :

— Oh! la noble et douce compagne que j'aurais en elle! Quel beau jour serait celui de telles épousailles!.. Chère bien-aimée; je la vois déjà s'agenouillant à l'autel; je...

Un craquement de la boiserie coupa net sa phrase et remplit le salon d'une plainte étrange, douloureuse, toute pareille à un sanglot.

— Quel est ce bruit? demanda René, qui vivement redressa la tête.

Je ne pus m'empêcher de sourire :

— Trop de nerfs, mon pauvre ami! Ce salon est resté longtemps inhabité; la chaleur a fait dilater ses panneaux, et quelque boiserie a craqué... Voilà tout!

Un court silence suivit mon explication.

— Oui, reprit Mauréac s'abandonnant derechef à ses pensées, je quitterais Paris; je vendrais cet hôtel et m'en irais dans sa chère Bretagne... Là, fuyant le monde, bien loin de la foule imbécile, j'abriterais mon bonheur entre ses bras. Ah! le bonheur, le grand bonheur enfin trouvé dans le grand oubli!..

Pour la seconde fois, le craquement se fit entendre, plus prolongé et plus lamentable encore. Mauréac se leva et courut à l'endroit d'où venait le bruit.

Je ne m'abusais pas : sous l'action de la chaleur, les vieilles boiserie du salon avaient joué. Un écartement s'était produit à la jointure d'un panneau, contre la cheminée, presque sous le portrait du marquis de Mauréac. Ce panneau avait dû former autrefois un placard ; mais depuis longtemps, sans doute, il était condamné, car je vis qu'on l'avait cloué avec soin.

René sonna :

— Vite, un marteau et un ciseau à froid !

Bientôt il se mettait à la besogne, faisant sauter un à un les clous rongés par la rouille. Le placard s'ouvrit. René plongea son bras dans les profondeurs de la cachette, tâtonna un moment, et soudain, poussant un cri, retira un objet qu'il apporta sur la table.

C'était un mignon petit coffret, ouvrage du premier empire ; une cassette de bois d'acajou, relevée d'ornemens de cuivre doré : des Amours s'enlaçant dans une guirlande de roses. La clé ne se trouvait pas à la serrure ; une pesée violente du ciseau arracha le couvercle. Alors, me penchant sur cet écrin, voici ce que j'aperçus :

Dans la boîte capitonnée de satin rouge, un coussin de velours noir, et, reposant sur le coussin, une longue tresse de cheveux blonds.

Lui aussi, René de Mauréac avait vu, et il était devenu tout pâle.

— Dieu !.. mon Dieu ! balbutia-t-il avec égarement... C'était donc vrai !

Il s'empara de la tresse, la plia soigneusement et la mit dans la poche de sa redingote ; puis il rejeta le coffret dans sa cachette.

— C'était donc vrai ! murmura-t-il de nouveau.

Il alla se placer en face du portrait de son père, et pendant quelques minutes le regarda en silence. Tout à coup, je le vis se diriger vers la cheminée, se courber sur les cendres et saisir une carte que la flamme n'avait pas encore consumée.

— Élias,.. fit-il à voix haute,.. « révèle le secret de la Vie et de la Mort. »

Cette fois, il déchira le prospectus et en dispersa les morceaux dans le foyer. La pendule sonna cinq heures.

— Viens, me dit-il subitement ; j'ai la tête en feu,.. je voudrais prendre l'air... Sortons.

IV.

La neige ne tombait plus, mais la bise hivernale nous mordait au visage, et nous marchions sur le pavé fangeux, coupant l'humide opacité du brouillard.

— Où allons-nous ? demandai-je.

— Droit devant nous,.. au hasard.

René appuya son bras sur le mien, et, m'entraînant, descendit la rue Saint-Dominique. Parvenu au coin de la rue Bellechasse, il parut hésiter; bientôt, cependant, il tournait à gauche et s'enfonçait dans la morne solitude du quartier de Babylone. Parfois il s'arrêtait et respirait à pleins poumons :

— Oh! l'hiver, disait-il, l'âpre froidure,.. quelle volupté! Quand un malheureux tel que moi s'est, pendant deux années, tordu sous la fournaise du soleil de l'Indo-Chine, comme il aime un ciel neigeux et une terre glacée : le grand gel de décembre!

— Un affreux climat, ces pays d'Indo-Chine?

— Atroce!.. Le jour, les insulations; la nuit, les tortures de l'insomnie!.. Ah! l'absence de sommeil, les sinistres pensées, les regrets de ce que l'on aime, les doutes, les soupçons!.. Alors, oh! alors...

Il s'arrêta et, dégageant son bras :

— C'est ici! me dit-il.

Nous nous trouvions dans une ruelle étroite, bordée de hautes murailles, où, de leur clarté rougeâtre, quelques réverbères espacés piquaient à grand'peine les ténèbres.

— Voici bien la rue Rousselet, continua Mauréac, et voilà le numéro 24. Pour un marin qui n'a jamais sondé les profondeurs de Paris, cette petite exploration n'est pas mauvaise... Ose donc nier la *double-vue*!

La maison qu'il me désignait était une bâtisse à cinq étages, d'assez pauvre apparence. La porte en était ouverte.

— Ah ça! m'écriai-je, tu ne vas pas chez cet homme, je suppose?

Sans me répondre, Mauréac entra. Ébahi, même inquiet, je me consultai pendant un instant, puis j'entrai à mon tour. De sa loge, le concierge, un véritable *gniaf*, qui ressemblait de vieilles savates, nous interpella :

— Que demandez-vous?.. Élias?.. Il ne vous recevra pas aujourd'hui.

René passa outre et je le suivis. A l'extrémité d'un étroit couloir s'élevait, en serpentant, un escalier de bois aux marches poudreuses : René monta. Des étages supérieurs nous arrivait un bruit étrange, toute l'harmonie discordante d'un concert où le son de l'orgue se fût marié tantôt à des chants joyeux, tantôt à des gémissements. Parvenu au palier de l'entresol, j'apostrophai mon compagnon :

— Voyons,.. ce n'est pas sérieux! Tu ne fais pas visite à ce charlatan!

Il inclina la tête en silence.

— Est-ce bien le jour d'une telle folie, René?

— C'est le jour, dit-il simplement, et il continua de monter.

Je m'étais arrêté, hésitant à poursuivre l'aventure : j'éprouvai quelque honte. Toutefois, mon doute ne dura qu'un instant : la curiosité l'emportait sur mes scrupules. Moi aussi, je désirais connaître ce trop fameux Élias et surprendre le secret de ses impostures !.. Je gravis l'escalier quatre à quatre et rejoignis Mauréac.

Au troisième étage, nous fîmes halte. A la clarté fumeuse d'un quinquet, je vis une porte peinte en blanc sur laquelle se détachaient en rouge des signes hiératiques : un serpent enroulé formant un oméga, et, dans cette circonférence, l'image de l'Isis égyptienne. Une chaîne de fer, terminée par un petit sphinx de cuivre, était le cordon de sonnette. René la tira violemment : aussitôt les hymnes cessèrent. Il attendit quelque temps, puis derechef secoua la chaîne. Enfin, une clé grinça dans la serrure, et l'un des battans de la porte fut timidement entre-bâillé. La tête d'une vieille femme s'allongea vers nous, et des yeux méfiants nous examinèrent :

— Que désirez-vous, messieurs ?

— Élias.

— Il est absent.

— Je l'attendrai, riposta Mauréac, et, poussant la vieille, il pénétra dans l'antichambre.

La femme voulut nous barrer le passage :

— N'entrez pas, criait-elle, le prêtre célèbre un mystère ; n'entrez pas !

Mais au même instant une autre voix se fit entendre :

— Qu'ils entrent !.. Et vous, que le bras de « l'Éternel-Maintenant » a conduits jusqu'ici, âmes assoiffées du Vrai, accourez sans crainte !

V.

Un homme venait brusquement d'apparaître, et j'avais reconnu ce personnage entrevu, le matin, aux obsèques du lieutenant-général : c'était Elias. Il s'inclina, mais avec une politesse un peu hautaine.

— Eh quoi ! dit-il, le professeur Victor Rameau parmi nous !.. La Science daignerait-elle interroger la Foi ?..

Il salua ensuite M. de Mauréac, tout en l'observant avec une attention curieuse ; et bientôt René détournait les yeux, tandis qu'Élias réprimait un sourire.

— Vous, monsieur le marquis, lui dit-il alors, soyez aussi le bienvenu... Je vous attendais.

Et il nous fit passer dans une autre salle.

— Vous excuserez, messieurs, ce méchant accueil, reprit-il quand on se fut assis; mais vous m'avez surpris en plein culte. J'initialis une néophyte à nos mystères : une pauvre âme qui subit sa réincarnation douloureuse; misérable pécheresse que je m'efforce d'arracher au péché!

Il avait débité ces phrases insensées avec une assurance de thau-maturge tout à fait risible; il continua :

— D'ailleurs, ma bonne vieille servante vit dans une terreur sacrée de la police. Elle est bien tyrannique, la police de M. Louis Bonaparte, et ses acolytes, MM. Boittelle et Piétri, me semblent d'assez pauvres philosophes. Ne m'ont-ils pas jeté en prison parmi les escrocs et les voleurs!.. On prétendait m'abaisser : on m'a grandi. *Cum infirmor, tunc potens sum...* Saint Paul en a vu bien d'autres!

Élias fit une pause, tenant toujours son regard fixé sur René de Mauréac.

— Au surplus, poursuivit-il, que m'importent leurs maisons centrales!.. J'ai bien été condamné à mort!.. Oh! ne vous effrayez pas, — condamné à mort pour crime politique. Vous voyez en moi un vieil insurgé : un de nos révoltés contre l'infamie sociale. En juin 1848, on me ramassa, troué de balles, derrière les barricades du faubourg Saint-Antoine. J'avais eu faim, messieurs, et j'espérais trouver du pain au bout de mon fusil : illusion de bon jeune homme! Ma peine fut toutefois commuée : on se montra clément. On se contenta de m'envoyer pourrir dans les silos de Lambessa; nous étions soixante déportés dans mon escouade;.. plus de quarante s'en allèrent coloniser le cimetière. Enfin on me gracia... Oh! comme j'ai détesté alors!.. Quel fiel sur mes lèvres et quel venin dans mon cœur!

Il se tut un moment; la sueur baignait son front, et sa bouche grimaçait en un rictus sauvage. Vite, cependant, il recouvra possession de lui-même, et sa voix devint très douce, toute pénétrante :

— Mais aujourd'hui ces rages de porte-guenilles, ces haines de va-nu-pieds sont bien sorties de mon âme... A présent, je crois; je sais maintenant! Oui, je sais le grand mystère de la vie mortelle, le secret de l'injustice apparente de Dieu, la cause première de la pauvreté comme de la fortune. Toute richesse n'est qu'une épreuve; toute misère qu'une expiation. Sans la loi redoutable de la faim, qui de nous voudrait subir le travail; et sans le travail, comment l'homme pourrait-il s'élever au-dessus de la brute? D'incarnation en incarnation, l'être humain se purifie sous la douleur et par la souffrance; ainsi, de creuset en creuset s'affine un métal précieux... Oui, oui, misérables les riches, et trop fortunés les pauvres, — car eux ils sont plus près de la libération suprême!.. Ah! messieurs, quand brillera le jour béni, le jour prochain du triomphe de nos idées,

quelle harmonie, quel amour, quelle fraternité entre les hommes ! Ose donc, mauvais riche, dénier à Lazare sa part de ton festin, — toi qui te sais condamné à mendier à ton tour les miettes de sa table!.. En vérité, je vous le dis : nous seuls pouvons guérir le grand cancer social !

L'illuminé se leva et se mit à marcher dans la salle, s'exaltant et très convaincu. Mais, brusquement, il s'arrêta devant René, et s'adressant à lui :

— D'autres aussi, monsieur de Mauréac, doivent accourir à nous : ceux qui souffrent et dont, seuls, nous avons le secret de sécher les pleurs. Naguère, la voix dont parle le prophète se faisait entendre, lamentable : le sanglot de Rachel appelant en vain ses enfans. Mais Rachel peut désormais sourire parmi ses larmes ; car ceux-là qui n'étaient plus sont encore ! Que de mères viennent ici, chaque jour, retrouver les bien-aimés qu'elles croyaient perdus, recevoir leurs baisers, frissonner sous leurs caresses!.. Et l'on nous persécute, nous, qui pouvons donner de telles consolations aux cœurs désespérés et transformer le blasphème en une extase de bonheur!..

Soudain, il interrompit son homélie mystique, et, sous le pontife, apparut le charlatan. Un tremblement convulsif agita son corps, sa voix devint rauque et ses yeux roulèrent terrifiés :

— Ah ! Dieu, s'écria-t-il ;.. qu'est donc ceci ? Dieu !.. Des esprits voltigent, autour de nous... Je les sens, je les entends, je les vois... Une communication va se faire!.. Être formidable, qu'exiges-tu de moi ?

Alors chancelant et tout pareil à un homme ivre, Élias se dirigea vers une des portes de la chambre, en poussa les deux battans et, d'un geste théâtral, nous invitait à entrer :

— Messieurs, l'Éternel—Maintenant commande!.. Que vos yeux fermés s'ouvrent donc à sa lumière!.. qu'ils voient !

VI.

La pièce où nous venions d'entrer était un salon aux meubles prétentieux : chaises et fauteuils de chêne sculpté ; du vieux-neuf, de la camelote gothique. Sur la cheminée, décorée comme un autel, se dressait une statuette d'Isis, entre deux brûle-parfums de style gréco-directoire et d'horribles candélabres à gaz. Ils étaient allumés, et leur clarté fumeuse vacillait dans la demi-obscurité de la chambre. Je me retournai : Élias n'était plus avec nous.

René de Mauréac cependant s'était lourdement affaissé dans un fauteuil. Une bizarre somnolence commençait à le gagner. Ses yeux, toutefois, demeuraient ouverts, et ses prunelles dilatées regardaient fixement devant elles.

— Vois donc... là-bas, contre la muraille, me dit-il tout à coup... Est-ce assez ridicule ?

Du doigt il me montrait divers tableaux dont les cadres dorés miroitaient sous le feu du gaz. J'allai voir ce qu'il m'indiquait... C'était fort ridicule en effet. Dans ces cadres et sous verre s'étaient de nombreux textes imprimés sur vélin et quelques dessins d'une fantaisie vraiment monstrueuse.

Pour la plupart, les textes avaient été empruntés à l'œuvre théurgique des alexandrins. Ici, le demi-chrétien Origène ; là, les demi-païens du néo-platonisme, un Porphyre, un Jamblique, un Proclus et autres adeptes de la « Métensomatose, » — la réincarnation des êtres. Certains auteurs modernes étaient cités également : Swedenborg, M. Henri Martin, et surtout le prophète Jean Reynaud, ce doux et naïf rêveur, un exilé du ciel sur la terre. Ces divers théosophes affirmaient leur foi robuste en l'ascension progressive de la créature animée, depuis l'informe cellule organique jusqu'à l'homme, vers le grand Bien, le grand Beau, le grand Vrai, le Tout infini et fini, l'Impersonnel à la Personnalité radiante, le toujours Présent dans le passé et l'avenir, — vers l'Éternel-Maintenant.

Plus étranges encore étaient les images qui couvraient la muraille. A côté de l'hypothèse, la preuve, — et quelle preuve !.. des portraits d'âmes errantes et de péresprits en peine ! Une notice, le plus souvent sinistre, disait le nom et la destinée de ces vagabonds de l'espace.

D'abord, le dessin d'un palais où tous les styles, la coupole du marabout comme la rocaille du vide-bouteilles, se mariaient en un assemblage surprenant. La main d'un médium avait écrit et signé au-dessous : « Maison de la planète Mars, habitacle d'une âme heureuse, — Victorien S. *fecit.* » — A côté de son palais, l'âme heureuse elle-même : une façon de forme humaine, revêtue d'une longue robe flottante, un corps sans fin surmonté d'une tête énorme à la face glabre et aux yeux de bœuf, un crâne hydrocéphale à crinière de poète romantique. Au-dessous du portrait, cette autre légende : « Ame affranchie de la terre. Première migration sidérale : Étape vers Dieu. V. S. *vidit.* »

D'autres dessins donnaient les traits *postmortels* de certaines créatures condamnées à la réincarnation expiatoire ; chacune, avec son nom, portant un numéro d'ordre d'apparition. Il y avait des pécheurs, des pécheresses surtout. Parmi ceux-là, nombre de gens de marque : un Néron, un Louis XV, un M. de Robespierre, — Napoléon ! Sa légende était effroyable :

N° X. *Napoléon Bonaparte.* « Esprit gonflé d'orgueil. Se refuse à subir sa réincarnation parmi les humbles. Depuis un demi-siècle tournoie dans l'espace, jouet des vents et des tempêtes, poussé du midi au septentrion, et ramené des glaces de la Bérésina aux sables

de l'Égypte. Quand, flagellé par la bise, il traverse un de ses champs de bataille, chaque brin d'herbe né d'une poussière humaine se dresse contre lui et crie vers Dieu. »

Les pécheresses non plus ne manquaient pas à la collection : des reines et des favorites royales, des courtisanes et des filles de théâtre.

« N° XXVII. *Comtesse du Barry*. — L'échafaud de la place de la Révolution ne l'a pas suffisamment purifiée. Se cramponnait à la vie et n'a pas compris la mort. Un second baptême de sang lui est nécessaire. »

Enfin, au milieu d'un confus amas de draperies, j'entrevis une ignoble figure de gnôme, une face de juif hirsute, au nez crochu et au menton en galoche, — apparition fantastique et grimaçante ; puis, au-dessous de l'image, ces mots : « *l'Isariote*. — Origène a prié, Swedenborg a supplié : cette âme elle-même ira vers la lumière. Le Juste n'est pas l'Implacable. »

En cet instant, un léger bruit me fit retourner la tête : Élias était devant moi. Il se tenait debout, au milieu de la chambre, un bras appuyé sur l'épaule d'une jeune fille habillée de blanc ; sans doute, « l'âme réincarnée, » la néophyte qu'il initiait à ses mystères au moment de notre arrivée. Elle paraissait âgée de vingt ans à peine, frêle et petite, assez mignonne, bien que franchement laide et d'une laideur vulgaire : une bouche trop large et un nez de grissette. Mais de grands yeux noirs très brillants et d'admirables cheveux blonds donnaient, par leur contraste, une expression bizarre à son visage ; et ces cheveux dénoués tombaient, par larges ondulations, le long de ses épaules. La figure de la femme était d'ailleurs fardée de blanc, et le bord de ses paupières crayonné de bistre lui faisait un regard énorme. Elle s'était campée devant nous, sans aucun embarras, et nous dévisageait effrontément ; René surtout paraissait captiver son attention. Au dehors, l'orgue-harmonium commença de jouer en sourdine, alternant avec des voix d'enfants ; sa mélodie nous parvenait très suave et comme lointaine.

Un geste d'Élias interrompit ces chants :

— Voici la voyante ! nous dit-il d'un ton solennel, .. une voyante, messieurs, telle qu'en mon long sacerdoce je n'en ai pas rencontrée de semblable ! Jamais aucun médium n'égalait sa puissante lucidité ! Tantôt, elle se dédouble et, retraversant la mort, peut vivre à nouveau une de ses vies antérieures. Tantôt, on l'anéantit tout entière. Alors, elle cesse d'être elle-même ; l'esprit d'un autre vient habiter en son corps, et son âme fait place à l'âme évoquée !.. Anne-Yvonne, mademoiselle Gallo, asseyez-vous ici !

Élias étendit les mains sur les épaules du sujet, appuya fortement, et, rapprochant son visage de celui de la femme :

— Dors ! lui dit-il.

La femme laissa tomber son front en arrière, exhalant un profond soupir : elle dormait. De nouveau, l'orgue fit entendre ses harmonies, coupées, dès les premières notes, par le magnétiseur.

— La voyante est prête... Monsieur le marquis de Mauréac, que lui voulez-vous demander ?

Je regardai René ; il était fort pâle. La tête allongée vers la fille aux cheveux d'or, il la contemplait d'un œil hagard et comme fasciné. A cet appel, il se leva, fit un pas vers le prophète, s'arrêta, parut hésiter, et lui remit enfin un objet qu'il étreignait à pleines mains : je reconnus la tresse blonde.

— Monsieur de Mauréac désire apprendre sans doute quels ont été ces cheveux ? poursuivit Élias... Il va le savoir !

Déployant alors la tresse, il la promena sur le front du sujet, sur ses yeux, sur ses lèvres, pour la déposer et l'attacher près du cœur.

— Anne-Yvonne, fit-il d'une voix impérieuse,.. il faut que tu voies!.. Je commande !

Un frisson courut par les membres de la jeune fille endormie, dont la poitrine se souleva, haletante.

— Vois ! ordonna de nouveau Élias ;.. je commande !

Aussitôt elle se dressa debout. Son visage, tout à l'heure d'une laideur triviale, s'était transfiguré : maintenant, cette fille était vraiment belle. Une joie immense, un bonheur indicible, illuminaient la vulgarité de ses traits. Sa bouche souriait avec amour, son œil rayonnait par longs regards de passion. Elle marcha vers M. de Mauréac, les bras ouverts, dans le ravissement d'une extase :

— Le bien-aimé ! murmura-t-elle.

— Anne-Yvonne, reprit Élias, décris-nous ce que tu vois !

Une violente émotion contracta la face de la somnambule ; sa respiration devint plus saccadée, plus sifflante encore ; d'un geste frileux, elle ramena ses bras croisés contre sa poitrine, et toute grelottante :

— Quel froid et que de neige ! Comme le flot déferle, lamentable, sur la grève : on croirait entendre un sanglot!.. De la rivière monte une sourde rumeur : le grand murmure des glaçons ; et, là-bas, là-bas, derrière la noirceur effrayante du bois de sapins, le ponton battu par la vague pousse des gémissements. L'épouvantable nuit!.. Hâtons-nous ; hâtons-nous !.. Ah!.. le son d'une cloche,.. la cloche de Noël ! Noël ! c'est le bon et joyeux Noël aujourd'hui. Oh ! quel péché de m'enfuir ainsi loin de l'église!.. Et le pauvre enfant qui est malade... si malade, le cher et doux petit ! Oh!.. oh!.. oh!.. Mais non ! même avant lui, le bien-aimé !

Elle s'agenouilla lentement devant René de Mauréac, et lui pre-

nant les mains, y déposa un long et passionné baiser. Soudain elle se rejeta violemment en arrière, une clameur aiguë sortit de sa bouche :

— Misérable !..

Et, de toute sa hauteur, elle tomba sur le plancher. Alors se joua devant moi une effroyable scène, un drame d'agonie et de mort. La femme se débattait comme dans une étreinte, se tordait comme sous une brûlure. Des larmes coulaient de ses yeux ; elle joignait des mains suppliantes ; ses hurlemens sauvages emplissaient le silence de la nuit. Peu à peu cependant, les cris devinrent plus faibles et les convulsions moins rapprochées ; le râle s'étrangla dans sa gorge ; j'entendis un douloureux soupir ; enfin tout cessa.

— Elle est morte, dit le thaumaturge, qui se pencha sur le corps... Le marquis de Mauréac sait-il ce qu'il voulait savoir ?

René, tout blême, ne jeta qu'un seul mot :

— Charlatan !

Sous le choc de cette injure, Élias se redressa :

— Ainsi, dit-il froidement, vous n'avez plus rien à demander, puisque vous insultez maintenant ?

Il fit une courte pause, et, devenu très solennel :

— Marquis de Mauréac, un crime a dû jadis être commis contre cette âme.

— Imposteur ! répliqua René.

— Marquis de Mauréac, s'écria le prophète d'une voix tonnante, sur votre blason j'ai aperçu du sang !

Un éclat de rire furieux lui répondit. Élias marcha vers René : celui-ci se leva. Allongeant la tête, les yeux hagards, la bouche ouverte, le buste projeté en avant, il se mit à reculer pas à pas : pas à pas l'autre le suivit. C'était vraiment terrible à voir. On eût dit d'une bête féroce se démenant sous le regard du dompteur. Enfin, les poings du prophète s'abattirent lourdement sur Mauréac : il tomba, terrassé, à deux genoux.

Au dehors, tout se taisait : plus d'orgue aux hymnes alternées ; plus de voix chantant des cantiques. Élias rompit le lugubre silence ; il se parlait à lui-même, semblant adresser quelque oraison jaculatoire à un être invisible et néanmoins planant au-dessus de nous :

— O toi, disait-il, qui voulus créer le riche pour l'épreuve et le pauvre pour l'expiation,.. faut-il t'obéir ? Oserai-je obliger cette conscience rebelle à faire le bien ?.. Oui, je t'entends,.. tu m'ordonnes d'appliquer ta loi sainte... Je me soumets !

Il y avait dans le discours et le geste de cet homme toute la mise en scène d'un comédien ; il y avait aussi tout le fanatisme d'un sectaire.

— Marquis de Mauréac, reprit-il, tes yeux ont désiré voir et ils ont vu,.. ton cœur a souhaité connaître; il doit savoir à présent.

— Hélas !

— Écoute donc, cher fils, écoute et comprends!.. Mon Dieu, l'Éternel-Maintenant, t'a poussé jusqu'ici pour te contraindre au devoir. Un lien mystérieux t'unit dans le passé des âges à cette réincarnée qui tout à l'heure se tordait expirante devant toi. Pauvre créature, de nouveau elle court à sa perdition : son cœur est si débile, si misérable sa conscience ! Sauve-la, mon fils, en te sauvant toi-même.. Dans cette existence d'aventures et de tentations qui est la sienne, elle doit fatalement succomber : préserve-la de sa chute; donne-toi tout entier à cette œuvre de rédemption. Elle est seule ici-bas : sois donc sa famille, deviens son honneur. Toi et elle; elle et toi, — tant que tu vivras tes jours de passage sur la terre!.. Peut-être les préjugés du monde te condamneront; peut-être aussi te réprouvera la morale selon les hommes... Qu'importe ! Mais lui, l'Éternel-Créateur, te sourira parce que tu auras gardé pour son amour une de ses créatures.

Il saisit les mains de René, qui tout aussitôt fut agité d'un long tressaillement :

— Marquis de Mauréac, continua le prophète, je commande!.. Tu vois cette femme, de son nom d'aujourd'hui : Anne-Yvonne Gallo?.. Je veux qu'elle devienne ton épreuve terrestre, comme tu dois être, — toi, — sa rédemption ; que tu souffres par elle, comme elle par toi!.. Tu vas la suivre pas à pas dans sa vie. Tu ressentiras pour elle toutes les désespérances de la passion dédaignée, toutes les âpres tortures des désirs inassouvis. Tu l'aimeras, tu l'aimeras, — repoussé sans pitié par elle,.. jusqu'au jour, mon fils, où vaincu dans ton orgueil familial, mais vainqueur de cet orgueil même, tu la choisiras pour compagne, pour épouse; où devant tous, tu lui donneras ton nom! — témoignant ainsi et proclamant que Dieu l'a faite ton égale, marquis, de par les lois de l'enfantement, de la maladie et de la mort!

Se courbant ensuite vers la femme toujours inanimée, il lui posa un doigt sur le front. A l'instant, celle-ci souleva la tête, puis le buste, et se mit debout, pareille à un automate sous le jeu d'un mouvement.

— Et toi, lui dit le thaumaturge, pauvre créature que m'adressa la pitié de mon Dieu, j'ignore si je pourrai longtemps encore veiller sur ta faiblesse; car je ne sais point, hélas! ce que demain me prépare la malignité des hommes. Mais, dès aujourd'hui, ma fille, je te veux préserver de toi-même... Tu vois celui-ci : il est riche, il est noble,.. il va chercher sans doute à t'induire en tentation : tu le repousseras. Tu fuiras devant ses poursuites; tu auras le dé-

goût de ses désirs, la terreur de son amour. Si tes bras s'ouvrent pour lui, ce ne sera qu'en tremblant et dans la chambre nuptiale... Alors, mais seulement alors, redevenue toi-même, tu pourras agir selon ton vouloir, ou selon ta mission. J'ai dit !

Élias se tut durant quelques secondes, les observant l'un et l'autre. Et soudain la colère lui empourpra la face ; une fois encore, sa voix résonna dans le silence, mais vibrante, impérieuse, pleine d'inflexions menaçantes :

— Oh ! j'entends, s'écria-t-il, oui, j'entends la révolte qui déjà gronde en vos cœurs!.. Eh bien ! je vais mâter toute rébellion... Esclaves de ma volonté, il faut que vous croyiez être libres,.. que tu penses, toi, librement obéir aux impulsions de ton amour et de ta conscience ; toi, aux répulsions de ta chair et de ton honneur!.. Donc, je vous enlève la mémoire. Je vous défends, — comprenez bien,— je vous défends même de vous souvenir de moi... J'exige que vous oubliiez jusqu'à mon nom!.. Allez, et que tout s'accomplisse !

A ces mots, le bruit éclatant d'un gong retentit brusquement ; brusquement les lumières s'éteignirent, et je demeurai plongé dans une obscurité profonde. Pendant d'assez longs instans, je tâtonnai dans ces ténèbres, cherchant une issue ; en même temps, j'appelais René, mais il ne me répondait pas. Enfin, une porte s'ouvrit, et la vieille servante du prophète se montra sur le seuil, un flambeau à la main.

— Le mystère est terminé, me dit-elle ; à présent, monsieur, il faut vous retirer.

Je regardai autour de moi : plus d'Élias, ni de « voyante ; » point de Mauréac non plus. J'étais seul, absolument seul, dans la chambre.

— Eh bien ! où donc est mon ami ? demandai-je fort étonné.

— Votre ami ? répliqua la vieille,.. il est parti déjà.

— Parti !

— Oui, monsieur ; sans doute par la porte réservée à l'officiant.

Et, du doigt, elle me désignait une tapisserie que je n'avais point aperçue et qui masquait une ouverture pratiquée dans la muraille.

— Hâtez-vous ! continua la femme ; il ne doit pas être bien loin et vous pourrez encore le rejoindre.

Je m'élançai vers l'escalier. Dans la rue, aux clartés de la neige, j'entrevis une ombre qui fuyait en courant : c'était bien René ; il semblait poursuivre une voiture qui s'éloignait rapidement. Je l'appelai ; mais, lui, pressa le pas, et bientôt il disparaissait, s'entonnant dans le brouillard de cette nuit de décembre.

VII.

Or, le soir de ce jour, je fus le témoin, — j'allais dire : le héros, — d'une aventure, banale en elle-même, mais qui plus tard devait m'amener à faire d'étranges suppositions.

Rentré dans mon appartement de la rue du Bac, furieux contre le sans-gêne de M. René, je trouvai, m'attendant en mon cabinet, une lettre, et, dans cette lettre, un billet de spectacle. C'était un envoi gracieux de mon confrère le docteur Lantz, médecin de cinq à six théâtres parisiens, spécialiste pour les maladies du larynx, la Providence de tous les sopranes ou contraltes en mal de gorge ; savant un peu superficiel et bien excellent homme. Il m'adressait son propre fauteuil pour la troisième représentation d'une pièce nouvelle : une *Revue* de fin d'année, « la grande vogue du jour, » au dire de certains journaux, — *Pékin à Paris*.

La soirée était fort avancée ; toutefois, énervé par les funèbres émotions de ce jour et désireux de me distraire, je dinai promptement et m'habillai. J'ai, d'ailleurs, toujours aimé les petites calembredaines dramatiques ; vaudevilles, opérettes ou parades. J'estime qu'elles fatiguent peu le cerveau et qu'elles sont la préparation d'un bon sommeil. Celle-là se jouait sur une scène bâtie bien loin de mon cher faubourg Saint-Germain, aux *Folies-Comiques*, là-bas, dans les parages turbulens du boulevard du Temple. Il était plus de neuf heures quand j'arrivai devant la façade du théâtre brillamment illuminée.

— Dépêchez-vous, me dit l'ouvreuse ; le second acte est déjà commencé... Premier fauteuil, à gauche en entrant, près de l'orchestre.

Et la dame au bonnet rose ajouta :

— Vous êtes, monsieur, à côté des auteurs.

J'allai prendre ma place, discrètement et sans bruit ; en effet, le deuxième acte venait de commencer.

Ma longue habitude de la synthèse et de l'analyse me permit de reconstruire rapidement l'exposition de cette œuvre dramatique. Le prétexte à flons-flons choisi par les auteurs était notre glorieuse et récente expédition de Chine. A l'acte précédent, un mandarin, M. Pékin (quelle invention !) avait dû tomber amoureux d'une cantinière de zouaves, personnification audacieuse de mon pays, l'avait enlevée, et, conquis lui aussi par sa conquête, s'en était allé vers Paris s'initier à la civilisation dans les éblouissemens de la Ville-Lumière. Tout d'abord le Mentor en jupons avait conduit son Télé-

maque au bal Mabilille. C'était ce lieu de délices que j'avais sous les yeux, avec sa forêt de palmiers de zinc et ses girandoles de noix de coco. Dans la salle, l'orchestre faisait rage, et derrière la rampe frétillait une bacchanale échevelée. Des danseuses en crinolines écourtées se déhanchaient, levaient la jambe, exhibaient toutes les beautés du cancan, — cette danse nationale de la France, ont toujours prétendu les Allemands. Près de moi, les auteurs se tenaient immobiles : un monsieur très vieux, septuagénaire à cheveux blancs et à lunettes, un monsieur très jeune, ayant encore sur les joues le tendre duvet de la vingtième année. Silencieux, ils savouraient les délicatesses littéraires de leur œuvre.

Pendant, cette première scène, habile préparation à l'arrivée du mandarin, venait de s'achever. Choristes, danseuses et figurants s'étaient groupés à droite et à gauche du théâtre : la grande porte du fond s'ouvrit, et le héros de la pièce, M. Pékin, apparut au dernier plan. Mais presque aussitôt une hésitation se produisit parmi les acteurs, et le chef d'orchestre demeura l'archet en l'air : quel-qu'un avait manqué son entrée.

L'auteur septuagénaire s'agita dans son fauteuil, et se penchant vers l'auteur âgé de vingt ans :

— Allons, encore un « cheveu ! » lui dit-il ; voilà le Bal Mabilille qui est en retard !

Le jeune monsieur laissa tomber son monocle et riposta :

— La petite Mignon-Chérie ?.. Tu sais, bon papa, qu'on ne peut jamais compter sur elle... Une mazette ! C'est toi qui nous l'as imposée.

Bon papa répondit :

— Il faut encourager la jeunesse. Elle a sans doute trop réveillé à la Noël... La voici !

Le bras du chef d'orchestre s'abaissa, et la musique reprit son rigodon : le Bal Mabilille, M^{lle} Mignon-Chérie, entra en scène. Je braquai ma lorgnette sur cette nouvelle étoile, et j'aperçus une petite femme maigrelette, en jupes très courtes, un bonnet de Folie sur la tête. Mais aussitôt je fis un haut-le-corps : stupéfait, j'avais reconnu la néophyte d'Élias, l'âme réincarnée, la voyante, l'expiatrice !.. Était-ce possible ?.. De quelle farce carnavalesque avais-je donc été la dupe ?.. Et je haussai les épaules, confus de mon émotion un peu crédule de tout à l'heure.

Les flons-flons avaient recommencé. Le Bal Mabilille donnait la bienvenue au « noble étranger ; » Paris saluait Pékin en couplets de facture.

— Pourvu, mon Dieu ! grommela l'auteur septuagénaire, qu'elle les fasse « porter, » ces couplets-là !

— Un des *clous* de la pièce ! murmura l'auteur juvénile.
 — Un petit fredon, jeune homme, qui doit faire son tour de France !
 D'une voix fausse et blanche, M^{lle} Mignon-Chérie nasillait :

Je suis l'attrait de la grand'ville,
 C'est moi le joyeux Bal Mabilille...

Elle s'arrêta brusquement, roula des yeux effarés, et son regard demeura fixé sur un des coins de la salle. Il y eut un moment de surprise. Au parterre, déjà l'on murmurait : « Oh ! oh !.. elle ne sait pas son rôle !.. » La jeune actrice fit un effort visible pour reprendre possession d'elle-même :

... Monsieur le Chinois...

Elle s'interrompit encore.

... Le Cochinchinois...

lui criait le souffleur.

Nouveau silence du Bal Mabilille ; nouveaux rires moqueurs de la salle. Près de moi, l'auteur à cheveux blancs courbait le front jusque sur le pommeau de sa canne ; l'autre, le jouvenceau, tenait tête à l'orage ; impassible, très beau... Enfin, toute bouleversée et balbutiant d'une façon inintelligible, M^{lle} Mignon-Chérie acheva son fameux couplet, — un couplet dans le grand style, alors fort à la mode, du *Roi barbu*,.. *bu qui s'avance* :

... Monsieur le Chinois,
 O vous que le plaisir amène,
 Entrez dans mon do,.. mon dodo,.. mon domaine.

Une bordée de sifflets partit des hautes galeries : le paradis n'était pas content... Et voilà que, poussant une clameur d'épouvante, agitant les bras, se rejetant en arrière, la pauvre fille s'abattit sur le plancher.

Aussitôt le rideau tomba ; et peu après le régisseur, un joli monsieur cravaté de blanc et portant à son habit la rosette du Nicham, se montrait derrière la rampe :

— Mesdames et messieurs, notre camarade, M^{lle} Mignon-Chérie, vient de se trouver mal... On demande un médecin.

Il se tournait de mon côté, vers la stalle qu'aurait dû occuper le docteur Lantz. Un instant plus tard, j'étais dans les coulisses.

Sur la scène régnait une confusion vraiment comique. On avait relevé M^{lle} Mignon-Chérie pour la déposer dans un fauteuil. Je m'approchai d'elle. La syncope était complète; même, je constatai une contracture de tous les membres, — un cas bizarre de catalepsie. Je prescrivis en hâte quelques remèdes. Les camarades entouraient la malade, et le directeur, un petit juif barbu, M. David Hertzog, arpentait furieusement les planches :

— Une recette de quatre mille francs! hurlait-il; .. et il va falloir rendre l'argent!.. Non, non! qu'on la porte dans sa loge et conti-nuons!

Mais le régisseur décoré du Nicham, qui suivait le maître, cha-peau bas, répondait :

— Impossible, monsieur le directeur!.. elle est de la première du trois et de la cinquième du quatre.

— Des coupures et un raccord!

— Impossible!.. impossible! Qui nous fera les imitations de Mé-lingue et chantera le rondeau de la *Vénus aux navets*?

— Tout l'attrait de la pièce!

Et M. le directeur reprenait sa marche enfiévrée. Cependant un mieux sensible venait de se produire chez la malade. Elle rouvrit les yeux et, allongeant un bras vers la salle :

— Là!.. là!.. bégaya-t-elle... Il est là!..

Le petit juif David Hertzog courut vers le trou du rideau :

— Qui... là? demanda-t-il, et quoi... là?

M^{lle} Mignon-Chérie se redressa faiblement, et, d'une voix étran-glée, toujours sous l'étreinte de l'épouvante:..

— Là!.. au fond du théâtre!.. dans une baignoire,.. l'homme!

M. David Hertzog appela son régisseur :

— Monsieur Guzman! toi qui ne connais pas d'obstacles, va donc voir quel est le bonhomme qui fait si peur à cette enfant.

Puis il ajouta :

— Toutes les mêmes, ces petites!.. On se brouille avec son bel ami et l'on redoute les coups... de désespoir!

— A propos, Hertzog! demanda un « courriériste » de journal, joli monsieur frisé, à figure insolente,.. quel nom porte sa com-mandite?

— Société anonyme, seigneur Arlequin!

Un rire joyeux salua cette joyeuseté directoriale; elle-même, la jeune femme se mit à ricaner. Elle semblait tout à fait guérie à présent, M^{lle} Mignon; car, se levant et s'approchant de l'impresario fils d'Israël :

— Ni... ni, c'est fini! Messieurs, en avant la musique!

Le régisseur décoré du Nicham, ce beau M. Guzman, était de retour :

— Je n'ai rien remarqué, dit-il. Toutes les baignoires sont pleines, sauf une, — le sept. Un monsieur y est entré pendant le second acte; il vient de partir.

— Au rideau! cria M. Hertzog en agitant une cloche... Docteur, recevez nos remerciemens.

Moi, durant tout ce brouhaha, je n'avais point cessé d'examiner la malade. Je commençais à douter de ma mémoire. En vérité, il me semblait bien la reconnaître, mais si vaguement! Non, ce n'était ni la tournure ni l'expression du visage de la somnambule entrevue tout à l'heure... Et pourtant, ce regard, cette laideur provocante, surtout, — oui, surtout, — ces cheveux blonds?.. Très anxieux, je voulus en avoir le cœur net. Je me penchai sur l'épaule de l'actrice, et, d'une voix insinuante :

— J'ai déjà eu le plaisir de vous apercevoir, mademoiselle?

Elle se retourna et me toisa, surprise, même impertinente :

— Moi, monsieur?.. Où ça?

— Aujourd'hui, rue Rousselet chez Élias, le prophète Élias.

La jeune femme jeta un éclat de rire, et, avec un geste trivial :

— Rue Rousselet?.. Élias?.. Un prophète?.. Connais pas!.. Comment dites-vous?.. Élias!.. Oh! là! là! en voilà un nom!

Et derechef le rire la gagna... Fort bien! j'étais fixé; une ressemblance incertaine m'avait pour un moment induit en erreur; mais, d'elle-même, l'illusion venait de se dissiper.

Je regagnai ma place, et la Revue se termina sans encombre. M^{lle} Mignon reparut à la « première du trois » et à la « cinquième du quatre; » elle imita M. Mélingue et chanta les gloires de la Vénus aux navets. Ce fut pour cette enfant une revanche éclatante, un succès véritable, un triomphe. Le parterre trépignant lui fit bisser plusieurs couplets; les messieurs à gardenia allongèrent leurs mains gantées et l'applaudirent à quatre doigts; dans une loge d'avant-scène, des demoiselles eurent la convulsion du rire, et un prince moldave envoya des bouquets avec sa carte de visite... La pièce, d'ailleurs, était absolument inepte.

Cette nuit-là, je dormis sans mauvais rêves.

Le lendemain, je recevais une triste nouvelle. Mon frère, consul en Égypte, était malade et se trouvait en danger de mort : il m'appelait à cris désespérés. Fort ému, je me hâtai de partir le jour même, et, à sept heures du soir, le train express m'emportait vers

Marseille. Je quittais Paris sans avoir pu rendre visite à mon ami, M. de Mauréac.

DEUXIÈME FRAGMENT.

VIII.

Mon voyage se prolongea plus que de raison, et je demeurai absent durant près de sept mois. J'eus le bonheur de rendre mon frère à la santé; mais sa convalescence fut lente, et, pendant bien des nuits, je dus m'installer à son chevet. Enfin, quand tout danger eut disparu, je m'abandonnai sans contrainte à l'étude et à la contemplation de cette merveilleuse Égypte. Je remontai le Nil jusqu'à la seconde cataracte, fouillant les hypogées, maniant les momies, et je rapportai une joyeuse collection de ces petits bons dieux en usage chez les anciens hommes.

De retour à Paris, dans la dernière semaine de juillet, je m'enfermai chez moi. J'avais hâte de reprendre l'impression de mon travail, cet *Essai sur les simulations de la double-vue*, interrompu depuis si longtemps. Ce livre, d'ailleurs, s'était considérablement accru dans ma pensée; le plan s'en était modifié et le cadre élargi: la brochure primitive allait maintenant former deux gros volumes. Mes conclusions, toutefois, restaient plus que jamais les mêmes: guerre aux charlatans, mépris au charlatanisme! Français, je voulais écrire un livre pour la France, cette terre nourricière du bon sens et de l'imagination pondérée. Certes, un pareil ouvrage devait m'ouvrir le chemin de l'Institut.

Dès les premiers jours de mon arrivée, j'avais été soulever le marteau à la porte de l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Là, M. Baptiste, un concierge modèle, m'avait appris l'absence de René: — « Où est-il ?.. » Et ce discret M. Baptiste de répondre avec un geste vague: — « M. le marquis est en voyage. » J'habitais donc, depuis une quinzaine déjà, ma réclusion volontaire, en la seule compagnie de mes épreuves, quand un matin la poste me remit une lettre portant le timbre de la ville d'Auray (Morbihan): cette lettre m'était adressée par Mauréac:

« Mon cher camarade, m'écrivait-il, notre sieur Baptiste, — comme eût dit un roi de France, — m'apprend ton retour à Paris: tu reviendrais d'Égypte, paraît-il!.. Ainsi, tu as pu t'arracher aux séductions des femmes-momies et aux embrassemens des divinités à tête de chien! Jamais, j'en fais l'aveu, je ne t'aurais supposé un tel courage!.. Mais trêve de balivernes! et parlons de choses sérieuses.

« Je me marie. J'épouse la plus adorable des jeunes filles, une femme de grand cœur et de haute intelligence, aimante et bonne. Tu l'as déjà nommée, n'est-ce pas? c'est M^{lle} Le Barze. Je suis heureux, profondément heureux ! Huit jours encore me séparent de l'instant béni où la bien-aimée sera tout à moi : huit jours,.. hélas ! pour mon impatience, l'éternité entière ! Ah ! que de fois je me prends à dire avec un poète (ce poète s'appelle M. Corentin Le Barze et il est mon beau-père!) :

Rapidité des jours, que tu me parais lente !

« Oui, je suis heureux, car j'aime et me sens aimé... Mais toi, Victor, ne veux-tu point aussi prendre part à mon bonheur, — toi, mon plus vieil ami, toi, mon cher camarade ? Sans aucun doute !.. D'ailleurs, ta fuite précipitée en Égypte, sans m'adresser même tes adieux, mérite un châtement, une expiation, selon la doctrine des prêtres d'Isis !

« Donc, à la réception de la présente, tu prendras le train de Bretagne ; arrivé à la station d'Auray, tu descendras de voiture ; sur le quai de la gare on t'enlève, et, de gré ou de force, on t'em-mène au château de Bruyère, propriété de M. Corentin Le Barze. Là, on te séquestre, et, dans huit jours, tu comparois par-devant M. le maire, comme témoin de mariage du sieur René de Mauréac, ton compagnon d'enfance... Viens ! viens !

« *Post-scriptum.* — De grandes réjouissances archéologiques vont avoir lieu à Bruyère avant, pendant et après les épousailles. On fouillera des galgals, on violera des sépultures, on découvrira des crânes, — dolichocéphales peut-être !.. Encore une fois, viens ! »

Mon premier mouvement, en recevant cette lettre, ne fut point assurément le bon : je pestai contre l'importun qui prétendait m'arracher à mon travail... Malheureux livre, si souvent interrompu, quand, hélas ! pourrais-tu paraître ?.. La réflexion vint tôt calmer cet accès de méchante humeur. Oui, je devais partir ; tout m'en faisait une obligation. Il ne m'était pas loisible, après « ma fuite en Égypte, » comme disait René, de me dérober à sa demande si affectueuse ; c'eût été me brouiller à jamais avec lui. Au surplus, l'annonce des « réjouissances archéologiques » était bien pour adoucir l'ennui d'une telle corvée. Quoi ! on allait fouiller des galgals, exhumer des crânes, — dolichocéphales peut-être !.. J'ai toujours aimé si passionnément l'anthropologie ! — Et je me hâtai d'envoyer une dépêche annonçant ma venue prochaine.

Deux jours plus tard, au matin, je montai en wagon ; j'arrivai à Nantes dans la soirée, et bientôt la locomotive m'emportait sur le

chemin de Vannes, Auray et Quimper... Oh! les sauvages tristesses des paysages du Morbihan! les vastes landes hérissées d'ajoncs; la fougeraie verte diaprée de jaune, — friches désolées d'où les granits émergent, pareils à des récifs sur un océan au repos!.. Et tout en contemplant, au clair de lune, les ondoiements de ces plaines tourmentées, je composais une préface. Mais peu à peu la monotonie du spectacle, les bercemens de la voiture, peut-être aussi la cadence de mes phrases, me jetèrent en langueur; je fermai les yeux et m'assoupis.

A l'arrêt de Vannes, je fus tiré de ce demi-sommeil. Sur le quai de la gare, une bande de jeunes officiers riait, parlait bruyamment et faisait du scandale. L'un d'eux ouvrit la portière de mon wagon, et appelant un de ses camarades :

— Henri!.. compartiment à peu près vide,.. un seul voyageur, et un monsieur,.. tu pourras fumer à l'aise.

Puis, prenant des notes de fausset aigu, imitant un soprano de femme :

Entre dans ton do,.. ton dodo,.. ton domaine,
Mon beau capitaine!

— Quelle ineptie! s'écria toute la bande.

— Et quels cabotins! ajouta une grosse voix, joyeuse et sonore.

En même temps, un monsieur décoré de la Légion d'honneur montait dans ma voiture.

— Au revoir et à bientôt! lui dirent ses amis.

Il les salua d'un geste familier, pendant que le train se remettait en marche... C'était un homme d'une trentaine d'années, courtaud et trapu, déjà un peu gros, à la figure laide et brûlée par le soleil, mais très énergique : ses cheveux coupés ras et sa moustache taillée en brosse dénonçaient un officier. Il se carra dans un coin du wagon, allongea ses bottes sur la banquette, puis tirant un cigare de son étui, sans m'adresser un mot de politesse, commença de fumer. Et tandis qu'il emplissait l'étroit compartiment des odeurs de sa nicotine, ce monsieur chantonnait. Bonté divine! je les reconnaissais tous, ces fredons, ces ponts-neufs, ces faridondaines : — les horreurs musicales et littéraires entendues aux *Folies-Comiques!*.. Oui, l'auteur septuagénaire, le « bon papa, » avait été prophète : la poésie de *Pékin à Paris* faisait son tour de France; en ce moment, l'épidémie devait sévir à Vannes!

Une demi-heure après, le train s'arrêtait en gare; j'étais arrivé à Auray. M. de Mauréac m'attendait sur le débarcadère, et je tombai dans ses bras.

IX.

— Ah! méchant homme, disait-il, tout en me pressant les mains,.. âme volage, cœur oublieux, enfin je te tiens!

— Salut, monsieur de Mauréac! fit derrière nous une voix de basse-taille.

Je me retournai et aperçus mon fumeur mélomane.

— C'est vous, Henri? dit sèchement René, qui aussitôt nous présenta l'un à l'autre :

— Mon cher Victor, le capitaine Le Barze, mon futur beau-frère... M. le professeur Rameau, le meilleur de mes amis.

— Ah! ah! le voilà donc, ce fameux M. Rameau dont le marquis de Mauréac nous parle si souvent! s'écria d'un ton jovial le capitaine Le Barze. Enchanté de votre visite! Nous avons, je crois, voyagé tout à l'heure ensemble. J'aurais dû deviner votre nom. Un savant! cela se reconnaît de loin, et j'en ai pratiqué un qui vous ressemblait fort; un professeur aussi, M. Durand :.. oh! un vrai savant, décoré du ruban violet, le « tire-bottes, » comme nous l'appelons au régiment. Il habitait Souk-Ahras, près de Guelma, quand j'étais lieutenant au 3^e zouaves... Ah! le brave homme!

Je déclarai au capitaine que j'ignorais jusqu'à l'existence de son M. Durand, et que d'ailleurs je n'avais jamais visité Souk-Ahras.

— Bah!.. Tant pis, monsieur Rameau!.. Un assez vilain trou, mais une bonne petite garnison. Moi, je vous parle d'il y a dix ans. En ce temps-là, on pouvait encore s'y amuser un brin : rosser le juif, brimer les mercanti et bazarder les caboulots où l'on avait des dettes. Mais aujourd'hui... *macach!* Quinze jours d'arrêt, si vous osez seulement donner une chiquenaude à un huissier!.. A Paris, ils appellent cela coloniser!

— Victor, me dit René, confie-moi ton billet de bagages; je vais faire porter ta malle dans la calèche. Pendant ce temps, mon beau-frère te racontera ses aventures de garnison; cela peut être long!

Il avait prononcé ces quelques mots d'un ton de persiflage et sur une note moqueuse. Mais M. Henri Le Barze ne releva pas la plaisanterie; il me prit familièrement le bras, et, tous deux, nous sortîmes de la gare.

— Vous connaissez beaucoup M. de Mauréac? me demanda *ex abrupto* le capitaine.

— Oui, beaucoup, et depuis nombre d'années.

— Ah!.. Un honnête homme, n'est-ce pas?.. Oh! pardon pour cette question saugrenue! Je ne suis point, moi, un monsieur des salons de Paris; je n'ai pas fréquenté le *Jockey*. Je suis un soldat,

et mon boudoir n'a jamais été que la chambrée. Engagé à dix-huit ans, monsieur, toujours en Afrique, au milieu des « Arbi, » ou bien faisant campagne en Crimée, chez les Kabyles, en Italie; j'ai maintenant trente-six ans et l'on vient de me nommer capitaine. C'est fort beau, sans doute... Oui, mais je suis un peu rude, un peu fruste, un vrai sauvage; bon garçon, néanmoins!.. Voulez-vous un cigare?

Je refusai, ayant toujours nourri des préventions contre la nicotiane solanée. Il tira de son écrin une superbe pipe d'écume, la bourra et l'alluma. Quant à moi, je fis provision de patience : évidemment, il allait me narrer ses amours avec Cadidja ou bien ses prouesses contre des Beni quelconques.

— Voyez-vous, cher monsieur, poursuivit ce cruel bavard, il s'agit du bonheur de ma sœur; et moi, je l'aime, ma sœur. Une âme si candide, si douce, si charmante : une petite sainte du paradis! Je suis pour elle un vrai papa, bien qu'à peine son aîné de dix ans. Il le faut bien! Mon pauvre père, le meilleur des hommes, a toute la naïveté d'un enfant! Sans moi, la chère petite serait entrée déjà en religion!.. Mais le moyen de veiller sur le bonheur d'une jeune fille, quand on est capitaine de turcos et qu'on vit à plus de six cents lieues d'elle, là-bas, sous le « gourbi, » en plein Tugurt?

— Tugurt, capitaine?.. Ah! vous avez poussé jusqu'à Tugurt!.. Une antique colonie romaine; la patrie de saint Augustin, je crois.

Il me regarda de travers, grogna quelque juron entre ses dents, et, faisant le plaisantin :

— J'ignore, monsieur le savant!.. Mais, à défaut de saint, il y a là-bas un caïd qui est une fameuse pratique; il vole et se grise : on en a fait un officier de la Légion d'honneur. A Paris, ils appellent cela civiliser!.. De grâce, restons sérieux; je parle sérieusement, moi!

Il se tut un moment, et reprit :

— Enfin, vous l'affirmez, c'est un honnête homme, votre ami. Bien!.. Moi, quand je reçus la lettre de mon père m'annonçant le mariage de ma petite Marie-Thérèse, je demandai un congé, et me voici à Bruyère depuis quelques jours... Savez-vous que je le trouve un peu étrange, votre camarade, M. René de Mauréac, et que j'eusse préféré pour ma chérie quelque chose de moins noble, de moins distingué, de moins officier de marine, de moins marquis?.. un brave garçon tel que moi, par exemple, fils de ses œuvres, et, — comme disait la cantinière devenue l'épouse d'un maréchal de France, — n'ayant que lui seul pour ancêtres!.. Mais bah! on s'était rencontré à Lorient, aux soirées du préfet maritime; on s'était retrouvé dans maintes parties de campagne; les paroles étaient échangées; on était fiancé depuis longtemps déjà. D'ail-

leurs, mon excellent père, un simple bourgeois pourtant, est féru de royalisme et entiché de noblesse : « Mon gendre, M. le marquis de Mauréac !.. » une phrase qui résonne bien dans ce pays-ci ; un « Sésame » qui vous ouvre les portes des châteaux les mieux fermés !.. Et puis, Marie-Thérèse l'aime, votre marquis ; mais lui, l'aime-t-il vraiment ?

Tout en parlant, le capitaine m'avait entraîné hors l'enceinte de la gare, vers les premières maisons d'Auray. De prochaines réjouissances se préparaient évidemment pour la petite ville bretonne, car les murs étaient couverts d'affiches annonçant une grande fête et un concert *donné avec le concours des principaux artistes de la capitale.*

— Oui, s'écria M. Henri Le Barze poursuivant son interrogatoire, M. de Mauréac l'aime-t-il vraiment, ma chère et douce Marie ?.. Tenez, monsieur ! depuis huit jours au plus que je suis à Bruyère, j'ai reçu déjà maintes lettres anonymes ! Certes, je méprise une lettre anonyme et le gremlin qui la peut écrire. Mais il y était question de ma sœur ; on y racontait certaines amours de M. de Mauréac et le scandale d'une liaison quasi publique !.. Mon Dieu ! je suis homme ; je suis officier, très peu rigoriste et pas du tout bégueule. J'ai cru devoir, cependant, parler à votre ami ; j'ai désiré causer avec mon futur beau-frère. Eh bien ! au lieu de rire et d'avouer, il s'est emporté ; il m'a joué la comédie de l'homme qui ne veut pas comprendre !.. Pourquoi ?.. Moi, je n'aime guère ces hypocrisies : elles cachent toujours un secret désir de ne point rompre avec la maîtresse !

Il m'entraînait toujours, élevant le ton et s'irritant à ses propres discours :

— Alors, j'ai voulu en avoir le cœur net ! Je me suis fait présenter à la Dulcinée... Elle est en ce moment à Vannes, — oui, à Vannes !.. à quelques lieues de Bruyère !.. Pourquoi encore ?.. — Et je l'ai vue !.. Ah ! cher monsieur, quelle ignominie !.. quelle...

— Victor ! cria M. de Mauréac, qui nous cherchait depuis un bon moment, où donc étiez-vous ? Les bagages sont dans la voiture. Partons.

— Nous reprendrons l'entretien, me dit le capitaine ; je désire éclaircir ce mystère !

Une calèche attelée de deux chevaux s'avança vers nous.

— Monte, cher ami ! me dit René en ouvrant la portière.

— Pardon ! fit d'une voix sèche le capitaine Le Barze, permettez que je fasse moi-même les honneurs de chez moi !

Il m'invita du geste à prendre place ; Mauréac s'assit à mes côtés, M. Le Barze en face de nous ; et bientôt nous roulions sur le

pavé d'Auray. La voiture franchit le vieux pont bâti sur le Loch, et, tournant à droite, s'engagea dans un chemin de traverse. La route, malaisée et raboteuse, serpentait suivant les méandres de la rivière, tantôt coupant à travers de maigres varennas, tantôt s'enfonçant dans l'obscurité des sapinières. Une contrainte glacée régnait entre nous. Le premier, M. Henri Le Barze rompit ce pénible silence :

— L'Anglais est-il enfin parti? demanda-t-il.

— Il ne partira jamais! répliqua René, qui, s'adressant à moi : Comme tu vas être content, cher ami!.. Nous allons te servir un Anglais!.. oh! mais quel Anglais!.. un amateur passionné de crânes, de tibias et de fémurs: le révérend J.-K.-W. Cotter Powell, fellow d'Oxford, vicaire de Saint-Edward Kidderminster, Broad-Church — M. A. C. L., — c'est-à-dire membre du club des anthropoïdes de Londres, pasteur anglican par profession, et par conviction philosophe darwinien et athée... Voilà tantôt un mois qu'il prend son gin dans le château de mon beau-père, un dévot des études celtiques, tu le sais. Lui, le révérend J.-K.-W. Powell, est un anticeltisant enragé. Ce membre du club des anthropoïdes professe la théorie de l'homme tertiaire. Dolmens et galgals sont, à l'en croire, l'expression primordiale de la civilisation du singe transformé. Partout il s'en va, grattant, creusant, fouillant le sol, en quête de mâchoires de prognathes : singe il veut être et singe il est!.. Aussi, les jours et les soirées se passent à Bruyère en controverses formidables : on discute, on dispute, on s'injurie presque autant qu'à l'Institut de France!.. Tu manquais à cette partie de plaisir, mon vieux camarade.

J'écoutais Mauréac avec peine. Il s'était animé, outrant la plaisanterie et forçant le rire; très nerveux. Je remarquais ses yeux, qui brillaient étrangement dans la nuit. Enfin, la calèche tourna, pénétra dans les massifs d'un parc et s'arrêta devant la façade d'une charmante habitation de campagne. J'étais à Bruyère.

X.

M. Corentin Le Barze nous avait attendus. Il accourut au-devant de nous et m'accueillit d'une façon tout aimable :

— Soyez le bienvenu sous mon toit, cher docteur. Votre visite m'est doublement précieuse : elle me permet de mieux connaître un savant distingué et de réclamer de lui un peu de cette amitié qu'il porte à mon nouvel enfant, M. le marquis de Mauréac.

Il avait prononcé son « monsieur le marquis » avec une emphase un tantet comique et en homme qui ne veut pas comprendre les

aspirations égalitaires de son pays. Je me sentis légèrement blessé dans mes convictions libérales ; toutefois, je n'en montrai rien.

— Et Marie-Thérèse?.. où donc est-elle? demanda René, qui cherchait l'absente.

— Ma fille, un peu fatiguée, nous dit M. Le Barze, s'est retirée chez elle : vous l'excuserez, messieurs. Au reste, il se fait tard : deux heures du matin bien sonnées... Voulez-vous prendre quelque chose, monsieur Rameau?

Je remerciai, protestant que je n'avais ni faim ni soif.

— Mon père, dit René, notre ami a surtout besoin de repos ; je vais le conduire à sa chambre.

Me montrant alors le chemin, il m'entraîna rapidement. Par les portes ouvertes de la salle à manger, j'aperçus, assis près de la table, un monsieur d'une soixantaine d'années, très long, très sec et très chauve : le révérend clergyman de l'église large, J.-K.-W. Powell. Il se tenait, le front courbé entre deux flacons : brandy à gauche, whisky à droite, très rouge et paraissant sommeiller. Peut-être évoquait-il en rêve la vision de son grand-père le gorille ; peut-être aussi préparait-il quelque sermon.

La chambre qu'on m'avait destinée, toute coquette avec ses fraîches tentures de cretonne, donnait sur le parc, et par ses fenêtres ouvertes entraient des parfums de chèvre-feuilles et de seringas, mêlés aux âcres senteurs des pins maritimes. Au loin, sur la rivière, on entendait le murmure du flot montant, qui, de sa plainte monotone, éveillait le grand sommeil de la nuit.

— Es-tu fatigué? me demanda Mauréac ; veux-tu que je te laisse?.. Ah! mon ami, continua-t-il sans attendre ma réponse, que je suis heureux ! Dans cinq jours, elle est à moi, — comprends-tu? — tout à moi, la bien-aimée!.. Tu ne la connais pas? Demain, tu la verras... Comme elle va te plaire!.. Elle est brune, Victor, brune avec de grands yeux bleus, des yeux de velours,.. et si tendres, si doux, si tristes! Des cheveux admirables! Une taille élancée, une démarche toute gracieuse! Des mains, des pieds si petits, avec des attaches si mignonnes! Elle est charmante,.. elle est charmante!.. Et, dans le corps de cette jolie fée bretonne, l'âme d'une sainte! Modeste, et cependant instruite, presque savante; pleine d'esprit, parfois même de malice, mais sans méchanceté; ayant le culte du Beau, la religion du Bien : une noble créature!.. Oui, oui, je l'aime... et j'en suis aimé!.. Moi, moi aimé d'elle!.. Ah! l'étrange souffrance qu'est l'amour! Quand elle me regarde, je pâlis; mon cœur s'arrête; quelque chose en moi me fait bien mal! Quand elle me sourit, je ferme les yeux, j'ai peur de voir : je crains de défaillir!.. O les chères soirées que j'ai

passées près d'elle ! Hier soir encore, nous étions assis tous deux dans ce jardin. Sa main s'était abandonnée à la mienne, et, ne laissant parler que nos regards, nous demeurions silencieux dans le silence de la nuit. Le parterre exhalait tous les parfums de ses fleurs ; des frissons passaient dans la ramure des arbres, et la lune nous enveloppait de ses clartés sereines... Et voilà que, me tournant vers la bien-aimée, j'aperçus deux larmes qui coulaient sur son visage : — « Quoi ! vous pleurez, Marie ? » Mais, elle : — « Oui, je pleure,.. je me sens trop heureuse!.. » Alors, oh ! alors, l'attirant à moi d'une étreinte passionnée, je posai mes lèvres sur ses yeux et je bus ses larmes!.. Tu souris, toi le sceptique ; tu me crois fou... Eh bien ! oui ; je suis fou, mon ami,.. fou de désirs et de bonheur !

Je l'écoutais avec étonnement ; jamais je ne l'avais connu ainsi. Vive l'amour pour vous transformer un homme!.. Au reste, son langage m'amusait. Il m'avait débité sa tirade avec l'exaltation d'un dévot célébrant les vertus de son idole, très sincère et très convaincu. J'essayai toutefois de provoquer d'autres confidences :

— Qu'as-tu fait pendant mon absence ? demandai-je.

La méchante humeur du capitaine Le Barze me revenait à la mémoire, et je souhaitais en avoir l'explication.

— Ce que j'ai fait ? me dit René, semblant surpris de ma question ;.. mais rien qui vaille la peine d'être raconté,.. non, rien, — sauf mon amour croissant pour M^{lle} Marie-Thérèse, — sauf bientôt mon mariage.

— Et... l'autre, cher ami ?

— Quelle autre ? fit-il de plus en plus étonné.

— Tout à l'heure, M. Henri Le Barze, ton futur beau-frère, s'est plaint...

Il se leva brusquement, et une violente émotion empourpra son visage :

— M. Henri Le Barze, s'écria-t-il, est un sot et un calomniateur ! Il aurait préféré que sa sœur épousât quelque camarade de régiment!.. Trop tard, cher monsieur ; M^{lle} Marie-Thérèse s'appellera la marquise de Mauréac, ma femme !

Il arpenta la chambre à grands pas, exprimant sa colère par gestes désordonnés ; pourtant, il se calma et revint s'asseoir près de moi.

— Bah ! reprit-il, laissons dire ce méchant homme ! Ma vie passée peut défler la calomnie, et ma conduite à venir confondra mon accusateur. Je ne retourne plus à Paris. Désormais, je veux avec ma femme habiter son cher pays de Bretagne.

— Ah ! je te comprends, ambitieux ! Le conseil-général d'abord, la députation ensuite.

— Ni l'un ni l'autre... Oui, je suis ambitieux, mais seulement du bonheur. Mon beau-père vient d'acheter pour sa fille un vaste domaine, Le Ménéac, un coin de terre sauvage où s'étendent les mélancolies des bois de pins et de chênes. Nous devons aller le visiter demain, et tu seras de la partie... Ah ! poursuit-il avec un soupir, c'est là que je voudrais, avare, enfouir mon trésor ! Te rappelles-tu les vers délicieux d'un poète :

Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine?..

Eh bien ! moi aussi, je ne demande qu'un bouquet d'arbres, mais où viennent se blottir toutes les chansons d'un nid ; qu'un toit modeste, mais sous lequel sourie et murmure le sommeil d'un petit enfant!.. Tel est mon rêve, ami ; voilà tous les souhaits de l'ambitieux René !

L'aube déjà pâlisait. Il prit congé de moi, et, me serrant la main :

— Quant à toi, Victor, le jour où tu nous feras visite au Ménéac, tu trouveras une chose qui, sans doute, te charmera mieux que le nid, le toit, l'oiseau ou bien l'enfant,.. un tumulus, monsieur le savant ; oui, dans un coin du parc, m'a-t-on dit, un superbe tumulus!..

XI.

La longueur du voyage m'avait fatigué, et je dormis jusqu'à une heure avancée du matin. Le premier appel de la cloche annonçant le déjeuner m'arracha de mon sommeil. Je m'habillai en hâte et je descendis.

Au salon, on m'attendait. J'aperçus, en entrant, M. Corentin Le Barze qui discutait avec son clergyman, et, debout près d'une fenêtre ouverte, M. de Mauréac et M^{lle} Marie-Thérèse. Oh ! ceux-là ne dissertaient point, discutaient moins encore. Ils se taisaient. Dans ses mains, René tenait pressées les mains de la jeune fille, et tous deux laissaient vaguer leurs regards dans l'azur du ciel. Le capitaine n'était point encore arrivé. J'allai saluer le maître de la maison, puis me rapprochai de mes amoureux.

M^{lle} Marie-Thérèse n'était plus une toute jeune fille ; elle devait avoir passé les vingt-cinq ans et coiffé sainte Catherine. En dépit des enthousiasmes de mon ami René, rien chez elle ne donnait l'illusion d'une petite fée bretonne. Grande, un peu maigre, gracieuse toutefois, malgré les superbes torsades de ses cheveux noirs et ses beaux yeux d'un bleu de pervenche, je ne la trouvai point jolie.

Les traits de la figure étaient irréguliers, le nez fort, la bouche trop fendue, élargie encore par deux petites rides qui se creusaient au coin des lèvres. En ce moment, elle souriait; mais le sourire ne devait pas être le compagnon habituel de ce visage, tant il me sembla fugitif, tant il m'apparut douloureux.

La jeune fille se dégagea doucement et, venant à moi :

— Que je suis heureuse de vous voir à Bruyère, me dit-elle,.. vous, monsieur, que je connais depuis si longtemps!

— Moi, mademoiselle?

— Il n'est pas de jour où M. de Mauréac... — elle hésita un instant, — ... René, continua-t-elle un peu rougissante, ne me parle de vous. Ah! vous avez en lui un ami véritable.

— Et c'est un noble cœur, répondis-je en m'inclinant.

Elle eut un petit rire joyeux et ses yeux brillèrent de plaisir... Oui, certes, elle l'aimait.

— Vous entendez, René, le compliment de votre ami? Il vous proclame un noble cœur... Mais docteur, quelle tête légère! Croiriez-vous qu'il ne m'a pas offert encore sa bague de fiançailles! Il est capable d'oublier pour le grand jour l'anneau même de mariage!

René prenait sa part de toutes ces badineries et balbutiait des excuses. La bague devait être exécutée sur modèle; mais le joaillier de la rue de la Paix était en retard. On avait beau le harceler d'épîtres indignées, il ne se pressait guère. Trop de commandes, sans doute. C'était en ce moment, à Paris, une fureur, une frénésie d'épousailles!.. Marie-Thérèse l'écoutait, s'amusait fort de ces raisons; très gaie, même un peu malicieuse.

Le second appel de la cloche interrompit ce caquetage, et un domestique annonça que le déjeuner était servi.

— Où donc est Henri? demanda M. Le Barze. A Auray, j'en suis sûr... Tant pis! *Tarde venientibus ossa!*.. M. Rameau, veuillez donner votre bras à ma fille.

On passa dans la salle à manger. Au milieu de la table, dans un surtout de cristal, s'épanouissait une touffe de lilas blancs, le classique bouquet des fiançailles.

« — Les plus douces à la plus douce! » murmura galamment le révérend Powell. M^{lle} Le Barze lui répondit par un éclat de rire :

— Pardon, cher monsieur; mais, en guise de compliment, vous m'adressez l'oraison funèbre d'Ophélie!.. C'est fort aimable de votre part;.. toutefois, je me sens bien vivante, et l'indifférence de Hamlet ne m'a pas tuée.

Elle avait débité sa phrase en regardant M. de Mauréac. Celui-ci

crut devoir faire assaut de citations, et se tournant vers sa fiancée :

« — Doute plutôt de la flamme des étoiles,.. ne doute point... »

— Non ; pas ce serment ! fit-elle, devenue soudain triste et sérieuse. Hamlet mentait ; et vous n'avez jamais menti, vous, René,.. non, jamais, n'est-ce pas ?

— Oh ! ce Shakspeare, ou, pour mieux parler, ce Bacon ! s'écria M. Le Barze, qui me parut assez gêné... Dès que vous serez unis, mes enfans, je veux le traduire en vers !

Un silence contraint suivit cette menace de poète à poète. Le premier, notre fellow d'Oxford reprit la parole ; il s'adressait à moi :

— Mon ami Le Barze m'a révélé, monsieur, que vous aussi étiez un fervent celtomane.

— Fervent,.. non. Bossuet a dit : « La foi doit avoir en elle la conviction. »

— Tous nos *divines* ont raisonné de même... Non, vous ne croyez pas, j'en suis certain, à vos Kymris constructeurs de dolmens ? Pour moi, dans vos *Cairns, galgals, tumuli*, je découvre l'industrie d'une race d'hommes disparue : l'homme quaternaire, tertiaire peut-être, plus vieux que le mammouth et l'ours des cavernes ; un homme-singe, très prognathe, très dolichocéphale, carnassier, anthropophage ; une demi-brute, l'anthropoïde de la grotte de Neanderthal, l'avant-dernière épreuve du transformisme humain : notre grand-père, en un mot !.. Vous souriez, monsieur, parce que sous ma lévite noire et ma cravate blanche de clergyman, vous entrevoyez un matérialiste et un darwinien ?.. Oh ! cette croyance au transformisme ne m'est venue que sur le tard. J'étais missionnaire à Natal, en compagnie de Colenso, l'illustre évêque Colenso. Ou m'avait envoyé convertir les Kafirs Ovampos et Bakoubas, leur révéler qu'ils étaient sortis du souffle de Dieu et non des œuvres du gorille, comme ils s'en font gloire... Eh bien ! je le proclame, monsieur, c'est moi qu'ils ont converti,.. moi et mon évêque !.. Hélas ! j'en ai tant vu d'hommes !

— Admirable ! Vous êtes pourtant demeuré, cher monsieur, le curé d'une église salariée par votre État.

— Oui, certes, curé ; mais de « l'église large ! »

— Si large, qu'elle peut contenir, je le vois, des chrétiens, des déistes, même des athées !

— Elle est très large, en effet ! grommela le *broad-churchman*, en avalant une gorgée de bordeaux blanc. Il porta le vin à la hauteur de son œil droit, en remarqua la transparence et le déclara « capital. »

— Mon cher Powell, protesta M. Le Barze, votre thèse sur les constructeurs de mégalithes n'est pas soutenable. Les débris humains qu'on y trouve n'ont rien du singe : des crânes conformés comme le vôtre et le mien. Allez au musée de Vannes.

Le révérend champion de l'aïeul anthropoïde huma quelques gouttes du sauterne si « capital, » et nous adressant une moue dédaigneuse :

— Oh ! j'attendais l'argument ! Il est pour moi sans valeur, un pur *non-sens*... Vous n'êtes pas, — vous pauvre France, — un pays de liberté tel que la bonne vieille Angleterre. Je m'explique. A Vannes, vous avez un préfet ; ce préfet obéit à un empereur ; cet empereur est sous la férule d'un pape. On fait donc mentir les fouilles ; on substitue les crânes : le dol est certain, le *Times* l'a dit... Ah ! si j'étais là !

— Vous serez là ! s'écria M. Le Barze ; et vous verrez de vos yeux de sceptique ! Aujourd'hui, tout à l'heure, nous allons visiter un domaine que je viens d'acheter pour ma fille, Le Ménec, .. pour vous deux, mes enfans, ajouta-t-il en se tournant vers les fiancés. A ce propos, René, savez-vous que j'ai fait, ce matin même, une bien curieuse trouvaille ? J'ai découvert, en étudiant les titres de propriété, que ce Ménec a, pendant quelque temps, appartenu à votre famille.

— A ma famille ! dit René d'un ton de surprise profonde. Je l'ignorais absolument... Avant la révolution, sans doute ?

— Avant et après. Il fut acquis vers la fin du règne de Louis XVI par votre grand-père, le président à la Tournelle, un magistrat de vieille robe, peu tendre à ses cliens, au dire de la chronique, le dernier défenseur de la torture en notre parlement de Bretagne. Confisqué en 1793 et mis en vente comme bien national, le Ménec ne trouva pas amateur et fut racheté à vil prix (les actes en font foi) par votre père.

— Par mon père !

— Oui, sous le consulat ; à l'époque de sa rentrée en France. Mais, dès 1814, le Ménec passe en d'autres mains.

— Étrange ! fort étrange ! murmura M. de Mauréac. Curieuse découverte, monsieur !.. Oui, oui, bien étrange !

Je le regardai, étonné de l'altération subite de sa voix, et fus frappé de sa pâleur. Mais lui, comme s'il eût voulu éviter mes yeux, se pencha vers sa voisine et se mit à lui débiter mille sornettes amoureuses.

— Eh bien ! mon cher Powell, poursuivit M. Le Barze, dans cette propriété se trouve un magnifique *tumulus*. Il n'a pas été exploré, celui-là, je vous en répouds. J'ai convoqué pour tantôt une équipe

de terrassiers. On creusera, on fouillera, on éventrera le monstre, et peut-être...

Une exclamation joyeuse interrompt la phrase :

— Comment ! on déjeune sans moi !.. Bonjour, père ; bonjour, ma petite Mariette !

Le capitaine Henri venait de faire irruption dans la salle. Il embrassa la jeune fille sur les deux joues, puis, s'inclina, cérémonieux, devant son futur beau-frère.

A son tour, René s'inclina, mais n'offrit pas la main. Le capitaine se mit à table et commença de dévorer à belles dents.

— Quelles nouvelles, Henri ? demanda M. Le Barze, désireux de couper court à cette petite scène muette.

— Rien de bien neuf, mon père... Hier soir, à Vannes, avec d'anciens camarades retrouvés dans la garnison, j'ai été au théâtre. On jouait une pièce à succès ; mais j'ai dû partir avant la fin ; j'ai même failli manquer mon train de retour.

— Elle est jolie, cette pièce ?

— Une pure ineptie !.. Et les acteurs, une troupe de passage racolée de bric et de broc, de piètres cabotins !

— Beaucoup de monde dans la salle ?

— Chambrée pleine : une dernière représentation ; demain toute la bande de farceurs s'envole pour Lorient... Au surplus, si le cœur vous en dit, vous pouvez les entendre, ce soir, à Auray.

— A Auray ?

— Oui, à l'hôtel de l'Europe. Grande fête et concert mirifique ! Morceaux choisis du répertoire de tous les *beuglans* français. Fausses notes et hurlemens variés : cinq francs le billet !.. Depuis ce matin, toute la ville est en émoi. Ils nous sont arrivés, ces principaux artistes de la capitale, dans quatre omnibus. Quelle entrée, messeigneurs et quelle réception ! Le président de l'orphéon leur a fait un discours !.. Une heure après, n'ont-ils pas eu l'idée de prendre le bateau et de s'en aller en partie de plaisir à Belle-Isle ! J'assistais au départ : c'était épique ! Mais ils seront de retour pour la soirée : histoire de humer les brises de l'océan et de s'octroyer trois jolies heures de mal de mer ! Dame ! quand on n'a jamais connu d'autres vagues que les flots goudronnés du *Fils de la nuit*, c'est alléchant... Voyons, cher père, assistons-nous ce soir à leur petite fête ? Qui sait ? peut-être y trouverons-nous quelque amusement.

— Non, certes, grand'merci ! répondit M. Le Barze, que ces grosses plaisanteries paraissaient ennuyer... Je le connais, leur répertoire. Depuis dix jours, chaque matin mon cocher me réveille en fredonnant un de leurs flons-flons, et, tout à l'heure, à ma stupeur profonde, je l'ai entendu chanter à tue-tête par un de nos paysans ! Une épidémie de sottise !

— Ah! oui! les couplets de M^{lle} Mignon-Chérie,.. une « scie » abominable!.. fit en ricanant le capitaine.

Il avait posé sa fourchette sur la table et regardait fixement son futur beau-frère :

— ... Un vilain petit museau, cette fille, et sans aucun talent. J'en sais long sur son compte. La donzelle est de ce pays-ci : on l'a reconnue... Monsieur le marquis de Mauréac, heureux de vous apprendre ce détail.

René se tourna lentement vers le faiseur d'enquêtes, et, très hautain, le toisa du regard. Pendant quelques instans, les deux hommes se provoquèrent des yeux. Enfin, M. de Mauréac, d'une voix tranchante et d'un ton solennel :

— Je l'ai déclaré déjà; pour la dernière fois je le répète : je ne vous comprends pas... Sur mon honneur, je ne connais point cette fille.

— Pourtant...

— Monsieur le marquis de Mauréac, s'écria Marie-Thérèse, la devise de votre famille a toujours été : *Dédaigne et passe!* Oui. Et elle est gravée sur la bague que j'aperçois à votre main... Donnez-la donc à votre femme, cette fière devise, et mettez-lui au doigt son anneau d'épousailles!

Tous deux ils se levèrent. Très ému, René prit la main de la jeune fille, y glissa la bague, puis, d'un mouvement passionné, la porta vers ses lèvres... Et, comme il se courbait, Marie-Thérèse lui saisit le front, et, toute rougissante, y déposa un long baiser :

— Va! je ne les crois pas, disait-elle; je ne les crois pas, puisque je t'aime!

XII.

Enfin le déjeuner s'acheva, et l'on descendit au jardin. Devant la façade du château, deux hommes attendaient; deux gars bretons portant la veste de drap noir à paremens de velours du pays de Vannes.

— Bonjour, notre maître! dirent-ils en ôtant leurs chapeaux à larges bords; le bateau est prêt.

— C'est vous, les enfans? répondit M. Le Barze, dont la gaité semblait éteinte; la journée sera-t-elle belle, Léonnec?

— Tout de même! répliqua Léonnec, marinier trapu aux fortes épaules. Mais il faut nous dépêcher; n'est-il pas vrai, Jean-Louis? Le Loch baisse rapidement.

— Nous allons descendre avec le jusant, ajouta l'autre; mais si le flot montant nous arrive, nous devons aborder n'importe où.

— En route, alors! s'écria Marie-Thérèse.

Elle s'empara du bras de son fiancé et l'entraîna vers la rivière; je me joignis à eux. M. Le Barze, son fils et l'Anglais nous suivaient à distance. Dans l'eau fangeuse du Loch, un vaste canot à voiles se balançait, amarré contre la berge.

— René, dit Marie-Thérèse, entrez le premier. Vous m'offrirez la main pour m'aider à franchir ce pas difficile.

M. de Mauréac quitta le bras de sa compagne; mais au lieu de courir à la barque :

— Ainsi, nous allons visiter ce Ménéec? demanda-t-il.

— Sans doute,.. désormais notre gîte, notre paradis. Il m'est doublement cher à présent, puisque les vôtres y ont vécu et que leur souvenir peut-être le remplit encore.

René se plaça devant elle et sembla vouloir lui barrer le chemin :

— N'y allons pas, Marie... Cherchons partout ailleurs ce gîte, ce paradis de nos amours,.. mais point au Ménéec !.. J'ai peur.

— Peur? Et de quoi, mon Dieu!

Il ne répondit rien.

— Quel enfantillage, René! Voulez-vous affliger mon père? Il vient d'acheter ce domaine exprès pour nous... Pauvre père, si joyeux de me sentir près de lui, toujours sous ses baisers!

Nos trois compagnons nous avaient rejoints :

— Quoi! l'on ne s'embarque pas? demanda M. Le Barze, s'adressant à sa fille.

— Mon père, répondit celle-ci toute rieuse, monsieur votre gendre a peur,.. peur des méchantes fées du Ménéec et des malins petits Korrigans! Eh bien! nous en serons quittes pour leur chanter les sept jours de la semaine, surtout sans oublier le dimanche; autrement, ils nous emporteraient tous... Allons leur faire une visite de nocés!

Et, légère, elle s'élança dans le canot.

— Korrigans chez les Gaëls; Korbirs ou Kabires chez les Phéniciens, nous dit alors M. Le Barze : le nain puissant, la petitesse grandiose, l'emblème de l'esprit plus fort que la force même! Tant mieux s'il s'en trouve au Ménéec... Mes enfans, en route!

Quelques minutes plus tard, on levait l'ancre, on hissait la voile, et nous descendions la rivière.

Il est sévère, mais vraiment superbe, le paysage qui déroule ses tristesses sur les deux rives du Loch d'Auray. Tantôt le fleuve s'élargit comme un bras de mer, allongeant à perte de vue la nappe de ses eaux diaprées d'écume; des mouettes, des goélands rasent les ondulations de la vague et jettent dans les brouées de l'air leurs plaintes aiguës, leurs cris sauvages. Tantôt et brusquement il se

rétrécit. Le Loch se précipite alors, bruissant et tumultueux, entre deux promontoires de roches massives, d'où s'élancent les flèches énormes des pins maritimes, où s'épanouissent les dômes séculaires des cèdres-parasols : cette verdure toute noire fait tache sur la rougeur étincelante des grès, qui paraissent flamber sous le soleil. Et là-haut, sur l'amoncellement de ces rochers, de mornes châteaux, des mesnils taciturnes, abritent dans l'ombre des sapinières leur solitude et leur mélancolie... O Bretagne, avare nourricière de tes enfans, quelle beauté dans ta superbe misère, et combien j'aime ta désespérance, lorsque le ciel pleure sur tes granits et que gémissent les orages dans l'harmonieuse lamentation de tes vieux chênes !

Nous glissons, muets, dans le murmure assoupissant des eaux. La chaleur du jour était accablante, et le soleil de midi nous brûlait de ses rayons. Henri sommeillait ; le révérend Powell dormait, et, assis près de moi, M. Le Barze contemplait sa fille, l'enveloppant de ses regards attendris. Marie-Thérèse et René se tenaient à l'avant de la barque ; la jeune fille avait incliné la tête sur l'épaule de son compagnon, et tous deux, échangeant des coups d'œil, mariant des sourires, s'abîmaient dans la volupté silencieuse des grands bonheurs.

Quant à moi, je roulais mille pensées confuses. Ce nom de Mignon-Chérie, prononcé tout à l'heure, et les plaisanteries insolentes du capitaine Le Barze, m'avaient stupéfié. Que s'était-il donc passé durant mon absence ? Eh quoi ! René, un caprice pour cette friquette vicieuse et stupide ?.. Allons donc !.. Mais non, le marquis de Mauréac ne connaissait pas cette fille : devant nous, il l'avait juré sur l'honneur !..

Tout d'un coup, l'avant du canot se releva, debout à la lame. En même temps, la voile clapotait pour retomber le long du mât.

— Bon ! s'écria Jean-Louis, qui tenait la barre, le flot remonte et le vent a tourné !

— Impossible même de faire des bords ! ajouta son camarade ; il va falloir atterrir.

— Sommes-nous encore loin du Ménéac ? demanda M. Le Barze.

— A peu près deux kilomètres.

— Eh bien ! les fieux, un gros effort et gagnons du chemin !

— Soit ! dit Jean-Louis, .. à la rame !

Ils accrochèrent leurs avirons et se mirent à nager. Le flux montait rapide et le courant se brisait avec des grondemens sourds contre l'étrave du bateau, blanc d'écume. Les deux gars ramaient en cadence ; mais, malgré leurs muscles d'acier, ils n'avançaient que lentement. Mauréac, abandonnant l'avant du canot, s'était placé au gouvernail... Et la grande vague de l'Atlantique faisait irruption dans l'estuaire avec des bruissements sauvages, .. et les oiseaux de

l'océan, accourus par tourbillons, déchiraient les airs de leurs crailllemens sonores,.. et le flot battant la grève commençait à jeter dans l'espace ses douloureux sanglots... Une voix s'éleva au milieu de ce formidable concert de la nature; la voix d'un de nos bateliers, qui, traînante et nasillarde, se mit à entonner un horrible flonflon :

« Entrez dans mon do... (un coup de rame),.. dans mon dodo... (nouveau coup de rame),.. dans mon domaine... » (une poussée vigoureuse).

— Assez, mes bons amis, ou dites-nous autre chose ! s'écria Marie-Thérèse, qui se leva frémissante.

— Faites excuse, notre demoiselle, répliqua Jean-Louis, mais à Vannes, c'est la chanson à la mode.

— Elle nous vient de Paris ! ajouta Léonnec.

— Et depuis quand, répondit Marie Le Barze, nos gars du Morbihan, les petits-fils des soldats de George, osent-il se salir la bouche de telles ordures ? C'est un péché, cela, mes braves, et il faudra le confesser au recteur !.. Eh bien ! moi, poursuivit-elle en s'exaltant, je veux vous dire une chanson, une vraie pour les hommes de la Bretagne ! Elle vous donnera du cœur et va retremper vos muscles !

La jeune fille se tenait debout, appuyée contre le mât, de sa main gauche étreignant les cordages. Le vent qui fouettait son visage l'avait empré de vives couleurs ; ses yeux étincelaient, et ses cheveux dénoués tombaient en noires ondulations sur ses épaules. La petite provinciale avait disparu, et, devant moi, j'avais une créature vraiment belle, d'une beauté étrange et sauvage.

— *L'Albatros !* dit-elle à voix lente ; un récit de notre chouannerie du Morbihan : ballade en vers bretons de M. Corentin Le Barze, mon père ; traduction française de sa fille... Écoutez, vous tous.

Et elle commença :

« Brillez mes yeux, vibre ô ma voix, chante ô mon cœur : je vais parler de *l'Albatros !*

« Là-bas, dans la rivière d'Auray, vers les passes Locmariaquer ; — Ce coin de la Bretagne dont la terre est faite, toute, de poussière humaine ; — Où sous les dolmens funéraires, tandis que leurs âmes voyagent dans l'espace des mondes, — Dorment les corps des vieux Celtes, les brenns aux couteaux de silex — Et aux colliers de jade, débris énormes dans d'énormes tombeaux ! — Lourdemment, sur ses ancres, se balance *l'Albatros...*

« Brillez mes yeux, vibre ô ma voix, chante ô mon cœur : je vais parler de *l'Albatros !*

« Lourdemment, sur ses ancres, se balance *l'Albatros*. — On a

coupé ses mâts; l'oiseau est désormais sans ailes. — Pourquoi sembles-tu si honteux, pauvre navire, honteux de toi-même? — Toi qui jadis rasais la vague, coquet et rapide, — Maintenant, enfoncé dans les fanges, tu n'es plus qu'un ponton, — Une geôle flottante qu'habitent des garde-chiourme!

« Une geôle flottante qu'habitent des garde-chiourme! — Et dedans, nombreux et féroces, sont casernés des bleus, — Des bleus, vétérans de Bonaparte, le moissonneur de peuples; — De Bonaparte, cet homme plus grand que l'homme, aussi grand que la Mort. — Et dedans encore sont entassés des captifs de guerre, — Des féaux du roi de France, des émigrés : nos messieurs!

« Des féaux du roi de France, des émigrés : nos messieurs! — Ils sont là, car les prisons de Vannes toutes pleines regorgent et le peuple murmure; — Ils sont là, et attendent leur jugement, un jugement qui d'avance est la mort! — Jetés sur les gouffres de l'abîme, dans les mugissemens de l'océan, — Point perdu dans l'espace,.. qui pourrait les délivrer?.. — Qui?.. Ce sera moi! a dit Sans-Pareil... »

Une violente secousse agita la barque : M. de Mauréac avait lâché le gouvernail et marchait vers Marie-Thérèse :

— Taisez-vous, Marie; par pitié, taisez-vous!

Il lui saisit le bras et le tordit brutalement. M^{lle} Le Barze poussa un cri de douleur, et stupéfaite :

— Me taire, monsieur, pourquoi?.. Sans-Pareil se nommait le marquis de Mauréac, René; et, c'était votre père!

Mais René, sans répondre, s'était affaissé sur un banc, et, inclinant la tête, de ses mains se couvrait le visage.

Un silence profond succéda longuement à cette scène étrange; enfin, la voix d'un batelier se fit entendre :

— Voici le Ménéec; nous allons débarquer.

XIII.

A notre gauche, sur la berge, s'élevait un pavillon de style Louis XVI, sorte de rendez-vous de chasse à mignonne tournure, perdu dans la sinistre désolation de ce pays. Une pelouse encadrée de marronniers s'étendait devant la façade. La maison paraissait déserte et depuis longtemps abandonnée. L'herbe avait disjoint les marches du perron, et un fouillis de plantes, rejetons des arbres d'alentour, poussait le long des murs crevés en maints endroits par des lézardes.

Nos bateliers accostèrent, et l'on débarqua. René voulut offrir la

main à sa fiancée pour l'aider à sortir du canot; elle refusa. Décidément, cette partie de plaisir tournait au lugubre. M. Le Barze, de plus en plus inquiet, ne soufflait mot, et son révérend Powell lui emboîtait le pas, sans prononcer une parole. Marie-Thérèse, triste à présent et taciturne, affectait de se tenir loin de M. de Mauréac; elle marchait à côté de son père, suspendue à son bras. Après eux venait le capitaine Henri, qui, sifflotant une marche militaire, s'amusa à couper de sa canne les branches allongées sur le chemin. Je me rapprochai de René, qui, fort en arrière, semblait vouloir rester à l'écart, et le gourmandant, ainsi que m'en donnait le droit ma vieille amitié :

— Ah ça! monsieur le nerveux, quelles lubies sont les vôtres? demandai-je.

Sans me répondre, il me tourna le dos et s'éloigna; j'allai rejoindre M. Le Barze.

— Voilà donc le Ménéec! disait celui-ci. Autrefois, sur l'emplacement de ce parc, devaient se dresser des alignemens celtiques: quelque *dracontium*. Des menhirs se déroulaient, serpens de pierre, à travers une lande que les bois recouvrent aujourd'hui. Les anneaux de granit ont disparu; seul, le nom « Ménéec » (champ de pierre) est demeuré. *Lapides ipsi clamabunt!* et le présent proclame le passé.

Il se retourna: René venait de le frôler à l'épaule.

— Monsieur Le Barze, fit-il d'une voix altérée, vous êtes sûr, .. bien sûr, que le marquis Charles de Mauréac a naguère habité ces lieux?

— Votre père?.. Sûr qu'il a vécu au Ménéec, non; mais qu'il l'avait acheté, oui: j'ai vu l'acte de vente... Eh bien! oui, poursuivit M. Le Barze, j'en suis certain, le marquis votre père a longtemps vécu ici! C'est ici que devait le tenir en surveillance la police de Napoléon, et c'est d'ici qu'un soir de Noël, il est parti pour enlever l'*Albatros*.

— Ah! mon Dieu,.. mon Dieu! répéta par deux fois René... C'était ici!

Nous étions parvenus devant le petit châtel, et le gardien nous attendait, entouré de toute une équipe de terrassiers.

— Mes amis, leur dit M. Le Barze, allez nous attendre près du galgal. Nous ne tarderons pas à vous rejoindre.

— Et surtout n'attaquez pas la fouille en mon absence, ajouta M. Powell; je crains toujours quelque supercherie!

— Suivons-les, fit en riant le capitaine; vous pourrez alors les surveiller vous-même.

Tous deux, ils s'éloignèrent.

— Nous, visitons d'abord la maison, dit M. Le Barze, qui monta les degrés du palier... Voici le vestibule, et voilà sans doute le salon.

La pièce où nous venions d'entrer, haute et vaste, était éclairée par des portes-fenêtres percées dans l'autre façade et qui s'ouvraient sur le parc. Au dehors, ce parc étendait sa solitude à perte de vue. Une tristesse morose et sauvage pesait sur cette nature rebelle que la main de l'homme n'avait pu assouplir, et qui, maintenant abandonnée à elle-même, avait recouvré la formidable puissance de sa fécondité infertile. Un tapis vert tout dévasté se développait au loin, enserré à distance par d'épaisses futaies de sapins séculaires. Au-delà de ces gazons, une large avenue se prolongeait dans les noirceurs du bois, et, par cette baie ouverte, on pouvait entrevoir le ciel bleu, la mer glauque, et, dans l'opale de l'horizon, les dunes jaunâtres de Locmariaquer. Un monticule en forme de pyramide coupait les profondeurs de ce paysage : le tumulus.

On avait cruellement déformé le style primitif du salon, et les honnêtes bourgeois, propriétaires du Ménéac après ces messieurs de Mauréac, l'avaient habillé au goût du jour. Un superbe papier grenat posé sur châssis s'étalait, criard, contre la muraille ; mais l'humidité l'avait taché de ses moisissures, et, par places, il pendait décollé. René saisit un lambeau de cette tenture et la déchira : sous le papier se montrèrent de fines boiseries, panneaux sculptés où la coquille Pompadour se mariait, élégante, aux perles néo-grecques du style Louis XVI.

— Ah!.. je reconnais! murmura-t-il.

— Quel vandalisme! s'écria M. Le Barze. Mes enfants, je remettrai le Ménéac en son état primordial. Tout sera réparé dans son style ; avant peu, notre Morbihan possédera de nouveau un Trianon!

Il sortit pour aller visiter les étages supérieurs. Marie-Thérèse fit quelques pas derrière son père, mais, voyant que Mauréac ne la suivait point, elle revint au salon, et, toute boudeuse, affecta de causer avec moi. Une interjection de René interrompit notre colloque :

— Ici,.. contre le mur, disait-il, semblant se parler à lui-même, un canapé, des fauteuils et des chaises en tapisserie de Beauvais. Je les vois,.. oui, très nettement. Les sujets empruntés aux *Fables* de La Fontaine : « le loup et l'agneau, le pigeon et le vautour. »

— Quelle imagination, monsieur! murmura Marie-Thérèse, le raillant, mais d'une voix si tendre!

Sans répondre à cette attaque, il courut à une petite porte pratiquée dans la boiserie, et, l'ouvrant :

— Je reconnais encore! continua-t-il avec un rire bizarre. C'est là, dans cette chambre, qu'ils se cachaient,.. les hommes!

Il referma violemment la porte, traversa de nouveau le salon, et s'arrêtant devant la cheminée, une large cheminée de marbre blanc :

— Et le voilà, ce foyer où, dans la nuit glacée de décembre, brûlaient des quartiers de chêne et pétillait la brousse!.. Oh! la sinistre flambée... Oh!

Il s'accouda sur la tablette, joignant les mains en un geste de désespoir.

Cependant, tout en paraissant vouloir éviter son fiancé, M^{lle} Le Barze l'observait d'un regard anxieux. Elle s'approcha de lui, et, très douce :

— Qu'avez-vous, monsieur de Mauréac?.. Vous souffrez?

— Je souffre... cruellement!

— Si près de votre médecin, monsieur,.. de votre ami!

— Une douleur toute morale...

— Si près de moi, René!.. Ah! puisque vous portez en vous un pesant chagrin,.. des regrets, quelque remords peut-être, confiez-vous à moi! Nous serons deux à souffrir, et votre fardeau vous deviendra moins lourd.

— Un remords? dit-il en relevant le front... Pas pour moi!

Elle le contempla, pensive :

— Allez! j'ai bien compris... Votre père?.. Oui, votre père!.. Ils avaient le cœur d'acier, les hommes de ces jours-là... Mais, René, l'enfant est-il donc responsable de l'iniquité de ses parens?

— Oui, répliqua-t-il avec force. Solidaire de leurs gloires, il l'est aussi de leurs forfaits!

— Quelle philosophie terrible!

— Un dogme religieux, Marie! Dieu nous l'a enseigné lui-même.

— L'ancienne loi...

— La loi éternelle!.. L'atavisme héréditaire, partant la responsabilité indéfinie!

Ils se turent pendant quelques instans.

— Bien longtemps j'ai douté, reprit M. de Mauréac; même à présent je doute encore. Mais enfin je vais savoir... Je veux,.. je dois savoir!.. Alors, oh! alors, je vous confierai mon secret, et vous, mademoiselle, vous déciderez de moi.

— Quelle exaltation! Vous me faites trembler!

— Tous les miens ont joué sans pitié de la vie humaine!.. Mes ancêtres, par charge héréditaire, tourmenteurs d'hommes!.. Et mon père!.. mon père, plus implacable qu'eux tous!.. J'ai peur de moi-même.

— Mon Dieu!.. Que comptez-vous donc faire?

— Entrer peut-être en religion; expier sur moi un crime fami-

lial encore inexpié; et anéantir à jamais ce nom de Mauréac, souillé de sang.

Il saisit les mains de la jeune fille, et, l'attirant à lui :

— Mais vous, Marie, quoi qu'il puisse advenir, recevez mon serment ! Au pied de la croix, ou bien à vos genoux, je jure de vous aimer, — toujours, toujours, toujours !

— Et moi, répondit Marie-Thérèse s'exaltant à l'unisson, je ne vous laisserai pas me fuir, même au pied de la croix !.. Que m'importent les histoires de votre famille ! Est-ce donc les titres de vos aïeux que j'épouse en vous ? Non, c'est vous, — vous seul, mon bien-aimé,.. c'est toi, mon cher mari !

Alors, dans un élan de passion éperdue, René de Mauréac enveloppa de ses bras la taille de l'adorée, et longuement, longuement, la serra contre son cœur. Frissonnante, la jeune fille se dégagait enfin, et, toute pâle, s'enfuit, se sauva hors de la chambre.

— Ah ! mon ami, s'écria René, le bonheur ne tue point,.. autrement je serais mort à ses pieds !

L'arrivée de M. Le Barze coupa court à ces effusions ; Marie-Thérèse rentra avec lui.

— Docteur, me dit-elle en souriant, c'est moi qui désormais veux être son médecin ;.. et je saurai la guérir, cette pauvre âme souffrante, la guérir à force d'amour.

— Ainsi, la paix est faite ! ajouta M. Le Barze, redevenu joyeux. En ce cas, mes enfans, allons maintenant au galgal !

XIV.

Le jour baissait déjà ; il fallait se hâter. Rapidement, on franchit la pelouse pour s'engager sous les ramures d'une longue avenue de sapins, et l'on s'arrêta sur la grève.

Devant nous se dressait un monticule de faible hauteur, élevé par la main des hommes, bâti de terre et de pierres rapportées, un de ces tumulus que l'archéologue celtisant appelle : *gal-gal*. Un épais revêtement de gazon, de mousse et de lierre l'habillait de sa verdure. Construit sur le bord même de la rivière, il allongeait sa masse jusque vers le flot, et depuis longtemps la grande vague de l'équinoxe en avait rongé la base.

Au-delà se déployaient les larges profondeurs d'un merveilleux paysage. Le Loch d'Auray, parvenu à son embouchure, mêle à cet endroit ses limons rapides aux eaux boueuses du Morbihan, et l'estuaire, « la petite mer, — Morbihan, » — étend à perte de vue sa nappe ondulée. De nombreux îlots, — on en compte plus de trois cents, — émergent des fanges tumultueuses de cette mer inté-

rière : l'île aux Moines, peuplée de ces granits qu'apporta de bien loin et qu'a su dresser, pour des siècles, l'industrie mystérieuse d'hommes demeurés encore mystérieux ; l'île d'Arz, balayée par les vents, et où s'abat tellement la mort, que toutes les femmes y portent ses couleurs et ont vêtu le deuil ; plus avant vers le large, l'étroit récif de Gavrinis, que remplit tout entier son tertre funéraire, sa montagne sépulcrale, — emblème de la Vie s'élançant des abîmes, fille de la Mort. En face de nous, sur la rive opposée du fleuve, se montraient dans les buées marines les toits de chaume de Locmariaquer, cette vieille nécropole où voulurent être ensevelis tant d'hommes de l'âge de pierre, comme pour faire bercer leur éternel sommeil par l'éternelle lamentation de l'océan. A l'horizon, enfin, apparaissaient, confuses, des dunes mamelonnées, la passe étranglée de Port-Navalo, et, là-bas, la verte immensité de l'Atlantique.

On nous attendait impatiemment autour du tumulus. Le révérend Powell, fort en colère, mais toujours plein de *cant*, tirait sa montre, et, de quart d'heure en quart d'heure, la mettait sous les yeux du capitaine : *Times is money*, grommelait-il ; de son côté, M. Henri Le Barze ripostait à l'adage de la sagesse yankee par quelques bons jurons des meilleurs crus d'Algérie. Quant aux terrassiers, ils avaient déposé leurs outils, et, couchés sur l'herbe, regardaient, en discutant, un des points de l'horizon. Au loin, en effet, dans le grand large de l'océan, on apercevait, flottant entre le ciel et l'eau, une traînée épaisse de fumée noire.

— Qu'est cela, mes amis ? demanda le capitaine, tandis que M. Le Barze excusait notre long retard.

— Cela, monsieur, répondit un ouvrier, c'est le *Saint-Yves*, le bateau à vapeur qui revient de Belle-Isle. Il va entrer dans la passe de Port-Navalo.

M. Henri Le Barze alluma un cigare, et, s'adressant à son père :

— Voici déjà le bateau qui nous ramène MM. les comédiens des Folies-Comiques !.. Flambé, mon projet de concert pour ce soir ! Je ne pourrais être rendu à Auray que beaucoup trop tard.

— Ils n'y seront pas eux-mêmes avant la nuit, fit observer un des hommes.

René de Mauréac tourna les yeux sur les brumeuses volutes de la fumée, et, s'écartant de Marie-Thérèse, se dirigea vers la grève.

— *Sursum corda !* s'écria M. Le Barze,.. commençons !

A cet appel, les ouvriers se levèrent, et, ramassant leurs outils, se groupèrent autour du galgal.

— A l'orient !.. attaquons le tumulus à l'orient, commanda le clergyman Powell. C'est la face dirigée vers l'aube naissante que

les Boschimans, ces survivans de l'humanité simiesque, enfouissent leurs morts... A l'orient; fouillez à l'orient!

— A l'occident! riposta M. Le Barze. L'occident est le point cardinal préféré par les Aryas. Étudiez leurs migrations progressives... L'occident, toujours l'occident!

Le conflit menaçait de s'envenimer entre ces savans hommes, très excités tous deux. Le capitaine Henri s'amusa fort de cette docte querelle, et pendant ce temps nos terrassiers, appuyés sur leurs pioches, écoutaient ahuris.

Là-bas, le *Saint-Yves* avait franchi le goulet du Morbihan, et maintenant, coupant l'estuaire, s'avancait vers nous, à toute vapeur. Immobile, René le regardait venir.

— Voyons! mon cher petit père, dit Marie-Thérèse câlinant le vieil archéologue, un peu d'abnégation! Laissons à notre hôte la gloire d'une découverte.

— Soit! répondit de mauvaise grâce M. Le Barze. Que notre ami commence,.. il ne trouvera rien!

Sur les indications du révérend Powell, les ouvriers attaquèrent le tumulus par l'orient. Leurs pics frappaient le monticule en cadence, les déblais étaient rejetés au loin; mais aucune trace de sépulture ne se montrait: pas un ossement.

Tout à coup, M. de Mauréac se rapprocha vivement. Il saisit une pioche, et, d'un tour de bras, l'enfonça dans le tertre.

— Bravo, René, fit M. Le Barze. Vous aussi, mordu par le démon de l'archéologie! Une noble passion!

M. de Mauréac ne répondit pas; mais, le corps incliné, il creusait,.. creusait, avec acharnement. Chacun de nous avait abandonné sa besogne, et, tous, nous l'entourions... Lui, il creusait, creusait toujours... Soudain, un bruit sec se fit entendre; quelque chose grinça sous le fer de l'outil. Le chercheur s'arrêta net; il se redressa, et, verdâtre, grelottant de tous ses membres, étendit les bras devant la fouille:

— N'approchez pas!.. Non,.. non! Il n'y a rien,.. rien ici!

Mais déjà l'Anglais s'était précipité à terre, et, de ses doigts, de ses ongles, il grattait, il déblayait:

— Hipp! hipp! hurra!! exclama M. Powell.

Alors quelque chose de terrible apparut à nos yeux. C'était un hideux squelette, débris humain effroyable à voir. La bouche s'ouvrait toute grande, remplie, bourrée de feuilles et d'herbes sèches; le tronc convulsé était tordu sur lui-même; et les bras, les jambes repliés s'arc-boutaient sur le sol comme s'ils eussent voulu briser l'étreinte de leur tombeau. Des lambeaux d'étoffe revêtaient encore ces lamentables restes; même sur le sommet du crâne adhéraient quelques touffes de cheveux blonds.

— Ah! mon Dieu! qu'est-ce que cela? balbutia M. Le Barze, terrifié.

— Cela, dis-je en prenant la parole, c'est la dépouille d'un être humain qui a vécu de nos jours. Son inhumation est presque récente; la nature du sol où elle repose l'a conservée à peu près intacte.

Je me penchai sur le squelette et l'étudiai durant quelques minutes :

— Une femme, messieurs, jeune encore... Oh! mais, remarquez donc! là, près du sternum, cette large déchirure!.. La femme a été assassinée!.. Et voyez, — la position du corps nous le prouve, — cette malheureuse a dû être enterrée vivante!

— Oui, vivante! répondit, pareille à un écho, la voix de René de Mauréac.

Un silence profond s'établit entre nous, et tous, courbés sur l'épouvantable chose, nous regardions.

En ce moment, une rumeur confuse, éclats de rire et chants joyeux, monta de la rivière. Le *Saint-Yves* était entré dans le Loch d'Auray, et, suivant la ligne des balises, longeait notre bord : il allait passer devant le tumulus. Le capitaine Henri, abandonnant la place, courut vers le rivage :

— Pouah! j'en ai assez de vos fouilles, dit-il... Ah! voici qui est moins funèbre!.. Nos comédiens!.. Ils sont en gaité!

Ils semblaient fort gais, en effet, MM. les artistes des Folies-Comiques. Le paysage du Morbihan leur rappelant sans doute toute la poésie d'une toile de fond ou d'un praticable, ils chantaient des nocturnes et des barcarolles. L'un d'eux avait entonné la ronde de *Zampa*, et les autres, reprenant en chœur, jetaient aux échos d'alentour ces platitudes trop connues :

Douce jouvencelle,
Viens sur ta nacelle
Traverser le flot...

A ce bruit, René de Mauréac, agenouillé près du squelette de la femme, se releva lentement; lentement il fit quelques pas vers la grève, et alors se mit à rire.

Le *Saint-Yves* s'avavançait rapidement. Maintenant on pouvait distinguer chaque passager sur le pont : des hommes en veston et chapeau mou, des femmes en costume de voyage. Plusieurs d'entre eux avaient des lorgnettes de théâtre et nous examinaient curieusement. Henri Le Barze, en habitué des coulisses du théâtre de Vannes, les reconnaissait tous et affectait de les nommer :

— Voici la dugazon, une bonne fille!.. l'ingénue, la vaporeuse M^{lle} Pervenche!.. le déjazet, un mauvais petit singe!.. Chapeau bas, messieurs,.. le père noble!..

Et très calme, très digne au milieu de ce cabotinage en liesse, se promenait, cinglé dans sa belle redingote noire, M. Guzman, régisseur-général et chevalier de l'ordre du Nicham. Le ténor entonna son deuxième couplet, bientôt répété en chœur :

A ta voix l'écho dira :
Patience et constance,
Car un jour ton tour viendra.

D'un brusque mouvement, René de Mauréac reprit sa marche : il ne s'arrêta que devant la ligne montante des flots.

Le *Saint-Yves* allait passer devant nous. A présent, la barcarolle achevée, on se taisait à bord... Soudain, la voix aiguë d'une des petites actrices vibra dans le silence :

— Eh! Mignon-Chérie, jolie Mignon! regarde donc là-bas! ton marquis!

— Oui, oui, crièrent dix autres voix, le marquis! Bonjour, monsieur de Mauréac!

Et le bateau passa.

Je m'approchai de René, et ne pus réprimer un geste de stupeur. Pâle d'une pâleur effrayante, le corps jeté en avant comme s'il eût voulu s'élancer, et la bouche béante, de ses yeux démesurément ouverts, il regardait le *Saint-Yves*, qui déjà s'enfonçait dans les brouillards montans du soir... A cet instant, Marie-Thérèse vint se placer devant lui, et, toute frémissante :

— Ainsi donc, monsieur le marquis de Mauréac, vous nous aviez menti?

Elle arracha de son doigt la bague armoriée, — son anneau de fiançailles, et d'une voix mordante, un sourire de mépris sur les lèvres :

— Reprenez votre parole, monsieur; vous pouvez aller rejoindre celle-là qui vous réclame!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(La dernière partie au prochain n°.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

V¹.

L'AFFAIRE DE L'AUTEL DE LA VICTOIRE.

Saint Augustin, qui était témoin des dernières convulsions du paganisme, dit quelque part « que l'ancien culte ne cherchait qu'à mourir avec éclat. » S'il est vrai qu'il ait eu cette suprême ambition, il faut reconnaître qu'elle n'a pas été trompée. D'ordinaire les religions périssent obscurément : quand la faveur publique les a délaissées, et qu'à la haine qu'elles excitaient a succédé l'indifférence, elles s'enfoncent tous les jours dans les étages inférieurs de la société, où elles conservent un plus grand nombre de partisans, et l'ombre tombe peu à peu sur elles. Le paganisme a eu au moins l'heureuse chance de provoquer, avant de disparaître, un débat solennel. Cette grande lutte, dont l'autel de la Victoire fut le prétexte, et qui mit aux prises deux des plus grands esprits de ce siècle, a été souvent racontée par des écrivains de talent. Je me permets pourtant d'y revenir, en me servant de quelques publications nouvelles, qui nous aideront, je crois, à la mieux comprendre (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1^{er} juillet 1886, du 1^{er} août 1887 et du 1^{er} janvier 1888.

(2) La plus importante de ces publications est l'édition nouvelle des œuvres de Symmaque, que M. Seeck a donnée dans les *Monumenta Germaniæ historica*, et l'excellente préface qui l'accompagne et qui fait mieux connaître les grands personnages du siècle où Symmaque a vécu.

I.

Vers la fin du iv^e siècle, la situation des païens semblait assez critique. Ils avaient traversé en cinquante ans des fortunes très différentes : tolérés par Constantin, proscrits par Constance, ils étaient redevenus, sous Julien, les maîtres de l'empire ; mais leur triomphe n'avait duré que deux ans. Après ce succès éphémère, dont ils n'avaient pas toujours bien usé, on pouvait craindre qu'il ne se produisît une réaction violente qui emportât l'ancienne religion, déjà fort compromise. Heureusement pour elle, le nouveau prince, Valentinien I^{er}, était un homme sage qui connaissait la situation de l'empire, et ne voulait pas ajouter des dissensions intérieures aux périls du dehors ; il revint à la politique de Constantin, et déclara, dès le début de son règne, « que chacun aurait la pleine liberté de pratiquer la religion qu'il avait choisie. » Pendant les douze années qu'il occupa le trône, il tint l'engagement qu'il avait pris, et ne poursuivit que les faiseurs de sacrifices secrets, les tireurs d'horoscopes, les diseurs de bonne aventure, qui, en donnant des espérances aux ambitieux, pouvaient nuire à la sûreté de l'état.

Du reste, la tolérance n'était guère moins défavorable au paganisme que ne l'eût été la persécution : il perdait tous les jours du terrain. Le monde allait de lui-même vers la nouvelle religion, qui répondait aux besoins secrets des âmes ; mais quoiqu'elle pût se passer, pour achever son triomphe, d'avoir recours aux moyens violents, on pouvait prévoir qu'elle ne résisterait pas longtemps à la tentation d'en user. Les évêques étaient impatients d'en finir. Ils employaient le crédit dont ils jouissaient auprès des princes pour les déterminer à tourner contre le vieux culte les armes dont il s'était lui-même servi. Si Valentinien leur résista jusqu'au bout, ils furent plus heureux auprès de Gratien, son fils. C'était pourtant l'élève chéri du bel esprit Ausone, qui l'avait nourri des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il semblait que cet aimable jeune homme, doux et modéré de nature, aurait dû conserver de cette éducation à demi païenne le respect des institutions du passé et quelque complaisance pour les divinités de la fable ; mais il subit de bonne heure la puissante influence de saint Ambroise, qui le poussa d'un autre côté. On vit bien, dès son avènement à l'empire, les sentimens dont il était animé, quand il refusa de recevoir les insignes du grand pontificat, que, selon l'usage, les envoyés du sénat venaient lui remettre. Tous ses prédécesseurs, quoique chrétiens, avaient consenti à rester les chefs de la religion nationale ; il ne le voulut pas, et, pour la première fois depuis Auguste, on vit un empereur qui

n'était pas grand pontife. Cependant, malgré ce début peu rassurant, les païens n'eurent pas trop à se plaindre de lui pendant quelques années, et sans doute ils commençaient à se remettre de leurs alarmes, lorsqu'à la fin de son règne, sans les persécuter ouvertement, il prit contre eux une série de mesures qui devaient avoir pour leur culte des suites funestes.

Comme ces mesures, fort habilement concertées, avaient toutes ce caractère de s'appliquer spécialement à Rome, pour comprendre le mécontentement qu'elles soulevèrent et les résistances qu'elles y ont trouvées, il convient de savoir ce que le paganisme était devenu dans la capitale de l'empire et quelle importance il y avait conservée.

Il ne s'agit pas, on le pense bien, de dresser la liste et de donner le nombre exact des adhérens qui lui étaient restés. Plût au ciel qu'on pût le faire ! l'histoire en tirerait un grand profit ; mais c'est une entreprise où jusqu'ici tous les savans ont échoué. La statistique des croyances est la plus difficile de toutes, surtout quand il s'agit d'une époque où beaucoup ont intérêt à cacher leurs sentimens et d'autres flottent entre les opinions contraires. Aussi les historiens de l'église ou de l'empire, Gibbon, Beugnot et leurs successeurs, quand ils prétendent évaluer en chiffres précis la force des partis religieux, ne font jamais que des calculs de fantaisie (1). Il faut donc nous contenter de dire qu'à ce moment, quoique la religion chrétienne se fût solidement établie à Rome, les païens y devaient être encore fort nombreux, et que, probablement, il y en avait plus que dans les autres grandes villes de l'empire. C'est ce qui s'explique sans peine : dans un pays où l'on vivait au milieu des souvenirs anciens, il était naturel qu'on demeurât fidèle aux anciennes traditions. L'antiquité était encore vivante à Rome au iv^e siècle ; les vieux monumens restaient debout, et les inscriptions nous montrent les magistrats fort occupés à les entretenir et à les réparer. Ces monumens étaient surtout des édifices sacrés : on y comptait alors presque autant de temples qu'il y a d'églises aujourd'hui ; et comme, en général, ils avaient été bâtis en l'honneur de quelque victoire, ils semblaient prouver d'une manière visible et triomphante que l'empire devait sa puissance et sa grandeur à la

(1) Un des derniers historiens qui se sont occupés de cette époque, M. Schultze, au début de son livre intitulé : *Geschichte des Untergangs des griechisch-römischen Heidenthums*, revient sur cette question et reprend la tentative de Gibbon. Il essaie de donner le chiffre des chrétiens dans l'empire à l'avènement de Constantin, et le calcule d'après le nombre des évêques présens aux conciles des diverses provinces ; mais en supposant même qu'il n'y en avait pas d'absens, de quel droit peut-on conclure du nombre des évêques à celui des fidèles ?

protection des dieux. Ce qu'ailleurs on essayait d'établir à force d'arguments, ce qui conservait partout tant de fidèles au paganisme, paraissait là une vérité incontestable, et l'on n'avait qu'à ouvrir les yeux pour en être convaincu.

Une autre raison, encore plus importante, qui attachait Rome au passé, c'est qu'elle avait lieu de n'être pas satisfaite du présent. Depuis près d'un siècle, elle n'était plus la résidence habituelle des empereurs. Déjà Dioclétien et ses associés l'avaient quittée pour Nicomédie, pour Milan, pour Trèves. Mais celui qui consumma la séparation et la rendit définitive en bâtissant, sur les bords du Bosphore, une capitale nouvelle, fut le même prince qui fit profession le premier d'être chrétien, de façon que les Romains pouvaient être tentés d'établir une sorte d'association entre ces deux actes et de les confondre dans la même réprobation. Ils avaient beaucoup à perdre à l'absence des princes; non-seulement elle humiliait leur orgueil, mais elle menaçait leurs intérêts les plus chers. Ils savaient bien que les privilèges dont on les avait comblés, les faveurs dont on était si prodigue pour eux, et qui épuisaient le trésor public, tenaient uniquement à la présence de la cour. On voulait que la populace fût satisfaite, qu'elle vint saluer tous les matins le prince devant son palais, qu'elle l'accueillît de ses acclamations, quand il se rendait au cirque ou à l'amphithéâtre; voilà pourquoi on se donnait la peine de l'amuser et de la nourrir: on lui fournissait, à des prix très modérés, et quelquefois pour rien, du blé, de l'huile et de la viande de porc. Cent soixante-quinze jours, c'est-à-dire la moitié de l'année, étaient consacrés à des jeux publics, qu'on cherchait à rendre aussi magnifiques et aussi variés que possible. Mais ces libéralités insensées ne pouvaient pas durer toujours. Du moment que le prince cessait de résider au Palatin, il n'avait plus les mêmes raisons de ménager le peuple de Rome et de payer si cher ses bonnes grâces. Il était à craindre qu'il ne finit par écouter les plaintes des provinces, qui se lassaient d'entretenir l'oisiveté de l'ancienne capitale (1). Les Romains devaient donc s'attendre qu'un jour ou l'autre ils ne seraient plus nourris par l'état, et que, par conséquent, il leur faudrait travailler pour vivre, ce qui leur était devenu tout à fait insupportable. De là une inquiétude de l'avenir, une mauvaise humeur contre le régime nouveau, un regret du

(1) Nous avons une lettre où Symmaque se plaint de l'Espagne et de l'Afrique, qui refusent d'envoyer à Rome le blé et l'huile qu'elles lui donnaient autrefois: « Vous pouvez seuls, dit-il aux empereurs, venir aux secours de la Ville éternelle privée de ses ressources et qui n'a plus le moyen de vivre. Si les provinces cessent de lui payer les subsides qu'elles lui doivent, elle prévoit avec raison que, ses revenus étant supprimés, elle va manquer du nécessaire. »

passé, qui font aisément comprendre qu'il y eût à Rome plus de partisans de l'ancien culte qu'ailleurs.

Les empereurs ne l'ignoraient pas, et, à ce qu'il semble, ils le supportaient. Soit par un reste de considération pour l'ancienne maîtresse du monde, soit qu'ils aient craint d'y exciter quelque désordre en se montrant trop sévères, ils ne crurent pas devoir lui appliquer dans toute leur rigueur les lois qu'ils faisaient contre le paganisme. Libanius affirme que les sacrifices y étaient tolérés, pendant qu'on les interdisait dans tout l'empire, et un récit fort curieux d'Ammien Marcellin prouve que Libanius ne nous a pas trompés. Ammien raconte que, pendant l'hiver de l'année 359, le temps fut affreux, et que les vaisseaux d'Afrique ne purent pas apporter le blé dont Rome avait besoin pour vivre. Le peuple, selon l'usage, accusa les magistrats de négligence, et le préfet de la ville eut grand'peine à lui échapper. Heureusement qu'en ces graves circonstances, les dieux vinrent au secours de leur cité chérie. Un jour que le préfet réfugié à Ostie immolait une victime, dans le temple des Castors, le vent tomba tout à coup, la mer redevint calme, et l'on vit de tous les côtés des navires chargés de blé se diriger vers le port. Il y avait alors plusieurs années que Constance avait défendu, sous les peines les plus sévères, de sacrifier aux dieux, ce qui n'empêchait pas, comme on vient de le voir, qu'un magistrat romain, le premier de tous en dignité, dans une circonstance officielle, osât violer ouvertement la loi, sans craindre d'être puni ou réprimandé.

Ainsi les païens jouissaient à Rome d'une plus grande liberté qu'ailleurs; ils avaient de plus un avantage précieux, dont ils étaient privés dans les autres villes, et qui leur rendit la résistance plus facile. Ce qui nuisit surtout au paganisme, ce qui le livra sans défense aux coups de ses ennemis, c'est qu'il n'était pas organisé pour la lutte. En sa qualité de religion officielle, il s'était habitué à compter sur l'état pour le protéger : tout lui manqua le jour où il fut abandonné par le souverain. Ses prêtres, en ce malheur, lui furent de peu d'utilité. Dans la religion romaine, le sacerdoce était une sorte de magistrature civile; on était pontife ou flamme en même temps que *duumvir*, et l'on remplissait de la même façon ces fonctions différentes. On n'apportait donc pas, dans l'exercice du ministère sacré, cet esprit de corps et cette passion religieuse qui sont un puissant secours pour un culte menacé. Aussi, quand il plut aux empereurs d'interdire les sacrifices et de fermer les temples, ils ne rencontrèrent en face d'eux aucune opposition sérieuse. Il y eut bien, dans certains pays où l'ancienne religion avait conservé son empire, quelques efforts pour défendre un sanctuaire plus respecté, une divinité plus populaire : en Égypte,

le sang coula autour du temple de Sérapis ; il y eut des chrétiens massacrés, dans quelques villes d'Afrique, devant les statues d'Hercule ; mais ces tentatives furent vite réprimées. Les populations païennes, ne se sentant pas soutenues et dirigées, après quelques jours de violence, se hâtèrent de se soumettre. A Rome, les circonstances étaient plus favorables pour elles ; elles avaient au moins un centre autour duquel elles pouvaient se ranger, c'était le sénat. Depuis Dioclétien et ses réformes politiques, le sénat avait perdu une partie de l'importance dont il jouissait à la fin du III^e siècle (1) ; cependant les princes le ménageaient beaucoup ; ils continuaient à choisir parmi ses membres les plus hauts fonctionnaires de l'empire, et son nom conservait tout son prestige : c'était toujours, comme dit Symmaque, ce qu'il y avait de mieux dans le genre humain, *pars melior generis humani*.

Or le sénat était resté en grande partie païen. Ces grands corps aristocratiques sont toujours conservateurs ; celui-là surtout, qui tirait toute son illustration du passé, devait être contraire aux nouveautés. On y professait ouvertement la maxime « qu'en toute chose les anciens ont toujours raison, et que, toutes les fois qu'on change, c'est pour faire plus mal. » Avec une telle disposition d'esprit, on comprend que le sénat n'ait pas été favorable aux innovations de Constantin et qu'il soit resté longtemps fidèle à la religion, comme aux usages, des aïeux. Cependant, vers le milieu du IV^e siècle, on remarque que plusieurs grandes familles commencent à être ébranlées dans leur foi. C'est par les femmes que la haute société de Rome, jusque-là si obstinément païenne, a été entraînée au christianisme. Les femmes, celles surtout de cette aristocratie intelligente et lettrée, se sentaient attirées vers la nouvelle religion par l'intérêt qu'elles prenaient aux grandes questions qu'agitait alors l'église. Personne ne leur contestait le droit de les discuter. Les plus grands docteurs de ce temps, saint Jérôme et saint Augustin, ne se montrent jamais surpris d'être consultés par elles sur les problèmes les plus obscurs de la théologie, et ils mettent une complaisance infatigable à leur répondre. On peut dire hardiment que de nos jours, où c'est un lieu-commun de proclamer leur droit à tout connaître et à se mêler de tout, elles n'occupent pas dans nos polémiques politiques et religieuses la place qu'elles avaient prise au IV^e siècle. Elles trouvaient donc, dans le christianisme, une satisfaction pour leur esprit comme pour leur âme, et il n'est pas surprenant qu'elles s'y soient jetées avec tant d'ardeur. Une fois con-

(1) On peut étudier à ce sujet l'ouvrage intéressant que M. Lécrivain vient de publier sur le *Sénat romain depuis Dioclétien, à Rome et à Constantinople*.

quises, elles entraînent leurs maris et leurs proches. Après ces grandes Romaines, les Léa, les Mélanie, les Paule, qui étaient de la race énergique des Cornélie et des Porcia, vinrent les Anicius, les Toxotius, les Pammachius, et peu à peu toute la noblesse suivit.

Mais ce mouvement commençait à peine à l'époque qui nous occupe. Non-seulement alors les païens étaient encore fort nombreux dans l'aristocratie romaine, mais il semble qu'ils étaient devenus plus dévoués à leurs dieux, plus attachés à leurs croyances, depuis qu'ils les sentaient menacés. Les inscriptions attestent qu'il y eut à ce moment une recrudescence de dévotion parmi ces grands seigneurs ; sur les monumens qu'ils nous ont laissés, leur piété s'étale avec complaisance et prend même quelquefois des airs provocans. En face des empereurs chrétiens, et comme pour les braver, ils se parent de tous les sacerdoces dont ils ont été revêtus ; ils tiennent à nous faire savoir qu'ils sont hiérophantes d'Hécate, prêtres d'Hercule, de Liber, d'Isis, d'Attis, de Mithra ; ils paraissent heureux de nous rappeler les mystères auxquels ils sont initiés et les sacrifices solennels qu'ils ont accomplis. En 1618, quand Paul V voulut bâtir la façade de Saint-Pierre, on trouva, dans une fosse profonde, un amas de débris provenant d'autels brisés et martelés. Ces autels étaient destinés à conserver le souvenir de tauroboles qu'on avait célébrés en cet endroit sous Valentinien I^{er} et Gratien. Nous pouvons lire encore les noms et les titres des gens qui se sont soumis à ce baptême de sang pour effacer leurs fautes : ils appartiennent aux plus illustres familles ; ce sont des consuls, des gouverneurs de province, des préfets de Rome. Ils paraissent animés d'une piété ardente, et se servent de termes mystiques qui ne sont pas ordinaires aux anciens cultes. L'un d'eux implore les dieux gardiens de son âme et de son esprit, *dis animæ mentisque custodibus* ; l'autre nous dit qu'il vient de naître à une vie nouvelle qui ne doit pas finir, *in æternum renatus*. — Quand on songe que ces sacrifices s'accomplissaient sur la colline du Vatican, au-dessus de la catacombe de Saint-Pierre, en face de la basilique que Constantin venait d'élever en l'honneur du prince des apôtres, on ne peut pas méconnaître que c'était une sorte de défi audacieux que l'ancienne religion adressait à celle qui voulait prendre sa place.

II.

Les païens de Rome avaient donc un centre : ils se ralliaient autour du sénat. Ils avaient de plus des chefs : c'étaient les plus importans parmi les sénateurs, ceux qui, dans la noble assemblée, tenaient les premières places. J'en compte trois à ce moment, qui

avaient ceci de commun qu'ils étaient fort attachés à la vieille religion, qu'ils remplissaient les plus hautes charges de l'état, et que, comme tous les païens zélés, ils affichaient une vive admiration pour l'ancienne littérature. Ils ne se contentaient pas de l'aimer, ils la cultivaient; ce n'étaient pas seulement des lettrés délicats, mais des écrivains célèbres. Si l'on excepte la poésie, qui convenait moins à des grands seigneurs et à des politiques, ils se partageaient à tous les trois le domaine des lettres. L'un était plutôt un philosophe, l'autre un historien, le troisième un orateur. Il me semble que leur caractère particulier et le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de leur temps répond au genre spécial d'études qu'ils avaient choisi.

Le philosophe s'appelait Prætextat (Vettius Agorius Prætextatus). Il était un peu plus âgé que les deux autres, et devait être né vers le milieu du règne de Constantin. L'empereur Julien, qui connaissait son zèle pour le paganisme, en fit un proconsul d'Achaïe. Sous Valentinien, qui, comme on l'a vu, laissait chacun libre dans ses croyances, il garda sa charge, et même il profita de l'influence qu'elle lui donnait pour sauver les mystères d'Éleusis, qui semblaient en péril. On pouvait en effet leur appliquer une loi de Valentinien contre les sacrifices nocturnes; mais Prætextat ayant déclaré au prince que, si on les supprimait, il ne valait plus la peine de vivre, on fit pour eux une exception. Devenu ensuite préfet de Rome, ses fonctions le rendirent l'arbitre d'une lutte violente qui s'éleva entre les chrétiens. A la mort du pape Libère, deux prêtres, Ursinus et Damase, se disputèrent sa succession. La querelle en vint au point qu'on se battit dans les églises, et qu'au dire d'Ammien on releva un jour sept cents cadavres sur le pavé d'une basilique. Prætextat mit fin au conflit par l'exil d'Ursinus. Je me figure qu'il devait sourire quand il recommandait aux chrétiens de se traiter avec moins d'inhumanité et de s'aimer un peu plus les uns les autres : il était plaisant pour un païen d'être chargé de leur prêcher les vertus chrétiennes. On sait du reste qu'il ne se faisait pas faute de les railler à l'occasion, et que notamment il se moquait volontiers du luxe qu'étaient les chefs de l'église et des beaux revenus qu'ils trouvaient dans la piété des fidèles. Saint Jérôme rapporte qu'il disait un jour au pape Damase : « Nommez-moi évêque de Rome, et je me fais tout de suite chrétien. » Dans son parti, Prætextat est au premier rang; c'est ce qu'atteste la place qu'il occupe dans les *Saturnales* de Macrobie. On sait que l'auteur de cet ouvrage, païen fort zélé, a tenu à y réunir les païens les plus importants de Rome. Il nous les montre à table, un jour de fête, faisant surtout grande chère d'érudition, et discutant

très doctement les questions qui les intéressent. C'est chez Prætextat qu'ils se rassemblent; il préside l'entretien et le dirige. Personne ne sait mieux que lui la raison des usages religieux; on écoute avec respect les explications qu'il en donne: c'est le grand théologien du paganisme, *princeps religiosorum, sacrorum omnium præsul*. Ses connaissances ne se bornent pas à la religion nationale, il connaît aussi et pratique les autres: ce pontife de Vesta est en même temps prêtre des dieux de l'Égypte et de l'Asie. Il appartient évidemment à ces croyans de la dernière heure qui, pour résister au christianisme, ont fait un appel désespéré à tous les cultes du monde. Ils craignent que le polythéisme gréco-romain ne soit pas de force à soutenir la lutte tout seul; mais ils comptent bien qu'il sera vainqueur s'il parvient à grouper comme en un faisceau toutes les autres religions autour de lui. La dévotion de Prætextat n'était pas seulement fort étendue, elle était tout à fait sincère. Il ne lui suffisait pas, comme à beaucoup d'autres, d'en faire étalage dans la vie publique: chez lui, parmi les siens, il professait les mêmes sentimens qu'au sénat. C'est ce qu'on voit clairement dans les lettres que lui écrit Symmaque. Nous avons conservé l'épithaphe en vers que sa femme, Fabia Paulina, a fait graver sur sa tombe. Elle a la forme d'un grave dialogue, dans lequel la femme et le mari s'entretiennent pour la dernière fois. La conversation, comme il convient, débute par des complimens. Prætextat dit de Pauline « qu'elle est amie de la vérité et de l'honneur, fidèle aux dieux et dévouée à leurs temples, qu'elle préfère son mari à elle-même et Rome à son mari; » de son côté, Pauline déclare, en lui répondant, « que l'éclat de sa famille ne lui a pas valu de plus grand avantage que de la rendre digne d'un mari comme Prætextat. » Puis elle le remercie de lui avoir donné le goût et l'intelligence des choses sacrées: « C'est toi, ô mon époux, qui, en prenant soin de m'instruire, m'as arrachée pure et sainte des bras de la mort, qui m'as conduite dans les temples et m'as faite la servante des dieux. C'est sous tes yeux que j'ai été initiée à tous les mystères. » N'est-il pas curieux de voir à quel point le christianisme s'est imposé à ceux mêmes qui le combattaient? Les païens s'étaient moqués longtemps de la peine que prenaient les chrétiens pour répandre la connaissance de leur religion parmi les petites gens et les femmes: les voilà qui se préoccupent de faire comme ceux dont ils plaisantaient. Le bienfait dont Pauline remercie le plus son mari, c'est de l'avoir élevée jusqu'à lui en l'associant à ses croyances:

Sociam benigne conjugem nectens sacris.

Elle termine comme ferait une chrétienne, en exprimant l'espoir de le retrouver dans une autre vie : « J'aurais été bien heureuse, si les dieux m'avaient fait la faveur de ne pas te survivre. Je le suis pourtant, puisque j'ai été tienne tant que j'ai vécu, et que je le serai bientôt après ma mort. » Quand Prætextat mourut, en 384, il était arrivé au comble de la popularité. La gravité de sa vie, la sincérité de ses convictions, la parfaite unité de sa conduite, en faisaient une des plus grandes figures du siècle. Tout le monde le respectait, et, à quelque distance, il produisait l'effet d'un Caton ou d'un Cincinnatus. Aussi reçut-il du sénat, du peuple, des grands collèges de prêtres dont il faisait partie, et même des princes qui ne partageaient pas ses croyances, des honneurs qu'on n'accordait guère qu'à des souverains.

Cependant, malgré toute sa science et sa piété, la considération dont il jouissait, les grandes fonctions qu'il avait remplies, Prætextat ne fut guère qu'une décoration pour les païens de Rome. Son ami, Nicomachus Flavianus, que nous appelons Flavien, était le véritable chef du parti. Comme Prætextat, il restait attaché de tout son cœur à l'ancien culte ; mais sa dévotion n'avait pas tout à fait le même caractère. D'abord, elle ne s'étendait pas à tous les dieux de l'univers, et le seul titre qu'on lui donne, sur les monumens élevés en son honneur, est celui de membre du collège des pontifes. Elle ne paraît pas non plus avoir été aussi ardente que celle de Prætextat. A vrai dire, il était plutôt superstitieux que dévot : on raconte qu'il consultait beaucoup les devins de toute sorte, et qu'il avait une grande confiance dans les réponses des oracles. Mais il en prenait fort à son aise lorsqu'il s'agissait d'accomplir les devoirs ordinaires de sa religion. Les pontifes devaient servir les dieux par quartier. Flavien, quand son tour était venu, et qu'il était absent de Rome, se faisait attendre, et quelquefois même il restait dans ses terres, malgré les représentations de ses collègues. Il lui est arrivé, dans des jours de fête où l'abstinence était de rigueur, de faire jeûner quelqu'un à sa place. Si les lettres de Symmaque étaient plus libres, plus intimes, si elles ne se bornaient pas d'ordinaire à un échange de banalités et de complimens, nous connaîtrions à fond Flavien, qui est l'un de ses correspondans les plus familiers. Tout ce qu'on y voit, c'est que, par momens, il paraît saisi d'une sorte de découragement, dont son ami cherche à le guérir ; comme les grands ambitieux déçus, il parle des plaisirs de la retraite, des charmes de la campagne ; il refuse de retourner à Rome, quand on l'en prie : il annonce qu'il est décidé à se retirer des affaires publiques. C'était donc au fond un mécontent ; il est à croire qu'il avait conçu de grandes espérances, et qu'elles ne s'étaient pas tout à fait réalisées. Peut-être

a-t-il eu le tort de se souvenir trop de l'époque où Rome était le centre et la tête de l'empire, presque l'empire entier, et où cette aristocratie, à laquelle il appartenait, gouvernait réellement le monde. Quand il s'était mis devant les yeux ce passé glorieux, les dignités dont les princes l'honoraient devaient lui sembler médiocres. Tout ce qu'un grand seigneur pouvait être, Flavien l'avait été ; Théodose, dont il avait écrit l'histoire, lui témoignait une très vive affection, qui résista aux dissentimens religieux et survécut à quelques disgrâces passagères. Quelque irrité que fût le maître, il semble que Flavien n'avait qu'à se montrer pour reconquérir ses bonnes grâces. Il fut même quelque temps questeur du palais, poste de confiance qui le rapprochait du prince et en faisait le confident et l'interprète de ses plus secrètes pensées. Rien pourtant ne lui suffit. En 392, il semblait plus puissant et mieux en cour que jamais : il était préfet du prétoire d'Illyrie, désigné consul pour l'année suivante, quand, on ne sait pourquoi, il se jeta dans le parti de l'usurpateur Eugène, qui ne pouvait pas lui donner plus que Théodose. Je n'ai pas à raconter ce qu'il fit pendant les quelques mois que dura ce règne éphémère (1). Nous savons qu'il fut quelque temps le maître de Rome, et qu'il profita de son pouvoir pour rétablir, autant qu'il le pouvait, la religion nationale, lui ramener des fidèles et rendre tout leur éclat aux vieilles cérémonies. Il quitta ensuite Rome pour Milan, où il effraya les chrétiens par ses menaces, puis il alla disputer à Théodose le passage des Alpes. Vaincu, il ne voulut pas survivre à sa défaite, et l'on nous dit qu'il se tua ou se fit tuer. Celui-là, comme on voit, n'était pas seulement un théologien, mais un homme d'action. Avec lui, les païens perdirent le dernier chef politique qui leur restait.

Étendons-nous un peu plus sur le troisième personnage, qui sera l'un des acteurs principaux de la lutte que nous allons raconter. Symmaque, ou, pour lui donner tous ses noms, Q. Aurelius Symmachus, était, comme les deux autres, de bonne maison et fort riche. Il se fit, dès sa jeunesse, une grande réputation d'éloquence. Le sénat, qui était fier de lui, et qui comptait sur son talent pour se rendre le prince favorable, l'envoya plusieurs fois lui porter ses vœux ou ses doléances. C'était le temps où Valentinien I^{er} guerroyait

(1) Nous connaissons mieux aujourd'hui toute cette dernière partie de la vie de Flavien, grâce à la découverte que M. Léopold Delisle a faite, il y a quelques années, d'un petit poème latin placé, dans un manuscrit du vi^e siècle, à la suite des œuvres de Prudence. C'est un pamphlet de l'époque, écrit par un chrétien fort zélé, mais qui connaissait mal la versification latine. Il nous donne des détails très curieux sur la réaction païenne dans Rome et les menées de Flavien pendant qu'il était à la tête du parti d'Eugène.

au-delà du Rhin contre les Allemands. Symmaque lui plut, et il le garda quelque temps à sa cour. Ce vaillant soldat aimait les lettres; — qui ne les aimait pas alors ? — Il goûtait beaucoup la compagnie d'Ausone, qu'il avait nommé précepteur de son fils, et il s'en faisait suivre dans ses expéditions. L'hiver venu et la campagne finie, on rentrait sur le territoire romain, et l'on allait se reposer dans les palais de Mayence ou de Trèves. L'empereur y donnait des fêtes brillantes, pendant lesquelles on entendait Ausone chanter en vers les exploits du prince, tandis que le jeune Symmaque les célébrait en prose. Il avait la réputation d'exceller dans les discours de ce genre; personne ne tournait mieux que lui les compliments, et les flatteries avaient dans sa bouche une grâce particulière. Napoléon disait de la vieille aristocratie française dont il aimait à remplir ses antichambres : « Il n'y a que ces gens-là qui sachent servir. » De même ces soldats parvenus, qu'un coup de fortune avait mis à la place d'Auguste et de Marc-Aurèle, approchaient d'eux volontiers les descendans des grandes familles romaines, dont les manières étaient si distinguées et qui savaient flatter avec tant de finesse et d'aisance. Le cardinal Maï a retrouvé, sur un palimpseste, quelques fragmens des panégyriques de Symmaque et les a publiés : ce ne sont pas des chefs-d'œuvre. Dans l'un d'eux, l'orateur compare Valentinien et son frère Valens, l'empereur d'Orient, au soleil et à la lune, qui se partagent le gouvernement du ciel, comme les deux frères se sont divisé celui de la terre. Il fait remarquer pourtant que la comparaison n'est pas tout à fait juste, et que Valentinien s'est bien mieux conduit que le soleil. Le soleil a gardé toute la lumière pour lui et n'en a laissé qu'un faible reflet à la lune, tandis que Valentinien a fait un partage égal avec son frère : si le soleil s'était comporté avec la même générosité, il ferait jour pendant vingt-quatre heures. L'hyperbole est forte; mais Juvénal nous avertit que, lorsqu'on adresse des compliments au maître, il n'est pas besoin de se mettre en peine de les rendre vraisemblables, et que les plus excessifs sont toujours les mieux reçus. Ces exagérations ridicules étaient d'usage dans les panégyriques; elles ne prouvent rien contre Symmaque : c'était en réalité un très honnête homme, dont la correspondance, que nous avons heureusement conservée, est pleine des sentimens les plus honorables. Les flatteries dont il accablait les princes dans ses discours publics ne l'empêchaient pas de leur dire la vérité quand il le croyait nécessaire, et quelquefois de leur tenir tête. Le seul fait d'avoir défendu contre eux ses croyances religieuses nous prouve qu'il était plus ferme, plus courageux, plus indépendant que ses panégyriques ne le laissent soupçonner.

Symmaque, comme Flaviens et Prætextat, était un païen convaincu;

mais ce qui l'attachait surtout au culte des aïeux, c'est qu'en toute chose il aimait le passé. Les anciens usages lui étaient tous également chers, et il n'y voulait rien changer. Quand il fut préfet de Rome, il refusa de monter dans la voiture somptueuse dont on se servait ordinairement, parce qu'elle n'était pas conforme à l'antique simplicité, et il écrivait tout exprès à l'empereur pour se plaindre qu'on se fût éloigné sur ce point des vieilles traditions. A la mort de Prætextat, son meilleur ami, les Vestales ayant voulu lui élever une statue, quoiqu'il dût être fort satisfait de l'honneur qu'on faisait à un grand personnage qu'il aimait tendrement, il s'y opposa de toutes ses forces, sous prétexte que c'était une nouveauté, et qu'il ne voyait pas dans les registres qu'on l'eût jamais fait pour personne. Du reste, les Vestales lui ont causé beaucoup de tracas ; il les avait sous sa garde, en sa qualité de pontife, et devait les surveiller. Il apprit un jour qu'il y en avait une, dans la ville d'Albe, qui avait manqué à ses vœux. La chose était certaine, le complice avouait. Aussitôt Symmaque, au nom du collège des pontifes, s'adresse au préfet de Rome pour qu'on lui remette la coupable. Le préfet, qui se trouvait être sans doute un chrétien ou un païen indifférent, hésitait ; Symmaque, impatient de punir le crime, se fâcha de tous ces délais, et déclara qu'il allait écrire au préfet du prétoire. Nous ne savons pas comment finit l'affaire et si le préfet du prétoire mit plus d'empressement à livrer la malheureuse que le préfet de Rome, mais nous pouvons être sûrs que le bon, le doux Symmaque, s'il l'avait tenue en son pouvoir, n'aurait pas manqué de la traiter comme faisaient les aïeux et de l'enterrer tout vive :

Tantum religio potuit suadere malorum!

Symmaque était donc plein de zèle pour la religion que ses ancêtres avaient pratiquée. Il accomplissait avec une régularité parfaite toutes les cérémonies du culte, et croyait sincèrement que le salut de Rome dépendait des sacrifices qu'on offrait aux dieux. Quand il voyait les armées romaines vaincues, les Germains pénétrer en Gaule, les Goths envahir l'Orient, il était convaincu que c'était parce qu'on avait oublié d'immoler quelques bœufs à Jupiter. « Dieux de la patrie, s'écriait-il en gémissant, pardonnez-nous nos négligences coupables ! »

Il faut pourtant remarquer que sa dévotion, quoique très vive, ne l'empêchait pas d'être tolérant. Il avait des amis dans les deux camps, et le ton dont il leur parle laisse rarement deviner à quel culte ils appartiennent. Les deux religions étaient en ce moment si

mêlées entre elles et se côtoyaient de si près qu'elles étaient bien forcées de se supporter l'une l'autre. Dans le sénat de Rome, dans les curies de petite ville, dans les collèges d'artisans, où les chrétiens et les païens se trouvaient sans cesse en présence, ils s'habituèrent peu à peu à vivre ensemble. Les fonctionnaires publics étant pris indistinctement dans les deux cultes, rien n'aurait marché s'ils n'avaient pas cherché à s'entendre. Il est probable qu'ils y réussissaient, car nous ne voyons pas, quand nous lisons l'histoire de ce temps, que l'expédition des affaires ait été sérieusement entravée par des haines religieuses et qu'il se soit élevé des conflits dont l'administration publique ait beaucoup souffert. Mais l'apaisement n'était qu'à la surface. Au-dessous de cette apparence tranquille, les passions n'étaient pas moins ardentes, et l'on va voir qu'il suffit de quelques édits de Gratien pour allumer la guerre entre les deux partis.

III.

On savait, depuis l'avènement de Gratien, qu'il était mal disposé pour la vieille religion romaine ; mais, s'il ne l'aimait pas, il ne l'avait jamais ouvertement attaquée. Le culte continuait à être célébré à Rome comme autrefois. Dans les lettres de Symmaque qu'on peut rapporter à cette époque, il est à chaque instant question de cérémonies publiques et de sacrifices solennels ; tous les prêtres sont à leur poste, les pontifes se réunissent aux jours désignés, les haruspices observent les prodiges, les Vestales entretiennent le feu sacré. Avec un peu de bonne volonté, on pouvait croire qu'il n'y avait rien de changé et que le monde était resté fidèle aux anciennes croyances, quand tout à coup, en 382, l'empereur, sans doute à l'instigation des évêques, entre en lutte avec elles. Il se garde bien d'imiter l'empressement maladroit de Constance, qui avait essayé de tout détruire à la fois : il laisse les temples ouverts, il ne défend pas les cérémonies et les sacrifices, seulement il décide que l'état n'en fera plus les frais. Désormais, tout l'argent qu'on dépensait pour les fêtes sera partagé entre le trésor public et la caisse du préfet du prétoire ; les appointemens qu'on payait aux Vestales et aux prêtres seront affectés à l'entretien de la poste impériale ; enfin, toutes les terres que possèdent les temples ou les collèges sacerdotaux deviennent la propriété du fisc.

Le coup était rude : le paganisme n'avait pas de plus grand attrait que la beauté de ses fêtes et l'éclat de ses cérémonies. Il comptait sur elles pour garder ses anciens partisans et en conquérir de nouveaux. Mais cette pompe coûtait cher, et l'état seul semblait assez

riche pour la payer. On pouvait bien espérer que, s'il refusait de le faire, les particuliers essaieraient quelque temps de le remplacer : nous avons une inscription de cette époque dans laquelle un dévot, qui construit à ses frais un temple de Mithra, nous dit qu'il ne regrette pas la dépense. « Ne s'enrichit-on pas, ajoute-t-il, quand on partage sa petite fortune avec les dieux ? » Par malheur, ces beaux sentimens ne sont pas de durée; l'expérience montre que les particuliers se lassent vite de partager avec les dieux leur fortune grande ou petite, et qu'ils aiment mieux la garder pour eux. D'ailleurs, quand même le paganisme aurait trouvé dans le dévoûment de quelques fidèles le moyen de subvenir aux frais d'un culte somptueux, sa situation n'en était pas moins changée par les édits de Gratien. Jusque-là, il paraissait être la religion officielle, nationale; il représentait l'état et se confondait avec la patrie; celui qui refusait d'en observer les pratiques n'était pas seulement un impie, mais un mauvais citoyen, qui se mettait en dehors de la loi de son pays. Le salaire fourni par le trésor public était le signe visible de cette union de l'état et de la religion; du moment que les frais du culte cessaient d'être payés, l'accord semblait rompu, et la religion, répudiée par l'état, perdait son privilège le plus précieux et sa principale raison d'exister.

En même temps qu'il supprimait les appointemens des prêtres et confisquait les biens des temples, Gratien prit une autre mesure qui, bien que moins importante, produisit beaucoup d'effet : il fit ôter la statue de la Victoire de la salle où le sénat se réunissait. Cette statue avait une histoire : c'était une œuvre de l'art grec que les Romains avaient trouvée à Tarente quand ils prirent la ville. Auguste, après Actium, l'avait fait placer au-dessus d'un autel, dans la curie, et il était d'usage que chaque sénateur, en se rendant à sa place, s'approchât de cet autel pour y brûler un grain d'encens. La déesse semblait présider aux délibérations du sénat : c'est vers elle qu'on tendait les mains lorsqu'à l'avènement d'un nouveau prince on jurait de lui être fidèle, et, tous les ans, le 3 du mois de janvier, quand on faisait des vœux solennels pour le salut de l'empereur et la prospérité de l'empire. Ces cérémonies s'étaient accomplies sans interruption depuis Auguste jusqu'au triomphe du christianisme. Pendant la lutte des deux cultes, l'autel de la Victoire éprouva des fortunes diverses; Constance l'avait supprimé; Julien le rétablit, et Valentinien, fidèle à son système de politique tolérante, le respecta. Il occupait donc son ancienne place, sans qu'on songeât à s'en plaindre, quand Gratien, reprenant les desseins de Constance, le fit enlever de nouveau.

Cet acte d'autorité exaspéra les païens. Quoiqu'au fond les me-

sures fiscales prises par le prince contre leur religion fussent beaucoup plus graves, ils en parlèrent peu : il ne sied pas de paraître trop sensible aux questions d'argent. En revanche, ils affectèrent de se plaindre amèrement de l'outrage qu'on faisait au sénat en lui ôtant l'autel de la Victoire : ils savaient que leurs plaintes seraient bien accueillies, non-seulement de tous les païens convaincus, mais de ces esprits indécis qui, quoique penchant vers le christianisme, ou même devenus tout à fait chrétiens, ne pouvaient se défendre de conserver un souvenir pieux du passé. Il y en avait beaucoup, parmi ces chrétiens timides, qui voulaient ménager les transitions et qui pensaient qu'on pouvait garder les anciens usages, à la condition de leur ôter autant que possible leur caractère religieux ; il leur semblait, par exemple, qu'en faisant des jeux de Bacchus et de Cérès de simples fêtes en l'honneur de l'agriculture et de la vendange, en convertissant les temples en lieux de réunion pour les citoyens, en bourses et en hôtels de ville, en ne regardant les statues des dieux que comme des œuvres d'art dont on se servait pour orner les places et les basiliques, il n'y avait plus de raison de les détruire. Pour eux, la Victoire n'était plus qu'un nom de favorable augure, une allégorie et un symbole, qui leur semblait parfaitement à sa place dans un lieu où l'on délibérait des affaires publiques. Ainsi, les païens, en se plaignant qu'on l'en eût expulsée, avaient l'espoir d'associer à leur mécontentement des gens mêmes qui ne partageaient pas leurs croyances.

Le principal argument dont l'empereur s'était servi pour supprimer l'autel et la statue, c'est qu'il ne convenait pas de mettre sous les yeux des sénateurs qui avaient embrassé la religion nouvelle des objets qui blessaient leur foi. Mais l'argument n'avait toute sa force que si l'on pouvait établir que le nombre des sénateurs chrétiens était assez considérable pour qu'on eût égard à leurs scrupules. Voilà pourquoi saint Ambroise répète à plusieurs reprises que les chrétiens forment dans le sénat la majorité. Symmaque n'a jamais dit ouvertement le contraire, mais il le laisse partout entendre, quand il se donne pour le représentant du sénat et qu'il affirme qu'il parle en son nom. Il est certain qu'il avait été officiellement désigné par ses collègues pour aller trouver le prince et lui porter leurs réclamations. Or nous savons que le choix des délégués qu'on envoyait à l'empereur était toujours précédé d'une discussion et qu'il faisait l'objet d'un vote. C'est donc la majorité du sénat qui a choisi Symmaque ; d'où l'on doit conclure qu'au moins ce jour-là la majorité était païenne : aucune contestation à ce sujet n'est possible. Aussi saint Ambroise prétend-il que, lorsque le sénat délibéra sur cette affaire, il n'était pas au complet, et que beaucoup de ses membres

s'étaient abstenus d'y venir. « C'étaient, nous dit-il, des chrétiens qui craignaient quelque violence. » Il ajoute que les absents ont envoyé une protestation à l'évêque de Rome et qu'il en possède un exemplaire. On voit que l'opinion de saint Ambroise et celle de Symmaque ne se contredisent pas tout à fait, comme on l'a quelquefois prétendu, et qu'il est possible de les concilier. Les chrétiens devaient être en majorité dans le sénat, ainsi que saint Ambroise l'affirme ; mais cette majorité comprenait beaucoup de gens indécis, craintifs, irrésolus, qui avaient peur de se compromettre ; et, comme, le jour où il fallait affirmer leur foi, ils restaient chez eux, ils laissaient la minorité païenne, plus ferme, plus compacte, composée de plus grands personnages, faire ce qu'elle voulait. — C'est ainsi qu'elle décida d'envoyer Symmaque à l'empereur pour lui demander de rendre au sénat l'autel de la Victoire.

Il partit donc pour Milan, où la cour résidait alors ; mais son voyage fut inutile. Gratien avait été prévenu par le pape Damase de ce qu'on devait lui demander ; on lui avait remis une lettre des sénateurs chrétiens, qui protestaient un peu tardivement contre la démarche que faisaient leurs collègues. Malgré tous ses efforts pour voir le prince, Symmaque ne fut pas reçu, et dut reprendre tristement le chemin de Rome.

L'année suivante, les choses changèrent de face. D'abord la récolte fut très mauvaise : le blé manqua dans toute l'Italie et Rome souffrit de la famine. Les païens, comme on pense, ne manquèrent pas de dire que c'étaient les dieux qui se vengeaient. Mais ce qui leur parut un signe plus évident de la colère céleste, c'est la triste destinée du prince qui s'était montré si rigoureux pour la religion nationale. Dans l'été de l'année 383, Gratien fut assassiné par un de ses généraux, Maxime, qui se fit proclamer empereur en Gaule.

Les circonstances étaient redevenues favorables pour le sénat. Le jeune frère de Gratien, Valentinien II, qui conservait l'Italie, ne s'y sentait pas très solide. Effrayé par le malheur qui venait d'arriver à sa famille, menacé par Maxime, il était obligé de ménager tout le monde. A Rome, on jugea le moment venu de renouveler la tentative qui avait été si mal accueillie l'année précédente (1). Symmaque, qui était alors préfet de la ville, revint à Milan, et, cette fois, il put arriver jusqu'à l'empereur. Admis dans la salle du consistoire impérial, où siégeaient les conseillers ordinaires du prince, des magistrats, des généraux, il donna lecture d'un rapport (*Rela-*

(1) Le hasard faisait qu'en ce moment les païens occupaient les plus hautes charges de l'état : Prætextat était consul désigné, Flavien préfet du prétoire d'Italie, Symmaque préfet de Rome. M. Seeck pense avec raison que cette circonstance put encourager le sénat à faire une nouvelle tentative auprès de l'empereur.

lio), que fort heureusement nous avons conservé dans le dixième livre de ses lettres, parmi les pièces officielles de son administration.

IV.

Donnons de ce morceau célèbre une courte analyse, qui en fasse connaître les parties essentielles.

Symmaque ne perd pas son temps, comme il arrive dans les discours ordinaires, à de longs préambules. C'est à peine s'il rappelle en quelques mots l'injure que les méchans lui ont faite, sous le règne précédent, en contraignant l'empereur à ne pas le recevoir, « parce qu'ils savaient bien que, s'il avait pu se faire entendre, il aurait obtenu justice; » puis il entre brusquement en matière : « Quel homme est assez l'ami des barbares pour ne pas regretter l'autel de la Victoire? Nous avons ordinairement une prévoyance inquiète qui nous fait éviter ce qui peut sembler d'un mauvais augure. Sachons au moins rendre au nom de la Victoire l'hommage que nous refusons à sa divinité. Vous lui devez déjà beaucoup, princes (1); bientôt vous lui devrez davantage. Que ceux-là détestent sa puissance qui n'ont pas éprouvé son secours; mais vous qu'elle a servis, ne renoncez pas à une protection qui vous promet des triomphes. Puisque tout le monde a besoin d'elle et la désire, pourquoi refuser de lui rendre un culte?.. Où désormais prêterons-nous le serment d'être fidèles à vos lois et de nous conformer à votre parole? Quelle crainte religieuse épouvantera l'âme perfide et l'empêchera de mentir quand on demandera son témoignage? Je sais bien que tout est plein de Dieu, et qu'il n'y a pas d'asile sûr pour un parjure; mais je sais aussi que rien ne retient une conscience prête à faiblir comme la présence d'un objet sacré. Cet autel est le garant de la concorde de tous et de la fidélité de chacun. »

Ce ne sont encore là que des raisons de sentiment, qui ne peuvent guère toucher un chrétien. L'argument véritable sur lequel l'orateur fonde son espérance, c'est que l'ancienne religion a pour elle l'autorité du passé et qu'elle est le culte des aïeux. Voilà pourquoi les conservateurs du sénat ont donné à Symmaque le mandat de la défendre. On croit les entendre parler quand il dit : « L'héritage qu'enfans nous avons reçu de nos pères, faites que, vieillards aujourd'hui, nous puissions le transmettre à nos enfans. » Le passé est tellement sacré pour eux qu'ils vont jusqu'à refuser aux empe-

(1) Il était de règle, depuis Dioclétien, que, quoiqu'on ne parlât que devant un seul prince, on eût l'air de s'adresser à tous. Cette fiction permettait de croire que l'empire, quoique divisé entre plusieurs empereurs, n'avait pas perdu son unité.

reurs le droit d'y rien changer. « Vous savez bien qu'il ne vous est pas permis de toucher aux usages de nos pères. *Vobis contra morem parentum intelligitis nihil licere.* » Voilà une bien fière parole pour un sénat d'ordinaire si obéissant et si humble; mais ce qui lui donne du cœur, c'est qu'il est convaincu que la prospérité de l'empire dépend du maintien de la vieille religion : « Nous redemandons un culte qui a fait longtemps la fortune de Rome. » S'il l'a faite, il peut seul la conserver. Il ne s'agit pas entre hommes d'état d'instituer des discussions théologiques. Les religions se jugent par les services qu'elles rendent; l'homme ne s'attache aux dieux que quand ils lui ont été utiles, *utilitas quæ maxime homini deos asserit.* « Puisque toute cause première est enveloppée de nuages, à quel signe reconnaitrons-nous la divinité, sinon à ce passé de succès et de gloire? Si donc une longue suite d'années fonde l'autorité de la religion, conservons la foi de tant de siècles; suivons nos pères qui si longtemps ont avec profit suivi les leurs. » Ici l'orateur, pour donner plus de force à ses paroles, les met dans la bouche de Rome elle-même : « Il me semble que Rome est devant vous et qu'elle vous parle en ces termes : Princes excellens, pères de la patrie, respectez la vieillesse où je suis parvenue sous cette loi sacrée. Laissez-moi mes antiques solennités; je n'ai pas lieu de m'en repentir. Permettez-moi, puisque je suis libre, de vivre selon mes usages. Ce culte a mis tout l'univers sous mes lois; ces sacrifices, ces cérémonies saintes, ont écarté Hannibal de mes murs et les Gaulois du Capitole. N'ai-je donc été sauvée alors que pour me voir outragée dans mes vieux jours? Quoi que ce soit qu'on me demande, il est trop tard pour le faire. Ne serait-il pas honteux de changer à mon âge? »

On pense bien que Symmaque ne manque pas de se plaindre des décrets de Gratien qui ont supprimé les appointemens des prêtres et confisqué les revenus des temples; — c'était, on l'a vu, l'atteinte la plus grave qu'on eût portée au paganisme. — Quand il les attaque, il devient pressant, hardi, presque violent; il a l'accent des orateurs de la droite, Maury ou Cazalès, quand ils défendent les biens du clergé devant l'assemblée nationale, et emploie les mêmes argumens. Il affirme que ce qu'un prince a donné, un autre ne peut pas le reprendre; c'est une spoliation qu'aucune loi n'autorise; il n'est pas juste de refuser aux colléges sacerdotaux le droit de recevoir les legs qu'on veut bien leur faire; il est criminel de s'emparer de ceux qu'on leur a faits et qui leur appartiennent; les mauvais princes sont les seuls qui ne respectent pas la volonté des mourans. « Eh quoi! ajoute-t-il, la religion romaine est-elle mise hors du droit romain? Quel nom donner à cette usur-

pation des fortunes particulières auxquelles la loi défend de toucher? Les affranchis sont mis en possession des biens qu'on leur a légués; on ne conteste pas même aux esclaves les avantages qu'un testament leur assure; et les ministres des saints mystères, les nobles vierges de Vesta, sont seuls exclus du droit d'hérédité! Que leur sert-il de dévouer leur chasteté au salut de la patrie, d'appuyer l'éternité de l'empire sur le secours du ciel, d'étendre sur vos armes et sur vos aigles la salutaire influence de leurs vertus, et de faire pour tous les citoyens des vœux efficaces, si nous ne les laissons pas jouir même du droit commun? Comment pouvez-vous souffrir que, dans votre empire, on gagne plus à servir les hommes qu'à se dévouer aux dieux? » Ce n'est pas seulement un crime odieux, c'est une faute dont l'état portera la peine. « La république en souffrira, car il ne peut pas lui servir d'être ingrate. » On l'a bien vu par la famine qui vient de désoler une partie du monde. Symmaque en sait la cause, et il est heureux de nous la dire : « Si la moisson a manqué, la faute n'en est pas à la terre; nous n'avons rien à reprocher aux astres; ce n'est pas la nielle qui a détruit le blé, ni l'ivraie qui a étouffé la bonne herbe : c'est le sacrilège qui a desséché le sol, *sacrilegio annus exaruit*. » Les dieux ont vengé leurs temples et leurs prêtres.

Symmaque a l'occasion, dans le cours de son rapport, de faire à plusieurs reprises sa profession de foi : elle a été fort remarquée et mérite de l'être. Il faut reconnaître qu'elle présente un caractère d'élévation et de grandeur qui aurait un peu surpris les dévots de l'ancien temps. C'est celle des païens éclairés de cette époque, qui voulaient mettre d'accord leurs croyances religieuses et leurs opinions philosophiques. Ils s'en servaient volontiers dans leurs polémiques avec les chrétiens, et il leur semblait qu'elle pouvait offrir aux deux cultes un moyen de s'entendre, ou du moins de se supporter. Symmaque commence par établir la légitimité de la religion nationale : « Chacun a ses usages, chacun a son culte. La Providence divine (*mens divina*) assigne à chaque cité des protecteurs différens. De même que chaque mortel reçoit une âme en naissant, de même à chaque peuple sont attribués des génies particuliers qui règlent leurs destinées. » Ainsi les dieux qu'adore chaque nation ne sont que des serviteurs ou des délégués de la divinité suprême, et, dans ce système, l'unité divine n'est pas compromise par la multiplicité des dieux locaux. Mais Symmaque va plus loin; il laisse entendre qu'en réalité toutes les religions se confondent, et qu'elles ne sont que des formes diverses d'un même sentiment. « Reconnaissons, dit-il, que cet être, auquel s'adressent les prières de tous les hommes, est le même pour tous. Nous con-

templons tous les mêmes astres; le même ciel nous est commun; nous sommes contenus dans le même univers. Qu'importe de quelle manière chacun cherche la vérité? Un seul chemin ne peut suffire pour arriver à ce grand mystère, *uno itinere non potest perveniri ad tam grande secretum.* » Et, au moment de finir, il tient à mettre le trône du jeune prince sous la protection de tous ces dieux qu'il a tâché de réunir et de concilier: « Puissent toutes les religions employer leurs forces secrètes à vous soutenir, surtout celle qui a fait la grandeur de vos pères! Pour qu'elle puisse vous défendre, laissez-nous la pratiquer. »

V.

Le rapport de Symmaque fut écouté avec une grande faveur. Le conseil impérial comprenait des chrétiens et des païens; tous, sans distinction de culte, furent d'accord que les réclamations étaient justes, et qu'il fallait accorder ce qu'on demandait. L'empereur seul résista. Valentinien n'avait que quatorze ans, et il est vraisemblable que les conseillers gouvernaient l'empire sous son nom. Il leur laissait sans doute la direction des affaires politiques et militaires; mais pour les choses religieuses, il ne subissait pas leurs volontés. Éclairé par sa foi, écoutant ses scrupules, il n'hésita pas à se prononcer contre l'opinion générale avec une fermeté qui ne lui était pas ordinaire. Il reprocha aux chrétiens leur faiblesse, et répondit nettement aux païens qu'il ne rétablirait pas ce que son frère avait supprimé.

Mais on pouvait craindre qu'il changeât de sentiment, et que le sénat, appuyé par tous les politiques de l'empire, finît par avoir raison de la résistance de ce jeune homme. C'est alors que, pour maintenir le prince dans ses résolutions, pour l'empêcher de céder aux réclamations des païens, exprimées dans un si beau langage et soutenues par un parti si puissant, saint Ambroise entra ouvertement dans la lutte.

Tout le monde connaît l'histoire de l'évêque de Milan. On sait qu'il descendait d'une des grandes familles de Rome, celle des *Aurélii*, à laquelle appartenait aussi Symmaque, en sorte que les deux adversaires, dans ce grand débat, étaient assez proches parens. Fils d'un préfet des Gaules, on l'avait nommé de bonne heure gouverneur de l'Italie septentrionale, et il s'y était fait remarquer par son équité, son désintéressement, la netteté de sa parole, la décision de son caractère. L'empire comptait sur lui pour les plus hauts emplois, quand un hasard le donna à l'église. A la mort de leur évêque, les habitans de Milan ne pouvaient pas s'entendre sur le

choix de son successeur. Les esprits étaient fort animés et l'on allait en venir aux mains, quand le gouverneur, Ambroise, se présenta dans l'assemblée pour rétablir l'ordre. Il s'exprima avec tant de fermeté et de bonne grâce, que tout le monde en fut charmé. Aussi une voix s'étant élevée par hasard pour dire : « Qu'il soit notre évêque ! » tous le répétèrent. Après quelque résistance, Ambroise céda, et le choix populaire fut sanctionné par les applaudissemens de toute la chrétienté. « Courage, homme de Dieu, lui écrivait saint Basile ; c'est le Seigneur lui-même qui vous a choisi parmi les juges de la terre pour vous faire asseoir dans la chaire des apôtres : venez combattre le bon combat ! » Ambroise y était merveilleusement préparé par sa vie antérieure. Il ne sortait pas d'un cloître, où d'ordinaire on fait mal l'apprentissage de la vie ; il avait appris le monde en vivant dans le monde ; il connaissait les affaires pour les avoir pratiquées. Il était de cette race des grands administrateurs de l'empire, esprits graves et sages, nourris des maximes du droit ancien, respectueux de l'autorité, dévoués au maintien de l'ordre. Il porta dans le gouvernement de l'église cette netteté de vues, cette décision, ce sens de la réalité et de la vie qu'il avait pris dans l'administration des provinces. C'était le digne adversaire de Symmaque, et les deux religions qui se disputaient l'empire allaient se combattre dans la personne de leurs deux plus illustres représentans.

Dès que saint Ambroise apprit la démarche du sénat et le succès qu'elle avait manqué d'obtenir, il s'empressa d'écrire une première protestation, dans laquelle il ne pouvait pas répondre en détail aux argumens du préfet de Rome, puisqu'il ne les connaissait pas encore. Il se contentait de rappeler au prince son devoir, et le faisait en termes énergiques et impérieux. Assurément, c'est un sujet soumis, mais il a le sentiment qu'il est l'interprète d'un pouvoir supérieur à celui des rois. « Tous ceux qui vivent sous la domination romaine, dit-il, servent l'empereur ; mais l'empereur doit lui-même servir le Dieu tout-puissant. » Comme il parle au nom de ce maître souverain, il ne prie pas, il commande ; il n'implore pas, il menace : « Soyez sûr que, si vous décidez contre nous, les évêques ne le souffriront pas. Vous pouvez aller dans les églises ; vous n'y trouverez pas de prêtre pour vous y recevoir, ou vous en trouverez qui vous en défendront l'accès. Que leur répondrez-vous quand ils vous diront : L'autel de Dieu refuse vos présens, car vous avez relevé l'autel des idoles ? » — C'est, on s'en souvient, ce qu'il a fait lui-même, à la porte de l'église de Milan, lorsque après le massacre de Thésalonique il en refusa l'entrée à Théodose.

Une fois qu'on lui eut communiqué, comme il le demandait, la

requête de Symmaque, il y répondit à loisir. La réponse est longue, plus longue que l'attaque, où l'on remarque une savante et habile concision, quelquefois même traînante et confuse, mais vive partout et souvent éloquente. Sans me piquer de suivre exactement une argumentation où la suite fait défaut, je me contenterai de résumer les raisons que saint Ambroise oppose à son adversaire.

Ces raisons sont souvent de simples plaisanteries. Symmaque prétend que Rome redemande une religion sous laquelle elle a toujours été victorieuse, qui l'a sauvée des Gaulois et l'a délivrée d'Hannibal. Mais les Gaulois ont brûlé Rome; et, s'ils n'ont pas pris le Capitole, ce n'est pas le grand Jupiter, c'est une oie qui les en a empêchés : *Ubi tunc erat Jupiter? an in ansere loquebatur?* On dit que les dieux ont protégé Rome contre Hannibal; mais, s'ils sont venus cette fois à son secours, il faut avouer qu'ils l'on fait de mauvaise grâce et qu'ils n'y ont guère mis de diligence. Pourquoi ont-ils attendu pour se déclarer jusqu'après la bataille de Cannes? Que de sang n'auraient-ils pas épargné en se décidant un peu plus vite! D'ailleurs Carthage était païenne comme Rome; elle adorait les mêmes dieux et avait droit à la même protection. Il faut choisir : si l'on prétend que ces dieux ont été vainqueurs avec les Romains, il est impossible de nier qu'ils aient été vaincus avec les Carthaginois. Enfin, à la fameuse prosopopée de Symmaque, qui avait produit un grand effet, saint Ambroise croit devoir en opposer une autre : — c'est une lutte de rhétorique; — il fait, lui aussi, parler Rome, mais d'une façon très différente. « A quoi sert, dit-elle aux Romains, de m'ensanglanter chaque jour par le stérile sacrifice de tant de troupeaux? ce n'est pas dans les entrailles des victimes, mais dans la valeur des guerriers, que se trouve la victoire... Pourquoi me rappeler sans cesse aux croyances de nos pères? Je hais le culte de Néron. J'ai regret de mes erreurs passées; je ne rougis pas de changer dans ma vieillesse avec le monde entier. Il n'y a point de honte à passer dans un meilleur parti; il n'est jamais trop tard pour apprendre. »

Symmaque, on s'en souvient, s'était fort apitoyé sur le sort des Vestales; il avait parlé avec attendrissement « de ces nobles filles qui vouent leur virginité au salut de l'état, et, par l'influence de leurs vertus, attirent les secours du ciel sur les armes de l'empereur. » Saint Ambroise pense qu'il faut beaucoup rabattre de ces éloges. D'abord il fait remarquer qu'elles ne sont que sept : ce n'est guère de trouver dans tout l'empire sept jeunes filles qui fassent vœu de chasteté et renoncent aux joies de la famille pour se vouer au culte des dieux. D'ailleurs, elles n'y renoncent pas tout à fait et ne font pas des vœux perpétuels. Entrées à dix ans au service de

Vesta, elles doivent y rester trente ans. Ce temps écoulé, elles sont libres et peuvent se marier. « La belle religion, dit saint Ambroise, où l'on ordonne aux jeunes filles d'être chastes et où l'on permet aux vieilles femmes d'être impudiques ! » Sans compter qu'on ne se fie guère à leur vertu, puisqu'on éprouve le besoin de les épouvanter de menaces terribles pour les maintenir dans le devoir : elles doivent être chastes, sous peine d'être enterrées vives. Saint Ambroise pense que « ce n'est pas tout à fait être honnête que de l'être par crainte. » Enfin, si l'on punit sévèrement les coupables, on comble de distinctions et de faveurs celles qui se conduisent bien. Dans leur palais du forum, elles mènent une existence somptueuse ; on les promène dans Rome sur des chars magnifiques ; elles ne paraissent en public que couvertes de robes de pourpre et de bandellettes d'or. Tout le monde se lève en leur présence pour leur faire honneur ; elles ont partout, même au théâtre et au cirque, des places réservées et les meilleures. A ces prêtresses de Vesta, si riches, si honorées, saint Ambroise oppose les vierges chrétiennes. Celles-là s'engagent pour la vie, et elles gardent fidèlement leur vœu, quoiqu'elles soient libres de le violer ; elles ne sont pas sept seulement, comme les Vestales ; elles remplissent les villes, elles peuplent les solitudes. Elles n'ont pas besoin, pour se consacrer à Dieu, qu'on leur prodigue la fortune et les privilèges ; au contraire, ce sont les misères et les privations qui les attirent. Elles portent la robe de bure, elles se nourrissent plus mal que les esclaves, elles remplissent les emplois les plus vils. A côté de ces quelques femmes de grande famille, vertueuses par peur ou par ambition, et qui sont l'aristocratie de la virginité, les autres forment ce que saint Ambroise appelle « la populace de la pudeur, *videte plebem pudoris !* »

On pense bien qu'ayant cette opinion des Vestales, saint Ambroise ne peut pas supposer que le ciel se soit mis en peine de les venger. Aussi refuse-t-il de croire que la famine de l'année précédente ait été infligée à l'empire pour le punir des décrets de Gratien ; et sa grande raison, c'est qu'elle n'a pas duré, et qu'à une année stérile vient de succéder une année bénie. Jamais les récoltes n'ont été plus belles. Et pourtant les décrets sont toujours en vigueur ; les prêtres continuent à ne pas recevoir de salaire ; les biens des temples ne leur ont pas été rendus, et le sénat demande toujours l'autel de la Victoire ! Si l'on prétend que la disette était un indice de la colère des dieux, il faut bien reconnaître que l'abondance qui l'a suivie montre qu'ils se sont apaisés et ne réclament plus aucune satisfaction.

Jusqu'ici, saint Ambroise n'a guère employé que les argumens des apologistes ordinaires. Ces plaisanteries tantôt légères, tantôt

profondes, dont il se sert si volontiers, étaient d'usage dans la polémique chrétienne, et l'on en trouve des modèles ailleurs. Mais voici qui est plus nouveau et qu'il ne tient de personne. Il se trouve que la discussion l'amène à soutenir des principes auxquels l'église n'a pas toujours fait un bon accueil et qu'on est d'abord un peu surpris de rencontrer chez un évêque. On a vu que Symmaque est l'homme du passé ; il veut qu'on reste fidèle aux anciennes croyances, il regarde comme un crime de rien changer aux vieux usages. Naturellement saint Ambroise défend l'opinion contraire. Le passé n'est pas son idéal ; il croit que rien n'est parfait en naissant et que tout gagne à durer. Si les changemens déplaisent, si l'on se fait une loi de retourner toujours en arrière, pourquoi s'arrêter en route ? Il faut aller jusqu'au bout, revenir aux origines du monde, à la barbarie, au chaos ; il faut préférer à nos arts, au bien-être dont nous jouissons, aux connaissances que nous avons acquises, le temps où l'homme ne savait pas se construire une maison ni ensemer les champs, où il vivait sous les grands arbres et se nourrissait du gland des chênes ; il faut même, pour être logique, descendre encore plus loin, jusqu'à ce moment où la lumière n'existait pas encore et où l'univers était plongé dans les ténèbres. Nous regardons l'apparition du soleil comme le premier bienfait de la création ; pour Symmaque, c'est le premier pas vers la décadence. Par ces raisonnemens exprimés d'une façon subtile et frappante, saint Ambroise veut nous amener à penser qu'il ne faut pas condamner sans retour toutes les innovations, et nous préparer ainsi à la plus grande de toutes, l'introduction du christianisme. « Le monde, dit-il, après avoir longtemps erré, a changé de route pour arriver à la maturité et à la perfection : que ceux qui l'en blâment accusent la moisson parce qu'elle ne mûrit pas les premiers jours, qu'ils reprochent à la vendange de nous faire attendre jusqu'à l'automne, qu'ils se plaignent de l'olive parce qu'elle est le dernier fruit de l'année ! » Et il conclut en ces termes : « N'est-il pas vrai qu'avec le temps tout se perfectionne ? Ce n'est pas à son lever que le jour est le plus brillant ; c'est à mesure qu'il avance qu'il éclate de lumière et qu'il enflamme de chaleur. » Voilà la théorie du progrès très nettement formulée : cette fois, l'église l'invoque à son profit ; mais le XVIII^e siècle l'ayant retournée contre elle, elle a été amenée à s'en méfier et même à la combattre comme une erreur coupable.

Une autre opinion de saint Ambroise mérite aussi d'être remarquée. Symmaque avait soutenu que c'était un devoir pour l'état de payer les prêtres. En effet, du moment que l'état et la religion sont indissolublement liés ensemble, les prêtres deviennent des fonction-

naires comme les autres et ont droit aux mêmes avantages. Il ne peut donc pas comprendre pourquoi le trésor public a cessé tout d'un coup de rétribuer leurs services. Saint Ambroise lui répond qu'après tout, le paganisme est traité comme les autres religions de l'empire, que les prêtres chrétiens ne reçoivent pas non plus de salaire, que les églises n'ont pas plus de droit que les temples à recueillir des héritages; et même il affirme qu'on est plus sévère pour elles, et qu'on veille avec plus de soin à les empêcher de s'enrichir. « Si une veuve chrétienne donne sa fortune aux prêtres des temples, le testament est bon (1); il est mauvais, si elle la laisse aux ministres de son Dieu. » C'est une injustice, mais saint Ambroise ne s'en plaint pas : « J'aime mieux, dit-il, que nous soyons pauvres d'argent et riches de grâces. » A ce culte salarié, *religio mendicans*, comme l'appelle déjà Tertullien, qui avoue son impuissance à vivre sans le secours de l'état, et qui mendie l'aumône du trésor public, il est fier d'opposer le merveilleux développement de l'église du Christ, qui a grandi sans le pouvoir et malgré lui, qui n'a pas besoin de ses libéralités pour vivre. « Tandis que nous nous glorifions du sang que nous avons versé, ils ne sont sensibles qu'à l'argent qu'on leur enlève. Cette pauvreté qui nous semble un honneur, ils la tiennent pour un outrage. Nous trouvons que les empereurs ne nous ont jamais plus prodigué leurs bienfaits que quand ils nous faisaient battre et tuer; Dieu a fait une récompense pour nous de ce qu'ils regardaient comme un supplice. Nous avons grandi, nous autres, par les châtimens, par les misères, par la mort. Mais eux, — voyez leurs nobles sentimens! — ils avouent que leur religion ne peut pas vivre si elle n'est pas payée par l'état. » On voit bien, sans qu'il le dise, que cette situation d'une église indépendante, se suffisant à elle-même et ne tendant la main à personne, lui paraît la meilleure, qu'il n'est pas d'avis qu'elle se mette sous la main de l'état en acceptant ses bienfaits, et qu'il a peur qu'elle ne paie sa fortune de sa liberté.

VI.

Ce discours fit changer le conseil d'opinion. La même unanimité qui s'était prononcée d'abord pour Symmaque se déclara pour saint Ambroise, et il nous dit que les païens ne furent pas moins vifs à l'approuver que les autres. Il fut donc décidé que les

(1) L'édit de Gratien n'enlevait aux temples que les biens-fonds, *prædia*. Il leur était permis de recueillir des dons en argent. Saint Ambroise prétend que les dernières lois l'interdisaient à l'église.

décrets de Gratien seraient exécutés. Le sénat pourtant ne se tint pas pour battu ; il renouvela plusieurs fois encore ses réclamations. Un moment même, pendant l'usurpation d'Eugène, il crut l'emporter, grâce au crédit dont Flavien jouissait auprès du nouveau prince ; mais son succès ne dura guère, et la victoire de Théodose ruina pour jamais ses espérances. Saint Ambroise a donc pleinement gagné sa cause devant ses contemporains : il est moins sûr qu'il ait été aussi heureux auprès de la postérité.

Il y a beaucoup de raisons pour qu'on lui soit aujourd'hui moins favorable qu'à Symmaque : d'abord Symmaque représente les vaincus. Il y a des gens qui sont toujours pour les plus forts : c'est le grand nombre ; mais il y en a aussi pour qui c'est un principe invariable d'être pour les plus faibles. Cette conduite est plus noble, quoique souvent aussi peu raisonnable : il faut être pour les plus justes. De plus, le rapport de Symmaque est fort agréable à lire ; c'est son œuvre la plus distinguée, la seule qui nous fasse comprendre la réputation dont il jouissait de son temps. Ni la sécheresse laborieuse de ses lettres, ni les déclamations ampoulées de ses panégyriques, ne nous faisaient rien attendre de pareil. Évidemment ici la passion religieuse l'a servi ; il défend une cause qui lui est chère, et, suivant le mot de Caton, le cœur l'a fait éloquent. Peut-être aussi ne l'a-t-il été que parce qu'il n'éprouvait pas le besoin de l'être. Il ne voulait pas composer une harangue, mais un simple rapport ; ce n'était pas le grand orateur qui parlait, mais le préfet de Rome qui exposait une affaire au prince. Ce genre n'exige pas les grands éclats, les larges développemens, les brillantes pensées qui sont à leur place dans les discours oratoires ; il demande seulement un ton grave, des raisonnemens serrés, de la logique, de la clarté. Symmaque était trop bon rhéteur pour ne pas obéir scrupuleusement aux règles de l'art ; il est heureux que les règles lui aient permis d'être plus simple qu'à son ordinaire, de ne pas se noyer dans les grandes phrases et de dire les choses comme il les sentait. Évidemment saint Ambroise ne sait pas si bien écrire que lui. C'est l'infériorité des pères de l'église, avec tout leur génie, de n'être jamais que des écrivains imparfaits. Pour bien écrire, ils se méfient trop de l'art et se fient trop à la grâce. Quand ils songent aux grands intérêts dont ils sont chargés, il leur semble futile de s'occuper des mots et des phrases, et ils sont trop portés à croire que Dieu saura bien toucher les cœurs tout seul, sans que les hommes s'en mêlent. J'ajoute que presque tous ont été gâtés par l'habitude du sermon. Assurément la chaire a été la grande puissance du christianisme ; c'est par elle qu'il a dominé le monde ; mais il arrive trop souvent que l'habitude de la parole improvisée rend

impuissant à la parole écrite. L'orateur qui trouve du premier jet le mot propre et l'image frappante quand il est entraîné par le mouvement de l'improvisation, s'embarrasse, hésite, lorsqu'il a la plume à la main. Ses expressions deviennent ternes, ses phrases traînantes; il porte dans ce qu'il écrit ces longueurs, ces répétitions, qui se comprennent, et qui même sont nécessaires quand on s'adresse à un public ignorant ou distrait. Il faut bien avouer que cette fâcheuse influence du sermon se fait sentir jusque dans les maîtres de l'éloquence chrétienne, saint Ambroise, saint Augustin; chez les autres, elle est tout à fait insupportable et nous rend pénible l'étude de leurs ouvrages, malgré les grandes pensées et les nobles sentimens qui s'y trouvent. Dès le premier jour, la beauté du rapport de Symmaque frappa tous les lettrés délicats; il parut si supérieur à celui de son adversaire que le poète Prudence, quelque vingt ans plus tard, éprouva le besoin de reprendre les argumens de saint Ambroise et de les mettre en vers, pour leur donner plus de force et plus d'éclat.

Mais il ne s'agit pas ici d'un concours de beau langage; l'affaire qui se discutait devant l'empereur était trop grave pour qu'on ne tienne compte que de l'éloquence. Il nous faut prendre pour nous-mêmes le conseil que saint Ambroise donnait à Valentinien, quand il lui disait « de ne pas s'arrêter aux grâces du discours, mais d'aller au fond des choses. » Cherchons donc à savoir de quel côté, dans cette grande lutte, étaient la justice et le droit. Quand on lit Symmaque un peu légèrement et qu'on prête trop d'attention à la vivacité de ses plaintes, il fait l'effet d'être un champion de la tolérance. C'est bien sa prétention, et saint Ambroise l'en raille très finement. Il rappelle que les païens n'ont pas toujours eu ces beaux sentimens dont ils se parent depuis qu'ils ne sont plus les maîtres. « Il est bien tard de parler aujourd'hui de justice et d'invoquer l'équité. Où donc était leur tolérance, quand ils pillaient les églises, quand ils tuaient les fidèles, quand ils refusaient à nos morts les consolations de la sépulture? C'est la dernière victoire du christianisme de les avoir forcés à blâmer leurs aïeux. » Il n'a pas de peine non plus à montrer qu'on n'imite pas leur exemple et qu'on ne leur rend pas les traitemens qu'ils ont infligés aux chrétiens. En réalité, ils ne peuvent pas se dire persécutés, puisqu'on les laisse libres de célébrer leur culte comme ils veulent. « A Rome, l'encens brûle sur les autels; les bains, les places, les portiques, sont occupés par les statues des dieux. » Que leur faut-il de plus? Il est vrai qu'on a cessé de payer un traitement à leurs prêtres; mais en a-t-on jamais accordé aux ministres des autres cultes, et est-ce vraiment une persécution que d'être réduit à la condition commune?

Sans doute aussi, on a pris les biens des temples; mais quel usage en avaient-ils fait? « Qu'ils comptent devant vous, dit saint Ambroise, les captifs qu'ils ont délivrés, les pauvres qu'ils ont nourris, les secours qu'ils ont donnés aux exilés pour les faire vivre! » Il pouvait ajouter qu'une religion intimement liée à l'état, comme le paganisme, et qui s'en fait gloire, ne doit pas être trop surprise que le prince se regarde un peu comme le maître chez elle, et qu'il dispose sans scrupule de ses biens quand il en a besoin. Reste le crime qu'on a commis en supprimant l'autel de la Victoire. C'est ici surtout que la réponse de saint Ambroise est curieuse à noter. Symmaque s'en est plaint comme d'un acte d'intolérance: saint Ambroise démontre que rien n'est plus conforme à la parfaite équité, et que c'est au nom même de la liberté des croyances que la mesure a été prise. Est-il juste que les sénateurs chrétiens soient forcés d'assister à des cérémonies dont ils ont horreur? Pourquoi veut-on à toute force les en rendre témoins, si ce n'est pour les en faire complices? « Ne semble-t-il pas qu'on entende leurs ennemis qui disent d'un air de triomphe: Ils ont beau faire, la fumée de nos sacrifices frappera leurs yeux, leurs oreilles entendront les airs de nos musiciens, la cendre des victimes pénétrera dans leurs gosiers, l'encens parfumerá leurs narines; en vain ils essaient de détourner la tête, la flamme du foyer sacré colorera leurs visages! » Puisqu'on ne traîne pas les païens aux autels du Christ, c'est bien le moins qu'en revanche ils n'obligent pas les chrétiens à fréquenter les autels des dieux.

En réalité, ce n'est pas la tolérance que demande Symmaque pour un culte qu'on ne persécute pas encore, c'est la domination. Il est vrai que, dans un des plus beaux passages de son rapport, il soutient que toutes les religions ont un fonds commun, et que, sous des noms divers, elles adorent le même Dieu, ce qui semble indiquer qu'elles ont toutes les mêmes droits, et qu'il veut qu'elles soient traitées avec la même bienveillance; mais à côté de ces idées larges, qui témoignent d'un esprit dégagé de préjugés et qui flattent singulièrement notre dilettantisme religieux, il y en a d'autres qui amènent à des conclusions contraires. Il nous dit que chaque nation a ses divinités particulières, qui lui sont attribuées par la divinité suprême, pour la garder et la protéger dans ses dangers. Si ce sont véritablement les dieux propres de la cité, aussi inséparables d'elle, suivant son expression, que l'âme l'est du corps, tous les citoyens leur doivent un culte. C'est une religion d'état qu'il institue, et l'on sait que toute religion d'état est inévitablement condamnée à l'intolérance.

Je crois donc que l'on commet une forte méprise et qu'on dé-

place les rôles, quand on veut faire de Symmaque un défenseur et de saint Ambroise un ennemi de la liberté de conscience. C'est le contraire qui me paraît être la vérité. Je suppose que le parti qui, de nos jours, fait profession d'être le plus opposé à l'église, serait fort étonné s'il consentait à lire avec attention le discours de l'évêque de Milan. Il y trouverait une des satisfactions les plus vives qu'on puisse éprouver, celle de découvrir des argumens pour sa cause chez quelqu'un qu'on regarde comme un adversaire. Il y a, par exemple, des passages dont on pourrait se servir si l'on voulait répondre à ceux qui s'irritent de la confiscation des biens du clergé. Pour nous borner à des polémiques récentes, qui passionnent autour de nous les esprits, il me semble que les partisans de la séparation des églises et de l'état et de la suppression du budget des cultes pourraient, avec un peu de complaisance, mettre saint Ambroise de leur côté. Je crois aussi que les gens qui se montrent si acharnés à ne pas souffrir d'emblèmes religieux en dehors des églises, sous le prétexte qu'ils sont une injure pour ceux qui pratiquent d'autres croyances, ou même qui n'en ont aucune, seraient en droit de rappeler que c'est précisément la raison qu'invoquaient les sénateurs chrétiens pour demander au prince de faire disparaître l'autel de la Victoire. Pourquoi, disaient-ils, cette partialité en faveur d'un culte? Est-il juste que, dans un lieu où tous se réunissent au même titre, il y en ait de mieux traités que les autres, *etiam ne in communi concilio non erit communis conditio*? On pourrait donc dire, si l'on se permettait d'appliquer aux choses du passé les mots d'aujourd'hui, qu'ici saint Ambroise est le radical et Symmaque le réactionnaire. Ce qui est sûr, en tout cas, ce que nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredit, c'est que, dans le grand débat que nous venons de raconter, c'est Symmaque qui soutient le privilège et saint Ambroise qui réclame la liberté.

GASTON BOISSIER.

LES

NOUVEAUX ROMANS

ANGLAIS

F.-C. Philips : *As in a looking glass*, 1886; *The dean and his daughter*, 1887; *The strange adventures of Lucy Smith*, 1887. — M^{rs} Forrester's *Society Novels*. — Vernon Lee : *Amour dure*, 1887. — Hamilton Aidé : *Introduced to Society*, 2 vol. Chapman and Hall; *Passages in the Life of a Lady*, 3 vol.; Hurst and Blackett. London, 1887. — Rider Haggard : *King Solomon's Mines*, 1886; *Allan Quatermain*, 2 vol., 1887; *She*, 2 vol., 1887; *Jess*, 1887. — Thomas Hardy : *The Woodlanders*, 3 vol., 1887; Macmillan. — M.-L. Woods : *A Village Tragedy*, 1888. — Maxwell Gray : *The Silence of dean Maitland*, 2 vol., 1887.

Un trait caractéristique de ce moment-ci, c'est la surabondance, l'abus des traductions. A mesure que l'étude des langues, en se répandant davantage, semble les rendre moins utiles, elles se multiplient sous la plume d'interprètes pleins de zèle plutôt que de talent. Les femmes, empressées aujourd'hui à se tacher les doigts d'encre, adoptent avec une sorte de frénésie ce genre de besogne, n'hésitant pas, quand le meilleur fait défaut, à fouiller le médiocre, voire le mauvais. Nous ne savons si ces versions, très souvent imparfaites, contribuent à mettre le public au courant de la littérature anglaise, mais certainement elles ont pour premier effet de l'en dégoûter. On n'entend partout que ce cri : « Le roman baisse en Angleterre. Il a perdu ses anciennes qualités sans en acquérir de nouvelles. » Ne nous faisons pas trop vite l'écho de pareils bruits; rappelons-nous que la critique signalait déjà ce prétendu déclin, cette dégénérescence, à l'heure où le talent si original et si puissant de George Eliot allait inaugurer la forme la plus élevée du *réalisme*. Il y a des temps d'arrêt durant lesquels la nature rassemble dans le si-

lence toutes ses forces pour produire un esprit d'élite au milieu de la pénurie environnante. Peut-être la littérature romanesque, en Angleterre, traverse-t-elle simplement une période de transition. Quoi qu'il en soit, ceux qui ne la connaissent que par l'intermédiaire des traducteurs doivent s'en prendre d'abord de leurs désappointemens aux maladresses de ces mains téméraires qui mutilent sous prétexte d'*adapter*, ou qui croient s'acquitter suffisamment de leur tâche en rendant d'une façon presque littérale le sens d'un roman remarquable par la forme autant que par le fond. Imaginez tel de nos romanciers soumis à semblable épreuve, grâce aux bons soins de quelque femme du monde, naïvement persuadée qu'il suffit d'écrire un livre comme on écrit une lettre. Vous pourrez concevoir ainsi la triste surprise d'un Henry James en voyant les plus jolies de ses nouvelles paraître à l'étranger sans aucune des finesses de cette langue nerveuse et souple et savamment travaillée qui est sienne, ou encore un de ses longs romans si bien émondé qu'il ne reste rien des détails les plus intéressans au point de vue psychologique. De ce que des œuvres excellentes auront été défigurées de la sorte, il ne s'ensuit pas que nous ayons eu tort de les recommander ici à l'estime des délicats.

Les traducteurs sont devenus l'effroi de tous les romanciers qui se piquent d'apporter dans leur style un peu de soin, une note personnelle ; malheureusement, cette armée envahissante ne se laisse pas repousser ; quand on lui refuse un permis de chasse, elle braconne sans scrupule ni merci, et, après tout, l'Angleterre n'a pas le droit de se plaindre, ayant donné la première le mauvais exemple avec une audace que nous n'avons jamais égalée. Récemment encore, sur un théâtre de Londres, on dénaturait après beaucoup d'autres une pièce bien connue, signée d'un nom célèbre, sous prétexte que la *wickedness*, la méchanceté, — lisez sous ce voile hypocrite l'adultère de la femme, — ne peut être supportée. Tout autant qu'en France et peut-être davantage, on paraît ignorer chez nos voisins que la traduction, si elle est quelquefois impossible, est toujours un art difficile qui exige de rares qualités, non-seulement intellectuelles, mais morales, pour ainsi dire, car il faut au traducteur, en outre d'une probité scrupuleuse, une sympathie large, et cet amour du beau qui conduit à l'abstraction de toute personnalité, au désintéressement, au sacrifice. Il lui faut encore tous les dons de l'écrivain, sauf, bien entendu, le plus grand : l'imagination, laquelle deviendrait presque un danger si la copie trop personnelle devait s'écarter du modèle ; enfin, il lui faut le sens aigu de la critique qui permet de s'assimiler une forme littéraire, d'en démonter les rouages pour ainsi dire, d'en surprendre les secrets, de manière à faire passer le génie d'une langue dans une autre, comme par la transcription musicale on fait passer un chant, avec tous ses effets, de

cet instrument-ci sur celui-là. C'est ce que paraît ignorer complètement le grand nombre des ouvriers ou négligens ou trop novices qui s'appliquent à ce genre spécial, genre ingrat, nous en convenons, parce que l'effort reste obscur et presque ignoré, ne profitant qu'au talent étranger qu'il met en lumière. L'unique souci des espèces d'agences créées depuis quelque temps est de satisfaire l'impatience du public, en lui livrant la traduction presque à l'heure où paraît le livre original. Cet empressement donne encore un désavantage aux traducteurs consciencieux, qui, fatalement, arrivent derniers dans le *steeple-chase*, ayant tenu à faire œuvre d'art plutôt que de commerce.

Combien faut-il que les romans de Dickens, de Thackeray ou d'Eliot aient de valeur profonde pour qu'en dépit des outrages qui leur ont été infligés, nous reconnaissons leurs beautés éclatantes ! Mais beaucoup d'œuvres très distinguées, d'ailleurs, ne possèdent pas la même force de résistance et encourent, sous le déguisement dont on les affuble, des mépris fort injustes. La question est donc celle-ci : sans nous préoccuper davantage du plus ou moins de fidélité des traductions et en laissant de côté les auteurs qui, comme Rhoda Broughton et Ouida, ont conquis en France leurs lettres de naturalisation, chercher les causes de la défaveur où semblent tombés chez nous, non pas tous les romans écrits en langue anglaise, puisque les productions américaines conservent une certaine vogue jusqu'à présent, mais le roman anglais proprement dit, celui qui se publie de notre côté de l'Atlantique.

I.

Peut-être, réflexion faite, sommes-nous en partie responsables de cet amoindrissement. Comme le disait M. Forgues ici même, la transfusion du sang est une opération délicate, surtout lorsque les tempéramens diffèrent autant que peuvent différer notre tempérament et celui de nos voisins. D'un côté, il y a tendance invincible à juger tous les sujets, même esthétiques, au point de vue de la morale ; de l'autre, il y a un dédain de plus en plus marqué pour cette science vieillie, l'éthique, surtout quand il s'agit de l'appliquer aux questions littéraires. En Angleterre, le roman français est donc, presque sans distinction, proclamé *wicked* : les plus austères, ceux qui s'en tiennent aux ouvrages d'une pureté irréprochable, qu'ont signés M^{rs} Oliphant, miss Thackeray ou l'auteur de *John Halifax*, se garderaient bien d'y jeter les yeux ; ceux qui, convertis par *Jane Eyre*, ont accepté tacitement la recherche de la vérité psychologique avec ses bons et ses mauvais côtés, le lisent et reconnaissent volontiers sa supériorité au point de vue littéraire,

mais en lui reprochant néanmoins d'enlaidir encore dans la fiction des choses déjà repoussantes dans la réalité, de traîner l'imagination du lecteur sur des détails qui la salissent. Leurs exigences sont celles de *Baldwin* en ses dialogues éloquens et subtils (1); ils veulent que quiconque entreprend de peindre un caractère humain, une émotion humaine, soit tenu de l'élargir, de l'idéaliser, pour répondre au besoin qu'a notre esprit d'éprouver un plaisir qui ne soit pas gâté, comme dans la vie, par l'intervention choquante des choses basses.

Une troisième catégorie de lecteurs (comment n'y en aurait-il pas de maintes sortes dans ce pays par excellence des *circulating libraries*, où l'un des besoins essentiels de l'existence est de dévorer gloutonnement ce qui s'imprime, sans grand souci parfois de la qualité), une troisième catégorie de lecteurs qui n'est pas, cela va sans dire, la moins nombreuse, se jette sur nos mauvais livres, quitte à les charger ensuite d'anathèmes, rappelant cette dame anglaise qui, après s'être amusée prodigieusement à *Niniche* ou à *la Belle Hélène*, disait aux témoins de sa gaîté : « Je n'ai pas compris ; je ne comprends que le français de Fénelon ou de Racine ; je ne comprends jamais le français des Variétés. » C'est pour satisfaire à la fois cette pruderie et cette curiosité que s'écrivent les *Society Novels*, dont la fortune grandit de jour en jour et qui dérivent de notre roman de mœurs contemporaines. L'adultère est remplacé par le divorce, et ce sont généralement des veuves ou des jeunes filles qui s'y rendent coupables des fautes ou des folies imputées chez nous à la femme mariée ; voilà toute la différence, avec une autre qui n'est pas à leur avantage, c'est qu'ils n'exigent pour être goûtés ni grande culture ni grande réflexion. Les qualités qui se trouvent dans quelques-uns de nos romans naturalistes, l'observation serrée, la recherche scientifique, un certain pessimisme poignant, l'étude attentive de ce qui est humain, fût-ce du plus vilain côté de l'humanité, toutes ces choses qui, au point de vue de l'art du moins, peuvent servir d'excuse, n'existent ni chez M. Philips, ni chez M^{rs} Forrester, ni chez leurs pareils.

— Le roman n'est malheureusement, en Angleterre, qu'un passe-temps ; il se lit encore plus mal qu'il ne s'écrit, nous disait dernièrement un romancier anglais d'un tout autre ordre, en admirant le sérieux, les connaissances de toute espèce que suppose l'appréciation d'un récit philosophique, — tel que *la Bête* de M. Cherbuliez, par exemple.

Voilà l'explication du succès limité qu'a obtenu *Miss Brown* (2), si remarquable au point de vue psychologique, et du peu de bruit

(1) *Baldwin, a book of dialogues*, by Vernon Lee; Fisher Unwin, 1886. London.

(2) Voir la *Satire de l'esthétisme* dans la *Revue* du 15 mars 1887.

que font les petites nouvelles du même auteur. L'une d'elles, *Amour dure*, où une chronique italienne du xvi^e siècle côtoie un cas de folie toute moderne, où la légende sanglante d'une sœur de Lucrece Borgia et de Bianca Capello, Medea da Carpi, s'entremêle aux hallucinations d'un Polonais enthousiaste nourri de philosophie allemande, serait digne pourtant de prendre place parmi les récits semi-fantastiques à la suite de *la Vénus d'Ille*. Mais ces sortes de choses ne peuvent être un régal que pour les délicats. Sans contredit, *le Doyen et sa fille* (1) se laisse lire et surtout feuilleter beaucoup plus facilement. M. Philips n'a ni le secret d'émouvoir ni celui de faire penser ; il est *clever*, il est habile, brillant, il amuse ; on ne lui en demande pas davantage. Avouons à notre honte que le premier de ses romans, *As in a looking glass*, traduit simultanément en plusieurs langues, obtint presque autant de succès en France, en Allemagne et en Italie qu'en Angleterre, parmi les lecteurs d'une même sorte, cela va sans dire. Au reste, si les récits mondains de Ouida, notamment *la Princesse Zourof*, n'eussent pas suffi déjà pour avertir les mères de famille fidèles à un vieux préjugé, *As in a looking glass* eût prouvé une bonne fois que les romans anglais ne peuvent plus être mis indistinctement aujourd'hui entre les mains des demoiselles.

Rien de plus grossier, en somme, que le journal où cette demi-déclassée, M^{rs} Despard, contemple « comme dans une glace, » avec cynisme, sa jolie figure qui n'est plus de la première jeunesse, son esprit fort drôle et son âme assez noire. Cette aventurière, veuve de deux maris vivans, et qu'un pacte inavouable lie à un chevalier d'industrie de la pire espèce, bien qu'il ait été dans les gardes de la reine, ce mauvais sujet femelle, vole à une belle et honnête fille, par des calomnies indignes, son fiancé qui l'adore. Elle se fait épouser dans le seul dessein de devenir riche, après quoi elle voudrait nous attendrir sur l'amour tardif qui lui vient, on ne sait comment, pour ce troisième mari pris au piège et sur la nécessité où elle se trouve à la fin d'avaloir une dose mortelle de chloral pour échapper aux tentatives de chantage de son ancien complice. Peu de vraisemblance, malgré des prétentions évidentes au réalisme, nulle délicatesse : à quoi bon ? C'est moderne, c'est vif, c'est hardi, c'est semé de *slang* et même d'argot. L'héroïne censée femme du monde, ou du moins encore tolérée dans le monde, qui fait sauter la banque à Monte-Carlo et qui va seule à l'Eden, connaît les marques de tous les vins comme un sommelier de restaurant, dit *zut* et *flûte* avec une désinvolture charmante. Sa conduite et ses propos nous confirment dans une opinion depuis longtemps

(1) *The dean and his daughter*, by F.-C. Philips. London, 1887.

formée, à savoir que, s'il n'y a pas de meilleure société au monde que la bonne société anglaise, sans distinction de caste, il n'y a rien de plus horrible que la mauvaise société du même pays, et qu'entre les deux groupes si tranchés, si hostiles, situés aux antipodes l'un de l'autre, on chercherait en vain ces mille nuances intermédiaires qui ailleurs existent et sont séparées même par des différences si peu saisissables que souvent elles se confondent. La galanterie mondaine, représentée par M^{rs} Despard, est froide, égoïste, calculatrice, étrangement positive. Léna tient aux bonnes choses de la vie, telles que l'argent, le plaisir, la toilette, l'indépendance, les dîners succulents arrosés de champagne, la camaraderie libre et familière avec de beaux garçons. Très sensible aux avantages physiques, elle l'est également aux *chèques* que lui offrent ses amoureux vieux et jeunes, sans plus d'hésitation qu'elle n'apporte de scrupule à les accepter quand ses nombreux créanciers la talonnent. L'ennui, c'est qu'il faut partager avec le capitaine Fortinbras, émule élégant de *Monsieur Alphonse*. Malgré tout cela, le croiriez-vous? Léna n'est pas précisément *wicked*, parce qu'elle a eu soin de divorcer avant d'écrire les lettres compromettantes qui la mettent à la merci de Fortinbras, et parce qu'elle fait ses coups (nous empruntons son langage) pour le bon motif, pour gagner un mari. Voilà les derniers compromis du *cant*, voilà le degré d'hypocrisie qui mérite un laisser-passer à la peinture du vice; l'essentiel, c'est que l'adultère ne soit pas commis; le reste est excusé sans peine dans les régions un peu *fist* auxquelles sont dédiés les romans de Philips: romans-réclames où se rencontrent les noms de tous les habilleurs de la rue de la Paix, où coule à flots le *soda and brandy*, où la quantité de foie gras, de sandwiches aux perdreaux et autres victuailles, absorbée entre les repas d'hôtel, donne l'idée de la capacité inouïe d'un estomac de coquette anglaise. Nous l'excusons, étant si prodigieusement agissante, d'avoir bon appétit; nous comprenons moins qu'elle le souhaite en français d'antichambre à ceux de ses adorateurs qui s'en vont dîner. Elle devrait laisser ce *bon appétit*, le *chasse-café*, voire même le *pistolet*, nom trop technique du petit pain, à sa femme de chambre, si abondante en locutions parisiennes de l'ordre d'une *espèce de type*, d'un *monsieur sérieux*; etc... Évidemment, Léna Despard s'imagine rivaliser d'esprit avec les fringantes petites femmes de Gyp; mais, pour de bons juges, la ressemblance n'est que caricature. Cependant, tout cela n'est pas ennuyeux, quoique si vulgaire. Il y a de la verve, on ne peut le nier, un large courant d'*animal spirits*, beaucoup de vie, de mouvement et de naturel; il y a surtout des silhouettes vraiment comiques d'insulaires en voyage qui ne peuvent être croquées avec ce luxe de détails piquants que par un compatriote cosmopolite. Du

reste, nous ne voyons rien de bien relevé à singer l'accent des Anglais quand ils parlent français, des Français quand ils parlent anglais et des Américains quand ils parlent du nez ; mais l'imitation est parfois d'une bouffonnerie irrésistible.

Les caractères proprement dits sont peu variés, malgré la multitude des personnages, tous fort expressifs à la surface : c'est presque invariablement la même dame plus ou moins *viveuse* et qui sait ce qu'elle veut, le même amoureux large d'épaules et de robuste encolure, tantôt un peu stupide et vraiment trop facile à duper, comme Algy de *As in a looking glass*, tantôt paré, comme le Sabine de *the Dean and his daughter*, des dons et des connaissances de l'admirable Crichton en personne.

Le *Doyen* de son dernier livre est peut-être la figure la plus solidement construite et la plus curieuse en même temps que la plus révoltante qu'ait encore peinte M. Philips. Ce doyen n'est au commencement qu'un clergyman ivrogne (nous voilà bien loin du *Vicaire de Wakefield*), qui vit misérablement dans un presbytère avec sa jolie fille, absolument abandonnée à elle-même depuis qu'elle existe. Sir Henry Carew, son ancien camarade d'université, passe par là, s'éprend d'un caprice de libertin usé pour cette fleur sauvage, et obtient qu'un marché, conduit avec le plus parfait décorum, la lui livre en échange des fonctions de doyen, qu'il assure par son influence au vénérable père de miss Maude. Une rente assez forte accompagne cette haute dignité ecclésiastique, et voilà notre petite campagnarde mariée à un ambassadeur, devenue lady Carew, menant un train princier dans les grandes capitales, faisant partout sensation par ses diamans et sa beauté. Croyez-vous qu'elle se trouve heureuse dans ce luxe, au sortir d'un village où, vêtue de cotonnade, elle se nourrissait bien souvent, faute de meilleure chère, tandis que le ministre cuvait son vin, des œufs crus qu'elle allait voler au poulailler ? Non pas, car elle se sent vendue ; sa fierté se révolte à l'idée d'avoir été jetée par la cupidité de son père aux fantaisies de son mari ; père et mari, elle les hait tous les deux avec une énergie quelque peu déconcertante, même quand on a l'habitude du ton peu respectueux des héroïnes de miss Rhoda Broughton à l'égard de leurs proches. Mais que ne passerait-on pas aux héroïnes si franches, si spontanées, si séduisantes et souvent si malheureuses de miss Broughton ? Sans doute, elles n'ont pas la dignité des figures de miss Austen ou de miss Burney, mais elles n'ont pas non plus leur froideur ; naïvement passionnées, instinctivement généreuses, toujours sincères et jamais corrompues, elles nous charment à la façon de chaudes et sympathiques créatures vivantes, et nous leur pardonnons, comme à des enfans gâtés, de manquer de vénéra-

tion. Il n'en est pas de même pour la fille du doyen, qui n'a rien de particulièrement attachant, si fâcheux que puisse être son lot en ce monde. Pourquoi n'est-elle pas allée parader à Constantinople avec son vieux mari? Elle aurait échappé à la fascination de ce dangereux Sabine, qui, membre du club des voyageurs, a vu les montagnes Rocheuses, entendu le tonnerre des chutes du Zambèze, tué l'ours blanc au Spitzberg, parcouru toutes les parties du globe de ce pas allongé, silencieux qu'il a en commun avec les grands animaux de proie, de même que l'aisance de ses mouvemens est celle qui ne s'acquiert qu'à la salle d'armes. Impossible de résister à un pareil déploiement de muscles; et cependant les deux ou trois heures que lady Carew a passées à bord de son yacht ont été fort innocemment employées, mais la femme de chambre qui la surveille n'en croit rien et télégraphie des accusations odieuses au mari absent. Un procès scandaleux s'ensuit, qui rappelle un peu l'affaire Colin Campbell. Vraiment il faut croire que, si les héroïnes de la fiction anglaise contemporaine n'ont plus rien de commun avec celles d'il y a cinquante ou même vingt-cinq ans, ce n'est pas entièrement la faute des peintres, imitateurs de l'école française, mais un peu aussi celle des modèles, à moins que la vivacité de certains portraits ne suffise à exercer une influence malsaine, ne suggère des exemples tentateurs... Toujours la même question : les mauvaises mœurs produisent-elles de mauvais romans ou les mauvais romans de mauvaises mœurs? Nous croyons pour notre part que l'action est réciproque, et que les classes *dirigeantes*, comme on les nomme, sont responsables du mal tout autant que la littérature en vogue.

Heureusement, il reste en Angleterre une majorité qui ne se laisse pas diriger, qui tient aussi haut que jamais le drapeau du *self respect*, du *self control*, et qui peut encore fournir des caractères au véritable roman de mœurs. Le grand monde de convention, frivole d'un bout de la terre à l'autre, que nous montrent M. Philips et ses émules, n'est en réalité que le monde dit élégant, l'espèce de ramassis confus, tapageur et plus ou moins doré qui, pour les parvenus et dans la chronique des petits journaux, représente le *high life* aux yeux du snobbisme cosmopolite.

Mais revenons au procès Carew contre Carew avec l'athlétique Sabine comme *co-respondent* en cette affaire de *criminal conversation*. La justice anglaise l'expédie sommairement, et le divorce est prononcé contre lady Carew. Elle a du moins la satisfaction d'entendre traiter son père comme il le mérite par un éloquent avocat. Décidément le doyen, en expliquant la Bible à sa fille, a trop négligé de lui faire remarquer l'impérieuse nécessité du manteau jeté par les fils de Noé sur l'ivrognerie de leur père. Encore Cham se borna-t-il à rire, son émule féminin dénonce, commente et insiste si bien

que l'horreur qu'elle cherche à nous inspirer pour un père indigne rejaillit sur elle-même. Avoir fait raconter une telle histoire par l'héroïne, c'est en vérité le comble du mauvais goût. Injustement répudiée, lady Carew, en guise de dédommagement, se trouve libre avec une grosse pension; aussitôt que les convenances le permettront, quand le bruit suscité autour de ce faux adultère se sera éteint, elle pourra épouser Sabine, qui va faire un tour en yacht pour remplir cet intervalle.

De son côté, la divorcée s'enferme, — non pas au couvent, il n'est pas de couvent pour les filles de doyens, — mais dans un coquet entresol de la rue Royale, à Paris. Et quand nous disons qu'elle s'enferme, la métaphore est hardie, — car sa vie se passe à courir les magasins, les théâtres, en compagnie d'une amie complaisante, dont le rôle dans tout ce récit est fort douteux, M^{rs} Fortescue, veuve très consolée, très indépendante, grande mangeuse, elle aussi, de foie gras et de sandwiches aux crevettes, grande buveuse de champagne, éprise, comme il convient, de toutes les jouissances positives qui ne vont pas jusqu'à la *wickedness*. C'est dans la douce retraite qu'elle s'est choisie que lady Carew apprend la perte de ce funeste yacht qui lui a toujours porté malheur. Sabine ne reviendra pas. Elle est au désespoir; mais ne croyez pas que ce désespoir dure plus que de raison chez une personne sensée, résolue à tirer de l'existence le meilleur parti possible. Cependant la poursuite d'un certain prince Balanikof, aussi grand de taille et aussi large d'épaules que feu Sabine, mais avec une figure kalmouke, lui fait fuir Paris, car ce Russe, qui offre son cœur avec trois cent mille livres de rente, a déjà une femme quelque part; d'ailleurs le tsar ne lui permettrait en aucun cas d'épouser la fille d'un membre du clergé protestant, fût-il *dean*.

Le soin de sa vertu, joint à l'embarras de sa fausse position, force lady Carew à une vie de juif errant, jusqu'au moment où la nostalgie du *home* vient la prendre à l'étranger. Elle rentre en Angleterre, sous un nom d'emprunt qui défie les curiosités, et demande à la province un peu de repos et de considération. Pour obtenir cela, jusqu'où ne va-t-elle pas en fait de sacrifices au *cant*! Elle porte des robes d'une élégance sévère, ne se permet que peu de bijoux et refuse les danses tournantes. Sa modestie, sa beauté, séduisent un clergyman de bonne mine, le révérend Sébastien Meadowswelt, qui l'épouserait volontiers, si l'aveu tardif du divorce ne le faisait reculer devant ce qu'il croit être une transgression grave aux lois religieuses. Notre fausse veuve est donc encore contrainte à changer de résidence et de nom; nous la voyons, en ses successives métamorphoses, chercher par tout le royaume un mari quelconque qui la fuit toujours au dernier moment. Cette chasse sert de prétexte

à des aperçus assez amusans de la vie de province. Peut-être le capitaine Maltby consentirait-il à se brouiller avec sa famille et à quitter son régiment pour l'amour d'elle; mais la prétendue M^{rs} Gascoigne (c'est son nom du moment) n'accepte pas ce sacrifice; elle serait bien près de mettre le grappin sur lord Aswhell, un digne jeune homme qui s'applique à fermer les yeux, si son mari n'apparaissait fort mal à propos pour tout ébruiter. En vérité, il faut plaindre cette pauvre créature, qui ne souhaite que de vivre sagement, confortablement, et qui revient toujours bredouille d'aventures si près de réussir! Son courage faiblirait s'il n'était soutenu par quelques petites fugues à Monte-Carlo et à Trouville, où elle retrouve M^{rs} Fortescue, le Casino avec ses bals et ses « petits chevaux, » les menus délicats et un peu de flirtation. Tout cela vaut mieux, elle finit par le comprendre, que le *board* dans le Lincolnshire, chez un curé de campagne, qui lui fait manger des dîners froids le dimanche, pour laisser les servantes aller à l'église. Aussi cédera-t-elle, vers la dernière page, aux conseils de son bon sens, qui se trouvent d'accord avec ceux de M^{rs} Fortescue, en acceptant les offres du fidèle et patient Balanikof. Les roubles russes vont lui permettre de refuser les guinées de son mari. Pour le coup, la voici décidément *wicked*, que ce soit de gré ou de force; le rideau tombe sur cette chute imprévue. Nous n'aurons plus à noter qu'un trait, mais bien brutal, bien caractéristique, un trait de caricature cruelle à la Hogarth. L'ignoble *dean* a demandé de l'argent à sa fille; elle se donne le plaisir de lui envoyer une somme fournie par Balanikof et de lui en dire la provenance. Et le volume finit par la lettre du doyen, chef-d'œuvre de cynisme, dans laquelle il bénit sa chère enfant, en la félicitant de ce qu'il feint de prendre pour une union morganatique, justifiable devant l'église.

Peut-être trouverait-on difficilement dans les romans français rien de plus violemment réaliste, quoique *the Dean and his daughter* passe, aux yeux de bien des gens, pour une attaque dirigée contre le divorce ou pour un plaidoyer attendri en faveur de la femme divorcée. Les coups sont rudes, sans doute, mais enfin ils sont portés pour la bonne cause. Quant aux fautes contre le goût, celles-là ne comptent pas apparemment, sinon nul ne lirait M. Philips, dont les ouvrages atteignent, au contraire, un nombre considérable d'éditions.

M^{rs} Forrester a, elle aussi, et depuis plus longtemps, beaucoup de succès. A peine *Viva, Once Again, Omnia vanitas, My Lord and My Lady*, etc., méritent-ils d'être cités comme œuvres d'art; mais, s'il est vrai que le roman soit toujours, dans une certaine mesure, le reflet des mœurs, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que les mœurs des hautes classes, dont cette plume

frivole se plaît à retracer les intrigues, ne valent pas mieux que les nôtres. Il y a cependant quelques petites différences : chez nous l'ivrognerie compte pour une moins large part dans les vices des hommes du monde ; les femmes ont moins souvent l'occasion de dire sans façon quand ils leur manquent de respect : *Are you drunk?* Puis, les mariages d'argent sont, en France, généralement poursuivis par l'homme ; en Angleterre, ce genre d'ambition existe surtout du côté féminin. Notons, en passant, que la jeune fille n'arrête plus, comme autrefois, le *flirt* au seuil de l'hyménée, la beauté reçoit souvent plus d'hommages après le mariage qu'auparavant ; on ne peut nier que ce ne soit là un mauvais emprunt fait à la France ; en revanche, la France n'a pas encore emprunté à l'Angleterre la signification très élastique donnée au mot d'ami. L'Anglaise mariée n'a jamais d'amant, c'est entendu ; la plus odieuse des coquettes de M^{rs} Forrester désole son excellent mari au point que, n'y tenant plus, celui-ci se fait écraser sous ses yeux par un train de chemin de fer ; pourtant elle n'a pas encore peut-être manqué à la lettre de ses devoirs ; mais si le *lover* est défendu à l'Anglaise mariée, elle reste libre d'avoir autant de *friends* qu'il lui convient, et voici comment Duke Vereker est l'ami de M^{rs} Beauclerc. Cette angélique créature, fort malheureuse en ménage, l'a dégoûté des liaisons passagères et arrêté sur la pente des pires folies. Elle exerce sur lui une domination absolue, il passe sa vie à ses pieds, il aime tout ce qui lui appartient, jusqu'à son fils qu'il soigne, dans les maladies de l'enfance, si tendrement, que ceux qui ne le connaissent pas admirent ce jeune père ; grâce à lui, grâce à ses invitations, à ses présens, elle a une existence de plaisirs et de luxe ; le mari trouve cela fort bon ; il classe, il voyage, il s'amuse aux frais de l'ami de sa femme ; il peut se figurer qu'il a des châteaux, un yacht, une écurie en toute propriété. Un jour que M^{rs} Beauclerc se plaint de n'avoir pas d'argent pour faire marcher la maison, cet époux complaisant lui répond avec simplicité : « Adressez-vous à Duke. » Il est vrai que ce conseil honteux allume l'indignation de la vertueuse Angey, qui, pour en finir, prête les mains au mariage de son platonique adorateur. Le cœur lui saigne : il l'a tant aimée d'amour, tandis qu'elle l'aimait d'amitié ! C'en est fait de son empire, mais il le faut... Duke s'attachera, avec la fidélité de terre-neuve qui lui est propre, à une jeune fille qui ne sera pas jalouse de son amie, et celle-ci donnera en soupirant sa bénédiction aux fiancés, après avoir déjoué toutes les entreprises plus ou moins perfides de son mari contre ce dénoûment qui leur enlève la poule aux œufs d'or. — Angey est folle de n'avoir pas gardé cet ami sans pareil ! Que va-t-il devenir maintenant, lui, le prodigue, le débauché, le joueur ? — Voilà ce que pense le capitaine

Beauclerc. Ce joli personnage appartient à l'armée, comme le Fortinbras de Philips. Espérons que les *Society novels* calomnient MM. les officiers de cavalerie. Ce qu'il y a de curieux, c'est la tranquillité avec laquelle M^{rs} Forrester expose le cas de ce ménage à trois. Elle répond de l'innocence d'Angey : à merveille ; mais sans tenir aux documens, aux preuves palpables avec la même rigueur que nos naturalistes, on voudrait cependant n'être pas forcé de croire aux salamandres qui vivent dans la flamme et ne s'y brûlent pas. Que le monde, toujours méchant, toujours jaloux, dise beaucoup de mal de M^{rs} Beauclerc, nous nous en étonnons moins que l'auteur, qui paraît manquer à la fois de logique et de sens moral.

Il serait fort injuste de ranger les *Society novels*, sans exception, dans la catégorie des livres légers dont nous venons de donner l'aperçu rapide. Quelques écrivains tirent de ces mêmes sujets un tout autre parti, utilisent ces mêmes élémens avec une tout autre compétence, un tout autre art et une intention évidente de ne point pactiser avec le mal, mais de le dénoncer, au contraire, au mépris des honnêtes gens. Tel est M. Hamilton Aidé. Faire aux lecteurs de la *Revue* l'éloge de cet élégant romancier, serait superflu, croyons-nous ; ils n'ont pas oublié le récit d'un si vif intérêt (1) qui leur montra naguère le type curieux du grand seigneur socialiste et quelque peu bohème, débutant par une mésalliance dans le rôle de réformateur où ses aspirations généreuses, mais flottantes, ne le conduiront qu'à des échecs lamentables. Cette fois, M. Aidé continue ses études sur la société aristocratique de son pays en y introduisant la plus aimable des barbares, une jeune héritière australienne, avide de juger par elle-même des cercles brillans du vieux monde dont les romans lui ont parlé.

Présentée dans le monde commence d'une façon vive et nouvelle. Cette richissime miss Johnstone a publié, sous le voile de l'initiale, par l'intermédiaire des journaux, qu'elle est disposée à donner le tiers de son énorme revenu, solidement fondé sur une florissante maison de commerce et sur des fermes considérables, à la famille haut placée en Angleterre qui voudra bien l'accueillir sous son toit et la faire pénétrer dans un milieu où l'on n'entre d'ordinaire que par droit de naissance. Or cette somme ronde, spontanément offerte, arrangerait fort bien les affaires de sir Norman Davenport, un beau de cinquante-six ans, dont la fortune a reçu de fortes brèches, et qui paie de plus en plus cher, à mesure qu'il avance en âge, les plai-

(1) Voir *Un Poète du grand monde*, dans la *Revue* du 15 août, des 1^{er} et 15 septembre 1881.

sirs dont il ne peut se passer. Le pire, c'est qu'il n'est pas dans sa maison le seul prodigue. Lorsqu'il escorte, par exemple, de jolies femmes à l'Alhambra, son fils Roger vient occuper la loge voisine en non moins galante compagnie : « Le diable emporte ce garçon, après toutes ses belles promesses ! » pense-t-il, sans trop oser, et pour cause, faire de la morale. Très certainement, les folies du jeune homme, ajoutées aux extravagances du vieillard, conduiraient les Davenport à une ruine complète, si la Providence n'y mettait bon ordre. Nous entendons par Providence l'étrange annonce insérée dans les journaux, et à laquelle on répond si bien que, références prises des deux côtés, lady Davenport, tout incapable qu'elle soit d'ordinaire, dans sa droiture, de se plier aux circonstances, consent à chaperonner une demoiselle de Melbourne, qui, du reste, ne se montrera vulgaire que dans sa toilette. Depuis longtemps, le château de Davenport est à peu près fermé ; il va se rouvrir brillamment pour le retour d'une prétendue parente, — les Davenport ont déniché des cousins imaginaires du nom de Johnstone, — et comme les chasses, les dîners, les fêtes de toute sorte auxquels on convie le voisinage sont superbes, ce voisinage, qui ne demande qu'à s'amuser, ne se montre ni trop incrédule ni trop soupçonneux. C'est le groupe des châtelains d'alentour et des invités, venus de différens côtés, qui représente dans cette jolie esquisse le grand monde anglais ; les expériences à Londres ne sont que très sommairement indiquées, mais le peu que nous voyons suffit à prouver que certains scandales de l'époque du prince de Galles, régent, se renouvellent d'aventure aujourd'hui. Le vol de diamans, qui rappelle beaucoup, par parenthèse, un épisode des *Rois en exil*, n'est pas inventé, comme on pourrait le croire.

Quel ménage que celui de sir Norman et de lady Davenport ! Ils vivent complètement séparés de fait, mais en sauvant les apparences. On dit partout que l'extrême froideur de la femme a rebuté le mari ; on ne songe pas à demander par quels moyens le mari a d'abord éloigné de lui sa femme. Sir Norman se ressent d'avoir été dans la diplomatie ; il lui reste une culture superficielle qui l'aide à parler de tout agréablement en plusieurs langues ; une sorte de sentimentalité que l'on chercherait en vain chez son fils, plus résolu et plus intelligent, lui a permis d'en imposer aux femmes et à lui-même. Il fait encore la cour avec conviction. Ses amis, du reste, le croient incapable de manquer à l'honneur ; mais ses créanciers et la pauvre lady Davenport sont d'un avis différent. La conduite de cette dernière envers lui ressemble à celle d'une gouvernante à la fois douce et glaciale envers le garnement confié à ses soins ; il ne la consulte jamais avant que la nécessité ne le force de faire appel à la bourse qu'elle tient d'une main ferme. Pour

lui, elle représente en quelque sorte la conscience, une conscience qu'il évite le plus possible d'affronter, ayant depuis longtemps habitué la sienne à se taire. Elle est noblement sculptée, cette figure de grande dame malheureuse et sans reproche, revêtue de l'armure du silence, ce suprême refuge de la dignité chez l'Anglaise. Sa pupille improvisée s'attache à elle, en dépit de l'apparente froideur qui éloignerait une personne moins sagace. Malgré son inexpérience, Catherine Johnstone pénètre assez vite la pénible situation de l'épouse et de la mère, qui d'avance a cru devoir l'avertir discrètement des dangers qui l'attendent. Sir Norman n'a qu'un goût médiocre pour les honnêtes filles, mais Roger Davenport ne redouterait pas d'en épouser une, pourvu qu'elle fût très riche, et ce drôle est assez séduisant pour que la plus sage se laisse prendre à son prestige.

Et Catherine subit le prestige, en effet, mais sans s'y abandonner. Le combat de cette innocence, qui n'est pas l'ignorance des niais, contre les manèges et les roueries d'une corruption profonde, nous semble des plus intéressants. La jeune « barbare » s'avance dans les régions inconnues qu'elle a voulu explorer avec la prudence d'un trappeur à travers les forêts. Aucun conseil mondain ne l'inspire, elle ne se laisse aveugler par aucune considération. Bien avant l'infâme tentative de vol qui lui donne l'entière mesure du caractère de Roger, elle a démêlé les vices de ce jeune homme, qui pourtant lui plaît ou plutôt l'éblouit. Elle paie en cachette une partie de ses dettes pour lui laisser une chance de se relever; elle reçoit le dernier soupir de la femme qu'il a perdue, cette charmante et frivole M^{me} Courtlandt, dont elle couvre les défaillances du manteau de sa robuste honnêteté; elle se montre hardie et généreuse jusqu'au bout, tout en gardant adroitement son cœur et sa dot contre les entreprises des ambitieux. Il ne tiendrait qu'à elle d'être duchesse; la riche proie que leur jette l'Australie n'est pas sans tenter une nuée de jeunes élégans, joueurs et viveurs dont les allures sentent le club et le turf, tout en gardant quelque chose de cette distinction tenace qui résulte de l'hérédité, de l'habitude, et qui résiste même à l'abaissement du caractère. La rustique Catherine Johnstone serait quelquefois bien près de s'y tromper, mais son bon sens imperturbable la sauve. Elle n'est pas très jolie, et elle le sait; le vernis du monde lui manque, elle le sent mieux encore; comment se ferait-elle illusion sur les mobiles de ces beaux messieurs munis de parchemins authentiques? C'est un plaisir que de voir cette brave fille seule, entièrement livrée à elle-même, se défendre si bien et avec une telle aisance; néanmoins, on ne respire que lorsque son choix s'est posé, après quelques vertiges passagers, sur un homme digne de la comprendre. Il n'est plus jeune, la quarantaine a

sonné pour lui, et il remplit dans la maison les modestes fonctions de précepteur. Sa tâche ingrate est de lutter contre l'affectation esthétique du ridicule Malcolm, le plus jeune des Davenport ; mais, tout réservé qu'il soit par situation et par humeur, il mérite que miss Johnstone le remarque, qu'elle s'attache à lui, qu'elle finisse par s'offrir. Naturellement, il fera autant de difficultés pour accepter les millions d'Australie que les autres ont mis de cynisme à les poursuivre. Il est pourtant amoureux tout de bon, et il le prouvera en se dévouant corps et âme à l'aimable excentrique dont il a d'abord refusé la main, une main trop pleine d'or, qu'il accepte malgré tout, avant la dernière ligne du second volume, cela va sans dire. Catherine sera heureuse par le cœur, comme elle mérite de l'être ; elle n'éprouvera pas le besoin de prolonger ou de renouveler son épreuve d'acclimatation dans le grand monde, quoiqu'elle y ait gardé, en somme, quelques amis dignes d'elle.

Le cachet de ce roman, c'est qu'une parfaite connaissance de la société que l'auteur met en scène s'y joint à une complète indépendance d'opinion. Roger Davenport, qui menace de devenir croupier si l'on ne paie pas ses dettes et qui dérobe l'écrin de sa mère, sir Norman, qui a devancé son fils et remplacé déjà par des pierres fausses ces diamans, que la loi d'un héritage par substitution empêche de vendre, sont heureusement des types exceptionnels dans tous les pays ; on rencontrerait plus aisément l'impertinence de lady Retford, les façons de joueuse de la duchesse de Deal, le parfum d'écurie qu'exhale la bonne humeur de lord Mountjoy, les grimaces efféminées et prétentieuses de l'esthète Malcolm, la stupidité de lord Bassencourt, le mauvais ton d'un capitaine Thane, les faiblesses d'une M^{rs} Courtlandt, le papillon qui se brûle à la flamme et qui en meurt.

La société anglaise des hautes sphères où il nous transporte peut reprocher à M. Aïdé de ne l'avoir pas ménagée ; mais si les M^{rs} Courtlandt et les Roger Davenport du jour sont en droit de lui en vouloir, il a pour lui les Imogène Craven et les John Darville d'autrefois, ayant écrit depuis sur la vie d'une dame en 1814, 1815, 1816 (1), un roman qui pourrait bien n'être qu'une biographie d'aïeule : du moins le charme particulier aux miniatures anciennes, aux bouquets desséchés, aux lettres d'amour jaunies sous la pâle faveur qui les retient dans un tiroir à l'ambre, s'exhale de l'histoire un peu longue de cette admirable Anglaise du meilleur temps. Les douairières pardonneront à M. Aïdé tous ses péchés contre leurs petites-filles. Celles-ci réclament un ragoût plus pimenté que la peinture de l'existence irréprochable d'une beauté en

(1) *Passages in the life of a lady*, 3 vol., 1887.

robe à taille courte et en cothurnes, tendre et résignée, habile à jouer de la harpe. Elles ne haïssent pas ce qui leur secoue les nerfs violemment, et lisent, de préférence aux *Passages de la vie d'une dame* sous George III, *Dynamite* (1), ou les *Aventures étranges de Lucy Smith* (2). Dans ce dernier roman, qui nous montre comment une jeune institutrice sans place s'y prit pour vendre ses rêves et pour rompre ensuite un contrat incommode, M. Philips, toujours « dans le mouvement, » a fait un adroit mélange de plusieurs choses en vogue : le magnétisme, la science occulte et les scandales de Londres, sous forme de roman *sensationnel*. Le réveil du gros roman à sensation n'a pas contribué médiocrement, depuis quelques années, à l'abaissement du genre de littérature qui nous occupe. Les terribles inventions de Hugh Conway éclipsèrent tout à coup celles de miss Braddon et de Wilkie Collins, dont on était quelque peu revenu ; elles firent leur chemin à la fois en Angleterre et sur le continent. N'a-t-on pas dévoré en France *le Secret de la neige*, *Vivant ou mort*, *Affaire de famille*, etc. ? Ce qui, joint à la perversion du *Society novel*, semblerait indiquer, en somme, que les deux pays exercent l'un sur l'autre, au point de vue des mœurs et du goût, une assez mauvaise influence.

II.

Un autre romancier connu à l'étranger presque autant que chez lui, c'est M. Rider Haggard, dont le premier ouvrage, *King Solomon's Mines*, obtint un succès dangereux pour son auteur ; il faut attribuer, en effet, aux éloges démesurés de la presse la fécondité prodigieuse qui lui fit produire en deux ans cinq ou six volumes, parmi lesquels *Jess* est seul digne de remarque.

Nous reconnaissons du reste que *Jess* et *les Mines de Salomon* suffiraient à établir la réputation de M. Rider Haggard, pourvu qu'elle ne fût pas surfaite. C'est l'excès de l'admiration qui impose forcément quelque sévérité à la critique. Certes, ce livre à demi sérieux, à demi fantastique, *les Mines de Salomon*, est amusant d'un bout à l'autre ; le sujet en est bien charpenté, habilement conduit, les nombreux personnages vivent et nous attachent. Voilà beaucoup de mérites ; mais si l'on vante trop haut le génie inventif, la parfaite originalité de M. Rider Haggard, nous cesserons d'être d'accord avec la masse de ses lecteurs. Cette expédition merveilleuse dans le Kakuanaland nous semble participer à la fois de *Monte-Cristo* et des *Voyages extraordinaires* de Verne, le tout fort joliment accom-

(1) Voir le *Roman étrange en Angleterre*, dans la *Revue* du 15 avril 1888.

(2) *The Strange adventures of Lucy Smith*, by F.-C. Phillips, 1887.

modé avec assaisonnement de péripéties étranges et de paysages inédits. Avant tout, ils sont sympathiques, les trois aventuriers partis ensemble de Durban : Allan Quatermain, vieux chasseur d'éléphants ; le parfait gentleman, sir Henry Curtis, et le capitaine Good, de l'armée navale. Leur but est de rechercher un voyageur disparu ; ils ne le rencontreront qu'à la fin, après avoir découvert, au risque de leur vie, dans une partie de l'Afrique inaccessible jusque-là aux hommes blancs, le fameux trésor de Salomon, gardé par des montagnes couvertes de neige, les mamelles géantes de la reine de Saba, que précèdent cent trente milles de désert. Les ruines d'une cité qui ne serait autre qu'Ophir gisent à peu de distance ; il ne faut donc pas s'étonner de la beauté d'une route qui, à demi disparue sous les sables et les matières refroidies d'antiques éruptions de lave, apparaît tout à coup aussi belle que celle du Saint-Gothard, avec laquelle les ingénieurs modernes lui trouveraient de grandes ressemblances. Mais, avant d'arriver à cette route, les trois intrépides compagnons sont souvent bien près de périr de faim, de soif et de froid. On les suit avec un mélange d'enthousiasme et d'angoisse au milieu des horreurs de leur odysée. Un indigène de haute mine, qui n'est autre, malgré son long exil parmi les Zoulous, que le roi légitime de Kakuanaland, un roi dépossédé dès son enfance, s'est joint à eux et leur sera d'un grand secours. Tous cependant périraient dès leur arrivée au milieu de populations féroces, qui sacrifient sans pitié les étrangers, s'ils ne réussissaient à passer pour des magiciens invulnérables, grâce à l'effet des armes à feu et autres sorcelleries très naturelles, grâce aussi à la vénération qu'inspirent le monocle et le faux râtelier de Good, surpris au moment même où il faisait sa toilette, à demi rasé, les jambes nues et sans autre vêtement qu'une chemise de flanelle. L'obligation où il se trouve de garder cette apparence burlesque pour être fidèle à son rôle une fois adopté n'est pas le moindre élément de gaieté du récit ; jamais on n'a autant parlé de *trousers* en Angleterre ; le temps où ils étaient des *inexpressibles* semble passé, la pruderie britannique est venue à composition. Sans le pantalon de Good, nous aurions du reste trop de tragédie, les tableaux sanglans de sacrifices humains alternant sans trêve avec des combats, qui, n'étaient les fusils des trois aventuriers, nous reporteraient à l'*Illiade*. Finalement, Ignosi, le prince exilé, remonte sur le trône de ses pères et invite ses amis anglais à puiser dans les richesses de cette caverne d'Aladdin, la chambre du trésor de Salomon. Une sorcière, peut-être contemporaine de ce grand roi, l'effroyable Gagool, les introduit au plus profond de « l'empire de la Mort, » dont elle seule connaît les issues mystérieuses ; puis, par une noire

perfidie, les y laisse enfermés au milieu des monceaux de diamans et de monnaie d'or frappée de caractères hébraïques. Cet épisode est le point culminant de l'émotion ; mais, qu'on se rassure, il y a quelque part un chemin souterrain, et nos aventuriers, trop heureux de sortir sains et saufs, regagnent finalement la libre Angleterre. Seul Quatermain, en sa qualité de trafiquant, s'est chargé, en cette conjoncture extrême, de cinq ou six pierres qui représentent une fortune.

Malgré ses enfantillages que l'on n'a pas le temps d'apercevoir, tant l'intérêt se soutient, en grandissant toujours, ce récit d'aventures est l'un des meilleurs que nous ayons lus. Malheureusement, l'auteur voulut donner une suite à son chef-d'œuvre. Or, chacun sait que les suites sont presque toujours des tentatives manquées. *Allan Quatermain* a le tort d'être en deux volumes, avec beaucoup de remplissage, et de nous faire toucher du doigt, en les répétant à satiété, les procédés assez vulgaires auxquels une fois nous nous étions laissé prendre. Tout d'abord, on n'est pas fâché de se retrouver en face du même trio de personnages, victorieux des maléfices de Gagool, et rentrés dans un *home* où ils s'ennuient. Le démon des voyages leur parle de nouveau à l'oreille ; ils retournent au pays des Cafres pour une expédition plus difficile encore. De l'île de Lamu au nord de Zanzibar, les explorateurs se rendent au mont Kenia et ensuite au mont Lakakisera, à la découverte d'une race blanche qui habite plus loin des territoires inconnus. Nous ne faisons aucune difficulté pour les accompagner jusqu'au dernier point navigable de la rivière Tana, où nous assistons à un combat inégal et d'autant plus intéressant entre les braves gens de la mission écossaise, chez lesquels on reçoit une hospitalité aussi cordiale que dans les vrais Highlands, et une bande nombreuse de Masai sanguinaires qui ont enlevé la petite-fille du *clergyman* ; mais là s'arrête notre plaisir. Nous n'aimons guère le voyage involontaire qui suit, sur la rivière souterraine où flamboie dans l'obscurité une colonne de feu à chapiteau en forme de rose. Ce Styx africain conduit les voyageurs en pleine féerie, au milieu des chimériques habitans du Zu-Vendi, gouvernés par deux reines jumelles, l'une blonde et belle comme le jour, l'autre brune et belle comme la nuit, sauvagesses de *keepsake*, qui deviennent toutes les deux amoureuses du brave capitaine Cartis, lequel, après maintes tribulations, finit par épouser celle qui ressemble le plus à une Anglaise, et par devenir roi de cette région du centre de l'Afrique, où il introduira la Bible et élèvera en *gentleman* un fils qui nous donnera peut-être un jour (il n'y a pas de raison pour que cela finisse) une suite à la suite des *Mines de Salomon*. Ce qui nous a

rendu peut-être dur à l'excès pour *Allan Quatermain*, c'est l'inconvenance du rôle attribué dans ses pages au Français de la troupe, un certain Alphonse, cuisinier de son état, ridicule, avec sa petite taille et ses grosses moustaches, vantard, hâbleur et poltron au demeurant. On voudrait en vain nous faire croire que cette caricature lourdement crayonnée, sans verve et sans esprit, doit servir de pendant à celles des jeunes misses dont les longues dents et les pieds invraisemblables défraient depuis des siècles les plaisanteries gauloises. Il y a là un parti-pris tout autrement offensant et qui peut-être mettra fin à la faveur avec laquelle les premières productions de M. Rider Haggard ont été accueillies chez nous.

Si les aventures d'*Allan Quatermain* sont trop longues et d'une couleur locale fort douteuse, que dire de celles de *She*, qui embrassent des milliers d'années et ne sont pas près de finir, pour peu que les réincarnations continuent. C'est à notre avis un pur galimatias, qui a le tort suprême d'être prétentieux autant qu'il est vide.

Un beau jeune Anglais, à cheveux jaunes, du nom de Léo Vincey, possède par héritage un fragment de poterie ancienne sur lequel est relatée l'histoire de la princesse égyptienne Amenartas, appartenant à la race royale des Pharaons, pour l'amour de laquelle le Grec Kallikrates, prêtre d'Isis, rompit autrefois ses vœux. Poursuivi par la vengeance de la déesse outragée, il prit la fuite, gagna la côte de Lybie et atteignit les cavernes de Kôr, où il eut à choisir entre le trépas et la furieuse passion d'une reine blanche, magicienne puissante, qui avait connaissance de toutes choses, et dont la beauté surhumaine ne devait jamais mourir. Il resta fidèle à Amenartas, et son cadavre ne sortit jamais des cavernes de Kôr. Léo Vincey, descendant de Kallikrates, ressemble trait pour trait à cet aïeul infortuné. Il part pour l'Afrique, et, sur une côte inexploree jusque-là, au nord des chutes du Zambèse, trouve, régnant sur un peuple de nègres sanguinaires, une femme blanche mystérieuse, enveloppée de la majesté d'une vie sans fin, qui n'est autre qu'Ayesha, *Elle*, la rivale d'Amenartas; ombre féminine de l'éternité, elle garde encore dans son sein l'orage des passions humaines. Soudain, *Elle* reconnaît l'objet de son amour, et, déterminée à le retenir cette fois, elle entreprend de lui faire traverser les flammes de vie d'où l'on sort inaccessible à la vieillesse. Pour lui donner l'exemple, elle s'y jette la première; mais tout à coup ses prérogatives l'abandonnent: *Elle* se transforme en momie. Amenartas est vengée.

Peut-être M. Rider Haggard lui-même serait-il assez embarrassé de nous donner la clé de cette allégorie, écrite d'un style tantôt pompeux et tantôt négligé. Nous l'engageons à laisser de côté la sorcellerie africaine, à se complaire un peu moins aussi

dans les scènes sanglantes de rixes et de tortures, et à revenir enfin aux personnages humains vivant dans des conditions ordinaires, ou tout au moins vraisemblables, fût-ce au milieu de paysages exotiques. Telle est cette intéressante *Jess*, dont le péché ressemble beaucoup à celui de *Madeleine*. Comme dans le roman de M^{me} Caro, œuvre émouvante qui a été imitée bien des fois, mais non pas égalée, l'héroïne de M. Rider Haggard se sacrifie avec une générosité dans laquelle il entre trop d'imprudences et trop d'orgueil pour qu'elle puisse longtemps se soutenir. Vaillante, exaltée, sûre d'elle-même à l'excès, Jess laisse l'homme qu'elle adore à sa sœur cadette, amoureuse, elle-même, de cet ex-officier de l'armée anglaise, devenu éleveur d'autruches dans le Transvaal. Jamais John Neil ne saurait ce qu'elle éprouve, si les circonstances ne les plaçaient ensemble, seuls tous les deux, en face d'un péril mortel. Vous rappelez-vous l'une des nouvelles les plus passionnées de George Sand, la scène brûlante où Melchior en pleine tempête, voyant le naufrage imminent, saisit entre ses bras celle qu'il lui est défendu d'aimer, et s'abîme avec elle dans les voluptés qui devaient leur charmer la mort, mais qui, le navire étant sauvé par miracle, les conduisent à la démence et au suicide? La situation est analogue, mais ici l'aveu vient de Jess. Se croyant sûre de périr avec le fiancé de sa sœur, elle s'abandonne à la passion irrésistible que, follement, elle a cru pouvoir dompter. Cette fois aussi, le salut surgit à l'improviste, un salut qu'elle maudirait s'il ne lui restait le pouvoir de se sacrifier encore, en tuant de sa main Franck Muller, un ennemi qui menace le bonheur et le repos de cette sœur trop aimée. Après quoi elle meurt d'épuisement et d'un *broken heart*. La fin est vraiment trop arrangée à souhait : il faut que Jess disparaisse, il faut que le hasard lui fasse rencontrer son amant avant d'expirer, et tout cela, en effet, a lieu sans grand souci de la vraisemblance. Dans les étranges paysages du Transvaal, l'impossible, après tout, choque moins qu'ailleurs, et puis on pardonne beaucoup de choses à M. Rider Haggard en faveur de son premier chapitre, où le combat d'une autruche contre un jeune officier, qui n'aurait pas le dessus si une charmante demoiselle ne lui prêtait main forte, est raconté de la façon la plus pittoresque. Les figures de Cafres, de Boers, de métis, de Hottentots, sont toutes bien posées et suffisamment caractéristiques. Nous avons toujours cru pourtant que les vieux colons hollandais de l'Afrique du Sud formaient une population hospitalière et patriarcale. M. Rider Haggard en fait, au contraire, un tableau peu flatteur. Rappelons-nous qu'il est Anglais, et que le moment qu'il entreprend de peindre est celui où ses compatriotes, battus par les Boers, se virent forcés d'évacuer leurs possessions. Il y a un peu d'histoire contemporaine dans ce

récit palpitant, d'où se détache un beau caractère de femme, tout ardeur et toute spontanéité. Le héros est bien nul pour être aimé à la fois par deux jolies filles, mais une certaine pénurie explique le cas excessif que Jess et Bessie font de ce garçon paisible qui, sans préméditation et sans malice, passe de la blonde à la brune, épouse l'une consciencieusement et continue tout bas à regretter l'autre. Du reste, en d'autres lieux même que le Transvaal, l'amour ne se mesure pas au mérite, et l'on aime presque toujours la création de son imagination. Nous ne chercherons donc pas de mauvaise querelle à M. Rider Haggard, et nous le prierons au contraire de s'en tenir à la voie qu'il a inaugurée en écrivant *Jess*. C'est là qu'il trouvera dorénavant ses véritables succès. La mine de Salomon est épuisée : il n'y a plus rien à en tirer.

III.

Au sortir de la rivière souterraine qui conduit à l'empire quasi fabuleux de Zu-Vendi, au sortir des cavernes de Kôr et de toute cette féerie africaine qui ne s'appuie pas, quoi qu'en dise son brillant évocateur, sur de bien sérieuses autorités, on se retrouve avec plaisir dans les fraîches campagnes anglaises, observées avec une sympathie si profonde et si sincère par M. Thomas Hardy, l'écrivain qui, depuis George Eliot, nous a donné l'impression la plus juste et la plus intéressante de la vie rustique. Cette vie-là offre bien moins de poésie en Angleterre que chez nous ; d'abord le costume local manque, les paysans ont l'air d'ouvriers mal vêtus ; et puis le morcellement de la propriété, s'il fait tort ailleurs à la beauté du paysage, s'il empêche le superbe développement des forêts, s'il ne souffre rien de comparable à l'aspect aristocratique du comté de Kent tout entier, qui ressemble à un parc immense, ce morcellement égalitaire, résultat des révolutions, implique une joyeuse indépendance dont le reflet se retrouve sur les visages et dans les mœurs. Les cultures chez nos voisins sont moins variées, le ciel surtout est moins riant, le climat moins favorable à la gaieté, la nature trop civilisée, trop perfectionnée, trop utilisée par l'industrie, la religion enfin n'a aucune de ces pompes extérieures qui s'harmonisent si bien avec la floraison des aubépines, avec l'heure des semailles ou celle des moissons ; elle fait du dimanche le jour le plus morne, le plus silencieux de la semaine. Pour toutes ces raisons et pour d'autres encore qui tiennent au caractère et aux habitudes des classes inférieures, à leur esprit lourd, éminemment pratique et terre à terre, le roman champêtre est bien plus difficile à écrire en Angleterre qu'en France, où les divers patois ont des tournures savoureuses, expressives, que l'on chercherait en vain dans la

bouche même des personnages d'*Adam Bede*. Bien entendu, nous ne parlons pas ici de l'Écosse, qui a sa langue, ses usages, sa couleur à part, mais de la campagne anglaise proprement dite, domaine de George Eliot et de M. Hardy. *The Woodlanders* nous font faire connaissance avec la vie forestière. Great Hintock et Little Hintock ne doivent pas être loin du rivage méridional que l'on atteint en suivant une route de diligence abandonnée qui part de Bristol; ils sont situés dans une région de grands bois qui alternent avec des vergers, et leur population fournit les acteurs d'un drame qui, entrecoupé d'idylles charmantes, n'a que le tort de laisser déborder en trois volumes plus d'épisodes surajoutés qu'il n'en faudrait pour défrayer l'intérêt de trois romans distincts. M. Hardy n'est pas en progrès, loin de là, depuis qu'a paru le beau livre, *Far from the madding crowd* (1). Il tombe de plus en plus dans une insupportable diffusion. Trois volumes pour nous expliquer que la fille du marchand de bois Melbury a payé bien cher l'éducation distinguée que son père lui a fait donner au loin, puisque son mariage avec Giles Winterborne, un paysan sublime, qui ne comprend plus ses « mots de dictionnaire, » en devient impossible, c'est vraiment trop. Les fatalités de l'isolement intellectuel livrent Grace Melbury au seul égal qu'elle ait dans le pays, à Fitzpiers, jeune médecin sans principes qui la trompe et finalement enlève la dame du château. Naturellement, la délaissée retrouve un ami dans le pauvre Winterborne. Avec la générosité quasi chevaleresque qu'il apporte dans tous ses actes, l'homme de la nature, l'humble forestier meurt pour Grace, pour son honneur, pour son salut. On est assez dégouté, à la fin, de voir l'objet d'un pareil dévouement se réconcilier avec Fitzpiers; ceci est un sacrifice aux lecteurs timorés qu'a pu scandaliser la scène hardie qui devrait clore le roman, lorsqu'en présence du cadavre de Giles Winterborne, Grace châtiée d'un mot vengeur son indigne mari: elle s'est donnée à Giles, elle a été sa maîtresse. La jeune femme fait d'autant plus fièrement cette déclaration qu'elle n'a en réalité rien à se reprocher, sauf un excès de vertu quelque peu égoïste.

The Woodlanders sont composés avec négligence et renferment plus d'une scène puérile et maladroite; mais quel joli roman en un volume on tirerait de ces neuf cents pages indigestes! L'histoire de la vente des cheveux de Marty South, le silencieux sacrifice de ce cœur simple, ferait à lui seul une nouvelle touchante, en y joignant la mort du vieux South, cette espèce de sylvain qui croit son existence attachée à celle du gros arbre dont

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1875, le *Roman pastoral en Angleterre*, par M. Léon Boucher.

la chute devient, en effet, le signal de son dernier soupir. A recueillir aussi comme une perle, la scène quasi shakspearienne de la nuit de la Saint-Jean, quand les garçons guettent derrière chaque taillis les jeunes filles parties folâtres pour interroger l'oracle, ces surprises, ces poursuites, le jeu coquet qui finit si mal entre le docteur et l'effrontée Suke Damson ; cette futaie éclairée par la lune où, fidèles à une tradition légendaire, les amoureux se fuient et se rejoignent, est un adorable décor, et combien pathétique le tableau de la fin, Marty au cimetière ! En maint autre endroit se montrent aussi frappantes que jamais les rares qualités du romancier : ce sentiment de la nature qui se passe de longues descriptions, découvrant toujours le détail juste et caractéristique, un mélange discret de poésie et de réalisme, la verve comique jaillissant de l'observation minutieuse et spirituelle, la grâce ou la grandeur idyllique prêtée aux travaux des champs, la finesse des portraits. Resserré, condensé, ce livre aurait une véritable valeur. Tel qu'il est, il semble ennuyeux ; l'action se perd dans les détails accumulés. Nous engagerions volontiers M. Hardy à s'armer d'une serpe et d'une cognée pour donner de l'air, pour ouvrir des sentiers, pour ménager des échappées dans cette belle forêt trop touffue qui lui est familière, et qu'il nous ferait aimer davantage en abrégeant un peu la route sur laquelle il faut le suivre. Bien peu de promeneurs vont jusqu'au bout, tant la course est longue et souvent monotone.

La prolixité où se noie le talent reconnu de M. Hardy fait apprécier davantage le tour sobre, ferme et concis d'un autre talent, féminin celui-là, et qui en est à son coup d'essai, mais le coup d'essai est un coup de maître. On a prononcé encore, à propos d'*Une Tragédie au village* (1), le nom de George Eliot ; certainement, il serait facile d'établir des points de comparaison entre ce petit roman, qui n'est guère qu'une nouvelle, et les premiers récits où l'auteur des *Scènes de la vie cléricale* greffa le langage des paysans sur son style si pur et si élevé. Comme dans les livres d'Eliot encore, la pitié, une pitié plus large que les femmes ne la conçoivent d'ordinaire, car elle s'étend aux pires conséquences de la misère et de l'abandon, la pitié jointe au sentiment profond de la justice se dégage d'un drame de tous les jours, simplement exposé. L'humble héroïne est une pauvre orpheline, une délicate enfant des villes, recueillie chez des parens rigides, fermiers dans l'Oxfordshire, qui se méfient de sa gentillesse, ayant sans cesse présent à l'esprit, si l'on peut appeler esprit cet entendement obtus, que sa mère a jadis mal tourné. Par leurs mauvais traitemens, leurs soupçons injurieux, ces puritains

(1) *A Village tragedy*, by Margaret L. Woods. London, 1887; Bentley and Son.

de village la jettent comme malgré elle dans les bras du seul être au monde qui lui ait jamais témoigné de l'affection, le laboureur Jess, un rustre assez stupide, mais profondément honnête, que l'ignorance et la pauvreté empêchent seules de légitimer sur-le-champ ses amours, des amours qu'aurait pu illustrer Bastien Le-pape. Cette pastorale tout entière est d'un réalisme qui étonne, quand on connaît le rang social et l'élégante personnalité de son auteur; les moutons n'y portent point de rubans roses, les amoureux y sont muets dans leur tendresse autant que les « arbres, les plantes et les êtres, à peine plus conscients, avec lesquels ils partagent les bienfaits inégalement répartis de la mère nature; » la rudesse des physionomies et des propos, l'implacable pharisaïsme de certains *church-goers*, la brutalité, l'avarice, l'entêtement bestial des paysans, les préjugés étroits et cruels d'une petite bourgeoisie campagnarde, rien de tout cela n'est voilé ni adouci.

Annie supporte patiemment les humiliations dont on l'abreuve, tant qu'elle a auprès d'elle son brave compagnon, mais la veille même du jour où ils vont enfin se marier, un accident horrible enlève Jess. L'enfant qui va naître n'a plus de père, l'abandonnée ne voit pour lui et pour elle d'autre ressource que le suicide. Elle l'a commis d'intention, quand Dieu, plus clément que les hommes, la délivre. Et qui donc blâmera cette malheureuse d'avoir voulu mourir? Certes, ce n'est pas M^{rs} Woods; elle a pour les misérables le sentiment si admirablement rendu par l'Ackermann anglaise, miss Mary Robinson, dans une de ses poésies (1), ce sentiment qui conduit à se demander devant une prostituée du dernier ordre : « Qui donc répondra pour le crime? Est-ce elle, l'amant, ou les frères?.. Ou moi qui n'ai pas fait un geste? » L'auteur de *A Village tragedy* ne se prononce ni pour ni contre ses personnages, les laisse s'expliquer, et se borne à les faire vivre d'une vie si intense que leurs passions, leurs peines, les fatalités dont ils sont victimes s'imposent à notre imagination comme si nous en étions témoins. Annie a traversé les pires épreuves, mais enfin l'hôpital et l'épouvantable *workhouse* lui seront épargnés. L'anneau de Jess au doigt, ce pauvre anneau qu'il rapportait de la ville quand le train l'a écrasé, elle échappera au jugement du monde, qui ressemble fort dans un village à ce qu'il est ailleurs, avec la grossièreté apparente de plus. Peut-être sera-t-il admis, là où elle va, que la fidélité, le dévouement réciproques, la souffrance supportée en commun, établissent un lien sacré entre deux êtres; mais c'est ce que refusent de reconnaître l'huissier, un libertin dans son

(1) *Le Bouc émissaire*. Poésies de miss Mary Robinson, traduites de l'anglais par M. James Darmesteter. Paris, 1888; Lemerre.

temps, la blanchisseuse, qui a eu des malheurs effacés par ses noces tardives, la femme du vicaire, charitable pourtant, mais qui prépare à regret du bouillon pour les pécheresses, et tous ces fermiers, à cheval sur la *respectability*, qui n'ont eu d'amour ici-bas que pour l'épargne sordide, pour ce qui se vend au marché, pour leurs dindons, pour la terre. Les moindres traits sont d'une vérité poignante; nous n'en reprocherons que quelques-uns à M^{rs} Woods, ceux qui rendent inutilement répulsive la figure de l'idiot, moins originale d'ailleurs que les autres. Nous avons déjà vu de ces êtres, inférieurs à la bête par leurs appétits haineux, jouer le rôle aveugle du destin dans des romans qui ne valent pas celui-ci.

IV.

Encore une œuvre de début, une œuvre de femme, qui est en même temps une œuvre supérieure : *the Silence of dean Maitland*, par Maxwell Gray; seulement, on retombe ici dans ce que les collectionneurs de documens humains appellent « le vieux jeu, » c'est-à-dire que l'imagination joue son rôle dans l'arrangement de ce drame, fondé pourtant, assure-t-on, sur la pure vérité. Quant à cela, du reste, peu nous importe; les mots : « c'est arrivé, » ne devraient avoir de prestige que pour l'enfance. Passé cet âge, on sait bien que l'art consiste à chercher et à choisir dans la vérité vécue ce qui est du domaine des émotions intellectuelles; c'est ce qu'a fait sans doute Maxwell Gray, avec des préoccupations de moraliste et de psychologue qui séparent son livre, tout émouvant qu'il soit, du genre sensationnel auquel, sur le simple énoncé du sujet, on le soupçonnerait d'appartenir.

Cyril Maitland, celui qui doit devenir un jour le grand doyen de Belminster (décidément les romanciers en veulent à ces personnages infiniment vénérables d'ordinaire, les *deans*), l'éloquent, le prestigieux Cyril Maitland, n'était encore que diacre quand sa vertu, austère cependant et poussée jusqu'à l'ascétisme, s'est fondue au feu de la tentation. Il a oublié une minute ses devoirs de clergyman et ses fiançailles avec l'aimable miss Everard; il s'est laissé gagner par la passion que sa beauté d'archange et le charme qui le servira si bien plus tard pour la conduite des âmes inspirent à une fille du peuple ardente et superbe, Anna Lee. Après quoi, il reçoit les derniers ordres, épouse celle qui est son égale par l'éducation, et se persuade sans trop de peine qu'en pourvoyant aux besoins d'un enfant qui va naître, il effacera ses torts; mais il a compté sans la colère du vieux Lee, qui, ayant découvert la faute de sa fille, poursuit le séducteur, le provoque et le contraint presque au meurtre, car Cyril

était en état de légitime défense. On trouve Benjamin Lee mort dans un bois, l'enquête s'ouvre, et ce n'est pas le véritable assassin qui est arrêté, mais son plus intime ami, son camarade d'université, son futur beau-frère, le docteur Everard, contre lequel les preuves paraissent s'accumuler d'une façon écrasante. Et Cyril hésite à parler, et le besoin qu'il a de l'estime des hommes l'arrête, et le malheureux Everard est condamné, sur le faux témoignage d'Anna Lee, qui veut sauver celui qu'elle aime encore, à vingt ans de travaux forcés. Seule, Lilian, la sœur jumelle de Cyril, a foi, malgré les apparences, dans l'innocence d'Everard; patiente et dévouée, elle l'attendra, et le jour où il revient brisé, vieilli, après un châtement immérité, elle sera là, prête à lui tendre les bras, à devenir sa femme comme elle l'avait promis. Cyril est alors sur le point de passer évêque de Warham, le siège le plus important de l'Angleterre; il a monté triomphalement tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, il a satisfait cette soif de considération qui est le trait dominant de son caractère; ses vertus, ses talens sont célèbres; ses remords sont depuis longtemps étouffés chez lui sous des sophismes qui lui font donner le pas aux devoirs de sa vocation sur ceux de sa conscience. Que faudra-t-il pour le précipiter du haut de ce trône de mensonge? Un regard de celui qu'il a perdu, un regard de pitié, un mot de miséricorde. Everard pardonne, et, devant cet acte véritablement évangélique, le triple airain dont s'enveloppait le cœur du prêtre indigne tombe, et ce cœur se brise, à moins que vous ne préféreriez croire que l'opium, dont il use souvent, aide à la mort subite du doyen, qui, après avoir confessé publiquement sa faute devant le clergé, devant le peuple, dans une scène magnifique et grandiose dont la cathédrale de Belminster est le théâtre, reste immobile d'une immobilité qui est celle de la mort, la tête appuyée au rebord de cette chaire où sa voix éloquente vient de retentir pour la dernière fois.

Tel est en substance ce sujet qui eût tourné si aisément au mélodrame. On peut se représenter sans peine ce que miss Braddon en eût fait, tandis que, sous la plume de Maxwell Gray, l'œuvre vaut surtout par l'étude des caractères, aussi solides, d'un dessin aussi juste et aussi serré que si le récit où ils se meuvent n'était pas romanesque, — qualité devenue très rare, par parenthèse, dans les romans de nos jours.

Qu'un jeune *clergyman*, voué à la plus haute piété, même à des macérations excessives, éprouve une fois la vérité du mot de Pascal : « Qui fait l'ange fait la bête, » qu'une défaillance passagère ait pour lui des conséquences incalculables, il n'y a là rien que de banal et d'assez vulgaire; ce qui nous intéresse, c'est la manière dont sa chute est préparée dès ce premier chapitre, qui s'ouvre avec tant

d'ampleur sur un morceau si réel de la campagne anglaise où se groupent, à l'arrière-plan, ces comparses auxquels George Eliot excellait à donner la couleur et la vie. Maxwell Gray, lui aussi, possède une puissance rare pour faire manœuvrer la foule des personnages secondaires qui se mêlent naturellement à l'action et donnent leur avis sur ce qui se passe mieux que ne ferait l'auteur. Un trait insignifiant en apparence, une remarque jetée incidemment, suffisent à nous mettre au fait, appelant notre attention sur le grain de sénévé qui va se développer, pousser des branches. C'est dans ce développement que réside tout l'intérêt. Une séduction, une erreur judiciaire, voilà, certes, des matériaux bien souvent employés ; mais comme le jeu des passions les renouvelle ! Quelle poignante étude de l'orgueil dans l'âme d'Anna Lee, par exemple ! D'abord ce n'est que l'innocent orgueil de sa beauté ; ce sentiment, qui la rend si réservée, si respectueuse d'elle-même avec ses pareils, la livre sans défense à l'homme d'une condition supérieure qui la traite en dame ; c'est l'orgueil encore qui lui dicte un excès de désintéressement quand elle veut élever son fils sans le secours de personne, et son abnégation quand elle se retire du chemin de l'infidèle pour le laisser se marier, et son endurcissement dans le crime après le faux témoignage qui envoie Everard au bagne. Mal et bien, tout chez elle sort d'une même passion qui la gouverne. D'autre part, quel est le point faible de Cyril ? L'amour de la vaine louange, le besoin d'être apprécié, vénéré. Cette faiblesse apparaît dès ses premières paroles de la façon la plus naturelle et la plus excusable à la fois ; elle est presque justifiée par de grands talents, de hautes aspirations. De là, cependant, toutes les indignités de sa vie ; de là le plaisir qu'il prend à l'adoration aveugle d'Anna Lee, de là l'espèce de cruauté dont il fait preuve envers elle aussitôt que la crainte du scandale s'empare de lui, de là son silence devant la condamnation de son meilleur ami, de là ses longues années de ministère sacrilège. Il est faible, faible autant qu'est fort l'innocent qui fut sa victime et qui, lui, bien qu'il n'ait rien d'un ange, bien qu'il ne soit qu'un honnête homme, accomplit au bagne une mission sublime, en élevant vers le bien, par ses paroles et ses exemples, la pensée des coupables qui l'entourent. Il a traversé l'enfer du désespoir et du doute, ce n'est que par la lutte qu'il est arrivé à la résignation, à la puissance de comprendre que l'on peut remplir au fond d'une prison une tâche aussi belle que le serait n'importe quelle responsabilité honorable, acceptée à la face du monde. Celle qui l'aime et qui croit en lui, cette Lilian qui représente *das ewig weibliche* de Goethe, l'éternel féminin qui nous attire au ciel, lui a dit : « Les desseins de Dieu sont insondables ; il vous a placé où vous êtes avec des inten-

tions aussi déterminées que celles qui lui font placer un roi sur son trône, le prêtre à l'autel, ou la fleur au soleil. »

C'est Everard, expiant pour un autre et travaillant dans l'abjection à une œuvre de salut, qui est en réalité le prêtre. La gloire de Cyril retombe au contraire sur sa tête en charbons ardents. Tout le bien qu'il fait depuis des années ne lavera jamais chez lui cette petite tache élargie dans la luxure et dans le sang, et que l'hypocrisie rend indélébile. En vain se croit-il nécessaire à la grandeur de l'église, en vain se persuade-t-il que ses expériences, bien qu'ignominieuses pour lui, sont utiles aux âmes, puisqu'elles l'aident à les diriger, son prestige de voyant, d'inspiré, de prophète, n'est que mensonge. Artiste, il l'est assurément, et virtuose merveilleux, mais il n'est que cela. De ses souffrances, de son repentir, il fait de l'éloquence, de la poésie, de la littérature. Jamais il n'est plus persuasif que quand il parle en ses sermons des joies de l'innocence qu'il a perdue, des délices de la paix qu'il ne connaît plus, du crime de Judas qui est le sien. Pure virtuosité, il se souvient, il utilise, — il se donne à lui-même l'illusion d'une pénitence stérile.

Un signe de la vigueur du caractère anglais, c'est le dédain que la plupart des écrivains et des penseurs de ce pays témoignent pour le repentir sentimental. Comme le faisait remarquer un pénétrant commentateur de Shakspeare (1), l'auteur du *Roi Jean* et de *Richard III* nous intéresse aux forts qui ont commis le mal en sachant ce qu'ils voulaient; il laisse sans récompense humaine les bons qui trouvent ailleurs, plus haut, en eux-mêmes, le prix de leur vertu, et, certainement, toute autre morale distributive est mesquine autant qu'elle est fausse; — mais le repentir ne se rencontre que chez ceux de ses personnages qu'il nous conduit à mépriser. Ce repentir, en effet, est-il autre chose que l'attribut de la faiblesse, quand il ne prend pas la forme active de la réparation? Accepter les conséquences de nos actes et en triompher jusqu'à redevenir maîtres de notre destinée, voilà tout le devoir. La morale de Maxwell Gray est inflexible, aussi éloignée de cet *hugotisme* qui s'apitoie systématiquement sur le galérien, la prostituée et autres victimes des préjugés, que de ce jésuitisme qui admet les expiations secrètes, les pèlerinages en terre sainte entrepris sous le cilice par ces bons chevaliers du moyen âge, lesquels, après avoir violé la plupart des commandemens, revenaient absous et mouraient en odeur de sainteté; le Chrysostôme de Belminster leur ressemble, jusqu'au moment où il comprend bien tard qu'il n'y a que la vérité

(1) *Répertoire de Shakspeare, lectures et commentaires*, par Jane Brown.

qui serve. Sans doute, on pourra trouver quelque chose d'un peu voulu et qui ressemble trop à une leçon dans le contraste de la fausse vocation de Maitland et du véritable apostolat d'Everard, mais l'impression en est puissante. Pour les Anglais de bonne et franche race, il faut que, coupable ou vertueux, le personnage sympathique d'un roman soit fort. *Paul Ferroll*, le héros homicide du roman de ce nom, a tué sa femme afin d'en épouser une autre; nul ne songe à le lui reprocher; il semble en lisant qu'il avait le droit d'écarter tout ce qui s'opposait à un pareil amour, et de ne laisser subsister sous le ciel qu'elle et lui, s'il le fallait pour assurer leur bonheur; mais ceux qui excusent, qui respectent *Paul Ferroll*, condamneraient le scepticisme élégant ou la non moins élégante névrose de certains héros de M. Bourget. Aussi les nouveaux *society novelists* ont-ils soin de prêter à leurs personnages repréhensibles, pour les faire accepter, un excès d'audace inconciliable avec l'épithète d'effete, qui résume tous les pires résultats de la sensualité, de la mollesse, de l'épuisement, et que si volontiers on nous applique.

Evidemment, *the Silence of dean Maitland* n'est pas une de ces œuvres d'art à la mode chez nous, et qui dédaignent de rien prouver. Il est rempli d'enseignemens qui semblent quelquefois détachés de la *Morale en actions*, par exemple le dialogue entre Everard sorti de prison et le juge qui l'a condamné. Tout ce personnage d'Everard est trop parfait; pas le moindre petit défaut à sa cuirasse; mais en Angleterre, personne ne s'en plaindra, non plus que de l'imperturbable sublimité de Lilian. Notre genre de réalisme serait peut-être disposé à tourner en ridicule l'éternelle jeunesse, l'éternelle beauté que cette admirable fille apporte en récompense à l'objet de son éternel amour, lorsque celui-ci sort du baigneur avec des mains de maçon et l'empreinte de toutes les souffrances sur son visage vieilli. Peut-être aurait-il tort. Qui donc n'a eu l'occasion de remarquer le privilège que gardent certaines femmes exceptionnellement pures et bienfaisantes d'échapper à l'effet des années? Qui donc n'a hésité à déterminer l'âge de certains visages au teint calme, au sourire d'enfant, qu'éclaire un regard limpide où se reflètent les tendresses contenues? Quelques grands peintres ont fixé l'image de cette beauté indestructible qui laisse paraître l'âme, et l'immatérialité d'un type anglais particulier, essentiellement virginal, se prête au miracle en question. S'il est rare, c'est que le miracle intime de l'amour qui éclaire et qui transfigure est assez rare aussi. Inclignons-nous devant Lilian, quand elle ne serait que le symbole de ce qu'il y a de noble chez la femme. L'idéal de la perversité féminine nous est offert assez souvent ailleurs pour faire compensation.

Il est probable que les futurs traducteurs du *Dean Maitland* n'hésiteront pas à pratiquer de larges coupures dans les scènes d'intérieur, qui alternent avec les événemens dramatiques comme pour nous en reposer; certes, on pourrait abréger un peu les services religieux et prendre moins souvent le thé chez ces vénérables patriarches, les vieux Maitland, dans le plus charmant des presbytères de campagne; mais nous ne voudrions voir disparaître aucun des personnages de ces tableaux intimes, depuis lord Ingram Swaynstone, un spécimen, commun en Angleterre, de jeune homme accompli au physique, d'une bonne humeur qui tient à la régularité des digestions, à l'équilibre parfait du système nerveux que ne trouble aucun fardeau intellectuel trop lourd, jusqu'au chat Marc-Antoine, cette imposante divinité domestique étudiée avec autant de soin dans sa nature intime et ses habitudes que sa seigneurie elle-même. Le chien a souvent joué en littérature un rôle important, mais jamais encore le chat n'avait reçu de pareils honneurs, quoique *Daniel Deronda* renferme, dessinée avec amour, la silhouette de l'angora Hafiz.

Gens et bêtes contribuent tous, pour leur part très définie, à la conduite de l'action dans le roman de Maxwell Gray. Il n'y a de hors-d'œuvre que le récit, facile à supprimer tout entier, de l'évasion manquée d'Everard; mais ne regretterions-nous pas bien des épisodes touchans ou ingénieux: l'entrevue fortuite du fugitif avec sa sœur, la femme de Cyril, qui ne le reconnaît pas; l'espèce de vague divination qui vient, au contraire, à la jeune veuve de son frère, lorsqu'elle voit ce vagabond qui ressemble à l'époux, présent à sa pensée dans la mort d'une façon aussi intense que dans la vie; bien d'autres détails encore qui font monter aux yeux du lecteur le plus blasé cette larme dont se moquent comme d'un hommage vulgaire, n'ayant rien à faire avec l'art, ceux qui ne savent pas la provoquer?

Malgré ses longueurs, ses inégalités, ses défaillances, *the Silence of dean Maitland* reste un ouvrage remarquable, et il ne faut pas médire de l'état d'une littérature romanesque qui a produit dans la même année, sous la plume de trois femmes, une robuste machine de cette sorte, un échantillon de réalisme ému et sincère, tel que *A Village tragedy*, et un bijou d'art ciselé à la Cellini, comme *Amour dure*. De pareils pis-aller permettent d'attendre avec patience un événement, une révélation de premier ordre, une nouvelle *Jane Eyre*, un second *Adam Bede*.

LES

IDÉES POLITIQUES EN ALLEMAGNE

AU XIX^E SIÈCLE

GERVINUS ET DAHLMANN.

. *Briefwechsel zwischen Jacob und Wilhelm Grimm, Dahlmann und Gervinus*, édité par Édouard Ippel. Berlin, 1886. — II. F.-G. Dahlmann, *Kleine Schriften und Reden*. Stuttgart, 1886. — III. Anton Springer, *Friedrich Christoph Dahlmann*. Leipzig, 1870-72. — IV. H. von Treitschke, *Historische und Politische Aufsätze*, 5^e édition. Leipzig, 1886; *Deutsche Geschichte im XIX^{ten} Jahrhundert*, tome III. Leipzig, 1885.

L'Allemagne, depuis vingt ans, a subi des changemens si profonds, si retentissans, et qui ont eu dans toute l'Europe un contre-coup si terrible, que, par un effet de contraste inévitable, la période de son histoire immédiatement antérieure se trouve rejetée dans une sorte de pénombre. Cette période est terne et ne présente rien de bien saillant. Au lieu de catastrophes imprévues, de coups de théâtre foudroyans, elle n'offre au regard que des luttes obscures et sans éclat. La politique des gouvernemens est oppressive, hésitante, tortueuse. L'esprit public passe par des alternatives d'activité et de torpeur, d'espoir et de découragement qui paraissent également stériles. Là pourtant se préparait sourdement la crise qui allait

éclater. Pour comprendre les événemens de 1866, pour s'expliquer que la domination de la Prusse ait été si facilement acceptée et supportée, il faut avoir vu de près les sentimens et les passions diverses dont l'Allemagne était agitée de 1815 à 1860. Le tableau n'en serait pas facile à tracer. Si on le veut fidèle, qu'on ne le cherche pas dans l'*Histoire d'Allemagne au XIX^e siècle*, que M. de Treitschke publie actuellement, et dont trois volumes ont déjà paru. M. de Treitschke est trop bon Prussien pour parler des affaires allemandes en historien impartial. Il s'efforce surtout de présenter les faits de façon que la Prusse apparaisse toujours, à la fin du récit, justifiée ou glorifiée, selon le cas. Mais cette succession d'apologies et de panégyriques met le lecteur en défiance, et M. de Treitschke manque ainsi son but. Interrogeons plutôt la correspondance des frères Grimm, de Dahlmann et de Gervinus, qui vient d'être publiée. Dans ces lettres écrites sans arrière-pensée, et qui n'étaient point destinées à voir le jour, nous trouverons l'expression sincère des idées, des sentimens et des désirs politiques de leurs auteurs. Dahlmann et Gervinus nous serviront de types, le premier représentant plutôt les conservateurs, le second les libéraux allemands. Tous deux ont joué un rôle important dans cette période qui s'étend de 1830 à 1848; tous deux ont siégé au parlement de Francfort, dont Gervinus a provoqué la réunion de toutes ses forces. Ils sont au premier rang parmi les hommes de lettres, les savans et les professeurs, qui crurent alors avoir une mission politique. Ils firent de leur mieux pour la remplir. Gervinus, dont les premiers travaux donnaient de grandes espérances, était de vingt ans plus jeune que Dahlmann. Il lui dut d'être appelé de très bonne heure à l'université de Göttingen, où Dahlmann lui-même enseignait avec ses amis les frères Grimm. Bientôt, malgré la diversité des âges et des caractères, une intimité étroite s'établit entre les quatre savans. Elle résista à l'épreuve de la séparation, lorsque plus tard les frères Grimm furent fixés à Berlin, Dahlmann à Bonn et Gervinus à Heidelberg. De leur correspondance et de leurs œuvres nous essaierons de dégager d'abord le but politique qu'ils se proposaient, puis les moyens qu'ils ont employés pour l'atteindre; enfin, nous examinerons à quel résultat ont abouti leurs efforts. Mais, auparavant, il nous faut rappeler les questions irritantes qui se posaient, ou plutôt s'imposaient alors aux meilleurs esprits de l'Allemagne.

I.

Après les grandes secousses du commencement du siècle, lorsque la défaite de Napoléon fut certaine, le congrès de Vienne se donna

la mission de réorganiser l'Allemagne. La tâche était singulièrement ardue. On put craindre, à plus d'une reprise, que la diplomatie n'en désespérât, et lorsqu'il s'agit, par exemple, de régler le sort de la Saxe et des autres alliés de Napoléon en Allemagne, la guerre parut sur le point d'éclater. Les partisans les plus déterminés du passé ne songeaient pas à restaurer tel quel l'état politique de l'Allemagne avant 1791. Personne ne prétendait rétablir les principautés ecclésiastiques, et les réclamations des princes médiatisés, toutes vives qu'elles étaient, avaient peu de chances d'être entendues. Les intérêts mêmes des vainqueurs s'y opposaient. Il leur était déjà assez difficile de concilier leurs prétentions rivales. Mais il fallait aussi tenir compte des sentimens de la nation, au moins dans toute l'Allemagne du Nord, qui avait couru aux armes en 1813. Bouleversée par tant de guerres, meurtrie et finalement exaspérée par la main puissante, mais rude, de Napoléon, elle sortait de la lutte avec des désirs impérieux et des ambitions qu'elle ne se connaissait pas au XVIII^e siècle. Avant tout, elle voulait être une. Jusqu'en 1806, l'unité avait existé, sous la forme à peu près fictive, il est vrai, du « saint-empire romain germanique. » Mais bien avant la révolution française, cette fiction n'en imposait plus à personne, ni en Allemagne ni hors d'Allemagne. Elle ne dissimulait plus la division réelle des états allemands, et le sentiment public voulait qu'elle n'eût pas été étrangère aux défaites et aux humiliations que la nation avait subies. Aussi, à ce moment décisif où l'Allemagne va être reconstituée, les principaux publicistes se tournent vers le congrès réuni à Vienne. Au nom du peuple allemand, ils réclament à grands cris l'unité nationale. Le célèbre *Mercur de Rhin*, que l'on appelait « la cinquième grande puissance, » supplie éloquemment les hommes d'état qui tiennent le sort de l'Allemagne entre leurs mains de lui donner l'empereur qu'elle attend, qu'elle implore. En même temps, l'école romantique, éprise du moyen âge, se complaisait dans l'histoire héroïque des empereurs du XI^e et du XIII^e siècle, et réveillait dans l'imagination populaire des souvenirs mal effacés.

Les diplomates du congrès de Vienne ne devaient point satisfaire ces aspirations. Le rétablissement d'un grand empire allemand était peut-être au-dessus de leurs forces, à coup sûr il n'était pas dans leurs intentions. Sans parler des autres obstacles, la Prusse se refusait absolument à reconnaître la souveraineté effective en Allemagne d'un empereur qui n'eût pas été le roi de Prusse. De son côté, le prince de Metternich ne se souciait pas d'accepter pour son maître une souveraineté purement nominale, qui, pensait-il, eût été une source d'embarras sans compensation. Le mauvais vouloir, bien qu'inspiré par des raisons différentes, était donc égal chez

la Prusse et chez l'Autriche. Après des négociations et des intrigues interminables, l'Allemagne dut prendre la forme d'une confédération d'états souverains, assemblage pénible, sans unité réelle, sans cohésion intime et sans prestige à l'extérieur. Pour comble, l'acte fédéral, comme autrefois le traité de Westphalie, était signé et garanti par les grandes puissances. Elles se trouvaient ainsi investies du droit d'intervenir, le cas échéant, dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Tout, dans cette constitution, semblait calculé pour froisser un patriotisme naturellement ombrageux. L'Autriche, qui en était le principal auteur, devait regretter plus tard d'avoir fermé l'oreille aux vœux sincères et spontanés d'une grande partie de la nation. Elle s'aliéna ainsi beaucoup d'Allemands, qui auraient désiré voir la couronne impériale revenir à la maison d'Autriche, et qui eussent préféré son hégémonie à celle de la Prusse : car cette dernière puissance avait une vieille réputation de perfidie et de rapacité brutale, surtout dans l'ouest et dans le sud de l'Allemagne. Elle y était à la fois haïe et redoutée.

La déception fut cruelle, et il était inévitable que le mécontentement se fit jour. L'Autriche et la Prusse rivalisèrent de rigueur pour le réprimer, et elles y parvinrent sans trop de peine. Mais Metternich et ses alliés se donnaient en toute occasion pour les ennemis de la révolution, pour les défenseurs de l'ordre et de la légitimité. Par suite, protester contre leur œuvre devint la marque d'un dangereux esprit. De la sorte, tous ceux qui étaient mal satisfaits de la constitution imposée à l'Allemagne se trouvèrent, souvent malgré eux, rangés parmi les ennemis de l'ordre et les partisans de la révolution. Pourtant les plus libéraux d'entre eux repoussaient les idées révolutionnaires. Beaucoup même étaient foncièrement conservateurs. Hegel, par exemple, qui disait à Victor Cousin : « Vous avez de la chance, vous autres Français, vous êtes une nation ! » Hegel n'avait rien du révolutionnaire, ni même du libéral. Il avait approuvé sans réserve le régime de Napoléon, et il écrivait encore, en 1831, que le système prussien de gouvernement était fort en avance sur les institutions politiques de l'Angleterre. Mais la Prusse et l'Autriche entretenirent une équivoque dont elles profitaient. Quiconque désira ou réclama l'unité de l'Allemagne fut suspect de libéralisme.

En fait, le désir d'être une grande nation était devenu, dans la partie cultivée et instruite du peuple allemand, une préoccupation constante : regret poignant pour le passé, espérance passionnée pour l'avenir. L'Allemagne avait appris à s'estimer très haut. Herder d'abord, mais surtout Fichte, dans ses « Discours à la nation allemande, » en célébrant le caractère allemand, la bravoure allemande, en proclamant la mission de l'Allemagne, avaient éveillé

et surexcité l'orgueil national. Selon Fichte, l'Allemagne était la nation élue, le peuple par excellence; à lui il était réservé de réussir où d'autres avaient échoué, de concilier les exigences de la société moderne avec le christianisme, et de réaliser la forme parfaite de l'état. Et voilà qu'après tant de souffrances et de sacrifices, après des victoires si chèrement achetées, la nation retombait à son premier état de division et de morcellement, spoliée, par cet état même, des fruits de son triomphe! Car si toutes les forces de l'Allemagne eussent été unies pour réclamer, pour exiger au besoin, le prix de ses victoires, nul doute qu'elle ne l'eût obtenu. Mais l'Autriche suivait une politique qui n'était pas exclusivement allemande; la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, avaient assez à faire de se conserver, ou de s'agrandir, ou d'empêcher au moins leurs voisins de s'arrondir. Qui donc défendait les intérêts proprement allemands? Personne, depuis que Stein, le grand patriote, se tenait, ou plutôt était tenu à l'écart. M. de Treitschke essaie de justifier la Prusse. Elle fit en effet, jusqu'au dernier moment, des efforts désespérés pour que l'Alsace et la Lorraine fussent enlevées à la France; mais tout le reste de sa politique permet de penser qu'en cela même elle poursuivait plutôt l'intérêt prussien que l'intérêt allemand.

Quoi qu'il en soit, les traités de Paris laissèrent à l'Allemagne victorieuse un sentiment aussi amer qu'à la France vaincue et rendue à merci. Plus d'un les comparait à ces traités d'Utrecht et de Rastadt, qui, un siècle auparavant, avaient mis fin à la guerre de succession d'Espagne, et dont Leibniz et le prince Eugène disaient que l'Allemagne y avait été la dupe de ses alliés et la victime de sa mauvaise constitution. L'amour-propre national souffrait ainsi de deux blessures qui s'envenimaient l'une l'autre. Si, au sortir de la guerre, l'Allemagne avait vu son territoire s'agrandir d'une ou de plusieurs provinces, ce signe éclatant de ses victoires, la joie de sa puissance reconnue et de son prestige établi devant l'Europe, l'aurait aidée, au moins pour un temps, à accepter une constitution dont elle n'était pas satisfaite. Mais, au contraire, elle n'obtenait du côté du Rhin que des avantages insignifiants. L'Alsace et la Lorraine restaient à la France; à l'est, la Russie pesait sur la frontière allemande d'un poids bien autrement redoutable qu'en 1793. Ou si l'Allemagne, heureuse de sa constitution nouvelle, avait vu se concentrer sous une direction énergique toutes les forces de la nation, elle se serait consolée plus aisément de l'occasion perdue, en se sentant prête à saisir la première qui s'offrirait désormais. Mais point: au dedans comme au dehors, elle n'apercevait que motifs de dépit et de regret.

Ainsi s'explique le désir ardent de voir enfin l'unité réalisée. Comme ce désir se nourrissait de colère sourde et de ressentiment,

on aurait pu prévoir que l'Allemagne ne n'oublierait pas les injures de l'Allemagne fédérale. Elle promettait d'être âpre dans sa politique et obstinée dans ses revendications. Elle se croyait, en effet, dupée ou lésée par toutes les grandes puissances. La France, l'ennemie héréditaire, trouvait moyen d'échapper aux justes conséquences de sa défaite. Un changement de régime et les artifices d'une diplomatie habile lui conservaient son territoire d'avant la révolution. Dans une conjoncture si grave, l'Angleterre et la Russie faisaient également preuve d'égoïsme et d'injustice envers l'Allemagne. Elles seules profitaient de la victoire commune; elles refusaient à l'Allemagne la part qui aurait dû lui revenir. Bien plus, le mécontentement contre ces deux puissances s'aggravait de griefs spéciaux contre chacune d'elles. A la Russie, les Allemands reprochaient, outre l'appui prêté à la France, l'insupportable orgueil que lui avaient donné les événemens de 1812, sa prétention à diriger les affaires du continent, son exigence dans la question de Pologne, et, par-dessus tout, son ingérence dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Cette animosité contre la Russie éclata dans l'assassinat de Kotzebue. Quant à l'Angleterre, elle abusait sans scrupule, croyait-on, de ses avantages économiques. Elle inondait de ses produits l'Allemagne appauvrie par de longues guerres, s'opposant ainsi aux progrès de l'industrie allemande et à la formation d'une marine nationale. A ces griefs se joignaient des craintes pour l'avenir. Personne n'osait compter sur la longue période de paix qui fut si favorable au développement des ressources de l'Allemagne. Chacun croyait, au contraire, une grande guerre prochaine et inévitable, soit en Orient, soit surtout du côté de la France, que l'on supposait impatiente de venger ses défaites et de reconquérir la rive gauche du Rhin. Faudrait-il donc voir une fois encore de grands événemens s'accomplir en Europe, sans que l'Allemagne y prît part comme grande puissance, sans qu'elle y jouât un rôle proportionné à sa force réelle, sans qu'elle tirât de ses efforts un légitime profit? Jusques à quand la mission du peuple allemand, le premier du monde par la science, et le premier aussi par la force, s'il était un, serait-elle donc ajournée?

Malheureusement, les patriotes mêmes qui réclamaient avec le plus d'énergie l'unité nationale ne pouvaient indiquer de moyens pratiques pour la réaliser. Cette unité, selon eux, ne devait pas être une fiction, un trompe-l'œil, comme était naguère le saint-empire; mais, selon les expressions employées plus tard par Pfizer, « une puissance directrice devait avoir le droit de contrainte, pour faire exécuter par toutes les autres la volonté nationale, de façon qu'il ne fût pas au bon plaisir de chacune de conspirer au bien commun, ou, au contraire, de se détacher et même de s'allier à l'étranger. »

Il aurait donc fallu que les états souverains allemands, excepté la puissance investie de la direction des affaires communes, voulussent bien renoncer au droit de disposer de leur armée, de régler leurs dépenses et de traiter avec qui il leur plairait? Il aurait fallu, en un mot, une sorte de nuit du 4 août des puissances allemandes. C'était trop demander. On l'avait bien vu lors de la reconstitution de l'Allemagne en 1815. En vain Stein, Allemand avant d'être Prussien, présentait mémoires sur mémoires pour démontrer qu'il ne devait subsister en Allemagne qu'un seul souverain, l'empereur. Guillaume de Humboldt, dans un contre-mémoire d'une précision remarquable, avait répondu : « L'Allemagne ne saurait être une monarchie, car, ou l'empereur n'exercera pas en fait une souveraineté véritable, et alors il est inutile ; ou il prétendra l'exercer, et alors la Bavière, le Wurtemberg et les autres puissances allemandes ne voudront pas se soumettre à lui, et la Prusse ne le pourra pas. » Il fallait compter, en effet, avec les puissances de second et de troisième ordre, que Napoléon avait agrandies et fortifiées pour prix de leurs services, et que l'Autriche avait sauvées pour prix de leur défection, malgré la Prusse, malgré Stein, qui les poursuivait de sa haine avec la double clairvoyance d'un grand patriote et d'un baron médiatisé. Là était la plus grosse pierre d'achoppement. La Prusse, tout épuisée, mais aussi tout enivrée des victoires qu'elle venait de remporter, sentait bien que tôt ou tard l'Allemagne aurait à choisir entre elle et l'Autriche ; elle n'avait point à craindre d'être absorbée tout simplement. Mais pour les puissances de second et de troisième ordre, l'unité réelle de l'Allemagne devait être un arrêt de mort. Elles n'y étaient point résignées : elles voulaient vivre.

Au reste, la masse de la nation ne ressentait qu'une aspiration vague vers l'unité. Le désir n'était net et pressant que chez une minorité. Seuls, les esprits éclairés par l'histoire et soucieux de l'avenir voyaient à quel point elle était nécessaire. En beaucoup d'endroits, le peuple restait attaché à ses dynasties particulières, dont la plupart étaient fort anciennes. Presque partout, après la retraite des Français, il avait reçu ses anciens maîtres avec joie, et plus d'un prince avait été surpris de ce loyalisme inattendu, qu'il n'avait rien fait pour mériter. Il semblait que ces dynasties eussent poussé de profondes racines dans le sol allemand. Aussi Pfizer, Dahlmann, Gervinus, et en général tous ceux qui désiraient l'unité nationale, auraient voulu qu'elle s'accomplît sans porter atteinte aux droits historiques, et qu'elle respectât le passé de l'Allemagne. Ils ne voyaient pas la contradiction flagrante entre leurs espérances et leurs scrupules ; ou, s'ils la voyaient, ils ne s'y arrêtaient pas. Par tempérament philosophique, les Allemands, et surtout les Allemands du temps de Hegel, sont trop enclins à admettre que les termes

contradictoires finissent toujours par se concilier. Logiquement et réellement, ils s'excluent.

La question de l'unité allemande était donc grosse de mille difficultés qui ne présageaient guère une solution heureuse et prochaine. Comme si cela n'eût pas suffi, elle se compliquait d'une autre encore plus inextricable. La plupart des patriotes réclamaient la liberté avec non moins d'insistance que l'unité. En soi, les deux questions eussent pu rester distinctes. De fait, elles se trouvèrent liées par la force des circonstances. D'une part, l'Autriche et la Prusse, par système, confondaient exprès les partisans de l'unité et ceux de la liberté, afin de sévir indistinctement contre tous et de les rendre tous suspects aux gouvernements confédérés. De l'autre, la même classe de la nation qui éprouvait le désir de l'unité, c'est-à-dire la bourgeoisie éclairée, les écrivains, les professeurs et les étudiants des universités, devait aussi ressentir le besoin de la liberté, ne fût-ce que pour exprimer leurs aspirations politiques. Mais que d'obstacles nouveaux cette seconde question ne soulevait-elle pas ! La question de l'unité rapprochait nécessairement tous les patriotes ; la question de la liberté les divisait. Toutes les nuances d'opinion étaient représentées parmi eux, depuis les conservateurs jusqu'aux radicaux, en passant par les libéraux proprement dits. Eussent-ils été d'accord, quels moyens employer pour parvenir à leurs fins, quelles forces avaient-ils à leur disposition ? L'Allemagne une était un but presque inaccessible ; l'Allemagne une et libre était une chimère.

Comparez la vie politique de l'Allemagne à celle de la France et de l'Angleterre pendant la période qui va du congrès de Vienne à la révolution de février. Vive et brillante dans ces deux pays, où le régime parlementaire donnait ses meilleurs fruits sans trahir encore ses plus graves défauts, elle était en Allemagne terne, pénible, intermittente. Seuls, des états secondaires, tels que Bade, le Wurtemberg, la Bavière, possédaient des institutions parlementaires, souvent entravées dans leur jeu et menacées même dans leur existence par le mauvais vouloir de la Prusse et de l'Autriche. Par essence et par système, l'Autriche en était l'ennemie jurée. Aux yeux de Metternich, tout parlement, si conservateur qu'il fût, tendait nécessairement à contrôler les actes du pouvoir souverain, à empiéter sur lui, par conséquent, et à ébranler le respect de l'autorité. Puis, à vrai dire, la structure même de l'Autriche excluait l'idée d'un parlement. Les Allemands y seraient-ils seuls représentés ? C'était établir entre eux et les autres sujets de la monarchie une distinction offensante et dangereuse : c'était fournir à ces derniers une nouvelle raison de se plaindre et une occasion de se compter. Et si les Hongrois, les Tchèques, les Croates, les Polonais, les Ruthènes, les Italiens y

étaient admis, il fallait s'attendre à des conflits incessans et à la dissolution imminente de la monarchie. Metternich avait donc les meilleures raisons du monde pour s'en tenir, dans les états de son maître, au despotisme éclairé dont les peuples avaient paru se contenter avant la révolution. Persuadé que le mal politique est contagieux, il pesait de tout le poids de son autorité en Allemagne, et en particulier à la Diète, pour paralyser chez ses voisins des institutions dont il ne voulait pas chez lui. « L'imagination de Metternich, dit assez plaisamment M. de Treitschke, n'avait que cinq métaphores, bien connues du monde diplomatique : le volcan, la peste, le cancer, le déluge et l'incendie, et toutes s'appliquaient au danger révolutionnaire. »

Mais la Prusse, dira-t-on, qui donc l'empêchait de répondre aux vœux des libéraux et des patriotes allemands? Pourquoi ne s'emparait-elle pas hardiment du rôle que l'Autriche ne pouvait ni ne voulait jouer? N'était-ce pas le meilleur moyen de se venger des déboires qu'elle avait subis, au lieu de se traîner à la remorque de l'Autriche et de rivaliser avec elle de rigueurs réactionnaires? Elle y avait songé peut-être, mais des considérations de diverse nature l'en avaient détournée. Tout d'abord, épuisée par les efforts désespérés des dernières campagnes, elle avait besoin de repos pour se refaire, pour rétablir ses finances et changer son système économique. Puis, comme le dit encore très bien M. de Treitschke, elle digérait. Il lui fallait avant toutes choses assimiler les millions de sujets nouveaux qu'elle venait d'annexer, Saxons et Rhénans, fort peu satisfaits d'avoir été faits Prussiens d'un trait de plume, — sans parler des Polonais. Rien ne vaut, en pareil cas, les procédés énergiques que peut seul employer un pouvoir absolu : il n'a de comptes à rendre à personne. Pourquoi donner une voix à des protestations qui s'enflent, se multiplient et s'exaspèrent lorsqu'elles s'expriment librement, tandis qu'une administration habile et vigoureuse les étouffe dans le silence? Récemment, la *Deutsche Rundschau*, dans un article fort étudié et évidemment inspiré, à propos des dernières élections en Alsace-Lorraine, regrettait que le droit de nommer des députés au Reichstag ait été concédé aux Alsaciens-Lorrains. S'il y avait eu un Landtag prussien en 1820, quel embarras n'auraient pas causé les députés de Posen, de la Saxe et de la province du Rhin!

En outre, la Prusse n'aurait pu se mettre à la tête des libéraux allemands sans rompre en visière à l'Autriche et à la Russie, et sans sortir, par conséquent, de la sainte-alliance. Elle aurait risqué une grande guerre. Cela n'était ni dans le caractère ni dans les goûts du roi. Les terribles souvenirs de 1807 lui faisaient apprécier tous

les avantages de la paix. Pour rien au monde, il n'aurait aventuré une seconde fois l'existence de son royaume. D'ailleurs, ses idées politiques le rapprochaient bien plus de Metternich ou du tsar Nicolas que des libéraux allemands. Au moment des grandes réformes de Stein, il est vrai, il s'était solennellement engagé à donner une constitution à son peuple ; mais il s'était réservé de tenir la promesse à son heure, et il crut faire beaucoup en établissant des états provinciaux, qui ne réussirent point. Il avait subi Stein plus qu'il ne l'avait accepté, et parut toujours lui garder rancune des services qu'il en avait reçus. Il conserva Hardenberg, plus souple que Stein et plus habile à suivre la volonté molle, mais tenace, du roi. Frédéric-Guillaume III ne savait pas toujours ce qu'il voulait, ni même ce qu'il ne voulait pas : néanmoins, des ministres adroits pouvaient se régler sur ses penchans et sur ses antipathies. Or il lui répugnait évidemment de se soumettre au contrôle d'un parlement, et d'abandonner la moindre parcelle du pouvoir absolu que les Hohenzollern avaient toujours exercé dans leurs états.

Ainsi, point de vie politique proprement dite, ni en Autriche ni en Prusse : une administration irresponsable, muette la plupart du temps sur les buts qu'elle poursuit, souvent brutale dans ses procédés, exigeant des sujets l'obéissance passive, habile et bien dirigée en Prusse. De plus, une hostilité peu déguisée à l'égard des institutions parlementaires en vigueur dans l'Allemagne du Sud et de l'esprit libéral qu'elles entretenaient ; par suite, un appui toujours offert d'avance aux princes, en cas de conflit entre eux et leur parlement. La lutte était trop inégale. Le but où tendait la politique réactionnaire de la Prusse et de l'Autriche fut atteint : les libéraux des différens états allemands ne purent s'unir en un grand parti national. La vie politique des états constitutionnels, au lieu de se développer, déclina insensiblement. Beaucoup de libéraux, découragés par l'avortement de leurs espérances, renoncèrent à leurs idées politiques et portèrent leur activité d'un autre côté. D'autres, aigris, tournèrent au radicalisme, voulurent donner raison à Metternich, et rêvèrent une révolution alors impossible en Allemagne. De là des excès de parole et de plume, des tentatives de soulèvement aussitôt réprimées qu'annoncées, suivies de persécution, d'exils et d'emprisonnemens. Tombant alors dans les illusions naturelles aux minorités exaspérées, ils ne virent plus à la place de l'Allemagne réelle que l'Allemagne de leurs désirs et de leurs haines, et ils finirent par se déchirer entre eux. C'est l'histoire bien connue de plusieurs esprits distingués, c'est l'histoire de la jeune Allemagne presque entière. Ce n'était point le cas des esprits posés,

réfléchis, respectueux de la légalité et des puissances, comme l'étaient les professeurs et les savans dont nous nous occupons ici.

Toutefois, sans aller aussi loin que Börne et Heine, plus d'un parmi eux détestait le régime que Metternich imposait à l'Allemagne. La révolution de 1830 avait donné quelques momens d'espoir; mais « les pompiers de la Sainte-Alliance, » selon le mot de Heine, avaient réussi cette fois encore à étouffer l'incendie allumé en juillet. Le système de compression à outrance avait été rétabli. Il paraissait d'autant plus intolérable qu'on avait pensé y échapper. Dans ces conditions, la liberté devait paraître à beaucoup d'Allemands au moins aussi désirable que l'unité. Les libéraux de l'Allemagne du Sud, en particulier, qui tiennent à leurs institutions parlementaires, repoussent par avance une unité dont la rançon serait la domination de l'Autriche ou de la Prusse. L'unité nationale leur serait précieuse, mais ils n'entendent point lui sacrifier la liberté. Dans un discours prononcé en 1832, Charles de Rotteck, un des plus brillans orateurs des chambres badoises, exprime nettement cette appréhension : « Je suis, disait-il, pour l'unité de l'Allemagne; je la souhaite, je la veux, je l'exige; car, pour les affaires extérieures, l'unité seule fera de l'Allemagne une puissance capable d'imprimer le respect : elle empêchera l'insolence de l'étranger de s'attaquer à nos droits nationaux... J'apprécie aussi les avantages intérieurs qu'apporterait la liberté du commerce entre les différentes parties de l'Allemagne... Mais je ne veux point d'une unité qui nous entraînerait à une guerre contraire à nos intérêts les plus chers et à nos sentimens les plus intimes, ou qui, dans les affaires intérieures, nous obligerait, nous autres habitans des légers pays du Rhin, à nous contenter de la mesure de liberté qui suffit pour la Poméranie ou pour l'Autriche... Je veux l'unité, mais pas autrement qu'avec la liberté, et j'aime encore mieux la liberté sans unité que l'unité sans liberté. Je ne veux pas d'une unité sous les ailes de l'aigle autrichien ou de l'aigle prussien. »

Ce langage est clair. Il répond exactement aux dispositions générales des classes instruites en Allemagne, à l'époque où Rotteck prononçait ce discours. Il provoquerait sans doute aujourd'hui leur indignation. C'est que, dans l'état actuel de l'Europe, une guerre d'extermination est toujours imminente, et nul ne peut sans crime préférer quoi que ce soit, fût-ce la liberté, à la centralisation énergique qui est l'intérêt suprême de la nation. Mais, il y a un demi-siècle, les circonstances étaient bien différentes. Si vif que fût leur désir de l'unité, les meilleurs patriotes ne voulaient pas, en général, l'acheter à tout prix. Ils se plaisaient à la concevoir réalisée sans que la liberté eût à en souffrir. Bien mieux, ils se flattaient de les

obtenir ensemble, et l'une par l'autre. L'expérience devait dissiper tragiquement ces illusions.

II.

Si le désintéressement et la pureté des intentions étaient ce qui décide du succès dans les affaires politiques, certes, Gervinus, Dahlmann et leurs amis auraient mérité de voir tous leurs vœux s'accomplir. Leur patriotisme est d'excellent aloi. Il ne s'y mêle aucune arrière-pensée d'ambition personnelle. Ils ne réclament rien, ils ne désirent rien pour eux-mêmes. Loin d'être des politiciens de profession, ce sont plutôt des hommes politiques par occasion. Mauvaise posture pour réussir. Ce trop parfait désintéressement les conduit à traiter les questions politiques comme des questions de science ou d'érudition et comme des problèmes purement théoriques, où des idées seules sont en jeu. Mais le politique doit être avant tout homme d'action. Il doit compter avec les intérêts, les passions, les forces sociales auxquelles il touche, et prévoir, pour y parer, les conséquences réelles des mesures qu'il prend et des discours qu'il tient. Il y faut un tact spécial, que l'expérience forme et développe, et auquel tout l'esprit scientifique ou critique du monde ne saurait suppléer. La méthode de nos savans devait les conduire à des désappointemens et à de dures déceptions. Ni les uns ni les autres ne leur furent épargnés. Le vieux Schlosser, qui avait été le maître de Gervinus à Heidelberg, n'augurait rien de bon en voyant son élève s'aventurer dans la politique active. « Vous verrez, écrivait-il, que nos amis Dahlmann, Gervinus et les autres conduiront la patrie à sa perte. » Il ne croyait pas que les professeurs pussent se transformer à leur gré en hommes politiques. Eux-mêmes savaient bien que ce n'était pas leur rôle, et ils l'avaient au besoin. Mais qui s'en serait chargé, sinon eux? Qui aurait réclamé et préparé l'unité et la liberté de l'Allemagne? Il n'y avait rien à attendre ni de la masse passive du peuple, sourde et muette en apparence, ni des gouvernemens, dont l'unité était l'épouvantail. Peu importe donc que Dahlmann, Gervinus et leurs amis ne se sentent pas faits pour cette tâche : elle s'impose à eux, et ils ne peuvent s'y dérober sans manquer à un devoir.

Pour réaliser les grands changemens qu'ils rêvent en Allemagne, ils ne comptent pas sur la violence. Provoquer une révolution, agiter les masses populaires, les lancer à l'assaut des gouvernemens, cette audace ne leur vient pas à l'esprit ; ils en auraient repoussé l'idée comme criminelle. Ils sont avant tout respectueux de l'ordre établi. D'ailleurs, qu'y avait-il de commun entre le peuple et

eux? Hommes d'étude et de bibliothèque, ils ne le voient que de loin. Ils ignorent ses besoins, ses aspirations vagues, et la déformation surprenante que subissent les idées les plus simples en traversant le prisme de l'imagination populaire. A vrai dire aussi, le peuple ne tient pas le premier rang dans leurs préoccupations. De toute façon, ils auraient plutôt craint que désiré de mettre en mouvement ces masses aveugles et redoutables. Quant à la force brutale qui peut, un soir de bataille, la pointe de l'épée sur la gorge du vaincu, trancher en un instant les questions les plus compliquées, loin de compter sur elle, ils n'y songeaient même pas. Ils diffèrent en cela de la génération de professeurs qui les a suivis, des Sybel, des Droysen, des Treitschke, des théoriciens de la politique prussienne. Ils n'ont pas le culte de la force : elle ne leur apparaît pas comme une sorte de droit divin devant lequel il est juste que les autres droits s'effacent et disparaissent. Au contraire, ils voudraient que les droits historiques fussent respectés, et que l'unité, en s'accomplissant, ne détruist rien de ce qui peut encore vivre. Dahlmann le dit expressément dans un document d'une importance considérable, qu'il rédigea en 1848, à Francfort, au nom de la commission des dix-sept, chargée de préparer le parlement. C'est un préambule de projet de loi constitutionnelle : « Il faut, dit Dahlmann, que cette Allemagne, qui a subi pendant des siècles les conséquences de sa division, arrive maintenant à son unité nationale et politique... Personne au monde n'est assez puissant, quand un peuple de 40 millions d'âmes (où les prenait-il alors?) a résolu de s'appartenir désormais, pour l'en empêcher. Mais un noble sentiment de respect nous garde, nous autres Allemands, d'imiter ceux qui, sous prétexte de liberté, veulent supprimer toute autorité... Tout nous attache à nos dynasties : l'habitude d'une longue obéissance, qui ne peut se transférer à volonté sur d'autres objets, et aussi ce fait que par elles seules pourra se réaliser l'unité nationale allemande... Aucun vrai patriote allemand ne voudrait rompre tout d'un coup et à la légère avec tout notre passé. » Si Dahlmann était sincère en écrivant cette page, — et rien ne donne à penser qu'il ne le fût pas, — quelle meilleure preuve de sa candeur politique? Il s'imagine que les événemens s'accompliront tout seuls et semble oublier, selon le mot de Napoléon, qu'on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs. Compter sur les dynasties allemandes pour réaliser l'unité nationale, qui devait être leur fin! Dahlmann ignorait donc que, si plusieurs d'entre elles, après bien des hésitations et malgré leurs répugnances, s'étaient résignées à entrer dans le Zollverein prussien, c'était dans la pensée qu'une union douanière ôterait à leurs sujets tout motif de désirer l'union politique?

Mais si Dahlmann et ses amis repoussaient l'idée d'une politique violente ou révolutionnaire, comment espéraient-ils agir? — Par les armes familières au professeur et à l'homme de lettres : par la chaire, par le livre, par le journal. Ces moyens d'action peuvent être puissans, en effet, mais à la condition de n'être pas paralysés par des circonstances trop défavorables. Fichte, par exemple, avait pu exercer une influence profonde sur les esprits par ses « Discours à la nation allemande, » prononcés à Berlin pendant l'occupation française. Mais, après 1815, le langage hardi de ces discours n'eût pas été toléré sans doute par l'administration prussienne. La liberté de l'enseignement n'était guère que nominale. Pour mieux dire, liberté était laissée au professeur de soutenir telle doctrine qu'il lui plairait, pourvu qu'elle ne touchât de près ni de loin aux questions religieuses ou politiques. Dans les années qui suivirent la paix, les universités avaient passé, à tort ou à raison, pour entretenir l'agitation libérale contre les gouvernemens. La turbulence des étudiants avait paru justifier cette imputation. Aussi, après la fête de la Wartbourg et l'assassinat de Kotzebue, l'Autriche avait-elle provoqué des interdictions rigoureuses contre les associations d'étudiants. La Prusse avait renchéri sur ces mesures réactionnaires. Elle procéda brutalement par l'exil et par la prison. La persécution s'arrêta bientôt : l'opinion publique ne s'expliquait pas un tel déploiement de rigueur contre des gens inoffensifs, ou même contre des patriotes éprouvés, tels que Arndt, Görres et Jahn. Mais il resta, à l'égard des étudiants et de leurs maîtres, une défiance toujours en éveil et prête à s'emparer du moindre prétexte pour sévir. Le gouvernement prussien, en particulier, ne se départit pas d'une surveillance très active sur l'enseignement et sur le caractère des professeurs.

Vingt ans plus tard, en 1837, l'affaire de Göttingen vint montrer que les dispositions de la Prusse n'avaient pas changé. Le roi de Hanovre, fatigué de la constitution qu'il avait lui-même octroyée à ses sujets, la supprima simplement, en déclarant qu'elle avait cessé d'être en vigueur. Sept professeurs de l'université de Göttingen protestèrent respectueusement contre ce coup d'état. Le roi, fort surpris, et encore plus irrité, les destitua sans autre forme de procès. Il en bannit même plusieurs, et particulièrement Dahlmann, qui passait pour l'auteur de la protestation. Gervinus et l'un des frères Grimm furent également exilés. Ces savans étaient déjà célèbres à divers titres. Ils comptaient qu'un sentiment de réprobation unanime s'élèverait en Allemagne contre le procédé du roi de Hanovre, et que toutes les universités allaient se disputer l'honneur de les appeler à elles. Ils furent bientôt détrom-

pés. La Prusse et l'Autriche prirent parti pour le roi de Hanovre, et les autres états suivirent, bon gré mal gré, l'exemple de leurs puissans confédérés. Les professeurs exilés ne purent même pas trouver, en Allemagne, un imprimeur pour leur mémoire justificatif! Il fallut le faire paraître à Bâle. Gervinus, outré, ne parlait de rien moins que de secouer de ses pieds la poussière allemande et d'aller fonder une université à Zurich. « Je sais bien, écrivait-il, que tout y est à créer, mais nous y trouverons au moins la liberté dont on ne peut jouir nulle part en Allemagne. » L'attitude de la Prusse leur causait surtout une douloureuse surprise. Le ministre Eichhorn répétait publiquement que le roi de Hanovre était maître chez lui, et que si des professeurs se risquaient à critiquer ses actes, ils s'exposaient à recevoir leur congé. Le professeur est un fonctionnaire comme les autres. Il doit respecter et faire respecter l'autorité, non la juger. Où prendrait-il le droit d'apporter au souverain ses conseils et surtout ses remontrances?

Il était difficile, on l'avouera, de transformer la chaire en tribune, et d'y inspirer à la jeunesse l'amour de la liberté et le désir de l'unité nationale. C'eût été s'exposer, dès le premier jour, à la destitution, au bannissement, ou même à quelque chose de pis. D'ailleurs, la propagande par la parole n'était pas le fait de ces savans. Ils n'avaient pas, comme Fichte, le tempérament de l'orateur. Avec tout l'intérêt qu'ils portent aux questions politiques, une fois dans leur chaire, ils ne sont plus que professeurs. Ils oublient, à moins qu'ils n'obéissent à un mot d'ordre de l'autorité elle-même, tout ce qui n'est point leur sujet. Ils n'ont ni le goût ni la science des allusions fines, quoique transparentes et comprises à demi-mot d'un auditoire qui les attend; ils ne savent pas narguer l'autorité qui les surveille, en côtoyant, sans qu'on puisse les saisir, la limite du terrain défendu. La prestesse leur manque, et, peut-être parce qu'elle leur manque, elle leur paraît incompatible avec la dignité professorale. Tout au plus espèrent-ils qu'à la longue leur enseignement contribuera à l'éducation politique de la jeunesse allemande. Et que de soins pour ne pas compromettre le peu de résultats qu'ils obtiennent! Ainsi Dahlmann, établi à Bonn depuis quelques années, refuse de quitter cette université pour Heidelberg, qui serait pourtant une résidence plus agréable, et où il retrouverait Gervinus, son ami et son ancien collègue de Göttingen. « C'est qu'à Bonn, dit-il, il commence à jouir d'une certaine influence auprès de la jeunesse prussienne qui suit ses cours. Il ne veut pas laisser perdre, par son départ, le fruit de ses patients efforts. » La chaire était donc un moyen d'action efficace à la longue, mais qu'il était lent et nécessairement timide!

Par le livre, on pouvait davantage. Déjà Stein y songeait, lorsque, en 1809, il méditait dans sa retraite sur les moyens propres à réveiller le sentiment national en Allemagne. « L'Allemagne, écrivait-il, est une nation liseuse de livres. » C'était aussi l'instrument le plus familier à des savans et celui qu'ils devaient le mieux manier. Aujourd'hui encore, les écrivains dévoués à la Prusse et au nouvel empire agissent plus efficacement peut-être par le livre que par tout autre moyen. Gervinus, Dahlmann et leurs amis surent en tirer parti. Mais le livre, surtout le livre d'histoire aux allures scientifiques, ne s'adresse directement qu'à un public restreint. Une faible minorité peut seule le comprendre, s'y intéresser et disposer du loisir nécessaire pour une lecture de longue haleine. Le gros de la nation n'a pas le temps ni souvent le goût de lire des livres. Les idées qui veulent faire leur chemin jusqu'à lui doivent se présenter sous une forme plus simple, plus accessible à des esprits incultes, plus courte surtout. Dans le livre et même dans la revue, les discussions sont trop subtiles et trop étendues, les conclusions trop éloignées des principes. Si profonde que soit l'impression laissée par une lecture, d'autres la recouvrent, et elle s'efface insensiblement. Le journal remédie à ces inconvéniens. Frappant toujours au même endroit, il enfonce son clou quotidien dans les cervelles les plus épaisses. Gervinus le comprenait, et, à plusieurs reprises, il a essayé du journal. Mais, ici encore, il se heurtait à des obstacles presque insurmontables.

Dans la plus grande partie de l'Allemagne, la liberté de la presse n'existait absolument pas. Nulle part elle n'était entière : partout une surveillance plus ou moins soupçonneuse. La diète, où l'Autriche était maîtresse, pesait sur les princes qui auraient volontiers laissé une certaine liberté aux journaux politiques. Au reste, ce n'était pas dans les états constitutionnels, c'était dans les provinces prussiennes, dans les états directement soumis à l'influence de l'Autriche, qu'on aurait désiré agir, et c'était là justement que la presse libérale n'avait point d'accès. « Il faudrait, écrit Dahlmann dans une lettre à Gervinus, planter sur le sol prussien ce que l'on veut voir prospérer sur le sol prussien. » Mais, pour planter, le consentement du propriétaire eût été indispensable, et ce consentement était refusé d'avance. D'autre part, il ne suffit pas d'être un professeur éminent, ou même un écrivain remarquable, pour faire un bon journaliste politique. Les qualités requises dans les deux cas sont fort différentes, et se rencontrent rarement réunies au même degré. Gervinus et ses amis étaient certainement plutôt professeurs que journalistes. Parcourez la célèbre *Gazette allemande*, fondée par Gervinus à Heidelberg en 1847, et qui jouit aussitôt d'une

grande autorité : elle garde une allure professorale. Elle s'adresse à un public restreint d'auditeurs plutôt qu'à un public étendu de lecteurs. Elle est plus réfléchie que vive : elle déduit longuement ses raisons, et se préoccupe de prouver tout ce qu'elle avance. En un mot, la forme seule est changée. Ce sont des livres ou des leçons, mais découpés en tranches, qui sont parfois assez épaisses. Gervinus aurait allégué, sans doute, qu'en s'y prenant autrement il aurait vu son journal interdit dans une grande partie de l'Allemagne et bientôt supprimé. Raison spécieuse, mais mauvaise au fond. S'il s'était senti la vocation irrésistible du journaliste, le talent énergique et familier qui sait aller à la foule, s'en faire comprendre et s'en faire aimer, la crainte des conséquences ne l'eût sans doute pas arrêté.

Gervinus veut avoir un journal cependant. Les frères Grimm s'en gardent bien. Ils se connaissent assez pour savoir que la presse politique n'est pas leur fait. Jacob et Wilhelm Grimm, — ne les séparons pas, puisqu'ils ont toujours voulu vivre, penser et travailler ensemble, — réalisent à souhait le type devenu légendaire du savant allemand d'autrefois. On n'imagine pas une existence plus calme, plus unie, mieux remplie par des travaux vraiment immenses. On est touché de tant de simplicité et d'innocence, soit dit sans ironie, unies à une intelligence vaste et bien ordonnée. Chacun d'eux a écrit sa propre biographie, vers 1830. Ce sont deux petits morceaux d'une bonhomie charmante. « L'amour de notre patrie, dit Wilhelm (entendez par là non l'Allemagne, mais la Hesse, où les deux frères étaient nés, près de Cassel), s'était profondément imprimé en nous, je ne sais comment, car on ne nous en parlait jamais. Nous tenions notre prince pour le meilleur qu'il y eût au monde, notre pays pour un pays béni entre tous... Nous regardions les gens de Darmstadt avec une sorte de dédain. » Ne croit-on pas entendre Candide parlant de la Westphalie et du château de Thunder-ten-Tronck ? Ces impressions d'enfance demeurèrent vivaces. Les Grimm sont Hessois dans l'âme : Cassel est le centre de leurs affections. Lorsqu'en 1829, sur le conseil unanime de leurs amis, ils durent quitter Cassel pour aller à Göttingen occuper les postes fort honorables qui leur étaient offerts, le départ fut un déchirement. La résolution n'avait été prise qu'après de longs combats et avec beaucoup de larmes. Il leur semblait s'arracher de leur foyer pour aller en exil. Nouvelles angoisses quelques années plus tard, quand l'affaire de la protestation les força de quitter Göttingen. Enfin, le roi de Prusse les appelle tous deux à Berlin avec les instances les plus flatteuses. L'idée d'habiter la plus grande ville de l'Allemagne du Nord ne les ravit pas du tout ; elle

les effraie plutôt. Il leur faudra longtemps pour s'y sentir chez eux, et, au fond du cœur, ils regretteront toujours la Hesse. A peine installé, Wilhelm raconte ses ennuis à Gervinus et à Dahlmann. Quel tintamarre de voitures par toute la ville! Quelles rues insupportables, si longues et si droites! A les voir seulement, on est fatigué d'avance. Et puis que de temps perdu! Il faut bien une heure pour aller à l'université et autant pour en revenir. Quelle différence en comparaison de Göttingen, qui était si commode! Au moins Grimm s'est-il logé près du Thiergarten, pour être tranquille, et surtout, dit-il, pour avoir un peu de verdure sous les yeux.

Mais ces savans si modestes et si casaniers ont l'esprit large et jugent de haut. Par là ils sont supérieurs à Gervinus et même à Dahlmann, qu'ils n'essaient pas de suivre sur un terrain trop glissant. Ils voient les fautes de leurs amis, et ne leur cachent pas leurs doutes et leurs scrupules, quoique, dans leur ingénuité, ils ne les en admirent pas moins. Quant à eux, la politique ne les distrait pas de la tâche qu'ils se sont imposée. Ils savent qu'en l'accomplissant ils sont, eux aussi, des serviteurs dévoués et utiles de la nation allemande. « Avant d'énumérer mes ouvrages, dit Jacob Grimm, je ferai remarquer que presque tous mes travaux se rapportent, soit directement, soit indirectement, à l'étude de notre ancienne langue, de notre ancienne poésie et de notre ancien droit. Il se peut que ces études aient paru et paraissent encore stériles à plus d'un; pour moi, je les ai toujours considérées comme une tâche digne et sérieuse, qui a pour objet bien défini notre patrie commune et qui en entretient l'amour. » Reconstituer, en effet, le trésor de ses antiquités littéraires et juridiques enfoui dans les ténèbres d'un moyen âge ignoré, c'était faire à l'Allemagne un magnifique présent. Herder avait parlé de ces richesses comme par divination. Il avait indiqué la voie à suivre, mais sans y entrer. L'école romantique, à son tour, s'était éprise de cette période mystérieuse, qui fournissait une ample matière aux imaginations poétiques. Les frères Grimm entreprirent l'étude approfondie du moyen âge, et surtout du moyen âge allemand; ils procédèrent avec une méthode rigoureusement scientifique, et la plupart des résultats qu'ils obtinrent étaient acquis à jamais. C'était mériter de l'Allemagne aussi bien et mieux peut-être que leurs collègues, plus mêlés aux affaires du jour. Leurs travaux ne les empêchaient pas, d'ailleurs, de porter le plus vif intérêt aux questions politiques et de suivre avec anxiété le cours des événemens dès qu'une crise semble prochaine. Ils ont peu de sympathie pour la France. Ils souhaitent par-dessus tout que l'Allemagne redevienne une grande et

puissante nation ; mais l'idée ne leur vient pas de travailler eux-mêmes à cette transformation tant désirée.

Tout autres sont les dispositions de Gervinus et de Dahlmann. Au besoin, ils mettront la main aux affaires publiques. Tous deux ont été députés au parlement de Francfort, et Dahlmann y a occupé une place importante. Leurs travaux mêmes trahissent presque toujours leurs préoccupations politiques. Avec eux commence la propagande par l'histoire, qui est devenue un art fort cultivé en Allemagne. Gervinus et Dahlmann croyaient servir par elle la cause de l'unité nationale. Elle a été reprise depuis pour le compte de la Prusse. *L'Histoire d'Allemagne au XIX^e siècle*, de M. de Treitschke, est un des modèles du genre. Cette propagande, assez mal dissimulée en dépit de son appareil scientifique, paraît convenir au tempérament intellectuel de la nation. Pour s'emparer des esprits en France, le plus sûr moyen est peut-être de leur présenter des principes simples, et de les conduire, par une déduction logique, à des conclusions qui semblent s'imposer nécessairement. L'Allemand s'en défierait ; mais il se laissera prendre à des considérations historiques qui paraîtront fondées sur les faits. Il ne soupçonne pas d'abord l'artifice qui, par une transposition habile, fait témoigner l'histoire en faveur d'un intérêt présent.

Que Gervinus étudie Machiavel ou Shakspeare, qu'il construise l'histoire de la littérature allemande, qu'il raconte l'histoire du XIX^e siècle, toujours l'œuvre s'inspire de quelque arrière-pensée politique. Gervinus ne s'en défend pas : il le dit même bien haut. L'histoire n'est pas pour lui une fin, mais un moyen. Il lui demande des argumens pour sa cause : au besoin, il la met tout entière en argument. Dans l'ardeur de sa passion politique, il ne comprend pas qu'il rabaisse étrangement la dignité de la science : il manque au désintéressement qui est le premier devoir du savant et l'honneur de l'historien. Aussi, la plupart de ses ouvrages, tout d'actualité, tombent, après un moment de vogue, dans un oubli mérité. L'un d'eux, cependant, a exercé sur le public allemand une influence durable : c'est l'histoire de la poésie allemande, dont le premier volume parut en 1834. Quatre autres suivirent, à des intervalles peu éloignés. Le tout forma une sorte de pamphlet énergique qui arrivait à son heure, et qui agita les esprits d'un bout à l'autre de l'Allemagne. — Un pamphlet en cinq gros volumes ! — Assurément, Paul-Louis Courier, qui s'y connaissait, a dit fort justement que les dimensions ne sont pas de l'essence du pamphlet. Cinq volumes n'étaient pas pour effrayer les lecteurs allemands de ce temps-là, accoutumés aux ouvrages de Hegel et de ses élèves.

Gervinus explique lui-même, dans sa préface, « qu'il a choisi ce

sujet de travail, parce qu'il le jugeait le mieux accommodé aux besoins du temps présent, et qu'il aurait aussi bien entrepris l'histoire religieuse ou politique d'Allemagne, s'il en eût jugé le besoin plus pressant. » L'ouvrage ressemble à un immense argument, entraînant à une conclusion unique une masse énorme de faits : qu'y a-t-il de plus docile et de plus maniable que les faits, après les chiffres ? Voici donc ce que proclame toute l'histoire de la littérature allemande : « Allemands ! le temps de la littérature est passé, le moment de l'action est venu. Votre mission littéraire est accomplie ; votre rôle politique n'est pas moins beau, et il est encore à jouer. Depuis qu'elle a atteint son apogée, notre belle littérature reste immobile... Si la vie de l'Allemagne ne doit pas s'arrêter dans son développement, il faut que les talens aujourd'hui sans emploi se portent vers le monde réel, c'est-à-dire vers les questions politiques. C'est là qu'il faut infuser un esprit nouveau dans une matière nouvelle. Moi-même, dans la mesure de mes faibles forces, je suis cette indication des temps. » La lutte de l'art est terminée, et, selon Gervinus, les Allemands y ont triomphé : leur littérature domine par toute l'Europe. A d'autres combats maintenant, à la solution des grands problèmes politiques ! « Ou bien serait-il possible, s'écrie Gervinus, que cette nation ait produit ce qu'il y a de plus beau dans l'art, dans la religion, dans la science, et qu'elle ne pût rien produire du tout quand il s'agit de l'état ? »

Ainsi l'histoire de la littérature allemande est un prétexte. L'objet véritable de Gervinus était d'éveiller chez ses compatriotes le goût de l'action et le sens politique, de chatouiller et de piquer à la fois leur amour-propre par la comparaison avec les nations voisines. C'était toucher un point sensible. L'Allemagne entière tressaillit à cet appel passionné. « L'Allemagne, a dit ici même M. Julian Klaczko, a puisé dans Gervinus les sentimens qui l'animent aujourd'hui ; une idée fixe de la grandeur et de l'unité futures de l'Allemagne, un patriotisme ardent et farouche, la résolution presque fiévreuse de devenir pratique à tout prix, même au prix de la justice, une haine déraisonnable de l'étranger, de la France surtout, et une foi aveugle dans ses propres forces et destinées. » M. Klaczko n'entend pas dire, sans doute, que ces sentimens n'existaient point avant le livre de Gervinus, mais ils sommeillaient à l'état de tendances secrètes et de désirs inavoués. Gervinus, en les exprimant avec passion, en décupla l'intensité et le rayonnement.

Lui-même est peu fait pour l'action. Il se connaît mal et flotte continuellement entre ses habitudes de savant et son désir de devenir un homme politique. « Je ne lève plus les yeux, écrit-il à

Dahlmann en 1840, jusqu'à ce que j'aie terminé mon cinquième volume. Alors je secoue de mes pieds la poussière des livres, et je me jette à corps perdu dans la politique. Je sais que vous ne l'approuverez pas. Mais si ceux qui sont indépendans ne le font pas, qui donc devra le faire? » En 1847, il fonde, à Heidelberg, un journal, la *Gazette allemande*, qui est très lue et très écoutée. Enfin, en 1848, il touche au but de ses efforts. Selon son désir, un parlement national allemand s'assemble à Francfort. Les gouvernemens, contre toute attente, y donnent les mains. La révolution de février les a surpris, et le contrecoup qu'elle a eu par toute l'Europe les intimide. L'Allemagne va donc se donner librement la liberté, unanimement l'unité. Mais bientôt, dans le parlement même, les difficultés surgissent et se multiplient. Gervinus, les jugeant inextricables, se dérobe. Il fuit les querelles de parti; il quitte son siège et son journal, et va prendre en Italie un repos dont il a grand besoin. Cette déception l'a dégoûté de la vie publique. « Il me devient plus facile, écrit-il à Jacob Grimm, de me remettre à mes études, car la politique allemande commence à me paraître désespérée et à me répugner. » Il entreprend alors l'histoire du XIX^e siècle. Il n'a pas le courage de préparer une nouvelle édition de son histoire de la poésie allemande. « Ce serait un travail d'enfer et de peu de profit. » Ainsi cet ouvrage, que l'Allemagne entière dévorait en 1840, l'auteur lui-même s'en détourne avec humeur dix ans après. C'est que, dans l'intervalle, les événemens de 1848 étaient survenus. Après le parlement de Francfort, les exhortations patriotiques de Gervinus, ses appels chaleureux à la vie politique devenaient une douloureuse ironie. L'épreuve avait été faite : qu'en était-il résulté? Un échec lamentable, une humiliation nouvelle et un nouveau triomphe pour la politique de réaction en Allemagne. Au reste, cette dure leçon n'a pas rendu Gervinus plus clairvoyant. Tandis qu'il recherche « les lois de l'histoire, » le sens des faits contemporains lui échappe. Ses lettres contiennent des prophéties politiques bien étonnantes. Il fait songer, par instans, à la jolie fable de l'*Astrologue qui s'est laissé tomber dans un puits*. Le parfait dédain du prince de Bismarck pour les théoriciens de la politique et de l'histoire n'a pas besoin d'être expliqué; mais, s'il y fallait une raison particulière, nous la trouverions ici. Il les a vus de près de 1848 à 1860, et il a pu juger de leur sagacité.

Pourtant, à défaut de gratitude, le chancelier de l'empire leur devrait bien un peu d'indulgence. Ils ont été pour lui des auxiliaires précieux. Ils lui ont préparé les voies. Qui devait profiter, sinon la Prusse, des sentimens que Gervinus s'efforce d'inspirer à

la jeunesse allemande? Il la met en garde contre l'attraction que la France libérale exerçait sur beaucoup d'Allemands du Sud. Tout ce qui est Français lui est suspect. Selon lui, la « jeune Allemagne » fait injure à la patrie en se laissant aller à sa sympathie pour la France. Voyez Börne et Heine : ils sont au fond aussi bons Allemands que Gervinus. Mais leur opposition persifleuse, leur haine de la Prusse et des institutions fédérales, et leur goût pour l'esprit français, leur donnent un air de trahison qui est presque aussi coupable qu'une trahison réelle. Chaque raillerie qui atteint la lourdeur allemande ou la brutalité prussienne est un hommage indirect à la France et une piqure pour l'amour-propre germanique. Or, Gervinus veut avant tout que l'Allemagne croie en elle-même, et qu'elle prenne conscience de sa force et de sa grandeur. Au lieu de la déconcerter par des sarcasmes, il faut lui persuader qu'elle est prête pour l'action, qu'elle est une nation positive et pratique, et qu'elle va reprendre dans le monde le rang qui est le sien.

Entretenir l'aversion des Allemands pour la France en excitant chez eux le désir de satisfactions politiques, c'était travailler pour la Prusse. Gervinus le sentait bien, mais il s'imaginait toujours que la Prusse allait abandonner sa politique réactionnaire pour accomplir l'unité nationale avec l'aide de tous les libéraux allemands : on croit aisément ce qu'on espère. Lorsqu'il s'aperçut, bien tard, que la Prusse se souciait fort peu de suivre la voie qu'il lui indiquait, il supporta mal sa déconvenue, et se plaignit très haut. Mais son heure était passée ; on ne l'écouta plus. Il n'était pas jusqu'à son axiome favori : « En politique, le succès justifie tout, » qui ne fût favorable à la cause prussienne. Si l'Autriche avait eu le dessus, l'axiome, il est vrai, n'eût pas moins prouvé en sa faveur. Cependant, il servait mieux d'avance les ambitions de la Prusse, en relâchant les liens qui attachaient à son passé une Allemagne respectueuse de l'histoire. Il dépouillait les droits héréditaires du caractère inviolable qu'ils avaient gardé aux yeux des peuples ; il préparait enfin une prompte et entière soumission de tous au vainqueur de demain.

Nous avons peine à comprendre, de ce côté du Rhin, qu'un homme dont les idées n'étaient pas claires ait pu exercer une influence profonde. Pour agir sur nous, un esprit doit être net et précis. Si nous devons le suivre, il faut que lui-même sache exactement où il va, et par où. Mais les lecteurs de Gervinus ne ressentaient point ce besoin de clarté. Il leur suffisait de se sentir en communauté de sentimens avec lui. Voir l'Allemagne puissante, riche, respectée, une enfin, était leur ambition secrète. Gervinus donne un corps à ce rêve ; il fait plus, il le justifie par l'histoire, il montre que le succès est proche et certain. Mais comment s'accom-

plira cette grande œuvre? Comment mener à bien une transformation de l'Allemagne sans donner l'alarme à l'Europe, que l'on sait jalouse et malveillante, et qui est garante de l'acte fédéral? Que sera cet état qui comprendra à la fois la Prusse et l'Autriche, ou taudra-t-il exclure l'une des deux? Que deviendront enfin Bade, la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg, la Saxe et tout ce qui reste de dynasties indépendantes en Allemagne? Gervinus n'en dit rien. Il compte apparemment sur l'heureuse étoile de l'Allemagne et sur la bonne volonté des princes. Ses lecteurs semblent y compter comme lui. Aveuglement politique surprenant, mais aussi volontaire peut-être qu'aveugle, et fait à la fois d'inexpérience et de passion. Les obstacles étaient trop nombreux et trop redoutables. Les patriotes aimaient mieux se les dissimuler, ou du moins n'en pas parler, que de se décourager eux-mêmes en les regardant et en les montrant à tous les yeux. Ils s'en tenaient à leur devise : « Unité, liberté ; l'unité par la liberté. » Le but était beau, mais la conception vague.

III.

Dahlmann sait mieux ce qu'il veut que Gervinus. Il a plus d'esprit de suite. Il n'est pas aussi mobile, aussi prompt à l'espérance, aussi accessible au découragement. Il n'apporte pas dans la politique la nervosité de l'homme de lettres, prêt à se jeter, sous la première impression d'un échec, dans un excès qu'il désapprouve au fond. Gervinus tient davantage de la nature un peu légère de l'Allemand du Sud ; Dahlmann est un véritable Allemand du Nord, plus patient, plus tenace en ses desseins. Gervinus est un libéral qui finit par pencher beaucoup vers les démocrates. Dahlmann est et demeure jusqu'au bout un conservateur. En 1837, il est vrai, lorsque le roi de Hanovre voulut se débarrasser de sa constitution, Dahlmann signa le premier la protestation de Göttingen, et fut, pour cette raison, destitué et exilé. Mais cette mésaventure, d'ailleurs fort honorable pour lui, n'ébranla point ses principes. Comme il avait été le plus compromis, il dut attendre plus longtemps que les autres qu'on lui donnât une nouvelle chaire dans une université. En 1842 seulement, le gouvernement prussien l'appelle à Bonn. Dahlmann ne lui en est pas moins profondément dévoué. Il se sent une sympathie naturelle pour la Prusse. Il ne se flatte pas comme Gervinus de gagner cette puissance aux projets des libéraux qui rêvent l'unité allemande ; mais il croit à la mission de la Prusse. En toute occasion, et surtout dans les circonstances critiques, il veut que l'Allemagne se tourne vers elle et non pas vers l'Autriche. « Si la France menaçait notre pays du Rhin, dit-il, à qui vous adresseriez-vous, à la Prusse ou à l'Au-

triche? Cherchez secours près de ceux qui sont forts! » Au reste, il n'a pas grande envie de paraître sur la scène politique. Il trouve juste de laisser aux gouvernemens le soin de diriger les affaires intérieures de l'Allemagne.

En revanche, dans la question du Slesvig-Holstein, Dahlmann prend hardiment l'initiative. Les Danois ont pu dire, sans trop d'in vraisemblance, qu'il l'avait inventée. Il a déployé là une patience et une ingéniosité à toute épreuve. C'est un des épisodes les plus curieux de l'histoire de notre siècle. Il montre sur le vif les procédés de la science allemande mise au service des intérêts politiques de la nation. On sait que le roi de Danemark, souverain des duchés de Slesvig et de Holstein, faisait partie de la confédération germanique pour le Holstein seulement. Le Slesvig n'était pas compris dans le territoire de la confédération. Dahlmann, qui était né à Wismar, et qui passa dix-sept années de sa vie à Kiel comme professeur et publiciste, résolut de corriger cette anomalie. Il exprima le premier l'opinion que, le Slesvig et le Holstein étant unis, le Slesvig devait suivre la condition du Holstein et appartenir comme lui à l'Allemagne. Dahlmann mit à répandre cette idée un zèle infatigable. Elle avait été suggérée, il est vrai, au congrès de Vienne, mais sans succès. De l'aveu même de M. de Treitschke, elle n'avait pas trouvé d'écho dans les duchés. « On n'y savait qu'une chose, dit-il, c'est que, depuis des siècles, on était uni au Danemark, et l'on pensait naïvement que les habitans du Holstein, ceux de Seeland, ceux de l'Islande, étaient tous également de fidèles Danois. » Dahlmann entreprit de persuader aux habitans des duchés qu'ils se trompaient et que leur loyalisme devait s'adresser non au roi de Danemark, mais à la patrie allemande. Il exploita habilement des difficultés qui s'élevèrent entre la noblesse du pays et le gouvernement danois. Il ne s'agissait pas de revendiquer des provinces arrachées à la mère-patrie par la violence des armes, et toutes frémissantes encore de leur nationalité perdue. La tâche était bien plus difficile : il fallait regermaniser un pays danois depuis des siècles, et qui ne se plaignait point de l'être. Dahlmann se servit avec une égale habileté du livre et du journal. L'histoire du Slesvig-Holstein devint sous sa plume la démonstration sans cesse répétée de sa thèse politique. Les habitans des duchés, par leur langue, leurs antiquités nationales, leur poésie, leurs mœurs et leur caractère, appartiennent évidemment à la race germanique : d'où cette conclusion, appuyée d'argumens juridiques, qu'en bon droit les duchés doivent tous deux appartenir à l'Allemagne. L'idée de Dahlmann fut d'abord accueillie assez froidement dans les duchés ; mais dans toute l'Allemagne elle eut un retentissement extraordi-

naire. Une question dangereuse était posée, une convoitise terrible était éveillée. L'orgueil national s'exaspérait à la pensée qu'un petit pays comme le Danemark détenait injustement une portion de terre allemande.

En 1848, l'espérance de Dahlmann parut près de se réaliser. La Prusse était entrée en campagne contre le Danemark et avait occupé les duchés de vive force. Mais elle ne voulut pas ou n'osa pas aller jusqu'au bout. L'état de l'Europe, et celui de l'Allemagne en particulier, étaient troublés et inquiétans, la Russie hostile. La Prusse signa l'armistice de Malmö, qui équivalait à une retraite complète. L'occasion était perdue : se retrouverait-elle jamais ? Dahlmann ne put assister de sang-froid à cet écroulement de son œuvre. M. Saint-René Taillandier a tracé ici-même (1) le tableau de cette séance du parlement de Francfort où, bouillant de colère, la voix tremblante d'indignation, Dahlmann adjurait l'assemblée de ne pas ratifier l'armistice. « Messieurs, s'écrie-t-il, il n'y a pas trois mois encore, le 9 juin, dans cette même église Saint-Paul, il a été décidé que, dans les affaires du Slesvig, l'honneur de l'Allemagne resterait sauf : entendez-vous ? l'honneur de l'Allemagne ! » Entraînée par Dahlmann, dont elle partage la passion, l'assemblée repousse l'armistice. Le ministère tombe sur cette question. Dahlmann, chargé de former un nouveau cabinet, se heurte aux plus graves difficultés, et le parlement perd dans cette aventure le peu de considération qui lui restait. Dahlmann avait commis une faute politique grossière. M. de Treitschke, qui est plein d'indulgence pour cet ami de la Prusse, en convient tout le premier. Le parlement disposait-il d'une armée pour venger l'honneur de l'Allemagne, dont il se montrait si jaloux ? Pouvait-il imposer sa volonté, et au Danemark, et à la Prusse, qui avait signé l'armistice ? On ne fait pas la guerre, on ne prend pas les places fortes avec des discours. Mieux valait dévorer l'affront que de se laisser aller à cette explosion de sentimens, puisque l'action ne pouvait suivre.

Lorsque Dahlmann mourut, en 1860, il n'était pas consolé. La plaie était restée ouverte. En 1850, il écrivait à M^{me} Gervinus : « Je vous l'avoue franchement, je ne cesse d'y penser. Si, en septembre 1848, on avait suivi mon conseil, si on avait résolument pris le parti que les circonstances critiques exigeaient, les affaires de l'Allemagne, et en particulier les affaires du Slesvig, seraient dans une meilleure passe. » Et Gervinus lui-même écrivait à Jacob Grimm : « Je peux à peine lire les articles de journaux qui ont rapport au Schlesvig-Holstein ; je les passe exprès, pour ne pas retomber tou-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet 1849.

jours dans l'irritation la plus vive. » L'orgueil allemand souffrait cruellement de cette déconvenue, et entretenait l'espoir de revenir à la charge. Si Dahlmann avait vécu quatre ans de plus, il aurait eu la joie de voir une armée austro-prussienne arracher les duchés au Danemark. Dans ses dernières années, il pressentait que de graves événemens étaient proches, que l'Europe allait traverser une crise ; et il se désolait en pensant que l'Allemagne, toujours divisée, ne profiterait sans doute pas des chances qui lui seraient offertes.

Malgré les fautes graves qu'il a commises, nous ne pouvons refuser à Dahlmann un certain esprit politique et un sentiment assez juste de la réalité, surtout si nous le comparons à la plupart de ses collègues qui furent mêlés aux affaires de l'Allemagne. A plusieurs reprises, il a su faire preuve de justesse d'esprit et de sang-froid. En 1847, Gervinus le prie instamment de collaborer à sa *Gazette allemande*, et d'y apporter l'autorité de son nom populaire et respecté dans toute l'Allemagne. Mais Dahlmann craint de se compromettre avec ces libéraux, dont il n'approuve pas les idées politiques. Pourquoi risquer ainsi de perdre d'un seul coup l'estime du gouvernement prussien, à laquelle il tenait tant, et qu'il avait si patiemment conquise ? D'ailleurs, il ne croit pas beaucoup au succès de l'entreprise. Il sait bien que le meilleur journal du monde ne résoudra pas, à lui seul, les grosses questions de la politique allemande. Il refuse donc nettement sa collaboration, et ne veut paraître ni comme directeur, ni comme rédacteur : mais à l'occasion il donne son avis. On le consultait avec déférence ; il avait écrit une *Politique*, fort estimée de ses amis, et jouissait d'une grande autorité en la matière. Ainsi, le 12 mars 1848, au début même de la révolution, Gervinus lui demande un programme de réforme constitutionnelle. — « A Francfort, lui écrit Gervinus, dans les cours allemandes du Sud, et même parmi les députés des états, on est tout désorienté, et l'on ne sait comment mettre à exécution cette grande idée (la constitution d'une Allemagne unifiée), bien que l'on ait la meilleure volonté du monde. » A quoi Dahlmann répond avec un grand bon sens : « Il ne pouvait en être autrement ; il faudrait connaître les projets de la Prusse et les dispositions des autres grandes puissances allemandes. Si j'avais la force, ajoute-t-il, et si j'avais pu me mettre à la place de la Prusse, huit jours après la chute de Louis-Philippe, j'aurais pris en main les affaires allemandes, — à titre provisoire, bien entendu, — et je les aurais administrées en empereur, en accordant toutes les libertés constitutionnelles qui manquent encore en Prusse. L'Autriche ne peut plus désormais prétendre à la direction des affaires allemandes. »

Voilà enfin une vue nette, comme on en trouve trop peu dans cette correspondance. Dahlmann tenait là le langage d'un homme

d'état. L'expérience amère de 1848 lui profita bien mieux qu'à Gervinus. Ce dernier, au moment de la guerre d'Italie, sent se réveiller ses anciennes passions. Il veut, encore une fois, fonder un journal, pour agir sur l'esprit public et sur les gouvernements en Allemagne. Dahlmann l'en dissuade fort sagement, et lui explique que le temps en est passé. « Les meilleurs conseils du monde, écrit-il, venant de quelqu'un qui n'a pas la force à sa disposition, ne peuvent plus nous être utiles; il faut auparavant qu'un maître s'affirme, d'où qu'il vienne. » Lorsque les plus sages esprits en sont là, le maître qu'ils attendent n'est jamais long à venir. Moins de dix ans après que Dahlmann eut écrit ces mots, la Prusse victorieuse dominait en Allemagne.

IV.

Ainsi Dahlmann constate, non sans mélancolie, mais avec résignation, l'impuissance des efforts qui ont rempli sa vie et celle de Gervinus. Ils se flattaient d'aider à la transformation de l'Allemagne et de la conduire sans grande secousse à la liberté et à l'unité; ils se sont heurtés à des obstacles insurmontables. La désillusion de 1848 a été complète. Elle leur a laissé un découragement profond. Ils ne désespèrent pas des destinées de l'Allemagne; mais ils ne croient plus au pouvoir des idées ni au progrès politique obtenu par la seule persuasion. L'avenir leur paraît très noir. Gervinus, par dépit, se jette du côté de la démocratie. Dahlmann, toujours conservateur, s'incline par avance devant celui qui saura, par la force, faire l'unité de l'Allemagne, fût-ce au prix de la liberté. Les causes de leur échec étaient nombreuses. Nous en avons signalé plus d'une chemin faisant. Les unes tiennent aux idées, aux tendances, aux habitudes d'esprit de ces savans, dépaysés dans la vie politique. D'autres, plus générales, rendaient impossible le succès de l'entreprise, quelle qu'eût été l'habileté de ceux qui la tentaient.

Mais au contraire ils sont, pour la plupart, d'une inexpérience, on dirait presque d'une naïveté politique parfaite. On pourrait leur appliquer le mot que Gervinus écrivait très sérieusement à Dahlmann : « Vous êtes incommensurable! » Ils sont fort en peine de réaliser l'unité de l'Allemagne; ils le seraient encore davantage de lui procurer la liberté. Ne pouvant obtenir séparément ni l'une ni l'autre, ils s'imaginent qu'ils obtiendront l'une par l'autre. Aussi, au premier choc de la réalité, leurs illusions s'effondrent. En 1848, à la faveur des événemens de février, un parlement se réunit à Francfort. Cette assemblée, si longtemps attendue, prétend représenter la nation allemande. Elle se dit constituante, et elle com-

mence en effet à élaborer une constitution. Elle n'a oublié qu'un point : qui imposera cette constitution aux différens états de l'Allemagne? Qui en assurera le respect? Comparez les débuts du parlement de Francfort à ceux des états-généraux de 1789. Dès que l'assemblée de Versailles a pris conscience d'elle-même, dès qu'elle a conçu son œuvre, comme elle va droit au but et force le roi lui-même à reconnaître le pouvoir qu'elle veut exercer! Imagine-t-on la constituante délibérant en l'air et légiférant à vide, sans savoir si ses lois ne resteront pas lettre morte? C'est que, en 1789, l'unité française était depuis longtemps accomplie. En 1848, l'unité allemande n'était qu'une espérance. Les hommes politiques qui provoquèrent la réunion du parlement faisaient précisément de l'unité le but suprême de leurs efforts. Mais, en commençant par le travail législatif, ils s'y prenaient à rebours. Ils espéraient apparemment que la constitution, une fois votée, aurait par elle-même la vertu de se faire accepter et observer, et que l'esprit particulariste disparaîtrait devant elle. L'illusion était naïve. Il existe bien aujourd'hui un empire d'Allemagne; mais cet empire, comme chacun sait, ne doit pas sa naissance à des travaux parlementaires.

A vrai dire, si l'œuvre était au-dessus du talent de ses promoteurs, elle était plus encore au-dessus de leurs forces. Elle n'impliquait rien moins qu'une révolution. Sans doute, ils faisaient profession de respecter tous les droits historiques; mais si les représentans de ces droits s'opposaient opiniâtrément à l'unité de l'Allemagne, — et cette résistance était inévitable, — comment en viendraient-ils à bout? — Ces législateurs étaient sans force. Ils ne pouvaient, comme la Convention, se transformer en pouvoir exécutif. Il aurait fallu, soit provoquer un grand mouvement populaire, soit demander à la Prusse ou à l'Autriche un appui qui devait coûter cher. En 1789, la plus grande partie du peuple français était de cœur avec l'assemblée qui pouvait à bon droit se nommer nationale. Cette assemblée n'aurait pu, si elle l'eût voulu, se dérober à sa mission. La nation se tenait derrière elle, pour l'encourager et pour la pousser au besoin. Mais en 1848, en Allemagne, si l'on excepte les classes instruites et la population de quelques grandes villes, la masse du peuple restait assez indifférente aux travaux de l'assemblée de Francfort. Elle les suivait avec curiosité, mais non avec la sympathie, avec l'enthousiasme, qui auraient éclaté, si les espérances les plus chères au peuple allemand avaient pu vraiment se réaliser dans l'église Saint-Paul. Elle semblait comprendre, avec un sens profond, que ce n'était pas l'histoire vraie qui s'accomplissait là, mais une parodie de l'histoire, jouée par des acteurs de bonne foi.

Comme ces acteurs avaient été, pendant longtemps, les seuls à parler en Allemagne, ils s'étaient imaginé parler au nom de toute

l'Allemagne. Ils n'exprimaient, en effet, que les sentimens d'une minorité, je veux dire ceux de la classe moyenne et de la bourgeoisie éclairée ; ils avaient cru vraiment donner une voix aux regrets et aux désirs de la nation entière. Pour ne prendre qu'un exemple, tous subissaient, à des degrés divers, l'attraction de la liberté parlementaire, alors florissante en d'autres pays. Beaucoup la réclamaient avec plus de passion encore que l'unité, et le parlement de Francfort avait surtout pour mission, dans leur pensée, d'assurer cette liberté à l'Allemagne. Mais le peuple allemand, dans ses masses profondes, était loin de ressentir aussi vivement ce désir. Dans l'Allemagne du Sud, les institutions parlementaires, établies depuis longtemps, végétaient à grand-peine. Dans l'Allemagne du Nord, le servage n'était aboli que depuis le commencement du siècle. La population des campagnes, qui formait la très grande majorité de la nation, n'éprouvait pas le besoin d'une liberté politique dont elle n'avait pas l'idée. Les grandes réformes de Stein en Prusse, habilement poursuivies par Hardenberg, avaient correspondu, toutes proportions gardées, à l'œuvre de la Constituante en France. Le gros de la nation restait ainsi étranger aux questions purement politiques. En un mot, l'assemblée de Francfort avait les gouvernemens contre elle, sans avoir le peuple derrière elle. Dès lors, l'issue n'était plus douteuse. Le parlement se montra impolitique et maladroit ; mais toute l'habileté du monde n'eût pas remédié à sa position fautive, et sa faiblesse devait éclater, tôt ou tard, à tous les yeux.

L'insuccès n'était donc que trop certain. Mais, on le voit, la responsabilité n'en retombe pas tout entière sur les Dahlmann et les Gervinus. Sans doute, avec les intentions les plus pures, ils ont nui aux causes qu'ils prétendaient servir. Leur échec complet a détruit, tout d'un coup, la popularité de leurs idées. Ils avaient démontré, sans le vouloir, que l'unité de l'Allemagne ne s'accomplirait pas pacifiquement : les plus clairvoyans parmi eux, après cette expérience, appelaient un vainqueur et se soumettaient à lui par avance. On peut leur reprocher aussi leur présomption, leur inexpérience politique, et, en général, leur médiocrité. Mais tout cela ne suffit pas. Il faut remonter plus haut, à des causes plus générales, auxquelles de plus grands politiques que Dahlmann ou Gervinus n'auraient rien pu changer. L'Allemagne, telle que son évolution historique l'avait façonnée, ne comportait point d'unité politique. Deux puissances rivales s'étaient formées, trop allemandes pour que l'Allemagne pût exister sans elles, trop peu allemandes pour que l'Allemagne pût se confondre avec elles. L'Autriche avait maintes fois sacrifié les intérêts allemands à ses convenances particulières, même au temps où elle portait la couronne impériale : elle avait refusé cette

couronne en 1815 et repoussé franchement des obligations qu'elle ne se souciait pas de remplir. Quant à la Prusse, elle était encore, au commencement du siècle, un objet de terreur et de haine pour beaucoup d'Allemands. Lors de l'arrivée des alliés dans la province du Rhin, en 1814, il avait fallu rassurer la population épouvantée à l'approche des Prussiens. Görres avait dû lui expliquer, dans le *Mercur du Rhin*, qu'ils ne sont plus les Prussiens d'autrefois ; que ce sont des amis, des libérateurs, des Allemands. Même en 1848, la haine de la Prusse, selon M. de Treitschke, dominait la majorité de l'assemblée à Francfort. En un mot, la Prusse et l'Autriche étaient des puissances hybrides, à double face. A l'égard de l'étranger, le Prussien ou l'Autrichien était l'Allemand, à l'égard de l'Allemand, c'était presque l'étranger. Le reste de l'Allemagne pouvait-il s'unir en excluant à la fois la Prusse et l'Autriche ? C'eût été revenir à la confédération du Rhin, souvenir abhorré de tous les patriotes. D'ailleurs, la Prusse et l'Autriche ne l'auraient pas permis, et les intéressés n'y auraient pas consenti. Saxe, Bavière, Wurtemberg, Bade, Hanovre, tous tenaient d'autant plus à leur autonomie qu'elle était plus précaire.

Si Gervinus, Dahlmann et leurs amis avaient vu nettement les nécessités de la situation politique, ils se seraient épargné bien des mécomptes. Deux partis s'offraient à eux, mais il fallait choisir. Ils pouvaient renoncer provisoirement à l'unité, puisqu'elle soulevait tant de difficultés et de dangers, et mettre tous leurs efforts à la préparer pour l'avenir. Ou bien, si le désir de l'unité était trop violent, ils devaient en prévoir et en accepter toutes les conséquences : la guerre et la domination du vainqueur. Mais aucune des deux alternatives ne leur semblait acceptable. Ils auraient voulu que l'Allemagne, parvenant enfin à l'unité, ne devînt ni autrichienne ni prussienne, et restât simplement allemande. De là leur tentative de Francfort, déplorable par ses résultats, généreuse, après tout, dans son principe. C'était un effort pour résoudre la plus complexe des questions, avant que la force vînt brutalement la trancher. Et, pourtant, le parlement de Francfort rendait par avance hommage à la force. Si divisé et si impuissant qu'il fût, il se retrouvait unanime pour rêver de revendications et de guerres : il jetait des regards de convoitise au-delà de toutes les frontières, sur le Slesvig-Holstein, sur la Pologne, sur le Luxembourg, sur l'Alsace-Lorraine. Ce symptôme était significatif. L'unité de l'Allemagne devait s'accomplir au profit d'un vainqueur qui saurait contenter son orgueil et satisfaire ses ambitions.

LE

SALON DE 1888

II¹.

LA SCULPTURE.

L'impopularité et la solitude sont de bonnes conseillères. Tandis que les peintres, fêtés par le monde, flagornés par la presse, glorifiés par les photographes, consomment, en général, le plus clair de leurs forces et de leur volonté dans une dispersion stérile d'existence et d'imagination, les sculpteurs, obscurs ouvriers longuement rivés à leurs tâches par la résistance d'une matière moins docile, mais plus durable, poursuivent, au contraire, dans le silence de leurs ateliers humides et nus, leur rêve éternel avec une obstination touchante. Ici, peu ou point d'incertitude sur le but à atteindre et sur les moyens à employer. Le but, c'est d'abord la réjouissance des yeux par la combinaison harmonieuse des formes vivantes, c'est ensuite, pour les œuvres supérieures, l'exaltation de l'esprit par la beauté ou l'intensité d'expression donnée à ces formes reposées ou en mouvement; les moyens, c'est la connaissance exacte et l'emploi judicieux de l'anatomie humaine. Malgré la faiblesse relative d'un certain nombre de morceaux, trop incomplets ou trop inex-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

périmés, illégitimement admis par la déplorable indulgence des jurys, et qui compromettent l'aspect général de l'exposition, nos sculpteurs français, dans leur ensemble, montrent, cette année encore, qu'ils n'ont pas l'intention de broncher sur les principes; et l'on reste toujours étonné de la quantité de groupes et de statues, d'un mérite réel, produits régulièrement par leurs mains, si l'on réfléchit surtout à ce que coûte de temps et d'argent la moindre de ces figures et lorsqu'on connaît la modicité des ressources dont disposent en général ces obstinés pétrisseurs d'argile, ces enragés tailleurs de marbre.

Il y aurait d'étranges et touchans récits à faire sur la vie de nos sculpteurs contemporains. C'est peut-être dans cette classe d'artistes qu'on trouve les vocations les plus désintéressées et les plus opiniâtres, les illusions les plus vaillantes et les plus indestructibles, les dévoûmens les plus patients et les plus résignés. C'est par exception que quelques-uns d'entre eux arrivent à la fortune; c'est par exception aussi que, même pour les plus estimés, la réputation dépasse un petit cercle et que la renommée se tourne en gloire. La plupart, venus d'en bas, fils d'ouvriers ou de paysans, ayant contracté de bonne heure l'amour de la terre et de la pierre en les remuant et en les maniant, accoutumés aux rudes travaux, gauches de manière et timides d'esprit, mènent une vie difficile qui serait une vie misérable s'ils ne marchaient toujours l'âme fixée sur un songe, sans cesse escortés par l'image de force ou de beauté qu'ils s'obstinent, malgré tous les déboires, à vouloir réaliser. Puissance singulière du besoin de créer! Il n'est pas rare de voir de pauvres sculpteurs, hantés par leur rêve insaisissable, entraîner avec eux, par la force de leurs convictions, durant de longues années, dans une série d'incroyables sacrifices, non-seulement leurs femmes et leurs enfans, mais encore leurs camarades, leurs voisins, jusqu'à leurs fournisseurs! Il n'y a guère d'année où ceux qui vivent dans ce petit monde humble et laborieux ne vous puissent montrer une figure de plâtre, de pierre ou de marbre, pour laquelle on a tout engagé, le présent et l'avenir, et dont l'achèvement a exigé la collaboration de bien des petites bourses et de bien des confiances imprudentes. Dans quel espoir, hélas? D'une médaille qui n'arrive pas toujours, d'un achat qui n'arrive presque jamais. Nos amateurs, qui parfois jettent si follement les billets de banque sur une faïence ou une aquarelle, ne sont point aussi généreux pour les sculptures. La statuaire n'occupe pas encore, dans nos édifices et dans nos appartemens, la place qui pourrait lui être réservée et qu'elle remplirait si bien. Quant à l'état, sur qui l'on compte en dernier lieu, il est pauvre et il paie mal; c'est cependant l'état qui reste la plus

sûre ressource des jeunes sculpteurs, et si le gouvernement, comme le réclament de temps à autre quelques politiciens irréfléchis, cessait de s'intéresser à leur art, il est bien probable que là aussi, comme ailleurs, nous ne tarderions pas à perdre notre supériorité séculaire. Quoi qu'il en soit, rien ne les rebute. Il semble même que plus on leur montre d'indifférence, plus ils se raidissent dans leurs convictions, que plus le goût du public s'abaisse et se rapetisse, plus ils sentent croître leur passion pour ce qui est élevé et pour ce qui est grand. Depuis quelques années, il y a en outre un mouvement très accentué chez les jeunes sculpteurs dans le sens des conceptions matériellement puissantes et des compositions colossales. Le nombre des figures d'adolescents ou d'adolescentes, souvent délicates et fines, mais prêtant au maniérisme et à la mollesse, si fort à la mode à la suite des premiers succès de MM. Falguière et Dubois, diminue à chaque Salon depuis plusieurs années. En revanche, la note mâle et vigoureuse, la note héroïque, celle qu'a redonnée le premier M. Mercié par son *Gloria Victis* et par son *Génie des Arts*, y résonne plus fréquemment. Presque tous les pensionnaires de Rome tiennent à honneur d'apporter de là-bas des témoignages d'un long commerce avec les tailleurs de marbre les plus robustes de l'antiquité et de la renaissance; le torse colossal du Belvédère et le *Moïse* de San-Pietro-in-Vincoli tourmentent leur imagination comme la *Victoire* de Samothrace, l'*Esclave* de Michel-Ange et le *Milon* de Puget tourmentent celles de leurs camarades demeurés à Paris et plus voisins du Louvre que du Vatican. On dirait qu'il y a chez eux comme un mot d'ordre pour résister à l'envahissement des trivialités naturalistes et des fadeurs quintessenciées qui déshonorent les arts plastiques aussi bien que la littérature. Cependant ce mot d'ordre n'existe pas, car il n'y a pas, en général, d'artistes moins raisonnés et moins théoriciens que les sculpteurs; les plus puissans sont les plus taciturnes. C'est donc simplement à leurs habitudes consciencieuses de travail solitaire et de contemplation désintéressée qu'ils doivent cette fermeté collective de direction et cette grandeur commune d'aspirations.

Deux groupes en marbre se partagent surtout l'admiration des amateurs, comme ils se sont disputé les voix des artistes pour la médaille d'honneur, le *Pro Patria Morituri*, de M. Tony-Noël, l'*Aveugle* et le *Paralytique* de M. Turcan. C'est à ce dernier, en fin de compte, qu'est allée la majorité, et ce jugement se peut justifier par les qualités particulières d'expression qui s'y joignent aux qualités sérieuses de l'exécution pour en faire un morceau supérieur. On se souvient qu'en 1883, lorsque M. Turcan exposa le modèle en plâtre de l'*Aveugle* et du *Paralytique*, le même

sujet avait été traité par d'autres artistes distingués, notamment par MM. Carlier et Gustave Michel. Je ne sais qui, dans les ateliers de la rive gauche, avait eu l'idée de tirer de ses souvenirs d'enfance cette fable du bon Florian; mais ce contraste saisissant et cette alliance touchante entre la vigueur d'un corps que sa tête ne conduit pas et la vivacité d'une tête qui ne commande plus à son corps avaient fortement excité l'imagination de plusieurs jeunes gens. Ce concours spontané donna d'excellens résultats. Les sujets de ce genre, où le contraste des expressions morales peut s'exprimer par le contraste même des forces physiques, ne sont pas, en effet, de ceux qu'on rencontre tous les jours. M. Turcan en a tiré un excellent parti. Il n'était point aisé d'exprimer plastiquement toute cette complication d'actions physiques et de sentimens moraux :

Hélas! dit le perclus, vous ignorez, mon frère,
 Que je ne puis faire un seul pas :
 Vous même vous n'y voyez pas;
 A quoi nous servirait d'unir notre misère?
 — A quoi? répond l'aveugle, écoutez : à nous deux,
 Nous possédons le bien à l'homme nécessaire :
 J'ai des jambes et vous des yeux.
 Moi, je vais vous porter; vous, vous serez mon guide;
 Vos yeux dirigeront mes pas mal assurés;
 Mes jambes, à leur tour, iront où vous voudrez.
 Ainsi, sans que jamais notre amitié décide
 Qui de nous deux remplit le plus utile emploi,
 Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi.

Le sculpteur, cependant, est parvenu à tout dire, et à tout dire dans sa langue, cette langue nette et simple des formes qui doit se faire entendre sans commentaires. Si nous avons rappelé l'apologue populaire d'où est sortie l'inspiration, c'est pour faire comprendre les difficultés en présence desquelles s'est placé volontairement l'artiste et pour faire saisir le mérite qu'il a eu d'en triompher. En réalité, M. Turcan a obtenu un résultat si complet, il a si bien fait passer le sujet du domaine littéraire dans le domaine sculptural, que son groupe parle de lui-même aux yeux les moins avertis et aux esprits les moins cultivés. L'aveugle, un grand corps solide et musculeux à la Michel-Ange, mais d'une solidité embarrassée d'elle-même et d'une musculature qui s'ignore, a déjà chargé sur ses épaules le paralytique, dont il tient fermement les deux jambes raides et sèches sous son bras droit. L'impotent inquiet du bras droit se cramponne tant qu'il peut au cou de son conducteur, tandis qu'allongeant son autre bras le long du bras tendu

de l'aveugle, il le dirige ainsi du geste en même temps que de la voix. L'inclinaison de la tête du vieux paralytique, tête intelligente et résignée, s'appuyant tendrement sur la joue de son compagnon, accentue encore la signification de ce geste indicateur. C'est, en outre, avec une simplicité, une délicatesse, une tendresse vraiment supérieures que M. Turcan a marqué, sans affectation, entre les deux figures, toute une série de contrastes expressifs, d'un côté la pesanteur vacillante de l'énorme portefaix hésitant et tâtonnant, dont les yeux clos n'éclairent point la face inerte et dont les pensées flottent dans la nuit, de l'autre la résolution attentive et la prudence reconnaissante de son conducteur débile, tout étonné et tout ravi de pouvoir se diriger au moyen de cette association de forces et de cœurs. Si l'on ajoute qu'en cette circonstance M. Turcan s'est montré un ouvrier du marbre aussi intelligent que l'avait été d'abord l'arrangeur de figures, que ces deux figures enlacées sont traitées, d'un bout à l'autre, avec une science soutenue qui ne s'affiche pas et avec une habileté discrète qui sait se contenir, on reconnaîtra que la médaille d'honneur a rarement signalé une œuvre plus méritante.

Le groupe colossal commandé par la ville de Paris à M. Tony-Noël, et qui a pu, sans exciter l'étonnement, disputer la plus haute récompense du Salon à celui de M. Turcan, ne procède pas d'une inspiration littéraire si complexe. C'est un pur morceau de sculpture, mais de sculpture solide et vigoureuse, conçu avec l'énergie grandiose d'un Romain qui aurait vécu dans les écoles de Rhodes, exécuté avec la fermeté inaltérable et la vaillance résolue d'un praticien consommé. Le *Pro Patria morituri met* en scène deux guerriers vêtus à l'antique, c'est-à-dire fort peu vêtus. L'un d'eux, déjà frappé à mort, et tombé sur son bouclier, la face contre terre, ne porte qu'une bandelette enroulée à l'un de ses énormes pieds; l'autre, le survivant, le dernier combattant, coiffé d'un casque plat à nasal, a perdu, dans la mêlée, l'une de ses jambières. Ce dernier, enjambant le cadavre de son compagnon, se penche en avant, dans une attitude défensive, et présente son avant-bras gauche, muni d'un étroit bouclier, à l'ennemi, en brandissant son glaive de la main droite. Il n'y a donc là rien d'inattendu pour l'esprit, et c'est seulement dans la pondération savante des formes, dans le rythme fier et souple des contours, dans la détermination énergique des attitudes, dans la combinaison naturelle et vivante des mouvements, dans la force et la liberté du rendu, que M. Tony-Noël avait à déployer sa maîtrise. Il l'a fait avec une maturité puissante qui témoigne d'un artiste en pleine possession de tous ses moyens et en pleine possession de lui-même. Ce beau groupe, d'une allure

mâle et résolue, taillé dans un marbre d'un grain serré et d'un ton sévère, avec une largeur et une sûreté peu communes, est un de ces morceaux de bravoure qui font honneur à toute une école, en attestant la force de l'enseignement traditionnel qu'on y reçoit et qu'on y transmet.

Parmi les successeurs de M. Tony-Noël à la Villa Médicis qui en ont rapporté comme lui le goût des conceptions robustes, on a remarqué, depuis plusieurs années, MM. Peynot et Labatut. M. Peynot, dont nous avons loué ici même la *Proie* et le *Pro Patria* en 1886, n'expose cette année que le modèle en plâtre d'un groupe décoratif destiné à occuper le milieu d'un bassin dans le parc de Vaux-le-Vicomte; c'est un Triton gigantesque sonnante d'une conque marine et se roulant avec deux enfans au milieu des vagues; on peut déjà prévoir, par l'allure vivante et libre de ce modèle, l'effet pittoresque qu'il produira sous le ruissellement d'un jet d'eau dans un joyeux mouvement de lumières. Quant à M. Labatut, ses deux envois, un *Roland* en marbre et un *Moïse* en bronze, attestent tous deux un tempérament vigoureux de sculpteur et de fortes études chez les maîtres les plus virils de la renaissance. Le *Moïse*, un Moïse jeune, vif, bien découpé, le Moïse ardent et imprudent qui, voyant un Égyptien frapper un de ses frères hébreux, le tue du coup et l'enfouit sous le sable du désert, se rattache, par la fière découpe de ses membres nus et par la vivacité sèche de son mouvement, à l'école de Donatello et de l'Ammanati. Un pied sur le cadavre écrasé et replié de sa victime, foulant de l'autre un fragment d'inscription hiéroglyphique, ce jeune homme furieux, jetant d'une main loin de lui la couronne égyptienne et de l'autre étreignant un yatagan, semble autant une figure allégorique qu'une figure historique. Si les accessoires sont orientaux, il n'y a d'ailleurs aucune recherche d'orientalisme dans le personnage lui-même, qui reste un personnage d'allure décorative et d'expression générale dans sa nudité antique à la mode florentine du xv^e et du xvi^e siècle. Peut-être, de notre temps, conviendrait-il de chercher à pénétrer un peu plus avant dans la vraisemblance historique; si rien ne garantit à l'artiste, non plus qu'à l'écrivain, qu'il retrouvera jamais la certitude du type disparu, il est certain pourtant que le seul effort fait pour l'atteindre donne presque toujours à son œuvre un accent de vie plus imprévu et plus nouveau; les hommes de la renaissance ne faisaient pas autrement, lorsqu'en transformant en héros leurs camarades et leurs voisins, ils s'imaginaient volontiers faire œuvre de résurrection savante. Dans un sujet aussi moyen âge, aussi français, que le *Roland à Roncevaux*, on eût été heureux, par exemple, de trouver, au moins dans le costume, quelques indications spéciales plus appa-

rentes qui ne permettent pas de pouvoir prendre à distance, même un instant, le neveu de Charlemagne, dans sa nudité classique, pour un Prométhée se tordant sur son roc ou pour un Ajax se débattant sous les éclairs. M. Labatut, il est vrai, a cherché à donner au paladin une physionomie française en le dotant d'une tête anguleuse, avec des mâchoires épaisses, un front bas, des cheveux courts, des moustaches pointues, qui le font bien plus ressembler à un reître ou à un mousquetaire du temps de Louis XIII qu'à un preux noble et fervent des chansons de geste. C'est malheureusement, à notre gré, la partie la moins réussie de l'ouvrage, et il nous est difficile de retrouver dans cette physionomie épaisse la beauté virile du noble comte Roland, à qui la belle Aude n'avait point la force de survivre, et dont le poète ou le chantre Theroulde nous a conservé les dernières et touchantes paroles. Le groupe, d'ailleurs, est puissamment massé, savamment mouvementé, hardiment exécuté, et il eût suffi de lui mieux donner sa signification historique pour en faire un monument d'intérêt national. L'instant choisi par M. Labatut est celui où Roland, sentant venir la mort, perdant la cervelle par les oreilles, n'ayant plus de souffle pour faire sonner l'olifant, prêt à la mort, évanoui sur l'herbe verte, vient d'être attaqué sournoisement par un Sarrasin qui s'était caché parmi les cadavres. « Le comte sent qu'on lui enlève son épée; il ouvre les yeux et ne dit que ce mot : « Sur mon âme, tu n'es point des nôtres ! » Il tient l'olifant, que jamais il ne veut lâcher, il en frappe le prince sur son heaume ciselé d'or, il brise l'acier, et la tête et les os, il lui fait sortir les deux yeux de la tête et l'abat mort à ses pieds... Alors Roland s'aperçoit qu'il ne voit plus. Il se dresse sur ses pieds et s'évertue tant qu'il peut, mais son visage est sans couleur. » C'est ce dernier retour de vie que M. Labatut a voulu rendre. Presque assis sur un roc, ayant entre les jambes le cadavre replié du Sarrasin, qu'on reconnaît à sa cotte de mailles rompue et déchirée, Roland se raidit encore de toutes ses forces contre la mort qui l'envahit. Ses yeux se ferment, sa tête se penche; de sa main droite, qui étreint encore à plein poing Durandal, il s'appuie en arrière sur le granit, et dans sa main gauche dressée serre l'olifant, qu'il n'a plus la force d'approcher de ses lèvres. La tension et la résistance de ce corps vigoureux sont rendus, en diverses parties, avec une largeur et une résolution remarquables qu'on retrouve aussi dans les membres, savamment ramassés, du Sarrasin gisant. L'effet général, bien qu'un peu confus et lourd, est sculptural et dramatique. M. Labatut compte, dès aujourd'hui, parmi les ouvriers les plus vaillans de la matière plastique, auxquels il suffira d'un jour de bonne inspiration pour réaliser à son tour quelque chef-d'œuvre supérieur où la puissance de la forme sera mise au service d'une pensée plus personnelle.

MM. Tony-Noël, Peynot, Labatut, sont des sculpteurs expérimentés qui peuvent s'attaquer sans péril à des figures gigantesques, parce que chez eux la vaillance du ciseau est égale à la vaillance de l'imagination, et qu'en taillant des formes colossales, ils n'en compromettent pas l'effet simple et grandiose par la recherche de détails insignifiants ou l'accentuation inopportune d'une habileté superficielle. Leurs œuvres pourraient être brisées que tous les morceaux crieraient encore la grandeur de l'ensemble. M. Injalbert appartient aussi à cette lignée de modelleurs puissans, mais il y apporte une recherche particulière du mouvement décoratif et un goût marqué pour la tradition un peu pompeuse du XVII^e siècle français. Sans avoir l'importance des grands reliefs qu'il exposait l'année dernière, sa *Renommée* et sa *Douleur* le montrent suivant avec résolution la voie qu'il a choisie. La *Renommée*, une belle figure volante en haut-relief, ouvrant largement ses grandes ailes, en traînant dans l'espace un long flot de draperies, n'est point la plus originale ; on y peut reconnaître quelques réminiscences de MM. Chapu et Mercié. La *Douleur*, au contraire, figure allégorique destinée à un tombeau, rentre plus dans l'ordre habituel des conceptions décoratives du sculpteur. C'est une jeune femme, enveloppée, surchargée, presque écrasée de lourdes draperies, sous lesquelles elle s'avance en trébuchant, et qui, tenant de la main gauche une grande couronne d'immortelles, cherche à écarter de son front, en même temps que le voile qui lui pèse, le souvenir qui l'opprime. Le jeu des contours et des lumières, savamment ménagé dans cette complication de saillies et de plis, accentue encore l'expression de lenteur funèbre et d'écrasement moral que le sculpteur a voulu donner à cette apparition désolée. Il est regrettable de ne pas trouver un sentiment si élevé dans le groupe intéressant dû à M. Cordonnier, un autre sculpteur chercheur et audacieux, d'une extraordinaire habileté à pétrir l'argile ou à tailler le marbre. Pour représenter la *Maternité*, M. Cordonnier a choisi une jeune femme d'un type étrange, un peu sauvage, avec un air effaré et un sourire animal d'intention préhistorique sans doute, mais d'une expression difficile à définir. Cette individualité typique et trop marquée de la physionomie rapetisse l'effet d'une composition qui, puissamment massée et largement exécutée, se présente bien au regard, et qui contient des morceaux traités avec une véritable maîtrise, notamment la poitrine de la mère et les deux enfans. Ceux-ci, gras et potelés comme de petits Bacchus, n'ont rien conservé de l'étrangeté du type maternel. M. Cordonnier, en oubliant peut-être la bizarrerie de sa première inspiration, s'est retrouvé, pour représenter ces petits êtres endormis, sourians, bien portans, un véritable sculpteur, simple et fort, ce qu'il devrait toujours être.

Les groupes colossaux de MM. Michel, Tony-Noël, Labatut ne sont pas les seuls qui méritent l'attention. Il en est d'autres, sous des dimensions plus modestes, moins librement et moins largement traités, où l'on peut goûter encore des qualités fort estimables et un effort heureux dans la composition. M. Aizelin, l'évêque aimable des Marguerites et des Mignons, a rarement, que nous sachions, composé, dans le sentiment classique, un groupe plus expressif ou d'un plus noble aspect que son *Agar et Ismaël*. Agar, une noble femme, au profil correct, la tête enveloppée d'un voile, tient, renversé sur ses genoux, le petit Ismaël, dont le corps nu se développe ainsi tout entier. Sans viser à un renouvellement inattendu de ce sujet traditionnel, soit par l'introduction des recherches ethnographiques, soit par une mise en scène dramatique, M. Aizelin est arrivé cependant à faire une œuvre intéressante et touchante par le charme sérieux d'une exécution grave, habile et correcte. Le groupe plus ambitieux de M. Godebski, la *Force brutale étouffant le génie*, offre aussi, avec moins de simplicité, un bon aspect d'ensemble. Cette allégorie, dans le goût du xvii^e siècle, qui semble faite pour un parterre de Versailles, nous présente une manière d'Hercule Farnèse au front bas, aux muscles redondans, qui étreint entre ses bras un jeune homme muni de grandes ailes. L'issue de la lutte n'est pas douteuse, et le chétif adolescent se débat en vain sous cet embrassement cruel en implorant les divinités sourdes. Il est fâcheux que certaines duretés et quelques minuties dans l'exécution enlèvent à ce corps à corps un peu de son effet vigoureux et saisissant.

Deux compositions, également conçues et traitées d'après les données et les habitudes des académiciens d'autrefois, dans un ordre d'idées plus familières, par MM. Steiner et Allouard, présentaient de moindres difficultés, qui ont été heureusement résolues par leurs auteurs. Le *Père nourricier* de M. Steiner est d'ailleurs encore à l'état de modèle en plâtre, et, durant sa transformation définitive, pourra subir quelques changemens désirables, notamment au point de vue d'une meilleure simplification des draperies. Telle qu'elle est, cette scène pastorale se compose agréablement. Ce père nourricier, un bonhomme chevelu et barbu, avec une physionomie ravagée et affable de vieux prolétaire, est un Faune aux pieds fourchus, qui a recueilli dans sa forêt, par suite de circonstances inconnues, deux nourrissons humains. Il s'acquitte en conscience de sa besogne et veille avec sollicitude sur l'un des poupards qui ronfle à pleines joues sur ses genoux, tandis que l'autre, assis dans le gazon, à son côté, dépèce, gaîment, avec la rage destructive de son âge, une flûte en roseaux. M. Steiner a mis de l'esprit et de

la gaîté dans cette sculpture vivante et chiffonnée, sans sortir des règles de la bonne plastique. M. Allouard a fait de même, avec un succès mérité, dans sa *Lutinerie*, où l'on voit une Bacchante, étendue sur une peau de lion, corrigeant un très jeune Faune qui paraît avoir voulu prendre quelque liberté précoce avec la belle endormie. La dame, plus coquette qu'offensée, n'y va pas de main morte, et l'oreille pointue du polisson qui agite ses pieds de bouc en faisant une grimace douloureuse, s'allonge lamentablement sous les doigts élégans qui la tirent. C'est galamment arrangé, finement étudié, soigneusement exécuté. Au xviii^e siècle, on eût commandé à M. Allouard une réduction de ce joli marbre pour en faire un sujet de biscuit de Sèvres à placer dans les boudoirs à la mode.

C'est encore aux souvenirs mythologiques que MM. Coulon, Guilloux, Houssin, Michel, Pepin, Lemaire, en s'inspirant des traditions françaises, MM. Leenhoff, Mégret, Barthélemy, en se rattachant plus étroitement à l'imitation antique, MM. Astruc et Granet, en se souvenant de la renaissance, ont emprunté les sujets de leurs groupes ou de leurs figures. L'*Hebe cœlestis* de M. Coulon, dont le modèle avait été médaillé au Salon de 1886 et dont nous avons parlé alors, a gardé dans le marbre son bon aspect plastique et décoratif. La première apparition de l'*Orphée expirant* de M. Guilloux, qui avait fait connaître ce jeune artiste, remonte à 1881 ; on voit que l'auteur a mis du temps pour achever et polir son ouvrage. C'est de la bonne sculpture française, d'une conception judicieuse, d'un sentiment distingué, d'une exécution consciencieuse, ce qu'on appelait autrefois l'œuvre d'un homme de goût. Aucune affectation dramatique ni sentimentale. Le beau poète, frappé par les Bacchantes, est tombé sur le sol. Épuisé, désespéré, résigné, n'ayant presque plus la force de dresser l'un de ses bras pour se défendre contre les derniers coups de ces forcenées, il se soulève avec peine sur l'autre bras, laissant tomber sa lyre inutile. Le *Phaëton* de M. Houssin présente des lignes plus mouvementées. Par une inspiration assez hardie, le sculpteur a représenté le fils présomptueux du Soleil au moment même où, frappé sur son char par la foudre de Jupiter, il chancelle prêt à tomber. Bien qu'une attitude pareille soit bien difficile à saisir et à fixer, sans invraisemblance, dans la matière plastique, qui ne dispose pas, pour expliquer et justifier ces mouvemens transitoires, des ressources complémentaires de la peinture, M. Houssin s'est tiré avec goût et adresse de ce pas difficile. Sa figure, sans être trop agitée, se débat suffisamment au milieu des débris du char brisé et des lambeaux de draperies flottantes pour que l'action se comprenne et s'explique. Peut-être ce Phaëton est-il un peu maigre et efflanqué pour un fils de dieu, mais il sera facile

à M. Houssin d'enrichir son système musculaire avant de le couler en bronze. L'ouvrage, ainsi amélioré, pourra faire bonne figure dans un jardin. On ne saurait adresser un reproche du même genre à la *Fortune enlevant son bandeau*, par M. Gustave Michel ; s'il y avait chez elle quelque correction à désirer au point de vue des formes, ce serait plutôt dans le sens de l'atténuation que de l'augmentation. On pourrait observer, il est vrai, que l'action même à laquelle se livre cette Fortune, action très audacieuse, tout à fait inattendue et bien contraire aux traditions expérimentales de l'antique légende, implique de sa part une forte dose d'énergie morale. S'il y a une Fortune virile, c'est bien celle-là, qui veut enfin, après tant de siècles mal employés, voir clair à ce qu'elle fait et distribuer ses faveurs à ceux qui les méritent. M. Gustave Michel, l'auteur, nous l'avons rappelé, d'un de ces groupes de l'*Aveugle et du Paralytique* qu'on avait pu comparer, en 1881, à celui de M. Turcan, a traité cette donnée originale avec un sentiment élevé de l'expression plastique et morale. La déesse, un pied en avant, l'autre suspendu encore sur sa roue d'où elle est descendue et qui tombe derrière elle, s'élançe en arrachant, par un mouvement décidé, le voile qui lui couvrait les yeux. La tête, d'un type assez moderne, mais soigneusement choisi, montre un caractère de beauté noble et de simplicité intelligente qu'il est bien rare de pouvoir admirer dans les œuvres contemporaines de sculpture, où presque toujours les visages et les physionomies restent les parties les moins intéressantes, soit à cause de l'extrême banalité des types, soit à cause de leur réalisme excessif. Le torse, ferme et souple, n'est pas indigne de cette belle tête ; et c'est seulement dans les parties inférieures du corps qu'on pourrait désirer un modelé plus délicat et plus senti. La matière dans laquelle M. Michel se décidera à fixer cette heureuse inspiration devra décider d'ailleurs du genre d'améliorations matérielles qu'il y pourra apporter. Les exigences du marbre, de la pierre, du bronze, sont si différentes, qu'une figure, même comme celle-ci, pouvant se prêter, sans répugnance, au point de vue linéaire, à des transformations diverses, n'en reste pas moins obligée de modifier ses apparences plastiques suivant l'opacité ou la transparence, la dureté ou la mollesse de la matière employée. C'est ainsi qu'une excellente figure dont nous avons parlé avec éloge l'année dernière, l'*Orphée* de M. Peinte, d'une découpe vraiment heureuse, n'a pas gagné, autant qu'elle le devait, à se changer en bronze, parce que le modelé, trop adouci et trop caressé, n'offrait pas d'un bout à l'autre l'accent et l'élasticité qu'exige cette matière absorbante et résistante. Au contraire, le *Chasseur* de M. Carlès, chasseur des temps héroïques, apportant en triomphe sa proie sur ses épaules,

accentue heureusement dans le bronze la rudesse vivante de sa silhouette hardie. Les sculpteurs doivent assez souvent se défier des procédés courans de la fonte et des infidélités ou maladroites de l'ajustage et de la ciselure pour ne pas s'exposer à de plus grands malheurs en livrant des modèles trop sommaires ou d'une adaptation trop difficile. La *Pandore* de M. Pépin, évidemment destinée au bronze, et qui n'est point sans mérite, aurait aussi besoin d'une révision à ce point de vue. Le globe minuscule sur lequel se dresse la distributrice de tous les maux, et le nain, gnome ou démon, que ce globe écrase, sont d'une petitesse par trop disproportionnée à la figure qu'ils supportent. L'allégorie d'ailleurs n'est pas claire; je m'imagine que M. Pépin a voulu représenter le triomphe définitif de la seule vertu renfermée dans la boîte magique sur toutes les misères qui en sont sorties, la victoire de l'espérance sur le mal; il y a, dans sa composition, des intentions ingénieuses et peut-être profondes; il est fâcheux qu'elles ne s'expriment pas plus nettement. La *Marchande d'amours* de M. Lemaire est plus facile à comprendre; elle est aimable et gracieuse; mais, avant de nous revenir, elle fera bien d'engraisser sa marchandise.

M. Leenhoff dans sa figure d'*Écho*, M. Mégret, dans son groupe de *Vénus et l'Amour mutin*, M. Barthélemy, dans sa *Pastourelle du Faune*, n'apportent pas certainement le même désir de transformer la tradition païenne par quelque innovation intellectuelle ou décorative. Ce sont des adorateurs respectueux et soumis des chefs-d'œuvre classiques. dont les ouvrages corrects ne prétendent exciter aucune surprise. L'*Écho* de M. Leenhoff se fait cependant remarquer par le naturel de l'attitude, la délicatesse de l'expression et une certaine distinction générale dans le sentiment et la facture. L'*Enfance de Bacchus*, par M. Granet, est une imitation par trop flagrante du *Mercur volant* de Jean de Bologne, auquel le sculpteur a seulement confié le soin d'emporter dans son voyage aérien un marmot de bonne humeur. On n'est pas surpris de trouver plus d'originalité dans le bronze de M. Zacharie Astruc, le *Roi Midas*, fantaisie amusante, qui aurait pu facilement dégénérer en caricature, mais que l'artiste a su contenir avec goût dans les limites d'une satire enjouée. Cet amateur célèbre, ce judicieux connaisseur, qui préférerait les chants de Pan à ceux d'Apollon, est assis sur un siège soutenu aux quatre angles par des têtes d'aigles, symboles de sa supériorité intellectuelle. C'est un bonhomme qui a beaucoup réfléchi, comme on en peut juger par les rides de son front et de ses joues. Il a l'entière conscience de sa valeur. Son air béat de satisfaction vaniteuse, son sourire niais de protection imbécile, ne laissent aucun doute à cet égard. Chargé, comme un par-

venu, de bracelets et de bijoux, il possède déjà les majestueuses oreilles d'âne dont Phœbus lui a fait don, mais, les ayant surmontées d'une couronne de laurier, il n'en continue pas moins à prodiguer ses avis délicats à qui veut les entendre. Penché en avant, ayant jeté à ses pieds la lyre qu'il dédaigne, il est en train d'expliquer les mérites plus simples et plus moraux de la flûte de Pan qu'il tient à la main. C'est la bêtise épanouie dans toute sa splendeur. Sur les faces postérieures du siège, un sculpteur prophétique a vainement tracé en bas-relief la scène de l'esclave racontant aux roseaux bavards l'infirmité de son maître; le royal critique ne se doute ou n'a cure de ces basses indiscretions : il continue à fonctionner avec ses belles oreilles.

M. Astruc et M. Allouard ont su mettre de l'esprit dans leur sculpture; c'est un rare mérite d'y bien réussir, car le marbre et le bronze ne se prêtent qu'à un genre d'esprit très limité, l'esprit dans l'attitude et dans le type; encore y faut-il apporter assez de tact et de prudence pour ne pas troubler outre mesure le rythme des masses et des lignes plastiques, sans lequel il n'y a plus de sculpture. En réalité, ce genre de recherche n'y peut être qu'exceptionnel, car tout homme qui travaillera durant des mois ou des années sur une masse d'argile ou de marbre pour en faire sortir une création durable sera bien plus porté, par la durée même de son labeur et la longueur de sa contemplation, à donner à cette création un caractère permanent de beauté, de force ou de grâce qu'un caractère passager de finesse spirituelle. De même tout homme contemplant une œuvre de statuaire de grande dimension, dans une matière difficile à travailler, désirera toujours y trouver une solidité de conception en rapport avec la durée du travail accompli et une gravité d'expression en rapport avec la stabilité de la matière employée. Aussi, ce qui rappelle invinciblement, lorsqu'ils sont libres, les sculpteurs vers les vieux sujets mythologiques, c'est, en général, la facilité qu'ils y trouvent de représenter, sous des prétextes reçus, les formes éternelles de la vie, soit en repos soit en mouvement. Créer des êtres idéalement vivans, c'est là le véritable but de leur art, l'objet réel de leur intime passion, le motif déterminant de leurs labeurs et de leurs sacrifices. Tout sculpteur est un Prométhée qui rêve de voler le feu du ciel pour en animer son argile, tout sculpteur est un Pygmalion qui espère à chaque instant voir son marbre lui ouvrir les bras pour l'embrasser; dans aucun art, le rêve sorti du cerveau de l'artiste ne peut revêtir une forme plus précise et plus voisine de la réalité; c'est pourquoi l'effort pour réaliser cette forme à la fois réelle et idéale suffit à lui donner une ivresse de création qui, dans les œuvres de

certains sculpteurs passionnés, comme M. Falguière, par exemple, éclate avec une vivacité et une chaleur saisissantes.

Si les Grecs n'avaient pas inventé le mot en même temps que la chose, et dit les premiers de leurs grands sculpteurs qu'ils faisaient respirer la matière, on eût trouvé l'expression pour caractériser le talent de M. Falguière, l'un des plus hardis et des plus heureux tailleurs de marbre qu'on ait jamais vus. On avait déjà rencontré autrefois en plâtre cette *Nymphe chasseresse*, une belle fille, très peu déesse, de forte race, de type commun, aux formes plus riches que délicates, lancée au galop et décochant une flèche, tout le corps en avant et formant presque angle droit avec la jambe posée sur le sol. Ce mouvement qui, vu de certains côtés, ne laisse pas l'œil sans inquiétude au sujet de l'équilibre de la figure, avait déjà paru téméraire pour une figure destinée au bronze. M. Falguière n'a pas craint pourtant de lui faire affronter les périls du marbre. Ce tour de force, en tant que tour de force, nous intéresserait médiocrement, car il pourrait être d'un fâcheux exemple, venant d'un tel artiste, et le marbre a d'assez belles choses à dire dans le mode calme et puissant qui est le sien, sans qu'on s'efforce de lui en faire dire d'étranges dans le mode agité qui ne lui convient pas. Cependant, il faut le reconnaître, quelles que soient les appréhensions que suggère ce corps solide prêt à pivoter sur son frêle support, si peu séduisante que soit même, de certains côtés, cette disposition angulaire des jambes et du torse, l'on est si surpris par cette palpitation extraordinairement vivante du marbre, l'on en est même si charmé, qu'on se sent prêt de tout pardonner à cette jolie gailarde, et son attitude risquée, et son embonpoint peu virginal, et son minois faubourien, tant est puissante et communicative cette expression sincère et chaude de la vie, même de la vie purement extérieure et sensuelle, lorsqu'un artiste est parvenu à la répandre ainsi dans son œuvre ! On doit constater, d'ailleurs, que, dans cette transformation, la Nymphe plébéienne a sensiblement gagné, même au point de vue des formes, et que sa beauté, sans pouvoir entrer en lutte avec la beauté aristocratique de sa maîtresse Diane, s'est pourtant quelque peu allégée.

Il est encore d'autres beaux marbres où l'on saisit, comme dans la Nymphe, tout le plaisir qu'a éprouvé le sculpteur à faire lentement sortir du néant, à caresser longuement des formes choisies. Telle est la *Danse* de M. Delaplanche, figure alerte et gracieuse que nous avons décrite en 1886, lors de sa première apparition ; telles sont les deux figures allégoriques de M. Barrias pour le grand escalier des fêtes de l'Hôtel de Ville, le *Chant* et la *Musique*. Cette dernière est représentée par une svelte et robuste jeune femme jouant du vio-

Joncelle, dont la beauté souriante évoque le souvenir des musiciennes affables rangées par Véronèse autour du salon de la villa Barbaro. D'autres artistes, épris des grâces juvéniles de la forme humaine, sans chercher à y ajouter la poésie des sujets mythologiques ou allégoriques, la présentent avec bonheur en des actions familières qui sont de tous les temps et de tous les lieux. Les *Jeunes Baigneuses* de M. Escoula composent un morceau délicat et des mieux réussis. La plus grande, une jeune sœur ou une jeune mère, s'avance doucement sur une grève, tenant par la main la plus petite, une fillette d'une dizaine d'années. Celle-ci, pressée contre sa protectrice, serrant ses petites jambes, détourne la tête, par un mouvement bien enfantin, de cette vilaine eau qui lui fait peur. Il n'y a aucune mesquinerie non plus qu'aucune affectation de style dans l'agréable façon dont ces aimables figures en marbre sont rapprochées et modelées. Leur simplicité chaste fait leur plus grand charme. Des qualités du même ordre, une délicatesse naïve, un sentiment pur et respectueux de la beauté virginale, ont fait remarquer la jeune fille de M. Mathet, qui, dans une action semblable, regarde, en levant les bras, par un geste de surprise inquiète, la source où elle va mettre les pieds. Ni le sujet ni le geste de cette *Hésitation* ne sont nouveaux, mais sujet et geste sont suffisamment renouvelés par la candeur délicate que M. Mathet y a su mettre. *L'Hésitation*, comme les *Baigneuses*, est un marbre. Le groupe de *Frère et Sœur*, deux enfans qui s'embrassent, par M. Albert Lefeuve, est sculpté en pierre comme les figures naïves de nos cathédrales qu'il rappelle avec bonheur. Ce sont des œuvres définitives. La *Muse d'André Chénier*, par M. Puech, nous apparaît encore sous sa forme préparatoire; toutefois on peut déjà penser que ce sera une Muse bien moderne et d'une grâce tout à fait tendre. Malheureusement la façon dont le sujet est compris, quelque habileté que puisse mettre l'artiste à en cacher l'horreur, nous paraît au fond répugner à l'expression plastique. Ce sujet avait déjà été traité, si nous ne nous trompons, par M. Louis-Noël; en passant par les mains de M. Puech, il n'est pas resté moins lugubre. La Muse de Chénier est assise à terre, tenant entre ses bras et couvrant de baisers la tête coupée du poète guillotiné. Il est vrai que le sculpteur a enveloppé ce chef sanglant d'un long voile, il est vrai que le mouvement par lequel la jeune femme serre contre son sein ce front où il y avait encore tant de choses est un mouvement très souple, extrêmement bien combiné pour dissimuler l'aspect repoussant des tristes restes qu'elle caresse. M. Puech, en homme de goût, a donc senti tout ce qu'il y avait de difficile à sauver dans la réalisation d'une pareille image que la littérature peut évoquer un instant dans la pénombre confuse de l'imagination émue, mais qui ne semble point faite pour être précisée dans une

forme d'art implacable comme la forme sculptée. C'est tout au moins, il nous semble, ce qu'auraient pensé les Athéniens du temps de Périclès. Quoi qu'il en soit, la figure de M. Puech est un excellent travail ; il était difficile de se mieux tirer d'un pas si périlleux. On s'arrête encore avec grand plaisir devant quelques figures masculines d'adolescens ou d'enfans, parmi lesquels les marbres de MM. Worms-Godfary et Gardet tiennent le meilleur rang. Le *Précurseur* de M. Gardet est un bébé assis, agitant une petite croix, qu'on peut reconnaître pour l'avoir déjà aperçu aux pieds de la Vierge, devant le petit Jésus, chez Léonard de Vinci ou ailleurs ; ce futur mangeur des sauterelles qui se promènent allégoriquement sur son piédestal, cet ascète en herbe, possède, pour le moment, des petites joues bien pleines et un ventre rondelet qui font plaisir à voir ; la figure est aimable, toute voisine de la minauderie dans la conception comme dans la facture caressée à l'italienne. Il y a plus de simplicité, plus de candeur véritable, plus de bonhomie à la française, dans la manière dont se présente la figure de M. Worms-Godfary, le *Jeune Garçon mordu par une vipère*. C'est un petit paysan debout, qui tient encore sous son pied, se tortillant et agonisante, la bête venimeuse qui l'a blessé, tandis qu'il presse de la main droite la morsure qu'elle lui a faite sur le dos de la main gauche. Le garçon s'examine avec un soin et une simplicité dignes de son camarade grec, le beau tireur d'épines, qui mettait tant d'attention, l'on s'en souvient, à se soigner le pied. Sa nudité, d'ailleurs, n'est pas moins complète, et M. Worms-Godfary a sculpté ce corps souple et délicat d'adolescent avec un scrupuleux respect et un amour précis de la forme qui témoignent d'études spéciales longuement et méthodiquement poursuivies. La figure, plus vêtue, d'une jeune fille se défendant contre un *Coup de vent*, par M. Pilet, est encore une statue agréablement composée dans un sentiment plus moderne.

Presque tous les sculpteurs dont nous venons de parler se sont exercés sur des thèmes restreints, qu'ils avaient eux-mêmes choisis ; ils ne se sont donc pas trouvés en présence des difficultés multiples et imprévues que présentent la conception et l'exécution, soit d'un ensemble de figures destinées à décorer un édifice ou un monument, soit d'une figure imposée dont on ne doit pas modifier le caractère. Ces difficultés, de diverses natures, peuvent quelquefois paraître insurmontables, comme l'eussent été, sans doute, pour beaucoup d'autres, celles dont M. Chapu s'est tiré victorieusement dans son groupe en marbre des *Frères Galignani*, destiné à la ville de Corbeil. Les frères Galignani, les fondateurs du *Galignani's Messenger*, Anglais de naissance, Français de cœur, sont morts, on le sait, en laissant des legs considérables pour des fondations chari-

tables tant à Corbeil qu'à Paris. On peut voir, à la section d'architecture, les plans d'une maison de retraite construite à Neuilly, suivant leurs instructions, pour les hommes de lettres et les artistes sans ressources. Dans la section de sculpture, le groupe de M. Chapu atteste la reconnaissance de la ville près de laquelle ils habitaient, et que n'a pas oubliée leur générosité. C'est toujours une tâche assez ingrate (et nous en avons plus d'une preuve à l'exposition même) de poser sur un piédestal, au milieu d'une place publique, un personnage contemporain, surtout un personnage civil, n'ayant pour agrémenter les contours de sa silhouette sur le ciel que les pans maigres et secs du frac étriqué ou de la redingote égalitaire. Quelle peine il se faut donner pour dissimuler les pauvretés de ce commode et ridicule ajustement ! Il va sans dire qu'on ne se hasarde jamais à l'empirer en y ajoutant son complément nécessaire, le chapeau à haute forme, ce qui serait pourtant tout à fait régulier ; en sorte que tous les grands hommes du XIX^e siècle, moins heureux que leurs prédécesseurs, tous noblement ou familièrement coiffés du tricorne, du grand feutre, de la toque ou du chaperon, sont absolument condamnés à demeurer tête nue dans l'éternité, sous les rigueurs du soleil et sous les fureurs de l'orage. Mais que de mal on doit prendre encore pour étoffer par quelque jet de manteau plus ample la maigreur des torses ainsi emprisonnés dans leurs fourreaux noirs, pour dissimuler surtout l'insignifiance et la raideur des jambes cachées dans des enveloppes maladroitement, qui ne sont pas assez collantes pour laisser suivre le mouvement des membres, qui le sont trop pour substituer à l'expression du mouvement anatomique l'expression d'un mouvement décoratif ! S'il est difficile d'installer un *gentleman* en redingote de marbre qui fasse bonne figure à quelques mètres de terre, combien doit-il être plus scabreux d'en installer deux à la fois ! Tel était le problème posé devant M. Chapu, qui l'a résolu tranquillement et sans fanfaronnade, en artiste intelligent et en habile ouvrier. N'avons-nous pas le droit, après tout, aussi bien que nos pères, de passer chez la postérité tels que nous sommes ? Ne devons-nous pas avoir le courage de nous montrer chez nos arrière-neveux avec nos vêtements ridicules, puisque nous n'avons pas le courage d'en changer ? Ces arrière-neveux seront probablement pour nous beaucoup plus indulgens que nous-mêmes, et ils trouveront certainement un attrait pour leur curiosité historique dans la sincérité même de nos ajustements, si singuliers qu'ils puissent être, comme nous en trouvons nous-mêmes un très vif dans l'exactitude de certains costumes bizarres du moyen âge ou du XVII^e siècle, qui n'étaient pas, après tout, ni mieux adaptés que les nôtres à la forme

du corps, ni plus soumis à ses mouvemens, ni plus expressifs dans leur froide rigidité ou dans leur hypocrite luxuriance.

L'essentiel est que le caractère du personnage se dégage simplement et vivement de cet appareil passager et conventionnel. A ce compte, les effigies des frères Galignani auront la même valeur pour l'avenir que les belles figures couchées ou agenouillées sur leurs sarcophages auxquelles les artistes d'autrefois ont su donner une expression si nette et si vivante, quel que soit le vêtement dont ils sont enveloppés, armure aux arêtes anguleuses ou robe aux longs plis symétriques. L'artiste a posé l'un près de l'autre les deux frères en des attitudes familières, qui indiquent à la fois leurs habitudes de collaboration intellectuelle et leurs rapports de confiante affection. L'un d'eux, assis sur un fauteuil, sous lequel est empilée une collection du *Galignani's Messenger*, tient une grande feuille de journal déployée sur ses genoux, et, relevant la tête vers son frère, qui se tient debout à sa gauche, semble lui poser quelque interrogation. Celui-ci, appuyé sur le bras du fauteuil, une main dans la poche de son pantalon, jouant de l'autre avec son binocle, se penche d'un air bienveillant pour approuver. Les deux têtes, d'un type très marqué, d'une expression intelligente et douce, doivent être d'une ressemblance parlante. Les vêtements, ces terribles vêtements, redingotes et pantalons, sont plissés et fripés avec une adresse naturelle et simple, qui en fait disparaître toutes les raideurs sans leur rien enlever de la correction qui convient aux habits de si parfaits *gentlemen*. Il est probable que M. Chapu a éprouvé moins de plaisir à manier ces draps noirs qu'il n'eût fait à manier la laine souple d'un blanc peplum sur une épaule de déesse, mais il n'est point mauvais que des artistes de cette valeur soient mis de temps à autre en présence d'embarras auxquels sont forcément exposés la plupart de leurs confrères. La façon même dont ils s'en tirent prouve aux autres que le problème n'est pas insoluble, et que les mieux armés pour le résoudre sont précisément ceux qui semblent aux gens superficiels s'y être le moins spécialement préparés.

Par un hasard singulier, M. Mercié, qui d'habitude se complait autant que M. Chapu en la compagnie des héros et des dieux, s'est trouvé aussi, cette année, en présence d'une figure très nette, qui ne se prêtait pas plus que celle d'un directeur de journal aux transformations idéales. L'effigie de M. Zafiri, négociant grec établi à Constantinople, dont le tombeau doit s'élever dans un cimetière d'où l'on voit la mer, est comprise dans un esprit aussi moderne que possible. M. Zafiri, vêtu d'une redingote et d'un pardessus, chaussé de bottines à boutons, est assis, les jambes allongées, sur un large divan oriental. A ses pieds gisent des roses effeuillées. Il a

la tête nue et se tient accoudé, dans l'attitude de la réflexion, sur un traversin. Pour bien comprendre sa pose, il faut remonter à la section d'architecture, où l'on trouve une aquarelle de M. Esquié donnant l'ensemble du monument dans lequel doit prendre place cette figure. C'est un édicule oblong, en forme de dais, de style mi-classique, mi-oriental, adossé à une muraille, et supporté par deux piliers, auquel on accède de trois côtés par une série de gradins. Sous le dais repose M. Zafiri sur son divan, tandis que sur les gradins monte vers lui une femme drapée, qu'on voit de dos dans le dessin, et qui est accompagnée d'une petite fille. Ces deux figures complémentaires paraissent devoir être également des portraits et représentent sans doute la femme et la fille de M. Zafiri. Il est certain qu'en modelant ces deux figures élégantes et simples, M. Mercié se trouvera plus à l'aise qu'en employant son ciseau à reproduire les vêtements si bien confectionnés, à la dernière mode parisienne, du chef de la famille. Toutefois, en traitant la partie la plus difficile de son ouvrage, il y a déjà mis l'adresse et la liberté qu'il apporte en tout ce qu'il fait. Il est resté sculpteur malgré tout, et dans son œuvre comme dans celle de M. Chapu, la ferme vigueur de la tête domine et sauve tout le reste.

Les statues des MM. Galignani et de M. Zafiri sont en marbre ; il faut bien reconnaître que cette éclatante et noble matière se prête moins encore que le bronze aux apothéoses des gens en paletot. Le bronze, avec ses modelés sourds et ses opacités résistantes, dissimule avec indulgence bien des vulgarités et des pauvretés que la transparence du marbre met au contraire en pleine lumière. Dans le bronze, il suffit d'une silhouette heureuse, d'une attitude bien indiquée, d'un geste clair et expressif, pour obtenir le résultat désiré, lorsqu'il s'agit, bien entendu, d'une figure colossale ou de grandeur naturelle, de celles qu'on dresse sur les places publiques. Si nous en jugeons par la réduction figurant au Salon, la statue de *M. Boucicaut*, fondateur du Bon Marché, sur la place de Bellême, par M. Étienne Leroux, doit y faire assez bon effet. Rien n'indique précisément, dans les accessoires, la profession à laquelle M. Boucicaut dut sa fortune et sa gloire, mais l'image est très familière et très vivante ; c'est celle d'un homme intelligent, satisfait, bienveillant, à qui le monde a souri et qui sourit au monde ; les enfans de Bellême, à le regarder, n'y prendront que des habitudes de belle humeur et des idées encourageantes. On voudrait un peu de cette animation dans la statue de l'illustre chimiste *J.-B. Dumas*, pour la ville d'Alais, par M. Pech ; cette grosse figure nous a paru épaisse et lourde, et n'exprimer que médiocrement l'intelligence si ouverte et si vive du modèle. La statue agenouillée du *Comte de Cham-*

bord, qui surmonte le monument important élevé à sa mémoire dans la ville d'Auray, drapée dans son manteau royal, présente naturellement une silhouette et une masse plus facilement sculpturales. A la hauteur où elle se trouve placée sur un piédestal beaucoup trop élevé pour ses proportions, il n'est guère possible de juger si M. Caravanniez a tiré parti, autant qu'il le pouvait, de la physionomie mélancolique et douce du prince exilé. Les quatre figures historiques qui entourent le piédestal, *Sainte Geneviève*, *Jeanne d'Arc*, *Bayard*, *Duguesclin*, sont exécutées avec une habileté facile qui frise la banalité. Avec deux autres figures agenouillées d'ecclésiastiques, celle de *M^r Lamazou*, évêque de Limoges, pour l'église d'Auteuil, par M. Marquet de Vasselot, celle du *Cardinal Pierre Giraud*, archevêque de Cambrai, pour la cathédrale de cette ville, par M. Crauk, nous revenons au marbre, qui, entre des mains expérimentées, se prête si bien dans ce cas à des effets prévus, mais toujours renouvelables, tant dans l'accentuation des têtes, presque toujours caractéristiques, que dans le bel arrangement des draperies répandues autour du corps. Sous ces deux rapports, l'ouvrage sagement correct et soigneusement achevé de M. Crauk mérite notamment l'attention et l'estime.

Si les célébrités du jour, grandes ou petites, ont des tendances de plus en plus marquées à se grossir et s'agrandir parfois outre mesure et à revêtir des proportions colossales, les célébrités anciennes semblent prendre plaisir, au contraire, à se rapetisser. De même qu'autrefois, à la suite du *Jeune Chanteur florentin* de M. Dubois, du *Vainqueur au combat de coqs*, et du *Tarcinus*, de M. Falguière, on put voir, pendant plusieurs années, le Palais de l'Industrie envahi par une légion d'adolescents de plus en plus grêles et chétifs, de même aujourd'hui, à la suite du succès obtenu par le *Mozart enfant* de M. Barrias, on y voit pulluler les grands hommes en herbe à l'état d'écoliers et presque de marmots. C'est ainsi que M. Moreau-Vauthier nous présente le jeune *Pascal*, un genou en terre, traçant sur le parquet des figures géométriques, que M. Laoust fait chanter à la lune, d'un air sentimental, le jeune *Lulli* en tablier de marmiton, que M. Hercule montre le jeune *Turenne* regardant une épée dans une attitude martiale, et que M. Gaudes installe le jeune *Molière*, apprenti tapissier, son marteau à la main, sur un fauteuil dont il néglige de clouer les passementeries pour lire à la dérobée quelque pièce de comédie. Cette dernière figure est spirituellement et vivement trousseée, avec la grâce et la désinvolture que M. Gaudes sait apporter en ces sortes d'affaires. Presque tous les autres artistes ont assez ingénieusement interprété, en les rajeunissant, les visages connus de leurs héros; mais, c'est bien le cas de

le dire, tout cela n'est que gaminerie et enfantillage. La conception de M. Barrias était heureuse, parce que, d'une part, elle était conforme à la vérité historique, puisque Mozart était un virtuose célèbre à l'âge où l'on est encore à l'école, et que, d'autre part, l'action d'accorder un violon est une action connue, facile à comprendre, se prêtant admirablement, comme l'a prouvé l'habile artiste, au développement sculptural d'une attitude très vive et d'un geste très expressif. Il n'en est pas de même pour la plupart des petits bons-hommes dont l'on nous veut faire prévoir maintenant les grandes destinées ; si leurs noms n'étaient pas inscrits sur leur socle, on ne se douterait guère de leur futur génie, et les actions auxquelles ils se livrent, actions qui ne dépassent pas la mesure de l'activité ordinaire des enfans, ne sont pas en elles-mêmes d'une nouveauté bien surprenante ni d'un effet très sculptural. Il est plus naturel, il est plus juste de représenter les grands hommes à l'heure où ils le sont devenus ; s'il nous semble à peine convenable de les montrer dans leur décrépitude, il nous semble presque ridicule de les vouloir deviner avant leur floraison. Le *Rameau* de M. Allasseur et le *Racine* de M. Allouard ne réalisent peut-être pas aussi complètement que possible l'idée qu'on a pu se faire de ces deux maîtres en l'art musical et en l'art poétique ; néanmoins, la manière dont tous deux se présentent dans leurs vêtemens de cour, abondans et pompeux, est infiniment plus respectable et plus digne. Dans ces sortes de représentation, l'imagination non plus ne gâte rien ; on en trouve la preuve dans le *Boucher* de M. Aubé. Le décorateur des boudoirs, nonchalamment assis sur un de ces rochers moelleux qui meublent les paysages bleus des trumeaux, trempe son pinceau dans la couleur d'une palette idéale qui lui est présentée par un Amour bouffi et gambadant. Le caractère galant et décoratif du talent de Boucher est infiniment mieux exprimé par cette aimable fantaisie, traitée vivement avec toute la désinvolture indispensable, qu'il ne l'eût été par une image plus exacte et plus réelle du peintre des grâces.

Si les documens précis font parfois défaut à ceux de nos artistes modernes qui veulent ressusciter les hommes et les femmes du passé, on peut croire que les artistes futurs ne se trouveront pas dans le même embarras, car on ne s'est jamais fait si volontiers portraiturer que de notre temps. Les bustes ne sont pas moins nombreux au Salon que les portraits peints ; la plupart sont, il faut bien le dire, médiocres et détestables ; toutefois, il en est un petit nombre qui sont des œuvres remarquables et quelques-uns qui sont des chefs-d'œuvre. La liberté avec laquelle nos habiles sculpteurs interprètent la figure humaine et la variété des moyens qu'ils emploient pour mettre en relief les physionomies individuelles rendent cette

collection aussi curieuse qu'intéressante. Il n'y a sans doute aucun rapport entre la gravité calme avec laquelle M. Guillaume représente le *Prince Napoléon* et M. Chevreul et l'âpreté fougueuse avec laquelle M. Dalou modèle la tête de M. Henri Rochefort, entre la désinvolture joviale avec laquelle M. Falguière présente le *Portrait de M^{me} P. P...* et la mystérieuse tristesse avec laquelle M. Rodin fait sortir d'un bloc rugueux la tête fatiguée et pensive de M^{me} M. V..., entre la naïveté plébéienne qu'apporte M. Baffier dans l'analyse d'un masque de *Jeune Berrichonne* et la distinction savante qu'apporte M. Degeorge dans son étude d'un *Jeune Florentin* ; mais tous ces artistes et bien d'autres, parmi lesquels nous rappellerons seulement MM. Fagel, Bastet, Gautherin, Carlier, Puech, Cordonnier, ont saisi et fixé, avec la même sincérité, quelque trait nouveau du visage et de l'âme moderne ; ils ont fait œuvre d'historiens, en même temps qu'œuvres d'artistes.

A ce point de vue, on ne saurait rester indifférent aux progrès que continue à faire, chez les sculpteurs, l'art du portrait sous une forme plus familière et plus intime, mais extrêmement précieuse, à cause même de ces qualités, l'art des médaillons et des médailles. Là aussi les moyens d'expressions varient suivant les tempéramens et suivant les écoles : les uns, comme MM. Léonard, Ringel, Deloye, Robert David d'Angers, inclinent plus vers l'expression mouvementée, pittoresque, décorative ; les autres, comme MM. Ponscarne, Alphée Dubois, Daniel Dupuis, Patey, se tiennent de plus près à côté des maîtres dessinateurs de l'antiquité et de la renaissance. Dans ce groupe actif et ingénieux, c'est toujours M. Chaplain qui tient la tête, parce qu'il joint à une science sûre et précise, à une observation ferme et pénétrante, à un goût noble et délicat, une qualité plus rare, celle qui fait les artistes supérieurs, une imagination inventive et poétique, à la fois généreuse et contenue, chaleureuse et maîtresse d'elle-même. Il n'y a qu'à examiner les revers des médailles frappées, cette année, par M. Chaplain, en l'honneur d'illustres artistes contemporains, MM. Henriquel Dupont, Guillaume, Cabanel, P. Laurens, à voir avec quelle ingéniosité, souvent profonde, il a rajeuni pour eux ces vieilles allégories de la *Gravure*, de la *Sculpture* et de la *Peinture*, pour comprendre la haute valeur de cet artiste exceptionnel et la légitimité de l'action qu'il exerce autour de lui.

ÉRASME ET L'ITALIE

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES D'ÉRASME

Érasme est l'homme de la renaissance. S'il faut choisir un nom pour caractériser cette période glorieuse, le sien vient le premier à l'esprit. Dans la révolution morale qui secoua l'Europe du Nord engourdie par la scolastique, pour la ramener au mouvement et à la vie, nul n'a dépensé plus de forces, ni utilisé plus de talent. Nul aussi, parmi les travailleurs à l'œuvre commune, ne mérite d'être étudié avec plus de sympathie. Cette étude, il est vrai, est fort délicate. La grande figure d'Érasme participe trop à l'extrême complexité de son époque. Les hommes d'une activité aussi multiple, d'une vie aussi mêlée à leur temps, sont difficiles à bien connaître. On les apprécie souvent d'après des témoignages sans contrôle; on les condamne en bloc sur certains défauts saillants; ou encore on les glorifie pour ce qu'ils ne furent pas. Mais l'érudit qui les cherche sincèrement dans leurs livres et prend la peine de les replacer dans leur milieu, découvre en ces âmes singulières tant de côtés inattendus qu'il aime mieux laisser à d'autres le soin de les juger, et les goûter que les définir.

L'écrivain de France qui a le mieux compris Érasme, et qui a eu le rare mérite de parler de lui pour l'avoir lu, est certainement M. Désiré Nisard (1). Après avoir étudié le philosophe de Bâle, après avoir expliqué, avec autant de mesure que de finesse, son rôle

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 août et du 1^{er} septembre 1835.

d'érudit et de chrétien et ses contradictions apparentes, l'éminent critique n'a pas osé résumer ces pages pourtant si précises et que leur brièveté n'empêche pas d'être complètes. Il a mieux aimé « s'avouer accablé par la diversité du personnage que de le mutiler pour le faire entrer de force dans un cadre trop étroit. » Un tel aveu semble décourageant pour quiconque est tenté de s'occuper d'Érasme ; il justifie cependant des recherches nouvelles sur un sujet toujours obscur par quelque point. Le hasard nous a servi en nous faisant retrouver, à la bibliothèque du Vatican, un certain nombre de lettres inédites de ce grand homme. Plusieurs de ces lettres se rapportent précisément à un des momens les moins connus de sa carrière, à son voyage en Italie. Elles ont quelque valeur de document par les points de biographie qu'elles permettent de fixer avec certitude ; elles ont paru en avoir aussi par les observations qu'elles invitent à grouper. La place que tient l'Italie dans la vie d'Érasme, dans le développement de son caractère d'humaniste et même dans la formation de ses opinions religieuses, n'a pas été, croyons-nous, indiquée comme elle le mérite. C'est un point de vue qu'on a laissé dans l'ombre, et le portrait du philosophe, si bien esquissé par M. Nisard, gagnera peut-être quelques traits à celui du voyageur.

I.

Il est impossible que l'Italie n'ait pas exercé sur Érasme une influence profonde et durable, quand on songe à quelle époque il l'a visitée et à la longueur du séjour qu'il y fit. Il y a vécu près de trois années, de 1506 à 1509, et dans un moment décisif pour les destinées de la renaissance. Ses liaisons y furent très nombreuses et ses études très variées. Beatus Rhenanus, son biographe, nous dit bien qu'il apporta dans ce pays la science que les autres y venaient chercher ; mais c'est là une des exagérations de l'enthousiasme, et il est permis de douter de ces jugemens portés après coup et où l'amour de l'antithèse entre sans doute pour quelque chose.

Érasme avait près de quarante ans quand il franchit les Alpes, et il semble, à regarder son histoire, que ce voyage appartienne encore à sa jeunesse, j'entends à cette période de préparation et de culture qui se prolongeait si longtemps pour les hommes d'autrefois. A peine sorti du couvent, où on l'avait enfermé malgré lui, le jeune Hollandais avait couru le monde, cherchant à satisfaire son immense besoin d'étude et à réparer, dans les universités et chez les maîtres, son éducation mal commencée. Il avait appris tout seul le grec, dont il sentait la nécessité pour mieux pénétrer l'Écriture sainte, et qui était encore presque entièrement ignoré dans

les pays transalpins. Il avait eu ses premières escarmouches avec les moines et les théologiens de l'école régnante, qui avaient été les tyrans de sa jeunesse et qui restèrent les adversaires de toute sa vie. Il avait séjourné à Louvain, à Paris, à Orléans, à Londres, dans les principaux centres intellectuels du temps, et s'était lié partout avec les savans. Cependant, si nous examinons à cette date l'œuvre imprimée d'Érasme, nous trouvons qu'elle n'est encore ni considérable ni populaire ; il a fait quelques traductions, quelques livres d'éducation, quelques commentaires sur saint Jérôme ; son nom est connu d'un cercle d'amis ; il excite déjà, dans certains milieux, ces colères et ces haines dont la violence même fera une part de sa gloire ; mais il n'a pu trouver, pendant sa vie nomade et souvent difficile, ni le loisir des grands travaux d'érudition qui éblouiront son siècle, ni l'inspiration des satires qui charmeront la postérité. A son retour d'Italie, il en va tout autrement. Érasme de Rotterdam n'est plus le même personnage : son recueil des *Adages* est aux mains de tous les gens instruits ; il compose l'*Éloge de la folie* ; il publie cette série de *Colloques* et de traités latins, qui vont achever de gagner l'Europe à l'esprit de la renaissance ; il entreprend enfin cette prodigieuse correspondance internationale, aujourd'hui si précieuse, littéraire, politique et religieuse, et dont on ne peut rapprocher que deux correspondances analogues, en des temps fort différens, celle de Pétrarque avant lui, et, après lui, celle de Voltaire. Comme ces deux grands hommes, il devient le roi intellectuel de son époque, consulté par tout ce qui pense, écouté par tout ce qui réfléchit ; son public se forme autour de lui : c'est le moment où son rôle d'éducateur des princes et des peuples va commencer. Aussi les années dont nous allons résumer l'histoire sont-elles importantes dans sa vie. Ce voyage d'Italie, qui peut sans paradoxe se rattacher à sa jeunesse, en marque nettement la fin, et l'on doit conclure que la formation du grand humaniste du Nord s'achève dans la patrie de l'humanisme.

Paris avait été, au xiii^e siècle, le grand foyer de la science en Europe ; au xv^e siècle, l'Italie avait repris ce rôle, et ses universités, surtout Bologne et Padoue, appelaient de tous les coins du monde la jeunesse lettrée. La France elle-même commençait à y envoyer ses étudiants, et, pendant tout le xvi^e siècle, nos prélats, nos magistrats, nos érudits tinrent à honneur de prendre leurs grades dans les écoles de la péninsule. Telle était aussi l'intention d'Érasme, quand il partit pour l'Italie. Il n'était point encore docteur en théologie, et bien qu'il dédaignât les titres officiels, « le vrai docteur étant celui qui montre sa science par ses livres, » il voulait sacrifier au préjugé du temps et mériter comme les autres d'être appelé *magister noster*. Une autre raison plus élevée l'attirait

plus vivement encore : il désirait se perfectionner dans la langue grecque, et les bons maîtres n'avaient pas encore passé les Alpes.

Depuis sa jeunesse il rêvait ce voyage ; trois fois il avait dû partir ; le manque d'argent l'avait toujours arrêté. En 1506 seulement, l'occasion se présenta. Il vivait à Londres, au milieu d'une société de gens instruits dont Holbein a fait plus tard les portraits ; il comptait parmi ses meilleurs amis un homme qui a marqué sa place au premier rang des grands esprits du siècle, Thomas Morus. Un médecin du roi Henri VII, un Génois fixé en Angleterre, voulant envoyer ses deux fils achever leur éducation dans son pays, offrit à Érasme de les accompagner, pour diriger leurs études. Celui-ci accepta avec empressement, et le voilà mettant ordre à ses affaires et faisant ses préparatifs de départ. Un tel voyage alors était chose grave : ses amis s'en effrayèrent et essayèrent en vain de l'en dissuader ; ils craignaient qu'il ne revint pas : « Si pourtant nous le revoyons, écrivaient-ils, ce sera avec un beau titre et une belle gloire ! »

Érasme arriva à Paris au milieu du mois de juin. La traversée de la Manche avait été mauvaise et avait duré quatre jours. Il se reposa parmi des amis qu'il aimait particulièrement et dont plusieurs étaient pour lui de vieux condisciples ; un d'eux est resté célèbre : c'est le restaurateur des lettres grecques en France, Guillaume Budé. Le voyageur s'arrêta quelques jours à Orléans, puis à Lyon, où les personnages doctes de la ville le reçurent honorablement. Les savans ne faisaient pas alors l'unique attrait de Lyon, si nous en croyons un joli *Colloque* ; les auberges étaient confortables et les servantes tout à fait accortes ; Érasme insiste trop sur ce souvenir de voyage pour qu'il ne soit pas rappelé ici. Il traversa enfin les Alpes, au mois d'août, avec ses jeunes compagnons, composant des odes latines au pas de son cheval, dans les cols couverts de neige : « Je commence, disait-il, à sentir les soucis de l'âge. Je n'ai pas encore quarante ans et déjà, ô mon ami, mes cheveux sont clairsemés, mon menton grisonne, mon temps printanier est fini. Tandis que je mêle aux travaux sacrés les travaux profanes, le grec au latin, tandis que je prends plaisir à gravir les Alpes neigeuses, à me faire aimer des uns, admirer des autres, voici que furtivement la vieillesse s'est glissée vers moi, et je m'étonne d'en apercevoir les premiers signes. » Évidemment, Érasme parle ici comme font les poètes quand la vieillesse n'est point trop prochaine.

A peine descendu en Piémont, il se fait recevoir docteur à l'université de Turin. Il est séduit par l'amabilité des habitans de la ville, et on voit que le charme de l'Italie commence à agir, dès son arrivée, sur cet homme du Nord. Mais il ne séjourne pas longtemps à Turin, ayant décidé de passer l'année scolaire à Bologne. En traversant la

Lombardie, il visite la fameuse Chartreuse de Pavie, dont la construction et l'embellissement ont été l'œuvre favorite des Visconti et des Sforza. La façade de l'église, cette merveille du décor architectural, est alors à peu près terminée. Érasme parle quelque part du monument, mais ce n'est pas l'admiration qui l'emporte dans ses souvenirs : « Quand je suis allé dans le Milanaïs, dit-il, j'ai vu un monastère de chartreux, non loin de Pavie ; il y a une église qui, au dedans et au dehors et du haut en bas, est entièrement construite de marbre blanc ; tout ce qu'elle contient ou à peu près, autels, colonnes, tombeaux, est aussi de marbre. A quoi bon dépenser tant d'argent pour faire chanter dans un temple de marbre quelques moines solitaires ? Pour eux-mêmes, cette richesse est un ennui, car ils sont importunés par une foule d'étrangers qui viennent chez eux uniquement pour l'église et pour le marbre. » Combien d'observations du même genre va faire, dans la suite de son voyage, cet ami trop exclusif de la simplicité évangélique ! Érasme, qui comprendra si bien certains côtés du génie italien, restera indifférent ou hostile à des manifestations du même génie que nous admirons aujourd'hui, le luxe, les arts, l'éblouissante vie des cours et la magnificence profane mise au service de l'idée religieuse.

Nos étrangers ont mal choisi leur temps pour voyager dans la Haute Italie. Une guerre interminable désole ce malheureux pays. En ce moment même, les troupes de Louis XII n'ont pas repassé les Alpes, et celles de Jules II sont occupées à reconquérir les places détachées du domaine de l'église. Les Bolonais sont des sujets révoltés ; l'armée du saint-siège marche contre eux, et le premier séjour d'Érasme à Bologne est interrompu brusquement par l'arrivée de l'ennemi. Il doit chercher un refuge au-delà de l'Apennin, et choisit Florence, alors paisible au milieu de l'Italie en armes.

C'est du moins une belle année, que l'an 1506, pour venir à Florence. L'ardente campagne de Savonarole n'a point arrêté l'œuvre de la renaissance. La tranquillité dont jouit l'état florentin attire de tous côtés les artistes : Léonard, Michel-Ange, Raphaël, fra Bartolommeo, André del Sarto, ont en même temps leurs ateliers ouverts. Érasme, nous l'avons dit, n'est pas préparé à leur rendre visite, mais peut-être entrera-t-il dans les cercles littéraires. Aux *Orti Oricellarii*, un homme d'esprit et de savoir, l'historien Bernard Rucellai, a recueilli les restes des collections des Médicis ; les réunions savantes qu'il y préside rappellent celles qui se tenaient, quelques années auparavant, autour de Laurent le Magnifique ; tous les lettrés de la ville s'y rencontrent, et, parmi eux, le secrétaire de la république, Nicolas Machiavel. Érasme, qui

admire si profondément les grands humanistes toscans du xv^e siècle, les Poggio et les Politien, cherche sans doute à connaître leurs successeurs. On le présente à Rucellai. Celui-ci, bien qu'il écrive le latin comme un Salluste, se pique de ne parler qu'italien. Érasme est fort embarrassé : « De grâce, lui dit-il, *vir præclare*, ne vous servez pas de cette langue ; je ne l'entends pas plus que la langue indienne. » Rucellai s'obstine, et la conversation ne va pas plus loin. Si Érasme a rencontré beaucoup de semblables résistances, on comprend qu'il ne se soit pas fait de relations à Florence et qu'il ait tant regretté d'y perdre son temps. Pour se consoler, il traduit du grec et vit, dans les livres, avec les Florentins d'autrefois.

Enfin, les chemins sont libres : Bologne est au pape. Érasme y revient précisément pour assister à l'entrée triomphale de Jules II. Cet épisode a laissé dans son esprit des traces profondes. C'est la première fois qu'il se trouve en présence du vicaire de Jésus-Christ, du représentant de Celui dont le royaume n'est pas de ce monde et qui a maudit les œuvres de l'épée. Il lui apparaît, dans tout l'éclat d'un triomphe païen, au milieu des trophées et des acclamations de guerre, casque en tête et cuirasse au flanc. Le lendemain, l'*imperator* redevient pontife et célèbre une messe solennelle à la cathédrale ; mais le premier spectacle ne s'effacera point de la mémoire d'Érasme. Un monument va d'ailleurs le lui rappeler tous les jours ; il voit s'élever, sur la porte principale de la grande église de San-Petronio, la statue de bronze du vainqueur des Romagnes, modelée et fondue par Michel-Ange. « Mets-moi une épée à la main, » a dit Jules II à son sculpteur, « et surtout point de livre, je ne suis pas un humaniste ; » et l'image colossale et menaçante se dresse au centre de la ville toujours rebelle.

Érasme ne blâmait pas seulement le pape de jouer le rôle des Césars romains et de se montrer « trop digne de son nom de Jules ; » il lui en voulait aussi de prolonger en Italie une guerre préjudiciable aux lettres, et particulièrement à l'université où il comptait travailler : « Je suis venu en Italie, écrivait-il, pour apprendre du grec ; mais la guerre fait rage. Le pape prépare une expédition contre les Vénitiens, s'ils résistent à ses volontés. En attendant, les études chôment. » D'autres ennuis l'attendaient à Bologne : le climat ébranla sa santé, d'ordinaire fort délicate ; il eut à se plaindre des compagnons qui étaient venus d'Angleterre avec lui et dont il dut se séparer ; enfin la peste éclata, très violente, et l'obligea à passer quelque temps à la campagne. Mais il goûta de grandes satisfactions d'esprit. Il put enfin apprendre sérieusement le grec, sous la direction d'un des bons hellénistes d'alors, Paolo Bombasio. Ce fut Bombasio qui l'initia complètement à la culture ita-

lienne, et aucun maître ne fut mieux fait pour ce rôle : son caractère, fier et désintéressé, était digne de son talent ; Érasme s'en fit un ami et a toujours parlé de lui avec une tendre affection ; il chercha même, un peu plus tard, à l'attirer auprès de lui en Angleterre. Bombasio fut peut-être mal inspiré de ne point écouter son élève, car sa carrière en Italie ne fut pas heureuse. Les érudits de ce temps faisaient volontiers de la politique : il prit parti pour l'une des deux factions qui se disputaient Bologne ; vaincu avec les siens, il dut s'exiler et chercher fortune en diverses villes. Après une vie assez tourmentée, il devint secrétaire d'un cardinal, se fixa à Rome, et continua d'écrire à Érasme et de le servir jusqu'à sa mort. Il mourut pendant le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon : un coup d'arquebuse égaré atteignit le pauvre savant, qui depuis longtemps ne s'occupait plus que de ses livres.

Le séjour d'Érasme à Bologne dura treize mois. Il en employa une partie à revoir son livre des *Adages*, recueil de proverbes grecs et latins entourés de commentaires, véritable encyclopédie raisonnée de la sagesse antique. Il l'avait déjà publié à Paris, et en destinait la seconde édition, fort augmentée, à l'imprimerie vénitienne d'Alde Manuce, alors dans toute sa renommée. Il écrivit à Manuce et lui offrit d'abord une traduction latine de deux tragédies d'Euripide, essai méritoire pour l'époque et qui n'avait pas été tenté. L'imprimeur accepta avec empressement et fit paraître cet opuscule. Il se chargea aussi des *Adages* ; mais il invita l'auteur à venir lui-même à Venise, lui faisant entendre qu'il enrichirait beaucoup son ouvrage s'il l'achevait à portée des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc et avec les conseils des érudits vénitiens. Érasme était curieux de voir la ville des lagunes, plus curieux encore de connaître Alde Manuce et ce savant groupe d'hellénistes dont Bombasio lui avait souvent parlé. Il se rendit aux instances d'Alde, et arriva à Venise au commencement de l'année 1508. Alde ne voulut pas qu'il logeât ailleurs que dans sa maison ; il l'admit à la table de famille, et, pendant huit mois environ, Érasme vécut de la vie de son imprimeur, dans un milieu tout nouveau pour lui et dont rien jusqu'alors n'avait pu lui donner l'idée.

La ville même de Venise offrait à l'étranger un spectacle incomparable. Notre Philippe de Comynes raconte combien il fut « émerveillé de voir l'assiette de cette cité, et de voir tant de clochers et de monastères, et si grand maisonnement, et tout en l'eau ; » il s'extasie devant la beauté du Grand-Canal, où « les maisons sont fort grandes et hautes et de bonne pierre, et les anciennes toutes peintes ; les autres, faites depuis cent ans, toutes ont le devant de marbre blanc qui leur vient d'Istrie... C'est la plus triomphante cité que j'aie jamais vue, et qui plus fait d'honneur à ambassadeurs

et étrangers, et qui plus sagement se gouverne, et où le service de Dieu est le plus solennellement fait. » Au moment du voyage d'Érasme, quelques années après Commynes, l'heure de la décadence de la grande république n'a pas encore sonné. La rude guerre que lui fait Jules II n'atteint pas son commerce, principale source de sa prospérité. Les villas de terre ferme continuent de s'élever au bord de la Brenta; l'état construit à grands frais la cour du Palais ducal; les Bellini, les Carpaccio, les Palma peignent des saints pour les églises, et le siècle de Titien s'ouvre brillamment par une fête perpétuelle des sens et de l'esprit.

Ce qui excite plus encore l'étonnement d'Érasme, c'est la société qu'il voit chez Alde, et dans laquelle il reçoit dès l'abord droit de cité. Le monde littéraire de Venise n'est pas celui qu'il a rencontré à Bologne ou qu'il va trouver un peu plus tard à Padoue. Les lettres n'y sont point cultivées, comme dans les villes universitaires, par un groupe d'érudits de profession. Les principaux membres de l'aristocratie et du gouvernement leur réservent la meilleure part de leur loisir. Ils fréquentent l'humble imprimerie du Rialto; ils s'honorent d'en recevoir les dédicaces et d'être inscrits, à côté des Grecs réfugiés et des maîtres de Padoue, sur les listes de l'Académie aldine. Cette académie, qui est le type trop oublié de nos modernes sociétés savantes, était spécialement consacrée au développement des études grecques; elle délibérait en grec; et ce seul détail montre à quel degré la culture littéraire était parvenue à Venise, sous l'influence d'un grand citoyen. Soutenu par ce public d'élite, Alde Manuce exécutait, sous la direction de savans spéciaux, ses belles éditions *princeps* d'auteurs anciens, dont l'apparition était toujours un événement pour l'Europe lettrée. Plusieurs parurent ou furent préparées pendant le séjour d'Érasme.

Il s'est lié d'une façon intime avec plusieurs des collaborateurs d'Alde, dont le nom n'est point oublié. Tel est cet Egnazio, ami de Bembo, cœur droit et fidèle, qui devint un des correspondans d'Érasme et ne cessa point de le tenir au courant des nouvelles de Venise. Tels encore Marc Musurus, de Crète, qui professait à Padoue, tout en s'occupant de sa grande édition de Platon, et Jean Lascaris, alors ambassadeur du roi de France près la sérénissime république. Parmi tous ces érudits, la sympathie d'Érasme distingua un jeune homme, qui se nommait Jérôme Aleandro, et se disposait à aller fonder à Paris l'enseignement du grec. Sa fortune devait être aussi brillante que celle de Lascaris, qui, d'abord simple éditeur de l'*Anthologie* et fournisseur de manuscrits pour Laurent de Médicis, s'était élevé aux plus hautes fonctions diplomatiques. Aleandro, à son tour, devint archevêque, nonce, bibliothécaire du Vatican et cardinal. Heureux âge où le grec conduisait à tout! Érasme re-

trouva plus tard Aleandro ; c'était pendant les premières années de la réforme, les terribles années de Wittemberg et de Worms. Érasme n'était plus l'érudit modeste qu'on avait connu à Venise ; il comptait en Europe parmi les maîtres de l'opinion ; Aleandro, de son côté, arrivait en Allemagne comme nonce de Léon X et reprochait amèrement à Érasme sa persistance à ménager Luther. Les deux amis d'autrefois, mêlés tous les deux aux passions contemporaines, échangèrent de dures paroles, de violentes accusations. Et, cependant, on les trouve un jour à Louvain, ayant l'occasion de vivre ensemble quelque temps ; leurs conversations se prolongent toujours fort tard dans la nuit ; on les croit occupés de politique ou de théologie, de Luther, de l'électeur de Saxe ou de l'empereur Charles-Quint ; il n'en est rien : ces deux adversaires de la veille, qui reprendront les armes demain, consacrent leur soirée aux lettres classiques et rajeunissent ensemble leurs souvenirs de la maison du Rialto.

A Venise, en 1508, qui donc pouvait songer aux futurs orages ? Érasme, qui avait pourtant la vue lointaine, eût été bien surpris d'apprendre le rôle que lui réservait l'avenir. S'il gardait en lui le théologien, le réformateur peut-être sous l'humaniste, il n'en laissait rien paraître. Il était à Venise pour lire du grec et pour imprimer ses *Adages*. Les amis d'Alde, d'ailleurs, ne s'intéressaient qu'aux textes anciens et à la philosophie platonicienne. Érasme faisait comme eux, et nulle année de sa vie ne fut mieux remplie pour les lettres. Il prenait part aux travaux de l'imprimeur, recevait la confiance de ses grands desseins, que la mort allait bientôt briser. Souvent, le soir, quand les presses se taisaient et quand les ouvriers étaient partis, on voyait arriver Lascaris ; il apportait un des précieux inédits qu'il avait recueillis autrefois en Grèce ou dans les îles, ou encore dans la bibliothèque de Blois ; on étudiait en commun les moyens d'en tirer le plus grand profit pour la science. D'autres fois, on lisait la correspondance des amis absents, le courrier d'Angleterre, de Hongrie ou de Pologne. Dans ces doctes réunions, où les plus nobles sénateurs et les plus humbles érudits donnent leur avis en égaux et fêtent ensemble la Muse antique, on aime à se représenter le blond Hollandais, au teint blanc, aux traits fins, déjà fatigués, comme dans le portrait d'Holbein, regardant de ses yeux bleus un peu indécis. Ce n'est pas le plus brillant des causeurs, ce n'est pas pourtant le moins écouté. Si la conversation est en dialecte vénitien, il s'abstient d'y prendre part ; mais, pour traiter de questions littéraires, il est bien sûr qu'on va parler la langue littéraire. Aussitôt son regard s'anime, son latin s'enflamme ; il entre dans la discussion par un trait subtil, trouve le mot juste, résume un débat ; et plus d'une fois la raillerie, une

raillerie douce et sans amertume, plisse les coins mobiles de ses lèvres.

II.

L'édition des *Adages* avait paru et courait déjà l'Italie. Après huit ou neuf mois de séjour, rien ne retenait plus Érasme à Venise. Il ne pouvait cependant se décider à quitter ses amis. Il résolut de passer l'hiver non loin d'eux, à Padoue. Il accepta d'être précepteur d'un fils du roi d'Écosse, qui suivait les cours de la grande université vénitienne. Il fit à Padoue des connaissances nouvelles; il se lia particulièrement avec un jeune helléniste qui d'ordinaire habitait Rome, où ils allaient bientôt se retrouver : il se nommait Scipion Fortiguerra et, grécisant son nom, suivant la mode du temps, se faisait appeler Cartéromachos. Érasme prenait ses conseils et ceux de Musurus, dont l'érudition prodigieuse faisait son admiration. Aux cours du maître crétois, il assistait, chaque matin, à un spectacle dont il a fixé avec émotion le souvenir. Dès sept heures, et malgré les rigueurs d'un hiver qui décourageait les jeunes gens, donnant l'exemple de l'exactitude et du zèle, on voyait arriver un vieillard septuagénaire, qui s'asseyait sur les bancs pour écouter Musurus. C'était Raphaël Regio, lui-même longtemps professeur de lettres latines et humaniste renommé, qui ne voulait pas mourir sans avoir profité des leçons de grec qu'il n'avait pas trouvées dans sa jeunesse. Ce trait suffit à peindre l'ardeur studieuse des Italiens du second âge de la renaissance, leur soif égale des deux sources antiques, leur désir de jouir des trésors de cette littérature grecque dont leurs pères avaient été privés.

Érasme se fût volontiers attardé à Padoue : il s'attachait déjà à cette université où les études littéraires, sagement réglées, lui semblaient mieux qu'ailleurs en juste harmonie avec la philosophie et la religion, et où il aima plus tard à envoyer ses jeunes disciples. Mais la guerre, un moment assoupie, menaçait de se réveiller avec violence. Le belliqueux Jules II, qu'Érasme rencontrait toujours sur son chemin, avait repris ses projets contre Venise, et on parlait déjà en Italie d'une ligue internationale conclue à Cambrai et dirigée contre la trop puissante république. Les étudiants, ne se sentant plus en sûreté sur le territoire vénitien, quittèrent Padoue, et les cours furent interrompus. Érasme partit des derniers, avec le prince son élève : « Maudites guerres ! s'écriait-il, qui m'empêchent de jouir de ce coin d'Italie que j'aime chaque jour davantage. »

Ils firent une courte halte à Ferrare. Le nom d'Érasme, déjà bien connu des lettrés italiens, leur valut la visite des savans de la ville

et de belles harangues latines. On aurait voulu les retenir. Ferrare était un centre littéraire important : une gracieuse duchesse, amie des lettres, y régnait par son esprit et par sa beauté ; c'était madonna Lucrezia, « la divine Borgia, » auprès de qui Arioste composait l'*Orlando*. Mais Érasme ne pouvait s'arrêter longtemps dans une ville si voisine du théâtre de la guerre. Il poursuivit sa route jusqu'à Sienne, où il séjourna au commencement de l'an 1509. Nous le trouvons enfin à Rome, où il demeura, en trois voyages distincts, la durée de plusieurs semaines.

Érasme parle souvent de Rome dans ses livres et dans ses lettres ; à chaque instant une allusion ou une anecdote se glisse sous sa plume, *cum essem Romæ* ! Disons tout d'abord qu'il a bien vu Rome, et qu'il a employé admirablement le temps de son séjour. Il a observé les hommes et les choses d'un œil rapide et intelligent, les hommes surtout, qui l'intéressaient tout particulièrement dans la capitale du christianisme. Il fut introduit, dès son arrivée, dans la monde de la curie, et il apprécia bien vite les charmes de cette société romaine de la renaissance, l'une des plus cultivées et des plus ouvertes aux choses de l'esprit qui se soient jamais rencontrées. L'aimable Cartéromachos lui fit connaître tous ses amis, et, entre tous, Egidio de Viterbe, alors général des Augustins, et Tommaso Inghirami. Celui-ci était affable, enjoué, instruit, très occupé de peinture et de poésie, connu des artistes et des philologues, facilitant aux uns le placement de leurs tableaux, aux autres leurs recherches dans les manuscrits : c'était le modèle le plus accompli du prélat romain du grand siècle. Ses contemporains, charmés de ses sermons d'humaniste, l'appelaient « le Cicéron de leur temps ; » mais l'éloquence d'Inghirami a péri avec lui, et, si son nom reste immortel, il le doit seulement au portrait que peignit son ami Raphaël, et qui est un des chefs-d'œuvre du palais Pitti. Érasme le vit souvent, et usa de son obligeance pour visiter le Vatican, dont il était bibliothécaire. Une tradition veut qu'Inghirami ait conduit Érasme dans l'atelier de Raphaël. Il faut se méfier des légendes, mais celle-ci a quelque vraisemblance. Bien que l'esprit de l'art italien lui ait échappé, Érasme n'était point tout à fait étranger aux œuvres du pinceau ; il eut du goût pour Holbein et pour Dürer ; il a pu s'intéresser aux travaux du jeune peintre, déjà célèbre, que le pape venait d'appeler auprès de lui et qui commençait à rêver aux *Stanze*.

Érasme est présenté partout, veut tout voir, tout visiter. D'abord les bibliothèques, que renferment en si grand nombre les couvens et les palais, et qui font à ses yeux un des grands charmes, une des gloires particulières de Rome. Puis le Vatican, où, par tant d'amis, il a ses entrées à toute heure. On l'y fait assister à des

combats de taureaux, auxquels il ne prend aucun plaisir et qui lui semblent « des jeux cruels, restes du vieux paganisme. » On le mène devant le *Laocoon*, récemment découvert aux Thermes de Titus, et qui excite la verve de tous les poètes de la ville (les cuisiniers des cardinaux savent s'ils sont nombreux!). On lui montre les travaux commencés de la colossale basilique de Saint-Pierre, et on s'entretient devant lui du mystérieux plafond de la Sixtine, que recouvrent les échafaudages impénétrables de Michel-Ange. Il fait une excursion dans la campagne : est-ce vers Tibur? est-ce vers Tusculum? S'il n'a pas un souvenir plus précis, la faute en est à Inghirami ou à quelque autre compagnon, qui a improvisé en route trop de vers latins. La vie romaine, à laquelle Érasme s'abandonne en curieux, lui apparaît dans sa complexité pittoresque. Le matin, il consulte les manuscrits de la Bible ou des Pères, dans les salles silencieuses des bibliothèques, où le recueillement du lieu facilite le travail de la pensée. Il trouve, dans la rue, l'animation et le bruit. Ce ne sont que processions et cortèges : tantôt une file de pèlerins, pieds nus, cierges allumés, qui va au tombeau des apôtres; tantôt une escorte de cavaliers armés qui entoure le carrosse d'un prélat. Un attroupement de carrefour l'arrête près de la place Navone : on lit à haute voix, affichée sur la statue de Pasquino, une épigramme sur un nouveau cardinal, et tout à côté (Érasme n'en peut croire ses oreilles) une sanglante satire contre le pape. Voilà matière à méditations. Il ne dédaigne point, d'ailleurs, le *popolino* : il en connaît les plaisirs et les fêtes; on le rencontrait au Ghetto ou devant les bateleurs du Champ de Flore. Ce peuple bizarre et bariolé l'intéresse extrêmement : « Décidément, s'écrie-t-il, il y a de tout dans l'*Alma Urbs* : les juifs font l'usure, les baladins dansent, les devins disent la bonne aventure, les marchands d'orviétan rassemblent la foule; en vérité, que ne voit-on pas dans l'*Alma Urbs*? » C'est un champ d'observation inépuisable, et on ne serait pas surpris qu'en ses promenades solitaires Érasme méditât l'*Éloge de la folie*.

Mais il cherche autre chose à Rome, la vie morale, l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique. Plus d'une désillusion l'attend. D'abord, chez ses amis les humanistes, combien ont moins de piété que de littérature? Plusieurs même ne professent-ils pas audacieusement les doctrines matérialistes? Érasme discute un jour avec un personnage qui nie l'immortalité de l'âme, en s'appuyant sur l'autorité de Pline l'Ancien; tels autres prononcent d'horribles blasphèmes, sans être le moins du monde inquiétés; et cela, dans la ville qui gouverne l'église! Le faste des prélats est un démenti à l'Évangile. La cour pontificale entretient des parasites sans nombre, « scribes, notaires, avocats, promoteurs, secrétaires, valets

de mule, écuyers, banquiers, entremetteurs.» Les mœurs sont corrompues, la foi diminuée. Comment en serait-il autrement, quand les sources de l'enseignement évangélique sont taries? Le vendredi saint, Érasme a entendu le prédicateur à la mode prêcher la Passion devant Jules II. « N'y manquez pas au moins, lui avait-on dit, vous entendrez la langue romaine dans une bouche vraiment romaine. » La harangue est fort belle, en effet; tous les mots sont pris à Cicéron; quant aux récits émouvans, ils ne manquent point : il est question du dévouement de Décius, de Curtius, de Régulus et même du sacrifice d'Iphigénie. Mais le discours s'achève au milieu des murmures flatteurs de l'auditoire, et du Seigneur Jésus, mort pour les hommes, le brillant orateur n'a point parlé!

Érasme se plaisait pourtant dans la société romaine, et aucune ne semble l'avoir plus séduit. C'est qu'il trouvait au triste spectacle de la décadence religieuse, non-seulement de vives compensations intellectuelles, mais encore quelques consolations morales. Le clergé de Rome comptait, en bien plus grand nombre qu'on ne le pense, des hommes dignes du sacerdoce. Ils prenaient exemple sur cet Egidio de Viterbe, qu'on allait voir bientôt cardinal, et qu'Érasme se plaisait à dire vraiment savant, bien que moine, et vraiment pieux, bien que savant. Parmi les membres du sacré-collège, qu'il nomme « ses Mécènes, » et dont quelques-uns restèrent en correspondance avec lui, plusieurs méritaient son estime par leurs vertus. D'autres gagnaient son cœur par des qualités moins hautes, mais plus brillantes, comme la générosité et la passion du beau. Au premier rang était Jean de Médicis, qui allait être Léon X; devenu pape, il aimait à se rappeler ses longs entretiens avec l'auteur des *Adages* et le plaisir qu'il y avait pris. Le grand Médicis était digne d'être aimé d'Érasme; on comprend moins les relations intimes de celui-ci avec Raphaël Riario. Ce neveu de Jules II était l'un des cardinaux les plus magnifiques, les plus profanes aussi de l'époque. Érasme lui rendait de fréquentes visites au beau palais que terminait pour lui son architecte Bramante, et qui est aujourd'hui la Chancellerie. Une telle sympathie s'expliquerait pourtant par un trait de caractère de Riario : après les satires si vives de l'*Éloge de la folie*, où le faste des cardinaux est si peu épargné, l'aimable prélat ne semble point s'être offensé; il écrit encore à Érasme de revenir à Rome prendre sa part des avantages que ménage aux lettrés comme lui l'avènement de Léon X.

On ne peut oublier un autre prince de l'église qu'Érasme alla voir, au retour d'un petit voyage à Naples et peu de temps avant de quitter Rome pour toujours. C'était Grimani, le cardinal bibliophile, qui avait réuni au *palazzo di Venezia* la plus belle bibliothèque de la ville, environ huit mille volumes. Il avait depuis long-

temps fait savoir à Érasme son désir de le connaître et le reçut avec une cordiale familiarité. « Il me traita comme un égal, comme un collègue, » écrivait Érasme vingt ans après. Le cardinal fit plus encore : instruit de son désir de poursuivre de grands projets littéraires, il mit sa bibliothèque à sa disposition, et lui proposa de vivre désormais chez lui, de partager sa table et sa maison. C'était la liberté du travail assurée, une vie de loisir et de dignité que viendraient bientôt compléter de lucratives sinécures. Offres bien séduisantes et qui font un instant hésiter Érasme. Il s'y rendrait sans doute, mais il vient de recevoir des lettres d'Angleterre : ses amis le rappellent à grands cris ; Henri VIII est monté sur le trône, et les érudits attendent merveilles du nouveau règne ; Érasme surtout, qui fut distingué autrefois par le prince héritier, doit être le premier à profiter des dispositions du roi ; il peut tout espérer, et on l'engage à laisser croître son ambition. Notre voyageur écoute ses vieux amis ; tant de promesses le tentent, et peut-être aussi, après trois années presque entières passées au pays du soleil, a-t-il enfin senti la nostalgie des brumes natales.

Ce n'est pas cependant sans hésiter longtemps qu'il se décide à abandonner Rome. Il part sans retourner chez Grimani. « J'ai fui, lui écrira-t-il ; je n'ai pas voulu vous revoir ; ma décision déjà chancelante aurait cédé ; votre amabilité, votre éloquence m'auraient retenu. Je sentais déjà l'amour de Rome, en vain combattu, grandir de nouveau au fond de moi-même ; si je ne m'étais arraché violemment, jamais je n'aurais pu partir. » Ces paroles, plus énergiques encore dans le texte latin, expriment, en leur sincérité, un sentiment que connaissent bien les amoureux de Rome.

Il s'en est fallu de peu, on le voit, qu'Érasme, comme tant d'autres étrangers venus en visiteurs, ne soit demeuré aux bords du Tibre le reste de sa vie. A-t-on songé à ce que devenait alors sa carrière ? Elle était, sans aucun doute, plus heureuse. Il écrivait encore les œuvres qu'il portait en lui, adoucies peut-être en quelques traits ; mais les ennemis qu'elles lui firent n'osaient pas l'attaquer, abrité par le trône pontifical. Il vivait, dans la paix de son cœur, pour l'amitié et pour les lettres, se reposant de l'étude des Septante par la lecture de Lucien. Bientôt Léon X lui donnait le chapeau, et sa voix conciliatrice se faisait écouter, au moment de la réforme, dans les conseils de l'église. Mais Érasme loin de l'Allemagne, loin de la mêlée du siècle, Érasme enfoui dans la littérature, endormi peut-être à demi dans l'oisiveté des bénéfices, compterait-il beaucoup dans l'histoire ? Pour que ses livres soient lus et discutés par des milliers d'hommes, il faut qu'ils reflètent leurs passions et répondent à leurs incertitudes ; pour que son nom reste dans la mémoire de l'avenir, il faut qu'il soit maudit et calomnié, qu'il retentisse longtemps dans les contradictions

et les colères; s'il veut que l'Europe s'émeuve à sa parole, il faut qu'il devienne le triste solitaire de Bâle, désigné par son isolement à la haine des partis. Telle est la vie qui l'attend désormais. En quittant l'Italie, où il n'a guère goûté que des joies, c'est au bonheur qu'il dit adieu; mais il aura la gloire, qui s'achète par la souffrance.

III.

Lorsque Érasme sortit de Rome par la route de Viterbe, et qu'arrivé sur les hauteurs qui dominant le Tibre il arrêta son cheval et se retourna pour apercevoir encore les sept collines, il leur fit, comme tous ceux qui les ont aimées, la promesse d'un prochain retour. Bien des causes, hélas! devaient l'empêcher de revenir: l'âge, les travaux entrepris, les infirmités grandissantes, le déroulement d'une vie inquiète et toujours sans lendemain.

Il se hâte cependant vers cet avenir incertain qui ne lui donnera point ce qu'il espère. Il traverse, en voyageur pressé, les villes qu'il a vues en étudiant ou en touriste. Nous le retrouvons à Bologne, où il ne peut donner à Bombasio qu'une seule nuit. Celui-ci s'attriste de son départ d'Italie: « J'ai embrassé notre cher Érasme, écrit-il, comme si je ne devais plus le revoir. » Cet ami tant regretté est déjà loin; il a passé le Splügen et descendu la vallée du Rhin. Le voilà en Flandre, où il va serrer la main aux lettrés de Louvain et d'Anvers, et enfin à Londres, où il arrive au commencement de juillet 1509.

Il est intéressant de savoir quel livre a écrit Érasme à son retour d'Italie, et il serait plus curieux encore d'y chercher un reflet de son état d'esprit, un ensemble de ses impressions de voyageur. Le livre est célèbre, c'est l'*Éloge de la folie*, aimable et fin chef-d'œuvre de raillerie, satire sans fiel écrite pour un petit cercle d'amis et que la postérité lit encore. Chose singulière, le séjour qu'il vient d'y faire y tient très peu de place, et l'œuvre, à ce point de vue, nous ménage une déception. Érasme est un esprit généralisateur, qui observe les détails seulement pour les faire servir à la création de ses types; de là vient, par exemple, que les personnages de ses *Colloques*, dont la conversation a cependant tant de naturel, ne laissent au lecteur que le souvenir d'intéressantes abstractions. De plus, il n'est pas arrivé à quarante ans sans avoir fait des études morales à peu près complètes et ample provision de satire. Il n'a pas eu besoin de voir des Italiens pour savoir qu'il y a au monde des sots, des voluptueux, des vaniteux et des hypocrites. Il semble même que les souvenirs, toujours si tyranniques, des premières années de la vie, l'aient obsédé seuls dans la composition de son livre. Les travers sociaux qu'il dépeint avec le plus de verve sont ceux qui ont

pesé sur sa jeunesse. Il fait défiler, comme on le sait, devant leur bienveillante reine, tous les fous de l'humanité, gens de plaisir, de guerre et d'étude, capuchons de moines et bonnets de docteurs. Ce ne sont que des types sans doute ; mais, si des modèles ont posé devant le peintre, il semble qu'ils viennent du Nord, de cette société peu compliquée, grossière et lourde qu'Érasme a tant de fois étudiée dans ses voyages autour du pôle des auberges.

Il n'y a guère, dans tout l'*Éloge*, que trois ou quatre mentions de l'Italie, et, à part le passage sur la cour romaine, ce sont des allusions tout à fait insignifiantes. Si l'Italie est presque absente du livre, elle y paraît pourtant dans un détail qui a bien son prix, dans le style. Ce latin si alerte, si nerveux, si personnel, qui a toutes les allures de la langue vivante, et qui malheureusement n'a pas vécu, cette langue sobre qui sait tout dire, sans doute c'est le latin d'Érasme, et il n'appartient qu'à lui seul ; mais ce n'est plus celui qu'il écrivait avant son séjour au-delà des Alpes ; le tour est plus délié, le vocabulaire plus riche, le style mûr pour les chefs-d'œuvre. L'habitude de causer sans cesse en latin avec les hommes les plus distingués de la nation la plus avancée du temps a fini par produire ce résultat. On sent, d'autre part, qu'Érasme a perfectionné sa langue de satirique : il a appris de maître Pasquino l'art de tout faire accepter, grâce à la forme littéraire. Ces transformations délicates de l'outil intellectuel échappent à celui qui les subit ; elles ne sont même pas toujours sensibles aux contemporains ; mais peut-être ne s'avancerait-on pas outre mesure en reconnaissant que l'Italie a affiné chez Érasme certaines qualités de l'esprit, et qu'elle a fait de ce grand penseur un grand écrivain.

Elle lui a donné mieux encore : la vision nette de son temps, la conscience du rôle qu'il a lui-même à jouer dans le monde. Érasme y a trouvé la renaissance épanouie. Il arrive de pays graves et glacés, où les lettres sont tenues en suspicion. La ville la plus ouverte aux nouveautés, une de celles qu'il aime le mieux, Paris, est encore sous le joug d'une institution universitaire, la vieille Sorbonne, qui n'a pas voulu se rajeunir, et qui se fait d'autant plus pesante qu'elle se sent plus ébranlée. Les hellénistes se comptent, et l'on passe facilement pour hérétique si l'on sait quelques mots de grec. L'art du livre est encore dans l'enfance ; on imprime beaucoup de *Miracles de Notre-Dame* et fort peu d'auteurs classiques. En Italie, rien de pareil. Les universités si actives, si laborieuses, dont Érasme connaît les meilleurs maîtres, sont conquises depuis longtemps à l'antiquité. Elle tient une place dans l'enseignement tout entier, et supprime peu à peu la routine scolastique, sans grandes luttes, par la seule force du vrai et la seule séduction du beau. Les grands théologiens sont tous d'admirables humanistes. Tout le monde sait

le grec ; c'est même le moment précis où cet Alde Manuce, que nous avons vu à l'œuvre, provoque et dirige à la fois un mouvement vers l'hellénisme, unique dans les lettres italiennes. L'humanisme entre dans sa période de maturité, sans perdre encore de son enthousiasme ; il devient moins superficiel et plus réfléchi, moins oratoire et plus savant ; on cherche, dans l'antiquité, l'antiquité elle-même et point seulement des anecdotes héroïques et des modèles de discours. Cette transformation est faite pour plaire à l'esprit d'Érasme ; il y participe par ses propres travaux, et rend partout hommage à la généreuse nation qui se fait l'institutrice de l'Europe.

Il y a sans doute des ridicules et des travers ; mais on exagère trop aisément la place qu'ils tiennent en Italie. Érasme les connaît mieux que personne, ces Cicéroniens dont il se moquera plus tard avec tant de verve ; ils font une sottise en cherchant, par exemple, à exprimer les mystères de la Rédemption ou de l'Eucharistie avec des phrases du *De finibus* ; ils s'érigent à tort en censeurs de la langue latine ; comme ils ne veulent reconnaître de talent qu'à leurs compatriotes, l'insolence de leur plume leur fait des ennemis dans tous les pays transalpins, déjà pénétrés par la renaissance, et où ils persistent à ne voir que des *barbares*. Mais, dans la pratique de la vie, ces théoriciens intransigeants sont les hommes les plus aimables, les plus fins causeurs, les lettrés les plus instruits. Y a-t-il un caractère plus charmant que celui de Bembo, un esprit plus ouvert sur toutes choses, un cœur plus accessible à l'admiration ? C'est ce public si calomnié qui a fait le succès des *Adages*, œuvre d'un *barbare* cependant ; Érasme ne l'oubliera pas ; et même lorsqu'il raille les petits préjugés des Cicéroniens, peut-être inséparables de toute coterie littéraire, il ne pourra s'empêcher de reconnaître en eux les héritiers directs des grands humanistes du xv^e siècle, de ceux qu'il vénère lui-même comme ses véritables ancêtres.

Au reste, que prouvent ces excès de l'esprit, sinon que le milieu où ils se produisent est extrêmement cultivé ? Érasme a pu constater que la vie intellectuelle en Italie n'est pas réservée à une classe d'hommes, aux professeurs et aux érudits. La culture classique fait partie de toute éducation distinguée : les princes, les femmes elles-mêmes la recherchent et la possèdent. « Il y a en Italie, dit notre voyageur, beaucoup de dames de haute noblesse assez instruites pour tenir tête à n'importe quel savant. » Évidemment, il a entendu parler de la cour d'Urbin, où vit Bembo, et de la cour de Ferrare, dont il a connu les familiers. Plus d'une fois encore, dans la boutique d'Alde Manuce, on lui a raconté les études d'une illustre cliente, la marquise de Mantoue, cette Isabelle d'Este qui sait le grec et veut élever, dans sa capitale, une statue à Virgile. Ce sont là des

mœurs toutes nouvelles pour lui ; il s'y sent à l'aise, et affirme plus tard, avec conviction, « qu'aucun peuple ne lui inspire autant de sympathie que le peuple italien. »

Tout plaisait à Érasme dans le caractère des Italiens, jusqu'à cette finesse naturelle que des races moins bien douées leur reprochent quelquefois et qu'il possédait lui-même. Il loue sans cesse « la générosité avec laquelle ils reconnaissent et reçoivent les talens étrangers, alors que ses compatriotes se jalourent les uns les autres. » Dans la réception si flatteuse que lui ont faite les cardinaux, ce qui l'a le plus touché, c'est que cet honneur s'adressait moins à sa personne qu'aux lettres dont il était un représentant. Ce souvenir lui a laissé une haute idée de l'esprit public en Italie et particulièrement à Rome. Aussi ses jugemens sont-ils tout opposés à ceux de Luther : autant Luther hait les Italiens, autant il les aime. De lui aussi on a voulu faire un ennemi de l'Italie : une coterie d'écrivains romains, « le clan païen, » comme il l'appelait, l'attaqua comme *italophile*, à propos d'un mot innocent échappé à sa plume. Peut-être les théologiens n'étaient-ils pas étrangers à cette polémique qui semble toute littéraire ; l'amour-propre patriotique est fort chatouilleux, et on avait trouvé un sûr moyen de nuire à Érasme dans l'esprit de beaucoup de gens, qu'on laissait froids quand on se bornait à l'accuser d'hérésie. L'attaque cependant ne se justifie guère. Érasme a bien quelque raillerie pour les Romains, qui se croient un grand peuple parce qu'ils portent un grand nom ; mais sa moquerie est douce, légère, sans amertume ; c'est une habitude de satire, et il rudoie infiniment moins les Italiens que les Hollandais ou les Allemands. La vérité est que peu d'hommes ont aimé l'Italie comme lui. Il avait commencé dès sa jeunesse ; il s'était enthousiasmé pour ce génie, « qui était, dit-il, en pleine floraison, alors que partout ailleurs régnaient une horrible barbarie et la haine des lettres. » Le prestige que l'heureuse nation exerçait sur lui par son rôle dans la renaissance, le voyage l'a grandi et l'amitié l'a définitivement fixé.

Lorsque Érasme repart pour les pays du Nord, l'*Éloge de la folie* sur ses tablettes et sa valise pleine de livres grecs, il a beaucoup vu et appris beaucoup. Il sait désormais ce que peut produire la culture classique chez un peuple bien doué, et ce qu'est une société civilisée par « les bonnes lettres. » Cette société est singulièrement voisine de celle qu'il rêvait lui-même et qu'il vantait dans ses livres. On peut donc supposer qu'il se fera l'apôtre de l'humanisme avec plus de foi que par le passé, et qu'il offrira souvent l'exemple des Italiens aux peuples ignorans encore qu'il va retrouver. Aux uns, ce sera comme un reproche ; aux autres,

comme un encouragement. Quant à lui, il ne saurait plus hésiter dans sa route : il voit, plus nettement que jamais, le but qu'il doit poursuivre et les moyens de l'atteindre.

IV.

A côté de l'humanisme, Érasme a trouvé, en Italie, le catholicisme et la papauté. Sa conscience a rencontré la conscience italienne à la veille de la grande crise religieuse du xvi^e siècle. Il n'est peut-être pas inutile de chercher quels furent, dans la vie du philosophe, les résultats de cette rencontre.

Érasme est un croyant. Ceux qui l'ignorent le jugent, comme dit M. Nisard, « par l'opinion confuse qui est restée de lui dans la mémoire des hommes. » Son œuvre presque entière appartient à l'apologétique et à l'édification, et ses travaux les plus légers en apparence prêchent le Christ à leur manière. Jusque dans le développement de l'humanisme, le moraliste voit un moyen d'adoucir les mœurs et d'amener les intelligences à une notion plus nette de l'évangile. Il est personnellement d'une grande piété ; il fait des vœux à saint Paul et compose des odes à sainte Geneviève. Le doute sur la foi chrétienne ne paraît même pas l'avoir atteint. On en cherche en vain la trace dans ses livres et dans cette correspondance où se reflète, au jour le jour, le tableau de ses inquiétudes et de ses troubles intérieurs. On aimerait à voir cette âme généreuse, cet esprit subtil et logique, aux prises avec des problèmes qui se posèrent de son temps et qu'il a contribué pour sa part à soulever. Mais il faut en prendre son parti et renoncer à un intéressant spectacle : cet indépendant, ce satirique, ce dialecticien de l'ironie, qui fait si souvent penser à Voltaire, a, sur certains sujets, la sérénité d'un Fénelon. C'est ailleurs qu'il faut contempler les hésitations de la conscience et les luttes instructives : c'est dans le rôle d'Érasme en face de la réforme. Cette histoire a été faite trop de fois pour qu'il y ait rien à y ajouter d'essentiel ; mais il faut se demander en quoi le voyage d'Italie peut servir à l'éclairer.

Les détails disséminés dans les œuvres d'Érasme suffisent à nous faire saisir les principales causes de la réforme. Elles sont, pour le dire en passant, tout à fait étrangères à celles de la renaissance. L'église avait déserté peu à peu la mission évangélique pour les jouissances de la terre. Les prélats étaient devenus princes, et plus princes que prélats. Les ordres mendiants, multipliés par l'oisiveté et par l'ignorance, étaient les maîtres du monde catholique, et ce n'étaient point les vertus de leurs fondateurs qui régnaient avec eux. La puissance universelle et incontestée avait produit la corruption dans les mœurs, la routine dans les esprits : pouvant sup-

primer ses adversaires, l'église ne cherchait point à les convaincre, encore moins à les édifier. Des scandales répandus partout, en Italie plus qu'ailleurs, on rendit responsable la papauté, qui ne faisait rien pour combattre le mal et qui trop souvent en donnait l'exemple. Pour supprimer les abus, on crut nécessaire d'abattre l'institution. Ainsi, du moins, pensa l'Allemagne, où l'antique mépris du Teuton pour l'Italien avait préparé les esprits à secouer la domination de Rome. La révolution protestante, si complexe dans son détail théologique, revêtit bientôt cette forme concrète dont toutes les causes ont besoin pour devenir populaires : elle se résuma dans la guerre à la papauté.

Pendant cette guerre, qui devait avoir sur l'avenir du christianisme des conséquences si graves, Érasme a joué, comme on le sait, deux rôles successifs : dans le premier, il semble marcher avec les novateurs ; dans le second, il est résolument contre eux. Le premier est à tort le plus connu ; en tout cas, nous allons voir qu'ils ne sont nullement contradictoires. Érasme avait fait de bonne heure la critique des institutions et des croyances de son temps. Il avait été des premiers à attaquer la « nouvelle théologie » scolastique, qui corrompait, à son avis, le dogme primitif ; à ridiculiser les pratiques superstitieuses qui détruisaient l'esprit chrétien ; à dénoncer les moines dégénérés et les évêques indignes. Mis en présence de la papauté, il n'en ménagea pas les vices. A son retour d'Italie, à l'époque où le saint-siège n'était pas menacé, il a écrit, non sans courage, le portrait célèbre que voici : « Aujourd'hui, les papes se reposent généralement de leur ministère apostolique sur saint Pierre et sur saint Paul, qui ont du temps de reste, et réservent pour eux la gloire et le plaisir. Bien que saint Pierre ait dit dans l'évangile : *Nous avons tout quitté pour vous suivre*, ils lui érigent en patrie des terres, des villes, des tributs, tout un royaume... Quel rapport la guerre a-t-elle avec le Christ ? Les papes, cependant, négligent tout pour en faire leur occupation unique. On voit parmi eux des vieillards décrépits montrer une ardeur juvénile, semer l'argent, braver la fatigue, ne reculer devant rien pour mettre sans dessus dessous les lois, la religion, la paix, l'humanité tout entière. Ils croient avoir défendu en apôtres l'église, épouse du Christ, lorsqu'ils ont taillé en pièces ceux qu'ils nomment ses ennemis. Comme si les plus dangereux ennemis de l'église n'étaient pas les pontifes impies qui font oublier le Christ par leur silence, l'enchaînent par des lois vénales, le dénaturent par des interprétations forcées, et le crucifient par leur conduite scandaleuse ! »

Certains théologiens poussèrent des cris de colère à cette sanglante peinture. Un peu plus tard, ils y voulurent voir le germe du schisme nouveau, et accusèrent l'auteur de l'*Éloge de la folie*

« d'avoir pondu les œufs que Luther couva. » Les réformés, de leur côté, crurent trouver un allié dans le pamphlétaire énergique qui semblait leur frayer la voie et marquer le but de leurs coups. Les uns et les autres se trompèrent. Si nous examinons de près ce passage, de beaucoup le plus vif de tout ce qu'Érasme a dit sur les papes, nous verrons qu'il n'a point la portée qu'on lui a donnée. Il est dans une œuvre légère et sans prétention théologique, écrite pour l'intimité et publiée pour la première fois à l'insu de l'auteur. Il n'implique d'ailleurs ni une satire absolue de la papauté, ni une négation quelconque de l'autorité du saint-siège. Bien des Romains venaient d'écrire des pages plus cruelles contre la personne d'Alexandre VI, et celle d'Érasme n'est aussi qu'une attaque tout individuelle : elle est en son entier dirigée contre Jules II, qu'il a jugé de si près en Italie. Lorsqu'il voit de ses yeux le désordre mis dans le monde par son guide naturel, lorsqu'il entend les sophismes des théologiens complaisans justifier les appétits de la conquête et les fureurs de la vengeance, il ne peut retenir sa plume ; il parle avec l'audace de saint Jérôme et de saint Cyprien, et, comme eux, pour le plus grand bien de l'église. Il est facile de s'apercevoir que la critique du mauvais pontife est d'autant plus ardente que la croyance à sa mission pontificale est plus entière. On peut même trouver un trait du caractère italien dans cette façon de concevoir le pouvoir spirituel. L'Italie de Dante et de Pétrarque, qui voyait dans la papauté sa force et sa gloire, a su parler des papes en toute franchise et flageller les vices des hommes, sans cesser dereconnaître en eux l'autorité suprême dont ils sont revêtus.

Il faut se rappeler que c'est en 1509 qu'Érasme a fait entendre au chef de l'église cette sévère leçon. A partir des premiers mouvemens luthériens, il semble regretter de l'avoir donnée. Au milieu du débordement de pamphlets contre Rome, qui inonde toute l'Allemagne et qui entraîne hors d'eux-mêmes les meilleurs esprits, Érasme veille sur sa plume. Il est d'autant plus respectueux qu'on s'attendrait à le trouver plus hardi. Aucune phrase de ses œuvres dont les novateurs puissent triompher, où ses ennemis catholiques les plus acharnés puissent loyalement relever une attaque. Dans ses lettres les plus intimes, même celles qu'il adresse à des luthériens, il blâme souvent les mauvais conseillers du pape, il raille les apologistes ridicules, il s'indigne contre la mauvaise foi des personnes ; mais il demande sans cesse le respect pour les institutions établies, et le maintien de l'édifice catholique dans son intégrité. « Bien des hommes puissans, écrit-il, m'ont prié de me joindre à Luther ; je leur ai dit que je serais avec Luther tant qu'il resterait dans l'unité catholique. Ils m'ont demandé de

promulguer une règle de foi; j'ai répondu que je ne connais pas de règle de foi hors de l'église catholique. » Et ailleurs : « Quels que soient les dangers qui me menacent en Allemagne, je n'écouterai jamais que ma conscience, je n'irai à aucune secte nouvelle, je ne me séparerai jamais de Rome. »

Ce langage, tout différent de celui du satirique, n'est pas moins sincère. Ce n'est pas Érasme qui a changé, ce sont les temps. Érasme devine les périls que vont faire courir à la foi ces premières ruptures de l'unité, ce premier déchirement de la robe sans couture. Il a parlé jadis librement au pontife souverain, maître incontesté des consciences; à présent que son autorité spirituelle est ébranlée, que son existence même est mise en question, il se croit de nouveaux devoirs; il reste fidèle au pasteur des âmes et ne déserte point le troupeau.

Les hommes qui attaquèrent si violemment la papauté au xvi^e siècle avaient évidemment leurs raisons pour le faire; mais on ne peut douter qu'un esprit aussi judicieux et aussi indépendant qu'Érasme n'eût les siennes pour la défendre. Comment lui aurait-on reproché son ignorance en cette matière? Il étudiait depuis sa jeunesse l'histoire de l'église et les origines du christianisme. Ce qui valait mieux encore, il avait vu, à Rome même, l'organisation et le fonctionnement du pouvoir central, tel que la suite des siècles l'avait constitué. Il avait connu de près les hommes qui gouvernaient le catholicisme, et c'est ici que son jugement a quelque poids. L'institution pontificale ne lui a paru ni dangereuse ni superflue. S'il l'avait jugée telle, il avait, au moment de la réforme, une occasion incomparable pour en achever la ruine. Tout l'y poussait : ses amitiés prochaines, son intérêt immédiat, la guerre que lui faisaient tant de catholiques, et surtout (ce qui est plus décisif pour de tels hommes) l'indépendance naturelle de son esprit. Les menaces et aussi les séductions ne lui manquaient pas : « Je serais un dieu en Allemagne, écrivait-il, si je consentais à attaquer le pape. » Pour peu qu'il l'eût voulu, l'autorité dont il jouissait en Europe lui promettait une facile victoire. Les protestans voyaient très juste quand ils lui demandaient un seul mot de condamnation contre Rome pour avoir bataille gagnée. Ce mot, Érasme ne le dit jamais; et quand il se décida à parler, quand il donna à l'un des deux partis en présence l'appui de sa plume et de son nom, ce ne fut pas seulement pour venger le libre arbitre attaqué par Luther, ce fut pour défendre la tradition catholique, l'unité, le pape. C'est à cette cause qu'il donna l'effort suprême de sa vie.

On a dit que, sans son voyage de Rome, Luther ne se fût pas révolté; sans son voyage de Rome, Érasme ne fût peut-être pas resté soumis. Luther, revenant d'Italie, le cœur plein de mépris et de

haine, disait : « Rome n'est plus qu'un tas de cendre et une charogne. » Presque en même temps, Érasme écrivait : « Je ne puis oublier Rome, et le regret me torture de l'avoir quittée. » Il y a, entre des jugemens si opposés, la distance de deux esprits, la différence aussi de deux voyages. Érasme ne sortait pas de son monastère quand il vint en Italie; il avait couru le monde et connu les hommes. Il a très bien vu les mœurs du clergé romain d'alors et ce qu'elles avaient, dans l'ensemble, de contraire à l'esprit évangélique. Mais il a fait, dans ce triste spectacle, la part des erreurs inévitables que rachetaient tant de grandes choses, et ce milieu, qui n'était pas le sien, il a su le comprendre et l'aimer. Luther n'a vu ni les érudits, ni les artistes, ni l'intimité des prélats, dont le luxe le scandalisait. Le moine augustin a passé à Rome quelques jours à peine, pour les affaires de son ordre. Il a vécu dans son couvent de la Porte-du-Peuple ou dans les auberges du Tibre, avec des baladins et de mauvais prêtres. Il est resté hanté tout le temps par ses visions apocalyptiques. Il n'a rien aperçu de la ville des papes, que le faste païen et la corruption. Au sortir des ombres de son cloître saxon, jeté brusquement dans la pleine lumière de l'Italie de la renaissance, il a eu l'éblouissement douloureux des oiseaux de nuit, et cette grande âme troublée a crié au monde son indignation et sa souffrance.

Luther en Italie s'est trouvé face à face, dit-il, avec « la prostituée de Babylone, assise sur les sept montagnes et mère des abominations. » La nature de l'esprit d'Érasme ne lui permettait pas de pareilles rencontres. En revanche, il a vu, de ses yeux de moraliste et de chrétien, la papauté avec ses défauts et ses grandeurs, et les rapports qu'il eut avec elle dans la suite découlent, croyons-nous, de ce qu'il pensa dans ce voyage. Il avait connu, durant son séjour, les prélats les plus importans de l'époque. Tous lui avaient plu par quelque côté. Les plus nombreux étaient ces grands seigneurs à gros revenus, qui croyaient rehausser l'éclat de la curie par l'appareil des plus brillantes cours laïques. La plupart étaient intelligens et instruits, et s'entouraient d'artistes et de savans. Leur goût en matière d'art était un peu mythologique; on n'en veut pour preuve que la salle de bain du cardinal Bibbiena. Leurs études aussi étaient assez profanes; ils lisaient plus volontiers Cicéron et Martial que les épîtres de saint Paul et les hymnes de Prudence. Mais Érasme estimait avec raison que l'élévation de l'esprit est une des formes de la vertu, et qu'un ami sincère de l'antiquité ne persécutera point les consciences, ne pèsera jamais bien lourdement sur les esprits. D'autres prélats qu'Érasme vit à Rome étaient faits pour lui plaire plus entièrement. Cultivés comme leurs contemporains, mais préoccupés avant tout de leurs devoirs d'état, de leur mission sacerdotale, ils ne se confinaient point dans des préoccupa-

tions classiques, déplacées à cette heure. Ils étaient conscients de la crise que traversait le monde catholique. Ils cherchaient de bonne foi à se rendre compte des abus qui se commettaient au nom de l'église. Ils sentaient le besoin des réformes générales, et commençaient par se réformer eux-mêmes, en donnant l'exemple trop rare de la charité chrétienne et de la simplicité des mœurs. L'enivrement du pouvoir présent rendait méritoires de tels efforts : Erasme leur en a toujours su gré; il n'a jamais désespéré d'une société qui n'était pas aussi corrompue qu'on nous la montre d'ordinaire, et qui comptait en elle tant d'éléments de vie et de renouvellement.

Les deux papes qui ont été le plus liés avec Érasme, Léon X et Adrien VI, représentent assez bien ces deux groupes si différens des prélats romains de la renaissance. Érasme aimait dans l'un l'humaniste plein de grâce qui l'avait accueilli en confrère et qui, au besoin, savait le défendre. Il excusait le lettré des inconséquences du politique. Dans les affaires religieuses, lorsque le pape excommunia Luther, consacrant ainsi l'existence du schisme, qu'Érasme espérait encore éviter, il ne rendit point Léon X responsable de ce qu'il jugeait une erreur; il blâma seulement ses conseillers, et se plaignit avec tristesse que, sous le plus doux des pontifes, le parti de la violence l'eût emporté. Comme les papes qui se succèdent ne se ressemblent jamais, Adrien VI était de famille obscure, prêtre austère et sans élégance, à qui ses vertus seules avaient valu l'unanimité du conclave. Érasme l'avait connu à Louvain, et pensait que le clergé catholique, pour répondre victorieusement aux attaques des réformés, n'avait qu'à prendre modèle sur son chef. Il lui adressa, plein de confiance, un plan de pacification. Ce plan avait le tort de venir au plus fort de la guerre; mais le pape n'en accusa même pas réception et parut prêter l'oreille à ceux qui incriminaient la bonne foi d'Érasme. Celui-ci, blessé au cœur, lui pardonna pourtant ses soupçons en faveur de sa vertu, comme il avait pardonné à Léon X ses légèretés en faveur de sa littérature.

C'est en grande partie sur les instances d'Adrien qu'Érasme se décida à écrire contre Luther. Il fallait qu'il eût grande envie de plaire au pape et de satisfaire ses amis d'Italie, pour sortir de sa retraite studieuse, interrompre ses travaux et livrer, à soixante ans, une nouvelle série de combats. Rome d'abord ne lui en sut aucun gré. Bien peu d'esprits furent assez clairvoyans ou assez sincères pour reconnaître qu'il avait, par son attitude, arrêté une partie de l'Allemagne sur le chemin de la réforme. Les partis ne récompensent que les dévoûmens aveugles. Érasme sentit longtemps que ses épigrammes passées lui avaient amassé plus de haine que ses laborieux services ne lui valaient de reconnaissance. Cependant cette ingratitude de l'ignorance eut un terme : Paul III lui fit offrir le

chapeau de cardinal ; aucune justice n'était mieux due, et ce Farnèse, qui ne fut pas un pape médiocre, ne pouvait choisir avec plus d'intelligence un chrétien qui eût mieux mérité de l'église. Érasme refusa ; mais il put croire du moins, avant de mourir, en recevant cette réparation tardive et en voyant ses amis entourer la chaire de saint Pierre, que les âmes s'ouvraient à la modération et que la cause de la réforme catholique, à laquelle il avait donné sa vie, allait triompher.

Telle fut, dans ses grandes lignes, la conduite d'Érasme envers le pontificat romain, c'est-à-dire envers la forme sensible de l'orthodoxie. On voit que son voyage n'est pas inutile pour l'expliquer. S'il n'avait pas vu Rome, il aurait peut-être cru, lui aussi, à la *nouvelle Babylone* dénoncée au mépris du monde par les protestans. Il savait au contraire quelles ressources morales tenait en réserve la société romaine, et la conscience très claire qu'il avait des services rendus à la renaissance par l'Italie catholique aidait à le garder des entraînemens de son temps.

Parmi les causes multiples qui déterminèrent son attachement à la tradition, et sur lesquelles personne évidemment ne peut avoir la prétention de dire le dernier mot, il faut compter encore le caractère de ses liaisons avec des Italiens. Malgré bien des raisons intimes qui semblaient devoir la mener à la réforme, l'Italie est restée orthodoxe, et la réaction du concile de Trente a trouvé en elle son plus solide point d'appui. Tous les amis qu'Érasme y comptait ont, dès le début, pris parti contre Luther. N'est-il pas permis de croire qu'il a été influencé par l'exemple d'hommes qu'il estimait et admirait profondément, par la crainte d'attrister des cœurs fidèles et peut-être les mieux aimés ? Le souvenir évoqué d'un Bombasio, d'un Bembo, d'un Sadolet, n'a-t-il pas servi à empêcher notre humaniste, dans ses momens de plus mauvaise humeur contre Rome, de donner aux réformés des gages compromettans, de s'unir à eux par cette fraternité des premiers combats qui entraîne peu à peu, pour les batailles suivantes, l'assentiment de la conscience ? Érasme était extrêmement accessible aux considérations de sentiment, et c'est lui-même qui nous apprend que « ses liaisons les plus douces étaient avec des Italiens. » Au milieu des attaques très vives, théologiques ou littéraires, qui lui vinrent de leur pays, presque aucun de ces amis ne l'abandonna.

De nouveaux étaient venus remplacer ceux que la mort avait pris. Ce ne furent pas les moins dévoués. Érasme n'avait pas connu à Rome l'évêque de Carpentras, plus tard cardinal, Jacques Sadolet. Il se mit en relations par lettres avec ce prélat, l'un des plus nobles représentans de l'action évangélique, en ce temps où l'évangile s'obscurcissait. Leur correspondance révèle deux belles âmes

attristées de l'état du monde, également ennemies des « pharisiens » et des « faux prophètes, » imbues presque au même degré de l'esprit italien de la renaissance, déjà sur son déclin. « Agamemnon souhaitait dix Nestor pour l'armée des Grecs, écrivait Érasme ; combien je souhaite plus ardemment dix Sadolet pour l'église du Christ! »

La pensée de telles amitiés et de tels hommes soutint le courage d'Érasme dans la vie très troublée qui fut la sienne, surtout quand Luther eut paru. L'hospitalière nation ne sortait pas de sa mémoire. « Celui qui a bien vu l'Italie, dit Goethe, ne peut jamais être tout à fait malheureux. » L'humaniste du xvi^e siècle expérimentait déjà cette consolation du souvenir. Placé au milieu du champ de guerre des partis, il était en butte à toutes les infamies de l'attaque personnelle, à toutes les calomnies d'une polémique enflammée, avivée par les passions religieuses. Que de temps perdu pour les lettres, dans ces livres employés à justifier sa sincérité, à expliquer des phrases très claires de ses écrits qu'on s'obstinait à ne pas comprendre ! à répondre à des accusations d'ivrognerie, à réfuter des adversaires dont l'argument le plus sérieux et le plus sûr consistait à le traiter de bâtard ! Comme elles étaient loin, les années heureuses d'Italie, les doctes réunions chez Manuce, les visites au cardinal Riario et à Jean de Médicis ! Ces images du passé revenaient souvent à notre Érasme, dans sa vieillesse douloureuse, alors que les Hutten, les Scaliger, les Bêda, les Stunica, catholiques et protestans, aventuriers et théologiens, ameutés contre lui à tous les coins de l'Europe, troublaient de leurs cris ses graves études et jetaient sur sa table de travail des monceaux de pamphlets.

Pour fuir ces luttes mesquines qui gaspillaient son génie, il a pensé souvent à retourner à Rome, « passer ce qui lui restait de vie parmi les savans et les bibliothèques. » Sa correspondance est pleine de projets de ce genre, tour à tour abandonnés et repris. Hélas ! quand il aurait eu besoin d'y être, il ne pouvait plus s'y rendre. Ce grand voyageur depuis longtemps ne voyageait plus. Au pape Adrien VI, qui s'étonnait de ses hésitations, le vieil Érasme répondait qu'il n'était plus assez sain ni solide pour traverser les Alpes : « La route est longue, disait-il ; je ne puis m'exposer à la neige des montagnes, aux poêles dont l'odeur seule me fait évanouir, aux auberges sordides et immondes, aux vins âcres qui me rendent malade rien qu'à les goûter. Vous me dites : Viens à Rome. C'est comme si vous disiez à l'écrevisse de voler ; elle répondrait : Donnez-moi des ailes. Et moi je vous réponds : Rendez-moi la jeunesse, rendez-moi la santé ! » Lorsqu'en 1535 Paul III l'appela encore pour faire de lui un cardinal, c'était une dernière dérision de la fortune pour cet infirme, aux souffrances toujours

plus cruelles, qui n'attendait plus que la mort. Érasme tenait fort peu aux honneurs romains ; mais il aimait Rome et les hommes qui, au cœur même du catholicisme, représentaient si dignement l'esprit nouveau. C'est auprès d'eux, s'il l'avait pu, qu'il serait venu mourir, lui qui écrivait : « Mon âme est à Rome, et nulle part au monde je n'aimerais mieux laisser mes os. »

Le voyage d'Érasme lui avait révélé la renaissance dans sa plénitude. Il ne l'a jamais oublié, et, le jour où la cause de l'Italie et celle du catholicisme parurent unies, il paya sa dette à l'une en restant fidèle à l'autre. Il avait gardé dans les yeux l'ineffaçable tableau de ce qu'il avait vu au-delà des Alpes. Cet amour si vif du beau, des lettres, de la philosophie, cette ouverture de l'intelligence sur toutes choses, ce développement libre et varié de la culture humaine dans une doctrine religieuse immuable et sûre, les lettres honorées avec éclat et servies avec passion, les arts se souvenant de l'antiquité pour interpréter le christianisme, cette synthèse de deux mondes et de deux génies que représente un Raphaël et qui n'a plus reparu dans l'humanité, ce fugitif idéal de l'Italie de Léon X, c'était aussi l'idéal d'Érasme. Il le vit bientôt compromis par la réforme. Après une courte illusion, il comprit que ses plus chères amours, les lettres, risquaient d'être englouties dans la tempête théologique. Les bruyans acteurs, comme il disait, de la terrible tragédie, les anabaptistes et les sacramentaires, avaient de tout autres soucis que la philosophie chrétienne. Luther écrivait en allemand, *germanice!* et se moquait, dans son grossier langage, des humanistes et des humanités. Les érudits les plus sincères, et Mélanchton lui-même, étaient emportés par ce courant, si contraire au véritable courant de la renaissance ; ils renonçaient à cultiver les esprits pour faire la besogne, qu'ils croyaient plus utile, d'éclairer les âmes. L'Allemagne, pleine du bruit des prêches et des armes, n'avait plus de loisirs. Les sympathies d'Érasme ne pouvaient hésiter longtemps.

Toutefois, s'il embrassa la cause que lui désignèrent sa conscience et ses souvenirs, ce fut avec peu d'illusion. Il prévoyait, dans toutes ces luttes sans mesure et sans respect, dans les violences des deux partis, dans cette bataille si mal engagée, la perte prochaine des conquêtes de l'âge précédent, l'amointrissement de ce noble esprit antique retrouvé par l'Italie. On peut regretter qu'Érasme et ses amis de Rome n'aient pas dirigé leur temps ; peut-être l'histoire n'aurait-elle pas à déplorer « la banqueroute de la renaissance. » Mais le monde n'écoute pas les hommes sages, mesurés, prudents, les croyans sans fanatisme et les hardis sans témérité. Le monde, dit Érasme, est gouverné par la Folie.

DEUX GOUVERNEURS

DE L'ALSACE-LORRAINE

Nous nous sommes accoutumés, dans les dernières années de ce siècle, à ne plus compter avec les distances. La vapeur les a supprimées, mais parfois la politique les rétablit. On assure qu'avant peu il suffira de cinq jours pour se transporter de Southampton à New-York; en revanche, grâce à la loi des passeports et aux formalités imposées à tout voyageur qui se rend de France en Alsace-Lorraine, il faut trois semaines au moins pour aller de Paris à Metz ou à Strasbourg. Tout gouvernement a le droit de défendre ses intérêts comme il l'entend, et nous ne trouvons rien à redire aux mesures de précaution que le gouvernement allemand a cru devoir adopter sur la frontière du Reichsland. Mais la politique est une matière sur laquelle il est permis de philosopher, et on peut se demander si ces mesures, dont on rend les Français responsables, ne sont pas la conséquence des fautes commises par l'administration allemande dans les provinces annexées. Nous n'aurions garde d'en dire plus à ce sujet que n'en disent les Allemands raisonnables. L'un d'eux convenait que la politique généreuse est souvent la plus habile, qu'on avait paru s'en douter à Berlin, que pendant quelque temps on s'était appliqué à réconcilier les Alsaciens-Lorrains avec leur sort, et qu'on s'était bien trouvé de cet essai, mais qu'un mouvement d'impatience, un caprice de colère, avait tout gâté : — « On apprend, disait-il, en étudiant les écoles que nous avons faites dans le Reichsland, comment un conquérant ne doit pas s'y prendre quand il se propose de s'assimiler promptement des populations qui, à la fois sages et fières, se montrent également sensibles aux bons et aux mauvais procédés. »

Ce fut huit ans après la conquête que le gouvernement allemand se décida à faire un essai de politique généreuse dans l'Alsace-Lorraine.

On l'avait traitée jusqu'alors en simple pays sujet. Le siège de son gouvernement était à Berlin, dans une section particulière de l'office du chancelier de l'empire, dont les ordres étaient exécutés par un président supérieur, résidant à Strasbourg. Le conseil fédéral et le Reichstag se chargeaient de lui donner des lois. Elle envoyait au parlement impérial quinze députés, qui n'avaient guère que le droit d'inutile rémontrance. Son *Landesausschuss* ou parlement provincial n'était qu'une chambre consultative, dont les avis étaient rarement écoutés.

En 1879, on eut la bonne pensée de lui octroyer une sorte de constitution, et le siège du gouvernement fut transporté à Strasbourg. L'empereur consentait à s'y faire représenter par un gouverneur ou *Statthalter*, investi d'une partie de ses pouvoirs souverains. Ce *Statthalter*, à la fois *alter ego* de l'empereur et chancelier d'Alsace-Lorraine, devait se faire assister dans l'exercice de ses fonctions par un secrétaire d'état et par un ministère responsable. Le Reichsland n'était pas admis, comme les autres états de l'empire, à déléguer des plénipotentiaires au conseil fédéral; mais on l'autorisait, le cas échéant, à y faire défendre ses intérêts par des commissaires. Le parlement provincial acquérait le droit de voter des lois et de promulguer le budget avec l'assentiment de ce même conseil fédéral. Le nombre des membres de cette assemblée, élue par un suffrage à deux degrés, était porté de 30 à 58. Elle obtenait en même temps le droit d'initiative ou de proposition. C'était une concession sérieuse, et le changement était heureux. Les autonomistes avaient souvent dit et répété: « Nous sommes soumis aux mêmes charges que les autres états allemands, accordez-nous les mêmes droits, les mêmes franchises. » On n'accordait pas aux autonomistes la moitié de ce qu'ils demandaient, mais on cessait de traiter les Alsaciens-Lorrains en simples sujets. On les faisait passer au rang d'Allemands de seconde classe, et on leur permettait d'espérer qu'un jour peut-être, s'ils étaient bien sages, ils deviendraient aussi libres que les Badois, les Bavares et les Saxons.

Il y avait deux ombres au tableau. Bien que, par le système d'élection appliqué au *Landesausschuss*, on se fût assuré qu'il n'y aurait jamais dans cette assemblée une majorité protestataire et intransigeante, et bien qu'on eût paré d'avance à tous les accidens possibles en décidant que, si elle se permettait de désapprouver un projet du gouvernement, on le ferait voter par le Reichstag et on l'imposerait d'autorité, on ne laissait pas de craindre que ce petit parlement en tutelle ne devînt indiscret, qu'il ne conçût une trop haute idée de son importance. La salle où il se rassemblait était pourtant fort modeste; une triple rangée de bancs en gradins offrait cinquante-six sièges à cinquante-huit députés. Le bâtiment lui-même faisait une pauvre figure auprès des constructions grandioses de l'université; il ressemble à un chalet suisse,

et les malins affectaient de le prendre pour une vacherie destinée à fournir aux amateurs et aux malades du lait pur, de provenance garantie.

Mais ce qui pouvait sembler beaucoup plus grave, c'est qu'on avait refusé aux membres du *Landesausschuss* le droit d'immunité ou d'inviolabilité parlementaire. Il arriva un jour qu'un secrétaire d'état, qui aimait à montrer les dents, menaçait M. Kiener, de Munster, de le traduire en police correctionnelle pour avoir avancé devant une commission un fait dont il ne pouvait produire toutes les preuves juridiques. Des agents du service forestier proféraient les mêmes menaces contre les députés assez osés pour critiquer leurs actes. Un bourgeois qui, en 1880, adressait à un journal de Mulhouse des lettres fort piquantes, remarquait à ce propos « que des députés sont élus pour exercer leur liberté de parole pleine et entière, qu'ils ne doivent pas courir le risque de passer de la salle de contrôle des actes de l'administration sur le banc des accusés, devant le tribunal de police. » Mais en Alsace-Lorraine, les patriotes sont d'ordinaire aussi modérés que courageux, et des orateurs tels que le vaillant et pieux tribun de Mulhouse, M. Winterer, ou que le jeune représentant de Colmar, M. Grad, ont fait entendre plus d'une fois d'utiles vérités sans que la foudre tombât sur eux. Écartant les discussions irritantes et stériles, le parlement de Strasbourg s'est occupé d'affaires plus que de politique, il a su faire de bonnes finances, pourvoir aux grosses dépenses d'une administration plus coûteuse que celle de tout autre pays allemand, sans recourir aux emprunts proposés par le gouvernement, établir l'équilibre dans le budget, obtenir même des excédens de recettes, tout en consacrant des crédits considérables aux travaux publics et aux améliorations agricoles. Hélas ! quoique ce malheureux *Landesausschuss* n'ait jamais fait que de bonne besogne, il est fort maltraité aujourd'hui par la presse officieuse, qui a demandé sa mort. Depuis que le vent a sauté, depuis que la politique tracassière et compressive a remplacé la politique de ménagemens, les joies tristes d'une conscience sans reproche sont les seules que puissent se promettre les Alsaciens-Lorrains qui ont le goût des devoirs amers et qui, à leurs risques et périls, s'obstinent à s'occuper des affaires de leur pays.

Les députés se seraient consolés de n'être pas inviolables, si le Reichstag leur avait fait la grâce d'abolir l'article 10 de la loi du 30 décembre 1871, qui conférait au chef de l'administration du Reichsland un pouvoir dictatorial et tous les droits redoutables que possède un commandant militaire dans un pays soumis à l'état de siège. En vain alléguait-on qu'octroyer une charte et conserver la dictature est une contradiction, que donner et retenir ne vaut, que l'article 68 de la constitution de l'empire assurait à l'empereur la faculté de mettre, quand il lui plairait, le Reichsland en état de siège, qu'au surplus l'Alsace-Lorraine avait supporté ses malheurs avec une résignation

exemplaire, que son obéissance était parfaite, que les impôts renaient régulièrement, que le recrutement s'opérait sans peine, qu'il n'y avait eu nulle part ni désordres, ni troubles, ni conspirations.

— « Vous nous représentez, disait au Reichstag un député alsacien, que la loi de dictature n'entrera en exercice qu'à l'heure du danger. Il est si facile de voir partout du danger ! Vous nous dites aussi que nous trouverons la meilleure des garanties dans le caractère du Statthalter qui nous sera donné. A la bonne heure, et ce n'est pas de lui que je me défie. Mais je redoute le zèle de ses agens. Les bureaucrates en sous-ordre ont le nez si fin ! Au moindre désagrément qu'ils s'attirent par leur faute, ces grands flaireurs de périls auront bientôt fait d'insinuer à leur chef que la paix publique est menacée. » M. Windthorst vint en aide aux orateurs alsaciens-lorrains ; mais l'article 10 ne fut point aboli. Plus puissant que l'empereur, le gouverneur du Reichsland n'a pas besoin de proclamer l'état de siège, il le considère comme une institution permanente, et il ne tient qu'à lui, en tout temps et à sa convenance, d'user de tous les pouvoirs que la loi française du 9 août 1849 conférait à l'autorité militaire. Il peut ordonner des visites domiciliaires à toute heure du jour et de la nuit, décréter des expulsions, des bannissements, interdire tout journal, toute association, toute réunion qui lui paraît dangereuse. Ce n'est pas encore tout, l'article 10 porte qu'il pourra prendre sans délai toutes les mesures, sans exception, qu'il jugera nécessaires. Le 28 janvier de l'an dernier, M. Grad disait au *Landesausschuss* : « Tant que la dictature ne sera pas supprimée de notre législation, nous serons condamnés à dire, comme lady Macbeth : La tache est encore là. Maudite tache ! je ne puis t'effacer. »

Quelle imparfaite que leur parût la constitution qu'on leur octroyait, les Alsaciens-Lorrains la regardèrent avec raison comme un heureux progrès, comme une nouveauté bienfaisante. Ce n'était pas du pain de froment qu'on leur donnait ; mais enfin, si bis qu'il fût, c'était du pain, et jusqu'alors on ne leur avait offert que des cailloux. Tout au contraire, l'administration allemande était inquiète et mécontente. Les bureaux, qui sont très avisés, avaient compris dès la première heure que l'intention du gouvernement impérial était de relâcher les liens du prisonnier, et que le Statthalter qu'on attendait à Strasbourg s'y présenterait en podestat, en arbitre souverain, avec la mission de s'informer des vœux et des griefs de la population, de réprimer le zèle intempérant des sous-préfets ou *Kreisdirectoren*, de leur prêcher la discrétion et la sagesse, de restreindre leur omnipotence. La situation en Alsace n'est pas telle qu'on la représente souvent dans les journaux allemands et dans plus d'un journal français : dans le train ordinaire de la vie, il s'agit moins d'un irréconciliable antagonisme politique que d'un conflit, d'une lutte continuelle entre des administrés et des ad-

ministrateurs qui n'ont ni les mêmes mœurs, ni les mêmes idées, ni le même tour d'esprit, qui ne parlent pas la même langue, quoiqu'ils parlent tous allemand, et qui surtout ne peuvent s'entendre sur ce qu'ils se doivent les uns aux autres.

L'Alsacien est un peuple paisible, travailleur, économe, facilement gouvernable. « Cette population, je ne crains pas de l'affirmer, disait le chancelier de l'empire le 2 mai 1871, est en ce qui concerne l'honnêteté et l'amour de l'ordre une véritable aristocratie. » L'année suivante, il disait encore : « Pourquoi nous devons mettre sous la tutelle de l'empire ce pays dont les habitans sont des enfans depuis longtemps venus à terme, en vérité je ne le comprends pas. » L'Alsacien le comprend encore moins. Il est doux, mais il est digne et tenace. S'il obéit à l'autorité et à la loi, l'autorité fût-elle dure et la loi déraisonnable, il n'en pense pas moins, il se réserve le droit de juger ses juges, et quand il a le malheur d'avoir un maître, il ne se croit pas tenu de changer ses opinions pour lui être agréable. « Bons diables au fond, disait l'un d'eux, les Alsaciens distinguent entre le respect dû à la loi et l'effacement de leur raison devant les raisons particulières aux autorités payées au moyen de leurs contributions. Ils croient comprendre leurs intérêts aussi bien que M. le Kreisdirector, et ils se passent de ses conseils pour le choix de leurs mandataires. » Sous le régime français déjà, les candidatures patronnées par le gouvernement leur plaisaient peu; en 1869, le baron Zorn de Bulach, alors chambellan de l'empereur Napoléon, et M. Jean Dollfus lui-même, en firent l'expérience à leurs dépens. Depuis que l'Alsace est allemande et qu'elle envoie des députés au Reichstag, les candidats officiels lui agréent encore moins. L'un d'eux, se promenant un jour d'été avec son sous-préfet, se baissait de temps à autre et tirait son mouchoir pour épousseter les bottes de ce haut personnage. Ses électeurs lui firent voir qu'ils n'entendaient pas être représentés à Berlin par un homme si prodigieusement aimable.

L'Alsacien n'oubliera pas de longtemps que la France l'a élevé. Comme tout Français, il a l'humeur égalitaire; on ne lui persuadera jamais que certains hommes naissent avec une selle sur le dos et d'autres avec des éperons aux pieds. Il n'aime pas que ses gouvernans se croient d'une autre caste, d'une autre espèce que lui et le traitent de haut en bas; il est accoutumé à ce qu'on ait des égards pour sa dignité. Il ne peut souffrir non plus qu'on s'ingère dans ses affaires de cœur et de conscience. Il a peut-être des souvenirs qui le hantent, des regrets, des amours secrètes et de secrètes espérances; il ne pense pas en devoir compte à personne: il obéit; n'est-ce pas assez? « Depuis que vous êtes nos maîtres, disait au Reichstag, en 1879, un député d'Alsace, nous vous avons prouvé que nous savions respecter ce qui vous semble respectable, et nous désirons que de votre côté vous

respectiez en nous des sentimens qui nous sont sacrés. » Quelques mois plus tard, le bourgeois de Mulhouse que j'ai déjà cité écrivait : « Ce que nous demandons, nous les bourgeois annexés de l'Alsace-Lorraine, c'est de vivre le moins mal possible dans une situation et sous un régime que nous n'avons pas choisis, que nous subissons au contraire par la force des choses. Le chancelier allemand, la France et le monde savent à quoi s'en tenir sur nos sentimens intimes. Mais enfin de plus sages l'ont dit : Mieux vaut vivre que philosopher, et nous voulons vivre tranquilles, et autant que possible vivre bien. Le pot-au-feu d'abord, la gloire après ! »

L'Alsacien-Lorrain pense que les étrangers qui le gouvernent et qu'il paie de son argent devraient s'appliquer, par leurs bons soins, par leurs ménagemens, à lui faire oublier son malheur, à le réconcilier avec ses nouvelles destinées ; mais ces étrangers pensent au contraire qu'ils font honneur à l'Alsacien-Lorrain en l'administrant bien ou mal : entre deux points de vue si divergens, aucun accord n'est possible. Tous ces bureaucrates, accourus de tous les coins de l'Allemagne dans le Reichsland, l'ont considéré dès l'origine comme un pays conquis, comme une proie ou comme une vache à lait, comme une ferme à exploiter, comme une terre riche et grasse où les traitemens sont beaucoup plus considérables que sur la rive droite du Rhin, et dans lequel un Kreisdirector, outre ses appointemens, reçoit 3,000 marcs d'indemnité pour une voiture à deux chevaux, et jusqu'à 1,500 marcs de supplément de paie ou de *Ortszulagen*. Touchant une solde de campagne et regardant comme une contribution de guerre l'argent alsacien qui entre dans leurs poches, ces fonctionnaires ont l'humeur militante ; ils ôtent rarement leurs bottes, ils ne mettent jamais leurs pantoufles. Quand M. Herzog, attaché alors à la chancellerie de l'empire et chargé de la direction des affaires du Reichsland, vint à Mulhouse, quelqu'un lui représenta qu'il serait bon de répondre au vœu de la population en accordant aux provinces annexées un régime moins rigoureux. Il répondit sèchement : « Les vœux de la population me sont absolument indifférens. » Le maître avait parlé, son mot courut, et les subalternes en firent leur devise.

Ajoutez que ces fonctionnaires, dont le chef est investi de pouvoirs dictatoriaux, se vantent d'y avoir part en quelque mesure : la dictature est une grâce qui se communique et se répand. Beaucoup ont pour principe que l'administration peut tout, et ils agissent en conséquence, ils tranchent du petit potentat. Tel agent en sous-ordre se plaît à faire sentir le poids de son autorité, et il exige, selon le mot du pays, « qu'on danse comme il siffle. » Ajoutez encore que les bureaucrates allemands ont une disposition naturelle à scruter les esprits et les cœurs ; ils aiment à lire dans les têtes, ils se défient des arrière-pensées ; il ne leur suffit pas qu'on obéisse, ils entendent que l'obéissance soit

empressée et même joyeuse, et ils tiennent compte des sentimens encore plus que des actes.

Aussi les fonctionnaires de l'Alsace-Lorraine eurent-ils bientôt fait de partager leurs administrés en deux classes : celle des mauvais sujets, qui pullulaient, celle des bons sujets, qui n'étaient pas nombreux. On est implacable pour les uns, indulgent pour les autres, surtout quand ils possèdent le don des ingénieuses complaisances et des flatteuses caresses. On pardonne ses méfaits à tel secrétaire de mairie bien pensant, qui s'est permis de puiser quelquefois dans la caisse municipale, et tel maire à poigne, qui s'entend à pétrir la pâte électorale, est maintenu en fonctions, quoiqu'il se fasse payer pour des travaux qui n'ont pas été exécutés. En revanche, on accueille, on encourage toute dénonciation contre les mal pensans. Un instituteur d'outre-Rhin, établi en Alsace, engageait les petits Allemands qui fréquentaient son école à lui dénoncer les petits Alsaciens qui parlaient français pendant les récréations. « Je ne connais pas, avait dit M. Windthorst, d'état plus insupportable que celui où l'on n'est pas sûr de sa liberté personnelle, où l'on ne peut compter sur les tribunaux pour vous protéger contre les mesures arbitraires et les fausses dénonciations, et, je le crains, tel est aujourd'hui le sort de l'Alsace. » Mais les fonctionnaires du Reichsland s'inquiétaient peu de ce que pouvait dire M. Windthorst. Jusqu'en 1879, ils étaient assurés que, quoi qu'ils fissent, la chancellerie de Berlin leur donnerait toujours raison, et cette certitude leur mettait la conscience en repos et l'âme en liesse.

M. Windthorst avait dit aussi que, si on voulait faire de la politique de conciliation dans le Reichsland, il fallait y envoyer un général. L'événement prouva qu'il avait dit vrai. En choisissant son premier Statthalter, l'empereur Guillaume eut la main heureuse. Le maréchal de Manteuffel était un homme fort remarquable. Ce soldat-diplomate, qui avait partagé sa vie entre les cours et les camps, s'était montré, selon les cas, habile négociateur et homme de guerre accompli. Lorsque, après la conclusion de la paix, il avait pris à Nancy le commandement du corps d'occupation allemande, il s'était attiré les sympathies par sa bonne grâce, par ses procédés humains et courtois. Il avait laissé dans nos départemens de l'Est le meilleur souvenir qu'un vainqueur puisse laisser à des vaincus ; il conservait à la victoire tout son prestige, il la dépouillait de son insolence. Dès son arrivée à Strasbourg, ce grand homme maigre et sec fit une bonne impression ; à peine eût-il promené dans les rues sa verte vieillesse, son uniforme de dragon, sa tunique bleue, son grand manteau, sa petite tête coiffée d'une casquette et son œil vif, qui savait rire, on devina qu'il chercherait à plaire. Au surplus, il s'empressa de s'expliquer. Il déclara qu'il entendait faire sa cour à la belle Alsace-Lorraine, qu'il lui demandait sa

main, et il se comparait au doge de Venise épousant la mer. Il ajoutait qu'il n'aurait garde d'envenimer les blessures, qu'il se proposait de les panser et de les guérir. Cette parole, qui réjouit les Alsaciens, fit tressaillir d'épouvante tous les bureaux : il leur parut qu'on envoyait à l'Alsace une épée pour la protéger contre leur bon plaisir.

M. de Manteuffel avait tenu, dès les premiers jours, à appeler auprès de lui des Alsaciens d'opinions modérées, disposés à entrer dans ses vues et capables de lui révéler les désirs et les griefs des populations. Ils formaient son conseil intime, il les consultait en toute occasion, et les bureaucrates mécontents l'accusaient d'inaugurer dans le Reichsland le pernicieux régime des notables, *eine Notabelwirthschaft*. Il s'occupait aussi d'entretenir de bons rapports avec la délégation provinciale. Dépensant jusqu'au dernier sou en frais de représentation ses 300,000 marcs de traitement, il aimait à recevoir, et sa fille l'aidait à faire les honneurs du palais. Pendant la session du *Landesausschuss*, il invitait chaque soir une demi-douzaine de députés ; il les interrogeait, leur tâtait le pouls ou les sermonnait amicalement. Il pratiquait largement la politique de table, et c'était par des propos de table, le verre en main, qu'il faisait connaître ses vues et ses projets. Ce soldat était un homme d'esprit et un orateur toujours en verve ; il avait une éloquence à la fois agréable et caustique, et ses toasts, d'un tour original, étaient reproduits par les journaux. Il ne se lassait pas de répéter que l'annexion était un fait irrévocable, que les Alsaciens-Lorrains devaient en prendre leur parti, mais qu'il respectait leurs souvenirs, leurs regrets, qu'un peuple ne change pas de patriotisme comme de chemise, qu'il faisait peu de cas des empressemens serviles et des sympathies menteuses, qu'il ne réclamait que l'obéissance due aux lois et au destin. Il disait aussi qu'il ne renoncerait jamais à son pouvoir dictatorial, mais qu'il n'en userait que dans les cas extrêmes et à son corps défendant, que sous son administration les électeurs seraient libres de voter comme ils l'entendraient, qu'il avait peu de goût pour les candidats officiels, qui désolent souvent leur patron par leur ingratitude. Toutefois, il se réservait le droit d'avoir des préférences, et il citait le mot du roi George III d'Angleterre à qui on reprochait de trop agir sur la chambre haute, et qui demandait s'il était le seul Anglais à qui il fût interdit d'avoir des opinions.

Il aimait à parler, il aimait aussi à se montrer. Chaque après-midi, il se promenait à pied, quêtant les saluts et saluant lui-même très bas. Quand il faisait des tournées dans les villages, il causait familièrement avec tout le monde, et il était bien reçu partout. Il se plaignait seulement qu'on ne sonnât pas les cloches sur son passage. Il en voulait à l'évêque de Strasbourg d'être allé trouver l'empereur Guillaume à Baden pour lui représenter que, suivant la règle canonique, les cloches ne devaient être sonnées qu'en l'honneur du souverain, que si on les

mettait en branle pour le Statthalter, les paysans le tiendraient pour un prince régnant. Le maréchal traita l'évêque de vieux bavard et lui battit froid quelque temps. Mais il avait trop d'esprit pour prendre ses contrariétés au tragique. Ses réceptions étant fort coûteuses, il ne maintenait qu'avec peine l'équilibre de son budget, et il eût été charmé que le *Landesausschuss* lui votât une augmentation de 100,000 marcs; mais le *Landesausschuss* fit la sourde oreille. Un soir, il n'alluma que la moitié des bougies de ses lustres, et il dit en souriant aux députés qui dinaient chez lui : « Voyez comme vous me rendez économe. »

Il n'était pas concilient seulement en paroles, il l'était souvent dans ses actes. Il s'appliqua à résoudre la question des optans. On refusait de valider le choix des jeunes gens mineurs qui avaient opté pour la France, et quand, plus tard, pris de nostalgie, ils retournaient en Alsace, on les y traitait en réfractaires. Cette question était la plaie des familles; la plupart avaient un fils ou un parent condamné pour refus de service militaire. Le maréchal octroya aux optans la faculté de rentrer et de se faire naturaliser sans servir en Allemagne, et il leur accorda remise des peines prononcées contre eux. Ce n'est pas qu'il fût disposé à laisser tout faire et tout passer. Quand il avait dit non, il ne revenait pas sur ses refus. Ce fut lui qui mit à l'interdit les compagnies d'assurance françaises, ce fut lui qui rendit l'usage de l'allemand obligatoire dans les séances de la délégation provinciale, et il supprima plus d'un journal. Mais il semblait ne sévir qu'à regret, et quand il avait frappé, il éprouvait le besoin d'expliquer et de justifier ses rigueurs. Il jugeait que la dictature n'est un gouvernement tolérable que lorsqu'elle est tempérée par une bonhomie qui aime à parler, et il regardait la politesse comme un moyen d'administration et de conquête.

Son succès personnel était évident, incontestable. Il ressemblait à ces excellents acteurs qui, à force de talent et d'autorité, sauvent une pièce médiocre et un rôle ingrat. On pouvait prévoir qu'après quelques années de ce régime, un rapprochement s'opérerait par degrés entre le conquérant et les annexés. Mais ce que le maréchal tenait pour un bien, les bureaucrates de métier le tenaient pour un malheur. Eh! quoi, l'Alsace-Lorraine cesserait-elle d'être un pays conquis et sujet, exploité par des Allemands? Le maréchal avait annoncé l'intention de faire entrer des Alsaciens-Lorrains dans l'administration et même dans le ministère. Il avait offert un portefeuille de sous-secrétaire d'état à M. Jules Klein, pharmacien, ancien maire de Strasbourg, qui avait répondu « qu'il aimait mieux fabriquer des pilules que d'en avaler. » M. Klein avait refusé, mais d'autres pouvaient accepter, et on entendait dans les bureaux comme un grondement de dogues qui rongent leur os et qui tremblent qu'on ne le leur prenne.

Le secrétaire d'état, M. Herzog, administrateur de grand mérite,

mais d'humeur cassante, n'avait pu vivre longtemps en paix avec M. de Manteuffel. Les concessions qu'il était obligé de faire lui avaient tellement échauffé la bile qu'il faillit succomber à une jaunisse. Le maréchal demanda son rappel et le remplaça par M. de Hofmann, qui était plus souple. De ce jour, les subalternes ne se sentirent plus en sûreté, et ils ourdirent une conspiration contre le Statthalter. En vrai soldat, il méprisait les délateurs et les délations; on n'osait plus lui dénoncer les Alsaciens protestataires; on s'en consola en le dénonçant lui-même aux journaux allemands. Ce fut une vraie croisade de presse; professeurs de l'université, instituteurs primaires, tout le monde s'en mêlait. Les feuilles conservatrices ou libérales-nationales de Berlin et de Cologne publiaient de venimeuses correspondances anonymes, où M. de Manteuffel était traité de politique incapable, qui compromettrait par ses déplorables faiblesses la sûreté du pays annexé. Il avait le malheur d'être sensible aux articles de journaux; il ne craignait pas les coups d'épée, il redoutait les mouches et leurs piqûres. Il lui prenait des impatiences; il aurait voulu obtenir des résultats éclatans et prompts qu'il pût opposer à ses adversaires pour les confondre. Ce doge, qui avait juré d'épouser la mer, se plaignait que ses avances fussent froidement accueillies: la mer était tranquille, unie comme une glace, et ne répondait ni oui ni non; peut-être se souvenait-elle qu'elle était veuve et pensait-elle à son premier mari. « Calmez-vous, avait dit un député au maréchal dans une de ses heures de fâcherie; un politique avisé ne se pique pas d'aller plus vite que le temps. »

Lorsque, dans l'été de 1885, il mourut à Gastein d'une congestion pulmonaire, l'Alsace-Lorraine ne prit pas le grand deuil, mais elle regretta sincèrement ce galant homme. On lui savait gré moins de ce qu'il avait fait que de ce qu'il promettait de faire, de ses façons d'agir, de la générosité de ses intentions et de son caractère, des espérances qu'il donnait. Il avait assez réussi pour que son successeur fût tenté de suivre son exemple, et personne ne s'attendait à un changement de régime. Le prince Hohenlohe avait été président du conseil bavarois, vice-président du Reichstag, ambassadeur en France, et à Munich comme à Berlin, comme à Paris, il passait pour un esprit tempéré, inclinant aux opinions moyennes et aux mesures libérales. Ses ennemis lui reprochaient d'avoir le regard oblique et l'accusaient de considérer la politique comme l'art de décliner les responsabilités; mais il n'avait pas d'ennemis en Alsace quand il s'y présenta, et ses débuts furent heureux. Pour don de joyeux avènement, le nouveau Statthalter rétablit le conseil municipal de Strasbourg. Peu après, l'empereur et l'impératrice vinrent visiter le Reichsland; ils se louèrent de l'accueil que leur fit une population qui respecte l'autorité, pourvu que l'autorité respecte ses droits et qu'elle ne cherche pas à violenter ses sen-

timens. Tout semblait aller pour le mieux, et le 15 octobre 1886, le prince Hohenlohe déclarait que peu de mois lui avaient suffi pour s'attacher au pays qu'il était chargé de gouverner, que désormais il regardait Strasbourg comme sa patrie. Tout à coup les affaires se gâtèrent, se brouillèrent, et ce furent les élections du 21 février 1887 qui firent tout le mal; mais à qui la faute?

Le Reichstag avait refusé de voter le septennat, et il fut dissous. M. de Bismarck avait prononcé à cette occasion l'un de ses discours les plus retentissans : il y représentait l'armée française comme un redoutable instrument d'agression, et la France comme une nation que le premier hasard précipiterait dans une guerre de revanche. Il devait s'attendre que son éloquence et ses prophéties remueraient profondément les provinces annexées. Peu lui importait; il ne songeait qu'à se procurer une majorité dans le futur Reichstag, et il sacrifiait l'accessoire au principal. Heureusement l'Alsacien a trop de bon sens pour ne pas savoir que certaines déclarations du chancelier ne doivent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire. Mais, en conscience, on ne pouvait espérer qu'il prit parti pour le septennat. On annonçait à l'Alsace-Lorraine de prochaines batailles, et on lui demandait d'élire des députés favorables à une loi qui l'obligerait à augmenter le contingent qu'elle devait fournir à l'Allemagne; c'était vraiment trop exiger. Le prince Hohenlohe fit une faute grave; il aurait dû s'abstenir, il résolut d'entrer en campagne. Pour se conformer aux instructions que M. de Hofmann recevait de la chancellerie impériale, et malgré les avis contraires que lui donnaient ses sous-préfets eux-mêmes, il publia un manifeste en faveur du septennat, et ordre fut intimé à tous les fonctionnaires d'user de tous les moyens pour arracher au pays un vote qui fût agréable à Berlin. Jamais pression si violente n'avait été exercée sur les électeurs; on se flattait de les intimider, on ne réussit qu'à les irriter. Un des candidats officiels ayant affirmé que, si le septennat était rejeté, ce serait la guerre, et que l'ennemi ne tarderait pas à envahir le Reichsland, on lui cria : « L'ennemi ! il y a plus de seize ans qu'il est chez nous. » On avait semé le vent, on récolta la tempête, et l'opposition remporta un éclatant triomphe. L'éloquence de M. de Bismarck et le manifeste du prince Hohenlohe l'avaient beaucoup aidée.

Les bureaucrates de métier ne sont jamais si certains d'avoir raison que lorsqu'ils sont dans leur tort. « C'est la faute du feu maréchal, s'écriait-on, de sa mansuétude et de ses concessions ! Voilà où nous ont menés les voies de douceur ! » — On avait dit aux Alsaciens-Lorrains : « Si vous votez bien, on vous donnera peut-être du sucre d'orge; si vous votez mal, vous aurez le fouet. » Ils avaient mal voté, ils ont eu le fouet. Les fonctionnaires mécontents et les professeurs de l'univer-

sité de Strasbourg qui envoient des correspondances anonymes à Berlin et à Cologne demandaient que le Reichsland fût incorporé à la Prusse, que toute personne suspecte de sympathies françaises fût chassée du pays, que le *Landesausschuss* fût supprimé. On n'a pas fait tout ce qu'ils désiraient; mais on a renchéri sur la politique compressive et tracassière d'autrefois. Les dénonciations encouragées, récompensées, la police ayant l'œil et la main partout, des mesures puérides et des brutalités, la proscription des étiquettes et des enseignes de boutiques françaises, les chemins de fer n'acceptant plus les colis qui portent une marque française, un père de famille condamné pour avoir envoyé son fils apprendre le français dans une école de Saint-Dié, le chocolat Ménier mis à l'index, l'ordre de débaptiser le pain d'épice et de ne l'appeler jamais que *Pfefferkuchen*, les chants séditieux punis de 4,000 francs d'amende et de deux ans de prison, des difficultés croissantes pour les permis de séjour, des expulsions, des bannissements; que n'inventent pas des bureaux en colère? Enfin est venue la loi des passeports, et désormais l'Alsace-Lorraine a une frontière fermée, qui ne s'entre-bâille que pour laisser passer des gens absolument sûrs. Cette loi, dont les finances du Reichsland risquent de se ressentir, sera-t-elle rapportée? L'Allemagne ne persuadera jamais au monde que pour tenir un pays où il n'y a jamais eu en dix-sept ans le moindre désordre, elle est obligée d'ajouter à la dictature les rigueurs d'un emprisonnement cellulaire.

Pendant que les bureaux célèbrent leur victoire, que fait le Statthalter? Il laisse faire. Soit qu'il n'ait pas à Berlin l'autorité suffisante, ou qu'il soit désireux de ne pas compromettre son repos, il semble avoir résolu de ne se mêler de rien, de n'intervenir en rien. Il laisse ses fonctionnaires libres de suivre leurs propres inspirations ou celles qu'ils reçoivent de la capitale de l'empire; il ne leur adresse aucune question indiscrete, il s'applique à ne point s'ingérer dans leurs affaires. Il n'a point de conseil intime, et on ne cite de lui aucun propos de table; il ne donne guère à dîner, il représente peu, fait peu de bruit, il s'efface. On l'a autorisé à faire sonner les cloches sur son passage; mais il n'abuse pas de cette autorisation. On raconte qu'il est entré un jour, le chapeau sur la tête, dans une salle où siégeait un conseil municipal; il a dû lui en coûter, car il a d'ordinaire la politesse exacte d'un homme très bien né.

Ajoutons qu'il a l'esprit trop cultivé, qu'il est trop intelligent, trop raisonnable pour approuver des mesures ridicules ou brutales, qu'il n'ose condamner tout haut. S'il cédait à son penchant naturel, il intercéderait quelquefois, il se souviendrait peut-être qu'il avait fait au Reichsland l'honneur de l'adopter pour sa patrie. Il dirait comme Ponce-Pilate: « Je ne vois rien de criminel dans cet accusé. » Mais

il ne dit rien : le prince Hohenlohe est un Ponce-Pilate qui se tait. Au reste, dans toute l'Alsace-Lorraine, le silence est d'or. Si le Statthalter ne souffle mot, c'est qu'il craint de se brouiller avec ses bureaux ou avec Berlin; si les administrés se taisent, c'est que l'Alsace est un des pays de ce monde d'où il est le plus dur d'être exilé. Il y a cependant des gens qui ne savent pas se tenir ni résister à la funeste démangeaison de dire une fois au moins ce qu'ils ont sur le cœur. Naguère un Kreisdirector priait un bourgmestre alsacien de lui faire les honneurs de sa commune. Le bourgmestre lui montra dans l'église une petite souris d'argent, présent d'un évêque, et qui passe pour avoir la vertu de conjurer tous les fléaux. — « Vous croyez donc à cette niaiserie? » demanda le sous préfet en haussant les épaules. — Comment pourrais-je y croire encore, répondit le maire en courbant les siennes, puisque vous êtes encore ici! »

Il y avait en Alsace, dès le lendemain de la conquête, des autonomistes et des protestataires. Ils se querellaient souvent, et ils étaient cependant bien près de s'entendre. Les uns disaient : « Les Allemands nous accorderont notre autonomie; s'ils nous la refusent, nous protesterons comme vous. » Les autres répondaient : « Vous verrez que les Allemands ne nous la donneront jamais; si par miracle ils nous la donnaient, comme vous nous transigerions. » Sous le régime du maréchal de Manteuffel, plus d'un protestataire était devenu autonomiste; sous le régime présent, il n'y a pas un autonomiste qui ne proteste. « On prétend que qui aime bien châtie bien, disait au Reichstag un député du Reichsland; mais puisque nous devons être éternellement châtiés, puisque, moins favorisés que les autres citoyens allemands, on nous condamne à être toujours gouvernés par des lois d'exception, que voulez-vous que nous pensions de notre nouvelle nationalité? » Les autonomistes ont perdu leurs espérances, et quand on s'informe de leur santé, ils répondent, comme Saint-Evremond mourant : « Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Le prince Hohenlohe est le plus discret des gouverneurs. S'il sortait de son prudent silence, il confesserait sans doute que la politique à laquelle on le force d'attacher son nom lui paraît fort impolitique, que les mesures qu'on l'oblige de prendre ou de laisser prendre sont les plus propres du monde à inspirer à un peuple fier autant que sage et patient le dégoût du pain qu'on lui fait manger, ainsi que de la main qui le lui offre, et le fatal amour du fruit défendu.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE SCIENTIFIQUE.

La Critique scientifique, par M. Émile Hennequin. Paris, 1888; Perrin.

J'ouvre le livre de M. Émile Hennequin sur *la Critique scientifique*, — M. Émile Hennequin est un jeune écrivain dont on se rappellera peut-être avoir lu d'intéressans et curieux *Essais*, — et dès la première page, ou le premier chapitre, car il faut être exact, j'y trouve la phrase que voici : « La critique littéraire, qui a débuté aux temps modernes et en France par les examens de Corneille et de Racine, par Boileau et Perrault, apparut comme un genre distinct dans la seconde moitié du xviii^e siècle, dans ce pays avec La Harpe et les *Salons* de Diderot, en Angleterre avec Addison, en Allemagne avec Lessing. » Sur quoi je ne puis m'empêcher de remarquer : premièrement, que ce n'est point en France, mais plutôt en Italie, que la critique moderne « a débuté ; » deuxièmement, que si je connais bien les *Examens* de Corneille, je n'en connais point de Racine, — ce sont sans doute ses *Préfaces*; — troisièmement, que les Chapelain et les d'Aubignac, la préface de *l'Adone*, celle de la *Pucelle*, les *Sentimens de l'Académie sur le Cid*, la *Pratique du théâtre*, ayant précédé les *Examens* de Corneille lui-même, ont donc aussi précédé les *Satires* de Boileau, son *Art poétique*, et les *Dialogues* de Perrault sur *les Anciens et les Modernes*; quatrièmement, qu'à part les lecteurs de la *Correspondance* de Grimm, c'est-à-dire quelques principules d'Allemagne, les *Salons* de Diderot n'ont guère été connus que de nos jours; cinquièmement, qu'Addison étant mort en 1719, il n'ap-

partient pas à la « seconde moitié du XVIII^e siècle ; » sixièmement, qu'en Allemagne, Lessing a été précédé de Gottsched, sans parler de quelques autres ;.. et toutes ces petites erreurs, parfaitement insignifiantes en soi, qui le seraient partout ailleurs, cessent de l'être et deviennent fâcheuses dans un livre dont le titre obligeait avant tout son auteur à cette précision qui fait le premier caractère de l'esprit « scientifique. » Rien de plus facile, en effet, que d'énoncer des idées générales et de les faire servir aux plus beaux développemens, quand on néglige, que l'on oublie, ou que l'on ignore les faits exacts qui les jugent, et presque toujours, en les jugeant, les ruinent ; mais rien aussi de moins « scientifique, » ni qui nous mette plus naturellement en défiance d'un auteur et d'un livre.

C'est le grand défaut de M. Hennequin : son livre, qui témoigne d'une ardeur de généralisation toute juvénile, témoigne aussi de quelque insuffisance d'informations, de lectures et de réflexions. L'histoire de la littérature française, en particulier, lui semble être un peu étrangère, ou du moins nous avons quelque raison de le croire, quand nous le voyons écrire des phrases comme celle-ci, par exemple, sur laquelle justement il prétend établir tout un long raisonnement : « Il a fallu deux siècles à Pascal et à Saint-Simon pour atteindre la renommée. » En effet, les *Mémoires* de Saint-Simon n'ayant paru pour la première fois qu'il y a cent ans au plus, on ne voit pas bien comment la renommée du noble duc eût pu précéder elle-même de cent ans la publication de ses œuvres. Mais pour Pascal, on ne connaît guère, au XVII^e siècle, de plus grand succès de librairie que celui des *Provinciales*, à moins que ce ne soit celui des *Pensées*, dont on possède jusqu'à sept ou huit éditions ou contrefaçons pour la seule année de leur apparition. Dans un autre endroit de son livre, adoptant pleinement l'opinion trop intéressée peut-être de certains critiques anglais et allemands, M. Hennequin reproche à la littérature française de n'être pas assez « nationale, » — ou plutôt il ne le lui reproche pas, ce n'est point comme il en use, et il ne se pique de rien tant que de ne pas « juger, » — mais il constate enfin qu'elle ne l'est pas. J'aurais voulu là-dessus, et pour en finir avec ce paradoxe irritant, qu'il prît la peine de nous dire en quoi *Roméo et Juliette*, *Othello*, *le Marchand de Venise*, *Jules César* ou *Coriolan*, sont aux Anglais des sujets plus « nationaux » que *le Cid*, ou *Polyeucte*, ou *Andromaque*, ou *le Misanthrope* à nous autres Français. Mais, je ne sais pourquoi, c'est une chose entendue parmi nous que Shakspeare, même quand il copie Plutarque ou Luigi da Porta, demeure Anglais, tandis que Racine ou Molière sont Grecs ou Latins, même quand ils composent *Bajazet* ou *Tartufe*. Goethe aussi, apparemment, a traité des sujets « nationaux, » dans son *Iphigénie en Tauride* et dans son *Torquato Tasso*, comme Schiller dans sa *Jeanne d'Arc* ou dans son *Don Carlos*. En un

autre endroit encore, et toujours pour en tirer des conclusions dogmatiques, M. Hennequin dresse une liste sommaire de « littérateurs appartenant à la même nation, à la même époque... et présentant cependant des caractères intellectuels nettement divers. » On est quelque peu étonné d'y voir figurer comme contemporains, « Joinville (1224-1319), Froissart (1337-1410), Commines (1447-1511), » qui vécurent, ainsi que l'on voit, à quelque cent ans de distance l'un de l'autre; et, dans des temps plus modernes, où les générations littéraires se succèdent, en quelque sorte, plus rapidement, M^{me} de Sévigné rapprochée de Saint-Simon, lequel n'avait pas commencé d'écrire quand elle mourut, ou l'auteur de *Manon Lescaut* de celui de *Gil Blas*, dont on peut dire que l'un ne prit la succession de l'autre que pour la dénaturer. Je tâcherai de montrer tout à l'heure à M. Hennequin, dans un livre comme le sien, l'importance particulière de ces « vétilles; » mais, en attendant, nous pouvons toujours dire qu'un peu plus de précision et de souci des dates ou des faits n'eût pas été pour nuire à l'intérêt, à la solidité, et à l'autorité de son livre.

Car, parmi toutes ces petites erreurs, on y trouve de fort bonnes choses, et qui paraîtraient bien meilleures encore, si la façon d'écrire qu'affecte M. Hennequin ne les embrouillait, ne les enveloppait, ne les obscurcissait comme à plaisir. Pour s'être un peu frottée de science et d'une certaine métaphysique, dans la fréquentation de Darwin et surtout d'Herbert Spencer, toute une jeune école, en imitant les mots, croit reproduire les choses, et, à défaut de l'esprit de la science, — ou pour se le mieux inoculer peut-être, — elle en copie religieusement le jargon. Qu'est-ce que « l'analyse esthopsychologique? » Qu'est-ce que « la morphologie et la dynamique de l'œuvre d'art? » Qu'est-ce qu'une « analyse littéraire intégrable dans une série de notions analogues conduisant à fonder des lois? » Et notez que tous ces grands mots, dont on a l'air de se remplir la bouche, n'expriment rien que d'assez simple au fond. La *morphologie* de l'œuvre d'art, par exemple, c'est ce que l'on en appelait, voilà vingt ans, la *genèse*, assez prétentieusement déjà, et c'est ce que les bons gens appellent plus simplement l'histoire de sa formation et de ses transformations. De même, la *dynamique* de l'œuvre d'art, ne croyez pas que ce soit un si profond mystère, et c'est tout uniment l'histoire des effets qu'elle a produits, de l'enthousiasme ou de la colère qu'elle a soulevés en son temps, de la nature et de la profondeur des émotions qu'elle nous procure encore. Mais alors pourquoi cet étalage de termes scientifiques? Car, c'est au contraire quand l'on croit avoir des choses nouvelles à dire, qu'il faut les dire, comme soi seul sans doute, mais dans la langue de tout le monde; — et il y en a quelques-unes dans le livre de M. Hennequin. Par exemple, il a parfaitement montré que,

dans l'histoire de la littérature et de l'art, les disputes de mots ou les querelles d'écoles ne sont point du tout vaines, et encore moins passagères. Il a très bien fait voir que les prétendues variations du goût et de la critique, pour être assez nombreuses, ne le sont point autant qu'on l'a bien voulu dire, ni surtout aussi considérables. Je crains seulement, pour lui, qu'auprès de quelques lecteurs l'affectation soutenue de sa manière d'écrire ne lui enlève le bénéfice de ce qu'il a pensé de meilleur. Il est vrai qu'en revanche, auprès d'une simple jeunesse

Sentant encor le lait dont elle fut nourrie,

elle lui donnera un air de profondeur.

Mais j'arrive à l'objet de son livre, et à cette « critique scientifique » dont il a voulu nous tracer l'esquisse ou le programme. Après M. Taine et Sainte-Beuve aussi, — qu'il traite cependant assez mal, et dont on dirait, en passant, qu'il ne connaît pas le *Port-Royal*, — M. Hennequin demande donc que, dans les œuvres et sous les œuvres on cherche l'homme. Oserai-je insinuer ici que Buffon ou Pascal l'avaient demandé avant eux? Mais ils n'en avaient pas vu, ou, s'ils les avaient vues, ils n'en avaient pas tiré les conséquences, qui seraient infinies, nous dit-on, et de nature au besoin à renouveler l'histoire. De toutes les œuvres des hommes, en effet, les œuvres d'art ne sont-elles pas les plus significatives, celles dont l'auteur s'y est mis le plus complètement lui-même, celles dont le témoignage, en même temps que le plus durable, est aussi le plus véridique? Et les artistes, à leur tour, les grands poètes ou les grands peintres, qui sont-ils, sinon les plus originaux d'entre les hommes, « les plus géniaux, » dit M. Hennequin; et la mesure, par conséquent, si l'on peut ainsi dire, du pouvoir, de la profondeur ou de l'étendue de l'intelligence humaine? Et leurs admirateurs enfin, ceux qui les ont applaudis de leur vivant, ceux qui les aiment dans la mort, ceux qui se reconnaissent et qui se complaisent en eux, ceux-là, la foule anonyme et obscure, ne nous apprennent-ils point, sans le savoir, par la seule nature de leurs admirations et de leurs sympathies, quels ils furent eux-mêmes, quels autrefois leurs goûts, quelle même leur vie? De telle sorte que, depuis six ou sept mille ans qu'il y a des hommes qui écrivent ou qui peignent, d'autres qui sculptent ou qui bâtissent, d'autres qui chantent, nous avons sous la main, dans la seule histoire de la littérature et de l'art : — l'histoire intime d'abord, ou la confession de l'humanité; — son histoire naturelle ensuite : la diversité de ses espèces, dans ces espèces la diversité des familles d'esprits qui les composent, dans ces familles la diversité des individus qui évoluent autour du type commun; —

puis, son histoire sociale, celle des échanges que les espèces ont faits de leurs caractères entre elles, celle de leur succession, de leur transformation ou de leur développement dans le temps; — et son histoire intellectuelle enfin, celle de ses rêves, de ses lassitudes et de ses espérances, toute l'histoire de la morale et toute celle de la religion. Par des procédés ou des méthodes appropriés, déduire ou plutôt induire cette histoire de l'analyse des œuvres de la littérature et de l'art, tel sera donc l'objet de la « critique scientifique. » Elle abandonnera pour toujours à la critique littéraire cette besogne un peu basse de juger les œuvres. Elle s'en remettra sur l'esthétique de déterminer les conditions de l'œuvre d'art, et, s'il y a lieu, d'en formuler quelque jour les lois. Elle recevra d'ailleurs l'histoire de l'art à lui dégrossir et à lui préparer les matériaux de son futur édifice, concurremment avec la physiologie, la psychologie, la pathologie, l'idéologie, la graphologie et la cacologie. Mais, en aucun cas, elle n'examinera l'œuvre d'art en elle-même, ni surtout pour elle-même, comme étant à elle-même son objet et sa fin; et, faisant au besoin d'une ineptie qui aura réussi plus d'estime que d'un chef-d'œuvre méconnu, elle ne séparera jamais le signe, qui est l'œuvre d'art, de la chose signifiée, qui est l'homme.

Je n'y vois pas d'inconvénient, j'y vois même des avantages: j'y vois aussi quelques difficultés. Pas plus en effet que M. Taine avant lui, M. Hennequin n'a démontré son principe de la correspondance entière des œuvres et des hommes. Or, il est aisé de dire, en termes généraux, qu'il est impossible à quelque artiste que ce soit de ne pas se mettre lui-même dans son œuvre; mais, en fait, et je ne sais comment, pour peu que l'on vienne au détail, il se trouve que cela s'est vu, cela se voit, cela sans doute se verra toujours. Que M. Hennequin déduise donc de l'*Odyssée* la « psychologie » d'Homère, lequel peut-être n'a jamais existé; ou bien encore, de la *Chanson de Roland*, qu'il déduise, pour voir, celle du trouvère qui l'a composée! L'erreur ou l'illusion vient ici de ce que, depuis tantôt cent cinquante ans, la littérature, en devenant lyrique, est devenue personnelle, et de ce que, le sens individuel, comme on l'appelait jadis, ayant prévalu sur le sens général ou commun, un livre n'est plus guère aujourd'hui que l'expression du tempérament de son auteur. Mais il n'en a pas été toujours ainsi dans l'histoire, et, si je le voulais, pour quelques cas de concordance entre l'artiste et son œuvre, j'en citerais tout autant de leur discordance, pour ne pas dire de leur contradiction.

Laissons les étrangers, Shakspeare par exemple, ou Tasse, dont je craindrais de ne pouvoir parler avec une précision suffisante. Mais dans l'histoire de notre littérature nationale, si l'on s'est mépris deux

cent cinquante ans durant sur le vrai caractère de l'auteur de *Gargantua*, c'est précisément, dans la pénurie où l'on était de renseignements authentiques, pour avoir prétendu le chercher dans son livre. Très semblable à Voltaire, — autant du moins que le puisse être un homme du xvi^e siècle à un Français du xviii^e siècle, — habile, prudent et avisé comme lui, courtisan et flatteur, et, quand il le fallait, quelque peu hypocrite, Rabelais n'est dans son œuvre qu'à la condition qu'on aille jusqu'au fond d'elle-même, et que l'on en écarte pour cela d'abord tout ce qui en a fait le succès en son temps, et ce qui fait aujourd'hui les principales raisons que nous ayons encore de le lire. Mieux encore que cela : non-seulement, et bien loin d'être entière, la concordance ne se rencontre entre l'artiste et son œuvre que dans la mesure où la curiosité qu'excitait l'œuvre s'est étendue jusqu'à l'homme, mais bien souvent, en ce cas-là même, il est arrivé que le succès de la recherche, bien loin d'établir le rapport qu'on voulait, n'ait fait qu'accuser la discordance de l'œuvre et de l'homme, et accru la difficulté de les concilier. Bossuet en est un mémorable exemple, que je choisis, comme l'on voit, aussi différent que possible du premier, Bossuet dans l'œuvre de qui je ne serais pas embarrassé de montrer plus de tendresse, de naïveté, de mysticité même que l'on n'y en a vu, mais enfin dont la parole est plutôt hautaine, le geste autoritaire, l'accent souverain et despotique. Cependant, s'il est un trait de son caractère que tous ceux qui l'ont connu, que M^{me} de La Fayette, que Saint-Simon lui-même, que l'abbé Ledieu, son secrétaire, que le père de La Rue, qui prononça son oraison funèbre, aient souligné comme à l'envi, jusqu'à en faire presque son tout, c'est la douceur ; autant dire celui que l'on retrouve le moins, que l'on n'y remarquerait peut-être seulement pas, si l'on n'en était prévenu, dans ses ouvrages de controverse, dans les chefs-d'œuvre de son éloquence, et jusque dans ses ouvrages de « Morale et piété. » Ici donc encore on s'est trompé, justement pour avoir voulu mettre entre l'homme et l'œuvre la concordance qui n'y est pas au fond. Et je pourrais multiplier les exemples, et je ne doute pas que l'on en trouvât dans l'histoire des littératures étrangères autant que dans la nôtre, presque autant aussi dans l'histoire de l'art que dans l'histoire des littératures.

C'est que nous sommes plus complexes, moins homogènes, et surtout plus maîtres de nous que M. Hennequin ne le suppose, avec les partisans du déterminisme. Il nous est loisible de n'engager de nous-mêmes, dans notre œuvre comme dans notre vie, que la part qu'il nous plaît. Nous pouvons nous réserver ce que nous voulons de nos sentimens, n'admettre le public à la confiance que des moins personnels, diviser et dissocier plus ou moins notre Moi. Et puisque l'on veut

comparer les œuvres d'art à des « signes, » il en est d'elles comme des mots du discours, entre lesquels, pour l'expression d'une même idée, nous choisissons tantôt l'un, tantôt l'autre, et tantôt un troisième, qui modifient ou qui nuancent l'idée jusqu'à la rendre méconnaissable. C'était le premier principe des anciennes rhétoriques ; et, quand il y en avait encore un, c'était le fondement de l'art d'écrire. Mais, avec toute une jeune école, M. Hennequin suppose que chacun de nous parle naturellement comme il doit parler ; que, si nous avons l'esprit fait d'une certaine manière, il ne dépend ni de nous, ni de personne au monde, ni d'aucune considération, de changer le cours de nos idées ; que nous écrivons enfin comme le ver fait son cocon ou l'araignée sa toile ; — et il ne lui resterait plus, en vérité, qu'à le démontrer. Pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait ? Et serait-ce peut-être qu'il prendrait les philosophes pour des savans ? et leurs spéculations pour des vérités assurées ?

Accordons-lui cependant son principe, et suivons-en avec lui quelques-unes des déductions. Je ne pense pas qu'il m'en veuille de passer un peu rapidement sur sa théorie de *l'Analyse esthétique*, ni qu'il se fasse à lui-même aucune illusion sur ce qu'elle contient d'original et de nouveau. A la vérité, lorsqu'il nous conseille, pour analyser un roman, de « nous faire d'abord une idée d'un roman moyen et abstrait » auquel nous le comparerons ; d'en étudier ensuite « le vocabulaire, la syntaxe, la rhétorique, le ton, la composition ; » et, finalement, « les personnages, les lieux, l'intrigue, les passions, le sujet, » il a bien l'air de faire une découverte. Mais ce n'est qu'une apparence. Et M. Hennequin ne peut pas ignorer que ce qui a rendu jadis la critique de Boileau, de Perrault, de Voltaire, de La Harpe et de Marmontel si étroite, c'est justement cette manière de s'y prendre, cet examen successif du sujet, de l'intrigue, des caractères ou du style, et cette présence en quelque sorte innée dans leur esprit d'un type « abstrait et moyen » de la tragédie ou du roman, de la comédie et de l'ode. S'il n'avait pas eu dans la tête ce « type abstrait et moyen » de la tragédie, Voltaire aurait mieux parlé de Corneille ; et, de même, La Harpe eût moins admiré Jean-Baptiste, sans son idée préconçue de l'ode pindarique ou sacrée. Traitant de choses si connues, j'aurais donc seulement voulu que M. Émile Hennequin nous les donnât comme anciennes, qu'au besoin il les écourtât encore plus qu'il n'a fait, et surtout qu'il n'essayât pas de nous les faire prendre pour neuves en les enveloppant de l'obscurité de son style.

Beaucoup plus clair, il est aussi plus neuf dans la partie de son livre où il s'est efforcé d'établir « les relations de l'œuvre d'art avec certains groupes d'hommes, qui, en vertu de considérations diverses, peuvent être considérés comme les semblables et les analogues de l'artiste pro-

ducteur. » C'est ici qu'il se sépare, après l'avoir jusqu'alors assez fidèlement suivi, de l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, et qu'il discute le degré d'influence qu'exercent sur la production de l'œuvre d'art la « race » et le « milieu. » La tâche en était sans doute assez facile, n'y ayant guère de critique, depuis déjà plus de vingt-cinq ans, qui n'ait dû s'expliquer sur la méthode ou sur l'œuvre de M. Taine, et qui, tout en s'efforçant de rendre justice à l'un des grands écrivains de ce siècle, n'ait apporté, contre ce que ses théories ont de trop systématique, vingt argumens pour un. Mais en se les appropriant, M. Émile Hennequin les a renouvelés. Avec une grande abondance de preuves ou d'exemples, il a très bien montré que si quelques artistes ont subi l'influence du milieu dans lequel ils ont vécu, d'autres y ont échappé, ce qui équivaut à dire que cette influence, n'ayant rien de fixe et de constant, n'a rien non plus de vraiment scientifique. « Euripide et Aristophane sont du même temps, comme Lucrèce et Cicéron, comme l'Arioste et Le Tasse, — ceci n'est pas tout à fait exact, le *Roland* étant de 1516 et la *Jérusalem* de 1575, — comme Cervantes et Lope de Vega, comme Goethe et Schiller. » Mais on peut aller plus loin, et M. Hennequin l'a encore bien vu. « On pourrait, dit-il, aisément montrer que l'influence des circonstances ambiantes, notable, mais non absolue, au début des littératures et des sociétés, va décroissant à mesure que celles-ci se développent, et devient presque nulle à leur épanouissement. » Il me semble qu'il a raison; que les littératures comme les sociétés, à mesure qu'elles se développent, — et quoique cela paraisse d'abord contradictoire, — se fixent; que, d'ailleurs, l'objet même de la civilisation est de soustraire à l'empire aveugle de la nature tout ce que l'intelligence et la volonté lui peuvent enlever. J'aurais seulement ajouté, puisque l'on veut aujourd'hui partout du « scientifique, » sinon de la science, qu'autant la théorie de l'influence des milieux était jadis conforme ou analogue à l'histoire naturelle de Geoffroy Saint-Hilaire et de Cuvier, autant pour le moment les théories qui mettent dans la plasticité des espèces le principe de leur évolution sont conformes à l'histoire naturelle de Darwin et d'Hæckel. Je ne dis rien de la « race » ou de « l'hérédité : » physiologiquement, la question de l'hérédité est l'une des plus obscures, des plus embrouillées qu'il y ait et des plus éloignées d'une solution prochaine. Mais, historiquement, et après six mille ans de migrations, d'invasions, de guerres, et d'échanges de sang, la « race » n'est qu'une entité métaphysique, un mot sous lequel il n'y a rien de réel, et, moins que tout le reste, ce que l'on a voulu le plus souvent lui faire exprimer : la communauté d'origine, d'organisation physique, et d'aptitude intellectuelle.

D'où vient donc alors la dépendance, ou, pour mieux dire, la connexité que l'on a cru quelquefois reconnaître, entre les œuvres d'art, une tragé-

die de Corneille, une comédie de Molière, un roman de Le Sage, par exemple, et certains états de civilisation ou de société? La réponse de M. Hennequin à la question ainsi posée est extrêmement simple, et c'est peut-être pour cela qu'elle était difficile à trouver. Avant donc d'avoir aucun rapport avec l'état lui-même de la politique ou des mœurs, avant d'en avoir avec une *Ordonnance* de Colbert ou les charmillles de Versailles, une tragédie de Racine en a d'abord avec les spectateurs pour lesquels elle fut faite, et, depuis, avec les lecteurs, qui non-seulement à la cour, mais à la ville, non-seulement au xvii^e siècle, mais au xviii^e, mais au xix^e, non-seulement en France, mais en Angleterre, ou en Allemagne, ou en Italie, l'ont admirée et aimée. En d'autres termes, pour être perçue d'abord, puis comprise, et sentie ou goûtée, il faut que l'œuvre ait éveillé chez ceux qui se placent naïvement en face d'elle des émotions analogues à celles que son auteur, peintre ou poète, éprouvait lui-même quand il écrivait, comme Racine, son *Andromaque*, ou qu'il peignait, comme Raphaël, sa *Vierge de Saint-Sixte*. Ou encore, de même qu'il existe et qu'il a de tout temps existé des écrivains « naturalistes » qui se proposaient pour objet l'imitation de la nature et de la vie, — sauf d'ailleurs à manquer leur but, — et des peintres « idéalistes » qui se servaient des formes de la nature pour les dissocier d'abord et les recombinaient ensuite selon leur rêve de beauté, tout de même il y a des amateurs « idéalistes » et des lecteurs « naturalistes, » établis ou institués de tout temps, si je puis ainsi dire, pour apprécier des œuvres qui sont celles qu'eux-mêmes, si la volonté quelquefois, et plus généralement la force plastique, ne leur eût fait défaut, auraient pu tirer de leur propre fonds. Il se fait ainsi un groupement des goûts ou des sympathies autour des œuvres d'art, une distribution des intelligences à travers l'espace, un classement et une hiérarchie des « espèces » morales et psychologiques. C'est ce que M. Hennequin exprime quelque part en disant « qu'il y a des faits psychologiques généraux à la base du romantisme, du réalisme, de la peinture coloriste, de la musique polyphonique ; » et la formule est assez heureuse. Elle veut dire que l'homme est substantiellement identique à lui-même ; que les caractères de l'espèce, en tout temps, sont comme répartis entre les individus, mais qu'en tout temps ils composent ensemble un total égal ; qu'il y aura toujours des yeux pour préférer le Titien à Raphaël, l'architecture gothique à celle de la renaissance, ou inversement, comme aussi toujours des esprits pour aimer mieux la manière de George Sand que celle de Balzac, ou la poésie d'Hugo que celle de Musset, et réciproquement. Et le développement de cette formule, les applications qu'il en a faites, les conséquences qu'il en a brièvement indiquées, c'est, je le répète, ce qu'il y a dans son livre de plus original et de plus neuf.

Mais, qu'il en résulte maintenant qu'en art « toutes les manifestations se valent, » et que l'on ne puisse pas préférer « la peinture de Titien à celle des primitifs » ou « le naturalisme étranger au naturalisme français, » pour des raisons tirées de la nature de la chose, c'est ce que je n'accorde point à M. Hennequin. « En art, si nous voulons l'en croire, il n'y a pas de critérium » et l'on ne peut subordonner les œuvres « qu'en usant d'une distinction qui se fonde non sur leur beauté, mais sur leur bonté, non sur le goût, mais sur l'hygiène. » Est-ce donc cependant pour des considérations de « morale » ou « d'hygiène » qu'en histoire naturelle on classe les mammifères au-dessus des reptiles, et parmi les mammifères, les bimanés au-dessus des autres ? ou n'est-ce pas plutôt pour des raisons tirées de la délicatesse et de la complexité croissante de leur organisation physiologique ? à moins encore que ce ne soit, comme de nos jours, pour des raisons « généalogiques, » c'est-à-dire tirées de l'histoire même de l'évolution de la vie à travers ses formes successives ? parce que l'inférieure a précédé ou doit être regardée comme ayant précédé la supérieure dans l'ordre chronologique et logique à la fois ? On pourrait longuement disputer sur ce point, et je regrette que, dans sa *Critique scientifique*, M. Hennequin n'ait pas cru devoir l'effleurer seulement, car il est capital, mais, de plus, en le traitant, M. Hennequin se fût sans doute aperçu de la plus grave omission qu'il ait faite, — avec intention peut-être, — mais alors dont il eût bien dû nous donner les raisons.

Il a en effet longuement et heureusement discuté la théorie de M. Taine sur la « race » et sur le « milieu, » mais il a oublié de parler du « moment. » C'est comme si l'on disait que, de sa « critique scientifique, il a éliminé toute considération de succession et de temps. Et, en effet, la science est dans l'espace, pour ainsi dire, elle n'est pas dans le temps. Le caractère, ou l'un des caractères essentiels de la vérité scientifique, c'est d'être fixe, étant l'expression de ce qu'il y a d'identique sous les choses muables. Et la critique ne deviendra « scientifique » qu'autant qu'elle placera ses conclusions en dehors et au-dessus de la durée. M. Hennequin le sait, puisqu'il le dit. Mais le peut-elle ? Voilà le point. Pour sa commodité, peut-elle douer l'œuvre d'art d'une existence en quelque sorte abstraite ? la soustraire à la loi de l'évolution ? la situer dans la région universelle, vague, ou neutre, pour mieux dire, qui est le lieu des phénomènes et des lois de la chimie, de la physique, ou de l'astronomie ? La question est de quelque importance, et il faut le montrer brièvement.

Lorsque l'on a donc rapporté une œuvre d'art à son auteur, et l'intention de son auteur à un état psychologique « général, » on n'en a pas encore énuméré toutes les causes ou toutes les conditions. Il reste, en effet, toutes les œuvres du même genre qui l'ont elle-même

précédée, et l'action qu'elles ont exercée sur elle, laquelle est allée quelquefois jusqu'à déterminer l'œuvre entière. Je ne veux me servir ici que d'exemples assez connus. Pour combien le parti-pris de différer de Racine et de Corneille autant qu'ils le pourraient n'est-il pas entré dans la constitution même de la tragédie de Crébillon ou de celle de Voltaire? pour combien l'intention de ne ressembler ni à Bourdaloue ni à Bossuet dans l'éloquence de Massillon? pour combien, dans les drames de Dumas ou d'Hugo, l'unique désir de faire échec aux règles que continuait en ce temps-là d'observer Népomucène Lemercier? Et plus généralement, est-ce qu'en un certain sens, une œuvre d'art quelconque n'est pas, à sa date, le point d'aboutissement, ou le terme de l'histoire de la littérature et de l'art? Est-ce que M. Zola n'a pas pu prétendre, avec un air de vraisemblance, que l'histoire entière du roman français, depuis *Gil Blas*, n'avait eu pour objet que de préparer des admirateurs au roman naturaliste, à *l'Assommoir* et à *Germine Lacerteux*? De même, dans la comédie contemporaine, est-ce que l'on serait bien embarrassé de distinguer, pour ainsi dire, l'apport de Dumas et de Scribe, celui de Goethe et de Shakspeare, celui de Beaumarchais et de Diderot, celui de Regnard et de Molière? Et jusque chez un seul homme, chez Voltaire ou chez Hugo, n'avons-nous pas vu l'originalité même consister dans une puissance ou une faculté d'assimilation qui leur a permis, quand ils l'ont voulu, de faire entrer, l'un dans sa prose et l'autre dans ses vers, presque toutes les qualités de leurs contemporains ou de leurs prédécesseurs? A chaque « moment » de l'histoire d'un art ou d'une littérature, quelconque écrit est sous le poids, si je puis ainsi dire, de tous ceux qui l'ont précédé, n'importe ou non qu'il les connaisse, et c'est, en passant, pour cela, que l'originalité est si rare — même dans l'ignorance. Et ce qui est vrai de l'artiste ou de l'écrivain, qu'il le soit encore davantage de leur public à tous deux, je n'ai pas besoin de le montrer longuement.

Répondra-t-on, peut-être, que la critique scientifique, dans ses analyses ou dans ses expériences, ne tiendra compte que des œuvres et des esprits originaux? Mais encore bien lui faudra-t-il avoir d'abord déterminé les signes où se reconnaît l'originalité même, et je ne vois pas qu'on y puisse réussir sans le secours toujours présent de l'histoire littéraire. Comme nous avons vu plus haut la notion du « contingent » rentrer dans la critique avec l'idée de la liberté, c'est maintenant, avec l'idée du temps, une autre notion, celle du « transitoire, » ou du « successif, » que nous voyons y rentrer à son tour. On avait éliminé de sa définition l'analyse des œuvres, qui est le fond de la « critique littéraire, » et on s'est aperçu que l'on ne pouvait s'en passer, qu'elle était le fondement et la base. On avait essayé de réduire

la part de l'histoire littéraire, et voici qu'il faut la lui rendre, comme un instrument d'investigation nécessaire. Mais nous nous demandons alors, avec un peu d'inquiétude, ce qu'est devenue la *Critique scientifique*? aux fins de quelle illusion ou de quelle fantasmagorie tout ce laborieux appareil? et pourquoi le mot enfin, si l'on n'a pas et si l'on ne saurait nous procurer la chose?

C'est qu'une superstition nouvelle, celle de la science, a remplacé pour nous toutes les autres, et nous n'entendons plus aujourd'hui parler que de politique et d'éducation, que de morale et de critique scientifiques. Tout récemment encore, l'érudit et paradoxal auteur d'un gros livre où nous reviendrons, sur *l'Histoire et les Historiens*, M. Louis Bourdeau, ne se plaignait-il pas, aussi lui, que l'histoire jusqu'ici ne fût pas une science, et, conséquemment à cette plainte, ne lui proposait-il pas les moyens d'en mériter le nom? Mais c'est brouiller et confondre à plaisir le sens des mots et la nature des choses. Car, d'abord, il s'en faut que la science, en général, ait le degré de certitude, ou d'*objectivité*, qu'on lui suppose; et le temps n'est pas si loin, pour ne citer que cet unique exemple, où la fixité des espèces était un dogme pour Cuvier. Mais eût-elle cette certitude, c'est de son objet qu'elle la tiendrait, non pas du tout de ses méthodes, auxquelles cependant il semble que l'on attribue je ne sais quel secret pouvoir de créer la certitude jusque dans les matières qui ne la comportent point. Telle était l'illusion des docteurs du moyen âge, lorsque croyant, eux aussi, qu'il y eût dans l'instrument syllogistique une vertu propre et fécondante, ils essayaient d'en faire sortir les sciences de la nature. Ou telle encore l'illusion, — à moins que ce ne soit artifice, — de l'illustre auteur de *l'Éthique*, lorsque traitant la morale et la métaphysique, selon son expression, par la méthode des géomètres, *more geometrico*, il se flattait de lui communiquer la certitude et la solidité de la mathématique. Et cela n'empêche point *l'Éthique* d'être sans doute un des grands monumens de l'histoire de la philosophie, mais à tout le moins cela l'empêche d'être l'œuvre « scientifique » que son auteur avait rêvée. Quelque effort que l'on y fasse, on ne changera point l'objet des sciences morales, qui est l'homme, avec l'illusion tenace de sa liberté souveraine, et conséquemment on ne fera point que la critique ni l'histoire deviennent jamais « scientifiques. » S'il n'y a de scientifique, au sens rigoureux du mot, que ce qui est conditionné de toutes les manières, dans sa cause, dans son cours et dans ses effets, peut-être au contraire, n'y a-t-il de vraiment humain que ce qui est libre ou qui passe pour l'être. Et c'est pourquoi, au lieu de vouloir ainsi rendre « scientifique » au dehors ce qui ne l'est pas au fond, le vrai progrès consisterait sans doute à cesser de prendre pour une science ce qui doit demeurer essentiellement un art.

Il est d'ailleurs assez remarquable, et même assez plaisant, que de cette science dont elle fait tapage, la « critique scientifique » n'ait pas encore pu seulement imiter l'indifférence ou l'impartialité. Dirai-je que l'on croit rêver? non; l'expression serait trop forte, mais on est vraiment amusé lorsque l'on entend M. Hennequin féliciter M. Taine « d'avoir renoncé *tacitement, mais en pratique*, à blâmer ou à louer les œuvres des écrivains dont il parle. » C'est effectivement le contraire qu'il faut dire; et bien que ce soit, sans doute, au « jugement » de M. Taine, une besogne littéraire médiocrement philosophique, — M. Hennequin dit : un peu judiciaire, ce qui est naïf, — que de « juger, » je ne sache guère qu'en fait personne ait plus « jugé » ni plus âprement que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* et de l'*Histoire de la littérature anglaise*. Non-seulement M. Taine a toujours « jugé » les écrivains dont il parlait, Shakspeare ou Spencer, Addison ou Richardson, Byron ou Walter Scott, Musset ou Victor Hugo, mais, par un miracle de l'art, il est advenu, en « jugeant » les écrivains dont il parlait, qu'il « jugeait » du même coup ceux dont il ne parlait pas, Racine et Molière en parlant de Shakspeare, l'esprit « classique » en définissant les beautés de l'esprit « romantique, » et l'histoire de la littérature française en écrivant celle de la littérature anglaise. A Dieu ne plaise que je le lui reproche! Et M. Hennequin lui-même, est-ce qu'il croit qu'il ne juge point? Quand il dit de Flaubert que l'auteur de *Madame Bovary* compose « parfaitement ses phrases et ses paragraphes, médiocrement ses chapitres, et mal ses livres, » est-ce qu'il ne juge point Flaubert? mieux que cela, est-ce qu'il ne lui assigne point un rang intermédiaire entre ceux qui composent « mal » leurs phrases et leurs paragraphes, et ceux qui d'autre part composent « bien » leurs livres? Et quand il écrit ailleurs que « *la Dame aux Camélias* a passé pour une merveille de réalisme auprès du public théâtral du temps, » croit-il encore qu'il observe, qu'il constate, qu'il « connote, » ou qu'il « juge? » Qu'il le demande à M. Dumas! Et quand il avance que, « si la France eût eu l'âme plus tragique, il est probable que Béranger fût allé réjouir quelque obscur caveau de ses odelettes, » — ce qui est vrai dans quelque mesure, — à qui persuadera-t-il qu'il ne « juge » pas « Béranger, » ses « odelettes, » le « Caveau, » et « l'âme de la France » elle-même? Je n'ai jamais lu, pour ma part, dans les traités de zoologie ou d'anatomie comparée, de ces phrases qui enveloppent, si je puis ainsi dire, dans la définition même du sujet, la qualification esthétique et morale. Ce qui signifie tout simplement que l'on ne peut pas échapper complètement aux conventions qui gouvernent les genres littéraires; que la critique peut promener partout son intelligente curiosité, dans les basses régions de la psychologie morbide ou dans les nuages de l'idéalisme

transcendental, mais qu'il faut toujours qu'elle finisse par « juger; » et que ceux-là mêmes « jugent » quelquefois le plus, qui d'ailleurs affectent, comme M. Hennequin, de le faire le moins. Mais il n'y a rien de moins « scientifique. »

On donnerait, si l'on le voulait, en ce qui regarde la critique, vingt raisons de cette convention. Il importe aux intérêts des artistes, et, par voie de conséquence, aux intérêts de l'art lui-même, qu'il y ait une « justice; » il importe aux lecteurs qu'on leur signale le livre de M. Hennequin, et qu'en le leur signalant, on le distingue de tant d'autres livres sur le même sujet ou sur des sujets voisins; il importe un peu à tout le monde que M. Hennequin lui-même « n'accompare » pas, comme on disait jadis, l'auteur des *Fleurs du Mal* à celui des *Contemplations*. Mais, de toutes les raisons que l'on pourrait donner, voici la principale, et celle qui contient en elle presque toutes les autres. C'est que l'œuvre d'art, avant d'être un « signe, » est une œuvre d'art; qu'elle existe en elle-même, pour elle-même, et que par ce seul motif on ne la saurait comparer aux œuvres de la nature; que l'intelligence en est liée à l'intelligence de toutes les œuvres qui l'ont elle-même précédée, et que par suite on ne saurait l'ôter de l'histoire pour la situer dans l'abstraction; c'est qu'enfin l'art d'une manière générale, étant à lui-même son principe, son tout et sa fin, on peut bien le faire servir à d'autres usages, comme à pénétrer plus profondément dans la connaissance de l'homme, mais il en faut toujours venir à décider dans quelle mesure, par quels moyens il a réalisé son essence, qui est d'imiter la vie, de la compléter ensuite, et finalement de l'idéaliser. L'art qu'on appelle *naturaliste* accomplit la première de ces tâches; l'art que l'on pourrait appeler *émotionnel* s'efforce à remplir la seconde; et l'art *idéaliste* enfin, — dont l'idéalisme peut aller jusqu'au *symbolisme*, — a charge de la troisième. Mais, là-dessus, au lieu de « juger » l'art, quel avantage voit-on à ce que la critique, en devenant « scientifique, » devienne une branche de la psychologie, la psychologie des « géniaux, » selon l'expression de M. Hennequin, lisez, en plus clair, quelque chose d'analogue, d'accessoire et de subsidiaire à la pathologie mentale? C'est la question qu'en terminant je me permettrais de proposer à l'auteur de la *Critique scientifique*, si les mots dans son livre n'étaient beaucoup plus hardis que les choses, et si l'on n'y voyait clairement qu'il peut bien avoir eu la pensée de « susciter des travaux d'esthopsychologie, » mais qu'il aime trop les lettres pour se résigner à en faire lui-même.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

30 juin.

Un des traits les plus curieux, les plus significatifs de cette singulière, de cette triste et équivoque situation où l'on se débat depuis quelque temps, ce n'est pas même la violence des partis, qui n'ont plus que des passions ou des fanatismes vulgaires : c'est le trouble de tous les esprits, la confusion de toutes les idées ; c'est de plus une certaine disposition banale et frivole à courir les aventures, à jouer avec tout, avec les lois et les institutions, avec le repos du pays, même avec le danger, sans s'inquiéter de ce qui arrivera. On ne sait sûrement pas où l'on va, on va toujours, on vit, et c'est assez.

C'est en vain que les événements les plus sérieux se pressent ou se préparent autour de nous, qu'un nouveau règne s'ouvre en Allemagne par la mort de l'empereur Frédéric III, que l'état de l'Europe semble plus que jamais incertain. Vainement aussi, dans les affaires intérieures de la France, le désordre moral s'accroît par le déchaînement de toutes les fantaisies, par l'affaiblissement de toutes les garanties publiques. On ne tient compte de rien, on ne se préoccupe ni de la gravité des choses extérieures, ni de l'anarchie croissante et envahissante. On va au jour le jour, comme si rien n'était. Le sénat, pressé, aiguillonné par des réformateurs aussi impatients qu'imprévoyans, vote malgré lui en seconde lecture une loi militaire qu'il sait être inutile ou périlleuse, qui appliquée aujourd'hui serait une criminelle témérité. La chambre des députés occupe ses loisirs à faire du socialisme sur la réglementation du travail et sur les risques professionnels ; elle cherche la manière de procurer aux ouvriers les moyens de travailler moins, d'avoir de meilleurs bénéfices et d'être garantis par les patrons contre tous les accidens possibles. Pendant ce temps, autour des pouvoirs publics placidement occupés à ces besognes ingrates, chimériques, périlleuses ou inutiles, la guerre aux institutions redouble et s'étend ; les revisionnistes s'agitent dans les réunions, dans les

élections qui se succèdent. Ils ne sont pas, il est vrai, toujours d'accord, ni dans leurs conseils ni dans leurs programmes, et plus on va plus les nuances se multiplient. L'armée du général Boulanger se débande et se fractionne, quelque peu déconcertée par la déroute qu'elle a récemment essayée dans la Charente. Les conservateurs eux-mêmes ne s'entendent pas parfaitement sur la manière de conduire la campagne et surtout de la dénouer. Les républicains revisionnistes de leur côté ne sont pas plus d'accord sur la constitution nouvelle qu'ils se proposent de substituer à la malheureuse constitution de 1875. N'importe: dissolution, revision, plébiscite ou consultation populaire, c'est le moyen de s'entendre; c'est toujours le mot d'ordre, arrivera ce qui pourra! Et que fait le gouvernement dans tout cela? Oh! le gouvernement a du temps et des ressources de tactique pour tout. Il est au sénat avec ceux qui se chargent d'ébranler la constitution de l'armée; il est à la chambre avec ceux qui se chargent de désorganiser le travail. Il est tour à tour avec les revisionnistes et contre les revisionnistes. Il mêle un peu tout, — et au besoin il sait sauver la république par quelque acte viril! Règle générale: quand les radicaux maîtres du gouvernement ne savent plus où ils en sont, ils sauvent la république en sonnante la charge contre les séminaristes, en décrétant ou en prolongeant l'exil d'un prince. Le ministère de M. Floquet n'a pas manqué à cette règle de prévoyance et d'équité radicales en refusant récemment de rouvrir à M. le duc d'Aumale les portes de la France.

Certes, tout se réunissait en faveur de la tentative qui a été faite, il y a quelques jours, pour obtenir le retour du prince; tout concourait à donner un caractère sérieux à une manifestation qui offrait au gouvernement l'occasion d'accomplir un acte intelligent, de s'honorer par une réparation sans péril. Les principaux représentans, les délégués officiels de l'Institut qui se sont chargés de cette démarche, n'obéissaient, c'est bien clair, à aucune direction, à aucune inspiration, à aucun calcul de parti. Ils ne jugeaient point un acte déjà vieux de deux ans; ils ne portaient auprès du gouvernement ni arrière-pensée ni prévision politique. Ils se faisaient les interprètes de l'Institut tout entier, d'un sentiment universel de justice, de cordialité et de sympathie pour le plus illustre de leurs confrères. Et quel est ce prince pour qui on demandait simplement le droit de rentrer en liberté dans sa patrie? C'est celui qui, il y a quelques jours à peine, ici-même, écrivait avec une généreuse et virile sérénité de jugement, sans récrimination, sans vulgaire amertume, ces pages si émouvantes sur les devoirs inviolables du patriotisme, sur les douleurs de l'exil et la fidélité à la France. C'est celui qui dans sa carrière a toujours donné l'exemple du respect des lois, de l'obéissance et de la discipline, de la plus scrupuleuse réserve dans le service et même en dehors du service. C'est le prince libéral qui

a fait don à l'Institut de France et à la France elle-même de cette résidence de Chantilly, devenue un apanage national sous la sanction de l'état. Il avait donné Chantilly, on demandait pour lui le droit de vivre dans cette demeure relevée et ornée par ses soins, au milieu de ces collections offertes à son pays! Où était la politique en tout cela?

Il y a mieux : lorsque du cœur du soldat offensé s'échappait, il y a deux ans, la lettre véhémement et fière qui envoyait le prince en exil, à qui s'adressait cette protestation contre une mesure qui l'atteignait dans ses droits, dans ses susceptibilités les plus légitimes de chef militaire? A un président que les républicains eux-mêmes ont contraint depuis de quitter l'Élysée pour indignité. Qui avait pris l'initiative de l'acte par lequel M. le duc d'Aumale était frappé? Un ministre de la guerre, un général qui a été rayé depuis des cadres de l'armée pour indiscipline! Évidemment si les ministres, à défaut d'un sentiment libéral et supérieur d'équité, avaient eu un peu d'esprit et de bon goût, ils se seraient hâtés de se donner des airs de générosité à peu de frais, en accueillant sans marchander la demande de l'Institut, en faisant cesser aussitôt un exil qui n'est plus qu'une iniquité inutile. M. le président de la république, dit-on, s'est fait honneur en se montrant favorable à la rentrée du prince. Le conseil des ministres en a décidé autrement! Il a jugé que, dans les « circonstances actuelles, » l'arrêté d'exil devait être maintenu! Eh bien! soit, rien n'est changé. M. le duc d'Aumale ne peut rentrer en France, et le gouvernement n'en est pas, que nous sachions, plus fort. M. Floquet n'est pas un plus éminent président de conseil. La république elle-même n'est pas moins singulièrement compromise, livrée qu'elle est plus que jamais à tous ceux qui l'exploitent et la déconsidèrent devant le pays comme devant le monde, à ceux qui l'ont conduite à ce point où l'on ne sait plus ce qu'elle est ni ce qu'elle sera demain. Ce n'est point une dureté de plus qui sera pour elle une bien efficace défense!

Le malheur est que les radicaux et les ministres qui les représentent aujourd'hui au pouvoir ne tiennent compte de rien et ne voient rien : ils ne voient qu'eux-mêmes, ils ne représentent que des passions, des ambitions et des calculs de parti auxquels ils subordonnent tout, et l'indépendance de la magistrature, et l'ordre administratif, et la dignité des institutions, et le crédit de la France, et les intérêts de l'armée. Quand ils essaient de parler le langage d'hommes de gouvernement, c'est pour déguiser leur impuissance ou quelque concession nouvelle à leurs complices de toutes les sectes et de tous les camps révolutionnaires. M. le président du conseil, dans ses promenades à travers la France, est allé l'autre jour à Marseille, et là, avec une satisfaction de lui-même qui n'est égalée que par son insuffisance, il a déclaré qu'il fallait se garder d'introduire la politique dans l'armée. « Jamais, a dit M. Floquet, une raison politique n'a été pour les républicains sincères le motif détermi-

nant pour amener au commandement ou pour éloigner les généraux qui étaient dignes de servir la patrie et qui avaient des qualités pour la défendre. » A part la langue un peu baroque, voilà qui serait au mieux ! Qu'arrivait-il cependant à ce moment même ? Il y a un officier-général universellement signalé comme une des têtes supérieures de l'armée. M. le général de Miribel n'est point sans doute le seul officier de mérite ; mais il est depuis longtemps mis au premier rang dans l'armée et pour ses talens d'organisateur et pour les services qu'il a déjà rendus. M. Gambetta, qui avait quelquefois la hardiesse de se mettre au-dessus des passions de parti, n'avait pas craint de placer M. le général de Miribel à la tête de l'état-major de l'armée. Le ministère qui existe aujourd'hui a eu un moment, lui aussi, la velléité d'appeler M. de Miribel à cette position supérieure. La nomination semblait décidée. Malheureusement, ce nom a été à peine prononcé, qu'il a soulevé une tempête parmi les radicaux et les amis de M. le général Boulanger, qui a eu pourtant, comme ministre de la guerre, l'occasion de faire appel aux talens de M. de Miribel. Les radicaux ont crié et le ministère a reculé, — pour mieux prouver sans doute qu'aucun motif politique, comme l'a dit M. le président du conseil, ne décide du choix ou de l'éloignement des généraux. M. de Miribel n'a pas été nommé, pas plus que M. le duc d'Aumale n'a pu rentrer en France : tout est au mieux dans le monde radical que M. Floquet serait désespéré de contrarier ! M. le président du conseil, avec ses airs superbes, est homme de bonne composition quand il le faut : il livre les intérêts de l'armée à la première sommation, comme il livre, pour le plaisir des radicaux de Carcassonne, un magistrat coupable d'avoir mis en prison un maire condamné pour des fraudes électorales, comme il livre la constitution aux révisionnistes en se faisant lui-même révisionniste à son loisir. Et c'est ainsi que se forme et s'aggrave cette situation anarchique où il n'y a plus que des fictions de lois et de pouvoirs publics, où il ne reste, en réalité, qu'une certaine force de consistance du pays contre le désordre matériel, suite inévitable du désordre moral.

Que faire à cela ? Ce qu'il y a justement de curieux et de caractéristique, c'est que parmi les républicains, pour ne parler que d'eux, les plus modérés ou les moins engagés, ceux qui sentent le besoin de s'arrêter et de résister, semblent eux-mêmes ne pas trop savoir ce qu'ils auraient à faire, quelle attitude ils peuvent prendre. Ils se sont réunis récemment pour délibérer et se concerter. Ils ont préparé ensemble un manifeste en apparence des plus énergiques, où ils ont mis un semblant de programme : c'est le programme de « l'Association du centenaire de 1789. » Ces républicains se prononcent nettement contre toutes les révisions, contre la révision de M. Floquet, qu'on ne connaît pas, aussi bien que contre toutes les autres. Ils ne veulent se prêter ni à la suppression de la présidence de la république, qui laisserait « le pouvoir exécutif sans

autorité et sans force,» ni à la suppression du sénat, que M. Gambetta a appelé « l'ancre de salut de la république ! » Ils se rattachent fermement et résolûment à la constitution telle qu'elle est. C'est fort bien ! Malheureusement, cette constitution si singulièrement menacée aujourd'hui, ce sont les républicains eux-mêmes, opportunistes ou radicaux, qui l'ont compromise par la manière dont ils l'ont pratiquée, par la hardiesse avec laquelle ils l'ont pliée à tous leurs caprices, par la politique qu'ils ont suivie. Ils prétendent encore aujourd'hui, et ils s'en vantent, qu'avec cette constitution ils ont pu réaliser une foule de progrès, qu'ils ont fondé les écoles, qu'ils ont fait les syndicats professionnels, qu'ils ont sillonné la France de chemins de fer. — Oui, sans doute, les républicains ont fait un certain nombre de ces belles choses. Ils ont violé les croyances avec leurs écoles, ils ont épuisé les finances du pays avec leurs travaux, avec leurs prodigalités, — et c'est précisément ce qui a conduit à cette crise où la république est aussi menacée que la constitution. Prétendre se rattacher à la constitution de 1875 et reprendre ou continuer la politique qui en a préparé la ruine, c'est une manière de tout concilier qui ne concilie rien. C'est la contradiction d'hommes qui sont dans une situation fautive pour ne point oser avouer qu'ils se sont trompés, qu'ils ont commis des fautes.

Les républicains plus ou moins modérés veulent-ils se retrancher sur le terrain de la constitution et s'y défendre ? Soit, c'est peut-être encore un système ; mais alors ce qu'ils ont de mieux à faire, s'ils veulent être sérieux, c'est de s'éclairer d'une expérience meurtrière de dix ans, d'oser s'avouer qu'on ne fait pas de l'ordre avec du désordre, avec des alliances et des connivences radicales, qu'on ne guérit pas l'anarchie morale qui règne aujourd'hui avec de petits expédients de parti ; le dernier moyen qu'ils aient, si c'est encore possible, est de se rallier hardiment, sans détour, à une politique de prévoyance, d'équité supérieure et de libérale modération, — la seule qui puisse ramener le pays à un état moins troublé, en lui rendant un peu de paix intérieure et la considération extérieure.

Les affaires du monde passent de nos jours par d'étranges péripéties, des péripéties de toute sorte, et les deuils royaux qui s'y mêlent, les changemens de règne qui se pressent, ne sont qu'une forme de plus de l'éternelle instabilité des choses. Depuis quelque temps, l'histoire de l'Allemagne n'est qu'une tragédie royale ou impériale, une tragédie d'autant plus saisissante, d'autant plus sérieuse, que, dans ces scènes lugubres de Berlin, de Charlottenbourg ou de Potsdam, sans oublier San-Remo, ce sont les destinées de l'Europe qui ne cessent d'être en jeu. La politique universelle, la paix du monde, les relations des peuples et des empires, tout peut dépendre de ces grands coups de théâtre de la mort. Il y a un peu plus de trois mois, c'était le vieux Guillaume, le premier Hohenzollern couronné empereur d'Alle-

magne, qui s'éteignait comblé de jours et de succès, arrivé au dernier terme de la vie sans avoir vu le déclin de sa puissance. Aujourd'hui, c'est son fils, l'empereur Frédéric III, qui vient à son tour de descendre au tombeau, d'achever de vivre après un règne mélancolique de trois mois, et ce règne même, si court qu'il ait été, est tout un drame : c'est la lutte de l'énergie morale, de la volonté d'un homme contre la mort, épiant toujours sa proie et sûre d'avoir le dernier mot. La mort, en effet, est restée victorieuse et a eu le dernier mot. Elle a pu accorder par instans quelque répit comme pour tromper le monde, comme pour laisser une illusion à celui-là même qui était déjà marqué pour une fin prématurée; elle n'a pas tardé à ressaisir sa victime et à interrompre brutalement un règne à peine commencé.

Au moment où le vieil empereur Guillaume disparaissait vaincu par l'âge, on doutait que le prince moribond qui se traînait sur les bords de la Méditerranée pût recueillir la couronne, et si on ne lui avait pas demandé absolument une abdication anticipée qui devait coûter à son orgueil, on l'avait tout au moins désirée. Celui dont on aurait désiré l'abdication, qu'on croyait toujours près de s'éteindre, trouvait cependant en lui-même assez de force pour se rendre à Berlin au moment de la mort de son père, pour prendre possession de la couronne. Il a été l'empereur Frédéric III! Il a duré assez pour donner à un règne éphémère une sorte d'originalité indéfinissable, pour mettre son esprit dans ses premières proclamations, dans une série d'actes et de rescrits qui auraient pu être un programme de gouvernement, qui ne sont plus aujourd'hui qu'un testament. C'était, sans aucun doute, un prince bien intentionné, et si c'eût été une illusion singulière de croire qu'il dût laisser fléchir la tradition des Hohenzollern, qu'il eût moins qu'un autre l'orgueil des conquêtes accomplies, il est permis de supposer qu'il aurait voulu mettre dans la politique qui a fait l'Allemagne des sentimens bienveillans d'équité et de modération. Ce n'était pas un prince vulgaire qui a pu dire : « Puisse-t-il m'être donné de conduire, dans un développement pacifique, l'Allemagne et la Prusse à de nouveaux honneurs! Indifférent à l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, je serai satisfait si un jour on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays et une bénédiction pour l'empire... » Frédéric III, pour l'honneur de sa mémoire, a laissé de lui cette idée qu'il aurait été un prince pacifique dans ses relations avec l'Europe, qu'il aurait pu être assez libéral dans le gouvernement de son pays, — et qu'il aurait eu peut-être sa volonté, même auprès de M. de Bismarck. L'empereur Frédéric et le chancelier se seraient-ils longtemps entendus? Une rupture était, dans tous les cas, peu vraisemblable; elle aurait ouvert une crise trop grave pour que le souverain et son grand serviteur en viussent à cette extrémité. Ils n'ont pourtant pas été toujours d'accord dans ces quelques mois; ils ne l'ont

été ni dans l'affaire du mariage de la princesse Victoria avec le prince de Battenberg, ni dans les incidens qui ont décidé la retraite du dernier ministre de l'intérieur, M. de Puttkamer, ni peut-être dans d'autres circonstances intimes, moins saisissables. Il est clair que le chancelier sentait auprès de l'empereur une influence ferme et résolue, devenue plus puissante par le dévouement, la fierté d'une femme avec qui il y avait à traiter. C'était le danger de l'avenir. Frédéric III est mort avant que l'antagonisme fût plus prononcé et devint irréparable ; il a disparu avec les promesses de son avènement, il reste avec sa bonne renommée dans l'histoire. Ainsi, en trois mois, l'Allemagne aura vu trois règnes. Le premier garde le reflet du succès et des conquêtes qui ont fait la grandeur nouvelle de l'Allemagne. Le second a été ou promettait d'être le règne d'un empereur philosophe. Le troisième, celui du jeune empereur Guillaume II qui vient d'arriver au trône, est une énigme.

Dès ce moment, toutefois, il est aisé de voir que le petit-fils se rattache au grand-père encore plus qu'au père, que le nouveau règne est destiné à reprendre celui qui a fini au mois de mars plutôt qu'à être la suite du règne qui vient de se clore par la mort de Frédéric III. L'empereur Guillaume II, on le sent, arrive à l'empire avec le feu de la jeunesse, avec l'orgueil des Hohenzollern, et l'impatience d'un prince de vingt-neuf ans nourri des superstitions de race, du culte de son grand-père, des traditions de Frédéric II. Il y a visiblement dans son esprit une certaine confusion. Il n'a point, à coup sûr, le langage presque libéral et à demi philosophique de son père. Il laisse assez naïvement éclater, dans ses premières proclamations à son armée, à sa marine, à son peuple, une sorte de mysticisme soldatesque qui ressemble à une réminiscence d'un autre temps. Sa première, sa plus ardente préoccupation, est de conquérir son armée en se donnant à elle, en faisant de son pacte avec elle une religion. Guillaume II, il est vrai, parle un peu plus en politique dans les discours qu'il a récemment adressés au Reichstag de l'empire et au Landtag prussien au moment de prononcer son serment constitutionnel. Il aborde intrépidement les plus sérieuses questions de politique intérieure et de diplomatie. Tout cela est cependant encore assez mêlé, assez confus. Qu'en est-il réellement ? Que peut-on augurer de cette entrée en scène du nouveau souverain, de cette ère qui s'ouvre pour l'empire ? Il est certain qu'en Allemagne même, à travers les manifestations de confiance inspirées par le nouveau règne, il y a comme un mouvement vague d'inquiétude. Il y a peu de temps encore, on était sous le poids de cette incertitude poignante que causait l'état d'un souverain fatalement condamné à une fin prochaine ; on flottait entre l'intérêt qui s'attachait à l'empereur Frédéric III et la crainte des conflits d'influence qui pouvaient s'agiter autour du malade couronné. Aujourd'hui, c'est une inquiétude d'un autre genre. On ne connaît pas encore le nouvel empe-

reur ; on ne sait pas ce qu'il faut attendre de ce prince de vingt-neuf ans, qui a eu bien des fantaisies de jeunesse, qui n'a été connu jusqu'ici que par ses intempérances de langage et par la violence de ses antipathies, qui s'est même fait un jour à Berlin le complice du mouvement antisémite. Guillaume II se laissera-t-il entraîner par des passions imprévoyantes, par les dangereuses flatteries de ceux qui ne cessent de lui montrer, comme une tentation, la formidable armée dont il dispose, et de lui répéter qu'il est destiné à faire revivre Frédéric II? Le plus probable est qu'on n'en est pas là, que sous Guillaume II comme sous Frédéric III, comme sous Guillaume I^{er}, la politique de l'Allemagne reste la même. Elle ne change pas parce que celui qui la conduit est toujours là, plus puissant que jamais auprès du nouvel empereur, et ce que Guillaume II a dit dans ses derniers discours sur les alliances de l'Allemagne, sur la direction de sa diplomatie, n'est en définitive que le résumé des vues du chancelier.

Aujourd'hui comme hier, sous le nouveau règne comme sous les règnes qui l'ont précédé, cette politique invariable, profondément calculée, est bien facile à saisir : elle n'a qu'un but. M. de Bismarck ne veut que la paix, il ne cesse de l'assurer; le nouvel empereur la veut comme lui, il vient de le déclarer devant le Reichstag, et on peut en croire de si puissans témoignages. Seulement le chancelier veut la paix à sa manière, en s'appuyant sur des forces militaires toujours croissantes, sur des armemens démesurés, et en nouant de toutes parts des alliances, de façon à isoler et à cerner la France, qui reste en réalité l'objectif de toutes ses combinaisons. Il y travaille depuis longtemps déjà, et il a réussi dans une certaine mesure; il est arrivé à lier l'Autriche et l'Italie à sa cause, à les faire entrer avec lui dans la ligue de la paix, — de la paix comme il l'entend. Aujourd'hui, à la faveur du nouveau règne, il fait ou il médite, à ce qu'il semble, une tentative nouvelle, plus décisive que toutes les autres; il veut reconquérir la Russie, qui, depuis quelque temps, par sa réserve énigmatique et inquiétante, trouble tous ses calculs, — toutes ses bonnes intentions dans l'intérêt de la paix universelle! Ce n'est point évidemment sans raison que Guillaume II, dans un de ses derniers discours, a parlé des relations séculaires de la Prusse avec la Russie, de ses sentimens personnels pour le tsar. Ces paroles, déjà assez significatives, n'étaient encore qu'un préliminaire. Maintenant, d'après toutes les apparences, le nouvel empereur d'Allemagne se disposerait à faire un voyage à Saint-Petersbourg. C'est le coup de théâtre de l'avènement au trône de Guillaume II! M. de Bismarck veut à tout prix attirer la Russie dans l'alliance européenne, dont il est le grand organisateur. Il est prêt, bien entendu, à lui faire les plus larges concessions en Orient; il a déjà plus d'une fois reconnu théoriquement ses droits, il lui laissera la liberté de rétablir par tous les moyens sa

prépondérance dans les Balkans, et il aurait déjà mis, dit-on, toute son habileté à convertir l'Autriche au plan dont il poursuit la réalisation. Le chancelier, toujours dans l'intérêt de la paix, veut absolument enlever à la France la tentation de croire à une alliance qui, à la vérité, n'existe pas, mais qui pourrait exister dans certaines circonstances. M. de Bismarck se flatte de réussir à Saint-Petersbourg. Cela fait, il aurait achevé son œuvre et dignement inauguré le règne de son jeune empereur. Il aurait réduit la France à un isolement complet, en la plaçant, comme on disait autrefois, entre une faiblesse et une folie. C'est fort bien, et la France est du moins avertie. Seulement, sans parler de notre pays, la Russie est-elle aussi intéressée que paraît le croire le chancelier de Berlin à se faire la complice de la suprématie de l'Allemagne en Europe? Ce qui pourra désarmer la Russie sera-t-il de nature à satisfaire l'Autriche, et l'Italie se trouvera-t-elle très flattée de disparaître sans profit dans ces vastes combinaisons nouées entre plus puissans qu'elle? L'Angleterre, à son tour, n'aura-t-elle rien à dire? C'est assurément une situation curieuse, que M. de Bismarck semble vouloir créer. Il resterait à savoir si au lieu d'assurer la paix, comme il le dit, il ne la rend pas tout simplement impossible, si avec toute son habileté à manier et à remanier l'Europe, il ne s'expose pas à la fatiguer, à l'excéder, en lui faisant par trop sentir le poids d'une prépondérance embarrassée d'elle-même.

Sous une forme ou sous l'autre, partout est engagée la lutte des ambitions ou des passions; elle est entre les partis qui se disputent le gouvernement d'un pays comme entre les influences qui se disputent la domination de l'Europe, — et sur le plus petit théâtre comme sur le plus grand, la lutte a son intérêt, ses alternatives, ses péripéties, qui ne sont point heureusement toujours tragiques. La Belgique, sans être mêlée aux affaires du monde, aux grands conflits d'influences, la Belgique, elle aussi, ne laisse pas d'avoir ses mouvemens intérieurs, ses luttes d'opinions. Elle vient d'avoir, ces dernières semaines, ses élections, qui ont été, comme elles sont toujours, fort animées, où une fois de plus conservateurs et libéraux se sont retrouvés en présence devant les urnes pour vider leur éternelle querelle. Il y avait à renouveler la moitié de la chambre des représentans et la moitié du sénat. Les conservateurs ou catholiques ou cléricaux qui sont au pouvoir depuis 1884 avaient à défendre et à maintenir les avantages qu'ils ont dus aux dernières élections; les libéraux avaient à regagner, s'ils le pouvaient, le terrain qu'ils ont perdu depuis quelques années, ils espéraient prendre leur revanche. Cette fois encore, ce sont les conservateurs qui ont eu l'avantage, qui ont gardé leurs positions et ont eu même quelques nouveaux succès. Pour le sénat comme pour la chambre des représentans, les catholiques sont demeurés maîtres du terrain. Dès le premier jour, la victoire se décidait pour eux. Il res-

tait, il est vrai, aux libéraux une dernière chance, ou du moins un moyen d'atténuer le succès de leurs adversaires. Le dernier mot n'était pas dit encore : il y avait un ballottage à Nivelles et surtout à Bruxelles, où l'on avait à nommer huit sénateurs et seize représentans. Grand émoi dans tous les camps jusqu'au moment décisif ! Le scrutin de ballottage a été un nouveau mécompte, plus grave encore que tous les autres, pour les libéraux, qui n'ont réussi à faire élire qu'un seul député, le bourgmestre de Bruxelles, M. Buls, et un sénateur, M. de Brouckère. Le scrutin du 19 juin a achevé la victoire des conservateurs.

C'est une sorte de désastre pour les libéraux dépossédés là même où ils croyaient régner encore, à Bruxelles. A quoi tient cette défaite ? Elle est due sans doute aux divisions des libéraux, à la scission qui s'est accomplie entre les modérés du vieux libéralisme et les radicaux. C'est la cause apparente et immédiate au dernier scrutin. Il faudrait peut-être, à vrai dire, remonter plus haut pour retrouver la cause plus sérieuse de cette révolution d'opinion, et les libéraux, qui ont été longtemps au pouvoir, pourraient se demander avec fruit s'ils n'ont pas préparé eux-mêmes, par leurs fautes, la victoire si décisive et si persistante des conservateurs de Belgique.

Il y a toujours place pour une crise en Espagne, et c'est encore heureux quand tout finit par un changement de ministère. La crise qui vient de se produire n'avait, à vrai dire, rien d'imprévu ; elle avait commencé pendant le voyage de la reine à Barcelone et à Valence, elle s'est précipitée dès la rentrée de la régente et des principaux membres du gouvernement à Madrid. Le prétexte apparent et saisissable a été le conflit qui s'est élevé entre le gouverneur militaire de Madrid, le général Martinez Campos, et le ministre de la guerre, le général Cassola, à propos d'une querelle d'étiquette, au sujet d'un mot d'ordre à demander à une infante, la princesse Eulalie. L'incident n'aurait eu peut-être que peu d'importance dans un autre moment ; il a pris, dans les circonstances présentes, une certaine gravité, et parce que le général Martinez Campos est toujours un personnage à ménager, et parce qu'il y avait, on le sentait, des dissentimens plus profonds provoqués surtout par les réformes militaires, dont le ministre de la guerre, le général Cassola, s'est fait dans ces derniers temps l'aventureux promoteur. Le conflit d'étiquette n'était que le prétexte ; ce qu'il y avait de grave, c'était la situation difficile et embarrassée où le ministère se sentait et allait être plus que jamais placé. Toujours est-il qu'à peine rentré à Madrid, le président du conseil, M. Sagasta, s'est trouvé en face de cet incident malencontreux, de cette querelle, qui a été bientôt l'affaire du ministère tout entier, qui a divisé le gouvernement. Les uns ont pris parti pour le général Martinez Campos, les autres ont paru soutenir le général Cassola. Si M. Sagasta a essayé d'abord de

tout arranger, de remettre la paix dans le ménage ministériel, il n'a pas réussi, et tout a fini provisoirement par une démission collective du ministère, — après quoi M. Sagasta lui-même a été chargé par la régente de refaire un cabinet.

Ce n'est pas la première fois que M. Sagasta, qui est un habile tacticien, joue ce jeu un peu risqué. Il a déjà remanié à plusieurs reprises le ministère libéral dont il est le chef depuis le commencement de la régence; il vient de le remanier encore en se séparant de quelques-uns de ses anciens collègues et en se donnant quelques collègues nouveaux. M. Alonso Martinez, qui est un constitutionnel modéré, reste au ministère de la justice, M. Puigcerver garde l'administration des finances. M. Moret, qui est un orateur éloquent, passe du ministère d'état ou affaires étrangères au ministère de l'intérieur, et il a pour successeur dans la direction de la diplomatie espagnole le marquis de La Vega y Armijo. Le général Cassola, qui a créé au dernier cabinet de singulières difficultés avec ses projets de réformes militaires, sans parler de sa querelle avec le général Martinez Campos, cesse d'être ministre de la guerre, et il est remplacé par un officier estimé, le général O'Ryan, qui a été le précepteur militaire du roi Alphonse XII, qui est d'ailleurs peu engagé dans les luttes de partis. Les autres nouveaux ministres, M. Canalejas, M. Capdepon, sont d'un libéralisme assez avancé. En réalité, c'est toujours le même ministère, mais à demi renouvelé. En est-il beaucoup plus fort? Il est certain qu'il a toujours devant lui des oppositions dangereuses prêtes à profiter de ses fautes et de ses faiblesses. Il a eu déjà, depuis sa reconstitution, à soutenir de très vives discussions sur sa politique, sur les causes et la signification de la dernière crise, sur l'incident qui a entraîné la démission du général Martinez Campos aussi bien que la retraite du général Cassola. Le général Martinez Campos lui-même s'est expliqué dans le sénat avec une verveur quelque peu soldatesque, avec une certaine hauteur, et il a eu d'autant plus d'avantage qu'il a été approuvé par le conseil supérieur de la guerre, consulté sur la question pour laquelle il est entré en conflit avec le général Cassola. Tous ces débats qui se succèdent à Madrid, et auxquels ont pris part avec éclat les chefs conservateurs, M. Canovas del Castillo, M. Silvela, n'ont pas été toujours heureux pour le gouvernement. Le ministère n'a pas trop réussi à déguiser ses embarras; il ne s'est sauvé qu'en éludant les questions trop délicates, et le meilleur moyen qu'il ait de s'assurer quelque durée est d'en finir avec une session qui pourrait devenir dangereuse.

Au milieu de ces agitations ministérielles et parlementaires d'une fin de session, il y a eu du moins une discussion qui n'est pas sans quelque intérêt pour la France. Le parlement espagnol s'est occupé de l'exposition de Paris, et il a voulu que l'Espagne eût sa place à ce grand rendez-vous de toutes les industries du monde. Le gouverne-

ment, sans accepter de prendre une part officielle à une manifestation qui avait trop visiblement un caractère politique, n'a pas refusé de promettre son concours aux industriels espagnols qui voudraient exposer, et le congrès de Madrid a voté une somme de 500,000 francs pour subvenir aux frais de l'exposition espagnole. Les députés de Madrid ont témoigné leur intérêt pour une œuvre française par un vote de bonne volonté et de sympathie. Il ne faudrait pas, sans doute, chercher dans ce vote ce qui n'y est pas et voir l'Espagne déjà prête à entrer dans une alliance avec la France. Dans le fond, l'Espagne ne veut se laisser enrôler ni dans les coalitions européennes, ni dans une alliance française. Elle tient visiblement à rester neutre et indépendante, libre dans sa politique, — sans s'interdire le plaisir de prendre part à une œuvre qui intéresse l'industrie de toutes les nations.

GH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Du 11 au 15 du mois courant, sur la nouvelle d'une aggravation subite dans l'état de l'empereur d'Allemagne Frédéric III, la rente française reculait de 83.30 à 82.95. Le 15, la nouvelle de la mort de l'empereur étant connue avant l'ouverture de la Bourse, le 3 pour 100 s'est relevé de 82.95 à 83.15. Depuis longtemps, cependant, il avait été dit et répété que les espérances les plus fortes dans le maintien de la paix reposaient sur la prolongation des jours de Frédéric III, et que les fonds publics ne pouvaient que baisser le jour où la couronne impériale passerait sur la tête d'un souverain jeune, admirateur passionné du prince de Bismarck, et réputé belliqueux.

Une fois de plus, les faits ont donné tort à la logique, et l'avènement de Guillaume II a produit la hausse, au lieu de la baisse qu'attendaient les vendeurs à découvert.

Mais ce n'est pas sur notre place seulement que l'attitude de la spéculation a ainsi dérouter les prévisions. Les premiers actes du nouveau souverain, ou plutôt ses premières paroles, ont déterminé une véritable explosion de hausse sur les marchés de Vienne, de Berlin et de Francfort.

Le cours du rouble de Berlin a en quelque sorte donné la mesure du revirement qui s'opérait. De 165 il s'est élevé à 190, sous l'action de rachats précipités. Tandis qu'à Pesth les délégations votaient le crédit extraordinaire de 47 millions de florins demandé par les ministres communs de l'empire pour dépenses d'armement, le 4 pour 100 hongrois s'élevait, par brusques enjambées, de plus de trois unités; compensé à 80 $\frac{3}{4}$ au milieu du mois, il a été coté 84 $\frac{1}{4}$ le 29. Le 4 pour 100 russe a été non moins vivement poussé; de 79 $\frac{3}{4}$ il a atteint 83 $\frac{5}{8}$. La dette générale turque 4 pour 100, sur laquelle est payé 1 pour 100, a été portée de 14.05 à 14.85, les obligations des Douanes de 302 à 318, les Tabacs de 465 à 485. La Banque ottomane, dont l'assemblée générale vient de se tenir à Londres et qui répartit le même dividende pour 1887 que pour 1886, soit 12 fr. 50 ou 5 pour 100 du capital versé, a gagné une dizaine de francs à 525.

La Dette unifiée d'Égypte s'est relevée de 403 à 415, les obligations helléniques des diverses catégories sont en hausse de 10 et 12 francs depuis le milieu du mois. Le Portugais a progressé d'une unité à 63 $\frac{3}{4}$, l'Extérieure de 1.50 à 72 $\frac{3}{4}$. Enfin, l'Italien, sur lequel va être détaché le mois prochain un coupon semestriel, s'est avancé, non sans quelque peine il est vrai, de 98.50 à 99 francs.

Les rentes françaises ont été tout d'abord emportées dans cet élan général. Le jour du détachement de son coupon trimestriel (16 courant), le 3 pour 100 était coté 82.40, prix correspondant au cours de 83.15 atteint la veille. En quelques séances, il regagnait toute la valeur du coupon et s'établissait le 22 à 83.15. Dans le même temps, l'amortissable était portée de 86 à 86 50, et le 4 $\frac{1}{2}$ de 105.65 à 106 50.

On était alors en pleine émission des obligations à lots de la Compagnie de Panama, et rien ne paraissait devoir en entraver le succès. Mais l'avant-veille du jour où la souscription devait être close, une spéculation à la baisse a attaqué avec violence les actions de Panama et la rente française. Les premières ont fléchi en quelques séances d'une centaine de francs jusqu'à 282, et la rente 3 pour 100, au milieu de la hausse générale des fonds d'état, a fléchi à 82 50. Les transactions ont présenté, dans les derniers jours du mois, une animation exceptionnelle, la lutte étant très vive entre les intérêts engagés de part et d'autre. Finalement les acheteurs ont repris le dessus. L'action de Panama reste à 315, n'ayant regagné toutefois qu'une faible partie du terrain perdu. Le 3 pour 100 s'est relevé à 82.95, l'amortissable à 82.42, le 4 $\frac{1}{2}$ à 106.17. Ces cours sont sensiblement plus élevés que ceux de la liquidation de fin mai; mais la hausse eût été sans doute plus importante sans l'animosité déployée contre l'émission de la Compagnie de Panama.

Les résultats de cette opération viennent d'être annoncés par une

lettre de M. F. de Lesseps. 800,000 titres ont été pris par 350,000 souscripteurs, ce qui indique une souscription moyenne de une à trois obligations par demande individuelle. Des négociations ont été immédiatement engagées pour le placement successif du solde des titres. Un arrangement conclu entre la compagnie et quelques grandes maisons de banque ou institutions de crédit assure les premiers versements et la constitution immédiate du fonds de garantie dont le dépôt doit être fait à une société civile.

Il a été détaché sur l'action de la Banque de France, pour le premier semestre de 1888, un coupon de 69 francs, impôt déduit. Le marché de cette valeur est beaucoup plus calme, et le cours de 3,500 ne semble plus offrir une prise suffisante à la discussion. Le Crédit foncier est sans changement à 1,455. Les actionnaires de cet établissement sont invités à souscrire, du 1^{er} au 31 juillet, 31,000 actions nouvelles au prix de 500 francs, à raison d'une de ces dernières pour dix anciennes. C'est un bénéfice net qui est ainsi offert aux actionnaires, et peu de ceux-ci le laisseront échapper.

Les titres de la plupart des sociétés de crédit sont fermes, quelques-uns mêmes en hausse. La Banque de Paris s'est avancée de 12.50, le Comptoir d'escompte de 5 francs, la Banque ottomane de 10 francs, le Crédit foncier d'Autriche de 20 francs. Les valeurs autrichiennes de chemins de fer ont également profité de l'optimisme qui s'est emparé de la Bourse de Vienne; l'action des Chemins Autrichiens et celle des Lombards ont progressé de 16 francs à 477 et 186.

Il n'en est pas de même des chemins espagnols toujours délaissés, le Nord de l'Espagne à 290, le Saragosse à 267. Les Méridionaux d'Italie sont immobiles à 810.

Le Crédit mobilier, qui a tenu son assemblée le 26 courant, et qui rentre dans l'ère des dividendes par la répartition d'une somme de 15 francs par action pour l'exercice 1887, met en souscription, le 7 juillet, 101,750 obligations de la Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico.

Les valeurs industrielles, en dehors du Panama, ont donné lieu à peu d'affaires pendant cette quinzaine. Nous retrouvons le Suez au même cours, 2,172, après quelques oscillations. Le Gaz s'est maintenu à 1,325, la Compagnie transatlantique à 540, les Messageries maritimes à 598. Les Voitures ont monté de 15 francs à 775. Au contraire, les Omnibus ont reculé de 35 francs à 1,120. Les prix des actions des mines de cuivre ont été très discutés à Londres et à Paris. Le Rio-Tinto a fléchi à 175 et le Tharsis à 130. La Société des Métaux a subi le même sort et rétrogradé de 842 à 811.

LA

TRESSE BLONDE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XV.

L'automne s'écoula, et sur la terre sommeillante l'hiver, selon l'image du vieux poète, étendit « son manteau de vent, de froidure et de pluie. »

Rentré à Paris, dans le calme de ma vie quotidienne, je travaillais à rage ; mon œuvre avançait rapidement, et déjà sur ma table s'entassaient les bonnes feuilles d'un premier volume. Mais, tout en fermant l'oreille aux bruits du dehors, j'étais fort assidu aux séances des sociétés savantes, et j'y prenais fréquemment la parole. Un jour où j'avais occupé la tribune de l'Académie de médecine et remporté mon succès oratoire, je vis accourir à moi un de mes confrères, auditeur assidu de nos doctes controverses. C'était ce jeune médecin, M. Cordier, que j'avais naguère attaché à la per-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

sonne du lieutenant-général de Mauréac, et avec lequel j'entretenais d'amicales relations.

— Mon cher maître, me dit-il, je vous ai cherché tout à l'heure à l'amusante cérémonie de Saint-Thomas-d'Aquin : vous n'y étiez pas.

— Quelle cérémonie? demandai-je.

— Le mariage de M. René de Mauréac, parbleu!

— Il s'est marié! m'écriai-je stupéfait.

Et comme notre colloque troublait le silence de l'Académie, je sortis avec mon petit confrère.

— Quoi! il s'est marié... et sans m'en avertir! répétais-je, au comble de la surprise.

— Il n'a sans doute pas osé vous consulter, cher maître... Mais vous-même, comment ignorez-vous la nouvelle? Depuis huit jours, tout Paris s'en occupe.

J'avouai sans nulle honte que, simple bourgeois de Paris et aucunement Valaque, Yankee ou Brésilien, je ne faisais point partie du « Tout-Paris. » M. Cordier tira de sa poche un journal du matin, une de ces feuilles absurdes quand elles ne sont pas infâmes, et qui battent monnaie sur les scandales du jour :

— Lisez donc cette note, monsieur le cénobite, fit-il en me la présentant.

La note, presque un article, imprimée en tête des *Échos des théâtres*, sous la signature : Arlequin, était d'une rédaction vraiment impertinente. Elle était ainsi libellée :

« *Un mariage dans le monde artistique.* — C'est aujourd'hui que doit être célébrée, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, l'union que nous avons été les premiers à annoncer de l'une de nos plus scintillantes étoiles d'opérette avec un gentilhomme portant un des grands noms de France. M. le marquis René de Mauréac épouse M^{lle} Mignon-Chérie, l'adorable pensionnaire du théâtre des Folies-Comiques, bien connue de la Ville et même des faubourgs. Folies-Comiques, si l'on veut; mais, en telle occurrence, ce n'est certes pas la charmante artiste qu'on accusera de folie comique. Nos compliments à la nouvelle marquise. »

— Qu'en dites-vous? poursuivit mon jeune confrère en repliant la petite prose venimeuse. Pas de préjugés, M. le marquis! Parlez-moi des vieilles races pour bien finir!

— Beaucoup de monde à ce mariage? demandai-je à mon moraliste.

— Personne de la famille ni des amis... oh! non. D'ailleurs, pas d'invitations. Mais, en revanche, le ban et l'arrière-ban du cabotinage parisien! C'était un brouhaha, un charivari des moins édifiants! On

causait, on ricanait, on montait sur les chaises pour mieux voir ; je me serais cru dans un café-concert, aux Funambules, au bal Mabille !.. Ah ! certes, du haut du ciel, sa demeure dernière, le général...

Sur ce, mon petit ami, sans achever le texte classique de M. Scribe, me serra la main et s'en alla.

Je demurerai tout abasourdi... Était-ce possible ? Quoi ! pas même invité à cette nocel Témoin des sermens échangés à Bruyère, étais-je donc devenu tellement odieux à M. de Mauréac ? Ma présence à cet ignoble mariage lui eût-elle mis la rougeur au front ? ou plutôt le souvenir de Marie-Thérèse pesait-il sur sa conscience comme un remords ?

Tout en devisant avec moi-même, je m'étais engagé dans la rue Saint-Dominique. Une longue file de voitures stationnait devant l'hôtel de Mauréac ; et dans la cour j'aperçus un va-et-vient animé de gens de service. Poussé par la curiosité, j'entrai. Aussitôt M. Baptiste, le vieux concierge, accourut à moi en levant les bras :

— Ah ! monsieur !.. ah ! docteur !.. quelle aventure !

— Oui, quelle aventure, monsieur Baptiste !.. et quel mariage !

— Pauvre homme ! se contenta de me répondre ce discret serviteur.

J'étais indécis, ne sachant que faire. Devais-je m'en aller ? Fallait-il, au contraire, monter, me dresser brusquement devant la face de mon oublieux ami, le saluer en silence et me retirer ? J'écoutai ce conseil de la colère, et je pénétrai dans l'hôtel.

L'escalier, jonché de fleurs, était paré d'arbustes en caisses et de plantes rares. Du premier étage arrivaient des rumeurs joyeuses, des voix bruyantes, des éclats de rire : on s'amusait fort et ferme là-haut. Je montai. Les portes étaient ouvertes et le salon regorgeait de monde... Oui, mon jeune confrère m'avait dit vrai : le ban et l'arrière-ban des petits théâtres parisiens s'était abattu sur l'hôtel de Mauréac. J'avisai des messieurs à face glabre et bien rasée, des dames au visage plâtré de blanc, enluminé de rouge. Et des toilettes !.. du velours, du satin, des dentelles, des brillans ! La salle à manger avait été transformée en buffet, et, sur une table, s'étagaient des amoncellemens de gâteaux et de sandwiches, des bouteilles de vin de Champagne, des poissons et des galantines : un superbe luncheon-dinatoire ! Tout ce monde se festoyait à belles dents, faisait bombance et, entre deux morceaux, jetait quelque lazzi risqué. Je promenai mon regard autour de moi : M. de Mauréac n'était pas là.

Dans le salon, debout et appuyée contre la cheminée, se tenait la nouvelle marquise; plusieurs de ses amis l'entouraient, formant cercle autour d'elle. C'était bien la même créature maigrelette que j'avais entrevue, un an auparavant, évanouie sur les tréteaux des Folies-Comiques : figure insignifiante, laide plutôt que jolie, minois de grisette, nez trop court, bouche trop large,.. mais quels admirables cheveux blonds ! Elle était revêtue de son costume de mariée, et, sous les dentelles de son voile, sous la couronne de fleurs d'orangers, son visage fardé de blanc se détachait blafard, semblable à celui d'une morte. Je m'approchai et la saluai ; à peine inclina-t-elle le front, absorbée sans doute par ses pensées. Elle me parut étrangement nerveuse :

— Ne me quittez pas ! disait-elle aux amis qui l'entouraient... J'ai peur !

— Voyons, marquise!.. voyons, ma Mignon-Chérie, tu n'es point raisonnable ! répondait ce beau M. Guzman, le régisseur décoré du Nicham... Le mauvais quart d'heure est passé,.. tu sais, la petite cérémonie de l'église. On a un peu ricané, c'est vrai ; on s'est un peu gaussé, d'accord!.. En es-tu moins marquise ? Quant au reste..

— J'ai peur... répétait invariablement M^{me} de Mauréac.

— Peur?.. de quoi ? demanda en riant une grande personne parée comme une châsse.

— De lui, Pervenche !

— Oh ! là !.. peur d'un homme ! riposta M^{lle} Pervenche, qui, pirouettant sur les talons, s'en alla vers le buffet, où je la suivis.

Devant un verre de punch et une tranche de foie gras se dandinait un jeune et joli monsieur, au monocle vissé dans l'œil. De petites actrices lui faisaient risette ; d'autres le désignaient du doigt et se le nommaient à voix basse : — « C'est Arlequin!.. tu sais bien, Arthur Dupont, qui signe Arlequin,.. celui qui fait les *Échos de théâtre* dans le *Jocrisse* ! » M^{lle} Pervenche se dirigea vers M. Arlequin, et lui tapant familièrement l'épaule :

— Tu sais, mon cher, il n'est pas gentil, l'écho de ce matin ! La pauvre Mignon n'est pas contente... Oh ! non ! Qu'as-tu voulu dire avec ton « connue de toute la Ville et même des faubourgs?.. » On n'éreinte pas ainsi les petites femmes !

— Et ma conscience ? répliqua, très solennel, M. Dupont, dit Arlequin.

— Ta conscience !.. Alors que fais-tu ici, monsieur La Vertu ?

— Et mon métier ? répondit encore ce M. Arlequin, en avalant un verre de punch.

Dans la foule, j'aperçus pareillement mon vaudevilliste septuagénaire, l'un des auteurs de *Pékin à Paris*, le célèbre Bon-Papa. Il

s'inclina tout humble, devant le reporter de théâtre, qui lui tendit le bout des doigts.

— Revenus aux jours où les rois épousaient les bergères ! dit-il en montrant la marquise. Pauvre enfant, comme elle est pâle ! quelle émotion !

— Pourtant, ce n'est point pour elle une « première, » fit observer le rédacteur du *Jocrisse*.

Un éclat de rire salua cette nouvelle arlequinade.

— Aussi, pourquoi se marie-t-elle ? grommela une vieille actrice vermillonnée comme une aurore. Voilà près d'un an que, chaque soir, la petite et moi, nous faisons tourner les tables... Ah ! dame, les esprits ne sont pas rassurants. Hier encore, ils déconseillaient l'hyménée !

— Farceurs d'esprits ! ricana M. Arlequin, la bouche pleine.

— Mais cette Mignon, poursuivit la duègne, n'a rien voulu entendre !.. A toutes nos raisons, elle n'avait qu'une réponse : « Il le faut !.. il le faut ! »

— Bon-Papa, interrompit M^{lle} Pervenche, coupant les effets de sa camarade... Eh bien ! votre épithalame ?

Le vieil auteur promena son regard à la ronde, puis, d'un air dépité :

— Encore un peu de patience, mesdames !.. Le marquis n'est pas de retour.

— Voilà deux heures qu'il prépare son entrée ! dit à mi-voix la duègne... Maison bien tenue !

— Le temps s'écoule et moi je joue ce soir, déclara M^{lle} Pervenche... Tant pis, je me risque !

Elle courut à M^{me} de Mauréac :

— Marquise !.. petite !.. autorises-tu l'audition de l'épithalame ? Oui, n'est-ce pas ?.. Allons ! une, deux, trois : au rideau !

M. Guzman, le beau régisseur, frappa trois coups sur le parquet, et Bon-Papa vint se camper au milieu du salon : une acclamation bruyante remplit l'hôtel et passa au dehors... Et là-haut, rangés contre la muraille, dans leur pourpre et dans leur hermine, ces messieurs les présidents de Mauréac contemplaient tout cela... Je remarquai alors que le portrait du lieutenant-général n'était plus parmi eux.

— Sur quel air, votre épithalame ? demanda le régisseur, qui s'était mis au piano.

— *La Robe et les Bottes*.

— Vieux jeu ! fit avec dédain M^{lle} Pervenche.

— Le Cid est également devenu « vieux jeu, » riposta l'auteur, rouge de colère.

On le calma ; M. Guzman plaqua sur le piano quelques accords, et la voix chevrotante de Bon-Papa commença de fredonner :

Dieu des chansons, Momus, prends tes grelots...

Quant à moi, je m'étais faulilé jusqu'à la porte, et, sans prendre congé de M^{me} de Mauréac, je m'esquivai.

XVI.

Je traversais déjà la cour et j'allais sortir de l'hôtel quand je m'entendis appeler avec mystère : Baptiste, le concierge, courait après moi :

— M. le marquis vous demande, me dit-il ; mon maître serait bien heureux de vous voir.

— Comment?.. Il est donc ici ?

— M. le marquis s'est retiré dans son appartement, aussitôt la cérémonie achevée.

Et le vieux domestique ajouta, levant derechef les bras au ciel :

— Ah! docteur!.. le malheureux homme!

Je le suivis. Il me guida par un escalier de service jusqu'à la chambre à coucher de René, — cette même chambre où avait si longtemps vécu sa vie infirme et solitaire le lieutenant-général de Mauréac.

La nuit était venue, et deux flambeaux allumés éclairaient à peine la sombre pièce; mais dans la cheminée brûlait un grand feu dont les flammes projetaient sur les murs leur éclat alterné d'ombre. Derrière une des portes, dans le salon, on entendait les rumeurs de la fête, et la voix tremblante du vieil auteur nous envoyait, par intervalles, les couplets de son épithalame.

M. de Mauréac était allongé dans un fauteuil, près du feu, sous le portrait de son père. Ce portrait se trouvait maintenant dans sa chambre, suspendu entre deux superbes panoplies. A ces trophées, des armes rares : sabres d'officiers de marine, glaives japonais, coups-coups annamites, criss de Java, et, dans celui de gauche, miroitant contre la muraille, un kandjar magnifique à gaine d'argent.

En me voyant, René s'inclina, et m'invitant à m'asseoir près de lui :

— Merci pour ta bonne visite! dit-il un peu solennel. Toi, du moins, tu n'as pas imité les autres, qui semblent fuir cette maison comme on fait un lazaret de pestiférés!

— J'ignorais ton mariage, répondis-je d'un ton piqué. Tu avais oublié de me l'apprendre.

— Oublié?.. non. Mais à quoi bon te consulter? Tu m'aurais prodigué sans doute conseils, remontrances, objurgations, menaces,.. que sais-je enfin!.. Et moi je n'aurais rien écouté, non, rien! Je devais me marier, épouser cette femme,.. oui, l'épouser... Il le fallait,.. il le fallait!

Mauréac se tut un moment :

— Ne va pas croire, au moins, reprit-il, que je sois la victime de manœuvres féminines, la dupe imbécile d'une coquette intrigante! Non!.. grâce à Dieu, j'ai l'esprit solide et le cœur haut placé!.. Mon cher, elle-même ne voulait pas de ce mariage... Tu refuses de me croire?.. Elle ne voulait pas! Ah! ce n'est point sans lutttes qu'elle a consenti d'être ma femme! Elle dédaignait mon amour; elle repoussait mon nom!.. Mais enfin, de guerre lasse, elle a cédé!.. J'ai triomphé de ses résistances,.. et maintenant elle est à moi, rien qu'à moi!

Un sanglot douloureux s'échappa de sa poitrine :

— Oui, elle est à moi, s'écria-t-il, et pourtant elle ne m'aime pas!.. Mais moi, je l'aime éperdûment, d'un désir furieux, avec désespérance!.. Pourquoi cela,.. pourquoi?.. On me dit qu'elle est laide, sans esprit et vicieuse!.. Vicieuse!.. N'importe, je l'aime et j'en suis jaloux,.. jaloux,.. jaloux!

Il se leva et se promena dans la chambre avec agitation... Là-bas, derrière la porte, dans le salon en fête, le piano faisait trêve; à présent, le vieil homme de lettres déclamaït un madrigal : chacun de ses vers nous parvenait très nettement :

Quand Vénus, échappée aux froids baisers de l'onde,
En tordant ses cheveux créait fleuve et ruisseau;
Si la blonde amoureuse eût vu ta tresse blonde,
Elle n'eût point osé sortir de son berceau.

M. de Mauréac frappa du pied, devenu blême de colère, et se tournant vers moi :

— Oh! je sais lire en ta pensée et j'ai entendu ton regard!.. J'aurais dû, selon toi, épargner aux gloires de mon nom, à la mémoire de mon père,.. — la mémoire de mon père!.. — les ignominies d'une pareille fête! Oui, certes; et si j'eusse écouté mes desirs, j'aurais, au sortir de l'église, emporté la bien-aimée loin,.. bien loin,.. vers le pays, s'il en est un sur terre, où l'on aime toujours! Avec quel bonheur, l'enveloppant de mes bras, je l'aurais cachée à tous les yeux!.. Mais non, je ne pouvais pas; je devais rester ici... Je me bats en duel demain.

A mon tour, je me levai :

— Tu dis, René?..

Il me fit rasseoir, et venant se camper devant moi :

— Je dis que demain je me bats en duel... C'était fatal. Depuis quinze jours, tous les affronts, tous les outrages ont été lâchement déversés sur la personne de ma femme. Ce matin encore, un immonde journal, une feuille de chantage, a grossièrement insulté la marquise...

(Il me montrait, étalée sur une table, la prose du joli M. Arthur Dupont.)

... — Autrefois on eût bâtonné le polisson, auteur de telles ignominies ; mais, aujourd'hui, le bâton n'est plus de mode, et quant à mon épée, je ne saurais la salir dans la bave d'un M. Arlequin ! Non ; pour imposer à tous respect et silence, j'ai dû choisir mon adversaire,.. et j'ai choisi. C'est un soldat, un officier tel que moi... Je me bats en duel avec M. Henri Le Barze.

— Le capitaine Henri !

— Lui-même... Ces Le Barze, de petits bourgeois de province, convoitaient mon titre de marquis ; ils voulaient en parer l'héritière de la famille ;.. tu sais bien, — cette demoiselle Marie-Thérèse, une jeune personne qui fait des vers et qui parle grec ? Je m'étais occupé d'elle, c'est vrai ; je l'avais même un peu courtisée,.. trop peut-être. Mais de là à un mariage, tout un abîme !.. Eh bien ! ces honnêtes gens, dépités, ont trouvé plaisant de jouer une scène à la Molière, la petite scène du *Mariage forcé* : ils m'ont dépêché le frère... Tiens ! lis plutôt ce que ce fier-à-bras a osé m'écrire ce matin...

Il me tendit une lettre signée : *Henri Le Barze*, et qui ne contenait que deux lignes :

« Monsieur,

« Je me trouve à Paris et j'apprends par un journal votre glorieux mariage. Votre conduite est celle d'un drôle. »

— A la réception de l'épître, continua Mauréac, je n'ai pas hésité. Le capitaine de turcos devait payer pour tous ! J'ai accepté son cartel et lui ai dépêché mes témoins. On vient de se mettre d'accord, et demain, à huit heures, nous nous battons... Je n'ai pas voulu attendre un jour de plus pour châtier sur un insolent toutes les insolences !

Il était redevenu fort calme et avait repris sa place à mes côtés. Moi, je me taisais, le cœur serré par l'angoisse. La façon discour-

toise, presque inconvenante, dont il parlait de la pauvre Marie-Thérèse, me révoltait. Et quant au duel avec le frère, il me semblait abominable. A tout prix, je devais l'empêcher!.. Mais comment?.. Une idée subite jaillit de mon cerveau... J'avais trouvé!

— Ce combat est impossible, dis-je froidement.

— Impossible! Pourquoi donc?.. Il aura lieu demain matin, dans les bois de Clamart, au pistolet, quinze pas et au visé... Je tuerai l'homme.

— Ou l'homme te tuera toi-même.

— Eh bien! alors, ma chère et douce marquise connaîtra tout mon amour pour elle!

— Ton amour pour elle?.. Et tu veux la condamner, mariée à peine, à devenir peut-être veuve!..

Je fis une pause :

— ... Veuve... et libre, ajoutai-je très lentement.

D'un brusque sursaut, René se dressa debout :

— Veuve et libre! s'écria-t-il. Qu'as-tu voulu dire?.. Va, je t'ai compris!.. Veuve et libre!

Il reprit sa marche, d'un pas saccadé, à travers la chambre.

— Ainsi, plus de duel, René! On peut arranger l'affaire... Je m'en charge.

Il ne répondit rien et poursuivit assez longtemps sa promenade silencieuse; parfois, il s'arrêtait et un soupir s'exhalait de sa bouche : Veuve et libre! Enfin, cette fièvre parut se calmer, et Mauréac revint s'asseoir près de moi.

— J'arrangerai tout,.. me dit-il.

Et, souriant :

— ... Non, la marquise ne sera ni veuve ni libre.

De joyeux éclats de voix, partis du salon, coupèrent notre entretien. Le « Bon-Papa » entonnait des couplets à boire, et chacun reprenait en chœur ses refrains :

Chantez, vieux vins; femmes, riez jolies;
Sont fous ceux-là qui n'ont pas leurs folies!

Mauréac bondit, exaspéré :

— Adieu, Victor!.. Moi, je vais jeter dehors tout ce monde-là!

Il s'élança vers le salon et en ouvrit la porte avec violence. Une clameur confuse accueillit son apparition :

— Le voici!.. le voici,.. enfin!

Debout près du chanteur, M^{me} de Mauréac causait en ce moment avec une de ses camarades. Au bruit, elle se retourna; et soudain,

se jetant en arrière, elle poussa un cri perçant : René marcha droit vers elle. Alors, reculant pas à pas, la jeune femme alla se blottir, toute frissonnante, dans l'angle le plus éloigné du salon. M. de Mauréac la rejoignit et s'arrêta un instant à la contempler ; puis il allongea le bras, lui saisit la main, la rapprocha de ses lèvres et y déposa un long baiser.

De toutes parts les bravos éclatèrent, et un rire jovial applaudit à cette petite comédie amoureuse.

XVII.

Ma journée était perdue pour le travail. Je me résignai donc, en quittant l'hôtel de la rue Saint-Dominique, à faire diverses visites différées depuis trop longtemps. Dans une maison amie, on me retint à dîner ; je parvins pourtant à m'échapper assez vite, et je rentrai chez moi vers les neuf heures.

A ma vive surprise, je trouvai, déposé sur la table de mon cabinet, un paquet scellé aux armes de Mauréac, que l'on avait apporté pendant mon absence. Je l'ouvris : il contenait une large enveloppe fermée de cinq cachets noirs, et mon inquiétude s'accroissait quand je lus au dos de l'enveloppe ces quelques mots :

A lire sans retard et à jeter au feu si je suis tué demain. — L'explication de mon mariage avec Anne-Yvonne Gallo. — RENÉ.

Anne-Yvonne Gallo!.. et le paquet s'échappa de mes doigts!.. Quoi! elle ne s'appelait pas « Mademoiselle Chérie, » cette femme! et ce nom n'était qu'un nom de guerre, un sobriquet de théâtre! Naïf imbécile qui ne m'en étais point douté!.. Anne-Yvonne Gallo! la néophyte de chez Élias, le sujet magnétique!.. Mais alors quelle était donc l'effroyable et mystérieuse puissance de cet homme?.. « Tu la suivras pas à pas dans sa vie, avait-il ordonné;.. tu l'aimeras, repoussé sans pitié par elle jusqu'au jour où tu la prendras pour compagne, pour épouse... » Et tout, oui, tout, venait de s'accomplir!.. Je demeurai de longs momens confondu, stupéfié, ne croyant plus en moi, presque disposé à mettre en pièces mon travail désormais inutile. Non, jamais je n'avais éprouvé d'anxiétés plus cruelles!

Ce soir-là, contre mes habitudes, je devais sortir. Il y avait réception intime au ministère de l'instruction publique, et je craignais que mon absence ne fût remarquée. Toutefois, avant de revêtir l'habit noir, j'avais encore à moi une heure de solitude, et je résolus d'en profiter. Je m'enfermai dans ma bibliothèque, et, po-

sant le paquet armorié sur une table, à la clarté de ma lampe je fis sauter les cachets de cire noire.

Une liasse de feuilles volantes s'échappa de l'enveloppe ; c'était un journal écrit tout entier de la main de René de Mauréac. Il ne portait mention ni de jour, ni même d'année : aucune date. Mais aussitôt mon étonnement se changea en une véritable épouvante. Voici ce qu'en tête de la première page mes yeux venaient d'apercevoir :

« Vu à Ben-Tré, dans la maison de l'arroyo... Revu plus nettement à Paris, pendant la funèbre veillée, près du corps de mon père. »

Alors, évoquant un passé tout récent encore, je me rappelai... Je me rappelai mes terreurs de l'année précédente : l'hôtel de Mauréac en deuil, l'escalier désert, le grand salon si vaste dans la nuit... Et de nouveau j'entendis, derrière la porte close, les gémissements désespérés, les paroles de colère, puis le long et lugubre silence... Était-ce donc l'instant où, dans un formidable tête-à-tête du vivant et du mort, ce journal avait été rédigé?.. Je sentis me courir par les veines le frisson de la peur.

Quand mon émoi se fut un peu calmé, je commençai la lecture de l'étrange manuscrit.

.....

« Ben-Tré, depuis trois jours ma nouvelle résidence. Oh ! l'horrible bourgade, avec ses pailotes de bambou enfoncées dans les fanges du Mékong ! Là grelottent les fièvres, et la dysenterie annamite vous ronge les entrailles ! Partout où le regard se peut étendre, les eaux jaunâtres du grand Fleuve et des rizières, d'où émerge un fouillis de plantes vertes diaprées d'écarlate. La saison « d'hivernage » a commencé. Le ciel est de plomb ; une chaleur atroce vous met la tête en feu et brûle votre sang. Et il pleut, il pleut. Sous les torrens d'eau qui s'abattent des nuées, la terre écume et semble bouillonner... L'ennui m'accable, et je sens les premières atteintes de la nostalgie... Oui, ce sera ma dernière campagne. Avant peu, le retour au pays, et, bientôt après, le mariage tant souhaité ! O Marie, chère Marie-Thérèse, c'est toujours vers vous que s'envole ma pensée, vers toi que m'emportent les désirs !..

« ... Et mon père?.. Écartons cette image!.. Pourquoi donc, depuis quelque temps, lorsque je songe à mon père, des idées bizarres viennent-elles assaillir et bourreler mon cœur ? Mon père!..

Aussi loin que je remonte les souvenirs de ma vie, je le vois toujours le même, cloué par un mal inconnu sur son fauteuil, la tête inclinée, l'œil éteint, ne parlant jamais. Sa pensée est-elle morte et sa langue vraiment enchaînée? Non! il peut parler,.. il parle! Maintes fois, veillant près de lui pendant son sommeil, — et quels sommeils affreux sont les siens! — j'ai surpris des paroles parmi les murmures de ses lèvres, j'ai entendu des phrases qui sortaient de sa bouche. Pourquoi ces mots, toujours les mêmes : « Noël, France et honneur? » Il a de vagues réminiscences de ses coups de main d'autrefois. Souvent il revoit « la lande bretonne, la friche désolée, la rivière fangeuse, la mer mugissante. » Et il entend,.. il entend les cris d'oiseau de nuit des Chouans, des clameurs de haine et aussi des sanglots désespérés. Il parle « d'une maison déserte et d'une femme aimée, » trop aimée peut-être!.. d'un... Oh! non, non, je n'ai rien entendu! Délires de vieillard, sans doute; pensées qui s'abîment dans l'enfance!.. Pourquoi ce Dieu dont il fut le soldat, pour lequel il voulut et combattre et souffrir, ne lui accorde-t-il pas enfin la grâce de la délivrance, le bienfait de la mort?..

• • • • •

« ... Mon matelot d'ordonnance vient d'entrer : il m'apporte le courrier de Saïgon, ma correspondance officielle... Rien d'important... Ah!.. une circulaire de l'amiral-gouverneur! Fort amusante, cette circulaire : toute une diatribe, un anathème véritable lancé contre l'opium! Et dans quelle prose magnifique! « La substance qui distille la folie,.. le poison qui étend sur l'intelligence la nuit du tombeau... » Ils sont, ma foi, lettrés de beau style, MM. les commis-rédacteurs dans les bureaux de la Cochinchine... Quelle pénalité draconienne! retrait d'emploi pour l'officier fumeur d'opium, dégradation du sous-officier, soixante jours de prison pour le soldat!.. C'est trop dur, beaucoup trop dur. N'est-il point cruel de châtier ainsi de pauvres gens que le service militaire envoie mourir en ces climats maudits, et qui, dans l'énerverment de leur solitude, s'efforcent d'évoquer le rêve d'absens bien-aimés? Oui, c'est cruel : la pitié suprême ne veut-elle pas qu'à certains fous on laisse leur folie?.. Au surplus, paperasse inutile! Il n'y a pas, que je sache, de *fumerie d'opium* dans mon commandement de Ben-Tré... Si, pourtant, et je me trompe! Hier, en parcourant les environs de ma nouvelle résidence, j'ai entrevu, là-bas, se cachant sous les bambous, au bord d'un arroyo, une maison d'aspect sinistre. Une lanterne de papier jaune, son enseigne, la dénonce aux passans : c'est une fumerie d'opium... Je vais la faire mettre en surveillance...

« ... L'opium!.. Un lettré chinois que j'ai connu à Shang-Haï me disait : Que serait la terre sans la fleur, la fleur sans le parfum, le parfum sans l'essence, l'essence sans le poison ? Et il disait encore : Que vaudrait la vie sans l'idéal, l'idéal sans le rêve, le rêve sans l'opium ? Un philosophe peu sensible aux réalités d'ici-bas, mon ami le lettré de Chine ! A-t-il si grand tort ?.. On affirme que sous l'action de l'opium, la créature humaine se dédouble ; que l'esprit affranchi de la matière s'élançe vers l'infini, ne connaît plus l'étendue de l'espace, la lourde immobilité du temps : toutes les chaînes de notre vie misérable. Il voit, il entend, il comprend, il sait... O Marie-Thérèse, chère bien-aimée, si loin et pourtant si près encore!.. Oui, mais on raconte aussi que l'épreuve est terrible ; qu'au rêve de béatitude succèdent parfois d'atroces visions, et que les affres mêmes de la mort sont moins cruelles que les angoisses du nouveau songe... Qu'importe ! Un autre sage n'a-t-il pas dit : La souffrance provoquée et volontaire est, elle aussi, une volupté...

« ... La pluie a cessé, mais le jour baisse. Avant que la nuit, cette nuit sans crépuscule des tropiques, s'abatte brusquement, sortons : je veux, sous la brise marine, rafraîchir mon sang brûlé de fièvre... Le ciel est implacable : pas un souffle d'air, pas une ride sur les eaux!.. Tiens ! je me suis égaré et la nuit m'a surpris tout d'un coup ! Seul, dans l'étroite chaussée qui serpente et se ramifie au milieu des arroyos, j'ai perdu ma route... Quelle est cette maison que j'entrevois là-bas ? Pourquoi semble-t-elle se cacher, mystérieuse, en cette solitude ?.. Ah ! j'ai reconnu ! Au-dessus de la porte, la lanterne de papier jaune ! C'est ici, .. c'est la maison maudite, — la fumerie d'opium!.. Passons!.. vite, passons!..

« ... Je me croyais seul ; je me trompais. Des ombres furtives glissent devant moi, s'enfoncent sous l'auvent de la cagna et disparaissent. Les malheureux!.. Ah ! mon Dieu ! mais où suis-je moi-même ?.. Comment les ai-je suivis ? Quelle force m'a poussé jus- qu'ici ? O liberté humaine, mot superbe que répète sans trêve le vain orgueil de l'homme, si vraiment tu existes, quel insoluble problème es-tu donc ? Certes, ce matin encore, je ne pensais guère aux ivresses de l'opium :.. pourquoi me les a-t-on défendues ?..

« ... Un taudion sordide ; des ignominies de saleté et de puanteur ! La pièce est obscure, éclairée à peine par la rougeur fumeuse d'une chandelle. Personne ne me regarde, nul n'a fait attention à moi. Des senteurs étranges me montent au cerveau : une odeur fade et sucrée, pareille à celle du caramel en fusion. Dans un coin de la chambre, je distingue pourtant, assis à une table, un jeune garçon annamite : il me dévisage effrontément et me salue. Devant lui des balances, un monceau de coquilles et une jatte où tremblote une gelée visqueuse : — « *Mossé!* Poids d'argent contre

poids d'opium. » Je lui jette une piastre ; le *boy* la met dans un des plateaux de sa balance, prend une coquille, la remplit et pèse. Je saisis l'opium : je tiens le rêve!..

« ... Dans l'ombre, une main s'est posée sur mon bras ; on me guide. Un rideau s'écarte ; me voici dans une autre salle!.. Toute silencieuse, pleine de monde cependant ! Contre la muraille s'étend un lit de repos, et des nattes encadrées par des rideaux forment autant d'alcôves. Sur ces nattes les fumeurs, et, à côté de chaque homme, une femme. — « Mossé!.. mossé! » On m'appelle... Une des femmes, quelque fille annamite, me fait signe d'approcher. Elle est hideuse à voir, celle-là, avec sa face jaune ridée, ses petits yeux noirs, ses pommettes saillantes et sa peau crevée d'immondes cicatrices! — « Mossé! mossé! » Elle s'est soulevée sur un coude et me sourit : j'aperçois avec dégoût ses longues dents noircies par le bétel. Oh! oh! c'est ignoble!.. Si je me savais de ces lieux?.. « ... — Mossé, on va prendre ta place! » ... Je me suis allongé sur la natte, près de la femme. Elle tient une pipe de bambou, prend une aiguille d'acier et la plonge par deux fois dans l'opium ; sa main étend cette pâte sur le fourneau de la pipe, l'allume à une petite lampe et me la présente. Je veux lui donner une piastre ; elle refuse. « — Pas d'argent, de l'opium ! » Avec quel âpre désir et quelle ardeur de convoitise a-t-elle prononcé ce mot : opium!.. Pouah! la drogue infecte!.. Voyons, voyons! un peu d'énergie! secouons cette torpeur ! échappons-nous de cette étuve empuantie!..

• • • • •

« ... Ah!.. la brise de mer vient de se lever!.. Enfin!.. Ses tièdes frissons ont ridé les eaux immobiles et sa caresse a glissé, légère, sur mon visage. Quelle fraîcheur, quel repos, quelle ineffable énérvation de moi-même ! Par les fenêtres ouvertes arrivent en bouffées toutes les senteurs d'avril ; le jardin exhale les parfums de ses lilas et de ses violettes!.. Marie-Thérèse, mignonne bien-aimée, accoudons-nous à ce balcon. — Vois : la lune étale ses pâleurs sur la pelouse odorante ; les splendeurs de ses rayons semblent diamenter les vertes aiguilles de la sapinière et, là-bas, au fond de l'allée mystérieuse, regarde, le flot scintille pareil à un cristal mouvant... Approchez-vous, mon amie,.. près de moi, plus près encore ! Posez votre front sur mon épaule, abandonnez votre main à la mienne ; et, maintenant, silencieux, écoutons parler le grand silence de la nuit ! Abîmons nos deux êtres dans l'harmonie voluptueuse de cette nature endormie ! Que ton âme, que la mienne confondues s'anéantissent en une extase indicible!.. bercés par les langueurs de cette soirée enchanteresse, goûtons le grand amour, le grand bonheur, le grand repos!..

« ... Un coup de vent glacial a courbé les cimes frémissantes des

mélèzes! La bise du nord gémit; les feuilles, brûlées par le gel, se détachent et meurent!.. la neige!.. La pelouse, tout à l'heure tant fleurie, déploie son long suaire jusque vers les noirceurs de la futaie sinistre; sous les rayons de la lune, la sapinière miroite poudrée de givre et, là-bas, aux extrémités de l'allée effrayante, monte le sourd murmure des glaçons que le jusant emporte et que le flux ramène pour en battre la grève... Avril sitôt passé pour nous, mon amour, et sur nous décembre abattu si vite!..

« ... Le son d'une cloche traverse en ce moment l'espace, — la cloche de Noël : la messe de minuit. Comme elle chante douce et mélancolique, cette voix lointaine : « *Venite adoremus!*.. » Les tintemens arrivent plus rapides; la voix plus sonore devient pressante; elle supplie, elle appelle, elle commande : « *Venite, venite adoremus!*.. » Non!.. Le bruit s'affaiblit, il décroît, il meurt : — le silence!.. Fermons cette fenêtre, Marie; la bise hivernale m'a glacé. Approchons-nous de ce feu dont la flamme joyeuse éclaire la chambre... Dieu! où donc êtes-vous, mon amour? Comment vous êtes-vous échappée de mes bras, fantôme impalpable,.. léger brouillard?..

« ... Je ne suis pas seul dans la chambre. Un homme, assis dans un fauteuil, se chauffe aux tisons de la cheminée : il s'agite, nerveux, impatient. Par momens, ses yeux interrogent la pendule et il frappe du pied avec colère. Il s'est levé et s'est dirigé vers la fenêtre; aux aguets, aux écoutes. Il se tient là, près de moi, me frôlant presque;.. et il ne m'a point aperçu! Je suis pour lui l'invisible, l'incorporel, le vide dans l'espace, le néant!.. Celui-là!.. oh! c'est mon père!.. Mon père? oui, mais jeune encore et tout pareil à ce portrait que je connais si bien!.. Qu'il est beau, mon père, avec son pâle visage, ses yeux brillans, ses cheveux noirs, sa taille élancée et la vigueur élégante de tout son corps! Hautain, superbe et si dédaigneux!.. Maintenant, il arpente la chambre d'un pas saccadé, s'arrêtant, reprenant sa marche, très inquiet. Parfois, il entreouvre une petite porte ménagée dans la boiserie; il sourit et fait un geste amical. Un murmure de voix étouffées, des chuchotemens se font entendre derrière cette porte... Des hommes sont là, cachés!..

« ... Quelqu'un vient d'entrer : une femme... Elle n'est pas jolie; toute jeune, mais chétive et malingre. Très simplement vêtue. Sa tenue est modeste et son allure craintive. Demi-paysanne et demi-bourgeoise... Oh! les superbes cheveux blonds! Ils brillent, tels que de l'or, sous leur coiffe blanche... Mon père est allé rapidement vers la femme :

« — Anne-Yvonne!.. enfin!

« ... Il la prend par la main et retourne s'asseoir dans son fauteuil.

La femme reste debout : si humble, si timide!.. Avec quelle passion elle contemple mon père!.. Elle parle ; sa voix est traînante et nasillarde, son langage rude et incorrect comme celui d'une fille de la campagne :

« — Vous m'avez appelée, mon doux seigneur : me voici!.. Pourtant, j'ai un enfant bien malade à la maison, et tout à l'heure la cloche me conviait à la messe de minuit... Mais, hélas! que m'importe mon enfant et que me fait le salut de mon âme!.. Je vous aime, mon cher seigneur,.. oh! je vous aime!

« ... Mon père a légèrement pâli et il réprime un frisson :

« — Oui, je sais,.. je sais!.. Moi aussi, ma pauvre Yvonne, je t'aime... beaucoup.

« — Pas assez!.. Ah! si je pouvais mourir pour vous!

« ... Elle se met à genoux devant lui, en joignant les mains... Mon père détourne les yeux et se tait... Enfin, tout souriant et d'une voix caressante :

« — Réservons les propos d'amour, mignonne, pour d'autres rendez-vous... Ce que j'ai à te dire en ce moment est trop sérieux... Je vais risquer ma vie!

« ... La femme, toujours à genoux, regarde mon père avec inquiétude :

« — Jésus!.. Vous me faites peur, mon seigneur bien-aimé!

« ... Il reprend :

« — Depuis deux jours, pour éviter les glaçons du courant, l'*Albatros* a viré de bord ; on l'a rapproché de la côte, et il n'est plus qu'à une encâblure de ce rivage... Anne-Yvonne, combien sont-ils de soldats sur le ponton?

« ... Toute pâle, la femme se relève et devenue tremblante :

« — M. Gallo, cher seigneur,.. le capitaine Gallo, mon mari, commande quarante hommes.

« — Je le savais : j'ai les noms des matelots et des soldats!.. Or, cette nuit, fête de Noël, on n'en trouverait pas vingt-cinq sur l'*Albatros*! Une moitié des hommes est à terre, sans permission et court la bordée : la messe de minuit, puis le cabaret jusqu'au matin pour ceux-là ; l'autre moitié a dû faire son réveillon d'eau-de-vie : tous probablement ivres-morts!.. Donc, à peine vingt-cinq argousins, pris de boisson... et plus de cinquante prisonniers! Des Anglais, oui,.. mais aussi des Français, et, parmi eux, nombre de mes amis, de mes parens : des nobles, des seigneurs, — tes messieurs!.. Ils attendent leur jugement et seront fusillés... Entends-tu?.. fusillés!

« — Sans doute, mon cher seigneur, puisqu'ils ont été pris les armes à la main et combattant sous l'uniforme anglais.

« ... Mon père a retenu un geste courroucé ; à son tour il se lève :

« — Écoute, Yvonne, et comprends bien ! Tu es intelligente, toi, presque une dame : tu dois comprendre... Les événemens sont graves. Le roi, — ton roi, — va rentrer dans Paris. L'autre, l'usurpateur, le Corse, le Bonaparte, est vaincu ; sa dernière armée s'est fait anéantir à Leipsig ; trois cent mille alliés de Louis XVIII sont en ce moment en France : avant peu le drapeau blanc flottera sur les Tuileries. Mais il faut que tous les fidèles accourent, d'un même élan ! Moi, j'ai reçu de mes princes l'ordre d'agir, de reformer les vieilles bandes de George et de soulever la Bretagne : je dois obéir. Ils m'ont adressé, en même temps, un brevet de colonel... Eh bien ! je veux mériter mon grade et gagner mes épaulettes !.. Cette nuit j'enlève l'*Albatros* ; je délivre mes amis, et demain, à leur tête, je me jette dans la lande !.. Tu viendras m'y rejoindre.

« ... La femme secoue la tête :

« — Non, cher seigneur, car je ne suis pas une gueuse, une traînée qui court les grands chemins... Je ne viendrai pas.

« ... Mon père s'est mordu la lèvre et contient à grand'peine la colère qui le gagne ; sa voix est moins caressante, son ton plus sec.

« — Soit ! tu resteras chez toi. Mais, à cette heure, il faut me prouver ton amour... Tu connais, sans doute, le mot d'ordre qui nous permettrait d'accoster le ponton ?.. Tu gardes le silence... Oui, tu le connais. Tu vas me le dire... Mieux encore, tu viendras avec moi. J'ai là, dans mon parc, des amis, de bons gars du pays, de vrais Bretons dévoués à Dieu. Avec eux, nous montons dans une barque... Toi, tu te places debout à l'avant, bien en vue... Nous ramons, nous approchons sans bruit,.. et au premier *Qui vive !* tu appelles le capitaine Gallo, ton mari,.. tu lui cries que son enfant est à la mort et que tu es venue le chercher... Alors nous abordons,.. alors : « Vive le roi !.. » alors l'*Albatros* est à nous !

« ... Yvonne Gallo est devenue plus pâle encore ; mais elle a redressé la tête, son œil brille et elle se met à rire :

« — Vraiment !.. Vous êtes bien cruel, mon cher seigneur !

« — Anne-Yvonne !..

« — Oui, oui... je sais à mon tour !.. Anne-Yvonne est une abandonnée, une créature, une déhontée qu'on ne respecte plus !.. Eh bien ! monsieur, écoutez-moi. J'ai trahi pour vous l'amour d'un galant homme ; je vous ai livré son honneur de mari ;.. mais, Dieu m'entend ! je ne vous livrerai pas son honneur de soldat !

« ... Chacun de ces mots fait monter le rouge au visage de mon père. La femme l'a regardé bien en face, dédaigneuse, provocante même... Et voilà qu'Anne-Yvonne courbe le front ; chancelante, elle s'appuie contre le mur ; un sanglot lui soulève la poitrine : elle pleure :

- « — Ah! malheureuse!.. il ne m'aimait pas!
- « ... Mais presque aussitôt elle essuie ses larmes :
- « — Adieu, monsieur, je retourne près de mon enfant malade.
- « ... Elle se dirige vers la porte de sortie... En deux bonds, **mon** père l'a devancée. Il lui barre le chemin, ferme la porte à double tour et prend la clé :
- « — Vous êtes **ma** prisonnière, Yvonne Gallo!
- « — Laissez-moi partir, monsieur ;.. je veux partir!
- « ... Mon père la saisit par le bras et la ramène brutalement au milieu de la pièce :
- « — Le mot d'ordre, Anne-Yvonne!
- « — Je ne le sais pas!
- « — Tu mens!.. Chaque soir, depuis que ton fils est malade, **ton** mari te confie le mot d'ordre pour que tu puisses aller l'avertir si l'enfant se trouvait en danger... Tu me l'as dit toi-même!
- « ... La femme jette un éclat de rire furieux :
- « — Et voilà donc pourquoi vous m'avez subornée!.. Monsieur de Mauréac, vous n'avez pas d'honneur!
- « ... Mon père hausse les épaules ; puis, d'une voix forte :
- « — Mon honneur,.. c'est mon roi!
- « ... D'un brusque mouvement, Yvonne Gallo s'est dégagée. Elle court vers la porte et la secoue avec rage ; la porte résiste : « — Oh! le lâche, le lâche!.. » Elle s'élançe vers la fenêtre et soudain s'arrête épouvantée... Des hommes viennent de se glisser derrière elle. Ils l'empoignent et la repoussent dans la chambre... Quels bandits sinistres! Ils ont déformé les traits de leurs visages par un masque de suie, et rabattu leurs chapeaux aux larges bords. Les blancheurs de tous ces yeux se détachent, effrayantes, sur les immondes noirceurs de ces faces bestiales... Yvonne Gallo, bouche béante, roule sur ces gens-là des regards terrifiés, la sueur dé-goutte de son front et un cri s'échappe de ses lèvres :
- « — Les Chouans!
- « ... Un des hommes s'approche de M. de Mauréac, et, très fami-lier :
- « — Tu n'en viendras pas à bout tout seul, Sans-Pareil... Nous allons t'aider.
- « ... Les bandits entassent dans la cheminée des bruyères sèches et de la paille. La flamme jaillit, et une vive clarté illumine la chambre... Yvonne Gallo a compris :
- « — Jésus! mon Dieu!.. Ils vont me chauffer!
- « ... Les hommes se mettent à plaisanter :
- « — Vraie nuit pour se dégeler, ma fille... Jolie bûche de Noël!
- « ... Un des Chouans, un gars court et trapu, à figure mauvaise, lui adresse la parole :

« — Tu ne me connais pas, Anne-Yvonne ; mais je te connais bien, moi. Ton vieux, le capitaine Gallo, m'a torturé sans trêve, quand j'étais à Belle-Isle, parmi les réfractaires... Il y a deux ans, le bourreau m'a frappé de sa canne!.. Je me venge !

« — Oui, oui, *Mâche-Balles* a raison, clament tous les autres ; son mari est un bourreau ! Vengeons-nous !

« ... Ils enlèvent la femme qui résiste, l'assoient de force dans un fauteuil et la poussent vers le feu. M. de Mauréac, blême comme un suaire, s'avance :

« — Au nom du ciel ! Anne-Yvonne, donnez-nous le mot d'ordre et vous êtes libre !

« ... Elle le toise, hautaine et méprisante :

« — Lâche!.. misérable lâche!.. Et c'est un colonel, cela !

« ... M. de Mauréac reprend :

« — Par pitié pour vous,.. par pitié pour moi, je vous en conjure...

« ... Mais un des hommes, le déserteur du pénitencier, lui coupe la parole et, très insolent :

« — Assez, le joli cœur!.. Quand on n'a pas la bravoure qu'exige la guerre civile,.. on ne la fait pas !

« ... Mon père veut protester : on l'insulte.

« — Mes amis, ce que vous allez faire est infâme,.. oui, infâme !

« ... Des clameurs couvrent sa voix :

« — Tais-toi, Sans-Pareil!.. ou chante-nous autre chose !

« — Je commande ici !

« — Obéis d'abord !

« — Je suis votre chef !

« — Pas encore!.. Il nous faut un gage !

« ... Hélas ! mon père se tait!.. Il l'a livré ! Hélas ! hélas ! le voilà donc, son gage !

« ... D'une secousse violente, les Chouans ont poussé Yvonne Gallo contre la flamme. Deux hommes pèsent lourdement sur les épaules de la misérable créature ; d'autres lui étendent les jambes dans le feu, jusqu'aux genoux : Anne-Yvonne jette un cri terrible. Elle résiste, elle se tord sur elle-même : c'est effroyable et c'est ignoble... Des odeurs de chair et de laine brûlées se répandent en la salle. Les hommes se remettent à plaisanter... Entre deux hurlements, la malheureuse supplie :

« — Jésus !.. Jésus ! Ils vont me tuer !.. Mes bons messieurs, grâce, grâce ! Vous n'êtes pas méchants, vous !.. Allez, malgré vos masques, je vous connais bien tous !.. Non, non ! je ne vous ai pas reconnus... je le jure !.. je ne vous ai pas reconnus !.. Dieu ! Dieu !.. Laissez-moi m'en aller. J'ai un enfant malade, si malade ! Il y en

a, parmi vous, qui ont des enfans. Et puis souvenez-vous de vos mères quand vous étiez tout petits... Ah!.. Ah! je meurs : un prêtre !.. « France et Honneur !.. » Bandits !.. bandits !.. bandits !..

« — Assez ! commande M. de Mauréac ; nous tenons le mot d'ordre : « France et Honneur... » Maintenant, qu'elle soit libre !

« — Non ! riposte Mâche-Balles... Maintenant, qu'on la porte à la grève !

« ... Là-bas, aux extrémités de l'avenue de sapins, le flot déferle sur la rive ; la marée monte, et, dans le silence de cette nuit glacée, sa voix gémit plus lamentable encore. La lune s'est voilée, comme en deuil ; le ciel semble peser sur la mer, tout lourd de neige, et, dans les grisailles des brumes mouvantes, on peut entrevoir, balancé par la houle, le ponton sans mâture : l'*Albatros*. Point de lumière à bord ; aucun bruit. Parfois une lame plus forte vient le frapper au flanc ; alors il se soulève, le bois craque, et l'*Albatros* lance un cri sauvage à la bise.

« ... Voici les hommes : les Chouans ! . Ils sortent des profondeurs de la sapinière et s'arrêtent sur la grève... Près du rivage se dresse un monticule, un tertre tout blanc de givre ; la troupe va se blottir dans le mystère de son ombre... Ils déposent à terre un fardeau : la femme évanouie, puis tiennent conseil. Un d'eux se détache du groupe, entre dans l'eau et ramène une barque amarrée près de là.

« — Anne-Yvonne !.. Anne-Yvonne !

On lui jette de la neige sur la figure... Elle rouvre les yeux, regarde, se rappelle et veut s'enfuir. Pesamment, elle retombe sur le sol. Ses pieds ne sont qu'une plaie : la flamme a pénétré les os... M. de Mauréac s'est penché sur elle ; son visage frôle celui de la femme qui détourne la tête et le repousse du poing.

« — Anne-Yvonne, je t'en supplie, viens-nous en aide !.. Anne-Yvonne, tu vas être riche, très riche ;.. si tu veux, la moitié de ma fortune est à toi !

« ... Elle lui répond par ce rire méprisant de tout à l'heure :

« — Oui, oui, mon seigneur bien-aimé... oui, le beau colonel !.. Je vais vous aider !

« ... Elle se dégage,.. rampe sur la neige,.. atteint la barque,.. s'y cramponne, et alors, d'une voix vibrante :

« — France et Honneur !.. Garde-toi, Gallo !.. Les Chouans !

« ... Rien ne bouge sur l'*Albatros* : ils n'ont pas entendu... Et soudain, l'éclat d'une lame d'acier a brillé dans la nuit, un couteau s'est abattu : la femme est tombée :

« — Ah !.. ils m'ont tuée,.. faillis chiens !

« ... Oh ! ce n'est pas mon père,.. ce n'est pas mon père !.. Lui s'est

agenouillé ; il soulève la tête de l'agonisante : il pleure... Et l'agonisante, dont une larme vient de mouiller la main, tourne vers celui qui pleure des yeux qui s'éteignent, et, très douce, lui dit entre deux râles :

« — Je meurs par vous, monsieur,.. et je suis en état de péché mortel !.. Dieu voudra-t-il me pardonner ? moi, je vous pardonne... Rappelez-vous seulement que la pauvre Yvonnette laisse après elle un petit enfant. »

.

Le journal présentait ici une lacune. La fin de l'abominable drame ne s'y trouvait point relatée : l'enfouissement sous le galgal d'Anne-Yvonne respirant encore, encore vivante. Le récit ne disait pas non plus comment la tresse blonde avait été coupée par M. Charles de Mauréac, éperdu et peut-être menacé de mort, lui aussi. Mais le colonel Sans-Pareil avait dû recouvrer bien vite tout le sang-froid des grandes audaces, car, cette même nuit, l'*Albatros* avait été pris à l'abordage.

Le manuscrit toutefois continuait, d'une encre différente, rédigé à une époque ultérieure, évidemment après les événemens accomplis à Bruyère et peu de temps avant le scandaleux mariage :

« L'*Albatros* fut enlevé. Son commandant put s'échapper avec quelques hommes et gagna la terre, à la nage : il aurait dû se faire tuer à son bord. Peut-être, en ce moment de défaillance, le vieux soldat avait-il aperçu l'image de la jeune femme aux cheveux blonds et entendu les soupirs du petit enfant malade. Quinze jours plus tard, un conseil de guerre condamnait à la peine de mort Joseph Gallo, capitaine au corps des vétérans gardes-côtes, coupable, disait l'arrêt, d'avoir, dans la nuit du 24 au 25 décembre 1813, livré ses prisonniers et déserté son poste en face de l'ennemi. Le malheureux fut passé par les armes... Mais le marquis Charles de Mauréac dédaigna d'exaucer le vœu suprême de la mourante, d'accomplir la clause de son pardon : il ne recueillit pas l'orphelin ! Avait-il compris seulement ? Pour gagner sa partie, il avait joué sa tête,.. que lui importait l'enjeu des autres ?.. O guerre civile, anéantissement de la conscience, inspiratrice d'attentats sans scrupules et de forfaits sans remords !

« Réduit à la plus abjecte misère et sous le poids de la honte familiale, l'enfant de Gallo, devenu homme, tomba, de chute en chute, jusque dans la geôle d'une maison centrale : le fils du supplicé mourut sous la casaque du détenu... Voilà ce qu'a fait mon père ;

et le monde l'a récompensé : il a obtenu des hommes toute gloire et tous honneurs!.. Mais Dieu ?.. J'ai découvert la petite-fille d'Yvonne Gallo, — que dois-je faire à mon tour?

« La petite-fille d'Yvonne Gallo,.. cette jeune femme aux cheveux blonds à qui je me suis heurté dans mon chemin de la vie?.. Et si, d'aventure, c'était Anne-Yvonne elle-même ! Certains théosophes, m'a-t-on dit, enseignent un dogme terrible : l'âme exhalée du corps en état de péché grave doit subir la réincarnation, se purifier par la souffrance, et, d'épreuve en épreuve, remonter vers son Dieu... Où donc ai-je lu cette doctrine et qui me l'a révélée? Je ne sais plus... Anne-Yvonne, pauvre créature tant aimante, si je vous avais retrouvée !

« Plus de doute!.. C'est elle, c'est bien elle ! Autrement, pourquoi cette Providence qui n'abandonne rien au hasard, l'Éternel-Maintenant (qui donc m'a encore appris ce nom?) l'aurait-elle fait ainsi brusquement surgir devant moi?.. Oui, oui, c'est vous, chère âme en peine ; j'en suis certain ! J'accomplirai mon devoir... Ah ! quelles clameurs de réprobation vont contre moi pousser les hommes!..

« Le devoir?.. Est-ce bien le devoir qui m'entraîne?.. ou plutôt n'est-ce point la folie d'une passion bestiale?.. J'aime cette fille d'une ardeur sauvage!.. Je la veux : je l'aurai

« Passion qui remplis tout mon être, t'appellerai-je l'amour ou bien la haine? Je ne sais. Mais je me débats en désespéré contre toi ! Parfois, j'ai les révoltes furieuses de l'esclave ; j'en ai aussitôt les dégradantes lâchetés... Ah ! si je pouvais m'arracher à cette possession !.. Si j'osais vous reprendre, ô mon cœur, ô mon âme, ô tout moi-même !

« Enfin !.. Unis à jamais !.. Elle vivra de ma vie et mourra si je meurs ! »

XVIII.

Dix heures sonnaient à l'église des Missions-Étrangères quand, tout pensif, je terminai la lecture du manuscrit. Une chose qui, parmi tant d'autres effrayantes, me terrifiait surtout, c'était l'obstination de Mauréac à se battre en duel et son idée fixe qu'il serait tué : la suscription mise par lui sur l'enveloppe de sa lettre me

disait assez l'état de son âme. Je me résolus à tenter un suprême effort, le lendemain dès la première heure : s'il le fallait, j'irais avec lui jusque sur le terrain... Mais quel ennui pour un homme de mon caractère et dans ma situation !

Tout en maudissant ces ennuis imprévus et prochains, je m'habillai pour me rendre chez le ministre ; la réception devait être déjà bien avancée. J'avais donné la dernière main à ma toilette et attaché une de mes croix de commandeur, quand soudain un violent coup de sonnette me fit tressauter. Bientôt un second, plus bruyant encore ; puis un troisième : en même temps on heurtait à la porte de mon appartement. Mon valet de chambre me regardait ahuri, n'osant bouger.

— Allez donc ouvrir, lui dis-je ; mais je n'y suis pour personne.

Il sortit. J'attendis quelques minutes, et, comme il ne revenait pas, impatienté je soulevai la tapisserie fermant mon cabinet. On discutait dans l'antichambre : une petite voix criarde et impérieuse qui répétait : « Il est chez lui !.. Je sais qu'il est chez lui ! » Presque aussitôt des pas précipités traversèrent la pièce voisine, et je reculai tout saisi : j'avais reconnu la marquise de Mauréac.

Blême, la face convulsée, l'œil hagard, les cheveux en désordre, elle entra, pareille à une folle. Une pelisse de fourrures l'enveloppait. Elle laissa tomber son manteau et m'apparut revêtue encore de sa toilette de mariée : sur le satin blanc de sa robe, j'aperçus toute une éclaboussure de taches de sang... Je la regardai, muet de surprise ; enfin pourtant :

— Vous, madame?..

Mais elle :

— Vite ! vite ! monsieur... Dépêchons-nous !.. Il n'est peut-être pas mort !

— Mort?.. Qui?..

— Lui !

Et, tout bas, elle ajouta :

— Je l'ai tué !

La stupeur de nouveau m'enleva la parole ; toutefois, reprenant possession de moi-même :

— Mon Dieu!.. que s'est-il donc passé?.. Dites,.. dites !

Elle roula des yeux égarés, et les mots sortirent en sifflant de sa bouche :

— Je ne sais pas, monsieur,.. je vous le jure, je ne sais pas !.. Voici !.. La soirée avait pris fin : tout le monde s'était retiré ; mes amis, les domestiques eux-mêmes... Quelle heure pouvait-il être,.. je l'ignore !.. Lui, — cet homme,.. mon mari, — me conduisit alors dans sa chambre,.. vous savez bien, cette chambre où l'on voit un grand

tableau, le portrait d'un marquis d'autrefois à l'air si méchant... son père, m'a-t-il raconté. J'étais toute tremblante. Il m'a prise dans ses bras... Oh! mais si brutalement... oh!.. oh!.. J'ai eu peur;.. il m'a toujours fait peur, cet homme,.. oui, peur, monsieur, et horreur à la fois!.. Et je me suis enfuie... Il a couru après moi et m'a rattrapée dans le salon... Il m'a ramenée dans la chambre, et, m'étreignant de nouveau, m'a poussée contre la muraille. De ses mains, il pesait sur mes épaules et tenait son visage près du mien,.. tellement près que je sentais sur mes joues les morsures de ses dents et les brûlures de son haleine!.. Et, pendant quelque temps, il m'a regardée en silence; puis, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre douce: « Anne-Yvonne, a-t-il dit, demain, à cause de vous, je me bats en duel... » Moi, je n'ai rien répondu: j'étais pétrifiée par l'épouvante! Il a poursuivi, mais sur un ton plus haut: « Je me bats... et je serai tué!.. » Moi, je me taisais toujours... Tout à coup, il a jeté un éclat de rire, — oh! quel rire,.. quel rire! — et, comme s'il eût pu lire dans les plus secrètes profondeurs de ma pensée... (Oui, certes, il avait dû voir!), il s'est écrié: « Eh bien! vous ne serez ni veuve ni libre!.. » A pleins doigts il m'a saisi la tête, et, tout en m'embrassant, il me serrait la nuque: il voulait m'étouffer!.. Voyez plutôt, voyez les traces de ses ongles!.. Moi, je me suis débattue;.. j'ai mordu les mains qui m'étranglaient et elles ont lâché prise... J'ai bondi dans la chambre... Sur le mur brillaient des armes; un long couteau dans une gaine d'argent... Je l'ai saisi... L'homme, le fou, m'a crié encore: « Non, tu ne seras pas veuve! » et il s'est rué sur moi!.. Alors, j'ai frappé,.. oui, j'ai frappé!.. Il a poussé un gros soupir et est tombé à terre. Voilà!.. Vite, oh! vite, monsieur!.. Il n'est peut-être pas mort!.. Arrivons avant la police... Sauvez-le,.. sauvez-moi!..

Elle jeta son manteau sur ses épaules et s'élança dehors: je la suivis. Dix minutes plus tard, nous arrivions en courant.

XIX.

Tout dormait dans l'hôtel de Mauréac, obscur et silencieux; le bruit de la lutte n'avait point éveillé les domestiques. D'un pas rapide, je montai l'escalier et traversai le salon. La porte de la chambre à coucher était grande ouverte, et la lampe qui brûlait toujours éclairait un affreux spectacle.

René gisait étendu sur le tapis, sans connaissance, mais respirant encore. Un mince filet de sang qui, goutte à goutte, suintait

à travers ses dents serrées, me fit craindre, dès l'abord, une hémorragie interne. Près de lui, j'aperçus à terre le manche d'un long poignard tout maculé, ce même kandjar à gaine d'argent que, tantôt, j'avais remarqué scintillant sur la panoplie : l'arme s'était brisée dans la plaie. En tombant, M. de Mauréac était allé s'abattre sous le portrait de son père et il avait roulé dans le feu : déjà la flamme lui avait mordu les jambes jusqu'aux chairs.

Je sonnai à tour de bras et réveillai la maison : les domestiques accoururent. Avec d'infinies précautions, on déposa René sur son lit ; on coupa ses vêtements, et j'examinai la blessure. Je la jugeai mortelle : le cas était désespéré. Je fis néanmoins un premier pansement, préférant attendre le jour pour tenter l'opération si délicate du débridement et du sondage ; d'ailleurs, j'estimais cette opération superflue : mon pauvre cher patient ne la supporterait pas ! Mais je prescrivis des aspersion d'eau fraîche sur le visage et des frictions prolongées à la région du cœur ; en même temps, je tentais la vieille épreuve du « marteau de Mayor, » — le marteau de fer trempé dans l'eau bouillante et appliqué sur l'épigastre du moribond : je voulais que le blessé revînt à lui et qu'il pardonnât. Peut-être aurait-il assez de grandeur d'âme pour déclarer devant témoins qu'il s'était frappé lui-même, épargnant ainsi à la femme tant aimée les horreurs d'une poursuite judiciaire. Une lente demi-heure s'écoula. Enfin une teinte rosée colora la face de Mauréac, qui remua faiblement la tête : il reprenait connaissance. René promena son regard autour de lui :

— Quel rêve ! bégaya-t-il ; quel abominable rêve !

Un mouvement de son corps lui arracha un cri de douleur, et il porta la main sur sa blessure :

— C'est donc vrai ! dit-il... On m'a frappé pendant mon sommeil !.. Qui ?

Je m'approchai de son lit, et, à voix basse :

— René, toi dont l'âme fut toujours si haute,.. pardonne ! Sois généreux encore... Ne l'accuse pas !

Il ouvrit de grands yeux étonnés :

— C'est toi, Victor ?.. Que veux-tu dire ?.. Je ne te comprends pas !

Puis, avec un sourire navré :

— Que j'ai bien fait d'inviter un médecin à mon mariage !.. Mon mariage !.. Pauvre Marie-Thérèse, voilà qui va retarder pour longtemps notre bonheur !

Il se redressa légèrement ; et toujours il regardait, semblant ne rien reconnaître :

— Où suis-je ? demanda-t-il. Comment avons-nous tantôt quitté

Le Ménéca? Je ne m'en souviens plus... Mais où suis-je donc? Ah! mon Dieu!.. ce portrait,.. ici,.. à Bruyère!

Ses yeux venaient d'apercevoir le portrait de son père :

— Qui donc a osé apporter cela? Qu'on enlève cette chose!

Dans un coin de la chambre et blottie dans l'ombre se tenait la marquise de Mauréac, secouée par des tressaillemens nerveux. René allongea un doigt vers elle :

— Quelle est cette femme?.. Pourquoi se trouve-t-elle ici?.. Tiens! vêtue de blanc!.. on dirait une mariée!.. Quelque jeune fille du pays, sans doute... Épouse-t-elle au moins le garçon qu'elle aime?

Et ce fut tout... Il devenait inquiet, nerveux, cherchant avidement du regard une personne absente. Il m'attira vers lui, et, suppliant :

— Marie-Thérèse? balbutia-t-il... Où est Marie-Thérèse?.. Par pitié! qu'on aille la chercher,.. qu'on la réveille,.. qu'elle vienne!.. Vite,.. vite!.. oh! qu'elle vienne!.. Je vais mourir.

Il se tut quelques instans et un éclair de joie illumina son visage :

— Oh! Marie, Marie, dit-il, j'ai senti tout à l'heure votre cœur frissonner contre le mien, et mon front garde encore la fraîcheur de votre baiser!

Il retomba en arrière; de nouveau, il s'était évanoui. Et moi, épouventé, muet de stupeur, j'écoutais les propos de cet homme pour qui le passé accompli et lointain n'était toujours que l'instant actuel de l'heure présente. La lumière enfin s'était faite en mon esprit et je comprenais. J'avais devant les yeux un cas terrifiant de psychologie morbide : une suggestion d'amour imposée au cœur d'un homme aimant déjà, mais ailleurs, — par suite, un dédoublement de sa conscience, même de tout son être. Sous l'étreinte de la volonté d'Élias, René de Mauréac, cerveau faible en un corps affaibli, s'était courbé devant cette loi qui, dans la bataille pour l'existence, fait plier toute matière animée : la loi du plus fort. Il était alors devenu quelque chose d'effroyable et d'innomé, vivant par intermittences deux vies toutes contraires : cœur plein de tendresses délicates et d'aspirations vers l'idéal, lorsqu'il était lui-même; brute aux appétits bestiaux, quand il n'était plus soi... Et tandis que mille souvenirs précis maintenant se présentaient à ma mémoire, avec un triste sourire je me récitais les grands mots de la Genèse : « Le Seigneur Dieu souffla sur la face de l'homme son esprit de Vie, et l'homme fut créé pour être une âme vivante. » ... Hélas!

Le malade cependant se mourait; son agonie avait commencé, et dans sa poitrine s'étranglait déjà un râle maculé de sang. Pen-

sif, je me tenais à son chevet, quand je sentis qu'il m'attirait doucement. Je me penchai sur son visage ; il parlait :

— Le jour s'est levé, murmurait-il ; à la petite église de Bruyère, la cloche tinte annonçant la messe du matin... Elle!.. c'est elle : Marie-Thérèse!.. Je la vois!.. Je m'approche ; je me tiens à ses côtés... Le front incliné entre ses mains, elle prie, elle s'abîme tout entière en Dieu... Mais non, elle vient de redresser la tête. Quelle pâleur, et comme elle est changée!.. Ah ! une larme qui brille dans ses yeux ! Elle pleure... Oui, oui, elle pleure!.. Elle aime... — Marie, Marie, tu m'aimes encore !

Ce furent ses dernières paroles. Il mourut, au lever du jour, en le ravissement d'une langueur amoureuse, dans toute la béatitude de l'extase et de la double-vue. Jamais, au cours de sa misérable existence, le pauvre garçon n'avait ressenti plus calme bonheur, volupté plus paisible. Son dernier souffle s'échappa dans un dernier sourire.

*
* *

Là, se terminait l'étrange récit du professeur Rameau. Mais une main, autre que la sienne, avait ajouté en marge de son manuscrit ce commentaire plus bizarre encore :

Atavisme... responsabilité solidaire et indéfinie de toute une race devant Dieu, — suivant qu'il est écrit au Décalogue : « Je suis le Dieu fort et je sais châtier l'iniquité du père jusque sur les enfans... »

Et plus loin :

O Justice immanente!.. « Il est patient, puisqu'il est éternel. »

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

II¹.

LE RÈGNE DE DAVID.

I.

Le pouvoir de David, définitivement établi roi de Juda et d'Israël, en sa forteresse de Sion, à Jérusalem, dépassait de beaucoup celui d'un *sofet*. Tout le monde le craignait ; un ordre de lui était exécuté de Dan à Beër-Séba. Ses commandemens pouvaient paraître très absolus ; mais ils s'étendaient à peu de chose. Il n'y avait ni religion, ni législation écrite ; tout était coutumier. La vie de famille fortement constituée chez les sujets enlève beaucoup de soucis au souverain. Le gouvernement de David peut ainsi être conçu comme quelque chose de très simple et de très fort. On peut se le figurer sur le modèle de la petite royauté d'Abd-el-Kader à Mascara, ou d'après les essais dynastiques que nous voyons, de nos jours, se produire en Abyssinie. La façon dont les choses se passent à la cour de tel *négus*, à Magdala ou à Gondar, est la parfaite image de la royauté de David, dans son *millo* de Sion. La distribution et le

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1887 : *Saül et David*.

rôle des fonctionnaires, l'organisation des revenus, la fidélité des serviteurs, le rôle des écritures, encore assez réduit, offriraient probablement à un observateur qui se placerait à ce point de vue de curieux rapprochemens.

Ce règne, à la fois flexible et fort, patriarcal et tyrannique, dura trente-trois ans. David garda sur le trône les qualités qui l'y avaient fait parvenir. Il ne paraît pas avoir jamais commis de crime inutile ; il n'était cruel que quand il avait un profit à tirer de sa cruauté. La vengeance, dans ce monde passionné, était considérée comme une sorte de devoir ; David s'en acquittait consciencieusement. Les fondateurs de dynasties nouvelles, quand ils se trouvent en présence de restes considérables d'anciennes dynasties, sont toujours amenés à être défiants. Les transfuges des anciens partis qui viennent à eux excitent chez eux une suspicion bien légitime. Ils sont mieux placés que personne pour avoir la mesure des fidélités humaines. Pourquoi les convertis apporteraient-ils à leurs nouveaux engagemens plus de constance qu'ils n'en ont eu pour les premiers ?

La famille de Saül, quoique très riche encore, était assez abaissée pour que David pût sans danger se montrer généreux envers elle. Naturellement, cette générosité n'excluait pas bien des arrière-pensées. Dans ses premiers temps, David affecta beaucoup de bienveillance pour Meribaal, le fils boiteux de son ami Jonathas. Après la mort d'Esbaal, les biens de Meribaal, à Gibéa, avaient été usurpés par un de ses intendans, nommé Siba. Meribaal vivait indigent dans un petit endroit nommé Lodebar, au-delà du Jourdain, près de Mahanaïm. David lui fit rendre ses biens, le fixa à Jérusalem, voulut qu'il mangeât à sa table. Mais les ambitions implacables de l'Orient ne laissent qu'un sens bien affaibli à ce que nous appelons amitié, reconnaissance, générosité, voix du sang. Ni David, ni Meribaal ne se trompèrent sans doute un moment l'un l'autre. Meribaal, tout en faisant régulièrement sa cour à David, gardait de secrètes espérances. David couvrait des yeux ce rival possible, et ne cherchait qu'un prétexte pour perdre le fils de son meilleur ami.

Les deux fils que Saül avait eus de sa concubine Rispa causaient à David encore plus de préoccupation. Il en était de même des cinq fils que Mérah, fille de Saül, avait eus de son mari Adriel. La façon dont David fut débarrassé de ces personnages dangereux nous est racontée par l'antique historien avec une grandiose candeur :

Du temps de David, il y eut une famine pendant trois années consécutives, et David vint consulter la face de Iahvé. Et Iahvé dit : « C'est la faute de Saül et de sa maison, la conséquence du meurtre que Saül commit sur les Gabaonites. » Alors le roi fit appeler les Gabaonites et

leur dit : « Que dois-je vous faire, et quelle compensation vous donnerai-je pour que vous bénissiez le peuple de Iahvé ? »

Les Gabaonites lui répondirent : « Il ne saurait être question d'or et d'argent entre nous et la maison de Saül ; d'un autre côté, nous n'avons pas le droit de faire mourir quelqu'un en Israël. » Et David dit : « Que voulez-vous donc que je fasse ? » Ils répondirent au roi : « Cet homme qui nous a massacrés, et qui s'était proposé de nous exterminer du territoire d'Israël, qu'on nous livre sept d'entre ses fils, pour que nous les crucifions à Iahvé, dans Gibeat-Saül, selon la parole de Iahvé. » Et David dit : « Je vous les livrerai. » Et le roi épargna Meribaal, le fils de Jonathas, à cause du serment que lui et Jonathas s'étaient juré réciproquement au nom de Iahvé. Et le roi prit les deux fils de Rispa, fille d'Aïah, qu'elle avait eus de Saül, savoir Armoni et Meribaal, et les cinq fils de Mérah, fille de Saül, qu'elle avait eus de Adriel, fils de Barzillai, de Mehola. Et il les remit entre les mains des Gabaonites, qui les crucifièrent sur la montagne devant Iahvé, et ils périrent tous les sept ensemble.

Ils furent mis à mort dans les derniers jours de la moisson, au commencement de la moisson des orges. Et Rispa, fille d'Aïah, prit le sac dont elle était revêtue et l'étendit sur le rocher, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur les cadavres, et elle ne permettait ni aux oiseaux du ciel de s'abattre sur eux pendant le jour, ni aux bêtes sauvages de s'en approcher de nuit.

Lorsqu'on rapporta à David ce qu'avait fait Rispa, fille d'Aïah, la concubine de Saül, il alla prendre les os de Saül et de son fils Jonathas, de chez les gens de Iabès en Galaad, qui les avaient enlevés de la place de Bêt-San, où les Philistins les avaient suspendus le jour où ils avaient battu Saül au Gelboé. Et, lorsqu'il eut fait ramener de là les os de Saül et ceux de son fils Jonathas, on ramassa aussi les os de ceux qui avaient été mis en croix, et on enterra les os de Saül et de son fils à Séla, sur le territoire de Benjamin, dans le tombeau de son père Kis, et on fit tout ce que le roi avait ordonné. Et Dieu cessa d'être inexorable pour le pays après cela.

David aimait à paraître avoir été forcé aux actes qu'il désirait le plus. Il était bien dans l'habitude de sa politique de se faire le vengeur de Iahvé, même pour des crimes où il avait été de connivence ; ce qui lui procurait le double avantage de servir Iahvé comme il l'entendait et de se débarrasser des gens dont la vie le gênait.

Le harem de David, qui paraît avoir été peu de chose à Hébron, s'augmenta, à Jérusalem, d'un grand nombre de femmes et de concubines. Onze fils au moins lui naquirent en cette nouvelle pé-

riode : Sammoua, Sobab, Nathan, Salomon, Ibhar, Élisoua, Néfeg, Iafia, Élisama, Éliada, Élifélet. La maison royale devint bientôt assez riche. Ainsi nous voyons Absalom posséder à Baal-Hasor, en Éphraïm, des troupeaux et un établissement considérable.

Le palais du *millo* était avant tout une vaste maison, où l'on mangeait et buvait aux frais du roi. Les habitués de la maison royale passaient pour des privilégiés. Ces festins revêtaient souvent une apparence de fête ; les chanteurs et les chanteuses y avaient un rôle. C'était déjà un rêve de bonheur de passer sa vie dans ce luxe et d'en jouir tous les jours.

L'importance des femmes qui composèrent le sérail du roi fut évidemment très inégale. La plus active sans contredit fut la célèbre Bath-séba ou Bethsabée, fille d'Éliam, qui paraît avoir été une femme capable, exerçant une grande influence sur l'esprit de son mari. On expliqua par un adultère et un crime son entrée dans le harem. Il est difficile de dire si ce récit renferme quelque parcelle de vérité ; David n'était pas un saint ; cependant on a tout à fait le droit de décharger sa mémoire du meurtre, abominablement concerté, de son serviteur Urie le Hittite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Bethsabée fut assez puissante pour assurer le trône à son fils. Sous le règne de Salomon, nous la verrons jouer le rôle d'une puissante sultane *validé*.

Le côté administratif et judiciaire faisait presque entièrement défaut dans un tel gouvernement. La centralisation n'existait guère. L'action du roi était faible dans les tribus autres que Juda et Benjamin, dans ce qu'on appelait déjà *Israël* par opposition à *Juda*. Un recensement fut présenté comme une chose énorme et criminelle. Nulle conscription : l'armée permanente de David était presque toute composée de Judaïtes, de Benjaminites et d'étrangers, surtout de Gattites, qui suivaient David depuis son premier séjour à Gath. Dans les tribus du Nord, on ne s'apercevait du changement de régime que par une sécurité qu'on n'avait pas eue jusque-là. C'était le gouvernement d'une tribu arabe, avec son extrême simplicité de moyens. Les affaires particulières continuaient de se traiter à la porte de la ville, par l'avis des anciens. Aux environs de Jérusalem, cependant, beaucoup de procès étaient portés au tribunal du roi, qui les jugeait en souverain absolu.

Une seule ville, Jérusalem, entra dans la voie des grandes constructions. La royauté y marqua sa place par un palais, un arsenal, un trésor formé des métaux enlevés aux peuples étrangers, surtout aux Araméens. La monnaie n'existant presque pas à cette époque, le butin consistait à prendre au vaincu ses objets en or ou en bronze. Il semble que déjà David se fit un commencement de cavalerie. La Judée prêtait si peu à la manœuvre des chars armés

de fer que cette arme ne prit jamais en Israël de développemens considérables. Quant aux chevaux richement parés, ils vinrent d'Égypte sous Salomon.

Le personnel gouvernemental de David était très restreint. Toute son organisation ministérielle, si l'on peut s'exprimer ainsi, est décrite en trois lignes. Joab, fils de Serouia, était son *sar-saba* (comme on dirait en Turquie, son sérasquier). Benaïah, fils de Joïada, était chef des *Kréti-Pléti*, c'est-à-dire des gardes du corps étrangers. Adoram ou Adoniram, fils d'Abda, était préposé aux corvées et prestations en nature. La rareté de l'argent ne permettait pas encore de parler de finances. Seraïah était *sopher*, c'est-à-dire secrétaire d'état, chargé de l'ordre et de l'expédition des affaires. Josaphat-ben-Ahiloud était *mazkir*, c'est-à-dire grand-chancelier, archiviste, historiographe. Ces deux dernières fonctions supposaient notoirement l'écriture.

Il n'est pas douteux, en effet, que l'écriture ne fût largement employée au temps où nous sommes arrivés. Parmi les morceaux qui composent actuellement la biographie de David dans les livres historiques hébreux, nous possédons probablement plus d'une page qui remonte au temps même de David, et qui peut avoir été tracée par le stylet de Seraïah ou de Josaphat-ben-Ahiloud. Tels sont les listes des *gibborim* et les anecdotes qui s'y rattachent, certaines courtes notes sur les expéditions de David. Les pièces d'état, les généalogies, les documens importans pour la transmission de la propriété devaient être également dans les attributions du *mazkir*.

David ne paraît avoir eu que peu de relations avec l'Égypte; il en eut encore moins avec l'Assyrie, dont l'action à cette époque n'arrivait pas jusqu'aux bords de la Méditerranée. Ses relations avec les villes phéniciennes de la côte paraissent avoir été amicales. Mais David ne s'ouvrit pas, comme Salomon, au goût des civilisations étrangères. Il était trop complètement l'homme idéal d'une race pour songer à se compléter par le dehors, à peu près comme Abd-el-Kader, de nos jours, n'a jamais voulu rien apprendre en dehors de sa discipline première. Les Philistins seuls furent pour David de vrais maîtres; or, les Philistins représentant une Grèce primitive et barbare, ce fut ici la première fissure par laquelle l'influence aryenne s'exerça sur Israël.

Bien plus sage que Saül, David se montra juste pour les Chanéens, qui formaient, à la surface d'Israël, des flaqes de populations distinctes. David favorisa la fusion de ces vieux habitans du sol avec les Israélites. Il semble qu'il considérait les hommes des deux races indistinctement comme ses sujets. Il a des Hittites, en particulier un certain Uriah, parmi ses officiers les plus braves et les plus en faveur. Il fait aux rancunes des Gabaonites une conces-

sion qui serait inouïe si, par ailleurs, elle n'avait répondu aux besoins de sa politique. Les Chananéens et les Hittites étaient aussi portés au iahvéisme que les Israélites. Les Gabaonites, tout en reconnaissant que Iahvé était le dieu des vainqueurs, adoraient Iahvé et lui offraient des sacrifices humains. A Jérusalem, nous voyons, d'après certains textes, un Jébuséen nommé Arevna ou Avena, resté riche et propriétaire après la conquête, dans les meilleurs termes avec David, et prenant part à tout ce que le roi fait pour le culte de Iahvé.

Les conséquences de cette politique de conciliation auraient pu être excellentes. On marchait vers le genre de fusion qui constitue une nation. Les distinctions des anciennes tribus s'affaiblissaient. Les Benjaminites avaient joué un rôle si intimement lié avec celui des Judaïtes dans la confection de la royauté, que les deux tribus devinrent désormais presque indiscernables. Jérusalem était située sur la limite des deux tribus et devenait pour elles une capitale commune. La réunion était d'autant plus facile que Benjamin était petit et ne consistait guère qu'en quelques fiefs militaires. La royauté se rattacha ces fiefs, et Benjamin devint ainsi une sorte de domaine royal à la porte de Jérusalem. Les autres tribus abdiquaient presque devant Joseph ou Ephraïm. Tout se polarisait donc sur Ephraïm et Juda. Mais, entre ces deux grandes moitiés de la nationalité d'Israël, le rapprochement n'était qu'apparent. Le pouvoir de David était peu de chose dans les tribus du Nord. L'importance grandissante de Jérusalem excitait une réaction de jalousie en ces régions, dont la colline jébuséenne n'était nullement la capitale. La gloire de David faisait tressaillir de joie les gens d'Hébron, de Bethléhem, même de Benjamin, malgré de nombreux ressentimens saülides ; elle n'excitait dans le Nord qu'indifférence ou malveillance. On sent que la déchirure d'Israël se fera le long de cette suture imparfaite qui laissa toujours visible la dualité primitive des Beni-Jakob et des Beni-Joseph.

II.

C'est surtout par la guerre que la royauté naissante d'Israël inaugura une ère nouvelle, essentiellement différente des temps antérieurs. La forte bande que David s'était faite à Adullam et à Siklag devint le noyau d'une excellente armée permanente, qui eut, à son heure, la supériorité dans tout le midi de la Syrie. Jusque-là, Israël avait souffert des attaques perpétuelles de ses voisins, et s'était toujours montré inférieur aux Philistins. Maintenant les Philistins vont être domptés, les peuples voisins rendus tribu-

taires. Israël va former un véritable royaume, en sûreté derrière ses frontières et, pour un temps, dominant les états limitrophes.

Ce qui avait caractérisé l'époque des Juges et amené les défaites d'Israël, c'étaient le manque de précaution, l'infériorité de l'armement. David fit faire des provisions d'armes défensives, que l'on gardait dans la citadelle de Jérusalem. Jusque-là le *gibbor* avait été propriétaire de ses armes, lesquelles de la sorte se trouvaient souvent de qualité inférieure ou mal entretenues. L'homme de guerre fut maintenant équipé par le roi, et ces innombrables épisodes où le Philistin, puissamment casqué, avec sa longue lance et ses cuirasses perfectionnées, narguait l'Israélite armé d'une simple fronde ou d'une courte épée, ne se présentèrent plus.

Une armée, dans les temps anciens, avait presque toujours pour origine une bande de pillards, ou, ce qui revient au même, de gens ne voulant pas travailler et résolus de vivre du travail des autres. Naturellement ces brigands, une fois leur autorité reconnue sur une certaine surface de pays, devenaient les protecteurs-nés de ceux qui travaillaient pour eux. C'est ainsi que l'ordre a été créé dans le monde par le brigand devenu gendarme. Les hommes qui réussirent, avec David, à faire d'Israël une patrie, avaient partagé sa vie d'aventures. Ces hommes, presque tous Bethléhémites ou Benjaminites, durent avant tout s'armer ; le pillage des Amalécites les y aida. Beaucoup d'individus énergiques des tribus voisines se mirent avec eux. Les Chananéens ou Hittites paraissent avoir été dans la bande sur le même pied que les Israélites. Il y avait aussi des Arabes, des Araméens, des Ammonites. Enfin les Philistins, comme nous le verrons, fournirent un contingent considérable.

Parmi ces compagnons, que le fils d'Isaï savait retenir autour de lui à force d'habileté, de charme, et surtout en leur procurant de beaux profits, un homme dominait tous les autres par sa capacité militaire : c'était Joab, fils de Serouïa, qui fut le lieutenant de David dans toutes ses conquêtes, comme il avait été le principal instrument de sa fortune. Son frère Abisaï le secondait habilement. Le dévouement de ces hommes à leur chef ne connaissait pas de bornes. David était personnellement d'une grande bravoure ; mais il était petit et ne paraît pas avoir été très résistant à la fatigue. Un jour, dans une expédition contre les Philistins, partie de Jérusalem, il fut obligé de s'arrêter à Nob. Un autre jour, il faillit être tué par un Philistin. A partir de ce moment, ses compagnons firent ce qu'ils purent pour l'empêcher de payer de sa personne, l'assurant que sa vie était trop précieuse pour être ainsi exposée, en réalité parce que la présence de leur ancien chef, devenu roi et légèrement obèse,

était pour eux une gêne, un obstacle à la célérité des mouvements.

Une singulière émulation de gloire s'alluma entre ces hommes, qui, n'ayant plus d'autre métier que la bataille, devinrent des soldats de profession, uniquement occupés à se raconter leurs prouesses et à se surpasser les uns les autres. Les *gibborim* (les héros, les braves) devinrent comme un groupe d'élite, dont on aspirait à être. Il y eut une sorte de Légion d'honneur des « trente, » comprenant les plus illustres paladins de David. Parmi ces trente, on en compta trois, les plus illustres de tous, Joab mis à part. C'étaient Jasobeam, le Hakmonite, Éléazar, fils de Dodo, l'Ahohite, Samma, fils de Agé, le Hararite, tous de la tribu de Juda ou de Benjamin. Plusieurs plaçaient dans la même catégorie Abisaï et Benaïah. Du vivant même de David, à ce qu'il semble, se fixèrent par écrit des listes, souvent peu d'accord entre elles, où étaient les noms de ces braves, et les petites anecdotes militaires qui se rattachaient à chacun d'eux.

Voici les noms des *gibborim* de David :

Jasobeam, le Hakmonite, l'un des capitaines. Ce fut lui qui brandit sa lance sur 800 hommes tués en une seule fois.

Après lui, Éléazar, fils de Dodo, l'Ahohite, l'un des trois *gibborim*. Il fut avec David à Pas-Dammim. Les Philistins se réunirent là pour le combat, et les Israélites se retirèrent. Lui se leva et frappa les Philistins jusqu'à ce que sa main fût engourdie et comme crispée à la garde de son épée. Et Jahvé fit un grand coup de salut en ce jour, et la masse revint se mettre derrière lui, mais pour piller.

Après lui, Samma, fils de Agé, le Hararite. Les Philistins s'étaient rassemblés pour le combat, et il y avait là un champ plein de lentilles, et le peuple fuyait devant les Philistins. Mais lui, il prit position au milieu du champ, et il se défendit, et il battit les Philistins, et Jahvé fit un grand coup de salut.

Et ces trois capitaines descendirent, et ils vinrent trouver David dans la caverne d'Adullam, et la troupe des Philistins campait dans la plaine des Refaim, et David était alors dans la *mesouda*, et un poste de Philistins était à Bethléhem. Et David eut un désir, et dit : « Ah! si je pouvais avoir un peu d'eau du puits de Bethléhem qui est à la porte! » Alors les trois *gibborim* se frayèrent un chemin à travers le camp des Philistins, et puisèrent de l'eau du puits de Bethléhem, qui est près de la porte, et ils l'apportèrent à David. Mais celui-ci ne voulut pas la boire, et il en fit une libation à Jahvé, en disant : « Jahvé me préserve d'une pareille chose! Cette eau est du sang d'hommes, qui l'ont conquise au risque de leur vie. »

Voilà ce qu'ont fait les trois *gibborim*.

Et Abisaï, frère de Joab, fils de Serouïa, était aussi un capitaine. Et il brandit sa lance sur 300 tués, et son renom égala celui des Trois. Il fut plus estimé que les Trente et il fut leur chef; mais il n'arriva pas jusqu'aux Trois.

Et Benaïah, fils de Joïada, fils d'un brave de Qabseël, qui avait fait beaucoup de prouesses. Ce fut lui qui tua les deux Ariel et Moab; ce fut lui aussi qui descendit et tua le lion dans la fosse par un jour de neige. Il tua aussi l'Égyptien très bel homme, et dans la main de l'Égyptien, il y avait une lance. Il descendit vers lui avec un bâton, et il le tua avec sa lance. Voilà ce que fit Benaïah, fils de Joïada. Et son renom égala celui des trois *gibborim*. Il fut plus estimé que les Trente, mais il n'arriva pas jusqu'aux Trois. Et David le préposa à sa garde.

Nous omettons la liste qui suit. Quelques autres anecdotes militaires du temps nous ont été conservées, à ce qu'il semble, par la main même qui a tracé la liste des *gibborim*.

Et il y eut encore un combat entre les Philistins et Israël. Et David descendit avec ses gens, et ils combattirent les Philistins. Et David se trouva fatigué, et ils s'arrêtèrent à Nob. Et un homme de la race des *Refaïm*, qui portait une lance dont l'airain pesait 300 sicles, et qui était ceint d'une ceinture de fer, parlait de tuer David. Et Abisaï, fils de Serouïa, vint à son secours, et frappa le Philistin, et le tua. Alors les hommes de David lui firent ce serment : « Tu ne sortiras plus désormais avec nous pour la bataille, de peur que le flambeau d'Israël ne vienne à s'éteindre. »

Et il y eut encore après cela un combat à Nob avec les Philistins. Alors Sibbekaï, de la famille de Housa, tua Saf, homme de la race des *Refaïm*.

Et il y eut encore un combat à Nob avec les Philistins, et Elhanan, fils de Dodo, de Bethléhem, tua Goliath le Gattite, qui avait une lance dont le bois était de la longueur d'une gaule de tisserand.

Et il y eut encore un combat à Nob, et il y eut là un géant, et les doigts de ses pieds étaient six et six : en tout vingt-quatre. C'était aussi un fils des *Refaïm*, et il injuriait Israël, et Jonathan, fils de Siméa, frère de David, le tua. Ces quatre étaient nés de la race des *Refaïm*, à Gath, et ils tombèrent par la main de David et par la main de ses gens.

III.

Ces notes d'une épopée qui n'est jamais arrivée à sa pleine éclosion nous donnent, de la vie héroïque d'Israël au XI^e siècle avant Jésus-Christ, un tableau qui ressemble singulièrement à celui que

nous offrent les poèmes homériques de la vie héroïque des Hellènes du même temps. Une telle ressemblance vient peut-être en partie de ce que les Philistins, qui furent, dans l'ordre des choses militaires, les maîtres d'Israël, étaient eux-mêmes une peuplade d'origine carienne ou crétoise, très analogue aux Pélasges, et que certains rapprochemens mettent en rapport avec les bandes du cycle troyen. L'autre épopée d'Israël, celle de Samson, naît aussi d'un contact intime d'Israël avec les Philistins. On dirait que les Philistins possédaient des branches du cycle homérique et inspiraient l'esprit épique autour d'eux.

Un fait capital, en effet, et dont la conséquence ne saurait être exagérée, est la part que les Philistins semblent avoir eue dans l'œuvre organisatrice d'Israël. Ce n'est pas la seule fois qu'on ait vu, dans l'histoire, l'ennemi héréditaire devenir pour la nation rivale un éducateur. La lutte contre les Philistins avait fait la royauté d'Israël; David avait passé dix-huit mois de sa vie au service du roi de Gath, et il avait puisé à cette école quelques-unes des données qui firent sa force; Gath lui fournit toujours des hommes de confiance et des auxiliaires. Cet Obédédom, dont la maison servit quelque temps d'abri à l'arche, était de Gath. On apprend beaucoup de ceux que l'on combat. L'intelligence singulièrement ouverte de David sortit, grâce à des relations suivies avec une race plus milicienne qu'Israël, du petit système stratégique dont les tribus sémitiques avaient la plus grande peine à se dégager.

Les premières années de David se passèrent à continuer les guerres qui avaient rempli le règne précédent. Le malheureux Saül avait trouvé la mort au cours d'une expédition que les Philistins poussèrent jusque dans la plaine de Jezraël, et dont l'objectif est difficile à déterminer. Quelle fut la suite de la bataille des monts Gelboé? Que fit l'armée victorieuse, si loin de son centre d'opérations? On l'ignore. Il est probable que la victoire des Philistins fut sans conséquence durable. En effet, les campagnes de David devenu roi et de ses lieutenans eurent toutes lieu, non du côté de Jezraël, mais sur les frontières mêmes du pays des Philistins, vers Nob, et dans la plaine qu'on appelait « plaine des Refaïm. »

Le récit de ces expéditions a conservé, dans la Bible, sa forme la plus antique. Iahvé s'y montre stratège accompli et prend part lui-même au combat. La bataille de Baal-Peracim, surtout, laissa de profonds souvenirs. Lorsque les Philistins apprirent qu'on avait oint David comme roi de tout Israël, ils voulurent s'emparer de sa personne. David le sut, et il se réfugia dans la forteresse de Sion. Les Philistins, n'ayant pu le saisir, se répandirent dans la plaine des Refaïm. David consulta Iahvé : « Marcherai-je contre les

Philistins? Les livreras-tu en mes mains?» Iahvé répondit affirmativement. Les Philistins furent complètement battus; ils s'enfuirent, laissant sur le champ de bataille leurs insignes religieux, qui tombèrent entre les mains de David.

Une autre fois, les Philistins montèrent et se répandirent dans la plaine des Refaïm. Et David consulta Iahvé, qui lui dit : « Tu ne les attaqueras pas par devant; tourne leurs derrières, et va jusqu'aux *bekaïm*. Et quand tu entendas le bruit de pas dans les cimes des *bekaïm*, alors donne vivement; car c'est le moment où Iahvé se mettra à votre tête pour frapper le camp des Philistins. » Et David agit selon l'ordre que Iahvé lui avait donné, et il battit les Philistins de Géba à Gézer. D'autres expéditions eurent lieu encore; mais nous n'en possédons pas les détails.

Nob, aux portes de Jérusalem, fut le théâtre de beaucoup de ces luttes héroïques. Les légendes qui roulaient autour de cet endroit se rapportaient, en général, à des combats singuliers entre des Israélites et des géans philistins. David absorba plus tard toutes ces légendes. On supposa que, dans son enfance, fort de l'appui de Iahvé, il avait terrassé avec sa fronde un de ces monstres bardés de fer.

A partir de David, les Philistins, tout en continuant leur existence nationale dans leurs cinq villes militaires, et en se montrant par momens des voisins désagréables, cessent d'être un danger permanent pour Israël. David les dompta, mais ne les conquit pas. Il n'est pas certain qu'il ait fait une guerre offensive dans les cantons proprement philistins, ni pris une seule de leurs villes. Mais il leur interdit absolument le pillage d'Israël, et tira de leurs mains « le joug de l'hégémonie. » Les Philistins furent les seuls ennemis avec lesquels David observa les lois de la modération. Il avait conscience de ce qu'il leur devait, et peut-être l'expérience qu'il avait faite de leur supériorité militaire lui inspirait-elle un certain mépris pour les petites bandes hébraïques et araméennes. Cette appréciation de soudard émérite lui suggéra une idée qui eut sur la constitution de la royauté israélite une influence décisive.

Presque tous les états sémitiques, pour durer, ont eu besoin de l'appui d'une milice étrangère, la race sémitique de type arabe, par suite de ses habitudes anarchiques, étant incapable de fournir des gendarmes, des gardes du corps. C'est ainsi que le khalifat de Bagdad fut obligé, depuis le ix^e siècle, de prendre à son service des milices turques, aucun Arabe ne voulant se prêter à emprisonner un Arabe, encore moins à le mettre à mort. Ce furent, à ce qu'il semble, des pensées de cet ordre qui portèrent David à lever chez les Philistins un corps de mercenaires, dont il fit ses gardes du corps, et qu'il chargeait des exécutions. C'est ce qu'on appelait

les *Kréti-Pléti*. Le mot *Kréti* désignait les Philistins comme originaires de Crète ; le mot *Pléti* serait une abréviation populaire pour *Plesti*, « Philistin. » Des Cariens, distincts ou non des Philistins, paraissent aussi avoir figuré parmi ces corps de soudoyés étrangers au service des rois d'Israël. Enfin, nous voyons figurer dans l'armée israélite un corps de *Gittim* ou gens de Gath. L'Aryen militaire primitif égalait le Sémite hébréo-arabe en bravoure ; il le surpassait en fidélité, et pour fonder quelque chose on avait besoin de lui.

Les *Kréti-Pléti* nous apparaissent comme analogues aux Germains, gardes du corps des empereurs romains ; aux Suisses, gardes du corps des rois de France, de Naples ; aux Scythes, soldats de police chez les Grecs. Ces *Kréti-Pléti* avaient pour chef Benaïah, fils de Joïada, qui figure à côté du *sar-saba*, et ils ne furent établis, paraît-il, que vers la fin du règne de David. La liste des *gibborim* n'en fait aucune mention et désigne par un autre mot les fonctions de Benaïah auprès du souverain. Après David, le corps put subsister sous le même nom, bien que n'étant plus composé de Philistins, comme certaines gardes suisses purent être composées de soldats qui n'étaient nullement nés dans les cantons helvétiques.

L'importance que prirent les *Kréti-Pléti* ou *Carim* fut bientôt de premier ordre. Ce furent eux qui firent échouer les tentatives d'Absalom, de Séba, fils de Bikri, d'Adoniah ; ce furent eux qui assurèrent le trône à Salomon. Quoique Gath n'ait jamais appartenu à David, des Gattites, surtout un certain Ittaï, paraissent être entrés dans sa familiarité la plus intime. Étrangers à l'esprit théocratique, peut-être même au culte de Iahvé, plus étrangers encore au vieil esprit patriarcal qui faisait du vrai Israélite une matière si réfractaire au principat, ces sbires étaient presque la seule force dont disposât une royauté, toujours battue en brèche par les prophètes, ces utopistes réactionnaires. A défaut d'une classe militaire nationale, ils constituèrent une force publique détestée des théocrates, mais au fond très nécessaire ; car nul, autant que l'utopiste, n'a besoin du gendarme, qui maintient provisoirement un présent supportable, en attendant une perfection idéale qui ne vient jamais.

Une nation ne se forme que par l'extinction violente des diversités. L'extinction des diversités se fait rarement sans un noyau de milices étrangères ; car la milice étrangère est plus forte que le soldat indigène pour mettre les gens d'accord, pour vaincre les oppositions intérieures, les tendances séparatistes. Les Philistins fournirent cet élément de cimentation à Israël. Ils ne faisaient en cela que continuer le métier de mercenaire, qui avait été leur premier état. Vers le temps des luttes entre l'Assyrie et l'Égypte, ils furent écrasés, comme Israël, par le passage des grandes

armées. Ils eurent cependant une fortune singulière. Plus rapprochés de la côte, et plus connus des Grecs que les Israélites, ils donnèrent leur nom au pays; la terre d'Israël fut désignée dans le monde sous le nom de terre des Philistins, *Palestine*.

Il est rare qu'une grande influence exercée par une nation sur une autre ne laisse pas sa trace dans les mots. Beaucoup de mots philistins furent sans doute introduits dans l'hébreu, à l'époque de David. La langue des Philistins était un dialecte pélasgique, inclinant tantôt vers l'hellénique, tantôt vers le latin. Nous sommes portés à croire que c'est à cette influence profonde des Philistins sur Israël, vers mille ans avant Jésus-Christ, qu'il faut rapporter l'introduction en hébreu de ces mots d'apparence grecque et latine, désignant presque tous des choses militaires ou exotiques, qui se trouvent dans les textes les plus anciens.

IV.

La lutte victorieuse contre les Philistins, et plus encore l'introduction dans l'armée israélite d'un élément considérable de mercenaires philistins, donnèrent à cette armée une force qu'elle n'avait jamais eue jusque-là. Aguerries par de tels adversaires, et renforcées d'auxiliaires qui leur apportaient les qualités d'une autre race, les bandes de David eurent sur toutes les petites nations voisines du pays de Chanaan une supériorité incontestée. Les Moabites, les Ammonites, les Édomites le sentirent cruellement. Les guerres de David avec ces peuplades eurent un caractère fort différent des campagnes contre les Philistins. Celles-ci ont quelque chose d'épique et de chevaleresque. Ce sont des luttes de héros jeunes, fiers, animés d'un même mépris de la vie. Les guerres contre les autres tribus sémitiques sont d'une atroce férocité. Avec les Philistins, David est un Ulysse ou un Diomède, usant de toutes ses supériorités contre l'ennemi, mais traitant l'ennemi en égal. Avec les autres tribus hébraïques, c'est un Agathocle, faisant de la cruauté un moyen de pression. Ces guerres de Peaux-Rouges sont racontées par le narrateur contemporain avec une horrible impassibilité. Un peuple vaincu était alors un dieu vaincu; pour lui, il n'y avait point de pitié.

On ignore le grief que David avait contre Moab, pays dont il semble qu'il était originaire par un côté de sa généalogie, et auquel, dans la première période de sa vie, il avait demandé un service essentiel. La guerre contre Moab laissa des souvenirs, dont la part principale, savoir l'anecdote obscure des Ariel de Moab, se rattachait à Benaïah, fils de Joïada. David agit envers une population qui lui était si proche parente avec une cruauté épouvantable. On fit coucher tous les Moabites à terre, sur une même ligne; on les

mesura au cordeau ; on les tua sur les deux tiers de la longueur ; on laissa vivre l'autre tiers. Moab fut réduit à l'état de vassalité et condamné au tribut envers Israël.

Édom ressentit aussi le poids des armes de David. Les Édomites furent défaits dans la vallée du Sel, au sud de la Mer-Morte. Le pays fut occupé, Édom devint sujet d'Israël. Joab fut chargé de l'extermination de la race, et s'acquitta de cette mission avec sa froide cruauté. Le roi fut tué ; son fils, Hadad ou Hadar, s'enfuit, avec quelques officiers de son père, à travers le désert de Pharan. Il entraîna avec lui un grand nombre de Pharanites, et toute la bande vint en Égypte, auprès du roi de Tanis. Hadad plut beaucoup à ce prince, qui lui donna une maison, des terres, un revenu, et lui fit épouser la sœur de sa femme, Ahotep-nès, dont il eut un fils nommé Genubat. Celui-ci fut élevé dans le palais du roi, avec les fils de roi.

La lutte contre les Ammonites présenta un caractère particulier de gravité, et eut pour conséquence des guerres sur des territoires éloignés qu'Israël n'avait jamais visités en armes. Nahas, le roi vaincu par Saül, avait rendu des services à David. Après la mort de Nahas, David envoya quelques-uns de ses officiers offrir ses condoléances à Hanoun, fils et successeur de Nahas. Les chefs ammonites furent très malveillans, soutinrent que ces ambassadeurs étaient des espions chargés de préparer une attaque contre Rabbath-Ammon. Les envoyés d'Israël eurent à subir les derniers outrages. Les Ammonites, sentant bien que David tirerait vengeance de l'injure faite à ses représentans, cherchèrent aide et secours du côté des populations de l'Hermon. Ils firent alliance avec les gens de Tob, avec le roi de Maaka et avec les populations araméennes de Rehob et de Soba, qui leur donnèrent un contingent de troupes considérable.

Ce fut une sorte de coalition des populations à l'est et au nord de la Palestine, alarmées, comme il était naturel, de la force naissante du nouveau royaume. Toute l'armée alliée se réunit devant Rabbath-Ammon. Les Ammonites défendaient la ville et ses portes. Les forces israélites s'avancèrent, sous le commandement de Joab. Cet habile capitaine divisa son armée en deux corps : l'un d'eux, sous les ordres d'Abisaï, devait attaquer la ville ; l'autre, sous ses ordres, devait tomber sur les Araméens disséminés dans la campagne. Les Araméens se débandèrent. Les Ammonites, à cette vue, se renfermèrent dans leur ville. Joab ne chercha pas à les forcer et rentra dans Jérusalem.

Mais les conséquences de l'entrée en scène des populations araméennes de l'Hermon et de l'Antiliban ne s'arrêtèrent pas si vite. Les Araméens de Soba, de Damas, de Rehob, de Maaka, se remi-

rent en ligue contre Israël. Hadadézer, roi d'Aram-Soba, était à la tête de la coalition. Sobak, son *sar-saba*, conduisait l'armée. David vint en personne combattre ce dangereux ennemi. Il passa le Jourdain à la tête de toute l'armée d'Israël, et livra bataille, sans doute vers le Ledja. La victoire fut complète; Sobak fut tué. David prit, dit-on, 1,700 cavaliers et 20,000 hommes de pied. Il coupa les jarrets aux chevaux de guerre et n'en garda que cent pour lui. Jusque-là, Israël n'avait eu ni cavalerie ni chars armés. David jugea sans doute que ces moyens compliqués ne convenaient pas à ses *gibborim*, restés à beaucoup d'égards fidèles aux anciennes pratiques militaires de Juda et de Benjamin.

L'Aram de Damas, l'Aram-Soba, l'Aram-Maaka, et tous les rois vassaux de Hadadézer, devinrent sujets et tributaires d'Israël. David laissa partout des postes militaires. Ces pays araméens étaient fort riches. David prit les boucliers d'or des officiers de Hadadézer et les fit porter à Jérusalem. A Tébah et à Berotaï, villes de Hadadézer, David trouva une très grande quantité d'airain, dont il s'empara également. Les valeurs d'une ville ou d'une nation, à cette époque, consistaient principalement en ustensiles d'or et d'airain. Les contributions de guerre se payaient par l'enlèvement des vases de bronze, qu'on cisailait pour les rendre transportables.

Toï, roi de la ville chananéenne de Hamath, adversaire de Hadadézer, ayant appris la victoire de David, envoya son fils Hadadram pour le féliciter. Hadadram apportait avec lui des objets d'or, d'argent et d'airain, qui allèrent également grossir le trésor de Jérusalem.

Cette expédition d'Aramée frappa beaucoup les esprits. Le cercle des relations d'Israël s'étendait; on entrevoyait des mondes placés en dehors de l'horizon visuel des anciens Israélites. Le champ de l'expédition avait été assez restreint. David n'avait pas dépassé le cercle araméen du nord de la Palestine, Soba, Damas, Maaka, Rehob; mais le bruit d'Israël avait été jusqu'à l'Oronte; Hamath s'en était ému. On commença à parler de pays qui avaient été inconnus jusque-là.

L'imagination s'en mêla, et plus tard on prétendit que David avait été jusqu'à l'Euphrate, parcourant en triomphateur des pays qui ne virent jamais un *gibbor*. C'étaient là des exagérations; les armes israélites s'arrêtèrent, vers le Nord, à Hasbeya ou Rascheya; du côté de l'Est, elles ne dépassèrent point Damas, la région des tells et le Safa.

Les Araméens vaincus cessèrent de secourir les Ammonites. L'année suivante, « au moment où les rois ont coutume de sortir de leurs villes pour se mettre en campagne, » David envoya Joab au-delà du Jourdain avec toute l'armée d'Israël. Joab ravagea le

pays d'Ammon, et mit le siège devant Rabbath-Ammon. Il prit sans beaucoup de peine la ville basse, située sur le bord de l'eau. Il lui restait à prendre la ville haute, avec la résidence royale. Joab, par une adulation qui montre combien la royauté était déjà fondée en Israël, fit prévenir David, « pour que ce ne soit pas mon nom, aurait-il ajouté, qui soit prononcé à ce sujet. » David vint et prit la ville. Il enleva la couronne d'or, enrichie de pierres précieuses, de dessus la tête du roi vaincu, et la mit sur la sienne. Le butin fut immense. On fit sortir tout le peuple, et on le massacra de la façon la plus cruelle. Les uns furent sciés, les autres mis sous des herses de fer ou des faux de fer, qu'on promena sur eux; d'autres furent jetés dans les fours à briques. Toutes les villes d'Ammon subirent le même traitement.

La cruauté a toujours fait partie de la guerre en Orient. La terreur y est considérée comme une force. Les Assyriens, dans les bas-reliefs des palais, représentent les supplices des vaincus comme un acte glorieux. Le royaume des saints, d'ailleurs, ne fut pas fondé par des saints. Rien encore, à l'époque où nous sommes, ne désignait Israël pour une vocation spéciale de justice et de piété.

On a tout à fait faussé l'histoire, en présentant David comme le chef d'un royaume puissant, ayant à peu près embrassé toute la Syrie. David fut roi de Juda et d'Israël; voilà tout. Les peuples voisins, hébreux, chananéens, araméens, philistins, jusqu'à la hauteur de l'Hermon et jusqu'au désert, furent vigoureusement assujettis et plus ou moins ses tributaires. En réalité, sauf peut-être la petite ville de Siklag, David ne fit aucune annexion de pays non israélite au domaine israelite. Les Philistins, les Édomites, les Moabites, les Ammonites, les Araméens de Soba, de Damas, de Rehob, de Maaka, furent après lui ce qu'ils avaient été auparavant, seulement un peu affaiblis. La conquête n'était pas dans l'esprit israélite. La prise de possession des terres chananéennes était un fait d'un autre ordre. On s'habituaît de plus en plus à l'envisager comme l'exécution d'un décret de Iahvé. Ce décret ne s'étendant pas aux terres d'Édom, de Moab, d'Ammon, d'Aram, on se croyait autorisé à traiter les Édomites, les Moabites, les Ammonites, les Araméens avec la dernière dureté, à leur enlever leurs richesses métalliques, leurs objets de prix, mais non à prendre leur terre, ni à changer leur dynastie. Aucun des procédés des grands empires à la façon assyrienne n'était connu de ces petits peuples, à peine sortis de la tribu. Ils étaient aussi cruels qu'Assur, mais infiniment moins politiques et moins capables d'un plan général.

L'impression produite par l'apparition de cette royauté nouvelle n'en fut pas moins extraordinaire. L'auréole de David resta comme une étoile au front d'Israël. Nous avons si peu de poésies de ces

temps reculés, que la gloire de David ne nous est arrivée que par des chants bien postérieurs. Un écho de l'ancien lyrisme nous est cependant parvenu dans les cantiques traditionnels, où presque toujours le nom de Juda provoque une explosion d'enthousiasme.

Juda, toi, tes frères te le feront,
Ta main sera sur la nuque de tes ennemis,
Les fils de ta mère se prosterneront devant toi.

C'est un petit de lion que Juda;
Tu montes repu du carnage, ô mon fils;
Le voilà qui s'étend, qui se couche,
Comme un lion, comme une lionne;
Qui osera le réveiller?

Le bâton ne sortira pas de Juda,
Ni le sceptre d'entre ses pieds,
Jusqu'à ce que vienne le pacificateur,
Auquel toutes les tribus obéiront.

Il attache son âne à la vigne,
Au plan de Soreq le fils de son ânesse.
Il lave son vêtement dans le vin,
Dans le sang du raisin sa tunique.

Les yeux rouges de vin,
Les dents blanches de lait (1).

Les oracles rythmés de Balaam étaient comme des couplets ouverts à toutes les fortes émotions nationales. On cita parmi les paraboles du prophète païen la strophe que voici :

Je le vois; mais ce n'est pas encore;
Je l'entrevois, mais non de près.

Une étoile se lève de Jacob,
Un sceptre sort d'Israël.

Il broie les cantons de Moab,
Il écrase tous les orgueilleux.

Édom sera sa possession,
Ses ennemis lui seront soumis;
Israël remportera la victoire,
Jacob dominera sur eux tous,
Et perdra les restes de Seïr (2).

Certes, il n'est pas impossible que David, qui avait du goût pour la poésie, ait composé quelques chants exprimant son sentiment

(1) Gen., XLIX, 8-11.

(2) Nombres, XXIV, 17-18.

trionphal et sa reconnaissance envers Iahvé. Mais aucun des Psaumes ne paraît sérieusement pouvoir lui être attribué. Une exception semblerait devoir être faite pour le Psaume XVIII, qu'on lui prêtait, au moins dès le temps d'Ézéchias. La plus grande partie de ce morceau est l'ouvrage d'un anavite ou piétiste. Il y a cependant quelques versets dont on peut dire que, s'ils ne sont pas de David, David du moins en a dû souvent proférer de semblables. — Un fragment, répété dans deux Psaumes (1), aurait plus de chance de nous représenter une érucation poétique du temps du premier roi d'Israël :

Dieu a dit en son sanctuaire :
Or sus! je veux me partager Sichem,
Mesurer au cordeau la vallée de Succoth

A moi Galaad! à moi Manassé!
Éphraïm est la tour crénelée de ma tête,
Juda est mon sceptre.

Moab est le bassin où je me lave les pieds ;
Sur Édom, je jette ma sandale ;
Sur les Philistins, je pousserai des cris de triomphe.

Qui me conduira à la ville forte (2)?
Qui saura me mener à Édom?

Pendant des siècles, ce genre dithyrambique, fondé sur la sonorité des noms géographiques et l'agencement habile d'un petit nombre de mots poétiques, continua de fleurir, presque dans les mêmes termes, chez les nations sémitiques de la Syrie. La date de pareils poèmes est souvent difficile à assigner, et elle est presque indifférente à savoir. Que le petit morceau que nous venons de citer soit ou ne soit pas de David, cela n'a pas grande portée, puisque, si David ne composa pas mot pour mot ce morceau tel qu'il est, il chanta ou plutôt il déclama d'une manière qui avait avec ledit morceau la plus complète analogie.

V.

Le règne de David marqua dans le progrès du iahvéisme un pas considérable. David paraît avoir été un serviteur de Iahvé bien plus exclusif que Saül. Iahvé est son protecteur ; il n'en veut pas d'autre. Il a un pacte avec Iahvé, qui doit lui donner la victoire sur ses ennemis, en retour de l'assiduité de son culte. Pas un mouvement de

(1) Psaumes LX, 8-11 ; CVIII, 8-11.

(2) Probablement Pétra.

piété pure ne paraît s'être fait jour dans cette âme essentiellement égoïste et fermée à toute idée désintéressée. Entre David et Iahvé, comme entre Mésa et Camos, il y a un prêté-rendu d'une exactitude absolue. Iahvé est un dieu fidèle, solide, sûr ; David est un serviteur fidèle, solide, sûr. Les succès de David sont les succès de Iahvé. La fondation du nouveau royaume fut de la sorte censée être une œuvre de Iahvé. Le iahvéisme et la dynastie davidique se trouvèrent intimement associés.

Nul sentiment moral, du reste, chez Iahvé, tel que David le connaît et l'adore. Ce dieu capricieux est le favoritisme même ; sa fidélité est toute matérielle ; il est à cheval sur son droit jusqu'à l'absurde. Il se monte contre les gens, sans qu'on sache pourquoi. Alors on lui fait humer la fumée d'un sacrifice, et sa colère s'apaise. Quand on a juré par lui des choses abominables, il tient à ce qu'on exécute le *hérem*. C'est une créature de l'esprit le plus borné ; il se plaît aux supplices immérités. Quoique le rite des sacrifices humains fût antipathique à Israël, Iahvé se plaisait quelquefois à ces spectacles. Le supplice des Saülides, à Gibéa, est un vrai sacrifice humain de sept personnes, accompli devant Iahvé pour l'apaiser. Les « guerres de Iahvé » finissent toutes par d'affreux massacres en l'honneur de ce dieu cruel.

De cette préférence, hautement proclamée et presque affectée, pour Iahvé, s'ensuivait-il, de la part de David, une négation formelle des autres dieux ? Non, certes. Un très ancien narrateur lui met dans la bouche, quand il est persécuté, un discours où il maudit ses ennemis, qui, en le chassant du pays de Iahvé, le forceront à servir des dieux étrangers ; tant il était reçu qu'on pratiquait la religion du pays où l'on entrait. Durant son règne, David ne paraît pas avoir commis un seul acte d'intolérance religieuse. Iahvé ordonne quelquefois des massacres, des actes sauvages ; mais il n'est pas encore fanatique de son culte exclusif, comme il le sera plus tard. Pas une des atrocités que Iahvé conseille à David n'a pour but de chasser un dieu rival. Bethsabée et Benaïah parlent à David de Iahvé comme de son patron ou de son dieu domestique, jamais comme du dieu absolu : « Iahvé, ton Dieu... ; Iahvé, le dieu de monseigneur le roi... » Aucune dénomination divine n'était encore exclusive des autres. Parmi les noms des fils de David, il en est plusieurs où l'on mettait indifféremment *Baal* ou *El*. Ainsi celui qui est appelé *Éliada* dans certains textes historiques, est nommé dans d'autres *Baaliada*.

On peut comparer une telle situation religieuse à celle d'un franciscain exalté du moyen âge. Aux yeux de ses fidèles, François d'Assise avait sur tous les autres patrons célestes une immense supériorité. Le dévot de saint François ne perdait pas une occasion

de déclarer qu'il ne voulait pas de protection en dehors de celle de saint François, que toutes les autres protections lui paraissaient peu de chose auprès de celle-là, qu'il voulait devoir son salut à saint François tout seul ; assertions qui l'entraînaient à une sorte de dédain apparent pour les autres saints. Cela impliquait-il, cependant, que dans sa pensée il fallût détruire les églises des autres bienheureux, les chasser du paradis ? Non ; c'était l'expression ardente d'une adulation qui impliquait bien dans la forme quelque chose de peu flatteur pour les autres personnages surhumains, mais non la négation directe de leur existence. Ce franciscain ardent, déclarant à tout propos qu'il ne connaissait que saint François, n'en invoquait pas moins saint Roch en temps de peste, ou saint Nicolas en ses voyages de mer. Ainsi David put très bien n'avoir ostensiblement le culte que d'un seul dieu protecteur, sans trouver mauvais qu'un de ses fils s'appelât Baaliada, ni qu'on sacrifiât à Milik sur les hauteurs voisines de Jérusalem, ni que, tour à tour, dans un même endroit, on sacrifiât à Iahvé, à Baal, et à Milik.

Ce n'est pas directement, d'ailleurs, c'est indirectement et par voie de conséquence, que David exerça une influence de premier ordre sur la direction religieuse d'Israël. Par la construction de Jérusalem, il créa la future capitale du judaïsme, la première ville sainte du monde. Cela ne fut guère dans ses prévisions. Sion et les lourds bâtimens qui la couronnaient furent pour lui une forteresse, rien de plus. Cependant il posa la condition de la future destinée religieuse de cette colline, car il commença d'y centraliser le culte national. Iahvé s'acheminait lentement vers la colline qu'il avait choisie. Grâce à David, l'arche d'Israël trouva sur la colline de Sion la fin de ses longues pérégrinations.

A l'avènement de David, le meuble sacré était à Kiriath-earim, dans la maison d'Abinadab, sur la hauteur. Par suite de la funeste bataille d'Azek, l'arche avait été perdue pour Silo et la tribu d'Éphraïm, qui l'avaient gardée auparavant. David tenait essentiellement à doter sa nouvelle capitale de cet objet, dont l'importance politique ne pouvait échapper à son esprit clairvoyant. La cérémonie de translation fut solennelle (1). La distance de Kiriath-earim à Jérusalem est d'environ deux lieues. On fit un char neuf, sur lequel on mit le précieux coffre avec ses *keroub* ; des bœufs le traînaient. Les deux fils d'Abinadab, Uzza et Ahio, marchaient devant. David et le peuple dansaient devant Iahvé, au son des cinnors, des harpes, des tambourins, des sistres et des cimbales.

Iahvé était un Dieu terrible ; on se rappelait que les Philistins

(1) II Sam., ch. vi, récit vrai au fond, entouré de circonstances légendaires.

n'avaient pas voulu garder chez eux cet hôte redoutable, et l'avaient renvoyé pour qu'il devint ce qu'il voudrait. Un accident qui arriva dans le cortège troubla l'enthousiasme joyeux. Un des fils d'Abinadab, ou peut-être simplement un des hommes du cortège, tomba évanoui, et, dit-on, mourut. Cela parut une marque du mécontentement de Iahvé. On s'arrêta. « David eut peur de Iahvé ce jour-là, » et, ne voulant point amener l'arche à Sion, il la fit déposer dans la maison d'un certain Obédédom, qui devait être située vers les abords nord-ouest de la ville actuelle. Obédédom était un de ces Gattites qui s'étaient attachés à la fortune de David. Sa qualité de non-Israélite faisait peut-être croire que Iahvé serait moins exigeant et moins sévère envers lui qu'envers ceux qui avaient à son égard un pacte plus spécial; peut-être aussi Obédédom, étranger à la religion de Iahvé, fut-il moins effrayé que les autres des responsabilités qu'il encourait et laissa-t-il faire.

L'accident de la route donna bien vite naissance à des légendes. On raconta qu'Uzza, ayant vu les bœufs broncher et l'arche sur le point de tomber, porta la main pour la soutenir. Or Iahvé ne souffrit pas plus d'être touché que regardé. Il n'aimait pas qu'on se mêlât de ses affaires, même pour l'aider. Il frappa de mort l'indiscret. On fit des remarques sur les noms de lieux. L'endroit où l'accident était arrivé s'appelait Pérès-Uzza, et il y avait là une aire dite *Gorn-Nakon* ou *Gorn-Kidon*, noms auxquels on trouva des sens fâcheux.

L'arche resta trois mois dans la maison d'Obédédom, et fut pour cette maison une source de bénédictions. David alors se ravisa, et, voyant que le coffre portait bonheur, le voulut près de lui, dans sa ville de Sion. La distance était très peu considérable. David organisa une translation à bras, plus solennelle encore que la première, et dont on raconta également des merveilles. A chaque six pas, on immolait un taureau et un veau gras. David, revêtu d'un éfod de lin, dansait de toute sa force devant Iahvé. Tout Israël dansait, criait, sautait à l'entour, au son des trompettes et des instrumens. L'arche fut ainsi amenée jusqu'à Sion, où on lui avait préparé une tente, sans doute dans le *millo*, à côté du palais.

On sent encore le rythme de ces danses sacrées dans un cantique, remanié à plusieurs reprises, qui nous a été conservé dans le livre des Psaumes (1). Le début du cantique nous reporte aux temps les plus antiques du culte d'Israël :

Que Dieu se lève, et que ses ennemis se dissipent; que ceux qui le haïssent fuient devant sa face. Comme disparaît la fumée, qu'ils dis-

(1) Psaume LXVIII.

paraissent; comme la cire se fond à l'aspect du feu, ainsi périssent les adversaires, ô Iahvé!..

Chantez à Iahvé, célébrez son nom. Aplanissez la voie à celui qui s'avance sur son char dans la plaine. Iah est son nom; dansez devant lui.

O Dieu, quand tu sortis à la face de ton peuple, quand tu t'avanças dans le désert, la terre trembla, les cieux se fondirent, à la vue de Dieu,.. ce Sinaï,.. à la vue du dieu d'Israël!

Montagnes de Dieu, montagnes de Basan; montagnes aux sommets dentelés, montagnes de Basan, pourquoi jalousez-vous, montagnes dentelées, la montagne où Iahvé a choisi de demeurer? Oui, il y demeurera durant toute l'éternité.

Char de Dieu,.. myriades et milliers d'Israël, le seigneur vient du Sinaï dans le sanctuaire...

Le monde a vu ta marche triomphale, ô Dieu! la marche de mon Dieu, de mon roi, dans son sanctuaire.

En tête sont les chanteurs, puis viennent les joueurs d'instrumens, au milieu des jeunes filles battant du tambour.

Dans vos groupes, bénissez Dieu, bénissez Iahvé, vous tous qui êtes de la racine d'Israël.

Ici, le petit Benjamin, qui dirige les autres; ici, les princes de Juda et leur troupe; là, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali...

Planez la route à celui qui roule son char sur la voûte des cieux éternels. Quand il fait éclater sa voix, c'est une voix forte.

Sa puissance s'étend sur Israël, sa force sur les nuées.

On offrit de nombreux sacrifices. On distribua des pains, des gâteaux de raisins secs, les viandes des sacrifices, et tout le monde fut rassasié. Les femmes et le peuple furent enchantés de voir David danser avec eux. Les dames du harem, au contraire, ne purent s'empêcher de sourire. Au moment où l'arche entra dans la ville de David, Mikal, la fille de Saül, regardait par la fenêtre du palais, et vit son mari sauter devant Iahvé, selon l'usage antique, à la grande joie des servantes et des petites gens. En le retrouvant, elle eut des railleries amères, auxquelles David répondit fort sensément: « J'aime mieux ce qui me relève aux yeux des servantes que ce qui me préserverait du ridicule à vos yeux. » On prétendit que si Mikal n'eut pas d'enfans, ce fut à cause du peu de respect qu'elle témoigna en cette circonstance pour Iahvé.

Cette jolie légende paraît être éclosée dans le monde prophétique du temps d'Ézéchias. Elle semble répondre à l'antipathie de Hamoutal et des femmes de la cour pour les dévotions Iahvéiques, et à l'espèce de respect humain qui empêchait les gens du monde de

s'y livrer. Si David fit à Mikal la réponse que l'on dit, il eut certes mille fois raison. Par l'installation de l'arche à Jérusalem, il venait d'accomplir l'acte de politique le plus capital.

VI.

A partir du jour où l'arche devint ainsi sa voisine et presque sa vassale, David fut essentiellement l'homme de Iahvé et d'Israël. Sa royauté prit un caractère religieux, que n'avait pas eu celle de Saül. David fut l'élu de Iahvé par excellence ; sa fonction devint une lieutenance de Iahvé. L'idée de la royauté de droit divin était fondée. Tout fut permis au roi, qui donnait à Iahvé un établissement stable, à la porte de sa propre demeure. En retour de ce service, Iahvé allait lui accorder le privilège alors le plus désiré et le plus rare, celui de voir sa postérité s'asseoir sur son trône, par une sorte de dévolution incontestée.

Ce fut ici la grande consécration de David, ce fut aussi la consécration de la colline de Sion. Désormais, l'arche ne bougea plus. Il fut reçu que, entre tant de montagnes, bien plus désignées en apparence, c'était la petite colline de Sion qui avait été choisie par Iahvé, et pourquoi ? Justement parce qu'elle était petite et que Iahvé, étant très grand, très fort, aime les petits et les faibles, qui n'osent pas s'enorgueillir contre lui. Avoir l'arche à côté de soi, être le voisin de Iahvé et en quelque sorte son hôte, quelle incomparable faveur !

Dans les conceptions religieuses de presque tous les peuples sémitiques, une idée de haute faveur s'attachait au voisinage du temple ou de l'autel d'un dieu. Ces dieux antiques n'avaient qu'une sphère de puissance assez restreinte ; leur vue surtout était bornée, si bien qu'il fallait souvent se rappeler à eux. C'était ce qu'exprimait le mot *ger*, joint au nom de la divinité dans des noms comme *Gérel*, *Géro*, *Géresmoun*, *Gérastoreth*, etc. Par ce titre de *ger*, on devenait le protégé du dieu ; on demeurait à son ombre, dans la zone de sa protection. La divinité était souvent conçue comme ailée ; sous ses ailes, le mal ne pouvait vous atteindre. Le voisinage d'un dieu était, de la sorte, une chose fort recherchée. Combien plus devait l'être l'avantage de le tenir en quelque sorte à côté de soi, d'être maître de ses oracles ! L'imagination israélite travailla fort en ce sens.

O Iahvé ! qui peut-être le *ger* de ta tente ?
Qui peut habiter sur ta montagne sainte ?

On ne répondait pas encore par la belle formule du Psaume xv :
« Le vrai *ger* de Iahvé, c'est l'honnête homme ; » mais une grande

intensité d'amour commençait déjà à se produire autour de cette colline; l'élection de Sion était faite pour l'éternité.

La pose de l'arche dans sa tente sur le mont Sion fut donc une heure décisive dans l'histoire juive, bien plus décisive en un sens que l'érection du temple lui-même. L'un de ces actes, d'ailleurs, était la conséquence de l'autre. Pour la nécessité des sacrifices, un autel fut élevé devant la tente. C'était un autel taillé, ayant des acrotères. Il paraît que David pensa souvent à élever autour de l'arche une maison permanente en pierres. L'idée de ces maisons des dieux, très vieille en Égypte, faisait en ce moment le tour du monde. Les Grecs s'en emparaient et dressaient de petits habitacles à leurs *xoana*. Les anciennes populations chananéennes n'avaient pas de temples; mais Tyr et Sidon, plus influencées par l'Égypte, en avaient; les Philistins en avaient. Quand même des textes, modernes, il est vrai, ne nous diraient pas que David eut l'idée de bâtir une maison pour y mettre l'aron, il faudrait le supposer *a priori*. Les métaux précieux que David rapporta de ses expéditions contre les Araméens, les Ammonites et les autres peuples, furent consacrés à Iahvé, pour être convertis en ustensiles religieux. Mais les revenus nécessaires pour de grandes constructions n'étaient pas encore assez assurés. Peut-être aussi la désorganisation momentanée qui marqua les dernières années de David empêcha-t-elle la réalisation du dessein qu'il avait formé. Les restes des écoles de prophètes de Rama étaient d'ailleurs très contraires à l'érection d'un temple. L'ancienne simplicité du culte leur convenait bien mieux. Quant aux tribus du Nord, elles avaient toutes sortes de raisons politiques et religieuses pour voir l'érection d'un temple à Jérusalem de très mauvais œil.

C'est également à David qu'il faut faire remonter la première organisation, très rudimentaire encore, du sacerdoce de Iahvé. Jusque-là, il n'y avait pas en Israël de sacerdoce national. Chaque sanctuaire avait ses lévites et ses *cohanim*, plus ou moins héréditaires, maniant l'éphod avec un droit presque égal. L'arche n'était nullement le point unique où l'on trouvait Iahvé et où l'on venait le consulter. Pendant que l'arche est à Kiriath-earim, en particulier, on ne voit pas du tout que ce point ait été un grand centre religieux. Abinadab et ses fils suffisaient au culte. Les prêtres de Silo et les prêtres de Nob avaient plus d'importance, les premiers descendant d'Éli, les seconds de cet Ahimélek qui donna à David l'épée de Goliath et que Saül fit mettre à mort. Par la translation de l'arche à Jérusalem, le sacerdoce se régularise. Dans le court tableau que nous possédons des grands fonctionnaires de David, à la suite du *sar-saba*, du *sofer* et du *mazkir*, figurent deux *cohanim*,

Sadok, fils d'Ahitoub, et Abiathar, fils d'Ahimélek, le prêtre de Nob. Un certain Ira, le Jitrite, qu'on trouve dans la liste des *gibborim*, est ailleurs qualifié « prêtre de David, » comme s'il s'agissait d'un emploi de domesticité. Le sacerdoce, du reste, était libre encore. Ainsi tous les fils de David sont qualifiés de *cohanim*.

David prépara donc pour l'avenir l'unité de lieu de culte et l'unité du sacerdoce; mais il ne les réalisa pas. Les anciens lieux religieux continuèrent de fleurir. En face de Jérusalem, sur le haut du mont des Oliviers, on adorait Dieu librement.

A la porte même de son palais, David érigea un autel dans les circonstances les plus particulières. Il y avait là une aire qui appartenait, dit-on, à un Jébuséen nommé Arevna ou Avena. Une maladie épidémique décimait la ville, et on croyait voir au-dessus de ladite aire se dresser l'ange de Iahvé la main étendue pour exterminer. Le prophète Gad conseilla d'élever un autel à Iahvé sur cette aire. Arevna, s'il faut en croire la tradition, voulut donner l'emplacement. David tint à l'acheter, ainsi que les bœufs, les herses, les bois d'attelage qui étaient là, et qui servirent à l'holocauste. Il bâtit ensuite l'autel et y offrit de beaux sacrifices. L'aire d'Arevna est l'endroit même où fût bâti quelques années après le temple de Salomon.

Silo, Béthel, Nob, perdirent, par suite de ces innovations, une partie de leur importance religieuse. Hébron, au contraire, resta la ville sainte de Juda. C'était un de ces principaux centres du culte de Iahvé; si bien qu'on y allait même de Jérusalem pour accomplir certains vœux faits à Iahvé. Ce qui fut, à ce qu'il semble, centralisé dans la tente sacrée, ce furent les consultations par l'oracle. Passé David, on ne voit plus d'éphod, d'*urim* et *tummim* privés. Par suite d'une sorte de progrès de la raison publique, et surtout par l'influence des prophètes, ce grossier usage commençait à passer.

Sans le savoir et sans le vouloir, David travailla donc au progrès religieux. Le sentiment religieux ne paraît pas avoir été supérieur chez David à ce qu'il fut chez Saül et chez ses contemporains. Mais son esprit était plus rassis; il vit l'inanité de certaines superstitions où se noya le pauvre Saül. Dans la première période de sa vie, il abuse de l'éphod, comme tout le monde. Depuis son établissement définitif à Jérusalem, on dirait que les sorts par *urim* et *tummim* sont supprimés. Les *téraphim*, intimement liés à l'éphod, disparaissent également.

Nous possédons certainement, dans l'histoire de David, plus d'une page du temps de David même. Ces pages ont un ton raisonnable, presque rationaliste, qui surprend. Il n'y a pas un seul miracle proprement dit dans le fond de l'histoire de David. Tout le

récit de la révolte d'Absalom, en particulier, morceau si suivi, et qui peut être l'œuvre d'un *mazkir*, ne présente pas un seul acte superstitieux, une seule consultation de l'éphod. Tout s'y passe entre politiques, discutant en politiques, et militaires sensés; le ton est celui d'une piété éclairée comme celle du *Télémaque* de Fénelon. Ce n'est plus la religion à recettes du temps des Juges, rappelant, par son grossier matérialisme, le paganisme italiote ou gaulois. Les folies du temps de Samuël et de Saül sont démodées. Les idées se clarifiaient; l'ancien élohisme, oblitéré par les scories iahvéistes, reparaisait; une école de sages déistes se formait, à Jérusalem, autour de la royauté.

La liturgie de ces temps reculés était très simple, et sans doute celle de Iahvé ne différait pas de celle qui se faisait en l'honneur de Baal ou de Milik. Les prières et les hymnes se composaient de ces formules déprécatives qui remplissent les Psaumes, criées à tue-tête, avec des danses et de grands éclats de voix. Il s'agissait de forcer l'attention du dieu, de se faire remarquer de lui à tout prix; pour cela, on faisait le plus de bruit possible; c'était ce qu'on appelait *teroua*. Un rudiment de musique sacrée existait peut-être déjà. Plus tard, on prêta à David un rôle de chorège et de législateur musical très exagéré.

David paraît, en effet, avoir aimé la musique, joué des instrumens et pratiqué l'orchestrique à la manière des anciens. Il fit des poésies. L'élégie sur la mort de Jonathan et celle sur la mort d'Abner sont très probablement de lui. Il n'est pas impossible que, dans le petit poème méconnaissable *II Sam.*, xxiii, 4-7, il n'y ait aussi quelques bribes de poésies du vieux roi. David appartenait à l'ancienne école à laquelle se rapportent les cantiques du *Iasar*. Sa manière n'était pas la strophe banale et amplifiée, sans rien de circonstanciel, qui domine dans la plupart des psaumes. De bonne heure, cependant, on s'habitua à lui prêter des compositions de ce genre. Plus tard, à l'époque relativement moderne où l'on fit des collections de psaumes, son nom fut mis sans discernement en tête de pièces du genre *sir* ou *mizmor*, qui ont avec lui aussi peu de rapports que possible.

Porté au trône en partie par l'influence des prêtres de Nob et des prophètes de Rama, David aurait dû, d'après notre manière de raisonner, être fort livré aux influences que nous dirions cléricales. Il n'en fut rien. Comme Charlemagne, David fut le roi des prêtres, mais en même temps le maître des prêtres. Les tracasseries qui troublèrent la vie de ce pauvre Saül n'existent pas pour lui. Comme le roi de France, il tint en bride la théocratie, tout en parlant d'un principe fortement théocratique.

Le prophétisme, qui était arrivé par Samuël à une si grande importance, se vit rejeté dans l'ombre sous David. Un pouvoir laïque exista. Aucun inspiré de Iahvé ne pouvait prétendre à rivaliser avec un favori de Iahvé tel qu'était David. Les prophètes Gad et Nathan eurent auprès du roi un rôle tout à fait secondaire, que plus tard les historiens de l'école prophétique cherchèrent à grossir. Gad, intitulé bizarrement le « voyant de David, » figure comme un officier de la cour. Ni Gad ni Nathan n'eurent dans la direction du règne aucune influence appréciable. C'est après l'abaissement du principe royal, dans une centaine d'années, que le principe prophétique se relèvera et prendra une influence directrice parfois prépondérante, jusqu'au jour où, par la disparition complète du pouvoir civil, il deviendra l'essence même et le tout de la nation.

VII.

L'Orient sémitique n'a jamais su faire une dynastie durable, si l'on prend pour échelle de la durée nos uniques et merveilleuses maisons royales du moyen âge, et notamment la première de toutes, la maison capétienne, incarnant la France pendant huit ou neuf cents ans. En Orient, la décadence vient très vite. La floraison d'une dynastie ne compte guère que deux ou trois règnes. La dynastie de Mèhémet-Ali, que le xix^e siècle a vu naître et mourir, nous donne à cet égard une mesure qui est rarement dépassée. Souvent même, le fondateur aperçoit à l'horizon les nuages noirs qui menacent son œuvre. La fin des grands conquérans asiatiques est presque toujours attristée.

David fit à cette loi de l'instabilité orientale une exception apparente. Ses descendans occupèrent le trône quatre siècles, sans solution de continuité démontrable. Mais il faut remarquer que l'œuvre de David était la fusion de Juda et d'Israël, qui ne dura que deux règnes; en outre, l'avènement de Salomon fut irrégulier, comme nous le verrons. David lui-même, dans sa vieillesse, eut à l'intérieur de singulières difficultés à vaincre. Ceci surprend au premier coup d'œil, mais on n'en saurait douter. La fin du règne de David vit des défaillances que l'entrée en scène triomphante du jeune roi d'Hébron n'avait fait nullement présager.

La cause de cette faiblesse des dynasties orientales est toujours la même: c'est la mauvaise constitution de la famille, la polygamie. La polygamie, affaiblissant beaucoup les liens du père au fils, et introduisant dans le palais des rivalités terribles, rend absolument impossibles ces longues successions de mâle en mâle et d'aîné en aîné, qui ont fondé les nationalités européennes. A mesure que Da-

vid vieillissait, son harem devenait un insupportable nid d'intrigues. Bethsabée, capable de toutes les ruses, était arrivée au rang d'épouse préférée. Dès lors, ce fut chez elle un plan arrêté que Salomon, son fils, serait, après la mort de David, l'unique héritier de la monarchie d'Israël.

Ce monde de jeunes et vigoureux adolescents, que ne retenait aucune loi morale, était comme une atmosphère orageuse où se nouaient et se dénouaient de sombres tragédies. Amnon, le fils aîné de David, semblait destiné au trône, et excitait par là de fortes jalousies. C'était une nature entièrement dominée par l'instinct sexuel. Il devint éperdument amoureux de Tamar, sa sœur, née d'une autre mère, feignit d'être malade pour être soigné de sa main, et, comme elle lui apportait dans l'alcôve le remède qu'elle lui avait préparé, il la saisit, la viola, puis la prit en horreur et la chassa odieusement. Tamar se réfugia chez son frère Absalom et lui demanda vengeance.

David se montra faible et ne punit pas Amnon, parce qu'il l'aimait comme son aîné. Absalom tua Amnon, puis se réfugia chez son grand-père maternel Talmaï, fils d'Ammihour, roi de Gessur. Il y resta trois ans. Absalom était un des plus beaux jeunes hommes qu'on pût voir. De la plante des pieds à la tête, son corps n'avait pas un défaut. Sa chevelure surtout était un miracle. Tous les ans, il la coupait, car elle devenait trop pesante ; ainsi coupée, elle pesait 200 sicles royaux. Au moral, c'était un tempérament colère, un homme absurde et violent. Dans son exil volontaire de Gessur, il conçut le projet de refaire pour son compte ce que son père avait fait, de prendre l'inauguration royale à Hébron comme David, de chasser ensuite ce dernier de Jérusalem, et de gouverner avec d'autres conseillers, dans le sens voulu par les mécontents du régime établi.

Une telle pensée, en effet, n'aurait pu être conçue, même par une tête aussi légère que celle d'Absalom, si elle n'avait trouvé de l'appui dans les dispositions de certains membres de la famille royale. David, en vieillissant, s'affaiblissait. Comme Auguste, il devenait doux et humain, depuis que le crime ne lui était plus nécessaire. La longue royauté de David, d'ailleurs, provoquait de sourdes impatiences. La tribu de Juda, qui l'avait élevé au trône, était froissée des faveurs qu'il accordait aux Benjaminites, anciens partisans de Saül. Quelque étrange que cela paraisse, Juda, qui avait été la force du pouvoir naissant de David, fut l'âme de la révolte d'Absalom. La désaffection, à Hébron et dans la tribu, était générale. Les dépenses que l'on faisait pour Jérusalem rencontraient beaucoup d'opposition, et sans doute les satellites étrangers de David provoquaient l'antipathie qui d'ordinaire s'attache à ces sortes de milices.

Les restes de la famille de Saül étaient aussi une cause d'agitation. Un certain Sèmeï, fils de Géra, qui demeurait à Bahourim, près de Jérusalem, Meribaal lui-même, quoique comblé de bienfaits par David, n'attendaient qu'une occasion. Des parens ou des alliés de David, tels que Amasa, fils d'Abigaïl, sœur de Serouïa, qui était par conséquent cousin germain de Joab, des brouillons comme un certain Ahitofel, de Gilo, n'aspiraient qu'à des nouveautés. Absalom donnait à tous ces mécontentemens disséminés un centre de ralliement. Amasa était au plus mal avec Joab. On disait que son père Jitra était un Ismaélite, qui n'avait pas été régulièrement marié avec Abigaïl. Ahitofel, grand donneur de conseils, mêlé à toutes les affaires, était particulièrement dangereux.

Joab vit le danger et essaya d'amener un rapprochement entre le père et le fils. La colère du vieux roi ne pouvait être abordée de front. Joab employa une voie détournée. Une femme de Thékoa, à laquelle il avait fait la leçon, prouva au roi qu'un père se punit en punissant son fils. Absalom fut rappelé à Jérusalem; après de très longues hésitations, la réconciliation fut opérée, grâce aux instances réitérées de Joab.

Mais un esprit agité ne sait pas attendre la fatalité des choses. Absalom voulait être sûr de succéder au trône, et il aspirait à y monter le plus tôt possible. Il se procura un char, des chevaux et cinquante coureurs qui couraient devant lui. Il se plaçait le matin sur les routes qui conduisent à Jérusalem, s'adressait aux gens qui venaient trouver le roi pour une affaire, dépréciait la justice royale et faisait entendre que, s'il gouvernait, tout irait bien mieux. Beaucoup de gens lui rendaient hommage. L'opinion répandue qu'il serait roi après David lui faisait un parti de tous ceux qui voulaient se donner l'avantage d'avoir été les premiers à saluer le soleil levant.

Résolu à brusquer les événemens, Absalom feignit un vœu qu'il avait fait à Iahvé, étant à Gessur, et qu'il ne pouvait accomplir qu'à Hébron. David le laissa partir. Ces vœux de personnes royales, entraînant d'énormes tueries de bêtes, étaient de grandes parties de plaisir, où l'on invitait ses amis. Deux cents Jérusalémites sortirent avec Absalom pour participer à ses sacrifices et à ses festins. Absalom se mit alors en révolte ouverte, se fit proclamer à Hébron, et annonça qu'au signal de la trompette, il serait roi d'Israël. Ahitofel de Gilo (village voisin d'Hébron) se joignit à son parti. L'affaire grossit avec une rapidité inouïe. Entre un souverain près de mourir et un héritier présomptif dont l'avènement paraît certain, l'égoïsme humain n'a pas coutume d'hésiter. Jérusalem même bientôt ne fut plus sûre. David résolut d'en sortir et d'aller chercher un refuge au-delà du Jourdain.

La sortie de la ville fut lugubre. Toute la maison du roi le suivit, excepté dix concubines, qui restèrent pour garder le palais. Les *Kréti-Pléti* et le corps de soldats de Gath qui s'était attaché à David lui demeurèrent fidèles. David fit remarquer à Ittaï le Gattite, leur chef, que des étrangers avaient moins de devoirs envers lui que ses propres sujets. Il l'engagea à rester avec « le roi. » Les mercenaires philistins voulurent suivre leur maître dans le malheur. Le défilé commença : on sortit par le nord de la ville ; toute la troupe passa le Cédron en versant des larmes, et commença la montée de la colline des Oliviers. Là se plaça, selon des récits peut-être légendaires, une scène touchante. On vit arriver Sadok, Abiathar et la troupe des lévites portant l'arche d'alliance, ce semble, avec l'intention d'accompagner David. Les lévites déposèrent l'arche à terre jusqu'à ce que tout le peuple fût passé. Mais David dit à Sadok : « Fais rentrer l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve faveur aux yeux de Iahvé, il me ramènera et me la fera revoir, ainsi que la tente où elle demeure... Retourne donc en paix à la ville, toi et ton fils Ahimaas, et Jonathan, le fils d'Abiathar. » Sadok et Abiathar obéirent et réinstallèrent l'arche dans sa tente, près du palais.

David monta, dit-on, la pente des Oliviers nu-pieds et la tête voilée. Tous ceux qui l'accompagnaient pleuraient en montant. A ce moment, David apprit la trahison d'Ahitofel. Ce fut pour lui le coup le plus grave. Ahitofel avait la réputation d'un sage, que l'on consultait comme Dieu lui-même. David arriva au sommet, à l'endroit où l'on adorait Dieu. Là, il rencontra Housaï, homme prudent, qui se disposait à le suivre ; mais le roi, qui n'avait pas oublié sa vieille politique de renard, voulut qu'il rentrât dans la ville pour assister aux conseils d'Absalom et d'Ahitofel, et lui rapporter ce qui se dirait, par l'intermédiaire de Sadok et d'Abiathar.

Le vieux roi traversa alors toutes les épreuves de la mauvaise fortune, trompé par les uns, injurié par les autres. Les Saülides avaient leurs propriétés sur le versant du mont des Oliviers, près de la route que les fugitifs suivaient. Des rancunes qui se dissimulaient depuis trente ans se crurent libres d'éclater. A Bahourim, Semeï se mit à accabler d'injures le roi détrôné et à lui jeter des pierres. Abisaï voulait tuer cet insolent ; David fut d'une patience admirable. La conduite de Meribaal fut équivoque. Lorsqu'on eut un peu dépassé le sommet du mont des Oliviers, l'intendant Siba, qui souffrait impatiemment la position subordonnée qui lui avait été faite, vint dénoncer son maître, faisant remarquer à David que Meribaal n'était pas sorti de Jérusalem avec les fidèles, sans doute parce qu'il espérait rentrer en possession de la royauté de son père.

David crut, un peu précipitamment, à ces insinuations, et donna en toute propriété à Siba les biens de Meribaal.

Absalom entra dans Jérusalem comme David contournait les derniers sommets du mont des Oliviers. Ahitofel l'accompagnait, et était en quelque sorte son ministre dirigeant. Le premier conseil qu'il donna au pauvre égaré fut de coucher avec les concubines que son père avait laissées pour garder le palais. La prise de possession du harem du souverain vaincu était la marque qu'on succédait à son pouvoir. On dressa donc une tente pour Absalom sur la plate-forme du palais, et le jeune fou coucha avec les concubines de son père, à la face de tout Israël. Ahitofel, en conseillant cet acte odieux, établissait une haine à mort entre le père et le fils, et fermait la porte à une réconciliation dont il eût payé les frais. Son second conseil, — et celui-ci était assez politique, — fut de poursuivre David sans délai. Housaï était présent au conseil ; il avertit Sadok et Abiathar de l'avis qui venait de prévaloir. Jonathan et Ahimaas étaient postés près de la fontaine du Foulon. Une servante alla les informer, et ils coururent apprendre l'état des choses à David. Celui-ci passa le Jourdain au plus vite avec toute sa troupe, et gagna Mahanaïm.

Absalom avait pris pour *sar-saba* son oncle Amasa, fils d'Abigaïl. Il passa le Jourdain peu après David. Le théâtre de la guerre fut ainsi le pays de Galaad. David, à Mahanaïm, était entouré de marques d'attention et de respect. Des provisions et même des délicatesses lui venaient de Lodebar, de Roglim et de Rabbath-Ammon. Un certain Barzillai le Galaadite, surtout, homme très vieux et très sage, se fit remarquer par son empressement. Les petits jeunes prêtres, Ahimaas et Jonathan, allaient et venaient, espionnant, portant les nouvelles. Les prêtres s'abstenaient de verser le sang, mais ils avaient d'autres moyens de se rendre utiles.

David retrouva, dans ces circonstances difficiles, toute son habileté stratégique. Il divisa sa troupe en corps de mille et en corps de cent hommes, donna le commandement d'un tiers à Joab, d'un autre tiers à Abisaï, d'un autre tiers à Ittaï le Gattite. Il voulut aller à la bataille ; on l'en empêcha. Il resta à la porte de la ville, avec des réserves qui devaient donner en cas de danger. Il recommanda, dit-on, de tout faire pour sauver la vie d'Absalom.

Le combat se livra dans ce qu'on appelait *Iaar-Ephraïm*, « la forêt d'Ephraïm, » vaste espace boisé situé au nord-ouest de Mahanaïm. La victoire des généraux de David fut complète. La forêt fut fatale aux fuyards ; les rebelles s'embrouillèrent dans les massifs et furent massacrés. Absalom voulut s'engager avec sa mule dans un fourré de chênes ; il se prit dans les branches ; la mule s'échappa ; il fut tué.

On jeta son corps dans un trou et on accumula dessus un grand tas de pierres. Un autre monument à la porte de Jérusalem, dans la vallée du Cédron, porta longtemps le nom d'Absalom. Plusieurs années avant sa mort, comme il n'avait pas d'enfants, il voulut avoir un cippe pour perpétuer son nom, près de la ville où il avait vécu, et il se fit de son vivant un *iud*, qui exista longtemps après sa mort.

Pour la vingtième fois, David fut désolé d'une mort dont il profitait, et les récits furent arrangés de façon à ce qu'il n'en fût pas responsable. Toute l'armée défila devant le vieux roi, assis au milieu de la porte de Mahanaïm, et la royauté d'Israël fut sauvée; ajoutons : la destinée d'Israël; en effet, si le règne du fondateur de Jérusalem eût fini d'une aussi triste manière, David n'eût pas été le personnage légendaire qu'il est devenu, et, d'un autre côté, Iahvé n'eût pas été le dieu fidèle envers ses fidèles, le dieu entre tous qu'il vaut le mieux servir, car il est un dieu sûr.

Quand Ahitofel et les rebelles maîtres de Jérusalem apprirent la victoire de David, ils se débandèrent. Ahitofel revint à Gilo, mit ordre à ses affaires, s'étrangla et fut enterré dans le tombeau de ses pères. L'ensemble des tribus, ce qu'on appelait Israël, ne s'obstina pas dans la révolte. La tribu de Juda, qui était la plus coupable, fut plus difficile à ramener. Ce fut l'œuvre des prêtres Sadok et Abiathar. Amasa fut maintenu dans son commandement militaire. La politique de David sembla quelque temps réserver ses faveurs pour ceux qui l'avaient trahi; il était sûr des autres. Cela causa plus d'un mécontentement. La masse de la tribu de Juda accourut au-devant de l'armée royale, quand elle repassa le Jourdain, à Galgal. Semeï de Bahourim vint avec mille Benjaminites demander grâce; tous furent pardonnés.

Le cas de Meribaal était embarrassant. Ce malheureux vint de Jérusalem trouver le vainqueur, affectant de n'avoir ni fait sa barbe, ni nettoyé ses habits depuis le départ du roi. Siba, cependant, continuait à le charger. David hésitait. Il partagea les biens de Saül entre Meribaal et Siba. Meribaal n'accepta pas cette solution injurieuse. On ne sait ce qu'il devint. Il ne paraît pas, en tout cas, avoir retrouvé les faveurs que David lui avait accordées.

Barzillai le Galaadite était aussi descendu de Roglim, et vint passer le Jourdain avec le roi, pour l'accompagner jusqu'à l'autre bord. C'était lui qui avait fourni des provisions au roi pendant son séjour à Mahanaïm. Et le roi dit à Barzillai : « Viens avec moi de l'autre côté du Jourdain; je pourvoirai à tes besoins chez moi, à Jérusalem. » Mais Barzillai répondit : « Combien d'années ai-je donc encore à vivre, pour aller avec le roi à Jérusalem? J'ai quatre-

vingts ans, à l'heure qu'il est. Je ne discerne plus l'agréable du désagréable ; je ne sens plus ce que je mange ni ce que je bois ; je n'entendrais plus la voix des chanteurs et des chanteuses... Laisse-moi donc repartir, pour que je meure dans mon endroit, près du tombeau de mon père et de ma mère. Voici, par exemple, ton serviteur Kimeham (1) qui pourra passer le Jourdain avec le roi mon maître ; traite-le comme il te plaira. » Alors le roi dit : « Ce sera donc Kimeham qui viendra avec moi. » Toute la troupe passa ensuite le Jourdain. Quand le roi eût passé aussi, il embrassa Barzillai et lui fit ses adieux. Puis le roi marcha vers Gilgal, et Kimeham l'accompagna.

Ephraïm et les tribus voisines n'avaient pas pris part, comme nous l'avons vu, à la révolte d'Absalom. Ces tribus restaient indifférentes à un conflit qui n'était, à leurs yeux, qu'une querelle domestique. Mais l'empressement des Judaïtes à rétablir le roi qu'eux-mêmes avaient déposé les blessa profondément. Ce fut comme si les Parisiens, après avoir chassé Charles X, en 1830, se fussent avisés de le rétablir sans consulter la province. On se plaignit vivement que Juda réglât tout par son caprice. « Nous avons dix parts du roi, disaient les mécontents ; David nous appartient plus qu'à vous. » La discussion fut très vive. Le feu allumé par Absalom était mal éteint.

Un Benjaminite nommé Séba, fils de Bikri, sembla tout remettre en question. Il sonna de la trompette en criant :

Nous n'avons rien de commun avec David,
Rien à faire avec le fils d'Isai.
Chacune à ses tentes, ô Israël !

C'était un appel à la dissolution du royaume fondé avec tant de peine. Les tribus se retirèrent en effet, et plusieurs suivirent Séba. Les Judaïtes seuls reconduisirent David à Jérusalem. Le harem, souillé par son fils, lui fit horreur. Il fit placer les dix concubines dans un lieu de détention, où on les nourrit jusqu'à la fin de leurs jours comme des veuves.

Il s'agissait de réduire Séba, fils de Bikri. Le principal embarras de David était de faire marcher d'accord ses fidèles et ceux des rebelles à qui il avait accordé l'aman. Joab et Amasa, surtout, étaient à l'état de rivalité ouverte. Le vieux roi ne savait que devenir. Il chargea Amasa de lever en trois jours les hommes de Juda. L'essai de mobilisation fut mal exécuté ; David alors donna l'ordre à Joab de sortir de Jérusalem avec les *Kréti-Pléti* et les

(1) C'était le fils de Barzillai.

gibborim, pour réduire Séba. Joab et Amasa se rencontrèrent près de la grande pierre qui est à Gabaon. Ils affectèrent l'un pour l'autre la plus tendre amitié; Joab s'avança pour baiser la barbe d'Amasa, et en même temps il lui perça le ventre de son épée. Les entrailles se répandirent à terre. Amasa se roulait dans son sang au milieu du chemin. Tout le monde s'arrêtait pour le regarder. On le tira dans un champ, on jeta un manteau sur lui, et il expira. Sa troupe se joignit presque tout entière à celle de Joab, pour se mettre à la poursuite de Séba.

Séba recula jusqu'à l'extrémité du pays d'Israël, et se renferma dans Abel-Beth-Maaka, au nord du lac Houlé. Joab fit le siège de cette petite place. Les habitans, voyant les malheurs que les rebelles allaient attirer sur eux, coupèrent la tête de Séba et la jetèrent à Joab par-dessus le mur. Alors, chacun des hommes qui composait l'armée rentra chez lui, et Joab revint à Jérusalem.

Amasa, qui aurait pu être un si grand embarras pour David, avait encore disparu de ce monde sans que David y fût directement pour rien. C'était Joab seul qui était responsable de l'assassinat. Nous verrons bientôt comment David se fit sur Joab l'exécuteur de la justice divine pour un crime dont il avait touché les fruits.

VIII.

« Et le roi David était vieux (1), avancé en âge, et, bien qu'on le couvrit de vêtemens, il n'avait pas chaud. Et ses serviteurs lui dirent : « Qu'on cherche pour monseigneur le roi une jeune fille « vierge, et qu'elle se tienne devant le roi ; et qu'elle lui serve de « compagne, et qu'elle couche dans son sein ; ainsi monseigneur le « roi aura chaud. » Et l'on chercha la jeune fille dans toute l'étendue d'Israël, et on trouva Abisag la Sunamite, et on l'amena au roi, et elle le servait ; mais le roi ne la connut pas comme épouse. »

Cette pauvre fille n'aurait guère mérité de figurer dans l'histoire, sans une circonstance qui lui prêta un rôle tragique. Sa beauté inspira une violente passion à l'un des fils de David, qui se consola par elle de la perte d'un royaume et joua pour elle sa vie. Nous verrons ces événemens se développer à leur jour.

Plus le roi vieillissait, plus les intrigues se multipliaient autour de lui. Depuis la mort violente d'Amnon et d'Absalom, la succession à la couronne préoccupait tout le monde. David envisageait Salomon comme son successeur. Ce n'est pas qu'il fût l'ainé ; mais

(1) I Rois, I, 1 et suiv.

le vieux roi trouvait en lui beaucoup de traits de sa nature, et d'ailleurs Bethsabée, dont l'entrée dans le harem avait été irrégulière, peut-être criminelle, exerçait le plus grand ascendant sur l'esprit de son mari. La tenue de Salomon était assez correcte. Il n'en était pas de même de celle d'Adoniah, fils de Haggit, l'aîné après Absalom et très bel homme avec cela, qui affectait tous les airs d'Absalom, sauf la révolte. C'était le personnage à la mode, le jeune premier de Jérusalem ; or la haute nouveauté du moment était le luxe des chevaux. Adoniah avait un char, des cavaliers, des coureurs, qui écartaient la foule devant lui ; et il disait sans cesse : « Je veux être roi. » Son père ne le reprenait pas comme il l'aurait dû. Adoniah ourdit son complot avec Joab et Abiathar. Mais Sadok, Benaïah, le prophète Nathan et la plupart des *gibborim* n'étaient pas avec lui.

Sans attendre la mort du roi, Adoniah voulut se faire proclamer, et, à l'insu de David, il fit préparer un grand festin dans les jardins qui étaient au sud de Jérusalem, à la jonction des deux vallées, près de la roche de Zohélet et de la fontaine du Foulon. La vallée était pleine des bœufs, des veaux, des moutons égorgés. Adoniah invita ses frères, excepté Salomon, et les Judaïtes officiers du roi ; mais il n'invita ni Benaïah, ni les *gibborim*, ni Nathan. On criait déjà : « Vive le roi Adoniah ! »

Nathan prévint Bethsabée, qui entra sur-le-champ dans la chambre où le roi était seul avec Abisag. Bethsabée se plaignit amèrement de la faiblesse du roi, qui laissait tout faire, et lui demanda de désigner officiellement son successeur. Nathan insista dans le même sens.

Le vieux roi prit son parti. Il réunit Sadok, Nathan, Benaïah et les *Kréti-Pléti*, fit monter Salomon sur sa mule, et ordonna de le mener solennellement de la hauteur de Sion au Gihon, c'est-à-dire à la source qui était à l'orient de la ville, versant ses eaux dans le Cédron (1). Là eut lieu le sacre. Nathan oignit Salomon comme roi d'Israël ; les trompettes sonnèrent ; on cria : « Vive le roi Salomon ! » Tout le peuple répéta ce cri. Puis on remonta au palais de Sion ; le peuple suivait le cortège, au son des fifres. On entra dans le palais ; Salomon s'assit sur le trône de David. David, étendu sur son lit, faisait des signes d'assentiment. Salomon reçut l'hommage des *Kréti-Pléti* et des officiers du palais. La joie était extrême ; une immense clameur retentissait à l'entour.

Adoniah et ses invités achevaient, en ce moment, leur festin à un quart de lieue de là. Joab, qui était avec eux, entendit le son de

(1) Ce qu'on appelle aujourd'hui la Fontaine de la Vierge.

la trompette et tressaillit. Au même moment, Jonathan, fils du prêtre Abiathar, entra et apprit aux conjurés que la ville était en fête par suite de la proclamation de Salomon. Les invités se levèrent troublés et se dispersèrent. Adoniah monta rapidement à Sion, et saisit les acrotères de l'autel qui était devant la tente sacrée. Salomon réussit à les lui faire lâcher, par des promesses évasives, qui lui laissaient au fond sa liberté de vengeance pour l'avenir.

On ne sait pas combien de temps David survécut à cette espèce d'abdication. Son entente avec Salomon paraît avoir été complète. Le caractère de ces deux hommes était, au fond, assez analogue; ce furent les événemens qui firent entre eux toute la différence. La vie de brigand que le père avait menée lui donnait sur son fils, élevé dans le sérail, une grande supériorité. David recommanda à son successeur quelques personnes qui lui avaient fait du bien, surtout les enfans de Barzillai le Galaadite, qui durent avoir leur place à la table royale. Il montra la noire perfidie de son âme hypocrite, en ce qui concerne Joab et Séméï. Il avait pardonné à Séméï dans un moment où la générosité lui était imposée. Il n'osa ensuite retirer la grâce consentie, parce qu'il l'avait scellée d'un serment au nom de Jahvé; mais, avant de mourir, il demanda à Salomon de trouver un biais pour faire mourir cet homme, qui l'avait blessé à mort : « Tu es un homme habile, lui dit-il; tu sauras ce que tu dois faire pour que ses cheveux blancs descendent au *scheol* avec du sang. »

La commission qu'il donna à Salomon relativement à Joab fut encore plus odieuse. Il devait tout à cet énergique soldat; mais il ne l'avait jamais aimé. Dans une foule de circonstances, il l'avait vu commettre des crimes dont au fond il n'était pas fâché, d'abord parce qu'il en profitait, ensuite parce qu'il pensait, selon la croyance d'alors, que ces crimes vaudraient à Joab une mort violente, de la part des *élohim* vengeurs. Il n'aurait jamais osé le punir; il avait trop besoin de lui, et d'ailleurs il se trouvait lié envers lui par des sermens trop solennels. Mais il pensa que ces sermens n'obligeaient pas Salomon. Dans le secret des derniers entretiens, il ne se crut plus obligé de dissimuler : « Tu feras selon ta sagesse, dit-il à Salomon, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix au *scheol*. » Ces raisonnemens nous révoltent, et pourtant de pareils scrupules impliquaient l'idée de dieux justes. La casuistique naissait assez logiquement de l'idée d'un pouvoir méticuleux avec lequel l'homme a un compte ouvert de crimes tarifés. Le débiteur cherche toujours à échapper à son créancier par des raisonnemens subtils.

David mourut à l'âge d'environ soixante-dix ans, après trente ans de règne, dans son palais de Sion. Il fut enterré près de là, au fond d'un caveau creusé dans le roc, au pied de la colline qui portait la Ville de David. Tout cela se passait environ mille ans avant Jésus-Christ.

Mille ans avant Jésus-Christ ! C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on cherche à se représenter un caractère aussi complexe que celui de David, quand on cherche à concevoir le monde singulièrement défectueux et violent qui vient de se dérouler sous nos yeux. On peut dire que la religion vraie n'est pas encore née. Le dieu Iahvé, qui prend chaque jour dans le monde israélite une importance hors de pair, est d'une partialité révoltante. Il fait arriver ses serviteurs ; voilà ce qu'on a cru remarquer et ce qui le rend très fort. Il n'y a pas encore d'exemple de serviteur de Iahvé que Iahvé ait abandonné. La profession de foi de David se résume en ce mot : « Iahvé qui a sauvé ma vie de tout danger... » Iahvé est une forteresse sûre, un rocher d'où l'on peut défier ses ennemis, un bouclier, un sauveur. Le serviteur de Iahvé est en toute chose un être privilégié. Oh ! combien il est sage d'être un serviteur exact de Iahvé.

C'est surtout en ce sens que le règne de David eut une extrême importance religieuse. David fut la première grande fortune faite au nom et par l'influence de Iahvé. La réussite de David, confirmée par ce fait que ses descendants lui succédèrent sur son trône, fut la démonstration palpable de la puissance de Iahvé. Les succès des serviteurs de Iahvé sont des succès de Iahvé lui-même ; or le dieu fort est celui qui réussit. C'était là une idée peu différente de celle de l'islam, dont l'apologétique n'a non plus qu'une seule base, le succès. L'islam est vrai, car Dieu lui a donné la victoire. Iahvé est le vrai dieu par preuve expérimentale ; il donne la victoire à ses fidèles. Un réalisme brutal ne laissait rien voir au-delà de ce triomphe du fait matériel. Mais qu'arrivera-t-il le jour où le serviteur de Iahvé sera pauvre, honni, persécuté pour sa fidélité à Iahvé ? Ce qu'aura, ce jour-là, de grandiose et d'extraordinaire la crise de la conscience israélite se laisse dès à présent entrevoir.

ERNEST RENAN.

LA RENONCIATION
DES
BOURBONS D'ESPAGNE
AU TRONE DE FRANCE

I.

NÉCESSITÉ DES RENONCIATIONS. — LA PREMIÈRE PENSÉE DE LOUIS XIV.
SOUSSION DE PHILIPPE V.

Les recherches que nous avons faites aux Affaires Étrangères, au Dépôt de la Guerre et aux Archives Nationales, lorsque nous préparions l'étude historique publiée, il y a deux ans, sous ce titre : *la Coalition de 1701 contre la France* (1), nous ont révélé beaucoup de documens, entièrement inédits, dont les limites entre lesquelles il convenait de renfermer cette étude, ne comportaient pas la reproduction, mais que nous avons recueillis et réservés, avec l'espoir d'en mettre plus tard la partie la plus intéressante sous les yeux du public.

Elle concerne surtout la renonciation du roi Philippe V au trône

(1) Plon et Nourrit, 1886.

de France, celles de son frère, le duc de Berry, et de son cousin, le duc d'Orléans, à la couronne de France.

On peut dire que l'affaire des renonciations fut d'une importance capitale, puisque la conclusion de la paix qui devait sauver la France, ou la continuation de la guerre qui l'eût infailliblement ruinée, dépendait principalement de la solution qu'il plairait à Louis XIV et à Philippe V de lui donner. Il semble, au reste, que les questions qui s'y rattachent n'ont pas perdu toute actualité, puisque, dernièrement encore, un zèle, à la sincérité duquel il faut, sans doute, rendre hommage, mais que nous ne pouvons nous défendre, pour notre compte, de trouver bien inopportun, bien irréflecti, a voulu méconnaître l'inébranlable autorité des actes solennels qui ont exclu, à jamais, du trône de France, toutes les branches des Bourbons d'Espagne.

Nous croyons que le public, attentif aux salutaires enseignemens et aux impartiales leçons de l'histoire, ne lira pas sans intérêt cette nouvelle étude. Quand les perspectives du présent font naître, dans les âmes françaises, la tristesse et le doute, quand de sombres nuages dérobent aux regards anxieux celles de l'avenir, les récits du passé qui montrent, après les défaillances coupables de notre politique, après les revers de nos généraux, après les douloureux mécomptes de nos diplomates, la grandeur renaissante de notre patrie, ne doivent-ils pas avoir leurs charmes, quelle que soit la plume qui les ait tracés? Ne peut-on y puiser des consolations et aussi des espérances?

I.

Lorsque le roi Louis XIV eut pris connaissance du testament par lequel Charles II léguait à un fils de France ses vastes états, il demeura, pendant quelques jours, soucieux et perplexé. L'éclatante victoire que sa diplomatie venait de remporter, avec l'appui du vieux pape Innocent XII, sur un terrain glissant, périlleux, semé d'écueils et d'embûches, où elle avait eu à lutter contre les audacieux efforts de la maison d'Autriche, l'émut profondément, bien qu'il l'eût préparée, de longue main, par d'habiles sacrifices et des combinaisons laborieuses. Ce ferme esprit, si porté qu'il fût, par sa nature, aux résolutions décisives, si clairvoyant, si pénétrant, si net que l'eussent rendu, à la longue, l'expérience des plus vastes affaires et la constante habitude d'envisager froidement les conséquences pratiques de toute chose, hésita anxieusement devant les données de l'effrayant problème dont il était saisi. La modération politique dont il avait fait preuve, aux yeux de l'Europe étonnée

et satisfaite, dans le congrès de Ryswick, portait enfin tous ses fruits. Ils étaient mûrs, tentans et savoureux, mais la main qui pouvait les prendre sans effort n'osa d'abord les cueillir. Après cinquante-sept ans d'un règne où tant de glorieux événemens s'étaient accomplis, où de si grandes épreuves avaient été surmontées, où tant de sang avait coulé, la volonté puissante que cette main servait avait beaucoup perdu de sa virilité et de son audace. La vieillesse, la fatigue, la réflexion, la rendaient prudente.

Le roi de France accepterait-il le testament? maintiendrait-il, au contraire, le second traité de partage qu'il avait signé quelques mois auparavant (1), de concert avec les deux puissances maritimes, et qui attribuait, après la mort de Charles II, les Deux-Siciles, les ports de la Toscane, Final, le Guipuscoa et la Lorraine au dauphin de France? Question redoutable que Louis examina, sous toutes ses formes, avec une anxiété visible, sur laquelle il consulta son entourage, ses ministres, son fils, les princes, les princesses elles-mêmes avec une condescendance qui leur était inconnue.

Ses conseillers ne peuvent se mettre d'accord. Torcy, ministre des affaires étrangères, soutient qu'il faut se hâter de recueillir un si magnifique héritage qui doublera la puissance nationale; Beauvilliers déclare qu'il ne peut envisager sans terreur les périls auxquels il exposerait la monarchie, et il soutient, en conséquence, une opinion absolument contraire; le dauphin plaide, non sans chaleur et sans éloquence, la cause de son fils; le chancelier Pontchartrain résume les avis de ses collègues avec beaucoup de précision et de clarté, mais il évite de faire connaître le sien.

Certes, en une telle occurrence, l'indécision est bien permise. Quelle que soit la solution, il faudra, sans doute, en appeler aux armes pour l'imposer. Entre deux guerres fatales, entre deux guerres européennes, il s'agit de choisir celle qui sera la moins périlleuse pour la France.

A défaut de Philippe d'Anjou, petit-fils du roi de France, les dernières volontés du roi d'Espagne appellent à sa succession l'archiduc Charles, fils de l'empereur. Si Louis XIV rejette le testament, tous les vœux de Léopold sont satisfaits; la maison de Hapsbourg recouvre sa prépondérance et son éclat; le résultat des prodigieux efforts qui ont été faits, depuis quatre-vingts ans, pour réaliser les vues politiques d'Henri IV et de Richelieu, est irré-

(1) Ce traité fut conclu à Londres et à La Haye, les 13 et 25 mars 1700, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Le premier traité de partage, qui fut signé à La Haye, en 1698, donnait au dauphin de France le royaume de Naples, les ports de Toscane, Final, le Guipuscoa, et, au prince électoral de Bavière, tout le reste de la monarchie espagnole.

médiatement compromis. Ce n'est point avec des alliés douteux, ennemis acharnés de la veille, que l'on pourra soutenir heureusement la lutte contre l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne, pour assurer l'exécution du dernier traité de partage ; en admettant que l'issue de cette lutte soit heureuse, les dures leçons du passé permettent-elles de croire que la France puisse conserver, sans l'assentiment de l'empereur, Naples, Final, la Toscane, ces possessions italiennes si précaires et si glissantes ? La Lorraine n'est-elle pas, d'ailleurs, pour la monarchie, une annexe naturelle qui ne peut manquer de lui appartenir ? Défendre par les armes le traité de partage, c'est courir assurément de dangereux hasards pour obtenir des avantages très incertains.

Si Philippe d'Anjou, au contraire, succède à Charles II, l'Espagne, que des affinités de race, des sympathies de caractère, des concordances d'intérêt, des convenances de voisinage, désignent comme notre alliée naturelle, et qui, cependant, n'a cessé de nous faire la guerre depuis qu'elle est gouvernée par des princes autrichiens, devient, pour la France, une amie dévouée et fidèle. Elle est pourvue de colonies magnifiques, où notre industrie et notre marine, beaucoup plus développées, beaucoup plus actives que les siennes, trouveront pendant de longues années, à l'exclusion sans doute de la Hollande et de l'Angleterre, d'inépuisables ressources. Les Espagnols sont de vaillans soldats et de hardis marins ; ils ont accueilli le testament avec enthousiasme, parce qu'ils préfèrent infiniment la domination des Bourbons à celle des Hapsbourg, parce que leur fierté nationale, tenue sans cesse en éveil par l'imposant spectacle de leur immense monarchie, repousse violemment toute idée de partage. Lorsque, en suivant nos conseils, ils auront réorganisé leur armée et leur flotte, la France, avec leur concours, deviendra vraiment invincible. Elle ne permettra pas à l'Autriche, accablée par le coup funeste que lui a porté Charles II mourant, menacée en ce moment par les Turcs et par ses propres sujets, les Hongrois, de se relever jamais ; au besoin, elle braverait l'Europe entière et saurait, sans grands efforts, mettre à la raison les puissances maritimes, si, se refusant à comprendre que son roi a véritablement accompli un acte de patriotisme et de prudence, en laissant monter son petit-fils sur le trône d'Espagne, elles s'avisent de lui demander compte, par les armes, de l'inexécution du traité de partage.

Ce traité augmente, il est vrai, l'étendue de ses états ; mais au prix de quels sacrifices, au prix de quels dangers, cet accroissement sera-t-il obtenu ? Le testament exige le maintien de nos frontières, mais il en assure le respect, en procurant à la France le plus fidèle des alliés, en la plaçant dans des conditions de sécurité et de gran-

deur qu'elle n'a jamais connues. L'ambition persuaderait peut-être de rester fidèle au traité du 25 mars, la prudence le défend et conseille de ne point répudier l'héritage de Charles II.

Ainsi raisonnent Torcy et le dauphin, sans pour pouvoir fixer les irrésolutions du roi. La copie du testament est parvenue, dans la matinée du 9 novembre, à Fontainebleau, où réside alors Louis XIV. Le 12, il écrit encore à son représentant en Hollande qu'il entend rester fidèle au traité de partage. Le 15 seulement, ses doutes se dissipent, et il décide que Philippe d'Anjou sera roi d'Espagne.

Qui n'a lu avec émotion le récit de la scène majestueuse dont la cour fut témoin, ce jour-là même, à Versailles? Le marquis de Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne, est introduit : « Monsieur, lui dit Louis XIV, en lui montrant son petit-fils qui se tenait debout à ses côtés, vous le pouvez saluer comme votre roi. » Le marquis se jette aux pieds de Philippe et lui baise les mains. « Messieurs, poursuit Louis XIV, en s'adressant à ses favoris, voilà le roi d'Espagne. Sa naissance l'appelait à cette couronne, ainsi que le testament du feu roi. Toute la nation le souhaitait et le demandait avec instance. Je l'ai accordé avec plaisir ; c'était l'ordre du ciel. Pour vous, monsieur, ajoute-t-il, en fixant le duc d'Anjou, soyez bon Espagnol, c'est maintenant votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union des deux pays ; c'est le moyen de conserver la paix de l'Europe. — Dieu soit loué, s'écrie Castel dos Rios, les Pyrénées sont fondues ; nous ne faisons plus qu'un. »

Il s'agit maintenant de faire comprendre à l'Europe, et particulièrement aux puissances alliées, les motifs qui ont déterminé la résolution du roi de France. Un mémoire est adressé, sans retard, à Londres et à La Haye. L'exécution du traité de partage eût accru démesurément le territoire français. Elle eût rompu l'équilibre fondé par la paix de Westphalie, consacré par les conventions de Nimègue et de Ryswick. L'acceptation du testament, tout au contraire, ne compromet en aucune façon cet équilibre, puisqu'une de ses clauses interdit la réunion, sur une même tête, des couronnes de France et d'Espagne ; puisque chacune des deux nations, gouvernée par deux monarques, indépendans l'un de l'autre, restera dans ses limites. Telle est la thèse que développe ce mémoire, dans des termes à la fois fermes, habiles et mesurés. Elle est accueillie, tout d'abord, par les puissances maritimes, avec une résignation déférente, tant la décision de Louis XIV semble conforme aux intérêts les plus évidens de la France et de l'Europe. On l'envisage même, pendant quelques jours, comme la plus rationnelle et la plus rassurante des solutions, comme un gage de paix. A la bourse d'Amsterdam, elle provoque une hausse importante sur toutes le

valeurs. « Je gémiss du fond du cœur, écrit Guillaume III à Heinsius, de ce qu'à mesure que la chose devient publique, la majorité se réjouit de ce que le Testament ait été préféré par la France... Tout le monde me presse avec instance pour que je reconnaisse le roi d'Espagne... Je ne prévois pas que je puisse le différer plus longtemps. »

Reçu à Madrid, le 18 février 1701, par un peuple enthousiaste ; proclamé roi, sans résistance, dans toutes les provinces espagnoles ; Philippe V est reconnu successivement par le duc de Savoie qui va devenir son beau-père, par le duc de Mantoue, l'électeur de Cologne, l'électeur de Bavière et plusieurs autres princes de l'empire, par le roi de Portugal, le roi d'Angleterre et les états-généraux. Louis XIV s'étonne lui-même de ce magnifique et facile triomphe. Tout se courbe sous le souffle puissant de la fortune.

Malheureusement, le vieux roi n'est pas encore devenu assez maître de lui-même pour résister aux nouvelles et enivrantes faveurs qu'elle lui prodigue. Il en est comme ébloui. La sage modération qui lui avait valu, depuis quelques années, l'estime de ses ennemis, l'abandonne. Il semble que toutes les ardeurs, toutes les audaces de sa jeunesse et de son âge mûr lui soient revenues. Quand il lui faudrait se faire pardonner tant de gloire, ménager les haines ombrageuses de ses adversaires, désarmer les jalousies des puissances neutres, à force de bonne grâce et de prudente conciliation, ses procédés sont violens et blessans, son bonheur est insolent ; son orgueil, que les exigences de la politique avaient rétréni et contenu, se réveille soudain ; comme jadis, on le voit à nu avec épouvante ; il se montre exubérant, insultant, provocateur. Les griffes du vieux lion, qui paraissait dormir, repu et satisfait, s'étendent tout à coup ; ses yeux demi-clos s'ouvrent tout grands et lancent des éclairs subits. Quelle proie va-t-il saisir ? L'Europe tremble de nouveau.

Les traités accordaient aux États-généraux le droit d'entretenir une garnison dans plusieurs forteresses des Pays-Bas espagnols ; ces forteresses étaient *leur barrière*, comme ils les appelaient, leur sûreté contre les entreprises de la France. Louis XIV obtient, de la junte qui administre l'Espagne, l'autorisation écrite de substituer, en Flandre, son autorité militaire à celle de son petit-fils, si le besoin s'en fait sentir. Le même jour, sans avertissement préalable, Boufflers, gouverneur de la Flandre française, fait occuper par ses troupes toutes les villes de *la barrière*. Ses lieutenans ont exécuté ses ordres secrets avec ensemble et dextérité, les garnisons hollandaises sont renvoyées dans leur pays, dont nous armons ainsi, de nos propres mains, le ressentiment et la vengeance. La volonté prudente du parlement maintenait à peine les frémissantes colères de Guil-

laume III, que nous avons reconnu solennellement, par les conventions de Ryswick, souverain légitime de la Grande-Bretagne; en proclamant roi d'Angleterre le fils catholique de Jacques II, qui vient de mourir à Saint-Germain, Louis XIV viole impudemment les traités, aiguise jusqu'à la fureur le courroux de Guillaume, offense grièvement ses sujets, qui considèrent la garantie de la succession au trône dans la ligue protestante comme le plus sûr palladium de leurs libertés politiques. D'après le testament de Charles II, « comme il importe à la paix de la chrétienté que les deux monarchies soient séparées à jamais, la couronne d'Espagne appartiendra au duc de Berry, si Philippe d'Anjou vient à régner sur la France. » En confirmant Philippe d'Anjou, roi d'Espagne, par des lettres patentes, publiquement enregistrées, dans tous ses droits au trône de France, Louis défie toute l'Europe. Fatales et déplorables imprudences que les plus indulgens de ses historiens ne pourront lui pardonner! Désormais, l'Angleterre, outragée dans sa foi religieuse et politique, la Hollande, bravée et menacée dans son indépendance, l'empereur, dont le testament a cruellement déçu les plus chères espérances, seront unis par une haine commune et mortelle contre la France; la grande alliance est faite entre les principaux intéressés, aux yeux de l'Europe inquiète et sympathique.

Conclue le 7 septembre 1701, à La Haye, par la Grande-Bretagne, les États-généraux et l'empereur, elle recueille, en deux ans, les adhésions du Danemark, de la Prusse (1), des cercles du Rhin, de Franconie, d'Autriche, de Souabe, de Westphalie, puis de tout l'empire, du Portugal, de la Suède, du duc de Savoie lui-même (2). Seuls, les électeurs de Bavière et de Cologne s'abstiennent et protestent. Au commencement de mai 1702, les trois puissances contractantes publient partout des manifestes pour faire connaître leurs communs griefs et nous déclarent la guerre.

Elle durera dix années tout entières, et ne laissera pas à la France un seul jour de repos. En Italie (1701-1707), en Allemagne (1702-1708), en Espagne (1702-1714), dans les Pays-Bas (1701-1712), sur le sol national lui-même, nos armées auront à combattre des ennemis pourvus de ressources pour ainsi dire inépuisables, animés contre nous de sentimens passionnés, forts par l'indissoluble union de leurs intérêts et de leurs haines, commandés par des hommes de guerre remarquables, auxquels nous ne pouvons opposer tout d'abord, sauf Catinat et Vendôme, que des généraux d'une mé-

(1) Par le traité dit « de la couronne, » qui confère (1701) au grand-électeur Frédéric III le titre de roi et l'oblige à mettre une armée au service de la coalition.

(2) Le traité conclu à Turin, le 25 octobre 1703, stipule, en faveur des alliés, le concours actif de Victor-Amédée, et lui assure la possession du Montferrat, ainsi que d'une notable partie des états de Milan.

diocre valeur, « la monnaie de M. de Turenne » comme le dit Saint-Simon. L'Angleterre mettra au service de la grande alliance son or et ses vaisseaux, l'ardeur de ses convictions politiques et religieuses, la puissante épée de Marlborough; la Hollande, l'expérience et la vaillance de ses marins, les âpres convoitises de ses marchands, les rancunes impitoyables de ses hommes d'état; la Savoie, ses perfidies et ses astuces; l'Allemagne, ses nombreux soldats, les ressentimens implacables, l'infatigable ambition de ses trois empereurs, Léopold I^{er}, Joseph I^{er} et Charles VI, le génie du prince Eugène, qui fut le plus grand homme de cette époque. Dans cette lutte inégale, la France fera des prodiges. Malgré d'accablantes infortunes, la constance de son patriotisme sera vraiment admirable. Habilement conduits par la politique expérimentée de Louis XIV, qui reprendra bientôt, en face du péril, toute sa raison et tout son sang-froid, encouragés, soutenus par ses virils exemples, heureusement secondés par quelques vaillans capitaines, les violens efforts de ce patriotisme la sauveront.

Les faits militaires de cette sombre et sanglante période sont profondément gravés dans l'histoire nationale. Un peuple qui a fait de si grandes choses, et qui est justement fier de ses destinées, ne peut oublier de telles épreuves. Nommer en Italie : Chiari, Crémone, Luzzara, Cassano, Turin; en Allemagne : Friedlingen, Kehl, Hochstett, Rumersheim; dans les Pays-Bas : Ramillies, Oudenarde, Lille, Malplaquet, Denain; en Espagne : Almanza, Saragosse, Villaviciosa; en France : Toulon, Sierk, Landrecies; nommer simplement Villeroy et Catinat, Vendôme et Tessé, Berwick, Boufflers, Tallard et Marsin, Villars et l'électeur de Bavière; nommer encore Marlborough, le prince de Bade et le prince Eugène, Staremberg et le duc de Savoie, c'est évoquer, dans toutes les mémoires françaises, le souvenir de bien des revers, de bien des hontes, mais aussi de bien des gloires, souvenir à la fois douloureux et cher, qui ne s'effacera jamais et qu'il nous suffira, pour les besoins de cette étude, de rappeler ici.

1709 fut une année épouvantable. Les rigueurs affreuses d'un hiver exceptionnel, succédant aux malheurs de la guerre et de la politique, avaient tari, presque jusqu'au fond, les sources mêmes de la vie nationale. La France mourait de faim. Le blé manquait partout dans les campagnes. L'émeute grondait en Bourgogne, à Rouen, à Marseille. A Paris, le peuple se souleva en demandant du pain. Le sinistre écho de cette désolante clameur retentit jusqu'à Versailles. Les statues du roi furent couvertes d'insolens placards et sa dignité cruellement compromise. Il reçut des lettres anonymes le sommant de ne pas oublier les actes vengeurs d'un Ravailiac et d'un Brutus. Nous avons été chassés de l'Italie et de l'Allemagne.

En Espagne, le trône de Philippe V, miné secrètement par les complots des grands seigneurs et des prélats, de son propre cousin, le duc d'Orléans, vacillait sur ses bases. Dans le Nord, l'ennemi audacieux et insolent occupait les places fortes de nos frontières ; l'armée, qui le contenait à peine, n'avait ni vêtemens ni vivres. Le maréchal de Villars, son commandant en chef, était forcé, pour la nourrir, de mettre, en quelque sorte, au pillage les villes françaises du voisinage. Nous étions tombés si bas, que nous avions pris l'habitude des humiliations et des revers, que nous ne croyions plus à la possibilité de la résistance, que nous considérions comme un triomphe une nouvelle victoire de nos ennemis, parce qu'elle avait été vivement disputée et qu'elle lui coûtait de sanglans sacrifices (1).

L'administration ne fonctionnait pas mieux que l'armée. L'organisme national était profondément troublé. Le désordre, la confusion, l'anémie paralysaient, en partie, ses forces vives. Dans un mémoire écrit sur l'état du royaume, la main de Fénelon a fait, de toutes ces misères, la plus désolante peinture : « Le gouvernement est une vieille machine qui va encore de l'ancien branle et qui achèvera de se briser au premier choc... Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer... Les fonds de toutes les villes sont épuisés; on en a pris, pour le roi, le revenu de dix ans d'avance... On tue tous les chevaux des paysans; c'est détruire le labourage pour les années prochaines et ne laisser aucune espérance pour faire vivre ni le peuple ni les troupes... Les intendans font autant de ravages que les maraudeurs; ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics;.. on ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohèmes et non pas de gens qui gouvernent. Il paraît une banqueroute universelle de la nation;.. elle tombe dans l'opprobre. Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne que nous avons tant méprisé n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre. »

Au sommet de cet édifice qui semble crouler de toutes parts, quoique la façade en soit encore imposante et belle, se montre la figure impassible du roi. L'œuvre glorieuse et magnifique de ses heureuses audaces, de son règne laborieux, va peut-être périr; il est personnellement et cruellement frappé dans ses affections les plus tendres, dans ses espérances les plus chères, par la mort prématurée, inattendue, presque subite, du dauphin, de son petit-fils le duc de Bourgogne, dont la France aimait les vertus et attendait des merveilles, du petit duc de Bretagne, fils de ce dernier. Mais

(1) Malplaquet, où périrent 10,000 hommes de l'armée française et 15,000 des troupes alliées.

il sait que ses sujets n'ont plus d'espoir qu'en lui-même, que l'Europe entière a les yeux fixés sur lui, que, par un mot de découragement, par un signe de faiblesse, il peut perdre l'état qui, plus que jamais, s'incarne en sa personne. Le cœur dévoré par la douleur et le remords, il demeure calme, grave, simple, presque serein; spectacle unique, vraiment majestueux, qui a profondément ému le plus pénétrant et le plus sévère des observateurs contemporains, Saint-Simon lui-même, quoiqu'il ait toujours figuré au nombre des moins indulgens de ses critiques. « Telles furent, disent les *Mémoires*, les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi et qui rendirent toutefois à sa mémoire un service plus solide que n'avaient pu faire tout l'éclat de ses conquêtes ni la longue suite de ses prospérités... Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité, demeura tout entière: même visage, même maintien, même accueil, mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassemens, le même cours d'année et de journée... Ce n'était pas qu'il ne sentît parfaitement l'excès de tant de malheurs : ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs ! » « Disons-le encore une fois, ajoute le *Parallèle*, avec l'épanchement d'un vrai Français, naturellement si aise quand la vérité n'arrête pas ses louanges,.. c'est du fond de cet abîme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su mériter, du consentement de toute l'Europe, le surnom de Grand que les flatteurs lui avaient avancé devant le temps,.. il devint,.. en cette horrible lie des temps, le nom justement acquis, le vrai nom, le nom propre de ce prince ; qui, dans l'entière et presque nudité de tout ce qui le lui avait fait prématurer, laisse voir avec simplicité la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, un courage à l'épreuve des plus épouvantables revers et des plus cuisantes peines;.. qui de tout s'humilie sous la main de Dieu, en espère tout contre toute espérance, affermit sa main sur le gouvernail jusqu'au bout;.. conserve toutes les bienséances, toute sa majesté, avec une égalité si simple et si peu affectée que l'admiration qui en naissait en tous ceux qui le voyaient en public et en particulier leur fût tous les jours nouvelle. »

II.

Depuis 1704, la diplomatie de Louis XIV s'est épuisée en calculs, en tentatives, en manœuvres de toute sorte, pour arracher la France à ce gouffre. Elle n'a négligé aucune circonstance, aucune occasion d'engager des négociations utiles; cherchant, avant tout, à diviser

les états-généraux et l'Angleterre, à exploiter, au profit de la paix, les haines réciproques de leurs marchands et les rivalités de leurs généraux, et à miner ainsi par sa base la grande alliance ; promettant, en secret, à la Hollande de lui livrer *une barrière* désormais inviolable, à l'Angleterre de lui remettre Ostende, Nieupoort ou Dunkerque, et d'ouvrir ainsi à son commerce l'accès des côtes flamandes. Bien que la Hollande fût devenue notre implacable ennemie à la suite des désastres que lui avait infligés, en 1672, la vengeance de Louis XIV et des outrages dont son ambassadeur Heinsius avait été l'objet à Paris trois ans plus tard, on a espéré la séduire par l'appât des avantages mercantiles. Le marquis d'Alègres, prisonnier de guerre, et le médecin Helvétius, qui s'est rendu de France à La Haye sous le prétexte d'y faire imprimer quelques opuscules scientifiques, ont été chargés, au début, de ces ouvertures mystérieuses. D'Alègres a pu, moyennant 2 millions de livres, acheter le concours ou, tout au moins, l'inaction de Marlborough. Stériles tentatives ! L'intérêt, la haine, l'enthousiasme des communes victoires, ont fortifié et resserré le faisceau de la coalition. Le vainqueur de Blenheim s'est montré scrupuleux, incorruptible. On l'a vu mettre au service de l'union un zèle infatigable, et se rendre successivement à La Haye, à Berlin, à Vienne, pour en plaider la cause avec une chaude éloquence. Les prétentions de nos ennemis sont devenues de jour en jour plus agressives et plus insolentes. Le triumvirat de la ligue les inspire, les dirige, les défend, et il s'est montré impitoyable (1).

Louis XIV a envoyé en Hollande les plus avisés, les plus sûrs, les plus autorisés de ses diplomates, Ménager, le président Rouillé, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac ; il a fait successivement les plus importantes, les plus humiliantes concessions, offrant, en 1706, aux états-généraux, le rétablissement du tarif libéral de 1664, ainsi qu'une forte barrière dans les Pays-Bas et l'Espagne à l'empereur, pourvu que Philippe V conservât l'Italie (2) ; en 1709, tout d'abord, l'Espagne, les Indes, les Pays-Bas, le Milanais, la reconnaissance officielle de la reine Anne et la démolition des fortifications de Dunkerque, sous la seule condition que Philippe gardera Naples et la Sicile (3), puis Tournay, Lille, Strasbourg, et l'expulsion du prétendant (4) ; consentant, l'année suivante, non-seulement à rappeler son armée d'Espagne, mais encore à concourir, par des subsides,

(1) Torcy appelle, dans ses mémoires, Heinsius, Marlborough et le prince Eugène, les triumvirs de la Ligue.

(2) Missions secrètes de Rouillé et de Ménager.

(3) Mission officielle de Rouillé.

(4) Mission de Torcy et de Rouillé.

aux frais de la guerre que les alliés font à son petit-fils (1). De tels sacrifices leur ont paru insuffisants. Ils demandent la monarchie d'Espagne tout entière, Landau et Brisach pour l'empire, la démolition de toutes les forteresses d'Alsace, la restitution de la Savoie et de Nice à Victor-Amédée, Neuchâtel et le Valengin pour le roi de Prusse ; enfin ils exigent que Louis XIV se charge, à lui tout seul, de conquérir, pour l'Autriche, le trône de Philippe V (2). Une demande aussi extraordinaire équivaut à la rupture des conférences. Le 25 juillet, d'Huxelles et Polignac, confus et désespérés, reprennent le chemin de la France.

A une insolence si hautaine, Louis XIV oppose le seul langage que puisse lui permettre l'honneur de la monarchie. Par un manifeste éloquent, il fait appel à cet honneur si cruellement outragé, et invoque la protection de Dieu « qui sait, quand il lui plaît, humilier ceux qu'une puissance inespérée élève. » Il lui reste encore dans les Flandres, pour protéger la France, de vaillans soldats et un général heureux. Quelques jours plus tard, le 11 septembre 1709, ils seront vaincus à Malplaquet ! Une défaite honorable ! Ce sera peut être le dernier sourire de la fortune expirante du grand roi !

Tout à coup, cet horizon désolé s'éclaire d'une faible lueur. Au moment où Torcy s'épuise en combinaisons de toute sorte pour sauver la monarchie, quelques mots d'un simple prêtre raniment son courage : « Voulez-vous la paix, Monseigneur ? » Telles sont les premières paroles que prononce, en entrant dans son cabinet, l'abbé Gautier, ancien aumônier, à Londres, du comte de Tallard, qui s'est rendu mystérieusement à Paris au commencement du mois de décembre 1710, et qui a demandé au neveu de Colbert une audience secrète. « Interroger alors un ministre de Sa Majesté s'il souhaitait la paix, remarque judicieusement Torcy dans ses Mémoires, c'était demander à un malade, attaqué d'une longue et dangereuse maladie, s'il en veut guérir ! » Gauthier est chargé, pour le secrétaire d'état aux affaires étrangères, d'une mission verbale du comte de Jersey, qui a représenté jadis l'Angleterre auprès de Louis XIV, et qui est l'ami intime des nouveaux ministres de la reine. « Lorsque Tallard a quitté Londres au commencement des hostilités, il lui a recommandé d'y prolonger son séjour, .. d'observer sagement les événemens et d'en rendre compte avec toute la discrétion nécessaire (3). » Fin, dissimulé, audacieux, causeur aimable, l'abbé s'est acquitté merveilleusement de sa délicate mis-

(1) Mission de d'Huxelles et de Polignac. Conférences de Gertruydemberg.

(2) Préliminaires de La Haye.

(3) Mémoires de Torcy.

sion. Il s'est introduit dans les bonnes grâces de lady Jersey, qui est catholique, et est devenu le confident de Prior, qui a été, en France, le secrétaire de son mari. Depuis plusieurs années, il dit la messe, presque chaque jour, à l'ambassade d'Autriche, dans l'hôtel du comte de Gallas, le représentant à Londres du plus fougueux ennemi du roi. On ne saurait soupçonner en lui un espion du gouvernement français. Harley et Saint-John l'honorent de leur confiance; c'est lui qu'ils ont chargé officieusement de leurs discrètes ouvertures pour la conclusion de la paix. Il est parti de Londres, instruit par Jersey du but de sa grande mission, dûment et longuement endoctriné par Prior. Pendant quelques mois, un simple poète et un petit abbé seront les agens les plus actifs, les plus utiles, peut-être les plus habiles, de la pacification européenne.

Gauthier n'est porteur d'aucun document qui puisse établir son identité; comme il lit sur la figure soucieuse du ministre l'anxiété et le doute: « Donnez-moi, dit-il, une lettre pour mylord Jersey; écrivez-lui simplement que vous avez été bien aise d'apprendre de moi qu'il se portait bien... Cette lettre seule sera mon passeport et mon pouvoir pour écouter les propositions qu'on vous fera. » Il ne paraissait aucun inconvénient à l'écrire, mais beaucoup à la refuser. Le roi approuva cet avis, et l'abbé repartit pour Londres, emportant la missive qui l'accréditait. »

En ce moment, l'Angleterre souhaite la paix. Marlborough et ses amis ont perdu les faveurs de la souveraine et de la nation; les tories dirigent le gouvernement; la chambre des communes est lasse de fournir ponctuellement d'énormes subsides à des alliés qui ne remplissent pas toujours leurs engagements avec une fidélité scrupuleuse. Si Louis XIV concède une barrière suffisante à la Hollande et à l'empire; s'il livre au duc de Savoie les places que ses alliés lui ont promises; s'il reconnaît publiquement la reine Anne comme reine légitime de la Grande-Bretagne, ainsi que l'ordre de succession établi par les actes du parlement dans la ligne protestante; s'il démolit les fortifications de Dunkerque et fait combler ses ports; s'il assure à l'Angleterre la possession de Gibraltar, de Port-Mahon, de Terre-Neuve, de la baie et des détroits d'Hudson, ainsi que le traitement en Espagne des nations les plus favorisées; s'il renonce, en Amérique, au monopole de la traite des nègres, le peuple britannique n'aura-t-il pas retiré de la grande alliance qui lui a coûté si cher tous les fruits qu'il en peut attendre?

Telles seront les bases des négociations mystérieuses qui vont tout d'abord s'engager entre la reine Anne et Louis XIV, à l'insu des États-généraux et de l'empereur. Ménager les conduira en Angleterre avec une sagacité prudente qui lui fera grand honneur;

elles appelleront et rappelleront plusieurs fois en France Gauthier et son ami Prior ; elles conduiront le séduisant Saint-John, devenu vicomte de Bolingbroke, à Paris et à Fontainebleau ; au commencement de 1712, elles seront portées à Utrecht. Traversées presque constamment par les sourdes manœuvres ou par l'ardente opposition de la Hollande et de l'Autriche, qui enverront les plus autorisés de leurs hommes d'état, Buys et le prince Eugène, plaider publiquement, auprès de la reine Anne, la cause de la guerre ; troublées, à diverses reprises, par des incidens politiques ou militaires d'une exceptionnelle gravité ; conduites par la France et par l'Angleterre, sinon avec une bonne foi absolue, au moins avec la volonté sincère de mettre fin aux horreurs de la lutte ; efficacement secondées par les jalousies commerciales de la Hollande et par les justes craintes qu'inspiraient aux deux puissances maritimes, depuis la mort de l'empereur Joseph, les aspirations ambitieuses de son successeur, l'archiduc Charles, qui voulait régner à la fois sur l'empire et sur l'Espagne, elles aboutiront, en 1713, grâce à l'énergique intervention du gouvernement de la reine et à l'influence décisive du succès de Villars, aux traités qui pacifieront les Pays-Bas ainsi que la Péninsule ibérique.

D'abord, tout paraît marcher à souhait. Un commun désir, celui d'aplanir les obstacles par la confiance réciproque, la conciliation, la bonne grâce, inspirait les deux gouvernemens et les hommes habiles qui les représentaient à Londres. Les premières entrevues furent tenues absolument secrètes ; il fallait, avant qu'un accord sérieux intervînt, y préparer les esprits, endormir, par des précautions et des dissimulations de toute sorte, l'opposition des ennemis de la paix aussi bien que la résistance des alliés. Harley et Saint-John s'y employèrent avec un soin infini. Ce fut la nuit, par des escaliers dérobés, par des portes noyées dans de sombres tentures, sous la conduite de quelques serviteurs d'une discrétion, d'un mutisme éprouvés, que l'envoyé du roi pénétra chez les ministres et qu'il fut introduit chez la reine. Mais bientôt le succès parut certain. Anne se montra pleinement satisfaite. Harley déclara formellement à Ménager qu'elle désirait *sincèrement, ardemment* la paix, et, comme il ne parlait pas aisément le français, il ajouta en latin : *Ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam*. Déjà de récentes élections et la création de quelques nouvelles pairies assuraient au cabinet tory la majorité dans le parlement ; déjà la signature d'un acte diplomatique (1) attestait l'heureux accord des deux nations ; déjà le mauvais vouloir des Hollandais était à demi brisé, et un congrès solennel s'était réuni à Utrecht,

(1) Les préliminaires de Londres, signés le 8 octobre 1711.

dans les premiers jours de janvier 1712, sous les auspices de l'Angleterre officieusement médiatrice, lorsque, soudain, on vit surgir un obstacle redoutable et imprévu que de douloureuses circonstances avaient fait naître, et contre lequel allaient se briser, pendant quelque temps, les plus puissans efforts des négociateurs.

III.

En quelques mois, on peut dire en quelques jours, le grand dauphin, fils unique de Louis XIV, le duc de Bourgogne, fils aîné du grand dauphin, et la duchesse de Bourgogne, le duc de Bretagne, leur fils aîné, ont été frappés par la mort. La dynastie n'a plus qu'un représentant en ligne directe, le frère du duc de Bretagne, un enfant de deux ans à peine, frêle et maladif. Il est probable que Philippe V deviendra, par la force même des choses, le successeur légitime de son aïeul. Les alliés peuvent-ils souffrir que les couronnes de France et d'Espagne reposent sur une même tête? Sans doute le testament de Charles II a stipulé formellement que ces deux couronnes resteront séparées à jamais, et que le trône d'Espagne passera au duc de Berry, si son frère, le duc d'Anjou, vient à mourir ou à régner sur la France. Mais le roi Louis XIV a-t-il admis cette restriction? N'a-t-il pas prouvé, au contraire, qu'il voulait n'en tenir aucun compte, lorsqu'il a fait enregistrer au parlement les lettres patentes qui confirment Philippe V dans ses droits héréditaires à la succession royale? Ce défi hautain, jeté à la face de l'Europe, a été l'une des causes principales de la coalition. Les effrayantes perspectives qui se dressent en sa présence, depuis la mort du grand dauphin, de son fils et de son petit-fils, raniment toutes ses indignations, toutes ses alarmes, toutes ses colères. Tant que les puissances alliées ne pourront être absolument certaines que jamais les deux sceptres ne seront réunis, tant qu'elles n'auront pas reçu à cet égard les plus inviolables garanties, tant que Philippe V et tous les princes français n'auront pas *renoncé* formellement, solennellement, pour eux et leurs héritiers, l'un au trône de France, les autres au trône d'Espagne, ces puissances ne déposeront pas les armes, les délibérations du congrès, si heureusement inauguré à Utrecht, demeureront impuissantes, par conséquent stériles.

Comment obtenir ces *renonciations définitives*, ces *garanties absolues* qui, seules, peuvent rendre la paix à l'Europe? Jamais la diplomatie n'eut à résoudre un problème dont les données fussent plus graves, plus obscures. Outre que les lois fondamentales du royaume paraissent ne point autoriser la renonciation de Philippe V,

tout ce qui est, en ce moment, l'objet des terreurs de l'Europe fait précisément la consolation du vieux monarque. Ce qu'elle redoute le plus est ce qu'il désire avec le plus d'ardeur, ce qui relève ses espérances courbées sous tant d'infortunes, ce qui séduit le plus vivement son esprit toujours animé de vastes projets, malgré les dures leçons du passé. Il a consenti, pour mettre fin à la guerre, les plus coûteux sacrifices. Mais abandonner encore ce qui lui tient si fortement au cœur ; abolir ces lettres patentes qu'il a écrites et signées dans l'éclat de sa puissance et le délire de son orgueil, au mépris du testament de Charles II ; avouer ainsi qu'il a commis un acte coupable ; subir une si accablante humiliation aux yeux de tout son peuple, y pourra-t-il consentir ? C'est là ce que Harley et Saint-John se demandent avec une anxiété croissante.

Parcourons rapidement le glorieux écrit que le parlement avait enregistré, au mois de décembre 1700, non sans quelque inquiétude, mais non sans orgueil, et dans lequel les pieuses apparences d'une résignation mystique dissimulent assez mal les funestes conseils d'une ambition démesurée :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc. Les prospérités dont il a plu à Dieu de nous combler... sont pour nous autant de motifs de nous appliquer, non-seulement pour le temps présent, mais encore pour l'avenir, au bonheur et à la tranquillité des peuples dont sa divine Providence nous a confié le gouvernement ; ses jugemens impénétrables nous laissent seulement voir que nous ne devons établir notre confiance ni dans nos forces, ni dans l'étendue de nos états, ni dans une nombreuse postérité... Comme il veut que les rois qu'il choisit pour conduire ses peuples prévoient de loin les événements,.. qu'ils se servent pour y remédier des lumières que sa divine sagesse répand sur eux, nous accomplissons ses desseins lorsque, au milieu des réjouissances universelles de notre royaume, nous envisageons, comme une chose horrible, un triste avenir que nous prions Dieu de détourner à jamais. En même temps que nous acceptons le testament du feu roi d'Espagne, que notre très cher et très aimé fils le dauphin renonce à ses droits légitimes sur cette couronne en faveur de son second fils, le duc d'Anjou,.. institué par le feu roi d'Espagne son héritier universel,.. ce grand événement ne nous empêche pas de porter nos vues au-delà du temps présent... Persuadé que le roi d'Espagne, notre petit-fils, conservera toujours pour nous, pour sa maison, pour le royaume où il est né, la même tendresse et les mêmes sentimens;.. que son exemple, unissant ses nouveaux sujets aux nôtres, va former entre eux une amitié perpétuelle et la correspondance la plus parfaite, nous croirions aussi lui faire une injustice dont nous sommes incapable et causer un préjudice irréparable à notre royaume, si nous regardions désor-

mais comme étranger un prince que nous accordons aux demandes unanimes de la nation espagnole.

« A ces causes,.. de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons dit, déclaré et ordonné,.. que notre très cher et très aimé petit-fils le roi d'Espagne conserve toujours les droits de sa naissance de la même manière que s'il faisait sa résidence actuelle dans notre royaume; qu'ainsi, notre cher et très aimé fils unique le dauphin étant le vrai et légitime successeur et héritier de notre couronne et de nos états, et après lui notre très cher et très aimé petit-fils le duc de Bourgogne, s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise! que notre dit petit-fils le duc de Bourgogne vienne à mourir sans enfant mâle, ou que ceux qu'il aurait... décèdent avant lui, ou bien que lesdits enfans mâles ne laissent après eux aucuns enfans mâles nés en légitime mariage, en ce cas, notre dit petit-fils le roi d'Espagne, usant des droits de sa naissance, soit le vrai et légitime successeur de notre couronne et de nos états, nonobstant qu'il fût alors absent et résidant hors de notre dit royaume; et immédiatement après son décès, ses hoirs mâles, procréés en légal mariage, viendront à ladite succession, nonobstant qu'ils soient nés et qu'ils habitent hors de notre dit royaume. Voulant que, pour les causes susdites, ni notre petit-fils le roi d'Espagne, ni ses enfans mâles ne soient censés et réputés moins habiles et capables de venir à ladite succession, ni aux autres qui leur pourraient échoir dans notre dit royaume.

« Entendons, au contraire, que tous droits et autres choses généralement quelconques qui leur pourraient échoir et appartenir seront et demeureront conservées saines et entières, comme s'ils résidaient et habitaient continuellement dans notre royaume,.. et que leurs hoirs fussent originaires et régnicoles; les ayant, pour cet effet, en tant que besoin est ou serait, habilités et dispensés, habilitons et dispensons par ces présentes.

« Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement et chambre de nos comptes à Paris.

« Donné à Versailles, au mois de décembre l'an de grâce 1700, et de notre règne le 58^e.

« LOUIS. »

Rien de plus précis, de plus décisif, que l'expression de cette volonté royale qui supprime et anéantit, par sa toute-puissance, sans hésitation comme sans scrupule, la clause sans laquelle l'Europe tout entière eût protesté contre le testament de Charles II.

Louis XIV ne pouvait accepter la couronne d'Espagne pour le duc d'Anjou qu'en se soumettant à la restriction prudente qui limitait à cette couronne les droits de Philippe et de ses héritiers. D'une main il a pris ce royaume, de l'autre il a brisé cette restriction. Ce fut là une audace sans pareille, un acte d'insigne mauvaise foi. Nulle équivoque, nulle réticence dans les lettres patentes qu'il a donné l'ordre à son parlement d'enregistrer. A ses yeux avides, les Pyrénées sont bien réellement *fondues*, la France et l'Espagne ne font plus qu'un, ainsi que l'a dit à Versailles l'ambassadeur Castel del Rios. Cette conception grandiose, dont la brutale éclosion a provoqué les colères de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande, on avait cru, pourtant, qu'elle ne pouvait se réaliser et qu'elle ne serait jamais qu'une effrayante chimère. Philippe V n'était-il pas séparé du trône de France par son père, son frère et ses neveux? On s'était trompé : les malheurs que le vieux monarque avait pieusement et politiquement prévus se sont presque tous réalisés. Le monstre que la chimère pouvait enfanter est sur le point de voir le jour.

S'il vient à naître, la pacification de l'Europe est impossible. L'œuvre laborieuse et salutaire des négociations de Londres sera détruite d'un seul coup. Le congrès se dissipera en fumée, la guerre continuera, sanglante, implacable, jusqu'à l'entier épuisement, jusqu'à l'anéantissement peut-être de la France et de l'Espagne ou de leurs ennemis. Rien ne doit être épargné pour combattre de si effroyables périls dont Louis XIV a pleinement conscience et qu'il se hâte de signaler, lui-même, à son petit-fils, en lui annonçant, de sa propre main, le douloureux événement qui met le comble à son affliction.

« Versailles, ce 11 mars.

« Les mauvaises nouvelles se succèdent, et chaque semaine j'ai à vous apprendre quelque nouveau malheur. Je viens de perdre encore le dauphin, mon autre petit-fils et fils aîné de votre frère. J'espérais peu de conserver le duc d'Anjou, aujourd'hui dauphin, mais il s'est tiré plus heureusement de la même maladie dont il a été attaqué en même temps que son frère. Jugez cependant du fonds que je puis faire sur un enfant de deux ans. Nous ignorons les secrets de la Providence, mais Votre Majesté est regardée présentement, de toute l'Europe, comme prochain héritier de ma couronne, et cette opinion générale va augmenter les difficultés de la paix. Je suis persuadé qu'au milieu de ces événemens funestes, vous sentez plus de tendresse que jamais pour votre famille, que vous vous intéressez encore plus vivement au bien d'un royaume

qui pourrait vous appartenir un jour. Je prie Dieu qu'il vous conserve, et je puis vous assurer que ma consolation la plus parfaite sera de pouvoir vous donner des marques de l'amitié tendre et véritable que j'ai pour vous (1)...

« LOUIS. »

« Madame, écrit de son côté le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, qui possède toute la confiance de son maître, à la princesse des Ursins, dont l'influence est prépondérante dans les conseils du roi d'Espagne :

« Vous apprendrez encore, par le courrier que le roi dépêche aujourd'hui, la nouvelle perte que Sa Majesté vient de faire de M^{gr} le dauphin... Un enfant de deux ans a bien des événemens à essuyer avant que de parvenir à l'âge de pouvoir se gouverner lui-même. La situation présente fait faire bien des raisonnemens... *J'aurai l'honneur de vous dire que tous les étrangers vont porter leurs vœux sur le roi d'Espagne, et que ceux qui ne veulent pas la paix ne manqueront pas de faire sonner bien haut la crainte qu'on doit avoir de la réunion des deux monarchies.*

« Jusqu'alors, les affaires allaient à souhait du côté de l'Angleterre. Je vous avoue, madame, que je commence à craindre du changement après ces tristes événemens, et que je ne puis encore prévoir les sûretés que le roi et le roi son petit-fils peuvent offrir... J'ai écrit, par ordre du roi, en Angleterre, que le roi persistait constamment dans la résolution de convenir de toutes les sûretés nécessaires et possibles pour empêcher l'unité des deux couronnes... L'affaire présente et ses suites méritent bien que le roi et le roi d'Espagne y fassent les réflexions les plus sérieuses, et *que Leurs Majestés catholiques informent le roi de ce qu'elles pensent.* Sa Majesté donne même lieu au roi catholique, dans la lettre qu'elle lui écrit, de s'ouvrir avec confiance sur l'intérêt de la famille royale. »

Aux accens d'une tristesse sans doute un peu solennelle, quoique sincère et profonde, Louis XIV n'a pu se défendre, tant les circonstances sont graves, d'associer l'expression de ses inquiétudes politiques. L'appel de Torcy aux délibérations mûries de la cour d'Espagne a été, comme il convenait, plus direct et plus pressant. Mais Philippe répondra simplement à son aïeul par quelques réflexions d'une banale insignifiance, et M^{me} des Ursins, après avoir entretenu

(1) Archives des affaires étrangères. — Nous y avons trouvé les copies des lettres autographes adressées précédemment par Louis XIV à Philippe V pour lui faire part de la mort du grand dauphin, de la duchesse et du duc de Bourgogne.

Torcy, en quelques lignes, des vertus royales dont elle est l'inspiratrice et des difficultés d'une situation dont le dénoûment lui paraît dépendre, avant tout, de l'Angleterre, se contentera de le renvoyer à Bergueick, qui représente son maître à Versailles (1).

« Madrid, 22 mars 1712.

« Je ne puis exprimer à Votre Majesté combien je suis sensiblement touché des cruels malheurs qui se succèdent de si près les uns aux autres. Votre douleur me pénètre plus vivement que vous ne sauriez l'imaginer, et je songe continuellement aux peines d'un grand-père que je voudrais voir comblé de toute sorte de bonheurs. Je prie Dieu qui a bien voulu, au milieu de tous ces malheurs, nous conserver le nouveau dauphin et le faire vivre pour votre consolation et pour le bien de deux monarchies, dont les bonheurs et les disgrâces doivent être entièrement communs. Je le prie, sur toutes choses, de répandre ses bénédictions sur vous, dont la santé est si précieuse et si nécessaire. Je souhaite aussi que ces funestes événemens n'apportent point de difficultés à la paix. Il est, à la vérité, à craindre qu'ils ne changent les dispositions favorables qui s'y rencontraient jusqu'à présent. Mais j'espère que Dieu daignera mettre une heureuse fin à un ouvrage aussi important que celui-là et bénira les justes mesures que vous prendrez pour cela. Je supplie Votre Majesté de me rendre toute la justice que je mérite sur les sentimens que j'ai pour elle, et de vouloir bien me continuer toujours son amitié qui m'est si chère.

« PHILIPPE. »

« Ne nous enverrez-vous jamais de courrier, monsieur, avait écrit, la veille, M^{me} des Ursins à Torcy, que pour nous apprendre de funestes nouvelles? Je crains d'en voir venir un quatrième pour nous apprendre la mort du dernier dauphin... J'ai peur, comme vous, que de si tristes événemens ne donnent une nouvelle matière à nos ennemis d'embrouiller la paix. Cependant, on prétend que la reine Anne sera encore plus forcée de la procurer en montrant une fermeté inébranlable, puisque, sans cela, cette princesse courrait risque elle-même d'être détronée... C'est ce qui me fait espérer que Sa Majesté britannique prendra d'autant plus son parti pour elle, après avoir joué un si grand rôle. Le roi et la reine d'Espagne en ont soutenu, depuis leur avènement à la couronne, un

(1) Le comte de Bergueick avait dirigé l'administration financière des Pays-Bas. Il passait pour très honnête homme et possédait l'entière confiance de Philippe.

beau et très épineux. Leur âme est aussi élevée que leur esprit, et la bonté de leur cœur, dont je connais toute l'étendue, leur fait penser très sérieusement à tout ce qui les doit occuper. La matière est grave et peut-être sans exemple... Je crois que M. le comte de Bergueick et vous aurez l'occasion de vous entretenir de ces affaires. Vous ne pouvez mieux servir vos maîtres qu'en agissant de concert et en vous disant, de bonne foi, vos idées de part et d'autre. »

Mais « ces affaires » dont la princesse des Ursins voulait remettre prudemment la discussion entre les mains du représentant de Philippe V à Versailles, afin, sans doute, de les traîner en longueur et de méditer, à son aise, sur le meilleur parti que l'on en pourrait tirer dans l'intérêt de la monarchie d'Espagne, étaient précisément de celles qui ne souffrent aucun atermoiement. Si les ministres de la reine Anne ne parvenaient point à ménager promptement la paix, ils étaient perdus. Ils ne pouvaient se faire aucune illusion à cet égard. Dévoré d'inquiétude et d'impatience, Harley avait dépêché son cousin à Utrecht; Saint-John avait fait partir l'abbé Gauthier pour Versailles. L'un, afin de rassurer les amis de l'Angleterre, déclara, au nom de sa souveraine, que les négociations seraient immédiatement rompues si le roi de France n'accordait pas la garantie que réclamait impérieusement le repos de l'Europe; l'autre était chargé de remettre à Torcy un mémoire par lequel la reine exigeait que Philippe V se hâtât d'assurer ce repos par sa renonciation formelle et authentique au trône de France en faveur du duc de Berry, son frère.

Il s'agit tout d'abord pour Louis XIV de gagner du temps, afin de pouvoir s'entendre avec son petit-fils. Dans ses lettres patentes de l'année 1700, il n'avait invoqué que « sa grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale. » Il se retranche maintenant, comme dans une forteresse assiégée, derrière les lois fondamentales du royaume qui enchaînent cette puissance et cette autorité. Il dissimule soigneusement « sa grâce spéciale, » se tient prudemment dans l'ombre et se contente de faire combattre ses légistes. Torcy envoie l'abbé au congrès et le charge d'y réfuter, de sa part, les argumens du mémoire qu'il a reçu, par son entremise, des ministres britanniques. « La matière est assez importante pour se donner le temps de délibérer sur sa décision. Maître de son état, le roi ne l'est pas d'en changer les lois fondamentales. C'est ce que démontre très bien un fameux magistrat, Jérôme Bignon, avocat-général, lorsqu'il écrit qu'en vertu de ces lois, le prince qui est le plus proche de la couronne en est héritier de toute nécessité; que c'est un héritage qu'il ne reçoit ni du roi son prédécesseur ni de la loi; de sorte que, lorsqu'un roi vient à mourir, l'autre lui succède immédiate-

ment sans demander le consentement de personne ; qu'il succède, non comme héritier, mais comme le maître du royaume dont la seigneurie lui appartient, non par le choix, mais par le droit de naissance ; qu'il n'est obligé de sa couronne ni à la volonté de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun traité, ni à la libéralité de qui que ce soit ; qu'il ne l'est que de la loi, cette loi étant estimée l'ouvrage de celui qui a établi les monarchies, et qu'on tient en France qu'il n'y a que Dieu qui puisse l'abolir, par conséquent qu'il n'y a *aucune renonciation* qui puisse le détruire. » C'est ainsi que parla Gauthier, le 5 août, à Utrecht, en exposant les scrupules du roi et ses objections *constitutionnelles*.

Moins sceptiques et moins avisés qu'ils ne l'étaient réellement, Oxford et Bolingbroke, dans les graves et pressantes conjonctures où ils se trouvaient, ne se fussent pas certainement laissé convaincre par ces subtilités légales du droit divin, si peu conformes, d'ailleurs, au génie et aux institutions britanniques. Une accablante responsabilité pesait sur eux. Allaient-ils donc, aux yeux de l'Angleterre, de toute l'Europe, passer pour complices ou tout au moins pour dupes du roi de France ? Leur honneur serait perdu, leur liberté, leur vie même seraient compromises.

« Nous voulons croire, écrivit Bolingbroke à Torcy, lorsqu'il eut pris connaissance des harangues de l'abbé, que vous tenez en France qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse abolir la loi sur laquelle votre droit de succession est fondé ; mais vous nous permettez aussi de croire en Angleterre qu'un prince peut se départir de ses droits par une cession volontaire, et que celui en faveur de qui il aurait fait la renonciation pourrait être soutenu avec justice dans ses prétentions par les puissances qui en auraient garanti les traités. *La reine m'ordonne de vous dire que cet article est de si grande conséquence, tant à son égard qu'à celui de toute l'Europe, pour le siècle présent et pour la postérité, qu'elle ne peut consentir à continuer la négociation, à moins qu'on accepte l'expédient qu'on a proposé ou un autre qui soit également solide.* »

IV.

Louis XIV avait-il compté sur le succès des discours que ses plénipotentiaires devaient prononcer, à Utrecht, en faveur du droit divin ? Aucun doute à cet égard ne peut être permis. Il pensait assurément que l'argumentation du « fameux magistrat Jérôme Bignon, » toute justifiée qu'elle fût par le droit constitutionnel de la France, n'était guère de nature à toucher les puissances qui prodiguaient, depuis onze ans, leurs soldats et leur argent pour renverser le trône de Philippe V. Comme on l'a dit plus haut, il voulait,

avant tout, consulter Philippe et lui donner le temps de réfléchir sur la résolution qu'il convenait de prendre, non qu'il se méfiât de son propre jugement, mais parce qu'il respectait trop la majesté royale, même dans la personne de son petit-fils, pour manquer, en aucune circonstance, aux égards qui lui sont dus.

Le marquis de Bonnac, neveu de Bonrepos, ancien commis de la marine, qui jouissait d'un certain crédit à la cour, grâce à la protection de Seignelay et de Croissy, représentait, depuis quelques mois, la France à la cour d'Espagne. C'était un diplomate ingénieux, un observateur attentif et sagace, qui avait fait ses preuves à Cologne, à Dantzig, en Pologne, où il avait été chargé d'offrir au nouveau roi, Stanislas Leczinski, les félicitations de Louis XIV (1). Philippe et la reine l'honoraient de leur estime; M^{me} des Ursins lui accordait son amitié et sa confiance; Torcy croyait à la sûreté de ses appréciations. Elles avaient fortifié Louis XIV dans la conviction que les intérêts des deux couronnes seraient exposés aux plus graves périls si son petit-fils ne se hâtait de renoncer au trône de France, et que, s'il venait un jour à s'y asseoir, la monarchie d'Espagne serait irrémédiablement perdue pour les Bourbons, quand bien même, ce qu'on pouvait à peine supposer, l'Europe permettrait qu'un des infans régnât à Madrid. Gouverner le royaume de France après son grand-aïeul et régir, en même temps, l'Espagne, où régnerait son fils aîné, le prince des Asturies, telle était la glorieuse et naïve chimère que les conseils de la jeune reine avaient fait naître dans l'esprit timoré de Philippe et que caressait, en ce moment, son imagination charmée. « Le roi, écrivait Bonnac, quoique aimant l'Espagne, consentirait peut-être à opter pour la France, si la nécessité l'y obligeait absolument, mais la reine, qui, comme vous le savez, pense avec beaucoup d'élévation, voudra toujours tout retenir (2). Jusqu'à présent, il n'a formé d'autre idée... que celle de garder, pour lui, un des deux royaumes, et de laisser l'autre à l'un des princes ses enfans en cas que nos malheurs voulussent que M. le dauphin vint à mourir... Sa Majesté m'a dit cependant qu'Elle ferait travailler, sans retardement, les plus habiles gens de son royaume à examiner toutes les précautions à prendre pour prévenir la réunion des deux couronnes sur une même tête (3). »

Philippe serait roi de France et régent d'Espagne; il gouvernerait effectivement les deux royaumes, mais il serait seulement le souverain *nominal* de l'une des deux nations. Par ce péril sub-

(1) Bonnac avait remplacé Blécourt à Madrid en 1711. Il devait, quatre ans plus tard, relever des Alleurs à Constantinople.

(2) Bonnac à Torcy, 4 avril 1712. (Archives des affaires étrangères.)

(3) Bonnac à Louis XIV, 11 avril 1712.

terfuge, il croyait satisfaire aux impérieuses exigences des Anglais et endormir la vigilance de l'Europe! Se fût-elle laissée prendre à un pareil artifice, les intérêts de la famille royale ne s'en seraient pas mieux trouvés. La main débile de Philippe V, devenu roi de France, n'aurait pu maintenir la couronne sur la tête de son fils. « Par sa piété, sa justice et ses autres qualités (1), » il s'était acquis l'estime du peuple espagnol; par la vaillance de ses actes, la noblesse virile de ses sentimens, Louise-Marie-Adélaïde de Savoie avait conquis son admiration; par sa gentillesse et ses bonnes grâces, le jeune prince des Asturies avait gagné son cœur. « L'amour des peuples pour cet enfant, qui est véritablement fort aimable, va jusqu'à la folie, écrivait Bonnac à Torcy; ils le regardent comme Espagnol... et le préfèrent à tout autre (2). » Nul doute que son avènement au trône ne fût célébré par les plus joyeuses acclamations. Mais « tout ce qu'il y a de gens considérables dans le pays » est d'humeur absolument différente. Si les grands ont été domptés par la ferme administration dont M^{me} des Ursins inspirait les actes, si leur résignation, dans ces derniers temps, a paru sincère, ils pleurent encore leur influence brisée, leurs privilèges déçus, les abus de toute sorte que tolérait, en leur faveur, la domination autrichienne, dont le dernier et puissant boulevard, Barcelone révoltée, est toujours debout, défiant, depuis plusieurs années, avec la plus admirable fidélité envers l'archiduc vaincu, comme avec la plus insolente audace, toutes les forces militaires de la jeune monarchie. Viennent les épreuves et les difficultés d'une régence, la foule enthousiaste qui aura salué, de ses applaudissemens, Louis de Bourbon, sera impuissante à le défendre contre les complots de la noblesse, à laquelle les chefs militaires ne peuvent manquer de prêter leur assistance. Le siège de Barcelone sera levé, et Charles d'Autriche rentrera triomphalement dans Madrid. La malveillance et les rebelles aspirations des grands ne sont un secret pour personne. « Ils pensent, mande encore Bonnac, que, la négociation de la paix se trouvant trop difficile et la nécessité de la conclure augmentant de plus en plus du côté de la France, on pourrait revenir à traiter sur le pied de Gertruydemberg, c'est-à-dire consentir à la cession de l'Espagne. Je ne saurais vous cacher que tous ces gens-là regarderaient cette cession comme une délivrance. Ils n'ont jamais été contens du gouvernement présent. Ils le sont moins que jamais, et, si les forces de ces gens-là égalaient leurs mauvaises intentions, il y a longtemps que le roi d'Espagne ne serait plus leur maître (3). »

(1) Bonnac à Louis XIV, 11 avril 1712.

(2) Bonnac à Torcy, 4 avril 1712.

(3) Bonnac à Torcy, 4 avril 1712.

Cependant les instances du gouvernement anglais devenaient chaque jour plus vives, et, en face d'une situation si précaire et si glissante, les tergiversations ne pouvaient être tolérées. Les illusions de Philippe, révélées à Louis XIV par les dépêches du marquis de Bonnac, expliquées, justifiées, à Versailles, par les discours fort peu convaincus du comte de Bergueick, causaient à son aïeul une déception pénible. Il ne pouvait prêter à ses discours qu'une attention impatiente. La pleine lumière s'était faite dans son esprit et sa résolution était prise. Puisque l'Angleterre abandonnera la négociation si Philippe ne renonce pas formellement à sa couronne ou à celle de France; puisque le peuple espagnol subit maintenant son autorité sans murmure, admire sa compagne et aime tendrement son fils; puisque l'hypothèse d'une régence exercée en Espagne, au nom de Philippe régnant à Paris, est à peine admissible; puisqu'en supposant qu'elle pût être autorisée par l'Europe, elle n'aboutirait, selon toute apparence, qu'à la restauration de la dynastie d'Autriche; puisqu'en un mot l'Espagne est perdue certainement pour les Bourbons, si son jeune souverain monte sur le trône de France, aucune hésitation n'est permise : Philippe V optera pour la couronne d'Espagne.

Louis ménagera, tout d'abord, son amour-propre et sa dignité, en lui exposant de sa main et en lui faisant bien saisir, soit par les commentaires de son ministre à Madrid, soit par les argumens exposés dans les lettres de Torcy à M^{me} des Ursins, les fatales nécessités d'une situation dont le dénouement s'impose. Ce dénouement, Philippe devra le pressentir et y acquiescer, comme de lui-même. S'il se montre rebelle à des insinuations courtoises, affectueuses, déférentes même, elles deviendront plus claires et plus précises; au besoin, le doigt impérieux de son grand aïeul lui montrera le but vers lequel il doit tendre. C'est ainsi que va procéder la diplomatie de Louis XIV à l'égard du jeune roi d'Espagne. On en suit aisément la trace dans la correspondance dont nous allons reproduire les passages principaux. Nous pensons qu'on ne les lira pas sans plaisir, l'importance et la majesté des acteurs relevant toujours l'intérêt du drame.

V.

Torcy s'en tenait encore, le 4 avril, aux rigueurs du droit divin : « Vous aurez vu, par M. de Bonnac, qu'il y a eu quelques propositions faites pour engager le roi d'Espagne à renoncer, par le traité de paix, à ses droits sur la couronne de France et à les transporter à M. le duc de Berry... C'est un expédient qui ne peut jamais être bon, quand même Sa Majesté chrétienne *serait assez mal conseil-*

lée pour l'accepter. Les lois du royaume s'y opposent, et l'ordre qu'elles établissent ne se peut renverser par quelque raison que ce puisse être (1). »

Cette affirmation absolue de la part d'un homme aussi judicieux, aussi prudent que le neveu de Colbert, était assurément une lourde méprise. Elle serait inexplicable si le secrétaire d'état aux affaires étrangères ne s'était encore flatté, en ce moment, d'obtenir du gouvernement anglais la fidèle exécution des volontés de Charles II, dont le testament stipulait en termes positifs que « la couronne d'Espagne passerait au duc de Berry, frère du duc d'Anjou, si celui-ci venait à mourir sans enfans ou à monter sur le trône de France. » Mais les ministres de la reine, alléguant, d'une part, les susceptibilités de l'opinion publique en Angleterre, et, de l'autre, les méfiances légitimes de leurs alliés, se montraient inexorables dans leurs prétentions. Ils voulaient bien accepter le fait accompli et laisser Philippe régner en Espagne, s'il renonçait à régner en France. Dans le cas où il succéderait à son aïeul, aucun prince de la maison de France ne devait être roi d'Espagne. Telle était leur volonté. Sa ténacité inflexible avait absolument déconcerté les honnêtes combinaisons de Torcy, et il regrettait, sans nul doute, de tout son cœur, l'imprudencé qu'il avait commise cinq jours auparavant, lorsque, le 9 avril, il traçait les lignes suivantes :

« ... Comme les Anglais, madame, déclarent que la guerre va recommencer plus vivement que jamais, si cet expédient n'est pas accepté ;.. qu'on sait qu'ils ne prétendent ni menacer ni faire peur ; qu'il est très vrai qu'ils n'auraient pas le pouvoir d'empêcher la nation anglaise de se porter à continuer la guerre avec plus de fureur que jamais, et qu'ils seraient peut-être les premières victimes de cette résolution, il a fallu, pour ces raisons, que le roi prit un parti dans une conjoncture qu'on peut regarder comme un moment de crise où l'on n'a pas même le temps de délibérer...

« Je souhaite qu'on se contente des projets que je propose ; mais il est très difficile de le croire. Il faudra donc se résoudre par force à la continuation de la guerre... Les moyens de la soutenir sont plus épuisés que jamais, pour ne pas dire qu'ils manquent absolument. Voilà cependant toutes les espérances de paix évanouies, et le roi d'Espagne regardé, une seconde fois, comme la cause de la ruine de la France. Pardonnez, madame, si je vous parle si franchement, mais il est trop important que Sa Majesté catholique soit informée de ce que l'on peut penser pour le lui déguiser.

« Si vous me demandez quel parti Sa Majesté catholique peut prendre dans une conjoncture aussi fâcheuse et aussi embarrass-

(1) Torcy à la princesse des Ursins, 4 avril 1712. (Archives des affaires étrangères.)

sante, en vérité, madame, je ne serais ni assez capable ni assez hardi pour lui donner conseil. Un politique alerte lui dirait de tout promettre pour faire la paix, parce que la renonciation qu'il fera, étant contre les lois, ne pourrait jamais subsister; mais je ne sais si le conseil serait de son goût, et j'aime beaucoup mieux que d'autres que moi le lui donnent (1). »

Après avoir fait connaître à M^{me} des Ursins que Bonnac a reçu de Louis XIV l'ordre de se concerter avec elle « sur un point aussi important et aussi difficile, » Torcy termine ainsi sa dépêche :

« *Le roi ne propose aucun parti au roi son petit-fils; c'est à lui de décider de celui qu'il croira devoir prendre; mais il faut que la résolution soit prompte et la réponse de même... Il faut compter que la réponse aux lettres que j'ai écrites par ordre de Sa Majesté sera de laisser au roi d'Espagne le choix ou d'abandonner dès à présent l'Espagne, et de revenir en France attendre le sort incertain d'un enfant qui le précède dans l'ordre de succession à la couronne, ou de renoncer aux droits qu'il a sur cette même couronne (2)... »*

Quelques jours plus tard, les 18, 25 et 28 avril, partiront de Marly pour l'Espagne, adressés par Louis XIV à Philippe et à Bonnac, par Torcy à Bonnac et à la princesse des Ursins, non plus seulement des suggestions timides et discrètes, mais des avis nets et précis qui deviendront successivement péremptoires et presque menaçans. L'urgente nécessité ne comporte ni les ménagemens ni les délais. Si on ne traitait sans retard d'une suspension d'armes avec l'Angleterre, la France était perdue. Or la reine se refusait obstinément à l'accorder tant que Philippe V n'aurait pas pris l'engagement formel que ses ministres exigeaient.

« Les instances de l'Angleterre deviennent plus pressantes, mande Louis XIV à Philippe, le 18 août, de sa propre main;.. la nécessité de la paix augmente aussi chaque jour, et les moyens de soutenir la guerre étant épuisés, je me verrai enfin obligé de traiter à des conditions également désagréables et pour moi et pour Votre Majesté, si Elle ne prévient cette extrémité en prenant incessamment son parti sur le compte que le sieur de Bonnac lui rendra des affaires. Il vous dira ce que je pense dans une conjoncture aussi

(1) La diplomatie de Louis XIV était peu délicate. On pourrait être surpris de rencontrer ce conseil sous la plume de l'honnête homme qui dirigeait alors les affaires étrangères du royaume, si on ne savait, d'après sa volumineuse correspondance, qu'il n'était pas l'ennemi de pareilles *habiletés*, s'il ne fallait d'ailleurs considérer cette insinuation un peu perfide comme une sorte de transaction entre l'opinion imprudente qu'il avait émise d'abord sur les obligations imprescriptibles imposées par le droit divin et le conseil qu'il donnera, quelques jours plus tard, de céder aux exigences de l'Angleterre.

(2) Torcy à M^{me} des Ursins, 9 avril 1712. (Archives des affaires étrangères.)

difficile et qui exclut toute sorte de raisonnemens. Comme je compte sur la tendresse que vous avez pour moi et pour votre maison, je m'attends que vous suivrez le conseil qu'il faut nécessairement que je vous donne, et qui n'est point contraire à l'amitié véritable que j'ai pour vous (1). »

« J'espère, — écrit encore Louis XIV le 25 avril, — que vous me mettez en état de faire une paix glorieuse en vous conservant la couronne que vous avez sur la tête, et qui a déjà coûté tant de sang et tant de peine (2). »

Ne recevant pas de son petit-fils la réponse qu'il attend avec une anxieuse impatience, il accentue plus vigoureusement ses magistrales exhortations dans une longue dépêche, adressée, le 28, au marquis de Bonnac, et destinée à produire une impression décisive :

« ... Il est nécessaire que mon petit-fils prenne son parti, ou de revenir dès à présent en France, s'il veut conserver ses droits, ou bien de les abandonner et de conserver le royaume d'Espagne pour lui et sa postérité... On a toujours cru, et je puis dire avec raison, que la paix serait glorieuse si je conservais au roi catholique l'Espagne et les Indes, et les temps ne sont pas encore bien éloignés où l'espérance d'obtenir de pareilles conditions semblait téméraire.

« Le sort des armes n'a pas changé depuis ; au contraire, les pertes se sont multipliées ; les moyens de soutenir la guerre non-seulement diminuent, mais s'épuisent entièrement ; l'Espagne ne me donne aucun secours...

« Toutefois, Dieu veut conserver la couronne d'Espagne avec les Indes au roi mon petit-fils, dans le temps où il y avait le moins d'espérance qu'elle pût demeurer sur sa tête. Il semble que cet effet de la volonté divine doive déterminer son choix... L'effet des droits que lui donne sa naissance est très incertain. Il peut arriver que ma succession ne le regarde jamais, ni lui ni ses enfans, et, quand même il serait combattu par l'espérance de la recueillir un jour, j'ai si bonne opinion de son cœur que je ne puis croire qu'il voulût, uniquement pour ses intérêts, m'obliger à sacrifier mon royaume pour la continuation d'une guerre que mes sujets ne sont plus en état de soutenir... S'il pensait autrement, je ne pourrais m'empêcher de regarder la résolution qu'il prendrait comme une marque d'ingratitude envers moi et envers ce même pays où il a reçu la naissance qui lui donne des droits sur ma succession...

« J'attends avec impatience les nouvelles de la résolution qu'il

(1) Archives des affaires étrangères.

(2) Archives des affaires étrangères.

aura prise, et je vous envoie ce courrier extraordinaire pour le presser, supposé qu'il ne se soit pas encore déterminé. *La mienne est de faire la paix de quelque manière que ce soit*, si le roi mon petit-fils ne concourt pas avec moi à la faire aussi avantageuse et aussi glorieuse pour lui que je l'ai toujours désiré. »

Pour convaincre Philippe V, il suffisait, à cette époque, de persuader sa jeune épouse ; et, pour persuader Louise-Marie de Savoie, il suffisait de convaincre la princesse des Ursins. C'est à quoi, de son côté, s'était employé Torcy, en faisant d'abord appel à sa raison, en appuyant ensuite avec une certaine énergie, comme dernier et suprême argument, sur la corde, qui, dans les circonstances, résonnait le plus agréablement à ses oreilles. Lorsque, sur les instances de Louis XIV, le roi d'Espagne avait cédé les Pays-Bas, par ses lettres patentes du 5 mars précédent, à l'électeur de Bavière, qui servait avec zèle la cause de la France, pour compenser la perte de ses états germaniques, il lui avait imposé l'obligation « d'approuver, maintenir et mettre en exécution la grâce qu'il avait faite à sa cousine bien-aimée, dame Marie-Anne de La Trémoille, princesse des Ursins, d'un état en propriété et souveraineté indépendant pour elle et ses héritiers,.. avec le revenu domanial de 30,000 écus,.. monnaie ancienne de Castille, exempt de toutes rentes, hypothèques et de toute autre charge,.. en telle province et en tel endroit que ladite princesse nommerait et choisirait à sa satisfaction... Et, comme il serait difficile de rencontrer un état avec domaine... suffisant pour y établir ledit revenu domanial,.. l'électeur était tenu d'ajouter audit état d'autres domaines qui fussent situés le plus près qu'il se pourrait, jusqu'à rendre complet ledit revenu domanial de 30,000 écus. »

On ne pensait pas, à Utrecht, que les Pays-Bas dussent rester sous la domination de l'électeur. Ils paraissaient déjà destinés à un échange qui lui procurerait la restitution de ses propres états. La clause des lettres patentes du 5 mars, qui donnait satisfaction au vœu le plus cher de M^{me} des Ursins, qui couronnait toutes ses espérances, et qui, d'ailleurs, déplaisait fort à Maximilien-Emmanuel, risquait donc de ne recevoir aucune exécution si elle n'était agréée par le congrès d'Utrecht. Obtiendrait-on qu'il le confirmât, si la princesse ne se montrait pas décidément favorable à la paix ? Cela était plus que douteux.

« Le roi catholique, madame, — lui écrivait Torcy le 18 avril, — tirera sans doute la France d'un état violent qu'elle ne peut soutenir, s'il préfère la conservation de ses droits sur la couronne de France et un avenir *très incertain* à la possession actuelle du trône d'Espagne ; mais il conservera dans la maison de France les deux

royaumes en renonçant, comme les Anglais le demandent, à ses droits sur la couronne de France... *Il est fâcheux d'avoir à représenter à Leurs Majestés catholiques ce qu'Elles doivent effectivement appréhender de la nécessité indispensable où l'on est de faire la paix, même à des conditions qui ne pourraient être que très fâcheuses pour le roi et pour la reine d'Espagne, si elles étaient réglées sans leur participation.* »

Dans une dépêche postérieure de quelques jours, après avoir entretenu Bonnac des mesures que le roi d'Espagne avait prises pour constituer, dans les Pays-Bas, une souveraineté indépendante en faveur de M^{me} des Ursins, le ministre ajoutait : « Je dois cependant vous dire que le succès ne sera pas facile... Il ne faut pas se rebuter, mais tâcher, au contraire, *de profiter de toutes les facilités que le roi d'Espagne voudra bien apporter à la paix pour en tirer aussi quelques avantages* (1). »

Céder tout d'abord et de bonne grâce aux avis affectueux quand on sent que la résistance sera vaine, au lieu de se laisser vaincre à la fin par la contrainte, sera toujours un acte de bonne politique, parce qu'il permet de faire valoir sa condescendance, de vanter, au besoin, sa gracieuse obligeance et de prétendre à des dédommagemens. M^{me} des Ursins savait à merveille lire entre les lignes, et elle connaissait trop bien les nécessités implacables de la situation pour conseiller une opposition stérile aux désirs de Louis XIV. Dès que ses désirs furent clairement pressentis, dès qu'il ne fut plus douteux que, dans la pensée du roi de France, son petit-fils devait opter pour la couronne d'Espagne, Philippe n'hésita pas à prendre nettement un parti conforme à ce désir, et il hésita d'autant moins que ses propres inclinations y trouvaient leur compte. Seulement, comme il prévenait, pour ainsi dire, les vœux de son aïeul, comme il allait, pour lui être personnellement agréable et pour plaire à ses nouveaux alliés les Anglais, accomplir un acte de la plus haute portée, consentir, ou tout au moins paraître consentir au plus pénible des sacrifices, il demanda qu'on voulût bien en reconnaître le mérite par des compensations importantes. Dix jours avant que la correspondance impérieuse qu'on vient de lire ne parvînt à Madrid, Philippe V adressait à son aïeul la lettre suivante, par laquelle il lui annonçait son intention formelle de renoncer au trône de France. Nous en avons trouvé l'autographe aux Archives des affaires étrangères, et nous croyons devoir en faire passer presque intégralement le texte, quelque étendu qu'il soit, sous les yeux du lecteur, parce qu'il lui fera exactement connaître quelles étaient, en ce moment,

(1) Torcy à Bonnac, 25 avril 1712.

les espérances et les aspirations politiques de la cour d'Espagne. Le langage du jeune roi ne manque ni d'autorité ni de noblesse.

« Madrid, 22 avril 1712.

« J'ai vu, par la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire et par les papiers que le marquis de Bonnac m'a communiqués de sa part, le nouvel incident qui se rencontrait dans la négociation de la paix. Je connais fort bien toutes les raisons qui vous obligent à chercher les moyens de la faciliter, mais je ne puis m'empêcher de voir avec douleur que ceux qui nous restent pour y parvenir ne soient si extrêmes qu'à cause de l'ardeur avec laquelle on l'a toujours recherchée, qui n'a fait que relever l'orgueil de nos ennemis et leur faire croire que nous achèterions la paix au prix qu'ils voudraient nous la donner...

« Je ne puis m'imaginer que la témérité des Anglais aille jusqu'à prétendre que j'abandonne dès à présent, pour une succession incertaine, la possession certaine de la couronne d'Espagne, et que je me retire en France comme un simple particulier, ou à m'obliger à renoncer à la couronne de France pour moi et mes descendants, en gardant seulement, de toute la monarchie d'Espagne, l'Espagne et les Indes.

« Ce sont là mes réflexions. Pour en venir à présent à la réponse que vous me demandez, je commence par vous avouer que j'ai été surpris de voir qu'avant de faire des propositions telles que les dernières, on n'ait pas songé à en faire qui fussent suivant les lois de la succession naturelle, et rassurassent en même temps les ennemis de la crainte qu'ils ont de la réunion des deux monarchies. »

Ces lois, dont on pourrait mettre l'exécution d'accord avec les nécessités de la politique, exigeraient tout au moins, écrivait Philippe, après des commentaires un peu prolixes, « qu'un de mes enfans régnât sur l'un des deux royaumes, tandis que je régnerais sur l'autre, sans me mêler en aucune manière de le gouverner ou de mettre aucun des miens auprès de lui. »

Le jeune prince caressait toujours les ambitieuses visées que Bonnac avait entrevues, et qui devaient enfanter un jour la conspiration de Cellamare.

« J'espère, continuait-il, que vous voudrez bien faire attention à une chose aussi juste que celle-là, et aussi conforme à votre tendresse paternelle, pour tâcher d'y faire entrer les ennemis.

« Mais si, malgré cela, les Anglais persistent à demander... que je renonce à la succession de France, et que la continuation de la

guerre ou la conclusion de la paix en dépendent, malgré l'obligation où je suis d'avoir égard au droit naturel et incontestable que nous avons, moi et mes descendans, à la succession des deux couronnes, considérant la malheureuse situation où la France se trouve et voulant faciliter la paix de l'Europe, achever une aussi sanglante guerre et faire voir ma reconnaissance à mes sujets, qui ont contribué, par leur fidélité et par tous les efforts qu'ils ont faits, à me maintenir sur le trône, enfin par la tendresse que j'ai pour vous, qui me ferait sacrifier encore plus, si cela était possible, pour votre bonheur et votre repos, je suis déterminé, au cas où l'on ne trouvera pas d'autre expédient pour conclure la paix, à renoncer à la succession de la couronne de France, en la manière dont vous le jugerez le plus à propos ; mais je prétends aussi qu'en considération d'un si grand sacrifice, l'Angleterre me fasse trouver à la paix de plus grands avantages que ceux qu'elle me veut donner, et je le prétends comme une chose qu'ils me doivent, puisque, faisant autant que je fais pour les assurer contre ce qu'ils craignent, il est bien juste qu'ils fassent de leur côté pour moi ce qu'ils auraient dû faire sans cela. »

Restituer tout d'abord Gibraltar à l'Espagne, obtenir ensuite que la paix négociée à Utrecht lui assurât la possession de la Sicile, des villes maritimes de la Toscane, du royaume de Naples, de la Sardaigne et des états de Milan, c'est en quoi consiste, d'après Philippe, l'obligation tacitement contractée par l'Angleterre envers l'Espagne.

Après avoir insisté avec énergie sur le ferme espoir qu'il a conçu de recevoir, des mains de l'Europe, ces légitimes indemnités, il termine ainsi sa longue épître :

« Je me flatte que vous reconnaîtrez, et toute la France avec vous, par le parti que je prends, que je contribue de mon côté à la paix plus que personne au monde ne pourrait se l'imaginer, et que je n'ai été, ni suis ni ne serai jamais cause des malheurs communs que nous avons essuyés dans cette guerre ou qui pourraient arriver. »

.

« PHILIPPE. »

Le ton sévère, presque comminatoire, de la dépêche du 28 avril, que nous avons citée presque tout entière, devait causer au jeune roi d'Espagne un mécontentement d'autant plus vif que sa résolution avait été plus empressée et plus gracieuse. Au moment même où il annonçait à son aïeul le grand sacrifice qu'il venait de faire,

ajoutant, avec une bonne grâce toute filiale, qu'il y avait été déterminé surtout « par la tendresse qu'il avait pour lui et qui lui ferait sacrifier encore plus, si cela était possible, pour son bonheur et son repos, » Louis XIV mandait brutalement à Bonnac, comme on vient de le voir, que « sa résolution était de faire la paix de quelque manière que ce fût, si le roi son petit-fils refusait d'y concourir avec lui » et Torcy menaçait M^{me} des Ursins d'abandonner ses intérêts, « si le roi d'Espagne n'apportait pas à la conclusion de la paix toutes les facilités désirables. »

Le déplaisir de Philippe fut extrême. On en trouve l'expression dans la lettre suivante :

« Je ne puis m'empêcher de vous avouer que j'ai été extrêmement surpris des motifs que le marquis de Torcy a allégués dans ses lettres, qu'il pouvait bien imaginer qui ne seraient pas ceux qui me porteraient à me déterminer, d'autant plus que l'expérience que j'ai faite de vos bontés ne me laisse pas lieu de douter que vos sentimens ne soient bien éloignés d'en venir à de pareilles extrémités avec un petit-fils qui ne cherche qu'à vous plaire et qui vous aime tendrement (1). »

Les plaintes de M^{me} des Ursins furent plus véhémentes. Son cœur protestait fièrement, au nom de la dignité du roi d'Espagne et de sa chère reine. Elle n'était pas femme à le contenir quand il voulait parler. Torcy en savait quelque chose. Les lignes suivantes doivent figurer parmi celles qui honorent la mémoire d'Anne-Marie de La Trémoille. Au moment où la grande affaire de sa principauté était pendante devant le congrès d'Utrecht, il était fort imprudent de sa part, mais il était beau d'adresser au personnage important qui dirigeait, en France, les affaires étrangères, une aussi verte leçon.

« Sa Majesté, monsieur, a apporté de belles facilités, qui doivent, ce me semble, rendre le roi bien satisfait d'Elle, et je m'attends qu'un courrier extraordinaire nous apportera des gracieusetés qui nous seront d'autant plus agréables qu'elles auront été précédées par d'autres manières fort opposées et que j'ai souvent pris la liberté de vous reprocher, connaissant mieux qu'un autre le mauvais effet qu'elles auraient pu produire sur des cœurs moins élevés que ceux de Leurs Majestés catholiques. Il n'y a qu'à leur représenter la raison et les laisser après prendre leur parti d'Elles-mêmes, étant capables des plus grandes et des plus généreuses actions. Faites-moi l'honneur de m'en croire sur ma parole, monsieur, vous ne serez pas trompé. »

Louis XIV n'avait pas autant de confiance que la camarera-mayor

(1) Philippe V à Louis XIV.

dans « la raison » de son petit-fils. Il l'avait trouvée plus d'une fois en défaut, et quand il s'agissait de la convaincre, au lieu de lui faire simplement appel, ainsi que l'eût désiré M^{me} des Ursins, il avait volontiers recours aux argumens irrésistibles. Cette fois encore, il jugea qu'elle s'égarait, et il envoya, les 9 et 16 mai, au marquis de Bonnac, des instructions fort nettes pour la remettre dans le droit chemin. Sans se montrer insensible aux plaintes respectueuses que Philippe lui avait adressées, ce qui eût été fort imprudent dans les circonstances, il voulut couper court, par des argumens décisifs et irréfutables, à ses prétentions illusoire.

Le roi d'Espagne « considérait comme une espèce d'omission de la part de son aïeul de n'avoir pas proposé qu'on laissât en Espagne un de ses fils, si lui-même parvenait à succéder à la couronne de France; » mais « un pareil expédient pour empêcher l'union des deux monarchies eût été regardé comme un artifice grossier, dont l'effet aurait été d'assurer plus certainement l'événement que toute l'Europe affecte de craindre (1). » Il prétend que les Anglais lui fassent rendre toutes ses possessions d'Italie, et qu'eux-mêmes lui restituent Gibraltar, pour reconnaître le sacrifice qu'il accomplit en optant pour le trône d'Espagne. « Je souhaiterais, écrit Louis XIV, de pouvoir lui procurer cette restitution... Les Anglais peuvent contribuer beaucoup à la conclusion de la paix, mais ils ne sont pas les maîtres d'en décider les conditions, et quand même ils voudraient procurer au roi d'Espagne cette restitution, il ne serait pas en leur pouvoir de le faire. Jamais les alliés de l'archiduc ne consentiraient à l'y obliger... Quant à la demande de Gibraltar, je vois par sa lettre qu'il s'appuie sur l'obligation que les Anglais lui doivent avoir des facilités qu'il apporte à la paix... L'opinion des Anglais bien intentionnés pour la paix est, au contraire, que le roi catholique doit être leur obligé de conserver par leur moyen l'Espagne et les Indes, et qu'il est juste que l'Angleterre soit récompensée d'un service aussi important que celui qu'il reçoit d'elle (2). »

Philippe n'a pas craint de taxer les Anglais d'*aveuglement* et de *témérité*, méconnaissant le service immense que leur souverain rend en ce moment à la France. Louis XIV relève avec sévérité ces accusations non moins injustes qu'inopportunes : « Comme il y avait peu d'apparence de maintenir la couronne d'Espagne dans ma maison par les événemens de la guerre, les Anglais connaissent qu'ils peuvent, *sans témérité et sans aveuglement*, exiger des sûre-

(1) Louis XIV à Bonnac, 9 mai 1712.

(2) Louis XIV à Bonnac, 16 mai 1712.

tés qui les garantissent des reproches de leurs alliés, puisque le changement qu'on voit aujourd'hui dans les affaires générales est uniquement dû à la négociation commencée avec l'Angleterre. Il ne convient donc nullement de faire à cette couronne des propositions capables d'inspirer des doutes sur la bonne foi dont j'ai traité avec elle. Je découragerais le parti porté pour la paix et donnerais, dans l'instant, l'avantage à la cabale opposée (1). »

Pour adoucir quelque peu l'amertume de ce langage si hautain et si sec, qui brisait tout net les espérances exprimées par Philippe V, son aïeul terminait ainsi la dépêche du 16 mai : « Détruisez dans l'esprit de mon petit-fils l'idée qu'il a que j'use de menaces lorsque je lui explique l'état exact des affaires et que je lui donne mes conseils. Mon intention est de lui faire connaître la vérité. Si elle est désagréable pour lui, il faut s'en prendre au malheur des temps, y remédier, autant que possible, par une bonne conduite, et ne pas croire que je songe à lui faire de la peine quand je n'ai que des sujets de le louer et d'être content des facilités qu'il apporte à la conclusion de la paix. » Puis voulant s'expliquer lui-même, avec le roi d'Espagne sur un sujet si délicat, il lui écrivait les lignes qu'on va lire, et dans lesquelles la tendresse paternelle, inspirée peut-être par les nobles remontrances de la princesse des Ursins, cherche à calmer la douleur des meurtrissures que vient de faire la férule du pédagogue :

« Quoique je sois persuadé que votre amitié pour moi et la raison vous détermineront toujours à faire ce que je pourrais désirer, il y a cependant des conjonctures où je puis, sans douter de vos sentimens, vous faire dire des vérités que je trouve moi-même très fâcheuses, mais aussi que je ne puis vous déguiser quand il faut que vous soyez sérieusement instruit de l'état des affaires. Ne croyez donc pas que je prétende vous engager par crainte à faire ce que j'attends seulement de la bonté de votre cœur... Quoique vos demandes soient fondées sur la justice, nous sommes dans un temps où elle n'est guère écoutée, et lorsque Bonnac vous expliquera les difficultés qui s'opposent à ce que vous souhaitez, regardez, je vous prie, ce qu'il vous dira comme une exposition sincère que je veux qu'il vous fasse de la situation présente des affaires et non comme un refus de ma part, encore moins comme une menace.

.
COURCY.

(1) Louis XIV à Bonnac, 9 mai 1712.

LE

BOUDDHISME EN OCCIDENT

Les origines des choses sont toujours difficiles à découvrir, parce que le plus souvent elles se perdent dans l'infini ; il en résulte que les choses semblent venir au monde toutes faites et comme par une apparition magique. Un grand poète indien a dit : « Les commencemens des choses nous échappent ; leur fin nous échappe aussi ; nous ne saisissons que le milieu. » Mais quelquefois on peut approcher des origines et les entrevoir avec vraisemblance. C'est souvent une question de méthode. Pour traiter le problème des origines religieuses, nous avons deux méthodes : la méthode historique, qui, par des documens certains ou probables, remonte le cours des siècles en suivant de pays en pays la trace que l'objet a laissée ; et la méthode comparative, qui rapproche les religions terme à terme, les éclaire l'une par l'autre, et constitue la science comparée des religions.

Cette science donne souvent la clé d'institutions ou de pratiques religieuses inexplicées, et ramène les symboles à leur signification primitive. Prenons pour exemple l'ostensoir du Saint-Sacrement : on y place une hostie, disque circulaire de pain azyme, qui figure le corps du Christ ; tout autour jaillissent des rayons dorés. Par les documens relatifs à la Perse, nous apprenons que l'ostensoir figurait aussi dans les cérémonies mazdéennes, qu'il y représentait Mithra, et que Mithra n'était autre chose que la force immanente du Soleil, conçu comme mesureur du temps, illuminateur

du monde et agent de la vie. Le Vêda des Indiens confirme surabondamment cette interprétation du symbole et donne en même temps le sens premier de la formule chrétienne *per quem omnia facta sunt*.

Dans la présente étude, nous appelons l'attention du lecteur sur une triple question d'origines. Il s'agit de trois religions ou associations d'hommes ayant des doctrines identiques, un même but, et se rattachant à une source commune. Cette source, qui est orientale, était naguère contestée; aujourd'hui, elle est pleinement mise en lumière par les recherches des savans, notamment des savans anglais, et par la publication de textes originaux. Parmi ces scrutateurs sagaces, il suffira de citer les noms de Sayce, de Poole, de Beal, de Rhys-David, de Spence-Hardy, de Bunsen; il serait difficile d'épuiser la liste. Depuis longtemps, en effet, on était frappé des ressemblances, disons plutôt des élémens identiques offerts par la religion chrétienne et celle du Bouddha. Les écrivains les plus croyans et de la plus sincère piété les reconnaissaient. Au siècle dernier, on expliquait ces analogies par une prétendue influence des nestoriens; mais, depuis lors, on avait rétabli la chronologie orientale et appris que le Bouddha était de plusieurs siècles antérieur à Nestorius, et même à Jésus-Christ. Il fallut donc abandonner cette explication. Mais il ne suffit pas qu'une chose soit postérieure à une autre pour en procéder. Le problème demeura ouvert jusqu'au jour récent où l'on reconnut les voies que le bouddhisme avait suivies et les stations qu'il avait faites, pour atteindre enfin Jérusalem. Il en fut de même de la religion manichéenne. Enfin, nous voyons naître sous nos yeux une association nouvelle, qui s'est créée pour propager dans le monde les dogmes du Bouddha. C'est ce triple sujet que nous allons exposer.

I.

A Kapilavastou (1), ville au nord de Bénarès, régnait Çuddhôdana, de la famille royale des Çâkyas. Il allait épouser Mayâ, jeune fille de famille royale; tous deux étaient des personnes accomplies. En ce temps-là, dans un des cercles du ciel, était un Bienheureux destiné à devenir un bouddha, un sage, qui ensuite échapperait aux alternatives de la vie et de la mort. Ce saint vit dans son intelligence que l'Inde avait toujours été le lieu de naissance des boud-

(1) La plupart des lieux rendus célèbres par l'histoire du Bouddha ont été fouillés et déblayés par le général Cuningham. Les faits traditionnels ont été généralement reconnus exacts.

dhas passés. Il choisit donc pour père Çuddhâdana et pour mère Mayâ.

Le jour du mariage, celle-ci eut un songe. Elle se voyait transportée sur l'Himâlaya, dans une grotte parée de fleurs, où une couche lui avait été préparée. Pendant qu'elle s'y reposait, elle avait aperçu un éléphant blanc tenant au bout de sa trompe un lis blanc. L'éléphant venait dans la grotte, qui en était tout illuminée, et, s'approchant de Mayâ, paraissait s'absorber dans son sein.

Quand la vierge se fut réveillée, les brahmanes consultés déclarèrent à l'époux qu'elle portait en elle l'œuvre de l'Esprit-Saint et qu'elle enfanterait un bouddha. Au temps voulu, la reine mit son fils au monde dans un bois enchanté, entre deux arbres d'or; l'un était le figuier sacré, le bôdhi, arbre de la science; l'autre était l'açôka, l'arbre consolateur. Supputée selon la chronologie indienne, cette naissance eut lieu le 25 décembre, quatre jours après le solstice, en présence d'Indra et de Brahmâ. L'enfant répandait un éclat qui effaçait celui de la lune et du soleil. Tous les êtres célestes étaient dans la joie et chantaient. Le vieux ascète Asita vint à Kapilavastou, prit l'enfant dans ses mains et l'adora. Les sages virent en ce fils de Mayâ le sauveur du monde, le béni des nations, descendu du ciel, plein de grâce, apportant la vérité à la terre, l'esprit-saint, l'oïnt qui est Agni, la lumière surnaturelle du monde, le Seigneur de l'univers.

Mayâ mourut sept jours après. L'enfant fut baptisé selon le rite brahmanique et reçut le nom de Siddhârta. Devenu grand, le jeune prince, témoin des maux de la vie, renonça au trône, se retira au désert et y passa sept années dans la méditation et l'abstinence. L'Esprit du mal et de la mort, Mâra, l'y avait suivi pour le tenter. Il lui fit voir tous les royaumes de la terre et lui offrit d'en être le souverain; une autre fois, il lui présenta des images voluptueuses et lui envoya même ses propres filles, Dahnâ, Arati et Ragâ; il le prit enfin par la terreur, déchaînant contre lui tous les élémens. Çâkyâ passait alors dans le jeûne quarante-neuf jours sous l'arbre bôdhi; il avait les cheveux rasés, le vêtement jaune; il avait pris le bain sacré; il découvrait les quatre vérités sublimes, et nul assaut ne troublait sa méditation. Mâra s'avoua vaincu et l'adora. C'est en ce moment que Çâkyamouni devint *bouddha*, fut purifié et transfiguré.

Il commença donc à manifester ces vérités transcendantes qui permettent à l'homme d'échapper à l'ignorance, à la misère, aux alternatives de la mort et d'atteindre le nirvâna. La partie négative de sa morale consistait en cinq commandemens: ne pas tuer, ne

pas voler, ne pas commettre ni concevoir l'adultère, ne pas mentir, ne pas boire de liqueurs enivrantes. A ces préceptes il ajoutait, comme vertus actives, la recherche de la vérité, la charité envers tous les hommes, même envers les ennemis, le secret des bonnes œuvres, la pureté dans les actions, les paroles et les pensées, le détachement des richesses, la visite aux malades, le rachat des prisonniers, l'enseignement.

Pour faciliter la pratique des vertus, la règle bouddhique ajoutait des moyens appropriés à chacune d'elles. Ainsi, en vue de l'humilité, qui est une forme du renoncement, elle institua la confession publique, la tonsure, le vêtement simple et de couleur unie, le parasol de feuilles de palmier, la marche à pied sans chaussures, la mendicité réduite au strict nécessaire; en vue de la méditation, elle créa les monastères et la retraite au désert, le chapelet, les stûpas ou édifices commémoratifs du maître, les reliques des saints, les lectures en commun, les cloches pour rassembler les fidèles.

Le Bouddha allait de ville en ville, de village en village, enseignant la loi et attirant à lui des milliers d'auditeurs. Il s'adressait surtout aux pauvres, aux laïques, aux femmes. Il ne disputait jamais et confirmait son enseignement par une objurgation, une guérison, un miracle. Pour être compris du peuple, il employait la langue populaire, le pali du Magadha, et non le sanscrit des brahmanes. Aux çoùdras, la dernière des castes, il parlait en paraboles dans les termes les plus simples et les plus touchans. D'après les livres, Çâkyamouni devint bouddha à trente-cinq ans, enseigna plus de quarante années, et, parvenu à l'heure du nirvâna, mourut âgé de quatre-vingts ans.

Je n'ai point à discuter ici sur la nature du nirvâna. Je dirai seulement que l'idée du néant est absolument étrangère à l'Inde, que l'objet du Bouddha fut de soustraire l'humanité aux misères de la vie terrestre et à ses retours alternés; qu'enfin il passa sa longue existence à lutter contre Mâra et ses anges, qu'il appelait lui-même la Mort et l'armée de la mort. Le mot *nirvâna* veut bien dire extinction, par exemple d'une lampe sur laquelle on souffle; mais il veut dire aussi absence de vent. Je pense donc que le nirvâna n'est autre chose que ce *requies aeterna*, cette *lux perpetua* que les chrétiens aussi demandent pour leurs morts. C'est en ce sens qu'il est entendu dans le texte birman publié il y a quelques années à Rangoun, en anglais, par le révérend Bigandet.

Quoi qu'il en soit, le Bouddha avait fait un nombre immense de conversions. Les foules étaient accourues à lui, comme à l'auteur de leur régénération et de leur salut. Ses convertis des deux sexes étaient partagés en quatre ordres, suivant leurs capacités ou leurs

bonnes dispositions. Un groupe de disciples choisis l'accompagnait partout; d'autres étaient envoyés comme apôtres pour annoncer la doctrine et préparer les hommes à la recevoir. Il se forma ainsi, du vivant de Çâkyamouni, une assemblée de fidèles, une véritable église, terme qui traduit exactement le mot *sangha* de la formule bouddhique.

Les religieux bouddhistes ne sont pas, à proprement parler, des prêtres. Selon nos idées, le prêtre a pour mission d'offrir le saint-sacrifice, et par là d'être le médiateur entre Dieu et le fidèle. Il transmet à Dieu l'offrande et l'adoration du fidèle; Dieu donne en retour ses grâces et ses secours dans la vie; au jour de la mort, Dieu reçoit le fidèle parmi ses élus. Pour que cet échange soit possible, il est nécessaire que Dieu soit conçu comme un être individuel, comme une personne, en quelque sorte comme le roi de l'univers, distribuant ses faveurs selon sa volonté, sans doute aussi selon la justice. Les anciens Grecs et les Romains concevaient ainsi leurs dieux. Les Juifs et les autres Sémites ne pensaient pas autrement. C'est pourquoi, dans tout l'Occident, le prêtre a été jadis et se trouve encore aujourd'hui l'intermédiaire entre Dieu et l'homme, et c'est là ce qui donne un caractère sacré à sa fonction. En cela les brahmanes ne différaient pas des autres prêtres. Le Vêda, qui est leur Sainte-Écriture, est un recueil d'hymnes dont chacun est une demande de secours adressée à quelque dieu : au nom du roi et du peuple, le prêtre offre aux dieux la liqueur du sôma, sorte de vin, le gâteau et le beurre, afin qu'ils en nourrissent leurs corps glorieux; il chante leurs louanges en présence de l'autel, où brûle la flamme d'Agni; en retour, les dieux donnent aux hommes des richesses, des troupeaux, de beaux et nombreux enfans, et enfin leurs bénédictions. Tel est le rôle du prêtre.

Rien de pareil dans le bouddhisme. Comme il n'y a pas de dieu personnel, il n'y a pas de saint-sacrifice, il n'y a pas d'intermédiaire. Le temple bouddhique n'est pas un sanctuaire; c'est un *stûpa* ou dôme terminé en pointe, fait à l'imitation de l'édifice qui fut élevé sur les cendres de Çâkyamouni. Ce n'est pas « la maison de Dieu; » c'est une construction honorifique, une sorte de cénotaphe, destiné à rappeler la mémoire du fondateur de la religion. Quand un néophyte veut faire partie de l'Assemblée des fidèles, il ne dit pas : « Je crois au Père, au Fils et à l'Esprit, un seul Dieu en trois personnes; » il dit : « Dans le Bouddha je me réfugie, dans la Loi je me réfugie, dans l'Assemblée je me réfugie. » Ce bouddha n'est pas un dieu qu'on implore; ce fut un homme parvenu au degré suprême de la sagesse et de la vertu. Le bouddhiste ne le prie pas; il médite sur le tombeau du maître, dépose quelque fleur

devant son image. Tel est le culte bouddhique dans toute sa simplicité. Il est vrai que, dans la suite des temps, ce culte a pris des développemens, un éclat, une solennité que nul autre ne dépasse ; mais il n'a pas perdu son caractère honorifique. Quant à la nature du principe absolu des choses, que les autres religions nomment Dieu, la métaphysique bouddhique le conçoit d'une toute autre manière et n'en fait pas un être séparé de l'univers.

Quand Çākya conçut le plan d'une organisation religieuse, il trouvait des modèles autour de lui, au milieu de la société brahmanique. Dans la contrée savante et très civilisée où il vivait étaient en vigueur les divers systèmes de philosophie métaphysique et morale des temps antérieurs, ainsi que la pratique souvent outrée de l'ascétisme. Mais il apportait aussi des théories nouvelles et des principes moraux qui le mettaient en lutte avec les usages admis. C'est précisément ces nouveautés qui firent la force de son enseignement, en le plaçant lui-même fort au-dessus des plus grands saints du brahmanisme. Le corps des religieux bouddhistes fut dès l'abord et s'est maintenu aussi supérieur aux brahmanes que les prêtres de l'église chrétienne le furent aux prêtres païens. L'esprit de modération, de douceur, de simplicité et de convenance des bouddhistes contrasta avec l'orgueil, l'immodestie et l'exagération en toutes choses de la caste, et surtout de l'ascète brahmanique. Leurs vertus pratiques sont attestées avec une sincérité louable par le révérend Bigandet dans sa *Life of Gaudama*, et cela dans un pays encore bien barbare, la Birmanie.

En second lieu, le Bouddha ouvrit son église à tous les hommes, sans distinction d'origine, de caste, de patrie, de couleur, de sexe : « Ma loi, disait-il, est une loi de grâce pour tous. » C'était la première fois qu'apparaissait dans le monde une religion universelle. Jusque-là, chaque pays avait eu la sienne, d'où les étrangers étaient exclus. On peut soutenir que, dans les premières années de sa prédication, le réformateur n'eut pas en vue la destruction des castes, puisqu'il admettait comme un droit légitime la puissance royale et ne luttait point contre elle. Mais l'égalité naturelle des hommes fut une des bases de sa doctrine ; les livres bouddhiques sont pleins de dissertations, de récits et de paraboles dont le but est de la démontrer. Je n'en citerai qu'une seule, en abrégé et de mémoire.

Un jour, un grand roi, dont il sera parlé tout à l'heure, rencontra dans la rue un mendiant bouddhiste, s'arrêta et le salua humblement. Son ministre lui fit observer qu'il abaissait la majesté royale. Le roi ne répondit pas. Mais, rentré au palais, il appelle son ministre et lui ordonne de vendre au marché public une tête de mouton ; le ministre obéit et rapporte le prix de cet objet. Le roi

lui ordonne ensuite d'aller vendre au marché la tête d'un supplicié, qui venait d'être exécuté pour quelque crime; le ministre obéit, revient et raconte que personne n'a voulu acheter cette tête, qui n'a aucune valeur. « Eh bien! lui dit le roi, si j'envoyais ta tête au marché, ne crois-tu pas qu'elle serait achetée? » Le ministre trembla de peur, puis répondit: « Non, car elle n'a pas non plus de valeur vénale. — Et si l'on essayait de vendre la mienne, quelqu'un enfin ne la paierait-il pas un bon prix? » Le ministre n'osait répondre; le roi reprit: « Réponds sans crainte et sincèrement; je ne te ferai aucun mal et ne serai pas offensé. » Le ministre dit alors: « Non, prince, personne ne l'achèterait, parce qu'elle n'aurait pas non plus de valeur. — Pourquoi donc, répartit le roi, n'abaisserais-je pas cette tête sans valeur devant un juste qui vaut mieux que moi par sa science et par sa vertu? » Puis il commença un discours où il développa longuement la doctrine de l'égalité naturelle des hommes.

La liberté en était la conséquence. Aucun membre de l'église ne pouvait imposer à un autre d'y rester malgré soi. On admettait certaines règles, certaines formules d'ailleurs très larges, pour y entrer; mais on en pouvait toujours sortir pour retourner à la société laïque. Le caractère que l'on avait accepté en y entrant n'était point indélébile; il n'avait non plus aucune force héréditaire et ne passait point du père au fils. Quand on était né d'un père brahmane et d'une mère brahmanf, on était brahmane bon gré mal gré par le seul fait de la génération. Mais on ne naissait pas bouddhiste, on le devenait par un choix volontaire et après une sorte de stage que tout prétendant devait subir. Une fois membre de l'Assemblée, on ne se distinguait plus des autres frères; l'unique supériorité que l'on pouvait acquérir était celle de la science et de la vertu. On pouvait rester toute sa vie dans la catégorie inférieure, celle des çravakas ou *Auditeurs*, et ce fut assurément le lot du plus grand nombre. Une fois le premier degré franchi, le religieux profès avait encore à passer par deux autres grades avant d'atteindre le quatrième, qui était celui d'*arhat* ou de vénérable. Quelques religieux seulement y parvenaient.

Il y eut ainsi chez les bouddhistes une rupture entre « le monde, » comme on disait dès lors, et la vie religieuse. Aux vices de la richesse, à ses périls et à son inégale distribution on opposa, non le partage des biens, mais la pauvreté volontaire; aux plaisirs mondains, la soumission des désirs; à la sensualité, le célibat; à l'orgueil de caste, à la discorde et à la guerre, l'humilité, la patience inaltérable et la charité universelle. Cet amour mutuel, cette fraternité, s'étendait aux femmes et faisait de l'Assemblée une sorte de famille. Au moment où le Bouddha allait mourir, son disciple bien-

aimé Ananda lui demanda comment il fallait traiter les femmes, si quelqu'une se présentait aux religieux : « Si elle est jeune, répondit Çâkyamouni, vous lui direz ma sœur; si elle est vieille, vous lui direz ma mère. » Ainsi cet amour suprême, universel et pur, qu'on appelle la charité, comprenait tous les membres de l'Assemblée, quel que fût leur sexe ou leur âge. Il s'étendait même à tous les hommes. En effet, avant de prêcher sa doctrine, le Bouddha eut un moment d'hésitation. Un des grands brahmâs descendit vers lui et lui dit que, possédant les quatre vérités sublimes, il n'avait pas le droit de les retenir pour lui seul, et qu'il devait les communiquer à tout le genre humain. Çâkya dirigea sa pensée vers les quatre régions de la terre, vit en effet que partout les hommes ignoraient ces vérités salutaires, et commença aussitôt son enseignement.

L'enseignement direct du maître, qui dura près de cinquante ans, ne sortit pas de la contrée où il était né, de cette partie moyenne de la vallée du Gange, signalée par les historiens d'Alexandre, et qui s'étend autour de Bénarès. Mais il fut secondé par des hommes supérieurs, entre lesquels on distinguait le grand Çâriputra, Maudgalyâna, Ananda. Il chargea soixante et un disciples éprouvés d'aller dans toutes les directions enseigner la Loi nouvelle aux peuples de l'Inde, y grouper les gens de bonne volonté autour de la formule « le Bouddha, la Loi, l'Assemblée, » et créer ainsi des églises locales, des communautés dépendantes de la communauté centrale que lui-même présidait.

II.

Depuis la mort de Çâkyamouni jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, il s'écoula environ deux siècles. Pendant ce temps, le bouddhisme s'établit sur un grand nombre de points de la presqu'île indienne, principalement dans le nord. Mais il n'y devint pas la religion dominante. A l'arrivée des Grecs, les vallées de l'Indus et de ses affluens étaient occupées par les brâhmanes. C'est la région que l'on nomme aujourd'hui Pandjâb, c'est-à-dire les Cinq-Fleuves; c'est là que les chantres du Vêda avaient composé la plupart de leurs hymnes et que s'était organisée, avec le système des castes, la société brahmanique. Les historiens d'Alexandre ne laissent aucun doute sur la prédominance de ce système social dans cette vaste et riche contrée. A l'est des Cinq-Fleuves, on rencontre une belle rivière, la Saraswati, souvent nommée dans le Vêda; elle descend de l'Himâlaya et perd ses eaux vers le sud, dans les sables du désert. Puis on arrive à la Yamounâ et au Gange.

On était en l'année 325 avant Jésus-Christ; Alexandre ne con-

duisit pas son armée au-delà de l'Hyphase, le dernier des cinq fleuves; il ne vit pas la Saraswati; mais il apprit que sur le Gange étaient réunis 600,000 hommes, commandés par un grand roi que Plutarque nomme Androcottos et d'autres auteurs Sandracottos. C'était le roi bien connu aujourd'hui Chandragupta. Sa capitale était Pâtaliputra, la Palibothra des Grecs, la ville moderne de Patna. Nanda, son père, avait régné vers 350 avant Jésus-Christ. Son fils fut Amitragâtha, nommé Amita sur les monnaies du temps et Amyn-tas par les Grecs. Son petit-fils fut le grand Açôka. Cette lignée de princes appartenait à la famille des Mauryas, sortie des rangs du peuple et parvenue au trône malgré l'hostilité des castes privilégiées.

Alexandre avait dit : « J'ouvrirai à toutes les nations des terres que la nature a tenues séparées. » A Suse, il avait marié ses amis avec des Persanes, « assignant aux plus distingués les femmes les plus distinguées. » Lui-même épousa Statira, fille de Darius. Pour mêler les civilisations, il choisit parmi les Perses 30,000 enfans, qu'il fit instruire dans les lettres grecques. Son expédition dans le Pandjâb fut suivie de l'établissement du royaume grec de Bactriane, dont le territoire s'étendait dans la vallée de l'Indus et descendait jusqu'au Guzzarate, c'est-à-dire jusqu'à la mer.

Après sa mort, ses généraux, devenus rois, suivirent ses traces; ils exécutèrent en quelque sorte son testament. Séleucus entretint un ambassadeur, Mégasthènes, à la cour de Chandragupta, qui lui fit don de 500 éléphans; cet envoyé écrivit sur l'Inde un livre, malheureusement perdu, et dont les fragmens nous fournissent les premiers documens chronologiques certains sur cette portion de l'Asie. Mégasthènes mourut en 291 avant Jésus-Christ. Au même temps, Antiochus envoyait Denys à la cour de Patna. Ptolémée II entretint aussi un ambassadeur auprès d'Amitragâtha. Depuis cette époque, les relations ne cessèrent plus entre l'Inde et Alexandrie. Le centre principal de ces relations était la grande et savante ville d'Oujjayinî, l'Ouggein des Anglais; cette ville est située vers l'ouest de l'Inde, non loin du tropique, sous le premier méridien des astronomes indiens. Quant à Alexandrie, les Indiens la désignaient par le nom de Romakapoura, la Ville des Romains. Dans les inscriptions sur rocher du roi Priyadarçin, on lit les noms d'Antigone, de Magas, d'Antiochus et de Ptolémée, qui y sont présentés comme des vassaux du roi des Indes.

Le père et les aïeux d'Açoka ne s'étaient point détachés du brahmanisme; mais, comme issus d'une caste inférieure, ils avaient, au dire de Plutarque, de nombreux ennemis, toujours prêts à se révolter contre des usurpateurs. Les choses arrivent en leur temps : le bouddhisme, qui comptait déjà plus de deux siècles d'existence

et qui appelait tous les hommes à l'égalité, offrait à cette dynastie un point d'appui dans ses adhérens de toute extraction. Chandra-gupta avait subjugué l'Inde entière. Quand son petit-fils Açôka monta sur le trône, en 268, il vit ses sujets partagés entre de nombreux cultes polythéistes ; chaque groupe avait son dieu particulier. Au milieu de ces cultes sans cohésion s'était établie l'église indivisible du Bouddha, puissante par l'unité de sa doctrine, par sa hiérarchie, par la supériorité de sa morale et par son universalité. Açôka se déclara bouddhiste et ne songea plus qu'à faire régner la nouvelle religion, non-seulement dans l'Inde, mais encore dans le reste du monde. Il n'employa pour cela ni la persécution, ni la contrainte, ni aucun des moyens qui ôtent à l'homme quelque chose de sa liberté. Ses procédés furent tout autres et, on peut le dire, nouveaux dans le monde.

En effet, immédiatement après la mort du Bouddha, un concile avait été tenu par ses disciples dans la ville de Rājagriha, alors capitale du Magadha. Cette première assemblée, composée de 500 religieux, avait constitué ou du moins consolidé l'église dont Çākya-mouni avait créé les élémens. Elle en avait assuré l'avenir en rédigeant les trois livres, qui, sous le nom de Tripitaka (les trois corbeilles), contiennent les récits et paraboles, la discipline et la métaphysique. Cent ou cent dix ans plus tard, des points obscurs ou des divergences s'étant glissés dans la discipline, un deuxième concile s'était réuni à Patna, nouveau chef-lieu de la même contrée. Sous les princes Mauryas, cette ville était devenue la capitale de l'Inde entière. Açôka y tint le troisième concile en l'année 250, dix-septième de son règne, s'y déclara bouddhiste, y prononça la formule sacramentelle *buddha-dharma-sangha* : le Bouddha, la Loi, l'Église, et fit un message qui, répandu dans toute la péninsule, nous a été conservé gravé sur la pierre ; il est connu sous le nom d'édit de Bhabra. Dans ce concile fut fixé le canon des Écritures, qui devint ce qu'on a nommé *la tradition du Sud*. Puis on organisa l'Église en vue de sa propagation. Sous le nom de *dharma-mahimâttra*, Açôka créa un ministère des cultes et des missions extérieures. Dès l'année suivante, dix-huit missionnaires partirent pour les pays étrangers ; leurs images se voient dans tous les grands temples de la Chine. Les missions bouddhistes rayonnèrent dans tous les sens : Mahendra, fils d'Açôka, prêcha entre 250 et 230 dans l'île de Ceylan, où il apporta le texte des Écritures, tel que le concile l'avait arrêté ; c'est ce texte pali qui s'est répandu, soit en original, soit en traduction, dans tout l'extrême Orient, où nous le trouvons.

Une autre mission se dirigea vers l'ouest, chez un peuple que le texte pali nomme Pansays ou Parthes, dans le pays des Yônakas, c'est-à-dire dans la région conquise par les Ioniens ou Grecs

d'Alexandre. Houen-Tsang, qui visita Balk, l'ancienne Bactres, au commencement du VII^e siècle, y trouva cette mission encore florissante. Elle avait poussé des rameaux jusque dans l'Asie-Mineure. Après Alexandre et ses successeurs immédiats, les races tartares qui sont au nord-ouest de l'Inde adoptèrent avec une grande ardeur le bouddhisme; par elles il devint la religion dominante au centre de l'Asie. Nous rappelons, seulement pour mémoire, qu'au temps de Jésus-Christ, le roi de Cachemire, Kanishka, appelé Kanerkis par les historiens, tint un quatrième concile, qui fixa la tradition du Nord. Les habitans du Cachemire étaient de race aryenne, mais le roi était probablement tartare. L'empire des Parthes, fondé par Arsace en 250, l'année même du concile de Patna et du message d'Açôka, s'étendit sur cette vaste contrée, qui touche d'une part à l'Indus, de l'autre au Tigre et à l'Euphrate, et qui est proprement l'Asie centrale. Cet empire dura cinq cents ans, tint tête aux Romains et défit leurs meilleurs généraux.

A cette époque, le polythéisme gréco-romain se défendait partout contre l'invasion d'idées d'origine étrangère, contre le monothéisme des Sémites et contre le dualisme panthéistique de la Perse. La lutte ressemblait à celle que le polythéisme des brahmanes soutenait en Orient contre le bouddhisme, car les divinités brahmaniques sont analogues et souvent identiques aux dieux gréco-romains. Les missions bouddhistes, en pénétrant dans l'empire des Parthes, y rencontrèrent les mages, dont la métaphysique, la morale et les institutions avaient la plus grande analogie avec les leurs. Ormuzd et Ahriman représentaient les principes du bien et du mal comme le Bouddha et Mâra. Le clergé des mages comptait trois degrés et un noviciat comme celui des bouddhistes; l'ascétisme était le même de part et d'autre. Les êtres idéaux ou Puissances célestes, qui furent ces bons et ces mauvais anges connus sous les noms d'amshaspands et de darvands, y répondaient aux nâthas ou anges gardiens et à l'armée de Mâra. Quant à un être unique et suprême, c'était pour les uns et les autres une expression abstraite et savante qui n'était l'objet d'aucun culte. La fusion du bouddhisme et du mazdéisme put donc se faire pour ainsi dire d'elle-même. Le premier apportait toutefois deux idées que la religion de Zoroastre n'avait pas eues ou n'avait pas mises en lumière, la charité comme base de la société humaine, la catholicité comme caractère de la foi.

Au sud-ouest, le monde sémitique luttait contre les dieux gréco-romains et contre ceux de l'Égypte. Mais il faut observer que, depuis l'ouverture de la vallée du Nil par Psammétik et surtout depuis Darius et Cambyse, la terre des Pharaons était bien déchue; que les Ptolémées, en adoptant les modes de l'Égypte, n'en avaient pas pour cela adopté les dieux; que les peuples assyriens avaient

ou un sort pareil ; et que les Séleucides avaient hellénisé plus de Sémites qu'ils n'avaient sémitisé d'Hellènes. Toute la force vitale du monde sémitique s'était concentrée dans le peuple juif ; c'est contre lui que les Romains dirigèrent leur principal effort. Comme nation indépendante, il finit par succomber ; comme race, il fut dispersé, mais non détruit. Quant à son idée religieuse, elle eut une destinée différente et moins simple.

En effet, quand on étudie sans opinion préconçue les livres hébreux, on constate l'absence de toute idée aryenne dans les écrits authentiques antérieurs à la Captivité. Les savans qui connaissent l'Orient sont d'accord sur ce point. Après la Captivité, on voit apparaître chez les Juifs des doctrines persanes, ainsi que des institutions calquées sur celles des mages. Telle est, par exemple, l'institution rabbinique. Quelque temps après s'introduisent des idées bouddhiques ; parmi elles on distingue celle du Messie, qui se présente sous deux formes : pour les purs Israélites, le Messie sera un roi temporel, qui établira sur terre la domination du peuple juif ; pour les autres, c'est un ange envoyé de Dieu, qui doit venir comme roi idéal opérer le salut du genre humain. Cet ange s'incarnera, naîtra au milieu des humains et sera le béni des nations. Il attirera tous les hommes à sa loi, qui sera une loi de grâce ; son culte ne sera pas celui d'un peuple, mais celui de tous les peuples, et son église sera universelle. — On peut attribuer aussi à l'influence des doctrines indiennes la théorie de l'incarnation, absolument étrangère aux dogmes hébraïques et même à ceux de la Perse. J'ai rappelé ci-dessus comment s'opéra dans le sein de la Vierge Mayâ l'incarnation du Bouddha. Cette théorie n'était pas nouvelle au temps de Çâkyamouni, puisque les nombreux avatâras de Vishnou étaient autant d'incarnations. Seulement le bouddhisme donna à cette idée une portée nouvelle en l'appliquant, non plus à des êtres imaginaires, mais à un homme, Siddhârta, fils de Çuddhâdana.

Dès le temps des premiers rois de Perse, les Juifs étaient disséminés dans l'Asie : on le voit par le livre d'Esther, qui, en quinze jours, fit tuer 70,000 de leurs adversaires dans tout l'empire de Darius. Les Juifs se tenaient surtout dans les villes, où ils trouvaient à exercer leurs talens commerciaux. C'est aussi dans les centres populeux que se discutaient les doctrines et que pouvait s'opérer la fusion des idées. Malgré cette prétendue « haine du genre humain » dont parle Tacite, on aurait tort de regarder le peuple juif comme fermé aux doctrines du dehors. Peu de nations, au contraire, en ont accepté un aussi grand nombre. Moïse et les Hébreux avaient beaucoup emprunté à l'Égypte. La captivité de Babylone fournit aux Juifs un autre élément pendant les soixante-dix années qu'ils furent en contact avec les sectateurs de Zoroastre. Quand l'em-

pire des Parthes eut pour ainsi dire jeté un pont de l'Indus à l'Euphrate, quand des relations suivies se furent créées entre la côte de l'Inde et l'Égypte, enfin quand des missions bouddhiques régulières exercèrent leur ardent prosélytisme par ces deux voies, est-il croyable que les Juifs, à moitié grécisés, se soient soustraits à ces influences orientales au point d'y échapper entièrement? Les apôtres de Jésus-Christ n'étaient-ils pas Juifs?

Cent ans après la fondation de l'empire des Parthes, cent ans aussi après le concile de Patna et la création des missions bouddhiques, donc vers l'année 150 avant Jésus-Christ, nous trouvons chez les Juifs des communautés dont les dogmes représentent la fusion. Les Macchabées organisèrent alors un corps d'assidéens ou saints, que les critiques identifient avec les esséniens. Ceux-ci existaient, en effet, sûrement en 148 et probablement plus tôt. A la même époque, on constate l'existence des thérapeutes ou guérisseurs dans les environs d'Alexandrie. Cette secte, qu'on peut appeler les esséniens d'Égypte, fut plus tard assimilée par Josèphe aux néoplatoniciens. Les gnostiques se rattachaient également aux idées orientales; le mot grec *gnôsis* traduisait exactement le mot indien *bôdhi*. En Judée, par opposition au Temple, existait la Synagogue, centre intellectuel d'une grande activité. Composée de trois ordres, les rabs, les rabbis et les rabbans, elle reproduisait l'organisation des mages. D'une autre manière, elle comprenait les sadducéens, les pharisiens et les scribes; ces deux dernières sectes allaient au temple; les sadducéens s'en abstenaient. De plus, ils empêchaient les pharisiens de publier la tradition secrète, c'est-à-dire d'opérer immédiatement et de dévoiler la fusion des doctrines. La synagogue professait la prêtrise universelle, contre la caste des lévites, la responsabilité personnelle des œuvres, l'abolition des sacrifices sanglans, par opposition à l'immolation pascale des agneaux.

On regarde les esséniens comme formant le lien et le point de rencontre entre les rabbins, les gnostiques juifs, les platoniciens ou pythagoriciens d'une part, le parsisme et le bouddhisme d'autre part. Leurs dogmes nous sont connus par Philon, qui était thérapeute, et par d'autres auteurs anciens. Ils professaient le dualisme du monde, lié à l'astronomie, à la morale et à la psychologie des Orientaux. Ils avaient trois ordres d'adhérens, comme la synagogue, les bouddhistes et les mages, avec trois degrés d'initiation. Ils pratiquaient le bain sacré ou baptême, comme les brahmanes et les bouddhistes; leur nom même signifie « baptiseurs. » Ils condamnaient les sacrifices sanglans, comme le Bouddha et la Synagogue, et les remplaçaient par la méditation et par le sacrifice des passions. Ils prêtaient le serment sacré, comme les mages, vivaient à l'écart, s'abstenaient de viande et de vin. Les esséniens, les thérapeutes, les mages et

les bouddhistes pratiquaient la communauté des biens, l'aumône, l'amour de la vérité, la pureté dans les actions, dans les paroles et dans les pensées. Ils proclamaient l'égalité des hommes, proscrivaient l'esclavage et remplaçaient la discorde par la charité. Tous enfin, sous un nom ou sous un autre, attendaient un messie, révélateur et sauveur, en qui serait incarnée la Parole.

Pourquoi fait-on des esséniens, plus que des autres sectes, le canal par où les idées indo-persanes passèrent au christianisme? Ce n'est pas seulement parce que leur secte était plus nombreuse que les autres et avait un ensemble de dogmes et d'institutions plus complet. C'est surtout parce que les premiers chrétiens étaient esséniens et en portaient le nom; parce que leur résidence principale était la Galilée, en opposition avec Jérusalem; enfin parce que Jean-Baptiste était essénien, que Jésus lui-même était appelé Galiléen, et qu'en recevant le baptême des mains de Jean il s'affiliait à la secte des baptiseurs, des esséniens. C'est seulement au temps où saint Paul fut martyrisé à Rome qu'on donna le nom de chrétiens à ceux qu'auparavant on nommait jesséens, esséens, c'est-à-dire esséniens ou thérapeutes. Cette identité est nettement établie par Eusèbe; elle l'est aussi, quoique moins clairement, par Philon et Josèphe. Mais lors même que tout témoignage de ce genre ferait défaut, l'identité des dogmes, des institutions, des coutumes, démontrerait la filiation orientale du christianisme, telle que les recherches de ces trente dernières années l'ont rétablie.

Considérant cette transmission des dogmes comme démontrée, je suis à présent moins frappé des analogies que des différences entre le christianisme et les religions orientales. C'est ce qui est arrivé déjà pour la linguistique : quand on a connu le sanscrit, tout le monde s'est écrié : « Voilà la source du grec, du latin et de nos propres langues. » Ensuite on a vu les différences, et l'on a cherché l'origine du sanscrit et les causes de cette diversité. Que le christianisme soit issu des religions de l'Asie, et principalement du bouddhisme, on peut regarder ce fait comme démontré. Mais le problème des origines du bouddhisme est loin d'être résolu, et la différence de la religion du Bouddha et de celle des chrétiens demande une étude particulière. Je ne puis en tracer ici que les principaux linéamens.

Que l'on compare en quelque sorte terme à terme la vie du Bouddha et celle de Jésus et qu'on les résume. On trouvera qu'elles se partagent en deux : la légende idéale et les faits réels. Il n'est pas toujours facile de dire où finit la légende, où commence la réalité. Mais écartons pour un moment les détails d'une physionomie douteuse; on reconnaît alors que les deux légendes se confondent

en une seule, mais que les deux histoires sont très différentes. En outre, la légende repose sur une théorie métaphysique beaucoup plus ancienne que Çâkyamouni, et qui est déjà dans le Vêda. Le dualisme du bon et du mauvais, personnifiés dans le Bouddha et Mâra, quoique préexistant dans la rivalité des Aryas et des Dasyous, des dieux et des asouras, se montre bien plus clairement dans les deux principes persans d'Ormuzd et d'Ahriman, des bons et des mauvais anges. Ainsi la théorie sur laquelle s'appuie la légende du Bouddha n'est pas plus originale que celle des chrétiens. Ceux-ci adoptèrent le dualisme indo-perse : le Christ fut à Satan ce que le Bouddha avait été à Mâra; le nom même de Mâranâtha, qui veut dire ange de Satan, ange de la Mort, termine la première Épître aux Corinthiens. Mais le bouddhisme du Sud, celui qui avait été formulé par le concile de Patna et propagé par les missions, n'avait point fait de Dieu une personne séparée du monde; il n'avait rien reconnu de supérieur à ceux qui, comme Çâkyamouni, avaient atteint le nirvâna. Jésus, au contraire, avait souvent parlé du Père céleste, d'un Dieu suprême, auteur et maître de l'univers. Ce qu'on lit sur ce sujet dans les trois premiers évangiles manque de précision métaphysique; mais l'évangile selon saint Jean, les épîtres et surtout les décisions des conciles et les écrits des pères de l'église, définirent avec la plus grande netteté la doctrine d'un Dieu personnel et créateur. Cette doctrine n'était point dans le Vêda, où Viçwakarman n'est autre que le Feu faisant sortir toutes choses des ténèbres par sa lumière. Elle était exclue du bouddhisme. Elle n'était pas non plus dans l'Avesta. Au contraire, le Dieu unique, concret, personnel, maître du monde, roi tout-puissant, est partout dans la Bible et forme le point central du judaïsme. Il faut donc admettre que, dans la fusion des doctrines, les Israélites apportèrent cet élément, qui passa en quelque sorte tout fait dans la théorie chrétienne, où il est encore.

Quant à la vie de Çâkya et à celle de Jésus, elles offrent le plus frappant contraste. Je ne parle pas de leurs procédés d'enseignement, qui sont les mêmes, ni des miracles qu'ils opéraient l'un et l'autre. Mais, autant l'existence du prince Siddhârta fut calme et prolongée, autant celle du « Fils de David » fut courte et tumultueuse. Le roi Çuddhâdana, père du premier, vécut longtemps après la retraite de son fils. Les brahmanes ne voyaient pas encore que la doctrine nouvelle tournerait contre eux; le pouvoir royal était respecté par elle; les classes déshéritées étaient seules relevées de leur abaissement; enfin, par la science et la vertu, qui ne blessaient personne, tous les hommes pouvaient aspirer au repos éternel du nirvâna. La prédication du Bouddha eut donc un succès non interrompu, dans un milieu qui lui était favorable. A l'âge de quatre-

vingts ans, sans avoir subi les outrages de la vieillesse, en plein air, entouré de ses plus chers disciples, il se coucha paisiblement sur le côté droit et s'endormit dans la mort. Avant qu'il entrât ainsi dans le nirvâna, on lui avait demandé comment il voulait être enseveli ; il avait répondu comme plus tard Porus à Alexandre : « En roi, » et des honneurs funéraires sans exemple lui furent rendus.

Jésus aussi avait prêché la charité et la douceur ; mais il ne trouva en retour que la haine, les conspirations, la trahison et le dernier supplice. Des mages étaient, disait-on, venus lui rendre hommage à sa naissance ; des bergers l'avaient adoré ; Siméon avait reconnu en lui le Messie ; un ascète essénien lui avait donné le bain d'initiation. Mais il prêchait une doctrine « toujours combattue » par les Juifs ; les prêtres de Jérusalem, les princes d'Israël, les femmes de la cour, les pharisiens eux-mêmes, dont les doctrines se rapprochaient de la sienne, enfin le peuple juif, ne virent en lui qu'un blasphémateur et un ennemi. Sa vie fut abrégée, sa prédication ne dura que trois ans, après lesquels il succomba. Le bouddha prêcha en pays ami une réforme morale, dont le caractère social ne se montra pas aussitôt. La carrière de Jésus a tous les caractères d'un apostolat en pays ennemi.

Je ne puis, sans dépasser les bornes de cet exposé, dire par le détail comment la légende bouddhique fut appliquée à Jésus. Elle le fut durant sa vie et après sa mort ; elle l'était déjà, au moins en partie, avant sa naissance. On comprend que rien n'était plus facile ni plus naturel, après un essai héroïque de régénération humaine terminé par la « mort de la croix. » La théorie était faite et se transmettait depuis longtemps dans les associations nommées ci-dessus. La légende existait aussi, répétée dans toute l'Asie depuis plusieurs siècles. Eusèbe dit que les écrits des thérapeutes, esséniens d'Égypte, ont été utilisés dans la rédaction des évangiles et des épîtres de saint Paul. Les disciples et les sectateurs du Sauveur ne pouvaient pas voir en lui autre chose que ce qui s'y trouvait déjà. Seulement, l'élément judaïque ajoutait une chose à la théorie orientale, la qualification de Fils de Dieu. Toutes les parties de la doctrine théorique furent au reste controversées pendant plus de trois siècles et suscitèrent une infinité d'hérésies. Elle ne reçut ses formules définitives qu'en 325, au concile de Nicée, lorsque Constantin, nouvel Açôka, eut accepté la religion chrétienne.

Son édit de Milan, qui est de l'année 313, ne fut pas le triomphe complet du christianisme ; mais il le prépara, en le plaçant dans les mêmes conditions que les autres cultes reconnus. Les religions païennes tombaient d'elles-mêmes par leur propre insuffisance. La politique de Constantin, comme autrefois celle d'Açôka, obligeait le

prince à reconnaître les nouvelles idées qui progressivement s'emparaient des esprits. Certains historiens prétendent qu'il ne fut pas baptisé; l'église affirme qu'il le fut, et nomme le pape Sylvestre comme lui ayant conféré le baptême en 324. C'est en 325 qu'il réunit le concile de Nicée, comme Açôka avait réuni le concile de Patna l'année qui suivit sa conversion.

C'est à Nicée que la foi chrétienne rompit officiellement avec le bouddhisme, dont la plupart des sectes s'étaient déjà séparées. Cette rupture fut confirmée par le *Credo*, où est énoncée la croyance en un Dieu personnel, créateur du ciel et de la terre; Jésus-Christ est ensuite déclaré son fils unique, ne faisant avec lui qu'une substance. L'incarnation sous une figure humaine dans le sein de la Vierge Marie est empruntée au bouddhisme; l'ascension rappelle le nirvâna. Mais le *Credo* se sépare de la théorie indienne en remplaçant par un retour glorieux du même Christ (*iterum venturus est cum gloria*) l'incarnation future d'autres sauveurs. La doctrine orientale dit que l'effet d'une incarnation s'épuise à la longue et en appelle une autre. Si, au temps de Constantin, on n'avait pas perdu de vue les origines multiples du christianisme, dont plusieurs étaient pourtant indiquées par Eusèbe, on aurait peut-être reconnu que l'idée bouddhique répondait mieux à la réalité, puisque en fait Jésus-Christ était le second sauveur, peut-être ce *Maitrêya*, dont le nom veut dire *Charité*, annoncé jadis par le Bouddha; on n'aurait pas clos si vite la série des incarnations. Il est à remarquer que le *Credo* énonce l'incarnation du Fils de Dieu, mais qu'il ne parle point du fils de David, idée purement hébraïque. Si l'on analyse article par article l'œuvre de Nicée, on constate qu'elle n'a rien de juif, si ce n'est la personnalité divine et la création. La passion et la mort de Jésus sont le fait historique, mis à sa date par le nom de Pontius Pilatus. Le reste est comme le développement de la formule: « le Bouddha, la Loi, l'Église. » On verra dans les pages suivantes quelles conséquences eut pour la société religieuse de l'Occident l'élément israélite qui venait de prévaloir dans la foi chrétienne.

III.

L'église du Christ n'avait pas absorbé toute la secte des esséniens. Ils étaient encore nombreux au temps de l'historien Josèphe. Saint Épiphane, sur la fin du iv^e siècle, nous dit que de son temps ils existaient intacts dans leur ancien séjour, à l'est de la Mer-Morte. Cyrille de Jérusalem parle d'un certain *Scythianus* que Suidas et d'autres ont à tort confondu avec Manès, chef des manichéens, et

dont ils ont fait un brahmane ; ces auteurs mêlaient brahmanes et bouddhistes, à peu près comme si nous confondions les juifs et les chrétiens. En-Nedim, auteur arabe, donne sur Scythianus des renseignements d'où résulte son identité avec *Elkesai*, qui fonda la secte des mandéens et qui vivait à la fin du 1^{er} siècle, peu après les apôtres. Cet Elkesai, d'origine incertaine, fut élevé dans le nord de l'Arabie, au contact de la basse Mésopotamie, puis vint à Alexandrie, où il étudia les livres des pythagoriciens, fit le commerce avec l'Inde et acquit de grandes richesses. Il composa quatre livres, dont Cyrille nous donne les titres ; le quatrième était le *Trésor*. D'Égypte, où il s'était fait de nombreux disciples, il vint à Jérusalem et y professa la doctrine des deux Principes. En Judée, il rencontra les esséniens de Palestine ou nazaréens, auprès desquels il jouit d'une autorité acceptée.

Scythianus était un surnom qui lui fut donné sans doute par suite de ses relations avec la Scythie ; ce pays touchait à l'Inde et à l'empire des Parthes. Kanishka, promoteur du quatrième concile bouddhique, était mort en 40 avant Jésus-Christ. De ce pays, Elkesai avait rapporté un livre qu'il avait reçu de Séra, capitale du pays de la soie, c'est-à-dire du nord-ouest de la Chine, au voisinage du Tibet. — Quant aux mandéens ou gnostiques de Mésopotamie, ils dérivent ce nom mystique de *manda*, la Parole ; mais leur nom public était saba, sabéens ; leur livre était le *Ginsa* ou *Trésor*. L'ange qui avait révélé ce livre s'était incarné du Saint-Esprit dans le sein d'une vierge. Au 13^{ème} siècle, Marco-Polo trouva encore le livre du *Trésor* en grande vénération dans l'Asie centrale. Les sabéens pratiquaient le baptême dans l'eau et se disaient disciples de Jean-Baptiste. Leur fondateur n'était donc point brahmane, il était essénien. Saint Hippolyte, au milieu du 3^{ème} siècle, atteste l'existence d'elkésaites à Rome. On les appelait tantôt *mogtasilah*, mot qui veut dire baigneurs, tantôt *samans*, c'est-à-dire çramanas ou ascètes bouddhistes. Mais le nom qui bientôt prévalut fut celui des *manichéens*.

Le successeur immédiat du Scythien nous est également connu par saint Cyrille, qui le nomme *Térébinthe* ; ce nom n'a sans doute rien de commun avec celui du pistachier ; la forme en est persane. Héritier de l'or, des livres et des doctrines d'Elkesai, Térébinthe ne put séjourner en Judée, où il dut se trouver en lutte avec le judaïsme. Il passa en Perse et y prit le nom de *Bouddha*. Ce que Cyrille ajoute n'est point invraisemblable : il dit que Térébinthe y eut pour adversaire les prêtres du Soleil ; mais il ajoute que, poursuivi par eux, il se réfugia chez une certaine veuve ; que, monté sur la maison de cette femme, il invoquait les démons de l'air, lorsque

Dieu le frappant le fit tomber et périr dans sa chute. Durant la réaction zoroastrienne, il est probable que les prêtres du Soleil, c'est-à-dire de Mithra, ont poursuivi de la sorte un homme qui pouvait être confondu par eux avec les chrétiens. Mais un chef d'école qui se donnait le titre de bouddha n'invoquait certainement pas les « démons de l'air. »

Quoi qu'il en soit, cette veuve, ayant en sa possession les livres traditionnels d'Elkesai et de Térébinthe le bouddha, les garda pieusement jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un homme à qui elle en pût confier le dépôt. Ce fut, dit Cyrille, un esclave nommé *Curbicus*, qu'elle adopta et fit instruire dans les dogmes persans. Elle morte, ce Curbicus prit le nom de *Manès* et la secte reçut de lui le nom de *manichéens*.

Je suis entré dans ces menus détails pour montrer que la secte des manichéens procédait des esséniens de Galilée, de même que les esséniens procédaient du bouddhisme. Il y avait donc une parenté d'origine entre les manichéens et les chrétiens. Ceux-ci jouèrent sur le mot Manès, qui en latin signifie les ombres des morts et rappelle le mot « mania, » nom grec de la folie. Si Manès et Manichéus sont des mots indo-iraniens, ils paraissent signifier « le Sage » (en sanscrit *manishin*) et être synonymes de bouddha. On a dit que Manès prenait aussi le titre de Paraclet, se donnant pour l'esprit consolateur dont le Christ avait annoncé la venue. Nous ne connaissons les détails de sa vie que par Cyrille et Épiphane; mais ces deux auteurs les avaient empruntés à Archélaüs, évêque de Caschara, qui avait été en discussion vive avec Manès; c'était un témoin suspect. Cyrille ajoute que Manès avoit soulevé la fureur du peuple et fuyait, lorsque le roi de Perse (Bârham 1^{er}) le fit saisir par ses satellites, puis écorcher vif; son corps fut livré aux bêtes; sa peau fut gonflée d'air et suspendue aux portes comme une outre. L'empereur Valérien avait eu un sort pareil.

Le premier et principal dogme de Manès fut celui des deux principes, le bon et le mauvais. En cela, il était d'accord avec les bouddhistes, les Perses et les chrétiens. Mais il faisait remonter la lutte à l'origine des choses et n'admettait pas que le monde eût été fait de rien. Selon lui, une matière éternelle avait été mise en œuvre par le bon principe et lui était constamment disputée par le mauvais. Le monde était ainsi tombé sous l'empire du mal; le rétablissement des choses était procuré par le Christ, c'est-à-dire par l'essence divine infuse dans les créatures. Avec le temps, la victoire du bien devait être complète, toutes choses devaient être purifiées. Cette dernière doctrine est précisément celle de Zoroastre, concernant la victoire finale d'Ormuzd sur Ahriman. C'est aussi celle

de Çâkyamouni, puisque, selon lui, les êtres pensans s'acheminent vers le nirvâna, qui implique la défaite finale de Mâra. Enfin cette même doctrine existe chez les chrétiens; notre Office des morts contient cette formule, tirée de la première épître aux Corinthiens : *Novissima inimica destruetur Mors*, à la fin l'ennemie sera détruite, la Mort. Le latin *mors* est identique au sanscrit *mâra*.

Selon Manès, les deux principes se trouvent dans tout homme, représentés par deux âmes luttant l'une contre l'autre. Par le mot âme, on sait que les anciens n'entendaient pas seulement l'être pensant, mais plutôt le principe de la vie et celui de la pensée; les manichéens n'étaient donc pas loin de la vérité physiologique. Saint Augustin a longuement et assez mal disserté sur ce sujet contre les disciples de Manès. Quant à la métempsycose pythagoricienne qu'ils professaient, elle n'était que la reproduction de la doctrine bouddhique, qui fait passer les âmes par des vies successives, où s'opère par degrés leur purification. Les chrétiens closent à la mort notre existence corporelle, puis nous font subir un jugement unique, d'où nous sortons élus ou damnés. Et pourtant ils ont vu que cette opinion était trop absolue, car ils ont introduit le purgatoire, qui par ses effets équivalait à la transmigration.

Quoique Manès ne fût pas chrétien, il admettait le Christ. Seulement il ne pensait pas qu'il eût revêtu la chair humaine, qu'il fût né, qu'il eût souffert. En outre, au dire de saint Hilaire, il niait que la substance du Christ fût la même que celle du Père. Comment eût-il pensé d'une autre manière, lorsqu'il rejetait l'idée de la création et ne plaçait rien au-dessus des deux principes? Il inclinait logiquement au docétisme, qui niait la réalité matérielle du Sauveur. C'est pourquoi Théodoret dit avec raison que les manichéens appelaient le Christ le Soleil de ce monde, que pour eux le Christ n'était pas le corps du Soleil, mais qu'il était dans le Soleil comme père de la lumière inaccessible. C'est ce que nous apprend aussi saint Augustin. En cela les manichéens étaient de purs zoroastriens et pouvaient admettre dans un sens mystique le culte alors très répandu de Mithra. Ils étaient aussi bien d'accord avec les chrétiens qui, dans l'ostensoir du Saint-Sacrement, présentent le corps du Sauveur dans un disque rayonnant. Cet appareil symbolique était, comme je l'ai dit, antérieur aux uns et aux autres; Quinte-Curce nous apprend que dans les pompes du roi de Perse l'objet qui s'avancait le premier était une image du Soleil radieux placée sous verre.

Manès n'avait qu'une médiocre estime pour les prophètes des Juifs; il y trouvait beaucoup d'erreurs. Il dirigeait contre les anciens patriarches diverses accusations, et trouvait jusque dans le

Décalogue le culte, non d'un seul Dieu, mais de plusieurs et même d'un grand nombre. Dans ce que les pères nous rapportent sur ce sujet, il y a quelque confusion ; Manès, qui savait les langues sémitiques, avait sûrement, comme nos propres savans, trouvé le polythéisme dans les anciens livres de la Bible, livres que les chrétiens admettaient.

L'église manichéenne était, comme l'église bouddhique, partagée en deux classes de personnes, les *Auditeurs* et les *Élus*. Pour faire partie de l'assemblée, on devait recevoir le baptême ; c'est ce qu'affirme saint Jérôme, qui vivait en Orient ; quand saint Augustin le nie, il faut entendre par là que ce baptême se pratiquait sous une forme différente de celui des chrétiens. Manès eut douze disciples, comme Jésus. A l'imitation du nombre de ces apôtres, son église eut toujours douze élus portant le titre de *maîtres* et un treizième avec le titre de *prince*. Ces maîtres ordonnaient des évêques au nombre de soixante-douze ; les évêques ordonnaient des prêtres et étaient en outre suivis de diacres. On voit que, quant à son organisation, l'église manichéenne différait peu de celle des chrétiens et reproduisait également l'organisation bouddhique.

En outre, on y pratiquait aussi l'abstinence : la viande, les œufs, le vin étaient interdits ; le célibat et la virginité étaient recommandés, mais non obligatoires. La méditation, la lecture et l'enseignement étaient l'occupation ordinaire de ces religieux ; leurs austérités exténuaient leurs corps, et, dans Rome, quand on voyait passer un homme pâle et triste, on disait : C'est un pauvre manichéen.

Pour propager au loin la doctrine, leur église avait des missionnaires qui se répandaient dans les différentes parties du monde ; ces religieux savans et convaincus attiraient les hommes en leur promettant la vérité nue, sans symboles, ne l'imposant jamais d'autorité, n'employant que le raisonnement et la persuasion. Saint Augustin, avant de connaître Ambroise, fut neuf ans manichéen ; ce qui ne fût pas arrivé, si cette secte eût commis les infamies dont on l'a chargée. C'est par leur influence qu'il fut nommé professeur de rhétorique ; il parle avec éloge, dans ses *Confessions*, de la douceur de langage, des bonnes manières et des qualités distinguées de l'évêque manichéen Faustus, qu'il avait connu à Carthage. Du reste, les auteurs les plus malveillans ne citent pas un seul acte de violence commis par ces bouddhistes occidentaux ; on ne les accuse que de fausses doctrines et d'actions honteuses, faites dans le secret et que personne ne pouvait constater. En revanche, saint Augustin nous dit qu'il était très difficile de ramener à l'église chrétienne les gens initiés à la religion de Manès.

Ils furent poursuivis avec la plus extrême rigueur, aussitôt que

le christianisme eut le pouvoir de les persécuter. L'exemple avait été donné par des empereurs païens. Au temps de Dioclétien et de Maximien, la secte avait pris de la force et pénétrait dans la province d'Afrique, où elle jeta bientôt de profondes racines. Les mêlant avec les chrétiens, ces deux empereurs ordonnèrent que leurs livres et leurs docteurs fussent brûlés, que leurs sectateurs fussent punis, que les plus honorables de ces derniers fussent condamnés aux mines et que les biens de tous fussent confisqués. — Valentinien, empereur chrétien, fit un édit qu'on peut lire au code théodosien, interdisant les réunions des manichéens, mettant leurs docteurs à l'amende et confisquant les maisons où ils s'assemblaient. Il paraît que la principale de ces maisons était celle d'un Constantius, homme très riche, dont la propriété pouvait faire envie. — Gratien fit de nouveau cesser les réunions des manichéens. — Théodose II les priva du droit de tester, les fit rechercher à Rome et dans le reste de l'empire et ordonna qu'ils fussent chassés de partout. A cette époque, Priscillien fondait une secte annexe de celle de Manès; elle professait à peu près les mêmes doctrines et se rattachait d'un autre côté aux chrétiens, dont elle fréquentait les églises. L'évêque Ithacius livra Priscillien aux juges séculiers et aux juges ecclésiastiques.

Sous Valentinien III, le pape saint Léon commença, en 443, à poursuivre les manichéens cachés dans Rome et brûla leurs livres. Il exhorta le peuple à les découvrir et à les déferer au tribunal ecclésiastique. Il fit contre eux un discours où il dévoilait leurs dogmes criminels, disant que « leur loi était le mensonge, leur religion le diable, et leur culte une turpitude. » C'était le contrepied de la vérité, puisque, comme bouddhistes, ils luttaient à armes courtoises contre l'ignorance et le mensonge, contre Mâra et contre l'idolâtrie. Par les délations de ceux qu'on arrêta dans la ville on sut quels docteurs, évêques ou prêtres, ils avaient dans les provinces et dans les cités. Alors saint Léon tint à Rome un concile où ils furent condamnés selon les lois impériales. A ce concile assistaient, outre des évêques et des prêtres, beaucoup de sénateurs, de notables et une partie du peuple. Le pape écrivit à tous les évêques d'Italie pour leur recommander de poursuivre ces « hérétiques » et de les inquiéter de toutes les façons. Par l'habileté du même pontife, Valentinien III punissait comme sacrilèges les manichéens et leurs fauteurs, et permettait à toute personne de les accuser d'un crime d'état. — Un autre empereur, barbare du Nord, nommé Oupravda de son vrai nom et qui ne savait ni lire ni écrire, se permit de prendre parti dans les discussions religieuses, punit de mort entre autres les manichéens, dont beaucoup furent envoyés

au supplice. Cet Oupravda est celui que l'histoire appelle Justin, le père de l'empereur légiste Justinien.

Du reste, la persécution était devenue générale. En Perse, le roi Sassanide Cabad en massacra plusieurs milliers avec leur évêque, quoiqu'ils fussent originaires de son royaume. Les procédés pour les détruire n'étaient pas scrupuleux. Il y avait en Arménie un certain Constantin qui, voyant les manichéens partout persécutés, se mit tout à coup à leur tête, se donnant, disait-on, pour Sylvanus, que jadis l'apôtre saint Paul avait envoyé en Macédoine. Pour se débarrasser de lui, l'empereur Constance envoya un palatin nommé Siméon, qui le fit tuer d'un coup de pierre par un de ses plus chers disciples. Malheureusement ce Siméon se fit lui-même manichéen, convertit beaucoup de monde, et la secte ne parut détruite que sous Justinien II, qui en livra aux flammes les adhérens. Mais ils étaient redevenus très nombreux au temps de Léon l'Isaurien; chassés des villes d'Arménie, il s'étaient retirés dans les montagnes, où l'empereur les fit traquer.

Au milieu de persécutions inouïes, l'église manichéenne avait grandi. Elle s'étendait sur l'empire d'Orient et sur les états de l'Occident. Elle s'était en quelque sorte fractionnée et avait pris des noms divers, notamment ceux de *pauliciens* et d'*atinganes*. Elle avait eu quelque répit sous Nicéphore, empereur contemporain de Charlemagne, qui la protégeait visiblement. Mais en 812, son successeur, Michel Curopalate, reprit les poursuites contre les manichéens et les fit tuer par le glaive jusque dans Constantinople. En 845, Michel III, sur le conseil de l'impératrice Théodora, employa un moyen décisif contre les pauliciens. Ils avaient pris une telle extension qu'on ne pouvait plus espérer les réduire qu'en levant une armée. On en leva une et l'on envoya contre eux plusieurs généraux, qui « firent la chose lestement » et en tuèrent environ cent mille. — Sur la fin du siècle, Basile le Macédonien les acheva; ils furent tellement écrasés, que leur multitude, alors immense, « se dissipa comme une fumée. »

L'empire d'Orient avait donc exterminé les bouddhistes manichéens, issus de l'essénien Elkesai vers le temps des apôtres. Mais ils reparurent en Occident sous d'autres noms. Je ne parle pas des pauliciens, qui, venus en Allemagne, y furent une des origines de la réforme protestante; leur sort fut encore le moins misérable. Je parle des sectaires, qui, au XI^e siècle, parurent d'abord à Orléans. Leurs doctrines apportées, disait-on, par une femme venue d'Italie, y étaient qualifiées d'hérésie manichéenne. Le pieux roi Robert se rendit en hâte dans la ville, y convoqua beaucoup d'évêques et d'abbés convaincus d'être fauteurs de l'hérésie et les fit brûler vifs.

D'autres sectateurs des mêmes doctrines furent trouvés en Espagne, à Tolède, et livrés aux flammes. Mais je parle surtout de ceux qu'on désignait dans le midi de la France par les noms de *cathares*, de *patarins*, de *publicains*, de *bonshommes*, et qui ont été compris sous la dénomination commune d'*albigeois*. Leur histoire est trop connue et a été trop de fois racontée pour qu'il soit utile de la reprendre ici. Ils représentent le dernier rameau des manichéens vers l'Occident. Plusieurs intérêts et des passions très diverses furent en jeu dans la longue et épouvantable guerre qui leur fut faite. L'église romaine vit surtout la divergence des doctrines et poursuivit l'extinction d'une hérésie. Les rois et les seigneurs français furent sans doute inspirés par des motifs politiques. La politique supérieure de la cour pontificale, qui mena les événemens et arma le bras séculier, défendait l'intégrité de l'autorité souveraine du pape. On savait bien à Rome que par l'hérésie les esprits se séparent du pouvoir central, s'en affranchissent et l'affaiblissent d'autant. On crut bien faire, pour détruire l'hérésie, de détruire les hérétiques; c'est ainsi que pour tuer la maladie, les médecins d'autrefois tuaient le malade. L'église romaine s'aperçut plus tard de son erreur, car le traitement fait aux albigeois ne contribua pas peu au succès du protestantisme.

Les faits que je viens de résumer sont consignés et longuement racontés dans les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius. Je ne les ai point rappelés pour être désagréable à l'église catholique, qui sûrement a changé d'esprit depuis le XII^e siècle. Mais j'ai dû suivre pendant un millier d'années la destinée étrange et lamentable d'une secte toujours « combattue » et qui pourtant tirait son origine des mêmes sources que le christianisme. Pourquoi ce dernier l'a-t-il ainsi persécutée, détruite par le feu et le fer, et, ce qui est pire encore, déshonorée par les plus effroyables accusations? La lutte a commencé dès l'origine, lorsque l'autorité romaine était dans son berceau et aspirait elle-même à l'existence. Elle a été générale, s'est étendue sur l'Orient et sur l'Occident. Dans toutes ses péripéties, on ne trouverait en jeu ni les mêmes passions ni les mêmes intérêts qu'au temps de Simon de Montfort et des comtes de Toulouse. Il y a donc eu une cause plus générale, plus profonde, qui a fait repousser de partout et en tout temps, par les puissances, des dogmes que le peuple accueillait. Cette cause, on peut la dégager par l'analyse.

Les religions sont les grandes associations humaines, plus étendues que les états et que les nations. Chacune d'elles repose sur une manière de concevoir le principe des choses. Cette conception a des conséquences nécessaires qui se manifestent, non-seulement

dans le culte, mais aussi dans la conduite de la vie. Ainsi les religions ont chacune sa morale et sa politique, et s'intéressent dans toutes les affaires humaines; car chacun se modèle sur son dieu. Le Bouddha avait laissé de côté l'idée d'un Dieu personnel et même d'un Être suprême, quel qu'il fût. Il avait compris que, s'il donnait l'individualité au principe des choses, ou il le ferait multiple et retomberait dans le polythéisme brahmanique, ou il en ferait un maître unique, une sorte de monarque absolu, dont l'initiative se substituerait à celle de tous les autres êtres. Dès lors, la science d'une part, la vertu de l'autre, seraient vaines, puisque son caprice ou sa grâce ferait tout le mérite de chacun. L'effort de la volonté, sur lequel reposait toute la morale du Bouddha, deviendrait une chimère et cesserait d'être la voie qui mène au nirvâna, à la perfection et au repos. En outre, ce Dieu suprême, qu'on aurait ainsi constitué, se trouverait en lutte avec tous les dieux des autres religions, créerait entre elles l'état de guerre et rendrait la charité impossible. C'est pourquoi le Bouddha et après lui ses sectateurs acceptèrent toutes les religions, proclamèrent la tolérance universelle, et ne demandèrent aux hommes que l'amour mutuel et sincère, la charité. Les missionnaires chrétiens qui ont séjourné dans les pays bouddhistes sont unanimes à reconnaître la tolérance de cette religion envers les ministres des autres cultes. Là où le bouddhisme pur a prévalu, il ne s'est jamais montré persécuteur.

Quand Jésus fut mort sur la croix, ses disciples ne tardèrent pas à se former en église, à poser et à discuter les problèmes relatifs au Père, au Fils et à l'Esprit. La plupart des premiers chrétiens étaient Juifs; les autres étaient presque tous Grecs, sortant du polythéisme; tous vivaient dans un milieu social où la personnalité divine était la doctrine courante. Quand la religion chrétienne définit ses dogmes, elle appuya sur ce point plus que ne l'avaient fait les écoles philosophiques de la Grèce. Elle prit les livres hébraïques pour ses livres saints et proclama Dieu, non-seulement unique, mais séparé du monde et créateur de l'univers. Saint Augustin (*Conf.*, 5, 11) écrit ce qui suit: « Les livres du Nouveau-Testament, nous disaient les manichéens, ont été falsifiés par nous ne savons quelles gens, qui ont voulu introduire la loi des Juifs dans la foi des chrétiens, et ils n'en ont eux-mêmes que des exemplaires altérés. » Ce fut donc bien là le point de départ du conflit. Née en grande partie de la prédication bouddhique, et groupant dans son unité des élémens pris aux religions aryennes, la foi de l'église se fit juive par son sommet, c'est-à-dire par la théologie.

Dès lors, ses chefs ne furent plus de simples religieux, cultivant la science et pratiquant la charité. Ce furent des prêtres dans l'ancienne acception de ce mot, des lévites, des intermédiaires entre Dieu et les hommes, entre le Roi suprême et ses sujets. L'assemblée des fidèles eut en dehors d'elle-même un clergé qui devint à lui seul l'église, l'organe complexe sans lequel les fidèles ne peuvent communiquer avec leur créateur. Cette église hiérarchisée eut des chefs échelonnés les uns au-dessus des autres, comme ceux d'une armée, avec un chef suprême qui donne la formule de la vérité, de la vertu, et du combat. Dès lors aussi, la charité bouddhique était remplacée par l'obéissance à l'église. L'église, organisée en vue de la lutte pour l'existence, se trouvait en état de guerre avec toutes les religions, les communautés dissidentes et les opinions privées. Voilà pourquoi, en vertu d'une doctrine de théologie transcendante, le christianisme latin et grec traita si durement les hérétiques. Ses coups frappèrent sur les manichéens plus que sur tous les autres, parce que ces religieux n'étaient pas, comme les hérétiques ordinaires, des membres ayant appartenu ou même appartenant au corps de la chrétienté. Ils procédaient plus exclusivement du bouddhisme, rejetaient la création et ne reconnaissaient pas les prophètes hébreux. Il y eut donc entre eux et les chrétiens une lutte de principes, et c'est l'idée israélite qui arma contre eux le bras séculier des chrétiens.

IV.

Quand on jette un coup d'œil en arrière, on voit que l'idée bouddhique, pure à son origine, a subi des mélanges et des altérations de plus en plus profondes à mesure qu'elle s'en est géographiquement éloignée. Elle a dû ces additions à sa tolérance; les bouddhistes croyaient échapper à la lutte, s'ils refusaient d'y prendre part. Cet état de paix a pu durer quelques siècles dans l'Inde, et pourtant à la longue le vieux polythéisme brahmanique est devenu persécuteur et a repris le dessus; au v^e siècle de notre ère, il n'y avait plus un bouddhiste dans l'Inde.

Les missions occidentales avaient eu un autre destin. Elles arrivaient dans ce royaume des Arsacides fraîchement imbu des idées humanitaires d'Alexandre et de ses successeurs; elles y trouvaient une religion fondée comme la leur sur la théorie des deux principes et pouvaient s'entendre avec ses représentants. Mais les anciennes traditions sémitiques de l'Assyrie, de Babylone, de la Phénicie, de la Judée, n'étaient point effacées. Le bouddhisme dut, pour ainsi dire, capituler et ne pas repousser nettement l'idée

d'un Dieu personnel. C'est à cette condition, tout idéale en apparence, qu'il put donner naissance à la communauté essénienne. Celle-ci n'était donc pas simplement bouddhiste; quoique pratiquement elle le fût, elle ouvrait la porte à un élément sémitique. Quand, à son tour, elle produisit comme un rejeton la foi chrétienne, celle-ci se sémitisa encore davantage; elle allia la doctrine d'un Dieu créateur et maître avec les élémens indispensables du bouddhisme, je veux dire avec la charité, le renoncement au monde et à soi-même.

Bientôt après, un autre rameau essénien sortit du tronc primitif sous le nom de manichéisme, et tenta d'échapper à cette greffe israélite que les chrétiens avaient consolidée. Il eut du succès dans les populations, appelées de nouveau à la liberté; mais il fut mutilé et finalement détruit par la double force des églises et des autorités laïques. Dans sa dernière phase, dans la guerre des albigeois, l'historien ne trouve plus qu'un écho lointain, débile et altéré de l'Inde. L'autre branche, celle des pauliciens, a fourni quelque chose à la réforme protestante; mais qui pourrait l'y retrouver?

L'analyse nous montre dans notre société contemporaine deux choses essentielles: l'idée d'un Dieu personnel chez les croyans et chez les philosophes, la disparition à peu près complète de la charité. L'élément juif a repris le dessus, et l'élément bouddhique du christianisme s'est voilé.

C'est donc un des phénomènes les plus intéressans, sinon les plus inattendus de nos jours, que la tentative faite en ce moment de susciter et de constituer dans le monde une société nouvelle, appuyée sur les mêmes fondemens que le bouddhisme. Quoiqu'elle ne soit qu'à ses commencemens, sa croissance est si rapide que nos lecteurs seront bien aises de voir leur attention appelée sur ce sujet. Elle est encore en quelque sorte à l'état de mission, et sa propagation s'accomplit sans bruit et sans violence. Elle n'a pas même un nom définitif; ses membres se groupent sous des noms orientaux, mis en tête de leurs publications: *Isis*, *Lotus*, *Sphinx*, *Lucifer*. Le nom commun qui prévaut parmi eux pour le moment est celui de *Société théosophique*.

Cette société est bien jeune; elle a déjà pourtant une histoire. Elle fut fondée en 1875, à New-York, par un très petit groupe de personnes, inquiètes de la rapide décadence des idées morales dans l'âge présent. Ce groupe s'intitula « Société théosophique aryenne de New-York. » L'épithète d'aryenne indiquait assez que la société se séparait du monde sémitique, notamment des dogmes juifs; la partie juive du christianisme devait être réformée, soit par une

simple amputation, soit, comme cela est arrivé en effet, par voie d'interprétation. Toutefois, un des principes de la société était la neutralité en matière de secte, et la liberté de l'effort personnel vers la science et la vertu.

Le premier noyau se développa et forma un tronc auquel devaient se rattacher plusieurs branches, de même que chaque membre se rattacherait à sa branche particulière. Aujourd'hui, le centre de la société est dans l'Inde, à Madras, dans le faubourg d'*Adyar*. Là, la société a fait construire un beau bâtiment terminé en 1886. On y trouve une bibliothèque spéciale pour les études relatives aux religions et à la théosophie, un vaste portique pour les réunions, une annexe pour les portraits des sages, bienfaiteurs de l'humanité. A l'ouverture de l'établissement, des félicitations sont arrivées de toutes parts, même en sanscrit, en pali, en zend, de la part de prêtres et de pandits. La bibliothèque s'accroît par des cadeaux. Bientôt la société publiera dans diverses langues des manuels populaires d'art, de science, de philosophie, de religion, à la manière des sociétés protestantes. A la fin de 1885, elle avait déjà fait vingt et une publications; elle en avait fait vingt-huit à la fin de 1886. Nous citerons entre autres le *Cathéchisme bouddhique*, rédigé par son président actuel, M. Olcott, et l'ancien drame métaphysique sanscrit, *le Lever de lune de l'intelligence*, avec une traduction en allemand.

La société n'a ni argent ni patrons; elle agit avec ses seules ressources éventuelles. Elle n'a rien de mondain. Elle n'a aucun esprit de secte. Elle ne flatte aucun intérêt. Elle s'est donné un idéal moral très élevé, combat le vice et l'égoïsme. Elle tend à l'unification des religions, qu'elle considère comme identiques dans leur origine philosophique; mais elle reconnaît la suprématie de la vérité. *Le Lotus*, revue mensuelle qu'elle publie à Paris, a pris pour épigraphe la devise sanscrite des mahârâjas de Bénarès : « *Sattyât nâsti parô dharmah*, il n'y a pas de religion plus élevée que la vérité. »

Avec ces principes et au temps où nous sommes, la société ne pouvait guère s'imposer de plus mauvaises conditions d'existence. Cependant elle a progressé avec une étonnante rapidité. En 1876, elle n'avait qu'une seule branche ou centre secondaire; elle en eut deux jusqu'en 1879 et onze l'année suivante. En 1881, elle prit son essor, compta vingt-sept centres, cinquante et un l'année d'après, cent quatre en 1884, cent vingt et un en 1885 et cent trente-quatre en 1886; elle en a aujourd'hui cent cinquante-huit. La branche parisienne ne date que de l'année dernière. Des cent trente-quatre centres de 1886, qui sont comme autant de succursales, quatre-

vingt-seize sont dans l'Inde. Les autres sont répandus sur toute la surface du globe, à Ceylan, chez les Birmans, en Australie, en Afrique, aux États-Unis, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Grèce, en Allemagne, en France. Quoique très récente, la société française l'*Isis* compte déjà des noms distingués, qu'il est inutile de consigner ici. Parmi les centres les plus actifs sont ceux de Bombay et de Barhampour (Bengale).

Cette expansion inattendue de la Société théosophique sur toute la terre a nécessité des réformes dans son organisation. De même que la société chrétienne prit une forme républicaine en Grèce et une forme impériale chez les Latins, celle-ci a pris une forme parlementaire et en quelque sorte représentative, à la façon des gouvernemens et des compagnies financières. Chaque branche est régie par un conseil électif; les présidens de ces conseils composent un conseil-général qui rend compte de la gestion à l'assemblée annuelle des électeurs. Par suite de cette unité d'organisation, il s'est créé au noyau central une clientèle, un quartier-général, un budget, des propriétés meubles et immeubles, une librairie. En Amérique, la société a pris une grande extension dans ces derniers temps; ses branches se sont multipliées, puis se sont en quelque sorte fédéralisées autour de l'une d'entre elles, la branche de Cincinnati.

Tel est, en résumé, le court historique et l'organisation matérielle de la Société théosophique. Quel est l'esprit qui l'anime? Pour en rendre compte à nos lecteurs, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les propres termes dont elle se sert: « Il a paru à ses fondateurs que pour faire face à l'invasion d'un matérialisme par trop grossier et pour raffermir le sentiment religieux qui tend à disparaître, il fallait créer une société absolument étrangère à tout esprit de secte, réunissant sur un terrain de conciliation les hommes instruits de toutes les races, afin de travailler de cœur et d'âme à la recherche désintéressée de la vérité et à sa propagation parmi nos semblables. » Son but est donc « de former le noyau d'une Fraternité universelle de l'humanité, sans distinction de race, de *Credo*, de sexe ou de couleur. » On ne demande à aucun adhérent quelles sont ses opinions religieuses. On lui demande de promettre à ses confrères la tolérance qu'il revendique pour lui-même. La société est étrangère à la politique, comme à tous les sujets qui ne rentrent pas dans la sphère déclarée de son travail. Elle interdit formellement à ses membres de compromettre sa stricte neutralité en ces matières.

Comme le second objet que se propose l'association est l'étude des littératures, des religions, des sciences aryennes et orientales,

et qu'une partie de ses membres poursuit l'interprétation des anciens dogmes mystiques et des lois inexpliquées de la nature, on pourrait voir en elle une sorte d'académie hermétique, assez étrangère aux choses de la vie. On est vite ramené à la réalité par la nature des publications qu'elle fait ou qu'elle recommande, et par la déclaration contenue dans *le Lucifer*, publié à Londres, et reproduite dans *le Lotus* du mois de janvier dernier : « N'est pas théosophe qui ne pratique pas l'altruisme (le contraire de l'égoïsme); qui n'est pas préparé à partager son dernier morceau de pain avec plus faible ou plus pauvre que lui; qui néglige d'aider l'homme, son frère, quelles que soient sa race, sa nation ou sa croyance, en quelque temps et quelque lieu qu'il le voie souffrant, et fait la sourde oreille au cri de la misère humaine; qui enfin entend calomnier un innocent, théosophiste ou non, sans prendre sa défense, comme il le ferait pour lui-même. » Cette déclaration n'est pas chrétienne, puisqu'elle ne tient pas compte des croyances, qu'elle ne fait de prosélytisme pour aucune communion, et que, en fait, les chrétiens ont ordinairement employé la calomnie contre leurs adversaires, par exemple contre les manichéens, les protestans et les juifs. Elle est bien moins encore musulmane ou brahmanique. Elle est purement bouddhique; les publications pratiques de la société sont ou des livres bouddhiques traduits, ou des ouvrages originaux inspirés par l'enseignement du Bouddha. La société a donc un caractère bouddhique.

Elle s'en défend un peu, dans la crainte de prendre une couleur sectaire et exclusive. Elle a tort : le bouddhisme vrai et original n'est pas une secte, c'est à peine une religion. C'est plutôt une réforme morale et intellectuelle, qui n'exclut aucune croyance, mais n'en adopte aucune. C'est ce que fait la Société théosophique. Au point de vue de la doctrine, le bouddhisme n'a point de mystères; le Bouddha prêchait en paraboles; mais une parabole est une comparaison développée et n'a rien en soi de symbolique. Les théosophes ont très bien vu que dans les religions, il y a toujours eu deux enseignemens, l'un très simple d'apparence et plein de figures ou de fables qu'on présente comme des réalités; c'est l'enseignement public, dit exotérique; l'autre, ésotérique ou intérieur, réservé aux adeptes plus instruits, plus discrets, aux initiés du second degré. Il y a enfin, une sorte de science, qui a pu être cultivée jadis dans le secret des sanctuaires, science que l'on nomme l'hermétisme et qui donne l'explication dernière des symboles. Quand on l'applique à plusieurs religions, on s'aperçoit que leurs symboliques, diverses en apparence, reposent sur un même fonds d'idées et se ramènent à une façon unique d'interpréter la nature.

Ce qui caractérise le bouddhisme, c'est précisément de n'avoir point d'hermétisme, peu de symbolique, et de présenter aux hommes, dans leur langage usuel, la vérité sans voiles. C'est ce que voulaient les docteurs manichéens. C'est ce que répète la Société théosophiste. Quand elle encourage l'étude des symboles religieux et des théories hermétiques, cela ne peut être que pour aider au rapprochement des hommes de différents cultes, en leur montrant qu'ils sont d'accord, ou pour satisfaire un besoin de l'esprit. Ce n'est certainement pas pour tirer de là une symbolique nouvelle, un hermétisme nouveau, que notre temps n'accepterait pas. Elle se place ainsi précisément dans les conditions où se placèrent Çâkyamouni en face des symboles brahmaniques, et, plus tard, les missionnaires d'Açôka en face des superstitions chinoises et du symbolisme iranien. Si de cette position prise par la Société théosophique, on rapproche ses publications bouddhiques ou inspirées par le bouddhisme, on est assurément en droit de conclure qu'elle a tous les caractères d'un bouddhisme modernisé.

Beaucoup diront : C'est une entreprise chimérique ; elle n'a pas plus d'avenir que la *Nouvelle Jérusalem* de la rue Thouin, ni plus de raison d'être que l'*Armée du salut*. — C'est possible ; on observera cependant que ces deux groupes de personnes sont des sociétés bibliques, qui maintiennent tout l'attirail des religions expirantes. La Société théosophique est tout le contraire ; elle supprime les figures, ou les néglige, ou les relègue au second plan ; elle met au premier plan la science, comme nous la comprenons aujourd'hui, et la réformation morale, dont notre vieux monde a grand besoin. Quels sont donc de nos jours les élémens sociaux qui peuvent être contre elle ou avec elle ? Je vais le dire en toute sincérité.

Le premier obstacle qu'elle rencontrera est l'indifférence. L'indifférence est née de la lassitude ; on est las de l'inaptitude des religions à améliorer la vie sociale, et du continuel spectacle de symboles et de cérémonies que le laïque ne comprend pas et dont le prêtre ne lui donne jamais l'explication. Dans une période de science comme celle où nous sommes, ce qu'on demande, ce sont des formules scientifiques énonçant les lois de la nature, soit physique, soit morale ; ce ne sont plus des figures sacrées ou des cérémonies symboliques, intelligibles pour les seuls initiés du dernier degré. C'est pourquoi le peuple, qui y assistait autrefois avec un sentiment de componction et de terreur salutaire, passe indifférent et cherche ailleurs la règle de vie. La réforme théosophique se heurtera contre ce premier obstacle. Son titre même accrottra la difficulté et grossira l'écueil : car le mot *théosophie* n'a aucun sens pour le peuple, même pour les Grecs modernes, et il

a un sens bien vague pour les savans. Si on le prend avec sa valeur étymologique, il semble préjuger la question du principe des choses et placer un dieu personnel à l'origine. Qui dit dieu personnel dit création et miracle, et par là, on retombe dans les anciennes religions ou dans leurs dérivés modernes. Il semble donc qu'il faille être franchement bouddhiste ou n'être pas.

Dans l'un et l'autre cas, la nouvelle société aura contre elle les chrétiens convaincus, ceux qui croient l'être et ceux qui ont quelque intérêt à le paraître. La lutte pourra devenir acerbe, et il se passera, sauf la différence des temps et des mœurs, ce qui s'est passé autrefois dans l'Inde entre les bouddhistes et les brahmanes. La société alors devra prendre un parti, formuler ses dogmes, consolider son lien et chercher des alliances. En trouvera-t-elle?

Nos mœurs contemporaines ne sont pas sévères; elles tendent d'année en année à s'adoucir, mais aussi à s'amollir. Le ressort moral des gens d'aujourd'hui est très faible; l'idée du bien et du mal ne s'est peut-être pas obscurcie, mais la volonté de bien faire manque d'énergie. Ce que les hommes recherchent surtout, c'est le plaisir et cet état somnolent de l'existence qu'on appelle le bien-être. Allez donc prêcher le sacrifice de son avoir et de soi-même à des hommes engagés dans cette voie de l'égoïsme! Vous n'en convertirez guère. Ne voyons-nous pas appliquer à toutes les fonctions de la vie humaine la doctrine de « la lutte pour l'existence? » Cette formule est devenue pour nos contemporains une sorte de révélation, dont ils suivent et glorifient aveuglément les pontifes. On leur dira, mais vainement, qu'il faut partager son dernier morceau de pain avec l'affamé; ils souriront et répondront par la formule de la lutte pour l'existence. Ils iront plus loin: ils diront qu'en avançant une théorie contraire, vous luttez vous-même pour votre existence et n'êtes point désintéressé. Comment sortir de ce sophisme, dont tous s'inspirent aujourd'hui? La charité universelle paraîtra surannée; les riches garderont leurs richesses et continueront à s'enrichir; les pauvres s'appauvriront d'autant, jusqu'au jour où, poussés par la faim, ils demanderont du pain, non à la théosophie, mais à la révolution. La théosophie sera emportée par l'ouragan.

Son plus grand adversaire est certainement cette doctrine, devenue tout à coup si populaire; car c'est la plus parfaite formule de l'égoïsme. Elle semble fondée sur les observations de la science, et elle donne l'expression résumée des tendances morales de nos jours. La primauté accordée à la force sur le droit en est une variante. Ceux qui l'admettent et qui invoquent la justice sont en contradiction avec eux-mêmes; ceux qui la pratiquent et qui mettent Dieu

avec eux sont des blasphémateurs. Mais ceux qui passent outre et qui prêchent la charité sont tenus pour des pauvres d'esprit, que leur bon cœur mène à la sottise. Si la Société théosophique parvient à réfuter la prétendue loi de la lutte pour l'existence et à l'extirper des esprits, elle aura fait en nos jours un miracle supérieur à ceux de Çâkyamouni et de Jésus.

La société aura des alliés, si elle sait prendre position dans le monde civilisé de notre temps. Puisqu'elle aura contre elle tous les cultes positifs, sauf peut-être quelques prêtres dissidens ou hardis, il ne lui reste qu'à se mettre d'accord avec les savans. Si son dogme de la charité est un complément qu'elle apporte à la science, il faudra bien qu'elle l'établisse sur des données scientifiques, sous peine de rester dans la région du sentiment. La formule si répétée du combat pour la vie est vraie, mais non universelle ; elle est vraie pour les plantes ; elle l'est de moins en moins pour les animaux à mesure qu'on monte les degrés de l'échelle, car on y voit alors apparaître et grandir la loi du sacrifice ; dans l'homme, ces deux lois se compensent, et la loi du sacrifice, qui est celle de la charité, tend à prendre le dessus, grâce à l'empire de la raison. C'est la raison qui, dans nos sociétés, est l'origine du droit, de la justice et de la charité ; c'est par elle que nous échappons à la fatalité de la lutte pour l'existence, à la servitude morale, à l'égoïsme et à la barbarie, en un mot à ce que Çâkyamouni appelait poétiquement la puissance et l'armée de Mâra.

Si la Société théosophique entre dans cet ordre d'idées et sait en faire son point d'appui, elle sortira des limbes et trouvera sa place dans le monde moderne ; elle n'en restera pas moins fidèle à son origine indienne et à ses principes. Les alliances pourront lui venir ; car si l'on est las des cultes symboliques, inintelligibles pour leurs propres docteurs, les gens de cœur (et ils sont nombreux) sont las aussi et effrayés de l'égoïsme et de la corruption, qui tendent à engloutir notre civilisation et à la remplacer par une barbarie savante. Le bouddhisme pur a toute la largeur qu'on peut exiger d'une doctrine à la fois religieuse et scientifique. Sa tolérance est cause qu'il ne peut faire ombrage à personne. Au fond, il n'est que la proclamation de la suprématie de la raison et de son empire sur les instincts animaux, dont elle est le régulateur et le frein. Enfin il s'est résumé lui-même en deux mots qui énoncent excellemment la loi humaine : science et vertu.

BOCCACE

D'APRÈS SES OEUVRES ET LES TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS

- I. Fr. Corazzini, *le Lettere edite ed inedite di messer Giovanni Boccaccio*. Firenze; Sansoni. — II. Attilio Hortis, *Studj sulle Opere latine del Boccaccio*. Trieste; Julius Dase. — III. D^r Markus Landau, *Giovanni Boccaccio, Sein leben und seine Werke*. Stuttgart; Cotta. — IV. Attilio Hortis, *Giovanni Boccaccio ambasciatore in Avignone*. Trieste; Hermanstorfer.

I.

Tout porte à croire que Boccace est né à Paris. Cela blesse le patriotisme de quelques Italiens, mais cela ne flatte pas le mien. Je ne suis pas touché outre mesure d'apprendre que le premier air qu'il respira fut celui des bords de la Seine. Boccace est bien Italien par le génie, et sa gloire est incontestablement florentine; mais il est né à Paris. Il nous apprend lui-même que son père était à Paris le 11 mars 1314; et il était naturel que le fils n'oubliât pas cette date. Le vieux Boccace assistait à l'exécution de Jacques de Molay, grand-maître des Templiers. Ce souvenir fixe l'époque de son séjour à Paris. Si le père était à Paris en 1314, si le fils, comme Pétrarque nous l'apprend, est né en 1313, ces faits viennent à l'appui du récit que l'on trouve dans une ancienne chronique. Boccace le père, étant à Paris pour ses affaires, s'éprit d'une jeune fille « de condition moyenne, entre noble et bourgeoise. » Il ne la trouva point sévère, et en eut un fils. On aimera peut-être à se rappeler, en lisant le *Décameron*, que Boccace avait pour mère une pauvre fille, folle et légère, de notre vieux Paris écolier et joyeux.

Peut-être avait-il reçu d'elle, avec le sang, sa complexion joviale, et, en même temps, cette inquiète disposition à se plaindre, qui fit toujours alterner ses accès de tristesse avec ses plus folles boutades de gaieté. D'elle lui venait peut-être le contraste même de ce caractère inconstant, susceptible, agité, déraisonnable, mais bon au fond, tendre et passionné. J'aime à le croire, et on peut bien le supposer. Mais s'il eut quelque touche, comme il est certain, de l'esprit français du moyen âge, plein de bonne humeur robuste et de polissonnerie bourgeoise, il la reçut à la cour des Anjou de Naples, entre ses vingt et ses trente ans, non à Paris, avec le lait de sa nourrice. C'est à peine s'il passa à Paris les premiers mois de sa vie. Un document nous fait croire que le père revint à Florence en 1314. L'enfant avait un an tout au plus, et la mère était sans doute abandonnée.

Cette douteuse naissance, en voyage, à l'étranger, donne à Boccace, plus qu'à tout autre, ce caractère de littérateur errant, qui sera celui des humanistes de la renaissance.

Le doute ne peut porter que sur la naissance parisienne de Boccace; sa bâtardise, au contraire, est avérée. Suarez, qui écrivait au xv^e siècle l'*Histoire d'Avignon*, affirme avoir vu, dans les archives avignonnaises, une dispense papale par laquelle Boccace était autorisé, quoique bâtard, à recevoir un bénéfice ecclésiastique.

Le père de Boccace, dit Filippo Villani, *erat vir industrius*, ce que je traduirais en langage moderne : « Il était dans les affaires. » Il était attaché à la maison des Bardi, une des banques florentines les plus puissantes. Dans toutes les villes commerçantes de l'Europe s'ouvraient, dans un quartier spécial, les comptoirs des *Lombards*; on appelait ainsi génériquement tous les Italiens. Les comptoirs des Florentins étaient répandus sur tout le monde connu, de l'Égypte aux Flandres. Comme l'Angleterre moderne, Florence était trop petite pour nourrir et occuper tous ses enfans : elle les envoyait au loin faire fortune.

Boccace naissait dans cette classe marchande de Florence, pour le plaisir et l'instruction de laquelle il allait dépenser toutes les ressources de son esprit; il en est l'image. Il la détesta par momens pour ses graves défauts, pour son inconstance, ses injustices, et le besoin inquiet de nouveauté qui lui faisait dédaigner chaque lendemain ce qu'elle avait adoré la veille; il la détesta, la maudit, l'injuria, mais ne put jamais tout à fait se passer d'elle.

Puisque Boccace est né d'un marchand florentin, il me paraît oiseux de se demander, comme on l'a fait, s'il était noble. Son père ne sortait pourtant pas du petit peuple, car il fut investi de plusieurs fonctions publiques. Il fut, en 1332, un des prieurs, chargés

du gouvernement de la ville. Les prieurs *des arts*, c'est-à-dire des métiers, étaient des marchands, dont le pouvoir avait supplanté celui de l'ancienne noblesse féodale et impériale. Le commerce étant la vie même de l'état et presque sa raison d'être, une sorte de syndicat commercial s'était transformé en pouvoir politique.

La famille de Boccace n'était pas anciennement florentine. Elle tirait son origine de Certaldo, un gros bourg, coquettement étagé, comme tant d'autres bourgs toscans, au penchant d'une colline. Le lieu est charmant, la nature gracieuse et riche. La rivière Elsa qui baigne le pied de la colline, donne la fraîcheur à une fertile et riante contrée. C'est une de ces vallées heureuses des affluens de l'Arno, aux paysages avenans et modérés, où, dans une vie traditionnellement simple et rustique, se sont formés tant de grands esprits. C'est un horizon de vignes, de moissons et d'arbres, un paisible recoin du monde, où l'on vit aujourd'hui des produits de la terre, dans une insouciance douce, tout comme on devait y vivre au temps de Boccace. Certaldo fut toujours pour lui un refuge de paix, après les fatigues des voyages, les agitations inquiètes de la vie florentine et la liberté fastueuse de la cour de Naples. Il préféra toujours ce lieu à tout autre, et, aimant à afficher l'indépendance assez hautaine qu'il y goûtait, il ajouta sans cesse à son nom le nom de son village et signa : Jean de Certaldo.

D'après un acte de 1318, le vieux Boccace était, à cette date, propriétaire depuis quatre ans à Florence. Il n'était pas marié, sans doute, lorsqu'il ramena à Florence son petit enfant parisien (1). Son mariage avec Margherita di Gian Donato de' Martulis fit à l'enfant une situation pénible. Les bâtardises étaient aisément tolérées par les mœurs du moyen âge, bien plus relâchées, en ce point, que les nôtres. Mais il n'est pas à croire que toutes les Italiennes aient eu l'âme aussi grande que Valentine de Milan, et aient pu aimer, sans arrière-pensée, l'enfant qui leur avait été « dérobé. » La maison paternelle fut sombre pour celui qu'on n'y avait point désiré. Il n'y connut ni sourire, ni tendresse, et son enfance malheureuse se passa dans le silence et la crainte. On ne saurait se tromper, en effet, sur les allusions très claires qui sont à la fin de l'*Ameto*, et nul n'a douté que Boccace n'ait voulu désigner son père et la maison paternelle dans les vers si tristes que je vais traduire : « Là on ne rit jamais, ou bien rarement. La maison est obscure, et muette, et très triste... La vue affreuse et cruelle d'un vieillard glacé, rude et avare, m'angoisse à toute heure et m'afflige. »

(1) D'après la dispense citée par Suarez, l'enfant était illégitime, mais non adultérin.

L'histoire de son enfance et de sa jeunesse est celle d'une vocation contrariée, ainsi qu'il arrive pour bien des artistes et des poètes. Il était naturel que le père destinât son fils à la carrière lucrative qu'il parcourait lui-même. Il était naturel aussi que Boccace se plaignît du temps qu'on lui faisait perdre. Il avait passé d'abord quelques années à l'école d'un maître de grammaire, Giovanni Mazzuoli, de Strada. En même temps, « comme il était d'usage pour les jeunes Florentins, » on lui avait enseigné très complètement l'arithmétique, c'est-à-dire, sans doute, la comptabilité commerciale et la tenue des livres. Au sortir de l'école, son père lui fit passer six ans chez un commerçant, pour faire son apprentissage. Il n'avait guère plus de dix ans quand ses études furent ainsi interrompues.

Pourtant, dès les jours où il alignait péniblement des chiffres, chez le marchand à qui on l'avait confié, il aimait les belles-lettres. La grande ombre de Dante avait passé sur son jeune esprit. « Il fut, disait Boccace, mon premier guide, ma première lumière. » Quelques-uns en ont conclu, contre toute vraisemblance, que Dante put être son maître. Les paroles de Boccace ont un sens plus large. Malgré les injustices, les passions et l'exil, Dante avait rempli Florence de sa gloire. Nous savons, par Sacchetti, que les âniers et les forgerons chantaient par les rues des vers de la *Divine Comédie*. Les bouches florentines étaient pleines de cette poésie, qui avait, d'un coup, fixé la langue et la pensée d'un peuple. Il était naturel que l'âme éveillée d'un enfant précoce fût saisie d'une ardente admiration pour le poète, dont les vers résonnaient à tous les carrefours. Une grande figure se dressait devant ses yeux, symbole de poésie, de haute culture d'esprit, de science, de mystérieuse philosophie. L'enfant malheureux et inquiet avait neuf ans ; une grande rumeur venait de se répandre : en exil, au loin, était mort celui dont chacun parlait, le grand voyant, pour qui la terre, le ciel et les enfers n'avaient pas eu de secrets. Le moyen âge donnait aux poètes et aux savans, qu'il confondait souvent, une étrange auréole de pouvoir magique, de science occulte, de surnaturelle révélation. La connaissance des hommes et des choses, des mots et de leur puissance, paraissait surhumaine. On imagine sous quelle céleste et mystérieuse forme Dante devait apparaître à l'esprit d'un enfant florentin, saisi dès lors du désir passionné d'apprendre.

Les études commerciales s'en trouvaient mal, et des fantômes passaient entre les yeux de l'enfant et les chiffres bien rangés des comptes en partie double. Le père s'en aperçut après six ans passés. Puisque l'enfant voulait apprendre et devenir semblable à ceux qui savaient le latin, il résolut de le tourner au moins vers une profes-

sion où le latin était d'un bon profit, et d'en faire un homme de loi. Après le métier de banquier, ceux de notaire ou d'avocat étaient parmi les plus lucratifs. Boccace avait seize ans. Son père, toujours en voyage pour les affaires de la maison des Bardi, faisait un séjour à Naples, où il s'occupait d'acheter des grains en Pouille et de les transporter à Pescara, pour le compte du gouvernement napolitain. Il avait emmené l'enfant avec lui, et le laissa entre les mains de quelque maître. Boccace vécut à Naples comme un pauvre enfant abandonné. Ses études juridiques, nous dit-il, s'y poursuivirent, tant bien que mal, pendant six ans, jusqu'à ses vingt-deux ans. Son père poursuivait toujours la fortune, et elle le fuyait, si nous en jugeons par le peu de biens qu'il laissera dans son hérédité. Il passait sa vie en voyages. Nous savons notamment qu'il était de nouveau à Paris en 1332. C'était un de ces « chiens de Lombards » que nos ancêtres aimaient peu.

Le fils, cependant, trouvait à Naples, dans le spectacle d'une cour française et dans les mœurs d'un pays grec, ce que la civilisation pouvait offrir alors de plus raffiné, de plus élégant et aussi de plus dissolu. Il nous apprend qu'il avait une maîtresse, et il la décorait du nom antique de *Pampinea*, « une jeune nymphe qui m'a trouvé digne de son amour, et m'y a retenu assez longtemps. » Il dit aussi qu'il commença à aimer la poésie, un jour, en face de la tombe de Virgile, au pied du mont Falerne. L'antiquité sortait des tombeaux, toute jeune et vivante, en une nouvelle incarnation.

Aucune ville n'offrait plus que Naples l'attrait des plaisirs faciles et la tentation de l'oisiveté. Sous son ciel presque oriental, avec son peuple à la fois remuant et paresseux, elle s'étend au bord de la mer bleue, parmi des sites voluptueux. Tout n'y était alors que luxe et réjouissance. De riches marchands, une noblesse élégante, une cour peuplée de poètes et de gens d'esprit, l'esprit délié des Grecs, la gaité gaillarde des Français, le commerce oriental, les souvenirs partout présents de l'antiquité romaine, en faisaient, par le plus curieux mélange, une ville unique au monde.

L'été, la société élégante s'en allait respirer à Baia la fraîcheur de l'air marin. « Non loin, dit Boccace, du beau mont Falerne, entre l'antique Cumes et Pouzzoles, est la gracieuse Baia, sur la rive marine. Nul ciel ne couvre plus beau ni plus doux lieu. Les bains y sont très sains, le ciel très pur. Les débris antiques qu'on y voit, nouveaux pour les esprits modernes, leur sont occasion de plaisir. » Comme au temps d'Ovide, Baia est une plage à la mode. La musique, la danse réunissent les dames et les cavaliers, et aussi la chasse, la pêche et toute sorte de libres distractions. Chaque coin ombragé de la plage est couvert de jeunes gens et de jeunes femmes

en somptueuses toilettes. Là se disent les bons mots, les propos galans, se nouent les intrigues (1), se chantent sonnets et chansons. On y essaie l'effet des toilettes nouvelles, et on déploie, sous le soleil, le chatolement des étoffes rares.

Les fêtes sont bien variées, par le contraste des usages français apportés par les princes d'Anjou, et des antiques coutumes romaines qui sont restées dans les mœurs du pays.

Cette société frivole s'en allait, de gaité de cœur et en chantant, vers les sombres malheurs politiques dont Pétrarque, juge non prévenu, avait noté les symptômes certains. Mais qui les pouvait prévoir, sous le paternel gouvernement du roi Robert le Sage, que chantaient les poètes, et qui vivait, comme un prince de contes des fées, en pleine fantaisie littéraire et artistique? Il est le premier exemplaire des princes de la renaissance; comme Pétrarque et Boccace ont cru continuer Virgile et Varron, Robert, de la meilleure foi du monde, a pris Auguste pour modèle.

Naples est voisine des premières sources de la littérature italienne. C'est parmi un étrange mélange de peuples, sous l'influence d'un prince allemand épris de civilisation orientale, Frédéric II, dans la Sicile et l'ancienne Grande Grèce, que les muses italiennes se sont éveillées. A la cour de Robert, la poésie sicilienne rencontrait la provençale, sa sœur aînée, comme elle attachée aux formes métriques rares et difficiles, vouée comme elle à l'expression un peu factice d'amours quintessenciées. Les Français, pour leur part, apportaient leur goût pour les longs récits et pour les romans de chevalerie. Les moines calabrais, en possession de la vraie tradition hellénique, répandaient le goût des études grecques et enseignaient la langue de leurs pères, oubliée dès longtemps des Latins. Tel ce singulier Barlaam que Boccace put connaître, qui enseigna à Pétrarque le peu qu'il sut de grec, et trouva moyen d'intéresser à ses querelles et à ses idées le monde latin comme le monde hellénique.

Une autre aurore s'est levée, et les rayons en brillent jusqu'à Naples. Le XIII^e siècle a vu ressusciter en Toscane les arts du dessin, et l'Italie du Sud, où ces arts ne sont jamais tout à fait morts, accueille avec joie les maîtres qui les rajeunissent. Les nobles Napolitains faisaient venir de Rome des statues et des débris antiques pour en orner leurs maisons, et le roi attirait les artistes les plus fameux. Giotto, laid et chétif, mais rayonnant de génie naturel, peignait au château de l'Oeuf des scènes de la *Divine Comédie*. Et

(1) « Plus d'une y est venue Lucrèce, qui s'en retourne Cléopâtre. » (Boccace, Sonnet 69.)

le roi, plein de respect et d'admiration, passait ses journées auprès du peintre, prenant plaisir à la grâce hardie de son langage florentin, souffrant de lui les saillies les plus mordantes, le comblant d'honneurs, voulant le retenir à Naples et en faire « le premier homme de son royaume. »

Il y a quelque trace de toutes ces influences dans les premières œuvres de Boccace. Il dut lire avec passion tous les romans et fables français qui lui tombèrent entre les mains. Il fit des efforts pour s'approprier la langue latine, comme en témoignent des vers latins assez faibles, qui remontent sans doute à cette époque. Il n'apprit point le grec, ou du moins n'en posséda que quelques mots, qu'on lui voit souvent employer à contre-sens et hors de tout propos. Mais il commença son éducation antique et fit preuve, dès ses premières œuvres, d'une connaissance déjà grande des auteurs et de la mythologie. Il cherchait à s'instruire de toutes les façons, entrait en relations avec des géomètres et des astronomes, comme Paolo Geometra et ce fameux Génois Andalone di Negro, dont les idées nouvelles sur la cosmographie préparaient les prochains progrès de la navigation. Il ne méprisa aucune des connaissances spéciales qu'il pouvait acquérir avec de pareils hommes. Il apprit même un peu de médecine. D'après le type que s'étaient formé les grands esprits de ce temps, le poète devait être un homme universel, et aucune connaissance humaine ne devait lui rester étrangère.

L'oubli paternel le rendant presque absolument libre, Boccace se livra à la vocation de son enfance, la poésie. Tout devait l'y porter. Le sort des poètes n'avait jamais été plus doux, ni les honneurs qu'ils recevaient plus grands qu'à Naples en ce moment. La jeune gloire de Pétrarque commençait à traverser le monde, et le roi Robert, avant de l'attirer près de lui, échangeait avec l'illustre amoureux des vers et des compliments. Boccace avait déjà fait des sonnets et des chansons, dans la manière des Siciliens et des Provençaux, quand il acquit la qualité qui lui manquait pour être vraiment poète, un amour officiel et noble. Son amour pour Maria d'Aquino, fille naturelle de Robert, nous est affirmé par les historiens, la tradition et de nombreux passages des œuvres de Boccace. Il l'a à peine caché sous des allusions très transparentes, désignant même les dates et les jours, dans un amphigouri astronomique et mythologique où il n'est pas trop malaisé de se débrouiller. Il a enveloppé son nom et celui de sa maîtresse dans un poème, par un de ces artifices d'acrostiche où se sont complu les poètes de l'époque et qu'un public prévenu devait pénétrer sans peine.

Comme ce puéril arrangement de lettres était de mode proven-

çale, de même l'amour qu'il avouait en le dissimulant. Il était de toute nécessité que les poètes s'avouassent amoureux. En effet, la poésie n'avait guère d'autre matière que l'amour, et cet amour, chanté dans de petits poèmes savans, aux formes difficiles, était peu réel, puisqu'il était d'obligation. L'amour était une des premières règles de la poésie, et, plus généralement, une forme d'esprit distingué, un témoignage de l'élévation de l'âme. L'amour du poète représentait, en quelque sorte, son brevet d'homme du monde ou de gentilhomme.

L'amour de Boccace est en tout conforme à la tradition des poètes. Il n'aurait eu garde de choisir pour amante poétique une des femmes du commun qu'il aimait. Il lui fallait une grande dame, pour que son amour fût une matière digne de poésie. Il tomba amoureux soudainement, et cela encore était dû aux convenances : le *coup de foudre* était le seul début que l'on admit. Boccace le reçut le samedi saint, 27 mars 1334. Or, la semaine sainte était un temps consacré, par l'exemple de Pétrarque et de plusieurs autres, à de pareils accidens. Par un sentiment assez profane, il semblait que la semaine douloureuse fût bien faite pour voir naître un amour qui devait être malheureux. En voilà assez pour donner des doutes sur la réalité des sentimens de Boccace. Je suis bien tenté de suivre l'avis de Brantôme, qui s'y connaissait, et vivait encore au temps des poètes amoureux : « Je croy, dit-il, qu'il n'a jamais eu tant de faveurs de ceste grand'dame, comme il en a écrit, et qu'il s'est forgé en sa cervelle et fantasie ce beau subject, pour en escrire mieux. »

J'ajoute que Boccace ne devait pas être beau. « Vrayment oui ! il étoit bien un bel oyseau ! » dit encore Brantôme, qui avait vu son portrait. Boccace a laissé de lui-même un portrait peu flatteur, tracé, à vrai dire, dans une de ces heures de mauvaise humeur où il arrive à un homme de se calomnier, avec l'espoir secret de n'être point cru sur parole. Il se représente comme « laid, pauvre, querelleur, timide, bègue, louche et déjà obèse. » Enfin, prenant pour la première fois un pseudonyme qui lui sera familier, il s'intitule : *spurcissimum Dioneum*, — « le très immonde Dionée. » Filippo Villani et d'autres, qui eurent toutes raisons d'être bien informés, ne le peignent pas sous des couleurs si vilaines. Il était grand d'abord, un peu fort dès sa jeunesse, d'aspect avenant et joyeux. La bouche était belle, les lèvres épaisses et un peu sensuelles. Il avait au menton une fossette qui se creusait lorsqu'il riait. En ajoutant ces traits à ceux du portrait précédent, on aura, je pense, une image assez ressemblante.

Parlant de son caractère, Boccace se dit « timide et querelleur. »

Il n'y a point autant de contradiction qu'on le croirait. Susceptible et ombrageux à l'excès, par un orgueil assez haut placé qui domine tout son caractère, il suppose facilement aux autres, et même à ses amis, de mauvaises intentions ; alors il se monte à une indignation bouillante. Il s'emporte en invectives outrageuses, et se croit l'homme le plus méconnu et le plus blessé de la terre. Mais sa colère est courte et rare. Tant que son sensible orgueil n'a pas été atteint, il est le plus pacifique des hommes. Il laisse tout passer en souriant, si bien qu'on a pu lui reprocher de l'indifférence. Acciaiuoli le nommait méchamment : « Jean des tranquillités, » (*Johannes tranquillitatum*). Il fut très sensible à l'épigramme, et la supporta avec tant d'impatience qu'elle devait bien avoir quelque vérité.

L'homme dont j'ai tracé, autant qu'il se peut, le portrait, était-il fait pour plaire à une grande dame de la cour ? Je n'en décide pas. Il faut bien dire qu'il était jeune, « ayant à peine duvet au menton. » Cela est un attrait. Il était spirituel et de la plus plaisante conversation, et cela en est un autre. Et, d'autre part, la bonne renommée des belles Napolitaines est déjà trop ébranlée par l'histoire pour qu'une aventure de plus y puisse nuire beaucoup. Aussi je ne tranche rien. On devra seulement se souvenir que, si Boccace s'attribua poétiquement des bonheurs qu'il n'eut pas, il n'aurait pas admis qu'on pût lui en faire un crime. Il a défendu les poètes et lui-même du reproche de mensonge qu'on leur adressait souvent, et a soutenu que fiction n'était pas mensonge : *Fingendo, non mentiendo*.

Quel qu'ait été l'avancement de Boccace dans les bonnes grâces de Maria d'Aquino, il n'est pas douteux, du moins, qu'il la prit pour dame poétique. Il écrivit pour elle, et l'introduisit même discrètement comme personnage dans ses histoires romanesques. Il y figurait lui-même, et y faisait figurer les dames et les cavaliers de la petite coterie mondaine où il s'était affilié. Maria d'Aquino y porte le nom charmant de Fiammetta, qui semble la décrire tout entière dans sa grâce alerte. Si Fiammetta nous est connue, si Dionée l'est aussi, il ne s'ensuit pas que des aventures réelles nous soient contées dans les romans et les poèmes de Boccace. Bien souvent, je pense, Boccace parle par allusions et allégoriquement. Les familiers de la cour de Naples devaient l'entendre aisément. Mais pour l'entendre à notre tour, il nous faudrait une clé, que n'ont point donnée les commentateurs contemporains, et faute de laquelle il sera prudent d'éviter toute tentative d'interprétation.

Si ces romans et ces poèmes nous fournissent peu de renseignements historiques, ils restent les monumens d'une littérature jeune

et charmante. Ils ont aux yeux de l'artiste la valeur de ces fresques de la première renaissance dont le sens caché n'a jamais pu être pénétré. Les sources de l'inspiration sont si communes, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, entre les poètes et les peintres, qu'il est naturel de les comparer. Dante fait songer aux vastes compositions religieuses qui s'étendent sur les murs des *campi santi* et des églises. Mais Boccace, en avance sur son siècle, fait prévoir les exquises allégories mythologiques du *xv^e* siècle. En lisant l'*Ameto* ou la *Vision amoureuse*, j'ai eu devant les yeux une fresque de Gozzoli, un tableau de Mantegna. J'ai vu passer, sur un riche paysage de tapisserie fleurie, parmi des arbres sveltes et de gracieux animaux, ces figures élégantes dont le regard profond et l'inexplicable sourire plongent l'âme en un trouble délicieux.

Cet art sort d'éléments connus, d'histoires françaises et de traditions italiennes, de légendes populaires et de lectures antiques : Benoît de Sainte-More y a sa place, et Virgile, les Siciliens et les Provençaux, le dogme chrétien et les mythologies, les poèmes de la Table-Ronde, les romans grecs et les historiens romains. Boccace n'a rien inventé : il n'est dans son art ni le premier ni le seul. On n'est jamais cela : le premier est toujours imparfait ; le seul tomberait dans l'oubli. Un grand artiste résume le travail des siècles. Avant Boccace, les Français avaient écrit de longs récits romanesques, qui, malgré leurs beautés, n'ont pas mérité de rester les types d'une littérature, comme la *Fiammetta* et la *Vision amoureuse*. Boccace n'a même point inventé une forme poétique nouvelle. Les Provençaux avaient épuisé tous les artifices de la métrique. On ne peut même lui attribuer l'honneur d'avoir créé le huitain épique, cette belle et sonore *ottava rima* que l'Arioste devait illustrer. En reste-t-il moins le fondateur de l'épopée italienne, moitié romanesque et moitié plaisante, l'ancêtre des Pulci et des Arioste ? Et parce qu'il n'est ni le premier ni le dernier à avoir raconté des histoires, pour le plaisir de raconter, *ad narrandum, non ad probandum*, ne garde-t-il pas une place à part parmi ceux qui se sont livrés à ce charmant plaisir d'esprit ? D'éléments disparates, mal digérés par un jeune marchand florentin, il est sorti des œuvres, déraisonnables à coup sûr, maladroites quelquefois, mais frappées du sceau d'un art nouveau. Nous arrivons à une de ces heures marquées pour l'esprit humain, où du long mélange des races et des pensées sort l'expression complète d'un idéal.

Boccace, plus que tout autre, a fourni la matière à ceux qui, après lui, ont voulu écrire pour toucher ou divertir, pour le rire ou les larmes. On le retrouve dans Chaucer, Hans Sachs, Lope de Vega, Shakspeare, La Fontaine, Musset. Des histoires vieilles comme nos

civilisations latines ou plus vieilles sont restées dans le monde sous la forme où le conteur toscan les a réduites et non sous une autre. D'autres ont vu plus haut; aucun n'a vu si vrai. D'autres ont été guidés par une conscience plus épurée, vers des sommets plus âpres et de plus surhumaines sources d'inspiration. Mais dès que Boccace fait entrer ses personnages en scène, on ne peut se défendre; on s'arrête, on regarde, on est pris: jeunes, vieux, touchans, ridicules, hommes, femmes, contemporains ou légendaires, tous vivent, parlent, agissent, aiment, haïssent. Nous les connaissons, nous les avons vus. C'est la vie.

Dès l'abord, le poète se meut dans un monde qui lui appartient, factice, mais vivant, à la fois antique et médiéval, lieu moyen entre les derniers conteurs du monde romain et les nouvelliers de la renaissance. Plus tard, l'érudition fera connaître assez l'antiquité, pour qu'il ne soit plus possible de la peindre avec cette charmante fausseté, cette naïveté si sincère. Boccace n'a peint ni des Romains ni des Grecs, mais des Napolitains du *xiv^e* siècle, qui peut-être n'étaient pas si différens qu'on le croirait des Romains et des Grecs. Dans ses tableaux de la nature, il y a quelque souffle de Théocrite; dans l'enchevêtrement des aventures, quelque souvenir d'Apulée. L'inspiration de ses récits est antique, à coup sûr, bien que l'antiquité y soit travestie de la plus bizarre façon, et que la confusion des noms païens et des sentimens chrétiens y soit extraordinaire. Par la confusion des images et des mots se préparait l'éclosion des arts antiques dans une société chrétienne. Le mélange de toutes les idées ne pouvait être plus complet que dans Boccace, auquel sa naissance, son éducation de hasard, la corruption des milieux où il avait vécu, n'avaient pu mettre à l'âme que bien peu de notions précises. D'ailleurs, il écrivait pour des sociétés frivoles, et surtout pour des femmes.

On doit beaucoup aux femmes pour la formation de la langue italienne. C'est pour elles que Pétrarque et Boccace ont écrit en italien, pour elles qu'ils ont brisé en une « phrase courte et incisive » la lourde période du latin médiéval. Mais il est remarquable que, tout en consacrant une si grande part de leur œuvre aux femmes, ils méprisaient cette part de leur œuvre et méprisaient les femmes. Pétrarque les méprisait dans le profond de son âme hautaine, et Boccace croyait le devoir, comme philosophe. Il les considère comme « d'esprit lent, » les déclare « avarés, entêtées et orgueilleuses; » il les veut « soumises et obéissantes à l'homme, » qui leur est en tout supérieur. Elles sont incapables de pensées sérieuses, et bonnes seulement « pour le fuseau et la quenouille. » Il les offense par des proverbes incivils qu'il cite avec complaisance: « Mieux vaut un bon porc qu'une belle fille; » et cet autre, auquel

il donne toute son approbation : « Un bon cheval et un mauvais veulent de l'éperon ; une bonne femme et une mauvaise veulent du bâton. » En somme, il les regarda comme des créatures inférieures, qui ont, par conséquent, un mérite extraordinaire à bien faire, mais doivent, si elles font mal, être aisément excusées. Tel est le fond de la morale relâchée du *Décameron*. Mais il aurait dit d'elles, comme Érasme : « Un animal inepte et fou, mais au demeurant plaisant et gracieux. »

C'est un trait de son talent de les avoir mieux connues et mieux décrites qu'aucun autre auteur du moyen âge. Il faut arriver au XVIII^e siècle pour trouver, sinon des caractères féminins aussi ingénieusement étudiés, au moins une description aussi détaillée de la beauté et de l'ajustement des femmes. Les traits dont il les peint forment d'ensemble un véritable type de beauté gracieuse et vivante. Mais ce type ne ressemble en rien aux figures de femmes qu'on voit dans les peintures de la même époque. Il est tout idéal.

Le costume est plus idéal encore. Les ajustemens du moyen âge étaient étroits et compliqués. Le goût de Boccace, au contraire, est pour une sorte de libre simplicité : il aime les robes flottantes, sans manches, largement ouvertes au cou, fendues sur les côtés et retenues seulement par quelques nœuds espacés, les manteaux fixés sur l'épaule gauche, passant sous le bras droit et tombant un peu plus bas que la taille. Ce sont là les vêtemens d'une nymphe de Virgile, non d'une Italienne du XIV^e siècle.

Mais cette dame virgilienne devient toute naturelle et vivante dès qu'elle est à sa toilette. Boccace ne se lassera pas de décrire des toilettes. S'il préfère les simples ajustemens antiques que j'ai dits, il s'occupe pourtant de toutes les modes, et son esprit curieux, et toujours avide d'images sensibles, prend plaisir à toutes. Il fait mention des modes flamandes, anglaises, cypriotes, grecques, arabes. Il blâme l'indécence des robes d'Alexandrie. Il reproche aussi (et nous verrons qu'il est moraliste à ses heures) l'immodestie des costumes masculins de son temps : car l'antique robe italienne, aux plis droits, faisait alors place aux pourpoints ajustés et aux chausses collantes à la française. D'un autre côté, comme il voit souvent les choses sous un biais satirique, il se plaît à décrire tous les artifices de la coquetterie. Je ne pense pas que notre temps connaisse plus d'onguens et de fards pour la peau, d'essences et de teintures pour les cheveux. Ce sont des inventions de toute sorte, des recettes mystérieuses, de petits fourneaux, de petits alambics, des brosses, des spatules, des fioles. Il faut lire, au *Corbaccio*, le récit du mari qui s'englua les lèvres pour avoir embrassé sa femme avant qu'elle fût bien séchée.

Par ces détails de vie matérielle, on aperçoit le grand raffinement

de la civilisation napolitaine. C'est un monde élégant, spirituel, corrompu, gracieux, muni d'une religion superficielle et peu sérieuse. Comme dans toute société raffinée, les femmes tiennent un rang de haute autorité. Laissez mourir seulement le roi Robert, dont la grave, douce et sereine figure couvre encore quelques années les désordres intimes du royaume. Alors domineront, sur un pays décomposé, quelques femmes, illustres à jamais par leur luxe, leurs vices, leurs remarquables talents, Jeanne, l'impératrice Catherine, et cette merveilleuse intrigante, Filippa la Catanaise.

« De nos jours, le monde est aux femmes ! » dit Boccace, et il s'en indigne ; car n'oubliez pas qu'il méprise les femmes, qu'il est partisan des vieux usages et de la haute autorité maritale. Il s'indigne pour le principe et se soumet fort doucement. Comme le monde où il vit, il est lui-même « tout aux femmes. »

II.

Boccace était revenu à Florence en 1341 ou 1342. Son père était devenu veuf ; mais, malgré ses soixante ans et son caractère morose, il ne put longtemps supporter la solitude. Il se maria avec Bice Bostichi, et en eut un fils, Jacopo, dont notre Boccace fut tuteur en 1350, après la mort du père.

Boccace avait quitté Naples avec d'amers regrets : « Pensez, dit-il, si je fus dolent, et de quel cœur amer j'abandonnai ce lieu gracieux. Là, tout est beauté, noblesse, mots plaisans, mérites singuliers, exquise bonne grâce et amour. Là où je vais n'est que mélancolie et tristesse... Ah ! combien se peut dire heureux qui se possède tout entier en liberté ! Oh ! vie joyeuse et belle plus que toute autre ! » Après plus de dix ans de cette liberté, il revoyait le toit paternel détesté. Il y demeura peu, et en fut peut-être chassé par les nouveaux projets matrimoniaux de son père. Bien peu de temps après son retour, le 13 décembre 1342, il achetait une maison dans la paroisse Sant'Ambrogio.

Il continua à Florence sa vie napolitaine, et nous apprend, en se noircissant lui-même, comme d'habitude, qu'il y jouissait d'une assez médiocre renommée. Ses poèmes et ses romans de cette époque, les meilleurs et les derniers, l'*Ameto*, la *Fiammetta*, étaient destinés à son public napolitain, et continuaient la série commencée à Naples. Son principal établissement est désormais en Toscane ; il y garde ses livres, et les nymphes qu'il évoque sont des « nymphes fiesolanes. » Mais la ville reste napolitaine (1).

(1) Boccace alla-t-il à Paris, comme plusieurs auteurs l'ont cru sur la foi d'une

La *Fiammetta*, qu'il écrivit à ce moment de sa vie, reste son chef-d'œuvre et un des plus beaux romans du monde. Les amours de Pamfilo, jeune marchand florentin, et de Fiammetta, noble Napolitaine, le départ de Pamfilo et son ingratitude, le désespoir de Fiammetta, tels sont les élémens de ce simple drame, où la vie déborde et la passion parle toute pure. Qui restera froid aux lamentations de la femme abandonnée, consumée d'amour, de regret, de jalousie, de remords? C'est une des plus belles figures de femme désespérée que l'art ait peintes. C'est une Ariane, mais une Ariane moderne et chrétienne, et la confusion de son inutile péché est plus de la moitié de sa douleur. Je ne pense pas qu'après les vers immortels de Catulle, rien d'aussi beau, en ce genre, ait été écrit.

Le talent de Boccace est en pleine floraison. Il s'est défait du fatras grec et romain qui encomrait souvent ses premières œuvres : « Vous ne trouverez ici, dit-il, ni fables grecques pleines de nouveaux mensonges, ni batailles troyennes dégouttantes de beaucoup de sang. » Mais vous y trouverez cette plastique idéale et antique qui rajeunit le génie italien, et vous garderez dans les yeux des images charmantes d'un paganisme tout pittoresque, comme celle-ci, qui semble détachée d'une fresque de Botticelli : « Il me semblait être seule en un pré, que protégeaient des ardeurs du jour de beaux arbres feuillus. Et là, ayant cueilli diverses fleurs, car l'herbe en était toute diaprée, je les ramassais de mes mains blanches, en un pan de mon vêtement ; puis je les choisissais une à une pour en faire une belle guirlande et m'en orner la tête. Et ainsi parée, telle que fut Proserpine quand Pluton la ravit à sa mère, je marchais, à travers le jeune printemps, en chantant. »

Y a-t-il dans le *Décameron* quelque trace de cet idéal? Assurément. Je n'en veux pour preuves que ces charmans intermèdes qui séparent les journées, ces danses, ces chants, ces propos élégans, ces groupes charmans d'hommes et de femmes, parmi des paysages jeunes et virgiliens, semés de belles architectures antiques. Mais comment entendrons-nous alors les grossièretés qui vont passer sur les lèvres de ces poétiques interlocuteurs? Les mêmes âmes sont-elles capables de passer ainsi de Virgile à Pétrone, de Théocrite à Apulée? Ce contraste même nous est la preuve de la vérité du tableau qui nous est présenté.

Quoi qu'en dise l'auteur, tous les interlocuteurs du *Décameron* sont Napolitains. Il reprend pour eux les pseudonymes mythologiques qui lui ont déjà servi à dissimuler ses amis de Naples. C'est Pampinea, c'est Pamfilo, c'est Fiammetta, avec ses « cheveux d'or

nouvelle du *Décameron*? Le fait est douteux. Cependant j'ai lieu de croire qu'il savait le français.

crespelé, » ses « blanches et délicates épaules, » son teint frais, sa petite bouche rose et son œil « de faucon. » Enfin, c'est Boccace, qui, pour raconter les plus libres histoires de ce livre très libre, reprend son surnom déjà connu : « le très immonde Dionée. » Mais c'est au penchant des collines toscanes, au-dessus du Mugnone et de l'Arno, que la compagnie s'assemble pour les chants, les danses et les histoires racontées. Le décor seul est florentin.

Le prologue du *Décameron* semble en donner la date, puisqu'il contient l'immortelle description de la peste de Florence en 1348. L'assemblage des nouvelles et leur dernière rédaction doivent donc être postérieurs à cette date. Mais ces récits, pour la plupart, sous cette forme ou une autre, par écrit ou oralement, avaient été faits plus anciennement. Boccace nous apprend qu'il n'en forma le recueil que « par ordre supérieur. » L'ordre ne pouvait guère venir que de la licenciée Jeanne, devenue reine de Naples, en 1343, par la mort de Robert, son aïeul. Boccace devait obéissance à une si haute volonté ; il ramassa donc, dans sa mémoire ou ses notes, les histoires que la cour de Naples s'était plu à lui entendre raconter. L'impression récente de la peste lui donna l'envie de la décrire, et il s'en fit un cadre.

Pas plus que pour ses premières œuvres, Boccace n'a ici inventé aucune histoire. Pour le bien prouver, il cite souvent ses auteurs, et même donne différentes versions, quand il y en a. La science moderne a fort heureusement cherché les sources de ces récits, et, de proche en proche, a remonté souvent jusqu'à l'inépuisable réservoir des conteurs indous. Les fabliaux, les chansons de geste, les romans grecs, les compilateurs de la décadence romaine, les traditions populaires, les superstitions locales, les légendes marines et orientales, les récits des voyageurs et des marchands, les bizarres croyances botaniques et minéralogiques du moyen âge, les recueils arabes et persans, les vies des saints, l'histoire même, tout a contribué à former cette singulière collection. Mais quelles que soient les origines dernières, il est probable que la plupart de ces histoires sont parvenues à Boccace sous une forme orale et populaire ; et comme il n'avait aucune intention didactique, il a donné libre carrière à son esprit et à son imagination, accommodant le tout aux mœurs et au goût de son temps.

Aussi le *Décameron* présente le mélange le plus confus de principes, d'idées, de personnes, de peuples et d'époques. La morale y est tour à tour pure et relâchée, l'esprit catholique et païen. Il n'y a aucune unité et il ne peut y en avoir aucune. On y trouve le langage recherché des cours et la libre « grossièreté des gens de commerce. » Au fond, comme les hommes aiment toujours qu'on

leur raconte ce qu'ils font et quels ils sont, Boccace a peint bien complètement son siècle, avide de fortune et d'aventures. Il regrette souvent les mœurs des ancêtres et leur « honnête simplicité, » corrompue par l'avarice des nouveaux âges. Mais cette avarice même est le principal ressort de tous ses récits. Elle jette les Italiens sur les côtes barbaresques ; elle remplit Alexandrie de Génois, de Toscans et de Siciliens ; elle leur ôte toute horreur pour les infidèles : Boccace n'a point d'animosité contre les Juifs ; il ne parle des Sarrazins qu'avec envie et admiration, et les regarde comme de parfaits gentilshommes. Leur civilisation éblouit les yeux ; leurs histoires prestigieuses enrichissent les imaginations. Leurs étoffes, leurs armes, leurs faïences, leurs ciselures arrivent dans les ports et se répandent partout : l'Italie s'emplit des « élégances d'Égypte, — *morbidetze d'Egitto*. » D'autre part, il vient de France je ne sais quel vent de chevalerie et de haute galanterie.

Lancé à travers le monde à la poursuite du savoir et de la fortune, l'Italien ne demande rien qu'aux ressources naturelles de son esprit délié. Dans le *Décameron*, comme dans ses œuvres plus sérieuses, ce que Boccace se plaît le plus à montrer, ce sont les contrastes soudains de bonne et de mauvaise fortune, les élévations imprévues, les chutes soudaines, le brusque passage de la richesse à la pauvreté, de la gloire à l'infamie, de la misère à la toute-puissance. Dans ces dramatiques ou comiques alternances du sort, quelles sont les qualités qu'il nous fait surtout apprécier ? C'est une prestesse de décision, une promptitude de jugement, qui fournissent au moment du besoin l'acte à faire, le mot à dire. Le *Décameron* donne le beau rôle rarement au meilleur, toujours au plus fin. Plus de la moitié du livre est remplie par les bons tours et les bons mots. Savoir en toute occasion se tirer d'affaire paraît un idéal social. Les mensonges spirituels ne sont pas l'objet d'une vive réprobation. Comment faire, en effet, sans mentir, pour commercer par le monde et sortir net de toutes les aventures ? « Petit, mais joli homme et plus propre qu'une mouche, le bonnet sur la tête, avec la chevelure blonde et bien peignée ; » tel je vois le marchand florentin, alerte, dispos et toujours prêt à tout. Ouvrez bien l'œil, si vous avez affaire à lui :

Chi ha a far con Tosco,
Non vuole esser losco!

Il reste tout pareil dans la vie civile, actif et avisé, agissant par calcul et parlant par bons mots, agité en somme et trop spirituel pour être raisonnable.

Qu'on ne s'y trompe pas pourtant : à travers ce tableau confus et vrai d'une société riche et trop civilisée transparait par endroits le jugement dernier de l'auteur, qui est sain et honnête. Ainsi que dans Rabelais, on aperçoit dans Boccace un philosophe et un moraliste. Le philosophe est idéaliste et chrétien. Le moraliste est, comme Pétrarque, un disciple des derniers stoïciens. Ce qu'il enseigne, quand par hasard il enseigne à ses lecteurs sensibles et avars, c'est le mépris de la douleur et le mépris des richesses. C'est, en somme, la force d'âme ou la vertu, et c'est-à-dire « se vaincre soi-même. » — « Tous les hommes sont égaux, dit Boccace ; la vertu seule les distingue. » La dixième et dernière journée du *Décameron* est tout entière consacrée au développement de ces hauts principes.

On trouve tout dans le *Décameron*, même le rêve le plus éthéré, même un amour immatériel et idéal. Le Sicilien Gerbino s'ennamoure d'une princesse, à travers les mers, sur la renommée de ses charmes et de ses vertus. Il navigue vers des contrées inconnues, pèlerin d'amour, poussé par un inexprimable désir de la perfection. L'anneau des fiançailles mystiques a été échangé par-delà l'Océan entre les deux amans spirituels. Ce récit fait songer aux poétiques inventions du moyen âge allemand, aux mythes du Graal, et l'on aime malgré tout le livre, si étrangement mêlé, où l'on en peut rencontrer de pareils.

Aux yeux du conteur de cour, gouailleur et débauché, passent des images célestes. On est au lendemain des croisades et de la chevalerie, des renoncemens de saint François et de ses poétiques visions. Presque à cette heure naît, pour l'extase perpétuelle, la vierge Catherine, forme immatérielle et presque céleste, âme prodigieusement illuminée. Quelle image se faire de ce temps si plein de contradictions ? A travers l'Italie bouillonne une vie plus intense qu'elle n'en connut jamais ; c'est dans les villes et les cours une agitation libre, un désordre des choses et des idées, une énorme licence, une universelle fermentation, d'où sortira, sous la pression de tyrans lettrés, le vin pur de la renaissance. Au-dessus planent des âmes sublimes, envolées à perte de vue dans l'idéal, humainement Pétrarque, divinement Catherine de Sienne.

Il était impossible que Boccace tint son voluptueux auditoire dans les hauteurs ni s'y tint lui-même. On donne toujours au public ce qui lui convient, et comme dit le proverbe italien : « A terrain mou, il faut une pelle de bois ; — *A terreno dolce, vanga di legno.* » Le terrain était mou, et la morale de Boccace ne le laboura pas bien profondément. La mauvaise herbe pousse en touffes très drues dans son champ trop riche, et on a peine parfois à y distinguer le bon grain. Les réflexions les plus graves et les plus morales

se trouvent mêlées aux aventures les plus licencieuses. Mais la morale même ne reste pas constamment pure. Ou plutôt il y a une morale de second ordre, à l'usage des jeunes gens audacieux et des femmes galantes. Dans ce code trop commode, la sévérité d'une femme envers un amoureux est un péché grave, puni après la mort dans un enfer spécial dont Cupidon tient la clé. Mais surtout on reproche à Boccace son penchant à l'obscénité; il est de ces esprits qui cherchent leur plaisir sans choix. Griselda fait bien oublier Monna Belcolore. Mais quel mélange! Et dans ce mélange, il faut bien le dire, si le bien tient la meilleure place, celle du mal est grande encore.

Il ne faut pas, peut-être, se prononcer trop absolument sur la décence des œuvres littéraires, ni se montrer très sévère pour la crudité de l'expression; car, à ce sujet, les convenances du monde varient. Il est remarquable que Boccace en observe quelques-unes: ainsi il s'excuse de nommer une « culotte » devant des dames. L'instant d'après, il parle de tout et du reste. La plupart des auteurs du moyen âge paraîtraient bien crus si on les lisait. On les trouverait innocens peut-être au prix des immoralités bien voilées, qui, depuis cent ans et plus, sont dans toutes les mains.

Un éminent écrivain disait ici même naguère: « Un historien risque fort de s'abuser, lorsque, dans ses jugemens sur les hommes, il s'écarte de l'opinion moyenne des contemporains (1). » L'opinion moyenne des contemporains ne fut pas défavorable à Boccace: les mœurs acceptaient une prodigieuse liberté de parler et d'écrire. Boccace fut assurément entouré d'estime et de considération. S'il ne souleva pas contre lui la société tout entière, il est clair cependant qu'il choqua quelques personnes. En effet, il se défendit fort vivement dans une des préfaces du *Décameron*. Tout d'abord, comme tant d'autres, il repousse le reproche d'immoralité, parce qu'il ne prétend rien enseigner. Il veut qu'on le lise comme il écrit, « largement, » et sans « s'attacher étroitement à chercher les intentions de l'auteur. » Sa seule intention est d'amuser, et il écrit pour les oisifs: « Qui a autre chose à faire, fait une sottise de lire ceci. » Et voici ce qu'il déclare sans façon à ses lectrices: « Ayant à parler à de petites femmes ineptes, comme vous êtes, ce serait sottise d'aller à grand'peine chercher et découvrir des choses très exquisés, ou de mettre un grand soin à parler avec mesure. »

Cependant est-il tout à fait moral d'écrire des histoires licencieuses pour l'ébattement des femmes légères et des hommes galans? Boccace ne le prétend pas. Il professa et il crut toute sa vie

(1) Voir l'article de M. G. Valbert sur *Ranke*, dans la *Revue* du 1^{er} août 1886.

qu'il valait bien mieux être Dante ou Pétrarque que d'être lui-même. S'il n'écrivit point pour démoraliser, en vérité son livre démoralisa. C'est le châtement des auteurs licencieux que les licencieux surtout les lisent. Bien peu de gens, je parle au moins des Français, cherchent dans le *Décaméron* les beautés de langue et d'imagination, les inestimables enseignemens qui y sont. Ainsi arrive-t-il à Rabelais, à Apulée, à d'autres encore.

Boccace, d'ailleurs, ne se fit pas grande illusion, et la vivacité même de sa défense prouve qu'il ne se sentait pas tout à fait innocent. Un peu plus tard, à tête reposée, il fut très sincère et recommanda bien à son ami Mainardo de' Cavalcanti d'interdire à sa femme la lecture du *Décaméron*. Avec la violence habituelle de son expression, il s'accable alors lui-même d'injures. Aux yeux, dit-il, de ceux qui ne savent pas dans quelles circonstances le *Décaméron* fut écrit, je dois passer pour « un immonde entremetteur, un vieillard impudique, un narrateur d'infamies. » Il y mettait quelque exagération, mais il avait raison au fond, et même pour les honnêtes femmes de notre temps, qui en ont vu bien d'autres, je ne pense pas que le *Décaméron* soit une lecture désirable.

Les livres avaient alors peu de publicité. Les copies étaient rares et chères; on se les passait de main en main. Un livre n'allait guère que droit à son adresse. Nous en avons, pour ce qui regarde le *Décaméron*, une preuve bien sensible. Pétrarque, lié avec Boccace de la plus étroite amitié, fut plus de vingt ans sans connaître le *Décaméron*. Boccace s'était gardé de lui communiquer ce livre compromettant; le livre était resté aux mains des gens pour qui il avait été fait.

Enfin la partie grasse du *Décaméron* était pour faire rire, et cela lui mérite quelque indulgence. Le moyen âge fut bien plus gai qu'on ne pense. Un gros rire traverse ces siècles agités. Le rire s'attaque aux choses les plus respectables, car il naît toujours d'une inconvenance. Cependant, il est « le propre de l'homme, » et de plus le propre du Français. C'est ici une matière où nous ne devons pas nous montrer trop collets montés. Le rire de Boccace sort tout droit de nos fabliaux. Le sel attique ne vous fait que sourire : le sel gaulois fait éclater. On peut ne pas aimer la plaisanterie française, la gaudriole, pour la nommer d'un mot : elle choque, avec raison peut-être, des esprits délicats. Je ne leur donne pas tout à fait tort. Mais devant les gaudrioles du moyen âge, nous n'avons pas le droit d'être trop scandalisés; nous découvrirons, par un sincère retour sur nous-mêmes, que notre goût n'a pas tant changé depuis les siècles. Nous aimons toujours les propos gras et les histoires polissonnes, sans penser que cela tire à conséquence.

Je sais de fort honnêtes gens dont ces propos et ces histoires sont le plus grand plaisir. Et qui peut jurer qu'il n'en a jamais ri ?

Il n'y a pas de honte à avouer le plaisir qu'on a pris au *Décameron*. De fort bons, honnêtes et religieux esprits l'ont pris avant nous et ne s'en sont pas cachés. A côté de choses qu'on ne peut qu'excuser, ce livre bizarre est plein de récits admirables et de beaux drames humains. Il est vibrant de vie et de vérité, écrit dans une langue parfaite, classique et populaire à la fois, dont les proverbes et les locutions de terroir sont comme la sève et la moelle. En somme, en faisant toutes ses réserves, on est bien tenté de lui accorder l'indulgence que ne lui refusa pas Pétrarque, fort de vingt-cinq ans de vertu et de vie ascétique : « J'y ai pris plaisir, écrivit-il à Boccace, et si parfois tu y tombes dans une liberté un peu licencieuse, je t'en excuse par l'âge que tu avais lorsque tu l'écrivis, comme aussi par le langage populaire dont tu as fait usage, par la frivolité des histoires, et celle des lecteurs que tu te promettais. »

III.

Si Boccace n'eut pas l'intention d'être immoral, il eut encore bien moins celle d'être irréligieux. On a voulu faire de lui un précurseur de la réforme et de la libre-pensée. Ce sont des banalités qui traînent dans tous les ouvrages de seconde main. Il eut assurément quelque animosité personnelle contre les moines, et il a exposé tout au long ses griefs dans le traité de la *Généalogie des dieux*. L'étude des auteurs païens inquiétait quelques esprits religieux, et il régnait contre les poètes surtout de ridicules préjugés populaires dont bien peu de gens étaient tout à fait exempts, et qui avaient pénétré dans certains couvens. Boccace, à plusieurs reprises, eut à se heurter contre ces préjugés. Non qu'il ait jamais eu à souffrir aucune persécution ; en étudiant sa vie et celle de Pétrarque, on ne peut qu'admirer la complète liberté de parole dont ils jouirent sans cesse. Mais l'un et l'autre, esprits fort entiers et hautement susceptibles, supportaient difficilement la contradiction, et la regardaient volontiers comme une trahison et un outrage. Boccace entretenait contre les moines un dessein de vengeance personnelle, et ses adversaires prêtaient souvent le flanc. C'est dans l'histoire ecclésiastique, plutôt que dans le *Décameron*, qu'on doit chercher les preuves de la triste décadence où étaient tombés certains monastères, par l'absence prolongée du saint-siège et l'universelle licence. Le monachisme pur et intact, dont Pétrarque a parlé déli-

cieusement et que Boccace a loué aussi, brillait encore en bien des lieux. Boccace s'attaque, dit-il, aux mauvais moines, non aux bons : le siècle était bien trop religieux encore pour qu'il pût penser nuire à la religion. Il n'y a pas dans le *Décameron* un mot qui soit décidément contraire à la foi chrétienne. Seule, la nouvelle des *Trois anneaux* sent bien le scepticisme. Mais ce n'est qu'un bon mot; et cela ne peut suffire pour contre-balancer les professions de foi dont le *Décameron* abonde. Boccace, en son temps, ne passa nullement pour impie. Dans un mystère français représenté cinquante ans après sa mort, il figure parmi les témoins de la divinité de Jésus-Christ (1).

C'est un tour d'esprit particulier à quelques hommes de plaisanter des choses auxquelles ils croient le plus. Boccace plaisante de la religion et y croit fermement; et aussi des revenans, des songes et de la sorcellerie; cela ne veut pas dire qu'il n'y crût pas. On sait combien il s'est gaussé de la simplicité des pieux chercheurs de reliques. Et dans son testament, il est question des « reliques saintes que messer Jean Boccace, depuis un très long temps et avec une très grande peine, a fait venir de diverses parties du monde. » Les frivoles interlocuteurs du *Décameron* railleront un homme « épais et sot qui dit des *Pater noster*, va au sermon, ne manque pas la messe, jeûne et ne sort pas de l'église. » Mais eux-mêmes observent le vendredi et vont le dimanche aux offices. Si l'on ne peut comprendre par quel arrangement de conscience des hommes païens par la pensée, licencieux par la conduite, ont pu rester attachés fermement à la foi chrétienne, on n'entendra rien à la renaissance italienne, et rien d'abord à Boccace.

C'était là un christianisme bien étouffé, sans doute, mais vivant et prêt à renaître. Boccace, dans l'état d'esprit où j'ai cherché à le montrer, était tout préparé à une grande crise morale et religieuse, où l'amitié de Pétrarque va le précipiter. Une haute amitié, conçue à la façon des sages antiques, était le complément nécessaire d'une vie philosophique. Une grande âme semblait donc incomplète à qui l'amitié n'avait pas été donnée. L'amitié de ces grands hommes eut quelque chose de tendrement passionné. Comme les beautés de l'esprit féminin leur étaient closes, on dirait qu'ils demandaient à l'amitié quelques-unes des hautes jouissances morales que donne l'amour. Leur cœur, traîné parfois dans des amours assez basses, goûtait avidement ce sentiment qui leur semblait seul pur, spirituel et dégagé des sens. Ils exaltaient l'ami-

(1) *La Vengeance Nostre Seigneur Jhesu-Christ*, mystère représenté à Metz en 1437 (Voir Louis Paris, *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*.)

tié bien au-dessus de l'amour ; car l'amour exige toujours la présence, la vue, la possession, l'intervention de cette enveloppe terrestre et méprisable. L'amitié qui unit les âmes les unit même à distance, même à travers l'absence et la mort. Pétrarque entretint des relations d'étroite amitié avec des hommes qu'il fut vingt ans sans voir. Certes, il y a dans ces sentimens, comme dans la vie de ces charmans penseurs, quelque chose de factice. Mais n'est-ce pas la sincérité qui fait la force des sentimens ? Dans leurs amitiés si particulières, si excessives, ils furent, comme en toutes choses, délicieusement sincères. Leur amitié fut sans cesse fondée, comme ils le voulaient, sur l'amour de la vertu, de la science, sur le désir commun du salut de leurs âmes.

C'est un rare et merveilleux spectacle, un des plus beaux que nous puisse offrir le xiv^e siècle. Le sentiment qui lie deux hommes si différens, si absolus chacun dans leurs opinions et leurs préjugés, si passionnés, est parmi les plus nobles que conçoit l'humanité. Une franchise courageuse et même brutale, un dévoûment continu, une merveilleuse délicatesse et une touchante indulgence réciproque, ont élevé Pétrarque et Boccace au-dessus de leur temps et d'eux-mêmes. En considérant comment une pareille liaison a pu se maintenir pendant près de vingt-cinq ans, sans déchirement comme sans relâchement, on est pris d'une profonde estime pour ces hommes, dont les faiblesses n'ont jamais profondément taché l'âme, dont les affectations littéraires n'ont jamais corrompu la native simplicité. On comprend que Pétrarque ait dit : « L'amitié est la première chose du monde après la vertu. »

Pétrarque eut de nombreux amis, je dis des amis tendres, tels que j'ai cherché à les décrire. Boccace n'en eut véritablement qu'un, et celui-là fut Pétrarque. Nous l'avons vu ombrageux, indépendant, se drapant avec orgueil dans son manteau troué de philosophe. Il se familiarisait aisément, mais ne se liait pas. Tout différent était Pétrarque, qui se professait sauvage et solitaire, mais donnait aisément son amitié, et parfois imprudemment. Boccace avait eu d'assez étroites relations avec Zanobi di Strada, son camarade d'enfance et le fils de son maître. Zanobi, bon homme, esprit assez médiocre, réussissait fort dans les cours, où sa facilité de caractère le rendait un courtisan aimable et peu gênant. Ses succès comme poète, que la postérité n'a ratifiés à aucun degré, le faisaient partout rechercher. Les lettres que Boccace lui écrivit ne respirent qu'un dédain à peine dissimulé.

Le Florentin heureux et hardi qui avait associé sa fortune à celle de la maison royale de Naples, et avait triomphé avec elle, Nicolo Acciaiuoli, devenu grand sénéchal du royaume, n'était pas

non plus resté l'ami de Boccace. Acciaiuoli s'inquiéta, comme tous les grands de son temps, de transmettre son nom à la postérité, et, assez ignorant lui-même, il eut une vue obscure de la grandeur des lettres, les regardant au moins comme un instrument de gloire. Prenant peu de soin de sa gloire, il n'avait aucun plaisir à préparer celle des autres. Zanobi répondit aux désirs du grand sénéchal bien mieux que Boccace. Les relations des deux anciens compagnons de jeunesse se refroidirent et se tournèrent plus tard en une inimitié aiguë.

Mainardo de' Cavalcanti, Pino de' Rossi, quelques autres encore, et même Francesco Nelli, ne semblent pas avoir pris dans le cœur de Boccace la place que, du premier coup, y occupa Pétrarque. Boccace vit en lui plus qu'un ami, un maître, un guide, ce que Dante avait vu dans Virgile, et plus encore. Las d'une littérature qui lui semblait frivole, il voulait marcher dans la voie qu'il se figurait être celle de science et de poésie : « Jusqu'ici, dit-il dans une églogue latine, tu as eu pour besogne de balayer des toits à porcs, de gratter ta gale, et de nourrir tes porcs des herbes que tu ramassais. » Aujourd'hui il convoite « les embrassemens de Sappho, » c'est-à-dire la science antique, la poésie latine, la gloire universelle, portée aux confins du monde par l'illustre langage latin, non bornée à la petite contrée où les gens du commun parlent l'idiome vulgaire. Dès longtemps il admirait Pétrarque, et avant de le connaître il avait déjà écrit son panégyrique. Dans la poésie vulgaire, Pétrarque a brillé si fort que Dante seul l'offusque, et que Boccace, en lisant les *Sonnets* et les *Triumphes*, a brûlé une partie de ses propres poèmes. Mais bien au-dessus de Dante lui-même est monté Pétrarque, à la suite des Muses latines, et, retrouvant la veine de Virgile et d'Homère, il a, le premier depuis des siècles, fait résonner la lyre épique. Le monde entier attendait frémissant ce poème de l'*Africa*, dont le nom, hélas ! nous est à peine connu !

Pétrarque répondait encore à un autre besoin de l'âme de Boccace. En 1350, lorsque se rencontrèrent les deux grands Toscans, Pétrarque se rendait pieusement à Rome pour prendre part à la célébration du jubilé. Rappellerai-je les admirables sonnets de la seconde partie du *Canzoniere*, la peste de 1348, la mort de Laure ? La douleur et la mort achevèrent une œuvre commencée dès longtemps par la méditation, les lectures pieuses, les saintes amitiés. Las d'une gloire qu'il avait tant désirée, et dont il fut comblé au-delà de ses rêves, Pétrarque se trouva humble et sincère devant le spectacle de ses péchés, et réforma sa vie avec l'énergie passionnée qu'il apportait à toutes choses. Alors le besoin de son cœur le ramena à Rome ; il y avait passé jadis, poète triomphant, pour rece-

voir la couronne de laurier; il y avait cherché, avec une émotion naïve, les souvenirs des gloires antiques, et rêvé une poétique et impossible résurrection du passé. Il y revenait pèlerin repentant et nouvel Augustin.

Tel Boccace le voyait approcher, comme un Messie de science, de poésie, de vertu. Pétrarque né et nourri dans l'exil, comme tant d'hommes de ce temps, voulait, au passage, visiter Florence, sa patrie, qu'il n'avait jamais vue. De tous les lettrés florentins qui attendaient Pétrarque, Boccace fut le plus alerte. Pétrarque était encore loin de la ville, lorsqu'il reçut de son futur ami un poème de bienvenue en latin. Il y fut sensible, et, avec cette abondance de cœur qui lui était naturelle, répondit par le don de son amitié à l'hommage qui lui était si spontanément fait. Il est fort probable qu'il accepta à Florence l'hospitalité de Boccace.

Au retour de Rome, Pétrarque s'arrêta encore quelques jours à Florence, et y fut comblé d'honneurs. L'esprit pratique des Florentins comprenait alors combien la gloire du poète pouvait devenir utile à la ville. L'université de Florence venait à peine de s'ouvrir, et il importait, pour sa renommée et le profit public, d'y appeler les maîtres les plus fameux. L'intérêt l'emporta donc sur les rancunes politiques, et on résolut de faire amende honorable à Pétrarque, tout gibelin qu'il fût, pour l'exil de son père et la confiscation de ses biens patrimoniaux. En même temps, on le supplierait de revenir dans sa patrie, afin que chacun pût profiter des trésors de sa science universelle. L'ambassadeur choisi ne pouvait être que Boccace. Il partit, portant une supplique assez élégante qu'il avait sans doute rédigée, et arriva à Padoue en avril 1351. Son ambassade sembla d'abord avoir un heureux succès. Pétrarque se montra flatté et touché de la démarche de ses concitoyens. Il ne refusa pas leur invitation, et fit même espérer son départ pour le 18 avril. Dès lors, Boccace, déchargé du souci de sa mission, put jouir sans arrière-pensée, pendant quelques jours, de la société de son ami. « Tous les jours, dit-il, se passaient à peu près de même. Tu te livrais à l'étude des choses sacrées, et moi, avide de posséder tes œuvres, j'en prenais copie. Et quand le jour s'inclinait vers le soir, nous nous levions et quittions nos travaux pour nous rendre dans ton petit jardin, que le printemps nouveau ornait déjà de feuilles et de fleurs. Assis ensemble et devisant, nous passions ce qui restait du jour en un repos calme et louable, jusqu'à ce que vint la nuit. » Après la science et la poésie, la morale pratique trouvait place dans leurs discours. Pétrarque, pénétré de la lecture des pères de l'église, pressait son ami d'en venir, comme lui-même, au repos de la pénitence et de la vie chrétienne. « Mon

glorieux maître, dit Boccace, m'a persuadé bien souvent, par ses avertissemens, de détourner mon âme de la jouissance des choses temporelles pour la diriger vers les éternelles. »

L'esprit inquiet de Pétrarque l'empêcha d'accomplir la promesse qu'il n'avait pu refuser à son ami. Au lieu de rester fidèle à l'Italie, pour laquelle il professait un amour singulier, il retourna à Avignon, qu'il prétendait détester. Les motifs de cette résolution sont mal connus. Parmi les principaux, on peut compter la méfiance que lui inspiraient ses compatriotes. Leur inconstance et leur perpétuel désir de nouveautés, qui fut, pendant deux siècles, l'éperon des artistes et des gens de lettres, étaient insupportables à un homme aussi sensible que Pétrarque. Il prévit qu'on l'accablerait de critiques après un engouement d'un jour. Ce qui s'ensuivit semble lui donner raison. En effet, apprenant qu'il leur manquait de parole, les Florentins, avec une précipitation qui fait peu d'honneur à leur générosité, rétablirent les décrets d'exil et de confiscation qu'ils avaient abolis dans leur premier élan.

Pétrarque ne revit jamais sa patrie, mais il resta l'ami de Boccace, dont la vie et le talent prirent désormais une direction nouvelle. Leur correspondance fut incessante, et les lettres qui nous restent n'en sont peut-être pas la centième partie. Pourtant les deux amis ne tardèrent pas à différer assez gravement d'opinion. Pétrarque repassa les Alpes au printemps de 1353, sans savoir aucunement où il irait ni ce qu'il ferait. Bien des villes et des princes lui offraient l'hospitalité; il n'avait que le choix. Malheureusement, il passa à Milan, et comme il n'avait jamais bien su résister aux instances, et, pour tout dire, aux hommages, il se laissa arrêter par les Visconti, qui, comme tous les princes, estimaient à un très haut prix la gloire de le posséder. C'était tout justement le parti qui devait déplaire le plus aux Florentins. Boccace entra dans une grande colère patriotique, et écrivit à son ami, sous une forme allégorique, la lettre la plus violente et même la plus outrageuse. Il ne craignit pas de taxer de « crime » le séjour de Pétrarque chez l'implacable ennemi de sa patrie. Il attribua à son ami les motifs les plus vils, et osa lui appliquer la fameuse imprécation de Virgile contre « la faim maudite de l'or. »

Il est remarquable que ces invectives offensantes et hyperboliques n'amènèrent aucun refroidissement dans leur amitié. L'habitude d'exagérer sa pensée, venue des rhéteurs romains, avait ôté de leur force aux mots, et il ne faut pas juger de l'impression des contemporains par celle que nous ressentons. Bien peu de temps après cette violente querelle, nous retrouvons les deux amis adonnés à la plus paisible et cordiale correspondance.

L'exil avait rompu pour Pétrarque les liens du patriotisme. Boccace, quoi qu'il en eût, ne put jamais se dégager de ces liens. Il vécut, non en poète international et « citoyen du monde, » mais en citoyen de Florence, patrie glorieuse à servir, comme Athènes jadis, mais ingrate. Les Florentins, dit-il, sont « bavards et peureux comme des grenouilles; » leur ville « est pleine de paroles pompeuses et d'actes pusillanimes, esclave, non de mille lois, mais d'autant d'opinions qu'il y a d'hommes, toujours en armes, et frémissante de guerres civiles et étrangères, pleine de gens superbes, avares et envieux. » Les opinions politiques de Boccace nous paraissent incertaines, et gouvernées souvent par l'imagination et la passion. Il a mal parlé, tour à tour, du peuple, des rois et des nobles.

Malgré des variations qu'explique la confusion où étaient les partis politiques italiens, ces opinions sont démocratiques, et surtout très formellement guelfes. Il est plein d'animosité pour l'empire allemand, dont Dante et Pétrarque attendaient tout salut.

Il semble pourtant que la fermeté de ses opinions guelfes ait paru douteuse aux Florentins. Il était en effet fort tolérant dans la pratique, ne réprouvait pas avec assez d'horreur les doctrines impérialistes de Dante, et se permettait de plaindre des gibelins exilés, tels que Pino de' Rossi. Les démocraties vont toujours aux extrêmes, et cette modération pratique n'était pas faite pour plaire. On a supposé, avec quelque vraisemblance, que Boccace finit par prendre rang parmi les suspects de gibelinisme ou *ammoniti*. Mais, longtemps avant ce temps, les clabauderies de ses concitoyens lui étaient à charge, et la vie florentine ne lui était acceptable que par intermittences. Il était souvent en voyage et souvent à Certaldo. Dans l'intervalle de ses voyages, il exerça à Florence des magistratures municipales, et accepta des ambassades qu'il ne pouvait refuser. C'étaient des charges fort coûteuses, mais obligatoires. Les républiques, comme les princes, aimaient alors à choisir pour ambassadeurs des gens de lettres, habiles à parler, à écrire, à ordonner leur pensée, instruits de la politique par la lecture des auteurs.

Après son voyage à Padoue et son inutile tentative auprès de Pétrarque, l'année n'était pas terminée qu'il devait repartir pour le Tyrol, chargé d'une délicate négociation auprès du marquis de Brandebourg, fils de Louis de Bavière. En 1354, à l'approche de Charles IV, qui descendait en Italie, attendu et acclamé d'avance par tous les gibelins, les Florentins, n'ayant pas la conscience bien nette, envoyèrent Boccace à Avignon pour protester de leurs bons sentimens. Il y retourna dans la même intention en 1365, et, dans le même voyage, s'arrêta à Gênes, où il était accrédité auprès du

doge. Enfin, lorsque en 1368, le pieux Urbain V, cédant aux désirs de l'Italie, résolut de mettre fin au veuvage de l'église romaine et ramena le saint-siège de la « captivité de Babylone, » Boccace porta à Rome les complimens de la république pour un retour que l'on espérait définitif. Il devait réclamer aussi la réforme ecclésiastique, que la longue absence du pape avait rendue nécessaire.

Dans les lettres de créance qu'il a reçues pour ces diverses ambassades, Boccace se voit orné des titres les plus distingués : il est « maître, seigneur, notre très honoré concitoyen, homme très circonspect. » Il retrouve, pour paraître heureusement dans les cours, les façons de sa jeunesse et le bon air de la cour napolitaine. Il reçoit d'ailleurs à la cour des papes le meilleur accueil, sans que personne ait l'air d'avoir rien à lui reprocher. Il s'y présente, il est vrai, comme l'ami de Pétrarque. En 1365, à Avignon, le cardinal Philippe de Cabassole, patriarche de Jérusalem, un des plus saints, un des plus sages du sacré-collège, prend Boccace dans ses bras, en présence même du pape, et l'embrasse tendrement ; il l'accable de paroles affectueuses et de questions sur la santé de Pétrarque. Trois ans plus tard, Urbain V, pape réformateur, à la renommée absolument pure, le recevait avec honneur, comme il écrivait lui-même, « par considération pour ses vertus. » S'agit-il vraiment encore du « très immonde Dionée? »

Pour servir une diplomatie aussi subtile et changeante que celle de Florence, pour rester lié d'autre part à la maison royale de Naples, dont l'histoire est pleine de terribles mystères, Boccace dut parfois cacher sa véritable pensée sous le voile de l'allégorie. A l'imitation de Pétrarque, il écrivit des églogues politiques que les contemporains eux-mêmes avaient peine à comprendre. Le bonheur a voulu qu'un d'entre eux, le moine Martino da Signa, demandât à Boccace des explications sur ces petits poèmes si obscurs et si curieux. Boccace a livré sa clé dans une lettre assez explicite ; mais cette clé n'ouvre pas tout. Il ne nous révèle que ce qu'il veut bien et nous laisse ignorer bien des choses. C'est là pourtant que nous devons chercher sur ses sentimens intimes des renseignemens précis. Après l'interprétation si sagace de M. Hortis, le voile semble à peu près levé. Un trésor de faits nouveaux est ouvert pour l'histoire, la politique, la vie et l'esprit de Boccace. Les sentimens de Boccace, tels que nous les découvrons dans les églogues, sont souvent bien différens de ceux qu'il professa publiquement. On le trouve dur pour Jeanne de Naples, disposé à la croire coupable du meurtre de son mari André, sévère pour Louis de Tarente, impitoyable pour Acciaiuoli. Je ne vois pas que Boccace ait jamais tiré grand profit de cette dissimulation. Il faut se rappeler

qu'il était, plus qu'aucun de ses contemporains, passionné et changeant, et on doit l'accuser tout au plus de contradiction.

Les poèmes latins de Boccace sont écrits dans une langue rude et assez peu correcte, avec de fréquentes erreurs de prosodie. Dans les momens mêmes où l'énergie de la pensée et le sentiment du rythme latin leur donne une certaine beauté, on sent ce qu'il y avait d'artificiel dans cet effort pour ressusciter une langue morte. L'erreur où tombèrent ainsi les plus grands esprits du xiv^e siècle était pourtant bien plus naturelle qu'on ne croit. La langue latine était l'idiome universel des lettres, des sciences, de l'église et des affaires. Boccace et Pétrarque lui durent de répandre sur toute l'Europe leur renommée et le trésor de leur érudition. En France, au xv^e siècle, il fallut d'abord traduire le *Décameron* en latin, pour pouvoir ensuite le faire passer en français.

Les écrits latins de Boccace en prose témoignent d'une belle érudition. Ce sont encore, comme le *Décameron*, des œuvres d'imagination, et leur dessein est de divertir et de donner à penser, par le récit de belles histoires et d'aventures singulières. Seulement le public qu'il recherche est bien différent, et il s'adresse à tous les bons esprits de l'Europe lettrée. Il est remarquable pourtant qu'il ne perd pas de vue tout à fait la cour de Naples. Le livre des *Dames illustres* est dédié à une proche parente de l'Acciaiuoli, et la reine Jeanne y est louée avec un excès qui surprend lorsqu'on vient de lire les églogues satiriques. Les mêmes personnes qui avaient ri des farces grasses du *Décameron* ne craignaient pas qu'on leur fit un peu de morale sous une forme encore romanesque et divertissante.

En rompant avec le parler vulgaire, Boccace avait rompu avec les sujets contemporains, et le moyen âge tient très peu de place dans le livre des *Dames illustres*. Il semble que l'histoire des hommes eût perdu toute beauté depuis la chute de l'empire romain. Si les hommes du moyen âge reparaissent dans les *Malheurs des hommes illustres*, c'est que le dessein de ce livre est plus vaste. C'est en quelque sorte l'histoire de la Fortune que Boccace a prétendu écrire, et, recueillant par tous les siècles les malheurs éclatans et les plus retentissans coups du sort, il a parcouru toutes les générations humaines, « non pas même par bonds, dit-il, mais au vol. » C'est une *vision* ou un *songe*, forme de composition bien familière au moyen âge, sorte de drame où l'auteur lui-même a un rôle. Tous les grands hommes défilent dans sa modeste chambre de Certaldo, depuis Adam et Ève jusqu'à Charles d'Anjou. Le poète demande à chaque passant son histoire, l'écoute et en raisonne avec lui, le blâmant ou l'approuvant, le raillant même à l'occasion.

Cette œuvre n'est point celle d'un historien. Chaque personnage reste un type moral. Chaque histoire est un thème de philosophie ou d'érudition. Le résumé moral est donné par Pétrarque, qui paraît aussi enfin dans cette étrange procession, « le visage modeste, les tempes ceintes de laurier vert, vêtu de drap rouge, digne de tout honneur et de toute gloire. » Pétrarque est en effet présent dans ces livres singuliers d'imagination, de morale et de science mêlées. Les pensées de Boccace, sinon ses mœurs, sont pliées vers un idéal pur et haut. La conversion de son esprit a précédé celle de sa vie. L'amitié de Pétrarque l'anime de plus en plus pour le labeur d'érudit, la patiente découverte de l'antiquité classique, la recherche, la copie des manuscrits. Il n'est guère une lettre entre les deux amis où il ne soit question de livres. Ce sont des échanges incessans.

L'enthousiasme pour son nouveau maître n'avait pas fait oublier à Boccace le maître de son enfance, son premier guide dans le sentier des muses. Il voyait avec regret que Pétrarque, par une négligence ou un dédain dont il s'est mal justifié, n'avait point lu la *Divine Comédie*. Boccace, brave comme toujours en amitié, ne supporta pas la petitesse qu'il devinait dans l'âme de son ami. En 1359, il lui envoya un manuscrit de l'épopée divine, accompagné d'un poème latin à l'honneur de Dante, « poète et théologien. » La postérité doit lui savoir gré d'avoir nettoyé l'âme de Pétrarque des hésitations mesquines de l'égoïsme. Pétrarque se sentit blessé du reproche qu'il devinait sous les paroles laudatives de Boccace, et, tout en voulant se défendre, fit des aveux sincères. Il reconnaît qu'il n'a point lu la *Divine Comédie*, et en allègue une raison qui n'est pas forte : dans sa jeunesse, alors qu'il rêvait d'acquérir la gloire par des vers écrits en langue vulgaire, il désirait par-dessus tout être lui-même et ne passer pour l'imitateur de personne ; il évita donc de lire un auteur dont il craignait la souveraine influence. Ayant renoncé à la langue italienne, il lui devient plus aisé de rendre hommage à Dante, et il le fait avec quelques réserves, mais en termes chaleureux.

Quoiqu'il excusât Dante d'avoir écrit en italien, Boccace ne pensa pas qu'on dût suivre son exemple. Le seul effort de l'art et de la poésie devait être la résurrection de l'antiquité. Cet effort fut celui de la renaissance, et Boccace le prépara mieux qu'aucun autre par ses grands travaux d'érudition. Il y montre un esprit singulièrement critique, malgré ce culte pour les auteurs, qui lui fait dire : « Je crois aux auteurs plus qu'à mes propres yeux. » Dans son curieux *Traité de géographie antique*, il ne manque pas d'appeler en témoignage les navigateurs de son temps. Il parle de leurs der-

nières découvertes, telles que les îles Canaries, et paraît avoir des connaissances cosmographiques assez étendues. Sa sagacité, dirigée par les anciennes observations d'Hérodote et de Pomponius Mela, lui fait remarquer les coquilles fossiles que l'on ramasse dans les montagnes, et qu'il trouve sur les collines mêmes de Certaldo. Il en tire des conséquences géologiques fort justes.

Le Dictionnaire géographique, composé, dit-il, à ses momens perdus, est comme l'annexe de son vaste traité de la *Généalogie des dieux*, auquel il travailla pendant près de trente années de sa vie, y faisant sans cesse des additions, et ne se lassant jamais de le remettre sur le métier. Ce livre est le résumé de toutes ses études et de toute l'érudition de son temps. Il fut le premier à entreprendre une étude approfondie de la mythologie, à coordonner les renseignemens innombrables et contradictoires des auteurs, à mettre quelque jour dans un chaos où tous ses prédécesseurs s'étaient perdus. Il avait abordé ce travail colossal à son retour de Naples, et avant sans doute de connaître Pétrarque, à la prière d'un prince français, Hugues de Lusignan, roi de Chypre.

Dans ce traité, si longuement élaboré, Boccace n'arrive pas partout à des résultats nets et sûrs. On s'y attend bien. Pourtant il a une vue personnelle et souvent juste de l'antiquité. L'érudition, le désir d'être informé n'était pas d'ailleurs le seul but qu'il poursuivait. Il cherchait encore dans la mythologie un enseignement et un ornement pour la pensée. Son but est littéraire et moral. Il est persuadé d'ailleurs que la mythologie n'est qu'un tissu d'allégories, inventées par les poètes pour voiler leur pensée, et d'où les hommes, par leur ignorance, ont tiré les fausses croyances du polythéisme. « Il faut être fou, dit-il, pour ne point voir dans Virgile un sens caché. » Aussi il cherche des interprétations à tout, prêt à dire avec Pétrarque « qu'il ne faut jamais craindre de donner une interprétation, quand bien même le poète dont on s'occupe n'y aurait jamais pensé. » Même quand il s'y perd, il est toujours curieux de le voir démêler ce qui lui paraît dans chaque mythe réalité et fiction. Pour lui, Jupiter est un roi puissant qui régna en Thessalie. Prométhée, jeune prince studieux, céda volontairement le trône à son frère cadet, et se retira dans le Caucase pour y étudier l'astrologie, qu'il enseigna ensuite aux Assyriens. La fable, au contraire, de l'enlèvement d'Orythie par Borée est une allégorie, pour signifier le vent qui enlève les brumes du haut des sommets montagneux. Cette tendance d'esprit n'est-elle pas le contraire de la crédulité? N'est-ce point déjà le besoin de réalité sensible qui anima les artistes comme les savans de la renaissance?

Boccace ne connaissait d'auteurs grecs que ceux qui avaient été

traduits en latin. De l'antiquité romaine, il possédait presque tout ce que nous en possédons, bien plus absolument que la moyenne de ses contemporains. Parmi les poètes, seul Lucrèce peut-être lui était mal connu. Aucun prosateur de quelque importance ne lui a fait défaut. Nous le voyons faire constamment usage de Tacite, que Pétrarque n'a jamais cité. Outre les auteurs de l'époque classique, il a mis à contribution les pères de l'église, et surtout Lactance, les grammairiens, les compilateurs, les polygraphes de la décadence, Priscien, Censorinus, Valère Maxime, Aulu-Gelle, Macrobe. Ces auteurs un peu oubliés eurent sur le moyen âge la plus profonde influence. Tels encore les poètes chrétiens Prudence, Sedulius, Arator, Juvencus ; et ce singulier écrivain, qui tenait déjà au moyen âge, en unissant la fantaisie la plus folle au besoin de la plus sèche information, Martianus Capella, qui intitulait son traité grammatical : *les Noces de Mercure et de Philologie*. Boccace possédait des auteurs que notre siècle a découverts dans des palimpsestes après des éclipses de plusieurs siècles. En possédait-il que nous ayons tout à fait perdus ? Ce problème de critique et beaucoup d'autres sont résolus en perfection par M. Hortis. Son étude ne pouvait être plus complète ni plus ingénieuse.

Dans les deux premiers livres de son traité, Boccace nous montre son esprit comme une vaste encyclopédie de la science romaine. Dans les derniers, il nous apprend ce qu'il prétend faire de toute cette science. En répondant à ses critiques et aux adversaires de sa pensée, il va nous montrer son idéal, non l'idéal sensuel de sa vingtième année, mais la conquête définitive de son esprit, après de longues et laborieuses études. Il a découvert enfin le champ de la pensée tant désiré. La dernière perfection de l'esprit humain lui apparaît dans la poésie, qui n'est point la versification et l'art d'aligner les mots, mais une sorte de haute maîtrise intellectuelle et morale. « La poésie, dit-il, est une solide science fondée sur les choses éternelles. » Aussi il n'a pas l'orgueil de se prétendre poète : Pétrarque ne pensait pas l'être non plus. Le poète est le maître du monde : il doit tout savoir et tout enseigner. Il a horreur du vulgaire, il n'aime que les pensées chastes. Ses leçons doivent être cachées sous un voile : les fictions des Romains et des Grecs, les figures de la Bible, les paraboles de l'évangile recouvrent un enseignement exquis. Le propre de la vraie poésie est d'avoir un sens mystique ; aussi est-elle faite pour les meilleurs, non pour le peuple.

Ces théories hautaines ne pouvaient manquer de froisser bien des gens. Reprenant pour un instant sa plume de nouvellier, Boccace nous décrit ses critiques en quelques traits vivans. Il les fouille

de main de maître, avec cette violence mordante qui lui est naturelle. Ce sont d'abord les oisifs, qui, en tout temps, ont trouvé mauvais qu'il y eût des laborieux : « Le pauvre homme, disent-ils, que de temps il a perdu, que de papier il a noirci ! N'aurait-il pas mieux fait de boire, de dormir et de devenir amoureux ? » Puis ce sont les soi-disant sages, qui, pour avoir vu le dos de quelques livres de philosophie, se pensent philosophes, et traitent toutes les belles inventions des poètes de fadaïses et de fables bonnes à amuser les enfans. Bien près de ceux-là viennent les savans adonnés à des sciences inférieures : les jurisconsultes qui cachent sous leurs toges et leurs bonnets fourrés l'avarice et l'ignorance, les médecins, que Pétrarque a instruit Boccace à mépriser ; ceux-là ont beau jeu, dit-il, à relever les erreurs des autres : « Leurs erreurs à eux sont cachées dans la terre ! »

Boccace prend plus à cœur l'opposition qu'il rencontre chez quelques moines et gens d'église. Ceux-ci avaient plus d'un grief contre lui, et je ne pense pas que son amour de la poésie fût le principal. Un certain nombre de moines assurément voyaient d'un mauvais œil la floraison nouvelle des études classiques. C'était une vieille querelle, née sur les débris du monde antique au lendemain de la victoire de l'église. On en trouve la trace chez les pères latins et grecs, tels que Basile et Jérôme. Au *xiv^e* siècle, une sorte de positivisme athée prenait en Italie des proportions alarmantes. « Les épicuriens sont innombrables, » dit Benvenuto d'Imola, et il ajoute, avec quelque exagération sans doute : « On les compte, non par centaines de mille, mais par milliers de mille. » On rencontrait ces athées parmi les poètes et les savans, tels que ce Guido Cavalcanti, qui osait dire : « La mort des hommes est toute semblable à celle des bêtes. » Ces blasphémateurs se réclamaient de noms antiques, ou que le vulgaire croyait tels, Épicure, Aristote, Averroès. La passion politique venait brouiller encore davantage les idées. L'averroïsme était fréquent surtout parmi les gibelins, ennemis du pape et souvent ennemis de Dieu. Il avait pour patron ce prince à moitié sarrazin, rebelle et excommunié, ami des sciences arabes et des mystères orientaux, Frédéric II, dont le peuple se rappelait, comme par légende, les étranges et fantastiques orgies. Les études classiques, l'impiété et le gibelinisme ne faisaient qu'un pour bien des esprits. On sait combien de gibelins Dante a placés dans les enfers, tout gibelin qu'il fût lui-même. Sur de telles prémisses, des juges ignorans ne pouvaient-ils condamner l'érudition et la poésie tout entières ?

L'église pourtant ne tomba jamais dans ces préjugés. Les papes français semblent n'avoir rien eu plus à cœur que de s'entourer

d'Italiens lettrés. Les meilleurs amis de Pétrarque et de Boccace, et les plus savans, ont été des ecclésiastiques comme Nelli, des moines comme Martino da Signa et le père Marsili. Il serait aisé de démontrer, par cet exemple et bien d'autres, que la résistance des couvens à l'humanisme ne fut point générale, et n'eut pas l'importance qu'on lui a attribuée. On exagère certainement beaucoup lorsqu'on répète que Pétrarque et Boccace, premiers penseurs modernes, affranchirent la pensée humaine. Tout penseur original affranchit toujours en quelque chose la pensée. Mais cela n'empêche pas de mettre les choses à leur place. Boccace et Pétrarque furent bien de leur temps : ils s'appliquèrent très sincèrement à accorder leurs études et leur foi. Ils mirent, comme il arrive toujours aux hommes, quelque excès dans leurs prétentions, et exaltèrent l'homme de lettres plus haut peut-être qu'il ne convient, préparant par leur exemple cet homme de lettres de la renaissance propre à tout et prêt à se mêler de tout. Ce que j'en dis n'est point pour méconnaître les très grands services qu'on leur doit. Boccace résista très justement à des théories religieuses excessives, qui ne furent jamais celles de l'église, et il en prit occasion pour renouveler ses déclarations d'attachement à la foi catholique.

Il ne vivait pas sans trouble de conscience. Sa pensée pas plus que sa vie n'étaient tout à fait conformes à ce modèle religieux que Pétrarque lui présentait sans cesse. Il traînait son âge mûr dans des amours peu nobles, dont son *Corbaccio* nous donne une assez triste idée, et dont des enfans naturels étaient les preuves vivantes.

La foi simple de l'homme du moyen âge allait tout d'un coup renaître dans l'âme de Boccace. Un jour, au commencement sans doute de 1362, Gioacchino Ciani, moine chartreux, entra chez lui pour y accomplir, dit-il, un message, au nom de Pietro Petroni, abbé de son couvent, mort récemment en odeur de sainteté (1). A l'heure de mourir et de paraître devant son Créateur, l'abbé vénéré avait joui d'une vision céleste. Il lui avait été donné de voir à la fois le ciel et les enfers. Les jugemens de Dieu sur plusieurs lui avaient été révélés, et il avait chargé son disciple Ciani de les prévenir que la mort était proche pour eux et qu'ils eussent à se réformer. Il avertissait Boccace, qu'il n'avait jamais vu et qu'il ne connaissait aucunement. Et même, si tant est que le zèle du messager n'ait rien ajouté aux paroles du bienheureux, Boccace fut invité à renoncer à la poésie, c'est-à-dire, comme il le comprit aussitôt, à l'étude des auteurs païens. Il se sentit troublé au fond de

(1) Pietro Petroni a été béatifié. Bolland. 29 mai.

son âme, et prit aussitôt le parti de se réformer. Cette naïveté, cette spontanéité de foi complètent bien le portrait qu'on peut se faire de Boccace. Le moine et lui sont bien chacun dans leur rôle, et pour rien au monde je ne voudrais effacer cette page de la vie de Boccace.

Boccace n'eût pas été lui-même, s'il n'eût mis dans ses projets de réforme quelque exagération. Il écrivit aussitôt à Pétrarque pour lui décrire le trouble de son âme, sa terreur de la mort et du châtimeut éternel. Il lui annonçait même le dessein désespéré de renoncer aux lettres pour toujours et de détruire tous ses livres. La réponse de Pétrarque est ce qu'on pouvait attendre de ce grand esprit, reposé dès longtemps dans la calme possession de la plus pure religion. Il semble vraiment qu'on entende parler un Basile ou un Chrysostome. Il met d'abord Boccace en garde contre cette facilité à accepter pour vrai, du premier coup et sans preuves, un fait miraculeux. La circonspection à ce sujet doit être extrême, car les erreurs sont fréquentes et l'imagination nous induit souvent en erreur. Mais en admettant même que le chartreux ait dit vrai, et que le père Petroni ait été favorisé d'une vision, en quoi cette vision doit-elle troubler Boccace, et qu'a-t-il appris qu'il ne sût déjà? Que sa mort est prochaine? — La mort est toujours prochaine, et la vie la plus longue n'est qu'un clin d'œil auprès de l'éternité. Qu'il devait réformer sa vie, se préparer à la mort? — L'ignorait-il?

Pour ce qui est des belles-lettres, des livres et des auteurs antiques, Pétrarque ne pouvait admettre l'avertissement, d'où qu'il vint. Avec son érudition aisée et une complète sécurité de conscience, il prend la défense des lettres, s'appuyant sur les pères et les enseignemens mêmes de l'église. Si pourtant Boccace persiste dans son dessein et veut se défaire de ses livres, qu'il en fixe le prix et ne les cède à nul autre qu'à Pétrarque. Tant de prudence et de cordialité ramenèrent le calme dans l'âme du nouveau converti.

Sa conversion fit grand bruit, et quelques-uns pensèrent qu'il ne pouvait faire moins que d'entrer au couvent pour pleurer ses péchés. L'idée de voir Boccace moine, qui, à première vue, nous paraît folle, ne sembla pas telle aux Florentins d'alors. On la trouva naturelle, puisqu'on l'imagina. Pourtant il n'alla point jusque-là, et se contenta de mener désormais une vie raisonnable. Il avait presque cinquante ans.

Rendons grâces au ciel que Pétrarque ait su persuader à Boccace de continuer son labeur d'érudit. Nous devons, en effet, à ces deux grands hommes, un service que nulle reconnaissance ne pourra payer : ils nous ont sauvé les poèmes d'Homère que, sans leur industrieux dévouement, nous ne posséderions peut-être pas. Le moyen

âge n'a connu Homère que par des résumés et de fâcheux arrangements. En 1353, un manuscrit en avait été donné à Pétrarque par Nicolas Sigeros, ambassadeur de Jean Cantacuzène auprès du pape. Comme un rare trésor, Pétrarque le conservait dans sa bibliothèque, mais le livre restait lettre close pour lui comme pour Boccace. Personne ne pouvait leur servir d'interprète, jusqu'au jour où Pétrarque, par l'entremise d'un ami padouan, eût mis la main sur un étrange personnage, Grec de langue, sinon de nation, le Calabrais Léonce Pilate. Pétrarque le fit connaître à Boccace, qui l'arrêta, tandis que de Venise il se rendait à Avignon pour chercher fortune, et le persuada, non sans peine, de venir à Florence et d'y donner des leçons à l'université.

Boccace et Pétrarque offrirent une preuve singulière de leur dévouement aux lettres grecques, en supportant pendant des années ce désagréable personnage, le logeant chez eux, l'hébergeant, le payant même. D'où venait-il et quel était-il ? Les deux amis l'ignoraient. Ils le savaient Calabrais, bien qu'il se donnât par vanité pour Grec et citoyen de Thessalonique. C'était là, paraît-il, une prétention commune à la plupart des Calabrais. Léonce paraît avoir été de cette race de Grecs, coureurs d'aventures, drogmans, valets, hommes de tous métiers, dont la Méditerranée est encore sillonnée. Était-il savant, au moins ? Boccace le croyait : il lui entendait citer des auteurs inconnus, Lycophron, les *Commentaires* de Didyme, la *Vie d'Homère* par Callimaque. Son assurance était surtout merveilleuse pour trancher de tout et ne sembler rien ignorer. Il s'imposait par là à ses hôtes, malgré son mauvais caractère. Sombre, hargneux, mal poli, difficile, « il a dû, dans sa jeunesse, dit Pétrarque, être portier du labyrinthe de Crète. » Il était parfaitement laid, la barbe longue et sale, les cheveux noirs, hérissés en broussailles, la face renfrognée. Mais il possédait la clé du paradis fermé aux deux ardents lettrés ! Dans les mauvais momens, il leur arrivait de l'envoyer au diable, et Pétrarque va jusqu'à le traiter de « grosse bête. » Puis ils oublient tout et ne voient plus dans ce grossier et malpropre personnage que le guide qui les conduit vers Homère et Platon. Boccace le reçut chez lui à Florence, et le décida à commencer cette traduction d'Homère pour laquelle Pétrarque prêta le manuscrit, qu'il tenait de Sigeros.

Il faut entendre en quel élan d'enthousiasme Boccace proclama la conquête acquise à tant de frais et de peine : « C'est moi, dit-il, qui, le premier, ai rappelé en Toscane les livres d'Homère, exilés depuis tant de siècles. C'est moi, premier entre les Latins, qui ai entendu lire l'*Illiade* par Léonce Pilate. C'est moi encore qui ai obtenu qu'ils fussent lus en public. Je n'ai pas tout compris claire-

ment, soit! Mais j'ai compris ce que j'ai pu, et si cet homme admirable était resté plus longtemps parmi nous, nul doute que je n'eusse tout compris. »

La traduction de Léonce Pilate, dont M. Hortis a pour la première fois publié un fragment, est littérale et obscure. On ne s'étonnera pas d'entendre dire à Boccace qu'il ne comprenait pas tout. Léonce savait médiocrement le latin, et l'on se demande s'il savait suffisamment le grec. Son interprétation, si imparfaite qu'elle fût, ne s'acheva que lentement et laborieusement. En effet, c'est en 1360 que Pétrarque prêta son manuscrit à Boccace, et en 1364 la traduction était à peine terminée. Après 1367 seulement, Pétrarque put en obtenir une copie complète. Boccace ne supporta pas tout ce temps la fatigante société du traducteur. En 1363, Léonce ne pouvant plus se souffrir à Florence, Boccace l'avait conduit à Venise auprès de Pétrarque. Malgré ses travers toujours croissans et sa mauvaise humeur constante, qui assombrissait la gaité naturelle du vieux philosophe, Pétrarque le retint assez longtemps; car on attendait de lui une traduction des *Dialogues* de Platon. Pourtant, au bout d'un ou deux ans, Pétrarque était tout à fait à bout de forces. Il avisait Boccace qu'il avait laissé Léonce partir pour Constantinople, sans faire aucune instance pour le retenir. Il lui avait seulement donné une lettre pour l'empereur Jean Paléologue. Sitôt arrivé, Léonce regretta d'être venu, et supplia Pétrarque de le rappeler en Italie. Mais Pétrarque, à peine libéré, n'y consentit à aucun prix, et demeura plus d'un an inflexible aux prières de Léonce. Sa bonne âme à la fin se laissa toucher, et, en janvier 1367, Léonce navigait vers Venise. Dans la mer Adriatique, une tempête violente assaillit le navire, et, tandis qu'il s'accrochait au mât pour résister à la force du vent, le premier traducteur d'Homère mourut, comme Ajax, frappé de la foudre.

Si l'homme est naturellement inconstant dans ses desseins, l'homme de lettres l'est plus que tout autre! Ainsi raisonnait Pétrarque, en pensant à Léonce Pilate. Il eût pu être confirmé dans cette sage réflexion par un retour sur lui-même et l'exemple de son ami Boccace. Jusqu'à ce que la maladie l'eût cloué sur place, Boccace voyagea; il lui était impossible de rester longtemps au même lieu, et il vivait toujours incertain du lendemain. Il se détachait de plus en plus de Florence, et nous voyons qu'en 1362, il donnait sa maison à son frère Jacopo. A Certaldo, il ressentait avec aigreur la gêne de son étroite fortune, cette pauvreté dont il menait si grand bruit, et dont il avait tout à fait convaincu Pétrarque. Cependant son indépendance lui faisait refuser les invitations princières, l'offre de fonctions lucratives, comme celles de secré-

taire apostolique, que Pétrarque lui avait fait proposer par le pape. Pétrarque lui-même ne se lassait pas de lui offrir, avec sa parfaite bonne grâce, une hospitalité complète, et désirait ardemment s'unir à lui pour finir ensemble leurs jours. Boccace ne se lassait pas de refuser, et il semble que sa hautaine indépendance ait jeté quelque ombre sur leur amitié.

Cependant, par besoin de mouvement et désir de renouveler les souvenirs de sa jeunesse, Boccace se laissa deux fois attirer à Naples. En 1362, il se rendit à l'invitation tant de fois refusée du grand sénéchal. Il dut y être décidé par l'intervention de Francesco Nelli, homme lettré et charmant, ami de Pétrarque, qui occupait alors une fonction à Naples. On a élevé des doutes sur l'authenticité d'une lettre que Boccace écrivit à Nelli après ce désastreux voyage. Le ton appartient si bien à Boccace qu'on ne saurait la rejeter tout à fait, en admettant pourtant quelques interpolations. Elle nous montre bien le caractère de parvenu, qui était celui d'Acciaiuoli, et son orgueil démesuré. Tenant cette fois Boccace, se croyant sûr de le garder et de le faire travailler pour sa gloire, il le traite en domestique. Il le loge, non dans son palais, comme un prince des lettres, mais dans un mauvais corps de logis, près des cuisines, parmi ses gens, tourbe infecte de Grecs dégoûtans. La susceptibilité de Boccace était légitimement éveillée : vieux, obèse, malade déjà, illustre en tous lieux, il avait quitté tout, et jusqu'à son précieux Léonce Pilate. Il est curieux de voir pourtant avec quelle violence outrée il exhale son courroux. Pour se remettre, il s'en alla à Venise, chez son grand ami, dans cette belle maison au bord du grand canal, des fenêtres de laquelle on voyait entrer et sortir les galères superbes, chargées de marchandises et venues du bout du monde.

En 1370, il se laissera de nouveau entraîner à Naples par une invitation acceptée bien à la légère et s'en trouvera plus mal encore.

Nous le suivons à Milan en 1359, à Naples en 1362, à Venise en 1363, à Avignon en 1365, à Rome en 1368, à Naples de nouveau en 1370. Est-ce là le résumé de cette vie agitée? Non pas. Il nous faut encore placer deux voyages à Venise. Je crois pouvoir fixer la date du premier à 1367. Boccace avait quitté Certaldo le 23 mars, pour aller visiter Pétrarque. Il avait été retenu quelque temps à Florence, et, lorsque, poursuivant son chemin, il fut parvenu à Bologne, il apprit que son ami avait déjà quitté Venise, pour rendre, à Pavie, cette visite annuelle aux Visconti, que Boccace blâma toujours. Malgré le grand dépit que lui causa cette nouvelle, il poursuivit sa route, ayant affaire à Venise. Un peu plus loin, il rencontra le gendre de Pétrarque, Francesco di Brossano : « J'ai admiré, dit-il, sa taille très haute, son visage placide, sa parole grave, ses façons douces. »

Débarqué à Venise, il est assailli par des amis qui insistent tous pour le recevoir chez eux; mais il suit Francesco Allegri, avec qui il est venu de Florence, et à qui il a donné parole. Un scrupule de convenance l'empêchait d'habiter sous le toit où Pétrarque avait laissé seule sa fille Francesca, que Boccace nomme Tullia, comme fille du moderne Tullius Cicéron : « Si je n'avais eu, dit-il, aucun ami pour me recevoir, j'aurais mieux aimé demeurer à l'auberge que de vivre chez Tullia en l'absence de son mari... Tu connais, toi, la pureté de mon âme : tout le monde ne la connaît pas. Ma tête blanche, à vrai dire, et mon âge, et la masse pesante de mon corps malade, sans parler de ma loyauté, auraient pu écarter tout soupçon. Mais j'ai préféré m'abstenir. En ces sortes de choses, tu le sais, on en croit plutôt la mauvaise renommée, si mensongère soit-elle, que la vérité. »

Pourtant il va visiter Francesca. La charmante jeune femme, dont la gracieuse vertu fut l'ornement des dernières années de Pétrarque, reçut avec joie l'ami qu'elle savait si cher à son père. Elle rougit d'abord un peu, puis prit son courage et embrassa tout simplement Boccace, qui demeura ravi de tant de naturel et de bonté. Elle lui offrit tout ce qui pouvait lui plaire, la maison, le jardin, et surtout les livres de Pétrarque. Boccace lui trouva la grâce d'un enfant et la gravité d'une matrone. Il l'admira autant que faisait Pétrarque. Ce n'était pourtant ni une héroïne ni une savante. Elle était simple, bonne et honnête. On s'assit dans le jardin, avec quelques amis, passant le temps en honnêtes propos. Voici venir une enfant, la petite-fille de Pétrarque, qu'il avait nommée Eletta, du nom de sa propre mère. L'enfant avait cinq ans. Elle était bien élevée, se présentait avec timidité et saluait avec un sourire. Boccace la prit dans ses bras sans qu'elle eût peur. Il était tout ému, songeant à sa fille Violante, qu'il avait récemment perdue. Violante eût été plus grande, ayant quelques années de plus; mais le père retrouvait en Eletta toutes les grâces de son enfant, le regard clair, le parler naïf, les façons ingénues. La ressemblance lui semblait parfaite, sauf pour la couleur des cheveux, « car la tienne, écrit-il à Pétrarque, a une chevelure d'or, et les cheveux de la mienne étaient noirs et roux. » L'enfant resta longtemps sur les genoux de Boccace. Il la regardait et l'écoutait sans se lasser. A la fin, il n'y put plus tenir et se détourna pour pleurer.

Francesco di Brossano revint à Venise après quelques jours. C'était un homme simple, franc et bon, tout semblable à sa femme; il semble que Boccace comme Pétrarque, après leur vie compliquée et l'effort de leur âme toujours tendue, aient trouvé le plaisir du repos dans la société de ces natures primitives. Brossano combla Boccace de pré-

venances, le visitant sans cesse, lui offrant libéralement sa table et sa maison. Il eut enfin une attention à laquelle Boccace, toujours à court d'argent, fut particulièrement sensible. « La veille même de mon départ, dit-il, comme il était déjà tard, Francesco, qui sait que je suis pauvre (et je ne l'ai jamais nié!), m'entraîna dans un coin retiré de la maison; de là ne pouvant parvenir à me persuader par ses paroles, il saisit mon pauvre bras de ses mains gigantesques, et me força, tout rougissant, à accepter une très large preuve de sa libéralité. Puis il s'enfuit en me disant adieu, et me laissa là. » Boccace couronne son récit par cette exclamation comique : « Fasse Dieu que je puisse un jour le rembourser ! »

Les détails de ce récit nous renseignent mieux que quoi que ce soit sur le caractère de Boccace et la physionomie de ses dernières années. Nous apercevons ce qu'il y avait de bonté et de droiture au fond de ce caractère si variable. On peut aimer cet homme qui, après avoir tant remué d'idées et d'images, tant traversé d'aventures, prenait plaisir encore à la société d'une enfant de cinq ans.

L'année suivante, à l'automne, il retournait visiter Pétrarque, qui, las de Venise, déjà malade et préoccupé de mille façons, s'était retiré à Padoue, pour s'y consacrer tout entier aux charges pieuses de son canonicat.

Les deux amis ne devaient plus se revoir. La maladie calma l'humeur vagabonde de Boccace. Après son dernier retour de Naples en 1370, il semble qu'il ne quitta plus guère Certaldo. Sa santé était devenue tout à fait mauvaise. Il avait des essoufflemens pénibles et souffrait à monter les escaliers. Cependant il revint encore à Florence, dans l'automne de 1373, pour y remplir un devoir et y recevoir un honneur qui fut le couronnement de sa vie littéraire. Les Florentins, dès lors, n'entendaient plus complètement la *Divine Comédie*, et, pour que les enseignemens contenus dans le poème national pussent être conservés aux nouvelles générations, les prieurs de la ville avaient décrété qu'un commentaire public en serait fait aux frais de la république. On allouait au titulaire de cette chaire spéciale un traitement fort large de 100 florins d'or. Nul n'était plus capable que Boccace de s'acquitter d'une pareille charge. Il avait écrit déjà une vie de Dante, conçue, à vrai dire, sur le modèle des beaux contes moraux qui sont dans *les Malheurs des hommes illustres*, comme un roman plutôt qu'un chapitre d'histoire. Mais il n'a jamais écrit autrement l'histoire, et ne songea assurément qu'à honorer son maître.

Dans son commentaire sur la *Divine Comédie*, il mêlera de même la fantaisie, la morale et l'érudition. Il commença son cours, avec le plus éclatant succès, le dimanche 23 octobre 1373. Comme il

s'agissait de choses saintes, les leçons se donnaient dans une église, San-Stefano, près du Ponte Vecchio. Elles furent interrompues au bout de trois mois. Il survint à Boccace une cruelle maladie de peau, qui n'était point la gale, comme le disent la plupart des historiens (1). Pétrarque, dont les préjugés contre les médecins étaient invincibles, avait longtemps obtenu de lui qu'il souffrit sans leur secours. Il eût peut-être mieux fait de persévérer dans cette résolution. Nous apprenons en effet qu'ils lui firent subir un traitement atroce, le torturèrent avec des ventouses scarifiées, et le laissèrent dans un grand état de faiblesse. Il n'était plus que l'ombre de lui-même, et ceux qui ne l'avaient pas vu depuis quelque temps ne le reconnaissaient pas. Il ne pouvait presque pas remuer, et ne quittait plus Certaldo.

Coluccio Salutati, qui venait parfois l'y voir, nous apprend le peu que nous savons sur ses dernières années. Il ne vit jamais de vieillard plus aimable ni plus gai. Boccace échangeait ses dernières lettres avec Pétrarque, qui finissait sa vie, lui aussi, dans sa solitude d'Arquà. Boccace lui cherchait encore quelques petites querelles, comme c'était sa coutume, mais sans que leur amitié en souffrit. Ces deux mourans restaient jeunes et vivans, par l'amour des lettres et de la vérité. Ils étaient détachés de toutes choses et se préparaient à la mort.

C'est alors que le *Décameron* tomba dans les mains de Pétrarque, et son esprit, tourné à l'universelle indulgence, le jugea, comme j'ai dit, sans rigueur. Son âme si pure prit un plaisir extrême aux angéliques aventures de Griselda. Pensant plaire à Boccace et lui montrer le cas qu'il faisait de son récit en le revêtant d'une forme immortelle, il traduisit la Nouvelle en latin. Sur ce beau témoignage finit cette grande amitié.

Les nouvelles étaient lentes à venir à Certaldo, et Pétrarque était mort depuis deux mois, quand une lettre de Francesco di Brossano en apprit la nouvelle à Boccace. Rien qu'à la vue de l'écriture de Brossano, Boccace devina la terrible nouvelle. Il eut une profonde douleur, et ne s'occupa plus désormais que de réunir les œuvres de son ami. Pétrarque en mourant ne l'avait pas oublié; le legs qu'il lui faisait était familier et délicat : « A Giovanni de Certaldo, avait-il écrit dans son testament, je laisse (et j'ai honte que ce soit une si petite chose pour un si grand homme), cinquante florins de Flo-

(1) Les passages trop courts où il parle de sa maladie ne suffisent pas pour établir un diagnostic certain. Cependant, de l'avis d'un savant médecin auquel je les ai soumis, son affection de peau n'était certainement pas la gale. Le plus probable, c'est qu'il était atteint du diabète, et toutes les souffrances diverses dont il se plaignait devaient provenir de cette cause unique.

rence pour s'en acheter un habit de chambre, pour les nuits d'hiver qu'il passe à travailler. »

Il lui restait peu de nuits et de jours à passer. Avec sa grande amitié allait presque finir sa vie. Cette même année, au mois d'août, il avait fait un testament rempli de sentimens pieux. Il voulut dormir son dernier sommeil dans un couvent d'augustins, à San-Spirito, s'il mourait à Florence, à San-Jacopo, s'il mourait à Certaldo. Il légua tous ses livres à son confesseur, fra Martino da Signa, moine augustin du couvent de San-Spirito. Les livres tant aimés devaient reposer sous la garde des moines. La paix était bien faite.

Le 21 décembre 1375, Boccace mourut. Ce fut une grande douleur. Le troisième flambeau de l'Italie s'était éteint. La fin du XIV^e siècle était triste. Dante, Pétrarque, Boccace, Giotto, tous les hommes étaient morts, qui avaient, après dix siècles, revivifié l'antique gloire latine. On ne voyait pas encore poindre l'aurore du glorieux XV^e siècle. On était à une de ces heures de l'histoire où tout semble fini.

Les hommes du XIV^e siècle avaient semé une bonne semence, qui devait lever pour la gloire de leur pays et de l'esprit humain. Il faut suivre le chemin des œuvres de Boccace à travers les littératures européennes pour mesurer combien nous lui devons. Il me suffira d'avoir dégagé la physionomie et indiqué à grands traits l'histoire de sa vie. Je voudrais avoir servi au moins à détruire l'opinion vulgaire que beaucoup de Français ont de lui, le rangeant parmi les écrivains égrillards, non loin de Crébillon fils et du marquis de Sade. Je crois plus proche de la vérité l'image légendaire que se font de Boccace les paysans des environs de Certaldo. Il est demeuré à leurs yeux comme une sorte de sage et de sorcier, initié aux secrets de la nature et doué d'un pouvoir surhumain. Quand il sortait de sa maison et voulait traverser la vallée profonde, il jetait, par un geste, un pont de cristal d'un flanc à l'autre des coteaux, et marchait impassible au-dessus des hommes et de leurs demeures. C'est bien l'image de la poésie telle qu'il la concevait, arche immense jetée sur l'infini.

Est-ce tout à fait sa faute si nous ne le connaissons que par ses côtés les plus bas? Ne faut-il pas s'en prendre à nous si nous ne savons pas le suivre sur son pont de cristal?

LE CENTENAIRE

DE

L'ASSEMBLÉE DE VIZILLE

21 JUILLET 1788.

Le siècle est fini et les apothéoses commencent. Tous les événements vont repasser devant nos yeux, avec une lenteur impitoyable, comme en une revue fantastique défilent les guerriers morts. Chacune de nos dates se lèvera à son tour, ressuscitant avec elle tout un monde de souvenirs, les uns pleins d'illusions, d'espérances et de promesses, les autres de menaces, d'autres enfin tout dégoûtans de haine et de sang.

L'assemblée de Vizille a été le signal de la révolution française. Dans quelques jours, on célébrera, à Vizille même, les cent ans écoulés ; on parlera de nos pères, de leur patriotisme, de leurs vertus, des libertés conquises, du despotisme écrasé. Ce sera le premier des anniversaires ; il nous rappellera ces conciliations de la première heure, qui n'évoquent en nos âmes que des images paisibles. Dans cette apparition du passé, il nous semblera entrevoir pour un instant la véritable figure de 89, souriante et animée, pleine de grandeur et d'espoir, celle qui a ravi nos pères, dont le souvenir les a soutenus dans la mauvaise fortune et qu'aucune déception n'a pu effacer de leurs cœurs.

Ensuite les mois s'écouleront, le bruit deviendra plus fort, l'en-

thousiasme croîtra avec la foule; il n'y aura pas assez d'admira-tions pour les vainqueurs de la Bastille, assez d'opprobres pour les vaincus. On aura soin de laver certaines taches, de voiler certaines images. Puis le temps marchera; les souvenirs deviendront de plus en plus sombres : 10 août, 2 septembre, heures néfastes qui retentissent à nos oreilles et qui trouveront, elles aussi, des flatteurs et des courtisans. Ce n'est pas tout : nous devons expier une à une nos humiliations, revoir l'année 1793, non pas aux frontières où battait le cœur de la France, mais au tribunal révolutionnaire, et au moment où nous souffrirons le plus, il nous faudra supporter les cris de joie et les cris de haine.

A la veille de cette représentation poignante, l'heure n'est-elle pas favorable à une étude sérieuse? Au milieu de la mêlée des passions contemporaines, qui sont l'écho des colères du passé, nous pensons qu'il y a place pour un jugement étranger à tout esprit de parti, aussi éloigné des acclamations banales que des condamnations sans merci. A des tableaux de fantaisie, il est temps d'opposer les faits. Aux flatteries qui corrompent, il faut substituer les leçons qui éclai- rent. Chercher le vrai, le découvrir, le dire à propos, s'en souvenir toujours, en tirer un plan de conduite, telle est la seule règle de la sagesse, tel est le devoir de l'histoire en des temps troublés.

I.

De toutes les secousses de l'humanité, la plus mystérieuse, la plus fertile en contrastes, est assurément la révolution. Procédant à la manière des religions, elle a excité le fanatisme, fait des prosélytes, créé une propagande; elle a ses légendes, ses saints et ses martyrs. Que de braves gens obscurs sont persuadés qu'elle porte en elle le secret qui assurera la rénovation de nos destinées! Aussi toutes les réformes, pour devenir populaires, ont-elles soin de prendre cette étiquette. Tous les ambitieux s'en servent, tous les candidats l'exploitent. Autrefois, il y avait beaucoup de traditions en France; de notre temps, il n'y en a que deux : la révolution et le pouvoir absolu. A y regarder de près, les deux termes ont toujours le même sens : pour être acclamé, un César doit se déclarer le soldat de la révolution. Au fond, la masse du peuple croit volontiers que tout date de 1789, son affranchissement, son histoire et sa vie.

A cette popularité prodigieuse répond une haine égale. La France, la vraie, la seule digne d'hommage, a péri en 1789. Victime d'un principe de mort, elle porte dans son sang un venin fatal; elle n'a plus rien de ce qui a fait sa gloire. Elle se retrouvera peut-être un

jour, si elle parvient à rejeter le poison qui la tue. Jusque-là, elle est condamnée à un supplice digne des enfers. Nouveau Sysiphe, elle s'épuise à rouler son rocher, sans parvenir jamais à trouver l'équilibre. Si la France ne revient pas en arrière, si elle n'abjure pas ses erreurs, si elle ne maudit pas tout ce qu'elle a adoré, elle est à jamais perdue.

Tel est le double thème de tous nos déclamateurs politiques; chacun des anniversaires va être salué des mêmes enthousiasmes, auxquels répondront les mêmes malédictions. De chaque camp sortiront des cris de colère! Des docteurs de la science politique, se disant modérés, professeront gravement qu'un gouvernement pondéré n'est possible que s'il n'est pas attaqué, que tout le mal vient des anciens partis, que la liberté ne pourra être édifiée que sur leurs ruines. La France ne sera sauvée, elle ne sera gouvernable que si la faction adverse disparaît, si elle est réduite à néant. « Écraser ses adversaires, c'est le mot d'ordre de chaque parti. » Parole détestable qui résonne comme le clairon de la guerre civile! On n'écrase pas ses adversaires. Si la force convertissait les nations, la Convention aurait dû réussir. On sait comment elle avait supprimé ses ennemis : tous ceux dont elle n'avait pas fait tomber la tête avaient émigré. D'où sortait donc la majorité royaliste des élections de l'an v? Si la force convertissait les nations, la France eût été bonapartiste en 1814. Si la force avait une vertu quelconque sur les hommes, aucun de nos gouvernements ne serait tombé. Dira-t-on que la Convention a usé d'armes trop faibles; que le premier empire n'a pas voilé le despotisme d'assez de gloire, que le second n'a pas appelé à son aide le poids écrasant des votes populaires? Tous les moyens ont été mis au service de la force : la terreur pour plier les âmes, la victoire pour les séduire, l'habileté pour les corrompre, et rien n'a prévalu. Ne parlez donc plus, quelles que soient vos préférences, d'écraser vos adversaires : le moyen ne réussissait même plus au xvi^e siècle. Il faut se résigner à les convaincre. C'est beaucoup plus long, mais chacun y gagne. Dans les temps où nous entrons, il n'est inutile pour personne de savoir un peu mieux d'où vient notre société contemporaine. Cette étude aidera peut-être à découvrir quels sont les principes de bon sens sur lesquels on peut la rétablir.

Elle est née de l'antique alliance du peuple et du roi, réunissant leurs forces contre la noblesse. Depuis l'affranchissement des communes jusqu'à Louis XIV, l'effort contre la féodalité a été continu. Le tiers-état s'est formé à cette rude école : le souverain, chef de l'armée, vivant et combattant au milieu des seigneurs, aurait abandonné plus d'une fois le tiers à ses seules forces; François I^{er} ne se souciait guère du peuple, les Valois préféraient leurs plaisirs; mais

les gens du roi veillaient ; le parlement n'a pas déserté un seul jour son rôle de gardien des droits du roi. Il a créé, sous le nom du prince, l'idée de l'état ; il l'a défendue à sa naissance, il a travaillé à son développement, et le peuple, voyant son salut dans le patronage royal, a pris l'habitude d'invoquer contre les possesseurs de fief la justice souveraine. Les mœurs de la nation, à l'heure même où nous sommes, ne s'expliquent que par cette lutte de six siècles contre la féodalité. La passion de l'ordre administratif, de la centralisation, de l'égalité elle-même, est née d'une réaction contre la diversité des pouvoirs, contre la multitude des privilèges. Pour la noblesse, l'idéal était l'indépendance du fief ayant haute et basse justice. Le tiers voulait que tous fussent soumis comme lui à la justice du roi. Il se souciait assez peu de garanties ; n'était-il pas sûr du parlement ? A part quelques esprits distingués, penseurs et philosophes, nul écrivain sorti du tiers-état ne s'est plaint de la tyrannie royale.

Quand une nation formée de tribus guerrières a subi la forte discipline de la domination romaine, qu'elle en a reçu une si profonde empreinte qu'elle a pu s'assimiler les restes de l'invasion barbare et donner naissance à un empire organisé tel que celui de Charlemagne, que, morcelée de nouveau, elle a fait prévaloir par un effort ininterrompu les principes mal effacés du droit romain, et que du XII^e au XVII^e siècle, sans un jour de défaillance, elle a suivi le même dessein, elle est certes excusable, lorsqu'elle a accompli de si grandes choses, de n'avoir pas au même degré le sens de la liberté.

Ceux qui le lui reprochent ne cessent de lui montrer l'exemple d'une nation voisine. Toute l'histoire de l'Angleterre est tournée en sens inverse de la nôtre. Tandis que le peuple de France, conduit par le roi, montait à l'assaut de la féodalité, les Anglais, conduits par leur noblesse, attaquaient la tyrannie royale. La grande charte est la capitulation de la royauté devant la coalition des barons et du peuple. La durée de la lutte n'a pas été moins longue ni les effets moins décisifs : des deux côtés de la Manche, les coalitions ont atteint leur but et les caractères ont gardé la marque des passions héréditaires. Le Français, indulgent pour le pouvoir absolu, déteste la noblesse ; l'Anglais, dont toutes les lois portent la trace de la méfiance contre le pouvoir royal, dont la constitution a refusé au roi tout droit et ne lui a laissé qu'un prestige, l'Anglais a respecté jusqu'à notre temps son aristocratie qui lui rappelle ses luttes et son histoire. Les privilèges qui nous choquent ne le blessent point. L'inégalité lui a été d'un tel profit qu'il y voit, non une menace, mais une garantie.

Interrogez un Français ignorant de l'histoire, vous serez effrayé d'entendre ce qu'il vous dira de la noblesse, quelles haines ferment-

tent encore en lui, alors que, depuis un siècle, il n'est plus question d'un droit féodal. Si quelque abus l'irrite, demandez-lui son remède : il vous parlera d'un maître. Interrogez un Anglais aussi peu lettré, il ne montrera contre l'aristocratie ni colère ni envie. Qu'un abus l'atteigne, il aura recours à une association formée pour le combattre et vous citera quelque lord qui se sera rendu populaire en la fondant.

Il faut que les théoriciens qui nient l'influence de l'histoire s'y résignent. C'est l'histoire, ce sont les précédens qui ont préparé de la sorte l'esprit français : il a toute une éducation à faire pour apprendre à user de la liberté ; il y parviendra, soyez-en sûr, avec le temps. En calculant les moindres périodes, en additionnant tous ses efforts entrecoupés, nous ne pouvons lui accorder plus d'un demi-siècle d'expérience. Qu'est-ce que cela dans la vie d'une nation ?

Qu'on ne parle donc pas de races incapables d'user de la liberté et de nations douées à leur berceau de tous les dons. Ce qui est vrai, c'est que l'histoire d'un peuple, la loi de son développement, ont favorisé en lui l'épanouissement de certaines facultés. L'Anglais a su être libre ; il n'a pas encore pu achever tout près de lui le travail de son unité. Son échec est tel, qu'après sept cents ans, il se décourage. Le Français n'a pas su se gouverner, mais il a su faire la France, l'organiser, l'administrer et se l'assimiler ; le peuple et le roi ont fait l'unité nationale. En présence de ces faits, comment nier que de l'éducation des siècles sorte l'aptitude des races ?

II.

Est-ce à dire que le roi et le parlement aient toujours suffi à la nation ? qu'elle n'ait jamais conçu la pensée d'un contrôle ? Qui le croirait connaîtrait bien mal notre histoire. Les états-généraux, réunis d'époque en époque, ont en quelque sorte interrompu la prescription, en prouvant que les esprits éclairés voulaient participer au gouvernement et assurer à une assemblée périodique le vote de l'impôt. Le peuple les souhaitait comme un remède suprême dans les grandes crises. Le roi les accordait, et son édit provoquait une joie universelle. Les doléances affluaient de toutes parts. Les députés réunissaient leurs cahiers et leurs espérances. La royauté demandait des subsides, les obtenait en échange de promesses d'édits ; si les trois ordres menaçaient de se lier pour arracher une concession, il était facile de susciter quelque querelle qui empêchait l'accord, et la session était close. Commencée sous les plus heureux auspices, l'assemblée finissait trop souvent au milieu de la fatigue et des récriminations des députés.

Selon que l'historien consulte le jugement des contemporains à la veille ou à la fin d'une session, tout diffère. L'homme qui se fie trop vite au succès passe de la présomption au découragement. De l'inexpérience des états sortait très vite la lassitude ; mais si les Français ne connaissaient ni le maniement ni la science des assemblées, en revanche ils ont eu l'art de dresser des doléances qui forment un monument de leur sens pratique. Rois et ministres y ont largement puisé. Il est aujourd'hui établi que les grandes ordonnances sont sorties de cette incomparable collaboration. En 1614, les états-généraux avaient mal fini : les querelles des ordres, l'impuissance reconnue du tiers en face de la coalition du clergé et la noblesse, avaient laissé de si fâcheux souvenirs que le peuple se refusa à les demander, quand les gentilshommes en réclamaient, en 1651, la convocation, pour faire pièce au parlement et à Mazarin. Sous Louis XIV et Louis XV, la monarchie était devenue absolue ; il ne s'éleva pas un cri pour en réveiller le souvenir. Un prélat dans des écrits secrets, un duc et pair dans ses Mémoires, quelques amis dans les épanchemens de conversations intimes, osaient seuls en prononcer le nom tout bas et en souhaiter le retour. C'était comme une sorte de légende des anciens âges, comme un rêve du passé auquel il était interdit de songer. Avec un règne nouveau, sous des ministres plus jeunes, on vit reparaitre le mirage de l'âge d'or. La cour des aides, dans ses fameuses remontrances de 1775, osa l'évoquer ; mais l'heure n'était pas venue, et tout retomba dans l'oubli.

Dix ans s'écoulèrent, les embarras s'étaient multipliés ; on les avait tenus secrets ; puis un jour la vérité éclata, une alarme subite s'empara du pays. La veille, l'engourdissement semblait général (1). Le lendemain, la léthargie avait fait place à la fièvre. On s'était senti au bord de l'abîme. En présence d'un déficit effroyable, d'une banqueroute possible, d'une ruine sans remède, d'un gouvernement sans direction, après six mois d'agitation dans le vide, qui avaient révélé à la fois l'incapacité des notables, l'ignorance du ministère, les intrigues de la cour, et, au-dessus de tous ces élémens en lutte, l'incurable indécision du roi, à l'heure de crise enfin où la nation s'apercevait à la fois de tous ses maux, où tout manquait : traditions et hommes, institutions et prince, où il n'y avait rien qui ne parût usé, perdu, vieilli et déconsidéré, le mot magique qui avait ému la France pendant quatre siècles était jeté en pâture à l'opinion publique.

(1) Consultez sur l'état étrange de l'opinion publique découragée et abattue : *la Chute de l'ancien régime*, par M. Chérest. En 1785 et 1786, il semblait qu'on fût très loin de la révolution. La révélation du déficit et la convocation des notables ont tout changé en quelques jours.

Entre l'arrêt du parlement réclamant les états-généraux et l'assemblée de Vizille, une année se passe, toute consacrée à des luttes en apparence stériles, qui, en réalité, contiennent en germe toutes les passions; l'autorité de la cour décline, celle des magistrats s'accroît, et ils l'emploient à faire l'éducation révolutionnaire de la France. Refus d'enregistrer, lettres de jussion, lits de justice, protestation, exil, puis rappel du parlement, tous les actes publics des magistrats en faisaient les défenseurs des contribuables et du libre vote de l'impôt. De maladroites arrestations les rendirent tout d'un coup les champions de la liberté individuelle. L'émotion gagna les parlemens de province. Le ministère résolut de les frapper tous à la fois. Un coup d'état fut décidé; enlever aux parlemens le droit d'enregistrement et une part de leurs attributions judiciaires; confier la vérification des édits à une cour plénière et la compétence à de grands bailliages, joindre à ces mesures toutes politiques des réformes généreuses, telle que l'abolition des vestiges de la torture, tel était le plan mal conçu qui fut annoncé en un lit de justice tenu à Versailles le 8 mai 1788.

Les parlemens protestèrent : partout la noblesse prit parti en leur faveur; à Pau et à Rennes où les parlemens étaient populaires, où les états de Béarn et de Bretagne avaient une grande influence, à Grenoble, où les états de Dauphiné, supprimés en 1628, avaient laissé de profonds souvenirs, des émeutes éclatèrent. Comment résister? Le corps d'officiers partageait les sentimens de la noblesse, la foule entourait les soldats, les chefs eux-mêmes, commandans de province ou intendans, s'excusaient humblement de la mission qu'ils étaient contraints d'accomplir. L'émeute du Dauphiné fut la plus vive; des lettres de cachet avaient exilé les magistrats : Grenoble réinstalla de force son parlement; le sang coula dans « la journée des Tuiles. »

Pour le ministère, ces symptômes précurseurs n'étaient que des incidens inévitables et sans portée. L'incurable optimisme de Brienne essayait de s'en accommoder : il répétait que le ministère aurait le dernier mot. D'ailleurs que pouvaient faire les parlemens? N'avaient-ils pas épuisé tout leur arsenal de remontrances ou d'arrêts? La lutte semblait finir faute de combatans. De la fatigue générale allait naître la paix. Ces illusions étaient les dernières : elles devaient être promptement dissipées.

III.

Ce fut le Dauphiné qui se chargea de recommencer les hostilités. Il s'y trouvait des âmes fières et capables de prendre des résolutions viriles. Dans les heures troublées, il suffit d'un seul homme pour

changer le cours des événemens, pour donner du cœur à une assemblée, pour réveiller par une initiative hardie les courages endormis de toute une province. En juin 1788, Mounier fut cet homme. Il avait trente ans ; sa santé l'avait obligé, malgré des succès, à quitter le barreau. Juge royal à Grenoble, il consacrait ses loisirs à des études poursuivies gravement, sans chercher le bruit et avec un désir personnel de s'instruire. Entre Montesquieu et Blackstone, il étudiait la constitution anglaise en fuyant les paradoxes de Rousseau, et se demandait pourquoi la France, qui trouvait dans les vieilles formes de la monarchie les germes de la liberté, ne pouvait pas les développer, en ayant, elle aussi, sa grande charte. Doué d'une éloquence naturelle, il avait une âme ardente, tempérée par le bon sens. « C'était, suivant M^{me} de Staël, un homme passionnément raisonnable. » Au milieu du désarroi qui suivit la journée des Tuiles, il vit ce qu'il y avait à faire, agit vite et frappa juste (1).

Grenoble n'était plus gouverné. Le parlement, rétabli par la foule, s'était empressé, dès l'émeute calmée, d'obéir aux lettres de cachet. Le corps de ville prit en main l'autorité, convoqua le conseil-général de la cité, ainsi que des membres du clergé, de la noblesse et du tiers. Après douze heures de délibération, Mounier fit décider à l'unanimité la convocation à Grenoble d'une assemblée des trois ordres de la province avec doublement du tiers (14 juin). Les adhésions affluèrent de toutes parts. Les Dauphinois avaient mis en mouvement une force que ne pouvaient paralyser ni lettres de jussion, ni ordres du roi. En vain Brienne crut-il arrêter le courant en mandant à la suite de la cour les deux premiers consuls, en intimant aux autres la défense de tenir des assemblées, en envoyant dans une forteresse le maire de Romans ; ces mesures ne firent que surexciter les esprits ; sous le coup des lettres de cachet, une nouvelle réunion, convoquée à l'hôtel de ville, fixa au 21 juillet l'assemblée générale de la province ; elle devait se tenir en un couvent situé aux portes de Grenoble, où reposaient les restes de Bayard. Tel était l'enthousiasme de ce temps, qu'on voulait se lier par un « serment d'union, de fidélité et de constance, » sur le tombeau du chevalier sans peur et sans reproches.

Chaque effort de l'autorité tournait contre elle. Un arrêt du conseil défendant les assemblées ayant été affiché, la foule le déchira. Ce fut le premier président de la chambre des comptes du Dauphiné, qui, élevant la voix pour protester, rappela que le privilège le plus

(1) Une étude importante a été récemment consacrée au député de Grenoble par M. Léon de Lansac de Laborie. Ce jeune historien a peint à merveille le caractère de Mounier. Paris, 1887 ; Plon.

cher à cette province était le droit de s'assembler en corps des trois ordres pour traiter des affaires publiques qui intéressent le souverain et le pays.

Ainsi, tout ce qui pensait, tout ce qui tenait une plume, tous ceux qui avaient une part d'influence apportaient leurs suffrages et leurs vœux aux préparatifs de l'assemblée. Le torrent était impétueux. Pour l'arrêter, le ministère voulut joindre aux déclarations des actes ; il ne se contenta pas de faire casser les délibérations de l'hôtel de ville, de les proclamer nulles, et d'interdire aux villes, bourgs et villages d'envoyer aucun député à Grenoble. Appuyant ces mesures de l'envoi de régimens, il mit à la tête de la province le maréchal de Vaux, vieux soldat, couvert de blessures, connu pour son courage, et qui obtiendrait des troupes tout ce que lui inspirerait son énergie. A peine arrivé, sa surprise fut extrême. Au lieu de factieux qu'il s'apprêtait à châtier, il trouvait autour de lui des gentilshommes pleins de respect pour le roi ; il questionna l'intendant, interrogea les officiers, tous ceux qui connaissaient la province. En deux jours, son opinion fut faite. Elle est d'un grand poids et doit être retenue par l'histoire. Il se hâta d'écrire à Versailles la vérité. Il lui était impossible d'empêcher la réunion d'une assemblée que tout le monde était d'accord pour vouloir avec passion. Son prédécesseur avait tenu une conduite sage ; en évitant les chocs, il avait épargné de grands malheurs. Le maréchal avait été envoyé en Dauphiné pour faire triompher la force. Deux jours après son arrivée, il ouvrait les négociations. Pour les appuyer, il resserrait les cantonnemens du corps d'armée qu'il commandait. En même temps, il faisait savoir que si l'assemblée se tenait à Grenoble ou dans le rayon de son quartier-général, il l'empêcherait par la force ; qu'il n'y mettrait point obstacle, si les députés se réunissaient à quelque distance, hors de la portée d'un coup de main populaire. Cette transaction fut acceptée, et M. Claude Perier, l'un des plus riches industriels de la province, mit à la disposition de ses compatriotes le manoir du connétable de Lesdiguières, situé à quatre lieues de Grenoble.

Cette vaste et noble résidence avait été créée par un des plus vaillans serviteurs d'Henri IV. Conservée dans sa descendance, elle avait été vendue depuis peu ; elle semblait à jamais vouée aux souvenirs du connétable. C'est pourtant le 21 juillet 1788 que le nom en devait entrer dans l'histoire pour y demeurer attaché à la manifestation la plus pure qu'ait éclairée l'aurore de la révolution.

Le 21 juillet, à huit heures du matin, 540 membres prenaient place dans la salle du Jeu-de-Paume, qui occupait une aile du château : on comptait 50 ecclésiastiques, 165 gentilshommes, 325 députés des villes et communautés. Le comte de Morges fut élu prési-

dent; Mounier fut choisi par acclamation comme secrétaire. Les pouvoirs ayant été vérifiés, lecture fut donnée des délibérations dressées à l'hôtel de ville de Grenoble, puis la discussion s'ouvrit. Trois projets de remontrances au roi furent présentés; celui de Mounier l'emporta. Pour en revoir le texte, une commission fut nommée et la séance suspendue à trois heures (1).

La nuit tombait lorsqu'on apprit que les commissaires avaient terminé leur rédaction.

Dès la reprise de la séance, Mounier lut les propositions. Dans un premier arrêté, les états recherchaient leurs propres titres dans l'histoire du Dauphiné; rappelant avec fierté les antiques souvenirs des états de leur province, ils s'appuyaient sur les traditions, montraient toutes les garanties faussées, le parlement exilé, toutes les forces détruites, et concluaient que cette vieille institution pouvait seule les protéger. Assurément, ils essayaient en vain de démontrer qu'en l'absence de convocation royale, ils eussent le droit de s'assembler spontanément; mais toutes les autorités de la province n'étaient-elles pas paralysées et menacées à la fois? Sans cette initiative, que fussent devenus les privilèges et la sécurité du Dauphiné?

Après avoir attesté leur fidélité au trône, leur attachement aux principes de la monarchie, ils proclament la vieille « loi fondamentale, aussi ancienne que le royaume, que les Français ne peuvent être imposés sans leur consentement. » Aux états provinciaux doit appartenir la levée des subsides, aux états-généraux seuls le droit de s'instruire de la situation générale des finances, de proportionner les impôts aux besoins réels, d'en voter le montant. La liberté des personnes n'attirait pas moins vivement leur attention; les députés protestaient contre toute violation de la liberté individuelle, s'élevant contre les lettres de cachet et les ordres arbitraires: « actes de violence qu'on ne saurait respecter sans mépriser les lois. »

A ces affirmations que contenaient la plupart des remontrances, les états ajoutèrent une sanction qui leur appartient en propre: « Arrêté, disent-ils, que les trois ordres de la province, empressés de donner à tous les Français un exemple d'union et d'attachement à la monarchie, prêts à tous les sacrifices, n'octroieront les impôts, par dons gratuits ou autrement, que lorsque leurs représentans en auront délibéré dans les « états-généraux du royaume. »

A côté du vote de l'impôt était inscrit le doublement du tiers; pour la première fois, le principe est proclamé: « dans les états de

(1) Voir, sur l'assemblée de Vizille, l'intéressant ouvrage que vient de publier M. J.-A. Félix Faure. Paris, 1887; Hachette. Tous les procès-verbaux et tous les arrêtés de Vizille s'y trouvent pour la première fois intégralement reproduits.

la province, les députés du tiers-état seront en nombre égal à ceux des deux premiers ordres réunis. » C'était l'affranchissement politique du troisième ordre. Minorité opprimée pendant des siècles, il devenait maître de la majorité, et, grâce à elle, tout-puissant dans l'état.

Non contents de formuler ces principes pour leur province, les députés déclaraient que les trois ordres du Dauphiné ne sépareraient jamais leur cause de celles des autres provinces, et qu'en soutenant leurs droits particuliers, « ils n'abandonneraient pas ceux de la nation. » Pour la première fois, une province stipulait pour tout le royaume. Enfin, les commissaires proposaient à l'assemblée de s'ajourner au 1^{er} septembre. Une adresse au roi fut ensuite soumise aux délibérations; elle reprenait chacun des griefs, sous une forme moins brève, mais avec non moins d'insistance, réclamant la convocation prochaine des états-généraux, accablant les ministres sous leurs violentes accusations, et renouvelant les témoignages de la fidélité envers le trône.

Des acclamations accueillirent ces lectures. Mounier avait été l'âme de la commission. Son esprit sage et ferme avait inspiré toutes les résolutions. Ce qu'il y avait d'essentiel était proclamé; les questions irritantes se trouvaient omises. Les arrêtés allaient droit au but. Toute une province exprimait, par la voix de ses députés, l'ardeur de ses sentimens. La discussion fut courte et ne servit qu'à constater l'unanimité des votes et des convictions. Mounier remercia, au nom du tiers-état, le clergé et la noblesse de leur zèle pour maintenir l'union entre les ordres, et ses paroles furent couvertes d'applaudissemens. La nuit était fort avancée. Elle s'achevait au moment où le procès-verbal recevait les dernières signatures. La séance avait duré dix-huit heures. Tel était l'élan des âmes, que nul de ceux qui furent les spectateurs de ces premiers enthousiasmes n'en perdit la mémoire. Parmi les assistans admis dans le fond de la salle, il y avait des cœurs jeunes que cette séance marqua d'une empreinte ineffaçable : Camille Jordan avait dix-sept ans ; l'aîné des fils de M. Perier quinze ans ; ses frères l'entouraient. Qui sait ce que cette séance de nuit, l'éloquence de Mounier, l'entraînement de l'assemblée, ces maximes fortes et sages au service d'une conduite hardie, cette politique à la fois ardente et raisonnable ont laissé de germes dans ces âmes ? Qui oserait affirmer que, trente et quarante ans plus tard, les politiques, l'orateur de la restauration, l'homme d'état qui apprit à sa génération comment on dompte l'anarchie et les partis sans sacrifier aucun des droits de la liberté, ne se souvenaient pas de qu'ils avaient senti, enfans, dans le coin de la salle de Vizille ?

« L'explosion de la poudre, dit un contemporain, n'est pas plus

prompte que celle que firent dans l'opinion les arrêtés de Vizille. M. Mounier, qui en avait été le rédacteur, eut en quinze jours une étonnante réputation (1). » Le procès-verbal de l'assemblée, répandu par toute la France, y excita en effet une émotion indicible. En un instant, tout ce que souhaitait l'opinion, tout ce qu'elle cherchait au milieu du désarroi général, lui apparut sous une forme précise. Les sentimens les plus nobles qui entraînaient tous les ordres de l'état avaient trouvé leur formule.

A Versailles, le contre-coup fut tel, qu'en peu de jours tout changea. Le 2 août, douze jours après l'assemblée de Vizille, le roi convoquait à Romans les trois ordres du Dauphiné. Le 8 août, la cour plénière était suspendue et les états-généraux étaient convoqués pour le 1^{er} mai 1789. Brienne essayait encore de ressaisir le pouvoir et de se venger : il venait d'ordonner l'arrestation de Mounier et du comte de Morges, quand il fut lui-même renversé et remplacé par Necker. Un mois après la tenue de l'assemblée, que d'un bout à l'autre du royaume la reconnaissance publique nommait « les états de Vizille, » le Dauphiné avait recouvré ses antiques assemblées, la France ses états-généraux, et la monarchie avait rappelé dans ses conseils le seul ministre qui pût encore la sauver.

IV.

Quel était donc le trait particulier des résolutions prises à Vizille? Les états-généraux avaient déjà été réclamés par tous les parlemens, le libre vote de l'impôt, la liberté individuelle proclamés dans toutes les remontrances. Les mots sont les mêmes, les idées semblables. D'où vient le retentissement prolongé et la puissance incomparable de l'explosion?

Assurément, la hardiesse de la convocation n'y fut pas étrangère. Dans une société et au milieu d'institutions vieilles, à l'heure où souffle un vent d'innovation, quand l'attention publique est fatiguée de conflits dont elle a lu sans cesse le récit, dont elle connaît l'origine et prévoit le dénoûment, il arrive une heure où le besoin d'incidents imprévus s'empare des esprits. En 1788, l'ancien régime était las des vieilles formes, mais n'osait pas encore l'avouer. Il lui fallait des nouveautés sous le masque de la tradition. La résurrection des états d'une province s'assemblant pour supplier le roi de rétablir les états-généraux convenait au tempérament de la France. La forme adoptée par les Dauphinois était donc propre à leur concilier la sympathie publique.

(1) Bertrand de Molleville, *Histoire de la révolution française*, t. 1, p. 360.

Ils invoquaient le passé et jouaient pièce au ministère. Double motif pour les rendre populaires ! La France se demandait d'eux comment elle pourrait exercer sur le roi une pression décisive, quel levier nouveau elle pourrait employer. Elle était alarmée, inquiète et impatiente. L'initiative hardie des gens de Grenoble était faite pour la satisfaire.

Si la forme seule de l'assemblée de Vizille expliquait son succès, l'émotion des contemporains ne mériterait pas de nous arrêter longtemps. C'est le fond même des résolutions adoptées qui fait comprendre le bruit public et justifie l'efficacité des arrêtés.

Il y a des idées, — ce sont les plus grandes et c'est leur honneur, — qui remuent un temps et que, par la suite, l'assentiment public rend banales. La première fois où elles sont émises, elles passionnent les hommes. A la veille de la révolution, le particularisme dominait chaque partie du territoire, chaque compagnie, chaque corporation. En protestant contre la cour plénière, il n'y avait pas de parlement ou de province éloignée du centre du royaume qui ne fît valoir d'antiques privilèges et ne rappelât à quelles conditions spéciales avait été établi le contrat qui la liait à la couronne. L'amour de la patrie était profond, il faudrait ignorer l'histoire pour le faire dater de la révolution ; mais l'unité de la France, l'égalité des provinces entre elles, la similitude des droits, est un fait assez récent qui a sa date. Notez que chaque privilège avait pour effet de faire retomber sur une province voisine une charge plus lourde, d'où il suit que la province la plus privilégiée était tout naturellement la plus enviée. C'est au milieu de ce croisement d'égoïsmes, de défenses locales, de vues étroites, de mesquines jalousies, que, tout d'un coup, la province du Dauphiné, privilégiée entre toutes, liée au roi par un contrat personnel, comme la Bretagne ou le Béarn, élève la voix pour abdiquer spontanément. En présence des maux de tous ses voisins, elle épouse généreusement leur querelle « et prêche par son exemple la croisade où la France entière s'enrôlera sous la bannière du droit commun. Comment s'étonner qu'une longue acclamation lui ait répondu (1) ? »

L'unité du royaume était l'objet de tous les vœux. L'auteur des arrêtés en trouva l'expression. En traduisant les sentimens de ce temps, il aurait pu donner à la même pensée des formes bien différentes. Toutes les passions qui bouillonnaient alors dans les âmes contenaient ce mélange de bien et de mal inséparable de la condition humaine. Le mérite et l'honneur de ceux qui sont dignes de conduire les hommes est de savoir les mener par leurs vertus et non par leurs vices. Observez de près l'histoire : il y a des courans

(1) L. de Lansac de Laborie, *Mounier*, p. 20.

supérieurs qui entraînent les destinées d'un peuple. La nation veut son unité, la tradition l'impose. Est-il indifférent que, pour la constituer, Dieu ait donné à la France un Louis XI ou un Henri IV? Le but est le même; langage, moyens, parole et politique, tout diffère. Plus on pénètre les secrets des événemens et plus paraît décisive l'action personnelle des hommes. Je ne parle pas seulement des rois, des généraux victorieux et des grands ministres. Pour eux, le fait est trop certain, et le nier serait un paradoxe. Je veux parler de Mounier et de la révolution dauphinoise en 1788. Il est certain qu'au lendemain de la « journée des Tuiles, » il y avait en germe des colères, des haines entre les classes, une irritation légitime contre la cour; faites naître à Grenoble tel juriste à l'esprit envieux, mettez-le dans le corps de ville, l'appel aux communautés respirera la haine; l'assemblée de la province portera dans ses arrêtés le reflet des passions qui divisent et qui bouleversent l'état. Grâce à Mounier, il n'est pas une ardeur qui ne soit généreuse, pas une page tombée de sa plume qui ne fasse appel à des sentimens élevés. Trop souvent, en des temps de troubles, l'audace fait la gloire. Là, ce fut la sagesse. Ses écrits ont passé dans toutes les mains. Pourquoi les Français n'en ont-ils pas gardé et pratiqué les enseignemens? Entre les lignes apparaît un tel enthousiasme, une confiance si éclairée dans le succès, l'auteur montrait si bien les principes du gouvernement pondéré, le rôle du roi investi du pouvoir exécutif, l'action modératrice des deux chambres exerçant le pouvoir législatif, et ces progrès marquant en quelque sorte le réveil de nos institutions nationales, que, malgré nos douleurs et nos déceptions, on se sent entraîné par la lecture de ces exhortations d'une âme pure et d'un vrai patriote.

Mounier a fait à son image l'assemblée de Vizille. L'un et l'autre ont contribué à donner à leur temps son caractère. En lui, se résume toute l'inspiration de 1788. C'est qu'au fond Mounier est le modèle le plus accompli de ce bourgeois libéral qui voulait le contrôle, tout en étant très attaché au roi. Comme Masselin en 1484, comme Bodin en 1576, comme Étienne Bernard en 1588, comme Savaron en 1614, Mounier personnifie toutes les aspirations du tiers-état, mais, à la différence de ses devanciers, il n'est animé d'aucune des ardeurs jalouses qui ont aigri le tiers. En lui fermentent toutes les passions qui ennoblissent l'âme, sans aucune de celles qui la rétrécissent ou la corrompent. Mounier veut le bien et ne hait personne. Il est réellement en cela l'homme de 1789, et deux ans plus tard, il aura disparu de la scène: il ne sera plus à sa place dans un monde nouveau fait de colères inassouvies, voulant à tout prix renverser, alors que rien ne mettait plus obstacle à la marche de la révolution.

L'Angleterre est devenue libre parce qu'elle a eu beaucoup de Mounier. La France n'a pu encore asseoir chez elle la liberté parce qu'elle a rencontré peu d'hommes de la trempe du député de Grenoble, et qu'elle a écarté les vrais et rares citoyens qui étaient animés de son esprit.

V.

Comment la révolution, dont nous venons de lire le programme modéré, devint-elle en peu de temps si violente? Les discours et les actes de 1788 étaient sages. Par quelle transformation toutes les propositions de 1792 furent-elles insensées?

Ce n'est pas seulement là une question d'histoire: toutes les idées politiques qui depuis cent ans ont troublé le monde, toutes les maximes qui, aujourd'hui encore, sont le mot d'ordre de ceux qui montent à l'assaut de nos lois, ont été coulées dans un moule qui porte la même date. Il n'y a pas une des utopies, pas une des chimères menaçant l'existence des sociétés qui n'aient pris naissance, soit dans la Constituante, soit dans la Convention. D'où venaient-elles? Comment, à peine aperçues avant la convocation des états-généraux, ont-elles éclaté soudain pour envahir en un instant le domaine politique?

Des esprits absolus, des écrivains d'un rare talent au service d'une logique à outrance, ont été les premiers coupables. Habités aux spéculations de la philosophie pure, ils ont traduit les besoins immédiats de la société en abstractions, en lois universelles tirées d'un droit primordial, sans se demander si l'homme qui souffre, mis en présence de théories si nouvelles, ne serait pas saisi d'une fièvre d'émancipation qui le porterait à tous les excès. Deux écoles se partagent le monde politique: l'une procède de l'histoire et respecte la tradition; dans la voie qu'elle trace, elle décrit des courbes du plus large rayon et ne fait jamais d'angles. Pour assurer le succès de ses réformes, elle tient compte des élémens complexes qui composent les sociétés, ne s'arroge le droit de bouleverser ni les mœurs ni les usages d'un peuple. L'autre a la rigueur de l'esprit scientifique: elle soumet tout à l'analyse, accepte ou rejette les réformes, sans s'inquiéter du passé, sans mesurer le chemin qu'il s'agit de parcourir; dans sa marche, elle ne craint ni les bonds ni les secousses: elle s'est formé un idéal auquel elle entend tout subordonner. Elle méprise ce qu'elle nomme les demi-mesures et dédaigne les attermoiemens. Elle prétend faire table rase du passé et tout reconstruire suivant une méthode géométrique.

De cette seconde école sont sortis tous les révolutionnaires: ils n'avaient pas osé se mettre en avant à la première heure; lorsque

la convocation des états-généraux eût été annoncée, quand le ministère eût excité les esprits en ouvrant, au sujet des formes des élections et des délibérations le plus singulier concours public, les têtes s'échauffèrent. Il n'y eut pas d'écrivain, de donneur d'avis qui ne se crût obligé de publier une brochure ou un livre. Depuis l'invention de l'imprimerie, toutes les tenues d'états avaient été précédées d'un flot de publications; dans l'hiver qui suivit la convocation, la France fut inondée par un torrent d'écrits de tous formats et de toutes sortes. La révolution n'était encore que dans les têtes, mais elle les bouleversait.

Parcourez les titres, lisez les propositions : on ne se contente plus des états périodiques, du libre vote de l'impôt et de la liberté individuelle; on ne cite pas seulement l'*Esprit des lois*; le *Contrat social* fait son entrée sur la scène politique : on passe subitement du gouvernement pondéré à la démocratie pure; l'autorité des états n'y est pas soutenue au nom de l'expérience, avec le bon sens pratique des députés français aux états de Tours ou de Blois, comme la plus sage des garanties, comme la transaction la plus féconde. Le ton change; refaire la constitution du royaume sur de nouvelles bases, proclamer les droits des citoyens, reconnaître la souveraineté du peuple, voilà la phraséologie du temps. Le langage est nouveau, les idées sont plus nouvelles encore. On voit poindre la doctrine de l'égalité des hommes et monter à la surface toutes les rancunes qui fermentaient au fond du cœur des opprimés.

Attendez quelques mois de plus. Un hiver sans précédens a ajouté aux souffrances du peuple des rigueurs terribles; les campagnes sont désolées, les paysans ruinés, menacés de famine; la crainte des privations du lendemain redouble l'irritation; la disette affole. C'est au milieu de cette calamité publique qu'il faut dresser les cahiers de doléances. Jamais appel aux villages n'avait coïncidé avec plus de misères. Comparés aux cahiers du xvi^e siècle, ceux de 1789 contiennent des cris de désespoir. Comment en aurait-il pu être autrement? Tout d'un coup, les paysans, qui n'avaient aucune part aux affaires, sont convoqués au son de la cloche de la paroisse pour délibérer en assemblée générale. Sur quelle question? Sur tous les griefs qu'ils peuvent avoir : sur les impôts trop lourds, sur les corvées trop dures, sur les abus exercés par les seigneurs; ils ont le droit de proposer leurs remèdes, d'indiquer les réformes, de porter la main, s'il leur plaît, sur la constitution de l'état.

Dans les villes, le même phénomène se produit : la populace n'avait pas encore pris part au mouvement. Frondeuse par goût, lâche par tempérament, elle avait toujours été contenue et ne songeait pas, quoi qu'on en ait dit, à se soulever. A plusieurs reprises,

le parlement de Paris avait essayé de l'appeler à son aide. La basoche et la clientèle du palais avaient seules rempli les rues et les salles. La multitude n'avait pas remué. La cherté du pain, l'absence de travail, la misère en un mot, fit descendre le bas peuple dans la rue : il y fit son apparition en avril 1789. Il n'en devait plus sortir pendant dix ans. Tandis que des bandes de vagabonds erraient sur les routes en demandant des vivres, forçaient les maisons isolées, entraient dans les fermes, arrêtaient les voitures de grains, à Paris une manufacture était pillée et brûlée. L'excès des souffrances publiques donnait lieu sur toute l'étendue de la France aux mêmes scènes de désordre et de violences.

L'esprit de la révolution, qui avait soufflé d'abord sur les parlements, puis sur la noblesse, qui avait gagné par les écrivains la bourgeoisie des villes, s'abattit, à la suite de la disette, sur le peuple. Au printemps de 1789, il n'y avait pas de provinces où le paysan, aigri par la misère et par la vue de ses propres doléances, ne fût plus excité contre les seigneurs qu'à aucune époque de l'ancien régime.

La monarchie avait traversé bien des années de disette ; mais celle-ci n'était pas seulement la plus terrible. A l'heure où elle étendait ses privations sur tous les paysans du royaume, où elle atteignait les ouvriers des villes, où elle multipliait, avec le besoin, les atteintes à la propriété, les ressorts de l'état étaient tellement détendus que la maréchaussée était sans direction, la justice sans force, le gouvernement sans action efficace. Les vagabonds se réunirent, se formèrent en bandes ; on les appelait des brigands. Vienne l'heure des émeutes, le parti révolutionnaire aura sous la main une armée !

C'est ainsi qu'en moins d'une année, les passions se développèrent. Comment cette transformation ne se serait-elle pas accomplie ? Une rencontre de circonstances sans précédents, des publications de toutes sortes réveillant les ardeurs populaires, des calamités inouïes décuplant les souffrances du peuple, la rédaction des cahiers apprenant aux moindres villages que tout dans l'état était remis en question, l'instabilité et les privations affolant les plus calmes, tel est le tableau fidèle de la situation des campagnes dans les premiers mois de 1789.

Ce qui dominait malgré tout, c'était l'espérance. Tant de promesses ne pouvaient être vaines. Tous les abus découlaient de la constitution de l'état. N'allait-on pas tout sauver en la réformant ? D'obstacles, il n'en viendrait de nulle part. Les ordres privilégiés eux-mêmes n'avaient-ils pas réclamé les états ? La bourgeoisie serait le défenseur du peuple. Le doublement du tiers lui assurait la majorité, c'est-à-dire la toute-puissance. Le roi y prêtait les mains,

puisqu'il acceptait le titre de restaurateur de la liberté. La rénovation était donc certaine. L'horizon des Français s'étendait avec leurs espérances. En se donnant une constitution, n'allaient-ils pas préparer celle qui assurerait le bonheur du genre humain? On croyait marcher vers l'âge d'or. Plus les misères avaient été cruelles et plus l'optimisme était général.

Les états-généraux s'ouvrirent sous cette impression; à peine altérée par les hésitations de la cour, elle fut confirmée par la réunion des ordres, surexcitée par la prise de la Bastille, et portée à son comble par la nuit du 4 Août. En sacrifiant sur l'autel de la patrie ses privilèges et ses droits, la noblesse se portait témoin des enthousiasmes auxquels nul n'échappait. Rien ne peut peindre cette « tempête de désintéressement. » Toutes les générosités de 1789 sont là.

Mais, au lendemain, que d'imprudences! Les utopies d'égalité envahissent l'esprit des constituans. La Déclaration des droits de l'homme, toute pleine des maximes d'une philosophie spéculative, est faite pour enivrer les foules. C'est elle qui contenait en germe l'égalité absolue, l'omnipotence du peuple; bientôt la constituante repoussait les deux chambres, entraînait dans la voie qui menait à la constitution civile du clergé et suspendait les parlemens. Elle rendait inévitable la succession de fautes qui devaient précipiter la France vers la Terreur.

VI.

Elle fit plus encore, en nous léguant, à nous, ses héritiers, un siècle de révolutions. Tous les événemens dont nous gémissons découlent de la même source, sont issus des mêmes idées fausses.

Souveraineté du peuple! omnipotence d'une assemblée unique! voilà les premières et les plus dangereuses utopies. Elles se tiennent intimement. Si le peuple est souverain, si ses délégués sont omnipotens, l'assemblée est investie d'une autorité sans bornes. Qui nous préservera des excès de pouvoir? Un chef d'empire dont la puissance est sans limite révolte nos âmes; nous protestons contre la tyrannie, parce qu'elle supprime notre initiative, nous enlève ce qui fait notre dignité et notre énergie. Devant un souverain qui peut tout, l'individu est le jouet du caprice. Il a besoin de justice, et il est victime de l'arbitraire. Partout où s'est développée l'intelligence humaine, elle a lutté sans relâche contre toutes les formes de la servitude.

Qu'importe à l'individu opprimé que la toute-puissance soit exercée par un prince ou par une assemblée? César se proclame le

délégué du peuple ; les membres d'une assemblée unique et omnipotente s'en proclament les élus. Les effets sont les mêmes : inquiétude du lendemain, instabilité des institutions, menace des consciences, tout est semblable. En vain objectera-t-on que l'élection fait de l'électeur le maître. Vérité théorique qui, si elle passait dans la pratique, aggraverait le mal. Dix millions de maîtres valent pour le désordre et l'anarchie dix millions d'esclaves : que dis-je ? ils sont bien pires. Les esclaves peuvent être contenus par une main de fer qui maintient l'ordre ; des maîtres auxquels on a répété qu'ils étaient souverains dans leurs comices, que la volonté populaire était la voix de Dieu, ne respectent ni barrières ni lois. Tout ce qui est délégué du peuple se croit investi de sa toute-puissance : l'assemblée peut tout, le conseil municipal peut tout, l'élu du peuple peut tout. C'est la théorie du pouvoir illimité qui est mauvaise ; c'est elle qui vient en droite ligne de l'antiquité, qui a été enfantée par la république romaine, qui a animé les Césars, qui, ressuscitée dans Rousseau, a été inscrite dans la Déclaration des droits, qui a inspiré la Convention et Bonaparte, et qui est l'évangile du radicalisme moderne.

Il n'est pas une des revendications des radicaux qui ne provienne de cette idée fausse, pas une de leurs victoires qui n'en découle. Pour assurer l'omnipotence de l'assemblée unique, les freins qui l'entravent doivent être brisés. Déjà ils ont paralysé l'action du sénat en soutenant que les ministres n'étaient responsables que devant la chambre ; cela ne suffit pas : il faut détruire la chambre haute, parce qu'elle rompt l'unité du pouvoir législatif. On invoque l'exemple de la Constituante, on écarte les fautes de la Convention, qui devraient dessiller les yeux. L'assemblée unique, voilà le but qu'assignent à leurs efforts les fanatiques de la souveraineté du peuple.

Le pouvoir exécutif doit être modifié. Présidence et ministères sont mal organisés. Le dernier président a occupé neuf ans cette haute charge, parce qu'il en avait jadis réclamé la suppression : déjà nous voyons les ambitieux proposer, comme un moyen de parvenir, la destruction de la présidence. En attendant, le radicalisme tient cette fonction pour superflue. En vain lui fait-on observer que, depuis treize ans, il ne s'est élevé qu'un conflit aisément apaisé, que le *veto* suspensif inscrit dans la constitution n'a pas été exercé une seule fois, tandis que les États-Unis ne comptent pas le nombre de lois qu'a arrêtées le *veto*, bien autrement efficace, de leurs présidents (1). Aucun raisonnement n'apaise les radicaux. La

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin, l'étude de M. le duc de Noailles. Le président Cleveland a usé à l'égard de plus de cent bills du *veto* présidentiel, et ses partisans en font un titre à sa réélection.

vue d'un homme au sommet de l'état leur rappelle les institutions monarchiques. L'annihiler ne leur suffit pas : ils veulent le détruire.

A qui confieront-ils ses fonctions ? Tout doit dériver de l'assemblée qui est dépositaire de la volonté du peuple. Est-ce aux ministres choisis par elle qu'ils remettront l'exercice de cette charge ? Non, les ministres rappellent, eux aussi, les institutions monarchiques. Des comités permanens exerceront les fonctions ministérielles. Les présidens de comités formeront entre eux une sorte de commission supérieure, souvent renouvelée, qui sera chargée de l'exécutif.

Délivrée d'une chambre haute, du président et des ministres, l'assemblée sera-t-elle enfin satisfaite de sa toute-puissance ? Dans l'ordre politique, elle sera sans rivale, mais elle obéit au peuple : il est jaloux de tout ce qui n'est pas sorti de lui ; pour lui complaire, elle recommencera les fautes de la constituante. Elle s'en prendra à la justice : tenant l'indépendance du magistrat pour un outrage au peuple, elle soutiendra que le juge doit être élu. Depuis le jour où les parlemens ont été si imprudemment détruits sans que rien n'ait été édifié à leur place, combien d'organisations judiciaires la France a-t-elle connues ? Magistrats choisis par le peuple, nommés par le pouvoir, institués par l'empereur, tous les systèmes ont été essayés tour à tour, sans qu'aucun fût à l'abri des épurations révolutionnaires ou impériales, caprices naturels du pouvoir absolu. Définitivement confirmée dans les premières années de la restauration, l'inamovibilité judiciaire, discutée, mais non détruite, à chaque secousse politique, atteinte en la personne de quatre magistrats en 1851, n'avait pas été ébranlée. Le premier acte du radicalisme fut d'exiger une épuration, et, sous prétexte d'une réorganisation, six cents magistrats furent sacrifiés aux passions politiques (1). Un corps n'est jamais en vain décapité ; en perdant ses membres les plus honorés, son indépendance s'abaisse, ses mœurs déclinent. Vienne un nouvel effort du parti radical, et il n'aura plus pour le défendre une tradition de deux tiers de siècle. Il y avait deux moyens de briser l'indépendance des juges : les livrer au suffrage populaire ou les épurer pour les asservir. Le plan s'exécute peu à peu, au nom de la souveraineté du peuple.

De tous les aveuglemens des radicaux, c'est le plus fertile en désordres. « L'indépendance du pouvoir judiciaire est plus nécessaire en une république qu'en une monarchie. Une république sans un pouvoir judiciaire capable de mettre un frein aux empiètemens, de protéger les libertés publiques et de donner force au

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1884, *la Magistrature et la Démocratie*.

droit, serait aussi chimérique et absurde qu'une société organisée sans lois. Elle deviendrait une démocratie avec des pouvoirs sans limites, exerçant, par le moyen de ses gouvernans, un universel despotisme... Alors, le gouvernement doit porter son vrai nom. Ce serait un gouvernement de tyrans, électifs il est vrai, mais de purs tyrans... Son caractère alternatif serait d'être un règne de terreur ou d'imbécillité. Il serait aussi corrompu que dangereux. » Qui s'exprime ainsi? Un démocrate américain, qui explique, avec ces vues élevées, comment les auteurs de la constitution ont fait de l'indépendance du pouvoir judiciaire la pierre d'angle des États-Unis (1). Voilà comment on fonde une République sur la notion du droit, et non en sacrifiant la magistrature aux intrigues des courtisans de la popularité.

Ni la chambre haute ni la magistrature ne sont l'objet des plus ardentes passions des disciples de Rousseau. Arrivons à ce qui deviendra pour ses héritiers le premier article de sa doctrine. Toute sa théorie de l'état repose sur l'unité. Par la souveraineté du peuple, il constituait déjà le despotisme. Par l'unité, il y aboutit avec cette logique impitoyable qui est la marque de son esprit. « Les clauses bien entendues du contrat social, dit-il, se réduisent toutes à une seule : chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance, sous la suprême direction de la volonté générale. » Ainsi l'état est armé d'un pouvoir sans limites ; en dehors de lui, rien n'existe ; tout vient de l'état et dépend de lui ; l'individu disparaît, plus de famille, plus de propriété. Il n'est pas une thèse du socialisme moderne qui ne trouve sa formule dans les écrits du philosophe de Genève. En ne reconnaissant à l'homme des droits que pour les absorber aussitôt dans la plus monstrueuse création qu'ait imaginée un politique, Rousseau ne se bornait pas à confisquer l'initiative et la personne même du citoyen, il attaquait directement l'homme dans ce qu'il a de plus intime, il prétendait régir la conscience.

Tout le mal, dit-il, vient du christianisme, « qui fit que l'état cessa d'être un. » — « Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal, et qui ait proposé de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. » Il veut créer une religion civile, il a trop de respect pour la tolérance pour obliger le citoyen à l'adopter ; s'il s'y refuse, il le « bannira, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. » Toute la théorie des religions d'état, des persécutions, des violences, sort de ces quelques lignes. Les auteurs de la con-

(1) Story, *Commentaries on the constitution*, n° 1612.

stitution civile ont voulu simplement obliger le clergé à obéir aux lois, ainsi que l'entendait Rousseau. Ils ont banni les prêtres insermentés comme insociables, ils se sont crus tolérans en pratiquant une intolérance révoltante. Pas plus que l'auteur du *Contrat social*, ils n'ont parlé de toucher à la doctrine. C'est le trait commun de tous ceux qui ont commis l'imprudence coupable de soulever des luttes religieuses depuis un siècle. Ni la constituante, ni Napoléon aux prises avec le saint-siège, ni de nos jours les radicaux n'ont entendu porter atteinte à la religion ; soumettre le clergé aux lois de l'état, telle était leur seule ambition ; c'est le clergé qui était rebelle, il fallait que la force aidât à le rendre sociable. Cette politique violente, dissimulée sous l'hypocrisie de la forme, convient tout particulièrement à nos mœurs civilisées. Nous professons un tel respect pour certains mots, la liberté de conscience est tellement populaire qu'on ne pouvait l'attaquer de front : il fallait trouver une formule nouvelle. Jacobins et radicaux l'ont découverte, s'en sont emparés et en ont fait leur instrument de prédilection. Derrière le sophisme destiné à faire une si haute fortune, il est aisé de découvrir des haines ; en vain Rousseau se prétend-il impartial et tolérant, il attaque à maintes reprises le christianisme, l'accuse de tous les maux, le déclare impropre à la société, soutient avec Bayle que « de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister, » qu'ils ne peuvent être ni soldats ni citoyens. Voilà donc sa modération ! il ne persécute pas la religion, il se contente de bannir les chrétiens, et de plus il les charge de tous les maux. Que pourraient faire de plus les colères les plus violentes ? Vienne la Terreur, les paroles du philosophe se changeront en condamnations et feront couler des torrens de sang !

Ainsi l'omnipotence de l'état aboutissant au despotisme dans l'ordre politique, à la religion civile dans l'ordre spirituel, tout cela établi au nom du peuple, de par la volonté générale qui prime et qui étouffe l'individu, telle est la théorie du jacobinisme, renouvelée de nos jours par l'école socialiste. Elle apparut pour la première fois à la Constituante, dans l'automne de 1789, découvrant aux plus sages des horizons chargés de tempêtes. De toutes les conceptions de gouvernement, c'est la plus éloignée des faits, de la vérité et du caractère des hommes : elle investit en apparence le citoyen de tous les droits pour les lui retirer tous ; en donnant la toute-puissance au peuple ou à ses délégués, elle se trouve organiser ce qui est le plus contraire aux intérêts de la société, au développement d'une nation, aux besoins du travail : une perpétuelle instabilité.

Êtes-vous donc adversaire de la souveraineté du peuple ? — Oui,

en tant qu'elle est omnipotente et personnifiée en un corps ou un homme. Il n'y a pas ici-bas de souveraineté absolue. Il n'existe pas de pouvoir qui ait le droit de tout faire. Est-il tolérable qu'une assemblée soit maîtresse de rétablir demain les lettres de cachet et les prisons d'état? qu'elle puisse porter atteinte à la conscience et la violenter? Ne me dites pas qu'elle en sera incapable. Connaissez-vous le résultat des élections prochaines? Si l'omnipotence existe, où sera votre garantie? Une institution sans contrepoids perd tôt ou tard son équilibre. Il n'y a de constitution réglée que celle qui crée le contrôle et pose des limites à la toute-puissance. Lorsque j'entends le fondateur d'une grande nation dire au pouvoir législatif : « Vous ne voterez ni lois d'exception ni lois rétroactives; vous ne toucherez pas à la liberté individuelle, vous ne légifèrerez pas sur les matières religieuses, » et que je vois une cour suprême annuler la loi votée en violation de cette défense, je me dis que les États-Unis sont un peuple libre et que leur liberté possède une sanction.

Prétendra-t-on que le peuple américain ait moins de souci de ses droits que le radicalisme français? Lisez son histoire et apprenez combien de fois depuis un siècle il aurait risqué de perdre cette liberté dont il est si fier, si sa souveraineté n'avait pas connu et respecté des bornes.

Il y a des heures décisives où l'imminence du péril doit stimuler tous les efforts. Nous nous occupons beaucoup, nous parlons sans cesse de l'instruction primaire. Tentons-nous ce qui convient pour développer l'éducation du pays? L'ouvrier et le paysan français sont laborieux; plus qu'en aucun lieu du monde, ils savent épargner. Ce sont de rares qualités bien propres à empêcher le découragement, et à réfuter d'avance les esprits légers qui parlent de décadence. Mais l'homme nouvellement instruit est présomptueux comme l'adolescent : il sait mal ou ne sait pas; il aime les idées simples, et les adopte vite, parce qu'elles ressemblent à l'état de son cerveau. De là vient la propagande si rapide de l'école scientifique. Les radicaux n'offrent au peuple que des théories absolues et très claires, où n'entre rien de complexe : ils lui parlent sans cesse de ses droits et de sa domination, se servent de la phraséologie révolutionnaire pour exciter son orgueil et lui donner une si haute idée de lui-même que la toute-puissance lui semble seule digne de lui. La foule les entend à demi-mot, s'éprend d'eux parce qu'ils la flattent. Elle ressemble à un enfant qui agit avant de réfléchir. Nous ne serons capables de liberté que si nous parvenons, suivant un mot profond, à apprendre au peuple à réfléchir avant d'agir.

VII.

La haine entre les classes, le despotisme du nombre, la notion de l'état absorbant l'individu et opprimant la conscience, tel est le bilan des idées révolutionnaires.

Nous sommes loin du libre vote de l'impôt périodiquement débattu, de la division en deux chambres, de la liberté individuelle garantie, du gouvernement pondéré, en un mot, que souhaitaient Mounier et les Dauphinois en 1788. Ce sont les vrais, les immortels principes, les seuls qui aient fait le tour de l'Europe civilisée.

Tout ce que nous avons eu de sage et de modéré en ce siècle : hommes et gouvernements, en procède directement. Les chartes constitutionnelles nous assurant plus de trente ans de régimes libres, des orateurs comme Royer-Collard et Victor de Broglie, des ministres comme de Serres et Martignac, Casimir Perier et Montalivet, Thiers, Dufaure et Rémusat luttant à la fois contre les ultras de droite et les ultras de gauche, les uns soutenant, les autres fondant sur ce double effort un gouvernement libre, étaient inspirés par le véritable esprit de 89. C'est à ce foyer de lumières, d'ardeurs généreuses, d'éloquence au service du bon sens que nous devons réchauffer nos courages. Nous apprendrons des mêmes maîtres quelle tâche nous devons accomplir.

Le programme de 1788, dont nous essayons de tracer les lignes, est-il lui-même réalisé? Nos mœurs publiques sont-elles en déclin ou en progrès? Nous sommes-nous souciés de l'éducation politique du pays? Avons-nous cherché les meilleurs moyens de faire entrer dans les assemblées cette élite intellectuelle qui est seule capable de faire vivre un gouvernement libre? La république a-t-elle institué, cent ans après la prise de la Bastille, quelque garantie de la liberté individuelle digne de l'*habeas corpus*? A-t-elle aboli l'article 10 du code d'instruction criminelle, arme de tous les despotismes, permettant toutes les violations des lois (1)? A-t-elle ouvert un recours contre les abus de pouvoir? A-t-elle mis un terme aux déclarations d'incompétence, à ces conflits négatifs entre l'autorité judiciaire et le conseil d'état qui constituent de scandaleux dénis de justice? N'a-t-elle pas, un siècle après les lettres de cachet de Brienne, à rougir de lois d'exception et d'un exil qui les rappelle? Le libre vote de l'impôt, qui est le plus efficace de nos droits, est-il accompagné des plus sûrs moyens d'empêcher le désordre de nos finances,

(1) Une commission de jurisconsultes, instituée et présidée par M. Dufaure en 1878, a proposé l'abolition de l'article 10 qui investit les préfets de la police judiciaire. Cet article est encore en vigueur, et, loin de l'abolir, on l'applique, — comme sous l'empire, — à des saisies administratives.

d'organiser le contrôle et d'assurer le meilleur emploi des deniers publics? — Réalisons ce programme de réformes pratiques. Le véritable hommage, le seul digne de l'anniversaire de 1789, eût été, — non de soumettre aux délibérations des trente-six mille communes de France la forme du gouvernement, au risque de jeter dans les esprits, comme il y a cent ans, un trouble irréparable et de préparer l'avènement du plus formidable radicalisme, — mais de faire entrer dans notre législation inachevée ces lois de garantie, sanction efficace des libertés et des mœurs publiques. Voilà l'œuvre de salut par laquelle un peuple sage fête un glorieux anniversaire! Le champ est assez vaste : il y a place pour toutes les bonnes volontés. Il faut les appeler sans distinction d'origine, et répudier, il n'en est que temps, les exclusions et les méfiances.

Après tant d'épreuves et de déboires, allons-nous recommencer les mêmes fautes? Sommes-nous destinés à nous débattre éternellement dans une alternative qui nous rejette de l'abus de la force à l'abus de la liberté? Vieillirons-nous, centenaires que nous sommes, dans une perpétuelle enfance, trébuchant d'étape en étape, n'ayant acquis aucune expérience ni dépouillé aucun préjugé? Si les confiances trop aveugles de la Constituante, si les fautes de la Législative, si les crimes de la Convention, si l'incapacité du Directoire ne suggèrent aucune réflexion à nos contemporains, s'ils ont encore les yeux éblouis par les gloires de l'empire, s'ils acceptent les jugemens vulgaires, les phrases toutes faites d'une opposition aveugle sur l'économie sordide des gouvernemens constitutionnels et sur la paix à tout prix, s'ils croient encore aux coups d'état et aux coups de force, s'ils pensent que les peuples ne peuvent se passer d'un maître, il faut refaire toute leur éducation, renouveler leurs idées, rectifier leurs erreurs, les ramener à l'histoire de 1788, leur montrer comment, en acceptant les préjugés, les idées fausses qui ont cours sur la révolution française, ils ont confondu les deux esprits, les deux courans contraires, l'un conduisant au gouvernement pondéré, l'autre emportant la France vers le pouvoir absolu. S'ils ont cru, comme les jacobins et les émigrés, que les crimes de 1793 étaient la suite des maximes de 1788, qu'ils relisent plus attentivement l'histoire.

Notre génération n'a ni ces immenses espérances ni ces bouffées d'orgueil qui ont pu aveugler les générations précédentes. Elle a subi trop de mécomptes pour n'être pas triste : elle est dans l'état d'âme qui prépare le mieux à comprendre les enseignemens du passé. Elle serait inexcusable de n'en pas saisir les leçons. Les erreurs, les crimes commis de 1789 à 1800, se sont tous renouvelés : les mêmes faiblesses ont produit à deux ou trois reprises les mêmes malheurs. En étudiant nos annales d'un siècle, il n'est pas

une faute qui ne se répète, comme pour rendre plus irréfutable chaque démonstration. En voyant l'omnipotence d'une seule assemblée de 1789 à 1795, nous devons mettre au premier rang de nos maux la tyrannie d'une chambre sans contrepoids, se croyant tout permis ; — en mesurant le rôle des sections et des districts, nous devons tenir pour un désordre les comités permanens qui dominent les députés, leur imposent de voter, de penser et d'agir, et établissent, sans l'avouer, le pire des mandats impératifs ; — la suspension des parlemens, la refonte intempestive des tribunaux, qui a facilité l'anarchie, nous enseignent que, loin d'affaiblir les institutions judiciaires, un peuple libre a le devoir de constituer dans son sein une justice beaucoup plus forte qu'en une monarchie, afin de donner une sanction au respect des lois ; — la constitution civile du clergé, les luttes du pape et de l'empereur, les persécutions impuissantes et taquines, nous apprennent que jamais, quel que soit le grief, quelle que soit la puissance d'un homme ou la passion des foules, il n'est permis à la politique de mêler à ses querelles les questions de conscience.

En présence enfin de cette école d'immoralité ouverte depuis un siècle par l'instabilité de nos constitutions, pénétrons-nous de l'irréremédiable impuissance de ce que les hommes appellent la force. Elle crée des apparences, dresse des monumens sans assises et construit sur le sable. Les idées seules pénètrent et durent ; seules, elles poussent de fortes racines. Il est de mode de vanter l'audace. On se rit des modérés et des patiens ; c'est à eux qu'appartient le monde.

Les maximes posées par Mounier semblaient vaincues de 1790 à 1814. Elles sont toutes debout ; elles ont fait le tour des sociétés ; elles gouvernent la civilisation humaine ; elles rendent possibles tous les progrès. Les principes de ses adversaires ont versé le sang, troublé les âmes, déchaîné dix révolutions, n'ont triomphé un instant que pour soulever à jamais les remords et attirer la malédiction de ceux qui veulent les nations libres et respectées. L'heure est décisive : c'est au pays à juger. De toutes parts, les fous le pressent ; les sages l'attendent. Fasse le ciel qu'éclairée par les rudes leçons des cent années qui s'achèvent, la France, désabusée des théories et des systèmes, sache comprendre que la fermeté de caractère, l'esprit de suite, la vaillance dans la modération, les hommes passionnément raisonnables peuvent seuls sauver la liberté et défendre l'ordre contre ses plus dangereux ennemis : les héritiers des jacobins et les coureurs d'aventures !

LE

FOU DE FIRLEIOUWKA

La tête de mon cocher juif branlait déjà depuis quelque temps, comme s'il était assis, absorbé dans des jouissances sacrées, devant le livre des livres, ou devant le trésor d'or du Talmud. Mais tout à coup il arrêta ses petits chevaux émaciés, et montra, du manche de son long fouet, le ciel qui s'était de plus en plus assombri devant nous.

En effet, le ciel était menaçant.

— Si nous ne laissons pas passer l'orage, il nous surprendra bientôt en route, me dit Pinkas Glanzmann. Vous pourriez vous arrêter au cabaret de Dubine. Réfléchissez que nous ne rencontrerons pas un toit jusqu'à Wrycin, chez monsieur votre oncle.

— Non, non, lui répondis-je, va toujours.

Depuis des années, j'étais éloigné de mon pays natal, et l'on m'y attendait ce soir-là.

Le cocher haussa les épaules et se remit en marche. Devant nous, c'était comme le sombre rideau d'un théâtre avant le commencement de la représentation. De grands nuages, qui semblaient sortir d'un abîme, roulaient à l'horizon. On eût dit que la croûte de la terre venait de se fendre pour vomir la fumée d'un immense volcan.

L'air, qui d'ordinaire passe frais et léger, en caressant les sommets des arbres et les épis dorés, était devenu, tout d'un coup, d'une lourdeur accablante. Il écrasait tout de son poids. Les feuilles des arbres et jusqu'à l'herbe des champs se penchaient vers la terre,

tristes, inanimées. La chaleur était étouffante. On n'entendait pas un bruit, pas un chant d'oiseau. Il manquait subitement à toute la nature cette haleine fraîche et vivifiante des beaux jours d'été, qui fait onduler et murmurer les plaines verdoyantes et les champs mûrissants. La vaste étendue semblait submergée dans le silence et dans l'attente de quelque chose d'inconnu, de mystérieux.

Caché derrière un voile dense, presque opaque, le soleil n'envoyait que rarement quelques regards ardents et furtifs sur le paysage haletant. Les prairies et les champs s'épanouissaient alors comme une braise pour reprendre la même teinte étrange, métallique, plombée, aussitôt que le puissant astre du jour avait, de nouveau, dissimulé ses rayons.

Dans cet océan de blé, étendu à perte de vue, on voyait émerger, comme d'une inondation, des fermes isolées, avec leurs toits de tuiles rouges, les coupoles rondes des églises grecques, les cabanes couvertes en chaume, des petits villages avec des puits disséminés çà et là. Sur le sommet d'une colline, un moulin à vent étendait ses sombres ailes. Dans les pâturages allaient et venaient péniblement des troupeaux d'agneaux. Des chevaux, les pieds de devant accouplés, broutaient lentement l'herbe succulente. Des poulaillers essayaient de folâtrer, faisant faiblement tinter leurs sonnettes de bronze.

Devant nous s'assombrissait la forêt d'où se précipitait un fleuve en une masse échevelée et furieuse, que les rares rayons du soleil pailletaient d'une profusion d'étincelles diamantées.

La nuit tombait. Des éclairs sillonnaient l'horizon d'un bleu d'indigo, et allumaient les nuages, par intervalles, d'une lueur rouge rapide.

Tout à coup, on entendit le premier grondement du tonnerre, pareil au bruit sourd du canon d'une bataille engagée dans le lointain. En même temps, on sentait les masses d'air lourdes, paresseuses se mettre en mouvement; les feuilles commençaient à s'agiter doucement, les herbes et les épis à se redresser. Les coups de tonnerre et les rafales de vent se succédaient de plus en plus rapprochés et violents. La forêt, jusqu'alors immobile en une masse noire, enchevêtrée, impénétrable, se mit à onduler comme un champ de blé. Les arbres s'inclinaient, craquaient, s'entre-choquaient avec un bruit de tempête, celui des flots se brisant sur les rochers.

Le cocher pressait de plus en plus ses chevaux. La légère voiture cahotait, s'enfonçant ici dans un trou, là dans une flaque d'eau, et bondissait, comme une balle, par-dessus les pierres et les racines. Nous avançons au hasard, comme des aveugles. Tout à coup, une ouverture se fit, comme pour nous engloûtir, et nous nous

trouvâmes engagés entre deux murs de feuillages. De chaque côté s'alignaient des chênes, des hêtres, des bouleaux gigantesques, dont les longues branches se rejoignaient et formaient comme un toit tout le long de la route. Cette sombre masse de verdure, fouettée par l'orage, mugissait comme une mer en fureur au-dessus de nos têtes.

Le vent était maintenant un ouragan. Des colonnes de poussière et de feuilles sèches se dressaient vers le ciel, comme pour empêcher cette voûte sombre et vacillante, déchirée et sillonnée d'éclairs fulgurans, de s'effondrer et d'envelopper la terre dans un torrent de feu. Le tonnerre grondait sans cesse. De grosses gouttes d'eau commençaient à se détacher des brumes pesantes. Je me demandais si les anges n'allaient pas descendre, avec de grands battemens d'ailes, en sonnant de la trompette, pour annoncer aux hommes que le grand jour du jugement était arrivé.

A peine avais-je eu le temps de baisser la capote et d'étendre le tablier, qu'une pluie torrentielle s'abattit sur nous. Déjà des ruisseaux bouillonnans, et sans cesse grossissans, menaçaient de devenir des fleuves sauvages et furibonds qui allaient noyer les semences et déraciner les arbres.

Ma voiture n'avancait plus que difficilement; l'eau trouble dépassait presque les roues. Nous nagions plutôt que nous ne roulions en voiture. Autour de nous alternaient l'épaisseur des ténèbres, les illuminations des éclairs, les mugissemens de la tempête et le fracas de la foudre.

Tout à coup, un serpent de feu s'abattit devant nous, et, en même temps, un coup terrible fit trembler la terre. Durant plusieurs secondes, nous restâmes complètement aveuglés. Les chevaux s'étaient arrêtés d'eux-mêmes; quand mon juif voulut les pousser en avant, ils ne bougèrent plus. Alors nous reconnûmes qu'un énorme bouleau, fendu par le dernier coup de foudre, était tombé en travers de la route. Tout à côté, le feuillage avait pris feu, me rappelant le buisson ardent de Moïse.

— Il n'y a rien à faire, dit Pinkas Glanzmann, qui faillit se livrer au désespoir; essayons d'aller jusqu'à Firleiouwka, il n'y a pas d'autre ressource.

Il tourna bride et s'engagea à gauche, dans un chemin étroit que l'averse avait transformé en un torrent écumant. Bientôt nous arrivâmes à un pont qui traversait le fleuve. Mais là encore les chevaux s'arrêtèrent, résistant à tous les efforts pour les faire avancer. Le pauvre juif poussa un gros soupir, descendit de son siège, les prit par les brides, et, dans l'eau jusqu'aux genoux, les força à traverser le pont et à regagner la grande route de l'autre côté.

Non loin de là, nous aperçûmes l'éclat vacillant d'une lumière à travers ce voile vert et humide qui nous enveloppait.

— Est-ce que c'est là Firleiouwka? demandai-je à Pinkas.

— Oui, monsieur.

— Mais tu disais tout à l'heure qu'il n'y avait pas d'habitation humaine entre Dubine et Wryzin?

— Ce n'est pas non plus un homme qui demeure là.

— Qui, alors?

— Un fou. Il est même fort possible qu'il ne veuille pas nous recevoir.

— Par un pareil temps?

— Peut-être nous recevra-t-il à cause du temps, mais ce serait inutile d'y songer s'il faisait beau.

— Et c'est lui qui habite cette ferme?

— Ce n'est pas une ferme, c'est un petit château dont le seigneur s'appelle Serbratowitsch. Avec lui, il n'y a que quelques vieux domestiques, très vieux.

— Et il est fou?

— Il l'est à moitié.

Nous étions arrivés devant la grille de l'habitation. Des bouquets de lilas se penchaient au dehors par-dessus le mur. A travers les arbres du jardin, nous apercevions le toit et les tourelles du petit château.

Le juif frappa vigoureusement à la porte, et comme personne ne s'approchait, il se mit à crier très fort : « Au secours ! Au secours ! »

Quelques minutes après, un vieillard à la taille haute, aux cheveux et à la barbe blancs, apparut derrière la grille.

— Qui est-ce qui appelle? demanda-t-il.

— C'est moi, Pinkas Glanzmann, avec un monsieur de Vienne. Les chevaux refusent de marcher plus loin, et par un tel temps, nous ne pouvons pas dormir à la belle étoile. Venez-nous en aide, monsieur Kajetan, faites-nous bon accueil.

— Cela ne se peut pas.

— Seulement jusqu'à demain.

— Monsieur l'a défendu.

— Expliquez-lui notre situation désespérée. Si nous périssons, ce sera votre faute.

— Eh bien ! nous allons voir.

Et le vieillard s'éloigna.

La pluie avait diminué, mais les éclairs illuminaient encore, de temps à autre, le noir firmament, le tonnerre grondait toujours, et l'ouragan continuait de secouer le faite des arbres séculaires.

Quand le vieux domestique revint, il ouvrit simplement la porte,

sans prononcer un mot, et nous laissa pénétrer dans la cour. Arrivés devant le château, je descendis et suivis le vieillard, en montant les marches qui conduisaient à l'entrée du vestibule.

Après avoir allumé les bougies d'un candélabre en argent, Kajetan me précéda à travers des corridors où étaient accrochés de vieux portraits, des tableaux de fruits, et des scènes de chasse. Nous montâmes un escalier, et Kajetan ouvrit la porte d'une chambre spacieuse où je devais passer la nuit. Tandis qu'il la préparait, j'eus tout le loisir de l'examiner. C'était un homme de haute taille, maigre, dont les joues roses et les bons yeux bleus avaient presque un air juvénile dans le cadre blanc dont les années avaient entouré sa figure aimable. Il portait une sorte de livrée, dont la pièce principale était un surtout brun de tabac passé de mode, avec de longues basques, et une cravate blanche. Quand il souriait, il laissait entrevoir deux rangées de dents blanches que maint jeune homme d'à présent ne manquerait pas de lui envier. Ses mains, très soignées, semblaient plutôt celles d'un prêtre catholique dont le casuel serait des plus fructueux.

Quand il se fut retiré, j'ouvris la fenêtre, car l'air de la chambre était chaud et lourd. Le vent gonflait les rideaux blancs comme des voiles, et la pluie venait tomber avec fracas sur la fenêtre. Mais l'orage s'éloignait lentement vers le sud, un intervalle de plus en plus long séparait le tonnerre de l'éclair. Les grondemens sourds allaient toujours s'affaiblissant. L'eau gargouillait de tous côtés, avec un bruit larmoyant. Les nuages, émiétés, se dispersaient, et le ciel commençait à s'éclaircir.

On venait de heurter doucement à ma porte, et Kajetan apparut sur le seuil, un sourire aimable sur les lèvres.

— Monsieur vous prie de vouloir bien souper avec lui, me dit-il.

— C'est bien aimable, répondis-je, mais pour rien au monde je ne voudrais l'importuner.

— S'il vous invite, vous pouvez accepter sans scrupules, répliqua le vieillard ; seulement ne vous étonnez de quoi que ce soit, et ne lui adressez aucune question, me dit-il à voix basse, en promenant son regard par la chambre avec une sorte d'inquiétude.

— Tu fais bien de me prévenir.

— Je ne fais que mon devoir. Du reste, mon maître est la bonté personnifiée, et vous n'aurez aucune difficulté à vous entendre avec lui.

Nous descendîmes et traversâmes plusieurs pièces. Les bougies du candélabre que portait Kajetan vacillaient et jetaient des lueurs troublées sur les murs, faisant émerger, momentanément, de l'obscurité tantôt le damas étrange des meubles, des tapisseries fantas-

tiques, tantôt de vieux cadres dorés, des toiles où coquetaient des beautés tout à fait rococo, des statues de marbre, de vieilles panoplies envahies par la rouille, ou la peau velue d'un ours brun.

Enfin, le vieux serviteur souleva une lourde portière de soie bleu foncé, et me fit entrer dans une pièce formant un carré régulier.

Au milieu, sur le tapis qui couvrait complètement le parquet, était placée une grande table à écrire, chargée de livres, de cartes, de papiers, et dont le seul ornement était un crucifix, un christ en ivoire suspendu à une croix d'ébène. Devant cette table, un fauteuil recouvert de cuir frappé, où, tournant le dos à l'entrée, était assis un vieux monsieur occupé à écrire.

Une paix si solennelle, si étrangement imposante, régnait dans cette pièce, que je m'arrêtai, n'osant plus faire un pas en avant. Je promenais mes regards étonnés sur les grandes armoires remplies de livres, de minéraux, de scarabées et de papillons, sur le télescope près de la fenêtre, sur le hibou empaillé, avec ses yeux jaunes en verre, sur les joujoux éparpillés parmi ces curiosités, et enfin sur deux portraits, de grandeur naturelle, placés en face de la table à écrire.

Le premier représentait une femme dont la figure fine, éclairée d'une merveilleuse clarté intérieure, et l'expression touchante du regard, avaient un charme indicible. Son corps, comme une fleur délicate, semblait frissonner dans sa jaquette de fourrures. Ce velours et les peaux précieuses formaient, avec ses cheveux légèrement ondulés, avec sa carnation rose et tendre, et sa bouche entr'ouverte, une rare harmonie de distinction et de suavité.

A côté d'elle, le portrait d'un beau jeune garçon dont le front était couvert de boucles d'un blond foncé, très frisées, et dont les grands yeux rêveurs semblaient appartenir à un autre monde. Dans ses traits de chérubin se manifestaient la même clarté spirituelle, le même calme dans l'expression du sentiment passionnel, la même douceur tendre et délicate que dans les traits de la femme. Pourtant, les lèvres de l'enfant se voûtaient avec une sorte de défi mâle, et le menton arrondi et accentué annonçait un caractère énergique et ferme. Il paraissait plein de vie. Il me semblait que j'allais voir cette large poitrine se soulever et respirer sous le velours noir et le grand col de dentelles du temps de Van Dyck.

Enfin, le vieux monsieur déposa sa plume et tourna la tête.

— Pardon, monsieur, si je vous dérange.

— Oh! pas du tout, répondit-il en se levant et en se tenant debout un instant. Soyez le bienvenu.

Il me tendit la main et ne se rassit que lorsque je fus installé sur une chaise garnie de paille qui se trouvait à côté de la table.

M. Serbratowitsch était un personnage très intéressant, mais bien différent de la femme et de l'enfant qui lui souriaient tendrement de leur cadre. Sa taille, sans être très élevée, était courbée prématurément, et le givre de la vieillesse paraissait s'être étendu, avant le temps, sur son abondante chevelure. Son visage, nettement découpé et bien accentué, avait une légère teinte jaune et était sillonné de rides. Sa physionomie, douce et sympathique, était empreinte de tristesse et de résignation. Ses yeux sombres, enfoncés dans l'orbite, flambaient encore parfois dans un accès subit de passion, ou brillaient plus vivement quand son cœur s'abandonnait à la bonté et à la compassion. Son front, noblement conformé, indiquait une conception continuelle de pensées élevées et de fantaisies sublimes.

Serbratowitsch ne portait que la moustache, dont les pointes pendaient mélancoliquement de chaque côté de sa bouche expressive. Ses mains fines cherchaient sans cesse une occupation, soit sa plume ou un petit morceau de papier, soit les boutons du fauteuil, que ses mains semblaient compter.

— Comment avez-vous pu vous aventurer dehors par un pareil temps ? car l'orage menaçait déjà depuis ce matin. C'est le plus terrible que j'aie vu depuis que je suis ici, et il y a longtemps que j'habite cette maison. Mais, Dieu soit loué ! nous n'avons plus rien à craindre, et nous aurons demain une très belle journée.

Tout en parlant, il regardait dehors, par la fenêtre ouverte. Le tonnerre s'en allait, mourant, dans le lointain. Il ne pleuvait presque plus, et un délicieux parfum de fraîcheur se répandait dans la chambre. Les étoiles commençaient à briller dans les ténèbres naissantes.

— Je vous suis vraiment fort obligé, lui répondis-je ; dans notre situation, Firlieouwka était pour nous ce qu'est un port au moment d'une tempête en mer.

— Il n'y a pas de quoi, mais vous n'auriez pas trouvé d'autre abri. La contrée n'est pas très peuplée, et ce n'est que rarement qu'un étranger s'égare jusque chez nous. On vit ici comme dans le désert.

— Est-ce que vous ne vous sentez pas quelquefois très abandonné dans cette solitude ? demandai-je.

— Pas du tout, répondit-il. Mon avis est que l'homme n'a besoin de la société de ses semblables que lorsque son cœur est vide, qu'il ne peut se suffire, et qu'il manque d'idées personnelles. En ce cas, il cherche les moyens de s'étourdir. Mais celui qui peut se suffire à lui-même, s'il trouve quelqu'un à aimer, il lui semble que le paradis vient de s'ouvrir pour lui et qu'il tient le bonheur depuis qu'il n'est plus seul.

— Je croyais que vous viviez seul ?

— Seul ?...

Serbratowitsch me regarda un instant, comme s'il venait de commettre une méprise.

— C'est vrai, continua-t-il, j'ai perdu ma femme beaucoup trop tôt, mais j'ai fini par triompher de la douleur. La douleur nous rend forts. Je n'ai maintenant que mon fils, mon Ermogène, mais e n'ai besoin de rien de plus. Voilà son portrait.

— Un très beau garçon.

— Et un bon enfant. Combien il m'aime ! Souvent je me demande comment j'ai pu mériter tant d'affection. Mais moi aussi je l'aime. Il est tout pour moi. Voyez, quand je suis assis devant mes livres, devant mes manuscrits ou devant le microscope, il est toujours là, près de moi, à la petite table ; il écrit ou est absorbé par quelque ouvrage qu'il a sorti de cette armoire-ci, il monte gaiement son cheval à bascules ou va boucler sa cuirasse, coiffe un casque de chevalier et brandit une épée ; ou bien encore il se met à jouer une pièce au petit théâtre que voilà, mais tout cela sans bruit, avec une douce sérénité. Quand il est assis, il ne bouge plus ; quand il marche dans la chambre, on entend à peine ses pas ; il s'approche de moi, met son bras sur mon épaule, et pas une feuille de papier n'est froissée, pas une chaise n'est dérangée. Son âme est la mieux douée que je connaisse, car il est animé de la pitié et de l'amour pur de la vérité. Mais il ne faut pas croire que ce soit un enfant prodige ; oh ! non, grâce à Dieu, c'est un garçon sain, robuste, gai, allègre, et qui rit de très bon cœur. Je monte à cheval avec lui, et il m'accompagne à la chasse aussi souvent que possible. Il a son petit jardin où il travaille. En hiver, je suis assis avec lui près de la cheminée, je lui raconte des histoires et je m'efforce par mes narrations, qu'il aime tant à entendre, d'éveiller en lui le sentiment du beau et du bon, sans qu'il s'aperçoive de mon intention. Oh ! vous l'aimerez. Tout le monde est forcé de l'aimer.

Un frôlement de portière l'interrompit. Le vieux Kajetan venait nous annoncer que le souper nous attendait. Nous passâmes dans la petite salle à manger ; je m'assis en face de mon hôte, et m'aperçus qu'il y avait un troisième couvert.

— As-tu prévenu ton jeune maître que nous allions souper ? demanda Serbratowitsch.

— Oui, monsieur, répondit Kajetan ; il viendra tout à l'heure.

Serbratowitsch se couvrit la figure de ses mains. Je regardais du côté de la porte, mais personne ne venait. Serbratowitsch se dressa debout en soupirant, et appela :

— Es-tu là ?

Personne ne répondit.

— Ma vue baisse d'un jour à l'autre, dit-il tout bas, se parlant à lui-même, parce que j'ai trop pleuré.

— Voici M. Ermogène, dit Kajetan en montrant la chaise vide.

Un léger frisson me parcourut tout le corps.

— Mon cher Ermogène, dit Serbratowitsch, monsieur que voilà s'est réfugié chez nous pendant l'orage. Il arrive de Vienne, et pourra te raconter bien des choses. Donne-lui la main, Ermogène.

Qu'est-ce que cela voulait dire? Est-ce que Serbratowitsch était réellement fou? Le domestique l'était donc aussi, à moins qu'il ne se prêtât, par compassion, aux fantaisies de son maître.

Serbratowitsch servit son fils, et lui versa un demi-verre de vin. Tout en mangeant, il causait tantôt avec lui, tantôt avec moi. De temps à autre, le vieux domestique adressait aussi quelques mots à l'invisible.

Quand, après le souper, nous fûmes réinstallés dans le cabinet de travail, Serbratowitsch appela son fils et le fit asseoir à côté de lui, près de la cheminée, où était établi un coin de feu charmant, un peu dans la pénombre.

— Viens, mon enfant, viens ici, sur mes genoux, murmura-t-il, en enlaçant de ses bras son fils, qui était aussi loin de lui que l'étaient les étoiles du ciel.

— Vous allez penser peut-être que je le gêne, dit-il en souriant, tandis que Kajetan m'offrait un cigare et allumait une pipe pour son maître. Oh! je puis aussi être sévère quand son bien-être l'exige; mais cela n'est nécessaire que bien rarement. Il est si bon!

Le serviteur se retira.

Pendant quelques instans, un profond silence régna dans la chambre.

— J'espère que vous m'excuserez, dit Serbratowitsch. Il est habitué à ce que je lui raconte quelque histoire avant qu'il se couche. Mais je ne mettrai pas votre patience à une trop longue épreuve.

— Vous m'obligerez infiniment en vous conformant à vos habitudes, tout comme si je n'étais pas là.

Serbratowitsch rejeta la tête en arrière, regardant devant lui le vide.

— Écoute-moi donc, mon enfant. Il y avait un jour un tsar puissant sur les bords de la Mer-Bleue, qui possédait beaucoup de pays, beaucoup de sujets, de nombreux vaisseaux et une belle femme, mais il n'était pas heureux, parce qu'il n'avait pas d'enfants. Par conséquent, sa mauvaise humeur augmentait de jour en jour, et son empire en souffrait sous plus d'un rapport. C'était en vain que la tsarine tenait conseil avec des savans et des femmes d'expé-

rience, tous les conseils étaient inutiles, elle ne devenait pas mère.

Un jour, la chasse entraîna le tsar jusque dans le cœur d'une forêt où il aperçut une petite chapelle. Dans le voisinage, un pieux ermite avait bâti sa misérable cabane. « Entre, dit l'ascète et élève ton âme à Dieu. Quiconque se prosterne dans ce lieu verra sa prière exaucée, mais une seule fois dans sa vie. Or, si tu as une faveur à me demander, réfléchis bien avant. »

Le tsar réfléchit, puis il entra dans la chapelle, tomba à genoux et pria : « O tout-puissant, dit-il, donne-moi un enfant, ne serait-ce que pour quelques années ! Quand il te conviendra de le reprendre, je ne me plaindrai pas, je m'inclinerai respectueusement devant ta volonté. »

Alors Dieu envoya un de ses anges sur la terre, et le coucha dans le berceau de la tsarine. Tout le monde se réjouissait dans le palais, dans tout l'empire, car un héritier était né au tsar.

C'était un garçon intelligent, beau et bon comme un ange. Il grandissait et tout le monde l'aimait. Alors, le tsar fut complètement heureux, et avec lui tout son peuple.

Mais, quand dix années se furent écoulées, l'ange déploya ses ailes qui reluisaient comme la neige, et s'envola vers le ciel d'où il était venu.

Le tsar tomba dans une profonde tristesse, et son peuple n'était pas moins affligé. Alors, une nuit, son enfant, resplendissant de l'éclat céleste, lui apparut et lui dit : « Ne pleure pas, je suis auprès de toi, jour et nuit, quand même tu ne me vois pas de tes yeux humains. »

Alors la paix et le calme entrèrent dans le cœur de l'homme abandonné. Partout où il se trouvait, il ressentait la présence de son ange, et il régna, sage et bienveillant, jusqu'à la fin de ses jours.

Serbratowitsch détourna la tête, et je vis des larmes briller dans ses yeux.

Dehors, le temps s'était tout à fait calmé. Le firmament était resplendissant. La riche odeur de la nuit, mêlée à la fraîcheur parfumée qui suit l'orage, remplissait la chambre. Serbratowitsch semblait m'avoir oublié ; il se pencha doucement vers l'enfant qu'il croyait serrer entre ses bras, et lui murmura des paroles d'amour. Avec un sourire charmant, il s'efforçait de deviner ses désirs ; puis, il lui souhaita une bonne nuit ; et une joie indicible se peignit sur sa figure pendant qu'il le suivait du regard jusqu'à la porte de la chambre voisine.

Tout à coup, il parut comme s'éveiller, et, se rappelant ma pré-

sence, il me regarda et me fit ses excuses. — Permettez-moi, ajouta-t-il, de m'éloigner encore un instant, puis je serai tout à vous.

Il prit une bougie et entra dans la chambre à côté, où se trouvaient deux lits entourés de rideaux blancs. Il déposa sa bougie sur un guéridon couvert de livres, placé au chevet de l'un de ces lits, et, marchant sur la pointe des pieds, il s'approcha de l'autre, dont il ouvrit les rideaux avec des précautions toutes maternelles.

— Bonne nuit, mon enfant, murmura-t-il, bonne nuit!

En revenant près de moi, il me fit un signe de tête plein d'une douce satisfaction. — Il dort, me dit-il, il rêve peut-être du petit chat que je lui ai promis, car sa figure est éclairée par un sourire bienheureux. Le jour de son anniversaire approche, c'est pourquoi j'ai cherché à savoir ce qu'il peut désirer à cette occasion. Il est si modeste! Jamais il ne m'a demandé un cadeau; et, pourtant, c'est ma plus grande joie, mon seul plaisir que de réaliser ses petits rêves innocens et humbles. A Noël, je lui ai donné cette petite armoire pleine de livres. Maintenant, il voudrait une montre. Hors de lui, je ne connais aucun bonheur. Quand je lis quelque chose de beau, il me faut le lui communiquer. C'est alors que je jouis réellement de ce que je lis. Quand je me promène avec lui dans la forêt, ou quand nous gravissons quelque colline nous offrant une vue pittoresque; quand le soleil se couche dans un jeu de lumière rare et curieux, ou bien quand les nuages prennent des formes bizarres, ou qu'un oiseau chante mieux que les autres, je me figure toujours que tout cela n'est créé que pour lui, et je n'ai pas de plus grand plaisir que d'appeler son attention sur toutes les beautés de la nature. Alors, je suis bien heureux! Personne ne sait combien je suis heureux! Que sont toutes les découvertes et toutes les productions de l'esprit humain? Qu'est-ce que la gloire? qu'est-ce que l'honneur? que sont toutes les jouissances de ce monde comparées au sourire d'un enfant? Est-ce que je suis seul ainsi? Je l'ai, lui, et il m'a tout entier. Que nous faut-il de plus?

Je regardai Serbratowitsch, mais la parole expira sur mes lèvres. Je m'approchai de la fenêtre, afin de cacher mon émotion et mes larmes.

Que la nature est cruelle! Mais était-ce de la cruauté? Elle lui avait tout pris et lui avait rendu tout dans un rêve, dans une douce fantaisie qui le rendait singulièrement heureux?

— Il est tard, dit-il en s'approchant de moi, vous devez être fatigué; votre voyage, parmi les élémens déchaînés, a été pénible. Allons nous coucher. Bonne nuit!

— Bonne nuit! monsieur!

Je regagnai ma chambre, profondément remué par tout ce que je venais de voir et d'entendre. Par la fenêtre ouverte entra librement la fraîcheur du soir, avec l'haleine odoriférante des fleurs et des arbustes épanouis. La profonde et sainte paix de la nuit régnait sur toute la nature.

Les arbres noirs du jardin se dressaient comme des fantômes n'osant pas pénétrer dans la calme sphère d'enchantement de cette maison, autour de laquelle planaient les bons esprits de l'heure de minuit.

Tout était plongé dans le sommeil, rien ne remuait, pas une feuille, pas un brin d'herbe. Seul, le fleuve poursuivait sa course dans le lointain, sans repos, se plaignant doucement. A la vaste voûte du ciel continuait de briller, avec un éclat consolateur, l'innombrable multitude des étoiles. Des hauteurs bienheureuses où elles étaient suspendues, elles répandaient sur la terre une clarté magique, tissant des fils reluisans, vibrant d'une branche à l'autre. Avec toutes ces lumières et les ombres qui alternaient à sa surface, le ciel semblait une immense voûte d'ébène incrustée d'or. Lentement à l'horizon s'élevait un nuage dans une majesté sombre, un nuage qui semblait un navire enchanté aux voiles gonflées...

Combien avait changé l'aspect du château et du jardin quand je m'éveillai le matin, et quand je descendis les marches qui conduisaient dans la cour.

La vapeur du matin s'étendait partout. Cette musique vague de la nature qui salue le jour nouveau vibrait dans l'air pur. Derrière moi s'élevait cet édifice de pierres grises du temps de Sobieski, maintenant couvert de lierre jusque sous les combles. Deux tours rondes, où circulaient gaîment des corneilles d'église, surmontaient le toit. Sur la façade, un grand balcon avec un treillage garni de plantes grimpantes et de fleurs.

Dans l'écusson seigneurial sculpté au-dessus de la porte, les hirondelles avaient fait leurs nids.

Les fenêtres étincelaient. Une épaisse fumée bleuâtre s'élevait d'une des cheminées, et allait se dissiper, en tourbillonnant, dans l'espace.

Devant le perron s'étalait une petite pelouse, avec son gazon d'un beau vert luisant. Un peu plus loin, le jardin, avec ses fleurs multicolores, couvertes de rosée, que les premiers rayons du soleil commençaient à iriser. Au-dessus des fleurs planait un monde vivant et bourdonnant, non moins varié et bigarré, d'abeilles, de bourdons, de mouches dorées et de papillons innombrables.

Sur le sable de l'allée principale, un vieux chien de chasse était étendu, réchauffant ses membres endoloris aux rayons bienfaisants du soleil.

Au-dessus des touffes de rosiers se profilaient des bosquets d'arbres au feuillage doucement ondulant, aux troncs saupoudrés de lumière. Au milieu, un bassin de marbre blanc où trônait Neptune avec son trident. Un peu plus loin, le regard s'enfonçait dans un dédale vert doré de bois ombreux, de colonnes de sapins rougeâtres, et de sentiers sinueux et obscurs qui invitaient les pas à s'y égarer.

Maintenant, le ciel était bleu et sans nuages. Le ciel rayonnait. De tous côtés, on entendait la voix joyeuse des oiseaux. Des torrens de lumière se répandaient dans l'air calme et embaumé de l'âpre senteur et de l'humide fraîcheur qui suivent une nuit d'orage.

Dans le lointain s'étendait, en une pénombre bleuâtre, le riche feuillage de la forêt voisine. Des vagues paisibles du fleuve qui se déroulait à travers les prairies comme de l'or roulant s'élevait comme une faible musique harmonieuse. Un aigle paraissait reposer dans les hauteurs de l'éther luisant. De toutes parts s'élevaient des cris, des chants, et le tintement des sonnettes des chevaux dans les pâturages. Tous les êtres semblaient se réjouir dans la splendeur du jour nouveau, et mieux goûter le bonheur de vivre après la tempête de la veille.

Kajetan m'apporta le déjeuner dans un petit berceau où je m'étais assis pour jouir de ce charmant réveil de la nature. Mon cocher préparait les chevaux.

— Est-ce que je ne verrai plus M. Serbratowitsch? demandai-je au vieux serviteur.

— Mais si, répondit Kajetan; il vient de se lever, et il sera ici tout à l'heure.

— J'en suis bien aise. J'aurais regretté de partir sans prendre congé de lui, et sans le remercier moi-même.

Kajetan sourit.

— Vous ferez un agréable voyage, monsieur, par ce beau temps, et vous serez heureux de constater que l'orage n'a pas fait de grands ravages dans les champs.

Au moment où ma voiture s'avancait, M. Serbratowitsch apparut sur les marches du perron, me salua de la main, et descendit lentement. Je me hâtai au-devant de lui, pour le remercier cordialement une fois encore.

— Je vous en prie, ne parlons pas de cela, vous me rendriez confus, dit-il. Figurez-vous ce que j'éprouverais si je savais mon Ermogène en pleine campagne par un temps pareil à celui qu'il a fait hier... Est-ce que vos parens vivent encore?

— Oui, monsieur, merci.

— Que Dieu vous les conserve encore longtemps, mais c'est le

cours du monde que les enfans survivent aux parens. Nous ne pouvons pas comprendre le contraire ; c'est contre la nature, et cela nous fait douter de celui qui nous a créés. Le ciel vous en garde !

M. Serbratowitsch se tourna vers le jardin :

— Quelle matinée ! s'écria-t-il, quelle ravissante lumière ! quelle joie, quelle animation dans toute la nature ! On aime Dieu davantage en face d'un si beau spectacle. Je regrette beaucoup qu'Ermo-gène ne soit pas ici, mais il dort encore, et je n'ai pas le cœur de l'éveiller.

Pinkas Glanzmann monta sur son siège et saisit son fouet. La voiture avança tout à fait et je pris congé. Quand M. Serbratowitsch me serra la main, je ne pus qu'à grand'peine contenir mon émotion. Il parut s'en apercevoir.

— Vraiment, dit-il, on ne devrait jamais se séparer. Il est vrai qu'on se revoit toujours, malgré les montagnes et malgré les mers, ici-bas ou là-haut.

Son regard avait pris, tout d'un coup, une expression de visionnaire, où se manifestait une foi inébranlable, avec l'espérance sublime d'une autre vie.

Quand nous fûmes en route, mon cocher se tourna vers moi et me dit à voix basse : « Il a perdu sa femme, et ensuite son fils unique. A la suite de ces tristes événemens, son cerveau s'est déséquilibré. »

Je regardai en arrière malgré moi. Je contemplai encore une fois ce château gris, que le lierre avait presque complètement enveloppé de son tapis vert. Je le vis émerger des sommets élancés des arbres et des branches fleuries. Puis, tout à coup, il disparut derrière le rideau épais de la forêt dans laquelle ma voiture venait de s'engager. Un silence solennel régnait maintenant autour de nous, dans cette nature vierge où le soleil n'envoie que de rares rayons qui ont peine à se glisser, entre les troncs noueux, jusqu'aux verts tapis de mousse veloutée. Une légère mélancolie passait à travers les sapins où nul oiseau ne chantait, où aucune abeille ne bourdonnait.

Par la pensée, j'étais toujours à Firleiwka.

« Sont-ce des fous ou des sages ? » me demandais-je.

Je ne sais, mais si ce sont des fous, du moins leur folie est beaucoup plus belle, plus sublime, plus touchante que notre triste sagesse.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIES ET DRAMES EN VERS.

Une comédie en vers, de M. Émile Moreau, *Matapan*, fut repoussée à coups d'éloges, en trois années, par je ne sais combien de directeurs de théâtre. « On dirait du Regnard ! » avait murmuré en l'écoutant l'administrateur-général de la Comédie-Française, M. Perrin, qui n'aimait pas Regnard. A bout de patience, l'auteur la fit imprimer, en l'augmentant d'une préface. Après avoir déroulé son odyssée, il narrait une dernière anecdote : il avait rencontré récemment un de ses anciens adversaires, retiré du métier, un directeur qui avait désarmé ;.. celui-là, se dit-il, sera sincère ; à brûle-pourpoint, il l'interrogea : « Voyons ! Entre nous, pourquoi m'avez-vous refusé ma pièce ? » L'homme ainsi relancé, avant de tenir un fonds de comédies et de drames, avait exercé un autre négoce ; moins soucieux que tel ou tel d'afficher une gentilhommérie d'artiste, il répondit avec franchise : « Le jour où les recettes de *Nana-Sahib*, drame *en vers*, commencèrent à baisser, j'eus une idée. — Ah ? — Je supprimai sur l'affiche ces deux mots : *en vers*... Le soir, la recette remonta de 300 francs. »

Avec son air de cynisme naïf ou de gouaillerie assez drôle (on a le choix), la réponse était bonne à citer : on devine le parti qu'en sait tirer monsieur l'auteur. « En vers ! » cela dit tout, comme autrefois « sans dot ! » Mais « sans dot, » au gré de l'Avare, disait le pour ; « en vers, » au gré des directeurs et du public, dont ils sont les prévenans complices, « en vers, » à présent, dit le contre. En vers ! « il n'y a pas de réplique à cela. » *Matapan* est une comédie en vers : à ce mal, par ce temps prosaïque, il n'y a point de remède.

Eh bien ! j'en demande pardon à M. Moreau, je poserai cette question : est-il vrai que nos contemporains soient tellement hostiles au drame et à la comédie en vers ? C'est une plaisanterie courante, oui, je le sais, que de plaindre un critique lorsqu'il est commandé pour la première représentation d'un de ces ouvrages ; c'est une gentillesse ordinaire, je le veux bien, que de froncer le sourcil lorsqu'on est invité par quelque ami, qui se dit obligé de remplir une loge, à venir entendre une pièce dont il ne sait rien lui-même, sinon qu'elle est en vers. Il y a là une apparence de préjugé ; mais regardez aux jugemens.

A la Comédie-Française, à l'Odéon, voyez les succès de l'année : c'est *le Flibustier*, c'est *Beaucoup de bruit pour rien*. Quelqu'un va-t-il prétendre que ces deux comédies n'ont triomphé que malgré les vers de M. Richepin et de M. Legendre ? Non, n'est-ce pas ? Traduisez-les, ces vers, comme le conseille ironiquement la préface de M. Moreau, « dans la langue de votre siècle,.. la langue que tout le monde entend et que tout le monde parle, le volapük de Scribe et des huissiers... » C'est alors que *le Flibustier* rappellera *Théobald ou le Retour de Russie* ! Ce ne sera qu'un *Théobald* renforcé, alourdi, un vaudeville méchamment pathétique. *Beaucoup de bruit pour rien* paraîtra un vaudeville d'une autre espèce : un badinage assez fade, épicé d'un morceau de mélodrame. Nous aurions tort de proclamer, à cette occasion, que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit en prose, on le dit en vers : — c'est une façon de chanter ! — Ni M. Richepin, en effet, ni M. Legendre, n'ont choisi leur moyen d'expression ; la matière de ces ouvrages, dans leur pensée, a pris naturellement cette forme : ils sont poètes. Mais il est bien permis d'affirmer que c'est justement la saine poésie de l'un, la poésie élégante de l'autre, qui ont charmé le public et décidé sa faveur.

D'autre part, à l'Odéon, au commencement de la saison théâtrale, une comédie en vers a réussi médiocrement : *le Marquis Papillon*, par M. Maurice Boniface. Tenant du vaudeville, pour le coup, du vaudeville burlesque et de l'opérette, c'était une pantalonnade singulière : quelque chose comme *les Trois épiciers* en costume de cour et en poudre. Et ce quelque chose, d'ailleurs, n'avait qu'une marche assez incertaine. Il était difficile que ce premier essai d'un jeune homme fût tout à fait heureux. Mais parmi ces vers, coulant d'une veine facile, plusieurs, de-ci de-là, étaient comiques : on les salua, au passage, par des fusées de rire. Ayant ri, on ne fut pas cruel : même cette inexpérience ne parut pas sans grâce ; on faillit la fêter comme le laisser-aller d'un bon enfant. M. Boniface échoua, mais sous une brise caressante :

Sa malvenue au jour lui rit dans tous les yeux !

L'auteur de *la Perdrix*, également novice, ne trouva pas même indul-

gence. A la fois ingénieuse et naïve, assez bien conçue et mal exécutée, la comédie de M. Jules Adenis était en prose : elle n'avait rien par où se racheter. — En prose, pareillement, *Mademoiselle Dargens*, de M. Henri Amic, un drame bourgeois fort honnête, renouvelé de *Claudie* ou plutôt de *Denise*,.. une pièce de M. Dumas fils enfin, où manquait seulement M. Dumas fils : on l'accueillit poliment, on ne la soutint pas.

Il serait superflu, à l'ordinaire, de chercher une comédie, un drame en vers, ailleurs qu'au Théâtre-Français ou à l'Odéon ; la raison en est simple, et ce n'est pas que, pour jouer une pièce de ce genre, il faille absolument être payé par l'État ; mais il y faut une réunion d'acteurs exercés à dire le vers. Ce n'est qu'à l'Odéon, au Théâtre-Français, qu'on trouve une compagnie de gens qui ont appris la grammaire de cet art et l'ont appliquée habituellement, qui naguère ont fait leur rhétorique et l'ont redoublée depuis leur sortie de l'école. A l'Ambigu cependant, l'autre soir, avec la troupe de ce théâtre, tout simplement, les exécuteurs testamentaires de Julien Daillière ont fait représenter une *Mission de Jeanne Darc*... Quoi cela, Julien Daillière ? Un poète applaudi en 1843, en 1848 : l'auteur d'*André Chénier*, de *Napoléon et Joséphine*... C'est en ce temps-là, dit la légende, qu'il avait écrit ce troisième drame, destiné à M^{lle} Rachel ! En 1888, il est un peu démodé, ce drame, et jamais il n'a été bien dramatique. C'est l'histoire de Jeanne Darc mise en dialogues, depuis sa vocation jusqu'au sacre du roi, depuis Domrémy jusqu'à Reims. Imaginez que, sur un théâtre, avec les meilleures intentions du monde, — celles de Julien Daillière, — cette histoire nous soit contée ainsi tout uniment, chapitre par chapitre, en prose, il y a gros à parier qu'après une heure ou deux, — ou moins, — nous filerons entre les rangs des fauteuils et gagnerons discrètement la porte. Mais de la bouche des personnages, comme inscrites avec symétrie sur des banderoles, sortent les phrases régulièrement rythmées : on les accueille, jusqu'au bout, avec un pieux respect. Il y a dans cette sage ordonnance des paroles, dans son accord avec la sagesse des pensées, une vertu qui agit peu à peu : on est ému, à la longue, par ces litanies. On peut, sans grimace, honorer la mémoire du poète et lui jeter, à la fin de la cérémonie, une eau bénite qui n'est pas de l'eau bénite de cour ; on applaudit sincèrement et l'on revient content de soi. — Quand j'écrirai une pièce posthume, je tâcherai de l'écrire en vers.

L'an dernier, à pareille époque (l'été est favorable à ces fêtes commémoratives), les fils de Jules Amigues, ayant recruté une troupe et loué la salle du Vaudeville, montèrent bravement une pièce de leur père, *la Comtesse Frédégonde*. Le sujet de ce drame-là, par exemple, était dramatique : l'aventure de Philippe de Königs-marck, — le digne oncle de Maurice de Saxe, le brillant soldat, le brûlant amoureux, — et de la tendre princesse Sophie-Dorothee,

la bru de l'électeur de Hanovre; aventure contrariée par la comtesse de Platen, ancienne maîtresse de Philippe et toujours maîtresse de l'électeur. « La comtesse Frédégonde, » c'était précisément cette furieuse personne : rien de mérovingien dans l'affaire! A vrai dire, la pièce était moins dramatique, cette fois, que l'histoire : elle en conservait l'esprit, elle n'en rendait pas l'horreur. Elle reproduisait assez bien cette petite cour germanique du XVIII^e siècle, où régnait la barbarie en perruque Louis XIV; elle ne montrait pas avec assez de force la fin de Kœnigsmarck, cette réalité qui semble inspirée de Shakspeare : l'homme d'épée pris au piège, garrotté, presque étranglé, renversé sous la bouche d'une lady Macbeth amoureuse, qui le somme d'avouer le crime de sa rivale, — et fièrement, les yeux dans les yeux, lui criant au contraire l'innocence de la jeune femme... Il y a là, toute faite, une scène de torture auprès de laquelle, en vérité, celle de *la Tosca* n'est qu'un jeu. Amigues ne l'avait pas transcrite pour le théâtre. Écrivain politique d'une certaine éloquence tribunitienne, il avait manqué d'expérience et de loisir pour composer une pièce. Il n'avait donné, de son vivant, qu'un *Maurice de Saxe*, en collaboration avec M. Marcelin Desboutin, excellent graveur à la pointe sèche : on assure que ce drame avait des beautés bizarres; on assure aussi qu'il était mal construit. *La Comtesse Frédégonde*, pareillement, avait un air d'incohérence : entre les sommets de l'action, disposés un peu au hasard, on trouvait de grands espaces de nuages. Le style, d'ailleurs, échauffé par l'imagination, jetait çà et là un assez vif éclat; presque partout, la langue demeurait incertaine, incolore ou mal à propos changeante. Mais je me souviens que, vers le milieu de la soirée, un frémissement d'aise courut par tout l'orchestre; oui, les têtes ondulèrent, les mains firent tapage. Qu'était-il arrivé? M. Brémont était en scène, — M. Brémont, un jeune ténor (il avait chanté le rôle de Rip, récemment, aux Folies-Dramatiques), ancien prix de tragédie ou de comédie, ancien pensionnaire de l'Odéon : il jouait le personnage de Kœnigsmarck, et, pour le moment, il menaçait de son épée de joyeux seigneurs qui, dans une fête costumée, faisaient mine de démasquer sa belle. Or donc, à la fin d'une tirade lâchée par M. Brémont, ce vers s'était envolé dans la salle :

Le morceau de velours qui couvre ce front pur!

Voilà l'événement! — Défense était faite d'y toucher, à ce morceau de velours; mais ce n'est pas la crânerie de cette défense qui charmait l'auditoire, non, il faut l'avouer, c'est le bruit mélodieux qu'elle faisait en passant... Croyez-vous l'entendre, avec ses nombreux *e* muets, avec sa diphthongue achevée en vibration à l'hémistiche, avec sa fine voyelle achevée de même à la rime, le tout détaillé, roucoulé

par un homme à qui le Conservatoire a enseigné les scrupules de l'articulation, par un homme à qui la nature a donné une voix de ténor :

Le morceau de velours qui couvre ce front pur !

C'est délicieux !.. A présent, supposez la pièce en prose. Quel effet, je vous le demande, produira la fin de cette phrase : « Malheur à qui portera la main sur le morceau de velours qui couvre ce front pur ! » Ce n'est plus la colombe qui vole : plumée de ses *e* muets, privée de ce double frisson qui plane, — un son doux et vibrant à l'hémistiche, un son clair et vibrant à la rime, — la proposition est compacte et inerte : c'est la poule au pot.

Qu'est-ce donc que ces défiances, dont nous parlions tout à l'heure, qui vont moqueusement à l'encontre du drame et de la comédie en vers ? Il est temps de s'expliquer là-dessus. A l'encontre du drame, c'est l'appréhension de quelque tragédie nouvelle. Des mondains, avec ostentation, et de bons bourgeois, avec franchise, déclarent qu'ils s'ennuient terriblement à la tragédie classique. Le collège les en a dégoûtés. Il a recouvert ces chefs-d'œuvre, à leurs yeux, d'une crasse uniforme ; un travail personnel pour les nettoyer, pour en retrouver les beautés, pour les comprendre, où donc l'auraient-ils entrepris ? Au club ou au bureau ? Agamemnon, Horace, Mithridate, pour eux, ne sont pas, comme pour les illettrés, de grands personnages qui « parlaient comme ça ; » ils ne sont pas non plus, comme pour les lettrés, l'Agamemnon, l'Horace et le Mithridate qu'ont rêvés nos aïeux du xvii^e siècle : ils ne sont que des automates déguisés, qui déclament à l'envi de vieux pensums. Or, du temps où l'on se préparait au baccalauréat on a retenu ceci : Corneille et Racine sont des êtres surhumains ; leurs tragédies sont évidemment ce qui peut se faire de mieux dans ce genre... Jugez un peu de ce que sera une tragédie nouvelle ! — Et sur ce point, qu'elle sera pire, les plus grands clercs sont d'accord avec les profanes. Non-seulement ils savent qu'il y a peu de chances de rencontrer un génie égal à celui de Racine ou de Corneille ; mais, quelque admiration, quelque amour qu'ils aient pour l'art classique, ils savent qu'une imitation de ses vivans et immortels chefs-d'œuvre ne serait qu'une œuvre mort-née ; ils savent que, pour marcher désormais derrière cet Agamemnon, cet Horace ou bien ce Mithridate, un autre Grec, un autre Romain, un autre Asiatique ne devrait pas être façonné d'après ce modèle, mais créé d'après une idée présente, une idée nouvelle de l'Asiatique, du Romain et du Grec ; ils savent que, plus l'histoire apporte de documens sur les caractères, les mœurs, le langage de ces anciens, plus il devient difficile de réaliser et d'animer cette idée : — plus la matière est abondante et fine, plus il faut d'énergie et de

vigueur à l'esprit pour la pénétrer toute et l'unir; à l'érudition la plus délicate, il est nécessaire que l'auteur joigne l'imagination la plus puissante, et qu'il ait d'ailleurs le don et l'expérience du théâtre !. Ceux qui voient toutes ces difficultés de l'entreprise, à l'annonce d'un drame en vers, comment seraient-ils sans inquiétude? Et comment, d'abord, n'auraient-ils pas le soupçon que l'auteur, plutôt que d'être original à si grands frais, sera quelque fâcheux copiste? Mais qu'il ait tenté la fortune, et qu'il ait réussi à moitié, ils feront l'autre moitié de son succès en avertissant la foule par des transports d'allégresse : le grand art n'est pas mort ! Elle se précipitera, la foule, toujours prête à l'enthousiasme; et ce flot de bonnes volontés entraînera les mondains, les bourgeois récalcitrans, qui bientôt se pâmeront aux alexandrins et seront fiers de s'y pâmer. Tenez ! la Comédie-Française reçoit *le Mahomet* de M. de Bornier : que M. de Bornier soit dieu ou demi-dieu seulement, nous acclamerons son prophète !

Pour la comédie, c'est une autre affaire. Ici, lettrés et demi-lettrés sont pleinement d'accord. Ils craignent unanimement une certaine espèce de comédie en vers. Un illettré, aussi bien, revenant de voir d'excellens comiques dans un ouvrage de ce genre, disait tout net : « C'est des farceurs, mais on s'ennuie ferme. » Or, on n'est pas toujours assuré d'avance que la pièce nouvelle n'appartient pas à cette catégorie redoutable ; on tremble un peu par précaution, et par plaisanterie on tremble plus fort. Mais cette catégorie, les poètes eux-mêmes, ou plutôt les poètes tout les premiers, la décrient, la maudissent. Oyez plutôt les imprécations de M. Bergerat contre cette comédie en vers qui « est peut-être de la comédie en vers, mais en vers comiques, non pas ! Il serait irrespectueux de dire que, malgré les rimes, elle reste en prose. Irrespectueux pour la prose... » Ce je ne sais quoi dont cette comédie est faite, M. Bergerat essaie de le définir ; il en donne cette formule : « Système de proportions alexandrines, entrecoupées d'un hoquet régulier d'abord et d'un bruit imitatif ensuite... » Voilà qui s'entend, quoique d'un style assez burlesque, et voilà même qui est raisonnable. Enfin, par mépris, M. Bergerat lui prodigue les sobriquets, à ce déplorable simili-vers : de l'époque où il a pultulé, il l'appelle vers « Second Empire ; » pour la bassesse de son esprit, « vers pipelet ; » il l'appelle encore « vers en habit noir... »

Hé ! mais, j'y pense : il est bon là, M. Bergerat ! Quand le malheureux vers est condamné, en effet, à manifester les sentimens habituels de personnages en habit noir, peut-il être alors autre chose que « le vers sans tain, transparent, incolore, laissant voir la prose de la vie ? » A des notaires vêtus comme le vôtre, à des ingénieurs, à des agens de change, à des hommes de cheval que vous croyez reconnaître, l'auteur peut-il prêter cette verve poétique, cette magnificence d'images, ces fanfares de mots que réclame le truculent apôtre

de « l'abracadabrance ? » — Prenez-y garde, nous touchons le nœud de la question.

L'art dramatique est, tout comme les autres, une imitation de la nature, et, particulièrement, de la vie humaine : le plaisir qu'il nous procure est celui d'un certain degré d'illusion ; c'est le plaisir d'un rêve qu'on sait presque tout le temps être un rêve. Pour que ce degré d'illusion existe, il faut, selon les pays et les générations d'hommes, que l'imitation soit plus ou moins rigoureuse. Ne comptez pas, pour déterminer le rêve, sur la convention. Des théoriciens, par une méprise qu'on s'explique à peine, ou par dilettantisme et paradoxe, ont coutume de la prôner ; elle est impuissante ici, par son essence même. Si je conviens avec vous que cet arbre unique représente une forêt, je sais donc que ce n'est qu'un arbre : il est impossible que j'imagine désormais que c'est une forêt. Il a pu tout seul me figurer une multitude, alors que je le prenais pour cette multitude, sans réflexion, sans acte de volonté, sans pacte ! Mais s'il faut que je l'accepte pour signe d'une chose absente, c'est donc que je suis détrompé : comment serais-je trompé à nouveau ? Le moyen d'expression d'hier, je veux bien l'appeler convention aujourd'hui. Mais à l'instant même où la convention est reconnue, elle est aussi dénoncée : elle ne produit plus d'effets, elle est abolie.

J'ai choisi mon exemple dans l'ordre du décor, où il se trouvait, pour ainsi dire, palpable ; mais dans aucun ordre, au théâtre, il n'y a de convention qui vaille. Avec plus ou moins d'exactitude, encore une fois, selon les peuples et selon les temps, il faut que l'art dramatique imite la nature humaine en action : il faut qu'il la reproduise, telle que le spectateur la connaît ou l'imagine. Or, aujourd'hui, nous imaginons encore, nous imaginons sans peine et même sans effort que des personnages éloignés de nous dans la suite des siècles ou dans l'espace (Œdipe ou Nana-Sahib), des personnages, à plus forte raison, situés hors de la durée, hors de ce monde (ceux du *Conte d'Avril* et de *Beaucoup de bruit pour rien*), enfin des personnages séparés de nous dans la hiérarchie des classes et dans la distribution géographique des espèces sociales (des ouvriers citadins comme ceux de *l'Assommoir* ou des maraîchers de la banlieue comme « Nos bons Villageois, » ne seraient pas à raisonnable distance ; des paysans provençaux, des matelots bretons, à la bonne heure !), nous imaginons que tous ces personnages, qui se trouvent distingués de nous et de nos voisins par le costume, peuvent parler en vers... Et pourquoi pas ? Il est assez vraisemblable que ces gens-là soient poètes : leur pensée est riche en images, leur vocabulaire en mots concrets. Et puisque les poètes, pour être entendus dans ce pays-ci, usent de syllabes à la douzaine et d'une périodique identité de sons, va pour l'alexandrin, va pour la rime ! Nous imaginons bien que ces mêmes personnages privilégiés expriment leurs sentimens,

leurs passions (ils n'ont guère d'idées, au moins d'idées abstraites), par un autre moyen, par le chant! Ils sont les héros de nos opéras. Mais voyons-nous sur nos scènes lyriques des héros en redingote? On ne se risque pas à nous en montrer; pourquoi? Parce que nous savons trop bien que nous ne modulons pas, d'ordinaire, nos désirs et nos aversions, nos opinions politiques et nos calculs financiers. Nous ne savons pas d'une façon moins certaine que nous ne parlons pas en vers: nous ne pouvons imaginer que nos semblables parlent autrement qu'en prose. Apparemment, cette difficulté que nous éprouvons, naguère on ne l'éprouvait pas. Les belles dames du temps de Molière admettaient sans y penser, indifféremment, que Célimène devisât en vers, et Dorimène en prose; les bourgeois, que George Dandin se plaignît en prose, et Sganarelle en vers. Vous figurez-vous Célimène ou Perrichon poètes? Froufrou, sans s'arrêter dix fois, allant jusqu'au bout d'un alexandrin? Francillon *pigeant* avec Thérèse, comme diraient les amis de son mari, et celui-ci interrompant avec art le récit de sa femme, — si toutefois il osait encore l'interrompre, — ayant soin de réserver le mot à effet pour la rime, qu'une cheville aurait annoncée :

Vous occupez, monsieur, le cabinet dix-sept.

— Comment le savez-vous, madame? Ce sans-gêne...

— J'ai donné de l'argent au sommelier...

— Eugène!

Pour le dire en passant, il y a dans le texte même de notre comédie de mœurs contemporaines une infinité de détails matériels sans lesquels nous n'aurions pas l'illusion de la vie et que la langue des dieux rendrait malaisément. M. Jourdain, tout homme du XVII^e siècle qu'il était, lorsqu'il demandait à Nicole ses pantoufles et son bonnet de nuit, « disait de la prose. » Et, dans ce temps-là, il arrivait rarement qu'on demandât ses pantoufles et son bonnet de nuit sur la scène! A présent on les réclame, et bien d'autres choses encore, à chaque instant, pour prouver aux spectateurs que l'on dort et que l'on mange et que l'on boit comme eux. Il serait fâcheux, dans toutes ces occasions, que l'on fût obligé de dire des vers. C'est là que se produirait nécessairement « le vers pipelet » abhorré de M. Bergerat, le vers de mirliton, et de quel mirliton! Douze syllabes de circonférence!... Quoi de plus déplaisant que ces riens pompeux? — Mais, lors même qu'il s'agit d'exprimer sur le théâtre nos sentimens et nos idées, au moins le commun de nos idées et de nos sentimens, le vers n'y convient pas davantage. Ce n'est que pour un grand éclat de passion qu'il prête une force particulière à la pensée. Ainsi, dans *Paul Forestier*, le cri de Léa :

Mais insultez-moi donc! vous en mourez d'envie!

Ce n'est que pour un débordement lyrique d'amour ou de haine ou de colère longtemps contenue, que la succession des rythmes pareils a une puissance propre; le flot poussant le flot, c'est la marée qui monte. Ainsi, dans *Paul Forestier* :

Eh bien ! tu peux te dire
Que tout n'est pas non plus mensonge en ce délire...
Qu'importent l'abandon, la honte et la douleur?
Le lot de la maîtresse est encor le meilleur !

Dans ces crises, l'héroïne ou le héros est possédé d'une espèce d'enthousiasme, jeté hors de son caractère, exalté au-dessus de lui-même : on ne s'étonnerait pas qu'il fût inspiré. Aussi bien le spectateur s'associe à ce transport et partage cette ivresse; il ne prend pas garde au mode d'expression extraordinaire dont elle fait usage. Mais de sang-froid, écoutant des personnages qui parlent de sang-froid, il est surpris que ces hommes en redingote, ces femmes en robe moderne emploient un autre langage que leur langage naturel. Il ne peut s'empêcher de remarquer l'hémistiche et la rime, et d'en guetter la répétition; si heureux que soit le tour, il le considère comme un tour d'adresse. Même appropriées à la situation, il écoute les tirades comme des épîtres, les reparties comme des sentences, que ces gens-là s'appliquent à improviser. Il les regarde un peu comme s'ils jouaient la comédie chacun sur une corde raide, — tous occupés en même temps de poursuivre l'action et de bien tenir leur balancier : le moyen de prendre au sérieux ces acrobates ! Plus d'illusion, partant plus de joie... Homme en redingote, mon prochain, mon semblable, si tu veux que je m'intéresse à toi, mets pied à terre, parle en prose !

Voilà les poètes bien lotis, murmure quelque bonne âme : pour traiter des sujets antiques ou seulement déjà anciens, il leur faut un appareil de dons et de talens que n'avaient pas Corneille et Racine ! Les sujets contemporains leur sont défendus ! Quelle sera leur ressource ? — Comme il arrive aux bonnes âmes, qui aiment à s'apitoyer, celle-ci met tout au pire. Les poètes, nous l'avons dit, peuvent s'ébattre encore dans ce royaume infini où il n'est rien que d'éternel, celui de la fantaisie; les poètes peuvent s'attacher, dans le monde réel et dans notre siècle, à certaines parties de l'humanité qui diffèrent de nous par les mœurs autant que par le costume; et pourquoi enfin ne tenteraient-ils pas ce « grand œuvre, » assurés qu'un résultat même imparfait serait récompensé magnifiquement : la transmutation en drame des élémens qu'apporte l'histoire ?

Au fait, à qui s'enquiert de leur sort, les œuvres des poètes répondent mieux que nos théories. Nous venons d'indiquer trois genres : il n'est aucun des trois dont un exemplaire ne se soit produit récemment.

La comédie de M. Émile Moreau, *Matapan* (1), est située dans une île imaginaire; *le Pain du péché*, — drame d'Aubanel, « mis en vers français » par M. Paul Arène (2), — dans la campagne provençale, de nos jours; *Dieu le veut*, — de M. Maurice Bouchor (3), — en Orient, au moyen âge... Oui, j'entends bien, *Matapan*, après ses pérégrinations, n'a trouvé d'asile qu'au Théâtre-Libre; annoncé à l'Odéon, c'est de même au Théâtre-Libre que *le Pain du péché* a paru; *Dieu le veut*, enfin, ne s'est hasardé qu'en librairie. Mais la question est de savoir si vraiment leur qualité de drames en vers a nui à *Matapan*, au *Pain du péché*, ou bien s'ils n'avaient pas, en tant que drames, quelque vice, — racheté peut-être, jusqu'à un certain point, et non aggravé par les vers; — la question est de savoir si M. Maurice Bouchor, poète, s'est défié du crédit des vers, ou si M. Maurice Bouchor, devenant auteur dramatique, n'avait pas quelque raison de douter de sa force et de son habileté.

Quand M. Perrin, à demi goguenard, mais à demi aimable, interrompait la lecture de M. Moreau par ce compliment: « C'est du Regnard, » il parlait des vers plutôt que de la pièce. M. Moreau, en effet, a souvent ce vers d'un seul jet, d'un son plein et réjouissant, que l'auteur de *la Nuit bergamasque* appelle proprement le « vers comique, » et dont il félicite à grand fracas l'auteur du *Légataire*. Il a même un peu de cette poésie plus concrète, plus grasse que celle de Molière, et que M. J.-J. Weiss, un gourmet, savoure avec prédilection. Ainsi doué, M. Moreau a pu croire qu'il lui serait facile d'écrire une comédie aristophanesque; pour accomplir son dessein, il a manqué d'imagination dramatique. L'avènement impromptu d'un brigand au trône d'un pays chimérique, sa déchéance ou plutôt son abdication, voilà le principe de l'ouvrage et son terme; c'était un cadre assez bien trouvé. Il s'agissait d'y mettre en action nos sottises politiques et sociales; M. Moreau s'est contenté à peu près de les faire défilier. Par la salle du trône, à la queue-leu-leu, passent des personnages qui se moquent d'eux-mêmes avec complaisance: — un journaliste: il change d'opinion devant le monde; — un médecin: il propose une drogue merveilleuse et refuse d'y goûter; — un notable: il constate que tout va mal et demande que rien ne change; — un chef de bureau: il ordonne à ses employés d'arriver tard, comme par le passé, pour s'en aller tôt; — un enfant brodé de palmes vertes: il offre au roi un fauteuil, après s'être assuré que le roi n'est pas écrivain; le roi confessant qu'il a fait quelques livres, le gnome reprend son fauteuil et se retire... Voilà le train de l'ouvrage. Même neuf, même fin, le trait ne s'y trouve qu'ajusté à une sorte de couplet que

(1) Ollendorff, éditeur.

(2) Lemerre, éditeur.

(3) Fischbacher, éditeur.

l'auteur commande à son personnage de lancer. Plutôt qu'une comédie, c'est une satire, distribuée entre une vingtaine de récitans : or, pour une satire, la durée de trois actes est bien longue. Même au Théâtre-Libre, le public s'en est aperçu ; il s'en serait plaint assurément, s'il n'avait respecté ces vers drus et gaillards. *Matapan*, écrit en prose, n'était qu'une revue assez morne.

Le Pain du péché ne pouvait guère se traduire en prose, à moins que ce ne fût dans la prose de *l'Arlésienne*... La poésie de M. Paul Arène a cette même couleur, ce même parfum, cette même souplesse, avec l'allure plus légère et plus vive que donne le mètre à de jolis mots bien attachés. On l'a suivie avec plaisir, d'un bout à l'autre de ces quatre petits actes, cette mélodie caressante et rapide. Mais la poignante sympathie que devait éveiller l'action, il m'a semblé qu'elle sommeillait. Une faute commise dans la composition d'un caractère avait gâté l'effet de l'ouvrage. — Malandran, le mari de la coupable Fanette, a levé les épaules quand sa tante nous a conté cette légende du pays : le pain qu'a touché une fois la femme adultère devient, pour quiconque le mange, un poison mortel... Malandran a traité cette fable de « vieille sornette. » Il n'y croit donc pas. Le jour même, il poursuit et rattrape sa femme enlevée par Véranet : au lieu de la tuer, comme d'abord il en a fait le geste, au lieu de sauter sur le ravisseur qui le provoque et l'insulte, que pensez-vous qu'il fasse ? Il enveloppe leur dîner dans la nappe et l'emporte... Il l'emporte à la maison, pour le donner aux enfans de sa femme : la belle affaire ! Il y croit donc, maintenant, à la vertu pernicieuse de ce pain ? Avant de nous aviser que ses idées sont incohérentes, nous jugeons que sa conduite est ridicule. Et quand il l'offre aux enfans, ce pain maudit, quand il menace de les en gaver, nous ne frémissons pas. Il fallait qu'il crût si fortement à la tradition, d'une foi si invétérée, si ardente, qu'il nous eût presque déterminés à y croire. Mais nous savons trop que les petits ne risquent rien ; nous concevons à peine que leur père, changeant d'opinion, admet l'efficacité du maléfice : nous le voyons furieux, nous nous demandons s'il est fou, simplement. Ou bien, par hasard, pour que cette miche innocente servît mieux sa vengeance, l'aurait-il assaisonnée en chemin d'un peu de mort-aux-rats ? Oh ! le crime hypocrite, sous le couvert du diable ! Il faudrait le dénoncer plus clairement. Notre soupçon ne dure pas, mais il en reste une impression désagréable.

Ah ! que la scène qui suit, pourtant, nous paraît belle ! Comme elle nous émeut en sursaut ! Comme elle nous saisit d'une horreur shakspearienne ! Il n'est plus besoin de légende ici, ni de foi dans la légende : l'humanité suffit. L'époux trahi est assailli de doutes sur l'origine de ses enfans ; sa pensée, jalouse et inquiète, remonte les années vécues depuis son mariage ; peu à peu elle ne laisse pure aucune par-

celle de la vie de sa femme : traîtresse aujourd'hui, la créature ne fut jamais fidèle ! En dépit des assurances d'un vieux serviteur, Malandran cherche et trouve sur le visage du cadet, du second, de l'aîné, des traits de ressemblance avec un ancien valet, avec un passant, avec cet ami même qui, par un témoignage sincère, s'efforce de calmer sa frénésie. Rarement, depuis *Othello*, la marche du venin dans une âme, — un véritable venin, celui-là ! — fut montrée avec plus de précision, tracée par de plus belles nuances. Le poète, en ce passage, s'est déclaré auteur dramatique : aussi nous a-t-il conquis.

Je voudrais avoir plus de loisir pour rendre justice aux vers de M. Maurice Bouchor : ils sont faciles, quoique honnêtement formés de mots qui ont un sens ; ils sont fluides sans être vagues ; ils ont la pureté racinienne ; ils ont une douceur angélique. Est-ce une raison, dans un drame, pour que « les caractères n'aient pas un relief assez vigoureux ? » L'auteur lui-même, avec une modestie aussi rare que les vertus de son style, nous avertit dans la préface que ce défaut doit compter parmi les principaux de son ouvrage. En effet, ses deux chevaliers rivaux, qui partent pour la Terre-Sainte, et leur belle et le père de leur belle, ne laissent voir que des sentimens d'une modération trop édifiante. Le moins bon des deux, cependant, le loup de cette bergerie moyen âge, a l'heureuse idée de trahir doublement sa foi : oubliant sa fiancée, laissant la croisade continuer sans lui, notre homme s'arrête quelque temps auprès de la nièce de l'empereur Alexis. Elle est assez curieuse, et plus saillante que le reste, la figure de cette Cléopâtre byzantine ; avec son Antoine chrétien, elle occupe le milieu de la composition, et ce couple attire notre intérêt. N'a-t-il pas tort, cependant, de rappeler une autre Cléopâtre, un autre Antoine ?.. Ah ! que ceux-là ressemblaient plus encore à une femme et à un homme !.. Shakspeare, lui aussi, écrivait des vers, quitte à les mêler de prose, mais il créait des âmes toutes prêtes à l'action ; Shakspeare était poète, mais poète dramatique.

Et nous concluons que ce temps-ci, en somme, n'est pas plus hostile qu'un autre à la comédie, au drame en vers, — mais qu'une bonne comédie, un bon drame en vers est rare, attendu que ni les poètes ni même les auteurs dramatiques ne sont des animaux vulgaires, et que, pour produire un poème dramatique, il faut qu'un individu réunisse les caractères de l'une et de l'autre espèce.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Jamais peut-être il n'y eut plus de discours, plus de banquets à fracas, plus d'inaugurations de statues ou de monumens, plus d'ostentation bruyante, plus d'infatuation, et jamais, il faut l'avouer, il n'y eut, sous de telles apparences, une réalité plus pauvre, une politique plus décousue, plus malfaisante ou plus stérile.

Voici un nouveau 14 Juillet, et M. Floquet, qui pour la première fois préside comme ministre à la fête, entend, on le conçoit, la célébrer à sa façon. M. Floquet fait tout sérieusement, avec la pleine conviction de son importance ! Il n'a pas voulu donner trop complètement raison à une vieille lubie du conseil municipal de Paris, en convoquant les trente-six mille maires des communes de France, pour donner au monde une représentation nouvelle de la fédération ; mais il a fait, selon sa coutume, une demi-concession, en invitant tous les maires d'arrondissement et de canton à des agapes radicales, au Champ de Mars. Là-dessus, le conseil municipal, revenant à sa vieille idée, tient à faire sa partie dans la manifestation et à jouer son rôle en recevant à son tour en plein Hôtel de Ville les maires de canton, qui se figureront, s'ils veulent, qu'ils ont devant eux le vrai Paris. Ce sera complet ! On pérorera pendant ces deux ou trois jours ; on se complimentera mutuellement ; et on célébrera ensemble les grands anniversaires. On promènera les hôtes du jour, les maires provinciaux, du banquet du Champ de Mars à la réception de l'Hôtel de Ville. On leur montrera la figuration de l'ancienne Bastille, la revue de Longchamp, le monument de M. Gambetta, les illuminations, le feu d'artifice de la tour Eiffel ; puis, on les renverra dans leurs provinces, tout éblouis du prestige du conseil municipal, de M. Floquet et de M. Ferrouillat, garde des sceaux, protecteur des maires dans l'embarras. C'est, à ce qu'il paraît, le moment de s'amuser aux parades, aux manifestations, aux vaines apothéoses de parti : on s'amuse ! Et, pendant ce temps, que se

passé-t-il réellement ? Il n'en est ni plus ni moins. Il n'y a pas plus de budget aujourd'hui qu'hier, et M. le ministre des finances, dans les projets soumis à la commission parlementaire, qui aura le temps de les étudier pour la session d'automne, n'a sûrement pas trouvé le secret d'éteindre les déficits, de ressaisir un équilibre toujours fuyant. Les lois qu'on discute et que la chambre vote, telles que la loi sur les risques professionnels des ouvriers, semblent conçues uniquement dans un intérêt de popularité vulgaire. Les affaires du pays, en un mot, deviennent ce qu'elles peuvent, administrées et gouvernées par les passions de parti, sous un ministère plus que jamais radical, qui semble n'être au pouvoir que pour résumer et aggraver les fautes, les violences, les désordres accumulés depuis quelques années dans notre vie française.

Ce ministère qui règne aujourd'hui n'a point sans doute inauguré le système : il l'a perfectionné, il le perfectionne tous les jours, et depuis qu'il est au pouvoir, il a eu déjà le temps de montrer et sa présomptueuse violence et son insuffisance dans les affaires sérieuses. Ce qu'il y a de curieux chez ces républicains, grands libéraux jadis, prêts aujourd'hui à tous les abus d'autorité, c'est qu'ils semblent n'avoir pas même une idée de ce que c'est que la loi, des conditions d'un gouvernement régulier, des garanties les plus simples, les plus inviolables des libertés publiques. Pour eux, la fraude même est innocente, si elle peut être utile à la cause ; la seule règle, l'unique loi, la mesure de tout, est l'intérêt du parti, l'intérêt de la domination radicale. Tout ce qui sert le radicalisme et les radicaux est permis ; tout ce qui peut les troubler dans leurs calculs ou les menacer dans l'arrogance de leur règne devient illicite et coupable. Si c'est le sénat qui prend la liberté de résister à quelques excès, qu'à cela ne tienne : on le traitera en assemblée factieuse qui empêche de gouverner, on préparera la révision pour arriver à la suppression du sénat ! Si c'est un magistrat qui fait son devoir à l'égard d'un radical, on lui infligera une disgrâce bien appliquée, à titre d'avertissement pour l'avenir. Si c'est un prince qui écrit une lettre inoffensive expédiée aux maires, oh ! alors, c'est bien plus simple ; on ne se gêne pas avec un prince : on saisit sans plus de façon ce qu'il écrit, on entre chez ses amis, on perquisitionne du droit de la haute police. Les radicaux sont arrivés à se faire un système comode d'arbitraire administratif qui leur permet d'avoir toutes les faiblesses pour leurs amis, en réservant toutes les rigueurs, même les vexations illégales à leurs adversaires. C'est la tradition nouvelle, et un des plus curieux exemples de cette altération de toutes les idées de gouvernement est à coup sûr cet incident à la fois sérieux et presque comique, baroque et instructif, qui a retenti récemment dans les deux chambres, qui s'est produit à l'occasion d'un maire de Carcassonne, méchamment condamné et emprisonné.

Qu'est-il arrivé? La ville de Carcassonne avait, dans ces derniers temps, l'avantage de posséder un maire radical qui a présidé à des élections municipales, et qui, pour être plus sûr de se faire élire, lui et ses amis, a pris tout simplement le soin de mettre de faux bulletins dans l'urne. Bref, comme on l'a dit, il a triché avec le suffrage universel! Malheureusement, la tricherie a été découverte, et, avec la meilleure volonté du monde, on n'a pas pu éviter de poursuivre la fraude et le fraudeur. Le maire a été condamné à un mois de prison; il a fait appel et il a été condamné encore. Ce maire radical trouvait pourtant dur d'aller en prison pour son honnête industrie. Il a épuisé tous les moyens, tous les subterfuges pour se dispenser de subir sa peine; il n'a pas réussi, et le parquet, après avoir longtemps patienté, n'a pu faire autrement que de signifier au condamné d'avoir à se constituer prisonnier. Alors a commencé une comédie nouvelle, la comédie de la maladie et des médecins consultants : on se moquait de la justice; et le substitut, fatigué d'être joué, garanti d'ailleurs par les instructions de ses chefs, a procédé tout simplement à l'exécution de la loi, en faisant transporter d'autorité le condamné, le prétendu malade, à la prison de ville, — où il a été subitement rétabli! C'est fort bien, c'est fini, penserez-vous; pas du tout, rien n'est fini. C'est ici, au contraire, que tout se complique par l'intervention du gouvernement. Et que va faire le gouvernement dans cette aventure? Comment va-t-il juger le cas? Oh! c'est bien simple, quoique réellement assez grotesque. La chancellerie a envoyé en disgrâce à un autre bout de la France le substitut qui avait fait exécuter la loi, tandis que le maire condamné est encore maire et que le préfet du département est allé le consoler dans sa prison, en lui faisant un peu sa cour. Voilà la justice distributive du ministère radical sous lequel la France a l'avantage de vivre aujourd'hui!

C'est précisément cet étrange incident qui a retenti ces jours derniers dans les deux chambres : au Luxembourg, sur l'interpellation d'un sénateur républicain de Carcassonne même, M. Marcou; au Palais-Bourbon, sur l'interpellation d'un ancien ministre, M. Flourens. Au sénat, il faut le dire, tous les partis, républicains et conservateurs, se sont trouvés exceptionnellement d'accord et n'ont eu qu'une opinion sur les singuliers procédés du gouvernement. M. le garde des sceaux Ferrouillat, fort embarrassé de son rôle, a eu beau invoquer, avec une naïveté comique, les circonstances atténuantes, et se laisser aller à dire que le maire, très coupable à la vérité, justement condamné, était après tout un maire républicain élu par une ville républicaine! le sénat lui a infligé, d'une voix presque unanime, un vote de censure dont on peut ne tenir aucun compte dans les journaux radicaux, qui ne reste pas moins un vote d'honnêteté publique. Au Palais-Bourbon, c'est différent. M. le président du conseil, placé en face d'une majo-

rité républicaine divisée et embarrassée, a cru pouvoir payer de hardiesse, et dans sa réponse à M. Flourens, et dans sa réplique à M. Waldeck-Rousseau, qui s'est chargé de raconter cette histoire, qui l'a racontée avec autant d'art que de fermeté. M. Floquet a mis son habileté à déplacer la question, à laisser entrevoir une crise ministérielle à la veille des vacances; il n'a pas craint de braver, de défier ses adversaires, et il a eu le vote de confiance qu'il désirait. Et après? La moralité de cet incident n'est pas moins tout entière dans ce rapprochement qu'a fait M. Waldeck-Rousseau: il y a un magistrat qui n'a commis aucune faute, qui seul peut-être a rempli son devoir, — il a été frappé! Il y a un maire qui a commis des actes dont un seul justifierait sa révocation, — il est encore en fonction! C'est là le fait. Et dire cependant qu'un siècle après la révolution française, sous la république, on en est là, qu'il n'y a pas plus de garantie pour l'inviolabilité du suffrage public que pour la dignité de la justice! C'est, on en conviendra, un étrange progrès des idées de libéralisme, de légalité, et ce progrès on peut l'inscrire, si l'on veut, dans les discours qu'on prononce aujourd'hui même pour la célébration du nouveau 14 Juillet!

Est-ce que M. le président du conseil, qui prétend résumer et représenter toute la politique aujourd'hui, prend ses caprices d'omnipotence pour des règles de gouvernement, et croit fortifier la république par des complaisances pour toutes les factions ou par des vexations puérides? Il peut flatter des passions vulgaires, il peut rallier momentanément l'armée bariolée de tous ceux qui ne rêvent qu'une agitation indéfinie; en réalité, il ne fait que compromettre de plus en plus la république, et il n'est même pas pris au sérieux lorsqu'il déploie tout le luxe de l'arbitraire contre une simple lettre écrite par un prince exilé. Qu'est-ce à dire, en effet? M. le comte de Paris a cru devoir écrire une lettre qu'il a adressée à tous les maires de France, et où il expose des idées qui sont dignes de son esprit sérieux, qui pourraient néanmoins être étudiées, discutées et peut-être rectifiées, dans l'intérêt même de la cause libérale et conservatrice. Dans tous les cas, cette lettre n'a rien de factieux ni par la forme ni par le fond. En adressant sa lettre aux maires, M. le comte de Paris n'a fait que ce que tout le monde peut faire; les idées qu'il exprime, il est libre de les exprimer, et ce n'est pas M. de Freycinet qui contesterait cette liberté, lui qui, ministre des affaires étrangères, à propos de la loi d'exil, reconnaissait « aux partis monarchiques le droit de préparer l'avènement de la monarchie, » lui qui reconnaissait également aux princes « le droit d'affirmer leurs prétentions. » N'importe: M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, réveillé en sursaut par cette révélation soudaine, s'est hâté de mettre sa police en campagne, de faire saisir la lettre de M. le comte de Paris à la poste, d'intercepter les correspondances, même les correspondances privées. Il ne s'est pas borné à faire ses saisies à la poste; il a envoyé

ses agens chez l'imprimeur, M. Paul Dupont, chez un publiciste distingué, M. Eugène Dufeuille. Rien n'a manqué. Seulement, c'est une opération aussi parfaitement vaine que violente.

Qu'on remarque d'abord ce qu'il y a de singulièrement puéril dans ces mesures. Est-ce qu'on arrête aujourd'hui au passage une lettre, un manifeste? Ce qui ne va pas à son adresse sous l'enveloppe scellée d'une lettre est répandu partout, par cent journaux, même par les journaux amis de M. Floquet. On n'a rien fait, on n'a réussi qu'à donner peut-être un plus grand retentissement à ce qu'on a eu l'air de vouloir supprimer. Et pour se procurer le plaisir de cette campagne inutile, pour arrêter des correspondances privées ou politiques à la poste, pour faire des saisies chez des particuliers, sur quoi se fonde-t-on? Quel droit peut invoquer le gouvernement? Ce droit, ses jurisconsultes les plus éminens le lui déniaient; les lois, que les républicains eux-mêmes ont faites, le lui refusent. Il n'est écrit nulle part, il est rayé et supprimé dans toutes les lois. Que reste-t-il donc? Voilà le point vif! Il reste, à ce qu'il paraît, le droit de haute police, la raison d'état, la faculté discrétionnaire, l'arbitraire dans un intérêt supérieur dont on est seul juge. C'est à merveille! Mais alors pourquoi s'indignait-on si violemment contre le dernier empire, qui ne faisait rien de plus, qui mettait, lui aussi, le droit supérieur au-dessus de la loi? Pourquoi M. Floquet lui-même signalait-il de si belles consultations qu'on peut aujourd'hui tourner contre lui? Les républicains ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont que les plagiaires peu habiles de tous les régimes discrétionnaires, qu'ils s'exposent à passer aux yeux du pays pour des hâbleurs qui ne respectent pas plus la liberté que la dignité de la justice; ils ne voient pas que c'est par eux, par leurs procédés, par leurs excès, par leurs passions désorganisatrices, que la république a été conduite à cette crise où elle se débat aujourd'hui entre l'anarchie d'une revision révolutionnaire et les emportemens frivoles de l'arbitraire administratif. Et s'il fallait un exemple de plus de ce mélange de violence et d'impuissance qui est au fond de la situation, il est d'hier; il est dans cette séance tumultueuse, incohérente, désordonnée du Palais-Bourbon, où une scène d'invectives entre M. le général Boulanger et M. le président du conseil s'est terminée par la démission du député du Nord, sans que le gouvernement en soit plus fort. Elle ne prouve rien, sans doute, cette scène humiliante pour le régime existant; elle ne prouve qu'un état de confusion inextricable qu'une fausse politique a créée et qu'une fausse politique ne relèvera pas. Et voilà encore de quoi célébrer le nouveau 14 Juillet!

Tout est incertain aujourd'hui, on ne le sent que trop, en Europe comme en France, quoique par d'autres raisons, et le monde est réduit à vivre dans l'attente des événemens. Ce n'est point en un jour, sans doute, ce n'est point surtout vraisemblablement à cette saison,

que se décideront les événemens qui dépendent en partie de la force des choses, qui peuvent aussi dépendre de la volonté des hommes, peut-être de toute sorte d'incidens imprévus. Il n'est pas moins assez sensible que, depuis le changement de règne accompli à Berlin, depuis qu'un souverain plus jeune a ceint la double couronne de Prusse et d'Allemagne, il y a un travail mystérieux qui peut conduire à des déplacements d'alliances, à des combinaisons inattendues. Ce n'est pas, si l'on veut, que l'empereur Guillaume II ait laissé voir dès son avènement une impatience trop vive d'action, le désir de modifier les conditions générales et la direction de la politique allemande; il a, au contraire, témoigné la volonté de conserver la paix, de maintenir ses alliances avec l'Autriche, avec l'Italie. On sent cependant qu'il y a quelque chose de changé, que les affaires de l'Europe pourraient entrer d'ici à peu dans une phase nouvelle, et un des premiers indices de la pensée du nouveau règne allemand est le projet que l'empereur Guillaume a conçu, qu'il met aujourd'hui même peut-être à exécution, celui d'un voyage à Saint-Pétersbourg. Il rendra probablement visite plus tard, dans le courant de l'automne, à l'empereur d'Autriche; il pourra se rencontrer avec le roi Humbert. Il commence par Saint-Pétersbourg! Quelle est la signification réelle, quelles seront les conséquences de ce premier voyage? C'est là, pour le moment, la question qui éclipse toutes les autres, qui a certainement son importance dans l'état présent de l'Europe.

Évidemment, ce n'est pas pour rien, ce n'est pas même uniquement pour resserrer des liens de parenté, que Guillaume II va à Saint-Pétersbourg. Ce voyage, au début du règne, se lie à de plus profonds calculs; il se rattache, on n'en peut douter, aux combinaisons compliquées de M. de Bismarck, dont la politique est plus que jamais toute-puissante à Berlin. Le chancelier n'en est pas à laisser voir le prix qu'il met à l'intimité de l'Allemagne avec la Russie; il n'a pas caché, lui, le plus audacieux et quelquefois le plus franc des hommes, son impatience des froissemens survenus depuis un an et son inquiétude de la position indépendante, énigmatique, un peu hautaine, prise par la Russie. Il ne méconnaît pas la valeur de ses autres alliances, puisqu'il les a signées et qu'il a cru y trouver une garantie de sécurité : il leur fait la place qui leur est due selon les circonstances. A ses yeux, l'alliance avec la Russie est manifestement la première de toutes. Tant qu'il ne l'a pas, tant qu'il voit aux frontières de l'Allemagne une puissance silencieuse qui se réserve de ne consulter que ses intérêts, il ne se sent pas libre, surtout du côté de l'Ouest, où il a toujours son regard fixé. Il a beau dire qu'il a un million d'hommes pour chaque frontière, avec un million d'hommes de réserve, il se sent gêné, et pour reconquérir sa liberté à l'Ouest, sur les Vosges, pour retrouver au Nord une Russie immobile ou neutre, il est prêt à tous les sacrifices, à toutes les con-

cessions en Orient, en terre bulgare ou ailleurs. C'est là vraisemblablement tout le secret du voyage de l'empereur Guillaume II à Saint-Petersbourg. Le nouveau souverain de l'Allemagne, en renouant de meilleurs rapports avec le tsar, va essayer de compléter la campagne diplomatique que M. de Bismarck poursuit depuis quelque temps déjà, qu'il avait engagée même du vivant de l'empereur Guillaume I^{er}. Il reste à savoir jusqu'à quel point ces calculs peuvent réussir à Saint-Petersbourg, et dans quelle mesure ils concordent avec la politique, avec les intérêts des autres alliés que le chancelier de Berlin se flatte d'entraîner avec lui dans ses combinaisons.

L'empereur Guillaume II, on n'en peut douter, trouvera un accueil cordial et chaleureux à Péttersbourg, et ce ne sont pas les fêtes qui manqueront au nouveau souverain de la puissante Allemagne, au jeune cousin de l'empereur Alexandre III. Le tsar sera certainement sincère dans ses protestations d'amitié. La Russie ne s'est pas mise, qu'on sache, en hostilité contre l'Allemagne; elle n'éprouvera aucune difficulté à renouveler, tant qu'on voudra, l'assurance de ses intentions pacifiques et conciliantes. Elle a déjà déclaré, l'hiver dernier, à l'ambassadeur d'Angleterre, comme on peut le voir dans le dernier « livre bleu, » qu'elle ne remuerait pas un doigt pour la Bulgarie. Elle n'est pas pressée; elle attend patiemment, confiante dans sa force, armée des traités qui diminuaient ses victoires, qu'elle a subis et qu'on a violés contre elle, — également résolue à ne pas troubler légèrement la paix du monde et à ne pas livrer ses droits. Elle reste l'arme au pied sans menacer personne, sans souffrir d'être menacée, sachant bien que rien de définitif ne peut se faire sans elle dans les Balkans. Sa force est dans son indépendance et dans sa liberté. Quel avantage de plus a-t-on à lui offrir pour la tenter, pour la décider à modifier sa politique d'expectative indépendante? En réalité, la Russie n'a aucun intérêt à sacrifier son rôle dans les affaires du continent pour la question bulgare, à se laisser immobiliser ou entraîner dans des combinaisons dont l'unique résultat serait de fonder la prépondérance exclusive et absorbante de l'Allemagne en Europe. Qu'aurait-elle gagné pour elle-même, pour sa propre sécurité, le jour où, à la suite de nouvelles victoires sur la France, le dominateur de Berlin resterait seul maître, exerçant sa toute-puissance sans aucun contrepoids au sud du continent occidental? Ce n'est pas une affaire de préférence ou de sympathie pour la France, qui, après tout, est toujours au bout des calculs de M. de Bismarck; c'est une affaire de prévoyance et de défense commune, sinon pour aujourd'hui, du moins pour demain. Il ne serait donc point impossible que l'empereur Guillaume, en obtenant à Saint-Petersbourg toutes les assurances pacifiques, toutes les protestations d'amitié qu'il pourra désirer, ne réussit pas à lier la Russie plus que la Russie ne veut être liée. Il y a des chances pour que le cabinet de Saint-Peters-

bourg écoute tout ce qu'on pourra lui dire, réponde à tout par les meilleures paroles et tienne à rester libre, comprenant que la liberté d'action est pour la Russie le meilleur moyen d'exercer, quand elle le voudra, une influence décisive dans les affaires de l'Europe. Tel pourrait bien être le seul résultat de cette retentissante entrevue impériale.

Et, d'un autre côté, en faisant cette tentative, M. de Bismarck s'est peut-être exposé à trop montrer à ses alliés qu'il se sert d'eux, sans se croire obligé de consulter leurs convenances, qu'il se réserve toujours du moins d'interpréter l'alliance à son profit. L'Autriche, qui est plus engagée que l'Allemagne en Orient, dans tous les démêlés des Balkans, qui serait au premier rang dans un conflit avec la Russie, l'Autriche, c'est bien clair, a vu tout d'abord avec ombrage le voyage de l'empereur Guillaume à Saint-Petersbourg. Quelques explications qu'elle ait reçues, elle a pu se demander si ses intérêts ne seraient pas sacrifiés en Orient, si elle n'était pas exposée à être laissée seule en face de la Russie; il n'est pas bien certain qu'elle soit encore complètement rassurée. L'Italie elle-même, qui a mis tant d'empressement à témoigner ses sympathies pour la Bulgarie, pour l'indépendance des nationalités des Balkans, l'Italie a pu faire ses réflexions, et commencer à s'apercevoir que tout n'est pas profit dans les grandes alliances. Si M. de Bismarck avait consulté ses alliés, il n'aurait probablement pas pu tenter sa réconciliation avec la Russie, et il ne peut essayer de reconquérir la Russie sans risquer de mettre ses alliés en défiance. Bref, tout est contradiction, et le plus clair est que les choses n'auront pas sans doute changé, que la situation de l'Europe restera ce qu'elle était, aussi laborieuse, aussi précaire. Le voyage à Saint-Petersbourg, de quelque éclat qu'il soit entouré, pourrait bien ne servir qu'à montrer une fois de plus ce qu'il y a d'artificiel dans ces vastes combinaisons par lesquelles on compromet la paix en prétendant la garantir et la protéger.

Sans être directement engagée dans toutes ces mêlées, dans tout ce travail diplomatique du continent, l'Angleterre n'est pas moins attentive au mouvement des choses. Elle n'est point visiblement sans se préoccuper du rapprochement possible de l'Allemagne et de la Russie, des conséquences que pourrait avoir dans les relations de l'Europe en Orient une intimité renaissante entre les deux empires. Elle ne s'aventure pas aisément, pour sa part, dans des alliances plus ou moins permanentes; elle aime à être sûre que les alliances des autres ne peuvent pas nuire à ses intérêts. L'Angleterre en est peut-être provisoirement, elle aussi, à interroger les signes, à attendre les événements, assez occupée qu'elle est d'ailleurs de ses affaires intérieures, de son bill sur le gouvernement local, de la pacification toujours fuyante de l'Irlande, de la réforme de la pairie, à laquelle on finit par arriver.

Le ministère de lord Salisbury ne laisse point, avec tout cela, d'avoir une existence laborieuse et précaire; il est obligé de mettre autant de diplomatie dans les affaires parlementaires que dans ses affaires extérieures. Il ne peut faire un pas sans s'exposer à froisser les conservateurs, qu'il représente au pouvoir, ou à s'aliéner les libéraux unionistes, qui sont ses alliés, qui ne lui prêtent qu'un appui limité et conditionnel. Ce qu'il y a de particulièrement clair, c'est qu'il n'a pas réussi dans sa politique de répression à outrance en Irlande, et qu'il retrouve sans cesse, sous toutes les formes, devant lui, cette éternelle et irritante question; il la retrouve dans le parlement comme en Irlande. Il a beau multiplier les rigueurs, faire condamner les chefs irlandais, comme il l'a fait récemment encore pour M. Dillon: on lui répond par des manifestations en l'honneur des condamnés, par une résistance que rien ne décourage, par une agitation dont aucune sévérité ne peut avoir raison, et la question reste toujours aussi inextricable. Il n'y a que quelques jours, un nouveau débat, des plus sérieux, des plus vifs, s'est engagé dans la chambre des communes: il a été soutenu par M. John Morley, par M. Gladstone lui-même, par les chefs irlandais, M. William O'Brien, M. Sexton, qui se sont efforcés de démontrer l'impuissance de la politique de répression, et qui proposaient une motion de censure contre le gouvernement. Les orateurs ministériels, M. Goschen, M. Balfour, le secrétaire d'état pour l'Irlande, n'ont pu se défendre qu'en invoquant l'autorité de la loi qu'ils ont faite, l'intérêt britannique. Ils sont tout prêts à avouer, si l'on veut, que par la coercition, ils ont peu de chances de conquérir les sympathies de l'Irlande pour l'Angleterre; ils ne sont pas moins résolus, ils l'ont déclaré, à aller jusqu'au bout, pour maintenir l'ordre, pour rétablir la paix, — qu'ils ne rétablissent malheureusement pas du tout! La motion de censure proposée par M. John Morley, et soutenue par ses amis, a été sans doute encore une fois victorieusement repoussée. Le ministère a gardé sa majorité, et sur cette malheureuse question, il est provisoirement sûr de l'avoir avec l'appui des libéraux unionistes, de lord Hartington, de M. Chamberlain. Le ministère a la majorité dans le parlement; mais l'aura-t-il longtemps dans le pays? Ne distingue-t-on pas une sorte de mouvement d'opinion dont les unionistes, aussi bien que les conservateurs, pourraient être les victimes?

Il y a eu, depuis quelque temps, plusieurs élections à Southampton, à Ayr en Écosse, et ce sont des libéraux amis de M. Gladstone qui ont été élus. Ces jours passés encore, l'île de Thanet, dans le comté de Kent, avait à nommer un représentant, et la majorité des conservateurs, qui jusqu'ici était toujours considérable, s'est trouvée cette fois singulièrement réduite. La politique du *home-rule*, qui fut une des causes de la défaite des libéraux et du ministère Gladstone aux der-

nières élections générales, semblerait reprendre par degrés quelque faveur, peut-être parce que la politique des conservateurs est trop manifestement impuissante. Tout récemment, dans une réunion chez un de ses amis, dans la maison du sculpteur Holliday, le vieux chef des libéraux, M. Gladstone, toujours plein d'espérance, témoignait toute sa confiance dans le succès; le grand vieillard ajoutait même que, s'il disparaissait avant d'avoir vu triompher la cause qu'il défend, les hommes forts et résolus ne manqueraient pas pour achever son œuvre. M. Gladstone est un grand optimiste, qui ne tient pas encore le succès, qui se fait peut-être d'ailleurs quelque illusion sur l'issue définitive de l'expérience qu'il propose à l'Angleterre. La situation n'est pas moins singulièrement difficile pour le ministère de lord Salisbury, qui reste, avec des alliés incertains, en face d'adversaires passionnés, toujours prêts à recommencer la bataille contre lui, à combattre sa politique irlandaise aussi bien que sa politique extérieure, et à profiter de tout. Le cabinet a pu garder jusqu'ici l'avantage; il n'a pas eu assez de succès ni dans son gouvernement intérieur ni dans sa diplomatie pour rallier fortement l'opinion et être à l'abri des surprises de scrutin.

Les victoires du ministère anglais n'ont surtout rien de brillant et de définitif, lorsqu'elles sont dues à de vieux préjugés que le gouvernement se croit obligé de flatter ou de ménager, comme cela vient d'arriver, il y a quelques jours, dans le débat ouvert à propos du tunnel de la Manche. Le promoteur anglais du projet, sir E. Watkin, a soulevé pour la dixième fois la question, et une fois de plus il a échoué. Le parlement a refusé sa ratification à une œuvre qui a eu le privilège d'exciter les appréhensions ou l'animadversion de quelques militaires anglais. Les jalousies, les préventions surannées ont eu une occasion nouvelle de se manifester, et le gouvernement, représenté dans la discussion par sir Michael Hicks Beach, a été le premier à combattre le projet, à se faire le complice des plus étroits et des plus puérils préjugés. Sur quoi se fonde cette opposition contre une œuvre destinée à multiplier et à faciliter les relations de deux peuples? On dirait, en vérité, que le jour où la voie sous-marine, existerait, l'Angleterre serait en danger, qu'elle se trouverait exposée à une irruption soudaine, à une invasion dévastatrice; on croirait que la France n'est occupée qu'à méditer et à préparer une descente sur les côtes britanniques, qu'elle en est toujours aux armemens du camp de Boulogne. On ne remarque même pas que si la France a un bout du tunnel de la Manche, l'Angleterre a l'autre bout, et que rien ne serait plus facile que de couper les communications sous-marines. Tout cela est assez puéril et tient à des préventions insulaires d'un autre temps. Les ministres de la reine ne s'y trompent pas sans doute; mais ils se croient intéressés à ménager une vieille passion populaire, à lais-

ser croire qu'ils en font encore à redouter un conflit; et ici encore c'est M. Gladstone qui a le beau rôle. Le vieux leader du libéralisme s'est fait un devoir de combattre les terreurs chimériques de ses compatriotes, de dissiper cette fantasmagorie des craintes d'une invasion. Il n'a point hésité à rendre témoignage en faveur de la France, à plaider avec toute son éloquence la cause de l'alliance, de l'amitié des deux nations, et si le ministère a eu la victoire du scrutin, M. Gladstone a eu le succès moral.

Une lutte toujours animée, souvent pleine de péripéties, se prépare aux États-Unis : c'est la lutte pour l'élection présidentielle, qui va se faire dans quelques mois. M. Cleveland, qui est depuis près de quatre ans à la Maison-Blanche, sera-t-il réélu? Sera-t-il, au contraire, remplacé dans la première magistrature de la république américaine? En d'autres termes, les démocrates, qui, depuis la guerre de la sécession, ont réussi, il y a quatre ans, à faire triompher leur candidat, auront-ils une seconde victoire, ou bien devront-ils céder la place aux républicains qui ont eu si longtemps le pouvoir? C'est la grande affaire du moment aux États-Unis, c'est la question qui passionne les esprits, qui a été récemment agitée dans les conventions préliminaires de Chicago et de Saint-Louis, où les deux partis ont choisi leurs candidats. Le candidat des démocrates, réunis à Saint-Louis, est M. Cleveland; le candidat des républicains, qui avait d'abord paru devoir être M. Blaine, l'ancien secrétaire d'état, est en définitive le général Benjamin Harrison, homme modeste et obscur, neveu du président Harrison d'autrefois. L'un et l'autre ont déjà publié leurs manifestes. M. Cleveland a pour lui l'avantage d'avoir exercé depuis quatre ans sans grand éclat, mais honorablement et utilement, sa magistrature. Élu d'un parti longtemps vaincu, il n'a porté au pouvoir que le zèle d'un esprit éclairé et impartial. Son manifeste récent a cela de caractéristique qu'il est un chaleureux plaidoyer pour la liberté commerciale. En apparence, M. Cleveland se borne à réclamer l'abolition des droits de douane, pour alléger le trésor des excédens qui sont devenus un embarras; en réalité, il met dans son programme la liberté complète du commerce, et c'est là sûrement ce qui donnerait à sa réélection une singulière portée pour l'avenir. La lettre de candidature de M. Harrison est assez insignifiante; mais elle a été précédée de la publication d'un long et violent manifeste qui a été délibéré à Chicago, où les républicains ont exposé leurs griefs et leurs vœux. Les républicains, qui sont très protectionnistes, accusent avec véhémence leurs adversaires et même le président, M. Cleveland, de toute sorte de méfaits, en s'efforçant de réveiller contre eux les passions de la guerre civile. Malheureusement, ils ont laissé de leur long règne de tristes souvenirs qui ne sont pas encore effacés. C'est maintenant entre les deux partis, entre les deux candidats, M. Cleveland et M. Harrison, que la lutte va se poursuivre

pendant les quelques mois prochains, sans que la république américaine s'en ressente d'ailleurs bien sérieusement dans sa paix intérieure, dans la prospérité toujours croissante de ses affaires.

GH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse des fonds étrangers, si vigoureusement menée pendant la seconde moitié du mois de juin, immédiatement après la mort de l'empereur Frédéric III et l'avènement de son successeur Guillaume II, avait fini par entraîner les rentes françaises, d'abord quelque peu réfractaires au mouvement. Malgré un renchérissement assez sensible des reports, phénomène habituel à cette époque de l'année, la liquidation s'est faite aux plus hauts cours, et l'amélioration s'est même encore accentuée, pendant les premiers jours de juillet, par l'effet de la vitesse acquise.

Cependant on ne peut monter toujours. La spéculation allemande, qui avait fait gagner plusieurs unités aux fonds austro-hongrois et russes, à l'Extérieure, à l'Italien, a dû s'arrêter et songer à la réalisation de si beaux bénéfices. Ici commencent les difficultés. Le public, qui met en portefeuille les titres qu'il achète, ne paraît pas se soucier d'accepter d'emblée les nouveaux prix et de dégager la spéculation de son fardeau sans discuter les conditions du service qu'il est ainsi appelé à rendre.

On cherche donc à réaliser non-seulement à Vienne et à Berlin, mais aussi sur notre place, et l'opération ne va pas toute seule. La contrepartie ne se montre pas empressée, et les moindres offres provoquent de la réaction. On ne veut pas se hâter de vendre, de peur de déterminer un retour trop brusque; et, d'un autre côté, il ne peut plus être question d'une nouvelle hausse immédiate. Aussi les places financières ont-elles inauguré, ce semble, une période de calme, de tassement, de consolidation et de dégagement, période dans laquelle les oscillations sont fréquentes, mais courtes, et où les prix s'agitent, plus qu'ils ne se déplacent, autour d'un niveau dont la spéculation ne voudrait pas déchoir et que les capitaux sont disposés à trouver un peu élevé.

Les acheteurs ont pour eux la grande abondance des disponibilités

et la tournure pacifique qu'ont prise les affaires internationales. Le grand événement politique du moment est la visite que le nouvel empereur d'Allemagne s'apprête à rendre au tsar. Dans les cercles financiers, on considère ce rapprochement des deux cours comme un heureux symptôme en faveur d'un règlement éventuel de la question bulgare, et, pour le présent, comme une confirmation solennelle des chances de maintien de la paix. Si les hommes d'état en Autriche-Hongrie ne peuvent se défendre d'une certaine appréhension concernant les conséquences de l'entrevue projetée pour les relations futures entre les membres de la triple alliance, la Bourse viennoise ne porte pas trace de ces préoccupations. Tout y a monté fin juillet, et les cours atteints ont été à peu près entièrement conservés jusqu'à présent. Le 4 pour 100 Hongrois a détaché un coupon de 2 francs, et se tient depuis à 82.50. On n'avait touché que très passagèrement 85 avant le coupon.

A Berlin, le rouble s'est maintenu en hausse, et les rentes russes n'ont rien perdu de l'amélioration obtenue. Il est toujours question d'un emprunt important que voudrait contracter le gouvernement de Saint-Petersbourg sur la place de Berlin, mais rien encore n'a justifié positivement l'exactitude de ce bruit. L'Italien, à 97, est resté à peu près immobile. L'Extérieure, après avoir d'abord regagné à peu près la valeur de son coupon trimestriel, l'a ensuite reperdue sous le poids de réalisations assez vives en Espagne même. Le Portugais est à son maximum de hausse, 63 $\frac{3}{4}$ ex-coupon. L'Unifiée a été portée de 416 à 430 et ramenée à 426.

La spéculation a saisi l'occasion favorable qui se présentait pour tenter un relèvement des valeurs ottomanes. On a poussé la Dette générale 4 pour 100 à 15.20, les Tabacs à 500, les obligations privilégiées à 420, les obligations Douanes à 330. Une telle hausse devait améliorer sensiblement la valeur du portefeuille de la Banque ottomane. L'action de cette société, après un mouvement rapide jusqu'à 550, a reculé à 525 après le détachement d'un coupon de 12.50 (exercice 1887). Une institution de crédit vient de se fonder à Genève, sous le nom de Société financière franco-suisse, en vue de créer 40,000 obligations 4 $\frac{1}{2}$ pour 100, gagées sur 50,000 obligations 5 pour 100 ottomanes dites de priorité ou privilégiées, acquises de la Banque ottomane. Les fondateurs français de cette société nouvelle sont la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque ottomane et le Comptoir d'escompte. Le capital est de 15 millions de francs, divisé en 3,000 actions de 5,000 francs chacune, libérées du cinquième. La société a été définitivement constituée le 10 courant, et l'émission des obligations 4 $\frac{1}{2}$ pour 100 aura lieu au pair dans la seconde quinzaine de juillet.

Comme la plupart des fonds d'état, les valeurs ottomanes ont été, depuis huit jours, l'objet de réalisations assez précipitées, qui ont fait

reperdre au 4 pour 100 consolidé une bonne partie de l'avance acquise. Les autres catégories ont mieux résisté.

La Compagnie de Panama a fait connaître officiellement qu'il avait été souscrit 800,000 obligations à lots sur les 2 millions de titres pour lesquels elle avait fait appel à l'épargne. Ce résultat est extrêmement remarquable, si l'on s'en tient au chiffre lui-même, d'autant que la somme est répartie entre 350,000 souscripteurs, ce qui suppose une moyenne de une à trois obligations par demande. C'est donc la très petite épargne qui est venue apporter son obole, et de ce plébiscite financier sur le nom de M. de Lesseps, il résulte que la Compagnie a pu placer les deux cinquièmes de son énorme emprunt. Mais elle n'en a placé que les deux cinquièmes, et le montant total de l'emprunt avait été reconnu nécessaire tant pour l'achèvement des travaux du canal que pour la constitution en rentes françaises du dépôt de 120 millions de francs dont les revenus capitalisés doivent servir à assurer, pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, le service régulier des lots, et, au terme de cette période, le remboursement intégral à 400 fr. des 2 millions d'obligations.

A ce point de vue, la souscription est fatalement un échec, puisqu'elle n'a pas même donné à la Compagnie la moitié des ressources qui lui sont nécessaires. Mais les grands établissemens de crédit, qui avaient ouvert leurs guichets pour la souscription, se sont réunis pour aviser aux moyens de parer à la situation. Un contrat est intervenu, aux termes duquel ces sociétés font à la Compagnie de Panama, sur nantissement des 1,200,000 obligations non placées, l'avance du premier versement de 60 francs sur lesdites obligations. Cette somme sera remboursée au fur et à mesure du placement des titres restés en solde. On compte, pour effectuer ce placement progressif, sur l'attrait des tirages qui vont se succéder de deux mois en deux mois, et il y a lieu d'espérer que, grâce à cette combinaison et aux sommes fournies par la souscription des 800,000 titres placés, la Compagnie sera en mesure à la fois de constituer entre les mains de la société civile, chargée de le recevoir et de l'administrer, le dépôt de 120 millions en rentes françaises ou valeurs équivalentes exigé par la loi, et d'assurer la marche régulière des travaux.

Les incertitudes qui ont pesé pendant plusieurs jours après l'émission sur la situation qui allait être faite à la Compagnie n'ont pas peu nui à la bonne tenue des titres. Les anciennes obligations ont toutes plus ou moins fléchi, les actions ont reculé jusqu'à 265 francs, coupon de 12 fr. 50 détaché. Ces titres se sont ensuite relevés à 285 francs, lorsqu'il a été avéré que le versement de répartition, soit 40 francs par titre, s'était effectué dans des conditions satisfaisantes sur les obligations souscrites.

Cette affaire du Panama a été la principale préoccupation de notre

place depuis le commencement du mois. Elle a en quelque sorte déterminé les fluctuations de nos fonds publics. Le 3 pour 100, compensé à 83.25, s'est élevé à 83.50, pour revenir à 83.40. L'amortissable s'est tenu au-dessus de 86 francs, le 4 1/2 entre 106.55 et 106.72.

Les négociations sur les valeurs du comptant ont continué à attester l'extrême faveur dont jouissent auprès de l'épargne les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer. C'est toujours de ce côté que se porte la masse des capitaux disponibles, bien qu'au-dessus de 400, étant donné le prix des rentes, la marge de hausse soit à peu près nulle. Les obligations des chemins algériens se tiennent à 25 francs environ au-dessous des prix moyens des titres similaires des grandes compagnies. Quant aux actions de celles-ci, elles ont très légèrement progressé, sans intervention apparente de la spéculation. Les plus favorisées ont été le Nord, le Lyon et l'Orléans. Certaines obligations étrangères, notamment celles du Crédit foncier mutuel russe et de la Banque centrale du Crédit foncier de Russie, ont bénéficié du retour de faveur qui s'est produit à Berlin sur les fonds d'état russes et sur le rouble.

La confiance dans le maintien de la paix et l'amélioration du change ont provoqué une reprise marquée sur les actions des chemins Autrichiens et des Lombards. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse sont toujours immobiles. Les Méridionaux d'Italie ont atteint 815, sous l'influence d'augmentations constantes du trafic.

La Banque de France est en reprise de 50 francs à 3,575. Le Crédit foncier procède à l'émission de ses 31,000 actions nouvelles, réservées aux porteurs des actions anciennes. De 1,453, cours de compensation de fin juin, cette valeur a été ramenée à 1,345. Mais cette différence de cours comprend à la fois un coupon de 32 francs, détaché le 6 courant, et le déport représentant le droit à la souscription. L'action non estampillée est cotée 1,420. Le Crédit lyonnais est en reprise de 575 à 580. Le Crédit mobilier gagne une quinzaine de francs, grâce au succès qu'a obtenu l'émission, faite sous ses auspices, des obligations de la Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico. La Banque russe et française s'est également avancée de 502 à 515 francs.

Les Rio-Tinto et les Métaux ont subi de larges oscillations. La dernière valeur reste en baisse de 60 francs à 712. Les Voitures sont recherchées à 770. Les Omnibus se sont bien tenus à 1,090, malgré le vote rendu hier par le conseil municipal de Paris et qui a prononcé la déchéance éventuelle de la compagnie. Le Suez, très ferme, s'est tenu, après détachement du coupon, à 2,130. L'augmentation des recettes, depuis le 1^{er} janvier 1888, atteint 4,300,000 francs.

LE

MARIAGE DE JACQUES

Je ne sais où j'ai lu qu'il n'y a guère de femme qui ne soit capable d'écrire un roman, le roman de sa propre vie, pourvu qu'elle veuille être sincère. L'énorme quantité de romans que l'Angleterre exporte chaque année pour la consolation des jeunes Françaises, qui, sans cela, n'auraient rien à lire, semble justifier ce propos. Si j'essayais?.. En somme, je suis dans l'état d'esprit d'une vieille *miss* revenue de tout, d'une *spinster* à lunettes qui, n'ayant pu réaliser le rêve de sa jeunesse ni seulement en parler, se résigne à en faire un livre. Le temps même est anglais aujourd'hui, un temps de brouillard jaune. Il paraît, d'ailleurs, que Londres, qui a prêté déjà tant de choses laides ou saugrenues à notre pauvre Paris en fait d'habits et de coutumes, va, depuis quelques années, jusqu'à lui prêter son hiver; c'est prouvé météorologiquement. Combien nous avons tort de nous laisser faire!.. Mais voilà que j'entre trop résolument, ma foi, dans mon rôle de vieille personne désabusée. En suis-je déjà, bon Dieu, à critiquer le présent comme si j'appartenais au passé, à dire « de mon temps » ni plus ni moins que cet ami de grand-père, qui, parce qu'il a entendu Firmin et Nourrit, trouve qu'on ne sait plus chanter à l'Opéra ni jouer la comédie aux Français? Non; l'expérience qui, jusqu'à nouvel ordre, m'a rendue sage, ne m'a point

aigrie, j'espère ; seulement, elle bouillonne en dedans de moi, cette expérience, elle voudrait se répandre ; — pourquoi pas ?.. J'ai là sur mon bureau un cahier tout neuf qui m'invite à le remplir, et je suis assurée de deux ou trois bonnes heures de solitude dans la tranquillité de ma chambre. Mais par où commencerai-je ? C'est curieux, la timidité qui vous prend tout à coup quand il s'agit d'écrire autre chose qu'une lettre. Il me semble n'avoir plus rien à raconter, mes pensées se figent. Une, deux, trois,.. allons ! Ce diable de papier me glace décidément ; il a l'air de me dire : — Je suis si bien ainsi, blanc comme neige, soyeux, brillant, immaculé ; prends garde aux sottises dont tu vas me couvrir ; j'attends un chef-d'œuvre, ou bien... — Il est menaçant, ce papier, il m'impose. Jamais je n'oserai lui confier les souvenirs d'enfance que certains auteurs savent rendre adorables. Les miens seraient insignifiants, hélas, bien que j'aie passé, grâce à des succès innombrables de cours et de catéchisme, pour un précoce génie : les présidences, les cachets d'honneur de Sabine, en a-t-on fait assez de bruit ! Et les mots de Sabine ! Une tendre mère les enregistra sur un calepin spécial, jusqu'à ce que le petit prodige eût atteint l'âge de sept ans. Alors, il fallut s'arrêter, la source de ses étourdissantes saillies s'étant tarie tout à coup pour faire place à un autre genre de mots, ceux que son frère lui rapportait du collège, et qui, loin d'être encouragés, la firent mettre, au contraire, plus d'une fois en pénitence. Mais à quoi bon remonter au déluge pour cette autobiographie ? De fait, l'histoire de ma vie tient tout entière en trois années. Ces trois années-là, j'essaierai d'abord de me les remémorer avec ordre, en admettant que l'ordre et moi nous parvenions jamais à nous entendre. Après cela, il sera temps de prendre la plume.

Une bûche de plus dans la cheminée,.. les tisons pour confidens.. Chers tisons, ils sont habitués à ce rôle, et eux ils m'aident plutôt qu'ils ne me déconcertent ; ce n'est pas comme le papier blanc. Me voici allongée dans ma bergère, un pouf sous mes pieds, avec l'entre-chien et loup pour dissimuler ma confusion, quand je serai confuse. Il a commencé dès le matin aujourd'hui, l'entre-chien et loup ; ce bon, cet honnête soleil a refusé de sourire à leur mariage. Tant mieux ! Il y a de vilaines choses qu'il ne doit pas éclairer. De la colère, ma pauvre Sabine ?.. Eh bien ! oui, encore un peu, rien qu'un peu,.. de l'indignation plutôt, une petite larme,.. et c'est fini ! Je suis bien ainsi, au coin du feu. Personne ne viendra me déranger. Maman va profiter de son costume vert-de-gris pour une série de *jours*. C'est une telle corvée que de s'habiller le matin ! Avec quel plaisir j'ai ôté ma robe, qui pourtant était jolie ! Qu'en aura-t-il pensé ? Je me demande encore cela

par habitude, mais sans m'en soucier autrement, je le jure. Continuez à me bercer, petit tic-tac de la pendule, continuez à m'emporter bien loin ; ramenez-moi vers le temps où vous accompagniez d'une incessante et sympathique chanson en sourdine ce roman délicieux que je vivais alors.

I.

J'entends, comme si c'était hier, M^{me} de Rignac dire à maman de sa voix sèche : — C'est une singulière idée de laisser Sabine voir si souvent M^{me} Tracy.

Il était cinq heures et je servais le thé. Tout ce que j'ai recueilli qui n'était pas fait pour mes oreilles en servant ce thé de cinq heures ! Il va sans dire que je ne me mêlais pas aux conversations ; je me bornais à offrir à celui-ci un peu plus de sucre ou à celle-là un nuage de crème, en répondant aux choses aimables qu'on voulait bien m'adresser, des choses spécialement dédiées aux jeunes filles, ces idéales créatures qui sont censées ne comprendre rien à rien : — Vous êtes-vous amusée à l'Opéra-Comique ? — Quelle toilette charmante vous avez là ! — C'est votre ouvrage, ce coussin bleu ?.. Une merveille ! Des doigts de fée ! — Et les leçons de chant, elles vont bien, les leçons de chant ?

Comment se fait-il que, tenues à l'écart de tout ce qui n'est pas notre petit, très petit domaine, nous sachions à peu près tout ce qui se passe ailleurs, par exemple, pourquoi tel roman, le dernier, celui qui fait fureur, est immoral ; pourquoi on ne nous mène pas voir telle pièce, et ce qu'on sous-entend de grave sur le compte de M^{me} *** ? Mon Dieu, cela s'attrape en servant le thé. Nous expédions avec plus ou moins de grâce notre petite besogne et nous ouvrons l'oreille.

J'entendis donc maman répondre à cette vilaine Rignac, qui se mêle toujours de ce qui la regarde le moins :

— Et pourquoi, chère amie, Édith et Sabine ne se verraient-elles pas ?

— Oh ! si vous le trouvez bon ! Moi, je désapprouve en principe l'intimité entre une jeune fille et une jeune femme.

— Vous savez, nous sommes un peu parentes, dit maman, comme si elle eût cherché à s'excuser, et puis, Sabine est très sérieuse ; elle a peu de penchant pour les petites personnes de son âge, tandis qu'il existe une telle sympathie de goûts entre elle et cette pauvre charmante Édith ! Elles font de la musique ensemble ; pour le piano, un peu d'entraînement est nécessaire.

Je dus continuer à porter de groupe en groupe, dans le salon assez vaste et où les hasards de la causerie avaient formé des petits paquets très animés, une pyramide de sandwiches. Quand je me rapprochai du canapé où M^{me} de Rignac et maman étaient assises à côté l'une de l'autre, la voix venimeuse que je déteste jetait ces mots :

— Car, enfin, elle est séparée de son mari !

— Il avait tous les torts.

— Je ne dis pas le contraire. Je ne parle que de sa situation présente.

— Qu'y trouveriez-vous à reprendre ? Elle vit dans la retraite auprès de sa grand'mère.

— Oh ! une grand'mère sourde et aux trois quarts aveugle !

— Est-ce qu'il courrait, grand Dieu, de méchants bruits sur le compte d'Édith ? s'écria ma mère, visiblement épouvantée.

— Point que je sache. Tout le monde chante comme vous les louanges de « cette pauvre charmante M^{me} Tracy. » Non, je n'ai voulu dire, ma chère, que ce que j'ai dit. Il me semble quelque peu inconvenant, et même dangereux, qu'une jeune fille ait pour amie intime une jeune femme,.. une très jeune femme,.. séparée de son mari, je le répète, tout ange qu'elle soit !

La méchante langue ! Que serais-je devenue si elle avait réussi à m'éloigner d'Édith ? Cette intimité qu'elle blâmait était le principal intérêt de ma vie. D'abord j'en étais fière, comme en pension une « petite » peut être fière de l'amitié d'une « grande ; » et puis Édith me plaisait tant !.. Elle me faisait l'effet d'une héroïne. Oui, malgré les griefs que par la suite j'ai pu avoir contre elle, je me représenterai toujours les héroïnes aimables et persécutées sous les traits si doux d'Édith Tracy. Édith, ce nom semble fait pour elle : Édith aux blanches mains, Édith au cou de cygne ! Sa petite tête, divinement attachée, ne semble porter qu'avec peine le poids d'une royale chevelure noire disposée en tresses lisses et en bandeaux réguliers ; la pureté du profil permet cette coiffure. Sous sa pâleur se dessine un réseau de jolies veines bleues si touchantes, révélatrices d'une organisation frêle et impressionnable qui fut mise à rude épreuve. Elle a beaucoup souffert, et c'est ce qui augmentait mon enthousiasme, mon envie ;.. oui, je lui enviais, il n'y a pas d'autre mot, ces souffrances mystérieuses qui peuvent compléter ainsi la beauté en la revêtant de poésie, en la rendant pathétique. J'étais, moi, je suis encore, quoique j'aie souffert à mon tour, si loin du pathétique ! Les larmes m'enlaidissent, et quand je ne dors pas, j'ai le teint brouillé, voilà tout ; enfin, triste ou gaie, je ne puis me défaire de mes mouvemens un peu brusques et de

mon nez *drôle* ; c'est la seule épithète qu'on lui ait jamais décernée dans ma famille, toujours d'un ton approuvateur et bienveillant, du reste.

Je rêvais donc d'imiter Édith et d'arriver à lui ressembler. Moins je réussissais, plus je l'admirais. J'admirais tout, ce pli un peu douloureux de ses superbes sourcils et ce demi-sourire, tantôt mélancolique, tantôt railleur qui relève d'un côté sa lèvre fine, et ces attitudes naturellement penchées, la mollesse de ce corps svelte qui ondoie comme une liane, que le moindre chiffon drapé à ravir, qui se pelotonne dans un fauteuil avec des grâces de chatte, et cette démarche alanguie, nonchalante, légère pourtant. L'exquise créature ! Elle n'a pas beaucoup d'esprit, mais elle se tait avec tant de grâce ! et on met son silence sur le compte d'une réserve qui sied à sa situation un peu délicate. Elle a, d'ailleurs, ce qui est utile à une femme plus que de l'esprit, elle a beaucoup de goût et de savoir-faire. Ses toilettes, qu'elle invente et chiffonne elle-même, les moindres détails de son petit intérieur aux Champs-Élysées, tout ce qu'elle touche porte l'empreinte d'une baguette de fée. Quand j'entrairais chez elle en ce temps-là, j'éprouvais toujours une sensation de bien-être, je humais avec délices l'atmosphère parfumée de violettes comme la personne même de mon amie. Elle riait de mes enthousiasmes, car, en réalité, je suis habituée à une bien autre élégance, même à un certain luxe qu'elle doit se défendre, le moindre des torts de son mari ayant été de la ruiner. Heureusement, sa grand-mère, M^{me} d'Anville, est assez riche, et, demeurant ensemble, elles font bonne figure. J'adorais leurs petits dîners, leurs petites réunions intimes. Y renoncer m'eût mise au désespoir. Un instant, j'eus peur, car maman était devenue pensive en écoutant M^{me} de Rignac ; mais la mauvaise impression ne dura pas. Édith était bien trop utile pour qu'on la sacrifiât si vite. Elle aime encore beaucoup le monde, ma chère petite mère ; elle l'aime comme je ne l'ai, moi, jamais aimé, en ma qualité de jeune fille sérieuse. Il est vrai que le monde est plus attrayant pour les mères que pour les filles. Elles en voient le côté spirituel et varié. Nous n'avons guère, nous autres, que le bal, et la danse toute seule ne suffit pas à mon amusement ; il faut que *quelqu'un* me la rende agréable. Or, sur ce chapitre du *quelqu'un*, j'ai été longtemps fort exclusive. Mon *quelqu'un* ne dansait pas, mon *quelqu'un* n'allait pas au bal. Tandis que maman avait bien d'autres cordes à son arc : la comédie chez M^{me} X... Chut ! Les jeunes filles n'y sont pas admises ; — la soirée chez M^{me} Y., avec ce fameux chanteur de café-concert dont on nomme tout bas le répertoire ; encore le fruit défendu ; — les dîners de M^{me} Z., où l'on a tant d'esprit, mais à la condition toujours d'éloi-

gner de trop chastes oreilles. — Il paraît qu'en Amérique, où les jeunes filles se mêlent à tout et sont partout les reines, il n'y a point de conversation, rien qu'une espèce de caquetage. On fait donc très bien de nous renvoyer à la petite table. Ma petite table, à moi, c'était la table d'Édith Tracy. Quand ma mère avait envie d'aller dans le monde amusant qui ne s'ouvre aux femmes qu'après leur mariage, quand mon père rapportait une loge pour le Palais-Royal, on me disait : — Si tu allais dîner chez ta sœur ou chez Édith?

Ma sœur, mariée depuis peu, toujours sortie, folle de plaisir, répondait presque invariablement en style de télégramme : — Pas libre.

C'était donc Édith qui me recueillait. Maman, me sachant contente chez elle, s'amusait sans scrupule, et, à dix heures, ma vieille bonne, Prudence, venait me chercher. Elle interrompait toujours mal à propos nos causeries à demi-voix sous la lampe près de laquelle nous étions supposées faire de la tapisserie, pendant que M^{me} d'Anville, un peu sourde en effet, si elle n'était nullement aveugle, s'assoupissait dans son fauteuil, le journal à la main, nous laissant libres de tout dire.

C'était probablement cette liberté qui inquiétait maman depuis la perfide insinuation de M^{me} de Rignac, à laquelle pourtant elle avait résolu, semblait-il, de ne pas trop s'arrêter. Un jour, à brûle-pourpoint, elle me dit :

— Quel plaisir si grand peux-tu trouver chez Édith? De quoi causez-vous donc ensemble?

La question ne me prit pas au dépourvu, je me tenais sur mes gardes.

— Mais de tout, répondis-je d'un air étonné. Par exemple, hier, nous sommes allées à l'exposition des aquarelles; eh bien! nous avons discuté ensuite nos préférences; nous nous sommes presque battues à propos de Besnard, qu'elle ne comprend pas du tout. Édith est la sagesse en personne. Je la trouve même timorée. C'est comme pour Wagner; nous en venons aux gros mots quand il s'agit de Wagner. Oh! je vous jure que les sujets ne nous manquent pas. Quand ce ne seraient que nos lectures...

— Qu'est-ce qu'elle lit en ce moment, Édith? demanda ma pauvre mère, toujours agitée.

— Elle relit Walter Scott, et, dame, là-dessus nous tombons d'accord. Ceux qui ne connaissent que les traductions de Defauconpret ne peuvent se faire aucune idée de ce chef-d'œuvre, *the Heart of Mid-Lothian*.

Ma mère poussa un soupir de soulagement. Ainsi Édith, non contente de m'entraîner pour la musique, m'entraînait encore pour

l'anglais. Le temps que nous passions ensemble, bien loin de m'être nuisible, m'était profitable.

— C'est vraiment, dit-elle d'un ton encore interrogateur à demi, une jeune femme de beaucoup de mérite.

— C'est un ange! m'écriai-je.

Et j'étais sincère. Les confidences mêmes d'Édith, ces longues confidences dont je me serais bien gardée de parler à maman, car elles lui eussent paru justifier les avertissemens de M^{me} de Rignac, ne faisaient que la grandir dans mon opinion. Quel roman permis et même recommandé renferma jamais de plus beaux caractères, des scènes plus touchantes, des sentimens plus désintéressés que celui où, elle figurait, elle et un héros absent, ce beau, ce généreux, ce chevaleresque Roger? — Édith ne m'avait dit que son nom de baptême, et je ne lui avais pas arraché sans peine la description de son visage, de sa tournure. Il était grand et blond; ceci me contrariait un peu, mes préférences personnelles étant pour les bruns, en ma qualité de blonde; mais il était naturel que la brune Edith pensât autrement. Je me demande encore comment elle fut amenée à m'ouvrir son cœur. Sans doute parce que ce cœur débordait et voulait s'épancher, coûte que coûte. Je l'avais surprise dans un de ces momens où l'on éprouverait le besoin de crier aux cailloux du chemin, à défaut d'autre confident: « Que je suis heureuse! » Et j'avais voulu savoir le secret de ce bonheur; une étrange question m'était venue aux lèvres:

— M. Tracy est mort?

— Non, répondit-elle, mais que m'importe; il est pour moi comme s'il n'avait jamais existé.

Alors elle me parla avec plus de détails qu'elle ne l'avait fait encore de ce triste mariage, des dégoûts qui l'avaient accompagné, de cet agioteur sans scrupule qui la négligeait pour des spéculations à la Bourse, où il laissa en disparaissant un déplorable renom. (Cela, je le savais déjà par mon beau-frère, qui fréquente aussi la Bourse, mais d'une autre manière.) Elle n'avait même pas la ressource de pouvoir l'estimer, ce mari trop vieux pour elle, à qui on l'avait imprudemment donnée.

— Pauvre, pauvre Édith! Mais comment trouves-tu le moyen d'être heureuse avec de tels souvenirs?

— C'est que je suis aimée si tendrement!

Oh! aimée de loin!.. Elle avait exigé qu'il attendît, sans la revoir, l'heure où elle pourrait lui appartenir. Il était à l'étranger, en Amérique, mais il lui écrivait, et ces lettres suffisaient à sa félicité. Elle m'en montra deux ou trois, anciennes déjà et respectueuses. Roger n'était pas en Amérique alors, il habitait Paris; il la voyait quelquefois. C'était coupable...

— Pourquoi? demandai-je.

— Mais tant que je ne serai pas libre...

— C'est vrai, tu n'es pas libre de te remarier... Mais, va, le ciel est trop juste pour te condamner à passer ta vie dans la solitude et l'abandon. Comptons sur la Providence. Je vais me ruiner en petits cierges pour qu'elle te délivre.

— Folle que tu es! On ne doit demander à Dieu la mort de personne.

— Soit! Je lui demanderai le rétablissement du divorce, quoique l'abbé Pouponet prétende que c'est un péché. Il y aura des accommodemens, j'en suis sûre. Les étrangères qui se trouvent dans ce cas-là ne nous font pas horreur, et il me semble impossible que le Dieu des catholiques ne soit pas meilleur, plus doux, plus clément mille fois que le Dieu des protestans. L'église arrangera donc les choses, et tu seras récompensée à la fin comme tu dois l'être après tant de sacrifices, une pareille abnégation.

Elle se défendait :

— Non, non, ne me flatte pas, j'ai été bien imprudente, va!..

— En l'aimant au fond de ton cœur? Mais l'impossible n'est pas exigé de nous. Comment commanderait-on à ses sentimens? Il suffit que nos actes soient ce qu'ils doivent être. L'éloigner était déjà sublime. Je ne sais pas si à ta place... Où est-il, que je lui écrive de revenir?

— Folle! folle! répétait-elle en m'embrassant. Je ne sais pourquoi je mets dans ta tête toutes ces choses que tu devrais ignorer. Ta mère me gronderait bien, si elle savait...

— Pauvre maman! Croit-elle donc que fraulein Wurst, qui vient me promener trois fois par semaine pour entretenir mon allemand, ne me parle pas du *verlobte* qui l'a plantée là? Mais j'avais dix ans tout au plus qu'elle me contait ses peines. Il faut que les mères en prennent leur parti. Celles qui nous gardent le mieux sous leur aile doivent, bon gré mal gré, se faire aider un peu, sous peine de n'être rien que des bonnes d'enfans ou des institutrices; et, en ce cas, que diraient nos papas, que dirait le monde? D'ailleurs on lit, on observe, on réfléchit, on écoute et le silence que l'on s'impose sur certains sujets n'est qu'une question de bon goût. On a été bien élevée, on sait ce qu'il faut taire. Ne te gêne donc pas.

Et elle ne se gênait pas, elle parlait, avec une éloquence dont elle eût été incapable en traitant d'autres questions, de l'amour de Roger pour elle, surtout de son amour pour Roger :

— J'ai tant de plaisir à me laisser aller, disait-elle, et ce n'est possible qu'avec toi, si bonne et si discrète. Toutes les femmes sont jalouses, promptes à soupçonner le mal par envie. Aucune ne croirait ce que tu crois, l'honnête vérité. Grand'mère, elle, mour-

rait de douleur si elle me savait capable d'un attachement défendu. Non, son repos m'est trop cher, elle doit ignorer toujours...

— Que tu as une consolation dans la vie? C'est étrange! N'importe, je garderai ton secret, sois tranquille, ma chérie, à la condition que tu me dises tout, et quand j'aurai un secret à mon tour, tu le connaîtras la première; mais que te raconterais-je aujourd'hui, sauf cette ridicule démarche de M. Raoul d'Esserent?

La démarche était purement et simplement une demande en mariage, et je ne l'aurais peut-être pas trouvée ridicule, si je n'avais eu l'esprit tourné à ce point vers les choses romanesques. La belle histoire d'amour qui rendait Édith heureuse, malgré ses infortunes, ces lettres qui éveillaient une flamme dans ses yeux noirs, cette torture même de l'absence que deux êtres passionnément épris l'un de l'autre s'étaient infligée par vertu, tout cela me rendait fort exigeante en matière de sentiment. Je me disais : « Voilà ce qui vaut la peine de vivre! » J'avais vu ma sœur se marier sans répugnance comme sans attrait. Je les avais accompagnées, ma mère et elle, chez les bijoutiers, chez les couturières, etc., et à mesure que se produisaient les miracles coquets de la corbeille et du trousseau, j'avais constaté la bienveillance croissante de Germaine pour mon pauvre beau-frère, qui est vraiment un fort gentil garçon, mais d'une insignifiance,.. quoique habile en affaires. Germaine avait été la première, autrefois, à se moquer de lui, de ses petites moustaches grêles, de ses souliers en pointe qui le précédaient d'une lieue, disait-elle (ce n'était pas encore une mode générale comme aujourd'hui). Parmi ses danseurs, il était le plus dédaigné, allant toujours à contre-mesure avec un aplomb imperturbable. Bref, aucun prestige à ses yeux, ce qui n'empêche pas qu'au retour de leur voyage de noces, ils n'aient paru s'entendre à merveille. Il n'y aurait pas de meilleur ménage si tous les deux n'étaient un peu trop *dans l'train*, pour me servir de l'expression de mon frère George, à qui je continue de faire quelques emprunts. Maman désapprouve seulement qu'ils ne manquent pas une première représentation : « La santé de ta sœur y restera, me dit-elle souvent, à moins qu'un enfant ne l'arrête. Mais je peux dire que je suis tombée sur la perle des gendres. Pourvu que nous te trouvions un mari pareil !

— Un mari pareil à Philippe?.. Merci bien ! Je veux, moi, que mon fiancé me plaise.

— Mais, petite sotte, les jeunes filles n'ont aucun goût. Elles doivent se laisser guider.

— C'est cela ! Comme pour les robes ! On vous fait choisir, sous

prétexte qu'elle sera solide, une étoffe affreuse, que vous porterez avec ennui jusqu'au bout.

— Moi qui te parle, reprend ma mère, je ne pouvais me résigner à épouser ton père parce qu'il était chauve; j'en pleurais encore au pied de l'autel; et pourtant nous étions faits l'un pour l'autre, je l'ai découvert très vite.

C'est vrai que papa est charmant : la bonté, la distinction mêmes. A la place de maman, je n'aurais pas hésité... Pour quelques cheveux de moins!.. Est-il possible d'être aussi frivole! Mais voilà que je juge ma mère. Arrêtons-nous, il est temps. Mes raisons pour refuser M. d'Esserent ne valaient guère mieux, du reste.

— Que lui reproches-tu? me demandait-on.

— Il est ingénieur. Cette qualité m'horripile! Tous les jeunes premiers sont ingénieurs depuis une vingtaine d'années.

— Comment sais-tu cela, toi qui ne vas jamais que dans les théâtres de musique? N'as-tu pas honte de répéter comme un perroquet de pareilles niaiseries? Rien n'est plus honorable que de sortir parmi les premiers de l'École polytechnique...

— Où l'on a si bien usé ses yeux sur des chiffres, que l'on est réduit à ne jamais quitter un pince-nez. Je suis sûre que M. d'Esserent garde le sien pour dormir.

— Il est fort bien de sa personne.

— Peut-être, mais comment voulez-vous que j'épouse un homme que je ne connais pas?

— Tu le connais comme tu connais tous les hommes qui viennent chez moi.

— Oui, pour le voir de temps en temps à vos jeudis. Nous n'avons jamais échangé un mot sur d'autres sujets que la pluie ou le beau temps.

— De quoi prétendrais-tu donc causer avec un jeune homme? s'est écriée ma mère scandalisée.

— Avec un jeune homme qui sera mon mari?.. Mais de choses beaucoup plus intimes, beaucoup plus personnelles.

Elle a regardé mon père en s'écriant : « Ces petites filles d'aujourd'hui sont étonnantes. » Et mon père a souri en passant la main sur mes cheveux. « Quand il lui ferait un peu la cour avant qu'elle se décide à dire oui, je n'y verrais pas de mal. Celle-ci ne flirtera pas, celle-ci n'est pas coquette. » Voilà ce que disaient cette caresse et ce sourire. Je sais parfaitement lire ce que pense papa. Il songeait à Germaine, à qui tous font la cour et qui flirte avec tous, sans que Philippe, ni maman, ni personne, trouve cela mauvais... Parce qu'elle est mariée! Est-ce bien juste?

II.

Il ne faudrait pas croire que chez Édith tout notre temps se passât en confidences. Elle n'était pas toujours seule avec sa grand-mère. Celle-ci avait été jadis une femme brillante et recherchée; malgré les infirmités de la vieillesse, elle conservait un groupe assez nombreux d'amis. Je crois qu'elle devait leur fidélité à la certitude où l'on était de la trouver chez elle; presque jamais M^{me} d'Anville ne sortait: elle ne bornait pas ses réceptions à un jour, et jugeait même cette habitude moderne fort inhospitalière. Immuablement elle était là, au coin de son feu, à tricoter de ses mains encore belles, un sourire accueillant sur son visage flétri qu'encadraient de longues dentelles noires. Il faisait bon auprès d'elle; elle était de ces rares sourdes qui ne deviennent pas bavardes et qui, à force d'habitude du monde et d'amabilité réelle, vous donnent l'illusion d'être écouté; et puis on avait l'espoir de rencontrer sa charmante petite-fille; on ne l'abandonnait donc pas dans ce qu'il lui plaisait d'appeler sa retraite. Il est vrai que la plupart des habitués du petit salon de l'avenue Montaigne étaient de vieilles gens, ses contemporains. Édith se montrait personnellement très difficile sur le choix de ses relations et avait peu de goût, en général, pour la société des femmes, qu'elle ne croyait ni sûres ni sincères; quelques tristes expériences au temps de ses malheurs lui avaient donné cette opinion, injuste peut-être, mais que je me gardais bien de discuter; il m'eût été si douloureux de partager son amitié avec personne! J'avais décidé en moi-même qu'Édith n'aimerait jamais, après Roger, que la confidente de ce pur et mystérieux amour.

Parmi les barbons à cheveux blancs et les douairières édentées qui entouraient M^{me} d'Anville se faisait remarquer cependant, et d'autant plus qu'elle était seule de son espèce, une figure relativement jeune. Je dis relativement, parce que, pour moi, à l'âge que j'avais alors (il n'y a pas de cela des siècles, quoique j'aie fait tant de chemin depuis), un homme de trente-cinq ans n'était plus un jeune homme. M. Jacques de Mareuil, — il est comte, d'une excellente famille du Blésois, — avait, paraît-il, rencontré autrefois en voyage M. et M^{me} Tracy; les mêmes excursions à travers la Suisse les avaient rapprochés. M. Tracy se liait volontiers à la légère. Dès cette époque, il opprimait sa femme, et M. de Mareuil avait pris en grande pitié la triste destinée de cette

pauvre créature; plus tard, lors de la séparation de ces deux époux mal assortis, il avait rompu avec le mari et était resté très dévoué à la femme, qui répondait bien froidement d'ailleurs à ses sentimens d'affection respectueuse. Jamais je ne vis Édith aussi réservée avec qui que ce fût. Quand je lui demandais pourquoi et ce qu'elle pouvait trouver de déplaisant en lui, elle répondait évasivement : « Rien, mais un seul homme m'intéresse au monde. »

— Et tu sens peut-être que celui-ci serait disposé à tomber amoureux de toi?

La première fois que je lui dis ce mot, qui fut souvent depuis répété par taquinerie pure, Edith devint très rouge et s'écria : « Qu'est-ce qui peut te donner une idée pareille? »

— La façon dont il te regarde et le peu de sympathie que ta grand'mère lui témoigne.

— Oh! mais, s'écria-t-elle, tu es une terrible observatrice. En effet, je crois que grand'mère s'inquiéterait de ses visites, si elles étaient plus fréquentes, et je ne demande pas mieux que de la laisser dans cette erreur, qui la détourne de la véritable piste. Quant à M. de Mareuil, c'est un homme très répandu, très mondain, qui n'aime que la chasse et la musique. Ce dernier goût, nous l'avons en commun. Voilà pourquoi il vient volontiers quand il est à Paris.

— N'y est-il pas toujours?

— Pas du tout. Il passe les trois quarts de l'année dans ses terres.

Je me demandai, en ouvrant de grands yeux d'abord, comment M. de Mareuil pouvait avoir le don d'ubiquité, être partout à la fois; puis, je finis par comprendre. Le château de Mareuil, construit dans le style princier des plus beaux châteaux de la Loire, n'est guère qu'à quatre heures, par l'*express*, du Jockey-Club et de l'Opéra. M. de Mareuil conciliait donc sans trop de peine les goûts de sport qui l'attachaient à la campagne et les exigences intellectuelles qui l'appelaient à Paris : on peut aimer les chevaux sans avoir la tête vide pour cela. Il en donne la preuve. Il a des talens, beaucoup de culture, et je n'ai jamais caché à Édith que je le trouvais agréable.

— Quoi qu'il ne soit pas beau!

— Tu dis cela parce que tu n'as dans la pensée qu'un grand blond, aux traits réguliers. M. de Mareuil a une physionomie si originale, si spirituelle; il ne ressemble qu'à lui-même, avec ce teint basané qui fait valoir ses dents blanches et ses yeux vifs; enfin, les gens minces et nerveux sont toujours jeunes. J'aime cet

air militaire à demi ; il s'en dégage une impression de force et de volonté. Quel bon musicien avec cela !

Sur ce dernier point seulement, et sur l'absence complète de fatuité de M. de Mareuil, Édith était de mon avis. Et puis elle reconnaissait qu'il était tout le contraire de banal. Ses attentions en avaient plus de prix. S'il se montrait aimable pour moi, c'est qu'il avait du plaisir à me voir. Et de cela vraiment je ne doutais pas. La figure ouverte de M. de Mareuil exprimait toujours qu'il était aise de me trouver chez Edith.

Il venait s'asseoir à mes côtés et causait d'une façon charmante, non pas avec l'air de se mettre à la portée d'une enfant, mais comme il eût fait avec un jeune camarade. Il me louait tout haut d'avoir des idées bien personnelles ; et je sais qu'il parla de moi en bons termes à M^{me} d'Anville, car elle me dit un jour : « Comme il n'y a aucun risque de vous rendre vaine, je voudrais, ma chère petite, que vous eussiez entendu M. de Mareuil vanter votre naturel, votre gaité, votre esprit. Il ne croyait pas, avant de vous connaître, qu'il existât de pareilles jeunes filles. Voilà comment, sans y tâcher, rien qu'en se montrant telle qu'on est, on peut forcer un sceptique, un égoïste à revenir de ses préventions. »

— Pourquoi traitez-vous M. de Mareuil d'égoïste et de sceptique ? demandai-je, le cœur gonflé d'orgueil.

— Mais parce qu'il n'a d'autre souci que d'arranger sa vie à son goût, de se la rendre aussi agréable que possible. Un homme de cet âge devrait accepter des devoirs...

— On dit qu'il s'est si bien conduit pendant la guerre.

— Oui, sans doute. Tout le monde s'est bien conduit... Qui donc a persévéré ?

— En habitant Mareuil, hasarda Édith, il fait son devoir de grand propriétaire, un devoir assez rarement accompli.

— Et qu'il accomplirait mieux s'il n'y était pas seul. Ne me parlez pas de ces êtres indépendans qui ne veulent accepter ni liens ni responsabilités d'aucune sorte.

— Ah ! voilà donc la marieuse qui se trahit ! Vous voudriez trouver une femme pour M. de Mareuil !

— Quand cela serait ? dit la grand'mère d'un air sérieux.

Je pensai à ce que M^{me} d'Anville avait répondu là, une autre fois, lorsqu'elle dit devant M. de Mareuil en m'embrassant : « Au fond, c'est un trésor que cette étourdie, un trésor de raison et de franchise. »

Eh bien ! non, je n'étais pas très franche, car, malgré toutes les belles promesses que j'avais faites à Édith de ne jamais lui rien cacher, elle ignora toujours que je trouvais plus de plaisir encore

à mes rencontres avec M. de Mareuil qu'à nos chères causeries en tête-à-tête. Peut-être était-ce crainte de lui faire de la peine, la croyant un peu jalouse d'affection à mon égard, puisque je l'étais envers elle.

Mais je vais trop vite ; je prends mes souvenirs au hasard, comme des cerises dans un panier. Pendant de longs mois, j'allais dire des années, il n'y eut d'autre trait d'union entre cet homme du monde et cette petite fille que la musique. Édith avait raison, la musique et l'habitude d'en faire ensemble forment un lien puissant entre les gens qui, d'ailleurs, se conviendraient le moins. Qu'est-ce donc entre gens qui se plaisent !

Ce fut M. de Mareuil, bien plus qu'Édith elle-même, qui décida de ces progrès dont me félicitait maman. Il avait une voix de ténor très belle et très exercée ; rien ne me ravissait comme de l'entendre chanter des duos avec mon amie, qui, elle, n'était douée que d'un soprano insignifiant et de faible étendue ; mais, à force de talent, elle y suppléait.

— Du reste, disait-elle avec grâce, je suis une *utilité*, rien de plus ; je réclame l'indulgence du public.

Or, M^{me} d'Anville ne comptant guère, le public n'était souvent composé que de moi seule, un bon public, répétait M. de Mareuil, un public enthousiaste, passionné, bien fait pour exalter les artistes au-dessus d'eux-mêmes.

Quand ils avaient oublié les heures en feuilletant, en déchiffrant, à ma grande joie, une partition tout entière, ils me demandaient par politesse quelque petit morceau de mon répertoire de jeune fille. Intimidée jusqu'à la souffrance, mais résolue à n'en laisser rien voir, je m'exécutais tant bien que mal, pour n'avoir pas cette mine sotté des personnes qui se font prier ; et, avec une bienveillance, où n'entrait évidemment pas l'ombre de flatterie, M. de Mareuil me faisait des complimens ou des observations au besoin. Un soir que j'avais dit un air de Gluck, très étudié préalablement, je l'avoue, avec Édith, il parut trouver que ma voix avait gagné.

— Pourquoi, dit-il, ne chanterions-nous pas un peu ensemble ?

Cette offre eut l'approbation d'Édith, et, depuis lors, un monde nouveau s'ouvrit pour moi, le monde des rêves, qui devint, bien plus que celui des réalités, ma véritable vie. La petite Sabine fut tour à tour Mireille, Pamina, Rosine, Agathe, Marguerite, et n'aspira plus qu'à l'heure trop rare de ces transformations. Un sentiment nouveau m'envahissait, je lui mis une étiquette : passion de la musique. Ainsi justifié, il était non-seulement permis, il était louable.

D'abord j'avais eu très peur. C'est gênant, en effet, d'entendre un homme qui vous appelle cérémonieusement mademoiselle et à

qui l'on ose à peine tendre la main, vous dire : *Jamais je n'aimerai que toi*, ou seulement : *Fuyons tous deux sous la ramée*. D'autant plus que quand on chante avec feu, avec conviction, quand on est artiste, — et il est artiste quoique chasseur, — le regard, la physionomie, tout se met d'accord avec l'accent et les paroles. Si nous chantions en italien, j'étais moins troublée, mais les paroles étaient trop tendres en français. « Non, me disais-je, cela ne voudra jamais sortir. » Et cela sortait,.. cela sortait même très bien. Je redevais maîtresse de moi, ou plutôt non, je continuais d'être éperdue, mais comme Marguerite pouvait l'être auprès de Faust. Et, à la fin, Édith répétait : — Délicieux, délicieux, — d'un ton un peu contraint, je crois maintenant m'en souvenir, quitte à relever ensuite, d'une façon plus pointilleuse que je ne l'eusse souhaité devant lui, les fautes que j'avais pu faire. Oui, certainement, elle y mettait un peu de malice. Et puis, au bout d'un temps, des scrupules la prirent : « Il n'est pas convenable que tu chantes ceci, que tu chantes cela. » Maman n'eût pas été plus rigoureuse. Au fait, je lui étais confiée ; il semblait naturel qu'elle veillât sur moi. Seulement elle s'en avisait un peu tard. Le pli était pris. Jacques arrivait en disant : « Que chantons-nous aujourd'hui ? »

Mareuil le retenait moins cet hiver-là. Il était sans cesse à Paris et très souvent chez Édith, sans que M^{me} d'Anville parût le trouver mauvais. Elle suivait nos duos des yeux plus que des oreilles, en souriant. L'idée m'est venue depuis... Non, Édith était incapable de se servir de moi pour la tromper ainsi. Je vais trop loin. M^{me} d'Anville s'imagina d'elle-même que je contribuais à attirer M. de Mareuil. Quelles vilaines idées me tourmentent ! C'est que j'ai été longtemps si crédule, et qu'aujourd'hui encore je ne réussis pas à comprendre tout !

III.

J'arrive à la scène principale de mon histoire, moins une que j'aurai beaucoup de peine à raconter et dont le seul souvenir me bouleverse encore ; j'arrive à la fameuse soirée du verglas. Mes parens devaient aller avec ma sœur et son mari voir une opérette où tout Paris courait dans ce moment-là et dont je connaissais à fond par ouï-dire le sujet et les acteurs ; je le répète, on n'a pas impunément un frère, et le devoir de servir le thé aux jeudis maternels. Je me rendis donc avenue Montaigne vers l'heure du dîner, — sans empressement extraordinaire, car M. de Mareuil

nous avait annoncé la dernière fois qu'il partait pour une quinzaine.

Jamais je ne vis Édith jolie comme ce soir-là; elle n'avait fait aucun frais de toilette, puisque nous devions être entre nous, et, cependant, elle semblait parée, parée de je ne sais quel rayonnement; ses yeux étaient comme grandis par une rêverie heureuse, son teint plus transparent, lumineux pour ainsi dire, et son sourire,.. combien il était radieux le sourire qui ne quittait pas sa bouche! Un éclair de bonheur jaillissait d'elle positivement. Je ne pus m'empêcher de lui dire : — Que tu es belle! — Et j'ajoutai tout bas en l'embrassant :

— Tu as une lettre de Roger, aujourd'hui?

— Mieux que cela, répondit-elle du même ton, je l'ai vu.

Je brûlais de savoir où, comment... Mais M^{me} d'Anville était là. Édith posa un doigt sur sa bouche.

Pendant tout le dîner, je ne me lassai pas de la regarder.

« Ce que c'est, pensais-je, que le reflet d'une grande joie! »

Et je songeais involontairement que, depuis quelque temps, tout le monde me trouvait embellie; c'était un cri unanime; ma mère avait peine à s'empêcher de m'en faire compliment; elle me disait presque chaque matin : « Tu as bonne mine, ma chérie! » Et elle s'en tenait à cela, je suppose, pour ne pas me donner d'amour-propre. Mais je savais ce qu'elle voulait dire, d'autant que George et papa étaient moins réservés, George surtout, qui parlait de moi comme d'un poulain brusquement sorti de l'âge ingrat :

— Sabine se débourre d'une façon extraordinaire; ce n'est pas qu'en la détaillant elle soit irréprochable, mais elle a l'essentiel, de l'encolure, de la *branche*...

Les comparaisons de George sentent toujours un peu l'écurie; il les accompagne de gestes qui semblent marquer les allures d'un cheval.

— Oui, il n'y a pas à dire, petite sœur, tu as de jolis airs de tête; tu t'encapuchonnes gentiment.

— Disons tout de suite, interrompit mon père, qu'elle a des *involtures*.

Et pour arrêter les propos chevalins de George, il répéta le mot d'une vieille demoiselle de province qui lui avait dit modestement : — Dans ma jeunesse, je n'étais peut-être pas belle, mais j'avais des *involtures*, et quand une jeune fille a de jolies *involtures* elle est toujours bien.

Enfin, que ce fût désinvolture ou autre chose, on me trouvait en beauté généralement, et d'où cela venait-il? De ce que, moi aussi, j'étais contente,.. sans trop savoir pourquoi. C'est là, je crois, le meilleur de tous les contentemens : la vie est pleine de soleil, les

chemins pleins de roses ; quelque temps qu'il fasse, le ciel est toujours bleu, on se sent portée sur des ailes, on dit à Dieu, le cœur épanoui : — Comme vous êtes bon !

Mais me voici égarée dans un labyrinthe de digressions, et je ne saurai plus comment en revenir à mon dîner chez Édith. Où en suis-je restée ? Nous étions à table, je crois ; M^{me} d'Anville disait à sa petite-fille : — Je ne t'ai pas vue de la journée. Qu'as-tu bien pu faire depuis midi ?

Et mon Édith de se lancer avec volubilité dans le récit détaillé d'une série de visites, de courses dans les magasins ; elle avait lunched ici, là elle avait recueilli telle et telle nouvelle... Oh ! elle savait mentir, car, une fois rentrée dans le salon, elle me dit :

— J'ai passé la journée au Louvre, où j'avais donné rendez-vous à Roger. Nous n'avons guère regardé les tableaux, je t'assure.

— Il est de retour ! répliquai-je en battant des mains. Tu me le montreras ? Tu lui as dit que j'étais son amie, que je plaçais sa cause, que je faisais des vœux pour le rétablissement du divorce, n'est-ce pas ?

— Prends donc garde ! Grand'mère a l'œil sur nous. Il ne pourra venir ici, naturellement ; mais nous nous rencontrerons de temps à autre. Nous avons bien des relations communes, et en lui indiquant l'heure, les maisons où je vais... Enfin, je lui dois quelques petites compensations,.. pauvre Roger ! Dans ces derniers temps, j'ai été injuste envers lui. Je l'ai fatigué de mes soupçons, de mes jalousies... Mes lettres devaient bien l'ennuyer, ajouta-t-elle après une pause.

— Et tu avais tort... Il n'aime que toi ! m'écriai-je avec élan.

— Il me l'a dit,.. oh ! si bien dit !.. répondit-elle avec un sourire plus enivré que jamais, en fixant sur les tisons un regard qui s'en allait à cent lieues de moi et du moment présent.

J'éprouvais pour mon héroïne une sorte de respect ému et craintif ; je me sentais fière d'être la confidente d'un tel amour, quand, l'une des portières de tapisserie se soulevant, on introduisit M. de Mareuil. Il y eut un triple cri de surprise.

— Comment ! s'écria M^{me} d'Anville, vous êtes ici ?

— Comme vous voyez, répondit-il en s'inclinant devant elle et en échangeant des poignées de mains avec nous deux.

Si j'avais été moins complètement absorbée par le plaisir de le revoir à l'improviste, j'aurais peut-être remarqué que mon amie jouait assez mal l'étonnement.

— Mais vous aviez pris congé de nous...

— Il s'agissait d'échapper à un concert de M^{me} de Roquemont.

Elle me promettait quelques fragmens de son fameux oratorio. Je me suis dit : — Sauvons-nous !.. Et, à propos de cet oratorio, vous savez ce qu'a répondu Ryder à qui l'on reprochait de s'abaisser au rôle de teinturier pour fournir à cette fausse Muse de la musique le moyen de nous rompre les oreilles : — Vous voyez bien, puisque c'est mauvais, que je ne lui donne que mes épluchures, les bribes ratées, a-t-il dit cyniquement. Ça ou en faire des cornets,.. j'aime mieux ça ! Si ses concerts sont mauvais, ses dîners sont excellens. Quant à reconnaître une noire d'une blanche ou un dièze d'un bémol, elle en est incapable. Une page lui plaît, quand elle est bien surchargée de notes... Vrai, j'exagère à peine...

— Au lieu de nous répéter les calomnies de Ryder, qui est deux fois coupable de travailler pour elle et de la démasquer, dites-nous donc pourquoi ayant résolu de fuir...

— Je suis resté ? Parce qu'il fait à Mareuil un temps de loup qui, à Paris, est supportable, et que j'ai pensé au moment de monter en wagon : « Mon départ est annoncé, cela suffit à la condition de ne pas me laisser voir ! » — Or, je ne crois pas que personne m'ait vu. Par conséquent, cette pauvre Roquemont ignorera toujours qu'à l'heure où elle entrait en lice avec Palestrina, Haendel, Haydn et compagnie...

— Nous lui préférions un peu de Mozart, interrompit Édith en courant se mettre au piano.

Mais M^{me} d'Anville ne semblait pas parfaitement satisfaite. Personne d'ailleurs n'en prit grand souci, et notre chère musique nous enveloppa de ses enchantemens bien au-delà de l'heure accoutumée ; Prudence, pour la première fois de sa vie, se trouvait en retard.

— Onze heures ! m'écriai-je, avertie tout à coup par la pendule. Il faut que quelque chose de grave soit arrivé.

— Mademoiselle, ce doit être le verglas, se hasarda à dire le domestique qui apportait le thé.

— Le verglas ! Mais il n'y en avait pas apparence quand je suis venue.

— J'ai bien remarqué, dit Jacques, que les chevaux glissaient, et je me suis félicité de n'avoir pas pris les miens...

— Oh ! monsieur, toutes les voitures sont remisées maintenant. A moins d'être ferré à glace, aucun cheval ne tiendrait debout.

— Sabine passera la nuit ici, dit M^{me} d'Anville.

Je me récriai ; la pensée de l'inquiétude où seraient mes parens me mettait hors de moi. Il fallait que Prudence arrivât !.. Il le fallait... Elle arriverait, morte ou vive.

Et elle arriva, en effet, rouge, haletante, ensanglantée par deux chutes qu'elle avait faites dans le parcours du parc Monceau à

l'avenue Montaigne ; autant, disait-elle, marcher sur un miroir. Il y aurait beaucoup d'accidens, pour sûr. Elle ne savait comment la voiture de ma sœur s'en tirerait... Des chevaux si fins, toujours en l'air ! Elle, ma vieille bonne, était partie comme à l'ordinaire, avec l'intention de prendre un fiacre. Oh ! bien oui, les fiacres, où en trouver par un temps pareil ? Et c'était venu si vite, si vite, comme un sort qui se serait abattu sur Paris tout entier. Jamais on n'avait vu chose pareille. Mais elle aurait cheminé à quatre pattes plutôt que de me laisser dans le souci. Seulement, elle y avait mis le temps, et maintenant il fallait rentrer à pied, elle ne voyait pas d'autre moyen.

Édith et M^{me} d'Anville insistèrent pour me retenir, mais je persistai dans mon refus ; j'avais besoin de savoir ce qu'avaient pu devenir les miens en ce péril. Après bien des prières, mes amies, voyant que je tenais bon, m'empaquetèrent dans tous les châles, toutes les fourrures qu'elles purent trouver, au point qu'à voir cette masse informe, on m'aurait attribué, je suppose, une obésité turque, et que je pratiquais avec peine du bout des doigts une petite ouverture devant ma bouche pour ne pas étouffer.

— Du moins, dit Édith, tu échapperas aux rhumes.

On me mit des chaussons de laine par-dessus mes bottines, comme s'il se fût agi de traverser la mer de Glace, et c'était bien, en effet, une expédition du même genre que nous allions entreprendre.

— Mon domestique va vous accompagner, dit M^{me} d'Anville.

Mais M. de Mareuil, qui avait endossé sans bruit un grand paletot fourré, se trouva dans l'antichambre, au moment du départ, pour nous dire :

— Pardon. A mon tour, je serais inquiet, très inquiet. C'est à moi de veiller, avec la permission de mademoiselle, sur cette retraite de Russie.

Je me mis à rire. Les dangers que courait ma famille, les hasards de ce retour incertain en pleine nuit, tout s'effaça, faisant place à la perspective d'une partie de plaisir exquise. Mon cœur sautait dans ma poitrine comme jamais il n'avait sauté pour un bal, pour un voyage, pour rien au monde. Cependant, je crus devoir répondre : « Non, monsieur, non, je ne peux pas accepter... » Mais faiblement, très faiblement.

Édith reprit avec plus d'énergie :

— Quelle idée ! Vous aurez bien assez de peine à rentrer chez vous...

— Chez moi, c'est presque chez M^{lle} Sabine. Du boulevard Malesherbes à Saint-Augustin...

— Prosper serait d'un meilleur secours, fit observer Édith; il la porterait au besoin.

— Mais, dit M. de Mareuil, je serais bien capable de lui disputer ce privilège.

Combien j'avais chaud, comme je me sentais rouge sous les tricots qui m'emmitouflaient !

— Mon bras suffira, je crois, ajouta-t-il, en voyant le sourcil d'Édith se froncer légèrement. Il faudra vous y appuyer sans crainte, mademoiselle. Figurez-vous que je suis un guide, un montagnard de bonne volonté qui vous aide à franchir le *Pas difficile*. Voulez-vous, mesdames, que je vous rapporte ensuite des nouvelles de notre aventure ?

— Demain... Nous comptons demain sur un récit des plus circonstanciés, dit avec bonhomie M^{me} d'Anville. En attendant, que le ciel vous protège !

Édith déposa un baiser assez froid sur les épaisses dentelles qui me cachaient le visage en répétant :

— Tu aurais mieux fait, beaucoup mieux fait, de rester.

Je n'étais pas de son avis, en suivant avec précaution, au bras de Jacques, le chemin glissant où il avait fallu nous engager. D'abord toutes mes facultés se concentrèrent sur une préoccupation unique, me bien tenir et ne point trop m'appuyer, quoi qu'il en eût dit. C'était la première fois que je sortais avec un autre homme que mon père, car maman ne souffre pas que George me donne le bras : George est trop répandu dans la mauvaise compagnie, il y aurait des méprises. C'est une de ces raisons vraies que l'on masque pour moi sous des raisons fausses, mais que je finis inmanquablement par découvrir, mes chers parens ne pouvant toujours se coudre les lèvres à mon intention, quelque bonne volonté qu'ils en aient. Je marchais à petits pas craintifs, les yeux baissés, en me mordant les lèvres.

— Si vous pensez aux accidens, il vous en arrivera, me dit Jacques avec l'expérience d'un vieil habitué du Club des patineurs ; c'est ce que je répète toujours aux novices qui vont se lancer sur la glace une première fois, car il y a des gens qui font pour leur plaisir ce que nous faisons ce soir par nécessité, votre serviteur entre autres, seulement ils sont chaussés comme il faut. Je leur répète : — De l'aisance, et figurez-vous en vous lançant que vous êtes une flèche ou un oiseau.

La moins heureuse des glissades involontaires, que le voisinage d'un arbre empêcha seul d'aboutir à une chute, l'interrompit au milieu de sa péroration.

— J'ai cru, lui dis-je, qu'à force d'aisance vous alliez, tout à l'heure, avoir vos deux patins au niveau du visage.

Et nous partîmes ensemble d'un éclat de rire qui rompit la glace, au figuré, en me faisant oublier cette gêne que j'éprouvais à sentir mon bras si énergiquement serré sous le sien. Ma sûreté l'exigeait, sans doute : il n'y avait que ce moyen de me retenir à chaque faux pas. Et ils étaient nombreux, mes faux pas, si nombreux, si comiques, que nous continuâmes d'en rire au grand scandale de Prudence ; elle nous suivait, la malheureuse, courbée en deux, avec des zigzags qui la faisaient ressembler à un singe monté sur des coquilles de noix.

— Que doivent penser les passans ? me demandais-je. Croiraient-ils par hasard que je suis sa femme ? Peut-être bien...

Mais les rares passans ne pensaient ni à cela, ni à rien qu'à se tenir en équilibre. Avant de dépasser le rond-point des Champs-Élysées, nous en vîmes choir une demi-douzaine. Jacques cependant parlait beaucoup pour me mettre à mon aise. Il me racontait les élégances du *Skating-Club* au bois de Boulogne vers la fin de l'empire. Dans ce temps-là, il n'était encore qu'un enfant, mais un oncle fort à la mode l'y conduisait, et ce petit lac sinueux à deux pas du Jardin d'acclimatation, où se réunissait l'élément *select*, le *gratin*, lui semblait ce qu'il avait vu de plus délicieux au monde. D'abord c'est un plaisir pour tout collégien d'exhiber une carte ronde à sa boutonnière, et puis il absorbait au buffet une quantité honteuse de sandwiches et de vin chaud, enfin, comme il avait de l'imagination, il se croyait aux bords de la Néva. Ce devait être le même soleil d'un rouge terne, incendie sans chaleur que reflète la glace tantôt azurée, tantôt violette, tantôt noirâtre, selon que le ciel change, les mêmes arbres-squelettes, la même poussière de diamant sur l'eau cristallisée. Les traîneaux qui s'entre-croisaient en tous sens et dont chacun portait une jolie frileuse emmaillotée de fourrures, qui se renversait pour causer avec son conducteur, penché sur son épaule, lui rappelaient de ravissans panneaux peints au XVIII^e siècle pour la salle à manger de Mareuil, des panneaux qui avaient fasciné ses yeux de *baby*. Quant aux simples Parisiennes, qu'il croyait tout de bon, d'après leurs costumes de fantaisie, Russes, Hongroises, Norvégiennes ou Croates, elles lui représentaient les Willis dont il avait lu la légende ; il y avait bien, en effet, parmi elles, au premier rang, quelques étrangères plus expertes que les autres à enlacer d'heureux mortels dans leurs quadrilles, des Américaines surtout qui avaient fait leurs premières armes sur les lacs illimités du Canada, des Autrichiennes, — une ambassadrice célèbre, par exemple, — qui avaient pris, sur les bassins plus resserrés du Prater, l'habitude des tours d'adresse et d'agilité sur place (le patinage est un art différent selon les pays). Et comme la petite toque garnie de zibeline seyait à

l'impératrice ! C'était là qu'il avait, une fois pour toutes, compris l'infinie supériorité de la femme sur l'homme, les patineuses les plus maladroites étant toutes divines, tandis que les patineurs les plus habiles avaient, faute de costumes, l'air de notaires sous leurs vêtemens noirs, ou de vieillards, grâce à leurs pelisses fourrées. Oh ! la toilette féminine !.. Quel prestige, quelle poésie dans ces soutaches, ces brandebourgs, ces passementeries, ces boas voltigeans, ces manchons gros comme le poing, ces courtes voilettes brodées de girofle !

En l'écoutant, j'aurais voulu porter un des jolis costumes dégagés qu'il me décrivait avec une précision dont je n'eusse jamais cru capable un être de son sexe, et je souffrais de me sentir ce que j'étais : un affreux paquet, une véritable tour de lainages superposés, une tour chancelante, une tour penchée qui se faisait traîner ridiculement. Mais, sans me regarder, tout à son rôle de guide consciencieux, il continuait à me raconter les scènes de patinage dont il avait été témoin, en esquissant la silhouette des principaux acteurs, celle de l'empereur entre autres, qui, le cigare à la bouche, les mains dans ses poches, l'air absorbé, allait droit devant lui, avec une aisance parfaite, jadis acquise à Londres sur la Serpentine ; celle d'un Anglais gourmé, aux jarrets d'acier, qui avait l'habitude de figurer en l'air avec son *stick*, les traits qu'il exécutait en signant sur la glace l'un des grands noms des trois royaumes. Je n'ai rien oublié de ses anecdotes, de ses réflexions ; si je ne transcris pas tout, ce sera par crainte que de pareils détails ne soient un peu *hors-d'œuvre*.

En se réchauffant à l'un des braseros autour desquels on causait sous prétexte d'intermède, Jacques devint à quatorze ans, paraît-il, amoureux pour une heure, éperdument amoureux, d'une jeune femme timide et si mignonne ! Elle se hasardait, encore novice, les mains appuyées sur deux barres parallèles que tenaient par les deux bouts messieurs...

Je n'entendis pas les noms. A ce point palpitant de son récit, j'exécutai un pas qui n'avait rien de commun avec les savans dehors, les courbes, les spirales, les raccourcis compliqués dont il m'avait fait le tableau. Cette figure improvisée eût été une culbute s'il ne m'avait pas saisie presque rudement par la taille. Un de mes chaussons venait de se détacher et s'égarait à dix pas de moi. M. de Mareuil dut aider Prudence à le chercher, à le remettre, ou plutôt relever préalablement ma vieille bonne, qui, en se baissant, était tombée sur le nez ; après quoi il me rechaussa... Quelle inconvenance ! Mon pied tremblait dans sa main, et je tremblais tout entière qu'il ne s'en aperçût.

— J'allais, dit-il en reprenant mon bras, qu'il assujettit solide-

ment contre lui, j'allais essayer de vous peindre le pied de cette jeune dame, qui avait fait une si vive impression sur mon cœur de collégien; mais vous n'avez pour vous en former une idée qu'à regarder le vôtre, il lui ressemble exactement. Mon oncle eut l'insigne honneur de lui attacher ses patins, et j'assistai à cette opération dans une espèce d'extase. Elle dut se dire : « Mon Dieu, que ce petit bonhomme a l'air bête ! » J'étais un enfant fort laid avec cela. Non pas que j'aie beaucoup changé, mais la barbe cache bien toujours quelques défauts.

Je suppose qu'il s'attendait à être rassuré sur sa figure en échange de son compliment sur mon pied. Je ne suis pas sans savoir que j'ai le pied petit, et jusque-là je n'en tirais pas grande vanité, mais, à partir de ce moment mon pied me devint précieux; je le remerciai de m'avoir valu ce qui me semblait dans ma naïveté une véritable déclaration, car puisque Jacques avouait avoir été amoureux de cette jeune dame... Il est vrai que cet amour avait duré une heure environ, mais enfin... Pour changer de conversation, j'évoquai à mon tour quelques souvenirs personnels, ceux que m'avait laissés, par exemple, une vieille féerie : *la Poudre de Perlimpinpin*, où il y avait un tableau tout à fait drôle, l'empire du verglas, prétexte à gambades et à culbutes merveilleuses exécutées par des clowns, tandis que le souverain de ce pays glissant chantait :

Devant moi chacun s'incline !

— C'est cela, dit gaiement M. de Mareuil, si nous faisons un peu de musique ?

Il devenait aussi enfant que moi-même. Dans ma joie de cette découverte, et de plus en plus excitée par les péripéties de notre aventure, je commençai, là-dessus, l'air du *Domino Noir* : *Ah ! quelle nuit !* — tandis que derrière moi Prudence, simplement gémissante jusque-là, toussait pour m'avertir que je passais toute mesure.

— Une nuit charmante, dit Jacques, et qui malheureusement va finir. Nous voici aux trois quarts du chemin.

— Déjà ! fis-je étourdimement.

Il m'eût été impossible de dire quelles rues nous avions prises. Je serais allée au bout du monde sans le savoir davantage, soutenue ainsi par ce bras infatigable qui ne demandait pas mieux que de resserrer son étreinte à chaque occasion.

— J'ai promis, répétait-il, de vous faire rentrer au port sans avaries. Si vous m'échappez, je ne répons plus de rien. Vous vous

casserez comme une figurine de Saxe. Il n'y aura plus que les morceaux de M^{lle} Sabine, et ce sera grand dommage !

— Pourquoi, reprit-il, en tordant sa moustache raidie par le grésil, pourquoi, je vous le demande, n'y a-t-il pas en ce monde un peu plus d'imprévu,.. oui, un peu plus de verglas et de promenades du genre de celle-ci, organisées au moment où l'on n'y pense pas ? La vie serait moins ennuyeuse.

— La vie vous semble ennuyeuse ? m'écriai-je stupéfaite. Je ne suis pas de votre opinion.

— Parce que pour vous elle est encore nouvelle. Mais pour moi, qui ai trouvé de bonne heure toutes choses faciles et s'offrant d'elles-mêmes, avant que je les aie désirées, il n'y a presque plus rien de nouveau. Oui, je commence à la trop connaître, la vie, avec sa monotonie, sa banalité, ses faux plaisirs, ses obligations stupides, et je ne me reporte avec satisfaction, le croiriez-vous, qu'à une année lugubre et terrible entre toutes, l'année où, presque enfant, j'ai agi comme un homme, la seule année qui m'ait vu faire mon devoir, l'année de la guerre.

— Tiens ! m'écriai-je, M^{me} d'Anville avait donc raison?..

Je m'arrêtai court, sentant que j'allais me rendre coupable d'une indiscretion.

— Qu'est-ce qu'elle dit, M^{me} d'Anville ?

— Elle dit, répondis-je en hésitant, qu'un homme doit accepter des responsabilités ; elle vous blâme, je l'ai entendue plus de vingt fois, elle vous blâme de ne pas vous marier.

— En vérité ! répondit-il d'un ton un peu contraint. Me marier,.. comme elle y va ! Le remède serait pire que le mal. Qu'en pensez-vous, mademoiselle ?

Derrière nous, Prudence geignait et toussait de plus belle, en répétant : « Quelle nuit ! mon Dieu ! quelle nuit ! » d'un ton qui n'avait rien de commun avec l'air du *Domino noir*.

Par pitié, Jacques, qui plus d'une fois déjà l'avait obligeamment encouragée, se retourna pour la remettre d'aplomb.

— Encore un petit effort, lui dit-il avec bonhomie ; avant une demi-heure, si rien n'arrive, vous vous reposerez.

— Une demi-heure !

Je devinais les idées de Prudence. Tout ce que M^{lle} Sabine pouvait dire de folies en une demi-heure ! Oh ! si madame sa mère était là !

Répondant à cette crainte : — Ne te tourmente pas, lui dis-je.

Elle grommela : — Il y aurait pourtant de quoi, mademoiselle. Jamais on n'a vu... Non, Dieu me pardonne, jamais on n'a vu...

La difficulté de garder l'équilibre l'empêcha d'achever et même, je crois, de nous écouter avec beaucoup de suite.

— Qu'en dites-vous? poursuivit Jacques en revenant à ses questions. Pensez-vous que le conseil de M^{me} d'Anville soit bon?

— Comment saurais-je?..

— Vous êtes, je l'ai souvent remarqué, une jeune personne fort raisonnable, et, d'ailleurs, un conseil n'engage à rien. Les conseils sont faits pour n'être pas suivis.

— En ce cas, monsieur, je vous déclarerai sans crainte que je suis pour le célibat, pour l'indépendance. Il doit être si agréable de vivre sans entraves, hormis celles de sa conscience, bien entendu, et de faire tout ce qu'on veut! Si j'étais homme, je ne me marierais pas, j'imagine, et même femme, j'aimerais beaucoup garder ma liberté, dis-je en pensant avec ennui à mon mariage possible avec M. d'Esserent. — Seulement de la liberté, il faudrait d'abord en avoir, et c'est ce qui est absolument refusé aux demoiselles, jeunes ou vieilles. Tenez, une petite fugue comme celle que nous faisons là... Je reconnais qu'elle est amusante. Eh bien! cela ne peut arriver que par exception, et bien des gens la trouveraient... (J'allais dire choquante, je me repris :) — ridicule.

— Ridicule? Je ne vois pas ce qu'il y a de ridicule à rentrer chez soi avec le moins de risques possibles. Pourvu seulement que vous ne preniez pas froid, que votre voix ne soit pas atteinte.

— Bah! le beau malheur!

— Ce serait un malheur très grand. J'adore votre voix.

Il me sembla que j'allais m'évanouir, et je perdis la tête en me figurant qu'il devait sentir, même à travers tant d'enveloppes, les battemens précipités de mon cœur.

— Je la trouve admirable, ajouta-t-il, en revenant aux épithètes permises.

— Ce n'est pas tout à fait l'avis d'Édith, qui juge que j'ai encore beaucoup à travailler pour l'assouplir un peu.

— Sans doute, vous avez des progrès à faire, mais je maintiens mon dire : l'instrument est superbe. Méfiez-vous de l'appréciation des personnes qui, dépourvues de dons naturels, ont surtout de l'acquis, et donnent par conséquent à cet acquis la première place.

— Oh! vous ne connaissez pas Édith; elle est si modeste, si disposée à l'enthousiasme, au contraire.

— Sans doute, elle est aimable et bonne.

— Et si malheureuse, chère Édith! ajoutai-je avec conviction.

— Malheureuse?.. M^{me} Tracy?..

— Grand Dieu ! ne trouvez-vous pas ?

— Mais non, elle est débarrassée de son mari.

— Un monstre,.. Vous l'avez connu?..

— Un homme désagréable, mais il y a si longtemps de ces histoires-là !

— Quand il y aurait plus longtemps encore?.. Elle est toujours liée, enchaînée, ripostai-je avec feu.

— Oh ! dit M. de Mareuil, dont la légèreté me blessa, les chaînes ne sont pas bien lourdes. Coupons par cette petite rue, voulez-vous ?

Ce qu'il voulait, c'était de couper la conversation.

— Indigne amie, me disais-je, exaspérée contre moi-même et contre une joie intérieure qui ne se laissait pas rembarquer quoique je fisse, tu es contente qu'il se soit montré froid pour elle, qu'il l'ait presque blâmée !

C'est que je croyais avoir ainsi la preuve du néant de mes vagues soupçons. Jamais l'idée ne m'était venue assurément qu'Édith put remarquer un autre que Roger, mais il me semblait impossible que tout le monde ne fût pas amoureux d'Édith. Eh bien ! non, il n'était pas amoureux. Autrement m'eût-il parlé d'elle sur ce ton ? Les amoureux ne s'aperçoivent même pas des défauts de l'objet de leur culte, bien loin de lui en prêter. Telles étaient du moins les convictions de mon inexpérience.

Quelques minutes après, nous étions devant ma porte, et Jacques échangeait avec moi un cordial *shake-hands*, en me donnant galement rendez-vous au prochain verglas. Je regardai, à la clarté d'un réverbère, ses yeux brillans sous le bord de son chapeau, son sourire fin entre sa brune moustache et la fourrure brune de sa houppelande ; il me parut beau, quoiqu'on ne vît de lui très distinctement que le nez, qu'il avait trop grand, et que le froid rendait un peu rouge.

IV.

Ma famille me reçut avec autant d'émotion que si j'eusse franchi tout de bon, pour la rejoindre, la Bérésina. De son côté, elle était rentrée au gîte saine et sauve. En sortant sur le boulevard, pendant un entr'acte, George s'était aperçu de la transformation de Paris en une glissoire formidable, il avait donné l'alarme et, sans attendre la fin du spectacle, on était parti dans deux fiacres qui, une heure après peut-être, eussent été introuvables. Mon beau-

frère n'avait qu'une idée, empêcher que ses propres chevaux n'exposassent, pour venir le chercher, leurs précieuses jambes : maman pensait davantage à sa fille égarée au milieu des glaces, et son imagination ne voulait pas admettre tout simplement ce qu'on essayait de lui suggérer, — qu'Édith m'avait offert l'hospitalité pour une nuit. Mon pauvre père allait donc partir à ma recherche, quand je fis mon entrée dans un attirail qui, au dire de George, m'eût rendue méconnaissable au bal masqué.

— Je vous l'avais bien dit qu'elle voudrait revenir ! s'écria maman, toujours contente d'avoir raison. — Puis elle se jeta éperdûment à mon cou et me mangea de baisers.

— Comment as-tu fait, ma pauvre chérie ?

— Je suis revenue très facilement avec Prudence, escortée par M. de Mareuil.

Les sourcils de ma mère se froncèrent imperceptiblement.

— M. de Mareuil?.. Ce jeune homme qui fait quelquefois de la musique chez Édith ?

— Oh ! ce n'est plus un jeune homme, m'écriai-je. D'ailleurs, je n'avais pas le choix. Il se trouvait là et offrait si obligeamment de me reconduire.

Mais tout en parlant je devais rougir jusqu'aux oreilles.

— Mareuil ? dit mon père. J'ai rencontré autrefois un comte de Mareuil, très bon vivant. J'étais jeune aussi dans ce temps-là, et, s'il existe encore, nous devons avoir en commun plus d'un souvenir.

— Dont nous vous dispensons de parler ici, interrompit ma mère.

— Mareuil ! répéta George. Jacques de Mareuil ? Il est de mon cercle.

— Non, il est du Jockey.

— Il est aussi du Sporting. Garçon d'esprit,.. un peu original,.. belle fortune,.. château historique, et une écurie, des chasses...

Mon frère acheva sa pensée d'un geste d'extase.

— Hum ! dit maman, tout cela est fort beau. Je trouve pourtant un peu singulier que...

— Le verglas explique tout, dit mon père. Il faudra écrire à ce monsieur pour le remercier.

— Je le ferai, mon ami, mais avec mesure.

Maman appuya sur ces derniers mots. Je devinais si bien ce qui se passait dans sa tête ! Depuis que je ne suis plus un enfant, les hommes se divisent, pour elle, en deux catégories : les partis sortables et ceux auxquels il ne faut point songer. Or, évidemment, M. de Mareuil relève de cette deuxième catégorie :

trop riche, trop de naissance, trop haute position. Nous appartenons, nous, à la noblesse de robe ; les Garchamp sont une vieille famille du Maine. Mon père, conseiller à la cour des comptes, ressemble trait pour trait à une kyrielle d'ancêtres en perruque, dont les portraits représentent de dignes magistrats. Assurément nous sommes à notre aise ; pour n'être qu'une villa plutôt qu'un château, notre propriété des Ormes, située près de La Flèche, a encore assez grand air ; mais enfin tout cela est bon pour M. d'Esserent, ingénieur des ponts et chaussées, pourvu d'une dizaine de mille livres de rente, sans compter ses appointemens, un garçon sérieux, occupé et qui a de l'avenir, beaucoup d'avenir. Ma mère s'est toujours vantée de ne recevoir que des jeunes gens susceptibles, le cas échéant, d'être agréés pour gendres. Les mauvais sujets, les non-valeurs de toute sorte... et les « raisins trop verts » sont éliminés. Elle pense avoir ainsi préservé ses filles le plus possible des illusions et des égaremens qui font le malheur de la vie. Nous avons compris très jeunes, Germaine et moi, que le fruit défendu était mis hors de notre portée, qu'il n'y avait, grâce à la vigilance maternelle, aucune possibilité de faire un mauvais choix. Eh bien ! c'est révoltant, sans doute, mais on n'imagine pas combien les jeunes filles apprécient peu l'avantage d'être gardées ainsi.

Je tremblais que ma mère ne mît tant de mesure, tant de mesure dans sa lettre de remerciement à M. de Mareuil, qu'il n'y pût trouver le prétexte d'une visite. Jusqu'au jeudi suivant, je fus sur des épines. Se croirait-il autorisé à prendre en personne de mes nouvelles ? Viendrait-il ? Ne viendrait-il pas ?

Il vint ; et quand je le vis apparaître dans la grande baie encadrée de verdure qui sépare les deux salons, je me sentis défaillir d'abord... puis il me sembla que toute mon âme s'envolait vers lui. Ce que j'éprouvai fut si violent, si imprévu que j'en eus une sorte d'épouvante ; de là l'air guindé que je pris et qui dut étonner un peu M. de Mareuil après les familiarités de notre expédition nocturne. Quant à lui, il montra l'aisance d'un homme du monde, et causa librement de toute autre chose que de nos aventures, bien que le verglas fût l'événement par excellence de la semaine, un événement insolite, presque sans exemple à Paris. Chacun avait son histoire à raconter, et je voyais maman tourmenter un peu nerveusement le gant de Suède qu'elle tenait, comme si elle eût craint que la mienne à son tour ne s'ébruitât. A la place de maman, le silence de M. de Mareuil m'eût paru plus alarmant mille fois qu'une indiscretion. Les choses qui nous tiennent fort au cœur sont de celles en effet dont nous ne parlons guère. Or, jamais Jacques, — je l'appelais, dès ce temps-là, Jacques dans ma pensée,

jamais Jacques ne revint devant elle sur la nuit du verglas autrement qu'à demi-voix, lorsque par hasard nous échangeions deux mots : — A quand notre prochaine expédition polaire, mademoiselle Sabine? Quel mauvais temps ennuyeux... il ne gèle pas! — Et autres propos que seule je comprenais. Il y avait un secret entre nous. L'assiduité de Jacques chaque jeudi était d'ailleurs un dédommagement à la rareté nouvelle de nos petites séances musicales chez Edith. Celle-ci ne semblait plus avoir le temps de rien faire depuis que son ténébreux Roger se cachait dans quelque coin de Paris. En vain l'avais-je suppliée de me le laisser entrevoir. L'incognito qu'il était résolu à garder ne souffrait pas le moindre compromis; même il avait désapprouvé, m'assura-t-elle, qu'elle eût parlé de lui à qui que ce fût au monde. Leurs furtives rencontres ne pouvaient avoir lieu qu'à la condition que personne ne soupçonnât le retour du soi-disant voyageur. Il n'était revenu que pour elle.

Au fond de l'âme, j'enviais Édith. Être le seul intérêt, le seul plaisir, le seul mobile d'une existence toute dévouée à un attachement unique, cela me paraissait le lot le plus désirable qu'une femme pût rêver. Je la voyais préparer des rendez-vous dont l'attente était déjà une fête, s'échapper pour rejoindre son ami dans quelque musée, quelque jardin public, quelque quartier lointain où l'on pût s'être rencontrés par hasard, et là marcher ensemble, serrés l'un contre l'autre, en oubliant le temps et le lieu, comme j'avais fait durant cette nuit mémorable, mais avec la certitude, en se disant au revoir, de recommencer bientôt. Je me représentais l'enchantement de pareilles heures passées avec Jacques. Si le salon de ma mère eût été ce palais de la Vérité, qui figurait jadis dans les contes de Prudence et où chacun devait dire, bon gré mal gré, ce qu'il pensait, combien de fois aurais-je accompagné de phrases compromettantes l'offre sempiternelle d'une tasse de thé : — Demain, au musée de Cluny, ou bien au Luxembourg... — Je me figurais alors son étonnement et l'opinion qu'il prendrait de cette jeune éhontée, M^{lle} Sabine de Garchamp. Cela suffisait pour me couvrir de confusion, quoique je n'eusse rien dit.

Parfois je plaisantais Édith sur le manteau couleur de muraille dont Roger devait s'affubler pour échapper aux regards. Il me restait un grain de bon sens, malgré ma disposition à me payer de chimères. Comment ne tombait-il pas de temps à autre, malgré toutes ses précautions, sur quelques personnes de sa connaissance?

Je ne sais comment je fus amenée une fois à ajouter :

— Est-ce qu'il n'est pas des amis de M. de Mareuil ?

Peut-être ne cherchais-je qu'un prétexte pour prononcer ce nom, qui sonnait toujours plus qu'agréablement à mon oreille.

Édith tressaillit, et je me rappelle le regard méfiant qu'elle me jeta.

— Il ne manquerait plus, en vérité, répondit-elle avec précipitation, que de parler de Roger à M. de Mareuil.

— Sois tranquille, lui dis-je, surprenant son inquiétude, je sais me taire.

— Oh ! là-dessus, je suis à peine rassurée. Maintenant que vous voyez tous les jours...

— Tous les jours est un peu exagéré. Si tu disais toutes les semaines, et encore !..

Je découvris par la suite qu'elle n'était qu'à demi satisfaite que Jacques eût ses entrées chez nous. Peut-être avait-elle prémuni adroitement ma mère contre lui en parlant pour la première fois de nos duos, des inconvéniens de la musique et de sa propre crainte des responsabilités, car maman ne manquait jamais l'occasion, à cette époque, de me dire avec beaucoup plus de conviction qu'au-paravant :

— Quelle jeune femme prudente et sensée que cette Édith ! Elle est d'un bon conseil et d'une prévoyance !

Elle sortait beaucoup moins le soir, mon excellente maman, supprimant ainsi les prétextes de mes petits dîners avenue Montaigne. M. d'Esserent était en revanche invité chez nous assez souvent, et je le trouvais plus myope, plus grave, moins séduisant que jamais ; la comparaison avec le seul homme qui me plût, lui faisait du tort ; et ma mère, comme si elle l'eût senti, se prononçait à chaque instant contre le genre de supériorité masculine qui consiste à être aimable dans le monde, un art que les hommes qui pensent, les hommes qui travaillent, les hommes de valeur, ne trouvent guère le temps de pratiquer, laissant cela aux oisifs, qui n'ont nul autre mérite.

V.

Maintenant, je le reconnais, il faut bien peu d'aliment à un rêve de jeune fille pour qu'il se soutienne et prenne même des développemens excessifs. Lorsque j'y réfléchis de sang-froid, Jacques ne m'avait encore jamais témoigné qu'il eût pour moi une préférence, et cependant j'avais trouvé le moyen d'accumuler toute une série de preuves qui me permettaient de croire ce que je désirais le plus. J'interprétais un mot, un regard. Restait-il quelque temps sans paraître, je supposais qu'il voulait dérouter les soupçons ; re-

venait-il, je concluais sans hésitation qu'il n'avait pu résister au besoin de me revoir. Oh! j'étais stupide... mais si heureuse! Je voudrais être encore stupide de cette façon-là! Le beau succès que de voir clair, quand ce qu'on voit vous met au désespoir! En un temps où tout s'écrit d'après des documens (j'entends autour de moi discuter cette matière), il serait peut-être curieux de consacrer un chapitre du roman que je cherche à composer au travail qui se fit dans mon cerveau de petite fille. J'y songerai; mais j'ai peur que ce passage-là ne semble bien long, et aussi de ne pas pouvoir réussir à faire comprendre mes méprises, puisque je ne les comprends plus moi-même, le prisme s'étant évanoui. Et puis, il faudrait les examiner à la loupe, mes fameux documens; c'étaient de si petites choses et qui, hélas, au moment même, me paraissaient si grandes! La première fois que j'allai aux bains de mer, étant tout enfant, je crus faire, à marée basse, une récolte féérique de jaspe, de lapis, de porphyre, d'albâtre, ou plutôt je ne savais pas même les noms de mes pierres précieuses, et elles en étaient plus précieuses encore. Leur beauté innommée me ravissait. Et puis, quand le lendemain à mon réveil je courus les regarder, je ne vis plus que des pierres gris bleu, blanches ou rougeâtres, du galet vulgaire, et jamais on ne put me persuader que mon trésor n'avait pas été volé pendant la nuit, remplacé par des cailloux. Le même prodige s'est renouvelé depuis pour mes souvenirs d'amour. Il leur manque l'onde rapide des illusions, le rayon de soleil de la foi, et ils ne sont plus rien à mesure que je les évoque.

Ainsi, très probablement, l'origine de la liaison assez brusque de Jacques avec mon frère n'eut d'autre motif que le goût qu'ils éprouvaient en commun pour tous les genres de sport. Au cercle, ils n'avaient eu que peu d'occasions de causer ensemble, cette sympathie d'un ordre assez vulgaire ne s'était donc pas révélée; quand ils se connurent mieux, elle éclata. Voici l'explication vraisemblable de ce qui m'apparaissait autrefois sous un jour bien différent. Pour que Jacques recherchât mon frère, il fallait, disais-je, qu'il tînt à lui parler de moi, à savoir ce que je faisais, ce que je pensais. Cela me semblait tout simple. J'eusse agi de la même façon avec sa sœur, s'il avait eu une sœur même insignifiante. En somme, George n'a rien de ce qu'il faut pour justifier un engouement; bon garçon, voilà tout ce qu'il est... Oh! il l'est certainement, quoique mes parens se plaignent beaucoup de lui; mais enfin les bons garçons ne sont pas rares, il n'y a pas de quoi se jeter à leur tête parce qu'ils possèdent cette qualité qui court les rues. Donc M. de Mareuil, s'il lui faisait autant

d'avances, devait avoir une arrière-pensée. Brave George, comme il me devenait cher ! Jusque-là, je n'avais eu pour lui que tout juste les sentimens naturels entre frère et sœur, — assez tièdes encore ! Mais je me mis à l'adorer quand j'eus découvert qu'il voyait Jacques presque quotidiennement. Il ne s'expliquait pas mes petits cadeaux continuels, mes cajoleries ; il n'en pouvait revenir. Mon but était de me faire un allié, un complice, d'obtenir que ce bavard ne dit de moi que des choses avantageuses. Je réussissais, d'ailleurs. Après avoir décidé que j'étais *en forme*, il trouvait un progrès extraordinaire du côté de l'amabilité. J'étais même caressante... Pauvre George ! combien de baisers a-t-il reçus qui n'étaient pas pour lui ! De toutes façons, je l'utilisais. Rien n'est plus facile que de faire causer George sans qu'il s'en aperçoive. Je lui arrachais une multitude de renseignemens, je me faisais donner force détails sur les habitudes de M. de Mareuil, sur son intérieur, sur son genre de vie. Je pus ainsi, sachant l'heure où d'ordinaire il se promenait à cheval, entraîner plus d'une fois fraulein Wurst dans certaines allées du Bois où il m'était loisible de passer par hasard, et le concours hippique des Champs-Élysées me vit cette année-là très assidue. Ma sœur y allait beaucoup par genre et pour montrer ses toilettes printanières ; je demandais toujours à l'accompagner, affichant un goût de fraîche date pour les défilés d'attelages et les concours de chevaux de selle ; moi aussi, je soignais mes toilettes, dont naguère encore je n'avais cure ; elles étaient dédiées maintenant à quelqu'un.

— Cette petite aimera le monde tout autant que Germaine, disait ma mère étonnée. Combien les changemens sont rapides à cet âge ! Nous qui la croyions si sérieuse !

— Elle le redeviendra suffisamment, répliquait mon père, toujours enchanté de moi, quoique je fisse. Laissez-la vivre sa jeunesse.

Et George d'affirmer que je me marierais mieux gaie, coquette, et répandue au dehors, que confite dans les livres et dans les cours de la Sorbonne.

— Ces nouveaux goûts d'étude, disait-il, que les demoiselles affichent, font des créatures odieusement supérieures et condamnées à rester vieilles filles. Est-il bien agréable qu'une femme s'aperçoive que vous avez perdu tout votre bagage du collège, et qu'elle en abuse pour vous parler grec ? Je n'épouserais pas, quant à moi, un diplôme, fût-il encadré de millions.

Notez que George tient à l'argent ou plutôt à tout ce qu'il procure ; il est fermement résolu à ne faire, s'il se marie, qu'un mariage riche. Ses professions de foi sous ce rapport me scandalisaient,

mais elles ne paraissent pas produire le même effet sur ma mère, qui cependant lui impose volontiers silence pour des choses mille fois moins choquantes à mon gré. Les discussions entre eux sont continuelles, et ce n'est pas toujours ma mère qui a raison. Ainsi, cet été-là, avant notre départ annuel, une petite scène assez vive eut lieu. J'entrai un matin dans la salle à manger au moment même où ma mère s'écriait :

— Encore une fois, non, mille fois non!.. Comment ne comprends-tu pas l'inconvenance, l'impossibilité?.. Est-ce que nous le connaissons en somme? Est-ce que nous savons ce qu'il vaut?.. Et le monde interprète si vite... A l'âge de ta sœur...

Naturellement, on s'interrompt en me voyant, et je ne demandai pas de quoi il était question; mais après le déjeuner, qui fut silencieux et assombri par la mine boudeuse de George, je pris mon frère à part et je lui dis d'un air de sympathie profonde :

— Tu es bien contrarié, mon pauvre ami.

— Contrarié? répondit-il avec humeur. Dis donc furieux! La vie n'est plus tenable ici. Je n'ai même pas le droit d'inviter un ami. Voilà toute une histoire, parce que j'avais prié Mareuil de venir cet automne tirer quelques perdreaux là-bas, aux Ormes. C'était une manière de répondre un peu à ses politesses. Mais on a une sœur qui grandit...

— Oh! pardon, m'écriai-je en éclatant de rire, espérons que je ne grandirai plus, je suis déjà trop grande.

— Allons donc! Je te trouve très bien comme tu es, et je ne t'en veux pas, quoique tu sois la cause involontaire... Mais quelle idée de croire que la visite d'un homme qui ne ferait pas plus attention à toi que tu ne fais attention à lui puisse te causer le moindre préjudice! C'est assommant les sœurs à marier!

— Je t'assure, lui répondis-je ingénument, qu'il n'y a pas de ma faute, et que, si cela ne dépendait que de moi, tu aurais la permission d'amener tous tes amis. Les Ormes en seraient plus gais.

Combien, malgré le refus de mes parents, j'étais joyeuse! Jacques avait évidemment sollicité cette invitation, cherché un moyen de se rapprocher de moi. Et le dernier mot n'était pas dit, la fatalité devait intervenir. Que ce fût pour mon bien ou autrement, je n'ai pas su encore m'en rendre compte.

VI.

Il faut avouer que les précautions maternelles sont bien souvent doublées d'inconséquence. Ma mère, qui n'eût consenti sous aucun

prétexte à recevoir aux Ormes M. de Mareuil, ne fit nulle difficulté de me confier à ma sœur, qui s'en allait passer un mois à Dieppe.

Les distractions mondaines de l'hiver ayant mis Germaine sur les dents, le repos et l'air salin lui étaient recommandés; elle choisit naturellement une plage où elle pût continuer à peu près le même train de vie qu'à Paris. Nous nous installâmes dans un de ces hôtels somptueux, échelonnés au milieu de jardins anglais, en face de la mer, un véritable palais du confort le plus raffiné, ce dont je me souciais peu pour ma part : l'aspect des vagues et leur chanson suffiraient à me ravir, quand bien même je ne ferais que camper sous le toit de chaume d'un pêcheur; mais Germaine a des goûts moins rustiques. La nécessité de changer de toilette trois fois par jour contribue en ce qui la concerne à la vertu du traitement. Excellentes nageuses l'une et l'autre, nous triomphions en costumes de bain aussi élégans qu'il soit permis à des femmes du monde d'en porter. Oh ! comme Germaine enviait l'ajustement de Folie qui faisait valoir les charmes de M^{lle} Armandine, des Bouffes ! Puis, aussitôt après le déjeuner, commençaient les excursions de rigueur au Pollet, au château d'Arques, à Caude-Côte, à Pourville, au phare d'Ailly. Ne fallait-il pas être de retour pour la musique et faire une apparition avant dîner au salon de lecture ? Après, vite en route vers le Casino ! L'absence de mon beau-frère dans les intervalles du train des maris eût été gênante, si nous n'avions eu dans notre hôtel M^{me} de Rignac avec sa famille. Germaine, qui me servait de chaperon, était chaperonnée à son tour par cette vieille amie de notre mère. On sait que j'avais peu de goût pour elle, mais sa malice habituelle était, aux bains de mer, moins importune qu'ailleurs. Que ferait-on sur une plage durant les heures chaudes de la journée, sinon dauber un peu le prochain ? M^{me} de Rignac était au courant de tout; elle avait son utilité à titre de gazette vivante. Nous ne nous ennuyions donc pas, bien loin de là; nous nous amusions même un peu trop à mon gré ! Une visite à Édith, qui passait l'été sur la plage plus tranquille du Tréport, compta parmi mes meilleurs plaisirs. A son tour, elle promit de venir passer quelques journées auprès de nous, et, en effet, nous la vîmes arriver à la veille des courses, qui attirèrent en même temps une nuée de Parisiens, toute la fleur du sport, mon frère George dans le nombre, et avec George,.. je m'y attendais bien un peu, — je l'avais tant souhaité ! — M. de Mareuil. Il avait un cheval engagé, nous expliqua-t-il, et venait spécialement pour affaires de turf; mais j'eus la vanité de n'en pas croire un mot.

Figurez-vous un rêve charmant qui, après vous avoir emporté sur des ailes roses dans le pays de l'Amour et de la Fantaisie, se

termine en cauchemar, au milieu de ténèbres pleines d'angoisse, vous aurez ainsi l'idée de cette première journée des courses de Dieppe, qui fut pour moi une date décisive, à jamais effroyable.

Depuis son arrivée, M. de Mareuil avait partagé ses attentions équitablement entre Édith et ma sœur ; je crois qu'il s'occupait surtout de ma sœur, mais n'était-ce pas encore un moyen de s'occuper de moi en se la rendant favorable ? Au fond, son principal souci, notre souci à tous, était *Mon Étoile*, la pouliche engagée, un noble animal dont les ancêtres figuraient glorieusement au *stud-book*. Nous ne parlions que d'elle avec un intérêt fiévreux. La profondeur de sa poitrine, la hauteur de son garrot, la largeur de ses tendons, et toutes les perfections pleines de promesses que l'on cachait encore au public, étaient sans cesse sur le tapis entre ces messieurs, et nous écoutions, recueillies.

Le grand jour vint, tellement chaud qu'on n'y eût pu tenir, si la mer ne se fût chargée de nous envoyer par intervalles le coup d'éventail nécessaire. Elle était bleue, la mer, bleue comme le ciel et aussi calme, sans plus de moutons, sans plus de rides. Le soleil ruisselait sur les falaises blanches, qui renvoyaient cette lumière avec une aveuglante intensité ; il dévorait la pelouse, où les véhicules de toute sorte, depuis le *break*, le *drag*, la calèche, jusqu'aux rustiques charrettes normandes, formaient un labyrinthe inextricable ; il miroitait sur la robe des chevaux, sur la casaque rouge, verte, jonquille ou rose des jockeys. Les parasols chatoyans, de toute forme, brodés, fleuris, japonais, que sais-je ? qui s'entre-croisaient dans l'enceinte, qui se dressaient au-dessus des voitures, qui erraient sur la verdure un peu grillée, comme de grandes fleurs mouvantes, abritaient des costumes pur XVIII^e siècle ; les nôtres étaient parmi les plus coquets, blancs tous les trois : Germaine en *peau de soie* et tulle brodé, genre Trianon, relevé, chiffonné à miracle ; Édith délicieusement drapée dans du crépon aux plis souples et d'une savante simplicité ; moi, en virginale étamine : « Un Watteau, un Prudhon et l'Accordée de village, » avait dit Jacques en nous exprimant son approbation, et il ne m'avait pas semblé que « l'Accordée » lui plût moins que les autres. Tout au contraire, il avait ajouté : « Vraiment, il ne vous manque que le bouquet ! » Et il était allé me chercher un gros paquet de roses. Ces roses, je les ai encore au fond d'un tiroir, flétries comme mes illusions de ce jour-là.

Du reste, toutes les femmes étaient charmantes, en masse, sans excepter quelques caricatures anglaises, qui mettaient une note drôle, mais encore pittoresque, dans ce carnaval de couleurs. Et, spectacle à part, les courses furent en elles-mêmes admirables,

puisque *Mon Étoile* arriva première, accompagnée par nos vœux et par le battement éperdu de nos cœurs. Quel instant que celui où notre trio, grimpé sur des chaises, la lorgnette en éveil, suivit la fortune de Jacques portée par cet éclair en chair et en os que nous reconnaissons de loin à la casaque orange et à la toque noire du jockey, dont la cravache ne se leva pas une fois, pas plus qu'il ne donna de l'éperon! Les autres s'épuisaient en efforts, mais *Mon Étoile*, gardant la même allure qu'au départ, fendait l'air, tranquillement victorieuse. Quand elle eut dépassé le but avec cette aisance suprême, quand elle revint à pas comptés vers le pesage, au milieu des hurrahs, je sentis mes yeux se remplir de larmes, comme si le triomphe eût été pour moi; j'eusse volontiers embrassé, toute couverte qu'elle fût de sueur et d'écume, celle qui procurait à Jacques une ovation semblable; si je ne fis que caresser ses naseaux frémissans du bout de mes doigts, après Édith, après Germaine, qui paraissaient, chacune à sa manière, presque aussi émues que moi-même, ce fut uniquement crainte de me trahir.

Le dîner qui suivit cette prouesse fut follement gai; nous étions tous excités par le contentement, par le grand air, par les joyeuses influences de la journée; jamais je ne m'étais sentie autant à mon avantage; mon entrain eût scandalisé maman, mais Germaine était trop satisfaite d'elle-même et de son propre succès pour songer à m'adresser la moindre admonestation; quant à Édith, elle gardait son attitude rêveuse et nonchalante, même en buvant du champagne rosé à la gloire de *Mon Étoile*. Jacques lui parla peu ce soir-là; en revanche, il ne me quitta presque pas, rappelant pour la première fois notre équipée de l'hiver, — nous étions en petit comité si intime, .. — prétendant qu'elle lui donnait des droits éternels à ma reconnaissance, et abusant de cette reconnaissance pour me reprendre l'une des roses qu'il m'avait données le matin.

— Je veux, dit-il, la remettre de votre part à *Mon Étoile*, qui comptait certainement la recevoir de vous-même.

Une pareille explication ôtait-elle toute importance à ce badinage? Il faut le croire, puisque voici la fin.

Après une apparition au Casino, un retour à l'hôtel sous le ciel constellé, qui fit dire à Jacques: « Nous avons eu notre nuit de janvier à nous deux, mademoiselle Sabine; voici une nuit d'été qui la vaut presque; je voudrais être poète pour chanter ces nuits-là,.. » notre petite bande rentra bruyamment dans le salon de Germaine, et nous fîmes de la musique indéfiniment. Il fut chanté une dernière fois, notre duo de *Mireille*! J'étais si heureuse que j'aurais voulu voir tout le monde aussi heureux que moi. J'allai, je me rappelle, dire à l'oreille d'Édith :

— Quel dommage que ton cher Roger ne soit pas ici ! — Et elle me répondit : — Peut-être n'est-il pas bien loin, — d'un air mystérieux qui piqua fort ma curiosité. — Il était possible, en effet, qu'au milieu de la foule Roger fût passé auprès de nous sur le champ de courses, qu'elle et lui eussent eu, au Casino, des intelligences secrètes.

— Sournoise ! m'écriai-je.

Et elle me répondit avec un soupir étouffé : — Tu verras tôt ou tard que les femmes sont toutes obligées de le devenir.

Jacques l'avait bien dit ; elle ressemblait en ce moment à la Psyché de Prudhon, une Psyché très énigmatique, symbole de l'âme dormante comme une eau profonde qui défie le regard de la sonder, .. surtout, le regard peu perspicace d'une pauvre petite fille que j'étais alors. J'ai maintenant contre les Prudhon une vieille rancune. Quand j'en rencontre quelqu'un sur mon chemin, au Musée ou ailleurs, je lui dis : « J'ai été ta dupe, mais je ne la suis plus. J'ai le secret de ton sourire si tendre, qui n'a rien à envier au Corrège ou à Léonard ; j'ai le secret de tes yeux pleins d'ombre, au feu doux et pénétrant desquels le cœur se fond pour ainsi dire. Ta beauté langoureuse est celle du mensonge involontaire, inconscient, perfide tout de même, le mensonge du serpent qui dut avant toutes choses être enseigné à notre mère Ève. »

Il était plus de minuit quand nous nous séparâmes sur ce mot, prononcé mélancoliquement par George :

— Après le plaisir, la peine. Je vais regagner mon armoire.

Dans le fait, il n'avait trouvé de disponible qu'une espèce de niche inhabitable, tant les hôtels, sans exception, regorgeaient de monde.

Jacques prit congé de nous ; il partait dès l'aube pour un château des environs de Fécamp, où des amis l'attendaient, et il ne devait point repasser par Dieppe.

— Au revoir à Paris, lui dis-je.

Je crus sentir qu'il serrait ma main avec tendresse, mais je me suis trompée si souvent ! Peut-être cet expressif serrement de main faisait-il encore partie d'une menue monnaie courante. Comme à l'ordinaire, je reconduisis Édith jusque chez elle avant d'aller me coucher. Nous étions proches voisines ; ma petite chambre, grandie par une vue superbe sur la mer, communiquait à droite avec celle de ma sœur ; à gauche, elle aurait donné dans le cabinet de toilette d'Édith, si un meuble quelconque n'eût condamné la porte ; mais quand nous ne voulions pas aller l'une chez l'autre par le grand corridor qui desservait tous les appartemens de cet étage, nous usions du balcon extérieur, courant de sa

fenêtre à la mienne. Ces détails sont nécessaires pour expliquer ce qui m'arriva.

Jamais je n'avais eu moins envie de dormir. Jetant un châle léger sur ma tête et sur mes épaules, je restai longtemps accoudée au balcon. Le bruit monotone de la marée montante servait d'accompagnement à l'état de vague bien-être où j'étais plongée comme en un bain délicieux ; je me donnais tout entière au bonheur pressenti. Il me semblait que les étoiles fixaient des regards amis sur cette créature privilégiée, que la voix des flots, si basse et si douce, me disait à l'oreille tout ce que Jacques n'avait pu me dire devant tant de témoins.

Un petit incident très réel me fit descendre de l'empyrée ; en passant machinalement ma main droite sur mon poignet gauche, je sentis soudain qu'un bracelet que j'avais porté toute la journée n'y était plus. Je tenais beaucoup à ce cadeau récent de mon beau-frère, qui, d'une générosité magnifique à l'égard de sa femme, ne lui offrait jamais rien sans y joindre pour sa petite sœur, comme il m'appelait, quelque bagatelle. Ce cercle d'or très fin, autour duquel courait une souris, la fantaisie de la saison, avait donc accompagné un certain éventail de dimensions extravagantes, véritable paravent d'écaille et de dentelle qu'il avait apporté à Germaine pour les courses. Je rentrai dans ma chambre, je cherchai partout, point de bracelet. Il était un peu trop large, il avait pu glisser. « L'aurais-je donc perdu ? » pensai-je avec inquiétude. Puis je me rappelai que, justement parce qu'il me gênait, je l'avais retiré de mon bras en me mettant au piano. Il m'avait été alors agréable de voir Jacques s'en emparer. C'était son habitude de toujours tourmenter quelque objet en causant ; peut-être avait-il pris ce bijou par distraction ; mais peut-être aussi avait-il fait semblant d'oublier de me le rendre, afin de garder pendant quelques jours ou quelques heures une chose à moi et d'avoir ensuite un prétexte pour revenir me le rapporter.

Après m'être abandonnée follement à l'espérance de le revoir dès le lendemain : « Du calme, dis-je à mon imagination, n'allons pas si vite ; j'ai peut-être posé mon bracelet sur la cheminée d'Édith en allant lui dire bonsoir. » Je résolus d'en avoir tout de suite le cœur net, et je me promis de demander à cette belle cachotière par la même occasion la clé du demi-mot qu'elle avait laissé échapper, à propos d'un certain Roger invisible et quasi fantastique attaché comme une ombre à ses pas. Certes, elle ne devait pas dormir, elle non plus.

Non, elle ne dormait pas : je le vis bien en atteignant sa fenêtre. Debout devant une glace, elle démêlait et tressait pour

la nuit la lourde épaisseur de ses cheveux de jais. C'était le triomphe d'Édith que cette opération de chaque soir, qui révèle parfois tant de fraudes lamentables. Contrairement à la plupart des femmes, elle avait une plus belle chevelure qu'on ne pouvait le soupçonner en la voyant coiffée. Ces torsades lisses enroulées autour de sa petite tête, dont elles ne dérangeraient pas les mignonnes proportions, formaient, aussitôt dénouées, des ondes opulentes qui la couvraient tout entière. Édith se montrait donc à moi de profil, dans un peignoir blanc, le bras levé, une brosse d'ivoire à la main, et j'allais frapper deux coups discrets contre la vitre pour l'avertir de ma présence sans trop l'effrayer, quand quelque chose, un léger bruit peut-être, lui fit tourner la tête vers la porte qui, au fond de sa chambre, donnait sur le corridor. Elle laissa échapper la brosse, parut chanceler, puis s'élança, tandis que cette porte s'ouvrait lentement, avec précaution, laissant entrer un homme, Jacques.

Mon cœur cessa de battre, je cherchai un point d'appui ; la main crispée à la barre du balcon, il me semblait entendre les paroles étouffées d'Édith, suffisamment traduites par son geste : « Quelle folie ! Quelle imprudence ! » Mais il l'avait saisie entre ses bras. Elle se dégagea précipitamment et courut fermer les volets. Je ne vis plus rien que cette barrière épaisse entre eux et moi.

La mer avait pour mon oreille changé de langage ; elle n'exhalait que des plaintes, auxquelles se mêlait le tumulte du sang dans mes artères. Jacques à pareille heure dans la chambre d'Édith, et ce baiser, et le consentement qu'exprimait ce volet rabattu ! Était-ce possible ?.. Je rentrai dans ma chambre en me traînant comme si j'eusse reçu quelque blessure, comprenant, à travers ma souffrance, qu'il n'y avait plus d'amour, plus d'amitié, que tout était trahison, que rien ne valait plus la peine de vivre. Et, en même temps, une curiosité poignante se mêlait à mon désespoir. Je cherchais à surprendre les moindres bruits, l'instant précis où de nouveau Jacques sortirait dans le corridor, où ses pas s'éloigneraient. Cette fiévreuse attente, comptée par les pulsations de mon cœur, me parut durer un siècle ;.. enfin, la honte me prit. Que m'importait, après tout ?.. Cet homme n'était rien pour moi !.. Il fallait oublier, mépriser. Mais la colère, la jalousie, la haine, étaient plus fortes que le mépris. Tous ces affreux sentimens me furent révélés à la fois. Oui, j'eus la douleur de me sentir méchante en même temps que si malheureuse !

Je ne faisais plus le guet ; j'étais allée me jeter sur mon lit, la tête en feu : « C'est fini, me disais-je, tout est fini ! » Au milieu du chaos où je retombe toujours quand je me reporte à cet instant, une sorte d'hallucination bizarre me poursuivait, une étrange association d'idées.

L'hiver précédent, ma mère avait reçu à l'improviste certaine loge où elle avait longtemps hésité, malgré mes prières, à m'accorder une place. Sans doute, on ne pouvait rien dire contre le théâtre ; beaucoup de jeunes filles très bien élevées y étaient conduites, car il s'agissait d'un opéra, et la musique permet d'entendre tout ou presque tout ; d'ailleurs, je connaissais déjà des fragmens de la partition, mais enfin le sujet de *Roméo et Juliette*,... une scène en particulier... Le scrupule de maman ne se laissa vaincre qu'avec beaucoup de peine ; elle eût été désolée cependant de perdre sa loge. C'était une baignoire ; les gens collet monté ne sauraient pas. Bref, je fus initiée à l'adorable histoire des amans de Vérone, qui me fit verser beaucoup de larmes, sans me donner, je crois, de mauvaises pensées. Pourquoi donc, au milieu de mon chagrin, un air et des paroles, qui étaient comme l'expression troublante et mystérieuse de bien des choses inconnues, revenaient-ils me hanter, martelant, pour ainsi dire, mon pauvre cerveau endolori ?

« Non, ce n'est pas le jour, ce n'est pas l'alouette... » Je l'entendais distinctement, ce duo des deux amans qui ne peuvent se résoudre aux adieux, et qui, l'un après l'autre, tâchent d'en reculer l'heure. Il arrivait jusqu'à moi, malgré l'épaisseur des murailles, il vibrait dans la nuit, la mer me le chantait, je retrouvais son écho sur mes propres lèvres. Allais-je donc devenir folle ?

Le lendemain, je prêtextai une migraine pour ne pas descendre, et on mit sur le compte de la chaleur, de la fatigue, cette indisposition à laquelle je n'étais point sujette. Édith, aussi impénétrable que jamais, vint demander de mes nouvelles. Quand elle m'embrassa, une envie sauvage me prit de passer mes doigts autour de ce joli cou flexible et de l'étrangler. Elle me rapportait mon bracelet, que la femme de chambre avait trouvé sur le piano.

— Je l'ai cherché partout hier, lui dis-je, — ne pouvant la tuer, réflexion faite, — et j'ai même failli aller te le réclamer. L'idée m'était venue que je l'avais laissé dans ta chambre.

Il me parut qu'elle changeait de couleur.

— Je t'aurais dérangée, tu dormais sans doute ? repris-je avec des intentions féroces.

— Sans doute, répéta-t-elle innocemment.

Et je fus forcée d'admirer son sang-froid.

VII.

En admettant que j'écrive jamais ce roman dont je rassemble un à un les matériaux en moi-même, c'est ici que je sentirai com-

bien l'art des transitions est un art difficile et combien peu je le possède. Quel moyen d'éviter les longueurs ou les lacunes en racontant l'année qui suivit, — une année sans événemens notables et qui pourtant déborda pour moi de sensations nouvelles, de pénibles curiosités, satisfaites à demi, d'incertitudes, d'étonnemens, d'angoisses de toute sorte? Mon joyeux petit secret d'amour, ce secret presque enfantin et qui me laissait naguère le cœur si léger, était devenu un lourd fardeau où le désappointement, la jalousie, de sourdes rancunes, tenaient leur place. Sans cesse je cherchais à m'expliquer l'inexplicable : pourquoi Jacques, puisqu'il aimait Édith, avait paru faire attention à moi, et pourquoi Édith, de son côté, m'avait leurrée par de fausses confidences ; car il devenait enfin trop clair que ce prétendu Roger n'avait jamais existé, que c'était un fantôme chimérique dont ma coupable amie se servait pour couvrir le personnage très réel de Jacques et pour dérober son entente avec lui. Mais à quoi bon cette duplicité envers moi? Elle voulait détourner mon attention, ou bien, ne pouvant s'empêcher de parler de son amour, elle le démarquait pour ainsi dire, par prudence. Quoi qu'il en fût, elle s'était jouée de moi, et ce sont justement les naïfs qui prennent le moins leur parti d'être dupes. Maintenant que je sais quel écheveau embrouillé est la vie, je n'aurais plus les mêmes colères contre les nœuds et les complications qu'on rencontre en le dévidant. J'ai fini par trouver des excuses à la perfide Édith ; j'ai fini par comprendre que Jacques, après tout, avait joué son jeu d'amoureux égoïste en feignant de s'occuper de moi sous l'œil vigilant de M^{me} d'Anville. Ses attentions, ses complimens, n'avaient guère dépassé, d'ailleurs, les bornes d'une amitié un peu vive. Ce n'est pas parce qu'un homme vous dit : « Je t'adore, » par l'intermédiaire de Mozart ou de Gounod, ce n'est pas parce que les circonstances le forcent à quelques familiarités un jour de verglas, qu'il s'engage d'une façon sérieuse. Il m'avait jugée moins novice, mieux au courant d'un certain *flirt*, voilà tout. Il va sans dire que ce sont là mes impressions d'aujourd'hui ; alors, je me croyais doublement trahie ; j'en voulais à Édith surtout, à ses fausses vertus, à sa fausse expansion. Je brûlais de lui arracher son masque d'hypocrisie, de lui dire ce que j'avais vu ! Mais impossible, la honte m'eût arrêtée. Tout ce que je pouvais faire, c'était d'éviter de la rechercher aussi souvent qu'autrefois et de ne plus souffrir qu'elle abordât certains chapitres. Du reste, elle-même y paraissait de moins en moins disposée ; une sorte de gêne s'était établie entre nous ; on eût dit qu'elle m'en voulait aussi, qu'elle avait contre moi sa part de griefs. Oh ! si ma pauvre mère s'était doutée du drame silencieux qui se jouait dans l'âme de son enfant ! Elle n'aurait pu

s'en consoler, elle se serait reproché toute sa vie de n'avoir pas fait bonne garde, de s'être relâchée de sa surveillance quotidienne; mais, Dieu merci, elle ne soupçonna jamais que j'avais vu Roméo entrer dans la chambre de Juliette, et que l'opéra où elle m'avait menée eût aidé mon imagination à commenter ce fait exorbitant. Elle s'aperçut seulement que, de même que j'avais embelli l'autre hiver, je maigrissais un peu à présent, et que je devenais volontiers mordante, sarcastique dans mes reparties :

— Prends garde, me disait-elle, tu vas passer pour moqueuse, et une jeune fille qui raille se fait un tort infini.

— Il est certain, reprenait mon père, s'associant aux admonestations maternelles pour la première fois, il est certain que ton esprit s'aiguise, s'affile à l'excès. Tu critiques tout. C'est trop tôt, ma mignonne, beaucoup trop tôt. La jeunesse doit jouir des choses simplement. J'ai peur que tu n'aies lu à tort et à travers. Où aurais-tu trouvé ces jugemens maussades, sinon dans les livres?

J'aurais pu lui répondre que j'avais déjà feuilleté le plus triste des livres, celui que l'expérience ouvre sous nos yeux tôt ou tard, mais je préfèrai me taire.

— Sabine est plus positive que moi, reprenait ma sœur. Et on avait peur, dans le temps!.. Elle devenait romanesque, elle cherchait midi à quatorze heures!.. Oh! bien, c'est tout le contraire aujourd'hui. Elle tranche, elle dénigre, elle vous a des mots à l'emporte-pièce. Les hommes n'aiment pas beaucoup ça! Pourvu que ce genre nouveau ne dégoûte pas d'elle Raoul d'Esserent.

Mais il n'y avait rien à craindre de ce côté, M. d'Esserent était aussi assidu que jamais; il l'est encore, et peut-être, entre nous, donnera-t-il raison finalement à la moralité de la fable :

Patience et longueur de temps...

J'eus lieu de croire qu'il soupçonnait une blessure quelconque sous les airs de méchanceté si peu convenables à mon âge. Il est très observateur, ce myope. Un jour que j'avais lancé sur son sexe en général une réflexion aussi amère que déplacée, qui avait fait dire à maman, toute rouge d'indignation : — Tais-toi donc, tu ne sais de quoi tu parles; c'est vraiment ridicule, — M. d'Esserent reprit à voix basse, de manière à n'être entendu que de moi seule : — Il est vrai, mademoiselle, que nous ne valons pas grand'chose en général, mais il y a pourtant des nuances dans le manque de mérite. Je connais d'honnêtes garçons, incapables de tromper ou de faire volontairement souffrir personne.

Était-ce une allusion au double jeu de M. de Mareuil, si charmant pour moi en toute circonstance, que j'en aurais plus que jamais perdu la tête, si, depuis l'été, je n'avais su à quoi m'en tenir sur la valeur de ce genre d'attentions? Il ne me troublait nullement désormais, quoi qu'il pût dire et faire; je n'avais à son égard que des pensées de vengeance; je ne songeais qu'à lui lancer, chaque fois que l'occasion s'en présentait, des flèches venimeuses et barbelées dont il paraissait s'amuser du reste, au lieu d'en être blessé bien fort. Probablement Édith l'avait saturé de miel, de regards langoureux, de tendre soumission, et mes vivacités, mes vertes répliques, avaient pour lui la saveur d'un régime nouveau qui plaît en passant. Las des roucoulemens de colombe, il n'eût pas dédaigné d'apprivoiser cette pie-grièche.

A plusieurs reprises, George me répéta que son ami, si difficile qu'il fût, me trouvait beaucoup d'esprit; que souvent, très souvent, il lui parlait de moi. En disant cela, mon pauvre gros benêt de frère se frottait les mains d'un air de jubilation et de mystère qui, quelques mois auparavant, lui eût valu d'être embrassé sur les deux joues. Je sus, par lui, que Jacques ne s'était fait inviter au bal de M^{me} de Rignac que pour me rencontrer, et il est certain qu'il y dansa, lui qui, depuis longtemps, ne dansait plus, qu'il resta même jusqu'à la fin du cotillon, et qu'il fit mine de garder comme une précieuse relique un lambeau de tulle arraché à ma robe dans nos évolutions vertigineuses. Mais je me rappelais les roses de Dieppe,.. le *flirt*, rien que le *flirt*. Eh bien! je commençais à *flirter*, moi aussi, rivalisant sur ce chapitre avec quelques jeunes Américaines qui méritaient l'épithète de *bright* et de *fast*. Ce fut après son bal que M^{me} de Rignac dit à maman, je l'appris encore par George :

— Hâtez-vous de marier votre fille, elle a trop de succès; elle va commencer à vous embarrasser.

— C'est vrai qu'en fait de conquêtes, tu n'y vas pas de main morte, ajouta mon frère d'un air radieux. Tu vous a battu les plus jolies de plusieurs longueurs, l'autre soir. Du moins, c'est l'avis de Mareuil. Pour moi, il y avait *dead heat* : miss Percy te vaut dans son genre de rousse. Mais Mareuil m'a joliment rabroué, quand j'ai osé dire ça! Tu sais que je suis avec toi, Sabine?.. Ce serait grand dommage de te laisser accaparer par l'ingénieur! D'Esserent contre Mareuil! Trop inégal! Parions...

— Parions, interrompis-je, que ce ne sera ni l'un ni l'autre; mais il faut bien passer le temps!

J'éprouvais cependant une joie perverse à penser que le monde, après moi, pouvait s'y tromper, qu'on le redirait à Édith, et qu'elle en aurait du dépit, quoique le *flirt* fût sans conséquence.

IX.

Édith sortait moins que jamais : le bal de M^{me} de Rignac coïncida presque avec la mort de son mari. En apprenant que l'absence déjà longue de M. Tracy allait être éternelle, personne n'eut d'abord l'idée d'offrir à sa veuve autre chose que des félicitations. Ce ne fut pas sans surprise qu'on la trouva aussi triste, aussi accablée, que si le défunt eût été le modèle des époux.

— Il est assez fréquent, disait ma mère, que, tout en ayant vécu comme chien et chat avec un mari détestable, on lui accorde après sa mort des qualités qui, jusque-là, ne s'étaient pas révélées ; mais quand la mésintelligence a été jusqu'à la séparation, comment expliquer tant de larmes ?

— N'expliquons pas, répliquait mon père ; les femmes sont indéchiffrables. Qu'elles rient ou qu'elles pleurent, on ne sait jamais au juste pourquoi.

J'étais de celles qu'une pareille énigme intriguait le plus, tout en croyant connaître la vérité mieux que bien d'autres sur le compte de M^{me} Tracy. La voyant libre, je m'étais dit : « Comment s'en tirera-t-elle avec moi ? Bah ! elle jettera le masque, elle deviendra effrontément M^{me} de Mareuil, et le monde applaudira à ce mariage, et elle sera honorée autant qu'heureuse. » Oh ! quelle chose laide et décevante que la vie ! Comme je comprends le choix des filles qui, avant même d'y avoir goûté, s'enferment dans un couvent ! » J'enviais la vocation de mon amie Christine Raimbault, qui venait d'entrer chez les filles de Saint-Vincent-de-Paul, et, pendant vingt-quatre heures, je rêvai, assez confusément, il est vrai, de la suivre.

Mais je ne pouvais prendre le chemin du ciel qu'après avoir satisfait quelques petites velléités bien féminines et bien terrestres, la démangeaison irrésistible, par exemple, de faire sentir à M^{me} de Mareuil, comme je l'appelais déjà en moi-même, ce que je pensais de sa conduite. J'allai donc voir cette fine comédienne dans son nouveau rôle, sous les crêpes épais dont le noir mat faisait étrangement ressortir le luisant satiné de sa chevelure, l'éclat diamanté de ses yeux, la délicate et transparente pâleur de son teint ; vraiment il lui seyait d'être veuve, bien qu'elle eût maigri décidément ; je me demandai par quel artifice. Jamais, du reste, la douleur n'eut une attitude plus touchante que celle qu'elle prenait auprès de la cheminée, sur un de ces petits sièges qu'on appelle des coins bretons. Je m'assis à ses côtés, je lui serrai la main, et je sentis

qu'elle avait la fièvre : l'embarras de ce tête-à-tête sans doute ; elle eût préféré ne pas me voir seule, et comme elle avait raison ! Je me faisais une telle fête de la mettre à la torture ! Quand je pense à mes sentimens de ce matin-là, j'en rougis.

Elle me regarda quelques instans, sa main brûlante entre les miennes, puis elle ensevelit son visage dans son mouchoir et un sanglot déchirant lui échappa.

— Est-il possible, lui dis-je, d'un ton ironique et dur, que tu pleures ce mauvais mari ?

— Ce n'est pas lui que je pleure, répondit-elle en levant de nouveau vers moi ses beaux yeux humides, avec une expression si pathétique que j'en fus déconcertée.

— Enfin, repris-je, tout est pour le mieux ; tu vas pouvoir épouser Roger.

Le sarcasme préparé ne partit pas avec une verve suffisante ; j'étais mal à l'aise dans mon rôle méchant.

Elle secoua la tête :

— Roger ne m'aime plus, répondit-elle simplement.

— Très bien ; rien ne t'empêchera donc de te laisser consoler par un autre.

Sans colère, comme si elle eût deviné ce qui se passait en moi, elle me dit : — L'heure est mal choisie pour me punir, Sabine.

— Pour te punir ? Et de quoi ?..

— Allons, reprit-elle, toujours avec la même douceur, ne jouons plus ce jeu, il est indigne de toi. Moi, j'ai été entraînée à mentir comme toutes les femmes qui s'écartent de la voie droite. De cet amour dont nous causions si souvent, je ne t'ai pas tout dit, je ne le pouvais pas, tu étais trop jeune, et puis je tenais à ton estime autant qu'à ton amitié.

Elle s'arrêta ; mais comme je paraissais attendre, elle poursuivit au bout d'une seconde :

— Oui, j'aurais dû me taire tout à fait, j'aurais dû résister à un besoin égoïste et dangereux d'épanchement. Notre intimité t'aura été nuisible ; je m'adresse de grands reproches, d'autant plus...

Nouvelle pause ; je ne l'aidais pas, j'attendais, toujours impassible.

— Tu n'étais qu'une enfant alors, aujourd'hui tu as fait bien des progrès, il me semble, dans la connaissance des choses de ce monde. Je ne retrouve plus guère ma petite amie, ajouta-t-elle avec un soupir. Parlons donc librement. Je suis un triste exemple, ma pauvre Sabine, du sort réservé à celles qui n'écoutent que leur cœur. Mon devoir eût été, sans doute, d'agir comme je t'ai laissé croire que je l'avais fait, d'imposer une épreuve à la constance...

— De Roger, interrompis-je avec une froide ironie.

— Soit ! gardons-lui ce nom. Au lieu de cela, je me suis laissé entraîner par le flot. Ce flot heureux qui m'a si joyeusement portée rejette maintenant une épave, une épave meurtrie. Défends-toi de trop aimer, Sabine ! Voilà le dernier conseil que te donne cette créature revenue de tout, que bientôt tu ne verras plus.

— Que je ne verrai plus ? balbutiai-je.

— Crois-tu donc que je resterai ici pour assister à son mariage ?

Je tressaillis ; elle s'en aperçut, et, avec autorité, posa une main sur la mienne.

— Heureusement pour le souvenir que je conserverai de lui, il n'est coupable que d'inconstance. Il n'a pas attendu le moment où je devenais libre pour s'éloigner, pour éluder... Nous avons eu, il y a un mois environ, quand M. Tracy vivait encore, une explication pénible. Il ne m'aime plus, je te le répète, il ne m'aime plus,.. voilà tout. Il s'est attaché à une jeune fille, et les jeunes filles,.. celles-là, on les épouse.

Une flamme me monta au visage.

— Comment ! m'écriai-je, après t'avoir promis...

— Il ne m'avait rien promis du tout, répliqua-t-elle de la même voix douloureuse et résignée. Il m'a aimée. J'ai cru que ce serait pour toujours, mais il n'y a que les femmes qui prêtent au mot toujours le sens d'éternellement. Les hommes n'aiment rien à jamais. Je suppose que je dois me contenter du souvenir de quelques années trop courtes, pendant lesquelles j'ai cru être la plus heureuse des créatures.

— A ton âge ! m'écriai-je, oubliant ses mensonges devant son chagrin et sa douceur, à ton âge, voir tout finir, tout s'écrouler !

— Tu me plains, dit-elle, et une rougeur fugitive effleura ses joues, et elle se redressa d'un mouvement fier. Eh bien ! non, il ne faut pas me plaindre peut-être. Qui sait si celle qu'il épouse sera aimée comme je l'ai été, moi, bien que ce ne fût qu'en passant ? J'ai eu le meilleur de sa vie. Quand il m'a rencontrée, il n'avait jamais encore sérieusement donné son cœur, tandis que cette femme qui vient après moi trouvera une place difficile à remplir et à conserver.

— Tu la connais ? demandai-je brusquement.

— Oui, répondit-elle avec résolution. A quoi bon feindre ?

— Et tu supposes qu'elle sait...

— Je le crois.

— En ce cas, elle ne voudra jamais d'un mariage que précède une pareille trahison.

Edith se mit à rire faiblement. Nos regards se croisaient comme

des épées pendant ce dialogue où tant de choses étaient sous-entendues, où chacune de nous comprenait l'autre sans vouloir le montrer.

— Tu as donc bien mauvaise opinion d'elle? lui dis-je en réponse à son rire.

— Pourquoi donc? Est-ce que les hommes arrivent jamais au mariage avant d'avoir par-ci par-là égrené quelques caprices? Elle se dira, comme on dit d'habitude: « Moi, je saurai mieux m'y prendre. » — Bah! malheur aux vaincus! ajouta Edith avec le même rire forcé.

— C'est donc une misérable, murmurai-je entre mes dents.

— Non, c'est une femme.

— C'est une jeune fille, repris-je très grave, et d'après tout ce que j'apprends, d'après tout ce que je sens, il y a bien quelque différence. Une jeune fille a nécessairement des idées bizarres, une certaine exaltation de sentimens que la vie lui fera perdre, je suppose, puisqu'une femme telle que toi admet ce qui me semble, à moi, impossible.

— Impossible! répéta Édith avec amertume. On verrait refuser un beau parti pour cette sottise raison que le bonheur de l'une doit faire le désespoir de l'autre? Ce serait la première fois!

— Comment *la nouvelle* n'a-t-elle pas cette pensée toute simple qu'on pourra aussi, tôt ou tard, se lasser d'elle?

— Oh! si les jeunes filles en pensaient trop long, il n'y aurait plus de mariages.

— Tu commences à me faire croire qu'il ne devrait pas y avoir de mariage d'amour, dis-je tristement.

Mais Édith secoua la tête: — A tout prix, à tout risque, il faut aimer.

Elle dit cela très bas, avec un emportement contenu qui me remua le cœur. Pauvre Édith! en dépit de la morale qu'elle m'avait faite, je vis bien qu'au fond elle ne regrettait pas le passé, qu'elle eût tout donné pour le revivre. Et à travers un mauvais orgueil d'avoir été préférée à cette tendre et séduisante créature, à travers une honnête indignation contre l'infidèle capable de l'abandonner, mon amitié pour elle renaissait, indulgente et protectrice. Maintenant nos rôles étaient intervertis; c'était moi la plus forte.

— Certainement, lui dis-je, celle qu'il te préfère ne te vaut pas. J'étais sincère en parlant ainsi. Je sentais qu'à sa place je n'aurais pu pardonner de même.

Édith eut un demi-sourire navrant:

— Elle est plus jeune, elle a plus d'esprit, elle est jolie, et, *malgré tout*, je la crois bonne.

— Mais comment cet amour a-t-il pu lui venir à lui, tandis que tu le supposais tout à toi ?

— Il la voyait souvent ; d'abord il n'y a eu qu'un attrait assez vague, une sorte de camaraderie de laquelle je n'aurais pu prendre ombrage. Peut-être même s'en est-il servi pour donner le change, pour dérouter l'opinion, jusqu'à ce qu'il se fût aperçu peu à peu que cette image effaçait et remplaçait la mienne dans son cœur. C'est du moins ce que j'ai cru deviner, car il ne m'a rien dit, sauf que nous resterions amis. Amis ! ce nom qu'on donne à tant d'indifférens ! Voilà l'étrange consolation que les hommes vous laissent quand ils cessent d'être amoureux.

— Oh ! mon Dieu, m'écriai-je, l'amour n'est rien s'il ne doit pas durer autant que nous-mêmes.

— Alors, il n'est rien, dit amèrement Édith ; mais, sans ce rien-là, on ne peut vivre.

— Tu l'aimes encore ?

— Autant que jamais.

— Et que comptes-tu faire ?

— Le lui prouver en m'éloignant. Quitter Paris avec grand'mère, à qui je persuaderai que ma santé réclame le Midi, puis la campagne, que sais-je ? Bref, m'ensevelir quelque part, ne pas troubler les heureux.

— Tu ferais cela sans haine, sans colère ?

— Sans colère contre personne. A quoi bon se révolter contre la vie ? Elle est ainsi, elle nous broie. Il n'y a qu'à se soumettre.

Toutes mes larmes accumulées, refoulées depuis cette nuit atroce qui m'avait rendue sceptique et vindicative encore plus que désolée, rompirent leur digue à ces mots, emportant avec elles mes mauvais sentimens, mes résolutions cruelles, me rendant à moi-même.

Édith, lorsqu'elle me vit pleurer, jeta un cri : « Est-il possible ?.. Tu as pitié de moi ?.. Vraiment pitié de moi ?.. Pardon,.. pardon, Sabine !.. »

Elle s'était remise à sangloter. Attirant sa tête sur mon épaule, je pleurais avec elle, je lui disais :

— Compte sur moi, je t'en prie. Si tu as manqué de franchise, j'ai été coquette, dure, méchante, tu as aussi à me pardonner...

Et nous nous embrassâmes en répétant ce mot de pardon. Il n'y eut jamais d'autre explication entre nous. Celle-ci était bien suffisante.

M^{me} de Rignac, qui arriva sur ces entrefaites, ne put assurément, malgré sa souveraine habileté à deviner et à déduire, nous prendre pour deux rivales. Elle alla de salon en salon se moquer des hon-

neurs insolites rendus aux mânes d'un drôle tel que M. Tracy. Non-seulement aucun époux n'avait été regretté de la sorte, mais encore la veuve inconsolable trouvait moyen de s'adjoindre des pleureuses de bonne volonté qu'elle n'aurait pas cru, pour sa part, aussi sottes !

X.

Ainsi Jacques, au moment où je l'avais vu pénétrer une nuit dans la chambre d'Édith, commençait peut-être à se détacher d'elle, et cette jeune fille sur laquelle se fixaient ses nouvelles fantaisies, c'était moi-même. La cour assidue qu'il m'avait faite tout l'hiver, il la faisait « pour de bon ; » il pensait à m'épouser comme s'il n'avait eu dans le passé aucun engagement, aucun lien. De telles découvertes accomplies coup sur coup étaient bien de nature à troubler une jeune cervelle : aussi la tête me tournait, j'étais indignée, perplexe, et, pourquoi ne pas l'avouer, puisque j'ai vaincu la tentation, j'étais tentée. Peut-être l'eussé-je été davantage sans ma mère. Voilà ce qui m'empêchera toujours de l'écrire, mon roman. Il faudrait dire beaucoup de mal de ma famille : comment m'y résoudre?.. Déjà je trouve si pénible de me rappeler cette soudaine métamorphose de ma pauvre mère en ambitieuse prête à tout pour assurer à sa fille un beau mariage !

De quel air triomphant et mystérieux elle vint, un certain jour, m'apprendre que M. de Mareuil me faisait l'insigne honneur de demander ma main ! Il était évident qu'elle regardait sa fille avec une considération toute nouvelle, que j'avais d'une heure à l'autre grandi à ses yeux, que sa tendresse pour moi se doublait dorénavant d'une sorte de respect. Et elle s'enorgueillissait en outre pour son propre compte. L'objet apprécié à un si haut prix, sur lequel on mettait une si magnifique enchère, était son ouvrage. Ah ! maman, ma pauvre maman, pourquoi m'avoir élevée avec tant de soin et m'avoir nourrie pour ainsi dire de sentimens délicats, généreux, si, lorsqu'il s'agit du choix dont dépend ma vie tout entière, vous devez faire appel à des vanités mesquines ! Je l'entends me dire d'une voix entrecoupée par l'émotion :

— Qui donc aurait pu espérer?.. Aucune de tes amies, avec le double de dot, n'a fait un pareil mariage ! Va, tu peux être fière, dans un temps comme le nôtre, d'être choisie pour toi-même. D'ailleurs, tu l'aimes, je le sais. J'étais souvent inquiète, autre-

fois, du plaisir que tu semblais prendre à le voir, de l'intérêt avec lequel tu l'écoutais. Comtesse de Mareuil, cela t'ira bien ! Et ce château sur la Loire ! Viens que je t'embrasse.

J'eus beaucoup de peine à placer mon refus. Elle s'en montra choquée, scandalisée, abasourdie.

— Mais c'est de l'aberration, mais c'est de la démence ! Il n'est personne au monde qui ne t'envierait. Que veux-tu de mieux ?

— Je ne vois pas pourquoi j'épouserai M. de Mareuil avec un enthousiasme si prompt. D'abord il n'est plus bien jeune.

— Parce qu'il a un peu dépassé trente-cinq ans ?.. Il est mieux que tous les jeunes gens que tu connais.

C'était vrai ; je ne pus rien répondre.

— Et une grâce, un charme, une habitude du monde supérieur à tout ce que j'ai jamais rencontré.

— A merveille. Mais le caractère, les principes, qu'en savons-nous, maman ? Que savons-nous de sa vie ?

— Singulière préoccupation chez une jeune fille, dit ma mère en pinçant les lèvres. Ton père a mission de se renseigner là-dessus. Tu peux t'en rapporter à lui, il me semble ! Eh bien ! ton père a pris des informations minutieuses, et il est satisfait. La vie du comte est au grand jour ; c'est un parfait galant homme, qui pense bien sur tous les sujets. Je ne suppose pas que tu lui fasses un crime d'être un peu rétrograde,.. comment dirai-je,.. d'avoir les convictions, la foi religieuse et politique qui conviennent à un homme de son rang ?.. La seule différence entre ton père et lui, c'est que ton père fut acquis toujours aux princes d'Orléans, tandis que M. de Mareuil s'est donné à eux depuis la mort d'Henri V, une nuance, une faible nuance...

— Dont je me soucie peu, je vous assure ; il s'est bien battu pour son pays, voilà tout ce qui m'importe en fait de politique ; mais enfin, quand vous me proposiez M. d'Esserent, vous teniez à un gendre occupé, sérieux, ayant déjà fait ses preuves dans une carrière.

— M. de Mareuil ne s'était pas encore présenté, répondit ma mère avec plus de promptitude que de logique.

Ainsi, c'était faute de mieux que l'on m'engageait à me contenter de ces vertus de famille et de ces habitudes de travail sans lesquelles, affirmait-on la veille, il n'y a pas de félicité durable ! Ce jour-là, maman perdit irrémédiablement la confiance de sa fille.

— Il faudra que j'en parle à Édith, repris-je, pour voir si elle apprécierait mes scrupules. Je me figure que ce mariage ne lui serait pas agréable.

— Encore une idée !.. Mais sais-tu que tu n'as que des idées

parfaitement inconvenantes aujourd'hui? Pourquoi ce mariage serait-il désagréable à Édith? Parce qu'elle y aurait pensé pour elle-même; je ne vois pas d'autre raison. Eh bien! M. de Mareuil te préfère! Tu n'irais pas, je suppose, jusqu'à sacrifier un pareil parti à une amitié qui m'a semblé se refroidir depuis un an. M. de Mareuil n'a pas voulu d'une veuve qui commence à se faner un peu, et qui porte le nom d'un homme taré. Ce n'est pas de sa faute, dis-tu? Mais il y a tant de choses dont nous souffrons et qui ne sont pas de notre faute! Réformer le monde est impossible; acceptons-le tel qu'il est, et il n'est pas trop mal, puisque tu y feras si bonne figure, ma chérie. Voyons... J'admets, comme tu as l'air de le soupçonner, que M. de Mareuil se soit un peu occupé d'Édith dans le temps. Alors il était libre... Oh! jusqu'à son mariage, un homme est libre... Toute jalousie rétrospective, chacun te le dira, serait le comble du ridicule. Eh bien! au besoin, tu ne verrais plus Édith... Après?..

Oh! maman, que vous m'avez fait de peine!

Le soir même, on parla de la chose en famille.

— Songe, s'écriait ma sœur, venant à la rescousse, combien on s'amusera chez toi, dans ce beau château de Mareuil! Tu feras tes invitations par séries, et je me charge des programmes: fêtes champêtres, comédies, tableaux vivans. Enfin! je suivrai donc des chasses à courre!

Là-dessus ma sœur battit des mains avec l'apparente conviction que je me marierais, ne fût-ce que pour lui procurer des amusemens de son goût.

Il me sembla qu'elle et ma mère regardaient mon pauvre beau-frère imperceptiblement par-dessus l'épaule, comme si elles l'eussent trouvé, malgré ses recherches d'élégance, un tantinet bourgeoï pour le milieu où j'allais les transporter.

— Et quels équipages! reprit George. Te rappelles-tu ses chevaux primés de l'hippique?

Comment résister au plaisir d'être si bien *attelée*?

— Non, non, dis-je à la fin, avec une colère sourde contre eux tous. Si vous insistez, je ferai comme Christine Raimbault, je deviendrai sœur de charité. Tout, plutôt que ce mariage!

La menace d'entrer en religion ramena immédiatement mon père de mon côté :

— Laissez cette enfant réfléchir, dit-il en s'interposant. Qui sait? Elle se raviserait peut-être.

— Je ne me charge pas de répondre non à M. de Mareuil, déclara ma mère d'un ton boudeur. Tu lui diras toi-même les bonnes raisons que peut avoir une petite fille fantasque et obstinée pour repousser un titre, une belle fortune et un mari charmant.

— Soit, répondis-je d'une voix étranglée, mais avec la constance des martyrs.

— Oh! s'écria ma sœur, si j'étais encore à prendre, et si c'était moi qu'il voulût!

— Germaine! hasarda son mari d'un ton de remontrance.

Au fond il était de son avis. Il fallait être folle pour discuter seulement une telle aubaine.

Jusqu'à l'heure qui devait être celle de la visite de Jacques, je fus morigénée, chapitrée, suppliée. On me représenta qu'il y allait non-seulement de mon intérêt, mais de mon devoir. On m'adjurait de ne pas laisser échapper une fortune merveilleuse, unique, envoyée à mon faible mérite par la Providence. Je ne savais plus où j'en étais, quand M. de Mareuil se présenta d'un air de joyeuse confiance qui me déplut fort et me rendit un peu d'aplomb. Évidemment il ne doutait pas que je ne fusse ravie. Pourquoi en aurait-il douté? C'était moi qui faisais « le beau mariage; » d'ailleurs, avec sa clairvoyance d'homme du monde et d'homme à succès, il avait reconnu plus d'une fois qu'il me troublait jusqu'au fond de l'âme, que j'attendais comme la manne du désert un regard, un mot, une attention de lui. Peut-être même avait-il pris ma coquetterie un peu agressive des derniers temps pour une sorte d'impatience contre ses lenteurs à se décider. Cette pensée m'affermir dans une certaine fierté qui fut ce jour-là ma sauvegarde.

Maman avait préparé avec adresse notre tête-à-tête, en ménageant les convenances; elle se tenait dans le grand salon, tandis que je recevais M. de Mareuil dans le petit, dont l'une des portières était relevée; elle aurait pu nous voir, si elle n'eût tenu les yeux complaisamment baissés sur son ouvrage, mais à coup sûr elle ne pouvait nous entendre, et Jacques en profita.

— Je crois, dit-il, que nous nous sommes devinés depuis longtemps, et que les ouvertures que M^{me} votre mère a dû vous faire ne vous ont rien appris.

Oh! s'il m'avait parlé avec cette émotion qui paraissait sincère, quelques mois plus tôt, lorsque j'avais la foi, j'eusse été transportée en plein ciel! Mais il y avait deux images que je ne pouvais chasser de ma pensée: son apparition avec ce même sourire, ce même regard, dans la chambre d'Edith, et la pauvre Edith elle-même, si coupable qu'elle fût, tout en larmes, délaissée, à laquelle il ne songeait plus, après lui avoir dit: « Je vous aime, » aussi tendrement qu'il me le disait à moi, profitant pour cela de mon embarras, de mon silence.

— Vous m'aimez? Depuis quand? murmurai-je, la voix tremblante, les lèvres sèches.

— Ah! coquette! s'écria-t-il, vous voulez vous faire redire...

Et il prit par le commencement : il me rappela nos duos d'autrefois qui lui avaient suggéré la pensée de faire de notre vie tout entière un long duo délicieux ; il essaya de me persuader qu'au temps de notre aventure du verglas, il était déjà séduit ; il prétendit que l'histoire de ce chausson perdu sur la glace avait achevé de l'ensorceler, qu'il avait depuis rêvé sans cesse de ce petit pied vif et alerte, retenu un instant dans sa main volontairement maladroite. Je le savais bien,.. je savais qu'il avait, à partir de cette nuit-là, profité de toutes les occasions qui s'offraient de me rencontrer. Il les compta l'une après l'autre, avec une abondance, une fidélité de détails et de si jolis commentaires !.. Chose curieuse, il se souvenait de tout comme moi-même ; mais je me dis que, sans doute, il avait tout aussi bonne mémoire en rappelant à Édith les douceurs de leurs rendez-vous. N'importe, j'étais émue, ramenée à de lointaines impressions qui avaient été en somme les meilleures de ma vie ; malheureusement il eut l'imprudence de parler de Dieppe.

— Là aussi, sans doute, vous veniez me chercher ? lui dis-je d'un ton amer.

Il convint que *Mon Étoile* partageait avec moi ses pensées en ce moment-là ; il l'avoua si gaîment, avec tant de naturel, que vraiment il ne tint qu'à moi de croire que cette victorieuse pouliche m'avait seule donné des sujets de jalousie.

— Je vous pardonnerais *Mon Étoile*, quoique je sois très exclusive, dis-je en riant ; mais j'avais remarqué alors que vous admiriez infiniment une personne tout à fait digne de cette admiration, supérieure à moi sous bien des rapports.

— J'ai trente-six ans, répondit-il avec un sourire ; je ne vous cacherai pas que j'ai admiré bien des femmes, mais vous, chère enfant, je vous adore.

— J'en suis touchée, répondis-je d'une voix lente, et très honorée de votre démarche ; par malheur, ces nombreuses admirations dans le passé me gênaient, moi, pour vous aimer. C'est après y avoir beaucoup réfléchi que je vous prie de renoncer à ma main.

— Parlez-vous sérieusement ? s'écria-t-il stupéfait.

— Jamais je n'ai été plus sérieuse.

Il me regardait, cherchant à s'expliquer ce scrupule, cette répugnance imprévue. Enfin ses sourcils se froncèrent et sa physionomie devint très dure.

— Il faut, dit-il, que l'on m'ait nui récemment dans votre esprit. M^{me} Tracy...

N'était-ce pas le comble de l'audace et du mauvais goût que de parler d'elle ? Il me fit horreur.

— Votre nom, je l'affirme, n'a pas été prononcé entre Édith et moi, répondis-je par une équivoque dont je m'applaudis intérieurement comme d'une trouvaille.

— Alors que dois-je croire?.. Que...

Je devinai ce qu'il pensait à l'éclair triomphant qui passa sur son front rasséréné soudain : — Jalouse?.. Aurais-je ce bonheur de vous voir jalouse?..

Une idée méchante me traversa l'esprit ; je me dis que je vengerais à la fois mon amie et moi-même. Il n'avait pas de cœur, mais peut-être avait-il de l'orgueil. Je frapperais là.

— Vraiment, je ne sais comment vous avouer la simple vérité, lui dis-je, vous en êtes si loin, si loin!.. Et il me serait désagréable que ma famille fût avertie jusqu'à nouvel ordre ; mais je me fie à votre discrétion.

— Un autre vous plaît davantage? demanda-t-il en pâlisant.

— Ce n'est pas cela. Vous m'auriez plu beaucoup, si je vous avais cru libre... Mais, étant persuadée du contraire, j'ai respecté les droits que l'on avait sur vous.

— Les droits?.. Le mariage seul en donne.

— Et la confiance, et l'amour... et la faiblesse, monsieur de Mareuil?..

Il haussa les épaules d'un air impatient, mais en détournant les yeux.

— Je n'aurais jamais cru aussi follement romanesque une personne d'esprit telle que vous, mademoiselle.

— Romanesque? Je ne le suis pas le moins du monde. La preuve, c'est que je compte faire un mariage d'estime et d'amitié, ce qu'on appelle dans le monde un mariage de raison. Vous serez le premier à savoir que je suis engagée.

Debout devant moi, il tirait sa moustache avec rage. Et je laissai tomber un nom, le nom de M. d'Esserent, en songeant qu'il était averti tout de bon le premier,.. avant M. d'Esserent lui-même.

Je ne m'étais pas trompée ; le coup avait porté où il fallait. Sans un mot de plus, il s'inclina, très pâle, puis se dirigea vers la porte :

— Adieu, me dit-il, je regretterai longtemps mon rêve.

XI.

Longtemps! — ce fut dix-huit mois à peine, puisqu'il a épousé ce matin M^{lle} de Blumenbach, la richissime Israélite. On prétend

qu'il a été conduit à cette alliance par de gros revers au jeu. Si la rumeur est fondée, elle aidera mes parens à se consoler d'avoir perdu par ma faute ce gendre accompli, proclamé sans défauts. Il était joueur,.. mon frère le reconnaît, mais joueur si heureux, qu'au lieu de l'en blâmer on aurait pu lui en faire un mérite. Ce pauvre George a du reste la fureur d'admirer de vilaines choses dont il serait lui-même complètement incapable.

— Jacques gagnait toujours, m'a-t-il dit. Le guignon ne l'a pris qu'à partir de ton refus. C'est ordinairement le contraire. Tu connais le proverbe.

En somme, je ne le trouve pas si enguignonné que cela. N'eût-il rien perdu, M^{lle} Léa Blumenbach serait encore dix fois plus riche que lui. Elle n'est point laide, quoique ses traits menacent de devenir peut-être un peu crochus avec le temps. Et encore n'était-elle pas en mariée à son avantage, — trop petite pour la charge de point d'Alençon qui l'écrasait littéralement, qui embarrassait sa démarche, qui traînait derrière elle en longs flots jaunâtres. Ces royales dentelles ont toujours l'air sale.

Édith, malgré ce que, de prime abord, elle avait pu dire, assistait au mariage. C'était encore le meilleur moyen d'imposer silence à certains bruits fâcheux qui ont couru. Elle a fait bonne contenance, mais en la regardant, en regardant la jeune mariée, je pensais que de ces trois femmes, j'étais encore la mieux partagée. Du haut de ma liberté, derrière le rempart de ma bonne conscience, je peux me dire : « Si j'avais voulu ! »

Et, sur ce dernier mot de mon roman, la nuit, la nuit d'hiver, hâtive et soudaine, remplit ma chambre, les tisons s'éroulent avec un petit crépitement triste, ne laissant que des cendres. Je sens que j'ai tourné une page de la vie que je ne relirai plus.

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAËLITE

III .

LE RÈGNE DE SALOMON.

I.

La conséquence de la polygamie orientale, c'est, au sein de la famille, la prépondérance de la mère, et, quand il s'agit des souverains, l'importance majeure de la sultane Validé. En ce qui concerne Salomon, la chose dut être particulièrement sensible. La préférence que témoignait David à ce fils, qui, selon quelques récits, aurait dû lui rappeler un crime odieux, venait en grande partie de l'amour dominant qu'il eut toujours pour Bethsabée. Un tel amour tenait non-seulement à la beauté de celle qu'il conquit, dit-on, par un adultère, mais aussi à la supériorité de son esprit. Cette maîtresse femme prit, en effet, dans la royauté nouvelle, une place éminente. Son fils voulut être couronné de sa main. Quand elle entra, le roi se levait au-devant d'elle, et, s'inclinant, faisait placer pour elle à sa droite un trône égal au sien. Mariée d'abord, selon certaines traditions, à un Hittite, et peut-être à peine Israélite de sang, Bethsabée n'inspira sans doute à son fils qu'un zèle modéré

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1887 : *Saül et David*.

pour le culte de Iahvé. Les femmes, en général, se montrent, dans l'histoire israélite, iahvéistes assez tièdes. Le iahvéisme était, comme l'islamisme, une religion presque exclusivement virile.

Salomon commença son règne, à la manière des monarques asiatiques, en faisant disparaître ceux qui pouvaient lui causer le moindre ombrage. C'est là une pratique qui, dans les mœurs de l'Orient, n'entraîne pas le plus léger blâme. Adoniah était peu dangereux. Il s'était pris d'un amour éperdu pour Abisag, la jeune Sunamite qui avait réchauffé la vieillesse de son père. Selon les idées du temps, Abisag devait appartenir au successeur de David. Cette jeune fille, en effet, était passée, avec le harem de David, entre les mains de Salomon. Elle était le joyau du sérail ; Adoniah, qui l'avait vue soigner son vieux père, avait compté sur elle. Il se consolait de la perte de la royauté, mais il ne se consolait pas de la perte d'Abisag. Un jour, il vint trouver Bethsabée, qu'il supposait, comme femme, capable de le comprendre, et il lui dit : « Tu sais bien que le trône m'appartenait et que tout Israël avait les yeux sur moi pour la royauté future. La royauté m'est échappée et est allée à mon frère ; c'est la volonté de Iahvé. Et, maintenant, je te demande une seule chose ; ne me la refuse pas. Dis, je te prie, au roi Salomon, qui ne sait rien te refuser, qu'il me donne Abisag la Sunamite pour femme. » Bethsabée promit d'en parler au roi ; Salomon s'emporta : « Fais mieux, dit-il à sa mère ; demande aussi la royauté pour Adoniah, puisqu'il est mon frère aîné ; demande-moi aussi quelque grâce pour le prêtre Abiathar et pour Joab, le fils de Serouia. » Et, s'emportant toujours davantage, il jura par Iahvé que, ce jour-là même, Adoniah serait mis à mort. En effet, Salomon envoya sur-le-champ Benaïah, chef des *Krèti-Plèti*, pour le tuer. Peut-être aimait-il Abisag ; peut-être aussi ne cherchait-il qu'un prétexte pour se débarrasser d'un rival.

Abiathar, qui avait été dans le parti d'Adoniah, était odieux à Salomon. Le roi, pourtant, n'osa pas le faire exécuter, à cause de sa qualité de prêtre, « parce qu'il avait tenu l'éphod d'Adonaï-Iahvé devant son père, » et qu'il avait été le compagnon de toutes ses mauvaises fortunes. Il le chassa de Jérusalem, le priva du sacerdoce et l'exila à Anatoth, au nord de Jérusalem, dans ses terres. De la sorte, le sacerdoce officiel, si l'on peut s'exprimer ainsi, appartint exclusivement à Sadok.

Joab, apprenant la mort d'Adoniah et celle d'Abiathar, comprit que son sort était écrit. Salomon, pour le faire mettre à mort, n'aurait pas eu besoin des recommandations de son père mourant. La part qu'il avait eue à la tentative d'Adoniah aurait suffi pour le perdre. Joab alla se réfugier auprès de la tente sacrée et saisit les acrotères de l'autel. Salomon envoya Benaïah pour le tuer. Benaïah

hésita. Violer l'hospitalité de Iahvé paraissait un crime horrible. Salomon ordonna de passer outre, par ce raisonnement de casuiste, qu'en tuant Joab on ne commettait pas un assassinat, que c'était Iahvé qui faisait tomber sur Joab le sang d'Abner et de Amasa, « deux hommes meilleurs que lui, qu'il avait tués, » sans que David en sût rien. Sa mort devait ainsi dégager la maison de David d'un sang qui aurait pesé sur elle. Benaïah, tranquilisé par cette manière de voir, tua Joab. On enterra le vieux guerrier dans sa propriété, près de Bethléhem. Benaïah lui succéda dans les fonctions de sérasquier.

Quant à Séméï, Salomon l'interna dans Jérusalem, et lui promit la vie sauve. Puis il trouva moyen de se prouver à lui-même que ce serait une bonne action de le tuer, que Iahvé l'ordonnait, que la maison de David en tirerait toutes sortes de bénédictions, et que, par de si bonnes actions, son trône serait consolidé à jamais. Benaïah fut encore chargé de l'expédition de l'affaire, et ainsi disparut le dernier survivant de la race de Saül. Un effroyable mélange de raison d'état et de fanatisme autorisait ces atrocités.

Salomon, tout à fait affermi sur le trône, organisa son gouvernement. Les listes que nous avons de ses fonctionnaires montrent qu'il conserva dans un grand nombre de services les ministres de David, ou qu'il donna la survivance de leurs fonctions à leurs fils. Benaïah fut, comme nous l'avons vu, son *sar-saba*; Adoniram continua de gérer les revenus de l'impôt; Josaphat-ben-Ahiloud était toujours *mazkir*. Azariah, fils du prêtre Sadok, Elihoref et Abiah, ces deux derniers fils de Saraïa, le *sofer* de David, avaient le titre de *soferim* à leur tour. Abisar était intendant de la maison royale. Sadok était *cohen*; Zaboud, fils de Nathan, prêtre intime du roi; Éliah, fils de Safat, chef des gardes; Azariah, fils de Nathan, chef des *nissabim* ou préfets.

Ces *nissabim* étaient avant tout des agens fiscaux, chargés de faire contribuer tout Israël aux lourdes charges de la maison royale. Pour cela, on divisa le pays en douze départemens, ne répondant presque pas aux divisions des anciennes tribus. La liste de ces départemens et de leurs préfets, vers la fin du règne de Salomon, nous a été conservée.

Le pays de Juda n'est pas nommé dans cette liste, sans doute parce que c'était une terre privilégiée, exerçant l'hégémonie sur les autres tribus. Chacun de ces départemens fournissait les dépenses d'un mois. La table du roi, toujours ouverte, consommait par jour 30 kors de fine farine, 60 kors de farine ordinaire, 10 bœufs gras, 20 bœufs ordinaires, 100 moutons, sans compter le gibier et la volaille. Les *nissabim* faisaient, en outre, arriver l'orge et la paille aux différens postes de cavalerie.

Outre ces prestations en nature, il y avait des impôts directs, des douanes sur les trafiquans et le transit des caravanes, sans parler des tributs payés par les rois vassaux. On n'a sur tous ces points que des renseignemens obscurs, des hyperboles trahissant l'ignorance de chroniqueurs bornés, pour qui ces choses administratives sont insolites et qui les voient avec les yeux grossissans de l'étonnement. Il faut même ici faire une grave réserve. Nous n'avons pas pour l'histoire de Salomon, comme pour l'histoire de David, de pièces originales. Une partie du récit est empreinte d'un sentiment malveillant, où perce l'intention de présenter Salomon tantôt comme un tyran machiavélique, tantôt comme un roi avide et prodigue, pressurant son peuple pour l'entretien d'un harem monstrueux et d'une table de Gargantua. Si l'histoire, telle qu'elle est racontée au premier livre des *Rois*, était vraie, le gouvernement de Salomon aurait été un des plus rudes et des plus tyranniques qui aient existé. Les personnes étrangères aux affaires (et notre historien est sûrement un naïf au premier chef) ne comprennent rien aux impôts, aux finances, aux charges d'un état. Les dépenses les mieux justifiées leur paraissent des fantaisies de souverain. Le contribuable d'esprit simple (et combien y en a-t-il ?) croit que l'argent qu'il paie au souverain, le souverain le dépense, comme il ferait lui-même, en bombances et en plaisirs. L'historien de Salomon dont nous parlons décrit avec prolixité des prodigalités puérides ; à côté de cela, il mentionne d'un mot et comme en passant des dépenses parfaitement sérieuses (villes rebâties, docks, magasins, arsenaux, ports, haras, organisation de certaines branches de commerce).

Nous qui savons comment les choses se sont passées à la suite du règne de Louis XIV, nous voyons bien que ces brillans développemens de puissance monarchique sont à double visage. Avantageux pour une partie de la nation, ils pèsent lourdement sur l'autre partie. Les uns en souffrent, les autres en profitent. De là toujours deux courans contraires de jugemens historiques sur ces grands faits. Salomon fut, évidemment, détesté des uns, admiré des autres. L'opinion des contribuables s'est traduite par le ressentiment des prophètes et des historiens sacrés, chez lesquels perce une opposition sensible contre le roi profane et dur au peuple. Il était cruel pour ces fiers Israélites des tribus du Nord, qui n'avaient jamais subi aucune domination, d'être ainsi traités en gens taillables et corvéables à volonté. Cela était d'autant plus pénible que la ville de Jérusalem et la tribu de Juda bénéficiaient seules de ces charges imposées à la nation. L'état, quand il fait son apparition dans une société, coûte toujours cher et se présente sous une forme très vexatoire. Les populations, décimées ou affamées pour les plaisirs et les grandeurs de Louis XIV, ne pouvaient voir qu'elles souff-

fraient pour autre chose qu'un égoïsme démesuré. Israël devait d'autant moins se payer de cette consolation fragile que l'œuvre de Salomon était antipathique à son génie et qu'elle fut éphémère. Ces grandes choses veulent être jugées par le revers; or, cette fois, le revers fut triste. Si, le lendemain de la mort de Louis XIV, la France se fût disloquée, le jugement de l'histoire sur le grand roi serait fort différent de ce qu'il est.

L'opinion contraire à Salomon était donc légitime à beaucoup d'égards. Toute la littérature du royaume du Nord en fut imprégnée; en Juda même, les iahvéistes de l'ancienne école lui furent hostiles. Et pourtant ces justes récriminations n'ont pu étouffer le concert des voix favorables qui placent sous ce règne un énorme accroissement de la population, de la richesse publique, du bien-être général. « Les habitans de Juda et d'Israël étaient nombreux comme les grains de sable des bords de la mer. On mangeait, on buvait, on se réjouissait... Juda et Israël demeuraient en sécurité, chacun sous sa vigne et son figuier, de Dan à Beerséba. » A Jérusalem, l'or et l'argent circulaient avec une abondance dont on ne s'était pas fait une idée jusque-là.

Ce furent surtout les populations chananéennes, encore distinctes des Israélites, qui souffrirent de ce régime de travaux forcés et de fiscalité. David, avec beaucoup de raison, avait travaillé à l'assimilation de ces vieux restes d'indigènes. Salomon fut amené, par les exigences du trésor, à une politique toute contraire. Pour rendre les charges moins lourdes aux Israélites, il fit des serfs avec ce qui restait des anciens Hittites et Chananéens. Ces malheureuses populations se virent assujetties à des levées périodiques pour les travaux. Les Gabaonites, en particulier, furent faits serfs du temple. L'armée, qui sous David compta des officiers hittites, fut désormais uniquement composée d'Israélites. Les populations chananéennes disparaissent de l'histoire. Quand vint l'orthodoxie, Israël ne souffrit plus d'esclaves incirconcis dans son sein; tout le monde reçut en sa chair l'estampille de fils d'Abraham. La race inférieure fut ainsi entraînée dans le courant de la race la plus forte. Elle joua dans l'histoire d'Israël le rôle de démocratie opposante et fut mêlée d'une manière latente à toutes ses convulsions.

La légende voulut qu'en songe, à Gabaon, Salomon, ayant le choix des dons les plus rares, eût demandé à Iahvé la *hokma*, mot qu'on a l'habitude de traduire par « sagesse. » Il ne faut pas s'y méprendre. La *hokma* dont il s'agit ici, c'est l'habileté politique, l'art de gouverner selon les idées de l'Orient. C'est parce que Salomon est un *hakam* qu'il sait trouver un prétexte pour tuer Joab et tourner le serment prêté à Séméï. Une sorte d'escobarderie politique était tenue alors pour le comble de l'intelligence. Salomon

n'avait pas besoin, pour l'acquisition de ce don, d'une faveur divine particulière. Les instructions que son père lui donna en mourant étaient bien l'idéal de ce que Iahvé fut censé lui avoir révélé. Ici encore, nous croyons qu'une distinction est nécessaire entre le caractère réel de Salomon et la façon dont l'historien l'interprète. Réduites en maximes générales, et commentées par la façon dont Salomon les exécute, ces instructions de David sont le code de l'absolutisme théocratique le plus épouvantable. La manière dont les meurtres d'Adoniah, de Joab, de Séméï sont expliqués, suppose que ce qui réussit est le bien. La cause que Iahvé aime est la cause juste; il la fait juste en l'aimant. Le droit abstrait n'existe pas; il n'y a pas de victimes dans le monde; celui qui est tué a tué. Séméï, qui s'est trompé de parti, et qui a eu des torts envers l'élu de Iahvé, est un coupable. Le *hattâ*, « le pécheur, » est le disgracié, celui à qui les événemens donnent tort, « celui qui sent mauvais aux narines de Iahvé. »

Tout cela était la conséquence de ce principe que le crime est nécessairement puni en ce monde. Quand on professe une telle croyance, on doit supposer que l'on sert Dieu en menant le criminel à sa perte. Toute sévérité royale est, de la sorte, l'exécution d'une volonté divine et mérite une récompense de Dieu. Le gouvernement qui frappe est un agent de Iahvé. S'il ne frappe pas, il manque à son devoir. En punissant, il se soustrait lui-même au châtement. Joab a commis des crimes; David en a bénéficié, et, pour cette raison, n'a pas dû le tuer. Mais le fils de David doit tuer Joab, pour que la race de David soit sauve à tout jamais. Le roi est justicier de Dieu. La direction qu'il donne au glaive est l'expression même de la volonté de Iahvé. A une époque plus ancienne, Iahvé tuait directement par lui-même. Maintenant il tue par le roi... On voit que les plus sombres cauchemars de la politique ont troublé le cerveau humain longtemps avant Philippe II.

Nous avons peine à croire que Salomon, dont le défaut ne paraît pas avoir été le fanatisme, ait eu de pareilles pensées, empreintes d'un iahvéisme sombre. On les lui prêta, parce qu'elles étaient les idées dominantes du temps. La justice dans le monde était l'abîme où se perdait la conscience israélite. N'ayant pas la ressource, comme le christianisme, de « renvoyer le coupable à son juge naturel, » le penseur israélite était réduit à interpréter à sa guise l'arrêt souvent obscur de Iahvé. Disons-le à l'honneur du peuple hébreu, il n'a jamais été jusqu'à l'absurdité de l'ordalie; l'*urim* et *tummim*, qui a couvert tant d'impostures, ne paraît pas avoir fait mourir un innocent. La *hokma* de Salomon a pu souvent impliquer beaucoup d'arbitraire; il ne semble pas qu'elle ait jamais rien livré au pur hasard.

Quelque chose émergeait de ce chaos de sophistique. Telle idée qui nous paraît maintenant arriérée a pu être autrefois en progrès sur le passé. Les vieilles langues sémitiques impliquaient un sentiment de justice mal analysée, un principe de moralité grossière, mais forte. Le crime était considéré comme une énormité contre nature, qui entraînait fatalement la peine. Peu à peu, on arrivait à faire une part aux divinations intuitives. L'art de rendre la justice, de discerner promptement et sûrement le vrai coupable, passait pour un don divin, pour une part de la sagesse qui vient de Dieu. La légende supposa que Salomon avait excellé en ce genre; elle n'avait peut-être pas tort. Les gouvernemens très égoïstes aiment à se montrer justes, quand leur intérêt n'est pas en cause; l'intelligence qui sert à faire réussir un calcul politique peut aussi servir à trouver avec sagacité le nœud d'une cause compliquée.

II.

Ce qui caractérisa le règne de Salomon, ce fut la paix. Les Philistins, alliés de la dynastie nouvelle, et avantageusement employés par elle comme mercenaires, n'étaient plus tentés de passer la frontière. L'armée conserva l'organisation du temps de David, naturellement en s'affaiblissant, comme cela arrive pour toutes les organisations militaires. Ni Juda ni les autres tribus ne virent, durant quarante ans, un visage ennemi.

L'affaiblissement militaire ne se fit sentir que dans la zone des pays tributaires du royaume. Hadad ou Hadar, l'Édomite, le vaincu de Joab, qui s'était réfugié en Égypte, ayant appris la mort de David, et surtout celle de Joab, quitta le Pharaon, dont il avait épousé la belle-sœur. On ignore les détails de cette guerre, qui ont été supprimés à dessein par les historiographes hébreux, sans doute parce qu'ils n'étaient pas à l'honneur de leur nation. On sait seulement que Hadad brava Israël pendant tout le règne de Salomon, qu'il lui fit tout le mal possible, et qu'il fut souverain indépendant au moins d'une grande partie d'Édom.

Un adversaire encore plus redoutable fut Réson, fils d'Éliada, guerrier araméen, qui, après la défaite de son maître Hadadézer, roi de Soba, avait rassemblé autour de lui ceux qui s'étaient sauvés devant l'épée de David. Peut-être, avant la mort de David, avait-il réussi à tenir la campagne avec ces bandes aguerries. Un coup de main heureux mit entre leurs mains la ville de Damas, et ils réussirent à s'y maintenir. Pendant tout le règne de Salomon, Réson ne cessa de guerroyer contre Israël. Le royaume de Soba, néanmoins, ne paraît pas s'être rétabli. Damas devint désormais le centre unique de l'Aramée voisine de l'Hermon.

L'horizon de David ne s'étendit jamais hors de la Syrie. Avec Salomon, des perspectives nouvelles s'ouvrirent pour les Israélites, surtout pour Jérusalem. Israël n'est plus un groupe de tribus, continuant dans ses montagnes la vie patriarcale. C'est un royaume bien organisé, petit selon nos idées, mais assez grand d'après les habitudes du temps. La vie mondaine du peuple de Iahvé va commencer. Si Israël n'avait eu que cette vie-là, on ne parlerait pas de lui dans l'histoire. Au sens matérialiste, heureux le peuple qui n'a pas d'histoire! Au sens idéaliste, heureux le peuple qui a sa place dans les annales de l'esprit! Un peuple est glorieux par ses révolutionnaires, par ceux qui le perdent, par ceux qu'il a conquis, tués, vilipendés.

Une alliance avec l'Égypte fut le premier pas dans cette carrière de la politique profane que plus tard les prophètes semèrent de tant d'impossibilités. Les rois de Tanis relevaient en ce moment le prestige fort abaissé de l'Égypte en Syrie. Par suite d'une expédition dont nous ignorons les circonstances, le roi de Tanis, Psioukhanou II, d'accord sans doute avec les Philistins, avait conquis l'ancien territoire de Dan, et, en particulier, la ville chananéenne de Gézer. Il extermina la population chananéenne et brûla la ville. Ce fut Israël qui bénéficia de cette conquête. Le roi d'Égypte donna Gézer en dot à sa fille et la maria à Salomon. Gézer fut ainsi acquis au domaine israélite et dépendit directement du roi de Jérusalem.

La fille du roi de Tanis vint demeurer à Sion. Salomon n'avait pas encore commencé ses grandes constructions. La princesse égyptienne habita d'abord dans le palais de David, qui dut lui paraître mesquin auprès des merveilles qu'elle venait de quitter. Il n'est pas trop hardi de supposer que le goût de cette princesse pour un luxe raffiné eut une grande influence sur l'esprit de son mari; d'autant plus qu'elle eut toujours dans le palais une situation supérieure à celle des autres femmes du harem.

Les relations de Salomon avec Tyr exercèrent une influence encore plus civilisatrice. Tyr, récemment détachée de Sidon, était alors au moment de sa plus grande activité, et en quelque sorte dans le feu de sa fondation première. Une dynastie de rois du nom de Hiram ou plutôt Ahiram était à la tête de ce mouvement. L'île se couvrait de constructions imitées de l'Égypte. On admirait surtout ce grand temple central de Melkarth, qui devait être l'ombilic du monde tyrien, comme son frère jumeau de Jérusalem fut le centre attractif du monde juif. Déjà, sous David, nous avons vu des rapports établis entre les deux peuples. Sous Salomon, ces rapports furent bien plus suivis. Hiram est l'allié intime du roi d'Israël; c'est lui qui envoie à Salomon les artistes qui manquaient à Jérusalem,

les matériaux précieux pour les constructions de Sion, des marins pour la flotte d'Asiongaber.

La région du Jourdain supérieur, conquise par David, semble être restée tributaire de Salomon. Ce qu'on dit d'une plus vaste extension du royaume de Salomon est empreint de beaucoup d'exagération. Ni la Syrie du Nord, ni la région du bas Oronte et d'Alep, ni même Hamath, n'ont jamais été vassales de Salomon. Ces mots « jusqu'à l'Euphrate, jusqu'à l'Égypte, .. d'une mer à l'autre, » sont, sous la plume des écrivains hébreux, le fait d'une géographie complaisante, qu'il ne faut pas prendre à la lettre. Les fables sur la prétendue fondation de Palmyre par Salomon viennent d'une lettre ajoutée à dessein au texte de l'ancien historiographe par le compilateur des Chroniques (1). La construction de Baalbek par Salomon repose sur une identification encore plus inadmissible. Ces hyperboles furent imposées à l'historiographie juive par les prophètes du temps de Jéroboam II, qui rêvèrent pour Israël un idéal de frontières naturelles, qu'on supposa avoir été réalisé sous David et Salomon. Ce furent là, en quelque sorte, des clichés qu'on exhuma à diverses reprises, sans se soucier de leur conformité avec le vrai.

En réalité, le domaine de Salomon ne comprenait que la Palestine. La liste des *nissabim*, que nous avons donnée, ne s'étend pas au-delà d'Israël. Édom et Aram s'étaient totalement émancipés du joug que leur avait imposé David. Moab et Ammon étaient à l'état de pays vaincus, mais non annexés. La liste précitée des *nissabim* porterait à douter si ces provinces payaient un tribut réel. Les tribus d'Israël sont seules présentées dans ladite liste comme subvenant aux frais de la royauté.

Ce qui valait mieux que des peuples retenus de force, les brigands arabes étaient réfrénés dans leurs pillages. Les Amalécites, les Madianites, les Beni-Quédem et autres nomades, trouvaient, autour d'Israël, une barrière infranchissable. Les Philistins conservaient leur indépendance. Les villes phéniciennes de Jaffa, Acre, Tyr, Sidon, Gêbel, Hamath, traitaient Salomon comme un puissant voisin, mais ne lui étaient nullement asservies. Cela faisait un petit état de 50 lieues sur 25 environ, avec une zone de tributaires ou d'alliés. Quand on suppose que Salomon régna sur toute la Syrie, on grossit au moins les choses au quadruple. Le royaume de Salomon était à peine le quart de ce qu'on appelle maintenant la Syrie.

L'historiographie légendaire n'attribua à Salomon que des bâtisses frivoles et disproportionnées avec les ressources de la na-

(1) Comp. I Rois, iv, 18, et II Chron., viii, 4. Il s'agit de Tamar, du côté de Pétra, non de Tadmor.

tion. D'autres constructions, mentionnées moins longuement, furent utiles ou nécessaires. La ville de Gézer était en ruines, par suite de l'expédition égyptienne ; Salomon la rebâtit. Les deux Béthoron, qui peut-être avaient souffert de ladite expédition, furent également rebâties. Il en fut de même du bourg danite de Baalath, de Hasor et de Megiddo, dans le Nord. Salomon construisit enfin des « villes de magasins, » sortes d'entrepôts dont le but commercial ou militaire ne saurait être exactement défini. Il y avait, en particulier, une localité de Tamar, du côté de Pétra, dont Salomon fit une ville et qui devint un lieu de station pour les caravanes. Ces postes commerciaux répondaient à une des principales préoccupations du temps, préoccupations analogues à celles qui ont fait, de nos jours, attacher tant d'importance au percement de l'isthme de Suez.

Avec une haute raison, en effet, Salomon eut toujours les yeux tournés vers la Mer-Rouge, large canal qui mettait les essais de civilisation méditerranéens en rapport avec l'Inde, et ouvrait ainsi un monde nouveau, celui d'Ophir. La baie de Suez appartenait à l'Égypte ; mais le golfe d'Akaba était en quelque sorte à prendre. Élah et Asiongaber, selon toutes les apparences, avaient été peu de chose dans les temps antérieurs. Sans occuper régulièrement le pays, Salomon s'assura la route par la vallée d'Araba. Il construisit une flotte à Asiongaber. Les Israélites avaient été jusque-là tout à fait étrangers à la navigation. Hiram donna des marins à Salomon, ou, ce qui est plus probable, les deux flottilles voyageaient de conserve. En sortant du détroit d'Aden, elles allaient à Ophir, c'est-à-dire à l'Inde occidentale, au Guzarate ou à la côte de Malabar.

La flottille appareillait une fois tous les trois ans, à l'époque de la mousson. On sait combien, à cette époque de l'année, la navigation est facile ; il n'y a qu'à fixer la voile une fois pour toutes et à s'abandonner au vent ; on est porté, pendant son sommeil, au point que l'on veut atteindre. Si, de Bombay ou de Goa, les expéditions étaient revenues directement à Asiongaber, c'eût été l'affaire de quelques mois. Le fait que la course durait trois ans prouve que la flottille faisait le tour de l'Inde, peut-être de l'Indo-Chine. Mais tout ce que la flottille rapportait de ces contrées lointaines était naturellement censé venir d'Ophir.

Quels étaient donc les objets que les navigateurs tyriens et israélites rapportaient d'Ophir ? Rien de bien sérieux, beaucoup de frivolités. D'Ophir, les navigateurs tyriens et israélites rapportaient de grandes quantités d'or, d'argent, de pierres précieuses, du bois de santal, de l'ivoire, des singes, des paons. Ces objets frappèrent beaucoup les gens de Syrie. Le bois de santal surtout, par sa belle couleur rouge et son parfum, produisit une impression extraordinaire.

On en fit des balustrades pour le temple et le palais royal, des cinors et des nébels pour les musiciens. Passé ce temps-là, on ne vit plus de bois de santal à Jérusalem.

Que donnaient les marchands sémites à Ophir, en échange de ces métaux précieux et de ces autres produits, dont la valeur vénale pouvait n'être pas fort élevée? C'est ce qu'on ne nous dit pas. Les portions de l'Inde que visitait la flottille pouvaient n'être pas, à cette époque, plus organisées que n'était l'Amérique à l'époque de l'arrivée des Espagnols. L'or et les autres produits pouvaient être pris violemment aux indigènes. Cela est d'autant plus supposable que ces expéditions ne furent peut-être pas bien des fois répétées.

En même temps que Salomon se créait une marine, il se créait une cavalerie et des équipes de chars de guerre. Il eut de plus un grand nombre de chevaux de selle et des chars de luxe pour son usage personnel. En ce qui concerne les chars de guerre, il n'avait qu'à imiter les Chananéens des plaines et les Philistins. Quant aux chevaux de selle et aux chars de luxe, c'est d'Égypte qu'on les tirait. Le cheval arabe, à ce qu'il semble, ou du moins l'équitation à la façon arabe, n'existaient pas encore. Alors, comme de nos jours, le centre de l'Arabie gardait jalousement ses chevaux. Les bêtes usuelles des tribus arabes voisines de la Palestine, Ismaélites, Amalécites, Beni-Quédem, étaient l'âne et le chameau.

Une grande partie de la cavalerie israélite résidait auprès du roi, à Jérusalem. Salomon établit, cependant, en divers endroits, des postes ou quartiers de cavalerie. Nous trouvons mentionnés, du côté du sud de la Palestine, un *Betmercabot*, ou remise de chars, et un *Haçar-sousim* (sorte de haras). Il y avait un service de courtiers qui allaient prendre les chevaux en Égypte et les menaient en Judée. Un cheval rendu ainsi en Judée revenait à 150 sicles (environ 490 francs). Un équipage attelé coûtait le quadruple. Ces courtiers, qui payaient sans doute un impôt au roi, fournissaient également de chevaux les rois khétas et araméens.

Ces modes nouvelles excitaient naturellement une vive antipathie chez les conservateurs de l'ancien esprit agricole ou nomade, opposés au luxe et au développement de la richesse. Ces sublimes arriérés blâmaient surtout la cavalerie et les chars, qui blessaient leurs habitudes patriarcales et leur paraissaient une injure à Iahvé. Certes, il faudrait se garder d'attribuer à ces temps reculés le piétisme exalté du VIII^e et du VII^e siècle. Personne n'osait affirmer encore que le vrai serviteur de Iahvé n'a aucun besoin de ces secours extérieurs, qui inspirent à l'homme une confiance exagérée en ses forces et le détournent de rapporter toute gloire à Dieu. Mais le germe de pareils sentimens existait déjà. Les prophètes se taisaient, mais ils murmuraient. Ces progrès dans l'ordre profane

leur paraissaient de profonds abaissemens dans l'ordre moral. Salomon n'avait aucun égard pour ces fanatiques et les tenait soigneusement éloignés de ses conseils ; mais les fanatiques savent attendre.

Ce qui, en effet, donnait raison aux adversaires de la royauté, c'est que les mœurs subissaient une grande altération. Le roi était très adonné aux femmes. Son harem était immense ; on parlait de sept cents femmes en titre, nommées *saroth*, « dames, » de trois cents concubines, esclaves achetées, servantes des *saroth*. Les calculs les plus modérés allaient à soixante reines, quatre-vingts concubines, et des *alamoth* non comptées. Salomon fut, en particulier, très porté vers les femmes étrangères. Outre la fille du roi de Tanis, il aima des femmes moabites, ammonites, édomites, sidoniennes, hittites. Or, quoique, à cette époque, les règles rigoureuses qui furent faites plus tard sur les mariages mixtes n'existassent pas encore, les vrais Israélites voyaient de tels mariages de mauvais œil. Les zélés de Iahvé prétendaient que les femmes étrangères, gardant leur culte dans le sein de la famille israélite, étaient pour leur mari des causes perpétuelles de prévarication. Or on remarquait avec scandale que c'était à ces femmes que Salomon donnait tout son cœur. Dans sa vieillesse, nous les verrons prendre sur lui un ascendant extrême et l'amener à une sorte d'oubli du culte de Iahvé.

III.

Les édifices de Jérusalem furent l'œuvre de Salomon la plus admirée, celle qui frappa le plus les contemporains et la postérité. Les constructions de David s'étaient bornées à peu de chose ; grâce aux richesses et à l'activité de son successeur, Jérusalem put rivaliser avec les villes égyptiennes et les villes phéniciennes les plus brillantes. Rien de très original ne caractérisa cette éclosion d'art. L'Égypte donna les modèles ; Tyr fournit les tailleurs de pierre, les architectes, les ornemanistes, les fondeurs de bronze. Mais l'époque était bonne. Un style, sévère dans les ensembles, très élégant dans les détails, s'était formé en Phénicie, sous l'influence de l'art égyptien. Des murs lisses, très soignés, en formaient l'âme. Des revêtemens de bois sculpté et doré, d'innombrables appliques d'airain, une vigoureuse polychromie, de riches tentures, donnaient à ces constructions infiniment de grâce et de vie.

Le sous-sol de Jérusalem fournissait des pierres excellentes, le *maléki*, calcaire dur, encore si estimé aujourd'hui. Mais le bois de construction que produisait la Judée était médiocre. Un traité de commerce fut conclu entre Hiram et Salomon. Les espèces métalliques étaient rares, et l'échange direct dominait

encore. Il fut convenu que Salomon fournirait à Hiram des denrées brutes (froment et huile) pour l'entretien de sa maison, et qu'en retour Hiram fournirait à Salomon tous les bois de cèdre et de sapin dont il pourrait avoir besoin. Le Liban était couvert alors de ces arbres résineux dont l'arrivée d'une population plus dense l'a dépouillé depuis quelques siècles. C'étaient de beaucoup les plus beaux matériaux de constructions qu'il y eût au monde. Les Sidoniens savaient admirablement les couper, amener les troncs à la mer et là en composer des radeaux, qu'on dirigeait ensuite où l'on voulait. Le travail se fit pour Jérusalem sur une grande échelle. Salomon payait le salaire des ouvriers phéniciens, et envoyait pour les seconder des escouades d'Israélites, qu'on formait à ce genre de travail. Les radeaux étaient conduits à un point de la côte voisine de Jérusalem, à Jaffa, par exemple. Là les Phéniciens déliaient le radeau, et les gens de Salomon faisaient emporter les troncs.

Tout cela constituait pour Israël de très lourdes corvées, dont le légendaire Adoniram a porté la responsabilité historique. A vrai dire, le poids du travail devait peser principalement sur les populations chananéennes. Les équipes étaient organisées de façon à ce que les hommes pussent passer à tour de rôle un mois dans le Liban et deux mois chez eux. Les transports se faisaient à force de bras. Des surveillans armés de bâtons activaient la force nerveuse des malheureux attelés à ce travail.

Pendant ce temps, les tailleurs de pierre perforaient le sous-sol de Jérusalem et des environs. La pierre de Judée, comme en général celle de Syrie, prête à l'extraction de blocs de plusieurs mètres. On se servait de ces parallépipèdes énormes pour les soubassements et les fondemens des édifices. Les blocs se tiraient principalement des carrières qui se voient aujourd'hui sous Jérusalem, mais qui alors étaient hors ville. Les Phéniciens sciaient la pierre avec un art surprenant. Les gens de Gébél en particulier avaient une réputation pour la taille de ces sortes de pierres bien équarries et bisautées sur les angles. Des Giblites, à ce qu'il semble, dirigeaient le travail dans les carrières de Jérusalem. Sous leurs ordres travaillaient des Israélites et des Tyriens. L'élément phénicien dominait ; ces gens parlaient et écrivaient entre eux le phénicien. Ils paraissent avoir demeuré sur l'emplacement actuel du village de Siloam.

La première construction ordonnée par Salomon fut le palais de la fille de Pharaon. Il semble que le roi fût pressé d'offrir à cette princesse une demeure moins indigne d'elle. Puis il reprit les murs du Millo, que David avait laissés inachevés. Il donna aussi à la ville une enceinte continue, moyen de défense qui lui avait manqué jusque-là.

La ville qui, avant le choix de David, était bornée au sommet

de la colline orientale, s'étendit rapidement vers l'Ouest, remplit l'intervalle des deux collines, et couvrit l'autre mamelon qui était plus large. Le mur offrait au Nord une ligne à peu près droite allant du temple à la porte d'angle, qui répondait à peu près à la porte actuelle de Jaffa. L'angle était sûrement marqué par quelque gros ouvrage, qu'a remplacé plus tard l'imposante tour nommée aujourd'hui *el-Kalaa*. Le mur se dirigeait ensuite vers le Sud, longeant la naissance des pentes, jusqu'à l'extrémité de la colline occidentale, qu'il contournait. Le mur descendait alors et allait rejoindre les dernières pentes de la Ville de David, vers les tombeaux de la famille royale. Cela faisait comme étendue à peu près la moitié de la ville actuelle; mais l'aire de la ville ancienne et l'aire de la ville moderne ne coïncidaient pas; car le mur embrassait, au Sud, des parties que l'enceinte du moyen âge a laissées en dehors. Un tel périmètre devait pouvoir contenir une population d'environ 10,000 habitants.

En même temps que se poursuivaient ces grands travaux publics, le roi faisait rebâtir entièrement la maison forte, mais petite, qui avait suffi à la royauté naissante de David. Les constructions durèrent treize ans, dit-on. Certains palais de Karnak, de Louqsor, surtout de Médinet-Abou, peuvent encore donner quelque idée du palais de Salomon.

D'abord il y avait ce qu'on appelait *oulam ha-ammoudim*, la « salle des colonnes, » sorte de galerie à piliers avec un perron. Cette salle servait de propylées à l'*oulam hak-kissé*, salle du trône, où le roi rendait la justice et donnait ses audiences solennelles. Cette dernière salle était lambrissée de cèdre ouvragé, depuis le plancher jusqu'au plafond.

Le trône, posé sur une estrade de six marches, passait pour une merveille. Il était revêtu d'ivoire, incrusté d'or, et surmonté par derrière d'une sorte de niche ronde. Les bras posaient sur des lions. Douze autres lions étaient rangés sur les marches, six de chaque côté. Le buffet du roi n'excitait pas moins d'admiration. Toute la vaisselle était d'or pur. « Rien n'était d'argent; l'argent n'était compté pour rien du temps de Salomon. »

Voilà la partie, en quelque sorte publique, ouverte à tous. Puis venait, dans une autre cour, l'habitation du roi, décorée comme la salle du trône; puis le palais de la reine, fille de Pharaon, analogue aux salles précédentes; puis le harem, dont le narrateur, selon l'usage de l'Orient, ne fait aucune mention. Le palais de Salomon était entouré, comme le temple, d'une enceinte formée au moyen de trois rangées de pierres de taille, surmontées de poutrelles de cèdre, qui formaient probablement une espèce d'auvent.

Outre ce grand ensemble de bâtiments, rattachés les uns aux au-

tres, il y avait ce qu'on appelait « la forêt du Liban. » Le rez-de-chaussée de ce singulier édifice présentait, en effet, l'aspect d'une forêt. Qu'on se figure une cour rectangulaire, comme la grande construction d'Hébron, en pierres colossales, avec une seule porte, presque sans fenêtres. Quatre rangs de colonnes de cèdre, dressées parallèlement au mur, dessinaient de chaque côté quatre allées. Ce promenoir, recouvert d'un plancher, servait de support à trois étages de chambres qui montaient le long du mur. Il y avait quinze chambres à chaque étage, en tout quarante-cinq. Les fenêtres étaient encadrées de linteaux de cèdre. De telles constructions devaient rappeler beaucoup les maisons d'Asie-Mineure, construites en bois entrelacés, avec un gros mur pour appui.

« La forêt du Liban » était un arsenal. On y conservait deux cents grands boucliers et trois cents petits boucliers dorés, armes de parade destinées aux gardes, qu'on ne leur livrait que les jours où ils devaient en faire usage.

Rien, dans notre art moderne, ne saurait donner une idée du style de ces constructions bizarres, présentant le contraste des masses les plus lourdes et des accessoires les plus légers, sortes d'appentis, parfois à plusieurs étages, accolés à des murs colossaux. Les bois de premier ordre que Jérusalem tirait de Liban donnèrent à ses constructions un caractère que ne connurent ni l'Égypte ni la Grèce. Un seul bloc de pierre formait toute l'épaisseur du mur; aussi le bloc était-il layé sur toutes ses faces, avec un soin extrême. Il n'y avait pas de parties négligées. Les bases étaient en pierres de huit ou dix coudées; les assises supérieures en pierres plus petites, à refend, toutes égales, rangées selon le mode que les Grecs appelaient *isodome*. Un type parfait de ce genre de bâtisse est la grande enceinte d'Hébron, qui n'est peut-être que l'armature extérieure d'un palais, analogue à celui que, du temps de Salomon, on appelait « la forêt du Liban. »

Outre ses grandes constructions de Jérusalem, Salomon paraît s'être fait bâtir des maisons de plaisance dans le Liban, peut-être dans la vallée du Jourdain supérieur, du côté de Hasbeya. C'est ce qu'on appelait « les Délices de Salomon. » La vie humaine, la vie sémitique, du moins, avait été jusque-là si austère, que ce fait d'un homme ne se refusant aucun caprice, parut quelque chose d'étrange, de nouveau, presque d'impie. On se figura comme un âge d'or matérialiste, d'éclat trompeur, ce temps « où l'argent fut à Jérusalem aussi commun que les pierres, où les cèdres y furent aussi nombreux que les sycomores de la plaine. » On accumula comme en un rêve tout ce que le luxe enfantin comporte et aime : or, pierres précieuses, parfums, vases ciselés, chevaux, chars, riches vêtements. Une légende naquit, pleine à la fois de

regrets et de colère, sur ces quarante ans de vie profane, où, laissant dormir sa vocation religieuse, Israël trouva qu'il est bon de jouir.

Le charmant épisode, probablement légendaire, de la reine de Saba, servit de cadre à cette première édition des *Mille et une Nuits*. L'homme, devenu vieux, aime à se reporter vers un état d'imagination où nulle philosophie n'est encore venue troubler ses goûts d'adolescent. Un roi, en même temps sage et voluptueux, un mondain favorisé des révélations célestes, une reine qui vient des extrémités du monde pour voir sa sagesse et lui dire tout ce qu'elle a sur le cœur, un sérail hyperbolique à côté du premier temple élevé à l'Éternel, tel a été, avec le *Cantique des cantiques*, le divertissement et la part du sourire, dans ce grand opéra sombre qu'a créé le génie hébreu. Il y a des heures, dans la vie la plus religieuse, où l'on fait une halte au bord de la route, et où l'on oublie un moment les devoirs austères, pour s'amuser, comme les femmes du sérail de Salomon, avec les perles et les perroquets d'Ophir.

IV.

Salomon ne compte pas dans l'histoire de la théologie et du sentiment religieux en Israël, et pourtant il marque dans l'histoire religieuse un moment décisif; il donna une maison à Iahvé. Comme son père, Salomon tenait Iahvé pour le dieu protecteur d'Israël; il l'honorait dans tous les endroits consacrés, surtout sur les points élevés, y faisait des offrandes, y brûlait de l'encens. Le haut lieu le plus renommé à cette époque était celui de Gabaon. Salomon s'y rendait souvent, y faisait de superbes sacrifices. C'est là que la légende plaça le songe où Iahvé lui aurait donné la sagesse. Le peuple sacrifiait de son côté sur tous les hauts lieux.

La légère tendance raisonnable que David porta dans le iahvéisme, Salomon paraît l'avoir continuée. Il ne consulte jamais Iahvé par l'*urim* et *tummim* ni par les prophètes. Le songe seul est tenu par lui pour significatif. Or le songe, moyen tout personnel de se mettre en rapport avec Dieu, supprimait le lévi et tous les ustensiles des vieux oracles. C'était la révélation par excellence de l'âge élohiste, tel qu'il nous est représenté par le *Livre de Job*, âge où l'homme voyait les visions de Dieu directement, sans intermédiaire d'homme ni mécanisme quelconque. Aussi les prêtres et les prophètes sont-ils fort abaissés sous Salomon. Les prêtres sont de simples fonctionnaires du roi; les prophètes sont réduits à cacher leur mécontentement contre tout ce qui se fait et à murmurer en secret; le roi, comme élu de Iahvé, occupe seul, en religion et en toute chose, le premier rang dans la nation.

L'arche était toujours à côté du palais royal, dans une situation provisoire. La tente qui l'abritait devenait chaque jour de plus en plus un sanctuaire palatin, où résidait la principale force de la royauté. Salomon y faisait de beaux sacrifices (*oloth* et *selamim*); ces sacrifices étaient suivis par les officiers de la maison, qui se livraient autour de l'autel à de somptueux festins. C'était comme une religion de cour; le peuple, à ce qu'il semble, y prenait peu de part. Il eût fallu pour cela forcer les consignes du palais, ce qui à aucune époque n'a été facile pour le peuple. La politique de la dynastie ne pouvait manquer d'exploiter, en vue de ses idées centralisatrices, ce *palladium* à l'ombre duquel, en quelque sorte, elle était née.

La construction du temple paraît avoir été décidée du temps de David. Elle fut l'œuvre capitale de Salomon. Le monde, vers l'an 1000 avant Jésus-Christ, était en train de se couvrir de temples. Tyr avait l'avance dans les pays sémitiques, et possédait des *béthélim*, sans doute imités des temples égyptiens. L'idée de loger Iahvé autrement que sous la tente, surtout quand le roi demeurait dans une maison de grandes pierres, s'imposait en quelque sorte. L'airain était employé avec prodigalité dans les temples tyriens de cette époque. Or, David avait conquis dans ses guerres contre les Araméens et les autres populations de la Cœlésyrie de grandes richesses métalliques. Tout était mûr pour donner à Iahvé la récompense à laquelle les dieux protecteurs de ce temps-là tenaient le plus : une maison à part où leur majesté résidât et où ils fussent seuls adorés.

Pour l'emplacement de l'édifice, Salomon choisit l'aire de l'*Arevna* ou *Averna*, sur laquelle il y avait déjà un autel à Iahvé, érigé à propos d'exhalaisons pestilentielles qu'on prétendait sortir de ce lieu. Ledit emplacement était tout à fait voisin de la citadelle et du palais. Un terrassement offrit aux constructions une base solide et exactement nivelée. On ne visa nullement alors à ce que le temple se dégageât et fit perspective. L'édifice, en forme de rectangle, couvrait l'espace actuel de la mosquée d'Omar. De tous les côtés, il était serré par d'autres constructions. L'entrée était du côté de l'Orient. L'édifice se trouvait ainsi très peu en rapport avec la ville. Au contraire, dans tout l'agencement de l'œuvre, le lien avec le palais est visible. Le roi a son grand escalier à part, son estrade, pendant les sacrifices; tout est disposé pour que le roi trône et fasse de l'effet. Jamais édifice ne fut moins national; c'est un temple domestique, une chapelle de palais, non le temple d'un grand peuple ou d'une cité ayant en elle-même un énergique principe municipal. Il faudra des siècles pour que cet édicule devienne un centre de vie et un objet d'amour.

Les efforts des architectes modernes pour reconstruire le temple de Jérusalem d'après les données des livres historiques, prises comme exactes, ont échoué et échoueront toujours. Ces descriptions, faites de souvenir par des narrateurs étrangers à toute notion d'architecture, sont pleines d'impossibilités et de contradictions; pas un seul chiffre n'y est juste. La physionomie générale du temple, au contraire, apparaît avec certitude. C'était un temple égyptien, de moyennes dimensions, avec un vestibule formé par les antes, l'architrave et deux grosses colonnes d'airain.

Ces deux colonnes, œuvre supposée de Hiram le fondeur, en tout cas œuvre tyrienne, frappèrent les Hébreux, et, ainsi qu'il a coutume d'arriver chez les peuples peu artistes, firent naître beaucoup d'imaginaires singulières. On leur donna des noms; on les appela *Iakin* et *Boaz*. Il n'est pas impossible que ces deux mots eussent été écrits, comme des *graffiti* talismaniques, par les fondeurs phéniciens, sur les colonnes (1), et qu'ensuite les deux mots magiques aient été pris pour les noms des deux colonnes par des personnes peu au courant des choses phéniciennes.

C'étaient deux colonnes égyptiennes du galbe qu'on trouve au Ramesseum de Thèbes, à chapiteau treillisé, formé de gerbes de lotus et de grenades. Elles étaient creuses; mais l'épaisseur du métal était de quatre doigts; par conséquent elles formaient un appui solide pour l'architrave qui posait dessus. Peut-être, d'ailleurs, recouvraient-elles une chaîne intérieure de maçonnerie.

La grande porte était encadrée de linteaux de bois d'olivier sauvage; les battans étaient en cyprès. Une petite baie à charnière, pratiquée dans les grands battans, permettait d'entrer sans qu'on fût obligé d'ouvrir ces valves gigantesques. Les boiseries étaient couvertes d'images de keroubs, de palmes, de corolles de lotus. Ces sculptures, ou, si l'on veut, ces dessins au trait, s'enlevaient en plaqué d'or sur des fonds probablement revêtus d'une teinte plate.

La cella (*hékal*) n'était éclairée que par de petites baies grillagées, placées au haut de l'édifice. Elle était coupée par un écran qui laissait au fond un petit sanctuaire, le *debir*, appelé plus tard Saint des saints. Le plafond était en poutres de cèdre, recouvertes de planches du même bois. Le parquet était en bois de cyprès ou de sapin, orné de lignes d'or. Les murs étaient lambrissés de boiseries de cèdre, qui allaient du sol aux poutres, si bien qu'on ne voyait nulle part le mur de pierre. Ces boiseries étaient couvertes de figures de petits keroubs, de palmes, d'oves et de fleurs de lotus gravées au trait ou sculptées en faible relief. Le tout était recouvert d'une dorure probablement à plusieurs tons.

(1) On développera ce point ailleurs.

On ne sait pas bien comment le *debir* était éclairé. A l'intérieur, la hauteur était, ce semble, moindre que celle du *hékal*. Peut-être le réduit n'était-il pas éclairé du tout, comme cela a lieu dans les temples égyptiens. Il est dit souvent que Iahvé aime l'ombre, l'obscurité, le mystère, par opposition au plein air des hauts lieux.

L'objet capital que le *debir* était destiné à renfermer, c'était l'arche. Ce vieux coffre avait probablement subi bien des restaurations, et il est probable qu'il en subit encore sous Salomon. Les keroubs qui l'ornaient pouvaient paraître mesquins. On y ajouta, dans le *debir*, un décor splendide. C'étaient deux autres keroubs en bois dorés, de taille gigantesque, qui remplissaient presque le réduit, leurs ailes intérieures se joignant sur l'arche, et leurs ailes extérieures allant toucher le mur.

La baie de communication entre le *debir* et le *hékal* était fermée par une porte en bois d'olivier sauvage, où l'art de la sculpture en bois avait été porté à ses derniers raffinements. Les battans étaient couverts de figures de kérobs, de palmes, de corolles de lotus. Ces légères figures, relevées en or, se détachaient sur le fond olivâtre et devaient être du plus bel effet. Il paraît que la porte était recouverte d'un rideau, glissant sur les ganses d'or.

Devant la baie de communication se trouvait un autel de cèdre, revêtu d'or, destiné aux fumigations d'encens. Sur une table dorée, près de là, étaient les pains de présentation, que l'on renouvelait chaque semaine. Enfin, le long des parois du *hékal*, s'élevaient dix candélabres à sept branches, en or pur, cinq de chaque côté. C'étaient de beaux objets d'orfèvrerie, portant aux extrémités des bras sept godets, sortant de calices de fleurs. Les bras étaient articulés, dans leurs courbures semi-circulaires, par des boutons de fleur. Des mouchettes d'or étaient suspendues par des chaînettes.

Le mur extérieur de la *cella* n'était pas dégagé : il était entouré, dans presque toute sa hauteur, de trois étages de chambres, destinées aux prêtres. Devant la porte, en plein air, s'élevait l'autel d'airain où se faisaient les sacrifices. Le roi avait une tribune à lui pour présider aux sacrifices qu'il offrait.

Tout cet ensemble était entouré, au moins de trois côtés, d'une cour peu large, dont le pourtour était marqué par trois rangs superposés de gros blocs équarris, sur lesquels posait un auvent en poutrelles de cèdre, procurant de l'ombre à l'intérieur. Cette cour fut avec le temps réservée aux prêtres, qui y avaient leurs demeures. Plus tard, il se forma une seconde cour pour les fidèles et un second portique extérieur.

Tel était ce petit édifice qui a joué dans l'histoire un rôle si capital. On mit, à ce qu'il paraît, sept ans à le bâtir. Nous pouvons nous le figurer de la grandeur de Notre-Dame-de-Lorette, à

Paris, et non sans analogie extérieure avec cette grande chapelle. L'exécution fut extrêmement soignée. Les matériaux étaient apportés à pied d'œuvre, préparés d'avance; on prétend que, durant toute la construction, on n'entendit pas une seule fois le bruit du marteau, ni le bruit de la hache, ni d'aucun outil de fer.

Le roi, évidemment, s'amusa beaucoup à son petit chef-d'œuvre; il était presque seul à s'y passionner; ce qui frappe, en effet, c'est l'absence du peuple en tout cela. Le temple de Jérusalem fut un joujou du souverain, non une création de la nation. Nous voyons bien le plaisir qu'eurent à le construire quelques amateurs d'art phénicien; nous ne voyons nullement l'enthousiasme des masses. Pas un acte spontané, pas un indice de vraie piété. Le roi travaille pour sa dynastie; la foule se tait et paraît indifférente. L'ancien culte libre des hauts lieux en plein air restait évidemment le culte cher à la plus grande partie du pays.

Un trait qui caractérise le peuple juif, c'est que, plusieurs fois dans son histoire, il lui est arrivé de s'attacher à des choses qui lui avaient été d'abord imposées. Le temple fut une idée personnelle de Salomon, une idée toute politique, dont la conséquence devait être de mettre l'arche et son oracle dans la dépendance du palais royal. Au point de vue israélite pur, le temple devait sembler une déchéance. Cette localisation de la gloire de Iahvé était si peu dans le vrai développement d'Israël que, le temple à peine achevé, nous verrons les parties les plus vivantes de la nation s'en séparer, et attester par leur schisme que cet édicule n'appartenait en rien à l'essence du iahvéisme. Le temple fut une sorte de Sainte-Chapelle, comme celle de saint Louis, non le rendez-vous de tout Israël. Tout y est fait pour le roi, rien que pour le roi et ses officiers. Les prophètes, les vrais fidèles de Iahvé, voient ces innovations de mauvais œil. Le développement religieux du prophétisme, en Israël et en Juda, se fait hors du temple, jusqu'au jour où le prophétisme s'empare du temple et en fait sa forteresse. La première *Thora* sera conçue en réaction contre le temple; le mosaïsme n'est en un sens qu'une réponse à Salomon. Plus tard, le grand résumé vivant d'Israël, Jésus, détestera le temple, voudra le démolir, se déclarera capable de le rebâtir spirituel. La destruction du temple par les Romains sera la condition du progrès religieux et en particulier de l'établissement du christianisme. Tous les abus du judaïsme viendront du temple et de son personnel. Pas un prophète, pas un grand homme ne sortira de la caste lévitique. Le dernier mot d'Israël sera une religion sans temple.

Sûrement, cette bâtisse d'un art mondain, quand elle sera consacrée par le temps, aura sa poésie, ses fanatiques, ses fervens. On oubliera qu'elle a été construite par des adorateurs de Baal. Mais

que de hontes elle subira avant que ses souillures soient allées se noyer dans une auréole de sainteté! Presque tous les dieux de Syrie y seront adorés, selon le caprice des rois. Iahvé, ce dieu jaloux, y aura des parèdres peu dignes de lui. La politique y entrera avec son cortège de crimes. Toute l'histoire de cet édifice portera l'empreinte de ses origines. OEuvre d'un souverain profane, éclectique en religion, toujours en lutte contre l'esprit général de la nation, le temple de Salomon rappelle un peu l'église de Ferney : *Deo erexit Voltaire*, lit-on sur le fronton d'un édifice devenu un grenier à foin. Le temple, si nous pouvions le voir, nous apparaîtrait probablement comme un magasin de décors poudreux ; il faudra des siècles pour qu'un véritable sentiment de piété se produise autour de ces machines de théâtre. Ce qui consacre une église, ce sont les saints ; or ce temple, tout d'abord, les saints s'en détournèrent ; les prophètes ne le bénirent pas ; les vrais héritiers des anciens patriarches, les continuateurs de leur esprit simple et fort, vont bientôt le maudire. Comme le Saint-Pierre de Rome de Jules II, il sera l'occasion d'un schisme. Le vrai iahvéiste, à la vue de ce petit *naos*, orné intérieurement à la manière d'un sérail, se dira en lui-même : « L'autel de pierres non taillées, en plein air, valait mieux que cela ! »

V.

L'influence égyptienne, qui est si évidente sous Salomon, se borna, dans l'ordre des choses religieuses, à l'idée même du temple et au style de cet édifice. Certainement, la croyance que Iahvé résidait dans le *debir*, entre les keroubs, devait entraîner des conséquences. Un temple est toujours le principe d'une grande matérialisation du culte. Le temple suppose au dieu qui y demeure des besoins plus ou moins humains. Dès que le dieu a une maison, il est naturel de lui rendre cette maison commode et agréable. Les pains de proposition, adoptés par les Hébreux pour leurs sanctuaires, dès une époque fort ancienne, représentaient, comme idée première, la nourriture du dieu, la table richement servie que les Égyptiens mettaient devant tous les êtres divins. Dans les sacrifices des hauts lieux, de telles offrandes n'étaient pas nécessaires ; le dieu, c'est-à-dire l'air, le ciel, le feu cosmique, mangeait directement la viande de la bête immolée. Le dieu qui demeure dans un espace clos a d'autres besoins. Mettre devant lui les pièces de viande et les y laisser jour et nuit eût entraîné d'affreuses putréfactions. Des pains, symétriquement rangés, parurent remplir le même office. Les offrandes des prémices semblent, à cette époque ancienne, avoir été peu réglées. Il est possible qu'on les déposât dans la *cella*, d'où les prêtres les enlevaient nuitamment.

Les fumigations d'encens étaient aussi un rite qui ne pouvait guère se développer que dans un sanctuaire fermé. Il était naturel que la maison du dieu fût remplie d'une bonne odeur, comme la maison des rois, et que, par conséquent, il s'y trouvât un réchaud pour y brûler des parfums. Cela était d'autant plus nécessaire que la *cella*, humide et presque sans fenêtres, devait terriblement sentir le renfermé.

Il est hors de doute que le peuple n'entraît jamais dans le *debir*. On s'imagina vite que les prêtres eux-mêmes s'interdisaient d'en franchir le seuil hors certains cas solennels. Un culte plus froid ne saurait guère se concevoir. A quoi, par exemple, servaient les candélabres dans une salle qui ne pouvait guère être visitée de nuit que par les chauves-souris? Au fond, la construction du temple amena dans le culte très peu de modifications. Ces processions, ces liturgies variées, qui donnaient tant d'éclat aux sanctuaires de l'Égypte, restèrent inconnues en Israël. Le sacrifice continua d'être, comme au temps patriarcal, l'essence de la religion, et sans doute le rite n'en fut pas changé. Les sacrifices se passaient, comme toujours, en plein air. L'autel du temple était un *bama* entre tant d'autres, à portée du roi et de la cour. L'idée ne vint pas un moment que ce *bama* supprimât les autres *bomoth*; cette idée-là mettra encore près de quatre cents ans à mûrir.

Les sacrifices d'animaux nécessitaient une vaisselle d'airain considérable. C'était la principale richesse des temples phéniciens. Le temple de Salomon égala sûrement sous ce rapport les plus riches sanctuaires du temps. Tous les travaux de ce genre furent mis sur le compte d'un certain Hiram, homonyme du roi ou des deux rois de Tyr contemporains de Salomon. La légende le suppose issu du mariage d'un Tyrien avec une veuve nephtalite, et semble dire qu'il se forma à l'école de son père dans l'art de travailler les métaux. Salomon l'aurait fait venir et lui aurait confié ses travaux d'airain.

Tout l'outillage de bronze, œuvre censée de Hiram, fut l'objet d'une universelle admiration. L'imagination s'exerça principalement sur le grand bassin d'airain qu'on appelait *Iam mousaq*, « la mer fondue. » C'était une énorme vasque, aux rebords labiés comme ceux d'une coupe en forme de nénuphar, décorée d'oves et portée sur douze bœufs, répartis en quatre groupes de trois, se présentant de front. On peut se figurer la forme de la vasque par la cuve d'Amathonte, au musée du Louvre. L'appareil était placé devant l'entrée du temple, à gauche en entrant, non loin de l'autel des sacrifices. C'était le réservoir central de l'eau nécessaire au service du temple. Les esclaves du temple le remplissaient et y puisaient au moyen de seaux, en montant sur des marchepieds.

Le transport de l'eau se faisait ensuite au moyen de petits bassins, qui n'étaient que le cinquantième de la grande vasque. Ces bassins étaient posés sur des *mekonot* mobiles, ou trains à quatre roues, qu'on conduisait à la main où l'on voulait. Les trains passaient pour des petits chefs-d'œuvre de sculpture. Les roues tournantes étaient ajustées à leurs essieux par le système de leviers coudés le plus élégant et le plus perfectionné. Des écussons sculptés offraient les motifs ordinaires de la décoration salomonienne : lions, bœufs, keroubs, palmes, guirlandes festonnées. Le récipient des bassins semblait une sorte de chapiteau évasé. Ces dix élégans appareils étaient rangés, cinq par cinq, des deux côtés de l'entrée.

Les autres ustensiles des sacrifices, les pots, les pelles, les patères, furent faits du même travail. Nous n'avons qu'une notice insuffisante sur quarante-huit autres colonnes que Hiram aurait fait fondre pour le temple et pour le palais de Salomon. Ces immenses travaux de fonte d'airain ne furent pas faits à Jérusalem, où le sol ne s'y prêtait pas. Ils furent coulés dans le terrain argileux de la vallée du Jourdain, entre Succoth et Sarthan.

L'orfèvrerie d'or n'était pas moins prodiguée. Outre les chandeliers d'or, il y avait des lécythes, des couteaux, des jattes, des plateaux, des éteignoirs en or fin. Les gonds des portes, dit-on, étaient d'or. De plus, le trésor du temple contenait les objets précieux que David avait rapportés de ses expéditions dans l'Aram et le Nord, et qu'il avait consacrés à Iahvé.

Déjà, on le voit, l'art d'Israël excluait les représentations de la figure vivante, les scènes de la vie humaine, les images d'objets réels, bornant volontairement ses ressources aux fleurs conventionnelles, aux animaux conventionnels aussi, aux êtres fantastiques. C'est là un fait capital; car il est bien difficile d'admettre que, sur ce point, les idées du temps des rois piétistes aient eu un effet rétroactif, et que toutes les descriptions des œuvres salomonniennes aient été faussées. C'est ici la meilleure preuve que le iahvisme puritain prêché par les prophètes avait ses racines dès l'époque de David et de Salomon. C'est l'anthropomorphisme surtout qui était redouté. La plastique était admise, pourvu qu'elle ne s'appliquât à rien d'existant dans la nature. Les keroubs étaient un emblème tout païen; à l'époque de Salomon, c'étaient des sphinx; plus tard, ce furent des monstres assyriens. Les palmes, les grenades, les coloquintes, qui formaient les motifs principaux des décorations murales, avaient des liens avec le culte du soleil. En admettant que les piétistes aient pu marteler d'anciens reliefs plus vivans, il est douteux qu'ils y eussent substitué une décoration qui elle-même était de nature à soulever dans leur esprit des scrupules fondés.

Quand le temple fut achevé, l'installation de l'arche s'y fit avec

pompe, au mois d'*étanim*, à la date du *hag*, qui se faisait en ce mois. Salomon y présida ; des bêtes innombrables furent tuées en sacrifice. L'arche fut posée sous les grands keroubs ; on conserva dans leurs anneaux les longues barres qui avaient servi autrefois à la porter.

Quels objets contenait l'arche à cette époque ? Voilà ce qu'il est fort difficile de dire. Le *nehustan* ou serpent d'airain qu'on rapportait à Moïse s'y trouvait probablement. Il en était de même de l'éphod et de quelques *téraphim*. Si jamais l'arche renferma des écritures, il faut supposer qu'on les en retira, au moment où le coffre sacré fut mis dans le *debir*.

A partir du moment de l'installation de l'arche, Iahvé fut censé demeurer dans le *debir*, assis entre les ailes des anciens keroubs de l'arche et à l'ombre des nouveaux keroubs. Là était, dans une ombre mystérieuse, la gloire de Iahvé ; une nuée permanente était censée remplir le sanctuaire. Le dieu résidait au sein de la terreur. Aucun œil humain ne le voyait. Plus tard, il ne fut permis qu'au chef des prêtres d'entrer dans le *debir* une fois l'an.

Le service religieux que Salomon établit paraît avoir été des plus simples. Trois fois par an, aux trois fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tentes, il montait avec ses officiers, et offrait des *oloth* et des *selamim* sur l'autel d'airain qui était devant le temple. Il entrait dans le *hékal*, s'y prosternait, et brûlait de l'encens sur l'autel doré qui était devant la porte du *debir*. Outre ces trois occasions solennelles, il est probable que le roi offrait souvent des *oloth*, peut-être même en offrait-il tous les jours, ou du moins aux néoménins et le jour du sabbat. Roboam, le fils de Salomon, se rendait au temple avec ses gardes armés de leurs boucliers de parade. Le tour de la phrase semble supposer que cela arrivait assez fréquemment. Le sacrifice régulier du matin et du soir, et même le sacrifice journalier ne furent établis que bien postérieurement.

Salomon et ses successeurs immédiats paraissent avoir présidé directement aux actes de culte qui se pratiquaient dans le temple. Le temple, on ne peut trop le rappeler, n'est guère, à cette époque, que le sanctuaire domestique de la royauté. Pour les sacrifices, cependant, on avait besoin d'hommes spéciaux, et, d'ailleurs, quand le roi était absent, il fallait le remplacer. La classe des *cohanim* gagnait ainsi chaque jour en importance. Logés autour du temple, ils vivaient dans l'oisiveté d'une bombance perpétuelle, entretenue par les offrandes. Le gros travail ne leur incombait pas. Ils avaient pour cela des esclaves, les Gabaonites, attachés au service de la maison de Dieu comme bûcherons et porteurs d'eau.

Le rôle liturgique d'un « grand-prêtre, » ayant une prééminence fonctionnelle sur ses confrères, n'existait pas à cette date reculée.

Le roi avait un *cohen* parmi ses hauts fonctionnaires, comme, plus anciennement encore, les gens riches avaient un lévi à leur service ; mais c'était là une charge de cour, non un titre hiérarchique, ni un pontificat supposant sous lui un clergé organisé. Sadok fut le premier *cohen* du temple. Sa postérité est censée l'avoir desservi jusqu'à l'an 167 avant Jésus-Christ. Même après cette date, l'aristocratie sacerdotale continua de s'appeler sadokite, et de là vint ce nom de « sadducéen, » qui joua un si grand rôle dans les luttes du christianisme naissant.

Un temple crée toujours un culte compliqué et des services nombreux. Il était écrit que le sanctuaire fondé par Salomon serait un grand centre liturgique. Salomon fut la cause éloignée du cérémonial pompeux qui ne se montre que cinq cents ans plus tard, lors de la reconstruction du temple après la captivité. Tout ce qui se rapporte au costume des prêtres, lequel se bornait d'abord au simple éfod de lin, ces surcharges de lourds ornemens, pour la plupart imités du vestiaire sacré de l'Égypte, sont des innovations des grands liturgistes du vi^e siècle. La musique sacrée était, dans l'ancien temple, peu développée. Les détails sur les brigades de chanteurs que Salomon aura organisés dans le temple, ces célébrités musicales d'Asaph, d'Éthan, de Héman, sont des rêves du chroniqueur ecclésiastique de Jérusalem, transportant au temple de Salomon ce qui ne fut vrai que du second temple. La musique était, au temps de Salomon, l'accompagnement obligé de la vie des palais. Il était naturel qu'on lui donnât une place, comme aux parfums, dans le palais de lahvé. Mais il en est peu question dans les textes anciens. C'est seulement dans les processions qu'on trouve des joueurs d'instrumens et des jeunes filles tambourinaires (*toféfoth*) ; or, justement, dans la musique du temple, il n'y eut jamais de *toféfoth*.

Que devint l'*urim* et *tummim* dans toutes ces transformations ? On peut le supposer gisant au fond de l'arche. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, depuis la construction du temple, on ne le consulta plus. Après la captivité, on le vit reparaître dans le pectoral du grand-prêtre ; mais, du temps des rois, l'éclat du prophétisme réduisit tout à fait l'odieux tourniquet au silence. Le temple fut le premier acte de la destruction successive des scories superstitieuses du vieil Israël.

L'étonnante précocité de l'esprit hébreu a souvent fait apparaître chez les Israélites certains phénomènes intellectuels et moraux avant qu'ils ne fussent mûrs chez les autres peuples. Il n'est pas déplacé, à propos de Salomon, de parler de raison et de tolérance. Le fanatisme, du moins, fut tout à fait absent du caractère de ce roi. On ne trouve sous son règne aucun de ces massacres nationaux, vrais

sacrifices humains en bloc, qui déshonorèrent le temps de Saül et de David. Parfois Salomon alla même jusqu'à une sorte d'éclectisme religieux. Les orthodoxes crurent ensuite tout expliquer en attribuant cette tolérance à l'influence des femmes étrangères, qui, selon eux, devint plus impérieuse sur Salomon à mesure qu'il vieillissait. Ces femmes lui auraient inspiré de la froideur pour le culte de Iahvé, et l'auraient entraîné vers les cultes exotiques. Ainsi les Sidoniennes le rendirent pieux envers Astarté; les femmes ammonites lui firent révéler Milik ou Milkom. C'est là sans doute une imagination enfantine. La tolérance de Salomon fut la conséquence de toute la direction de son règne. Dans l'intérieur de Jérusalem, Iahvé, à ce qu'il semble, n'eut pas de concurrent. Mais la colline des Oliviers, vis-à-vis de Sion, compta beaucoup de sanctuaires païens, que l'on retrouve aujourd'hui. Camos, le dieu moabite, eut aussi son haut lieu. De tous les côtés, les femmes brûlaient de l'encens et sacrifiaient à leurs dieux. Les nombreux étrangers de Jérusalem, notamment les ouvriers phéniciens, faisaient de même. Aucun dieu n'était encore assez exclusivement le vrai Dieu pour chasser absolument les autres. A Tyr, le temple de Melqarth, dieu aussi jaloux que Iahvé, n'empêchait pas qu'il n'y eût dans les faubourgs des chapelles à d'autres dieux, tels qu'Es-moun, Astoreth. Loin de mettre Iahvé hors de pair, le temple de Salomon proclamait au fond que Iahvé n'était qu'un dieu comme un autre, non inférieur, mais de peu supérieur à tous les autres, au moins hors de l'espace de terrain qui lui était spécialement consacré.

VI.

Les grands règnes coûtent toujours très cher. Israël n'avait ni commerce ni industrie pour couvrir ses dépenses. Les bois de construction, les artistes et les ouvriers, Salomon était obligé de les demander aux Tyriens, qui profitaient du besoin qu'on avait d'eux. Nous avons déjà vu Salomon s'acquitter envers Hiram par des livraisons de céréales et de bestiaux. Vers la fin du règne, il fallut procéder à des aliénations de territoire. Salomon dut céder à Hiram vingt villes de la Galilée, à l'ouest du lac Houlé, dans la région de Iaron et de Maron. C'était ce qu'on appelait le pays de Caboul. Il paraît que Hiram fut mécontent du paiement. C'est pourtant un très beau pays, bien supérieur comme richesse au reste de la Palestine. La créance devait évidemment être énorme.

Le mécontentement éclatait de toutes parts. L'opposition ne s'attaquait pas seulement au gouvernement de Salomon; elle atteignait

la monarchie elle-même. On faisait d'amères réflexions. On prétendait savoir les paroles que Samuel prononça quand le peuple vint lui dire : « Donne-nous un roi pour nous gouverner. » Le discours qu'on prêtait au vieux prophète était la satire anticipée du règne de Salomon : « Voici, aurait dit Samuel, quelle sera la conduite du roi qui régnera sur vous. Vos fils, il les prendra pour cochers, pour palefreniers, pour courir devant son char, ou bien pour en faire des centeniers, des dizeniens, ou bien encore pour labourer ses champs, pour moissonner ses moissons, pour construire ses engins de guerre et ses chars. Vos filles, il les prendra pour en faire des parfumeuses, des cuisinières, des boulangères. Ce qu'il y aura de meilleur dans vos champs, vos vignes, vos plantations d'oliviers, il le donnera à ses serviteurs. De vos semailles et de vos vignes, il prélèvera la dîme, pour faire des gratifications à ses eunuques et à ses valets. Il prendra vos esclaves et vos servantes, l'élite de votre jeunesse et vos ânes, pour les appliquer à ses besognes. Il dimera vos troupeaux, et vous serez vous-mêmes ses esclaves. Je dois vous prévenir, ajoutait Samuel, que, le jour où, mécontents du roi que vous vous seriez choisi, vous élèveriez vos cris vers Iahvé, Iahvé ne vous écouterait pas. »

On commençait à trouver que Samuel avait eu raison. A Jérusalem, tout se bornait à des murmures. Les turbulents chefs de bandes du temps de David, les Abner, les Joab, avaient disparu. La monarchie absolue avait affaibli les caractères ; personne n'osait lever l'étendard de la rébellion. Mais le travail matériel n'avait pas encore eu ses effets abrutissans ; l'esprit de fierté et d'indépendance vivait dans les tribus du Nord. Parmi les ouvriers qui travaillaient à la construction du Millo et du mur de Jérusalem, Salomon remarqua un vigoureux Éphraïmite, fils d'une veuve de Séréda, qui s'appelait Jéroboam, fils de Nebat. Il fut frappé de l'air de résolution avec lequel ce jeune homme faisait sa tâche, et il le mit à la tête des travailleurs de Joseph (c'est-à-dire d'Éphraïm et de Manassé). Il ne se doutait pas que, ce jour-là, il donnait un chef à la révolte (1). Les Joséphites ne se voyaient qu'avec rage assujettis à de durs travaux, qui ne servaient qu'à la plus grande gloire de Juda et d'un roi qui leur était étranger. Jéroboam attisa le feu qui couvait et partit pour le Nord. A Silo, il se mit en rapport avec le prophète Ahiah, qui faisait la guerre la plus déclarée à Salomon. On raconta plus tard que, le prophète l'ayant rencontré sur la route, ils se trouvèrent tous deux seuls dans la campagne; qu'alors Ahiah prit le manteau neuf qu'il portait, le partagea en douze pièces et

(1) L'arrangement anecdotique est trop sensible dans ce récit pour qu'on l'adopte à la lettre.

dit à Jéroboam : « Prends-en dix pour toi, » voulant signifier par là que Juda seul et Benjamin resteraient attachés au roi de Jérusalem.

La révolte n'était pas mûre encore. Jéroboam ne réussit pas à opérer un soulèvement effectif. Salomon essaya de le faire tuer ; Jéroboam réussit à se sauver en Égypte et trouva un asile auprès du roi Sesong. Mais les prophètes commençaient à parler haut. Le prophète Ahiah, de Silo, n'était sans doute pas le seul à battre des mains sur la prochaine ruine de toutes ces splendeurs, et à prédire que les tribus rurales auraient bientôt leur revanche.

La force d'Israël, en effet, la base même de sa conviction morale, étaient profondément atteintes. Cet éclat extérieur n'était obtenu que par des entassements d'iniquités. La noblesse antique, la fierté de l'homme libre étaient perdues. Tous étaient serfs. Il y avait des riches, mais il y avait aussi des pauvres. La lutte éternelle allait s'ouvrir ; c'en était fait de l'ancienne fraternité patriarcale. Et quel était le profit net de la révolution accomplie ? Que Jérusalem voyait d'assez brillantes parades ; que des milliers d'hommes gémissaient dans les carrières de Juda, dans les forêts du Liban, au fond des galères de la mer d'Oman, pour procurer à quelques satisfaits des habitations commodes et approvisionner les bazars de Jérusalem de joujoux de harem. C'était trop peu vraiment. Ce n'est pas Salomon qui a écrit : *Vanitas vanitatum* ; mais *vanitas vanitatum* est bien le résumé de son règne. Nul plus que lui n'a contribué à la démonstration de cette grande vérité, que tout ce qui ne contribue pas au progrès du bien et du vrai n'est que bulle de savon et bois pourri.

C'est au milieu de ces graves symptômes de dissolution que Salomon mourut, après avoir régné, comme son père, environ quarante ans. Il fut enterré à côté de David, dans les grottes royales situées au pied des rochers de la ville de David.

Si la destinée d'Israël eût été la richesse, le commerce, l'industrie, la vie profane en un mot, Salomon eût été un fondateur ; il donna, en effet, une assez brillante vie matérielle à une petite nation qui n'avait pas eu d'existence mondaine avant lui. Mais c'est toujours un rôle ingrat pour un souverain d'avoir travaillé au rebours de l'histoire. L'œuvre de Salomon fut viagère. Il n'en resta presque rien après lui. De tribus encore patriarcales, il avait voulu tirer sans transition une culture à la manière de Sidon et de Tyr. Dans l'état de civilisation d'alors, et surtout avec les dispositions morales du peuple israélite, cet étalage de luxe et de caprice excita une terrible réaction. La mémoire de Salomon resta odieuse dans les tribus. Son harem fut l'objet d'amères railleries, et, dans les dialogues d'amour qu'on récitait ou chantait en certaines occasions, le sujet était toujours le même. Une jeune fille des tribus

du Nord, renfermée de force dans le harem de Salomon, restait fière, obstinée, et, malgré toutes les séductions du sérail, gardait sa fidélité à son amant, à son village, à ses souvenirs de vie champêtre. Dans ces scènes improvisées, on n'avait pas assez d'enthousiasme pour la bergère; on n'épargnait pas la honte au vieux débauché. D'ordinaire l'héroïne s'appelait Sullamith, et, on a pu voir en ce nom une allusion à Abisag la Sunamite, qui joua un rôle si touchant dans les derniers jours de David et à l'avènement de Salomon. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le petit poème, écrit bien plus tard, qu'on désigne par le nom de *Cantique des cantiques*, renferme l'expression des sentimens malveillans du vrai Israël, resté simple de mœurs, envers un règne dont il avait payé les dépenses et dont il avait peu profité.

Le règne de Salomon doit être considéré comme une erreur dans l'ensemble de l'histoire d'Israël. La fin de cette opération mal concertée fut une terrible banqueroute. Mais, en politique, il n'y a pas d'action perdue. Tout ce qui est grand rapporte tôt ou tard son bénéfice. Même les grandes fautes deviennent avec le temps de grandes fortunes; on en peut tirer gloire et profit. Louis XIV, la Révolution et Napoléon I^{er}, qui ont perdu la France, comptent entre les capitaux les plus assurés de la France. L'homme, pour se consoler de sa destinée le plus souvent terne, a besoin d'imaginer dans le passé, des âges brillans, sorte de feux d'artifice qui n'ont pas duré, mais ont eu de charmans reflets. Malgré les anathèmes des prophètes et les dénigremens des tribus du Nord, Salomon laissa, dans une partie du peuple, une admiration qui s'exprima, au bout de deux ou trois cents ans, par l'histoire, à demi légendaire, qui figure dans les *Livres des Rois* et *Les malheurs de la nation ne firent qu'exciter ces rêves d'Israël perdu*. Salomon devint le pivot de l'agada juive. Poëtes de leur de l'*Ecclésiaste*, il est déjà le plus riche et le plus jeune des hommes. Dans les Évangiles, il résume en lui toute l'œuvre de Josaphat. Une ample floraison de mythes se produisit autour de lui. Mahomet s'en nourrit; puis sur les ailes de l'islam, cette épopée fabuleuse aux mille couleurs répandit dans le monde entier l'histoire magique de Soleyman.

La réalité historique qui se cache derrière ces récits merveilleux fut à peu près ceci : un millier d'années avant Jésus-Christ, régna, dans une petite acropole de Syrie, un petit souverain, intelligent, dégagé de préjugés nationaux, n'entendant rien à la vraie vocation de sa race, sage selon l'opinion du temps, sans qu'on puisse dire qu'il fût supérieur en moralité à la moyenne des monarques orientaux de tous les temps. L'intelligence, qui évidemment le caractérisa, lui valut de bonne heure un renom de science et de philosophie. Chaque âge comprit cette science et cette philosophie selon la mode

qui dominait. Salomon fut ainsi tour à tour paraboliste, naturaliste, sceptique, magicien, astrologue, alchimiste, cabbaliste. Un seul passage ancien présente à cet egard une demi-valeur historique.

« Dieu donna à Salomon une science et une sagesse extraordinaires, et un esprit aussi étendu que le sable des rivages de la mer. Et la science de Salomon surpassa celle de tous les Arabes et toute la science de l'Égypte. Il s'éleva en sagesse au-dessus de tous les hommes, au-dessus d'Éthan l'Ezrahite, de Héman, de Calcol, de Darda, fils de Mahol, et son nom se répandit chez les nations environnantes. Et Salomon prononça trois mille *masal* (proverbes ou paraboles) et composa cinq mille *sir* (chants lyriques). Et il traita de tous les arbres, depuis le cèdre qui croît sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort des murailles, et il traita des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Et on venait de tous les pays entendre la science de Salomon, de la part des rois qui avaient ouï parler de sa sagesse. »

Ce passage a été écrit à une époque où Salomon était déjà devenu un personnage légendaire, et où l'on ne se refusait à son sujet aucune exagération. La seule partie de la littérature hébraïque actuellement conservée qu'on pourrait attribuer à Salomon, c'est la partie du *Livre des Proverbes* qui s'étend du verset 1^{er} du chapitre x au verset 16 du chapitre xxii. Mais, si ce petit recueil de proverbes remonte effectivement au temps de Salomon, ce n'est pas là une œuvre personnelle; tout au plus, pourrait-on admettre que Salomon fit faire la collection. Jamais personne n'a composé des proverbes comme un ouvrage suivi et de propos délibéré. Non-seulement nous n'avons aucun écrit de Salomon; mais il est probable qu'il n'écrivait pas. Nous nous le figurons bien plutôt comme un khalife de Bagdad, amusé par les lettrés qui compilaient pour lui, comme un Haroun-al-Raschid, entouré de chanteurs, de conteurs, de gens d'esprit, avec lesquels il prenait volontiers le ton de confrère et de collaborateur.

Un premier recueil de proverbes put être ainsi composé dans l'entourage de Salomon. Peut-être s'y joignit-il une histoire naturelle enfantine, description des créatures, en commençant par les plus grandes et finissant par les plus petites, ou bien des moralités tirées des animaux et des plantes. Les *sir*, de même, n'ont pu être des compositions réfléchies, faites artificiellement dans le loisir de l'homme de lettres. L'essence du *sir* était d'être inspiré directement par une circonstance déterminée. Ici encore, on pourrait supposer qu'il est question d'une compilation, et on aimerait à croire qu'il s'agit du *Iasir* ou *Iasar*, si de fortes raisons n'invitaient à

placer la composition de ce recueil après le schisme, dans les tribus du Nord.

Salomon ne fut donc pas un écrivain. Déterminer avec précision l'état de la littérature hébraïque à cette époque, ou, pour mieux dire, énumérer ce que l'on possédait d'écritures à Jérusalem et en Israël, au moment du schisme, serait chose tout à fait impossible. Quand Juda et Israël séparèrent décidément leurs destinées, vers l'an 975 avant Jésus-Christ, il y avait plus de cent ans que l'écriture était d'un usage habituel chez les tribus israélites. Le règne de David laissa des notes d'histoire militaire d'un étonnant caractère de réalité, dont quelques-unes sont venues jusqu'à nous. Il est plus difficile de reconnaître ce qui vient du règne de Salomon dans la prose effacée des histoires postérieures. En quel état existaient, mille ans avant Jésus-Christ, ces *Toledoth* ou généalogies qui devaient servir de base à la future histoire primitive de la nation? On l'ignore tout à fait. Les souvenirs nationaux étaient encore à l'état traditionnel et non écrit. L'imagination se nourrissait des histoires héroïques du temps des Juges; on récitait les beaux cantiques de cet âge; on y voyait un genre déjà près de mourir, que David fut peut-être le dernier à cultiver.

Le moment capital pour ces grandes poésies nationales n'est pas celui où on les écrit; c'est celui où on les chante. Quand Isfahani écrivit le *Kitâb el-Aghâni*, la vieille poésie arabe était déjà morte. Certes, il n'est pas impossible que, dès l'époque de Salomon, il existât un *divan* lyrique; mais ce n'est pas là le recueil dont des parties considérables nous ont été conservées, tandis que les recueils paraboliques de Salomon paraissent bien avoir été le noyau des compilations qu'on mit plus tard sous son nom.

N'existait-il pas aussi, dès le temps de David ou de Salomon, un commencement d'histoire sainte? Le canevas de l'*Hexateuque* n'était-il pas déjà tracé par écrit? Le vieux fonds d'idées babyloniennes, que le peuple portait comme le fonds le plus ancien de son bagage traditionnel, n'était-il pas en partie fixé par l'écriture? Cela nous semble peu probable, quoiqu'on ne le puisse dire impossible. L'espèce de carte de géographie du chapitre x de la Genèse paraît se rapporter au temps de Salomon. Le chapitre xiv^e de la Genèse tranche si fortement sur la prose environnante qu'il faut le supposer antérieur aux plus anciennes rédactions de l'Histoire sainte. L'*Hexateuque* le plus ancien, celui qu'on appelle « jéhoviste, » est déjà d'un ton piétiste qui dépasse fort les sentimens religieux du temps de David et surtout de Salomon. Le livre des Guerres de Iahvé ou le *Iasar* y est cité. L'Histoire sainte nous apparaît donc tout entière comme une œuvre pieuse, parallèle aux écrits des pro-

phètes, appartenant à l'époque exclusivement religieuse d'Israël, tandis que la littérature du temps de Salomon semble avoir eu un caractère profane. La Bible n'était pas commencée : il n'y avait pas encore de livres saints ; mais les livres saints de l'avenir engloberont de nombreuses paillettes dues aux *sofer* et aux *mazkir* de ce temps. Si la réputation littéraire de Salomon a été fort usurpée, l'importance de son temps dans l'histoire des lettres hébraïques ne saurait être niée.

Moins fécondes, en un sens, furent les tentatives de Salomon du côté du commerce et de la navigation. De telles ambitions constituaient pour Israël un vrai porte-à-faux. Le pays produisait peu et consommait à peu près ses produits. Il n'avait ni industrie ni métaux. Ses blés et ses huiles n'avaient de valeur qu'à Tyr. La race, d'ailleurs, n'avait alors aucune aptitude aux besognes lucratives. L'immense majorité voulait, par principe religieux, rester dans l'ancienne vie, peu favorable au développement de la richesse, mais faite pour assurer le bonheur de l'homme libre. Nous verrons les tentatives de la navigation de la Mer-Rouge renouvelées plus tard, en Juda, par Josaphat. Les habitudes de faste et de vie tyrienne seront reprises, en Israël, par la maison d'Achab. Mais tout ira se briser contre les instincts profonds du peuple de Iahvé. Ce peuple a une mission ; jusqu'à ce qu'elle soit remplie, rien ne saurait le distraire. Après cela, il pourra lui arriver de se livrer à des exercices tout opposés.

Ce qu'il y a de singulier, en effet, c'est que Salomon, si peu en accord avec l'âme d'Israël dans les temps antiques, s'est trouvé, au contraire, la complète personnification de l'esprit juif, tel que les siècles modernes l'ont connu. Quand Israël aura terminé ou à peu près le cycle de sa période religieuse, quand le parti épicurien et jouisseur, qui a toujours existé en ce peuple, à côté du parti exalté pour la justice et le bonheur de l'humanité, retrouvera la parole, Salomon sera vengé des injures vomies contre lui par les prophètes et les piétistes. L'auteur de *l'Ecclésiaste* prêtera au vieux roi des tirades éloquentes, que celui-ci n'eût pas désavouées, pour exprimer le vide absolu de la vie, quand on la prend uniquement par le côté personnel. Le sadducéen est Juif aussi bien que le disciple exalté des prophètes. Or, au point de vue des sadducéens, qui est devenu celui de la plupart des Juifs éclairés des temps modernes, c'est Salomon qui eut raison ; ce sont les prophètes qui perdirent la nation. Le sort des grands hommes est de passer tour à tour pour des fous et pour des sages. La gloire est d'être un de ceux que choisit successivement l'humanité pour les aimer et les haïr.

VII.

Si la royauté des Isaïdes était encore mal établie dans les tribus du Nord, dans le pays qui s'appelait par excellence Israël, elle était au-dessus de toute contestation en Juda. L'hérédité, qui avait été violée de Saül à David, et qui, de David à Salomon, n'avait été ni correcte ni sans orage, est maintenant une loi absolue dans la dynastie de Jérusalem. L'aîné du roi isaïde montera désormais sans rival sur le trône de Sion, pendant quatre cents ans. Ce rare privilège fut considéré comme un don spécial de Iahvé, récompensant ainsi la dynastie qui lui avait érigé une maison stable, au lieu de la tente précaire où il avait résidé jusque-là.

Roboam, fils de Salomon et de Naama, fille de Hanoun, roi des Ammonites, paraît avoir été un esprit borné et un caractère obstiné. Il eût fallu tout le contraire pour maintenir l'œuvre de David. Il eût fallu surtout exonérer les tribus d'Israël de la corvée et des charges de toute sorte qui résultaient des dépenses de la cour et des grandes constructions de Jérusalem. Le Nord, bien moins détaché de la vie nomade que Juda et Benjamin, avait en aversion ces villes et ces palais, dont le Sud était déjà fier.

A la nouvelle de la mort de Salomon, Jéroboam accourut d'Égypte et recommença ses agitations dans les tribus joséphites. Roboam se rendit à Sichem, pour recevoir l'investiture des tribus. Là, le mécontentement éclata. On reconnaissait les avantages de la royauté, et on en désirait la continuation, mais on n'en voulait pas les charges. Roboam se trouva entre des conseils opposés. Il avait quarante et un ans; mais il s'était entouré de jeunes étourdis, qui ne songeaient qu'à jouir du règne nouveau. Les vieux serviteurs de Salomon conseillaient de céder, du moins en paroles. Au contraire, la génération de courtisans qui arrivait au pouvoir avec le nouveau roi voulait le gouvernement à outrance. Ils persuadèrent au roi de résister. On résume ainsi les paroles, à la fois présomptueuses et provocatrices, que l'extravagant souverain aurait adressées aux tribus : « Mon petit doigt est plus gros que la taille de mon père. Mon père a rendu votre joug pesant; moi, je le rendrai plus pesant encore. Mon père vous a châtiés avec des fouets; moi, je vous châtierai avec des scorpions (1). »

La révolte alors fut ouverte. L'ancien cri des tribus d'Israël :

Qu'y a-t-il de commun entre nous et David?

Qu'avons-nous à faire avec le fils d'Isaï?

A tes tentes, Israël!

Maintenant soigne ta maison, David!

(1) Fouets armés de dards.

Ce cri, qui avait déjà servi de mot de ralliement à plus d'une sédition, se fit entendre de toutes parts. Le fédéralisme et le goût de la vie patriarcale reprirent le dessus. Les Israélites quittèrent Sichem avec la résolution de ne plus se prêter à la corvée. Le roi eut de la peine à remonter dans son char et à regagner Jérusalem. La première fois qu'Adoniram (1) reparut dans les provinces, il fut assommé à coups de pierre. Jéroboam, que sa force corporelle et son courage désignaient pour la royauté, fut proclamé roi d'Israël par une assemblée des tribus.

Que faisait pendant ce temps l'armée royale, dont les chroniqueurs nous racontent tant de merveilles? La preuve que cette armée n'exista jamais sérieusement, c'est qu'elle ne fit rien, quand elle aurait eu la meilleure raison d'agir. Roboam s'éternisa en préparatifs pour reconquérir son ascendant sur les tribus du Nord. Mais la forte génération du temps de David était bien morte. L'opinion se montrait indifférente. Les hommes de Dieu, réduits au silence durant tout le règne de Salomon, recommençaient à parler, même du côté de Jérusalem. Un certain Semaïah, prophète, se leva, en Juda, disant que Iahvé lui avait révélé ces mots : « Vous ne vous mettrez point en route pour combattre Israël votre frère. » Il fut convenu que tout ce qui était arrivé avait été l'effet de la volonté de Dieu. L'œuvre politique de David et de Salomon était condamnée à jamais. Elle avait duré environ soixante-dix ans.

L'opposition de ces deux dénominations, *Juda* et *Israël*, existait dès le temps de Saül. Elle tenait à des raisons anciennes et profondes. La scission, cette fois, fut irrémédiable. Juda et Benjamin demeurèrent fidèles à la famille de David. Tout le reste acclama Jéroboam. Une ligne passant à la hauteur de Béthel marqua la limite des deux royaumes. Les efforts qui seront tentés pour ressouder les deux moitiés séparées échoueront misérablement. Les alliances des deux royaumes seront elles-mêmes de courte durée. Juda traitera Israël d'infidèle; Israël dépréciera David, raillera Salomon. Tout espoir d'un état sérieux ayant son centre à Jérusalem est perdu sans retour.

On achète toujours cher l'idéal qu'on aime, cet idéal fût-il excellent. L'amour de l'indépendance, de l'autonomie locale, de la vie agricole et pastorale, l'antipathie contre les grandes villes, contre les grandes organisations centralisées, le dégoût pour les recherches de l'art et pour tous ces joujoux de cuivre et d'or par lesquels Salomon avait cru honorer Iahvé, c'étaient là des sentimens hautement louables. Ils firent la grandeur religieuse d'Israël; mais ils firent aussi sa faiblesse temporelle. Israël, divisé et incapable d'une

(1) Ce nom était devenu mythique pour désigner le préposé aux corvées.

forte résistance, sera le jouet des empires qui se partageront le monde. En revanche, son rôle spirituel, qu'une puissante royauté profane eût compromis, est désormais assuré.

L'avenir religieux d'Israël, en effet, dépendait de la liberté prophétique. Or cette liberté, absolument inconciliable avec l'existence d'un gouvernement régulier, cette liberté qui eût péri sans aucun doute dans un état fort, le royaume joséphite, malgré des luttes terribles, la garda toujours. Jérusalem, d'un autre côté, capitale d'un territoire extrêmement restreint, se trouva réduite au rôle de tête sans corps. Impuissante dans l'ordre politique et militaire, elle devint une ville toute religieuse. David, qui pensait ne bâtir qu'une ville forte, se trouva en réalité avoir bâti une ville sainte. Salomon, en croyant élever un temple à la tolérance, bâtit la citadelle du fanatisme. Le champ clos fut préparé pour une des luttes les plus surprenantes de l'histoire. Tous les vents conspirent à enfler les voiles de celui qui accomplit un mandat divin. Ce qu'on fait contre lui tourne pour lui ; car ce qu'on fait contre lui, supprimant son rôle égoïste, le force à se replier sur son rôle sacré. Si l'œuvre de Salomon eût réussi, la force d'Israël se fût dissipée dans les orgies des jeunes fous qui entouraient Roboam ; il ne serait pas plus question d'Israël et de Juda que des petites royautés éphémères qui ont vécu et sont mortes dans les régions voisines. La hardie sécession des Joséphites détruisit la destinée vulgaire et assura la destinée transcendante d'Israël.

Jusqu'ici, en effet, l'histoire d'Israël n'a pas différé essentiellement de l'histoire des peuples de la même race et de la même région ; désormais cette histoire va entrer dans une voie particulière et qui n'a d'analogue chez aucun peuple. Les Moabites, les Édomites, les Ammonites, les Araméens de Damas, ont eu des David et des Salomon ; aucun de ces peuples n'a eu de prophètes, du moins comme ceux d'Israël. Le peuple hébreu va se développer d'une façon qui n'appartient qu'à lui. Iahvé cessera bientôt d'être un dieu local ou national ; les prophètes le proclameront Dieu universel, juste, unique. Le génie d'Israël fondera ainsi le culte pur, en esprit et en vérité. Et le monde éprouvera pour ces oracles étranges un attrait invincible. Fatiguée de ses vieilles chimères religieuses, l'humanité, dans mille ans, trouvera qu'elle n'a rien de mieux à faire que de s'attacher au principe obstinément proclamé par les sages d'Israël, d'Élie à Jésus.

LE

POUVOIR JUDICIAIRE

AUX ÉTATS-UNIS

Dans la plupart des gouvernemens d'Europe, républiques ou monarchies, les tribunaux appliquent purement et simplement les lois votées par les chambres et promulguées suivant les formes requises. La magistrature se trouve subordonnée de tous points à la puissance législative; elle constitue moins un pouvoir judiciaire, égal aux autres pouvoirs, qu'une corporation éminente, uniquement chargée de donner pleine sanction aux décrets du législateur.

Tout autre est la situation de la magistrature aux États-Unis. Loin d'être toujours lié par la volonté parlementaire, le juge américain n'en reste le fidèle interprète qu'autant que celle-ci a respecté les limites du pacte fondamental. Avant d'appliquer les lois, il examine si elles sont conformes à la constitution; dans le cas contraire, il a le droit et le devoir de les tenir pour non avenues. Cette intervention du juge aux sources mêmes de la loi crée un pouvoir judiciaire dans la plus large acception du terme, et le classe à juste titre comme le troisième pouvoir du gouvernement.

I.

Le contrôle des actes législatifs n'est pas l'apanage exclusif des cours de justice fédérales. Il appartient aux cours des états particuliers, qui l'exerçaient déjà, pour le bien de tous, avant l'établissement de la magistrature suprême. Les plus chauds partisans de

la démocratie trouvaient naturel et salutaire que les empiètements des chambres représentatives vinssent échouer à la barre d'un tribunal. Ceux-là mêmes qui combattaient l'institution des juges fédéraux motivaient leur opinion par la crainte de voir périlcliter en des mains trop faibles la défense des libertés individuelles contre l'omnipotence des assemblées.

« Les orateurs auxquels je répons, disait Patrick Henry, l'un des héros de l'Indépendance, font grand honneur à notre magistrature en affirmant qu'elle est assez ferme pour contre-balancer au besoin la puissance législative. Oui, nos juges ont eu l'énergie de s'opposer aux décisions des législatures ; de déclarer qu'ils étaient le pouvoir judiciaire, et qu'ils sauraient mettre obstacle à tout acte inconstitutionnel. Êtes-vous assurés, messieurs, que votre pouvoir judiciaire fédéral montrera autant de vigueur ? Sera-t-il aussi bien organisé, aussi indépendant que notre pouvoir judiciaire d'états ?.. Car la plus pure gloire de ce pays, c'est que les lois transgressant la constitution peuvent être annulées dans leurs effets par les sentences des tribunaux. »

De même que les meilleures combinaisons américaines, ce rôle spécial de la magistrature résulte moins d'une conception savante que d'une tradition spontanément passée dans les mœurs et admise au nom du bon sens. Ni les constitutions locales ni celle des États-Unis ne renferment d'article prescrivant à l'autorité judiciaire de ne pas appliquer les lois inconstitutionnelles. Cette prérogative si importante n'est conférée par aucun texte explicite et formel ; le juge la possède implicitement, comme partie intégrante de ses attributions. « Le pouvoir d'interpréter les lois, dit Story, comprend *nécessairement* le droit de s'assurer si elles sont conformes ou non à la constitution, et, dans ce dernier cas, de les déclarer nulles et de nul effet. »

Un semblable raisonnement ne ferait pas fortune auprès des républicains d'Europe, fort chatouilleux sur le chapitre de la puissance législative. C'est que la notion de l'état diffère d'une façon essentielle sur les deux rives de l'Atlantique.

Chez les nations centralisées du vieux monde, apparaît dans le rayonnement de sa souveraineté l'état-providence, intervenant partout, à tout moment, sous toutes les formes. La démocratie exagère et aggrave encore cette ingérence abusive. L'état-majorité impose son omnipotence comme un dogme, et rétrécit chaque jour davantage le domaine de l'indépendance individuelle. Sa prétention va jusqu'à régenter les esprits et façonner les intelligences dans le moule officiel. Ses doctrines, son enseignement, sa morale sont obligatoires. Il a raison contre la raison même. Tous les droits lui appartiennent ; les citoyens isolés ne conservent que par grâce

l'usufruit des libertés que daigne leur octroyer la collectivité sociale, par un retour en arrière aux républiques de l'antiquité païenne. Despotisme d'autant plus dangereux qu'il reste anonyme et irresponsable ; c'est l'oppression de chacun par tous.

La race anglo-saxonne, peu portée au mysticisme, s'accommode mal d'une idole abstraite, dont le culte aboutit à l'absorption complète de l'individu. Son génie positif s'attache à fonder la société politique sur la réalité des droits personnels. A l'état, elle demande peu, accorde moins encore, et lui assigne plus de devoirs qu'elle ne lui attribue de pouvoirs définis (1). La puissance collective ne se compose que du faisceau des sacrifices partiels, consentis par les citoyens pour la défense nationale et pour le maintien de la sécurité publique et privée. La majorité même n'est pas souveraine absolue. « Il y a des actes qu'elle ne saurait faire sans devenir factieuse (2). » A l'omnipotence de l'état, les Américains opposent le *self government*, qui implique le respect de tous pour les libertés de chacun (3).

Cette doctrine, d'un libéralisme irréprochable, est simple et nette ; son application l'est moins. Comment échapper à l'empire irrésistible du nombre, et l'empêcher de tenir à sa merci les intérêts légitimes des minorités ou de l'individu ? En vain la constitution aura marqué des bornes aux détenteurs de l'autorité gouvernementale et aux représentans mêmes de la volonté populaire. Si les majorités viennent à sortir des limites prescrites, quel recours restera aux citoyens lésés ? Leur faudra-t-il subir tous les abus, ou en appeler à la force ? Les Américains voulaient une garantie pacifique, efficace et légale ; ils l'ont cherchée et en grande partie rencontrée dans leurs tribunaux locaux ou fédéraux, sans trop se préoccuper de méconnaître ainsi le principe de la séparation des pouvoirs.

Est-ce à dire qu'en Amérique le département judiciaire ait la suprématie sur les autres ? Nullement. La constitution domine tous les pouvoirs au même titre, et tous doivent également s'y conformer. Aucun tribunal n'a qualité pour adresser des injonctions ou des remontrances aux assemblées ni au président.

Les pouvoirs politiques font les lois qu'il leur plaît, la magistrature n'a pas à s'immiscer dans leurs actes. « Elle ne peut rompre

(1) Le terme état est entendu ici dans l'acception française ordinaire, et non, comme en Amérique, dans le sens spécial d'état particulier opposé au gouvernement central de l'Union.

(2) John Adams, *A defence of the Constitutions of the United States*.

(3) C'est le contraire des idées républicaines en France au siècle dernier : « Quand une société ou sa majorité veut une chose, elle est juste. La minorité est toujours coupable, eût-elle raison moralement. Il ne faut que du sens commun pour sentir cette vérité-là... La nation a le pouvoir indiscutable de perdre même un innocent. » *Nuits de Paris*, xv, p. 377, cité par M. Taine dans la *Revue* du 1^{er} février 1888, p. 488.

une lance avec le législateur sur des opinions abstraites, ni discuter avec lui des points de droit ou des motifs d'opportunité (1). » Quelque inconstitutionnelles même que soient les lois promulguées, si nul citoyen ne réclame et qu'aucun procès ne surgisse, le juge n'a pas lieu d'intervenir. « Pour provoquer son intervention, il faut de plus un conflit et un plaignant, dont les droits personnels se trouvent réellement atteints. Alors seulement l'exercice de la puissance législative peut être mis en cause et taxé d'illégitime. »

Mais, dans ces conditions, « tout citoyen est nécessairement autorisé à faire rendre un arrêt sur le litige constitutionnel, sans quoi l'application des lois serait indigne du nom sacré de justice (2). » Quant au magistrat, il est rigoureusement obligé de se prononcer. Si douteuse que soit la question débattue, il doit la résoudre. Quelque pénible que puisse être sa mission, il ne saurait s'y dérober, « sous peine de forfaiture. » C'est sur ce terrain solide du fait matériel que les tribunaux méritent d'être regardés comme « les boulevards d'une constitution limitée contre les empiètemens législatifs. »

Le juge se montre ici dans son véritable rôle de protecteur suprême des droits individuels. Une fois régulièrement saisi, il devient tout-puissant ; sa conscience et la constitution sont ses seuls guides. La loi au sujet de laquelle on invoque l'objection d'inconstitutionnalité est une sorte d'accusée traduite devant lui. Reconnait-il l'objection fondée, il condamne la loi en refusant de l'appliquer, et donne raison au plaignant, quand même celui-ci aurait pour adversaires tous les pouvoirs publics réunis et l'opinion du pays entier.

En 1858, dans l'état de Californie, une loi votée par les chambres et sanctionnée par le gouverneur interdit l'immigration chinoise. Le pauvre émigrant chinois Lin-Sing se présente seul et sans appui à la barre de la cour locale, et prétend prouver l'inconstitutionnalité de la loi, revêtue néanmoins des caractères de la légalité la plus régulière. La sentence judiciaire est favorable au proscrit (3).

Pendant l'année 1816, la législature du New-Hampshire modifie profondément les statuts de la corporation privée, connue sous le nom de *collège de Darmouth*, et tenant ses privilèges d'une charte royale qui remontait à 1769. Les anciens curateurs dépossédés refusent d'obéir, et intentent une action au trésorier nouveau. Ils perdent leur procès devant la cour supérieure de l'état. Mais la cour suprême fédérale, jugeant en dernier ressort, déclare la loi inconsti-

(1) Cooley, *Constitutional limitations*, p. 168.

(2) Curtis, *History*, t. II, p. 436.

(3) Depuis lors, le congrès lui-même a pris des mesures contre l'immigration chinoise; les anciens traités avec la Chine ont été modifiés. Ces changemens apportés aux lois du pays ne permettent plus à l'immigrant de race jaune de compter autant qu'autrefois sur l'appui du pouvoir judiciaire.

tionnelle par un arrêt dont les considérans essentiels font ressortir la mission tutélaire des tribunaux.

« La charte de 1769 est un contrat, dans lequel l'état de New-Hampshire se trouve partie contractante au lieu et place de la couronne d'Angleterre, depuis la séparation des colonies. Le parlement britannique, en vertu de son omnipotence, aurait pu modifier la charte primitive ou la révoquer. Mais la constitution américaine impose à la puissance législative des restrictions qui l'obligent notamment au respect des contrats privés. Ce pouvoir de révocation n'appartient donc pas à la législature du New-Hampshire. La loi de 1816 porte atteinte au contrat de 1769 ; en conséquence, elle est nulle. »

Ainsi l'autorité judiciaire du rang le plus élevé décide que la république des États-Unis, succédant à la monarchie anglaise, en assume toutes les charges, sans en recueillir toutes les prérogatives. L'antique contrat est maintenu intégralement, quoique transmis par un gouvernement déchu, qui aurait eu la faculté légale de l'abroger. Si ces doctrines, éminemment protectrices du droit personnel, passent des régions abstraites dans le domaine des réalités, la magistrature américaine peut en revendiquer l'honneur.

Est-elle invariablement restée à la hauteur de son rôle ? Il faut reconnaître que les citoyens venus pour lui demander appui contre les empiètemens parlementaires n'ont pas toujours obtenu d'elle la protection sur laquelle ils devaient compter. Une loi du Connecticut, adoptée en 1833, ferme les écoles ouvertes aux noirs. Cette loi transgressait la constitution. Miss Prudence Crandall, qui avait fondé à Canterbury une école où elle admettait les jeunes filles de couleur, continua de les recevoir en dépit de l'interdiction législative. Elle fut emprisonnée, traduite en justice, condamnée, et réduite enfin à s'expatrier après deux ans de lutte stérile. La cour supérieure de l'état, cédant à la pression populaire, évita par une échappatoire de se prononcer sur la question constitutionnelle.

On aurait à signaler bien des exemples semblables dans les annales judiciaires de l'Amérique, surtout parmi les juges locaux, depuis que l'élection les a transformés en politiciens. L'action de la magistrature fédérale fut paralysée souvent par le mauvais vouloir et les jalousies des états particuliers. La cour suprême, elle aussi, est accusée d'avoir eu ses heures de défaillance. Elle n'a pas réussi du moins, malgré ses prérogatives exceptionnelles, à préserver le pays de la guerre civile. Un jour est arrivé, avant la fin de la période centenaire, où rien n'a pu contenir la violence des partis, ni les empêcher de vider leur querelle par les armes. Il fallut, cette fois, renoncer à l'espoir de trouver dans les combinaisons légales une solution pacifique.

Mais, quelles que soient les lacunes de l'institution, ne doit-on pas applaudir au noble effort d'une démocratie cherchant des garanties contre elle-même, par défiance de ses propres entraînemens? Le mérite est grand d'établir qu'entre la domination brutale du nombre et les droits de la collectivité la plus faible ou du simple citoyen, les tribunaux élèveront des remparts et des abris. Se sachant toute-puissante, et prévoyant qu'elle abusera tôt ou tard de sa force, la majorité consent que le juge soit la personnification vivante de la conscience nationale, à laquelle l'opprimé puisse faire entendre un dernier appel.

Ce système judiciaire, dont les Américains ont toute raison de se glorifier, « ce pur joyau des libertés anglo-saxonnes, » la jeune république eut l'avantage d'en hériter pour ainsi dire à son berceau; c'était un legs de la monarchie britannique.

On sait que la *Common Law*, base universelle de la législation anglaise, fut importée dans les colonies par les premiers immigrants. Loin de tomber en désuétude, elle poussa de si vigoureuses racines sur le sol nouveau, que l'Amérique émancipée la considéra comme son patrimoine national. « Nous vivons dans la *Common Law*, écrivait Kent en 1826, nous la respirons avec l'air ambiant, elle nous pénètre par tous les pores. Au réveil et pendant le sommeil, dans nos voyages ou dans nos demeures, nous la rencontrons partout. Elle est indissolublement liée à notre idiome natal; et il nous serait impossible d'apprendre un autre ensemble de lois, sans apprendre en même temps un autre langage. »

Naguère, à propos de la condamnation des anarchistes de Chicago, M. Oglesby, gouverneur de l'Illinois, disait également : « Les lois américaines nous viennent de la mère patrie. Elles sont le fruit d'une expérience dix fois séculaire; elles sont justes et sages. Nul ne doit les fouler aux pieds, surtout s'il tient à la vie. »

En quoi donc consiste cette loi commune si vénérée, qui est actuellement encore le fond du droit public aux États-Unis? Née de la coutume et de la tradition, la *Common Law* fut l'œuvre patiente des tribunaux anglais, dont les arrêts successifs formèrent peu à peu jurisprudence, en dehors de tout acte législatif. On l'a classée même sous le titre de *loi non écrite*, pour la distinguer mieux des lois régulièrement votées par les chambres représentatives.

Le magistrat qui l'applique est moins assujéti que d'autres à l'observation de règles péremptoires. Comme il s'appuie sur des précédens souvent confus, parfois contradictoires et inconciliables, son initiative et son libre arbitre trouvent largement à s'exercer. Il conserve beaucoup d'indépendance, non pas seulement dans l'appréciation du fait, mais dans l'interprétation de la loi. Et d'ailleurs ces précédens, d'après lesquels le pouvoir judiciaire se guide au-

jourd'hui, qui donc les a créés au début, sinon le pouvoir judiciaire lui-même?

Personne ne saurait se flatter de définir rigoureusement les limites et les origines de la *Common Law*. « C'est un secret caché dans le cœur du juge, » a dit un légiste américain. Si antique pourtant que l'on se plaise à la supposer, elle a eu ses commencemens. Lorsqu'une cause absolument nouvelle surgissait, sans qu'aucun texte légal y fût applicable, le magistrat, livré aux lumières de sa propre conscience, pouvait-il s'inspirer d'autre chose que des principes généraux de la justice, à défaut de jurisprudence établie? Son arrêt n'en avait pas moins force de loi dans l'espèce; il dictait un devoir ou fixait un droit : le juge faisait acte de législateur. Les Américains admettent que la *Common Law* procède de « la législation judiciaire. » Quant au terme de *loi non écrite* qui sert à la qualifier, ne l'a-t-on pas employé de tout temps pour désigner la loi naturelle?

Presque illimité d'abord, le champ de ce pouvoir discrétionnaire du juge s'est graduellement rétréci, par suite de l'accumulation des précédens. Il reste néanmoins assez vaste pour qu'une grande latitude soit toujours laissée aux cours de justice. Jusqu'à quel point même celles-ci sont-elles liées par les précédens? La question est controversée.

Grâce aux traditions britanniques, fidèlement maintenues à travers les âges, la magistrature américaine était bien préparée à exercer un certain contrôle sur les actes législatifs. Son influence prit ainsi une extension inusitée chez la plupart des peuples d'Europe (1).

Les constituans de 1787 ne firent qu'élargir le cercle des institutions provinciales, importées jadis d'Angleterre sous l'ancien régime, et agencées selon le même plan aussitôt après la séparation. « Dans les états particuliers qui avaient adopté la *Common Law*, dit Curtis, le pouvoir judiciaire local était non-seulement l'arbitre des litiges privés, mais encore l'intermédiaire au moyen duquel le gouvernement interprétait les prescriptions des chambres représentatives. » Les cours fédérales furent naturellement appelées à jouer un rôle analogue, mais avec une juridiction supérieure, correspondant aux attributions du congrès. La hiérarchie judiciaire devint en quelque sorte la contre-partie symétrique de la hiérarchie législative.

Toutes les républiques composant l'Union américaine, bien

(1) Sauf peut-être, quoique moins nettement, en Angleterre, où la *Common Law* a pris naissance, où elle s'applique encore quotidiennement dans les tribunaux, et se confond par beaucoup de points avec le droit constitutionnel.

qu'ayant chacune leur autonomie, ne forment qu'un seul corps de nation, dont le gouvernement fédéral est la tête. La suprématie politique appartient au pacte originel, expression de la volonté souveraine du peuple, d'où cette Union même tire l'existence. Entre les états particuliers et le gouvernement central, comme entre les divers départemens de ce dernier, la constitution s'est efforcée d'établir l'équilibre par une répartition équitable des obligations et des pouvoirs.

Au congrès, organe législatif de la nation entière, elle a marqué certaines bornes pour sauvegarder les droits des états et ceux des personnes. Elle lui a conféré aussi des prérogatives peu nombreuses, qui répondent au besoin de protéger les intérêts généraux contre l'égoïsme des ambitions et des cupidités provinciales. Aux états particuliers, elle a de même imposé des prohibitions définies, afin de faire respecter les privilèges du gouvernement national et les droits individuels qu'elle a mission de défendre.

Si les limites tracées sont franchies et que des conflits éclatent, quelle est la règle à suivre? La constitution étant l'œuvre du souverain, tout acte du congrès ou des législatures doit s'y conformer pour rester valide. Les lois des états particuliers doivent en outre être conformes à la législation fédérale (1). Lorsque deux lois, émanant de deux autorités distinctes, seront contradictoires, la plus élevée par l'origine annulera l'autre. Les lois du congrès primeront celles des états. En cas d'antagonisme entre une clause constitutionnelle et un décret parlementaire, celui-ci sera tenu pour nul; le pacte fondamental ne peut jamais être invalidé. L'application, souvent très difficile, de ces doctrines compliquées, incombe au pouvoir judiciaire de l'Union. Sa compétence s'étendant à toutes les causes où la constitution est en jeu, il connaît de tout devoir exigé comme de tout droit conféré par elle. C'est lui qui permet au gouvernement central d'agir directement sur les citoyens, et qui veille en même temps à ce que les libertés constitutionnelles ne soient pas mises en péril par la faiblesse ou la tyrannie des assemblées. Grâce à son intervention libérale et ferme, les restrictions imposées aux différens pouvoirs ne demeurent pas lettre morte. Les états particuliers ne sont plus maîtres d'étendre arbitrairement leur propre puissance (2); l'exécutif national et le

(1) Toute loi des états particuliers doit de plus être conforme à la constitution locale. Le règlement des difficultés qui peuvent naître à ce sujet appartient naturellement aux tribunaux des états particuliers. Enfin, les constitutions locales elles-mêmes doivent être conformes à la constitution des États-Unis et aux lois du congrès.

(2) Dans la première confédération (1783-1789), il n'y avait pas de pouvoir judiciaire fédéral: l'autorité du congrès national sur les différens états était devenue à peu près illusoire.

congrès se trouvent moins libres d'outrepasser les limites de leur domaine respectif. Dans ce vaste édifice, laborieusement construit de pièces si disparates, le pouvoir judiciaire fédéral est « la clé de voûte. »

Sans énumérer en détail les diverses mesures réglant cette juridiction supérieure, il suffit d'observer qu'elle embrasse les intérêts généraux liés à l'existence de l'Union et placés sous sa sauvegarde. A ce titre, les affaires pour la décision desquelles les cours de justice locales n'offriraient pas des garanties suffisantes d'indépendance et d'impartialité sont naturellement du ressort des tribunaux fédéraux, soit en première instance, soit en appel.

Les dispositions principales ont à la fois pour objet de maintenir la concorde entre les diverses fractions de la république, en assurant à tout Américain la jouissance des mêmes droits sur l'étendue entière du territoire, et d'affermir la paix du dehors en faisant respecter par chacun les traités internationaux, qui sont assimilés aux lois du pays.

D'ailleurs, le pouvoir judiciaire fédéral, comme celui des états, n'intervient qu'aux conditions déjà signalées. Les questions politiques ne peuvent être débattues et réglées par lui qu'à l'occasion des procès soumis à sa juridiction.

Ce rôle d'arbitre, confié en Amérique à la magistrature, et surtout à la cour suprême, les théoriciens de la monarchie constitutionnelle l'attribuaient naturellement à la couronne. « Lorsque les citoyens, divisés entre eux d'intérêts, se nuisent réciproquement, une autorité neutre les sépare, prononce sur leurs prétentions, et les préserve les uns des autres. Cette autorité, c'est le pouvoir judiciaire. De même, lorsque les pouvoirs publics se divisent et sont prêts à se nuire, il faut une autorité neutre qui fasse à leur égard ce que le pouvoir judiciaire fait à l'égard des individus. Cette autorité, dans la monarchie constitutionnelle, c'est le pouvoir royal. Le pouvoir royal est en quelque sorte le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs (1). »

L'exécutif républicain reste trop inféodé aux partis, trop mêlé à leurs querelles, pour exercer une « autorité neutre, » dont la condition première est précisément l'impartialité. Aussi les Américains se sont-ils fort bien trouvés d'avoir eu recours à l'arbitrage de leurs tribunaux, de ceux du moins que l'inamovibilité élève d'habitude au-dessus des divisions politiques et des passions populaires ou parlementaires. L'accroissement des privilèges du juge est devenu en même temps la meilleure sauvegarde des droits individuels contre les empiètements des assemblées représentatives.

(1) Benjamin Constant, *Réflexions sur les Constitutions*, p. 8.

C'est l'heureuse application du principe fondamental, formulé par Story : « Tout gouvernement où n'existe pas un pouvoir judiciaire investi d'attributions égales en étendue à celles du pouvoir législatif est peu sûr et peu digne d'un peuple libre. » Tocqueville écrivait avec plus d'énergie encore : « Qu'on y prenne bien garde ; un pouvoir électif qui n'est pas soumis à un pouvoir judiciaire échappe tôt ou tard à tout contrôle ou est détruit... L'extension du pouvoir judiciaire dans le monde politique doit être corrélative à l'extension du pouvoir électif. Si ces deux choses ne vont point ensemble, l'état finit par tomber en anarchie ou en servitude. »

La démocratie américaine est peut-être la seule qui ait assez grandi son pouvoir judiciaire pour réussir à se faire préserver par lui de ce double péril.

II.

Aux États-Unis, l'intervention des tribunaux dans les questions politiques est un fait normal et constant, dont les exemples abondent, surtout à l'origine de la république. Aujourd'hui, la magistrature américaine a fort avancé son œuvre importante et laborieuse. Les principales lignes de sa jurisprudence sont fixées ; elle n'a plus désormais à revenir que par exception sur les graves problèmes depuis longtemps résolus, et n'est appelée que rarement à régler des difficultés constitutionnelles absolument neuves, ou de nature à passionner l'opinion publique.

Sans avoir perdu sa haute influence, elle joue naturellement un rôle moins retentissant qu'au début, lorsqu'il s'agissait de déterminer le sens et la portée des institutions récemment établies. Alors surgissaient de nombreuses causes, mettant en jeu maint acte du gouvernement fédéral, des législatures particulières, et du congrès. Les cours de justice, presque autant que les chambres législatives, engageaient de solennels débats concernant les intérêts fondamentaux et l'existence même de l'Union. A chaque affaire nouvelle, quelque point nouveau de droit constitutionnel était élucidé par la sentence des juges.

Ce qui étonne tout esprit non pénétré des traditions anglo-saxonnes, c'est de voir les plus grandes questions introduites par le plus petit côté, et décidées indirectement à propos de litiges privés, souvent sans importance.

Pour s'expliquer ce procédé original, on ne doit pas oublier que la magistrature ne peut aborder le terrain politique qu'à l'occasion d'un procès proprement dit, et sur la réclamation motivée d'un citoyen. Il faut se souvenir aussi de la distinction admise en Amérique entre les pouvoirs explicites et les pouvoirs implicites ou inci-

dens. Or, dans le règlement des plus grosses difficultés politiques par les juges, c'est l'incident qui devient le principal. Les considérans d'un arrêt rendu dans une cause de mur mitoyen se trouvent contenir la sanction ou l'interprétation définitives des lois constitutionnelles. On appelle devant la cour l'affaire du citoyen Hylton qui refuse d'acquitter la taxe des voitures. Le débat va bientôt s'élargir et porter sur les pouvoirs du congrès en matière d'impôts. La plainte d'un milicien réfractaire condamné à l'amende permettra au tribunal de traiter les plus hauts problèmes relatifs au droit de paix et de guerre.

Nous ne saurions donner ici qu'une idée très sommaire des sentences nombreuses et variées, dont l'ensemble, classé méthodiquement, formerait un code complet de législation constitutionnelle.

Tous les pouvoirs ont vu leurs attributions discutées et définies par les tribunaux. Voici d'abord l'exécutif. Tantôt ses devoirs et ses droits sont déterminés dans leur essence et leurs rapports généraux avec les autres organes du gouvernement. Tantôt le juge s'efforce d'établir la responsabilité respective de divers agens exécutifs ; il s'attache à distinguer les cas où le chef de l'état couvre personnellement ses subordonnés par sa responsabilité, et à préciser ceux dans lesquels les ministres et les fonctionnaires ne sont que les *agens de la loi*, et par suite individuellement responsables de leurs propres actes. Puis, c'est entre les prétentions rivales du président et du sénat, relativement à la révocation des secrétaires d'état (ministres), que la magistrature suprême doit statuer. Elle déclare que le concours de la haute chambre n'est pas nécessaire.

Dans un autre procès, ayant trait à la convocation des milices, les pouvoirs militaires du président font l'objet de la discussion. A quelle autorité appartient-il d'apprécier l'urgence de cette mesure défensive en cas de guerre ou d'insurrection ? Est-ce à l'état particulier ou au gouvernement national, au congrès ou au président ? La cour suprême du Massachusetts s'était prononcée pour l'état particulier. Mais la cour suprême fédérale, à plusieurs reprises, décide souverainement en faveur de la prérogative présidentielle. Plus tard, au sujet des troubles du Rhode-Island (1841-1842), la question reparait encore, et la décision première est confirmée par une sentence nouvelle.

Survient la guerre de sécession, qui réveille la controverse dans des circonstances exceptionnellement douloureuses. Après un débat solennel, dont l'ampleur répond à la gravité de la crise, un arrêt, conforme aux précédens, maintient l'ancienne jurisprudence. La cour suprême, amenée à définir incidemment le droit de paix et de guerre, cherche à déterminer la part du président et celle du

congrès dans l'exercice d'un pouvoir dont les limites sont si difficiles à tracer.

Mais que les libertés individuelles viennent à être menacées par ce même exécutif, qu'elle sait au besoin défendre d'une main si ferme, la magistrature américaine se souviendra que sa mission auguste est de protéger les citoyens et de sauvegarder leurs intérêts légitimes. En pleine guerre civile, elle saura protester contre la suspension de l'*habeas corpus* et le régime des cours martiales infligé par le président Lincoln aux états restés fidèles à l'Union. Si les luttes armées, ne lui permettant plus de remplir efficacement son rôle pacifique, la réduisent à confesser l'impuissance du droit contre la force, elle pourra du moins se rendre le témoignage de n'avoir pas failli à son devoir. « J'ai usé de toute l'autorité que me confient la constitution et les lois, dira-t-elle par la bouche du *chief justice* Taney, mais une force que je n'ai pu faire céder a paralysé mon pouvoir. »

De son côté, la puissance législative, dans la personne collective des législatures locales et du congrès, a vu ses actes confirmés ou annulés par de nombreux arrêts judiciaires. Même les lois d'impôts et de finances sont débattues à l'occasion devant les tribunaux. Rien de ce qui constitue partout le domaine plus spécial du législateur n'échappe, en Amérique, à l'examen et au contrôle éventuels du juge.

Le congrès possède-t-il le droit de créer une banque nationale? Cette question passionne les esprits et divise le pays en deux camps hostiles. Les partisans des immunités provinciales, arguant que tout pouvoir non expressément conféré au gouvernement de l'Union lui est par là même refusé, déclarent l'institution illégale. Au contraire, les fédéralistes la proclament indispensable pour assurer l'unité de l'administration financière; ils invoquent la clause élastique de la *nécessité*. La cour suprême reconnaît en effet que l'établissement de la banque est constitutionnel, comme *nécessaire* à la bonne gestion du trésor fédéral, et compris en conséquence parmi les pouvoirs implicites du congrès (1).

En 1758, sous le régime colonial, la législature du New-Jersey abandonne certaines terres aux Indiens, avec le bénéfice de l'exemption des taxes. Ces propriétés sont légalement vendues en 1803 à des acquéreurs de race blanche. Peuvent-elles, dès lors, être imposées, ou le privilège sera-t-il maintenu? Les chambres représentatives locales ordonnent de faire inscrire les terres sur le rôle des

(1) On désigne sous le nom de pouvoirs implicites ou incidens ceux qui sont nécessaires à l'exercice des pouvoirs formels, explicites ou énumérés, et que ceux-ci supposent en quelque sorte implicitement.

contributions, et les tribunaux de l'état admettent la validité du décret parlementaire. Mais la cour suprême décide que la taxe est inconstitutionnelle, de sorte que le principe fondamental du droit public, l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, cède ici le pas au principe essentiel du droit privé, l'inviolabilité des contrats (1).

Indépendamment d'un contrat formel qui l'oblige, la puissance législative n'a-t-elle pas des limites en matière fiscale? Oui, répond la cour supérieure de l'état d'Iowa, les limites mêmes de la justice et de l'équité. Toute taxe qui ne porte pas le caractère d'utilité publique manifeste, ou qui pèse injustement sur quelques districts, est un abus de pouvoir, et par suite doit être réputée nulle. « La loi qui l'établit tombe sous le coup des prohibitions constitutionnelles destinées à protéger les droits privés contre toute oppression, quelle qu'en soit la forme, quelle que soit l'autorité, recon nue ou non, qui s'en fasse l'instrument. »

Il n'est pas jusqu'aux actes émanant des conventions constituantes d'un état particulier, c'est-à-dire de la souveraineté populaire dans cet état, qui ne puissent être infirmés par le pouvoir judiciaire, même local. Le peuple de l'Illinois se donne, en 1870, une constitution toute neuve, dont un article, assimilant les chemins de fer aux voies publiques, place les compagnies sous la haute main du gouvernement. Mais les juges locaux tiennent pour non avenue la constitution de l'état, comme contraire à la constitution fédérale (2). Pour les mêmes motifs, la magistrature de Californie refuse d'appliquer les lois organiques nouvelles, votées par la majorité provinciale sous la pression des agitateurs socialistes.

Les complications du système fédératif, les règles délicates déterminant la hiérarchie gouvernementale deviennent aussi la source de discussions et de conflits sans fin. D'ailleurs, une loi quelconque met presque toujours aux prises le gouvernement central

(1) De nos jours, la cour suprême a été accusée de ne plus protéger suffisamment les citoyens contre la violation des engagements contractés envers eux par l'état, et de rompre avec son ancienne jurisprudence, consacrée par plus de soixante précédens. Les deux arrêts, rendus en mars 1883 dans les affaires relatives aux bons d'état de la Virginie et de la Louisiane, reconnaissaient la validité de l'acte des législatures qui avait réduit la dette locale, et autorisaient ainsi, disait-on, la banqueroute partielle ou totale des états particuliers, sans laisser aucun recours à leurs créanciers, en dépit des contrats formels liant les états. Suivant certains légistes, au contraire, les jugemens cités et d'autres plus récents encore (15 décembre 1887) ne sont que la constatation judiciaire du droit des états de ne pas être appelés en justice par un citoyen, d'après le XI^e amendement constitutionnel. On ne saurait se prononcer aisément sur la valeur exacte et la portée d'une sentence au sujet de laquelle la cour même n'était pas unanime.

(2) Peut-être serait-il prudent de faire ici des réserves. La magistrature locale, élue, est soumise à bien des influences diverses, qui font parfois suspecter les motifs de ses décisions.

et les gouvernemens particuliers, qui se disputent le droit de l'interpréter et de l'appliquer chacun selon sa convenance et ses intérêts. La plupart des affaires citées plus haut ne sont autre chose que des épisodes de la lutte renaissant, sous mille formes diverses, entre deux puissances rivales, celle des états et celle de l'Union.

La constitution est-elle un simple traité conclu entre états souverains et pouvant être dénoncé ou rompu par eux à leur gré? Ne doit-on pas la considérer plutôt comme la loi suprême, émanant de la volonté directe du peuple, librement consentie par lui, et obligeant les états? Où commencent et où finissent les pouvoirs du gouvernement national et ceux des gouvernemens locaux? Quelle est la situation du citoyen par rapport à la double juridiction dont il relève? A qui appartient la souveraineté? Au peuple assurément, mais auquel? Est-ce à celui de l'état particulier, dont l'existence ne fait pas doute? Est-ce au peuple fédéral, qui semble être une personnalité fictive?

Chacune de ces questions se trouvait posée à la magistrature, qui épuisait pour y répondre les ressources de sa dialectique. « Notre gouvernement national, disait le *chief justice* Marshall, vient directement du peuple et tire de lui sa force et sa substance même. C'est du peuple, et non des états, qu'il tient la délégation de ses pouvoirs. L'assentiment des états, agissant en leur qualité souveraine, résulte de la convocation d'une Convention constituante. Au moyen de cet intermédiaire, la constitution était soumise au peuple, qui avait pleine liberté de l'accepter ou de la rejeter. Son adoption définitive créait une obligation parfaite, liant désormais les états... D'autre part, le gouvernement central, investi d'attributions déterminées, ne peut exercer que celles-là. Il est à la fois limité dans ses pouvoirs et souverain dans sa sphère d'action. Quant aux états, chacun d'eux possède les organes essentiels d'une existence indépendante. »

Ces discussions peuvent paraître vaines à qui les envisage au point de vue abstrait. Mais, dans la vie sociale de chaque jour, les théories prenaient la forme concrète et palpable de droits ou de devoirs, d'immunités ou de sacrifices, au sujet desquels les diverses fractions du pays étaient toujours prêtes à batailler. Les constituans avaient posé un problème trop complexe, dont la solution subtile ne tombait pas sous le sens des masses. Contre les intérêts en lutte, que pouvaient des argumens de métaphysique constitutionnelle, fussent-ils développés avec l'autorité d'un Marshall ou la fine logique d'un Story?

L'agitation alla grandissant, et il fallut faire parler la poudre. Les combinaisons démocratiques les mieux agencées n'ont pas le privilège de résoudre les difficultés insolubles dès que les volontés

collectives et irresponsables refusent de se soumettre pacifiquement au droit. Néanmoins, les bonnes doctrines ne disparaissent pas à jamais dans le naufrage. Les passions l'emportent pour un temps. Mais l'esprit public revient, après l'orage, aux idées saines, sauvées par la protestation du juge.

A chaque occasion qui leur est offerte d'intervenir, les tribunaux s'efforcent d'apaiser les discordes. Le pouvoir judiciaire fédéral, plus indépendant par sa situation même, se trouve surtout appelé à jouer le rôle de médiateur. Il s'attache à concilier l'autonomie provinciale avec la prédominance nécessaire du gouvernement de l'Union. Dans cet équilibre sans cesse troublé, « c'est lui qui figure le centre de gravité de la république. »

Sous une forme ou sous une autre, la liberté commerciale entre les états est constamment attaquée. La cour suprême veille à la garantir, et s'appuie pour cela sur l'article de la constitution qui interdit aux états particuliers de grever d'aucune taxe le commerce intérieur. Aussi déclare-t-elle non avenue la loi du Maryland établissant une patente de 50 dollars sur tout marchand en gros d'objets importés dans l'état. Toujours au même titre, afin de supprimer les entraves qui pourraient gêner les transactions de province à province, elle réforme en appel un arrêt rendu par la justice locale et annule une loi de New-York, aux termes de laquelle MM. Livingstone et Fulton avaient obtenu le monopole de la navigation à vapeur sur les eaux de l'état.

Dans un procès plus important, la cour suprême est arbitre entre deux états souverains. Par un pacte conclu en 1789, le Kentucky et la Virginie s'étaient engagés réciproquement à confirmer la validité de tous les droits des particuliers sur les terres possédées par eux en vertu des lois antérieures à l'Indépendance. Plus tard, cependant, la législature du Kentucky croit pouvoir passer des actes contraires. Mais la cour suprême, appliquant au droit public les principes du droit privé, frappe de nullité les lois nouvelles, et décide que les conditions d'un pacte entre états sont aussi obligatoires que celles des contrats entre individus.

Après la guerre de sécession et le vote des amendemens qui en furent la suite, l'autorité du gouvernement central; grandie par la victoire, menaçait l'autonomie des états vaincus. La cour suprême prit leur défense, comme elle avait défendu jadis la suprématie fédérale en péril, et déclara dans une affaire célèbre (*Slaughter House case*, avril 1873) qu'ils ne pouvaient être déchus des droits essentiels exercés jusque-là par eux. Les juges, envers et contre tous, restaient fidèles à l'ancien programme : « l'indestructible union entre les états indestructibles. »

Puis ce sont les mesures relatives à l'esclavage qui amènent l'in-

tervention fréquente du pouvoir judiciaire. Sa mission conciliatrice est spécialement délicate, car le pays se trouve coupé en deux sections très nettes par des intérêts radicalement opposés, et les passions violentes du dehors grondent jusqu'aux portes du tribunal. Les constituans, qui, par pudeur, n'ont pas osé nommer l'esclavage, s'étaient retranchés dans un silence prudent pour éluder la difficulté. Aux premiers mots prononcés sur la question, l'antagonisme éclata.

Dans le Massachusetts, l'esclavage fut aboli en 1781 par une simple décision de la cour supérieure locale, affirmant que les termes mêmes du bill des droits, « tous les hommes sont nés libres et égaux, » n'admettaient pas l'existence de la servitude. Cette sentence, il est vrai, lésait faiblement les citoyens d'un état qui comptait peu ou point d'esclaves. Une décision analogue de la magistrature fédérale aurait précipité peut-être l'explosion de la guerre civile.

Chaque parti attendait avidement l'opinion de la cour suprême dans l'affaire Dred-Scott. Le compromis du Missouri, qui interdisait l'esclavage au-delà de certaines limites géographiques, fut déclaré nul, et les considérans de l'arrêt rendu alors furent souvent invoqués par les défenseurs attitrés des doctrines esclavagistes. Ceux-ci purent prétendre que « l'institution particulière (1) » était reconnue désormais comme institution nationale. Des légistes américains se sont rencontrés pour soutenir que le jugement était strictement conforme à la constitution. C'est pourtant sur ce chapitre que l'on aurait souhaité de voir l'autorité judiciaire souveraine se permettre une large interprétation des textes. La cour suprême a perdu là, malgré elle sans doute, une belle occasion de parler haut et net.

Dans un ordre d'idées plus générales, les tribunaux furent appelés à régler des questions où de très graves principes politiques et religieux étaient engagés. Différentes lois, édictées de 1661 à 1788 par les chambres de la Virginie, autorisaient l'église épiscopale à posséder. L'église d'Alexandrie avait acquis, suivant les formes requises, un domaine dont elle resta paisible propriétaire jusqu'en 1793. Mais alors une loi locale nouvelle, confirmée en 1801, ordonna le retour à l'état des biens ecclésiastiques, qui furent affectés au soulagement des pauvres. La cour suprême fédérale déclara inconstitutionnelles ces lois spoliatrices, sans se laisser arrêter par le prétexte allégué pour les justifier, ni par la destination charitable spécifiée dans l'acte parlementaire.

« L'église épiscopale, dit en substance le juge Story, a obtenu

(1) C'était l'euphémisme usité pour désigner l'esclavage.

l'autorisation légale d'acquérir des terres. La révolution de l'Indépendance a supprimé son monopole, mais ne saurait lui ravir des propriétés devenues sa possession légitime en vertu de lois antérieures. Une législature ne peut pas annuler des statuts qui ont créé des corporations privées; elle n'a pas le droit, en conséquence, d'attribuer à l'état les biens de celles-ci, ou d'en disposer sans leur consentement. Contre les abus d'une fausse interprétation de la loi, les corporations privées, autant que les simples particuliers, sont protégées par l'esprit et la lettre de la constitution (1). » Ainsi la magistrature américaine, tout en consacrant la liberté religieuse, préservait l'église des empiètemens de l'état.

Le pouvoir judiciaire étend sa juridiction sur les relations internationales même; c'est lui qui interprète les traités diplomatiques, assimilés par la constitution aux lois fondamentales. Dès l'origine, il eut à poursuivre l'exécution du traité de 1783, qui reconnaissait la dette coloniale anglaise. Naguère encore, la cour suprême tenait pour non avenue la loi fédérale sur les marques de fabrique étrangères, loi passée en conformité des conventions signées avec différentes puissances européennes, la France et l'Angleterre notamment. Ces traités se trouvaient donc eux-mêmes atteints, et la situation du commerce extérieur était modifiée par l'intervention des tribunaux.

A maintes reprises, la cour suprême s'appuie sur les clauses du traité conclu par Burlingham avec la Chine pour invalider les actes des législatures. En 1879, elle frappe de nullité la loi de l'Orégon interdisant aux entrepreneurs d'employer des Chinois aux travaux publics. Dans une autre circonstance, elle affirme qu'aucun état particulier n'a le droit d'interdire aux Chinois, en tant que Chinois, l'accès des États-Unis (2). C'est au congrès qu'il appartient d'imposer des règles à l'immigration.

(1) Ce terme de *corporation* n'a pas le même sens qu'en français. Il signifie une personne civile, ayant le droit d'acquérir, de posséder, etc. Être incorporé veut dire être reconnu en qualité de personne civile. Les Américains distinguent les corporations publiques, depuis la commune jusqu'aux États-Unis eux-mêmes, qui peuvent être modifiées selon le bon plaisir du public, et les corporations privées, compagnies de chemins de fer, banques, collèges, hospices, etc., qui existent en vertu de contrats, et sont garanties de par ce titre contre toute ingérence législative, à moins de clauses contraires, expressément spécifiées dans l'acte de fondation. Les corporations se divisent encore en *collectives* et *solitaires* (*aggregate and sole*). La corporation solitaire se compose d'une seule personne, investie des capacités légales appartenant à la personnalité civile. Un évêque, par exemple, ou un curé, est considéré dans le droit anglais comme une corporation solitaire; il possède, ainsi que ses successeurs, les propriétés et les privilèges corporatifs.

(2) Comme les Américains, très respectueux de la loi, savent aussi la tourner quand elle les gêne trop, le général Butler, jouant sur les mots *en tant que Chinois*, proposa, dans un meeting tenu en Californie, de déclarer les Chinois fléau public. On a tou-

Sans se départir de leur modération habituelle, les juges ont même esquissé à grands traits la politique extérieure qui convenait, suivant eux, à une démocratie républicaine. « Le génie et le caractère de nos institutions sont pacifiques, dit le *chief justice* Taney. Aussi le congrès a-t-il été investi du pouvoir de déclarer a guerre, non pas pour préparer des agressions et des accroissemens de territoire, mais pour mettre le gouvernement fédéral en mesure de revendiquer au besoin par les armes ses droits et ceux de ses nationaux. On doit donc présumer qu'une guerre déclarée par le congrès n'est pas entreprise en vue de conquêtes ou d'acquisitions territoriales. »

Les faits ont donné un démenti aux principes affichés ; les États-Unis se sont agrandis sans scrupules aux dépens de leurs voisins faibles, principalement par les guerres contre le Mexique. Mais il n'a pas tenu à la cour suprême que les saines doctrines ne fussent respectées ; son interprétation traduisait fidèlement la pensée des fondateurs de la république.

En somme, la magistrature américaine a toujours pu discuter et souvent résoudre les plus hautes questions constitutionnelles et politiques, et cela sans excéder sa compétence. Depuis, les lois essentielles fixant la nature, la forme et les limites du gouvernement, réglant les attributions législatives, exécutives et judiciaires, les relations des états particuliers entre eux et avec l'Union, ou visant les conventions internationales, jusqu'aux lois de détail sur la punition du blasphème, le repos du dimanche, ou la propriété littéraire, toutes ont été contrôlées par les tribunaux, et confirmées ou annulées par eux, après avoir été confrontées en quelque sorte avec la constitution des États-Unis.

Il n'existe pas un pouvoir du congrès, du président ou des états, pas une liberté des citoyens, liberté de conscience, liberté de la presse, liberté de la parole, droit de révolution même, qui n'aient été débattus par les juges, et ne soient devenus l'objet d'une décision presque invariablement rendue dans le sens libéral et conservateur.

III.

On admet aux États-Unis que les tribunaux interprètent les lois, non-seulement, comme partout ailleurs, pour en préciser le sens, mais pour en supprimer l'effet, si, après examen, elles ne sont pas reconnues conformes au pacte fondamental.

jours le droit de se préserver d'un fléau, peste, famine, etc. Les Chinois seront donc accueillis en tant que Chinois, mais expulsés comme fléau public.

Une question très importante surgit aussitôt, enveloppée de subtilités techniques, dont il est difficile de la dégager. Quelle est la portée, quelles sont les conséquences, restreintes ou générales, de cette intervention des cours de justice? Les jugemens d'inconstitutionnalité ne sont-ils obligatoires que pour les parties en cause? Doit-on, au contraire, les tenir pour des interprétations définitives, liant les autres pouvoirs? En un mot, le juge est-il l'arbitre souverain de la loi constitutionnelle?

Ouvert sur ce point dès l'origine, le débat n'a jamais été clos, et l'accord complet n'a pu s'établir. Les fédéralistes affirment que la suprématie de l'arbitrage judiciaire est indispensable pour assurer la suprématie de la constitution. Suivant eux, les limites prescrites ne servent de rien, dès qu'il est loisible au congrès de les franchir, sans qu'aucune autorité intervienne utilement. La cour suprême fédérale a toujours professé la même doctrine, qu'un de ses *chief justice* les plus illustres, John Marshall, a exposée avec « une précision toute mathématique, » selon Kent, autre jurisconsulte éminent.

Les démocrates invoquent le principe de la séparation et de l'indépendance des trois pouvoirs. Si les interprétations de la magistrature deviennent définitives, disent-ils, la responsabilité des représentans et de l'exécutif envers le peuple n'existe que de nom. La souveraineté passe à une oligarchie judiciaire, ne devant compte à personne de ses décisions sans appel. Par suite, les dispositions capitales de la constitution demeurent illusoire, et le caractère essentiel du système républicain disparaît : la volonté populaire n'a plus d'influence sur la marche des affaires publiques.

L'antagonisme des deux doctrines se dessina nettement, sous la présidence du général Jackson, lorsque le congrès renouvela le privilège de la banque nationale des États-Unis. Précédemment, la cour suprême avait eu l'occasion de déclarer constitutionnel l'acte créant la banque. Le parti whig, reprenant la thèse des fédéralistes, soutenait que cette sentence était décisive. Mais le président, appuyé par les démocrates, prétendit que l'arrêt judiciaire ne le liait nullement, et frappa de son *veto* la loi sur la banque, non sans protester contre les théories de ses adversaires. « Le congrès, l'exécutif et la cour, écrivait-il dans son message, doivent agir chacun d'après leur manière respective de comprendre la loi fondamentale... L'opinion des juges ne s'impose pas plus au congrès que l'opinion du congrès ne s'impose aux juges, et celle du président ne dépend d'aucune des deux. »

Au sénat, les paroles de Jackson rencontrèrent une opposition très vive, dont Webster fut l'éloquent orateur. De son côté, le sénateur White répondit au *leader* des whigs et résuma les argumens

du parti démocrate. « On allègue, dit-il, que la cour suprême est un tribunal institué pour résoudre les grands problèmes constitutionnels, et que devant ses décisions tous les pouvoirs n'ont qu'à s'incliner. Je le conteste absolument. L'autorité de la cour suprême est irrécusable pour juger les causes qui, des tribunaux sur lesquels s'étend sa juridiction, lui reviennent en appel. Mais elle n'oblige ni le congrès ni le président. Si des interprétations différentes sont adoptées de part ou d'autre, c'est le peuple qui forme le vrai tribunal et prononce en dernier ressort. Chaque pouvoir est l'agent direct du peuple, et remplit sa mission distincte dans la limite des attributions qui lui sont conférées. Lorsque des conflits éclatent au sujet de ces attributions mêmes ou de leur étendue, le peuple seul doit en décider au scrutin. »

Trente ans s'écoulaient, et les deux doctrines contradictoires subsistent toujours. Mais, par un phénomène assez fréquent dans l'histoire des partis en Amérique, elles ont changé de camp, et les rôles se trouvent intervertis. Ce sont alors les démocrates qui défendent la suprématie de l'arbitrage judiciaire avec autant de vigueur qu'ils en déployaient naguère pour la combattre. A entendre leur chef, le président Buchanan, proclamer, dans son adresse d'inauguration, « qu'il se rangera, comme tous les bons citoyens, à l'opinion de la cour suprême sur une difficulté constitutionnelle qu'elle a le droit de régler, » ne croirait-on pas reconnaître quelque vieux survivant de l'école fédéraliste ? Ce revirement s'explique. Le haut tribunal va juger une grave affaire, où est impliquée la question de l'esclavage, et les démocrates esclavagistes ont lieu de compter sur une sentence favorable à leurs intérêts.

Mais les républicains, héritiers des whigs et des anciens fédéralistes, exécutent un changement de front inverse. Ils se rallient au système de l'indépendance des pouvoirs, qu'ils ont si fort attaqué lors du débat sur la banque, et empruntent le langage même de Jackson pour réfuter leurs propres principes d'autrefois. « L'arrêt de la cour suprême, dira plus tard le président Lincoln dans son message inaugural, le 4 mars 1861, est obligatoire pour les parties au procès et résout le point en litige ; il mérite aussi d'appeler l'attention des autres détenteurs de la puissance publique dans les cas semblables. Mais les citoyens impartiaux avoueront que, si la politique du gouvernement sur les questions vitales intéressant la nation entière est irrévocablement fixée par la cour suprême, le peuple abdique sa souveraineté au profit de l'auguste tribunal. »

En 1868, le procès du président Johnson devant le sénat vient raviver la controverse. Cette fois, les mêmes positions sont conservées par les deux partis en présence. Johnson, d'accord avec les démocrates, s'appuie sur la jurisprudence des tribunaux, et pré-

tend soumettre à leur contrôle la constitutionnalité de l'acte qui a provoqué sa mise en accusation. Les républicains, rejetant bien loin cette solution du différend, se refusent à admettre que la magistrature puisse s'interposer entre les chambres et l'exécutif.

M. Stanberry, l'un des avocats de l'accusé, soutient les droits de la cour suprême. « C'est en prévision de pareils antagonismes, dit l'orateur, c'est pour nous préserver de divisions funestes, que nos pères ont eu la sagesse d'instituer le pouvoir judiciaire comme l'arbitre souverain dans toutes les questions douteuses. » — « Non, réplique le sénateur Charles Sumner, l'un des chefs les plus respectés du parti républicain, notre cour suprême n'est pas l'arbitre des volontés législatives. Sa mission consiste à statuer sur des procès définis, mais nullement à siéger en cour de cassation des décrets parlementaires, ni à formuler des *vetos* tribunitiens. Un conflit entre une loi et la constitution doit être jugé comme tout conflit ordinaire entre deux lois. Aucune des attributions régulières de la cour ne lui permet de toucher aux actes du congrès, si ce n'est incidemment, et la sentence n'est obligatoire que pour les parties en cause. »

Ces divergences et ces chassés-croisés d'opinions déconcertent fort l'étranger. Les commentateurs Kent et Story, dont les ouvrages sont encore aujourd'hui classiques, estiment bien, à l'exemple des anciens fédéralistes, que le pouvoir judiciaire est l'arbitre en dernier ressort. Une haute valeur s'attache au témoignage d'aussi savans écrivains, tout pénétrés de l'esprit des institutions. Mais leur théorie, très correcte assurément, n'a pas reçu la consécration d'une pratique uniforme. La jurisprudence de la cour suprême est tantôt suivie, tantôt rejetée par les autres pouvoirs publics. Chacun d'eux, dans son domaine spécial, réclame et exerce au besoin le privilège d'interpréter la constitution. Les décisions judiciaires n'en conservent pas moins une grande influence sur tous. Rien ne le prouve mieux que l'empressement des partis à les invoquer tour à tour, afin de justifier leurs prétentions respectives.

D'ailleurs, si les chambres et l'exécutif ne se croient pas tenus de souscrire aux interprétations constitutionnelles adoptées par les juges dans les considérans de leurs arrêts, un point capital reste en dehors de toute discussion : l'arrêt même est souverain en l'espèce et obligatoire pour les parties, quelles qu'elles soient. C'est le nœud de la question ; car tout citoyen lésé par une loi dans les droits que la constitution lui garantit peut engager un procès en justice, et si les tribunaux lui donnent raison, la loi, déclarée inconstitutionnelle, ne lui est pas appliquée. L'autorité du jugement, même restreinte à la cause pendante, suffit donc pour que la ma-

gistrature américaine possède en temps normal les moyens efficaces de protéger les libertés individuelles.

Mais voici le point compliqué, où les juristes subtils exhibent leur meilleur latin, au risque de l'y perdre. L'acte législatif n'est pas supprimé *ipso facto* ; il subsiste, et l'arrêt judiciaire aussi, quoique contradictoires. La jurisprudence de la cour continue à se former sur l'infirmité de la loi qui reste en vigueur, bien qu'invalidée dans l'une ou dans chacune de ses applications, jusqu'à désuétude ou abrogation officielle. Il ne faut rien moins que le flegme et le savoir-faire anglo-saxons pour supporter que les choses demeurent ainsi en suspens et pour tirer bon parti de cette combinaison boiteuse.

Finalement, la législation tout entière se ressent de l'intervention des tribunaux. Les assemblées et l'exécutif sont avertis par chaque sentence prononcée des obstacles que les juges apporteront désormais à l'application des lois considérées par eux comme inconstitutionnelles. Tous les pouvoirs publics se trouvent ramenés indirectement au respect des bornes prescrites, et moins portés à des usurpations dont ils prévoient que les effets seront annulés.

De son côté, le pouvoir judiciaire est sagement maintenu dans les limites de son propre terrain ; on ne saurait trop insister sur ce point. Jamais il ne contrôle les actes législatifs avant qu'un litige particulier ne surgisse, fournissant l'occasion de les appliquer. Il ne peut les soumettre à son examen qu'à propos d'une plainte régulière, formulée devant lui par des citoyens personnellement intéressés. Jusque-là, toute loi est réputée valide, et les tribunaux n'ont nulle qualité pour s'interposer. Devant eux ne s'ouvrent pas de débats politiques, au sujet de la valeur ou des conséquences possibles d'une loi étudiée *in abstracto* ; la discussion, strictement judiciaire, porte sur l'effet immédiat de la loi, envisagée dans son application à un cas actuel et défini.

C'est ainsi qu'en Amérique l'action protectrice de la magistrature contre l'arbitraire législatif parait avoir approché de très près la juste mesure et trouvé la forme pratique. Les essais de même sorte que l'on observe en Europe au moyen âge, et en France jusqu'à la révolution de 1789, ont échoué presque tous, parce que l'intervention des juges était théorique, préventive, et par conséquent indiscrete et exagérée. Seule peut-être, l'Angleterre fait exception ; mais son pouvoir judiciaire suprême intervient d'une façon moins nette, confondu qu'il est avec le pouvoir parlementaire dans la chambre des lords.

On sait que les *justicia* d'Aragon exerçaient le droit de déclarer inconstitutionnelles certaines lois, et de les rejeter comme telles.

Mais ces cours de justice se prononçaient sur la question abstraite, en dehors de faits précis, avant qu'aucune affaire litigieuse ait été régulièrement soumise à leur juridiction. De là, des luttes violentes avec le roi et les états qui ne supportaient pas de se laisser régenter par les tribunaux. Tout gouvernement devenait impossible. Ce côté défectueux d'une institution utile en soi la fit supprimer.

Les parlemens de France, s'étant laissé entraîner au-delà des sages limites qu'ils n'auraient pas dû franchir, se mettaient en opposition directe avec le pouvoir royal, par le refus d'enregistrer les lois, même fiscales. C'étaient des combats de doctrine, des conflits dans une impasse entre le pouvoir judiciaire et l'autorité monarchique. Il fallait que le parlement cédât au bon plaisir de la couronne et de ses ministres, souvent avec tout l'appareil des lits de justice, ou que le roi subît une humiliation personnelle. Les deux cas entraînaient des antagonismes et des revanches, dont les intérêts du pays avaient fort à souffrir. Si le triomphe de la monarchie faisait parfois le silence dans le parlement, la victoire des parlementaires coïncidait trop souvent avec le désordre intérieur, les difficultés ou les infortunes nationales.

Certes, nos parlemens étaient de taille à jouer un noble rôle. Ils ont mérité à bien des titres l'éloge de Machiavel, qui les tenait pour « l'une des institutions les plus sages, dont l'objet est de veiller à la sûreté du gouvernement et à la liberté des citoyens. » La révolution ne sut pas tirer parti de cette tentative judiciaire de l'ancien régime, ni lui donner sa forme pratique et usuelle comme en Amérique. Elle effaça jusqu'aux derniers vestiges de l'intervention libérale de la magistrature, à laquelle il n'a manqué, pour réussir, que de se limiter et de s'exercer sur son véritable terrain (1).

Aux États-Unis, lors même que les lois sont infirmées comme inconstitutionnelles par les tribunaux, la lutte n'éclate pas ouvertement entre deux pouvoirs mis en présence. Il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Les cours de justice ne s'érigent nullement en cours de revision et de cassation des lois du congrès. Leurs sentences, intervenant dans des affaires pendantes, n'ont pas la forme brutale de *vetos* judiciaires directs, opposés aux volontés des chambres représentatives. Jamais l'autorité du législateur ne se trouve théoriquement mise en cause ; ses actes ne sont pas critiqués en eux-mêmes. Le juge décide simplement dans l'espèce qu'il y a

(1) Par un excès inverse, on a créé en France la justice administrative, dont l'expression la plus haute est le Conseil d'état, qui a rendu d'ailleurs et pourra rendre encore de grands services, notamment pour la préparation des lois. Mais, dans la crainte de voir les tribunaux empiéter sur le domaine administratif, on a permis à l'administration d'empiéter sur le domaine judiciaire.

conflit entre la constitution et la loi, et que la première doit primer l'autre, puisque les deux ne peuvent être à la fois obéies. Enfin, le plaignant est affranchi de l'obligation de se soumettre à la loi jugée inconstitutionnelle, sans que celle-ci, comme on l'a vu, soit abrogée ni effacée du livre des statuts de l'état où le procès a surgi. « De tels ménagemens concilient le respect que l'on doit aux assemblées avec la défense des droits privés contre l'usage illégitime de la puissance parlementaire (1). »

Sous ces conditions compliquées, le contrôle de la loi par les tribunaux a pu subsister en Amérique, au grand avantage des citoyens dont il est la sauvegarde, et sans danger réel pour les autres pouvoirs. Craindra-t-on que la magistrature, profitant de ses prérogatives, ne se transforme en oligarchie dominatrice? Le pouvoir judiciaire ne dispose d'aucune force matérielle, et la main de justice ne peut rien imposer *manu militari* sans l'assistance de l'exécutif. D'ailleurs, en cas d'abus, la chambre des représentans a la faculté d'intenter au juge une accusation d'*impeachment*, et de le traduire devant le sénat. Ce frein suffit, suivant Hamilton, à calmer toutes les défiances; en même temps, la nécessité de réunir une majorité des deux tiers pour entraîner la condamnation assure également des garanties au magistrat incriminé.

Et pourtant la ligne frontière des deux domaines, judiciaire et législatif, est si difficile à tracer, que les heureux effets du système ne sauraient s'expliquer uniquement par des articles de constitution et des combinaisons gouvernementales. Il y faut joindre surtout de saines habitudes politiques, le sang-froid nécessaire pour ne pas s'effrayer des conflits inévitables dès que l'autorité est partagée, la tolérance réciproque des divers pouvoirs, et le sentiment très net que l'exercice d'un droit poussé à l'extrême est destructeur du droit même.

La haute magistrature américaine tint à honneur de ne pas dépasser les limites prescrites. A peine établie, elle respecta jusqu'au scrupule l'esprit des institutions, et donna ainsi un grand exemple. En 1793, de violentes discussions, attisées par les querelles de partis, éclatent en Amérique au sujet du traité de 1778 avec la France. Le président Washington adresse une requête à la cour suprême, et la prie de faire connaître son opinion, afin d'éclairer et de pacifier le pays. C'était pour elle l'occasion ou jamais de jouer un rôle purement politique, sans laisser de prétexte aux reproches d'usurpation. On la pressait de parler au nom de la paix publique menacée. Son arbitrage pouvait rendre le calme aux esprits, et lui valoir à elle-même un éclatant prestige. La cour suprême répondit

(1) Cooley, *Constitutional limitations*, p. 163.

par un refus péremptoire, et se cantonna obstinément dans son domaine, d'où l'initiative présidentielle l'invitait à sortir. Elle ne se crut pas le droit, fût-ce au prix d'avantages immédiats pour la nation, de compromettre dans l'avenir l'autorité du pouvoir judiciaire, en formulant une déclaration sur le traité, sans qu'aucun procès actuel l'obligeât à se prononcer.

Sont-ils régulièrement saisis d'une affaire dans laquelle la validité d'un acte législatif est contestée, même en ce cas les tribunaux font preuve de la circonspection la plus sage. Loin d'accueillir avec empressement toute occasion d'intervenir, ils se refusent à entendre les objections d'inconstitutionnalité soulevées contre la loi par un plaignant qui n'est pas personnellement lésé et n'a aucun intérêt direct à poursuivre.

Ils évitent soigneusement de s'immiscer dans ce qui touche aux attributs essentiels de l'exécutif, et sont les premiers à se récuser, s'ils le peuvent sans faillir à leurs devoirs. C'est ainsi qu'en 1867, par l'organe du *chief justice* Chase, la cour suprême décida « qu'elle n'avait pas à connaître des pouvoirs politiques du président. »

Cette attitude correcte est observée surtout à l'égard de la puissance législative. Il y a quelques années, des difficultés s'élevèrent dans l'état de New-Hampshire, à propos de la violation des réglemens parlementaires ; les cours locales se déclarèrent incompétentes.

Quand les tribunaux sont tenus de se prononcer sur les objections présentées contre la loi, ils se bornent d'habitude à examiner si elle est d'accord avec la constitution. En ce cas, la loi est maintenue, fût-elle injuste, et les parties intéressées sont renvoyées à se pourvoir devant les législateurs mêmes ; car eux seuls ont qualité pour réparer les torts qu'ils peuvent avoir commis, dès que les limites strictes du texte constitutionnel ne sont pas dépassées.

S'agit-il enfin d'infirmar la loi, le juge ne s'y résout qu'avec regret, comme à l'accomplissement du plus pénible devoir. Sa sentence ne lui est arrachée que par l'évidence même, et par l'obligation impérieuse de faire droit aux légitimes réclamations du plaignant. Encore tous les ménagemens possibles sont-ils gardés, afin de ne pas heurter de front les susceptibilités des chambres. Non-seulement les considérans de l'arrêt renferment toujours des témoignages de respectueuse déférence envers le pouvoir législatif, mais encore les juges s'abstiennent de le prendre directement à partie et d'apprécier les motifs qui ont pu inspirer ses actes.

Pendant l'année 1868, un conflit éclate en Floride entre l'exécutif et les assemblées, qui décrètent d'accusation le gouverneur de l'état, George Read. L'affaire se trouve déferée à la cour supérieure locale. Le gouverneur allègue que l'*impeachment* n'est

pas légal. Que fait la cour dans son jugement ? Elle évite avec une prudente réserve de se prononcer sur le fond du différend, et sans justifier ni condamner aucun des deux pouvoirs en cause, elle se contente d'examiner le fait même, les circonstances matérielles et positives qui l'accompagnent. C'est uniquement sur des considérations de fait que la sentence s'appuie pour décider que, les formes requises n'ayant pas été observées, l'acte de la législature ne présente pas dans l'espèce les caractères distinctifs de l'*impeachment*, d'où il suit que George Read reste le gouverneur légal de l'état.

Pour faire invalider une loi portant atteinte à son droit de propriété, un plaignant met en suspicion l'intégrité des législateurs, et prétend prouver que le vote parlementaire est vicié par des manœuvres corruptrices. Loin de s'engager sur ce terrain, la cour écarte aussitôt l'objection. « Elle ne peut pas s'ingérer dans la question de savoir si l'on a usé de corruption, » dit le *chief justice* Marshall. Ce serait, en effet, un jugement politique; là commencerait l'usurpation véritable, la censure du pouvoir législatif par le pouvoir judiciaire. La loi fut déclarée inconstitutionnelle, mais pour des raisons juridiques seulement, parce qu'il y avait eu révocation de contrat, et partant violation des principes formulés par le pacte fondamental.

De même, dans l'affaire des biens ecclésiastiques résumée plus haut, la cour suprême ne recherche pas s'il appartient ou non aux assemblées de régler l'église. « Quels que puissent être ou n'être pas, en matière religieuse, les pouvoirs de la législature, celle-ci a autorisé l'église à posséder. » C'est ce dernier fait seulement que le jugement retiendra pour donner à l'acte incriminé le caractère d'une spoliation contraire au droit constitutionnel.

Si, par l'observation scrupuleuse de ces nuances délicates, les juges américains évitent d'ordinaire de se mettre en opposition directe avec les divers détenteurs de la puissance publique, ceux-ci, de leur côté, s'inclinent en temps normal devant les arrêts judiciaires, au moins pour ce qui concerne les faits de la cause, toute question d'interprétation ultérieure étant réservée. Souvent même, la jurisprudence établie par les tribunaux est adoptée sans résistance par les autres pouvoirs. N'a-t-on pas vu Washington aller jusqu'à demander, inutilement d'ailleurs, une consultation extrajudiciaire à la cour suprême ? Plus tard, le président Taylor, au moment d'entrer en fonctions, prenait par avance l'engagement solennel « de s'en rapporter, pour interpréter la constitution, aux sentences prononcées par la magistrature nationale. » Buchanan tenait un langage à peu près semblable. Quant au président Johnson, lors de sa querelle avec le congrès, il ne cessa de manifester l'intention de faire régler le différend par la cour suprême.

Intéressé plus directement encore dans la question, le pouvoir législatif lui-même ne semble pas prendre trop d'ombrage de ce contrôle judiciaire. La chambre fédérale n'a usé qu'à titre exceptionnel du droit régulier qu'elle possède de mettre les juges en accusation d'*impeachment*. A peine peut-on citer quatre ou cinq cas de ce genre, dont deux au moins s'expliquent par des raisons d'indignité personnelle, sans rapport avec la politique. Sauf à l'époque troublée de la guerre civile, on ne voit pas non plus que le congrès ait sérieusement tenté de porter atteinte à l'indépendance de la cour suprême, ou de restreindre sa juridiction. Et pourtant, d'après les termes exprès du texte constitutionnel, comme le remarque Van Buren, la juridiction d'appel de la cour reste « soumise à telles règles et exceptions qu'il plaira au congrès d'établir. »

Si vives que soient les défiances d'une assemblée démocratique envers tout ce qui peut limiter son omnipotence, on a entendu néanmoins des élus du suffrage populaire rendre hommage à la magistrature inamovible chargée de contrôler leurs actes, et se féliciter hautement de son intervention bienfaisante.

« Vous m'objectez, disait un représentant du congrès, qu'en adoptant le bill actuel, nous l'exposons à être infirmé par le pouvoir judiciaire des États-Unis, qui peut le déclarer contraire au pacte fondamental, par conséquent nul, et se refuser à en poursuivre l'exécution. Cette objection ne me trouble pas. Le contrôle des tribunaux ne m'inspire qu'orgueil et confiance; il me rend plus libre pour traiter toutes les questions débattues ici. Je réfléchis en effet que si, par inadvertance, par manque de précision ou par quelque autre défaut, je votais de mauvaises lois, nous avons un pouvoir institué pour empêcher l'application des lois préjudiciables à nos commettans... Notre gouvernement se fait gloire de fournir le remède aux erreurs des assemblées législatives elles-mêmes (1). »

Loin de prétendre que les décisions du grand nombre et de ses délégués, qu'elles soient justes ou non, demeurent toujours sacrées, la démocratie souveraine des États-Unis admet en théorie et en pratique les plus fortes restrictions à sa puissance. La simple majorité de cinq juges inamovibles, sur neuf dont se compose la cour suprême (2), arrête et annule, au nom de la justice, la volonté d'un

(1) Le recours prévu à l'autorité du pouvoir judiciaire a même fourni parfois au congrès une solution originale pour se tirer des difficultés du moment. Lorsque, à propos du *Kansas Nebraska Bill*, on s'aperçut que les Nordistes et les Sudistes interprétaient le *bill* d'une façon toute contraire, un représentant coupa court aux débats par ces mots : « C'est à nous de faire des lois; c'est l'affaire des tribunaux de les interpréter. »

(2) Même au besoin une majorité de trois juges sur cinq seulement, cinq juges pouvant constituer le tribunal.

peuple de 50 millions d'âmes, représenté par ses chambres et son exécutif élus.

Mais plus est élevé le rôle du pouvoir judiciaire, plus son indépendance doit être garantie. Faute de cette condition essentielle, il deviendrait bientôt l'instrument d'un insupportable despotisme. Le succès ou l'échec des combinaisons américaines dépend donc principalement des règles adoptées pour le recrutement de la magistrature et le choix des juges.

IV.

« Tout notre système politique et chacun de ses organes, l'armée, la flotte et les deux chambres, tout cela, dit l'illustre philosophe écossais David Hume, n'est qu'un moyen pour atteindre une seule et unique fin, la conservation de la liberté des douze grands juges de l'Angleterre. »

Ces paroles typiques, comme l'a fait observer M. de Laveleye, peuvent s'appliquer également aux neuf grands juges des États-Unis. Sous une forme paradoxale, elles mettent bien en relief l'importance que les Anglo-Saxons des deux mondes attachent à la situation éminente de la magistrature et à l'administration impartiale de la justice.

Mais en Amérique, par un de ces contrastes qui s'y rencontrent presque à chaque pas, la magistrature touche aux deux extrêmes. Le pouvoir judiciaire fédéral, et surtout la cour suprême qui en est le couronnement, s'élève au plus haut degré de dignité et d'honneur; le pouvoir judiciaire local paraît tombé dans une infériorité regrettable. Tandis que l'inamovibilité assure l'indépendance des tribunaux de l'Union, ceux des états particuliers, soumis au bon plaisir de l'élection populaire, deviennent trop souvent les instrumens des partis et les serviteurs très humbles des majorités du moment.

Ce n'est pas à la démocratie que les Américains sont redevables de leur cour suprême; c'est à la sagesse des constituans, et un peu aussi aux circonstances. Les programmes franchement démocratiques n'admettent qu'une magistrature élective et révocable. Or, à défaut de combinaisons plus ou moins délicates, qui n'ont point été recherchées, croyons-nous, il ne se trouve pas de peuple fédéral proprement dit pour élire la cour suprême. Elle est nommée par l'exécutif et inamovible. Ce privilège aristocratique, inscrit dans la constitution même, ne pourrait être supprimé que par voie d'amendement, et l'on sait quels obstacles presque insurmontables en pratique s'opposent à toute modification constitutionnelle. Loin d'emprunter sa grandeur et sa force à l'application des théories radicales,

la cour suprême n'est restée grande et forte qu'autant qu'elle a pu s'en préserver.

Dans les états particuliers, au contraire, aucune circonstance spéciale ne protégeait la judicature contre les tendances des institutions. Le peuple de l'état, qui formait une collectivité réelle et souveraine sur son domaine propre, élisait au scrutin ses gouvernans de toute catégorie. Rien ne l'empêchait de donner au pouvoir judiciaire les mêmes sources électorales qu'aux autres pouvoirs publics.

La magistrature locale, généralement élue, est donc le fruit naturel du système américain ; la magistrature fédérale, nommée, n'y représente qu'une exception d'élite, une précieuse anomalie. C'est dans les états particuliers qu'il faut chercher jusqu'où peut être compromis le juge par le principe électif de son investiture, au milieu de la démocratie même la moins fanatique.

En effet, la leçon paraîtra d'autant plus instructive que les conditions essentielles d'une bonne organisation judiciaire ont été excellemment comprises et définies par les républicains d'Amérique. Leurs doctrines, que nous résumons ici, sont bien dignes de ce peuple instinctivement ami de la loi (*law abiding people*) chez lequel, au dire de Burke, les connaissances juridiques étaient plus répandues que partout ailleurs.

Défenseur naturel des libertés publiques et privées, le juge doit planer si haut que ni la faveur ni la crainte ne puissent atteindre sa conscience et troubler l'impartialité sereine de ses jugemens. Son indépendance est le fondement même des sociétés libres. En république, la majorité souveraine peut tout ce qu'elle veut, le nombre tend sans cesse à primer le droit ; quel recours resterait aux minorités sans l'intégrité de la magistrature ? Dans un gouvernement de partis, où chaque faction détient tour à tour la toute-puissance, quelle autre barrière s'élèverait contre la tyrannie du parti vainqueur, trop enclin à profiter âprement d'une victoire qu'il sait éphémère ? Asservissez le juge aux maîtres du jour, l'empire des lois devient une monstrueuse hypocrisie ; le despotisme est fondé.

« Ne nous payons pas de mots, dit Story, et donnons du moins aux choses les noms qu'elles méritent. Une république dépourvue d'un pouvoir judiciaire assez indépendant pour résister à l'usurpation, pour protéger les libertés publiques et les droits privés, s'appelle une démocratie absolue, exerçant par ses chefs la souveraineté despotique et universelle. Ce gouvernement de tyrans, électifs sans doute, mais tyrans néanmoins, sera d'autant plus violent, vindicatif et sanguinaire, qu'il engendrera forcément de nouvelles factions, ne pouvant régner que par l'écrasement des factions

rivales. Régime dangereux et corrompu, qui se caractérisera tour à tour par la violence ou l'imbécillité. »

En Amérique, la constitution écrite est la loi suprême ; chaque pouvoir a ses limites, le législatif aussi bien que les autres. Au juge incombe la mission de faire respecter les bornes prescrites et de régler les litiges constitutionnels. Pour rester arbitre impartial, comme pour offrir aux citoyens lésés une protection efficace, la magistrature ne doit pas être assujettie à ceux dont elle contrôle les actes. On ne saurait trop multiplier les garanties de cette nature. Tout ce qui grandit le juge fortifie le droit.

Or le pouvoir judiciaire est en fait le moins puissant des pouvoirs publics. Son infériorité matérielle, en face des assemblées législatives et de l'exécutif, l'expose à des capitulations fâcheuses. Sa situation même le désigne aux tentatives corruptrices et aux attaques des ennemis de la loi, qui gêne et contrarie presque autant de gens qu'elle en protège.

L'inamovibilité des fonctions vient fortement en aide à l'énergie morale et à la conscience du juge. « C'est le meilleur et peut-être l'unique procédé, dit Hamilton, pour obtenir une justice régulière, droite et impartiale. » D'ailleurs, dans les gouvernemens électifs, tout se modifie et se transforme soudain, les institutions et les interprétations autant que les hommes. Au milieu de cette mobilité perpétuelle, si dangereuse dès que rien n'y fait contrepoids, le magistrat inamovible représentera les traditions conservatrices et la stabilité constitutionnelle.

Les Américains se préoccupaient moins des abus possibles du privilège attribué au pouvoir judiciaire que de l'insuffisance des moyens destinés à garantir son indépendance. Suivant eux, loin de rendre le juge assez redoutable pour menacer les libertés individuelles, l'inamovibilité le laissait encore trop faible pour les protéger efficacement. « Peu d'hommes, dit Story, ont le courage de résister au courant des passions populaires, et de sacrifier leur bien-être présent ainsi que la faveur publique à l'accomplissement consciencieux de leurs devoirs, et à la gratitude lointaine du pays et de la postérité. »

Quant à l'élection des juges, bien qu'à peine pratiquée alors en Amérique, les effets en étaient prévus et dépeints avec la plénitude et la franchise du bon sens. Tout système électif épuise bientôt le personnel éligible, et d'autant plus vite que les qualités requises sont plus éminentes. Pour subvenir aux changemens des scrutins périodiques, où trouver assez de sujets d'élite, réunissant la haute moralité, les connaissances spéciales, l'expérience professionnelle qu'exige la mission d'appliquer les lois? L'instabilité des fonctions judiciaires en éloignera quiconque mériterait le plus de les occu-

per. Tout homme ayant le sentiment élevé du devoir reculera devant la nécessité de mener à grand fracas une campagne électorale, où les promesses du candidat engageraient la liberté du futur juge. Ceux que la sévérité des principes, la réserve et la dignité du caractère recommanderaient le mieux aux suffrages populaires, seront détournés de les briguer par leurs titres mêmes à les obtenir. La judicature tombera en des mains incapables ou indignes, et son asservissement aux partis entraînera les pires conséquences.

« Élus par l'oligarchie régnante, écrivait John Adams, les magistrats se montreront obséquieux envers la majorité à laquelle ils devront leurs sièges. L'autorité judiciaire se prostituera aux manœuvres électorales. La justice ne sera plus rendue. L'innocence et la vertu ne seront des sauvegardes que pour les amis de la faction dominante, qui, par des poursuites abritées derrière une légalité menteuse, réduira ses adversaires au désespoir et à la ruine. »

Quant au pacte fondamental, soi-disant protecteur de tous les droits, il ne sera plus que l'instrument flexible de tous les caprices du nombre. La majorité n'aura-t-elle pas ses juges, prêts à rendre n'importe quels oracles? Les volontés changeantes des maîtres du jour deviendront la loi suprême et la suprême interprétation de la loi.

Ces doctrines appartiennent surtout aux fédéralistes, et aux commentateurs Kent et Story, qui les résumèrent fidèlement. Elles n'en reflètent pas moins l'opinion générale de l'Amérique dans les premiers temps de son existence nationale. Car les états particuliers, absolument libres de constituer à leur gré le pouvoir judiciaire local, avaient presque tous adopté les règles qui présidèrent plus tard à l'établissement des tribunaux de l'Union. Sauf une ou deux exceptions remontant à l'époque coloniale, les juges étaient inamovibles et nommés par l'exécutif. Hamilton arguait même de leur exemple devant ses collègues de Philadelphie pour faire accorder le même privilège à la magistrature fédérale.

Cinquante ans après la guerre de l'Indépendance, ces idées prévalaient encore. Sur vingt-quatre états, dix-neuf conservaient l'inamovibilité des juges. Story pouvait donc démontrer à l'aide des faits la supériorité pratique de cette organisation judiciaire.

Le politicien d'aujourd'hui raisonne autrement. Très ferré sur les principes, il définira les qualités essentielles du bon magistrat en amplifiant les belles définitions de Hamilton ou de Story qu'il sait par cœur. Volontiers il redira avec John Marshall, non sans rire à part lui : « Le ciel dans sa colère ne saurait infliger de fléau plus terrible aux nations ingrates et pécheresses qu'une magistrature

ignorante, corrompue et dépendante. » Seulement, c'est à l'élection des juges que le politicien moderne demande les garanties d'indépendance, de savoir et d'intégrité.

Rien ne se prête mieux à la faconde obligatoire des réunions publiques et des *meetings* que de présenter cette élection de la magistrature comme la meilleure sauvegarde et l'un des plus nobles privilèges à la fois du peuple et du juge : le premier se grandit au point de vue moral et politique en déléguant aux hommes honorés de sa confiance le droit de le juger et de le punir ; l'autre atteint des hauteurs transcendantes, grâce à la consécration populaire qui fait de lui la loi vivante par la volonté de ceux qu'il jugera.

Naturellement, dans la réalité, le contraire se produit. Les politiciens d'Amérique sont trop avisés pour en douter ; leurs déclamations emphatiques n'ont même pas l'excuse de l'illusion. Un auteur éminent, M. Lieber, écrivait en 1859 : « On admet universellement et sans réserves que l'élection des juges par le peuple est absolument désastreuse. Chacun la sait funeste à la vraie liberté civile, parce qu'elle est incompatible avec l'impartialité de la loi, qui reste le point capital. L'examen le plus attentif et le plus consciencieux de la question, la lecture d'une quantité considérable de feuilles publiques, maintes consultations avec des légistes et des hommes d'état, ne m'ont pas, que je sache, mis en présence d'une seule opinion favorable à l'élection de la magistrature. Il semble généralement reconnu que ce déplorable système fut adopté non pour cause de mécontentement suscité par les juges et leurs actes, mais uniquement en vue d'augmenter la puissance du souverain, c'est-à-dire du peuple. » Ainsi l'exigeait la logique des institutions.

Dès 1816, Jefferson déclare en effet que l'élection de la magistrature est le complément nécessaire du principe républicain ; le peuple, source unique de tout pouvoir, doit être le dispensateur suprême de la justice, comme il est le premier auteur de la loi, au moyen de mandataires choisis par lui et révocables à sa volonté. L'Amérique était encore trop imbue des traditions conservatrices et trop rapprochée de ses origines monarchiques pour appliquer de pareilles théories. Près de vingt ans s'écoulaient, et les projets de réforme judiciaire sont lancés dans le public, non sans soulever des critiques très vives.

Il n'était pas malaisé de répondre aux sophismes des novateurs que les juges ne sont pas les représentants du peuple au même titre que les législateurs ; qu'étant les gardiens du pacte constitutionnel et les défenseurs des grands intérêts sociaux, ils ne peuvent remplir leur rôle avec impartialité qu'à la condition d'être à l'abri de l'instabilité et des fantaisies du suffrage universel. Mais la raison, le bon sens et l'expérience protestaient en vain. Sous un

régime où tout relève de l'élection, le pouvoir judiciaire seul ne saurait échapper longtemps à la loi commune. Plus les progrès de la démocratie envahissante rendent indispensable à la protection du droit l'existence d'une magistrature forte et indépendante, plus il devient difficile, sinon impossible, de garantir cette indépendance menacée par le système électif.

Au fond, la théorie préoccupait peu les politiciens. L'accroissement de la puissance du peuple n'était que le but apparent, qui n'a même pas été atteint, comme le remarque M. Lieber. « Car les magistrats soi-disant élus par le libre suffrage du pays sont désignés d'avance au vote aveugle des masses, qui ne peuvent ni contrôler ni discuter les choix. » Les préoccupations de parti surtout guidaient les réformateurs. Stuart Mill dit que les juges doivent être nommés pour et non par le peuple. Les politiciens disent : par le peuple et pour le parti.

Ne fallait-il pas d'ailleurs trouver de nouvelles dépouilles à distribuer entre les vainqueurs, afin de réchauffer leur zèle ou de récompenser leurs services électoraux ? Les sièges des juges étaient une proie tentante et facile. L'inamovibilité des fonctions judiciaires devenait dès lors un privilège antidémocratique, qui ne pouvait plus être toléré.

Inauguré d'abord dans l'état du Mississipi, vers l'année 1832, le système électif se propagea, par une contagion rapide, dans les différents états particuliers de l'Union américaine, où il a toujours subsisté depuis. Le peuple élit les juges locaux, souvent aussi les constables, autrement dit les gendarmes. C'est bien là le complément naturel du principe républicain, tel que l'avait entrevu Jefferson.

Les cours fédérales et la cour suprême des États-Unis sont l'unique exception à la règle universelle. Mais leur sort serait facile à prévoir, si la constitution même ne les préservait pas des novateurs. Ceux-ci se plaisent à reconnaître l'influence du haut tribunal et l'importance de son rôle. Qu'une « légère réforme » y soit seulement introduite, l'élection de ses membres, par exemple, et leur révocation *ad nutum*, ils sont prêts à proclamer l'institution parfaite. Le parti radical apprécie fort la justice, à la condition de tenir en bride ceux qui la rendent.

En 1873, les fermiers du nord-ouest (*grangers*) réclament impérieusement l'abrogation de certaines clauses législatives insérées dans une concession de voie ferrée. La commission du sénat, chargée d'étudier l'affaire, objecte aux délégués que le congrès n'a pas le droit de révoquer des contrats; voulût-il passer outre afin de donner satisfaction aux griefs articulés, sa décision serait infailliblement annulée par la cour suprême. « Eh bien ! répondent les

réclamans, il faut renvoyer la cour suprême et en prendre une autre qui se prononce pour nous. »

Le mandat impératif ou le renvoi immédiat, telle fut en effet l'alternative habituellement offerte à la magistrature locale, devenue élective et révocable. Car la brièveté parfois extrême à laquelle plusieurs états réduisirent le terme des fonctions judiciaires (trois années, deux, ou même une seule) équivalait à une perpétuelle menace de révocation.

A peine le système électif venait-il d'être adopté par les états du Mississipi et de l'Illinois que déjà les candidats juges prenaient des engagements sur la teneur de leurs arrêts futurs. Vingt ans plus tard, M. Lieber déplorait les fréquentes défaillances des tribunaux. Aujourd'hui, elles ne se comptent plus. On cite au contraire les magistrats irréprochables, comme le *chief justice* Lawrence, de l'Illinois, un Américain de Plutarque, qui refusent d'être les exécuteurs des hautes et basses œuvres du parti. Ceux-là ne sont pas mis longtemps à pareille épreuve ; la majorité les remplacera vite par des serviteurs plus dociles.

Les prôneurs de réformes aimaient à dire que le peuple exercerait sur les juges élus par lui un contrôle moralisateur. Si quelques-uns de ceux-ci s'avisent d'abuser de leurs fonctions, le peuple vigilant serait là pour épurer la justice, en frappant ses interprètes indignes au moyen d'un ou deux bons coups de suffrage, *with a sudden perk at one or two elections*. La majorité veille en effet ; mais les bons coups de suffrage et d'épuration ont trop souvent servi, dit-on, à écarter les juges rigides.

Combien de fois a-t-on vu cette magistrature, fille du scrutin et du hasard, compromettre son caractère et l'autorité de la loi dans les plus scandaleux trafics, faire de la justice un bouclier pour couvrir les pires spéculateurs, supprimer des contrats, annuler des créances, absoudre des coupables notoires ? Il serait peu équitable de généraliser ces exemples ; les omettre est impossible, car la presse américaine ajoute sans cesse des charges au dossier déjà volumineux de la magistrature élective. La fréquence de pareils abus, chez un peuple ayant le culte naturel de la loi, montre assez le vice profond de l'organisation judiciaire et la pente fâcheuse des institutions.

L'entente scandaleuse du juge élu avec le justiciable ou l'accusé électeur atteint parfois des proportions invraisemblables. Vers 1856, dans les districts houilliers de Pensylvanie, apparaissent les *Molly Maguires*, sorte de syndicat ou de confrérie d'assistance mutuelle pour l'exploitation de l'assassinat et du brigandage. Afin de mener à bien leur guerre contre la société, ils s'emparent régulièrement de toutes les forces sociales, à la faveur du suffrage universel,

dont ils sont devenus les maîtres par le nombre ou par la corruption et la terreur. Disposant des emplois électifs, ils en trafiquent et les distribuent à des créatures. Un ex-gouverneur de l'état, en quête de votes, recherche leur alliance ; les partis se la disputent.

Pendant l'administration des villes et la perception des deniers publics tombent légalement entre les mains de ces sociétaires d'espèce nouvelle. Les voilà possesseurs d'une caisse. Il leur faut encore l'assurance de l'impunité ; l'élection des juges la garantira. Les *Molly Maguires* élisent les juges, les shérifs, les constables, et réussissent presque à faire nommer un de leurs chefs, notoirement convaincu de crimes. Quelques voix de plus, le meurtrier siègeait au tribunal. On eut ainsi pendant vingt ans le spectacle d'une association de voleurs et d'assassins exerçant paisiblement leur métier avec la connivence des magistrats et sous la protection des lois.

Les *Molly Maguires* finirent par être poursuivis ; on leur intenta un procès en 1876. Mais cette satisfaction tardive ne fut obtenue qu'au prix des plus grands efforts et par des moyens détournés. Les bons citoyens se virent réduits à recourir aux services d'une agence de police privée, qui dut consacrer quatre années entières à réunir les preuves et les témoignages. Peut-être encore l'affaire n'aurait-elle pas abouti sans la pression énergique des comités de vigilance, s'improvisant défenseurs du droit trahi par les autorités légales. De même la loi de Lynch, dont l'intervention répétée dénote un triste état social, vient suppléer la justice officielle, trop souvent complaisante ou complice.

L'humour anglo-saxon jette aussi sa note d'un comique spécial au milieu des scènes de corruption, de violence ou de péculat. En 1869, la puissante compagnie de l'Érié veut mettre la main sur la ligne ferrée d'Albany à Susquehanna. Il s'agit d'avoir la majorité dans la prochaine assemblée des actionnaires. Les titres, fort rares sur le marché, appartiennent pour la plupart aux villes desservies par le chemin de fer, qui n'ont pas le droit de les vendre, sinon au pair et argent comptant. Malgré cela, les administrateurs de l'Érié en achètent 7,000 à l'aide de simples bons signés par eux. Le directeur d'Albany riposte aussitôt, et souscrit 9,500 actions sur les 12,000 qui restent à émettre. Seulement le capital exigible n'est pas versé. L'illégalité de part et d'autre ne saurait être plus flagrante. Mais qu'importe la loi ? On aura les juges. Chaque parti eut le sien : Peckham contre Barnard.

Alors commence une lutte épique avec toutes les armes que l'arsenal de la chicane la plus inventive peut fournir. Les magistrats ennemis se bombardent réciproquement à coups de sentences contradictoires, dont chacune annule tour à tour celle de l'adversaire.

Assignations, procès, oppositions, enquêtes, arrestations illégales, élections frauduleuses, s'entre-croisent dans un imbroglio inextricable.

Tantôt Peckham l'emporte, tantôt Barnard ressaisit l'avantage. Cependant l'Érié se voit menacé de succomber, au moment même où il croyait sa victoire certaine. La bataille décisive semble devoir se livrer à New-York, et le brave Barnard n'est pas là. Le télégraphe va lui porter la nouvelle à 75 milles de distance. Quelques minutes après, un arrêt en bonne forme, expédié par le même fil télégraphique, vient conjurer le péril. La justice, ce jour-là, n'était pas boiteuse aux États-Unis.

Aussitôt, les deux partis recommencent à guerroyer de plus belle, non sans observer, comme il convient, le repos dominical, par une trêve mutuellement consentie. Entre temps, les agens de l'Érié se sont emparés d'une des extrémités de la ligne, tandis que l'autre reste occupée par la compagnie rivale. Deux shérifs, munis de jugemens contraires, s'avancent l'un vers l'autre sur deux trains lancés en sens inverse. La collision est violente et fait des victimes, puis la mêlée s'engage; un régiment de milice dut mettre le holà.

Justement effrayé de pareils désordres, le gouverneur intervient, et le conflit reprend son caractère procédurier. Alors apparaît en scène un troisième juge, qui embrouille encore les difficultés. Le mélodrame continue avec des péripéties et des coups de théâtre sans nombre, jusqu'à ce que la compagnie de l'Érié perde son vingt-troisième et dernier procès. La compagnie d'Albany a enfin cause gagnée. Pour arriver à ce dénouement, qui ne fut peut-être pas en tous points le triomphe de l'innocence, il avait fallu que le pouvoir exécutif de l'état rétablît de vive force la paix troublée, tint sous séquestre l'objet en litige, au mépris de la constitution, et fit gérer militairement le chemin de fer. Cette fois encore, l'organisation déplorable de la justice produisit ses conséquences habituelles; les lois ne prévalurent que par la violation de la légalité (1).

Dès qu'il s'agit des fonctions judiciaires, les pernicieux effets de l'élection universelle, combinée avec le gouvernement de parti, passent toute mesure. Le juge ne saurait refuser des gages à ceux qui le font élire. Il se doit à ses partisans, d'après le code des politiciens : c'est en rendant service au parti qu'on se montre vraiment l'ami du peuple.

« Quiconque occupe un siège de magistrat possède un haut patronage dont il dispose à sa discrétion, en faveur de qui lui plaît. Pour moi, j'ai toujours réussi dans l'existence en aidant mes amis

(1) Charles F. Adams et Henry Adams, *Chapters of Erie*.

et non mes adversaires. » Le juge Barnard, qui formulait en plein tribunal cette déclaration de principes, fut décrété d'accusation et condamné, non sans justes motifs. Mais son crime impardonnable était de proclamer trop franchement les doctrines de la magistrature élective : il trahissait le secret professionnel.

Bien que les idées de réforme soient à la mode, on n'est pas près de voir les meneurs des partis renoncer aux avantages décisifs que leur assure dans les luttes du scrutin le formidable appont de l'administration judiciaire, livrée à leur merci par l'élection, et transformée à son tour en officine électorale. Toute judicature, révocable au gré des pouvoirs du moment, subit partout les mêmes influences néfastes. Un de nos magistrats du rang le plus élevé disait naguère dans un discours officiel : « Les juges de paix s'inquiètent plus des opinions politiques de leurs justiciables que de la légitimité de leurs causes, et ils se demandent si une bonne élection ne vaut pas mieux qu'un bon jugement (1). »

Voilà le véritable danger. Quelque coupables qu'elles soient, la vénalité ou la prévarication dans un intérêt privé n'entraînent que le déshonneur personnel du juge. La mainmise des partis sur les tribunaux est l'avilissement et la perversion de la justice même.

Les inconvéniens du système américain atteignent, par contre-coup, jusqu'à la cour suprême. En effet, quoique inamovible, elle est nommée sans règles hiérarchiques par un élu, le président des États-Unis, qui, étant chef de parti, ne saurait manquer d'appeler aux sièges vacans ses partisans les plus dévoués. D'ailleurs, le congrès peut accroître ou diminuer à sa volonté le nombre des membres de la cour suprême, dont la majorité est ainsi déplacée. Lorsqu'un parti se perpétue au pouvoir, comme le firent les démocrates presque sans interruption de 1801 à 1861, et les républicains de 1861 à 1885, la magistrature fédérale se trouve presque exclusivement composée d'inamovibles du même parti, ce qui expose à quelques risques leur bon renom d'impartialité.

Il serait téméraire de scruter trop avant d'aussi hautes consciences. Même l'impartiale boussole ne se montre-t-elle pas affolée en de rares jours de cyclones, de tremblemens de terre ou de cataclysme? Elle seule pourtant peut donner la vraie direction et demeure le guide indispensable.

La supériorité de la magistrature inamovible reste incontestable aux États-Unis, tandis que chacun y déplore les abus de l'organisation judiciaire élective et cherche à les pallier (2). Ne voulant ou

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1882, p. 846.

(2) Même l'administration de la justice par jury en matière civile est fortement

ne pouvant peut-être pas supprimer l'élection des juges, les Américains se flattent d'en atténuer les funestes effets par une prolongation notable du terme des fonctions. Les magistrats, élus pour quinze années dans quelques états, ont ainsi le bénéfice d'une quasi-inamovibilité.

Certes, l'effort est louable, mais l'expédient paraît rester trop souvent inefficace, malgré certaines affirmations autorisées en faveur des bons résultats obtenus. Le remède pourrait même devenir pire que le mal. On perd en effet l'espoir de se débarrasser, par un scrutin à courte échéance, des mauvais juges élus sous la pression des partis. Tant il est difficile de corriger les vices d'un système faux en principe, dont les conséquences fâcheuses se répercutent partout.

La réforme de la magistrature élective est déclarée urgente. Qu'advierait-il le jour où elle serait reconnue impossible? « Pour gouverner les hommes, il n'y a que deux puissances maîtresses, celle des armes et celle des lois, dit Story. Si la puissance des lois n'est pas appliquée et mise en œuvre par des juges sans peur et sans reproche, la puissance militaire l'emporte nécessairement et triomphe des institutions civiles. »

Quoi qu'il en soit du fort et du faible de leur judicature, les républicains des États-Unis sont les seuls qui aient donné au pouvoir judiciaire un rang et une influence politiques de premier ordre dans le gouvernement de la démocratie. Cette disposition, saine et conservatrice entre toutes, est un trait caractéristique des traditions anglo-saxonnes et de l'esprit britannique librement développés. Sans prétendre mesurer la part qui revient à la magistrature inamovible, et principalement à la cour suprême, dans le succès plus ou moins complet des combinaisons américaines, on peut affirmer hardiment que cette part est noble et grande. « Il ne m'arrive pas souvent de porter envie aux États-Unis, je l'avoue, disait naguère lord Salisbury ; mais, parmi leurs créations, il en existe une que je ne puis me défendre d'envier fort : c'est leur admirable cour suprême. »

DOC DE NOAILLES.

attaquée. On lui reproche d'être lente, dispendieuse et partielle. Les jurés sont accusés d'ignorance et de légèreté. On cite des jurés divisés par moitié et jouant le verdict à pile ou face. Le procès sans jury au civil obtient la préférence dans plusieurs états.

LE

HUITIÈME CENTENAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ DE BOLOGNE

N'est-il pas un peu tard déjà pour entretenir le public des fêtes de Bologne? Elles ont fort occupé la presse, il y a un mois, et il semble qu'il ne reste grand'chose de nouveau à en dire. Le récit, d'ailleurs, risquerait d'être long, s'il avait la prétention d'être complet. La ville avait accumulé les spectacles les plus divers; elle offrait à la fois à ses hôtes une exposition provinciale, une inauguration de statue et la célébration d'un centenaire : c'était beaucoup pour des gens qui ne disposaient que de quelques journées. Comme il fallait se borner, j'ai choisi le centenaire. Il m'a paru que cette fête éveillait des souvenirs intéressans, et qu'elle pouvait suggérer quelques réflexions utiles.

I.

Cherchons d'abord quelle raison on pouvait avoir de la célébrer cette année, et pourquoi on l'a fixée au mois de juin : c'est ce qui demande quelques explications préliminaires.

L'université de Bologne passe pour être la plus ancienne de toutes; mais il n'est pas aisé d'assigner à sa fondation une date certaine (1). Si l'on voulait prendre l'époque où elle a été constituée par un acte authentique, où elle a reçu solennellement la confirmation de ses privilèges, on s'exposerait à descendre trop bas. Longtemps avant d'être reconnue, elle existait. Sans doute, ce n'était pas tout à fait une université, au sens que nous donnons à ce mot, c'est-à-dire une réunion de facultés différentes qui embrassent la science entière; c'était une école célèbre, où l'on enseignait surtout le droit romain, et qui, sous le nom de *Studium Bononiense*, jouissait d'un grand crédit parmi les gens des pays voisins. Mais à quel moment précis cette école a-t-elle commencé d'être? On ne peut pas le dire avec assurance, et il y a même des savans qui prétendent qu'elle a toujours existé.

Savigny a montré, dans son ouvrage immortel, comment les villes italiennes, même après la destruction de l'empire, ont gardé le droit romain. Pour le pratiquer, il fallait le connaître, et il n'était pas possible de le connaître sans l'avoir de quelque manière étudié; d'où l'on pourrait conclure, même si l'on n'avait pas d'autre témoignage, qu'il devait y avoir des maîtres qui l'enseignaient. Cette conclusion, M. Fitting, dans son dernier ouvrage, l'a confirmée par des preuves nombreuses. Il a montré que l'enseignement du droit n'a jamais cessé d'être donné en même temps que celui de la grammaire et de la rhétorique; que, pendant ces siècles qui nous paraissent si misérables, la situation de l'Italie était un peu moins triste que celle des autres contrées, qu'elle semblait aux peuples plus barbares une terre privilégiée où florissait encore quelque reste des civilisations antiques et vers laquelle ils tournaient les yeux avec admiration. Dans un poème adressé à l'empereur Henri III, l'auteur, quelque moine allemand sans doute, le prie d'ordonner que, désormais, « sur la terre des Teutons, » le père force son fils à s'instruire, afin que les riches sachent lire et connaissent la loi, et qu'ainsi la sagesse règne dans tout l'empire. C'était, dit-il, l'usage chez les Romains, et voilà pourquoi ils ont été les maîtres du monde. Il ajoute que l'Italie est restée fidèle à cet exemple et que c'est sur elle qu'il faut se régler. Là, on a conservé l'habitude

(1) On pense bien que je n'ai pas l'intention de faire l'histoire de l'université de Bologne. Je renvoie ceux qui voudraient la connaître au troisième volume du grand ouvrage de Savigny, *l'Histoire du droit romain au moyen âge*. J'ai consulté aussi quelques-uns des travaux qui ont paru à l'occasion des fêtes mêmes qu'on vient de célébrer, notamment celui de M. Tammasia, intitulé : *Bologna e le scuole imperiali di diritto*, et l'ouvrage de M. Hermann Fitting : *Die Anfänge der Rechtsschule zu Bologna*. C'est de là que j'ai tiré tout ce qu'on va lire.

qu'après les jeux de la première enfance tout le monde étudie, et toute la jeunesse est contrainte de fréquenter les écoles :

« Hoc servant Itali post prima crepundia cuncti,
Et sudare scolis mandatur tota juvenus. »

Admettons qu'il y ait là quelque exagération, et que l'imagination du poète ait embelli la réalité, il n'en reste pas moins certain qu'en 1045 il y avait des écoles dans les villes italiennes et qu'à distance elles paraissaient très florissantes.

Parmi ces écoles, Bologne prit de bonne heure la première place. Un vieux professeur bolonais, Odofredus, s'est plu à faire, pour son université, une généalogie glorieuse. Rome, nous dit-il, a été d'abord le centre des études juridiques : il était naturel qu'auprès de l'empereur, qui faisait la loi, il y eût une élite de jurisconsultes pour le conseiller. Plus tard, le siège de l'empire ayant été transporté à Ravenne, les jurisconsultes y suivirent le prince : ce fut, pour ainsi dire, la seconde résidence du droit romain. Quand Ravenne à son tour déclina, il trouva un asile dans une ville voisine, à Bologne. C'est ainsi que l'école bolonaise se rattachait à Rome, et que ses professeurs se donnaient pour les héritiers directs des Papinien et des Ulpian.

Un de ces professeurs, au commencement du XI^e siècle, jeta plus d'éclat que les autres; il s'appelait Irnerius, et ses contemporains, émerveillés de sa science, le surnommèrent « la lumière du droit, » *lucerna juris*. Comment avait-il pu mériter tant d'admiration, et d'où lui est venue cette situation particulière qu'il occupe dans l'école ? Il ne l'a pas fondée, comme semble le dire Odofredus (*qui primus docuit in civitate*), puisqu'un peu plus loin, le même Odofredus parle d'un de ses prédécesseurs, un certain Pepo, dont M. Fitting a retrouvé le nom dans un acte de 1076; il n'est pas le premier non plus qui ait écrit des *gloses*, c'est-à-dire l'explication raisonnée des termes dont se servaient les jurisconsultes de Rome, puisqu'on en trouve dans des manuscrits plus anciens. Il est donc probable qu'Irnerius n'a guère fait que ce qu'on faisait avant lui, mais il a dû le mieux faire que les autres : il a si bien perfectionné l'enseignement du droit qu'au bout de quelque temps on a cru qu'il l'avait créé.

M. Comparetti, dans son livre intitulé : *Virgile au moyen âge*, a fait, à propos de la renaissance des lettres, une remarque juste et profonde. On a longtemps expliqué le réveil de l'antiquité grecque et latine par un hasard heureux qui aurait fait retrouver, dans les bibliothèques, les livres anciens qu'on avait perdus. Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées; les anciens livres n'ont jamais été

tout à fait perdus, et l'on n'a pas eu besoin de les retrouver. Nous avons la preuve qu'on les lisait, qu'on les commentait au moyen âge; seulement on les lisait sans les comprendre. Le jour où les nuages qui s'interposaient entre eux et l'esprit des lecteurs se sont dissipés, où l'on en a repris la pleine intelligence, la renaissance a commencé. On peut soupçonner qu'il s'est passé quelque chose de semblable à propos d'Irnerius. La vieille fable qui raconte que l'unique manuscrit qui restait des *Pandectes* fut trouvé par les Pisans à la prise d'Amalfi, en 1135, et que cette découverte ranima l'étude du droit romain, est aujourd'hui abandonnée de tout le monde. Personne ne doute que les *Pandectes* n'aient été de tout temps connues et enseignées dans les écoles italiennes; mais il est probable qu'Irnerius en saisit mieux qu'on ne le faisait avant lui et en fit mieux comprendre le véritable caractère. On raconte qu'il ne s'était pas occupé du droit dans sa jeunesse, et qu'il l'étudia tout seul, *per se*. Il eut donc l'heureuse fortune, en se passant de maître, d'échapper à toute cette routine de scholies et de commentaires, qui en obscurcissaient le sens; il alla droit vers le texte, et n'employa que sa raison pour l'expliquer. C'est ainsi qu'il se remit en communication directe avec Rome, et qu'il la vit comme elle était. Elle lui apparut par ce qu'elle a de plus original, par ce qui est son domaine propre, la jurisprudence. De cette façon, il eut d'elle et il donna aux autres une idée vraie. C'est le premier pas qu'on ait fait vers la connaissance exacte et vivante de l'antiquité.

Le succès de cet enseignement fut immense. Les jeunes gens d'aujourd'hui, auxquels on inflige l'étude du droit romain et qui s'y résignent de si mauvaise humeur, auront quelque peine à comprendre l'enthousiasme qui saisit leurs prédécesseurs, la première fois qu'on leur expliqua, à la manière d'Irnerius, le *Code* de Théodose ou les *Institutes* de Justinien. Il faut dire que les circonstances étaient singulièrement favorables à cette étude. L'époque était sombre; le monde ressemblait assez à un champ de bataille; les villes se disputaient entre elles, et, dans chaque ville, les partis étaient toujours prêts à se déchirer; il n'y avait de droit que la force, et personne ne se croyait sûr de sa fortune et de sa vie. Comme il arrive d'ordinaire, les misères du présent faisaient naître le regret du passé. Au milieu de ces guerres qui ne laissaient aucun repos, on se souvenait avec envie de la « paix romaine; » parmi tous ces petits souverains impuissans à contenir leurs voisins et à se faire respecter de leurs sujets, on songeait à cette autorité vigoureuse qui, de Rome, maintenait l'ordre dans tout l'univers. « Quand les Romains étaient maîtres du monde, disait-on, ils le gouvernaient par la loi écrite, et personne ne se permettait de faire ce que la loi avait défendu. » L'effort de tous les gens sages tendait à re-

venir à ces temps heureux, et, comme l'étude du droit semblait le moyen le plus simple de ramener sur la terre le règne de la loi écrite, on s'y portait avec une ardeur incroyable. Pierre de Blois, qui venait de quitter l'université de Bologne pour celle de Paris, écrivait aux amis qu'il y avait laissés qu'il ne s'était éloigné qu'en pleurant. Il ajoutait que la théologie ne s'était pas tellement emparée de lui qu'il ne revînt au droit de temps en temps. « Je me permets, disait-il, à mes heures de loisir, de relire encore le *Digeste* et le *Code*, non pas pour le besoin que j'en ai, mais pour le plaisir que j'y trouve. » Cependant, il annonce qu'il se privera désormais de cette consolation, parce que le droit a tant de charme qu'il prend l'homme tout entier et ne lui laisse plus de temps pour le reste. Les gens qui pensaient comme Pierre de Blois étaient nombreux; aussi les étudiants accouraient-ils en foule à Bologne. On nous dit qu'au commencement du XIII^e siècle, il y en avait plus de dix mille, et que les professeurs, ne trouvant pas de salle assez vaste pour les contenir, étaient forcés de faire leurs cours dans la rue.

L'enseignement d'Irnerius paraît bien avoir été l'origine de ce grand succès; aussi l'université de Bologne s'est-elle décidée à faire remonter jusque-là sa naissance. Ce calcul, en réalité, n'est pas tout à fait juste: comme université, elle est plus jeune; comme école, elle est plus ancienne; seulement entre des dates différentes, il a fallu faire un compromis. Mais Irnerius lui-même, à quelle époque a-t-il enseigné? On a retrouvé son nom dans un acte de l'an 1115; et, comme il semble qu'à ce moment il n'était plus jeune et qu'il avait atteint l'apogée de sa réputation, on suppose qu'il devait être professeur depuis une vingtaine d'années au moins. C'est ainsi qu'on s'est cru autorisé à prétendre qu'il avait commencé d'enseigner dans les dernières années du XI^e siècle; et, comme il fallait bien s'arrêter à une date fixe, on a pris, à tout hasard, celle de 1088. Quant à choisir le mois de juin plutôt qu'un autre, on n'avait qu'une raison pour le faire, et l'on ne s'en est pas caché; on voulait fêter un anniversaire cher aux Bolonais: le 12 juin 1859, les Autrichiens, à la nouvelle de la bataille de Magenta, quittèrent Bologne, et les couleurs italiennes flottèrent pour jamais sur le palais du podestat.

Voilà comment il s'est fait qu'on a célébré, le 12 juin 1888, le huitième centenaire de l'université de Bologne.

II.

La date de la fête une fois fixée, Bologne invita toutes les écoles et tous les corps savans du monde à y prendre part. Une belle lettre

latine leur fut adressée pour leur exprimer le plaisir qu'on trouverait à les recevoir et à se réjouir avec eux. Il n'est pas surprenant que cette invitation ait été bien accueillie. L'université de Bologne a joui d'une si grande célébrité, elle a rendu tant de services à l'enseignement du droit, que les autres ont regardé comme un devoir de venir lui témoigner leur reconnaissance. Ce devoir était d'ailleurs un plaisir; la fête promettait d'être brillante, elle avait pour cadre un des plus beaux pays du monde, que l'art et la nature ont comblé de leurs dons. On sait aussi que, de nos jours, les savans, comme les autres, ont l'humeur voyageuse, et qu'ils ne résistent guère aux occasions qu'on leur offre de sortir de chez eux.

Ces raisons expliquent comment près de 400 professeurs se sont trouvés réunis à Bologne au commencement du mois de juin. Ils venaient de toutes les parties du monde; il y en avait non-seulement des divers pays de l'Europe, mais de l'Asie et de l'Amérique. Ces jeunes universités américaines, dont la naissance est d'hier, et qui d'ordinaire doivent la vie aux libéralités énormes de quelque riche industriel, avaient tenu à rendre hommage à leur sœur aînée. Dans l'Inde anglaise, l'université de Bombay; celles d'Adélaïde et de Sydney, dans l'Australie, s'étaient fait représenter. La Nouvelle-Zélande avait envoyé deux évêques, un anglican et un catholique : c'était vraiment une réunion du monde entier.

Naturellement, pour les nations qui sont plus voisines de l'Italie, et qui entretiennent avec elle des rapports plus fréquens, les délégués étaient très nombreux. L'Angleterre en avait 24, l'Autriche 23, l'Allemagne 27. On avait craint un moment qu'à cause des circonstances politiques la France ne s'abstînt. Elle a vite compris qu'à ce rendez-vous de la science elle ne pouvait pas manquer. L'Université de Paris a été, pendant tout le moyen âge, la rivale de gloire de celle de Bologne. Elles sont presque contemporaines : à l'époque même où Irnerius enseignait le droit avec tant d'éclat sur les rives du Reno, Abélard attirait les écoliers autour de lui, sur la montagne Sainte-Geneviève. Dans l'Europe entière, pendant tout le moyen âge, quand un père destinait son fils à occuper les grandes charges de l'église ou de l'état, et qu'il voulait lui donner une éducation qui pût l'y préparer, il lui disait, en le munissant d'une bourse bien garnie : « Va-t'en à Paris ou à Bologne, *vade Parisius vel Bononiam.* » Bologne et Paris ont été les modèles sur lesquels se sont formées toutes les universités du monde. Il n'était pas possible d'oublier, après huit siècles, cette vieille confraternité. Nos facultés, héritières de l'Université de Paris, devaient à ces anciens souvenirs de prendre part aux fêtes de Bologne, et elles n'y ont pas manqué. Dix-huit professeurs composaient la délégation française.

Mais il faut que les professeurs en prennent leur parti : quelques honneurs qu'ils aient reçus à Bologne, le plus grand succès n'a pas été pour eux. On a encore plus fêté les écoliers que les maîtres, et personne, je crois, n'en a été ni surpris ni fâché. Les étudiants bolognais avaient eu l'heureuse idée d'adresser une invitation à leurs camarades du monde entier : c'était une innovation, qui a été fort bien accueillie. Les étudiants italiens d'abord sont arrivés en très grand nombre, et ils ne sont pas venus les mains vides : ils ont voulu apporter avec eux quelque produit de leur pays. A leur entrée à Bologne, on remarquait, sur un char, un fromage gigantesque, don des étudiants de Pavie, suivi par un bœuf orné de bandelettes et prêt au sacrifice, qu'avaient amené ceux de Padoue. Mais ce qui attirait tous les yeux, c'était un magnifique tonneau de barbera, le meilleur vin du Piémont, envoyé par les étudiants de Turin. Il s'avancait majestueusement, conduit par un Bacchus qu'accompagnaient des Bacchans et des Satyres. Le tonneau lui-même était une œuvre d'art qu'on avait décorée avec le plus grand soin. Un peintre du pays l'avait orné d'emblèmes bachiques, et il portait en grosses lettres ces vers, qui ont fait la joie des écoliers du moyen âge :

Ave, color vini clari,
 Ave, sapor sine pari,
 Tu nos inebriari
 Digneris potentia!
 Bibitores, exultemus
 Vinum bonum quod habemus;
 Adaquantes condemnemus
 Ad æternam tristitiam.

Les étudiants italiens n'ont d'autre insigne qu'un berret dont la couleur change suivant la faculté à laquelle ils appartiennent. Les Allemands, comme on sait, portent un costume, et ils n'avaient eu garde de l'oublier. Ce costume, qui n'est pas le même dans les différentes universités, excitait la curiosité publique ; il était fort regardé et souvent applaudi. Ce n'est pas que par lui-même il soit toujours agréable à voir, et fait pour plaire dans un pays habitué aux belles figures de l'Albane et des Carrache. Je ne connais rien de plus étrange que de surmonter un habit noir et une cravate blanche d'une toque bizarrement empanachée, ou de couvrir une grosse face ronde d'une calotte plate. Mais ces costumes sont protégés par la tradition, et l'on a bien raison de n'y rien changer. La vie universitaire tient une si grande place dans la société allemande que tout ce qui la rappelle devient sacré. Le cœur bat au vieillard quand il revoit cette rapière qu'il se plaisait à brandir et cette toque

de velours qu'il a portée dans les plus belles années de sa vie. Il ne faut pas dépayser les souvenirs de la jeunesse.

Il y a quelques années, on aurait été fort embarrassé pour adresser une invitation aux étudiants français. Ce n'est pas qu'il manque en France de jeunes gens qui étudient. Rien qu'à Paris, on en compte 10,000, c'est-à-dire plus qu'en aucun lieu du monde. Mais depuis le 15 septembre 1793, que la Convention nationale supprima les anciennes universités (1), avec leurs facultés, leurs *nations*, leurs privilèges, les étudiants n'ont plus entre eux de lien qui les unisse. La révolution française a appliqué là, comme partout, ses principes inflexibles : plus de corporations, plus de forces unies et groupées ensemble ; l'individu reste seul en face de l'État, livré à ses ressources personnelles, ne comptant que sur lui-même : *dura lex* ! Sans doute, les associations scolaires s'étaient rendues coupables de beaucoup de méfaits ; trop souvent, elles n'ont fait que consacrer des abus, obtenir l'impunité pour des coupables, troubler le sommeil des gens paisibles et gêner l'administration de la bonne ville de Paris ; mais aussi que de services ne pouvaient-elles pas rendre ! Quelle sécurité pour un jeune homme de ne pas se sentir seul et sans appuis, quand il débarque dans une de ces grandes villes où la foule dont on est entouré rend l'isolement plus amer ! Quelle excitation, quel secours pour le travail que d'avoir auprès de soi des amis qui travaillent et qui peuvent au besoin nous aider ! Voilà pourquoi, dans les pays du Nord, on a tenu à conserver les *nations* de notre vieille Université de Paris, c'est-à-dire ces sortes de cercles où chaque élève est reçu d'après son origine. En Allemagne, il y a des sociétés aussi, qui rendent la vie universitaire plus agréable, et auxquelles on attribue souvent la prospérité des études. Beaucoup de bons esprits regrettaient qu'il n'y eût pas chez nous quelque institution semblable, et récemment, on a essayé d'en créer une. En 1884, il s'est fondé, autour de la Sorbonne renaissante, une association générale des étudiants de Paris. Le moment était bien choisi pour une création de ce genre : l'enseignement supérieur était l'objet de toutes les préoccupations ; on cherchait à le rajeunir en le dotant avec plus de libéralité, en augmentant le nombre des chaires, en créant des maîtres de conférences, en donnant aux facultés de lettres et de sciences des élèves véritables, au lieu de ces auditeurs

(1) On peut voir comment se fit cette suppression dans l'ouvrage dont M. Liard vient de publier le premier volume, et qui est intitulé : *l'Enseignement supérieur en France, 1789-1889*. Ce volume contient le récit des efforts qui furent tentés par les assemblées révolutionnaires pour créer un enseignement national. Jamais ces tentatives n'avaient été exposées d'une manière aussi intéressante, aussi impartiale, aussi profonde.

qu'on ne retenait qu'en les amusant et que la science mettait en fuite. L'association des étudiants de Paris devait réussir : elle compte aujourd'hui plus de 2,000 membres. C'est à elle naturellement que l'invitation des Bolonais fut adressée, et elle décida d'y envoyer cinq délégués, avec son président.

De quelle manière allait-on les recevoir à Bologne? Comment ces jeunes gens parviendraient-ils à sortir des embarras d'une situation délicate? Entre des amis tièdes et des ennemis déclarés, n'étaient-ils pas exposés à se compromettre? J'avoue que nous n'étions pas sans quelque crainte; mais l'événement a prouvé que nous avons tort d'être inquiets. Il y a dans la jeunesse une générosité et une droiture naturelles qui la servent mieux quelquefois que toutes les finesses de la diplomatie. Tout s'est passé à souhait. Le hasard nous a fait arriver à Bologne en même temps que nos étudiants, qui avaient rejoint notre train à Plaisance. La gare regorgeait de monde, et il y en avait encore plus sur la place. Ce n'est pas pour nous que cette foule était venue : on nous a laissés débarquer sans bruit, et nous avons eu grand'peine à trouver une voiture pour nous conduire à notre hôtel : on attendait les étudiants. Dès qu'on les aperçut, ceux de Bologne se précipitèrent sur la voiture qui les amenait; les Allemands, qui étaient venus aussi, — et il faut leur en savoir gré, — tirèrent leurs épées; il se fit un tumulte épouvantable. Aux cris de : *Evviva la Francia!* répondaient ceux de : « Vive l'Italie! » Le drapeau tricolore, à peine déployé, fut salué d'acclamations frénétiques, saisi, serré, embrassé par les plus proches. Il faut dire que c'était l'anniversaire de Magenta. Je suppose que quelques-uns de ces jeunes gens s'en souvinrent. Ces souvenirs sont de ceux dont on se tait quand ils gênent, mais qu'il est bien difficile d'oublier.

Les étudiants ont rendu le service d'animer de leur gaieté des cérémonies qui, sans eux, auraient paru peut-être un peu graves. On les a laissés aussi s'amuser pour leur compte : ils l'avaient bien mérité. A Casalecchio, dans une de ces villas charmantes qui entourent Bologne, on leur a servi un repas de mille couverts, où l'on a mangé le fromage de Pavie et bu le barbera de Turin. Le dernier jour, ils se sont donnés à eux-mêmes, aux portes de la ville, à Montagnola, une fête humoristique qui devait être fort amusante, si j'en juge par les applaudissemens et les éclats de rire dont l'écho arrivait jusqu'à nous.

Pendant que je prêtais l'oreille au bruit de cette gaieté lointaine, le passé me revenait à l'esprit. Il n'y a rien de plus facile que d'en évoquer les souvenirs quand on parcourt Bologne. La ville n'a pas dû changer beaucoup depuis le moyen âge ou la renaissance; on l'a rajeunie, sans la modifier. Au milieu de la place Saint-Dominique,

on voit encore, juchée sur quelques colonnes, la tombe d'un des anciens professeurs de l'université, Rolandino de' Passageri, celui qui répondait fièrement à l'empereur Frédéric II, quand il menaçait la ville de ses soldats : « Si tu cherches, tu trouveras. Nous ne sommes pas des canards de marais que le premier vent met en fuite. Nous nous battons. » Un autre de ces maîtres repose dans un des couloirs de l'église ; on le voit étendu sur sa tombe, avec sa robe et son bonnet carré ; sa figure est grave et bienveillante, et il semble encore réfléchir à quelque problème de jurisprudence. Une attention pieuse avait suspendu des fleurs à ces deux tombes, pour faire participer ceux qu'elles recouvrent à la fête qui se célébrait en leur honneur. Il m'était facile de croire, avec un peu de bonne volonté, que j'étais contemporain de ces vieux maîtres, et les cris joyeux que j'entendais me remettaient à l'esprit tout ce que j'avais lu de la vie des étudiants de Bologne pendant les belles années de l'université.

A Bologne comme à Paris, les étudiants formaient une troupe agitée, bruyante, qui fut souvent aux prises avec les magistrats et dut troubler le repos des bons bourgeois de la ville. Mais, quoi qu'ils fissent, on ne leur gardait pas longtemps rancune. Comme la prospérité de l'université dépendait du nombre de ceux qui en suivaient les cours, pour attirer les étudiants et les garder, on était prêt à faire toute sorte de sacrifices. Ils y étaient même mieux traités et plus considérés qu'à Paris, où ils jouissaient pourtant de si grands privilèges. Tandis qu'à Paris l'université se compose de la réunion des maîtres, à Bologne, les écoliers en font partie, ou plutôt ils forment vraiment l'université. Le recteur les réunit dans toutes les circonstances importantes, leur soumet toutes les questions, et ils votent, comme on le faisait à Athènes, avec des fèves blanches et noires. En toute occasion, la ville les prend sous sa tutelle ; elle les protège contre l'avidité des propriétaires qui sont tentés de leur faire payer trop cher la petite chambre qu'ils habitent. Le prix des logemens est fixé par le magistrat, et il n'est pas permis de demander plus que la taxe. Elle les protège encore, ce qui est plus extraordinaire, contre leurs professeurs. Élèves et maîtres ne s'entendent pas toujours ; c'est la question d'argent qui les divise. L'élève se plaint que les leçons du maître soient trop chères, qu'il exige plus qu'on ne lui doit pour la collation des grades, et même il laisse entendre que sa bienveillance, dans les examens, n'est pas toujours gratuite ; le maître répond que c'est aux élèves qu'il faut s'en prendre, et qu'ils inventent mille chicanes pour ne pas payer les sommes convenues. Nous avons, dans les gloses du bon Odo-fredus, un passage où il annonce, avec son latin naïf, qu'il ne fera

plus de leçons extraordinaires, *quia scolares non sunt boni pagatores, quia volunt scire et nolunt solvere*. Dans ces conflits, la ville était toujours tentée de prendre parti pour l'écolier, et faisait à chaque fois des réglemens plus rigoureux pour fixer les honoraires des professeurs. Elle ne se contentait pas de veiller sur les intérêts des étudiants, elle songeait aussi à leurs plaisirs. Une loi, dont ils ont dû souvent abuser, leur permit de lever une taxe sur les Juifs pour fournir aux dépenses des festins du carnaval.

Parmi les étrangers, ou ultramontains, comme on les appelait, qu'attirait la réputation de Bologne, et sans doute aussi l'accueil bienveillant qu'on y recevait, les Allemands étaient fort nombreux. Ces affamés de science se plaisaient à venir étudier le droit romain dans une ville où le vieil empire germanique avait trouvé, en tout temps, de zélés défenseurs. Mais il y avait aussi beaucoup de Français ; ils formaient huit *nations* sur les dix-huit dont se composaient les ultramontains, et il est resté quelques souvenirs assez curieux de leur séjour. Dernièrement encore, M. Léopold Delisle a découvert, dans un manuscrit qui remonte aux premières années du XIV^e siècle, la lettre d'un étudiant, qui de Bologne, où il est tombé gravement malade, écrit à son père, en France, pour lui demander de le faire revenir sans retard. Il lui dit qu'il ne compte plus, pour sa guérison, que sur le retour au pays natal, et le prie d'envoyer, pour le ramener au plus vite, un de ses serviteurs, avec un cheval et une bourse bien pleine (1).

Après tant de siècles, les étudiants du monde entier sont encore revenus à Bologne ; elle a revu comme autrefois les *nations* de France et d'Allemagne, et tout ce passé a paru ressuscité pour quelques jours. Qui sait si, parmi ces jeunes gens dont j'ai entendu retentir les chants joyeux, ne se trouvaient pas quelques petits-fils de ceux qui vinrent écouter ici les leçons d'Azo, d'Odo-fredus ou d'Alciat ?

III.

La présence des étudiants et la large part qui leur était faite constituaient la véritable originalité des fêtes de Bologne. Dans le reste, il n'y avait rien qui ne fût connu. Quoique l'usage de célébrer ces sortes d'anniversaires soit assez récent (il a commencé, je crois, à Upsal, en 1877), il s'est établi bien vite un rituel dont on ne s'écarte guère. A Leyde, à Édimbourg, à Heidelberg, les choses

(1) Cette lettre fait partie d'un recueil composé, vers 1315, par un maître d'école du diocèse de Tréguier, qui est entré récemment à la Bibliothèque nationale.

se sont passées à peu près comme à Upsal ; il était naturel qu'il en fût de même à Bologne.

Le point culminant de la fête, — pour parler comme le programme, — avait été fixé au mardi 12 juin : on a vu pourquoi. Ce jour-là, il fallait s'armer de courage, car les cérémonies officielles devaient durer fort longtemps, et il faisait un implacable soleil. Comme partout, c'est par une procession qu'on a commencé. Le cortège s'est formé au palais de l'Université, situé à l'une des extrémités de la ville, et il devait se rendre à l'*Archiginnasio*, qui est au centre. La route était longue, et, comme on marchait lentement, on a mis près de deux heures à la parcourir. Si j'avais eu l'agrément d'être spectateur, au lieu de faire partie du spectacle, je pourrais dépeindre l'effet que nous produisions à ceux qui nous voyaient passer. Tout ce que je puis dire, c'est qu'ils semblaient s'amuser beaucoup. On regardait avec la plus vive curiosité défilér l'interminable cortège, et à chaque nation nouvelle, les applaudissements redoublaient. Nous eûmes même l'agréable surprise, dans la *via Farini*, d'être couverts de lauriers et de fleurs que nous jetaient des mains charmantes des balcons et des fenêtres d'un palais.

C'était surtout la diversité des costumes de professeurs qui paraissait ravir le public. Il est certain qu'il y en avait de toute couleur et de toute forme. Non-seulement ils changent d'un pays à l'autre, mais il y a des nations, comme l'Allemagne, où chaque université a le sien. Cependant le fond en est d'ordinaire assez semblable : tous les professeurs du monde portent la robe et la toque. A cette règle générale, je n'ai guère vu qu'une exception. Il y avait parmi nous, à Bologne, un Hongrois qu'on regardait beaucoup, et qui causait une assez vive curiosité. Il portait une sabretache, des bottes molles, un kolbach, et traînait un grand sabre de cavalerie. Tout le monde le prenait pour un officier de uhlands : c'était simplement un professeur de géologie. Nous entendions sur notre passage la foule faire ses réflexions et comparer entre eux les divers costumes universitaires. Si j'avais eu à me prononcer et à dire lequel me semblait le plus élégant et le mieux porté, je crois que je me serais décidé pour l'Angleterre. Les professeurs anglais ont conservé plus fidèlement les costumes du xvi^e siècle ; quelques-uns d'entre eux ressemblaient à des portraits d'Holbein. Il m'a paru pourtant que mon opinion n'était pas celle du plus grand nombre ; autour de moi, on penchait pour la France. Les robes rouge, orange, lie de vin de nos diverses facultés, étaient fort regardées, mais c'étaient les robes jaunes de la faculté des lettres qui attiraient surtout les yeux. Chez nous, on en plaisante volontiers ; on trouve qu'elles sont d'un ton voyant et criard ; mais,

comme c'est le propre du soleil d'atténuer l'effet des couleurs, sous cette éclatante lumière, l'œil n'en était plus blessé, et je suis bien forcé de reconnaître que c'est à ces belles robes jaunes que la députation française a dû ses applaudissemens les plus vifs.

Quoiqu'il fût très chaud (34 degrés à l'ombre), et qu'on fût assez souvent forcé de stationner au soleil, comme il arrive dans toutes les processions, même les mieux ordonnées, le temps passait vite, et je ne me lassais pas de regarder ce que j'avais sous les yeux. Les spectateurs formaient eux-mêmes un spectacle, et l'aspect changeait d'une rue à l'autre. Bologne semble faite à souhait pour les cérémonies de ce genre. Nous circulions lentement entre ces portiques dont toutes les maisons sont ornées et qui donnent à la ville sa physionomie particulière. Le long de la rue Zamboni et près de l'église San-Giacomo-Maggiore, ils se composent d'arcades élégantes qui rappellent les constructions les plus distinguées de la renaissance. Les fenêtres des maisons étaient garnies de tapis ou d'étoffes à couleurs voyantes que faisait encore ressortir la blancheur des murs. Si les personnes qui regardaient d'en haut avaient porté les costumes du xv^e ou du xvi^e siècle, l'illusion aurait été complète, et il n'y aurait rien eu à désirer. Un peu plus loin, le cortège passa au pied des deux tours penchées qu'on appelle Asinelli et Garisenda. Elles ne ressemblent pas à celle de Pise, et sont bien plus bizarres que belles; mais elles remontent loin. On les a bâties précisément à l'époque où Irnerius commençait d'enseigner. Comme elles ont assisté à toute l'histoire de Bologne, qu'elles ont été témoins des luttes qu'elle a soutenues pour défendre sa liberté, les habitans les traitent avec une sorte de respect. De là, on parvint à la piazza Maggiore, une des plus belles assurément des vieilles villes d'Italie, que bordent, avec le Neptune colossal de Jean de Bologne, le palais du podestat, le municipe et l'église Saint-Pétrone. Sur la porte du palais du gouvernement, on a conservé un souvenir de la domination pontificale; c'est une statue de Clément VII, qui sacra Charles-Quint. Nous avons défilé devant elle, et pendant que le pape de bronze nous donnait sa bénédiction d'un air maussade, à l'étage au-dessus, du haut d'un balcon décoré des couleurs nationales, le roi et la reine d'Italie nous envoyaient leurs plus aimables saluts. C'était un contraste qui ne laissait pas d'être piquant.

Nous voici enfin à l'*Archiginnasio*, où doit se passer la cérémonie. C'est un monument du xvi^e siècle, qui avait été bâti pour servir d'université. L'élégant *cortile* à deux rangs de portiques, qu'ornent les blasons des professeurs célèbres, a été recouvert d'une tente; on y a prodigué les drapeaux de toutes les nations; il offre aux regards l'aspect le plus agréable. Il est vaste, l'air y

circule librement : c'est un lieu parfaitement approprié à la fête qui se prépare, et qui convient surtout à la saison où nous sommes. Les étudiants et les professeurs se rangent des deux côtés. Au fond, sur une estrade plus ornée, on a placé trois fauteuils qu'occupent le roi, la reine et le prince héritier. Derrière eux prennent place les ministres en habit doré, les officiers d'ordonnance, les dames d'honneur. A ce moment, le coup d'œil est magnifique. Quand le silence s'est fait, les discours commencent : discours du recteur, discours du ministre de l'instruction publique, M. Boselli; discours de M. Carducci, représentant de l'université de Bologne, et qui nous en fait l'histoire abrégée. Puis, on appelle tour à tour toutes les nations étrangères. On avait la veille agité la question de savoir si, pour abrégé la cérémonie, il ne convenait pas qu'une seule nation prît la parole et parlât pour toutes. C'est ce qui s'était fait, il y a deux ans, à Heidelberg, où la France avait été choisie par un vote unanime pour représenter le reste du monde. Mais les choses n'étaient pas aussi faciles à Bologne, et l'Allemagne, qui se sentait en force, avait déclaré dès le premier jour que, quelle que fût la résolution prise, elle entendait parler pour son compte. Ce que voyant, pour ne pas faire de jaloux, on décida de laisser tout le monde parler. C'était un spectacle qui ne manquait pas de grandeur que de voir chaque nation, quand elle était appelée, venir se placer devant le roi, son orateur en tête; puis, le discours achevé, remettre au recteur les adresses qu'elle apportait à l'université dont on fêtait le huitième centenaire. Par malheur; le défilé était un peu long. Il y eut des nations sur lesquelles on ne comptait pas, et qui, au dernier moment, réclamèrent contre l'arrêt qui voulait les supprimer. On avait espéré ne faire qu'un seul groupe des trois peuples scandinaves, mais ils ne consentirent pas à s'unir, et la Norvège même, que la politique a liée à la Suède, demanda son tour de parole. La Hongrie n'entendait pas être confondue avec l'Autriche, ni l'Irlande avec l'Angleterre. Ce qui fut encore plus grave, c'est qu'on ne respecta guère la loi qu'on avait imposée à tout le monde de ne parler que trois minutes. Un seul peuple, à ce que je crois, se tint dans les limites prescrites, et c'est celui qui passe pour être le plus bavard de tous. Cette intempérance de parole allongea singulièrement la cérémonie; cependant tout le monde tint bon jusqu'à la fin, ce qui n'était pas un petit mérite. Rien surtout n'égala l'admirable patience du roi et de la reine d'Italie. Ils ont écouté vingt-six discours, sans qu'une ombre de fatigue ou d'ennui ait passé sur leur visage. Il n'y a pas de souverain au monde qui fasse son métier avec plus de conscience et de bonne humeur que le roi Humbert; quant à la reine, après quatre heures d'éloquence continue, elle avait encore le courage de trou-

ver pour chacun des orateurs un sourire intelligent et gracieux : c'est tout simplement de l'héroïsme. La cérémonie ne fut terminée que vers trois heures de l'après-midi : depuis sept heures du matin, nous étions sous les armes.

Tout n'était pas fini ; mais, les discours entendus, le reste devenait plus facile. Nous étions invités pour le soir à un grand dîner et à un spectacle de gala. Du dîner, je n'ai rien à dire : d'un bout du monde à l'autre, tous les repas officiels se ressemblent. On dirait vraiment que, dans cette pauvre humanité, si misérablement divisée, l'accord ne se soit fait que sur la cuisine.

Le spectacle m'intéressait davantage. Les théâtres sont assez nombreux à Bologne, comme dans toutes les villes italiennes. L'exposition et le centenaire y avaient attiré plusieurs troupes de comédiens, qui, grâce à l'affluence des étrangers, faisaient d'assez bonnes affaires. En fait de comédies et de drames, on ne jouait guère que des pièces françaises : c'était surtout l'*Odette* de M. Sardou, et l'*Abbatissa di Jouarre* de M. Renan, traduite, ou plutôt réduite par M. Panzacchi, qui excitait, à ce qu'on m'a dit, une assez grande curiosité. Ce goût pour notre théâtre n'est pas borné aux pièces d'aujourd'hui ; j'ai été fort étonné de voir qu'à l'étranger nos gros mélodrames d'autrefois, dont il n'est plus guère question chez nous, n'ont pas tout à fait perdu leur vogue. On jouait à Bologne *Lazare le pâtre*, et même, Dieu me pardonne ! ce *Fualdès* qui a épouvanté mon enfance. Sur une petite scène de genre, on donnait *Orfeo nell' inferno*, du maestro Offenbach, et, pour rendre le plaisir plus piquant, l'affiche annonçait qu'on y verrait *il can-can, all' uso Parigino*. On pense bien que ce n'est pas à un pareil spectacle que la ville invitait ses hôtes ; elle leur offrait un opéra. La troupe lyrique, une des meilleures de l'Italie, qui en ce moment donnait des représentations au théâtre communal de Bologne, ne jouait guère que deux pièces, qui n'étaient ni l'une ni l'autre d'origine italienne, *les Pêcheurs de perles* de Bizet, et *Tristano e Isotta* de Wagner : c'est cette dernière qu'on avait choisie.

Je me garderai bien de rien dire de la musique de Wagner ; je n'ai aucune compétence pour la juger, et j'avoue d'ailleurs qu'après tant de fatigues, nous ne nous sentions pas dans les dispositions qu'elle réclame pour être bien goûtée. Ce n'est pas tout à fait un délassement que de l'entendre. Elle exige une force d'attention dont nous n'étions plus capables. Je me permettrai pourtant une réflexion qui n'atteint pas le musicien, mais concerne l'auteur dramatique. Wagner, on le sait, se pique de renouveler le drame lyrique tout entier, les paroles comme le chant, et il est aussi fier de ses poèmes que de sa musique. Oserais-je dire que, si j'en juge par la pièce que j'ai entendue à Bologne, le novateur est souvent

un rétrograde, qui nous ramène à l'enfance de l'art? Ses procédés sont d'une naïveté étrange. Il se trouve, par exemple, au second acte, une scène tout à fait extraordinaire, et qui prêterait aisément à la parodie. Tristan et Yseult ont bu le philtre qui fait aimer; ils sont seuls dans la forêt, s'abandonnant à toute l'ivresse de leur amour, quand le roi de Cornouailles, qu'un traître a prévenu, vient les surprendre. Ce roi est un mari d'humeur douce, qui se contente de leur adresser une admonestation interminable. La réprimande finie, il ne pousse pas tout à fait la complaisance jusqu'à s'en aller et à les laisser libres, ce qui serait le comble de la bonté; mais au moins il se retourne et se met à causer tranquillement avec ses serviteurs. Pendant ce temps, le philtre agissant toujours, les deux amoureux se rapprochent, se prennent la main, se serrent l'un contre l'autre, comme s'il n'y avait personne, et entament un duo plein de passion, dont les partisans de Wagner font le plus grand éloge. J'avoue que je n'ai pas pu en goûter les charmes. Toutes les fois que j'étais tenté d'être ému, le dos de ce mari commode, qui persistait à ne rien entendre, et causait toujours avec ses amis sans se retourner, me donnait envie de rire.

Je souhaitais beaucoup savoir de quelle manière l'Italie accueillait une musique qui semble si peu conforme à son génie; mais, sur ce point, il ne me fut pas aisé de me satisfaire, les Italiens étant moins nombreux dans la salle que les étrangers. Je remarquai pourtant que, tant que l'acte durait, l'auditoire était très calme, et même un peu somnolent, mais qu'aussitôt qu'on baissait la toile, tout ce monde à moitié assoupi sortait brusquement de son repos. On applaudissait avec violence, on rappelait les acteurs, qui s'empressaient de revenir par les portes qu'il est d'usage en Italie de ménager dans les rideaux, pour leur laisser passage. Cet enthousiasme avait l'air de n'être pas tout à fait spontané et sincère. Beaucoup me semblaient applaudir pour faire les entendus et se mettre à la mode du jour. Il y avait près de moi deux personnes d'âge différent, dont les sentimens n'étaient pas tout à fait semblables. Le plus jeune devait être un fanatique de la musique de l'avenir; il en chantonait dans ses lèvres les récitatifs, qu'il avait eu le courage d'apprendre et le mérite de retenir; aux beaux endroits, il se frappait la tête et jetait les bras en l'air, avec une mimique tout italienne. L'autre était plus tranquille, et se contentait d'applaudir convenablement par intervalles. Au second acte, je l'entendis faire une réflexion qui me prouva que son admiration n'allait pas sans quelque réserve. C'était au moment où Tristan et Yseult, après avoir chanté debout un grand duo d'amour, s'assoient sur le banc et recommencent. — « Bon, dit-il entre ses dents; en voilà pour trois quarts d'heure avant qu'ils ne se lèvent! » — Ce qui prouve

que ces scènes lui semblaient bien un peu longues, et qu'il était au fond moins satisfait qu'il ne voulait le paraître. On m'a dit que Bologne se glorifiait beaucoup d'être la première ville de l'Italie qui eût rendu justice à Wagner. Depuis cette époque, elle se regarde comme engagée à l'admirer, et c'est un point d'honneur pour elle de faire un brillant accueil à toutes les œuvres du maître sans exception. Je ne puis m'empêcher de le regretter. Il importe à nos plaisirs que tous les pays ne se copient pas les uns les autres. Ne nous manquerait-il pas quelque chose si la musique allemande supprimait entièrement la musique italienne, et si l'admiration que causent *Lohengrin* ou *Parsifal* chassait de nos théâtres *le Mariage secret* ou *le Barbier de Séville*? Pour que la fête du monde soit complète, il faut que chaque peuple fasse sa partie et que tous ne chantent pas le même air.

IV.

Il me reste un point délicat à toucher : ces cérémonies, destinées à célébrer les souvenirs du passé, n'ont pas tout à fait échappé aux préoccupations du présent. La politique est envahissante ; elle trouve moyen de se glisser partout, quelque effort qu'on fasse pour l'éviter. Au temps où nous sommes, quand la vie se passe au milieu des inquiétudes, qu'il n'y a rien d'assuré et que le lendemain est si obscur, il ne suffit pas de quitter sa maison pour fuir ses soucis. Même dans ces voyages qu'on entreprend pour se divertir, ils vous accompagnent. On se demande toujours si la réponse aux questions qu'on se pose ne se trouve pas dans les lieux qu'on traverse. Partout où l'on passe, on regarde, on écoute, on raisonne sur ce qu'on voit et ce qu'on entend. C'est le résultat de quelques observations faites en courant, que je voudrais exposer ici en aussi peu de mots que possible. Je me contenterai, sans autre prétention, de noter ce que j'ai vu et de répéter ce que j'ai entendu dire.

Je dois reconnaître avant tout que tous ceux qui assistaient aux fêtes de Bologne ont été frappés de l'accueil chaleureux que la population a fait au roi, à son arrivée et pendant tout son séjour. Au premier abord, il n'y a rien là de surprenant : on sait que le roi est populaire en Italie ; mais nous sommes ici dans les Romagnes, et cet ancien pays pontifical passe pour avoir gardé au cœur le levain des vieilles résistances. On nous dit qu'il y a beaucoup de mécontents et de boudeurs à Bologne, qu'en général les ouvriers de la ville sont républicains, les paysans des environs socialistes. Je me rappelle que me trouvant à Ravenne, au mois d'avril 1882, après avoir fait une excursion à *S. Apollinare in classe*, j'errais un peu au

hasard dans la campagne, quand je fus abordé par un voyageur qui était bien aise évidemment de ne pas faire le chemin tout seul. Il me raconta que le pays que nous traversions n'était pas sûr, que quelques jours auparavant les habitans d'un village voisin s'étaient imaginés de fêter l'anniversaire du 18 Mars, et que, pour reproduire le plus fidèlement possible cette grande journée, ils avaient tranquillement assassiné deux carabiniers sur la route. Au même moment, quelques paysans à mine sinistre passèrent près de nous, et, reconnaissant de quel pays je devais être, ils se mirent à crier, d'un air sauvage : *Evviva Parigi !* Ce succès, on le comprend, me flatta fort peu et me rassura encore moins ; je hâtai le pas, pour rentrer au plus vite. Je ne sais si les mêmes sentimens de haine farouche persistent dans les campagnes ; mais, à ce que j'ai vu, les villes se sont fort adoucies. On prétend qu'autrefois le roi était froidement reçu à Bologne ; cette année, on lui a fait un véritable triomphe.

Comme un indice curieux de ce changement d'opinion, on a beaucoup remarqué que deux des professeurs les plus populaires de l'université, MM. Carducci et Ceneri, qui passaient pour républicains et se tenaient à l'écart des cérémonies officielles, ont consenti à paraître dans celle-ci et à y jouer un rôle important. M. Carducci, comme on l'a vu plus haut, a parlé le premier jour, pour glorifier l'université de Bologne ; le lendemain, après qu'on a eu proclamé les nouveaux docteurs, M. Ceneri a clos la cérémonie en remerçant pour la dernière fois les savans étrangers qui avaient assisté à la fête. M. Carducci est aujourd'hui le premier poète de l'Italie : ses *Odes barbares*, pleines d'opinions avancées et d'idées hardies, passionnent la jeunesse. C'est un homme vigoureux, d'une figure épauouie, ouverte, animée, dont les larges épaules portent une tête puissante, et sur les traits duquel se lisent également la force et la bonté. M. Ceneri, qui est professeur de droit romain et l'un des avocats les plus importans de la contrée, forme avec son collègue un parfait contraste. Il est maigre, hâve, avec une longue barbe grisonnante et des yeux d'un feu sombre, qui le font ressembler à un conspirateur de mélodrame. Il parle lentement, scandé chaque phrase, souligne chaque mot, et donne même aux lieux-communs un relief singulier. M. Carducci, au contraire, a médiocrement lu son discours, qui contenait des parties très brillantes. Il m'a semblé que la fin de ce discours surprenait quelques personnes par sa hardiesse. M. Carducci y fait un éloge enthousiaste de Mazzini, « en qui, dit-il, l'idée des Gracques s'est faite moderne, » et qu'il appelle, sans aucune réserve, un grand homme ; il insiste avec orgueil sur le spectacle extraordinaire qu'offre l'histoire contemporaine de l'Italie, qui nous montre à la fois « un républicain

monarchique, un monarque révolutionnaire, un dictateur obéissant : Victor-Emmanuel conspirant pour la liberté avec Joseph Mazzini et Joseph Garibaldi. » Il ne manquait pas de gens autour de moi qui trouvaient que ces souvenirs n'étaient pas de nature à plaire au souverain qui écoutait, et qu'il eût été plus convenable de les lui épargner ; ils ajoutaient que, du reste, il n'y avait pas de raison d'en triompher, car ils sont la faiblesse de cette jeune royauté et lui créent des embarras dont elle aura peine à sortir. Ce n'est pas l'opinion des Italiens ; autour du roi, personne ne semblait choqué de l'audace de l'orateur, et, à la fin du discours, le roi lui-même lui a tendu la main de la meilleure humeur du monde. Après tout, M. Carducci n'a rien dit qui ne soit parfaitement exact. L'aristocratique maison de Savoie n'a délivré l'Italie que parce qu'elle a sans répugnance tendu la main à tous les alliés qui se présentaient. C'est ainsi que toutes les forces contraires qui fermentaient dans ce malheureux pays se sont unies pour la lutte ; le combat fini, elles ne se sont pas séparées, et il semble bien qu'en ce moment elles soient en train de se fondre. Quand on demandait au comte de Chambord de faire quelques concessions à l'esprit du siècle, il répondait : « Je ne veux pas être le roi légitime de la révolution. » Le mot est spirituel, mais la chose n'est guère politique. On peut dire, au contraire, que le problème des royautés modernes consiste à trouver un moyen d'unir des élémens opposés. Ne pouvant pas les supprimer, il faut bien les faire vivre ensemble. Je suis donc tenté de croire que la seule monarchie qui ait quelque chance de durer est celle où le souverain se fera de bonne grâce « le roi légitime de la révolution. »

Dans les discours prononcés à Bologne, il est naturel qu'on ait fait des allusions fréquentes à la domination pontificale : elle a pesé lourdement sur les Romagnes, et l'on comprend qu'elles n'en aient pas oublié le souvenir. Mais les orateurs ne se sont pas contentés de récriminer sur le passé, ils ont paru craindre pour l'avenir. Le ton dont ils parlent, quand ils se félicitent d'avoir échappé à la souveraineté des papes, laisse soupçonner qu'ils ne sont pas sûrs qu'elle ne sera pas un jour rétablie. C'est, je l'avoue, ce qui nous a un peu surpris. Il me semble qu'en Europe les hommes sensés de tous les partis se sont habitués à croire que ce qui est tombé en 1870 ne se relèvera plus. Le pouvoir temporel des papes était le dernier reste d'un régime qui a successivement disparu de partout. Le temps a emporté l'une après l'autre toutes ces dominations ecclésiastiques qui venaient du moyen âge, et n'avaient plus de raison d'exister dans les états modernes. Depuis longtemps celle des papes ne se soutenait que par des efforts de diplomatie et par le secours des armées étrangères. Quand ces

vieilles machines, qui ne vivent que d'artifice, s'arrêtent un moment, tout croule, et la ruine est si complète qu'il n'est plus possible de les réparer. C'est au moins ce qui me paraît être presque partout l'opinion commune. On est tenté de croire, quand on entend parler les Italiens, qu'ils n'en sont pas aussi convaincus que les autres. Ils répètent si souvent, et avec tant de violence, que Rome fait désormais partie intégrante de l'Italie, qu'on se demande s'ils ne redoutent pas qu'elle n'en soit un jour détachée. Nous avons entendu le syndic de la ville, et plusieurs orateurs après lui, rappeler au roi la phrase qu'il a dite récemment et qui a fait le tour de l'Italie : *Siamo a Roma, et vi remarremo, perche Roma e intangibile*. « Vous l'avez dit, Sire, ajoutait M. Carducci, Rome est une conquête à laquelle on ne peut plus toucher, une conquête du peuple italien, pour lui-même et pour la liberté du monde. » Cette insistance montre une préoccupation dont l'excès, je le répète, nous a surpris. Mais ce qui nous a bien plus étonnés encore, c'est que, dans cette restauration qu'on redoute, on s'obstine à faire jouer un rôle à la France. On pense que nous la souhaitons, que nous la préparons, que nous sommes prêts à collaborer avec ceux qui voudront l'entreprendre. Il y a quelques mois, quand cette accusation s'est produite dans une lettre d'un sénateur italien, qui porte un nom illustre, nous avons eu quelque peine à garder notre sérieux. Il nous a semblé d'abord que c'était un de ces prétextes dont on se sert pour chercher querelle à quelqu'un, quand on n'a pas de grief véritable :

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ;

mais il nous a bien fallu reconnaître que nous nous trompions, et qu'il y a beaucoup de gens en Italie qui croient sérieusement que nous travaillons de toutes nos forces à rétablir le pouvoir temporel. Pour être sincère, cette accusation n'en est pas moins chimérique, et je ne crois pas qu'il vaille la peine de la réfuter. Même en supposant que la droite la plus cléricale arrivât au pouvoir, ce qui est bien invraisemblable, j'affirme qu'il ne se trouverait pas un ministre assez oublieux de notre situation, assez dénué de sens politique, qui, après tant de désastres, en face d'ennemis qui nous épient, prêts à profiter de nos moindres fautes, osât nous proposer de partir en guerre pour le pape. Mais redouter une pareille entreprise sous un ministère radical, avec une chambre ennemie des prêtres, et qui passe son temps à rogner le budget des cultes, en attendant qu'elle puisse le supprimer, imaginer que M. Floquet ou M. Lockroy vont se mettre à la tête d'une croisade, c'est une véritable folie.

Il n'en est pas moins vrai que ces soupçons, ces craintes, quelque peu fondés qu'ils soient, entretiennent chez les deux peuples un état fâcheux d'irritation. Des deux côtés on s'inquiète, on se méfie. J'ai entendu des Italiens avouer qu'ils auraient quelque répugnance à venir à Paris en ce moment, de peur d'y être mal accueillis. Et nous aussi, quand nous sommes partis pour Bologne, que de fois n'avons-nous pas entendu dire que nous avions tort de ne pas rester chez nous, et que nous risquions de n'être pas bien reçus ! Nous étions bien sûrs du contraire ; nous savions que nous ne trouverions partout qu'empressement et courtoisie. Sans doute, aucun de nous n'ignorait que les Allemands sont en Italie l'objet de grandes prévenances ; il faut dire aussi qu'ils font beaucoup d'efforts pour plaire à leurs nouveaux alliés. On vient de voir qu'à Bologne leur délégation était plus nombreuse que celle des autres peuples. Le jour de la fête, on nous a lu un long télégramme que l'empereur Frédéric III avait écrit de sa main mourante, et qui contenait, pour l'université et les professeurs bolognais, les complimens les plus délicats. Il est difficile d'être insensible à ces avances d'un allié qui a pour lui le prestige de la victoire. Cependant, entre les Allemands et nous, on n'a laissé paraître aucune préférence. Il était même assez amusant de voir les précautions qu'on prenait pour tenir la balance égale. C'est tout ce que nous pouvions exiger ; peut-être avons-nous obtenu davantage. Il nous a semblé, quand nous regardions de près, que l'accueil qu'on nous faisait avait quelque chose de plus cordial et de plus sincère. Les Italiens ont beau faire, ils ne peuvent être amis des Allemands que par politique. Le passé les sépare, et le génie des deux peuples est trop différent pour qu'ils puissent tout à fait s'entendre. Avec des gens de même race, comme nous, qui parlent presque la même langue, qui ont le même tour d'esprit, qui leur ressemblent par les qualités et par les défauts, il leur est plus aisé de s'accorder, et quand ils reviennent à leur nature, qu'ils oublient les préoccupations du moment, c'est vers nous que leur instinct et leurs souvenirs les ramènent. Ces dispositions bienveillantes, nous les avons retrouvées à Florence et à Rome, comme à Bologne, et il m'est impossible de ne pas adresser un remerciement à tous ces anciens amis, qui ont tenu à nous témoigner, dans les circonstances présentes, que les sentimens d'autrefois n'étaient pas changés.

Je crois donc que nous avons bien fait d'aller à Bologne. Il est bon, quand on a quelque chose sur le cœur, qu'on puisse se voir et se parler (1). Un entretien de quelques heures, un serrement

(1) A ce propos, qu'on me permette d'adresser un petit reproche à ceux qui ont organisé les fêtes de Bologne. Peut-être la multiplicité des cérémonies a-t-elle empê-

de main loyal dissipent beaucoup de préventions que le silence et l'éloignement enveniment. On nous a beaucoup parlé, dans les discours que nous avons entendus, de fraternité, d'humanité, d'union des peuples. Ces mots ne sont plus guère à la mode aujourd'hui, et je suppose qu'ils ont dû faire sourire tous ceux qui, comme la nouvelle école allemande, ont horreur des rêves du cosmopolitisme et se glorifient de ne suivre que la politique des intérêts. Faut-il croire cependant qu'ils ont perdu désormais toute signification; et, dans une réunion d'amis de la science, ne sont-ils pas encore à leur place? Pour moi, j'avoue que, malgré les amères déceptions qu'ils nous ont causées, j'aime toujours à les entendre. Je suis aise surtout qu'on les ait prononcés en présence de ces jeunes gens de toutes les nations, qui sont à l'âge où il sied d'être généreux, même un peu rêveurs, et qu'il ne faut pas flétrir et désenchanter d'avance. Il y a quelques mois, M. Bréal adressait à nos étudiants ces belles paroles qui me semblent la vérité même, et que je veux reproduire en finissant: « On a pu reprocher justement à la politique de notre pays d'avoir oublié, à une certaine époque, l'intérêt français pour une illusion cosmopolite que nous étions seuls à caresser, et qui, en s'évanouissant, nous a laissés sans aide et sans appui, en présence de nos mécomptes et de nos erreurs. La leçon ne doit pas être perdue. Il appartient aux hommes d'état, à ceux qui conduisent notre politique, d'éviter le renouvellement de pareilles fautes. Mais cette tâche n'est pas la vôtre. Vous avez un rôle plus agréable et plus facile: il consiste à vous faire des amis, qui se retrouveront à l'heure des alliances, ou qui ne seront pas un obstacle, si l'heure des luttes doit sonner. Même en supposant qu'il faille se retrouver dans des camps contraires, c'est à vous de jeter, au sein même de cette Europe en armes, les germes d'une réconciliation future, car, après qu'on se sera suffisamment exterminé, il faudra bien un jour retourner à une vie humaine et tolérable: et d'où viendra le commencement de ces temps meilleurs, s'il ne se prépare point dans la jeunesse? »

GASTON BOISSIER.

ché que les rapports entre les professeurs fussent assez nombreux. On n'a pas assez fourni aux délégués des divers peuples l'occasion de se voir et de se connaître. Songez que nous n'avons jamais été présentés officiellement aux professeurs de l'université de Bologne; nous aurions pourtant beaucoup souhaité nous entretenir avec eux et avec ceux des autres universités italiennes. La situation de l'enseignement supérieur est, en Italie, à peu près la même que chez nous. Nous aurions bien voulu savoir si les mêmes institutions y produisent les mêmes résultats, ce qu'on fait pour les améliorer, si l'on ne songe pas à reprendre les projets de réforme de M. Bacelli. Sur ces projets, qui n'ont pas réussi, on peut lire un article intéressant de M. George Lafaye, qui a paru dans *la Revue internationale de l'enseignement*, le 15 novembre 1885.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

UNE COUR ALLEMANDE AU XIX^e SIÈCLE.

I.

L'ÉLECTEUR DE HESSE.

I.

Le marquis de La Valette, qui joua un rôle considérable sous le second empire, fut nommé ministre à Hesse-Cassel, au mois de juin 1846; l'Allemagne lui était inconnue, il cherchait un collaborateur sachant l'allemand. Un professeur de l'université de mes amis, qui s'occupait de l'instruction de son fils, appela son attention sur moi, et, peu de semaines après, je fus autorisé, par une lettre officielle de M. Guizot, à participer aux travaux de la légation de France en Hesse, en qualité d'attaché libre. Le hasard décidait de ma carrière. Au lieu d'entrer dans la magistrature, — il ne me restait plus qu'à soutenir la dernière épreuve du doctorat pour être attaché au parquet de la Seine, — je débutais dans la diplomatie.

Le marquis de La Valette appartenait à la jeunesse élégante, raffinée de 1830, dont M. de Morny, son ami, était le type accom-

pli. Gracieux, spirituel, sagace, il était plutôt un agent militant qu'un diplomate lettré. Il n'écrivait pas volontiers, il lui en coûtait de plier son esprit primesautier à la forme un peu solennelle de la dépêche; il s'en remettait à ses secrétaires pour la correspondance officielle. Il eut à son service des plumes faciles, distinguées : M. Benedetti et M. Tissot, qu'il fit sortir des consulats, ont partagé ses travaux dans une étroite communauté de vues à Constantinople et à Rome.

Cassel n'eut pas le don de lui plaire; dès qu'il eut remis ses lettres de créance, il repartit pour Paris, me laissant la gestion de la légation. Il était député, très influent au *Journal des Débats*, et très en faveur auprès de M. Guizot. Il se trouvait dépaysé dans une résidence allemande de troisième ordre, morne, ennuyeuse. Il rêvait un sort plus brillant, une scène plus vaste, plus digne de ses capacités.

L'ancienne capitale du royaume de Westphalie, si renommée jadis par l'éclat de ses fêtes et la frivolité de ses mœurs, était, en 1846, dominée par l'esprit ombrageux, taquin, d'un prince élevé dans la haine de la France et de tout ce qui, de près ou de loin, lui rappelait la dépossession de sa maison. Son grand-père, Guillaume I^{er}, en retrouvant sa couronne après Waterloo, prétendait avoir dormi d'un profond sommeil pendant ses sept années d'exil. Il n'était rentré dans ses états que sous la condition expresse de rétablir les choses telles qu'elles étaient en 1806. — « N'ayant jamais transigé sur mon droit, disait-il, je ne transigerai pas sur les faits qui se sont passés pendant mon absence. » — Partant de ce principe, il avait fait reprendre aux officiers hessois les grades qu'ils occupaient dans l'armée à la veille d'Iéna, et il avait annulé toutes les transactions passées sous le règne de l'usurpateur, sans souci des réclamations internationales. S'il convoqua les états, ce fut uniquement pour leur demander, à titre d'indemnité, le paiement de sa liste civile, suspendu pendant ses années d'exil; il s'agissait d'un arriéré de 15 millions de francs. Mais les députés de la noblesse, des villes et des campagnes, dont se composait la chambre, firent la sourde oreille; ils voulaient, avant toute discussion, connaître le bilan du trésor public et du trésor privé; ils réclamaient surtout des explications précises sur les subsides que son père avait reçus de l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique, et qu'on estimait, *grosso modo*, à 60 millions de thalers. Le landgrave, pour s'enrichir, vendait ses soldats au plus offrant; il stipulait de fortes primes pour ceux qui mouraient au loin, dans les hôpitaux ou sur les champs de bataille. — « Vos hommes ont la vie dure, écrivait-il d'un ton amer à l'un de ses généraux,

n'oubliez pas que mon trésor est à sec. » — Son fils, qui, au congrès de Vienne, avait échangé le titre de landgrave contre celui d'électeur, sans se préoccuper de l'anachronisme, — car il n'y avait plus de saint-empire, — avait peine à s'expliquer les résistances qu'il rencontrait dans ses états. Il ne s'était pas aperçu, pendant son long et obstiné sommeil, qu'un esprit nouveau avait soufflé sur son pays. La domination française avait froissé la fibre nationale ; mais, imprégnée des principes de 1789, elle avait laissé des traces fécondes, elle avait appris à son peuple qu'il avait des droits, elle lui avait révélé sa force. L'affection, la *loyalty* renommée des Hessois pour leur dynastie, qu'aucun mauvais traitement, qu'aucune exigence ruineuse, fantasque, n'avait pu ébranler, commençait à s'affaiblir.

La chambre, qui jadis opinait du bonnet et se prêtait aux demandes les plus extravagantes, aujourd'hui discutait et réclamait des comptes ; elle voulait savoir ce qu'était devenu l'argent que le souverain avait encaissé comme prix du sang de ses sujets. Le prince essaya de tous les moyens, de la persuasion et des menaces ; pour se soustraire aux demandes indiscrettes de ses députés, il alla même jusqu'à leur offrir une charte libérale s'ils consentaient à laisser le passé sans contrôle. Ce fut en vain. Louis XIV exilait son parlement lorsqu'il se montrait récalcitrant ; l'électeur prorogea ses états pour ne plus les rappeler. A sa mort, son fils Guillaume II se montra tout aussi irrespectueux pour les institutions de son pays. Il feignit d'ignorer l'existence de la chambre ; il fallut la révolution de 1830 pour la lui rappeler. Mais il était trop tard ; sa maîtresse, la comtesse de Reichembach, qui avait fait le désespoir de l'électrice, une princesse de Prusse, fut publiquement insultée, et lui-même jugea prudent de se soustraire à l'indignation populaire. Il se réfugia à Francfort, et, sans vergogne, il chercha à Bade et à Hombourg, devant le tapis vert, dans d'humiliantes promiscuités, l'oubli de sa couronne. Après la mort de sa maîtresse, il épousa, dans sa soixante-douzième année, une charmante jeune fille, d'excellente famille, M^{lle} de Berleps ; il lui donna le titre et le nom de comtesse de Berghen. Il chassait de race. Son aïeul, Philippe le Magnanime, invoquait sa conformation physique et l'exemple de Salomon pour arracher à Luther et à Mélanchton, ses protégés, l'autorisation d'épouser deux femmes à la fois. Mais Guillaume II avait trop auguré de sa vaillance ; usé par les excès, il succomba à la tâche. Il mourut subitement, au mois de novembre 1847, laissant à sa jeune veuve une habitation somptueuse et ce qui restait d'une immense fortune privée, ébréchée par le jeu. M^{me} de Berghen secoua dans les fêtes le souvenir d'un vieillard quinteux et tyran-

nique. Ses réceptions étaient princières. Elle était, en 1849, lorsque je lui fus présenté, dans l'épanouissement de la beauté. Je la retrouvai en 1853, à Berlin, toujours gracieuse, accueillante; elle avait, dans l'intervalle, épousé le comte de Hohenthal, l'envoyé de Saxe à la cour de Prusse. Son bonheur lui coûtait un douaire de 100,000 livres de rente et le prestige que donnaient aux femmes, en Allemagne, les unions morganatiques; elle n'avait plus de dames d'honneur, ni d'équipages princiers, ni de laquais à la livrée électorale; mais, ce qui valait mieux, elle avait des enfans et un mari plein de cœur et d'esprit. Elle fut mêlée, à la veille de la guerre de Bohême, à un piquant incident diplomatique que j'ai raconté jadis. M. de Bismarck lui fit des confidences calculées sur ses dessein, dans un dîner qu'elle donnait en son honneur. Il lui raconta audacieusement ses plans, certain que ses paroles, aussitôt répétées au comte de Hohenthal, auraient un contre-coup immédiat à Dresde et à Vienne. L'Autriche et la Saxe procédèrent en effet à des armemens: c'était le prétexte qu'il attendait pour se dire menacé, et pour les attaquer.

En 1850, lorsque j'étais troisième secrétaire à Francfort, j'eus occasion de rendre à la comtesse de Berghen, dans d'émouvantes circonstances, un vrai service. Son frère, le baron de Berleps, avait donné sa démission de lieutenant au moment où l'électeur voulait imposer à son armée un serment de fidélité en opposition avec le pacte constitutionnel. Il était allé à Nancy, sous prétexte d'apprendre le français, mais en réalité pour se soustraire aux récriminations des officiers prussiens et autrichiens, qui n'admettaient pas qu'un soldat pût subordonner sa fidélité au souverain, à l'interprétation d'une charte. Il était parti violemment impressionné; ses correspondances étaient devenues incohérentes: elles dénotaient un esprit et une conscience profondément troublés. Sa sœur me supplia de m'enquérir de son état et de le ramener au besoin à Francfort. Elle faisait appel à mon dévouement dans un moment fort inopportun; on était en plein carnaval, et j'aimais la danse. Je n'en partis pas moins sur l'heure, mais j'arrivai trop tard, lorsque déjà la catastrophe que je devais conjurer s'était accomplie. M. de Berleps, dans une heure d'égarement, se croyant poursuivi par l'électeur, méprisé par ses camarades, avait quitté Nancy précipitamment, en proie au délire de la persécution. Il avait pris la diligence pour l'Allemagne; arrivé à la côte de Wasselonne, il s'était enfui à travers champs, et, après une course folle pendant la nuit, il s'était précipité dans l'Ill, à la Wantzenau, près de son embouchure dans le Rhin. Lorsque je revins à Strasbourg, déjà il était enterré. J'eus le triste devoir de le faire sortir de sa tombe pour constater son

identité, et celui non moins pénible de ramener son corps à sa famille. La comtesse de Hohenthal n'oublia jamais le sacrifice que je lui avais fait, et son mari, pendant les cinq années que je passai à Berlin, fut pour moi un ami et un conseiller. Son hôtel était dans la Wilhemstrasse, en face de la légation de France. Je le voyais sans cesse, et en été j'allais souvent passer quelques jours dans sa terre de Knauthem, près de Leipzig. Ses causeries m'étaient précieuses ; mieux que personne il connaissait le dessous des cartes de la politique allemande. Je le revis pour la dernière fois en 1867, à Hombourg, où il était venu refaire sa santé ébranlée par les émotions d'une douloureuse campagne diplomatique. Il me raconta tout au long les tribulations de sa cour pendant la guerre de Bohême et la mission qu'il eut à remplir à Berlin, auprès d'un vainqueur sans générosité, pour sauver les dernières épaves de la monarchie saxonne. Il me semblait, en l'écoutant, que j'assistais à un drame. Aussi, en résumant son récit dans une page d'histoire, qui paraîtra un jour, l'ai-je intitulé : *le Drame saxon*.

II.

Le général de Radowitz, qui avait présidé à l'instruction militaire de Frédéric-Guillaume I^{er}, l'électeur régnant (1), me disait en 1849 : « S'il avait vécu du temps des empereurs romains, il se serait appelé Caligula. » Peut-être Caligula n'eût-il pas été satisfait du parallèle, car il n'était pas un despote vulgaire : ses forfaits ne manquaient pas de grandeur, il méprisait les hommes, il aurait voulu qu'ils n'eussent qu'une seule tête pour pouvoir la couper d'un seul coup, tandis que l'électeur de Hesse n'était qu'un tyranneau aux idées étroites, aux instincts pervers, ombrageux, taquin ; son plaisir était de contrarier son prochain, de vexer, de molester ses sujets et de les exaspérer à coups d'épingle.

Il était convaincu qu'un souverain ne perdait jamais sa couronne qu'en étant complaisant, débonnaire. Pour lui, l'art de gouverner était simple, négatif ; il consistait à toujours refuser. Ses penchans le rendaient apte à ce système ; il ne cédait que sous l'empire d'une absolue nécessité, en montrant bien que les concessions lui étaient extorquées et qu'il saurait les reprendre à la première occasion. Il était aussi peu accessible à la flatterie qu'à la critique, et s'il évitait de satisfaire ses sujets, il les dispensait de l'applaudir. Il ne

(1) On lui donnait, par courtoisie, le titre d'électeur ; mais, jusqu'à la mort de son père, en 1847, il ne fut constitutionnellement que corégent.

leur demandait qu'une silencieuse soumission. Chaque acte de sa vie était marqué d'avance avec une minutieuse exactitude. En hiver, il allait à la même heure de Cassel à Wilhelmshoe, et en été, avec la même ponctualité, de Wilhelmshoe à Cassel. Ce qui l'obligeait à sortir d'une systématique monotonie, ce qui devait lui imposer une contrainte, l'obliger à parler plus, à faire plus que d'habitude, lui répugnait. Ses ministres se pliaient avec une docilité absolue à ses exigences, et elles devenaient de plus en plus impérieuses à mesure qu'elles rencontraient moins d'obstacles (1). Le sultan Mahmoud se servait d'un bâton lorsque son grand-vizir lui apprenait une chose désagréable ; l'électeur se servait de son pied. Un jour, il le leva malencontreusement ; son valet de chambre, qu'il devait atteindre, le saisit prestement au passage, si bien que le maître, perdant l'équilibre, roula par terre et se blessa grièvement. Le laquais avait eu la maladresse de lui présenter sur un plateau un journal satirique de Berlin, qui, sans respect pour le principe monarchique, s'était permis de le caricaturer.

L'électeur entendait tout régler lui-même ; il se préoccupait des détails les plus infimes, il ordonnait tout, le langage de ses agens diplomatiques, le menu de ses repas, la composition de ses attelages. Il s'intéressait aux commérages de sa capitale et intervenait dans les affaires privées de ses sujets. Cette autorité jalouse, minutieuse, s'exerçait dans le sens le plus étroit, le plus irritant.

Un de ses aides-de-camp sollicitait-il un congé pour se marier, il le lui octroyait gracieusement ; mais, à l'heure même où il sortait triomphant de l'église, l'électeur lui faisait remettre un ordre de service qui l'obligeait à partir sur-le-champ et à laisser sa femme en pleurs entrer seule dans la chambre nuptiale. Un ministre étranger donnait-il un dîner diplomatique, le jour même une invitation à la cour lui enlevait tous ses convives. On pourrait écrire un volume sur les ennuis qu'il a causés, sur les fêtes qu'il a troublées. Lorsqu'un envoyé lui présentait ses lettres de rappel, le ministre des affaires étrangères lui annonçait un souvenir, et on poussait la gracieuseté jusqu'à lui laisser le choix entre le grand-cordon et une tabatière ; s'il préférait la croix, il était certain de recevoir une tabatière, et *vice versa*. Souvent aussi, après l'avoir affriandé par l'appât d'une récompense, on le congédiait les mains vides.

Les courtisans, qui connaissaient l'esprit contrariant du maître, se gardaient bien de solliciter ce qu'ils convoitaient ; ils affectaient de s'en défendre. Leurs stratagèmes variaient avec les circonstances,

(1) Souvent, les jours de conseil, au lieu de les présider, il les laissait pendant des heures se morfondre dans son antichambre, tandis qu'il jouait au billard.

mais la tactique était toujours la même : demander le contraire de ce qu'on voulait.

Un jour, un jeune savant, qui désirait faire une exploration scientifique dans les régions polaires, s'adressa directement à l'électeur. Le congé lui fut sèchement refusé. Il en fit ses plaintes à l'officier de service. — « Vous vous y êtes mal pris, lui répondit l'aide-de-camp; laissez-moi faire, je répons du succès. » — Le lendemain, il dit à son maître : — « Ce savant, monseigneur, vous devra la vie ; il est poitrinaire au dernier chef, en l'empêchant de s'aventurer dans les neiges et les glaces, vous l'avez préservé d'une mort certaine. » Vingt-quatre heures après, le savant, dont la santé était solide, partait joyeux et vaillant, son congé en poche.

Bien des incidens de ma carrière se sont effacés de ma mémoire, mais le souvenir de ma présentation à la cour de Hesse est resté vivant dans mon esprit. Le matin de ce grand jour, — c'était le 9 novembre 1846, — un fourrier de la cour était venu m'annoncer que j'étais « commandé, » *befohlen*, à la table de son altesse royale pour quatre heures moins un quart précises, en grand uniforme, c'est-à-dire en pantalon de casimir blanc à bande d'or et, ce qui me parut ironique, avec toutes mes décorations ! Ce fut un moment solennel lorsque l'électeur, annoncé par un vigoureux coup de canne du grand-maréchal et précédé par ses hauts dignitaires, sortit de ses appartemens pour tenir son cercle. Il portait le petit uniforme de ses gardes du corps, un habit rouge en queue d'hirondelle ; un faux col émergeait d'une énorme cravate carcan ; dans sa main, il tenait un grand tricorne-claque, orné d'un plumet blanc. A son entrée, tous les assistans se redressèrent instantanément, comme mus par une étincelle électrique, attendant au port d'armes, tête baissée, un mot ou un sourire. Après avoir laissé tomber péniblement de sa bouche quelques monosyllabes inarticulées devant les ministres d'Autriche et de Prusse, il s'avança vers moi, hésitant, embarrassé comme un chevalier dans sa cuirasse. Je m'inclinai respectueusement, attendant qu'il voulût bien m'honorer d'une parole. J'attendis longtemps, sous les regards des courtisans. En clignant de l'œil, je le vis rouge, nerveux, se tournant et se retournant dans tous les sens ; il balançait son claque et torturait son faux col. La scène était embarrassante et comique à la fois. Je dus me mordre les lèvres, le rire allait me gagner. Enfin, après un point d'orgue qui me parut interminable, je saisis à travers un bégaiement guttural le mot de Cassel. — Je pris la balle au bond, et, dégageant sa pensée de sa confuse articulation, je répliquai bravement : — « Oui, Monseigneur, Cassel est un séjour charmant. »

La figure de l'électeur se dérida instantanément ; il semblait

dégagé d'un pesant souci. En méconnaissant quelque peu l'étiquette, qui me commandait d'attendre une question nettement formulée pour y répondre, je l'avais soulagé. Dominé par ses ressentimens contre la France, qui avait dépossédé son grand-père, il s'était, dans ses jeunes années, obstinément refusé à apprendre notre langue. Aussi la présentation d'un diplomate français était-elle pour lui une affaire d'état. Les audiences se faisaient attendre, il lui fallait du temps pour s'y préparer, pour faire pénétrer dans sa tête peu ouverte, à coups de dictionnaire, quelques phrases de circonstance, encore ne se les rappelait-il pas toujours dans le moment opportun.

Cicéron et après lui Charles Quint disaient : Qui possède deux langues possède deux âmes ; la femme morganatique de l'électeur de Hesse, M^{me} la comtesse de Schauenbourg, ne possédait qu'une âme, et cette âme, quelque peu négligée, ne s'inspirait ni des poètes ni des moralistes allemands. Mariée à un capitaine complaisant, qui tenait garnison à Bonn, où les jeunes princes de la confédération venaient compléter leurs études, elle fut séduite par l'héritier du trône électoral.

De ces amours naquirent deux filles adultérines. Légitimées arbitrairement, elles épousèrent, en 1851, l'aînée, un comte d'Isenbourg, le rejeton d'une maison médiatisée, et la seconde, le prince Félix de Hohenlohe. Ces unions ne furent pas heureuses. Le comte d'Isenbourg, après avoir roué de coups M. Hasenpflug, le premier ministre de son beau-père, fut interné dans une maison de santé, et le prince de Hohenlohe, après la mort prématurée de sa femme, vint, à la suite de bien des péripéties, échouer à Paris, où, dans les racontars des salons, il a été plus d'une fois confondu avec son cousin l'ambassadeur d'Allemagne.

Le capitaine était obséquieux. On lui fit sentir qu'il gênait et déplaisait. Il se prêta au divorce, mais il fallut payer sa complaisance ; il estimait son bien et son honneur plus qu'ils ne valaient. On transigea. Pour la somme de 15,000 thalers, d'usufruitier le prince devint propriétaire. A court d'argent, il s'adressa secrètement au banquier de sa famille. M. Amsel de Rothschild n'avait rien à lui refuser ; il devait sa fortune aux millions que le landgrave lui avait confiés, après Léna, au moment où les armées françaises pénétraient dans ses états. Il ne courait d'ailleurs aucun risque avec un héritier présomptif, dont le père, enrichi par la traite des soldats que pratiquaient ses aïeux, passait pour le souverain le plus opulent d'Allemagne. La maison Rothschild n'a fait que grandir depuis, tandis que la maison de Hesse, qui fut l'origine de sa fortune et de sa puissance, a perdu sa couronne et ses trésors.

C'est à la suite de ce trafic que la femme du capitaine Lehmann

épousa, sous le nom de comtesse de Schauenbourg, qu'elle échangea plus tard contre celui de princesse de Hanau, un descendant du grand protecteur de la réforme.

Le mariage de l'électeur fut un des scandales de l'époque. Il eut, à Berlin surtout, le plus fâcheux retentissement. Les deux cours étaient étroitement apparentées. La mère de l'électeur était une princesse de Prusse, la fille de Frédéric-Guillaume II. Sa vie fut un martyre ; elle eut à subir les outrages d'un mari dépravé et plus tard les procédés tracassiers d'un fils qui, pour la punir de ses hauteurs envers sa femme morganatique, allait jusqu'à lui refuser l'accès de son théâtre. Les relations entre les deux cours s'altérèrent. Aggravées par des questions de partage, elles furent rompues au décès de l'électrice, dont le roi, Frédéric-Guillaume IV, était l'exécuteur testamentaire. La politique en ressentit le contre-coup. Les princes de Prusse évitèrent Cassel, et lorsqu'ils y passaient, ce n'était que pour saluer la sœur de l'électeur.

La princesse Caroline vivait modeste, effacée. Elle se donnait parfois le luxe d'inviter le corps diplomatique à des goûters où l'on servait du lait caillé au pain noir, relevé, il est vrai, par la simplicité et la bonhomie qu'elle mettait à l'offrir. Lorsqu'elle termina sa monotone et inoffensive existence, l'électeur la fit enterrer sans apparat. Elle repose dans le cimetière de Cassel, sous le gazon, comme une déshéritée, sans un marbre rappelant son origine. Son frère ne savait ni respecter les vivans ni honorer les morts. L'influence de l'Autriche à la suite de la brouille entre Berlin et Cassel devint prépondérante. Libre de tout lien de famille, loin de se plaindre des faiblesses des électeurs, elle les favorisait en donnant des titres à leurs maîtresses. Le prince de Metternich combla M^{me} de Schauenbourg de prévenances, et lorsque, sur son désir, l'archiduc Étienne se rendit à Cassel, elle fut traitée comme jadis le comte de Kaunitz traita M^{me} de Pompadour, avec des honneurs presque souverains. Sa position, cependant, était fautive. Le corps diplomatique résista longtemps avant de lui faire sa cour ; pour les dames surtout, la question était délicate. Il était difficile de l'ignorer et plus difficile encore de la traiter comme une princesse du sang. Elle échappait à l'étiquette. La comtesse de Béarn, la femme de l'un de nos envoyés, voulut bien à son arrivée lui faire l'honneur d'une visite de courtoisie, mais elle se montra peu disposée à solliciter une audience ; son refus provoqua un grave incident. A une soirée de l'électrice mère, son fils, dont la susceptibilité était excessive, donna cours à son ressentiment. Non-seulement il lorgna fixement M^{me} de Béarn, mais il la toisa en passant à ses côtés, et demanda à ses entours, de façon à être entendu, qui était cette femme « Was

ist das für eine Weib, » et ce qu'elle était venue faire chez sa mère, n'ayant pas encore été admise à la cour.

Le comte de Béarn, retenu par une indisposition, n'assistait pas à la soirée. Dès qu'il eut connaissance de l'incident, il écrivit de sa bonne encre au baron de Steuber, le ministre des affaires étrangères : — « Je ne puis demander une satisfaction personnelle à l'électeur, disait-il, mais c'est de vous, son ministre responsable, que je la réclame. »

Le ministre n'admettait pas que sa responsabilité pût aller jusqu'à régler en champ clos les brutalités de son maître. Son émotion, légitime d'ailleurs, le rendit éloquent ; il parvint à faire comprendre à l'électeur l'urgence d'une réparation. Le lendemain, son altesse royale faisait arrêter sa voiture devant la légation de France pour prendre des nouvelles de M^{me} la comtesse de Béarn. — Cet acte d'énergie, loin de nuire au diplomate, le mit en faveur, si bien qu'à l'expiration de sa mission, il fut l'objet d'une haute distinction refusée à ses prédécesseurs : il reçut le grand-cordon du Lion d'or.

La diplomatie française sous le gouvernement de Juillet eut plus d'une fois à se défendre contre de fâcheux procédés ; elle s'en tira toujours avec esprit. On connaît le mot déplaisant de la princesse de Metternich et la spirituelle réplique du marquis de Saint-Aulaire. Le baron de Bussière ne fut pas moins bien inspiré à une petite cour de Saxe. — « Quel triste métier que celui de roi de France ! je ne voudrais l'être à aucun prix, disait le prince saxon, dédaigneusement, au lendemain d'un attentat contre Louis-Philippe. — Je n'en suis pas surpris, répliquait l'envoyé, car pour être le souverain d'un grand et glorieux pays, il faut bien des qualités et surtout un cœur valeureux. »

III.

Les résidences allemandes, avant de descendre au rang de préfecture, étaient animées ou silencieuses, moroses ou joyeuses, suivant l'humeur et le bon plaisir de leurs princes. L'électeur, pendant les hivers de 1846 et de 1847, fut de belle humeur, et lorsqu'il était content, ce qui ne lui arrivait guère, il entendait, comme le pacha du vaudeville, que tout le monde le fût aussi. Ses filles, celles qui étaient nées à Bonn, faisaient leur entrée dans le monde ; avides de plaisirs, elles avaient réussi à l'appriivoiser. L'aînée était petite, rondelette, insignifiante : elle tenait de sa mère ; la seconde avait de la race, elle était svelte, élégante ; elle rappelait d'une façon saisissante une princesse d'Angleterre entrée dans la maison élec-

torale au siècle dernier, et dont le portrait se trouvait dans un des châteaux.

Cassel n'était plus reconnaissable. Ce n'était pas que tout le monde s'amusât, mais les deux cents mortels admissibles à la cour, les *Hoffähig*, par le droit de leurs quartiers ou de leurs charges, étaient en liesse. Le matin, on patinait au bas de la ville, sur les bords de la Fulda, dans la *Aue*, un magnifique parc tracé par Le Nôtre, au temps où les landgraves singeaient le roi-soleil. Dans la journée, on faisait des parties de traîneau dans les forêts attenantes au château de Wilhelmshoe, que le roi Jérôme, appelait, hélas ! Napoleonshoe ; et la nuit, après de plantureux soupers et d'étourdissants cotillons, on rentrait en ville à la lueur des torches, au son des fanfares et des grelots.

La charge du grand-maréchal n'était plus une sinécure ; ses fourriers étaient sur les dents. Les portes du palais qui, depuis le royaume de Westphalie, ne s'entre-bâillaient que de loin en loin, pour d'augustes, mais rares visiteurs, s'étaient ouvertes subitement à deux battans. On rattrapait le temps perdu depuis 1815. Ceux qui avaient l'honneur de dîner à la table de son altesse royale étaient convoqués pour quatre heures moins un quart, les invités au bal pour sept heures moins un quart. Ne pas être exact était presque un crime de lèse-majesté ; il suffisait d'une minute de retard pour être mal noté, et, en cas de récidive, disgracié. Les élus qui n'avaient pas d'équipage étaient à plaindre ; les voitures de louage étaient rares aussi ; les jours de bal, les cinq ou six carrosses disponibles se livraient-ils, dès quatre heures, à des courses désordonnées pour ramasser les invités. Les officiers, lorsque les rues étaient couvertes de boue et de neige, arrivaient sur le dos de leurs ordonnances. Les coiffeurs, ou plutôt les *friseurs*, — pour me servir du mot que la germanisation se plaît à revendiquer et imposer à l'Alsace, — étaient aussi rares que les carrosses. Les dames étaient forcées de prendre rang ; les mauvais numéros se faisaient coiffer dès l'aube et souvent la veille. Ni le goût ni la richesse ne présidaient aux toilettes ; elles étaient primitives, criardes ; une robe de Paris était un sujet d'ébahissement. On n'admirait alors que ce qui venait de France. Aux yeux des femmes allemandes, le Français seul était aimable. Les temps, depuis, ont bien changé.

A neuf heures, on annonçait le souper. L'électeur présidait la table des excellences ; de petites tables à quatre couverts étaient réservées aux danseurs. L'aristocratie était besogneuse ; elle se rattrapait aux festins du souverain. Elle se dédommageait de la vulgaire choucroute au lard avec la choucroute au faisan accommo-

dée aux truffes et au vin de champagne. Tous les desserts passaient dans les poches des convives; c'était l'usage. On était censé emporter un souvenir de la fête pour les absens. En emportant nos dépouilles en 1870, on s'inspirait du même sentiment.

L'électeur s'était peu à peu habitué à moi; il me savait gré de pouvoir m'aborder dans sa langue. Je m'appliquais d'ailleurs à lui faciliter la tâche; lorsqu'il venait à moi, il avait un sujet de conversation tout trouvé; je m'étais arrangé de façon à ce qu'il m'aperçût, soit la veille au théâtre, soit le matin à la promenade.

« Été au théâtre, me disait-il, ou bien, promené à cheval ! » — Il ne parlait jamais qu'en bégayant et qu'à la troisième personne, comme le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III.

Ce qui l'offusquait, c'était de me voir, au spectacle, suivre sur le texte, le livre à la main, les pièces classiques du répertoire; il n'aimait pas qu'on cherchât à s'instruire: « Lu au théâtre ! » bégayait-il, en faisant la moue.

Un jour, en passant devant ma maison, — j'habitais un rez-de-chaussée dans la rue Royale, — il aperçut une paire de bottines que mon domestique, par négligence, avait oubliées sur les rebords d'une fenêtre. Ce fut un événement qui faillit entraîner ma disgrâce. « Bottines aux fenêtres ! » — me dit-il le soir, d'un air mécontent, presque courroucé. On eût dit que sa capitale était déshonorée.

Le théâtre, parcimonieusement administré, ne valait ni celui de Dresde, ni ceux de Munich et de Stuttgart. L'orchestre, cependant, était dirigé par Spohr. Ce célèbre compositeur abusait de sa musique; ses œuvres maîtresses, *Faust* et *Jessonda*, ne quittaient pas l'affiche. Sa taille était monumentale; on eût dit un hippopotame jouant du violon, lorsque sur la scène il exécutait ses concertos. Souvent le spectacle était troublé par les débats de l'électeur et de sa femme, surtout lorsque, dans le feu de la controverse, ils échangeaient des coups d'épéon et d'éventail. L'électeur était sous le joug, mais il ne le supportait pas sans ruades.

IV.

La capitale de la Hesse, bien que réveillée, par le caprice du souverain, d'un long et pesant sommeil, n'en restait pas moins dépourvue d'intérêt. On dinait, on patinait et on dansait, mais l'esprit n'y trouvait pas son compte. — « Ces occupations tumultueuses qu'on appelle divertissement, ces passe-temps dans lesquels on n'a en effet d'autre but que d'y laisser passer le temps, sans le sentir soi-même, » me jetaient dans des vues affligeantes. Cassel était comme une cité perdue au centre de l'Europe, en dehors de tout

mouvement intellectuel et politique. L'herbe poussait dans les rues; on eût dit une nécropole. Les communications étaient lentes, difficiles; il fallait quinze à trente heures pour atteindre des villes importantes, telles que Francfort, Dresde, Hanovre, Cologne, Berlin. Déjà de tous côtés on construisait des chemins de fer, et l'électeur se refusait obstinément à sacrifier à l'entraînement général. Il enviait les murailles de la Chine; il aurait voulu tenir ses sujets à l'abri de tout contact pernicieux. Ennemi du progrès, il se défendait par l'inertie contre l'infiltration des idées nouvelles; il sentait qu'elles seraient funestes à son système. Cassel était du reste très mal famée en Allemagne: sa police était tracassière, les étrangers l'évitaient, ils se sentaient surveillés; les permis de séjour ne s'obtenaient qu'avec peine. Dès que l'électeur apercevait dans son théâtre une figure inconnue, il la dévisageait impertinemment avec sa lunette d'approche, et faisait subir des interrogatoires, dans les couloirs, aux spectateurs qui ne lui revenaient pas. Loin d'attirer les savans et les artistes, il les rebutait par son indifférence et souvent par de mauvais procédés. Les frères Grimm, deux Hessois illustres, — ils n'avaient rien de commun avec le Grimm de la grande Catherine, — sollicitèrent en vain les modestes fonctions de bibliothécaires. C'étaient d'incomparables germanistes d'un renom européen. On leur préféra un plat historiographe de la maison électorale. Le musée, qui contient de magnifiques spécimens de l'école hollandaise, des Rembrandt de premier ordre, restait impénétrable, et quand la cour quittait Wilhelmshoe, on clouait dans des caisses, pour les soustraire à tout regard indiscret, les chefs-d'œuvre qui ornaient les salons. Troubler les joies, contrarier les plaisirs, était la suprême jouissance de l'électeur. Lorsqu'il attendait une visite princière, il procédait à la toilette de ses tableaux: armé d'une énorme brosse, il les badigeonnait d'un épais vernis. Vernir ses peintures était un des passe-temps de cet étrange souverain; il est heureux qu'il n'ait pas eu la manie de les restaurer.

Les affaires étaient nulles; quel intérêt la politique électorale pouvait-elle avoir pour la France? Si elle entretenait une mission à Cassel, ce n'était que par tradition, en souvenir du rôle que la Hesse, un instant liée à ses destinées, avait joué dans son histoire. Le poste, du reste, n'était pas recherché. Il n'avait passé qu'en deux mains depuis la restauration. M. de Cabre l'avait occupé plus de vingt années, oublié du département, et son successeur, le comte de Béarn, y eût acquis sans doute des droits à la retraite, si M. de La Valette plus soucieux du titre de ministre que de la fonction, ne l'avait pas sollicité pour en faire le marche-pied d'une brillante carrière.

J'étais jeune, plein d'ardeur, j'avais le goût et le sens de la politique, et je me voyais réduit à piétiner sur place, à recueillir des commérages de cour, à m'intéresser à des personnalités subalternes, grotesques, à peindre des tempêtes dans un verre d'eau. Il m'en coûtait d'être enfermé dans un milieu sans horizons. Inspiré par l'instinct plus que par l'expérience, je me faisais de la diplomatie, de son rôle, de ses devoirs, une idée plus haute. Mais ce n'étaient que des aspirations, la poursuite de l'idéal. Je l'ai définie depuis, telle que je la comprends, après une longue carrière. Je l'ai comparée à un sacerdoce. Avoir l'œil toujours ouvert, s'appliquer à pénétrer le fond des choses, chercher, suivant l'expression de Leibniz, « le pourquoi du pourquoi, » — « avoir de l'avenir dans l'esprit, » suivant celle de Talleyrand, faire une chaîne d'un million de faits pour en dégager la pensée qui permettra au gouvernement que l'on représente, de mûrir et d'asseoir ses résolutions, n'est-ce pas une des plus nobles tâches ?

« Sentinelle avancée, ai-je dit, dans une de mes études, la diplomatie veille à la sécurité des frontières, elle signale les pièges, évente les perfidies, neutralise les coalitions ; c'est elle qui prépare la victoire, conjure la défaite ou atténue les revers. Ses luttes sont laborieuses, ingrates, parfois méconnues. Peu importe à ceux qui aiment et servent leur pays, c'est dans le sentiment du devoir accompli qu'ils trouvent leur récompense. »

J'avais la flamme sacrée, ce que Voltaire appelait le diable au corps. Mais, faute d'alimens, elle se consumait infructueusement. Je m'imaginai qu'à Paris on était avide d'informations, que les dépêches étaient lues, méditées. L'expérience m'apprit qu'il fallait en rabattre : les gouvernemens, tiraillés en tous sens, dominés par des questions de personnes, ne prêtent qu'une attention distraite aux rapports de l'étranger ; ils ne retiennent des correspondances que ce qui répond à leurs idées ou caresse leurs passions. — « Dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr, » est une maxime que les ambitieux se gardent bien d'oublier.

La Hesse n'était qu'un infiniment petit, une quantité négligeable dans les affaires du monde. Je m'efforçais d'élargir mon cadre et de faire de ma lucarne un observatoire. Mes regards se reportaient vers Francfort, le centre de la confédération germanique, et surtout vers Berlin. Les passions que nous avions si inconsidérément soulevées en 1840, à propos du pacha d'Égypte, étaient mal éteintes ; elles couvaient sous la cendre, secrètement entretenues. Les mots de grande patrie, d'unité allemande, proscrits depuis le congrès de Laybach, avaient reparu. L'Allemagne contemplative, studieuse

inoffensive, s'effaçait et révélait par maints symptômes des ambitions troublantes, des instincts dominateurs. M. Thiers, comme le disait Henri Heine, l'avait réveillée de son sommeil léthargique par son bruyant tambourinage ; il avait si fort battu la diane que, ne pouvant se rendormir, elle restait sur pied. Personne en Europe ne semblait y prendre garde ni s'en inquiéter. La France était engagée dans les mariages espagnols, en dissension avec l'Angleterre, absorbée et paralysée par ses luttes parlementaires, et l'Autriche, qui la première aurait dû s'en préoccuper, reportait toutes ses pensées, toute son action sur l'Italie. Oublieuse de son ancienne prépondérance germanique, elle ne faisait aucun sérieux effort pour la regagner, si bien qu'en Allemagne on commençait à ne plus la considérer comme une puissance allemande.

La Prusse avait le champ libre ; s'inspirant des préceptes de Frédéric II, elle poursuivait silencieusement, sans ostentation, son travail d'absorption. Le gouvernement français pouvait à la rigueur ne pas s'en alarmer, mais il était impossible à sa diplomatie de ne pas s'en apercevoir. Elle voyait le cabinet de Berlin envelopper de son influence tous les petits états ses voisins, les habituer insensiblement à suivre toutes ses impulsions et à ne vivre que de son souffle. Le Zollverein permettait à la Prusse d'avoir l'œil et la main partout. Pas un mouvement, pas une pensée sur un point de la confédération ne lui échappait, pas un acte sur lequel il n'influât ouvertement ou secrètement. Ses agens couvraient l'Allemagne, ils pénétraient dans les conseils des gouvernemens ; sous prétexte de régler des questions de douane et de commerce, ils influençaient leurs déterminations politiques, forçaient leurs confidences. Si quelque état faisait mine de résister, ses ministres, son souverain même, étaient violemment pris à partie par une presse à gages savamment organisée. Liés par l'union douanière, enchaînés par des arrangemens militaires, par des conventions d'étapes, de postes et de chemins de fer, ils perdaient peu à peu toute indépendance, en attendant que le sol lui-même devint prussien.

Les manœuvres, les armemens, l'uniforme militaire, les mœurs, la littérature, les arts, les modes même, tout se calquait sur Berlin. Il était évident qu'une Allemagne ainsi inspectée, endoctrinée, tarifée, douanée, codifiée et réglementée, finirait par être absorbée par la Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume ne prenait pas le titre de protecteur de la confédération germanique, mais il s'en constituait de fait tous les droits. S'érigeant en Mécène, il prodiguait ses faveurs à toutes les supériorités allemandes, et ne laissait échapper aucune occasion pour raviver et entretenir les passions contre l'ennemi héréditaire. Si la France n'a pas vu le péril, c'est que

ses hommes d'état, dominés par le mauvais vouloir des chambres, se sont refusés à s'y arrêter. Il ne dépendait que de nos gouvernemens, sous la restauration et sous la monarchie de Juillet, de le conjurer, en faisant entrer dans l'orbite de notre politique, par tout un réseau de conventions postales et commerciales, le midi de l'Allemagne et la Belgique. Mais ils n'eurent pas, comme la Prusse, la vision de l'avenir ; ils éconduisirent Bade, la Bavière, le Wurtemberg et le cabinet de Bruxelles, qui ne demandaient qu'à associer leurs destinées économiques aux nôtres.

Sans sa prévoyance, la Prusse n'eût pas parcouru une course si rapide. La première, elle a compris la force que donne la solidarité des intérêts matériels, et le rôle que les chemins de fer joueraient dans la stratégie militaire. C'est grâce à ces deux grandes conceptions que sa politique et ses états-majors ont pu, à la stupéfaction de l'Europe, précipiter la fusion, longuement et habilement préparée, de tous les élémens germaniques.

V.

Au commencement de 1848, le marquis de La Valette, après une courte réapparition à Cassel, se démit d'un poste qui ne répondait ni à ses goûts ni à l'activité de son tempérament. Il siégeait à la chambre dans les rangs de la majorité, et le ministère avait besoin de l'appui de tous ses amis pour résister aux assauts passionnés de ses adversaires.

« La France s'ennuie, » disait alors M. de Lamartine. On trouvait à l'étranger qu'elle était exigeante. La violence des journaux et les débats irritans des chambres n'étaient pas des indices de lassitude ni de désœuvrement ; ils dénotaient plutôt une situation intérieure profondément troublée. Le mot de M. de Lamartine ne s'expliquait, en réalité, qu'appliqué à l'opposition qui depuis sept ans, en effet, s'ennuyait mortellement dans l'attente du pouvoir. Pour satisfaire ses prétentions, elle ne reculait devant aucun moyen : elle pactisait avec la rue, elle s'attaquait aux institutions, elle découvrait le roi. Aux querelles allaient bientôt succéder de sanglantes explications. On était à la veille d'une révolution.

C'est dans ces temps inquiets, lorsque déjà de menaçans nuages s'amoncelaient à l'horizon, que notre premier secrétaire à Bruxelles, nommé ministre auprès de l'électeur, vint prendre possession de son poste. Le duc de Bassano portait dignement un des grands noms du premier empire. Il avait de son père la belle et noble prestance, l'élévation des sentimens, la fidélité du cœur. Bienveil-

lent, modeste, probe, esclave du devoir, il a partout inspiré le respect. Il n'a fait que le bien dans sa longue et vaillante existence, simplement, sans ostentation, sans garder le souvenir des services rendus. — « Les belles actions cachées, a dit Pascal, sont les plus estimables ; mais le plus beau, c'est de les avoir voulu cacher. » Tous ceux qui ont eu le bonheur de servir sous ses ordres ont été l'objet de sa constante et efficace sollicitude. Notre collaboration, interrompue brusquement par de dramatiques événemens, a été la chance heureuse de ma carrière. Elle m'a valu une amitié précieuse, l'honneur et le charme de ma vie, qui, depuis quarante années, à travers toutes les vicissitudes, ne s'est jamais démentie.

Les nouvelles de Paris devenaient chaque jour plus inquiétantes. L'opposition avait trouvé un thème : l'adjonction des capacités, pour s'en faire une arme contre le ministère, et la révolution s'emparait de la question des banquets pour renverser la monarchie.

L'Europe suivait nos débats avec une fébrile attention ; elle était en proie à de sourdes agitations : les germes de 1789 fermentaient partout, entretenus par la presse et la tribune française ; c'est dans une suprême convulsion qu'ils devaient éclore. Les peuples se sentaient mûrs pour la liberté et l'affranchissement ; ils n'attendaient que notre signal pour se soulever. Les prophéties annonçaient que les temps étaient proches. — « Les neiges, s'écriait, le 5 février, un député dans la chambre badoise, ne seront pas fondues, et vous verrez l'orage éclater dans un pays voisin, s'abattre sur l'Allemagne, et ébranler tous les trônes ! »

Quinze jours après, la république était proclamée en France, et l'Allemagne se jetait à sa suite dans la voie révolutionnaire. Dès le lendemain, des assemblées populaires délibéraient en tumulte sur tous les points de la confédération. Tous les élémens de désordre qui grondaient sourdement se déchainaient ; un avenir inconnu, rempli d'espoir et de menaces, s'ouvrait soudainement aux imaginations.

Le 27 février, le duc de Bassano, sans attendre les communications du gouvernement provisoire, quittait Cassel. Je voulais partir avec lui ; il s'y refusa. — « Vous êtes au début de votre carrière, me disait-il, vous n'avez aucune attache avec les partis, votre devoir est de rester à votre poste, de servir votre pays et d'attendre les ordres du département dont vous relevez. »

C'était le langage de la raison et du patriotisme. Les diplomates, à moins qu'ils ne soient redevables de leur situation à la faveur du souverain ou aux influences de la politique, ne sont pas des hommes de parti ; ils représentent les intérêts permanens du pays, ils tiennent les fils de nos traditions extérieures, et les gou-

vernemens, qui se succèdent si rapidement en France, seraient bien embarrassés s'ils ne trouvaient pas dans les cadres du ministère des affaires étrangères un personnel expérimenté pour les guider et les renseigner. C'est à Barthélemy, un ancien secrétaire d'ambassade de la monarchie, devenu comte sous l'empire et pair sous Louis-Philippe, que la France a dû le traité de Bâle, qui détacha la Prusse de la coalition. Sa correspondance, récemment publiée, montre avec quel talent et quelle patriotique sollicitude il renseignait et conseillait la Convention.

L'électeur, du reste, s'était hâté de demander à M. de Lamartine mon maintien à Cassel, par le baron de Schachten, son envoyé à Paris. Il n'aimait pas les visages nouveaux, il redoutait surtout l'arrivée d'un diplomate improvisé frais sorti des barricades ; sa maison brûlait, il se défendait contre ceux qui auraient pu être tentés d'attiser le feu.

VI.

La révolution de février avait éclaté depuis plusieurs jours, et personne ne s'en doutait encore à Cassel. Les télégraphes optiques ne fonctionnaient plus, et, faute de chemins de fer, les lettres n'arrivaient que par la voie lente des diligences de l'administration des postes, dont les princes de Thurn-et-Taxis, depuis leur origine, exploitaient le monopole. L'émotion fut profonde lorsqu'on apprit que, dès les premières nouvelles de Paris, le grand-duché de Bade s'était soulevé, et que l'agitation dans toute l'Allemagne, comme une traînée de poudre, gagnait de proche en proche (1).

(1) Dépêche de Cassel, 1^{er} mars 1848 : — « Le contre-coup de la révolution qui vient de s'accomplir en France se répercute déjà violemment en Allemagne. Les manifestations auxquelles j'assiste depuis quelques jours et celles dont l'écho m'arrive de tous côtés témoignent de la faiblesse des gouvernemens. Les Allemands se sentent mûrs pour la liberté ; ils veulent la conquérir et la situation est telle que les princes seront forcés de la leur concéder. Déjà le grand-duché de Bade a obtenu sans résistance la liberté de la presse, le jury et la garde nationale ; le Wurtemberg demande et obtiendra les mêmes concessions. A Mayence, l'esprit français se réveille avec une intensité que la garnison aura de la peine à contenir. Francfort s'agite, et, à Darmstadt, les députés libéraux ont été jusqu'à demander une représentation générale pour toute l'Allemagne. L'électeur, tout le fait prévoir, aura de mauvais momens à passer. Il ne peut compter sur personne, ni sur la noblesse, ni sur la bourgeoisie, ni même sur l'armée. Dans mes deux dernières dépêches, j'ai longuement exposé la situation du pays ; elle est lamentable. Il n'est pas un gouvernement en Allemagne qui ait accumulé tant de fautes ; aussi tout le monde prévoit des troubles. Ce qui est arrivé en 1830 ne tardera pas à se reproduire, et, sans doute, avec plus d'intensité. Des manifestations se sont déjà produites à Hanau et à Marbourg ; à Cassel des cris de : Vive la république !

Des rassemblemens se formèrent aussitôt sur la place du Château. On n'entendait que des propos séditieux. On murmurait contre le souverain, on proférait des menaces contre les ministres ; il était question d'en faire bonne justice et de les jeter dans la Fulda. Quelques bourgeois téméraires pénétrèrent chez l'électeur. Mal leur en prit. Il les apostropha, blême de colère : — « Il ne sied pas, leur dit-il, en leur montrant la porte, à des avocats et à des brasseurs de s'immiscer dans les affaires de l'état. » — Avec un sourire aimable, il se serait peut-être tiré d'affaire, car les Hessois, comme certaines femmes battues par leurs amans, ne pouvaient s'empêcher de rester fidèles à leurs maîtres. Mais il n'était pas aimable. Son impertinence mit le feu aux poudres ; la mesure était pleine. Les esprits se montèrent ; les notables indignés, se réunirent à l'hôtel de ville ; ils rédigèrent une adresse polie, mais accentuée. Ils sommaient leur prince, en termes résolus, de répondre aux vœux du peuple, hautement manifestés. La cour n'était pas préparée à tant d'audace : elle céda à la panique. La comtesse de Schauenbourg, épouvantée, s'esquiva, nuitamment, avec ses neuf enfans et ses économies. Elle chercha un refuge au château de Wilhelmshoe. L'électeur, seul dans son palais, livré à lui-même, reconnut les imperfections de son système ; la nuit lui porta conseil ; il entra dans la voie sage des transactions. Il reçut le lendemain les notables, la bouche souriante, mais le cœur ulcéré, les mains crispées. Il octroya tout ce qu'on lui demandait, mais non pas en bloc, de bonne grâce (1) ; on dut lui arracher lambeau par lambeau

se sont fait entendre dans la soirée d'hier. On me dit que des pamphlets contre la personne de l'électeur ont été distribués aux soldats, et que des députations s'annoncent de tous côtés pour venir réclamer la liberté de la presse, le changement des ministres et la dissolution de la chambre. L'électeur ne comprend pas la portée des événemens qui s'accomplissent autour de lui. Plus le danger grandira et plus il se cramponnera au système politique qu'il poursuit avec une imperturbable obstination depuis qu'il est au pouvoir. Il vient de donner à deux escadrons de hussards et à un bataillon d'infanterie l'ordre de marcher sur Hanau. Il ferait mieux de ne pas les éloigner de sa capitale. — Les dernières nouvelles de Berlin dénotent une grande agitation. Le roi de Prusse sera contraint de céder au courant populaire comme les souverains du midi de l'Allemagne. Une lettre de Brunswick m'informe que la population s'est portée devant le palais ducal et qu'elle a demandé des réformes ainsi que le renvoi des ministres. — L'envoyé de Prusse vient de me dire qu'il sait de bonne source que son gouvernement ne fera aucune difficulté pour reconnaître la république française. »

(1) Dépêche de Cassel, 7 mars 1848. — « L'électeur déconcerte toutes les prévisions. Son caractère hautain, son entêtement, son dédain pour les manifestations populaires autorisaient à craindre des résolutions violentes. On était convaincu qu'il risquerait sa couronne plutôt que de se prêter à la plus légère concession. — On s'était trompé. Il s'est converti à la modération, contre toute attente. Un courrier de Berlin, arrivé hier, et l'attitude de ses troupes, ont produit ce miracle. L'électeur recule devant le

toutes les concessions énumérées dans l'impertinente adresse : la dissolution de la chambre, le jury, le renvoi des ministres, la liberté de la presse. Il finit par tout concéder, même la tolérance religieuse, qui répugnait à ses sentimens antisémitiques. Il était hébreéphobe. La députation sortit du château satisfaite, triomphante. Le peuple se montra moins accommodant ; ses chaînes étaient plus pesantes que celles de la bourgeoisie ; il ne lui suffisait pas d'en alléger le poids, il espérait les secouer et se débarrasser du maître qui les avait rivées. Ne pouvant saccager l'hôtel de ville que protégeait la milice, il se porta à la prison militaire. On venait d'y conduire un officier d'artillerie qui avait engagé ses soldats à ne pas faire usage de leurs armes contre leurs concitoyens. La foule ne se retira qu'après avoir obtenu son élargissement.

L'agitation grandissait, on battait le rappel ; la police avait disparu et les ministres étaient en fuite. J'avais mieux auguré de leur vaillance. Le ministre des finances, un petit vieillard sec, autoritaire, m'avait dit, en brandissant sa canne, à l'arrivée des nouvelles de Paris : — « Je vous réponds que nous ne perdrons pas la tête comme le gouvernement français ; si la révolution nous arrive, nous la prendrons au collet, et, entre quatre hommes et un caporal, nous la conduirons au violon. » — C'était un roseau peint en fer : il fut le premier à courir. La peur est contagieuse ; l'électeur la ressentit à son tour, il suivit l'exemple de ses ministres, il rejoignit sa femme à Wilhelmshoe. Son départ ne fit qu'ajouter au mécontentement. Les bourgeois se demandaient, inquiets, s'ils n'étaient pas joués ; ils s'apercevaient tardivement qu'on ne leur avait donné, en somme, que de l'eau bénite, des promesses verbales qui n'engageaient à rien, avec l'arrière-pensée manifeste de les reprendre à l'occasion. Une nouvelle députation se transporta à Wilhelmshoe pour réclamer une proclamation consacrant solennellement les libertés concédées. Elle notifia à l'électeur que, si satisfaction ne lui était pas donnée, dans un délai de trois heures, le pays tout entier se considérerait délié de ses sermens. L'électeur était mis au pied du mur, sa couronne était en péril, il s'exécuta, heureux de s'en tirer à si bon compte ; car livré à ses propres forces, en face de la révolution qui éclatait partout, à Vienne, à Francfort, à Berlin, il ne pouvait compter ni sur l'appui de la diète ni sur l'assistance de la Prusse.

Le 5 mars au soir, la proclamation était affichée à tous les coins

danger ; cependant le péril n'est pas conjuré. Des concessions accordées avec une mauvaise volonté trop peu dissimulée, après de longues tergiversations, ne lui donneront pas la popularité dont il aurait besoin pour traverser indemne la crise qui bouleversera l'Allemagne. »

de rue ; les bourgeois la lisaient avec avidité, d'un air victorieux : elle consacrait leurs conquêtes. L'électorat était brusquement et définitivement entré dans la voie du progrès. La révolution de Juillet lui avait valu une charte, restée, il est vrai, à l'état de parchemin ; il devait à la révolution de Février la rupture irrévocable avec un odieux passé.

Mais si la capitale était satisfaite, Hanau, la seconde ville de l'électorat, ne l'était point. Elle voulait plus qu'un pacte constitutionnel, elle rêvait la dépossession du souverain. Hanau était un foyer révolutionnaire, le siège central de la Société des *Turners*. Pour les *Turners*, comme pour beaucoup de membres de notre Ligue des patriotes, la gymnastique n'était qu'un prétexte. Ils poursuivaient, affiliés dans tous les états de la confédération, l'unité allemande sous la forme républicaine. La Hesse était leur point de mire ; son gouvernement était impopulaire : ils comptaient le renverser et le remplacer, à l'exemple de Paris, par un gouvernement provisoire. Ils se flattaient que la république, proclamée à Cassel, ferait tache d'huile, et qu'avant peu, l'Allemagne entière serait débarrassée de ses princes. Leur audace autorisait le plan qu'ils avaient conçu. Ils étaient certains que personne ne s'intéresserait au sort de l'électeur, — il était la bête noire du parti libéral, — et que l'Allemagne entière applaudirait à sa chute. Ils le savaient opiniâtre, têtù ; ils ne doutaient pas de sa résistance. C'est sur son esprit étroit, autoritaire qu'ils spéculaient pour provoquer sa chute. S'ils avaient étudié l'histoire, ils auraient su que les despotes, lorsqu'il y va de leur salut, se prêtent aux plus humiliantes capitulations. La proclamation de l'électeur les avait déroutés. Ils ne s'attendaient pas à tant de condescendance. Les bourgeois de Cassel, à leur avis, s'étaient montrés trop accommodans, trop courtois, avec un tyran qui ne méritait aucun ménagement. Ils auraient dû le violenter, le pousser à bout. Ce qu'ils n'avaient pas osé faire, ils allaient l'entreprendre. Ils comptaient le soumettre aux plus dures exigences pour l'exaspérer et le pousser aux résolutions extrêmes.

C'est dans cet esprit qu'une députation arriva à Cassel le 13 mars, et s'annonça chez l'électeur pour lui présenter, sous la forme non pas d'une requête, mais d'un ultimatum, une adresse grossière, outrageante :

« Votre proclamation, disaient les délégués irrespectueux de la ville de Hanau, ne remplit pas les vœux du peuple. Le peuple se méfie de vous. Vos concessions ne lui offrent aucune sécurité ; aussi éprouve-t-il plus que jamais le besoin de prendre, vis-à-vis de Votre Altesse Royale, une attitude encore plus ferme. Il a nommé un comité qui réclame au nom de tous : des ministres possédant sa

confiance, la dissolution des états, une nouvelle chambre, la liberté illimitée de la presse, une amnistie générale, un parlement allemand, la révocation de toutes les ordonnances qui restreignent la jouissance des droits des contribuables. Si Votre Altesse Royale ne répond pas d'une manière entièrement satisfaisante, le comité populaire considérera son silence comme un refus. N'hésitez pas! et surtout concédez! Des hommes résolus sont venus vous dire que l'agitation est à son comble, que tout est prêt pour un soulèvement, et que déjà on se fait à l'idée de s'affranchir de votre domination. — Si dans un quart d'heure il n'est pas fait droit à nos demandes, nous monterons en voiture, et demain la ville et le duché de Hanau se détacheront de l'électorat. »

L'électeur crut rêver en entendant un pareil langage; il était consterné. Il regrettait le temps où ses ancêtres bâtonnaient les impertinens. Ses premières paroles furent des imprécations de colère, il écumait; mais bientôt, cédant aux pleurs et aux supplications de sa femme et de ses enfans, frappé aussi de l'attitude calme, presque indifférente, de ses officiers et de ses chambellans, fatigués de ses caprices, il annonça, suffoqué, en termes inarticulés, qu'il acceptait trois des points formulés par le comité. Il lui en coûtait de vider le calice jusqu'à la lie. Mais les députés restèrent inflexibles. Leurs instructions étaient formelles, impératives; ils ne pouvaient répondre de la soumission de Hanau qu'en rapportant la soumission du souverain. — A sept heures ils sortaient du palais, et un quart d'heure après, comme ils l'avaient annoncé, ils montaient en voiture, heureux d'avoir si bien réussi. Déjà ils partaient au galop de leurs chevaux, lorsque la foule se jeta sur leur passage en criant : « Arrêtez! arrêtez! l'électeur entend raison; il se soumet à tout. »

L'électeur, en effet, après avoir donné à sa capitale le spectacle de ses colères et de ses défaillances, avait souscrit, brisé, humilié, aux dures conditions d'une ville insurgée.

Cassel illumina. Les députés partirent au milieu de l'allégresse générale, déçus, mortifiés. Ils s'étaient flattés que leur ultimatum serait repoussé et il était accepté! Frédéric-Guillaume I^{er} n'avait pas justifié le mot de M. de Metternich qui, à ses débuts, pour l'attirer sous sa coupe, le proclamait : « de tous les princes allemands le plus correct et le plus résolu. »

ÉPICURE

SON ÉPOQUE, SA RELIGION

D'APRÈS DE RÉGÈNS TRAVAUX

I. Droysen, *l'Hellénisme*, traduction française, sous la direction de M. Bouché-Leclercq. — II. Guyau, *la Morale d'Épicure*, 3^e édition. — III. Mayor, *Traité de la nature des dieux*, de Cicéron, édition avec notes. — IV. Usener, *Epicurea*.

I.

La place de l'épicuréisme dans l'histoire de l'esprit humain est considérable et hors de toute proportion avec le génie de l'auteur même du système. Épicure, — les anciens l'avaient déjà remarqué, — n'est pas original. Sa physique, on le sait, il l'emprunte presque tout entière à Démocrite, et, pour ce qu'il y ajoute, il la gâte plutôt qu'il ne l'améliore. Sa morale, on le sait également, avait été esquissée dans ses traits principaux par les cyrénaïques et les sophistes. Ce qui fait l'intérêt durable de sa philosophie ne lui appartient pas. Qu'est-ce donc qui explique le prestige du nom d'Épicure, et fait qu'une doctrine, déjà constituée avant lui dans ce qu'elle a d'essentiel, est et sera toujours dans l'histoire l'épicuréisme?

Il me paraît qu'on en peut donner plusieurs raisons. La première, et la moins importante, c'est peut-être qu'Épicure crut et sut faire croire à ses disciples qu'aucun philosophe digne de ce nom n'avait

paru avant lui, qu'il avait apporté le premier et à jamais toute la vérité et les seules conditions du salut. Cette raison peut sembler bien faible ; la postérité, dira-t-on, n'a pas l'habitude de prendre ainsi de confiance les gens pour ce qu'ils se donnent ; elle n'accepte pas sans bénéfice d'inventaire les apothéoses organisées par des adeptes enthousiastes ; elle met chacun à sa vraie place. — Oui, presque toujours, mais pas toujours. Il n'est pas entièrement inutile, même devant l'histoire, de se vanter beaucoup, et d'avoir des gens qui vous vantent, surtout si, parmi ces panégyristes, il se trouve un poète de l'âme et du génie de Lucrèce : il en reste toujours quelque chose. Pour exciter de telles admirations, pour avoir une telle idée de soi-même et de son œuvre, ne faut-il pas qu'on soit un bien grand homme ?

Cette adoration (le mot doit être pris à la lettre), dont Épicure fut l'objet de la part de ses disciples, est suffisamment connue par Lucrèce ; *deus ille fuit*. Il n'est cependant pas sans intérêt de rappeler les expressions de Plutarque, qui parle des cris tumultueux, des hurlemens, des applaudissemens forcenés, des apothéoses, du culte insensé par lesquels les épicuriens célébraient la vertu du maître. C'était une sorte de délire religieux, comme celui des dévots de Cybèle, de Bacchus ou d'Adonis, et, pour le dire en passant, ce témoignage de Plutarque s'accorde assez mal avec le caractère d'indifférence languissante et d'ataraxie presque bouddhique que l'on attribue généralement à la secte épicurienne. Une anecdote du même Plutarque nous montre Colotès, un jour qu'il entendait Épicure discourir sur la physique, se jetant brusquement aux genoux du maître ; ce fut aux yeux d'Épicure le signe infaillible des aptitudes tout à fait extraordinaires de Colotès : « Comme saisi à mes paroles d'un respect religieux, lui écrit-il, il vous prit subitement un désir surnaturel de vous prosterner devant moi, d'embrasser mes genoux, de vous coller à moi, de me donner tous les signes ordinaires d'adoration et de m'adresser des prières. Aussi, de mon côté, vous ai-je regardé comme un personnage sacré et digne de tous mes hommages. » Voilà qui est piquant : à l'adoration du disciple pour le maître répond l'adoration du maître pour le disciple. C'est l'école de l'adoration mutuelle.

Une autre raison qui peut expliquer aussi, partiellement du moins, la popularité et la gloire d'Épicure, c'est qu'il eut beaucoup d'ennemis. A l'exception de Spinoza, il n'y a peut-être pas de philosophe qui ait été plus injurié. Son absolu mépris pour tous ses prédécesseurs, pour les poètes, les rhéteurs, les savans, provoqua de fâcheuses représailles. On calomnia ses intentions, sa vie privée ; on l'accusa d'hypocrisie, on lui imputa les plus grossières débau-

ches. Or l'acharnement des ennemis grandit souvent un personnage. De telles haines ne s'attaquent pas d'ordinaire aux hommes médiocres. L'excès des injures appelle l'excès des réhabilitations, d'autant qu'aux yeux de l'historien, venger une mémoire flétrie prend aisément la couleur d'une œuvre de justice et de générosité. Aux deux siècles derniers et de nos jours surtout, Épicure a bénéficié de ces dispositions. Joint à cela qu'en le glorifiant, quelques-uns de ses modernes adeptes se trouvaient du même coup faire acte d'hostilité indirecte contre des croyances qu'il n'eût pas toujours été prudent de combattre en face.

Mais si l'on s'en tient à l'antiquité, on n'aura pas à chercher les causes du succès et de la réputation d'Épicure ailleurs que dans les besoins de l'époque où il parut. Comprendre son temps, lui apporter ce qui lui manque et dont l'absence entretient dans les âmes un vague malaise qui devient à mesure plus douloureux, voilà un mérite qui n'est pas vulgaire. Il est d'habitude récompensé par la gloire. Il importe donc à qui veut comprendre l'épicurisme de se retracer à grands traits non-seulement l'état des esprits, mais aussi la situation politique et sociale de la Grèce vers la fin du iv^e siècle. Certains historiens de la philosophie, surtout depuis Hegel, ont une tendance à voir dans la succession des systèmes le rythme nécessaire d'une sorte de dialectique abstraite et idéale, le développement, l'opposition ou la synthèse de concepts purement logiques. Zeller est un peu de cette école, et Lange le lui reproche avec quelque raison. Je crois, en effet, qu'il faut tenir le plus grand compte, quand il s'agit de l'antiquité, des circonstances extérieures, du milieu, comme on dit aujourd'hui. Cela est surtout vrai à partir d'Aristote. C'est alors le problème moral, la question du souverain bien, qui tient la première place dans les préoccupations et les recherches des penseurs. Les conditions de la paix de l'âme, d'un bonheur véritable, solide, indestructible, voilà ce qu'il s'agit de trouver. Métaphysique, logique sont subordonnées à la morale et mises entièrement à son service. Et cette morale même, si l'on prétend la construire comme théorie, c'est pour qu'elle ait une influence plus directe et plus puissante sur la pratique. Nulle tradition religieuse, nul enseignement sacerdotal ne donnaient les règles de la bonne vie; les leçons des philosophes étaient alors ce qu'est pour les âmes chrétiennes la prédication. Aussi, à partir d'Épicure, voyons-nous éclater entre les écoles des rivalités qui rappellent l'âpreté trop fréquente des querelles entre sectes religieuses. On se disputait, non-seulement des esprits, mais des consciences. Les philosophes devinrent de plus en plus de véritables directeurs, au sens où le xvii^e siècle prenait ce mot. Bientôt ils auront un cos-

tume, un extérieur qui les distingue du vulgaire : c'est, pour la plupart d'entre eux, la barbe et les cheveux longs, la besace, le bâton, le manteau. Dépouiller ces attributs philosophiques eût été aussi grave pour un stoïcien, pour un cynique, que pour un religieux chrétien la violation de ses vœux. Épictète mourrait plutôt que de laisser couper sa barbe.

Sans doute, le désir de se singulariser fut pour beaucoup dans tout cela ; mais ce désir même avait parfois sa source dans de nobles motifs. « Je suis étonné, dit le *Cynique* de Lucien à son interlocuteur, que toi, qui conviens qu'un cithariste doit avoir une robe longue, un joueur de flûte un costume, un acteur tragique une robe traquante, tu ne veuilles pas qu'un homme vertueux ait sa robe et son costume. Tu prétends qu'il doit avoir un extérieur semblable à celui de tout le monde, quand tout le monde est vicieux. Ah ! s'il faut aux gens de bien un costume particulier, quel autre leur convient mieux que celui qui contraste le plus avec les mœurs des hommes perdus de débauches et pour lequel ils témoignent le plus d'aversion ? — Tel était, dit-il encore, le goût de tous les anciens, qui valaient mieux que nous. Aucun ne se serait laissé raser, pas plus qu'un lion. Ils pensaient que la délicatesse et la douceur de la peau ne conviennent qu'à des femmes ; ils voulaient paraître ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des hommes ; ils regardaient la barbe comme un ornement de la virilité, de même que la crinière est celui des chevaux et des lions, auxquels Dieu l'a donnée pour rehausser leur beauté et leur parure. C'est aussi pour cela que les hommes ont reçu leur barbe (1). »

Pour certaines âmes convaincues, embrasser la vie philosophique c'était donc, comme de nos jours, embrasser la vie religieuse. On connaît le beau portrait que trace Épictète du cynique idéal : c'est un véritable missionnaire. Il doit se dévouer tout entier à l'enseignement du genre humain. Il ne se mariera pas, car les affections domestiques pourraient énerver sa force morale. Il couchera sur la terre ; sa nourriture sera des plus simples ; il s'abstiendra de tous les plaisirs, et pourtant donnera toujours l'exemple d'un contentement inaltérable. Sous peine d'attirer sur soi la colère divine, il est interdit d'entreprendre une telle mission, si l'on ne se sent spécialement appelé et assisté par Jupiter. Le vrai cynique est auprès des hommes l'ambassadeur de Dieu ; à tout propos et hors de propos, il combat leur frivolité, leur lâcheté, leurs vices. Il ar-

(1) Traduction française de M. Talbot. — Il semble même, d'après une anecdote de Diogène Laërce sur Bion de Borysthène, que les disciples des philosophes portaient un costume spécial.

rête le riche sur la place publique, il prêche le peuple dans la rue. Il ne connaît ni respect ni crainte. Il regarde tous les hommes comme ses fils, toutes les femmes comme ses filles. Mauvais traitemens, exil, mort, n'ont, à ses yeux, rien de redoutable ; et, s'il est battu, il aimera qui le bat, car il est à la fois le père et le frère de tous les hommes.

Bien souvent, aux premières épreuves, le cœur manquait. « Semblables, dit Plutarque, à des voyageurs qui s'éloignent d'un pays qu'ils connaissent sans voir encore celui où ils doivent aller, ces nouveaux philosophes, livrés à des agitations cruelles, flottent quelque temps dans l'incertitude, reviennent sur leurs pas et renoncent à leur entreprise. » Plutarque nous raconte l'histoire d'un Romain, nommé Sestius, qui avait quitté charges et dignités pour embrasser la philosophie ; mais il fut tellement découragé par les difficultés du début, qu'il pensa se précipiter du haut d'un toit. Il y a quelque chose de touchant dans l'anecdote rapportée sur Diogène. « Pendant que les Athéniens célébraient une fête solennelle et passaient les jours et les nuits dans les festins, il se retira le soir, dans un coin de la place publique, pour y passer la nuit. Il fut assailli d'une foule de réflexions qui combattaient la résolution qu'il venait de prendre et portaient à son âme de vives atteintes. Il se représentait à lui-même que, sans aucune nécessité, il embrassait un genre de vie dur et sauvage, qui l'isolait du reste de la société, et le laissait dénué de toute sorte de biens. Dans le trouble que lui causaient ces pensées, il vit une souris se glisser auprès de lui et ronger les miettes qui tombaient de son pain. A cette vue, reprenant courage et se reprochant sa faiblesse : « Eh ! quoi ! Diogène, se dit-il à lui-même, cet animal se nourrit et se régale de tes restes : et toi, l'homme supérieur, parce que tu ne prends point part à ces festins dissolus, que tu n'es pas couché sur des lits moelleux et richement parés, tu pleures, tu te lamentes ! »

Certaines écoles imposaient aux disciples de longues initiations, parfois des pénitences douloureuses pouvant compromettre la santé et la vie. « Les uns, dit le *Nigrinus* de Lucien, veulent qu'on enchaîne leurs élèves ; d'autres qu'on les fouette ; d'autres, que ceux qui ont un joli visage se tailladent avec le fer. Il ajouta que plusieurs jeunes gens étaient morts des suites de ces pratiques insensées. » Il fallait retenir par cœur et posséder d'une mémoire imperturbable une sorte de catéchisme. Il fallait pénétrer dans les replis les plus secrets des doctrines avant d'entrevoir le moment d'atteindre au souverain bien, de participer au bonheur parfait et absolu. Dans l'*Hermotime* du même Lucien, le sceptique Lycinus rencontre son ami, un adepte du stoïcisme. Hermotime, un livre

sous le bras, se rend chez son maître de philosophie. Il marche vite, et, tout en marchant, il remue les lèvres, murmure tout bas; sa main agitée se porte çà et là, comme celle d'un homme qui compose un discours ou prépare quelque subtil argument. Lycinus s'étonne qu'Hermotime ait l'air si sombre et si inquiet; il doit être parvenu depuis longtemps à la sagesse, ou tout près d'y parvenir; « car, dit-il, si ma mémoire ne me trompe pas, il y a quelque vingt ans que je ne te vois faire autre chose qu'aller assidûment chez tes maîtres, te courber sur les livres, ou transcrire sans relâche les notes prises aux conférences, tout pâle et tout amaigri par tant de travaux; et je suis persuadé que la nuit même, en dormant, tu rêves encore aux objets de ton étude. » Hermotime avoue que, malgré tout cela, il ne fait encore qu'apercevoir la route qui mène au souverain bien. Lycinus, étonné, lui demande quand il espère posséder pleinement la doctrine qui confère la sagesse. « Sera-ce dans un an? — Ce serait bientôt, répond Hermotime. — Ce sera donc pour la prochaine olympiade? — Ce serait bien peu de temps encore. — Mettons deux olympiades. — Ce n'est pas assez; » et le pauvre Hermotime s'estimera heureux si, au bout de vingt ans, il a pénétré dans la philosophie stoïcienne aussi profondément que son maître. Plus loin, Lycinus fait plaisamment le compte de ce qu'il faut d'années pour bien connaître les principaux systèmes: vingt pour celui de Pythagore, plus les cinq ans de silence; autant pour Platon, autant pour Aristote; le stoïcisme et l'épicurisme n'en exigent pas moins de quarante chacun. En supposant dix sectes philosophiques, on voit quel âge on aura le jour où l'on sera en mesure de décider quelle est la bonne.

Ce sont là des bouffonneries, je le sais; mais les bouffonneries de Lucien ne sont très probablement que le grossissement démesuré d'une observation exacte. Je sais aussi que je mêle un peu les époques: je n'ai pas rigoureusement le droit de reporter au siècle d'Alexandre ce qui a pu être vrai de ceux de Néron ou d'Hadrien. Toujours est-il que c'est surtout depuis Aristote que nous voyons la philosophie devenir ainsi pour ses adeptes une affaire de salut.

Et le vulgai, tout en se moquant de la singularité qu'affectaient trop souvent les philosophes, avait quelquefois pour eux des sentimens analogues à ceux qu'inspirent de saints personnages: Il avait regardé d'un œil inquiet, irrité, intolérant, ceux qui étaient avant tout des savans: un Anaxagore, un Aristote, ou ceux qu'il soupçonnait de vouloir toucher aux dieux, comme Socrate; mais les professeurs et les initiateurs de la vie heureuse ou vertueuse, il n'était pas loin de leur vouer un culte. Épicure, il est vrai, n'est dieu que pour ses disciples, et les épicuriens sont même chassés;

au témoignage d'Élien, de la Crète et de la Messénie, ce qui s'explique par leur affectation de ne vivre qu'entre eux et à l'écart. Mais après la mort de Pyrrhon, les Athéniens lui élèvent une statue d'airain. Si l'on en croit Lucien, le stoïcien Démonax, d'ailleurs inconnu, fut un objet de vénération pour tous les Athéniens et pour la Grèce entière. Sur son passage, les magistrats se lèvent, et chacun fait silence. Devenu vieux, il entre, sans être invité, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour souper et passer la nuit, et son apparition est accueillie comme celle d'un dieu. Les boulangères se disputent le bonheur de lui offrir son pain ; les enfans lui apportent des fruits et l'appellent leur père. Quand il meurt, on lui fait des obsèques magnifiques aux frais de l'état ; les Athéniens conservent avec vénération et couronnent de fleurs le siège sur lequel il avait l'habitude de se reposer ; la pierre où il s'est assis passe pour sacrée. Tout le monde suit ses funérailles, et ce sont les confréries des philosophes qui, sans distinction de doctrines, chargent le corps sur leurs épaules et le portent à son tombeau.

Ces détails n'étaient pas inutiles à rappeler ; ils mettent en pleine lumière le caractère à peu près exclusivement moral et pratique de la philosophie après Aristote, par suite la nécessité, pour comprendre la signification de l'épicuréisme, de jeter un coup d'œil sur l'état des âmes et sur le milieu politique et social où il parut.

II.

A l'époque où Épicure commença d'enseigner, la Grèce est abattue sous le joug des successeurs d'Alexandre, endormie dans une langueur mortelle, incapable de persévérans efforts pour reconquérir sa liberté perdue, consolée presque d'une perte que lui faisaient légère son insouciance et sa frivolité. Il semble que, dans ce naufrage de toutes les vertus militaires et civiques, la philosophie épicurienne fut celle qui dûnt naturellement séduire le plus grand nombre, et le peuple même devait être tenté d'accourir dans ces jardins ouverts à la prédication de l'indifférence et de la volupté. Le succès de l'épicuréisme s'expliquerait donc, comme de lui-même, par la conformité de la doctrine avec l'abaissement des âmes et des caractères. — Une telle explication serait de tout point insuffisante. En général, une doctrine philosophique, morale, religieuse, n'a chance de réussir que si elle apporte quelque chose de nouveau, et si elle présente un contraste plus ou moins violent avec les maximes, les habitudes, les mœurs courantes de l'époque où elle se produit. Si elle répond à un besoin des âmes, et si c'est par

là qu'elle les attire, c'est apparemment que les âmes cherchaient vainement autour d'elles ce que la doctrine est venue leur offrir. Par suite, plus une époque est corrompue, plus il est vraisemblable qu'une philosophie ou une religion austère y seront favorablement accueillies, non peut-être par la foule, mais par une élite. Tel fut le cas pour l'épicuréisme. Il dut sa fortune, non pas à sa complaisance, mais à la rigueur de ses préceptes et de sa discipline.

Voici quelques traits du tableau que nous trace l'historien Droyen de l'état moral de la Grèce vers l'an 307, au moment où Epicure ouvrait son école à Athènes. Je cite textuellement la traduction que nous devons à M. Bouché-Leclercq : « Les masses appauvries, immorales ; une jeunesse assauvagie par le métier de mercenaires, usée par les courtisanes, détraquée par les philosophies à la mode ; une dissolution universelle, une agitation bruyante, une exaltation fiévreuse. »

Pour Athènes en particulier, voici comment s'exprime l'historien : « Ces deux choses, la légèreté la plus coquette et la plus abandonnée, et la culture délicate, aimable et spirituelle qu'on a désignée depuis sous le nom d'atticisme, sont les traits caractéristiques de la vie d'Athènes sous la domination de Démétrius de Phalère. C'est une affaire de bon ton de visiter les écoles des philosophes ; l'homme à la mode est Théophraste, le plus adroit des disciples d'Aristote, sachant rendre populaire la doctrine profonde de son illustre maître, réunissant mille, deux mille élèves autour de lui, plus admiré, plus heureux que ne le fut jamais son maître. Cependant ce Théophraste, et quantité d'autres professeurs de philosophie, étaient éclipsés par Stilpon de Mégare. Quand Stilpon venait à Athènes, les artisans quittaient leurs ateliers pour le voir ; quiconque pouvait accourait pour l'entendre ; les hétaires affluaient à ses leçons pour voir et pour être vues chez lui, pour exercer à son école cet esprit piquant par lequel elles charmaient tout autant que par leurs toilettes séduisantes et l'art de réserver leurs dernières faveurs. Ces courtisanes jouissaient de la société habituelle des artistes de la ville, peintres et sculpteurs, musiciens et poètes ; les deux plus célèbres auteurs comiques du temps, Philémon et Ménandre, louaient publiquement dans leurs comédies les charmes de Glycère et se disputaient publiquement ses faveurs, sauf à l'oublier pour d'autres courtisanes le jour où elle trouvait des amis plus riches qu'eux. De la vie de famille, de la chasteté, de la pudeur, il n'en est plus question à Athènes ; c'est tout au plus si on en parle encore ; toute la vie se passe en phrases et en traits d'esprit, en ostentation, en activité affairée ; Athènes met aux pieds des puis-

sans l'hommage de ses louanges et de son esprit, et accepte en retour leurs dons et leurs libéralités... On ne craignait que l'ennui ou le ridicule, et on avait les deux à satiété. La religion avait disparu, et l'indifférentisme de la libre pensée n'avait fait que développer davantage la superstition, le goût de la magie, des évocations et de l'astrologie; le fond sérieux et moral de la vie, chassé des habitudes, des mœurs et des lois par le raisonnement, était étudié théoriquement dans les écoles des philosophes, et devenait l'objet de discussions et de querelles littéraires... »

Cette paix de dix ans, sous l'autorité sans contrôle de Démétrius de Phalère, avait développé à Athènes une prospérité matérielle inouïe. Le commerce, encouragé par le despote, faisait affluer les richesses; attirés par l'éclat de la civilisation, par les hétaires, la science, les arts, les étrangers venaient de toutes parts dépenser leur argent dans la capitale des plaisirs, du luxe et des lumières. Les artistes ne pouvaient suffire aux commandes, soit des états ou tyrans étrangers, soit de la ville elle-même; en trente jours, dit-on, trois cent soixante statues furent élevées, par décret du peuple, au seul Démétrius.

Remarquons-le, presque tous les traits du tableau que Droysen vient de nous présenter sont en opposition directe avec les dogmes et la discipline morale d'Épicure. Celui-ci proscriit toute agitation, toute exaltation; il prêche la modération dans les plaisirs des sens, et cette modération, il veut qu'elle aille presque jusqu'à l'entière abstinence. Il est l'ennemi de la culture raffinée, de l'art et du beau langage, de la philosophie en tant qu'elle n'est qu'une occupation élevée pour l'esprit. Il recommande la vie à la campagne, loin des faveurs et des caprices de la multitude ou des tyrans. Les grandes richesses, par suite le commerce qui les attire et les amasse, sont incompatibles avec le bonheur, tel que l'entend le sage épicurien. On sait enfin comme la nouvelle doctrine déracine chez ses adeptes la superstition sous toutes ses formes: présages, divination, oracles, surtout ces cultes étrangers et orientaux, qui, dès avant la conquête d'Alexandre, avaient commencé d'envahir la Grèce, remplissant les âmes de trouble, d'épouvante, et des délires les plus honteux.

Ainsi, à qui regarde de près l'état moral des Grecs, principalement des Athéniens, au moment où s'ouvre l'école d'Épicure, il apparaît que celui-ci se donna et fut accepté comme un réformateur, non comme un complice, de la corruption générale. Sur presque tous les points il attaque, sans compromis ni transactions (au moins quant à la théorie), les mœurs, les opinions, les goûts de son époque, et, s'il fut suivi, c'est, encore une fois, précisément

pour cela. Il y avait des âmes, en petit nombre, qui aspiraient à un idéal de perfection morale, qui souffraient du vide qu'elles sentaient en elles-mêmes, et que rien ne pouvait remplir de ce qui les entourait. De ces âmes, les unes allaient au stoïcisme; les plus douces se firent épicuriennes.

Sur deux points seulement, l'épicurisme n'est pas en opposition avec le tableau que trace l'historien de la Grèce vers la fin du iv^e siècle. Comme ses contemporains, Épicure est peu soucieux de la famille et de la patrie. Mais si l'on excepte Socrate, je cherche vainement quel est le philosophe en Grèce qui ait donné quelque importance, dans la vie du sage, aux affections et aux devoirs domestiques. Quant au patriotisme tel que l'entendaient les Grecs, plusieurs fois déjà la philosophie l'avait dénoncé comme trop étroit. Démocrite voulait qu'on se déclarât citoyen du monde; le stoïcisme, le pyrrhonisme, la nouvelle académie, ne sont pas, dans leur esprit, beaucoup moins cosmopolites que l'épicurisme.

Il semblait d'ailleurs, surtout depuis la secousse imprimée par l'expédition d'Alexandre au monde grec, depuis les grandes monarchies militaires fondées par ses successeurs, que l'ancienne cité, — avec son indépendance égoïste et jalouse, les orages de sa place publique, les violences de sa démocratie ou de ses oligarques, les luttes incessantes de ses partis, la tyrannie qui toujours la menace et qu'elle ne réussit pas toujours à éviter, — fût une forme de l'existence sociale définitivement condamnée. Dans la cité, le citoyen n'existe que pour l'état, et il n'existe qu'en tant que citoyen; privé de sa patrie, il est mort socialement, il n'a plus ni foyer, ni droits, ni dieux. Pour lui, le citoyen de la cité voisine est un étranger; c'est même un ennemi, si des traités spéciaux ou des associations religieuses ne garantissent pas la paix. Chaque ville, si minuscule que soit son territoire, s'enferme dans un isolement haineux. Vers l'époque de Platon et d'Aristote, l'idée d'une communauté de race entre les Grecs, d'une sorte de fraternité de nature entre tous les membres de la famille hellénique, élargit l'ancien exclusivisme; mais on sent d'autant plus vivement l'antagonisme irréconciliable qui sépare les Grecs des Barbares. Aristote dit encore que ceux-ci sont nés pour être esclaves. Il conseille à Alexandre de traiter les Grecs en capitaine, les Barbares en maître; d'avoir pour ceux-là la sollicitude qu'on doit à des amis et des parents, de procéder avec ceux-ci comme avec des animaux et des plantes. Cet antagonisme, par un nouveau progrès, devait disparaître, et ce fut la plus pure gloire d'Alexandre d'avoir été sur ce point rebelle aux recommandations de son précepteur. « Il ordonna à tous, dit Plutarque, de considérer comme leur patrie le monde, comme leur

acropole le camp, comme leurs parens les gens de bien, et comme étrangers les méchans. »

« Le plan de république dressé par Zénon, et que l'on admire tant, dit le même Plutarque, se résume dans ce point capital : que nous ne devons plus habiter des villes et des bourgades régies chacune par des juridictions spéciales, mais regarder tous les hommes comme autant de compatriotes et de concitoyens ; qu'il ne doit plus y avoir qu'un même genre de vie, un même ordre, comme si l'humanité était un grand troupeau vivant sur un pâturage commun. »

La conséquence de ce cosmopolitisme, c'est que la conception de la vie privée comme distincte de la vie et des obligations du citoyen devenait possible ; c'est que l'individu se sentait pour la première fois des droits, et prenait conscience de son indépendance, de sa valeur, de sa dignité en face de l'état jusqu'alors tout-puissant. Cette revendication de la liberté individuelle, au nom de l'universelle fraternité, devait apparaître aux yeux des partisans de l'ancien ordre de choses comme la ruine du patriotisme local, le seul que la Grèce ait connu. Et elle l'était en effet. « Ne nous méprenons pas sur cette époque, dit Droysen ; ce qui nous semble à nous le fondement de l'ordre social, la liberté et le droit de l'individu, est apparu dans le monde grec comme une corruption des mœurs du bon vieux temps. »

Par là s'explique la sympathie des philosophes de cette période pour la monarchie, telle que la firent peser sur la Grèce Alexandre et quelques-uns de ses successeurs, Antipater, Polysperchon, Cassandre. Seule la monarchie, en maintenant dans un commun abaissement les cités, jalouses et ennemies les unes des autres, pouvait sauvegarder l'individu contre l'omnipotence de l'état local, toujours prêt à le ressaisir. « C'était une idée courante (à la fin du IV^e siècle), dit Droysen, que, pour être philosophe, il fallait voir dans la démocratie une idée surannée et dans la royauté le véritable principe du temps. » Théophraste, le partisan le plus décidé de Cassandre, avait (nous l'avons dit tout à l'heure), plus de deux mille disciples qui conformaient sans doute leurs opinions politiques à celles de leur maître. Démocharès, le neveu de Démosthène, le patriote athénien, le chef du parti qui, avec l'aide d'Antigone et de Démétrius Poliorcète, renversa le protectorat macédonien de Démétrius de Phalère ; cita, dans Athénée, plusieurs adeptes de l'école platonicienne qui arrivèrent, ou aspirèrent tout au moins à la tyrannie, entre autres un certain Timée, à Cyzique. Épicure, malgré son indifférence politique, a une tendresse évidente pour la monarchie.

Aussi, quand la démocratie athénienne réussit à s'affranchir pour

un instant du joug de Cassandre, l'année qui suivit l'entrée triomphale de Démétrius Poliorcète à Athènes, l'année peut-être où Épicure commença d'enseigner (306), Sophocle, fils d'Anticlède, fit-il rendre le célèbre décret qui interdisait, sous peine de mort, d'ouvrir une école philosophique sans l'autorisation du conseil et du peuple. Théophraste dut quitter Athènes, et sans doute avec lui d'autres philosophes s'exilèrent. Il faut se hâter d'ajouter, pour l'honneur de la démocratie athénienne, que le décret, attaqué l'année suivante comme illégal par le péripatéticien Philon, fut rapporté, et Sophocle condamné à une amende de 5 talens.

Parmi toutes ces âmes si facilement résignées à ne plus être politiquement libres, à ne plus avoir de patrie, ou, ce qui revenait au même, à échanger la patrie restreinte et agitée d'autrefois contre la grande cité mal définie et peu exigeante de l'univers, heureuses d'abandonner aux mercenaires de Cassandre ou d'Antigone le soin d'assurer la tranquillité de l'agora ; — parmi toutes ces âmes désenchantées de liberté et de vie politiques, fatiguées des stériles discussions des philosophes, celles, peu nombreuses, que tourmentait le souci de chercher en elles-mêmes la paix et le salut, de se ramasser sur soi, de se faire en quelque sorte toutes petites et toutes simples pour échapper aux tumultes des passions comme aux orages de la fortune, devaient trouver dans la doctrine épicurienne le port silencieux et inviolable où rien ne viendrait plus les troubler. Aristote déjà, malgré le caractère agissant et vraiment civique de sa morale, avait proclamé la royauté d'un homme de génie supérieure à la forme républicaine, et subordonné les vertus politiques aux vertus intellectuelles et contemplatives. Déjà Platon, témoin attristé et partial, peut-être jusqu'à l'injustice, des violences et des caprices de cet animal redoutable auquel il compare la démocratie athénienne, écrivait ces lignes où l'on croit entendre par avance la haute mélancolie de Lucrece : « Celui qui goûte et qui a goûté la douceur et le bonheur qu'on trouve dans la sagesse, voyant clairement la folie du reste des hommes et la perpétuelle extravagance, on peut le dire, de tous ceux qui gouvernent ; n'apercevant d'ailleurs autour de lui presque personne qui voulût s'allier avec lui pour aller au secours des choses justes sans risquer de se perdre ; se regardant comme tombé au milieu d'une multitude de bêtes féroces dont il ne veut point partager les injustices, et à la rage desquelles il lui serait impossible de s'opposer tout seul ; sûr de se rendre inutile à lui-même et aux autres, et de périr avant d'avoir pu rendre quelque service à la patrie et à ses amis ; plein de ces réflexions, il se tient en repos, uniquement occupé de ses propres affaires ; et comme un voyageur assailli d'un violent orage s'abrite

derrière un petit mur contre la poussière et la pluie que le vent soulève, de même, voyant que tous les hommes sont remplis de dérèglement, il s'estime heureux s'il peut lui-même passer cette vie pur de toute action inique et impie, et en sortir plein de calme et de douceur et avec une belle espérance. »

III.

Platon veut que le sage quitte la vie avec une belle espérance ; pour l'âme épicurienne, l'espérance ne va pas sans la crainte, et la crainte est le pire des maux. Mais de toutes les sources de la crainte, il n'en est pas de plus abondante, de plus variée, de plus funeste, que la superstition. Nul bonheur assuré, nulle paix inaltérable, si l'on n'est parvenu à mettre pour toujours la superstition sous ses pieds.

Pour se faire une idée de l'état des esprits faibles et ignorans d'alors en proie à la superstition, il faut se reporter à ce que nous racontent les voyageurs de certaines tribus sauvages courbées sous la terreur du *tabou*. Le *tabou*, c'est l'objet qu'il est défendu de toucher, l'action qu'il est interdit de faire, sous peine de provoquer la colère des puissances surnaturelles. Tout, pour le malheureux sauvage, peut-être *tabou* : le poisson qu'il a pris et dont il va se nourrir, le gibier qu'il poursuit, l'arbre d'où pend le fruit qui calmerait sa soif. Telle partie de la forêt est *tabou* ; tel jour, telle heure du jour ; et, pour comble d'infortune, on ne sait jamais bien au juste ce qui est *tabou* et ce qui ne l'est pas. — Qu'on relise maintenant, ne fût-ce que dans la traduction de La Bruyère, le portrait du superstitieux par Théophraste, un contemporain d'Épicure : on constatera un état d'esprit identique à celui du sauvage. Le superstitieux, pour conjurer le malheur, ne manque pas d'avoir toujours une feuille de laurier dans la bouche. « S'il voit une belette, il s'arrête tout court, et il ne continue pas de marcher que quelqu'un n'ait passé avant lui dans le même endroit que cet animal a traversé, ou qu'il n'ait jeté lui-même trois petites pierres dans le chemin, comme pour éloigner de lui ce mauvais présage... Si un rat lui a rongé un sac de farine, il court au devin, qui ne manque pas de lui enjoindre d'y faire mettre une pièce ; mais bien loin d'être satisfait de sa réponse, effrayé d'une aventure si extraordinaire, il n'ose plus se servir de son sac et s'en défait. Son faible encore est de purifier sans fin la maison qu'il habite, d'éviter de s'asseoir sur un tombeau, comme d'assister à des funérailles, ou d'entrer dans la chambre d'une femme qui est en couches... S'il voit un homme frappé d'épi-

lepsié, saisi d'horreur il crache dans son propre sein, comme pour rejeter le malheur de cette rencontre. »

Des traits analogues abondent dans le traité de Plutarque sur la superstition; quatre siècles de philosophie n'ont pas réussi à diminuer sensiblement le mal. Dans son beau livre sur le poème de Lucrèce, M. Marita a rappelé les passages les plus frappans du traité de Plutarque; il nous en a laissé quelques-uns à glaner :

« Le superstitieux regarde les maladies, la perte des biens, la mort de ses enfans, les mauvais succès, les refus qu'il essuie dans l'administration publique, comme autant de traits de la vengeance divine. Aussi n'ose-t-il ni corriger les événemens, ni détourner son malheur ou y remédier, de peur de se révolter contre les dieux et de s'opposer au châtement qu'ils lui infligent. Est-il malade, il ferme la porte au médecin. Est-il dans le chagrin, il repousse le philosophe qui vient le consoler. « Laisse, dit-il, souffrir un malheureux, un impie, objet fatal de la colère des dieux. »

Le superstitieux est capable de tous les attentats; il est parfois victime de son propre délire. Le héros de la Messénie, Aristodème, entend des chiens hurler comme des loups et voit de l'herbe croître sur un autel domestique; ce sont présages funestes, il se tue. On connaît par Diodore, et par un roman célèbre, l'abominable holocauste de 500 jeunes enfans des meilleures familles de Carthage, jetés vivans dans la fournaise du Moloch d'airain, pour apaiser les dieux et les rendre propices, après les premières victoires d'Agathocle en Afrique. Les parens qui n'avaient pas d'enfans achetaient ceux des pauvres, et la mère était là, ne pouvant ni verser une larme ni pousser un soupir, car elle n'eût pas reçu le prix convenu, et l'enfant n'en eût pas été moins sacrifié. Les sons de la flûte et d'autres instrumens étouffaient les cris des victimes.

Si je rappelle ces horreurs, c'est qu'elles se passèrent en 309, très peu de temps avant l'époque où Épicure commença d'enseigner. Et si elles se passaient loin d'Athènes, elles n'en avaient pas moins, sans doute, leur retentissement dans la Grèce, que depuis Alexandre surtout, le monde barbare pénétrait de tous côtés, de toutes manières, comme il était pénétré par elle. C'est le temps où les superstitions avilissantes et sanguinaires de l'Orient déshonorent de plus en plus la noblesse native du génie hellénique. De l'Orient étaient venus ces sortilèges, ces charmes magiques, ces bruits d'instrumens, ces purifications impures, ces expiations profanes, ces pénitences illicites et cruelles, ces incisions sanglantes, dont s'indigne Plutarque, et aussi ces mots étrangers, inintelligibles, que le dévot doit prononcer, sous peine de sacrilège, avec la plus minutieuse exactitude, et qui sont une souillure pour la langue, autant

qu'une offense à la majesté divine et à la sainteté de la religion nationale.

Déjà Platon avait protesté, au nom de la pureté morale et de l'eurythmie philosophique, contre l'exaltation dégradante du culte de Bacchus; depuis avaient pénétré en Grèce les rites honteux ou lugubres d'Adonis et de la déesse Cotytto. Le flot impur et souvent criminel des superstitions étrangères montait lentement, tantôt en secret, tantôt au grand jour, affolant de terreurs les intelligences débiles, dépouillant peu à peu de leur prestige les divinités lumineuses et généralement bienveillantes de l'antique Olympe, menaçant parfois jusqu'à l'existence même de la société politique. Les esprits les plus fermes se troublent, et craignent, en combattant les pratiques nouvelles, de se rendre coupables d'impiété. On en trouve un curieux témoignage dans le passage célèbre où Tite-Live raconte les attentats inouïs auxquels se livraient en pleine Rome les affiliés aux bacchanales et l'impitoyable répression qui suivit.

« Rien, dit le consul Postumius, en rendant compte au sénat de ce qu'il vient de découvrir, rien qui soit d'apparence plus trompeuse qu'une fausse religion. Quand la volonté des dieux sert de prétexte aux crimes, une crainte s'empare de l'âme; n'allons-nous pas, en punissant des forfaits humains, porter atteinte à quelque droit divin qui y serait mêlé? *Subit animum timor, ne fraudibus humanis vindicandis divini juris aliquid immixtum violemus.* Et quand, sur la proposition du consul, le sénat proscribit les bacchanales de Rome et de l'Italie, le sénatus-consulte spécifie: « Que si quelqu'un considère ce culte comme traditionnel et nécessaire, et ne croie pas pouvoir y renoncer sans impiété, il devra en informer le préteur urbain, lequel prendra l'avis du sénat. » Ainsi, en l'an 186, au moment de détruire une association qui, sous le manteau de superstitions orientales, s'est souillée de tous les crimes et a mis l'état en péril, le sénat semble distinguer entre le culte même et ses adeptes, tant il a peur, en frappant ceux-ci, de porter la main sur quelque chose de sacré!

On comprend peut-être mieux maintenant pourquoi Épicure dépouille tous les dieux, sans distinction, du gouvernement de l'univers. Entre cette multitude innombrable, comment choisir? Qui sait si les divinités protectrices d'Athènes et de la Grèce sont assez puissantes pour lutter contre l'influence occulte, mal définie, d'autant plus redoutable, de ces divinités étrangères, de tous ces démons jaloux, capricieux, pervers, funestes, qui épient, assiègent les malheureux mortels, et réclament, sous peine d'effroyables vengeances, un culte souvent ignoré, des propitiations bizarres, compliquées, parfois déshonorantes et cruelles? Si encore la Providence,

bonne et secourable, de certains philosophes comme Socrate et Platon, pouvait avoir quelque prise sur les âmes! Mais il semble qu'elle dépassât la moyenne des intelligences même éclairées. Or c'est cette moyenne qu'il s'agissait de conquérir, de rassurer, de pacifier. C'est elle qu'il fallait arracher à la menace, toujours suspendue, de la superstition :

Horribili super aspectu mortalibus instans.

On peut croire que des doctrines comme celles du *Démiurge* de Platon et de la *Pronoïa* des stoïciens n'avaient pas, pour la plupart des esprits, un sens plus élevé que les traditions de la religion populaire. L'imagination matérialisait ces belles conceptions et en faisait des dieux comme les autres. Cicéron nous apprend que les épicuriens traitaient la *Pronoïa* stoïcienne de vieille femme : bien des gens, sans doute, croyaient naïvement qu'elle était quelque chose comme cela. Tous les philosophes avaient d'ailleurs laissé aux divinités mythologiques et leur existence et une puissance assez étendue. Ni Socrate ni Platon n'avaient rejeté la divination; les stoïciens lui firent une grande place dans leur théologie. Dès lors, la vie humaine restait en proie à la terreur, et le parti extrême, pris par Épicure, paraissait le seul qui pût véritablement garantir le salut.

IV.

Il peut sembler étrange, après cette négation radicale d'un gouvernement divin de l'univers, qu'Épicure ait admis formellement l'existence de divinités éternelles et bienheureuses. Il l'admet pour deux raisons : la première, c'est que tous les hommes y ont cru ; le témoignage universel du genre humain constitue, pour la logique épicurienne, une *anticipation*, qui est un signe infaillible de vérité. Cicéron affirme qu'Épicure, le premier, a fondé la croyance à l'existence des dieux, sur cette notion imprimée par la nature même dans l'âme de tous les hommes.

La seconde raison est toute *a priori*. Les épicuriens admettent, sans preuve, comme évidente, une loi d'*isonomie*, c'est-à-dire d'égalité de distribution des êtres, d'équilibre numérique entre les individus des différentes espèces. Lucrèce donne un exemple curieux de l'application de cette loi : « Si tu observes, dit-il, que certaines espèces sont moins nombreuses que d'autres, et que la nature est moins féconde à les produire, sache qu'en d'autres pays, dans

des climats lointains, elle les multiplie et en complète le nombre. Tels, principalement, dans le genre des quadrupèdes, les éléphants ; à peine en voyons-nous quelques-uns dans nos contrées, mais l'Inde en nourrit une si grande quantité que leurs milliers innombrables l'entourent d'un mur d'ivoire qu'on ne saurait pénétrer. » Par suite, s'il y a une quantité infinie d'êtres vivans qui naissent et meurent, il est nécessaire, pour faire équilibre, qu'une quantité également infinie subsiste éternellement. Ce sont les dieux.

L'argument tiré du consentement universel, ainsi confirmé par la loi d'isonomie, ne laissait pourtant pas que d'être dangereux. L'opinion commune, c'est en effet que les dieux gouvernent l'univers et tiennent dans leurs mains capricieuses notre bonheur ou notre malheur. L'objet même de l'épicurisme était de leur retirer un tel pouvoir. En général, les philosophes qui font appel au témoignage du genre humain éprouvent le même embarras qu'Epicure : ce témoignage, s'il atteste des vérités, devrait consacrer aussi beaucoup d'erreurs et de superstitions. C'est à la philosophie à faire le départ des unes et des autres. Et ce départ, on ne le fait sûrement que si l'on réussit à montrer comment l'ignorance primitive a dû mêler inévitablement de fausses croyances aux dogmes dont elle avait l'obscur pressentiment.

La *genèse* des idées religieuses, telle qu'elle est présentée par l'épicurisme, est des plus remarquables. Dans le passage classique où Lucrèce l'expose en beaux vers, on croit surprendre la trace des théories récentes de Tylor, de Lubbock, de Spencer, sur l'*animisme* des sauvages. Les hommes voyaient, le jour, des fantômes imposans : l'hallucination devait être fréquente, en effet, pour ces cerveaux exténués par les longs jeûnes qu'imposent les difficultés toujours renaissantes de se procurer la nourriture. Ils les voyaient, en dormant, plus grands encore ; les privations, puis, quand la chasse ou la pêche ont été plus heureuses, de gloutonnes orgies de viande crue, voilà de quoi remplir le sommeil de rêves qui prennent un singulier relief. Ils leur attribuaient le sentiment, parce que ces fantômes paraissaient mouvoir leurs membres et parler d'un ton impérieux, proportionné à leur extérieur majestueux et à leurs forces immenses. La distinction entre l'*objectif* et le *subjectif* ne se fait pas facilement à l'origine : le rêve est pris pour une réalité.

Qu'étaient ces images ? Pour un épicurien, c'étaient des simulacres, constitués par des atomes très subtils. Pour l'anthropologiste qui est au courant de la théorie animiste, c'étaient des hallucinations qui représentaient à l'imagination troublée du sauvage l'âme ou le *double* de quelque ancêtre ou de quelque chef disparu.

Lucrèce admet d'ailleurs que des simulacres, émanés du corps des vivans, flottent dans l'air longtemps après la mort et la dissolution de l'organisme qui les a produits : la croyance à l'immortalité de l'âme n'a pas pour lui d'autre fondement. Mais les simulacres qui ont donné naissance à la religion ne se confondent nullement avec ces derniers.

Selon les épicuriens, les premiers hommes ne se trompaient pas en affirmant la réalité des êtres qui s'offraient ainsi à leur vue; peut-être ne se trompaient-ils pas non plus en les prenant pour les dieux mêmes, car nous verrons que ce fut là une des thèses de la théologie épicurienne. Leur erreur fut d'abord d'attribuer à ces fantômes et l'ordre constant de l'univers et le retour périodique des saisons, puis de les loger dans le ciel. L'ignorance primitive explique suffisamment cette double superstition. Que des volontés surnaturelles gouvernent le monde, comment en douter, alors que la philosophie n'a pas encore montré qu'on peut rendre compte de toute la nature par le concours fortuit des atomes? Et quant au ciel où roulent le soleil et la lune, où brillent les astres mélancoliques, où se forment ces torches errantes dans les ténèbres, et les nuées, et la neige, les vents, les foudres, la grêle, et ces frémissemens et ces grands murmures menaçans du tonnerre, — comment n'eût-il pas été, pour de pauvres mortels en proie à la terreur de l'inconnu, la demeure et le palais des dieux?

Et voilà la superstition, avec les maux innombrables dont elle n'a cessé d'écraser le genre humain, issue d'une croyance vraie dans son principe! Car, s'ils sont indifférens au bonheur comme aux misères de l'homme, s'ils ne se mêlent de rien, s'ils n'habitent pas les régions du ciel, les dieux existent pourtant et ils existent quelque part! La religion a un objet, et la piété du sage est précisément le contraire de la superstition, qui seule est impie.

Que sont donc les dieux d'Épicure? On ne saurait le dire avec une entière certitude. Deux textes fort obscurs, l'un de Diogène Laërce, l'autre de Cicéron, ont exercé et sollicitent encore la sagacité des érudits. Gassendi proposait une explication qu'on est unanime à repousser aujourd'hui. De nos jours, Schœmann, Volkmann, Hirzel, Woltjer, ont chacun la leur; M. Lachelier, dans quelques pages de la *Revue philologique*, suggère une hypothèse très ingénieuse. M. Guyau soutient, contre Lange, la réalité objective des dieux épicuriens. Enfin, dans les savantes notes de son édition du *De natura deorum* de Cicéron, M. J.-B. Mayor incline à penser qu'Épicure a reconnu deux sortes de divinités, les unes réelles, les autres purement idéales; il concilie ainsi l'interprétation de Lange et celle de la plupart des commentateurs.

Nous ne pouvons entrer dans les détails d'un débat qui exigerait une discussion approfondie de textes dont l'intelligence n'est pas des plus faciles. Nous nous contenterons d'exposer l'opinion qui nous paraît la plus vraisemblable, et qui est, à peu de chose près, celle même de M. Mayor.

Il y a des dieux, et ils sont réels ; ainsi l'exige le consentement universel du genre humain, qui ne peut se tromper. Ces dieux sont en nombre infini : c'est une conséquence de la loi d'*isonomie*. Ils sont matériels, car rien n'existe que les atomes et le vide. Ils sont donc formés d'atomes extrêmement subtils, et la pensée seule peut les apercevoir. Ils sont éternels et bienheureux : ce sont là des privilèges essentiels de la nature divine. Bienheureux, comment le seraient-ils, s'ils n'avaient la raison pour comprendre leur bonheur et pleinement en jouir ? Mais l'expérience ne nous a jamais montré la raison qu'unie à un corps humain ; la forme humaine est d'ailleurs la plus belle : il y aurait impiété à ne pas l'attribuer aux dieux.

Ces dieux à forme humaine n'ont cependant rien de l'opacité et de la résistance des corps organisés que nous connaissons ; ils ont le contour plutôt que la solidité ; ils ont *comme* un corps, *comme* du sang. Ce qui ne les empêche pas de remplir les fonctions les plus essentielles de la vie ; ils mangent, non pour réparer leurs forces, mais parce que manger est un plaisir ; nourriture et breuvage sont d'une nature non moins subtile que les organismes divins auxquels ils sont appropriés. La différence des sexes existe entre eux ; Cicéron se demande ce qu'il en pourra bien résulter. Sans conversation, l'éternité paraîtrait bien longue : les dieux s'entretiennent en un langage qui ne diffère pas beaucoup du grec. Il est notoire, en effet, que tous les simulacres de divinités qui se sont montrés aux mortels parlaient grec.

Pour loger des corps d'une ténuité et d'une délicatesse si grandes, les mondes, avec leurs flux perpétuels d'atomes toujours voyageant et s'entre-choquant, sont bien agités : les dieux y recevraient des heurts qui briseraient leurs formes délicates, ou troubleraient tout au moins l'immobilité de leur béatitude. Mais il est des espaces vides, entre les mondes, où rien ne les dérangera : « Demeures tranquilles, dit Lucrèce, traduisant magnifiquement Homère, qui ne sont jamais ébranlées par les vents, que n'inondent pas les larges pluies, que respecte la neige condensée par un froid piquant, qu'entoure éternellement un éther sans nuage, où rit toujours une immense lumière épandue. »

Ces divinités, nous les connaissons bien : ce sont celles que les poètes avaient accréditées auprès du vulgaire. Épicure les spiri-

tualise un peu : leurs corps sont diaphanes, et leur séjour est maintenant au-delà du ciel. Mais les dévots de la théologie traditionnelle ne sont pas trop dépaysés ; ils peuvent se rattacher à l'école du philosophe sans abjurer leurs croyances et, pour faire des prosélytes, c'est là un grand point. D'ailleurs, des dieux de cette nature s'accordent parfaitement avec les principes généraux de l'atomisme et les *canons* de la logique épicurienne.

Les âmes ainsi conquises devaient être amenées facilement au dogme fondamental de la religion d'Épicure, savoir que les dieux ne se mêlent pas du gouvernement de l'univers. Il suffisait de leur faire comprendre que la béatitude est incompatible avec tant de soucis. Quel labeur que celui d'une providence comme celle des stoïciens ! Mouvoir les cieux et les astres, régler les moindres détails de la vie cosmique, tenir sans cesse en main les rênes de l'infini, être partout à la fois, féconder la terre, amonceler les nuages, faire rouler le tonnerre, lancer cette foudre qui frappe souvent les temples sacrés, épargne le coupable et consume l'innocent ! L'imagination ne pouvait se figurer une divinité agissante sans la voir affairée et comme peinant dans la nature. Et la raison ne s'expliquait pas tant d'événemens qui, s'ils sont voulus et produits par les dieux, font, en vérité, peu d'honneur à leur discernement ou à leur justice. Ainsi, la théologie épicurienne pouvait paraître, en un sens, plus élevée et moins anthropomorphique que celle, non-seulement des poètes, mais de la plupart des philosophies rivales. Elle dépouillait les êtres éternels et bienheureux d'attributs en somme incompatibles avec l'idée qu'on se faisait généralement du souverain bonheur. Aristote avait jugé déjà que la pensée souveraine serait souillée si elle pensait le monde ; à plus forte raison ne saurait-elle, sans déroger, le conduire. Les épicuriens laissaient aux dieux la forme humaine, mais les affranchissaient des passions humaines : jalousie, colère, vengeance, faveur.

L'anthropomorphisme subsistait, mais seulement à un point de vue tout extérieur ; et comme il s'agissait de religion plutôt encore que de philosophie, il était nécessaire que l'anthropomorphisme ne fût pas entièrement banni. Le besoin d'idéal, qui est au fond de toute croyance religieuse, aspire sans doute à épurer son objet, mais il ne faut pas que l'imagination n'ait plus où se prendre. Une divinité trop différente de l'homme aurait quelque peine à se faire adorer. Je ne sais si la Substance de Spinoza, l'Idée d'Hégel, l'Inconnaissable de H. Spencer, obtinrent ou obtiendront jamais un véritable culte. Épicure pensa que l'essentiel n'était pas d'effacer tous les contours sensibles de la réalité divine, ce qui eût fait courir à cette réalité le risque de s'évaporer tout entière aux

yeux de fidèles peu familiers avec les conceptions savantes d'une métaphysique supérieure : tout préoccupé de pratique, il se contenta de rendre ses dieux inoffensifs pour les âmes inoffensives. Sans doute ils ne font pas de bien ; mais c'est déjà beaucoup qu'ils ne fassent pas de mal. La théologie traditionnelle était par là fort dépassée. La superstition et ses terreurs étaient coupées dans leurs racines. Au sein d'un monde qui n'est qu'un agencement peu stable d'atomes aveugles, armé de son libre arbitre et des préceptes de la sagesse, l'homme, affranchi de la crainte dont l'écrasait jusque-là la présence de divinités agissantes, ombrageuses et capricieuses, pourra désormais travailler en paix à l'œuvre de son salut ; et quand il lèvera les yeux, il apercevra, rassuré et ravi, par-delà le ciel, dans le lointain des espaces vides, ces figures faites de lumière immobile, ces formes impassibles dans leur éternité bienheureuse, où il retrouve, avec le souvenir idéalisé des dieux dont les poètes ont bercé son enfance, le modèle parfait du bonheur sans trouble qu'il s'est efforcé de conquérir.

Ces divinités épiciuriennes, on nous le dit expressément, ne peuvent être vues que par la raison. Il semble donc qu'elles n'envoient pas, comme tous les corps, de ces simulacres qui, par les yeux, pénètrent jusqu'à l'esprit. D'ailleurs, elles sont tellement subtiles, que si des images se détachaient d'elles, on ne comprend guère ce qui, à la longue, en pourrait rester. Comment donc, alors, se sont-elles manifestées aux premiers hommes, et que sont, au juste, ces fantômes, dont l'apparition fut, suivant Lucrèce, l'origine des croyances religieuses ? C'est là une difficulté qu'aucun commentateur, à notre connaissance, n'a éclaircie. Démocrite, à qui Épicure a tant emprunté, avait dit, au témoignage de Sextus Empiricus, que « certaines images s'approchent des hommes : les unes sont bienfaisantes, les autres malfaisantes... Ces images sont grandes et même très grandes ; elles sont difficiles à détruire, mais non indestructibles ; elles annoncent aux hommes l'avenir par leurs apparitions et les paroles qu'elles prononcent ; les premiers hommes imaginèrent, d'après ces fantômes, qu'il y a une divinité ; mais excepté ces images, il n'existe aucun dieu dont la nature soit impénétrable. » On ne peut guère douter que ce singulier passage de Démocrite n'ait inspiré celui de Lucrèce. Il en résulterait que l'imagination des hommes primitifs, captivée par des apparitions d'images très réelles en elles-mêmes, et spontanément formées par des rencontres d'atomes, a été conduite à cette opinion qu'il existe des dieux dont ces images seraient émanées. Si l'on considère maintenant que l'essentiel de l'épicurisme vient de Démocrite ; si l'on relit, à la lumière de ce texte, deux phrases fort controversées,

l'une de Cicéron, l'autre de Diogène Laërce, et un fragment de Philodème, on arrivera à cette conclusion, que deux systèmes de théologie ont probablement coexisté dans l'école d'Épicure. Le premier, plus populaire, est celui qui admet des dieux réels dans les intermondes ; le second, plus philosophique, réduit la divinité à un phénomène d'imagination, objectivement déterminé par des courans d'images semblables que forment les plus subtils atomes, ceux de l'éther et du feu.

Pour des matérialistes comme Démocrite et Épicure, tout phénomène mental est nécessairement matériel dans sa nature et dans sa cause. L'âme, composée d'atomes, reçoit une impression mécanique des atomes du dehors : c'est ainsi qu'elle sent, connaît, imagine. Si nous pensons qu'il y a des dieux, cela ne peut être que parce que des combinaisons d'atomes existent objectivement, qui produisent en nous cette pensée. Or la croyance aux dieux, étant universelle, ne saurait être entièrement fausse ; donc il faut dans le monde quelque chose qui l'explique. Ce monde, où tout le réel n'est qu'atomes, fournit donc des images dont le courant continu rend possible la pensée religieuse. Chacune de ces images est trop subtile pour être aperçue, mais leur ressemblance et leur continuité finissent par faire une *impression*, en prenant ce mot dans l'acception matérialiste de son étymologie. Ce qui revient à dire que certains événemens de l'univers suivent une direction constante, et que cette direction révèle à l'homme l'existence d'une nature éternelle et bienheureuse. Débarrassons la théologie épicurienne de l'enveloppe matérialiste qui la dissimule à nos yeux ; interprétons en termes psychologiques la théorie épicurienne de l'imagination ; nous aurons à peu près ceci : le monde contient en soi de quoi suggérer à notre raison un idéal de l'humanité auquel il convient de tendre, et dont le caractère essentiel, outre l'éternité qui ne saurait devenir notre partage, est la béatitude dans l'impassibilité.

Les dieux d'Épicure sont donc des *idéaux* ; voilà, croyons-nous, l'expression la plus élevée de la doctrine, telle qu'à la suite de Démocrite elle a pu être expliquée par le maître à quelques disciples privilégiés. Mais ces *idéaux* de la vie bienheureuse, s'ils n'ont d'autre cause objective que des courans d'images semblables, spontanément formées par les atomes les plus subtils, n'excluent en aucune manière l'existence de ces dieux logés dans les intermondes, et qui, ceux-là, sont bien réels, puisqu'ils mangent et qu'ils parlent. Ces deux classes de divinités, Diogène Laërce et Philodème l'attestent, étaient reconnues également par l'école, les dieux réels plus appropriés sans doute à l'usage des esprits peu philosophiques. L'orthodoxie épicurienne n'est pas intolérante ;

pourvu qu'il soit bien entendu que les dieux ne se mêlent de rien, qu'ils sont éternels et bienheureux, il n'importe guère qu'on ait telle ou telle opinion sur leur compte. « Conçois d'abord, écrit Épicure à Ménécée, que Dieu est un être immortel et bienheureux. Garde-toi donc de rien lui attribuer qui ne puisse s'accorder avec son immortalité et sa béatitude. Cela une fois hors d'atteinte, *tu peux donner à ton esprit sur cet être tel essor qu'il te plaira.* » — N'est-ce pas bien remarquable, et un dogmatisme aussi libéral ne devait-il pas recruter nombre d'adhérens? Et, au fond, Épicure n'avait-il pas raison? L'essentiel n'est-il pas de retrancher de la divinité tout ce qui la déshonore : haine, jalousie, colère, caprices ; et quant à ses perfections, chacun ne les imagine-t-il pas, qu'il le veuille ou non, selon le degré de culture intellectuelle, esthétique, morale, auquel il est parvenu? En sorte que, pratiquement, un Dieu à forme humaine et qui parle grec, mais ne fait de mal à personne, sera un meilleur idéal pour la conscience religieuse qu'un Dieu pur esprit, mais avide de vengeance et altéré de supplices?

Ainsi, par son indétermination même, la religion épicurienne s'adaptait merveilleusement aux besoins des âmes, lassées de terreurs, mais désireuses de croire encore à quelque chose de divin. Les plus humbles comme les plus philosophes trouvaient de quoi satisfaire à leurs aspirations. Aux unes, les dieux réels de la mythologie, purifiés des mauvaises passions de l'humanité ; aux autres, l'idéal aux contours mal définis, et dont on affirme seulement l'éternité, l'impassibilité, le bonheur. D'ailleurs, l'adoration des fidèles devait souvent en fait confondre les limites indécises qui séparaient ces deux genres de divinités. Sur la foi du maître, le vulgaire des adeptes, comme les esprits plus raffinés, les admettaient tous les deux ; mais par cette tendance universelle de la pensée religieuse à préciser, pour la rapprocher d'elle-même, l'objet de ses croyances, on doit supposer que les dieux réels des mystérieux intermondes furent bientôt seuls acceptés et reconnus. Lucrèce, en effet, ne paraît pas en admettre d'autres, et ce sont ceux-là dont les corps sacrés envoient leurs simulacres, comme messagers des formes divines, jusque dans les âmes des mortels.

V.

Sur un point d'une extrême gravité, cette curieuse théologie restait en désaccord avec la conscience du genre humain. Celle-ci réclame une justice supérieure qui récompense les bons et punisse les méchants. L'impassibilité des divinités épicuriennes leur inter-

disait un tel rôle. Une religion qui prétendait à l'efficacité pratique ne pouvait manquer de combler, tant bien que mal, une lacune de cette importance. Comment y parvenir sans se mettre en contradiction trop ouverte avec les dogmes généraux du système?

Philodème répond au reproche qu'on adressait à son école de supprimer « les belles espérances que les hommes justes et bons placent dans les dieux. » — « Personne, dit-il, parmi les philosophes qui ont soutenu que les dieux procurent des bienfaits ou causent des dommages aux hommes, n'a entendu ces dommages et ces bienfaits dans le même sens que le vulgaire; beaucoup même ont dit que les dieux ne sauraient nuire en aucune manière. » Telle avait été, en effet, la doctrine de Platon; telle était celle des stoïciens. Mais, poursuit Philodème, « les Épicuriens, comme l'atteste Polyénu dans son premier livre, n'en laissent pas moins subsister pour les bons des bienfaits, pour les méchants des dommages venant des dieux. » Épicure avait fait un traité intitulé : *Des rapports d'amitié* (1) *qu'a la divinité avec certains hommes, et des rapports contraires qu'elle a avec certains autres*; et il y soutenait « qu'il faut affirmer Dieu comme cause de salut pour les hommes. » — « Les dieux étant propices, dit encore Philodème, nous ne devons pas craindre la guerre; les dieux étant propices, nous passerons notre vie dans la pureté. » Enfin le même Philodème, retournant contre les stoïciens l'objection adressée par ceux-ci à l'épicurisme : « Les stoïciens, écrit-il, nient que les dieux puissent causer du mal aux hommes, et, par là, ils suppriment toute entrave à l'injustice et dégradent l'homme au niveau de la brute (car quel est celui qui sera détourné de l'injustice à laquelle il aspire par la crainte de l'air ou de l'éther?). Nous disons, nous, que des dieux vient le châtimeur pour quelques-uns, et pour d'autres les plus grands des biens. »

Ces fragmens calcinés d'ouvrages arrachés aux laves refroidies d'Herculanum jettent un jour assez inattendu sur la religion épicurienne. Ces dieux impassibles, que ni la faveur ni la colère ne sauraient émouvoir, sont donc en quelque manière providence? Ils ont une justice distributive, et voilà la vie humaine, qui se croyait affranchie pour toujours de ces maîtres superbes (*dominis privata superbis*), obligée de compter de nouveau avec eux!

Nous pensons que l'incohérence et la contradiction sont seulement apparentes. D'abord les dieux peuvent parfaitement procurer des biens aux bons et des maux aux méchants sans éprouver pour cela les passions tout humaines de la faveur ou de la colère, dont leur

(1) Nous traduisons ainsi, par à peu près, *περὶ τῆς οἰκειότητος... καὶ τῆς ἀλλοτριότητος*.

sereine béatitude serait troublée. Puis, au fond, ces biens et ces maux ne viennent pas proprement de personnes divines qui les auraient voulus.

Un intéressant passage de Lucrèce nous donne, semble-t-il, le mot de l'énigme : « Si tu n'écartes de ton esprit ces croyances (que les dieux produisent les phénomènes du ciel et de la terre), si tu ne regardes ces soins comme... incompatibles avec le calme dont ils jouissent, les divinités saintes des dieux violées par toi se présenteront souvent à ta vue ; non que l'essence suprême des dieux puisse être dérangée de son repos au point que la colère leur inspire d'infliger de cruels châtimens ; mais parce que tu t'imagineras (*tute tibi... constitues*) que, tranquilles au sein de la paix, ils roulent de grands flots de ressentimens. Tu n'entreras plus sans frayeur dans les sanctuaires des dieux, et les simulacres qui émanent de leurs corps sacrés, messagers pour les âmes des hommes de la forme divine, tu ne pourras plus les recevoir avec la paix du cœur. Tu peux juger par là quelle sera désormais ta vie. »

Ainsi les châtimens ou récompenses qui viennent des dieux sont, dirions-nous aujourd'hui, des phénomènes d'imagination. Leur origine véritable, c'est la sérénité intérieure du sage ou la terreur du superstitieux et du criminel. Sans doute, la théorie épicurienne de l'imagination exige que des simulacres venus du dehors, émanés peut-être des dieux des intermondes, soient la cause de la représentation mentale ; mais ces simulacres sont, en soi, toujours les mêmes, toujours impassibles, et c'est l'ignorant ou le coupable qui, par ses erreurs et ses craintes, les défigure et les déforme. La faveur des dieux, c'est essentiellement l'opinion droite, partant bienfaisante, qu'une âme épurée conçoit des dieux ; leur vengeance, c'est l'opinion fautive, par suite malfaisante, d'une âme perverse sur ces natures éternelles et bienheureuses qu'aucune passion ne saurait troubler.

Par là s'explique un passage assez obscur d'Épicure que je traduis littéralement : « Les affirmations du vulgaire sur les dieux sont des suppositions mensongères. Il en résulte que les plus grands maux arrivent aux méchants de la part des dieux et les plus grands avantages aux bons. Car ceux-ci, fidèlement attachés à leurs propres vertus, reçoivent et embrassent des dieux semblables (à eux-mêmes ou à ces vertus) et considèrent comme étranger (ou faux) tout ce qui est différent. » La sagesse et la vertu sont donc bien les conditions nécessaires pour avoir des dieux une idée vraie, et trouver dans cette conception les plus grands secours. Une telle doctrine, qui fait de la vérité religieuse la conséquence et la récompense de la perfection morale, est assurément remarquable et valait d'être mise en pleine lumière.

Nous n'avons donc pas besoin de supposer, avec le stoïcien Posidonius, qu'Épicure était athée dans l'âme, et que s'il avait l'air d'admettre des dieux, c'était pour se dérober à l'indignation publique. Rien ne prouve le bien fondé de cette accusation d'hypocrisie. Épicure pouvait parfaitement être sincère, et sa théologie n'était en contradiction ni avec elle-même, ni avec le reste du système. Bien plus, il a pu être le personnage sincèrement pieux que glorifie Lucrèce : « Ne doit-on pas mettre au rang des dieux celui... qui a tant de fois parlé des dieux immortels en termes divins? »

La piété épicurienne proserit ces prières indiscrettes, outrageantes pour la divinité, par lesquelles l'homme prétend, pour prix de son hommage ou de son offrande, recevoir une faveur particulière et imméritée, telles que la richesse ou la ruine d'un ennemi. « Car, dit finement Philodème, si Dieu exauçait les prières des hommes, l'espèce humaine serait bientôt entièrement détruite, chacun demandant sans se lasser nombre de choses funestes à son prochain. » Mais il est une prière légitime et sainte : c'est celle qu'on adresse aux dieux ; « non parce qu'ils éprouveraient du chagrin si on ne les priait pas, mais parce qu'on s'inspire de la seule pensée de natures supérieures en puissance et en perfection. » La prière devenant un élan désintéressé de l'âme vers le meilleur ! Nous voilà loin de l'athéisme grossier si souvent reproché à Épicure (1).

Un tel culte n'est nullement incompatible avec l'observance loyale des cérémonies et fêtes religieuses consacrées par les lois de la cité. « La divinité, dit Philodème, n'a pas besoin d'hommages ; mais il nous est naturel de l'honorer avant tout par la sainteté des opinions que nous nous formerons sur elle, puis aussi par les rites dont chacun a reçu la tradition... » Et encore : « Sacrifions saintement et bien où et quand il convient, et faisons tout le reste conformément aux lois, sans nous laisser troubler dans nos opinions sur ce qu'il y a de meilleur et de plus vénérable. De plus, soyons justes... »

Soit, dira-t-on ; le sage épicurien est *pratiquant*, et il l'est sans hypocrisie formelle, puisque rien, dans ses convictions, ne le lui interdit absolument : il n'en est pas moins vrai qu'il n'entend pas la religion comme le peuple, et que son apparente orthodoxie cache une pensée *de derrière*. En quoi cette participation aux cérémonies traditionnelles peut-elle augmenter la ferveur de sa piété philosophique ? — Philodème va nous l'apprendre dans un texte qui, si je l'entends bien, renferme la plus délicate observation de psycholo-

(1) Et encore : « Il (le sage) admire la nature et l'essence des dieux, il essaie de s'en approcher, il est pour ainsi dire avide d'entrer en contact et en communion avec eux, et il appelle les sages amis des dieux et les dieux amis des sages. »

gie religieuse : « Ce qu'il y a de plus important, dit-il (Épicure?), ce qui est pour ainsi dire capital, c'est ceci : tout homme sage doit avoir des opinions pures et saintes à l'égard de la divinité, et croire qu'elle est d'une nature grande et vénérable ; mais c'est dans les fêtes surtout qu'il s'achemine vers cette conviction, parce qu'alors tout ayant en quelque sorte à la bouche le nom de la divinité, il subit plus fortement l'impression que les dieux sont indestructibles. » Ainsi le sage puisera dans le spectacle de la piété populaire comme un redoublement de foi, et s'il pense autrement que la foule, il n'en croira pas moins devoir se mêler à elle, participer à ses pratiques, pour aviver, au contact de la dévotion commune, une ferveur dont chez lui seul nulle superstition ne défigure l'objet.

VI.

Vainqueur de la crainte des dieux, Épicure avait un autre fantôme à exorciser ; la crainte de la mort. Ici, nous avons moins insister, car ce point de la doctrine est beaucoup mieux connu.

Dans son livre définitif sur le poème de Lucrèce, M. Martha avait déjà marqué, en quelques traits exacts et frappans, l'attitude mentale des anciens en face de la mort et de la vie future. M. Guyau montre à son tour, dans un des plus intéressans chapitres de son ouvrage, que les opinions des Grecs sur l'immortalité entretenaient de vagues terreurs et laissaient peu de place à l'espérance. Ces opinions, comme celles qui concernaient les dieux, avaient été accréditées principalement par les poètes. Or, dans Homère, la condition des mort est généralement triste : quelques héros, fils de Zeus, sont dans l'Olympe, Hercule, par exemple, dont le *double* seul est descendu dans les ténébreuses régions de l'Hadès. Les sacrilèges sont châtiés de supplices déterminés ; les autres, fantômes dont la mémoire et les forces éteintes sont passagèrement ranimées par le sang noir et chaud des victimes qu'ils boivent avidement, mènent une vie languissante et morne. Ils ont la même apparence qu'ici-bas ; ils portent les blessures qui les ont fait mourir, glissent, murmurent d'une voix grêle : ce n'est plus qu'une ombre de vie.

Sans doute, quelques poètes comme Pindare avaient tracé des peintures assez brillantes de la félicité des bienheureux. Il est permis de croire que les mystères d'Éleusis offraient aux initiés de belles espérances d'immortalité. Platon avait mis dans la bouche de Socrate cette conviction qu'après la mort, l'homme vertueux entre en compagnie d'une divinité pleine de sagesse. Dans l'*Apologie*,

le même Socrate imagine la vie future comme une conversation sans fin avec les sages des temps passés. Mais il ne semble pas que les perspectives d'un bonheur si pâle aient jamais eu beaucoup d'influence sur le vulgaire des âmes. Causer pendant l'éternité ne pouvait guère avoir d'attrait que pour Socrate. Au contraire, les supplices infernaux décrits par les poètes, reproduits par les peintres dans les maisons, sur les murs des temples, frappaient de terreur. Plus d'un esprit fort s'en moquait. « Mais, dit Platon, certaines choses, sur lesquelles il était tranquille auparavant, éveillent dans son âme (quand la vieillesse arrive) des soucis et des alarmes. Ce qu'on raconte des enfers et des châtimens qui y sont préparés à l'injustice, ces récits, autrefois l'objet de ses railleries, portent maintenant le trouble dans son cœur : il craint qu'ils ne soient véritables. Affaibli par l'âge ou plus près de ces lieux formidables, il semble les mieux apercevoir ; il est donc plein de défiance et de frayeur ; il se demande compte de sa conduite passée ; il recherche le mal qu'il a pu faire. Celui qui, examinant sa vie, la trouve pleine d'injustices, se réveille souvent, pendant la nuit, agité de terreurs subites comme les enfans ; il tremble et vit dans une affreuse attente. »

Mais qui donc peut se rendre en toute conscience ce témoignage qu'il n'a jamais offensé la justice ? N'est-ce pas d'ailleurs une observation de tous les temps que l'espoir de récompenses réservées à la vertu dans l'autre vie n'a jamais enchanté l'imagination des hommes autant que la pensée de l'inconnu et la perspective de tourmens possibles après la mort ne l'ont frappée de crainte. Rappelons-nous cette fresque aux trois quarts effacée du Campo-Santo de Pise, où le génie d'Orcagna a peint les supplices des damnés ; figurons-nous ce qui se dégageait de terreur, pour les fidèles du xiv^e siècle, de ces effroyables scènes : ceux-ci pendus la tête en bas, rongés par des serpens qui s'enroulent autour d'eux ; ceux-là traversés d'une broche et rôtis devant un brasier immense ; d'autres sortant à moitié de chaudières où les démons les retournent avec des fourches. Nous comprendrons alors ce que des peintures analogues contenaient d'épouvante pour les âmes faibles de l'époque d'Épicure. La négation formelle de la vie future, — puisque l'immortalité bienheureuse semblait peu certaine et ne promettait en tout cas que des joies languissantes, — fut, pour tous ceux qui l'accueillirent, une délivrance.

Même à des philosophes ennemis de l'épicurisme, et dont l'élévation morale est incontestable, la pensée d'un anéantissement total après la mort parut souvent consolatrice. On sait que Sénèque, pour apaiser le désespoir d'une mère pleurant un fils unique, lui

explique, en magnifique langage, qu'il n'est pas de vie future. Tout platonicien qu'il est, comme tel attaché au dogme de l'immortalité, Plutarque, dans sa *Consolation à Apollonius*, trouve l'hypothèse d'un retour au néant propre à calmer la douleur d'un père qui survit à son fils.

Mais alors comment rendre compte de cette croyance universelle que la personne humaine persiste après la dissolution de l'organisme? Épicure n'est pas embarrassé; la théorie des simulacres est là, toute prête à fournir une complaisante explication. Les prétendues âmes des morts, que la superstition populaire croyait si souvent voir apparaître, ce sont tout simplement des images, émânées autrefois des corps des vivans, et qui flottent dans l'air bien longtemps après que la mort a tout détruit.

Mais cependant le bonheur que promet et donne la sagesse ne paraîtra-t-il pas imparfait de cela seul qu'il doit finir? Quel est ce souverain bien qui n'a pas pour lui la durée? — Épicure répond à cette objection par une théorie curieuse, dont M. Guyau signale avec pénétration l'importance. La durée, pour Épicure, n'ajoute rien au bonheur; celui-ci est un tout complet qui se suffit à lui-même.

La volupté du sage ne saurait être plus grande dans un temps infini que dans un temps limité et court. M. Guyau rapproche cette doctrine de celle de Feuerbach, qui, lui aussi, nie l'immortalité personnelle, et prétend en étouffer le désir dans l'âme des hommes. « Chaque instant, écrit le philosophe allemand, est une existence pleine et entière, d'une importance infinie, satisfaite en soi, affirmation illimitée de sa propre réalité. » — « De même, disait Épicure, que le sage ne choisit pas la nourriture la plus abondante, mais la plus suave, ainsi il ne recueille pas une vie très longue, mais très suave. »

Cette théorie que le bonheur est intemporel, que l'éternité véritable est, si l'on peut dire, intensive, non extensive (c'est la doctrine de Spinoza, dans la cinquième partie de l'*Éthique*), nous paraît reposer sur une observation psychologique assez profonde. Il est certain que nous ne percevons le temps que par la succession de nos états de conscience. Un sentiment, une pensée où se concentrent toutes les énergies de l'âme, excluent donc toute perception de la durée. La méditation, l'amour divin, l'amour humain lui-même, ont de ces heures qui semblent n'avoir pas coulé, de ces extases qui épuisent l'éternité en un instant. Qu'importe ensuite le déroulement banal des impressions diverses qui nous ramènent à la conscience douloureuse d'une existence dispersée? Là n'est pas notre être véritable; il est dans cette pensée, dans cette émotion,

qui, même affaiblies, presque effacées, continuent de planer, par-delà tous les siècles, dans l'immobile possession de l'absolu.

Le bonheur épicurien, je le sais, n'est pas à ce point extatique; mais une âme qui s'est affranchie des passions et de leurs objets, comme l'âme épicurienne, est aussi, selon une certaine mesure, entrée dans l'éternité. D'ailleurs, à cette sagesse quiétiste, la vie en elle-même ne paraît pas très désirable. La vie, pour l'épicurien, n'a son prix que par la discipline intellectuelle et morale qui nous en détache. Il ne faut pas oublier qu'un courant pessimiste a circulé ininterrompu à travers la poésie et la philosophie grecques; ce courant, M. Bonghi l'a signalé dans une lettre éloquentes qui sert de préface à sa remarquable traduction du *Phédon* de Platon. Les vers mélancoliques du poète : « Ce qui est de beaucoup le meilleur pour les mortels, c'est de n'être pas nés, .. et ensuite, après la naissance, de passer au plus tôt les portes de l'Hadès, » se répètent d'écho en écho, jusqu'aux derniers jours du paganisme.

Sur cette double négation du gouvernement des dieux et de la vie future, Épicure élève l'édifice de la vie heureuse. Nous ne serons pas le premier à remarquer que l'attitude mentale du sage épicurien en face du problème religieux et du problème de l'immortalité est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre d'esprits. Réduire la divinité à une sorte d'idéal inerte, vaguement aperçu par la pensée au terme de ses démarches, accepter de bonne grâce le néant comme un repos désirable, après les quelques années d'existence consciente que nous a ménagées le concours des causes aveugles opérant sans trêve dans l'infinité du temps et de l'espace, voilà de quoi, semble-t-il, s'épargner bien des troubles et, au prix d'un peu d'espoir évanoui, affranchir la vie humaine des plus douloureuses angoisses qui aient jusqu'ici pesé sur elle. Cette lassitude morale, qui est un des caractères de notre époque, pourrait bien, à ce point de vue, recruter d'assez nombreux adeptes à l'épicurisme. — Souhaitons qu'il n'y ait là qu'une crise passagère. Une intelligence plus élevée de ce que nous avons à faire ici-bas, le devoir mieux compris et mieux accepté dans toute son étendue, une sympathie plus agissante pour tous ceux qui souffrent, une volonté plus opiniâtre de travailler infatigablement à l'œuvre sacrée du progrès, auraient, pensons-nous, pour effet, de ramener bien des âmes à croire qu'une bonté suprême opère dans la nature, et que ses collaboratrices, les consciences, n'achèvent pas toute leur tâche en cette vie.

LE

MARQUIS D'ARGENSON

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les deux volumes que M. le duc de Broglie vient d'ajouter à ses belles études sur Frédéric II et Marie-Thérèse égalent en intérêt les précédents (1). L'habile historien y raconte avec une lumineuse éloquence les divers incidens de la guerre de succession d'Autriche dans les années 1744 et 1745, la mort de la duchesse de Châteauroux et l'avènement de M^{me} de Pompadour, la captivité de Belle-Isle, le triomphe de Marie-Thérèse couronnant enfin son médiocre mari le duc de Lorraine, les humiliations de la France en Allemagne et ses brillans succès dans la Flandre, les premiers malheurs de Frédéric et ses éclatantes revanches, Friedberg, Sohr, l'invasion de la Saxe, la paix de Dresde. Il y raconte aussi les maladresses et les erreurs du marquis d'Argenson, à qui Louis XV avait eu la triste idée de confier la direction de nos affaires étrangères. Les chapitres que M. de Broglie a consacrés à cet étrange ministre sont aussi piquans qu'instructifs. On se convainc facilement en les lisant qu'un homme de grand mérite fait dans l'histoire un sot personnage, quand il n'est pas à sa place et qu'il n'a pas l'esprit de son métier.

En 1744, la France, dégrisée par ses échecs, se repentait d'avoir voulu ôter le trône impérial à la maison d'Autriche et donner aux Allemands, dans la personne d'un électeur de Bavière, un empereur

(1) *Marie-Thérèse impératrice (1741-1746)*, par le duc de Broglie, 2 vol. in-8°. Paris, 1888; Calmann Lévy.

de sa façon. En quatre ans, selon l'expression de M. de Broglie, trois grandes armées engouffrées en Allemagne s'y étaient fondues, et trois généraux français y avaient laissé leur réputation. Cependant on avait eu une bonne chance au milieu des désastres. Après nous avoir abandonnés, Frédéric II, qui allait devenir Frédéric le Grand, avait senti le besoin de *se raccrocher* avec nous. Convaincu que Marie-Thérèse n'avait accepté la paix de Breslau que jusqu'à nouvel ordre, et en se promettant d'en appeler et de lui reprendre la Silésie, il s'était décidé à la prévenir, il avait envahi de nouveau la Bohême.

On se battait, mais en désirant la paix. Comme l'a dit Voltaire, « cette guerre générale était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. On la continuait parce qu'elle était commencée, et sans avoir d'autre objet que de la faire cesser. » Pour obtenir la paix, il fallait se mettre en état de l'imposer, et on ne pouvait traiter avant d'avoir vaincu. Ces victoires ardemment souhaitées, Maurice de Saxe se chargea de les procurer à la France; mais une diplomatie avisée et résolue pouvait seule les mettre à profit. Malheureusement, le ministre chargé de conduire nos campagnes diplomatiques était un de ces hommes qui se repaissent de chimères. Conscientieux et appliqué, il joignait à tous les talens qu'il pouvait avoir celui de manquer toutes les occasions et d'arriver toujours trop tard.

Louis-René de Voyer, marquis d'Argenson, ressemblait fort peu au comte, son frère cadet, secrétaire d'état de la guerre, qui, à force d'industrie et d'intrigue, réussit à se défendre longtemps contre le mauvais vouloir de M^{me} de Pompadour. On disait « que l'un des deux frères était plein d'esprit et d'ambition, et de plus fort galant, que l'aîné était et fut toujours un balourd. » Après la mort de ce balourd, Voltaire écrivait à Cideville : « J'ai regretté le marquis d'Argenson, notre vieux camarade; il était philosophe, et on l'appelait à Versailles d'Argenson la bête. » Assurément, le marquis d'Argenson était loin d'être une bête; mais cet homme à l'écorce dure, aux manières rudes, n'avait pas l'esprit qui sert, et il avait les talens qui nuisent. Il était né avec l'amour de la singularité et du paradoxe; c'est pour un homme d'état un amour fort dangereux.

Sa philosophie consistait surtout dans un âpre mépris des idées reçues, des traditions, et sa philanthropie fort sincère était bourrue, maussade, hérissée de piquans. Il aimait également l'emphase et les gros mots. Ce cynique bienfaisant, qui avait eu à se plaindre de sa femme, prêchait les unions libres, définissait le mariage : « un droit furieux dont la mode passera. » Pour inspirer aux peuples le goût du vrai bonheur, il aurait voulu créer « des ménageries d'hommes heureux : « Je voudrais bâtir quatre ou cinq villages dont les habitans seraient les plus fortunés paysans que je pourrais

établir; les maisons seraient enjolivées, propres, peintes en dehors, de jolie architecture rustique, les bestiaux gras et bien tenus, leurs familles bien vêtues. Nous aurions des musettes, des chalumeaux, pour former des danses et de jolies images champêtres. Voilà ce que Monseigneur devrait entreprendre à Meudon et M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud. » Pour vouloir créer des ménageries d'hommes heureux, il faut à la fois aimer beaucoup notre espèce et la mépriser encore plus.

Le marquis d'Argenson n'était pas un sentimental comme Jean-Jacques, mais il était beaucoup plus utopique que l'auteur du *Contrat social*, qu'il traite dans ses Mémoires « d'auteur agréable, se piquant de philosophie. » Sainte-Beuve l'a défini un gentilhomme campagnard, nourri de livres. Il était nourri d'abstractions plus encore que de lectures. Il avait été intendant; mais il aurait pu passer toute sa vie dans les affaires sans en prendre l'esprit. Il réduisait tout en maximes, en système; il tenait la politique pour une science abstraite, et il avait cet optimisme des théoriciens qui croient que les choses s'arrangent comme on veut, que les institutions et les sociétés sont des machines, que le point est de trouver un bon mécanicien pour les régler et les faire marcher. Il n'avait pas, comme Frédéric, le sentiment de la complication des affaires humaines; il n'aurait pas dit comme lui que, pour réussir, il faut le concours de beaucoup de volontés et de hasards, qu'une certaine malignité du destin fait avorter les plus belles combinaisons, qu'il suffit d'un pont rompu pour détraquer l'exactitude des plus belles entreprises : « Avouez, mon cher Podewils, que vous êtes obligé de vous écrier comme moi : O profondeurs, ô abîmes, l'esprit humain et tous les politiques de l'univers ne peuvent pas vous pénétrer ni vous éclaircir! » Le marquis d'Argenson ne croyait ni aux profondeurs ni aux abîmes; il pensait que les accidens ne détraquent jamais l'exactitude d'un calcul quand il est bien fait, que pour réussir, il suffit d'avoir de bonnes intentions et un esprit dur, entêté, que les abstractions gouvernent souverainement les choses d'ici-bas, que le philosophe n'a qu'à se montrer et que le monde reconnaît son maître.

Avant de devenir ministre, l'ancien intendant du Hainaut avait écrit ses *Considérations sur le gouvernement de la France*, qui furent imprimées à Amsterdam plusieurs années après sa mort. Rousseau, qui avait lu cet ouvrage en manuscrit, l'a cité plus d'une fois dans son *Contrat*, « pour rendre honneur à la mémoire d'un homme illustre et respectable, qui avait conservé jusque dans le ministère le cœur d'un vrai citoyen. » Dans ce livre étonnant, d'Argenson supprimait d'un trait de plume tous les privilèges, toutes les immunités, toutes les distinctions de classes, et il établissait une sorte de démocratie municipale, des assemblées de paroisses, de districts et de provinces, librement élues et chargées de percevoir et de répartir l'impôt. En

revanche, il excluait de sa Salente toute assemblée nationale, et il conservait au roi la prérogative de faire les lois en son conseil et de les promulguer de sa pleine autorité.

M. de Broglie pense que ce fut chez d'Argenson une précaution, une adresse, qu'il effaçait l'article le plus déplaisant de son programme pour faire passer le reste. Je suis plus disposé à croire qu'il se flattait de bonne foi de concilier la démocratie avec le pouvoir absolu. Il eut toujours du goût pour le bizarre, et le baroque lui semblait la marque de la vérité. Dans une heure de clairvoyance, il avait deviné que la nation demanderait tôt ou tard au souverain de convoquer des états-généraux pour réformer les abus. Il se défiait des états-généraux et de leurs exigences, et il jugeait que des assemblées paroissiales les remplaceraient avec avantage et moins de danger. « Il est bon, disait-il, de consulter les gens sur leur part contributive de l'impôt. Par là le peuple serait bien content ; il croirait entrer dans toutes les affaires de l'état comme et mieux que dans une république. Il s'y intéresserait comme fait une femme à qui l'on fait part de ses affaires de ménage. » Il ajoutait qu'il faut donner tout le pouvoir réel au gouvernant, n'en laisser aucun au gouverné, mais cacher soigneusement le pouvoir absolu. J'ai dit qu'il ressentait pour notre espèce une méprisante tendresse, son système de constitution en fait foi. Il estimait qu'une liberté fictive, imaginaire, suffit à la félicité des peuples, et, après avoir rêvé de créer des ménageries d'hommes heureux, il voulait créer une ménagerie d'hommes libres ; mais il avait bien soin de les tenir en cage.

Quand, par un choix imprévu qui ressemblait à une gageure, le marquis d'Argenson fut nommé secrétaire d'état pour les affaires étrangères, tout le monde s'en étonna, sauf lui. Il ne doutait pas de posséder les qualités nécessaires à son nouveau métier. Depuis longtemps, il avait réduit en système la politique extérieure comme l'autre ; des théoriciens tels que d'Argenson ont des théories sur toute chose, on ne les prend jamais sans vert. Ce philosophe, qui avait toutes les ambitions, avait représenté jadis à son frère devenu ministre avant lui qu'il se trouverait bien de l'avoir pour collègue : « Croyez-moi, je vous serai utile, je pourrai vous aider. Ma petite naïveté, ma petite vérité, dont j'ai même quelque réputation, manquent aujourd'hui à nos affaires. Tout le monde nous attaque parce que toute confiance à la France manque aujourd'hui. » Il resta fidèle à son idée ; à peine fut-il en possession du poste qu'il avait convoité, il se proposa « de rétablir cette réputation de bonne foi et de candeur qui ne devrait jamais abandonner notre nation. » C'est une belle chose que la confiance ; mais les vrais politiques ont toujours pensé que, pour s'imposer à l'estime du monde, un grand pays doit montrer quelque force dans son action et prouver à ses amis qu'il est en mesure de les assister, à ses enne-

mis qu'ils doivent compter avec lui. Ce n'est pas ainsi que l'entendait d'Argenson. Il avait décidé « que la couronne de France était trop grande, trop arrondie, pour préférer encore les acquisitions à la bonne renommée, qu'elle ne devait plus viser qu'à une noble prépondérance, qui lui procurât repos et dignité. » — « Toutes nos maximes politiques, disait-il, devraient se réduire aux plus justes lois de la morale et de la générosité, de relever les faibles, d'abaisser les tyrans, de faire du bien, d'empêcher le mal, de ne faire aux autres que ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes, enfin de régner en Europe par la justice et les bienfaits. »

Il ajoutait qu'il n'y avait pas de mystères d'état, que la parfaite franchise était la meilleure des diplomaties, qu'il fallait renoncer une fois pour toutes aux petites finesses, aux conduites tortueuses, jouer cartes sur table, négocier tout haut. Il prenait bien son temps pour formuler son code de bonhomie diplomatique, de politique désintéressée et candide. A qui avait-il affaire ? A une reine de Hongrie qui parlait volontiers de sa conscience, mais qui s'arrangeait pour que ses scrupules fussent toujours d'accord avec ses intérêts, à un roi de Prusse qui avait écrit un jour à son ministre Podewils : « S'il y a à gagner à être honnête homme, nous le serons, et s'il faut duper, soyons donc fourbes. »

Un autre article du programme du marquis d'Argenson était que la France devait unir ses destinées à celles de la politique prussienne. M. de Broglie l'accuse de s'être laissé convaincre qu'avec Frédéric la vertu était montée sur le trône de Prusse. C'est le faire en vérité plus naïf qu'il n'était. Je vois dans ses Mémoires qu'après la mort de Frédéric-Guillaume, à la date du 2 juin 1740, il jugeait avec quelque perspicacité et le feu roi et son successeur : « Ce prince, disait-il en substance, a beaucoup d'esprit, de mérite en tous sens, et beaucoup d'application et de philosophie... Son père lui a laissé des trésors, et il aura des soldats pour combattre, au lieu que le feu roi avec ses grands hommes n'avait pas su donner un coup de collier... Il est vif, agissant... Il fera ce qu'il faudra faire ; voilà le grand point. Sans aimer la guerre par caractère, il peut être amené à la faire par point d'honneur. Ses droits sont d'une nature à avoir besoin de guerre pour soutenir et fortifier sa grandeur naissante, au milieu d'envieux, d'ennemis, de voisins qui l'enclavent et devant un empereur oppresseur. »

Non, d'Argenson ne croyait pas à la vertu de Frédéric, mais il redoutait son génie, et c'était moins par tendresse que par crainte qu'il tenait à son amitié : « Gare qu'un tel prince ne nous donne bien du fil à retordre, si nous nous opposons à ses desseins ! » Bien qu'il comptât sur la communauté des intérêts pour le retenir dans l'alliance française, il se défiait de son inconstance, de la mobilité de son humeur. Il se rassurait en se disant « que Frédéric ne persévérerait pas plus dans

la défection que dans ses engagements. » Après l'invasion de la Silésie, Frédéric passa longtemps pour un homme léger. Le ministre de la tsarine Élisabeth, le comte Bestoujew, en jugeait comme d'Argenson. Il écrivait à Worontzow, le 11 août 1744, que le roi de Prusse était pour la Russie le voisin le plus dangereux, qu'il avait « un caractère inconstant, accapareur, inquiet, léger et versatile (1). » On finit par découvrir que Frédéric était l'homme du monde le plus constant dans ses desseins, mais que, se réglant sur les circonstances, et tous les moyens lui étant bons, il était toujours prêt à en changer; que ce roi versatile avait la vue perçante des oiseaux de proie, et qu'il déroutait tous les calculs par la vitesse de son vol et la rapidité de son génie. « Il est philosophe comme moi, se disait sans doute d'Argenson; nous sommes faits pour nous entendre; il ne peut manquer de goûter ma politique abstraite. » Frédéric n'avait de goût que pour la plus réaliste des politiques, et, en 1744, il n'avait qu'une idée: après avoir pris la Silésie, il entendait la garder, et il pensait que dans ce monde, pour arriver à ses fins, il faut joindre la souplesse à la force, ne jamais agir *en poule mouillée* et savoir *se retourner*.

« — Vous voilà cocher, monseigneur! écrivait Voltaire à d'Argenson, pour le complimenter sur son entrée aux affaires. Menez-nous à la paix tout droit par le chemin de la gloire. » — D'Argenson ne demandait pas mieux; ce grand ami de la félicité publique se déclara, dès les premiers jours, partisan d'une paix prochaine, et Louis XV disait que dorénavant il avait deux d'Argenson dans son conseil, celui de la guerre et celui de la paix. Mais ce n'est pas tout de désirer la paix, il faut souvent se battre pour l'avoir, et le marquis, tout au contraire, estimait que le plus sûr moyen de l'obtenir était de « cesser les injures, de diminuer les craintes, d'adopter le système d'une heureuse et prévoyante défensive, » en renonçant à tout mouvement en avant, soit en Flandre, soit en Allemagne, soit en Italie. C'était précisément le moyen de se brouiller avec Frédéric, qui exigeait qu'on le soutint par une action énergique et résolue.

En renouant avec la France, il s'était flatté que non-seulement le roi, secouant sa royale nonchalance, s'occuperait en personne de rétablir dans ses armées « cette discipline sans laquelle il est impossible aux Césars de vaincre, » mais que désormais on agirait tout de bon et avec vigueur : *Denn Ich erst sehen muss, ob sie vigoureux agiren werden.* » Il entendait qu'on renonçât aux projets magnifiques qui pèchent par l'exécution, qu'on n'envoyât plus en Allemagne des tâtonneurs, qui ne font que des campagnes languissantes, « qu'on cessât de pousser le temps avec l'épaupe, de biaiser et de fluctuer. » Il ne

(1) *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères*, publié par F. Martens. Tome v, page 337. Saint-Petersbourg.

se lassait pas de répéter que, pour réussir, il faut employer le vert et le sec et toute industrie humaine, que les entreprises molles et tardives, c'est moutarde après dîner. Il représentait au roi Louis XV, le 12 juillet 1744, que la pire des guerres est la guerre défensive, que celui qui ne songe qu'à se défendre se condamne « à être attentif à trop d'objets et laisse le champ libre à son ennemi, » qu'il vaut toujours mieux agir offensivement, qu'ainsi en ont usé le grand Condé, Turenne, Luxembourg, Catinat, d'immortelle mémoire. Le même jour, il écrivait au maréchal de Noailles : « Si, après le départ du prince Charles, vous ne faites pas d'abord marcher un corps suffisant de vos troupes pour pénétrer en Bavière, nous ne ferons que de l'eau claire, et vous pouvez compter que si vous n'envoyez pas 20,000 à 25,000 hommes dans le pays de Hanovre, toute notre affaire est au diable... Adieu, mon cher maréchal, il est important que nous convenions de tout, sans quoi la charrette serait aussi mal attelée que par le passé. »

A la vérité, après la brillante campagne de Maurice de Saxe, Frédéric ne pourra plus traiter les Français de poules mouillées ; mais il se plaindra que toutes les victoires du roi de France dans la Flandre apportent aussi peu de soulagement au roi de Prusse qu'une diversion au Monomotapa ou une descente des Espagnols dans les Canaries. Jusqu'à la fin, d'Argenson se flattera de lui faire entendre raison, de lui démontrer l'injustice de ses reproches, de lui prouver éloquemment qu'attaquer les Pays-Bas, c'est causer aux défenseurs de la reine de Hongrie des dépenses immenses, et obliger la cour de Vienne de renvoyer dans le Nord une partie des forces qu'elle occupe à la guerre de Bohême ; que si Marie-Thérèse s'y refuse, la désunion se mettra infailliblement parmi les alliés ; que les Anglais et les Hollandais se lasseront, qu'il ne peut rien arriver de plus heureux pour la cause commune ; que Louis XIV en usa de même pour venir à bout de ses ennemis. Ce qui fera dire à Frédéric : « Voilà des suppositions de femme ! Que de misères !.. Ce Louis XIV était un autre homme. Si le roi de Prusse sortait nouvellement des Petites-Maisons, on pourrait lui persuader que la campagne de Flandre lui sera d'un grand secours ; mais ni lui ni le moindre tambour de son armée n'est assez fou pour le croire... Ce mémoire est fait pour des enfans et des novices. Ce sont des chimères vagues, des raisonnemens frivoles, et si c'est là tout ce que l'on peut attendre de la France, je plains beaucoup les princes qui s'allient avec elle (1). »

M. de Broglie compare d'Argenson à un solitaire qui a vécu longtemps dans les ténèbres, et que le grand jour de l'histoire aveugle au

(1) *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, t. IV, p. 164 et 165.

lieu de l'éclairer. Mais cet aveugle effaré se croit plus clairvoyant que personne. Il caresse des projets et des espérances contradictoires, et il se sent de force à tout concilier, à tout arranger. Jadis, il se chargeait de faire vivre en bon accord la démocratie municipale et la monarchie absolue. Aujourd'hui, il attache un prix infini à l'alliance prussienne, il se déclare Prussien de la tête aux pieds parce qu'il est bon Français, et il refuse à Frédéric tout ce que Frédéric demande. On dirait qu'il s'applique à le dégager de sa parole, à mettre à l'aise une conscience que ses scrupules incommodaient peu, et le jour où le roi de Prusse se retirera sous sa tente, le marquis d'Argenson sera le plus étonné des hommes. Mais il se remettra bien vite de cette secousse. Son imperturbable optimisme n'est pas à la merci des accidens ; il affirmera de nouveau que tout est pour le mieux, tant il lui semble inadmissible que la politique abstraite et vertueuse ne soit pas la plus belle des politiques et que le marquis d'Argenson puisse se tromper. C'est une grande joie que de se croire infallible, et le marquis d'Argenson était digne de figurer dans une ménagerie d'hommes heureux ; mais la France se serait bien trouvée d'avoir un ministre des affaires étrangères plus accessible au doute et au repentir.

Il était d'autant plus inexorable que, plus d'une fois, la fortune parut le favoriser en lui offrant des occasions dont il ne sut pas profiter. Que ne disait-il comme Frédéric : « Il faut pousser sa pointe quand la fortune nous rit ! » Il était ministre depuis peu de semaines, quand on apprit la mort de cet électeur de Bavière, dont la France avait eu la funeste pensée de faire un empereur d'Allemagne, et qui lui avait causé tant d'embarras, tant de dépenses. Charles VII n'était plus ; on avait dû, par point d'honneur, le soutenir jusqu'au bout, malgré sa déplorable incapacité. Désormais on pouvait se désintéresser, en quelque mesure, des affaires allemandes, et laisser Marie-Thérèse couronner son duc de Lorraine. Le traité qu'on avait conclu avec Frédéric était devenu caduc ; à nouveaux temps, nouveaux conseils. Frédéric l'avait si bien compris que, quelques jours à peine après la mort de l'empereur, il entra en pourparlers avec l'Angleterre pour qu'elle ménageât une réconciliation entre la reine de Hongrie et lui. Il se déclarait prêt à tout, pourvu que la Silésie lui restât, et qu'avec de bonnes sûretés on lui procurât *un bon morceau*.

En même temps, il donnait à Chambrier, son envoyé à Paris, l'ordre de scruter les sentimens secrets du cabinet de Versailles, *die wahren Sentiments des dortigen Hofes zu developpiren*, et de lui faire savoir au plus tôt si le marquis d'Argenson et son roi étaient disposés à profiter de l'événement pour négocier la paix. Chambrier n'eut pas besoin de questionner longuement d'Argenson pour s'assurer que, selon son habitude, ce ministre vivait dans les contradictions comme le poisson dans l'eau, qu'il désirait ardemment la paix, et qu'il allait tout faire

pour la rendre impossible. La France était charmée d'avoir recouvré sa liberté, et le premier usage qu'elle en fit fut de se rengager dans les intrigues d'Allemagne, en se mêlant activement de l'élection d'un empereur. Quel candidat choisira d'Argenson pour faire pièce à la cour de Vienne? Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, l'ennemi intime de Frédéric II, qu'il haïssait tour à tour ou craignait comme le diable, et, pour le décider à laisser poser sa candidature, c'est à Frédéric qu'on s'adresse. Ce qui séduisait d'Argenson, dit M. de Broglie, c'était la preuve de grandeur d'âme que donnerait le roi de Prusse en tendant la main à son ennemi vaincu pour lui offrir une couronne. — « Cela serait beau, généreux et digne d'un grand prince, écrivait-il à Valori. » Effectivement, la scène eût été belle; mais Frédéric ne voulait pas s'abaisser à *gueuser* l'amitié du roi de Pologne, et le roi de Pologne n'avait garde de se brouiller avec Marie-Thérèse en disputant la couronne impériale au duc de Lorraine. Gouverné par ses haines et ses peurs, il avait, quinze jours avant la mort de l'empereur, conclu à Varsovie un traité secret avec l'Autriche.

Les avertissemens ne manquaient pas à d'Argenson; mais les écailles ne lui tombaient pas des yeux. En vain Frédéric représentait-il au gros Valori, l'envoyé français, que le cabinet de Versailles poursuivait une chimère, « se laissait atraper par le jeu et les simagrées » d'Auguste le peureux, de l'*archifourbe* et *emmiellé* comte de Brühl, son ministre, et du jésuite Guarini, son confesseur, que ces gens-là étaient vendus à la reine de Hongrie : « Lisez les relations de nos envoyés en Saxe, et si elles ne vous servent pas d'ellébore, je vous déclare incurable. Adieu, mon bon Valori; faites-vous saigner trois fois par jour, buvez beaucoup d'eau et prenez encore plus de poudre blanche pour vous guérir de la fièvre chaude que vous avez assurément. » Ce n'était pas Valori qui avait la fièvre, c'était le marquis d'Argenson. Il s'obstinait, il s'entêtait. Se targuant de connaître le cœur humain, d'en avoir sondé les mystérieuses profondeurs, il s'était persuadé qu'Auguste jouait la comédie et ne demandait qu'à se laisser faire une douce violence, et comme Auguste répétait sans cesse qu'il n'accepterait la couronne que si elle lui était déférée par le vœu libre et spontané des princes électeurs, d'Argenson ordonna à Conti de déclarer bien haut que la France n'entendait intimider personne, que la présence de son armée en Allemagne avait pour but d'agir sur les esprits *métaphysiquement*, en les ramenant par l'opinion plus que par la crainte.

Encore ne s'en tint-on pas là : Conti évacua l'Allemagne, repassa le Rhin, laissa le champ libre à Marie-Thérèse, qui ne croyait guère à la métaphysique, et qui agit *physiquement* sur les esprits en rassemblant cinquante mille hommes aux portes de Francfort. « Le prince de Conti, disait Frédéric, vient de jouer les Gilles sur les bords du Rhin. » De son côté, le chargé d'affaires français mandait de Berlin à

d'Argenson que désormais tous les amis de la France avaient hâte de la quitter. D'Argenson n'en croyait rien. Il persistait à soutenir que les bons exemples sont contagieux, que la bonne foi et la sincérité ont toujours le dernier mot dans les litiges des peuples et dans les affaires humaines. Il faut un miracle pour qu'un homme nourri d'abstractions se décide à les dégorger.

Une fois encore, la fortune lui offrit obligeamment l'occasion de réparer ses fautes, de procurer à son pays une paix avantageuse. Après la glorieuse victoire de Fontenoy, qui a inspiré à M. de Broglie des pages aussi émouvantes que chaudes de couleur, le cabinet de Versailles était bien placé pour traiter, pour plaider les mains garnies. Il se trouva, par une circonstance des plus heureuses, que, fidèle à ses rancunes comme à sa fierté de femme, Marie-Thérèse, malgré les sollicitations de l'Angleterre, refusa longtemps de s'arranger avec Frédéric en accédant à la convention de Hanovre. Ses défaites l'ayant déterminée à offrir la paix à l'un de ses ennemis dans l'espérance d'accabler l'autre, l'impératrice-reine aimait mieux s'accommoder avec Versailles qu'avec Berlin. Elle offrait de céder à la France Furne, Ypres, Beaumont, peut-être Tournay.

M. de Broglie a raconté tout au long cette négociation, il a eu le mérite d'en révéler le premier les plus curieux incidens, qui étaient restés enfouis dans la poussière des archives. On avait beau démontrer à d'Argenson, pièces en main, que Frédéric négociait secrètement sa paix particulière, qu'il fallait à tout prix le devancer, le gagner de vitesse, il s'obstinait à douter. A tout ce qu'on pouvait lui dire, il répondait « qu'il faut croire le plus tard qu'on peut le mal de la part d'un allié. » C'était pourtant le moment où Frédéric se flattait d'avoir déjà son traité en poche. Certain que la reine Thérèse en passerait par où le roi George voudrait, il remerciait son ministre Podewils de lui avoir commandé en Russie une pelisse de renard : « Nous aurons à l'avenir plus besoin de la peau du renard que de celle du lion. » D'Argenson, qui voulait donner au monde un grand exemple de fidélité, et qui, au surplus, se promettait d'avoir facilement raison de la cour de Vienne, ne négocia que pour la forme avec Marie-Thérèse et repoussa ses avances. Ce roi de Prusse, qui s'affublait à son gré de la peau du lion et de celle du renard, n'avait-il pas raison de dire « que le cabinet de Versailles jugeait de tout par passion et selon que la circulation de son sang était embarrassée ou facile, que les gens avisés démêlent les effets dans les causes, que le ministère français était justement le rebours d'un homme sensé (1)? »

Personne avant M. le duc de Broglie n'avait si bien instruit le procès du marquis d'Argenson, de ses imprudences, de ses maladresses et de

(1) *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, 4^e vol., p. 305.

ses fautes. Après avoir lu ce piquant récit, il faut se procurer le plaisir du contraste en étudiant les lettres d'affaires, la correspondance politique de Frédéric pendant ces deux années de 1744 et de 1745. C'est là qu'on apprend quelles règles de conduite, quels doutes, quelles défiances, quelles inquiétudes utiles, quelles curiosités salutaires doivent avoir les hommes qui dirigent les destinées d'un pays; comment ils doivent s'y prendre pour s'épargner les déconvenues, pour réparer leurs échecs, pour amener à composition cette redoutable et mystérieuse puissance que le vainqueur de Friedberg appelait tantôt « sa sacrée majesté le hasard, » tantôt « l'aveugle Providence ou le destin, s'il y en a un. » M. de Broglie se montre fort sévère « pour les historiens salariés par Frédéric ou aveuglés par une sotte admiration pour lui. » Lui-même ne se dérobe pas au charme; il ne peut s'empêcher d'admirer. Il arrivait à Frédéric comme à tout le monde de se laisser exalter par ses succès et de caresser des chimères. Mais il savait se juger et se résister, revenir de ses erreurs, reviser ses comptes, rabattre de ses prétentions, et se contenter du possible. Ce grand homme de guerre ne l'a jamais faite par entraînement; il n'a jamais livré que des batailles nécessaires, et il avait le droit de dire « qu'il ne guerroyait que pour parvenir à la paix, qu'il était trop philosophe pour suivre l'impétuosité de ses passions. » Son lumineux et souverain bon sens lui servait à dompter son naturel violent, à mater son imagination fougueuse; comme il le disait encore, il apprenait à son âme, à coups de bâton, à devenir patiente et tranquille.

C'est dans les cas difficiles que se révèle toute la puissance de son esprit et de sa volonté; il était de ces hommes que le malheur grandit. Il ne connaîtra que dans la guerre de sept ans les suprêmes détresses; mais il a connu dès 1745 les dangers pressans et les disgrâces. C'est alors qu'il s'écrie : « J'ai jeté le bonnet par-dessus les moulins; je me prépare à tous les événemens, et s'il faut périr, ce sera avec gloire et l'épée à la main... J'ai passé le Rubicon, et je veux soutenir ma puissance ou je veux que tout périsse et que jusqu'au nom prussien soit enseveli avec moi... Adieu, divertissez-vous bien là-bas, rassurez les timides, encouragez les bien intentionnés, et soyez persuadé que nous maintiendrons la Silésie, ou que vous ne reverrez que nos os. » Quelques mois plus tard, tout semble perdu. Marie-Thérèse a conclu un traité avec la Saxe pour envahir le Brandebourg et marcher droit sur Berlin. Assailli par deux armées, Frédéric a sujet de craindre que les Russes ne le prennent à dos, et la France l'a abandonné. Il se sauve par un coup d'audace, par l'invasion foudroyante de la Saxe; il force les portes de Dresde, et il annoncera bientôt à Valori que sa paix est faite : « George Dandin, tu l'as voulu. » Pendant que la France se verra condamnée à batailler avec gloire, deux ans encore, pour obtenir le stérile traité d'Aix-la-Chapelle et pour n'avoir ni Beaumont, ni Ypres,

ni Tournay, il emploiera son temps à refaire ses finances et sa Prusse. Il se donnera le plaisir de philosopher sur la sottise des conquérans que travaille la fièvre héroïque, il composera une ode sur la guerre, qui semble avoir été rimée par quelque pauvre citoyen, las de voir ravager sa terre, las de payer le dixième et le dixième du dixième; et Voltaire, qui le connaît bien, lui écrira : « Cette ode est du roi qui a commencé la noise, qui a gagné, les armes à la main, une province et cinq batailles. Sire, votre Majesté fait de beaux vers, mais elle se moque du monde. Toutefois, qui sait si vous ne pensez pas tout cela quand vous écrivez ? Il se peut très bien faire que l'humanité vous parle dans le même cabinet où la politique et la gloire ont signé les ordres pour assembler les armées. On est animé aujourd'hui par les passions des héros, demain on pensera en philosophe. Tout cela s'accorde à merveille, selon que les roues de la machine pensante sont montées. »

Vers le même temps, le marquis d'Argenson n'était plus ministre ; il l'avait été du 28 novembre 1744 au 10 janvier 1747. Chambrier mandait à Frédéric, le 20 février, que le maréchal de Noailles, le comte de Maurepas, le prince de Conti, les frères Paris, la marquise de Pompadour, tout le monde s'était ligué pour en finir avec ce pauvre marquis, et que jusqu'aux porteurs de chaises l'appelaient d'Argenson la bête. D'Argenson accusait ses ennemis de l'avoir fait passer méchamment auprès du roi pour un incapable : « Je suis dans le néant de tous les emplois publics et de toute considération. » Il ne songeait pas à se rien reprocher ; il imputait son malheur à de noires jalousies, et particulièrement à son frère, dont la malveillance l'avait desservi.

M. de Broglie se plaint de n'avoir trouvé ni dans les mémoires ni dans la correspondance de Frédéric un jugement sur d'Argenson. Frédéric s'est cependant expliqué suffisamment à ce sujet, dans la lettre qu'il écrivait à Chambrier le 31 janvier 1747 : « Je suis d'opinion, y disait-il, que la France n'a pas perdu grand'chose au marquis d'Argenson, au moins je ne saurais me l'imaginer autrement, et je l'ai toujours pris pour un homme au-dessous du médiocre et de ces sortes d'esprits faibles que, quand ils prennent des préjugés, il n'y a pas moyen d'en faire revenir. » Le plus inappliqué et le plus nonchalant des rois avait eu le caprice de confier le plus important des ministères à un homme de mérite qui n'avait pas l'esprit des affaires et ne devait jamais l'acquérir. Voltaire disait, en opposant Frédéric à Louis XV, « que celui qui met ses bottes à quatre heures du matin a un grand avantage sur celui qui monte en carrosse à midi. » Si l'homme au carrosse s'avise de le faire conduire par un idéologue, il est sûr de rester en chemin, et, s'il ne verse pas, il doit en rendre grâces au ciel.

REVUE LITTÉRAIRE

L'Immortel, par M. Alphonse Daudet. Paris, 1888, Lemerre.

Si peut-être, en écrivant *L'Immortel*, M. Alphonse Daudet, comme je me le suis laissé dire, avait eu l'intention « d'asséner » à l'Académie française un coup dont « la vieille dame » ne se relevât plus, — ce sont les expressions d'un article du *Figaro*, — il a pu s'apercevoir, depuis que son livre a paru, qu'il avait manqué son affaire, et que la partie n'était pas si facile à gagner. Jamais, en effet, on n'avait tant parlé de l'Académie française que depuis que M. Daudet s'est avisé de la caricaturer; jamais pour la défendre on n'avait trouvé de meilleures raisons; et jamais, quant à moi, je n'avais mieux compris l'utilité de son institution qu'en lisant *L'Immortel*. Ainsi, parfois, nos intentions tournent contre nous-mêmes, et le hasard a de ces ironies. Non-seulement ce n'est pas à la popularité de l'auteur du *Nabab* et de *Sapho*, c'est au bon renom, et, si je puis dire, c'est à la vitalité de l'Académie française que *L'Immortel* aura dû son succès d'un jour; mais encore, et plus tard, comme tant d'autres satires, c'est à l'Académie qu'il devra de survivre, ce n'est pas à l'homme de talent, dont nous avons regret à constater qu'il est sans doute l'un des moins bons romans.

C'est qu'aussi bien, et d'abord, puisqu'il voulait s'expliquer sur l'Académie, M. Daudet, dans son *Immortel*, n'a rien dit ou presque rien de ce qu'il y en avait à dire. Et, il est vrai qu'il ne le pouvait pas, le seul reproche un peu grave que l'on doive adresser à l'Académie étant précisément ce qui ferait son unique excuse aux yeux de M. Daudet et des « plus parisiens de ses amis de lettres. » Mais, c'est bien celui qu'elle mérite, et que, pour ce motif, on nous per-

mettra d'indiquer. Par une condescendance étrange pour l'opinion du boulevard et des petits théâtres, ou par ambition d'une popularité qu'elle ne saurait acquérir qu'en y perdant sa raison d'être, laquelle est de résister aux engouemens du jour, il semble donc que l'Académie française, depuis quelques années, ne veuille plus faire de littérature, quand elle consent d'en faire, qu'au détriment et aux dépens des bonnes lettres. Uniquement attentive à ce que l'on dira d'elle, non pas dans les salons, — car où sont les salons? et puis, quel titre y auraient-ils? — mais dans les bureaux de rédaction, entre la Madeleine et les Variétés, elle ne va plus, comme autrefois, chercher, dans la solitude où il se sont retirés, un Émile Montégut ni un J.-J. Weiss, pour honorer en eux des esprits rares et pour avertir de leur distinction, qu'il ignore, l'auteur de... *l'Abbé Jules*, ou celui des *Trente millions de Gladiator*. Mais, en revanche, elle consulte les « chroniqueurs parisiens, » elle prend les avis des journaux, ceux de la *Société des gens de lettres* ou de la *Société des auteurs dramatiques*; elle se demande avec anxiété ce que penseront de ses choix ou de ses candidats les feuilles prétendues littéraires. Et, comme si elle ne voyait pas qu'en livrant de la sorte aux discussions des demi-lettrés les intérêts dont elle a charge, lesquels sont avant tout ceux de la tradition et de l'histoire, elle les trahit; elle n'appelle plus enfin du nom « d'élections littéraires, » — car elle en fait d'autres aussi, — que celles qui satisfont, qu'approuvent, et que contresignent M. Albert Wolff ou M. Henry Fouquier. Voilà ce que je lui reprocherais, si j'en avais le temps; car il n'y a rien, non pas même la prétention qu'elle affiche quelquefois d'être une compagnie politique, il n'y a rien qui menace, tôt ou tard, de la discréditer davantage. Mais l'on voit assez aisément que M. Daudet ne pouvait pas le dire, lui, chez qui le romancier n'a jamais pu complètement triompher du « chroniqueur, » et à qui les chroniqueurs, ou plutôt les « reporters, » auraient depuis longtemps, et plus tôt qu'à son tour, ouvert les portes de l'Académie, si lui-même, jadis, ne se les était fermées solennellement; — avec peut-être un peu trop de fracas.

Il n'a donc guère fait, dans son *Immortel*, pour toute médisance, que renouveler contre l'Académie de très anciennes épigrammes. Si, par exemple, il ne lui reproche point d'avoir oublié jadis de s'associer Molière, c'est qu'au cours de son récit l'occasion ne s'en est point offerte; mais c'est bien là, comme au directeur lui-même du *Moliériste*, son grand grief ou l'un de ses grands griefs contre elle. Quelques hommes de talent n'en ont point fait partie; et, en revanche, quelques médiocrités, ou, pour être plus poli, quelques « utilités, » s'y sont parfois insinuées, des Ripault-Babin ou des Astier-Réhu, qui n'avaient point seulement écrit *Tartarin sur les Alpes*. A la vérité, il lui reproche

encore « le costume dessiné par David, » l'habit à broderies vertes et le chapeau à la française ; et qu'elle n'est point composée d'éphèbes, mais ordinairement de vieillards, dont il y en a même qui ne sont point beaux. Celui-ci, par exemple, Gazan, a « le crâne inégal, » et le « masque terreux et squameux d'un proboscidien, » celui-là, Laniboire, « a la bouche tordue d'un guignol hémiplogique ; » et il est malheureusement certain, comme l'a fait observer M. Jules Lemaître, que « la nature n'a pas donné à tout le monde de noirs cheveux bouclés, un nez d'une fine courbure, de longs yeux, une tête charmante et toujours jeune de roi sarrazin. » Moi, je n'ai jamais vu de jeune roi sarrazin. Que si maintenant à ces traits de caricature, plus dignes de feu André Gill que de M. Daudet, vous ajoutez un dernier reproche, qui est que les écrivains qui songent à l'Académie risqueraient, en y songeant trop, de ne pas écrire *la Terre* ou *la Fille Élisa*, vous aurez la somme des griefs de M. Daudet contre l'Académie. Cette coupole est un éteignoir ; et M. Daudet lui-même, s'il l'eût eue sur la tête, n'eût pas osé nous montrer, dans le tombeau des Rosen, la princesse, quoique née Sauvadon, échangeant de « lents et profonds baisers » avec son architecte. Reste à savoir s'il y eût perdu, M. Daudet, s'entend ; — et non pas l'architecte.

Mais où les Laniboire, et les Ripault-Babin, qui sont hommes, triompheront tout à fait, c'est quand ils se diront, et le public avec eux, qu'il faut bien que l'Académie soit quelque chose encore, et un peu plus qu'un « leurre » et qu'un « mirage, » pour qu'un écrivain de la valeur et du talent de M. Daudet laisse paraître ainsi son dépit de s'en être évincé. Oh ! je sais bien qu'il n'en conviendra pas ; et j'ajoute qu'il sera de bonne foi. M. Daudet ne s'est pas présenté, il ne se présente pas, il ne se présentera jamais. Comme son sculpteur Védrine, il « se moque du succès, du public et des prix d'Académie. » C'est le véritable artiste, à qui suffit sa conscience. Il n'a jamais écrit, comme il le dit encore, « que pour sa joie personnelle, pour le besoin de créer ou de s'exprimer. » Et s'il a peint sous les traits que nous disions ses Laniboire et ses Danjou, ses Desminières et ses Gazan, tant pis pour eux, c'est qu'il les a vus tels, et qu'il les a rendus comme il les voyait, et qu'il les a vus comme ils sont. Mais, après tout cela, le public est si malicieux, que tant de violence n'en passera pas moins pour un étrange effet de tant d'indifférence. Ne leur en voulant en aucune façon, ni de rien, que peut-être de croire qu'une histoire vaut bien un roman, — et l'œuvre même du sévère Henri Martin celle du joyeux Paul de Kock, — on se demandera de quelle manière l'auteur de *l'Immortel* eût donc arrangé nos académiciens, si par hasard il eût eu quelques raisons de leur en vouloir. Et on les cherchera, et on ne les trouvera point, mais on les supposera tout de

même. Et comme il ne conviendra ni à la dignité de M. Daudet, ni à celle de l'Académie, de les supposer personnelles, vous voyez bien la conséquence : il nous faudra conclure que l'Académie n'est pas tellement « passée de mode, » en train de « moisir sous sa coupole ; » et aussi que l'heureux auteur du *Nabab* et de *Numa Roumestan* a décidément le bonheur un peu aigre, le désintéressement bien amer, et l'insouciance furieusement querelleuse.

J'ajouterai seulement, pour tâcher d'être juste, que l'Académie française n'est pas seule maltraitée dans ce livre, et que l'université, l'architecture et la diplomatie, la science et « la société, » les grands-ducs de Finlande et l'archéologie préhistorique, — en la personne du baron Huchenard, — les relieurs et les princes, n'y apparaissent guère plus flattés. Jamais M. Daudet n'avait rien encore écrit de plus satirique, de plus violent surtout. Avec les qualités ou quelques-unes au moins des qualités habituelles de M. Daudet, qui ne sont point celles de M. Zola, vous diriez de *Pot-Bouille*, transposé dans un monde qui ne serait pas plus propre, au fond, mais mieux habillé cependant, qui garderait encore certaines apparences, qui n'étalerait pas ses vices en façade. Le sculpteur Védrine, beau, noble, intelligent et bon, achèverait de préciser la ressemblance, faisant ici le rôle du romancier naturaliste qui représentait la vertu dans *Pot-Bouille*. Et je n'en voudrais à M. Daudet ni de cette émulation d'artiste, ni de ce pessimisme, qui pouvait donner à son *Immortel* beaucoup de profondeur. Mais alors, pour le faire valoir, il eût fallu que, comme autrefois dans *Sapho*, par exemple, ou dans *l'Évangéliste*, son intrigue roulât sur quelque autre sujet que ceux qui s'entrecroisent dans son *Immortel*. On ne joue pas avec le pessimisme ; et quand on le veut toucher, c'est à d'autres questions qu'il faut que l'on s'attaque, sous peine de n'en donner que la caricature. C'est peut-être aussi avec d'autres moyens et d'autres procédés que ceux de la chronique.

Non pas ici que nous prétendions reprocher à M. Daudet les allusions ou les personnalités dont il paraît que son *Immortel* abonde. A la vérité, si j'avais l'honneur d'être romancier, c'est un moyen dont il me semble que je n'userais guère. Je craindrais trop qu'en ce genre de portraits, au lieu de mon talent, — car j'aurais la faiblesse de ne pas « me moquer » du succès ni du public, — on n'applaudit uniquement le mérite vulgaire de la ressemblance. Les photographes et les caricaturistes y atteignent trop aisément pour qu'un vrai peintre soit curieux de s'en entendre louer. Cependant, ce n'en est pas moins le droit du romancier que de travailler d'après le modèle vivant, et, le modèle vivant, c'est pour lui tous ceux qui s'exposent sur le théâtre du monde. Eh ! que resterait-il de *Gil Blas* ou du *Diable boiteux*, que resterait-il des *Caractères* de La Bruyère, si l'on en ôtait tous les Ripault-Babin et les

Astier-Réhu, tous les princes d'Athis et toutes les duchesses Padovani du xvii^e siècle ? A peu près ce qu'il resterait des *Satires* de Boileau, si l'on en effaçait les faits particuliers, les interpellations et les noms propres, ceux de Chapelain et de Cotin, tous les deux académiciens, ceux de Linière et de Pradon. Ce qui est seulement à redouter et à éviter, c'est qu'en imitant de trop près le modèle on ne l'imité pas d'assez loin ; et voilà sans doute une naïveté grande, mais les peintres savent bien que c'est ce qui fait la première difficulté de leur art. Il m'a paru qu'en général M. Daudet, dans son *Immortel*, ne l'avait pas toujours très heureusement surmontée.

On lui a fait une autre critique ; et, dans son « *Immortel* » en personne, ayant reconnu des traits de plusieurs académiciens, on a déclaré que le personnage ne se « tenait » point, qu'il s'en « allait, » que la tête d'Auger n'était point à sa place sur les épaules de Michel Chasles. Comme si cependant, et de tout temps, ce n'était pas ainsi que les romanciers, que les auteurs dramatiques, que les poètes eux-mêmes ont composé leurs personnages ! Et n'a-t-on pas dit encore, — puisque c'est l'histoire de cet illustre géomètre et du faussaire Vrain-Lucas qui fait le fond, dans l'*Immortel*, de celle du relieur Fage et de l'historien Astier-Réhu, — qu'un historien qui sait son métier n'aurait jamais donné dans un panneau si ridicule, qu'il y fallait l'ignorance et la simplicité d'esprit d'un mathématicien ? Ce qui est peu flatteur pour les mathématiciens, et ce qui l'est trop pour les historiens. Car l'histoire est remplie de ces mystifications, dont les plus habiles ont été victimes. La Beaumelle, avec ses *Lettres de madame de Maintenon*, a trompé, trompe encore des générations d'historiens ; avec leurs fausses *Lettres de Marie-Antoinette*, MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches ont surpris Sainte-Beuve ; c'est M. Thiers qui, lorsque l'on éleva les premiers doutes sur l'authenticité des *Lettres de Pascal* de la collection Chasles, intervint pour la défendre, et recula de plusieurs mois la constatation de la fraude. Je ne doute pas qu'il existe encore des fabriques de faux autographes, comme il en existe de faux Rembrandt ou de faux Véronèse ; s'il s'en était glissé jusque dans les dépôts d'archives, je n'en serais pas plus étonné qu'il ne convient de l'être ; et, en tout cas, c'est précisément l'affaire Vrain-Lucas qui a éveillé l'attention des historiens sur les faux autographes. M. Daudet avait donc le droit de mettre au compte de son historien la mésaventure du géomètre. Et il l'avait également, en lui donnant des traits de Michel Chasles, de lui en donner d'Auger, parce que personne, après tout, n'est une combinaison tellement particulière ni surtout tellement fixe que l'on ne puisse en échanger les élémens entre eux. Combien y a-t-il de nez qui feraient mieux dans un autre visage !

D'autres observations pourraient porter sur le décousu de la com-

position. Ça toujours été, comme l'on sait, le défaut de M. Daudet, qu'il a d'ailleurs habilement déguisé, dont il avait réussi, dans *Jack*, dans le *Nabab*, à se faire presque une qualité, dont nous eussions cru qu'il avait triomphé dans *l'Évangéliste* et dans *Sapho*, mais que nous voyons reparaitre dans *l'Immortel*; — et qui ne laisse pas d'en rendre la lecture un peu fatigante. Les descriptions surtout y semblent infinies, et, moins nombreuses, on les y trouve plus longues : l'enterrement de Loisillon, par exemple, ou le dîner chez la duchesse Padovani. C'est que les notes de l'observateur, moins adroitement fondues dans le récit, y transparaissent à l'état simple, comme elles ont été prises. « Partout les taches vertes, bleues, rouges des cordons, l'argent mat, et les feux en étoiles des brochettes et des plaques... Quelqu'un se montra, une grosse dame en noir, veuve et fraîche, qui faisait son ménage mortuaire, tranquille, comme à la campagne, dans un cabanon marseillais... Un sacré petit officier, pas commode, la jugulaire au menton, dont cet enterrement devait être la première affaire. » Sur les carnets de M. Daudet, toutes ces esquisses doivent être datées. Presque à coup sûr, dans l'enterrement de Loisillon, il y a des notes que M. Daudet n'avait pas jadis utilisées dans l'enterrement de la petite Delobelle. Mais si M. Daudet a toujours procédé de la sorte, nous en avons fait ici même assez souvent la remarque pour qu'il nous soit permis de nous borner à la rappeler. Et il sera plus intéressant, plus instructif peut-être, de rechercher pour quelle cause plus profonde M. Daudet n'a pas pu mettre, dans son *Immortel*, ce qu'il avait su mettre, dans son *Évangéliste* ou dans *Sapho*, de suite et d'unité.

C'étaient sans doute aussi des « sujets parisiens, » pour parler comme lui, que M. Daudet avait traités naguère, dans *l'Évangéliste* ou dans *Sapho*, mais c'était en même temps quelque chose de plus, qui débordait la chronique, qui passait les fortifications, si je puis ainsi dire, et de vrais drames enfin de la conscience ou de la vie. Mais ici, dans son *Immortel*, puisque ce n'est pas à ses rancunes ou à son dépit, à quoi M. Daudet veut-il que nous nous intéressions ? à la candidature académique de M. de Freydet ? Qu'est-ce que c'est que M. de Freydet ? d'où sort-il ? qu'a-t-il fait ? et puisque l'Académie n'est rien ou peu de chose, que nous importe à nous, dans le fond des provinces, ou dans un quartier de Paris, très lointain et très silencieux, qu'elle prenne M. de Freydet ou qu'elle lui préfère le baron Huchenard ? Et le mariage du prince d'Athis ou la fortune de Paul Astier, quel intérêt y pouvons-nous prendre ? Architecte et diplomate, ils nous sont également étrangers, étant tous deux également « forts » peut-être, mais tous les deux surtout également vides et inexistans. Une grendinerie vulgaire, toute seule et par elle-même, n'a rien dont nous soyons

curieux; il faut encore que nous en connaissions les auteurs et qu'on nous montre en nous, au fond de nous, quelque chose de commun avec eux. Qu'avons-nous de commun avec le prince d'Athis ou Paul Astier? et, pour nous les rendre intéressans, M. Daudet, comme un simple Ponson du Terrail, aurait-il compté sur le prestige des millions qu'ils convoitent? Mais Astier-Réhu lui-même, si nous comprenons mieux les mobiles de ses actes, que nous importe qu'il occupe un troisième étage de la rue de Beaune ou l'appartement de son confrère Loisillon? que ses « Charles-Quint » soient faux ou authentiques? et qu'il ait dû son habit vert à son *Essai sur Marc-Aurèle* ou aux intrigues de M^{me} Astier, fille du « regretté Paulin Réhu » de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres? Pour avoir voulu faire une satire trop directe et des portraits ressemblans, M. Daudet a manqué cette part de satire plus générale des mœurs, et ces moyens d'intérêt profondément humain sans lesquels il n'y a pas de roman, — ni surtout de roman naturaliste.

Par cela seul, en effet, qu'il se donne comme une imitation plus fidèle de la vie et de la vérité, l'art naturaliste est tenu, en imitant de plus près, d'imiter aussi plus profondément. Aux grands poètes et aux grands romanciers, de la famille de George Sand, on ne passe pas seulement l'in vraisemblance de leurs inventions, on l'aime; parce que leur objet est de nous ôter à nous-mêmes pour nous transporter avec eux dans un autre monde. Le prosaïsme ou la vulgarité de l'existence les attriste; c'est leur plaisir que d'imaginer la vie selon un rêve qu'ils s'en font; et, quand nous les lisons, nous leur demandons de nous faire partager ce plaisir. Mais l'art naturaliste, s'il ne supplée pas au charme de la fiction qu'il n'est plus, qu'il ne veut plus être, par l'étendue de l'observation ou la profondeur des peintures, il n'est rien. Non-seulement donc il devra ressembler, mais dans la ressemblance individuelle, il devra mettre quelque chose qui la dépasse, et qui en la dépassant la rende plus durable que son modèle. C'est ce que M. Daudet a oublié dans son *Immortel*, et c'est ce qui fait qu'on a bien pu le lire, mais on ne le relira point.

Comment ne l'a-t-il pas senti, que de la façon dont il les a peints, les personnages de *l'Immortel* ne représentaient rien d'autre ni de plus qu'eux-mêmes? Car, ils sont si particuliers, et surtout si simples, qu'ils en cessent d'être vrais, d'être humains; ils sont si « Parisiens » qu'ils en deviennent artificiels; ce ne sont plus que des caricatures dont l'intérêt s'efface avec la disparition de leurs originaux. Astier-Réhu collectionne des autographes, et que fait-il avec cela? Il collectionne des autographes. De même Paul Astier, son architecte de fils, quand il a pris les princesses pour « les asseoir sur ses genoux, » alors il « roule, il enveloppe, il reprend, il étreint, il engloutit » les duchesses;

et il ne s'ennuie pas, comme on dit dans la langue du boulevard, mais c'est nous qui bâillons. De même encore M. de Freydet, le candidat perpétuel, dont les lettres intimes ne sont pleines que de l'Académie, qui « se fait une tête pour les ducs, » à la grande joie de son ami Védrine, mais non pas pour la nôtre, et qui répond aux condoléances qu'on lui fait de la mort de sa sœur par des lamentations sur son fauteuil encore une fois manqué. Mais nous savons bien que les hommes ne sont pas aussi simples que cela, et pour nous y intéresser ou pour les trouver ressemblans, nous les demandons plus complexes. Non-seulement au sens vulgaire du mot, les personnages de M. Daudet ne sont point *sympathiques*, et dans son *Immortel*, il n'y en a pas un dont nous puissions partager les chagrins ou les joies, mais ils ne le sont pas davantage, en ce sens que d'eux tous on peut dire, comme de l'académicien Laniboire, qu'ils ne sont vraiment que des « guignols. » Comme un montreur de marionnettes, M. Daudet en tire les fils ; et ce qu'ils ont parfois de douloureusement comique n'est fait que de l'impassibilité rigide qu'on les voit conserver dans toutes les situations. Il n'y a pas d'événement qui puisse arrêter sur les lèvres du vieux Jean Réhu son éternel « J'ai vu ça ; » il n'y a pas de catastrophe qui empêche le professeur Astier de parler « dans un sévère coup de mâchoire. » Et grâce aux anecdotes, à la pailleterie et au clinquant du style, grâce peut-être surtout à la « nervosité » contagieuse de M. Daudet lui-même, tout cela se remue, s'agite, se trémousse, rit et parle, et a l'air de vivre ; mais cela ne vit point.

Oserai-je ajouter que quelques-unes des actions dans lesquelles on nous les montre, et qui sont tout exprès choisies, je le sais bien, pour les rendre odieux et ridicules, passent la mesure de la vérité ? Est-ce que le succès de *la Terre* aurait troublé le sommeil de M. Daudet ? et quelles sont ces crudités auxquelles en d'autres temps il ne nous avait pas habitués ? Ce grand fils, dès la première scène, qui surprend sa mère à sa toilette, et qui la détaille comme il ferait une de ses mattresses, en admettant que celle-ci le lui permit, et sa mère qui lui répond sur le même ton ! Ou bien encore, à Mousseaux, cette duchesse, affolée du besoin d'aimer, qui se dépoitraille devant Paul Astier, pour lui montrer à quel signe se reconnaît la jeunesse des femmes ! Ou bien encore, dans une loge du Théâtre-Français, l'entretien rapide et violent du même fils et de la même mère, brutalement terminé par une injure plus vulgaire encore que grossière ! Si M. Daudet croit avoir fait « fort » en nous retraçant de semblables tableaux, il se trompe ; et il a fait « gros » seulement, ce qui n'est pas du tout la même chose. Mais quel besoin, vraiment, en avait-il ? et pour produire les mêmes impressions, aussi vives, et mélangées de moins de répugnance, se peut-il qu'il se soit défié des ressources de son art ? Que n'a-t-il donc

mis aussi dans la bouche de la duchesse Padovani, trahie par le prince d'Athis, le vocabulaire de Gervaise, ou de la Mouquette ?

A la vérité, de ces scènes comme de quelques autres, M. Daudet pourra dire, il a même déjà fait dire qu'elles lui étaient nécessaires, pour nous montrer la famille moderne « atteinte de la longue fêlure qui court du haut en bas de la société européenne, l'attaque dans ses principes de hiérarchie et d'autorité ; » et, en le faisant dire, c'est une preuve qu'il a bien vu lui-même où pouvait être le véritable intérêt de *l'Immortel*. Sans rien changer au fond de son récit, et si seulement il en eût serré le lien un peu trop lâche ; au lieu d'éparpiller son intrigue, s'il eût trouvé le moyen de la concentrer entre Astier-Réhu, M^{me} Astier et leur fils, peut-être, en effet, ces scènes se supporteraient-elles ; et je ne crois pas, quant à moi, qu'elles paraissent moins excessives, mais on se chargerait d'en plaider l'intérêt et la nécessité. Sans doute, le tableau serait toujours bien noir. Car, en quel temps, depuis qu'il y a des hommes et qu'ils écrivent, ne s'est-on pas plaint que la famille, et, avec la famille, que la hiérarchie, que l'autorité, que la société s'en allaient ? Ce qui tendrait à prouver pour le moins que « la fêlure » est constitutionnelle. Je ferais un joli tableau, si je le voulais, de la famille du xvii^e siècle, avec un peu de Bussy-Rabutin, de La Bruyère, de Saint-Simon et de Bourdaloue. Mais enfin c'est un droit qu'on ne saurait disputer à personne, s'il voit quelque part un danger public, de le signaler à l'attention de ses contemporains. Ce que je regrette donc, c'est qu'en exagérant le cynisme de ses personnages, M. Daudet n'ait pas vu qu'il manquait le but, puisqu'il le dépassait. Mais je regrette encore davantage qu'il n'ait pas sacrifié quelques-unes de ses rancunes, et au besoin quelques-unes de ses notes, à l'intérêt social, si je puis ainsi dire, du sujet qu'il semble qu'il se fût d'abord proposé.

A défaut de ce genre d'intérêt, il en était un autre que comportait également la donnée de *l'Immortel*, et que M. Daudet a encore certainement entrevu. C'est ce que les apparences et le décor de la vie mondaine dissimulent trop souvent de *dessous* honteux ou misérables ; c'est de combien peu de choses, et qui n'ont quelquefois rien de commun avec elle, se compose une réputation de diplomate ou d'académicien ; c'est les vilénies secrètes qui se compensent en s'ajoutant pour former ce que l'on appelle une « surface » honorable. Ni le vice ni la perversité ne portent avec eux leur enseigne ; mais cherchez bien ; vous trouverez la tare, et ce n'est qu'une affaire de patience et de temps. M. Daudet ne l'ignore pas, et je n'en voudrais pour preuve que l'amertume ou l'ironie de quelques réflexions qui lui échappent. Celle-ci, par exemple, qui contiendrait tout un roman, pour celui qui saurait l'en tirer : « A Paris, dans la société, l'argent ne joue qu'un rôle oc-

culte. On est censé en avoir, vivre au-dessus de ces misères comme dans les comédies distinguées. Manquer à cette convention, ce serait s'éliminer soi-même de la bonne compagnie. » Ou celle-ci encore : « Ah ! quand on a vu ces déblayages, et les balances symboliques fonctionner avec cette dextérité, on garde une forte idée de la justice. C'est à peu près la sensation d'une messe de mort expédiée en bousculade, par un prêtre étranger à un enterrement de pauvre. » Mais ce ne sont là que des « impressions, » sur lesquelles M. Daudet lui-même serait peut-être embarrassé d'appuyer, qu'ayant notées un jour il nous communique en passant, et dont je n'ai garde de dire qu'il ne sache pas l'importance, mais dont peut-être il aurait quelque peine à faire sortir toutes les conséquences. Car, moins académique encore qu'il ne le pense, et pour d'autres raisons, il lui manquerait cette habitude ou cette science de la réflexion, cet art d'approfondir, de creuser, d'étendre ses idées, qui manquent d'ailleurs à tant d'écrivains, et dont le manque a fait l'infériorité de nos *naturalistes*, sur les Anglais et sur les Russes, George Eliot ou Dostoïevsky.

C'est ce qui explique bien des choses : leur sécheresse, leur ironie souvent plus dure que spirituelle, leur impuissance à pénétrer au-delà de l'écorce des choses, le manque d'ampleur et de profondeur surtout de leurs « chefs-d'œuvre. » Ils ouvrent les yeux sur le monde ; et le monde s'y peint comme dans un miroir, avec ses incohérences et ses contradictions ; mais l'explication leur en échappe, et aussi bien doit-on dire qu'ils ne la cherchent guère. Point de ces idées chez eux, ou de ces sentimens intenses et profonds, qui, par la seule vertu de leur attraction, groupent les choses et les hommes pour en former, et sans presque y prétendre, une conception de la vie. C'est pourquoi, tous tant qu'ils sont, leur pessimisme même a l'air d'un jeu d'artiste, d'un procédé plutôt que d'une conviction, et bien moins d'une façon de sentir ou de comprendre les choses que de les représenter. Faut-il le dire en d'autres termes ? Ils ont d'autres qualités, mais ils n'ont pas cette culture générale dont ils aiment mieux se moquer que de se la donner ; ils n'ont pas cette curiosité d'esprit que rien d'humain ne laisse indifférente, qui s'attache à de vieilles pierres, non pas plus, mais autant qu'aux faits quotidiens de la vie contemporaine, qu'à l'enterrement de Loisillon ou qu'à l'élection du baron Huchenard ; ils n'ont pas ce souci d'accroître et d'enrichir leur art de tout ce qui leur semble y être étranger. Mais le tort qu'ils ont pardessus tous les autres, c'est de mépriser ce qu'ils ne possèdent pas ; — et ceci, en nous ramenant naturellement à la satire du monde académique, achève de préciser le sens et de mesurer la portée de *l'Immortel*, plus grande peut-être que ne le croit M. Daudet lui-même, à de certains égards, — et surtout plus significative.

Qu'est-ce qu'il reproche, en effet, à son « Immortel, » le professeur Astier-Réhu? d'être un malhonnête homme? en aucune façon; et la probité de sa vie, jointe à l'énergie de sa volonté, feraient plutôt de ce dur et patient Auvergnat une espèce de héros de vertu. D'être médiocre, alors? et d'être tombé lourdement dans le piège que lui a tendu son faussaire? Sans doute; mais il le trouve surtout ridicule et moquable d'être professeur, d'être académicien, d'être historien. « Oui, parlons-en du professeur, un misérable, dont l'existence s'est passée à détruire, à arracher dans des milliers d'intelligence la mauvaise herbe, c'est-à-dire l'original, le spontané... Ah! le saligaud, nous a-t-il assez râclés, épluchés, sarclés... » Et l'historien! « Voyons, est-ce que cela constitue un titre d'historien, ce délayage de pièces inédites en de lourds in-octavo que personne ne lit... Il n'y a que la légèreté française pour prendre ces compilations au sérieux... Ce que les Allemands et les Anglais nous blagent! » Par où l'on voit, d'ailleurs, que M. Daudet ne connaît guère d'historiens allemands ni anglais. Car, en voilà qui se moquent de la composition; et d'être lus par les romanciers! Je crains aussi décidément que l'histoire ne consiste pour lui que dans la « chronique, » et l'art de l'écrire qu'à la moderniser, comme ont fait MM. de Goncourt... Mais ce qu'il me semble que l'on voit plus clairement encore, c'est ce qu'il y a par-delà ces grands mots : je veux dire la haine de la tradition, sous le nom de « convention, » et le mépris rageur du passé.

Oui, romanciers, auteurs dramatiques, journalistes et peintres, chroniqueurs et « reporters, » ils sont toute une école pour qui le monde et l'art n'ont commencé qu'avec eux. C'est l'éternelle querelle, qui dure depuis trois ou quatre cents ans, celle des « modernes » et des « anciens. » Écoutez-les plutôt dire. La haine qu'ils ont de l'Académie française, ils l'ont, et ils la témoignent tous les jours, à toute occasion, de tout ce qui se fonde sur le respect de la tradition ou l'amour du passé. Ils l'ont, par exemple, de l'École des Beaux-Arts et de l'École de Rome, où l'on apprend qu'il y eût de grands peintres avant Édouard Manet, et que les chefs-d'œuvre de Bastien Lepage et de la petite Marie Baschkirchhoff ne sont le dernier mot de l'art, que dans le sens et dans la mesure où le bégaiement du vieillard imite le balbutiement de l'enfant. Ils l'ont également du Conservatoire, de la Comédie-Française, et de ce répertoire classique, dont les chefs-d'œuvre, en maintenant un certain niveau de goût ou de délicatesse, empêchent la foule de courir aux romans de M. Zola, dramatisés par M. Busnach, ou aux vaudevilles tour à tour indécens, prétentieux et lugubres de M. Paul Alexis et des « jeunes » qui l'imitent. « *Ineptissimus vir* Astier-Réhu! » Ils l'ont encore, cette haine, pour le latin que l'on enseigne à nos enfans dans les collèges, parce qu'il en reste toujours quelque chose, et qu'à défaut d'autre profit,

il entretient dans les esprits une vague superstition de ce qui fut, le respect de ceux qu'on appelle les maîtres, la popularité des grands noms qui les gênent et qui les importunent, en nous prenant une part de l'admiration qu'ils voudraient de nous pour leurs *Germinie Lacerteux*, pour leurs *Assommoir*, pour leurs *Immortel*. Et, naturellement, plus encore que de tout le reste, ils ont la haine de l'Académie, parce qu'elle seule en littérature, ne pouvant pas, sans se détruire de ses propres mains, méconnaître entièrement l'esprit de son institution, représente encore aujourd'hui, même parmi nous, ce qu'ils feignent d'appeler la résistance à la « modernité, » mais qui n'est de son vrai nom que le maintien des droits du passé. Car l'humanité, selon le beau mot d'Auguste Comte, que l'on ne saurait lasser de répéter, l'humanité se compose de plus de morts que de vivans, si même on ne peut dire que ce qu'il y a de plus vivant dans le présent c'est le passé, puisque personne au monde ne peut dire ce qui survivra de ce qui semble vivre aujourd'hui. Et la question se pose ainsi, comme jadis, comme toujours, s'il est souhaitable, que, pour satisfaire le maladif amour-propre de quelques romanciers ou de quelques journalistes, on leur livre à discrétion tout ce qui les a précédés dans l'histoire d'un grand peuple, avec tout ce qui continue, dans le temps présent, de l'aimer, de le respecter, et d'en entretenir le culte.

Nous avons donc raison de dire, tout à l'heure, que *l'Immortel* a plus de portée peut-être que ne l'imagine M. Daudet, et raison aussi de dire en commençant qu'il devra de vivre, s'il doit vivre, à cette Académie dont il voulait être la satire. Pour soulager sa bile, M. Alphonse Daudet n'a pas mis moins de trois ou quatre ans à écrire, avec tout son talent, l'un de ses moins bons romans. Nul n'en aura ressenti plus de chagrin que nous, qui, depuis *Sapho*, depuis *l'Évangéliste*, espérons toujours qu'à mesure qu'il s'éloignerait de son point de départ, M. Daudet, s'il ne renonçait pas à quelques-unes de ses idées, comprendrait tout au moins qu'il était « littéraire » d'en retenir ou d'en modérer l'expression. Et, sans doute, il est bien difficile, quand on a écrit *l'Immortel*, de revenir sur ce qu'on y a dit, et nous ne pourrions pas déceimment le demander. Mais nous nous flatterions encore qu'ayant maintenant « délivré son âme, » M. Daudet revînt prochainement au genre de ses meilleures études, si nous ne redoutions pour lui, qu'ayant bien vu l'inutilité de son effort, il ne le voulût peut-être redoubler. Car, on n'a jamais mieux manqué son but, ni jamais fait, d'une façon plus propre à irriter un homme d'esprit, le contraire de ce qu'on eût voulu faire.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Rien certes n'aura manqué à nos plaisirs en ces quelques jours qui viennent de passer, rien surtout n'aura manqué pour mettre une sorte d'animation plus bruyante que sérieuse dans ce qui peut s'appeler encore notre vie publique.

Duel de M. le président du conseil avec M. le général Boulanger, fête du 14 Juillet, banquet des maires au Champ de Mars, inauguration du monument de M. Gambetta au Carrousel, voyage de M. le président de la république en Savoie et en Dauphiné, derniers débats des chambres avant la séparation, grèves tumultueuses succédant aux agitations parlementaires, tout s'est réuni. Tout se mêle, et ce qu'il y a de plus caractéristique dans ce mouvement confus, assourdissant des choses, c'est qu'on sent que tout est factice, incohérent et vain, qu'il n'y a ni vérité ni simplicité dans tous ces incidens, dans toutes ces démonstrations et ces apothéoses dont on finit par se faire un jeu. On sent que nous assistons à une sorte de mélodrame qui ne représente en rien la vie du pays. Qu'est-ce que le pays encore aujourd'hui dans son ensemble? C'est cette masse nationale qui travaille sans bruit, qui féconde le sol et préfère le labour ou l'atelier aux grèves toujours meurtrières, qui aimerait assez qu'on s'occupât de ses affaires en lui assurant la paix de ses foyers, la protection prévoyante de ses industries. Que voit-il le plus souvent devant lui, ce pays honnête et laborieux? Il voit des scènes de théâtre, des fêtes bruyantes, des exhibitions vaniteuses, des manifestations à l'occasion de tous les anniversaires, des inaugurations de statues sur toutes les places; il voit des partis qui, au lieu de se dévouer aux affaires publiques, passent leur temps à préparer la ruine des institutions, et un gouvernement qui, au lieu de remplir son rôle, laisse tout faire, qui croit représenter le progrès parce qu'il porte au pouvoir l'infatuation radicale. Il entend des déclamations à tout propos, des discours où les ministres lui déclarent que la république est triomphante et a conquis

En France, où M. le préfet de la Seine lui-même lui assure que désormais tout est « ordre et lumière. » M. le préfet de la Seine est certes bien placé au conseil municipal de Paris pour le savoir : le pays, qui n'est pas aussi instruit, trouve que l'ordre le plus simple n'est même pas toujours dans les rues, que la lumière n'est pas pour sûr dans ses affaires, et que voilà bien des paroles, bien des fantasmagories pour une réalité qui n'est ni aussi triomphante ni aussi rassurante qu'on le dit.

Une des choses les plus curieusement significatives du temps, en effet, c'est cette disproportion entre la vie simple, modeste, pratique du pays et cette perpétuelle représentation organisée par l'esprit de parti, entre la réalité et les paroles, les fantasmagories, c'est bien le mot. Par une sorte d'artifice banal, dont on est à la fois complice et dupe, on finit par s'accoutumer à tout dénaturer, à tout exagérer pour le besoin du moment, dans l'intérêt de la cause que l'on croit servir. On arrive à n'avoir plus ni la saine appréciation des choses, ni le sentiment de la vérité et de la proportion dans le jugement des hommes et des événemens. C'est entendu, on ne ménage pas les mots : tout devient sublime, héroïque, légendaire, pourvu que la république y soit intéressée !

Il n'est pas d'exemple plus singulier de ces troubles d'esprit que ce qui s'est passé l'autre jour autour de ce monument de M. Gambetta, élevé en plein Carrousel, faisant face, à travers les Tuileries détruites, à l'Arc-de-Triomphe. Il a été inauguré pour le 14 Juillet, ce monument. Il a été livré par le président de la commission au gouvernement, représenté par M. le président du conseil, qui a promis de faire bonne garde autour de lui. Les discours n'ont pas manqué : on a rivalisé d'éloquence et d'adulations, dont le moindre inconvénient est de paraître par trop démesurées. Ce n'est point assurément qu'il y ait aucun embarras à reconnaître ce qu'il y avait de vigoureux et d'original dans cette nature de tribun. A travers ses fougues, ses inégalités et ses faiblesses, M. Gambetta a eu certes des dons précieux. Pendant la guerre, s'il a eu le malheur de se faire le complice de bien des iniquités, de favoriser bien des confusions désastreuses, il a eu la fortune d'enflammer le pays, de personnifier la défense. Depuis, il a montré souvent dans la politique de l'habileté, de la souplesse, une cordialité vive et entraînante, un esprit libre et ouvert. Il garde surtout l'avantage de paraître dans son passé, dans ce passé qu'on dit légendaire, bien supérieur à tous ceux qui l'ont suivi, qui se sont disputé son héritage ; mais enfin que reste-t-il de lui ? S'il a beaucoup promis, il n'a rien créé qui lui survive. Il n'a fait que passer au pouvoir, et quelques-uns de ceux-là mêmes qui lui prodigent aujourd'hui leurs adulations lui ont laissé à peine trois mois de ministère. Et cependant voilà M. Gambetta classé au rang des dieux ! Il n'est question

que de son génie, de ses services, de ce qu'il a fait pour la France, pour l'avenir. Par une de ces transfigurations qu'une amitié fidèle a pu seule se permettre, voilà M. Gambetta placé parmi les immortels fondateurs et défenseurs de la patrie, dans « la lignée glorieuse de Louis XI, d'Henri IV, de Richelieu — et de Danton ! » On veut même bien remarquer qu'il a particulièrement avec Henri IV « des traits de ressemblance sous le rapport de l'esprit à la fois vif et profond. » Il est de la « grande race ; » — il devait nécessairement avoir sa place « au centre de la cité, » comme il l'a déjà « au centre de l'histoire. » Voilà qui est parler ! On ne voit pas qu'il y a au bout du compte quelque ridicule dans ces exagérations, qui ne sont vraiment possibles que dans un temps où le sens de l'histoire et de la politique est si étrangement émoussé, où l'esprit de parti se plaît à jouer avec les évènements comme avec les hommes, où tout finit par des amplifications et des amphigouris.

Lorsqu'il y a quelques jours, au lendemain de cette cérémonie de M. Gambetta et de la séparation des chambres, M. le président de la république est parti pour le Dauphiné, appelé par l'anniversaire de l'assemblée de Vizille en 1788, c'était certes un voyage qui n'avait rien de vulgaire. L'événement était digne d'une commémoration. Cette assemblée spontanément réunie, il y a cent ans, à Vizille, fut en effet le prélude, un prélude émouvant, sérieux et sans mélange anarchique, de la révolution française. Elle était le prologue ; et, si depuis, le drame s'est déroulé à travers d'effroyables crises et de tragiques évènements de toute sorte, s'il y a eu au cours du temps bien des excès, des déviations, des violences, des réactions contraires, des mécomptes qui ne sont peut-être pas encore finis, le mouvement des premiers jours, celui dont on allait célébrer l'anniversaire, ne garde pas moins dans l'histoire sa pureté et son éclat. Ce qu'il y avait de mieux, c'était de lui laisser son caractère, de respecter ces souvenirs, d'honorer ce mouvement de 1788 pour ce qu'il a été, sans le dénaturer et surtout sans chercher à l'exploiter. Malheureusement, il est assez clair que les républicains d'aujourd'hui, ceux qui sont au pouvoir et ceux qui les appuient, ne voient dans ces anniversaires qu'une occasion de refaire l'histoire à leur manière, de tout ramener à leurs idées et à leurs passions, de se servir des plus généreux souvenirs dans un intérêt de parti. Ils ne savent pas mieux interpréter le passé que gouverner le présent. Ce n'est point sans doute que, dans ce brouhaha des fêtes récentes du Dauphiné, il n'y ait eu des paroles bien inspirées, des désaveux de tous les excès, de sérieux appels à l'esprit libéral de la révolution française. M. Casimir Perier, qui recevait M. Carnot à Vizille, a prononcé un discours aussi habile que chaleureux, où il a dit justement, finement, qu'on devait étudier l'histoire, non pour la recommencer, mais pour s'en inspirer, pour éviter les fautes du passé.

M. le président de la république, à son tour, dans les divers discours qu'il a prononcés à Vizille comme à Grenoble, a parlé avec la mesure d'un magistrat supérieur aux passions de parti. Il a fait ce qu'il a pu pour rappeler qu'il y avait une constitution, un chef de l'état destiné par ses fonctions mêmes à être un modérateur; il n'a pas pu empêcher le radicalisme de déborder de toutes parts, de triompher à Grenoble avec M. Floquet, à Romans avec le vieux M. Madier de Montjau, qui s'est répandu en objurgations, en effusions pathétiques, et qui a fini par embrasser tout le monde, confondant dans ses embrassemens désordonnés M. le président Carnot, le ministère radical et « la république à jamais victorieuse ! »

Oui, sans doute, au milieu de toutes ces mêlées et de ces manifestations du jour, M. le président de la république représente encore une modération relative, une certaine force instinctive de résistance ou de stabilité. Il est modéré par lui-même, il sent que le pays est modéré. Il met dans ses discours, autant qu'il le peut, de la mesure, de la prudence. Aux chefs du clergé qui vont lui porter leurs hommages officiels, il parle, non peut-être sans quelque embarras, de tolérance; il leur assure qu'il est le chef d'un gouvernement de conciliation; mais c'est là la question. M. Carnot n'est que M. Carnot; et c'est M. le président du conseil qui gouverne, qui prétend représenter au pouvoir la politique radicale, qui la représente, en effet, et par sa jactance, et par ses faiblesses, et par cet esprit d'incohérence anarchique dont il est une des expressions les mieux réussies. M. Carnot peut être ce qu'il voudra; — le ministère est radical, il tient à le paraître et par ses discours et par ses actions, à n'avoir que des alliances radicales, même, si l'on veut, des alliances communistes ou socialistes. Il veut bien être en bonne amitié avec un vieux revenant de la commune, M. Félix Pyat, qui, aux derniers jours de la session, lui a adressé une question dans les termes les plus grossiers, les plus outrageans pour tout le monde, excepté pour M. le président du conseil; il ne peut pas même supporter une simple dissidence de la part d'un vieux sénateur républicain qui a pris la liberté de l'interpeiler sur les fraudes électorales d'un maire condamné par la justice, — et pour ce crime il a enlevé à M. Marcou la présidence de la distribution des prix de Carcassonne. Bien entendu, un des articles du programme ministériel est la menace toujours suspendue sur ce qui reste de paix religieuse en France. Que M. le président Carnot parle de tolérance et de conciliation, c'est son affaire: pendant ce temps, M. le ministre de l'instruction publique saisit la première occasion d'aller faire de la politique radicale avec les instituteurs et les institutrices, en leur rappelant qu'ils sont créés pour entrer en guerre avec le curé, que l'école est l'ennemie de l'église! Il n'est pas jusqu'à M. le ministre des travaux publics qui, à l'inauguration d'un chemin de fer sur les Alpes,

n'ait trouvé le moyen de déclamer contre les conceptions théologiques, en invitant chaque Français à être son pape et son empereur !

C'est maintenant, à ce qu'il paraît, le langage des gouvernemens. L'essentiel est d'entretenir les passions radicales contre ce qu'on appelle le cléricalisme ! Et ils choisissent bien leur moment, ces ministres, lorsque, à côté d'eux, en face de leurs œuvres éphémères ou médiocres, un homme, un prêtre qui est l'honneur du pays, M. le cardinal Lavigerie, tente une entreprise nouvelle de dévouement religieux et patriotique. Celui-là ne s'occupe guère des partis, et pendant qu'on lui refuse quelques légers subsides, il ne cesse de travailler à étendre l'influence de la France par ses missions en Algérie et en Tunisie. Il fonde des écoles, à propos desquelles un général français lui rendait récemment encore un juste hommage. Aujourd'hui, il se fait l'apôtre d'une sorte de croisade pour aller détruire l'esclavage au cœur de l'Afrique. Il conspire pour la grandeur de la France, au moment où M. le président du conseil, interrogé sur la séparation de l'église et de l'état, vient de promettre de l'audace ; c'est une audace bien employée !

Le malheur de cette politique de déclamation et de désorganisation qui règne aujourd'hui est de ne pas trop savoir ce qu'elle fait et d'être exposée à recueillir les fruits amers de ses faux calculs, de ses confusions anarchiques. Elle n'en est pas à se trouver en face des difficultés et des complications qu'elle se crée à elle-même ; elle y est aujourd'hui, et peut-être plus sérieusement que jamais, avec toutes ces grèves qui se succèdent dans les centres industriels, surtout avec cette grève qui vient d'éclater à Paris même parmi les ouvriers terrassiers. C'est une histoire qui n'a rien de nouveau. Les ouvriers demandent une augmentation de salaire et une diminution de travail ; ceux qui ont pris l'initiative du mouvement courent les chantiers pour débaucher leurs camarades, et au besoin, pour les forcer à quitter leur tâche. De proche en proche, la grève s'étend sous l'impulsion de hardis meneurs ; — elle est aujourd'hui dans toute son intensité ! Les ouvriers s'abusent sans nul doute sur leurs intérêts et même sur leurs droits. Ils ouvrent sans profit possible pour eux-mêmes une crise meurtrière pour l'industrie. Soit ; mais enfin, cette grève, qui l'a préparée ? Elle est tout simplement l'œuvre du conseil municipal de Paris, qui lui a donné son programme, son mot d'ordre, et du gouvernement, qui s'est prêté aux fantaisies de l'Hôtel de Ville. Il a plu au conseil municipal de décréter, il y a quelques années déjà, des séries de prix pour les industries ; il lui a plu d'instituer une sorte de socialisme communal en imposant aux concessionnaires des travaux de Paris des conditions de travail et de salaire. Il n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait, le conseil d'état l'a décidé. Le gouvernement, dès l'arrivée de M. Floquet au pouvoir, n'est pas moins entré en composition avec le conseil

municipal en l'autorisant à appliquer ses idées, ses lubies socialistes. M. le préfet de la Seine prétend que c'est une expérience qu'on a voulu tenter; mais a-t-on le droit de faire des expériences de ce genre aux dépens des finances de la ville, de la sécurité publique et des ouvriers eux-mêmes qu'on abuse? La conséquence, dans tous les cas, la voilà!

Aujourd'hui, les ouvriers, qui ne sont pas assez subtils pour comprendre comment les conditions de travail adoptées dans les chantiers municipaux ne seraient pas applicables partout, réclament par la grève, sinon encore par la sédition. Ils ont un titre dans les délibérations du conseil municipal et dans les autorisations du gouvernement; ils ont en plein Paris une Bourse du travail où ils vont pérorer sur la révolution sociale encore plus que sur leurs intérêts; ils ont une organisation toute prête par les chambres syndicales qu'une loi leur a données et qui sont l'instrument le plus puissant aux mains des meneurs. Comment la politique radicale se tirera-t-elle de cette crise qu'elle a préparée? Elle recueille ce qu'elle a semé. M. le préfet de la Seine parle d'expériences: la politique radicale ne vit que de cela en toutes choses, et le résultat de toutes ces expériences, c'est la désorganisation croissante de tout gouvernement, le désordre et le déficit dans les finances, la paix sociale troublée, la ruine du travail, le doute répandu partout dans le pays. La politique radicale peut triompher avec M. Floquet et avec ceux qui le suivent: la France plie sous le poids de ces tristes victoires, menaçantes pour sa fortune dans le monde!

Depuis longtemps, c'est bien certain, la vie de l'Europe ne se compose que de trêves successives laborieusement, péniblement prolongées à travers des complications toujours renaissantes, toujours menaçantes. La paix est plus que jamais dans les vœux de tous les peuples, on n'en peut douter; elle est aussi, à ce qu'il semble, dans les programmes de tous les gouvernements, qui prodiguent jusqu'à l'affectation les témoignages de leurs bonnes intentions. Il y a malheureusement des situations où tous les vœux et les efforts même qu'on multiplie ne servent qu'à mieux montrer ce qu'il y a de précaire dans la paix, ce qu'il y a d'artificiel et d'incohérent dans les rapports qui en sont la condition et la garantie. Il est des momens où il suffit d'un incident, d'un voyage impérial pour réveiller toutes les questions qui agitent les esprits et divisent les peuples, pour rouvrir des perspectives indéfinies. On est porté à tout supposer parce qu'on sent que tout est possible, et à la réalité des faits, les novellistes, toujours en campagne, se hâtent d'ajouter leurs commentaires ou leurs romans. C'est arrivé plus d'une fois déjà, et on n'en a pas fini avec les incidens, avec l'imprévu, avec les coups de théâtre ou les énigmes dans ce temps de transition universelle, où tout est essayé, où rien ne se fixe et ne dure.

Qu'en sera-t-il réellement, définitivement, pour la paix du monde

et pour les rapports entre grandes puissances, de l'incident le plus retentissant du jour, de ce voyage que l'empereur Guillaume II vient de faire en Russie? Quelle est la signification, quelles seront les conséquences de la visite rendue par le petit-fils de l'empereur Guillaume I^{er} au tsar et à la famille impériale russe? C'est chose accomplie, en effet. Le jeune souverain allemand est arrivé devant Cronstadt, escorté par toute une escadre, qui l'a porté jusqu'au rivage russe. Il a été pendant près d'une semaine, à Péterhof, l'hôte de l'empereur Alexandre III et de la tsarine. Les réceptions, les banquets et les cérémonies n'ont pas manqué naturellement. L'empereur Guillaume est allé passer une revue à Krasnoé-Sélo, et il a pu faire connaissance avec le régiment de Viborg, dont il est le colonel honoraire. Il a aussi quelque peu visité Saint-Petersbourg, sans trop s'y arrêter. Il a, en un mot, passé quelques jours dans les fêtes et les galas d'une cour à la fois somptueuse et simple; puis il a quitté Péterhof pour se rendre à Stockholm et de là à Copenhague, de même qu'il doit aller bientôt, dit-on, l'empereur d'Autriche, le roi d'Italie. L'empereur Guillaume a tenu visiblement, en entrant dans le règne, à s'accréditer de sa personne auprès des têtes couronnées; mais le soin empressé qu'il a mis à commencer ses visites d'avènement par le tsar indique assez le prix particulier qu'il a tout d'abord attaché à renouer des relations plus intimes avec la Russie. Ce n'est pas seulement une inspiration de courtoisie, c'est aussi, c'est surtout vraisemblablement une pensée politique qui a conduit le jeune souverain à Péterhof, et la question est toujours de savoir quelle est exactement cette pensée, ce qu'il y a dans ce voyage annoncé et entrepris avec quelque ostentation. Que l'empereur Guillaume ait été accueilli avec une parfaite cordialité sur le rivage russe et n'ait trouvé que de la bonne grâce à Péterhof, dans l'intimité de la famille du tsar, on n'en peut douter, c'était facile à prévoir; que M. Herbert de Bismarck, ministre des affaires étrangères de Prusse, qui seul, à défaut du chancelier, a accompagné l'empereur, ait eu des conversations particulières avec M. de Giers, et que ces représentans de deux puissans souverains se soient trouvés d'accord sur bien des points, c'est encore vraisemblable. Il est clair, dans tous les cas, qu'une visite de ce genre, que ces rapprochemens personnels, ces explications, ont pu dissiper des malentendus et n'ont dû avoir, à l'heure qu'il est, rien que de favorable à la cause de la paix. Est-ce à dire que l'entrevue de Péterhof garde d'autres secrets, que la situation générale de l'Europe soit sensiblement modifiée, qu'il y ait eu des engagemens proposés ou souscrits? Tout indique, au contraire, que rien n'est changé, que si l'empereur Guillaume et son ministre des affaires étrangères sont arrivés avec des projets, avec des combinaisons, la Russie a tenu à rester ce qu'elle était, réservée et libre, disposée à vivre en bonne amitié avec l'Allemagne sans se lier,

sans entrer dans des coalitions équivoques, résolue avant tout à ne point se départir de ce rôle d'expectative et d'observation qu'elle a pris depuis quelque temps, qui n'est point sans grandeur. En un mot, l'entrevue de Péterhof a pu laisser de bons souvenirs, elle n'a rien produit et elle ne pouvait rien produire.

On a dit un instant, il est vrai, que l'empereur Guillaume portait avec lui à Péterhof une idée, une grande idée, qu'il devait y avoir un coup de théâtre, une manifestation pour la paix sous la forme d'une proposition de désarmement général ou partiel. C'était évidemment une histoire imaginée à plaisir par ceux qui ont toujours une provision de révélations inattendues pour émoustiller la curiosité européenne. Ce n'est point, si l'on veut, que l'idée ne puisse paraître séduisante et qu'elle ne fût assez naturelle dans un temps où toutes les nations s'épuisent en dépenses militaires, toujours croissantes. Elle n'a malheureusement rien de pratique et de sérieux. Elle n'est qu'une innocente chimère des congrès de la paix, — à moins qu'elle ne soit tout simplement une autre manière de préparer la guerre. Qu'est-ce que peut être un désarmement aujourd'hui ? Si tout se borne à des réductions d'effectifs, ce n'est rien, ce n'est qu'une trêve déguisée et continuée en attendant le rappel, toujours possible, des contingens momentanément congédiés. S'il s'agit d'un désarmement plus sérieux et plus efficace, qui ne devient réalisable que si l'on se décide à diminuer les cadres des armées, à laisser s'affaiblir les ressorts de la puissance militaire, à limiter le développement des défenses de frontières, c'est une véritable impossibilité qu'on tenterait. Qui se chargerait de trancher ces questions délicates et se ferait juge des situations, des intérêts des états, de la mesure des forces nécessaires aux divers pays ? Une proposition de désarmement portée à Péterhof n'eût été qu'un mot, ou elle n'aurait pu être qu'une démonstration dirigée contre notre pays, une grande tentative pour imposer la paix à la France, comme on l'a dit ; mais sur quoi se serait-on fondé ? Est-ce que la France menace la paix ? Est-ce qu'elle n'a pas obéi à la plus simple nécessité de défense en se refaisant une frontière à la place de celle qu'elle avait perdue ? Est-ce qu'elle a pris l'initiative des armemens démesurés dont on se plaint ? S'il y a une menace pour la paix, elle est dans la situation faite à l'Europe : que ceux qui ont créé cette situation commencent eux-mêmes par désarmer, par donner le signal d'une politique nouvelle ! Dans tous les cas, quelle apparence que le cabinet de Saint-Petersbourg pût s'associer à une démonstration qui, sous prétexte d'imposer la paix, ne pouvait que conduire fatalement à la guerre ? Quel avantage avait la Russie à entrer dans une coalition prétendue pacifique ou défensive, dont l'Allemagne aurait eu seule les profits ? Le tsar peut juger avec sévérité nos affaires intérieures et nos ministères : les ministères passent, la France reste, et la Russie n'avait aucun intérêt à

favoriser, ne fût-ce que par une complicité tacite, une démarche qui pouvait atteindre la France dans sa dignité ou la provoquer à une guerre plus que jamais dangereuse pour l'équilibre de l'Europe. On n'a donc pas parlé de désarmement à Péterhof, ou, si on en a parlé, c'est à peu près pour ne rien dire. Les choses sont ce qu'elles étaient. Il y avait hier des armemens, il y en a encore aujourd'hui; il n'y a pas un soldat de plus, pas un soldat de moins. L'avènement et le voyage de l'empereur Guillaume II n'ont rien changé.

D'un autre côté, cette entrevue de Péterhof est-elle destinée à avoir une influence sensible sur l'état diplomatique de l'Europe, à modifier les alliances existantes, les rapports des principales puissances, plus ou moins engagées dans les affaires d'Orient ou d'Occident? A vrai dire, on ne voit pas bien quels pourraient être les résultats précis, décisifs de cette rencontre aux bords du golfe de Finlande. Il est sans doute plus que vraisemblable que les deux empereurs ou leurs ministres ont dû s'entretenir des questions qui divisent les cabinets, des malentendus qui ont pesé dans ces derniers temps sur leurs relations, des troubles des Balkans, des affaires de la Bulgarie. Ces conversations peuvent assurément avoir leur importance; mais la Russie a pris depuis longtemps déjà une position si nette, si tranquillement résolue et si forte qu'elle n'a pu certainement songer à l'abandonner du jour au lendemain. Elle a pour elle un traité sanctionné par l'Europe, des traditions ou des habitudes de prépondérance en Orient, la confiance dans sa force. Elle a prouvé avec éclat qu'elle ne voulait pas mettre légèrement la paix en péril; elle n'a jamais renoncé non plus à ce qu'elle considère comme son droit. Elle attend tout de la marche des choses, du cours des événements, sans rien brusquer, sans se laisser émouvoir. Elle sait bien, après tout, que rien de définitif ne se fera dans les Balkans, en Bulgarie, sans son aveu; c'est sa grande force dans cette affaire, d'où dépend peut-être encore réellement la paix de l'Europe.— L'Allemagne, pour sa part, l'Allemagne représentée par son tout-puissant conseiller M. de Bismarck, n'a jamais contesté les droits traditionnels de la Russie en Orient. Le chancelier a plus d'une fois reconnu ces droits avec une sorte d'ostentation du vivant du vieil empereur Guillaume: il a même offert au cabinet de Saint-Petersbourg son appui diplomatique pour maintenir l'intégrité du traité de Berlin en Bulgarie comme partout, et Guillaume II n'est point certainement allé à Péterhof pour parler au tsar un autre langage; mais l'Allemagne est en même temps engagée avec sa ligue de la paix, avec l'Autriche, qui a ses intérêts en Orient, qui poursuit avec une patiente ténacité sa politique d'antagonisme et d'hostilité contre l'influence russe, qui voudrait surtout aujourd'hui, sans s'inquiéter du traité de Berlin, une Bulgarie indépendante des tsars de Pétersbourg. Si M. de Bismarck fait trop de concessions à la Russie pour reconquérir son amitié, il compromet

cette triple alliance qu'il a nouée de ses propres mains, dont il sait, quand il le faut, se servir si habilement; s'il mesure trop ses concessions à Saint-Pétersbourg, s'il se replie vers ses alliés du continent, il perd la chance de retrouver l'intimité qu'il désire avec la Russie, cette intimité à laquelle il attache peut-être plus de prix qu'à toutes ses autres alliances, qui semble pour le moment être son idée fixe. Le chancelier, pour le début du nouveau règne, joue une grosse partie, qui n'est peut-être pas facile à gagner, qui, dans tous les cas, peut réserver encore bien des surprises à l'Europe.

Comment concilier, en effet, des contradictions qui tiennent pour ainsi dire à la nature des choses, à l'inévitable diversité des intérêts et des politiques? C'est là le point vif au moment présent! C'est le problème qui ne paraît pas avoir été résolu à Péterhof. Au fond, ce qui semble jusqu'ici le plus clair, c'est que rien de décisif n'a été fait et que la situation reste à peu près ce qu'elle était avant cette dernière et bruyante entrevue. Il y a eu sans doute un échange de témoignages d'amitié entre deux familles souveraines, entre l'empereur Guillaume II et l'empereur Alexandre III, fils et héritiers de princes unis par la parenté. Il y a eu des explications, des déclarations, ce qu'on pourrait appeler une entente générale, dans l'intérêt un peu abstrait et platonique de la paix. Il y a eu enfin, si l'on veut, une assurance mutuelle de bon vouloir. C'est, à tout prendre, le résultat le plus sensible de l'entrevue qui vient d'occuper l'Europe. En dehors de cela, il n'y a évidemment rien qui ressemble à une alliance, à un système d'action commune dans des circonstances déterminées. Chacun rentre pour ainsi dire dans ses positions. La Russie garde sa liberté, en se réservant de ne s'inspirer que de ses intérêts, de proportionner son action, ses interventions aux événemens. L'Allemagne, à son tour, reste dans sa puissance, sans avoir obtenu visiblement tout ce qu'elle voulait. C'est la situation pour le moment. Que fera maintenant M. de Bismarck? Il n'est point certainement homme à se décourager, il n'est pas moins évident que, sans avoir éprouvé un échec sensible, sa diplomatie n'a pas tout à fait atteint son but, et que le chancelier, en voulant trop paraître un médiateur, un arbitre universel, peut aussi avoir éveillé quelques soupçons, quelque inquiétude chez ses anciens alliés. De sorte que M. de Bismarck peut se sentir aujourd'hui un peu embarrassé entre la Russie, qu'il n'a pas pu conquérir autant qu'il l'aurait désiré, et ses anciens alliés, dont il a besoin de réchauffer le zèle et la confiance. Il réussira sans doute à se tirer de ces difficultés, qu'il s'est créées à lui-même après tout. Il reste à savoir quelle garantie il y a pour la paix de l'Europe, pour la paix de demain, dans ces oscillations d'alliances, dans ces jeux perpétuels d'une diplomatie à la fois si profondément calculée et si dangereusement hasardeuse.

Et comme il faut qu'aux choses les plus graves se mêlent parfois les

choses légères ou bizarres ou romanesques, ces affaires des Balkans, qui jouent un certain rôle dans la diplomatie et dans les démêlés de l'Europe, viennent de se compliquer des aventures personnelles du roi Milan de Serbie. Ce n'est peut-être pas un chapitre de politique bien sérieuse ; c'est un chapitre de l'histoire de ces petites cours orientales, où, sous un vernis civilisé, il y a bien des violences et des intrigues. A vrai dire, ce roi Milan est un prince assez fantasque, assez livré à ses caprices, qui joue un peu despotiquement avec ses assemblées et ses ministères. Il a conduit assez médiocrement jusqu'ici les affaires de sa principauté, surtout à l'époque où il est allé se faire battre par le prince Alexandre de Bulgarie et où il n'a pas su défendre la Serbie d'un humiliant échec. Aujourd'hui il poursuit d'autres exploits : il s'occupe de rompre son mariage avec la reine Nathalie, qui lui a donné un enfant, maintenant prince royal de Serbie ; il veut divorcer, et, depuis quelques jours, l'Europe est tenue au courant des luttes intestines de la petite cour de Belgrade, des péripéties de ce roman serbe. Il y a déjà nombre d'années que le roi Milan a fait ce mariage avec une belle et séduisante personne, fille d'un général russe, alliée à des familles princières de ces pays orientaux. La bonne harmonie n'a pas duré ; les mésintelligences n'ont pas tardé à venir. D'où sont-elles venues ? Il faudrait peut-être entrer dans la chronique secrète de Belgrade. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la reine Nathalie n'a pas cessé de garder sa bonne renommée, qu'elle s'est conduite avec autant de dévouement que d'héroïsme pendant la dernière guerre avec la Bulgarie. La discorde n'a pas moins éclaté dans le ménage. La reine a cru avoir des griefs intimes, nombreux contre le roi, elle s'est sentie offensée dans sa dignité de femme ; le roi a accusé la reine de vues ambitieuses, d'emportemens de caractère, peut-être d'intrigues politiques.

Bref, on ne s'entendait plus. La scission a éclaté par une séparation plus ou moins amiable, et la reine, quittant Belgrade, est allée tour à tour à Vienne, à Florence, en Allemagne, avec son fils, le jeune prince royal, dont l'éducation et la direction lui restaient confiées. Puis cela n'a pas suffi : le roi a voulu le divorce, il l'a poursuivi avec une certaine âpreté violente, croyant sans doute dompter la résistance de la reine. Il est allé même jusqu'à invoquer le secours assez brutal de la police allemande pour faire enlever, à Wiesbaden, son fils, le prince royal, disputé par la mère désespérée aux estafiers ; mais c'est ici que tout se complique encore. Le roi a réuni un synode pour faire prononcer sommairement son divorce. Le synode s'est récusé prudemment, laissant à d'autres cette besogne équivoque, — et voilà le roi assez embarrassé, obligé de se désister ou de recourir à une procédure assez compliquée s'il veut arriver à avoir son divorce. Ce que le roi Milan n'évitera sûrement pas désormais, c'est le ridicule qu'il s'est exposé à attirer par tout ce bruit sur sa royauté. Sa popularité

n'en souffrira-t-elle pas en Serbie même? Il est certain, dans tous les cas, que l'opinion de l'Europe est toujours peu favorable à ces brutalités à l'égard d'une femme, et le roi Milan ne s'est pas montré assez supérieur dans le gouvernement de son jeune royaume pour pouvoir se permettre sans péril ces fantaisies de prince oriental.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les marchés allemands ont décrété un mouvement de reprise sur les fonds internationaux à l'occasion de la visite de l'empereur Guillaume II au tsar. Le monde financier ne pouvait dire en termes plus clairs aux hommes d'état et aux souverains qui disposent des destinées de l'Europe qu'il était tout disposé à saluer selon sa méthode le rapprochement germano-russe, pourvu que ce rapprochement signifîât avant tout la paix. La réflexion succédant à l'enthousiasme du premier jour sur les places de Berlin et de Vienne, une partie de la hausse faite depuis le milieu du mois est déjà reperdue. A Berlin, le rouble a baissé de deux ou trois points sur les plus hauts cours, et le 4 pour 100 russe a reculé de près d'une demi-unité à 83 15/16. Le Hongrois avait été porté brusquement de 82 1/4 à 83; il a fini par s'y établir, après avoir rétrogradé encore une fois à 82 1/2. L'Extérieure a repris de 72 1/8 à 72 15/16, et le Portugais de 63 à 63 1/4. L'Italien s'est élevé d'abord de 96.65 à 97, pour retomber ensuite à 96.80

Les rentes françaises ont suivi les fonds internationaux dans leur mouvement de progression, mais avec une modération qui n'a pas rendu nécessaire un retour en arrière. Tout d'abord le 3 pour 100 accusait plutôt quelques symptômes de faiblesse sur l'annonce que la commission du budget était en majorité favorable à l'émission prochaine d'un grand emprunt de liquidation, et que le ministre des finances n'en avait point repoussé le principe, tout en déclarant qu'à son avis, le moment actuel pour une telle émission n'eût pas été propice. Au surplus, l'examen de la question avait été purement théorique, puisque la chambre allait entrer en vacances. Il ne saurait donc être sérieusement question d'une grande opération financière avant le mois de novembre prochain au plus tôt. Encore faut-il con-

sidérer que le gouvernement et la chambre auront à se mettre d'accord sur la création préalable de nouvelles ressources correspondantes aux charges éventuelles, avant de lancer un appel à l'épargne publique.

Si la préoccupation de l'emprunt, même à longue échéance, tendait à enrayer toute velléité d'une campagne nouvelle de hausse sur le 3 pour 100, l'intervention assez opportune d'un acheteur d'une réelle importance sur le marché a eu pour résultat de provoquer, momentanément au moins, une tendance contraire. La société civile constituée pour administrer le fonds de garantie de 120 millions de francs, pour le paiement des lots et le remboursement des obligations récemment créées de Panama, a commencé ses achats de rente et les a poursuivis de jour en jour pendant cette quinzaine. Comme les fonds internationaux étaient en même temps en vive reprise, le 3 pour 100 a pu assez aisément atteindre le cour de 83.90, tandis que l'amortissable s'élevait à 86.40 et le 4 1/2 à 107. En fait, le 3 pour 100 a gagné 0 fr. 45 depuis le milieu du mois, et les deux autres fonds 0 fr. 40 et 0 fr. 22. Les capitaux de placement, d'abord réfractaires à ces hauts cours, ont fini par les accepter; à terme et au comptant, les cours se sont à peu près nivelés.

L'argent tend à se resserrer un peu, et une augmentation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre est probable à bref délai. Les émissions se succèdent sans relâche à Londres et, chaque semaine, ce réservoir immense de capitaux doit faire face à des versements sur une douzaine d'emprunts plus ou moins considérables. La république argentine est surtout insatiable. Gouvernement fédéral, banques (nationale ou provinciale) de Buenos-Ayres, chemins de fer, gouvernements des provinces, viennent tour à tour, parfois simultanément, solliciter les capitaux européens, à Londres, Berlin ou Paris. Une des dernières émissions est celle de la province de Mendoza, lancée à Paris par la Société générale et le Crédit industriel; il s'agit de 25 millions de francs en obligations 6 pour 100 émises à 470 francs, remboursables à 500 fr. en trente-trois ans. Le revenu est rémunérateur, et la république argentine, qui est en plein essor de prospérité et de développement, a un bon renom financier. Cette émission, comme les précédentes, a donc été prestement enlevée. Il faut souhaiter, toutefois, que les Argentins ne se grisent pas de tant de succès répétés, et comprennent qu'à trop emprunter, ils risqueraient d'user leur crédit.

Certaines valeurs ont eu, cette quinzaine, un marché animé et gardent finalement une avance sensible; la Banque de Paris s'est élevée de 747 à 770 et reste à 762, le Gaz gagne 37 francs à 1,370, le Suez est en hausse de 60 francs, à 2,190. Les Omnibus ont été portés de 1,090 à 1,116, les Docks de Marseille de 410 à 435, la Banque pari-

sienne de 375 à 395, le Crédit mobilier de 330 à 338.75, les Voitures de 760 à 790, les Chemins autrichiens de 475 à 506.25.

D'autres valeurs, comme le Crédit foncier, la Banque de France, le Crédit lyonnais, la Société générale, les Chemins français, le Nord de l'Espagne et le Saragosse et la plupart des titres d'entreprises industrielles, ont donné lieu à peu d'affaires et n'ont subi que d'insignifiantes variations de cours.

Le Crédit foncier émet au commencement d'août 150,000 bons à lots de 100 francs, dont le produit est destiné pour partie à venir en aide aux populations de l'Algérie éprouvées par l'invasion des sauterelles. Sur les 15 millions que doit donner l'opération, cinq seront affectés à cette destination; les dix autres serviront à constituer le fonds de garantie pour le paiement des lots et le remboursement des bons à 200 francs en soixante-quinze ans. C'est une opération entièrement semblable à celle qui avait eu lieu, à la fin de 1887, pour la liquidation de plusieurs loteries antérieurement autorisées par l'état.

L'action de Panama s'est tenue à 291. Les anciennes obligations se sont légèrement raffermies. Les nouvelles ne sont qu'à 1 ou 2 francs de leur prix d'émission. Le fonds de garantie, définitivement constitué, a, comme nous l'avons dit plus haut, commencé ses achats de rentes. Les titres seront déposés au Crédit foncier, ce qui annonce tout au moins la suspension des hostilités entre l'entourage de ce dernier établissement et l'entreprise de Panama.

La Dette générale turque a fléchi de 15.20 à 14.67, et la Banque ottomane de 526 à 524. On annonce cependant la réussite de l'émission faite en Suisse de 40,000 obligations de la Société financière franco-suisse, gagées par 50,000 obligations ottomanes privilégiées acquises de la Banque ottomane. Ces obligations privilégiées sont d'ailleurs en hausse de 418 à 421, ainsi que les obligations des Douanes, de 316 à 318, et les actions de la Régie des Tabacs de 500 à 506.

Le Télégraphe de Paris à New-York s'est élevé de 92 à 110 sur le bruit que des négociations étaient engagées entre les diverses compagnies de câbles sous-marins pour mettre fin à la guerre des tarifs.

Les actions de Rio-Tinto ont monté de 40 francs à 503, et celles de la Société des Métaux de 100 francs, de 707 à 807. Elles ont même valu un moment 820 francs. Le signal de cette reprise est venu de Londres, où des rachats ont été effectués précipitamment par une spéculation qui se tenait depuis longtemps à la baisse sur les valeurs de cuivre. Le découvert a pris peur sur le bruit que le groupe français de la Société des Métaux avait conclu une entente avec les grands industriels anglais, hostiles jusqu'ici aux intérêts français engagés dans la hausse des cuivres.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

L'ÉPOUSÉE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le décor est aristocratique et riant, avec quelque chose d'élégamment rustique, d'intime aussi, et de familial : une pelouse verte et grasse au milieu d'un parc bien planté, riche d'essences illustres, dessiné avec art, quoique sans abus de rectitude, soigné sans excès d'entretien, et où des percées ingénieuses, variées de forme, multipliées sans monotonie, présentent çà et là, en perspective, la vue d'une blanche habitation que, de loin, on prendrait volontiers pour un simple cottage, mais à laquelle ses dimensions autant que son nom assignent le rang de château. — Parc et château constituent le domaine de *La Baronnie*, ainsi qu'en fait foi l'inscription qui figure aux piliers de la grille et se trouve répétée sur chacune des barrières fermant les autres issues de la propriété.

La scène répond bien au décor. Dans cette clairière herbeuse où un ciel d'été, lumineux et pur, verse ses clartés d'or, une demi-douzaine de jeunes gens et de jeunes filles jouent à colin-maillard, mais à un colin-maillard compliqué d'équitation, ce qui ne doit pas laisser de rendre le jeu assez difficile, voire dangereux. A la vérité, le droit de chevaucher un poney n'appartient qu'au joueur ou à la joueuse à qui est échue, de par sa maladresse ou sa complaisance, l'amusante corvée de courir après les autres, avec un bandeau sur les yeux ; et il n'y a là, en fait de cavalerie, que deux petits che-

vaux, bas et maniables comme des chevaux de *polo*, qui, différemment sellés, se succèdent dans le rôle de monture, selon le sexe de la victime momentanée. Mais, quoique restreint de la sorte, le caractère périlleux de ces évolutions équestres, accomplies à l'aveuglette, n'en est pas moins évident. Car l'ardeur de la poursuite ou les caprices du poney entraînent à tout moment le cavalier ou l'amazone aveugle en de fort mauvais pas. On lui lance bien, au milieu des rires, un retentissant « Casse-cou ! » quand le bord de la pelouse est proche ; on l'aide bien, en cas de besoin, à faire exécuter une demi-volte à sa monture. Mais le danger apparaît chaque fois que les incohérences de la partie de colin-maillard provoquent des changements de direction trop brusques, le plus souvent effectués au galop. — Quoi qu'il en soit, le jeu ne languit point, ou reprend de plus belle après toute accalmie.

Comme spectateurs, deux ou trois dames seulement, assises dans une allée, près d'une table qui paraît être garnie de tous les éléments d'un solide lunch anglais, et deux jeunes messieurs, qui, soit dédain d'aussi puérils ébats, soit désir de causer tête à tête, se promènent depuis un instant autour de la pelouse.

L'un de ces deux promeneurs a une tournure qui, sans être franchement militaire, ne doit pas appartenir à un civil : il y a une certaine façon de mal porter les habits bourgeois, qui semble le privilège des gens dispensés par état de les porter. Quant à l'autre, beaucoup mieux habillé et plus libre d'allures, c'est évidemment un mondain, mais un mondain du genre sérieux, car son élégance est sobre et sa physionomie presque sévère, quoique son âge ne comporte pas encore, ou du moins ne justifie guère cette affectation de gravité qui caractérise une partie de la jeunesse contemporaine.

— Oui, mon cher Pontvicq, voilà pourquoi tu retrouves ici, dans ce milieu brillant, ton copain de l'École, simple lieutenant du génie et ours convaincu, que tu ne t'attendais certes pas à y rencontrer.

— Alors, c'est à un caprice, .. à un caprice charitable de M^{lle} de Nives, que tu dois d'avoir pénétré chez M^{me} de Talayrac, la mère de son amie ?

— Uniquement à cela... Je dois dire toutefois que M^{lle} de Talayrac avait fini par joindre ses instances à celles de sa compagne ; mais, tout aussi émue, plus émue peut-être et plus compatissante, étant plus timide en même temps, elle n'eût d'elle-même, je crois bien, rien osé me demander.

— Expose-moi donc la scène par le menu, puisque la situation était à ce point digne d'intérêt.

— Dame ! on ne voit pas tous les jours un soldat du génie tomber dans le grand canal de Versailles... et manquer de s'y noyer

dans trois pieds d'eau. Il est permis de s'intéresser à la chute et au soldat...

— Et même à l'officier qui a opéré le sauvetage, parbleu !

On eût dit qu'une ironie involontaire et contenue accentuait d'une note mordante cette remarque, faite cependant sur un ton de bonhomie enjouée. Il y avait là comme un prélude de persiflage, une échappée de jalousie rageuse.

— Oh ! quant à cela, ami Max, je n'en crois rien. M^{lle} Simone n'a eu de cesse, il est vrai, que je n'eusse fait placer mon homme à demi asphyxié dans la petite voiture de parc que conduisait sa compagne. Mais elle s'est fort peu occupée de moi, qui d'ailleurs ne méritais pas grande attention, car il ne m'avait fallu, pour mener à bien ce que tu appelles le sauvetage, qu'un peu de poigne au bout d'un bâton. En effet, pour éviter toute perte de temps, et sachant qu'un séjour prolongé sous cette eau bourbeuse et fétide du canal peut jouer un mauvais tour aux maladroits qui s'en imbibent, j'ai exécuté moi-même la manœuvre indiquée en pareil cas : je me suis suspendu à une perche accrochée à la solive d'où s'était laissé choir mon bêta de pontonnier, je l'ai happé par son fond de culotte qui surnageait, et, à l'aide d'un vigoureux effort, suivi d'un magistral rétablissement sur les poignets, j'ai pu le confier aux bons soins de ses camarades et me remettre au sec, sans autres dommages pour ma personne qu'une légère immersion de mes extrémités inférieures et quelques éclaboussures... A cela se borna mon intervention. Rien d'héroïque là-dedans, tu en conviendras, et même quelque chose d'assez ridicule ou pitoyable : un bain de pieds gymnastique pris par un officier pour repêcher un soldat en train de boire un coup dans une mare d'eau croupie... Seulement, il était advenu que, tombé de haut, et plutôt pile que face, le pauvre diable avait bu de ce jaune et puant liquide un peu plus que son content. Et, ayant sérieusement pensé en mourir, il ne voulait plus reprendre ses sens,.. malgré les sollicitations, du reste plus pressantes qu'ingénieuses, de ses camarades, lesquels l'avaient mis à égoutter sur l'herbe, assez loin du canal et tout près de l'endroit où s'étaient arrêtées ces demoiselles avec leur voiture, pour nous voir faire l'école de ponts... De là l'insistance de M^{lle} de Nives, puis celle de son amie, en vue de me faire accepter la petite voiture pour le transport de mon noyé. M^{lle} Simone, en particulier, ayant déclaré qu'elle était inquiète de la santé du brave garçon, — qui, de fait, avait mauvaise mine et ne respirait encore que pour la forme, — j'acceptai finalement l'offre des jeunes filles,.. peut-être avec un secret et invouable égoïsme. Elles descendirent donc et nous cédèrent leur équipage, que je fis reconduire ici, après qu'il eut rempli l'office de cacolet jusqu'à l'hôpital militaire...

— Et cela valait bien une visite de remerciemens, je pense! interrompit M. Max de Pontvicq, étant donné surtout que La Baronnie, sise entre Rocquencourt et Noisy-le-Roy, n'est pas fort éloignée de Versailles.

— N'est-ce pas?.. Oui, ma foi! cela valait une visite... J'en fis une, j'en fis deux, j'en fis trois...

— De sorte que te voilà au mieux avec les hôtes de céans?

— Au mieux,.. ce serait peut-être beaucoup dire, ou se montrer bien ambitieux. Mais on est très aimable ici pour moi. Et, dame! j'en profite: je me civilise; j'abjure tout doucement ma sauvagerie.

— M^{lle} de Nives, mon brave Lehallier, est bien entrée pour une part dans ta conversion?

— Eh bien! non, mon cher ami, tu n'y es pas.

L'officier passa son bras sous celui de son ancien camarade ou ancien condisciple, puis reprit :

— J'admire, certes, la beauté fière de M^{lle} de Nives, sa grâce hardie et conquérante, mais...

— Mais?

— Je subis le charme de M^{lle} Aline de Talayrac... Je le subis et je l'adore.

L'interlocuteur de l'officier parut, à compter de ce moment, s'abandonner avec plus de franchise à la causerie.

— Malepeste! s'écria-t-il gâiment. Tu vas bien, toi, quand tu te civilises!.. Sais-tu ce que sont les Talayrac?

— Je le sais,.. mais mal. Je t'avoue que je n'ai pas encore eu le loisir ni la curiosité de m'en informer à fond. C'est la quatrième fois que je viens ici, sans plus, et tu comprends... Mais, puisque je te tiens, tu vas me dire...

— La baronne de Talayrac est veuve d'un officier démissionnaire, mort jeune, il y a longtemps, et qu'elle avait épousé par amour. C'est une Américaine infiniment riche, née comme on naît en Amérique, sans ancêtres, histoire de venir au monde... Mais c'est une Américaine que son mariage a rendue Française et aristocrate, car le baron avait de la naissance pour deux, comme elle de la fortune. Elle est restée gaie, ou, — pour parler avec plus de justesse, et plus de justice aussi, — elle l'est redevenue depuis que le temps a séché ses larmes de veuve; mais elle n'a point recouvré toutes les idées libérales qu'elle avait apportées du nouveau continent. C'est « une riche et noble dame, » des plus aimables, à la vérité, sachant s'amuser et amuser les autres; ce n'en est pas moins une personne à préjugés mi-héraldiques, mi-bourgeois, qu'elle cache volontiers, du reste, sous un joli verbiage, sous un élégant jargon, mais qui sont toujours là, près de la peau; ce n'en est pas

moins une grande dame et une millionnaire orgueilleuse, haut perchée sur le blason de son défunt mari et s'entendant à faire le compte de ses écus tout aussi bien que le dénombrement des quartiers de noblesse qui appartiennent à ses enfants... Son fils, Robert de Talayrac, le baron de Talayrac, est fort de mes amis...

— Ami d'enfance?

— Ah, ah! mon brave Francis, voilà qui t'intéresse, parce que Robert est le frère de M^{lle} Aline, n'est-il pas vrai? Mais...

— Ne va pas au moins t'imaginer... Non, je ne nourris point de ces espérances folles... Je crois que, si M^{lle} Aline me faisait l'honneur de me demander ma main, je la lui donnerais sans effort... Mais, comme il n'est guère à présumer qu'elle y songe, ni sa mère pour elle... Enfin, tu disais que tu es lié avec M. de Talayrac et quelque chose comme son ami d'enfance?..

— Ami d'enfance, non pas. Mieux que cela : ami d'élection. Nous nous sommes rencontrés et connus ici et là, un peu partout, dans le monde et ailleurs. Nous nous sommes plu ; nous n'avons pas tardé à nous communiquer cette impression réciproque, aussi flatteuse qu'agréable. Et nous nous sommes liés jusqu'au tutoiement inclusivement,.. ce qui me paraît être le dernier mot de l'intimité entre gens n'ayant pas été élevés ou incarcérés ensemble. Et nous nous voyons souvent, très souvent... Il est même assez probable que tu m'aurais rencontré dès ta première ou ta seconde visite, si je n'avais voyagé pendant ces derniers mois. L'été, je viens ici deux ou trois fois par semaine, quand je n'y réside pas comme en ce moment. La baronne aime beaucoup cette propriété, qu'elle a achetée, transformée et rebaptisée pour son usage ; elle y attire le plus de monde possible et moi plus que tout autre, parce qu'elle sait que je ne vise pas à devenir son gendre. Elle a la haine des prétendants... A bon entendeur...

— Sois tranquille. Je saurai me tenir à ma place.

— Eh! mon Dieu, qui sait? tu épouseras peut-être M^{lle} de Talayrac, un jour ou l'autre, mon cher Lehallier, et je n'y verrai, pour ma part, aucun inconvénient. Bien au contraire!.. La baronne, après tout, est, en souvenir de son mari, très accueillante pour les militaires. Sa fille, elle, est une douce et raisonnable personne à qui un officier du génie pourra convenir... Tu seras riche, d'ailleurs, si je ne me trompe. Seulement, ne te presse pas trop de prendre position. Conseil d'ami.

— Alors, de toute manière, mon ambition secrète ne saurait te porter ombrage?

— Pas le moins du monde. J'aime fraternellement M^{lle} Aline. Ainsi, mon brave ami...

M. de Pontvicq, en parlant, suivait d'un regard à la fois anxieux

et courroucé les évolutions imprudentes d'une jeune fille qui, présentement, tenait l'unique rôle équestre du divertissement, rôle dont elle s'acquittait, pour l'instant, avec une espèce de furie froide et nerveuse, avec une intrépidité constante et entêtée, par où sa poursuite prenait une apparence de gageure ou de combat, — on eût pu dire de combat singulier, car il n'y avait d'acharnement que contre un adversaire, toujours le même : un beau garçon, lesté et moqueur. — Cette jeune fille, grande et blonde, était de celles dont on devine la beauté avant d'avoir contemplé leurs traits : il suffit d'apercevoir leur silhouette ou leur tournure pour qu'on soit tenté de se porter garant de leur perfection physique. Le foulard de soie qui cachait, sinon la plus grande partie de son visage, du moins la plus intéressante à connaître, n'empêchait pas d'ailleurs d'admirer la pureté classique des lignes de la bouche et du menton, le dessin délicat des ailes du nez et du lobe de l'oreille, la pâleur plutôt ambrée que rosée d'une carnation de blonde non lymphatique, enfin la masse ondoyante et floconneuse d'une chevelure légèrement crépée, qui couronnait sans les écraser un front court et une nuque pulpeuse. La taille était élevée et souple, le corsage plein, les hanches encore étroites ; à chaque foulée du poney, le bord de la robe de ville que portait la jeune amazone improvisée découvrait la guêtre collante de hautes bottines à boutons, qui suffisaient évidemment pour sauvegarder le respect des conventions pudibondes les plus essentielles, mais non pour priver les spectateurs de toute agréable induction. Et de l'ensemble il émanait comme un charme autoritaire, un parfum de beauté tyrannique, qui est bien rarement le privilège des jeunes filles.

— Et... celle-ci ? demanda le lieutenant du génie, en désignant discrètement d'un mouvement de tête et d'un coup d'œil l'intrépide personne.

— Celle-ci ? fit M. de Pontvicq, dont le front devint, malgré lui, sourcilleux.

— Oui. L'aimes-tu, elle aussi, d'une affection fraternelle ?.. Car enfin, quand il y a, dans une maison où l'on fréquente avec quelque assiduité, quand il y a deux jeunes filles ou deux femmes d'une égale beauté, ou douées d'attraits équivalens, quoique divers, si l'on aime l'une d'elles en frère, presque toujours on aime l'autre... autrement.

— Plait-il ?

— Oh ! remarque que je n'entends pas forcer tes confidences, ami Max. La vie nous a séparés ; nous ne sommes plus les copains que nous étions autrefois, sur les bancs et dans les cours de l'École : l'indiscrétion n'est plus de droit dans les rapports que nous pouvons encore avoir ensemble... Mais, que veux-tu ? j'ai l'amitié tenace,

obstinée même, comme la plupart des gens qui ne prodiguent pas leurs sympathies...

— Je ne t'en veux point de m'interroger, mon cher Francis, interrompit M. de Pontvicq en posant sa main sur l'épaule de son camarade. Aussi bien t'ai-je donné l'exemple.

— Tu ne m'en veux pas de t'interroger, mais tu n'es pas pressé de me répondre... Dis-moi donc tout simplement, en attendant mieux, ce qu'est ici cette jeune fille, M^{lle} Simone de Nives; quelle place elle occupe dans cette maison, où je la vois vivre comme si elle y était née et n'en devait jamais sortir.

— M^{lle} de Nives est une orpheline, fille d'un officier de cavalerie qui fut le meilleur ami de feu M. de Talayrac, et qui mourut... ou se tua, si l'on en croit certains on-dit, faute de pouvoir continuer la vie coûteuse et splendide qu'il aimait et qu'il mena tant qu'il put, c'est-à-dire jusqu'à la gêne, sinon jusqu'à la ruine.

— M^{lle} Simone est donc l'épave vivante d'un grand naufrage, et une épave recueillie par charité?

— Pas tout à fait. M^{lle} de Nives est assez pauvre, à la vérité, mais non pas précisément sans ressources, mais non dénuée de tout patrimoine. Son père lui a laissé, m'a-t-on raconté, ce que les braves gens appellent « de quoi vivre, » une petite fortune qui, tout insuffisante qu'elle était devenue pour un officier-gentilhomme, et plus *gentleman* encore que gentilhomme, épris de luxe, fanatique de sport, n'en peut pas moins, à la rigueur, suffire à une jeune personne de goûts modestes, sans fol orgueil ni ambitions démesurées... Enfant, elle était liée déjà avec M^{lle} de Talayrac, et souvent auprès d'elle, tandis que M. de Nives, prématurément veuf, allait courir des *steeple*... ou les mauvais lieux. Lorsqu'elle perdit son père, la baronne, qui l'avait en gré, lui offrit de la prendre... plutôt de la garder chez elle pendant la plus grande partie de l'année, pourvu que la famille, ou ce qui en restait, y voulût bien consentir. Les familles ne s'opposant jamais aux combinaisons dont l'effet doit être de les débarrasser d'une parente pauvre, M^{lle} Simone, avec l'assentiment de son tuteur et des quelques collatéraux qui lui tenaient lieu de proches, accepta la proposition. Elle est, au surplus, majeure depuis un an, tout à fait libre, par conséquent, d'arranger sa vie à sa convenance, et de disposer d'elle-même à sa guise... Maintenant, tu me demandes si je l'aime...

Avant d'achever sa phrase, et comme s'il eût eu besoin de fortifier une résolution chancelante, le jeune homme dirigea une fois de plus son regard vers M^{lle} de Nives, qui courait toujours sus au même grand garçon de belle mine, dont la voix railleuse l'avait défiée tout à l'heure et la défiait encore. Elle était sur le point de l'atteindre à l'épaule, avec la badine que sa main gantée tenait

comme un sabre, et qu'elle pointait droit devant elle, chargeant furieusement...

Ce fut un cri qui acheva la phrase de M. de Pontvicq, un cri strident et désolé, un cri d'angoisse tendre et d'amour blessé, auquel d'autres cris bientôt répondirent. Le grand jeune homme que poursuivait M^{lle} de Nives s'était brusquement jeté en arrière ; aussi agile que vigoureux, il avait bondi de la tête à la queue du poney ; l'amazone, ayant deviné le mouvement et voulu le suivre, avait tiré de côté, avec violence, la tête du petit animal, pour le faire pivoter sur lui-même sans arrêt préalable ; si bien que la bête, galopant à faux et ayant à décrire une courbe d'un très faible rayon, avait culbuté, puis s'était roulée sur l'herbe comme un baudet. Et la jeune fille gisait au bord de la pelouse, sans connaissance. — Le fouldard de soie, qui s'était dénoué dans la chute, laissait voir de jolis traits, réguliers et fins, ennoblis par un sommeil encore plus proche parent de la mort que le sommeil ordinaire : l'effrayante léthargie des syncopes.

On s'était précipité vers la victime de l'accident, laquelle, atteinte sans doute par les cabrioles ou les ruades du poney, devait avoir reçu des contusions, sinon des blessures graves. Max de Pontvicq était accouru des premiers ; avant lui pourtant, Robert de Talayrac, moins éloigné (car il était l'auteur même, la cause involontaire, mais directe, de la chute inquiétante de M^{lle} de Nives), avait pu se pencher sur le beau corps inanimé. Alors, une scène muette, singulièrement expressive, eut lieu entre ces deux hommes, unis par les liens d'une amitié d'autant plus étroite que l'origine en avait été toute spontanée. Se trouvant face à face, empressés tous deux, et haletans de la même inquiétude, devant cette sorte de cadavre radieux, ils s'interrogèrent d'abord du regard. Puis, brusquement, presque brutalement, ils firent le même geste pour soulever la tête de Simone. Leurs mains se heurtèrent. Et, de nouveau, ils se regardèrent, ces deux amis, ainsi que deux rivaux, deux adversaires.

— Laisse ! dit brièvement Max en écartant Robert avec autorité. Ce n'est rien... D'ailleurs, je suis un peu médecin, tu sais...

— C'est possible, répliqua sèchement M. de Talayrac. Mais, en attendant, il faut la porter là-bas... Et je suis plus fort que toi.

A son tour, il avait écarté son ami, en se baissant comme pour une rapide et furtive mainmise. D'un bras robuste, il souleva Simone toujours évanouie et, prenant sa course comme s'il eût été sans fardeau, il emporta la jeune fille.

Une demi-heure plus tard, tout le monde était à peu près rassuré : M^{lle} de Nives avait recouvré le plein usage de ses sens ; et aucun médecin, même amateur, n'avait eu à intervenir. Son amie,

M^{lle} Aline, et la mère de celle-ci, toutes deux plus pâles, à présent, que la belle victime elle-même, avaient pu constater que le dommage se réduisait à une simple et fort légère contusion de l'épaule. Néanmoins, par mesure de précaution, le baron de Talayrac avait fait atteler en hâte son meilleur cheval et roulait déjà sur le pavé de Versailles, à la recherche du médecin de sa mère, — le *médecin d'été* de la baronne, — qu'il se proposait bien de cueillir au vol, entre deux visites, pour l'emmener, de gré ou de force, à La Barronnie.

Pendant ce temps, M. de Pontvicq et M. Lehallier reprenaient leur promenade circulaire dans le parc, devenu tout à coup désert et silencieux.

Après l'événement qui l'avait interrompue, la conversation ne pouvait guère ne pas se renouer au point précis où le fil s'en était trouvé tragiquement brisé.

— Eh bien ! mon cher Francis, tu n'auras plus à m'interroger, je pense ?

M. Lehallier secoua la tête.

— Non... Sans avoir rien fait pour cela, j'en ai appris long tout à l'heure.

— Oh ! long !.. Voyons un peu ce que tu as appris...

— Non-seulement tu aimes M^{lle} de Nives, mais tu as pour rival ton meilleur ami.

M. de Pontvicq, au lieu de répliquer, se contenta de hausser les épaules.

— Eh ! quoi, ce n'est pas tout ? demanda alors l'officier.

Max fit nerveusement claquer ses doigts. — C'était un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, plutôt grand, bien charpenté, mais comme prématurément fatigué par l'étude ou les soucis. Le regard de ses yeux gris avait une expression à la fois rêveuse et fière, d'un charme un peu hautain et cependant très réel ; mais la vie avait durement souligné de rides précoces et d'une teinte bistrée ce regard resté jeune, et toute la physionomie s'en trouvait attristée, assombrie, vieillie. Il en résultait un manque d'équilibre et d'harmonie dans le caractère général de cette figure : on eût dit d'un regard de poète, traversant, avec la mélancolie superbe de ses songes indomptés, un masque de philosophe, un masque de misanthrope. Ainsi encore, la taille était haute, svelte, distinguée, mais les épaules se voûtaient presque. Peut-être même, dans la chevelure et dans la barbe, d'un châtain doré à reflets ardents, eût-on pu découvrir çà et là quelques brins argentés.

— Non, mon ami, ce n'est pas tout. Tu crois avoir deviné une tragédie... Tu ne t'es pas trompé ; il y a ici tous les élémens de cette tragédie : l'amour aux prises avec l'amitié, celle-ci luttant

contre celui-là, sans aucune assurance de victoire. Mais il y a autre chose encore : il y a le drame de la raison en lutte avec le sentiment... Il y a ces déchiremens et ces combats intérieurs que provoque chez un homme de sens la conviction que son cœur l'abuse, l'entraîne à des humiliations et à des folies... L'infortuné comprend son erreur, il en aperçoit les suites probables,.. et il se bute, il s'entête... Ah! je t'assure que ce drame-là vaut bien l'autre...

— A t'entendre, on croirait que ce qui t'afflige surtout, c'est la crainte que ton inclination pour M^{lle} de Nives ne soit injustifiée... M^{lle} Simone n'est-elle pas belle? n'est-elle pas jeune? Et que faut-il de plus pour légitimer même une grande passion?

— Il faut, — dit avec une rage étouffée M. de Pontvicq, tandis que ses doigts se crispaient sur le bras de son ami, dont il s'était emparé, — il faut que la femme qu'on aime ne soit point une détestable coquette, un ange malfaisant qui ait pour unique mission de damner les hommes tout vifs, de jeter la discorde et la haine entre les amis, de faire sombrer les cerveaux et les cœurs dans je ne sais quelle débâcle de l'intelligence et de l'honneur,.. tout cela pour la satisfaction d'un vain et sot orgueil, pour l'accomplissement des rites sauvages d'un culte idolâtrique, voué par ces divinités cruelles à leur propre beauté... Culte monstrueux qui ne répudie pas toujours les sacrifices humains!

— Là, là! fit M. Lehallier. Paix! ami Max... Tu t'emportes, et je parierais volontiers que tu es injuste. Tu dois t'exagérer la noirceur de ta déité, qui n'est vraisemblablement ni si barbare ni si malfaisante que tu la dépeins... Une jeune fille peut être coquette, pardieu! surtout quand elle est très belle. Mais alors, elle l'est d'instinct, sans calcul et sans méchanceté, pour obéir à la nature, qui veut que tout ce qui est beau soit disputé et devienne le prix d'un combat. Elle fait le mal sans le vouloir; et le mal qu'elle a fait, une autre, sans le vouloir davantage, le répare en passant.

— Allons donc! riposta Max avec véhémence. On fait quelquefois le bien sans le vouloir, par distraction... Le bien, d'ailleurs, n'existe que par les distractions de la nature, qui est visiblement éprise du mal... Mais, quand on fait le mal, on en a au moins conscience, que diable!

— Enfin, as-tu la preuve des intentions perverses que tu prêtés à M^{lle} de Nives!

— Non... Mais je la cherche, cette preuve, et quelque chose me dit que je la trouverai... Je doute, et le doute m'affole, me ronge, me tue lentement... Et il y a deux ans que cela dure!.. Et j'ai peur de voir finir mon supplice, parce que la certitude que Simone n'est qu'une coquette m'ôterait l'estime de moi-même.

— Si tu as peur d'avoir un jour à rougir d'une trop longue méprise, que n'offres-tu tout de suite ton nom à M^{lle} de Nives?

— Je n'ose pas... Si elle allait me dire qu'elle aime Robert!

II.

Max de Pontvicq avait été de bonne heure, et contre son gré, dirigé vers l'étude des sciences exactes. Son père, le comte de Pontvicq, quoique de vieille race et de fortune décente, s'était laissé gagner par la *fièvre polytechnique*; il lui semblait que l'on ne pouvait désormais aspirer à rien, par ce temps d'industrialisme, si l'on n'était d'abord ingénieur. Et qu'est-ce qu'un ingénieur qui ne sort pas de l'École polytechnique? — Il faut dire, pour son excuse, que c'était vraiment l'âge d'or des ingénieurs, lesquels encombraient jusqu'à la littérature, sous forme de personnages sympathiques.

Max était donc voué à l'École polytechnique; et, comme il avait avant tout l'esprit avide, il ne tarda pas à digérer les x avec assez de facilité. A dix-huit ans, il entra à l'établissement de la rue Descartes; tout ce qu'il put faire, ce fut de ne pas y entrer avec le n^o 1, — ainsi qu'un héros de roman contemporain. Et, ayant suffisamment indiqué par là sa mauvaise grâce à subir les exigences paternelles, il prit son parti d'être ce qu'on appelle un bon élève, c'est-à-dire un élève qui ne travaille pas à contre-cœur.

Pendant son séjour sur la montagne Sainte-Geneviève, il se lia de grande amitié avec Francis Lehallier, fils d'un industriel angevin. Deux circonstances, outre les sympathies personnelles, avaient déterminé le rapprochement des deux polytechniciens. D'abord, les usines de M. Lehallier père étaient situées à Segré, dont le château de La Falconnière, propriété de la famille de Pontvicq depuis plus de deux siècles, n'est distant que de dix kilomètres à peine. Ensuite, les deux jeunes gens s'étaient vite aperçus que, s'entendant mal avec leurs familles respectives, ils étaient faits pour s'entendre à merveille entre eux. Francis voulait être militaire, alors que son père lui réservait la direction de ses papeteries; Max ne voulait rien être.

Car, tout bien pesé, il ne voulait rien être. « Je trouve, disait cet original à son nouvel ami, qu'il est criminel d'occuper des emplois bien rétribués, quand on est assez riche pour se passer de salaire, puisqu'on prend la place d'un nécessaire quelconque, qui en ferait probablement son régal... C'est voler le pain blanc des pauvres hères, pour le plaisir d'en surcharger sa table. Et cet axiome bourgeois : *Il faut qu'un homme fasse quelque chose*, est absurde et féroce, comme tout ce qui sort des cervelles bourgeoises. Qu'y

gagne-t-on, qu'y gagne la société? Non-seulement le nombre des propres-à-rien qui deviennent des touche-à-tout s'accroît dans des proportions effroyables, en vertu ou par application de ce bel axiome, mais, grâce à l'aimantation naturelle de l'or, on voit les plus beaux émolumens aller aux gens qui en ont le moins besoin... Quand le hasard vous a pourvu, vous n'avez que deux devoirs à remplir : aider autrui et regarder la vie en essayant de la comprendre. Si chacun est occupé de soi, qui s'occupera des autres? Et, si personne n'a le temps de réfléchir, qui nous dira pourquoi tout le monde s'agite? »

Max ne voulait rien être, et il ne fut rien. D'ailleurs, son père mourut. Ayant depuis longtemps perdu sa mère, il était désormais parfaitement libre, mais aussi il était seul : l'isolement est trop souvent la rançon de l'indépendance. Triste, il voulut se distraire, et il y parvint. Son vieux nom et ses relations de famille lui ouvraient toutes les portes. Il regarda le monde et s'en amusa, — pour commencer. — Il avait juste assez d'argent pour n'avoir jamais aucun souci pécuniaire, hors ceux qu'il lui plairait de se forger : sa mère lui avait laissé six cent mille francs, et son père, la petite terre de La Falconnière, en Anjou, laquelle, pour être inhabitée, n'en avait pas moins un rendement honnête. Intelligent, presque savant, curieux des hautes études et des travaux désintéressés, il se sentait supérieur à tout ce qui l'entourait; mais il n'en prenait point d'orgueil, car il avait conscience de ne dominer aucun sommet. Pendant trois ou quatre ans, il mena la vie la plus enviable qui soit : celle où l'on dose soi-même son travail et son plaisir, selon l'appétit du moment. Il travaillait, mais en dilettante, mêlant le droit, l'économie politique, la médecine et la littérature aux études purement scientifiques, ayant le seul désir de connaître, d'apprendre, sans aucune arrière-pensée de tirer profit ou vanité de son savoir. Il eut quelques maîtresses, qui, très absorbées par leurs mondaines occupations, ne le dérangèrent point. Mais, pendant longtemps, il n'eut pas un ami : il était plus difficile en amitié qu'en amour, parce qu'il savait que l'amitié nous prend toujours quelque chose de notre personnalité morale, tandis que l'amour, tel qu'il le concevait d'abord, n'entame guère que le cœur, dont le tissu est élastique. Un ami qui n'aurait aucun crédit, aucune influence sur votre esprit, ne serait point un ami, tandis qu'on peut avoir une maîtresse, et fort agréable, sans lui rien concéder de ses opinions ni de ses idées (les seules maîtresses agréables sont même celles qui ne vous demandent aucune concession de cette nature et ne s'ingèrent nullement de vous redresser l'intellect).

Donc, pendant longtemps, Max n'eut pas d'ami, si ce n'est Francis Lehallier, à qui il restait fort attaché par le souvenir, mais qu'il

ne voyait plus, cet ancien *copain* étant devenu lieutenant du génie et extraordinairement sauvage. — Peu d'amitié et peu d'amour, c'est le régime idéal des laborieux et des dilettantes. Mais, pour s'y tenir, il faudrait ne jamais rencontrer personne qui fût digne d'amitié, ni personne qui fût digne d'amour. Or, M. de Pontvicq rencontra coup sur coup Robert de Talayrac et Simone de Nives.

Robert de Talayrac était un grand gaillard, de superbe prestance, brun de poil, mais ayant la peau blanche, et qui trouvait moyen de n'être ni lourd ni commun avec une carrure presque athlétique. Au lieu de l'hébétude ou de la somnolence intellectuelle qui se peignent le plus ordinairement sur le visage des géans, sa figure avait une expression de belle humeur gouailleuse, qui était comme l'enseigne de son esprit. A le voir sourire, — et il souriait toujours, — on le devinait sceptique, d'un scepticisme à la fois agressif et bon enfant. Très spirituel et peu habitué à trouver sur son chemin quelqu'un qui fût en état de lui donner la réplique, il regarda Max avec une sympathique curiosité la première fois qu'il le vit ou plutôt qu'il l'entendit. Une petite escarmouche, bientôt provoquée par lui, le convainquit définitivement qu'il venait de rencontrer son égal, sinon son maître. Les deux jeunes gens, aussi agréablement surpris l'un que l'autre d'avoir enfin trouvé à qui parler, se saluèrent d'abord du regard; puis, ayant réfléchi, sans doute, qu'il est d'usage, après un assaut, de se tendre la main, ils devinrent amis sans plus de façons.

Ce n'est pas qu'il y eût parité complète dans leurs goûts, dans leurs habitudes, — dans leurs habitudes d'esprit surtout. L'un n'était guère qu'un sybarite brillamment doué, qui avait mis, de propos délibéré, son intelligence au service de ses organes, tandis que l'autre était un épicurien selon la pure formule d'Épicure, — laquelle ferait bien du tort au culte, si on la connaissait mieux. Mais tous deux étaient intelligens; et deux hommes intelligens qui se rencontrent dans le monde sont un peu comme deux compatriotes qui se rencontrent en pays étranger : ils se recherchent mutuellement, et, pourvu que leur enquête réciproque ne leur révèle aucune tare ni rien de déplaisant, ils se lient bien vite ensemble, de peur de se perdre de vue. Ainsi en advint-il pour Robert et Max. Celui-ci était un peu bien savant au dire de celui-là, qui était à son tour un peu bien frivole au gré de son nouveau compagnon. Mais on devinait une pointe de cœur sous cette frivolité, et l'on ne voyait rien de ce grand savoir que ce qu'on en devinait. Jeunes tous deux et d'âge pareil, souffrant tous deux, plus ou moins, de ce manque de relations vraiment amicales dont tant d'hommes souffrent aujourd'hui sans le dire, peut-être sans le savoir, et qui est une des lacunes de l'époque, — la camaraderie ayant tué l'amitié, — le jeune comte de

Pontvicq et le jeune baron de Talayrac éprouvèrent une sorte de rafraîchissement moral à se communiquer leurs impressions sur les choses et sur les gens, avec la conscience de ne plus avoir l'air de tenir bureau d'esprit. L'intimité fut prompte; elle fut complète, puisqu'elle alla jusqu'au tutoiement... ou presque complète.

Cette restriction ou, si on le préfère, cette formule dubitative, est tout à fait nécessaire par suite de la présence à peu près constante de M^{lle} de Nives au foyer des Talayrac. Expansifs et sincères sur tout autre sujet, les deux amis se taisent sur celui-là. Du moins l'ont-ils à peine abordé deux ou trois fois, et pour se heurter tout de suite à leur gêne mutuelle. Jusqu'à ce jour, ils ne s'en sont point expliqués, quoique sentant fort bien qu'une explication est inévitable.

Il y a près de deux ans que Max de Pontvicq s'est aperçu qu'il aime Simone. Et, de fait, rien n'est plus naturel que d'aimer une telle jeune fille, si l'on ne considère que sa beauté, sa grâce et le brillant de son esprit. Mais, à bien examiner ses allures assurées et hautaines, certains airs dédaigneux ou railleurs alternant avec des sourires meurtriers, à voir surtout certain regard dur, désenchanté, amer et méprisant, que parfois elle promène autour d'elle, on peut légitimement se demander s'il n'est pas quelque peu dangereux de subir cet ensorcellement prévu. — Ce n'est pas que la jeune fille ait tous les dehors des coquettes : celles-ci sont d'ordinaire plus avenantes. Et M^{lle} de Nives, au demeurant, est tout juste polie. Seulement, à l'égard de certains hommes, dont le suffrage, selon toute apparence, la tente ou l'enorgueillirait, elle déploie tantôt une amabilité âpre, tantôt un système de provocations indirectes, qui donnent fort à penser, qui du moins rendirent très perplexe le comte de Pontvicq dès les premières visites qu'il fit à la baronne de Talayrac.

Toujours il trouvait là Simone en compagnie d'Aline, qui s'effaçait volontairement de la conversation aussitôt que son amie ouvrait la bouche pour y prendre part. C'était même un spectacle curieux que le contraste de ces deux natures de vierges et l'abdication complète de l'une au profit de l'autre, — d'autant plus curieux que, si c'était la plus douce qui abdiquait, celle qui prenait le sceptre n'y paraissait guère appelée par sa condition, en définitive assez humble et d'ailleurs mal déterminée. Le caractère bizarre de ce renversement des rôles devait être sensible à quiconque avait été mis au fait de la situation de M^{lle} de Nives dans la maison de M^{me} de Talayrac. Max en fut bientôt frappé, et ne tarda pas à en être choqué. Quel était le rôle de M^{lle} Simone, orpheline de petit état, insuffisamment rentée pour vivre dans un luxe même relatif et précaire en ne recourant qu'à ses propres ressources, et qui pro-

fit ainsi de l'opulence d'une amie? Était-ce donc un rôle vraiment supérieur à celui d'une demoiselle de compagnie? En tout cas, n'eût-il pas convenu qu'elle en usât avec plus de modestie et de réserve? — Néanmoins, le côté dominateur de cette nature était si bien soutenu par les dons extérieurs qui en faisaient l'ornement qu'on s'habitua vite à une anomalie dont les maîtres du logis, après tout, eussent eu seuls qualité pour se plaindre. Et Max s'y habitua comme les autres. En revanche, il ne put s'accoutumer au ton et à la manière d'être qu'affectait de prendre M^{lle} de Nives envers les hommes en général et envers lui en particulier.

Les deux premières fois qu'il passa la soirée chez M^{me} de Talayrac, dans l'hôtel qu'elle avait fait construire entre les Champs-Élysées et le Trocadéro (comme il convenait à une Américaine restée fidèle à ses souvenirs de jeunesse), Max se sentit observé par Simone, mais la jeune fille ne lui adressa pas la parole, quoiqu'elle ne se fît pas faute de parler, et assez haut. Même le jeune comte, qui n'était pourtant ni fat ni naïf, crut remarquer qu'elle parlait surtout pour lui; et elle n'élevait la voix, en effet, qu'après M. de Pontvicq, comme pour lui répliquer, mais indirectement, sans jamais le prendre ni paraître l'accepter en qualité d'interlocuteur. Puis, quand il parlait à son tour, elle le regardait à la dérobée, semblait l'étudier, en prendre la mesure, le jauger ainsi qu'un candidat ou une recrue. Max s'en était si bien aperçu que, la troisième fois, il perdit patience, tout agacé par ces manœuvres inquisitoriales et détournées. — Les soirées de M^{me} de Talayrac étaient des soirées américaines, où régnait une parfaite liberté. On devisait, on dansait, on chantait, on jouait, on faisait un peu de tout, ou même on ne faisait rien du tout, — ce qui est une très intelligente façon de passer son temps, pour peu qu'on ait de quoi distraire ses regards.

Ce soir-là, Max, — chez qui c'était décidément une vocation, — ne faisait rien avec suite, si ce n'est qu'il regardait M^{lle} de Nives, dont les yeux à tout instant rencontraient les siens. Non loin de lui, on agitait entre jeunes gens la question de savoir s'il y avait lieu de ressusciter le jeu démodé des *petits papiers*. La majorité était hostile au projet. Simone, qui s'était rapprochée de M. de Pontvicq, émit une opinion motivée, que corroborait encore son ironique et dédaigneux sourire.

— Ils sont trop verts! fit-elle avec une moue railleuse. Mais vous remarquerez, messieurs, que, si je me range à l'avis de la majorité, qui est une majorité presque exclusivement masculine, c'est par pitié pour vous autant que par impuissance à faire prévaloir mes goûts... Je ne me représente pas les hommes d'aujourd'hui burinant des aphorismes ou tournant des madrigaux. Quant aux femmes, c'est autre chose; elles sont mieux armées que jamais, étant à la

fois plus instruites et plus libres que jadis. Que pourriez-vous, messieurs, sur un terrain que vous avez déserté et qui est devenu nôtre? que pourriez-vous? Je vous le demande... sans insister.

Debout, elle avait appuyé sa main sur la peluche incarnadine d'une table dorée, derrière laquelle Max s'était retranché, et elle se retournait à demi vers lui, comme si elle lui eût jeté un défi pardessus son épaule, qui, blanche, saillait un peu hors d'un nuage de tulle rose. — Le jeune homme, à ce moment, jouait avec un crayon de vermeil, dont il promenait la pointe sur un *block-notes* à feuilles parcheminées. Ses doigts s'agitèrent nerveusement. De toute évidence, la provocation à peine voilée qui venait de lui être adressée produisait son effet. Il se souleva pour répondre ou pour s'éloigner. Alors, M^{lle} de Nives reprit :

— Je le demanderais même aux hommes qui nous sont supérieurs,.. au moins par le savoir. Car ceux-là ont, pour la plupart, en acquérant la science, négligé l'art de l'utiliser dans le monde...

— Que pourraient-ils, en effet, ces hommes, riposta Max en intervenant tout à coup, sinon vous rendre les armes, mademoiselle?

De l'extrémité de son crayon il effleura la manche de tulle impalpable à travers laquelle un bras déjà parfait se laissait voir autant que deviner. Le geste obligea M^{lle} de Nives à se retourner tout à fait. Max, incliné, lui tendait le crayon et, en souriant, lui désignait le *block-notes*. Comme étonnée de tant d'audace de la part d'un nouveau-venu, M^{lle} Simone prit son plus grand air, mais manqua, pour le coup, son effet; car M. de Pontvicq écrivit tranquillement sur le parchemin cette fort indiscrete question : *Quel homme proclamerez-vous donc supérieur à tous ceux que vous aurez connus?* Après quoi, il renouvela son geste, offrant encore son crayon. Cette fois, Simone, ayant lu la question, daigna le recevoir, mais non sans avoir dit avec une ironie acerbe :

— Rendre les armes, c'est s'avouer vaincu, vous savez, monsieur?

A son tour, elle écrivit et tendit à Max sa réponse, laquelle était ainsi conçue : *Ce sera l'homme qui m'aura donné de lui la meilleure opinion, de moi la plus mauvaise, et des autres la plus indifférente.*

— Nous verrons, dit Max sans impertinence, qui sera cet homme-là.

Les précédens interlocuteurs de la jeune fille demandèrent à lire question et réponse.

— Ma foi, non! fit M^{lle} de Nives en arrachant la feuille et en la froissant dans sa main nue. C'est trop bête!.. Monsieur m'a prise à mon propre piège... C'est moi qui suis vaincue.

Et, subitement métamorphosée, elles s'inclina, avec une grâce intra-

duisible, devant M. de Pontvicq, lequel eut cette sensation étrange que la jeune fille lui pétrissait le cœur de la même main pâle et nerveuse qui pétrissait la feuille parcheminée, dépositaire d'une profession de foi peut-être sincère. — Déçus et boudeurs, les fâcheux s'étaient écartés.

— Mademoiselle, dit alors Max très doucement, si je vous demandais comme une faveur sans prix de me livrer, de m'abandonner cet autographe; dont je suis l'inspirateur ou... le complice, mademoiselle, pourrais-je craindre de vous offenser?

— Prenez, monsieur, mais ne l'exposez pas dans votre collection, ni ne le faites encadrer... Baste! après tout, il n'est pas signé.

Elle jeta le papier froissé sur la table, où Max s'en empara. — Simone, en cet instant, n'était plus l'altière et fantasque M^{lle} de Nives. Elle était toute rayonnante de charme juvénile et de coquetterie pudique.

Mais, sans s'attarder davantage à cette métamorphose, elle tourna le dos au jeune homme et s'éloigna. D'ailleurs, elle avait accompli sa besogne. Car Max, après un regard rapide autour de lui, porta le papier à ses lèvres, le papier qu'avait tout embaumé la main de Simone.

C'est ainsi que cela avait commencé. La suite fut moins romanesque et surtout moins claire. Pendant des mois, Simone ne parut pas se souvenir de l'incident qui avait déterminé la passion de l'expolytechnicien. Malheureusement, lui s'en souvenait. Il appela bien à son aide une foule de raisonnemens transcendans, et, entre autres, celui-ci : « Nous ne sommes pas maîtres de nos impressions premières, mais nous sommes maîtres de leurs conséquences ; toute impression est le germe d'un sentiment, mais il nous appartient d'étouffer le germe ou de le développer. Un mouvement de sympathie peut bien engendrer un désordre passionnel, mais il ne tient qu'à nous de réprimer le mouvement, ce qui est plus facile que de réprimer le désordre... On ne devient pas fou d'amour d'un instant à l'autre, ni même du jour au lendemain. La raison est là pour doucher le sentiment ; il ne s'agit que d'ouvrir à temps le robinet. Noyez le germe, au lieu de l'arroser ; comprimez-le, écrasez-le, au lieu de le cultiver : il avorte. Il en va des passions comme des vices : les unes comme les autres ne s'épanouissent que par le fait de nos lâchetés ou de nos complaisances ; nous ne leur donnons de la force qu'en n'y résistant pas. Or, M^{lle} de Nives ayant toute l'apparence d'une coquette, je me prépare une série de mécomptes, de déceptions ou de tortures en l'aimant ; donc, je ne dois pas l'aimer, je ne l'aimerai point... » Et ainsi de suite. — Par malchance, cessortes d'argumentations se présentent toujours à l'esprit

le lendemain du jour où elles auraient pu encore être efficaces. Et puis, dans le cas particulier de Max, le raisonnement était entaché d'une lacune : l'incertitude de la proposition qui faisait de M^{lle} de Nives une coquette.

Coquette ? Pourquoi ? Fantasque peut-être. Une coquette n'a de cesse qu'elle n'ait réduit à *quia* ses adorateurs. Où étaient donc ces manèges savans en vue d'enjôler Max ou de l'affoler ? Simone avait paru vouloir, au début, l'amener sur la sellette sans se compromettre, se moquer de lui à peu de frais, soit ! N'en usait-elle pas de même avec les autres ? Sauf le jour où elle lui avait gracieusement octroyé le chiffon de papier qu'il lui réclamait, elle n'avait pas eu l'air de se douter que le jeune homme pût songer à l'aimer. Et, ce jour-là, n'avait-elle point cédé au désir naturel de voir se terminer galamment un épisode qui pouvait ne pas tourner à sa gloire, car tout n'y était pas de bon goût ? Depuis, il est vrai, elle avait encore été ironique ou dédaigneuse, au lieu d'être simple. Mais enfin, si ce n'était pas dans sa nature d'être simple ? Elle ne l'était avec personne ; elle mordait ou plutôt mordillait tout le monde, en passant, mais passait toujours, sans s'arrêter jamais... Ah ! oui, mais il était arrivé que Max avait, plus d'une fois, surpris le regard de la jeune fille comme posé sur lui avec une sympathie mélancolique. Aussitôt, le regard changeait d'expression ; la physionomie, un moment détendue, reprenait une impassibilité marmoréenne, ou pis que cela : un masque hautain. Et alors, Max cherchait, cherchait avec rage, ce que pouvait cacher cette attitude voulue.

Il ne cherchait pas seulement à se rendre compte des sentimens secrets de la jeune fille envers lui, mais de son véritable caractère et de la nature exacte de ses rapports avec toutes les personnes dans l'intimité desquelles elle vivait. — M^{me} de Talayrac était une jeune petite vieille, alerte et fanée, mondaine et vaniteuse, éprise de tout ce qui pouvait lui faire honneur. Elle devait avoir attiré chez elle M^{lle} de Nives à cause de la beauté et de la grâce aristocratiques de la jeune fille. La question était de savoir si, en l'y attirant, elle avait prévu que son fils pourrait bien s'amouracher de tant d'attraits, et quel accueil elle ménageait à une tentative matrimoniale. Qu'elle n'eût point songé à cette éventualité, c'était invraisemblable : un grand garçon ne vit pas impunément dans le voisinage d'une belle jeune fille. Mais, d'un autre côté, admettre que la baronne de Talayrac, née Eva Turnsby, que cette Américaine très millionnaire, promue grande dame par l'effet de son mariage, envisageât avec satisfaction une union si disproportionnée pour son fils unique, c'était bien difficile. Le plus probable, c'est qu'elle avait

surtout pensé à sa fille, pour qui M^{lle} Simone devait être une compagne agréable.

En fait, la conduite d'Aline à l'égard de cette amie d'enfance justifiait pleinement l'hypothèse. Jamais l'extase d'un cœur simple en face d'une nature supérieure ne fut plus naïve, plus évidente, ni plus complète. Impossible d'aller plus loin dans l'adoration. M^{lle} de Talayrac, douce et bonne, très jolie sans grand éclat, paraissait subir l'ascendant de sa compagne habituelle au point de ne plus discerner les imperfections morales qui la déparaient. On eût dit que, ayant renoncé à la comprendre, elle avait fait vœu de l'admirer quand même, sans tenter de lui ressembler. Lorsque son pâle regard bleu, son regard de myosotis, se fixait sur les yeux sombres et nuancés de M^{lle} de Nives, — des yeux couleur de sardoine, loutre et or, — il semblait que ce fût pour s'imprégner de cette lumière fauve, rendue plus pénétrante et plus étrange par le contraste d'une blonde chevelure frisée qui eût pu appartenir à un éphèbe. Quand elle l'écoutait, on eût cru qu'elle entendait une voix céleste et que, captivée par la mélodie, elle négligeait d'interpréter le langage.

Pour ce qui était des rapports de Simone avec le jeune baron : tout à critiquer, rien à induire. Des familiarités et des rebuffades, du laisser-aller et de la froideur, de la camaraderie et de l'inimitié. Là encore, pas de coquetterie : de l'incohérence.

La période d'observation dura plusieurs mois, sans aucun retour offensif de part ni d'autre, — sans conclusion non plus. Ce fut seulement pendant un séjour à La Baronnie qu'il y eut un second engagement, — un simple combat d'avant-poste, au surplus.

M^{me} de Talayrac affectionnait grandement sa propriété, qu'elle avait tant et si bien transformée qu'elle pouvait à bon droit s'en considérer comme la créatrice. Un de ses regrets de jeune femme avait été que M. de Talayrac ne possédât aucune terre patrimoniale ; et elle avait bientôt projeté de combler cette lacune. Mais son mari lui ayant représenté qu'il est mieux de créer un domaine que d'acquérir un château plus ou moins historique, ce qui équivaut à se mettre dans les meubles d'autrui, elle avait arrêté son choix sur une propriété où presque tout était à faire, excepté l'habitation, très moderne et très confortable. Et elle avait acheté, agrandi, planté, transplanté, changeant jusqu'au nom du domaine. Bref, c'était son œuvre, ce domaine, car M. de Talayrac était mort peu de temps après l'acquisition. C'était son œuvre et son orgueil. Aussi fallait-il, bon gré mal gré, s'extasier lorsqu'elle vous y promenait. — Le jour où Max y vint pour la première fois, on le mena partout, en dépit des railleries que Robert prodiguait à sa mère. Celle-ci avait pris le bras du visiteur et n'entendait lui faire grâce

d'aucun recoin ni d'aucun détail. Mais, bientôt lasse, quoiqu'elle fût d'ordinaire plus vaillante et plus ingambe, elle voulut remettre ses pouvoirs à Aline. Aline avait déserté avec Robert. Il ne restait plus que Simone.

— Mon enfant, lui dit M^{me} de Talayrac, je compte sur toi pour me remplacer. Tu vas conduire M. de Pontvicq jusqu'à l'étang, mon chef-d'œuvre... C'est décidément un peu loin pour moi.

Et, leur ayant dit : « Au revoir, » de sa voix aigrette, avec son accent anglo-américain, qu'elle paraissait ne conserver que pour la forme, elle les laissa tête à tête. — Ce n'était, à tout prendre, gênant ni pour l'un ni pour l'autre. Cependant, Max, d'ailleurs mal familiarisé avec la liberté des éducations transatlantiques, ressentit un réel embarras, que compliquait encore sa situation d'amoureux discret... et perplexe. Il lui parut que le plus sûr était, pour ne pas égarer la conversation, de l'enfermer résolument dans les limites de cette propriété dont on lui infligeait, en sa qualité de nouveau-venu, l'inspection détaillée.

— Ce doit être, dit-il, une lourde tâche, que de bouleverser un parc, de l'allonger, de l'élargir, d'y creuser des bassins ; de renouveler l'aspect, la physionomie d'une terre ; et l'on ne sait, en vérité, ce qu'il convient d'admirer le plus, des résultats acquis ou de la patience et de l'ingéniosité qu'il a fallu déployer pour les obtenir.

— N'est-ce pas ? Et tout cela, pourquoi ? pour avoir, aux environs de Paris, un lieu de villégiature ni plus ni moins banal que n'importe quel séjour de banlieue. Car, au luxe près...

— Vous ne paraissez pas fort enthousiaste de l'endroit, mademoiselle ?

— Oh ! si, je trouve cela très joli, .. très beau, si vous voulez. Mais ce n'est point ainsi que je comprends la campagne.

— Puis-je vous demander comment vous la comprenez ?

— Loin d'ici, d'abord... Puis dans un endroit auquel vous attachent d'autres liens que ceux de l'argent dépensé... Quand j'étais encore une petite fille, je rêvais... Mais j'ai grandi depuis ce temps-là, et je ne sais positivement pas pourquoi je...

— Vous rêviez... Je vous en prie !... Je voudrais tant savoir à quoi rêvent... les petites filles !

Simone, d'un pas alerte et léger, foulait l'herbe humide et drue d'une pelouse qui était une vraie prairie ; elle avait quitté l'allée que Max, n'osant pas manifester trop d'empressement à se rapprocher d'elle, continuait de suivre avec une timidité qui l'étonnait lui-même. La jeune fille s'arrêta.

— Vous avez peur de vous mouiller les pieds ? demanda-t-elle en souriant, mais sans rien mettre dans son sourire de cette malice amère dont elle l'envenimait trop souvent.

En deux enjambées, Max l'eut rejointe.

— Vous voulez savoir à quoi rêvent les petites filles? reprit-elle alors, en faisant mine d'étouffer un bâillement. C'est bien simple... Elles commencent par rêver à je ne sais quel bonheur tranquille, innommable, innomé, auquel concourent avec bienveillance toutes les poésies de la nature. Leur cadre de prédilection est, en général, champêtre,.. à moins qu'elles n'aient jamais vu la campagne. Il y a des bêtes là-dedans, qui vous regardent tout attendries ou viennent vous lécher les mains...

— N'y a-t-il... que des bêtes?

— Oui, répondit sèchement Simone en reprenant sa marche.

Max, très affecté de voir qu'il avait maladroitement coupé court à d'intéressantes ou gracieuses confidences, murmura d'une voix contrite et avec un air implorant :

— Pardonnez-moi, mademoiselle... Mais je crois pouvoir vous affirmer que je ne suis pas, d'habitude, si balourd ni si indiscret. La vérité est que... vous m'intimidez de façon singulière... J'aime mieux vous le confesser avec franchise : vous n'auriez qu'à ne pas vous en apercevoir, à imputer à une hardiesse déplacée ce qui provient d'un trouble craintif!.. C'est la seconde fois que j'ai l'air avec vous trop osé.

— Bon. Alors, je reprends... Mon cadre à moi, c'était un petit château, inconnu d'ailleurs, inventé de toutes pièces, bâti pierre à pierre par mon imagination, un petit château d'architecture ancienne et régulière...

— De style Louis XIV? interrompit Max, comme frappé vivement par une idée soudaine.

— Tiens! Comment savez-vous cela?

— J'en...

Il s'arrêta. Un peu plus, il disait : J'en ai un.

— J'en étais sûr. Architecture régulière et déjà ancienne... C'est bien facile à deviner.

— Oui. Et situé en pleins champs ou en pleins bois, bien clos, avec une terrasse et des ifs, ou un quinconce et des charmilles...

— Et des allées de tilleuls, d'arbres taillés quelconques, continua machinalement le jeune homme.

— Décidément, vous êtes sorcier, dit en riant Simone. Auriez-vous eu, vous aussi, un rêve de petite fille?

— Je n'ai pas eu besoin de rêver... Je tiens de mon père, qui lui-même le tenait du sien,.. et ainsi de suite, car ma famille, bien qu'originaire du Forez, est établie en Anjou depuis tantôt deux cents ans, un petit château, pur Louis XIV, situé en Maine-et-Loire, près de Segré, et qui répond assez bien au signalement de votre rêve.

Il s'était enhardi, pensant qu'il n'était pas tenu de mentir, après tout, sous prétexte de se montrer réservé.

— Ah ! fit seulement Simone.

Et elle ne dit plus rien. Après un temps raisonnable, Max voulut rompre le silence :

— Avez-vous remarqué qu'on finit toujours par rencontrer, dans la réalité, au moins un exemplaire de chacun de ses rêves?.. Ce qui s'explique, au reste, à merveille, puisque nous n'inventons rien que par des combinaisons de souvenirs.

— C'est vrai, répondit M^{lle} de Nives d'un ton bref et cassant. Par malheur, la rencontre a toujours lieu trop tard... c'est-à-dire quand le rêve s'est envolé.

Ce fut fini pour toute la journée. Et, dans la suite, il n'y eut pas grand'chose de significatif. Max n'osait plus du tout s'avancer, et Simone se dérobait dès qu'il y avait apparence ou menace de rapprochement. Néanmoins, une indéfinissable et occulte sympathie planait sur les relations intermittentes des deux jeunes gens. Simone ne pouvait pas ne pas se savoir aimée avec passion, avec idolâtrie; Max ne se sentait point haï ni dédaigné. — Un jour, ils se rencontrèrent dans une pensée charitable. Le même mouvement de compassion les avait amenés pédestrement, et sans qu'ils se fussent concertés, devant la demeure d'un aubergiste insolvable du village de Noisy-le-Roy, dont on vendait les meubles à la criée et dont ils avaient, passant en voiture une heure auparavant, aperçu la femme et la fille qui pleuraient à l'écart. M^{lle} de Nives apportait deux ou trois louis, M. de Pontvicq deux ou trois billets de banque : la proportion y était. On réunit les offrandes, on se serra la main, et chacun tira de son côté, pour rentrer isolément. — Une autre fois, au cours d'une conversation politico-philosophique, Max avait demandé, entre haut et bas, à Simone :

— En définitive, quelles sont vos opinions et vos croyances? Êtes-vous libre penseuse, protestante, catholique, salutiste?.. Républicaine, monarchiste, anarchiste?

— Je suis nihiliste, avait répondu sérieusement la jeune fille.

Puis, durant des mois, plus une seule parole caractéristique. C'était à la fois trop et trop peu. En outre, il y avait beaucoup de contradictions dans tout cela.

Et Max n'était pas mieux renseigné quant aux sentimens de son ami Robert; quelques paroles brèves sur la beauté de M^{lle} de Nives et quelques propos en l'air sur les avantages de l'indifférence (en matière amoureuse : c'était tout ce qu'il en avait pu tirer. — De guerre lasse, il avait voyagé.

III.

Depuis son retour, — lequel était bien récent encore, — Max habitait La Baronnie. M^{me} de Talayrac l'avait invité à y fixer, pendant quelques semaines, sa résidence, et n'avait rien ménagé, en fait d'engageantes et gracieuses sollicitations, pour lui couper toute retraite. A vrai dire, cette insistance aimable, quelque coutumière qu'en fût à son endroit la baronne, avait presque surpris le jeune homme, par suite d'un soupçon de froideur observé par lui chez son ami Robert. Non qu'il y eût eu menace de brouille ou échange de propos aigres-doux avant la séparation, loin de là! Mais, pour la première fois, Robert n'avait pas joint ses instances à celles de sa mère.

Le lendemain de l'accident arrivé à M^{lle} de Nives, Max, ayant vu partir le médecin, qui venait de faire sa seconde visite (la première avait eu lieu dès la veille au soir), Max se présenta chez M^{me} de Talayrac, vers onze heures du matin. — Jusque-là, il avait vainement cherché Robert.

La baronne, selon son habitude, était tout habillée depuis deux heures au moins. — C'était une femme active, remuante, même sans but, fuyant l'oisiveté, quoiqu'elle n'eût guère que des occupations futiles, ignorant la paresse, bien qu'elle ne sût pas rendre fécond et profitable le besoin de mouvement qui la tourmentait. A cinquante ou cinquante-cinq ans, elle était vieille d'aspect comme un pastel brouillé, avec ses frisons gris, ses yeux d'azur lacté, son teint marbré où la couperose dessinait un réseau de fibrilles rougeâtres; malgré cela, encore jeune par l'allure et par le geste, par l'entrain et la frivolité. — Moralement, elle n'était ni jeune ni vieille : elle était inconsciente.

— Vous voilà, mon bel ami!.. Entrez, entrez, ne vous gênez pas. Je vous reçois dans ma chambre, mais rassurez-vous : les vieilles femmes comme moi ne reçoivent jamais pendant leur toilette. Je suis prête; ma chambre aussi... C'est pour cela qu'on y entre comme dans un moulin, sans faire antichambre dans la pièce à côté... Tenez, je dessinais un menu : depuis qu'on les achète à la douzaine ou à la grosse, je m'impose ce petit surcroît de travail...

Elle parlait avec une volubilité et une lenteur alternatives, martelant quelquefois les syllabes, ou, au contraire, les laissant couler nonchalamment. Son accent, à peine sensible dans certaines phrases, le devenait tout à coup, et d'une manière aussi invraisemblable que soudaine. — D'ailleurs, s'exprimant avec une coquetterie de langage tout à fait à l'honneur de ses anciens maîtres de français. — On eût dit une vieille femme de théâtre, anglaise ou américaine, faisant valoir, avec l'outrance, les exagérations enfantines ou sé-

niles des actrices réformées, toutes les ressources et les gentilleses de son débit. Mais elle était, au demeurant, ce que ne sont pas toujours les vieilles actrices : amusante et perspicace.

— Ah ça ! reprit-elle après une brusque interruption de ce babil suranné, que me voulez-vous ? Puisque ce ne peut être le désir de me surprendre en camisole... Ah ! je sais, je devine, mon troubadour...

— Pourquoi m'appellez-vous troubadour ?.. Je ne fais pas de vers, je n'en ai jamais fait, je n'en ferai jamais... surtout maintenant qu'on a mis la poésie à la portée de tout le monde, en réduisant cet art vieillot à ce qu'on appelle la mécanique du vers, maintenant que ça peut s'apprendre en quinze leçons, comme l'espagnol ou le volapük, maintenant qu'on arrive à tourner des vers comme on tourne des bâtons de chaise. Je suis un homme de science, un mathématicien.

— Peuh ! la belle garantie ! Les mathématiciens sont les premiers des rêveurs, dit-on, et les plus dangereux, parce qu'ils croient toujours pouvoir donner une assiette, une base scientifique à leurs rêves... Gageons du moins que, si vous ne faites pas de vers, vous faites parfois, sans le savoir peut-être, de la prose poétique... aux étoiles.

L'intention malicieuse et précise qui transparaisait derrière ces derniers mots était tellement évidente que Max, déjà mis en garde par la qualification de « troubadour, » n'osait plus dire ce qui l'amenait : le désir d'avoir des nouvelles authentiques de M^{lle} de Nives. Et il l'osait d'autant moins qu'il se rappelait être resté deux grandes heures à sa fenêtre, la nuit précédente.

— De la prose poétique aux étoiles ? fit-il. Peut-être. En tout cas, je n'ai jamais rien déclamé, ni rien écrit, vers ou prose. Ma joie la plus pure, c'est de sentir que je suis libre de penser sans rien dire...

Si vous croyez que je vais dire...

fredonna ironiquement la vieille dame en se levant.

Elle alla fermer les deux portes, restées entr'ouvertes, qui mettaient sa chambre en communication avec les pièces voisines ; puis, elle vint s'asseoir sur une étroite et inhospitalière causeuse où elle convia Max, d'un signe, à prendre place auprès d'elle.

— Très commode pour les confidences et pour les confessions, dit-elle, ce siège tortillé, où l'on est tête contre tête, épaule contre épaule, et où l'on ne peut se voir qu'en se retournant, c'est-à-dire quand on le veut bien... Mon cher garçon, j'ai à vous parler... maternellement. Mais, avouez-moi d'abord que vous êtes venu ici

pour savoir comment Simone a passé la nuit et ce qu'a dit le médecin ?

— Soit, madame, répondit Max en rougissant. Je n'y vois pas d'inconvénient, et l'aveu ne me coûte guère.

— Bon, très bien, tout ce que vous voudrez... Mais alors, avouez-moi aussi, pendant que vous y êtes, la cause secrète de votre sollicitude... Allons, allons, avouez-moi que vous aimez Simone ?

Elle avait changé de ton et pris un air vraiment affectueux.

— Ah ! non, par exemple ! fit Max en regimbant. Ce serait aller trop vite en besogne.

— Bah !.. Mon cher enfant, ne vous donnez pas la peine de mentir : je sais ce qu'il en est.

— Vous êtes, en ce cas, madame, un peu plus avancée que moi-même.

— Oui, oui. Vous vous débattez ; vous ne voudriez pas aimer ma protégée... D'abord, parce que vous êtes un indépendant et qu'il vous répugne de tendre le col à un joug quelconque, et à celui-là, le roi des jougs, plus qu'à tout autre. Mais enfin, c'est comme cela ; il n'y a pas à s'en dédire : vous n'y pouvez rien, ni moi, ni le diable non plus, ni le bon Dieu davantage... Donc, vous résistez, ce qui, par parenthèse, peut s'appeler résister à la grâce ou je ne m'y connais pas ; vous résistez, d'abord parce que vous avez l'orgueil de l'indépendance. Vous résistez ensuite parce que Simone est un peu...

— Un peu?.. Achevez, madame.

Il prêtait l'oreille et ne regimbait plus.

— Un peu... inquiétante.

— Comment l'entendez-vous, s'il vous plaît?.. Car je ne voudrais, pour rien au monde, sous prétexte de me faire arracher des confidences, paraître m'associer à des appréciations plus ou moins hardies et... blessantes sur le compte de M^{lle} de Nives.

— Là, là, vous voilà parti, monsieur le chevalier de la Table... logarithmique ! Déposez la lance et l'écu : bien loin de vouloir attaquer Simone, je prétends la défendre contre le seul ennemi qu'elle ait : votre raison... Pas trop n'en faut, vous savez... Vous aimez Simone, mais vous avez peur d'elle. Et vous avez grand tort. C'est une jeune fille originale, mais charmante, unique en son genre ; sans trop de principes, ce qui fait qu'elle est, moins qu'une autre, exposée à en changer, et que vous n'achèterez pas chat en poche, ainsi qu'il est de pratique constante avec les dindonnettes qu'on vous donne à déniaiser, messieurs... La femme qui se conduit le mieux, croyez-moi, est celle qui a le moins d'illusions sur les choses et sur les gens,.. pourvu, cela va sans dire, que la lumière lui soit

venue d'en haut ou d'un foyer intérieur, ce qui est le cas pour Simone. Le seul culte qu'on ne trahisse jamais, voyez-vous bien, mon cher monsieur, c'est le culte de soi-même. Et celui-là, ma petite amie s'y adonne à un degré suréminent... Après le culte de soi-même, il y a, pour la femme, dans l'ordre des préservatifs, le culte de l'homme aimé,.. lorsque l'homme aimé est le mari, bien entendu. Quant au culte du bon Dieu, entre nous, il ne vient qu'en troisième ligne...

Elle parla longtemps dans ce sens, tantôt un peu narquoise, tantôt avec une simplicité de ton d'autant plus impressionnante qu'elle lui était moins habituelle.

Max l'écoutait, tourmentant, égratignant même, la brocatelle de la causeuse, ou inventoriant distraitemment du regard le luxe peut-être excessif de cette chambre à coucher de château, où l'art, d'ailleurs, était dignement représenté par des tableaux religieux et par des tableaux profanes, en nombre égal.

— Votre conclusion, madame, dit le jeune homme en se levant tout à coup, est donc que je dois épouser M^{lle} de Nives,.. pour peu qu'elle y consente? Mais, y consentira-t-elle? Car vous avez, jusqu'à présent, laissé dans l'ombre ce point, qui a bien, il me semble, quelque importance.

— Je suis persuadée, dit vivement M^{me} de Talayrac, qu'elle consentira... Ah! du haut de sa tête, par exemple... Il faut vous y attendre. Elle est fière, nous savons cela. Mais ne vous en plaignez pas : la fierté constitue un fameux balancier pour se tenir en équilibre sur cette corde raide qu'est le chemin de la vertu mondaine. Et c'est un balancier qu'on ne troque jamais, celui-là, contre aucun autre, parce qu'il fait corps avec la personne; tandis que les principes, voyez-vous, on en change. Or, rien de périlleux comme de changer de balancier pendant les exercices... Voulez-vous une autre comparaison? Les principes constituent une espèce d'armure, qu'on est bien forcée de déposer quelquefois; ça gêne toujours un peu aux entourures,.. sans compter qu'on ne couche guère dans son harnois de bataille... Bref, ma conviction est que vous risquerez moins gros avec Simone qu'avec n'importe quelle jeune fille...

— Fût-ce M^{lle} Aline? demanda ironiquement le jeune comte en s'arrêtant dans la promenade un peu fiévreuse qu'il avait entreprise autour de la chambre.

— Ma fille est une bonne petite fille, répliqua la baronne avec impatience et vivacité. Mais il n'y a pas de comparaison à établir : c'est une pensionnaire; l'autre est une femme, et une femme supérieure, supérieure par l'intelligence, par la distinction, par le charme, par la beauté, par l'originalité, supérieure même par le

savoir, car elle sait tout sans avoir appris grand'chose... Morbleu ! mon ami, si j'étais homme !.. Je vous dis que vous risquerez moins... Et j'ajoute que vous aurez infiniment plus d'agrément.

— Voilà qui me décide, dit Max avec un rire peut-être forcé.

— A la bonne heure ! s'écria M^{me} de Talayrac triomphante.

— Ou du moins, reprit le jeune homme, voilà qui me déciderait, si je savais comment aborder M^{lle} de Nives pour lui faire part de mon ambition.

— Laissez-moi faire. Je me charge de tout. Elle est un peu ma fille, je pense... Ah ! il est inutile que vous parliez de cela, n'est-ce pas ? à qui que ce soit, .. même à mon fils.

— Justement, chère madame, j'allais vous dire un mot au sujet de Robert... Êtes-vous sûre que...

— Que Robert n'aime point Simone et n'en soit point aimé ?.. Là ! voilà que vous êtes comme était ma chère bécasse d'Aline, qui, prenant ses désirs pour la réalité, avait dans la tête que son frère devait épouser son amie, que c'était écrit... et même en bonne voie d'exécution.

— Madame, dit Max avec gravité, je vous adjure de me dire là-dessus tout votre sentiment. J'ai des doutes, des doutes sérieux sur ce point... Oh ! je devine parfaitement que vous ne voulez pas d'un pareil mariage pour Robert. Mais vous comprendrez que je ne me soucie guère, ni... de prendre une suite d'affaires, si pures et si éthérées qu'on les suppose, ni de contrecarrer les visées secrètes de mon ami, fût-ce avec la certitude de vous plaire et... de vous soulager.

La baronne s'était mordue les lèvres. Évidemment, son interlocuteur avait eu plus de perspicacité qu'elle ne lui en avait prêté sur la mine ou d'après l'état supposé de son cœur et de ses vues intimes. — A son tour, elle se leva :

— A moins pourtant, mon cher monsieur, dit-elle, que vous ne me supposiez capable de vous induire en tentation pour sauver mon fils de quelque erreur... capitale, je ne saisis pas...

— Par grâce, madame, ne supposons rien, ni l'un ni l'autre. Et parlons franc tous deux.

— Soit ! dit résolument la baronne, qui parut prendre son parti. Je serais aise, à la vérité, de voir Simone mariée. Mais je ne veux pas que mon fils l'épouse... Il ne l'aime pas assez, il est incapable d'aimer assez pour la justification d'un semblable coup de tête.

— Et elle, M^{lle} Simone ?

— Elle, prononça sérieusement M^{me} de Talayrac, je puis vous garantir qu'elle ne l'aime point... Dès lors, quoi de plus naturel, ou de plus excusable, si vous le préférez, que mon intervention en votre faveur ? J'assure, j'en ai la certitude morale, j'assure votre

bonheur et celui de ma fille d'adoption. Car vous l'aimez, elle vous aime ou vous aimera, et votre état de fortune vous permet une demi-folie... Du même coup, j'empêche peut-être le malheur de mon fils. Je prélève, il est vrai, un petit courtage; en autres termes, je me procure, par cette opération, une complète tranquillité d'âme... Eh bien! où est le mal? Si cela vous choque, mettez tout sur le compte de mon origine américaine; dites-vous: Est-elle assez Yankee, cette baronne! Et n'en parlons plus.

Max, les bras croisés, la tête penchée, réfléchissait.

— Si, fit-il en se redressant, parlons-en... Ou plutôt laissez-moi le soin d'en parler moi-même.

— Prenez garde de tout gâter, mon cher sire! Il faudrait un rien...

— Ce que l'on gâte si facilement ne devait point avoir de durée et ne mérite pas de regrets.

— Alors, à votre aise!.. Et à vos risques et périls! Mais...

En ce moment, on frappait à la porte. Aline et Robert entrèrent. — Ce dernier avait la mine étonnée et soupçonneuse. Quant à sa sœur, aussi blonde, aussi pâle, aussi frêle qu'il était brun, coloré, robuste, elle souriait ingénument.

— Vous êtes pris, dit-elle en désignant du doigt les menus étalés sur un guéridon. C'est vous, monsieur de Pontvicq, qui aidez maman. Je me disais aussi: Cette fécondité, cette variété d'inspiration... Peut-être même tenez-vous seul le crayon ou la plume... M. Lehallier nous a donné, l'autre jour, un fort joli échantillon du savoir-faire des polytechniciens en matière de dessin.

— Demandez-lui donc, mademoiselle Aline, de vous montrer l'aquarelle qu'il a faite du château et de ses habitans. Il m'en parlait hier, et, quoique dessiné et peint de mémoire, il paraît que ce n'est pas mal du tout,.. si l'on en croit l'auteur. Je n'ai pas vu la chose, mais je gage qu'il y a de la ressemblance, au moins avec une ou deux des personnes qui ont posé sans le savoir. C'est un artiste que Lehallier.

Aline rougit et se hâta de dire, en anglais, à M^{me} de Talayrac :

— Mère, Simone demande qu'on la serve, ce matin, chez elle.

La langue anglaise était d'un grand usage chez les Talayrac. Max, heureusement pour lui, s'il la parlait mal, la comprenait assez bien.

— Mais le médecin ne lui a-t-il pas permis de descendre?

— Oh! si. Il le lui a même conseillé, disant que le mouvement lui ferait plus de bien que le repos. Mais...

— C'est bien, c'est bien. Donnez des ordres... Tenez-lui compagnie, si vous voulez, chérie.

— Elle n'y consent pas.

— En tout cas, n'omettez pas de lui dire que chacun s'est enquis de ses nouvelles, et que M. de Pontvicq est venu chez moi tout exprès...

Le déjeuner fut presque silencieux. Chacun semblait se recueillir, excepté Aline, qui avait sa manière d'être habituelle : une gaieté tranquille et douce comme le rayonnement d'une âme. Encore la jeune fille finit-elle par s'absorber elle-même en une méditation profonde, quoique souriante.

Au premier coup de cloche du dîner, Max était descendu dans le parc, et tout de suite il aperçut Simone en compagnie d'Aline. Robert paraissait décidément le fuir, car il n'avait pas rejoint son ami de la journée.

En voyant M^{lle} de Nives, une tentation violente vint à Max de lui parler sur l'heure. Il ne pouvait toutefois y songer sérieusement. D'abord, Simone n'était pas seule. Et puis, aborder un sujet délicat, difficile, au lendemain même de l'accident qui avait dû si fort émouvoir la jeune fille, sinon la faire souffrir, c'eût été manquer de tact et d'à-propos. Mais, d'autre part, ce n'est jamais qu'au prix d'un grand combat que l'on se résigne à prolonger l'incertitude de son cœur et le mystère de sa destinée. Aussi l'hôte de La Baronnie fut-il heureux d'entendre Simone crier à Aline, qui s'éloignait en courant :

— Mon châte également, s'il te plaît !.. Il est un peu difficile à trouver ; mais, en le demandant à la femme de chambre...

Il fut heureux surtout de constater que, demeurée seule, Simone, loin de l'éviter, venait à lui d'un pas rapide et décidé.

— Tout à fait remise, mademoiselle ?

— Tout à fait, merci... Merci deux fois. Car je sais par Aline, monsieur, que vous avez pris la peine de vous informer, dès ce matin, de mon état... A ce propos, je désire vous entretenir sans délai !.. Monsieur, je sais aussi, j'ai appris que, hier, lors de ma chute, vous avez manifesté un empressement singulier et... singulièrement autoritaire pour me relever...

— Est-ce encore par votre amie Aline que vous avez su cela ?

M^{lle} de Nives ne sourcilla point, mais, regardant Max en face :

— Non, dit-elle nettement. C'est par une autre personne... Peu importe, d'ailleurs ! Ce qui importe, c'est que nul ne m'impose, .. ne m'inflige, devrais-je dire, des marques de sympathie que je n'ai ni sollicitées ni permises.

— Vous êtes sévère, mademoiselle, pour un simple témoignage d'intérêt, qui n'a dû sa vivacité qu'à l'imprévu et à la gravité d'un accident... Je ne pensais pas vous avoir compromise pour si peu.

— Il ne s'agit pas de cela le moins du monde. Si vous me connaissiez mieux, si vous me connaissiez tant soit peu, vous sauriez

que je ne m'inquiète jamais de ce que disent ou de ce que pensent les autres à mon sujet... Seulement, je ne supporte pas que l'on s'occupe de moi contre mon gré, sans droit, sans prétexte, comme si, pour employer une expression stupide mais consacrée, comme si l'on me faisait la cour.

— Je ne vous fais pas la cour, mademoiselle Simone, dit Max gravement. Je vous aime.

A ces mots, la jeune fille se recula, comme mue par un subit effroi.

— Je vous le défends ! s'écria-t-elle.

Mais tout aussitôt, se reprenant, elle murmura :

— Non, non, pardon ! Je vous en remercie... Mais vous me causez un vrai chagrin en me parlant de votre amour, auquel je ne peux pas répondre... Et vous m'offenseriez en y insistant, parce que je ne veux pas me marier,.. je ne le veux plus.

Max remarqua que, de fixe et impérieux qu'il avait été d'abord, le regard de la jeune fille était devenu hésitant et timide. Le buste drapé dans une mantille noire, des plis de laquelle une rose jaune jaillissait épanouie, on eût dit une Espagnole blonde, au teint d'ambre, écoutant avec un remords, mais non sans plaisir, quelque déclaration brûlante.

— Je ne vous demande pas vos secrets, mademoiselle. Et je n'ai qu'à me courber... Pourtant,.. pourtant...

Très ému, il ne put achever. Simone alors, avec un geste d'une douceur et d'une familiarité aussi exquisés qu'inattendues et hardies, lui prit la main, tout en le contemplant avec tristesse.

— Tenez, lui dit-elle, je ne veux pas que vous conserviez vos illusions sur mon compte,.. quoique je n'aie certes pas à me reprocher d'avoir volontairement contribué à les entretenir. Je crois même m'être en conscience efforcée de les prévenir ou de les ruiner. Mais, puisque le grand mot a été prononcé et que je désire qu'il ne le soit plus, voici ce qu'il me reste à vous apprendre... Telle il m'a plu de me laisser voir ou de me montrer quelquefois, telle je suis toujours, au fond. Rien, dans mes paroles, dans mes attitudes, dans ma physionomie habituelle, n'est le résultat d'un genre, d'une affectation,.. tranchons le mot : d'une pose. Je ne joue pas la femme fatale, ou désenchantée, ou cynique... Vous devez comprendre, d'ailleurs, que ce n'est point là un rôle avantageux pour une jeune fille. Non, je suis ainsi, parce que je n'ai réellement ni préjugés ni croyances. N'ayant pas de mère que je puisse contrister, il me répugne d'être hypocrite, et d'autant plus que ma fierté se révolte à la pensée que l'hypocrisie serait sans doute une excellente spéculation pour moi qui, pauvre, aurais besoin d'une enseigne engageante.

— Alors, vous avez pris votre parti de ne pas vous marier?
 — Dites plutôt que j'ai dû renoncer à le faire dans les conditions de mon choix.

— Et que désirez-vous donc?

— Une grande fortune et une grande situation dans le monde. L'argent et la suprématie sont les seules choses qui ne trompent point nos aspirations. Quand on les tient, on est sûr d'étreindre ce qu'on a rêvé.

— Je vous aurais cru quelque ambition plus haute, dit Max avec amertume. Étant si fière, logiquement vous devriez être moins... pratique. Eh! quoi, une grande fortune, une grande situation! Et rien d'autre! Et vous avez vingt-deux ans!

— Je vous ai prévenu, répliqua la jeune fille avec une froideur affectée, que je me révélerais à vous telle que je suis.

— Eh bien! s'écria Max, je ne peux pas croire que vous me disiez là toute la vérité... Savez-vous ce que je crois? c'est que vous ne m'en dites que la moitié... Vous m'en dites la moitié, soit! Mais...

Il attachait son regard sur la jeune fille avec une étrange puissance de pénétration. Simone, en dépit de visibles efforts pour demeurer impassible, rougit et acheva de perdre contenance.

— Quelle serait donc, à votre sens, balbutia-t-elle toute troublée, cette moitié de vérité par moi tenue sous le boisseau?

— Si je puis bien admettre, répliqua le jeune homme, que vous ayez songé au mariage comme pouvant seul vous tirer de l'équivoque et de la médiocrité de votre condition, je n'admets pas que vous ayez renoncé pour jamais à toutes les satisfactions, à toutes les joies dont la perte ou l'abandon ne sauraient être compensés ni par le luxe ni par la vanité... Après tout, n'est ce pas? on ne hait point forcément celui qui, en vous épousant, vous enrichit et vous élève... Et, quand on voit, près de soi, dans la maison même où l'on a toujours vécu, au luxe de laquelle on a, pour ainsi dire, façonné ses goûts, quand on voit un homme jeune, spirituel, brillant...

— Puisque vous êtes convaincu, interrompit M^{lle} de Nives avec beaucoup de dignité, que mon dessein ou mon ambition est d'épouser Robert de Talayrac, pourquoi me parler de votre affection? Est-ce pour parvenir à me blesser, ou pour me contraindre à vous affliger?

— C'est pour vous arracher une parole qui m'éclaire et me guérisse!.. Vous ne voyez donc pas que, depuis tantôt deux ans, je vous épie, m'attendant à tout, doutant de tout, n'osant ni vous interroger ni m'enquérir indirectement, sans cesse en défiance et toujours halluciné par l'espoir!..

— Vous n'aviez qu'à parler plus tôt, monsieur; vous eussiez été plus tôt éclairé.

— Alors, je ne dois garder aucune espérance?

— Aucune. Je ne... vous aime pas. Mais, quand bien même je vous aimerais, le romanesque n'ayant aucun crédit auprès de moi, puisque je l'ai chassé, rayé, effacé de ma pensée dès l'origine, je ne croirais pas devoir vous épouser pour cela. Je vous oublierai plus ou moins vite, voilà tout!

— Sachez donc, s'écria Max outré, que vous n'épouserez personne!

— Ce qui veut dire?.. Car je me demande, en vérité, si l'on peut gratuitement, sans aucun droit, pousser aussi loin l'indiscrétion et la violence...

— Cela veut dire, mademoiselle, que je suis en mesure de vous rendre un service tout pareil à celui que vous venez de me rendre; que je puis, moi aussi, vous éclairer.

— Parlez vite alors. Car ce colloque n'a que trop duré... Aline va revenir, d'ailleurs. Et il ne faudrait pas compter sur moi pour vous fournir une nouvelle occasion...

Max rapporta tout au long l'entretien qu'il avait eu le matin même avec M^{me} de Talayrac. — Simone l'avait écouté sans l'interrompre par aucune réflexion ni aucun geste. Mais elle avait le visage contracté, se meurtrissait les mains, qu'elle avait croisées devant elle, et ne levait pas les yeux.

— C'est bien, monsieur, dit-elle aussitôt que le jeune homme eut terminé son récit. Vous m'avez, en effet, rendu service en me renseignant sur le rôle qui m'était assigné dans cette maison et en me révélant que ma présence y est devenue gênante. Dès l'instant qu'on a le désir de se débarrasser de moi par un mariage... oh! par un mariage des plus avantageux et des plus flatteurs, je le reconnais, mais enfin par un mariage qui ne serait qu'une combinaison, je sais ce que j'ai à faire. Je sortirai d'ici et... je vivrai seule.

— Seule toujours?.. Alors, Robert ne vous aime pas?

— C'est ce que nous verrons.

Max lui saisit les poignets sans qu'elle fit mine de résister à cet interlocuteur passionné et véhément, qui n'avait évidemment plus une très nette conscience de ses actes.

— Mais vous, vous!.. Oui ou non, l'aimez-vous?

— De moins en moins. Et je ne l'aimerai peut-être plus du tout, avant qu'il soit longtemps. Cela dépendra de lui.

— Pour parler ainsi, il faut que vous ne soyez pas sûre qu'il vous suive, qu'il vienne vous relancer dans votre retraite!.. Eh non! Il est léger, inconstant... Il ne vous aimera jamais assez pour

faire un coup d'éclat, pour se river une chaîne au pied... Croit-il seulement vous aimer ?

— Que ne le lui demandez-vous à lui-même ? dit hardiment la jeune fille en regardant droit.

Max lui lâcha les mains.

— Je le ferai ce soir même.

— Bien. Vous rendrez service à tout le monde.

Déjà, elle s'éloignait. Il la rappela :

— Je ne m'excuse pas... Vous voyez de reste que je me possède mal. Cette passion contrariée et trop longtemps contenue vient d'éclater ; je ne peux plus rien sur elle : qu'elle se manifeste donc jusqu'au bout, dans toute sa folie !.. Simone, entendez-moi, je vous aime assez pour vous épouser, si Robert vous dédaigne... A défaut du luxe que je ne saurais vous donner, je vous rendrai le charme et la paix de vos rêves d'enfant, qui valaient mieux, croyez-moi, que vos rêves de jeune fille. Oh ! je ne suis pas plus naïf ni plus illusionné que vous-même ; comme vous, je n'ai ni crédulité ni foi... Mais je vous aime, c'est un fait. Et, si mon amour est jeune de toute la jeunesse d'un cœur qui s'éveille, je le sens fort de toute la puissance d'une âme qui se connaît... Me permettez-vous, un peu plus tard, d'essayer de vous reconquérir sur un attachement bien peu solide, puisque vous paraissez vous-même y croire à peine ?

— Nous n'en sommes pas là, dit Simone avec brusquerie.

— Mais nous y viendrons peut-être. Comment saurai-je ?..

— Je vous le répète : demandez-le à qui de droit... Tenez, le voici, celui qui vous répondra.

Robert, en effet, venait vers eux, accompagnant sa sœur. Dès qu'il fut à portée de la voix, Max le héla :

— Hé ! que deviens-tu ?.. Je t'ai cherché partout : invisible ! J'avais pourtant grand besoin de te parler, .. bonne envie même de te traquer.

— Me voici, dit M. de Talayrac en s'approchant.

— Non, pas maintenant... Mais, ce soir, si tu le veux bien, nous causerons.

— Je le désire. Tu pourras venir chez moi, ou bien j'irai chez toi.

Tous deux, en parlant, regardaient Simone, qui, pâle, s'enveloppait dans le plaid qu'Aline lui avait apporté.

— Je crois, dit-elle, que j'ai tout de même un peu de fièvre, en ce moment.

Frissonnante, elle prit le bras d'Aline, en serrant autour d'elle les plis flottans du châle.

IV.

Il y avait, dans le parc de La Baronnie, non loin du château et flanqué de quatre magnolias d'une superbe venue, une espèce de pavillon chinois, qui y avait été construit à l'époque où les chinoïseries commençaient à être de mode. L'intérieur de ce pavillon comprenait deux pièces seulement, toutes deux de plain-pied avec le sol : une grande salle où l'on avait rassemblé le matériel de tous les jeux connus, depuis le vulgaire *tonneau* jusqu'aux billards les plus perfectionnés ; un étroit salon, pouvant servir, à volonté, de boudoir ou de fumoir, et qui, lui, était du plus pur chinois, mobilier inclus. Deux plates-bandes garnies de fuchsias bordaient une allée circulaire et faisaient à l'édicule oriental une double ceinture parfaitement assortie à son caractère exotique. C'était un lieu plein de fraîcheur, ombreux et retiré, invisible même, grâce aux gigantesques magnolias qui, de tous les côtés, en masquaient l'accès. Il y régnait un parfum compliqué, descendant des arbres fleuris et s'élevant des plates-bandes, auquel les imaginations les plus paresseuses devaient nécessairement prêter un charme et une origine asiatiques. On s'y arrêtait quelquefois dans la journée, par les temps de forte chaleur, pour y respirer, s'y délasser ou s'y divertir au frais ; mais presque jamais le soir. — L'endroit était donc à souhait pour un conciliabule nocturne à environner de quelque mystère ou de quelque tranquillité.

Assez peu de temps après le dîner, Robert et Max s'y rendirent de compagnie. Ils avaient fait acte de présence dans le salon de Mme de Talayrac, où ils avaient annoncé leur intention de conférer ensemble, pour régler, avaient-ils dit, certain projet de déplacement ; et, d'ailleurs, la soirée avait été fort abrégée par la prompte retraite de Simone et d'Aline, — celle-ci, toujours affectueuse, empressée, caressante, ne pouvant se résoudre à abandonner, ce soir-là, son amie avant de la savoir rentrée chez elle.

— Nous aurions dû prévenir quelqu'un et demander de la lumière, dit Max en arrivant devant la porte close, dont le vantail se dessinait à peine dans la façade sombre du petit monument d'architecture déchiquetée.

Il n'avait pas proféré une seule parole pendant le court trajet, et son compagnon ne s'était pas cru obligé de se montrer moins taciturne, quoiqu'il eût paru d'abord vouloir discuter le choix du lieu de rendez-vous.

— A quoi bon de la lumière ? Tu connais les êtres aussi bien que moi.

Les deux amis pénétrèrent dans le pavillon, dont M. de Talayrac avait la clé sur lui. Ce dernier ouvrit la fenêtre du petit salon chi-

nois, et s'assit sur la balustrade, tandis que Max, tout près de lui, se mettait à califourchon sur un siège bas. La nuit était sereine, sans lune, tiède et calme, très doucement lumineuse partout ailleurs que sous ces arbres touffus, à l'ombre lourde et embaumée. Dans la direction du château, on apercevait, à travers les feuillages, quelques lueurs vagues, mais en si petit nombre et si faibles qu'on les devinait près de s'éteindre.

— Tu as la parole pour ton interpellation, dit avec une ironie assez âpre M. de Talayrac, en se croisant les bras.

Sa silhouette vigoureuse, mais non massive, dont la pose qu'il avait prise élargissait encore la carrure, s'enlevait avec un puissant et comme mystérieux relief sur le fond opaque des verdure enténébrées. Cette silhouette semblait sortir du cadre de la fenêtre comme semblerait se détacher du châssis une figure hardiment brossée, encore à l'état d'ébauche, mais sur un champ sombre.

— Tu te doutes, n'est-ce pas? articula Max avec la lenteur calculée d'un homme qui cherche ses mots, tu te doutes de ce que j'ai à te dire?.. C'est très embarrassant.

— Alors, je vais t'aider... Tu aimes Simone. Voilà qui est bien simple.

— Tu as tort, mon cher Robert... C'est plus compliqué que tu ne veux bien le dire. Car j'ai aussi beaucoup d'affection pour toi.

M. de Talayrac chercha la main de son ami dans l'ombre et la serra avec une énergique effusion. Puis, plus doucement :

— C'est vrai, dit-il, j'ai tort. Nous ne devons pas oublier que nous sommes amis, et en vertu d'un libre choix. Tâchons de nous en souvenir, maintenant plus que jamais.

— Eh bien! oui, reprit M. de Pontvicq, j'aime Simone.

— Moi aussi, dit simplement Robert.

Il y eut un silence, que Max rompit par cette remarque, faite sur un ton chagrin et conciliant :

— Mais nous savions cela; nous nous étions devinés l'un l'autre. Ce qu'il faut éclaircir, ce n'est pas le passé, c'est l'avenir... Et, avant l'avenir, le présent... Où en es-tu? Sois franc.

— Le seras-tu?

— Je m'y engage.

— Alors, écoute... J'aime Simone depuis longtemps. Ce n'est guère étonnant, n'est-ce pas? Ces camaraderies-là tournent toujours à l'amour... M'aime-t-elle? voilà ce que tu vas me demander, si tu ne le lui as déjà demandé... Oui, elle m'aime... à sa manière, qui est un peu froide, hautaine... et intermittente, comme tu sais.

— Enfin, quelle preuve en as-tu, quel témoignage?

— Mais... des conversations, des échanges de confidences et de projets.

— Des promesses, des sermens ?

— Oh ! les sermens ne sont pas trop dans sa manière ni dans la mienne.

— Alors, je pourrais en dire tout autant que tu en dis toi-même, peut-être.

— J'en doute, mon bon ! fit M. de Talayrac d'une voix qui redevenait sèche et cassante.

Max, qui se sentait oppressé, quitta son siège.

— Soit ! dit-il en allumant une cigarette. C'est là-dessus qu'il faut s'entendre.

Et il jeta un regard de côté à son ami. Comme il se préparait à éteindre son allumette, il se ravisa et alla vers un meuble de bois ajouré, où se voyaient deux flambeaux doubles, bizarrement contournés et garnis de bougies bleues, qu'il alluma l'une après l'autre.

— Au fait, reprit-il, je ne sais pas pourquoi nous procéderions dans l'ombre. Mauvais moyen de tirer quelque chose au clair !

— Mais, ... fit Robert visiblement contrarié, cette illumination intempestive pourrait fort bien attirer les domestiques.

— Bah ! c'est peu probable ; et le mal ne serait pas grand, au surplus. Nous avons des choses sérieuses à nous dire : il vaut mieux nous les dire en nous regardant mutuellement et honnêtement au visage... Tu veux donc épouser M^{lle} de Nives ?

— Il y a quelque vraisemblance à l'intention que tu me supposes.

Max appuya affectueusement sa main sur l'épaule de son ami.

— Voyons, Bob, imagine-toi que je suis désintéressé dans la question et que je te confesse... Es-tu sûr de vouloir et de pouvoir épouser M^{lle} de Nives ?.. De le vouloir, soit ! Mais, de le pouvoir ?

En se voyant traiter, cette fois, avec tant de ménagement et de douceur, en s'entendant appeler de ce petit nom familier de *Bob*, que presque personne, hormis sa mère et sa sœur, ne lui donnait dans la maison, M. de Talayrac parut s'émouvoir et s'attendrir. Le bon garçon qu'il était se montra sous le jaloux renfrogné.

— Nous ne sommes donc pas encore à couteaux tirés ?.. Eh bien ! vrai ! j'aime mieux cela. Et, puisqu'il en est ainsi, je vais, moralement parlant, me déshabiller devant toi... J'aime Simone extraordinairement... Oh ! je sais bien qu'on croit toujours aimer d'une façon extraordinaire, et que rien, au fond, n'est en général plus banal ni plus explicable. Mais, ici, il y a quelque chose de particulier... Simone est affolante : belle d'une beauté immuable ou qui semble telle, et avec cela une nature d'âme changeante, variée à l'infini. Au physique, une ravissante statue ; au moral, un caméléon... Tu me connais ; tu sais que je suis un philosophe du genre gai. Eh bien ! ça n'a pas laissé de me troubler, de m'inquiéter beaucoup,

cette allure d'esprit fuyante, insaisissable, sans cesse renouvelée. Puis, j'en ai pris mon parti. Et j'ai continué d'aimer Simone, le plus possible en sceptique, mais trop souvent en candide amoureux... qui batifole, la mort dans l'âme, pour détourner les soupçons. Je voulais, à tout prix, détourner les soupçons.

— Les siens ? Ceux de Simone ?

— Les siens, pendant quelque temps, puis ceux des autres.

— Ceux de ta mère ?

— Oh ! ma mère !.. Si tu crois, naïf, qu'elle ne savait pas d'avance ce qui arriverait ! Mais je ne voulais pas qu'elle fût confirmée trop tôt dans ses prévisions.

— Tu admetts qu'elle avait dû prévoir ?..

— Mon cher, un enfant prévoirait ces choses-là.

— Alors, pourquoi ne veut-elle plus que tu épouses Simone ?.. Car elle m'a dit, ce matin même, qu'elle ne se souciait pas du tout de te la voir épouser, je t'en avertis.

— Elle a peut-être même ajouté ou laissé entendre qu'elle serait enchantée de la voir épouser par quelque autre ?

— Par moi personnellement, s'il te plaît !

— Ah ! bah ! fit Robert le sourcil froncé... Cela ne me surprend aucunement, du reste.

— Mais, comment arranges-tu cela, je te prie ?

— A l'anglaise ou à l'américaine, comme tu voudras, ou selon la formule internationale des mères égoïstes... Il s'agissait, tout en satisfaisant l'adoration de ma sœur pour M^{lle} de Nives, il s'agissait de me ménager un *flirt* attrayant dans la maison, pour m'y retenir. On ne se contentait pas de doré ma cage : on la peuplait. Seulement, on comptait bien, l'heure venue, donner son vol à cette nouvelle compagne, pour la remplacer par une autre de plus haute origine ou mieux pourvue. Mais je m'y suis opposé. J'ai parlé, j'ai dit que je prétendais épouser Simone... Mon Dieu ! oui, j'en avais pris mon parti, d'épouser cette énigme alléchante, moi le sybarite, le bon vivant, le sceptique, le railleur !

— Et ?..

— Et il n'y a pas moyen : maman ne veut pas... Elle est ainsi, ma mère. Elle s'ennuierait toute seule : elle veut nous garder, ma sœur et moi, le plus longtemps possible, et ne se dessaisir de nos personnes que pour nous permettre de contracter quelque royale union... Oh ! je la connais : elle ne cédera jamais, tant que son orgueil s'accommodera de la résistance.

— Alors ?

— Alors, j'attends.

— Quoi ?.. Sa mort ? Charmant !

— Mon cher, tu me hais déjà, je t'en prévient.

— M'aimes-tu donc, toi?

— Encore assez pour t'avertir que je ne tolérerai pas, entre Simone et moi, d'autre obstacle vivant que ma mère.

— Je t'admire! On dirait que c'est moi qui t'ai empêché, jusqu'ici, d'épouser M^{lle} de Nives! L'obstacle, veux-tu que je te le révèle, si tu ne le connais pas? C'est ta volonté,.. ou ton manque de volonté.

— Tu en parles à ton aise, parbleu! toi qui es libre, indépendant... Mais sais-tu que moi, je n'ai rien ou presque rien qui m'appartienne en propre? Mon père ne nous a guère laissé que son nom; tout ici est à ma mère. Plus tard, j'aurai dix fois ta fortune. Présentement, tu as plus de dix fois la mienne, puisque je n'ai rien. Or, ma mère ne veut pas de ce mariage et ne me donnerait pas un sou, si je passais outre. Que ferais-je?

— Un homme gagne presque toujours sa vie, quand il le veut bien, et même celle de toute une famille.

— D'abord, ce ne serait pas de mon goût ni de celui de Simone. Ensuite, je ne saurais pas; car, à moins de me faire écuyer de manège, ou garde-chasse, ou prévôt d'armes, ou professeur de *lawn-tennis*...

— Eh bien! moi, dit Max avec un involontaire accent de triomphe, je suis mieux préparé pour la lutte que nous allons vraisemblablement engager... Je suis moins beau et moins fort que toi, je monte à cheval comme un polytechnicien; mais je possède d'ores et déjà une certaine fortune, que je puis doubler par mon travail. Ainsi...

Robert s'empara des deux bras de son ami sans lui laisser le temps d'achever sa phrase; et, le secouant avec une vigueur contenue à grand'peine :

— Écoute-moi bien, Max, lui dit-il d'une voix rauque et sifflante, j'ai eu beaucoup d'amitié pour toi... Je crois, Dieu me pardonne! que j'en ai encore un peu. Mais, ne t'y trompe pas, je sens que je te briserais comme verre, si je devais te trouver une fois de plus entre moi et Simone!

— On ne brise pas les hommes comme des flûtes de cristal, répliqua Max en se dégageant. On les provoque, et on essaie de les tuer... Mais ils se défendent quelquefois.

Les deux anciens amis semblaient dressés l'un contre l'autre, se touchant presque et se menaçant du regard. Un mot de plus, et, sans aucun doute, ils allaient se menacer du geste. — Mais Robert, en cet instant, pencha la tête vers la fenêtre ouverte : il écoutait au dehors. Puis, ayant adressé à Max un signe impérieux pour lui imposer silence, rapidement il ferma la fenêtre et souffla les bougies. Les figures grimaçantes et les caractères sanscrits, brodés sur les vieilles soies aux teintes vivaces, encore jeunes et radieuses,

parurent s'effacer des tentures comme une fantasmagorie qui s'éteint. Aux dernières oscillations des lumières, le manche de jade d'un kandjar suspendu à la muraille s'alluma d'un éclair, et Max crut un moment que c'était une lame nue qui brillait dans l'ombre. — En fait, le jeune homme ressentait une étrange et douloureuse angoisse, sans savoir encore quel danger le menaçait, ni même si un danger quelconque était proche.

Instinctivement il avait reculé vers le fond de la pièce, s'éloignant de la fenêtre le plus possible... Soudain, une ombre de femme se dessina derrière les carreaux, et le heurt d'un doigt léger contre la vitre se fit entendre deux fois coup sur coup. Robert saisit avec force la main de son ami prêt à s'élançer.

— Ne bouge pas, murmura-t-il, reste coi et écoute ce que je vais te dire.

Il contraignit Max à s'asseoir sur une sorte de banquette basse que son genou avait rencontrée.

— Écoute, reprit-il, et tâche de croire... L'honneur de M^{lle} de Nives, qui deviendra ma femme... ou la tienne, est en jeu.

— Elle!.. C'est donc bien elle!.. Non, tu me trompes, tu mens!

— Écoute-moi donc, mordieu!.. C'est bien elle, mais elle n'est pas ma maîtresse...

— L'un ou l'autre est mensonge... Nous allons bien voir!

D'un irrésistible élan, Max s'affranchit de l'étreinte qui lui broyait les doigts. Il escalada ou bouscula les meubles où s'embarraisaient ses jambes et rouvrit toute grande la fenêtre. Il ne vit personne. Alors, il se hissa sur le rebord, sauta à terre et fit quelques pas, au hasard. Mais, tout de suite, il s'arrêta. Devant lui, à dix mètres de l'endroit où il se trouvait, Simone haletante s'appuyait au tronc d'un des magnolias. Elle avait la tête enveloppée de dentelle blanche et une longue pelisse ajustée enserrait son svelte corps. Une faible clarté stellaire, tamisée par les branches feuillues, l'éclairait à peine et si mystérieusement qu'on eût dit un fantôme de châtelaine venant errer dans son parc.

— Vous! s'écria-t-elle dès qu'elle reconnut Max.

— Moi-même... Grand merci! Vous m'avez fait attendre le mot de l'énigme, mais vous avez fini par me le livrer généreusement... tout entier.

— Que croyez-vous donc?

— Au lieu de répondre, souffrez que je vous demande si vous savez qui est là, dans le pavillon?

— Robert, je pense.

— Saviez-vous que j'y fusse aussi? Non, n'est-ce pas?.. Eh bien! mademoiselle Simone, allez rejoindre celui que vous êtes accoutumée, paraît-il, à y trouver... et à y trouver seul.

— Ainsi, vous croyez tout simplement que je suis la maîtresse de Robert de Talayrac?.. Soit! Croyez ce que vous voudrez, monsieur. Je n'ai pas besoin de votre estime plus que de votre amour.

Elle avait recouvert sur-le-champ toute sa hauteur de ton, toute son altière et superbe impertinence. Redressée, tenant de sa belle main nue les plis de sa mantille blanche serrés autour de son fin visage, dont on ne distinguait, dans l'obscurité du bosquet, ni l'expression ni les traits, elle était vraiment comme une divinité de l'ombre, surprise et outragée par un mortel, mais plus dédaigneuse que courroucée. — Max fit un mouvement pour s'éloigner. Mais alors, cette belle et théâtrale attitude de M^{lle} de Nives s'effondra soudain. La jeune fille se jeta au-devant de M. de Pontvicq, pour lui barrer la route.

— Non, balbutia-t-elle, je me vante... Je tiens à votre estime, je tiens à mon honneur. Dites-moi que vous ne croyez pas...

— Que voulez-vous que je croie? hélas!

Un bruit de pas leur fit tourner la tête.

— Robert! s'écria la jeune fille éperdue, en tendant ses mains jointes dans la direction du survenant, défendez-moi!

— Je l'ai fait déjà, je le ferai encore, dit M. de Talayrac.

— Dites-lui la vérité... Dites-lui que j'ai été légère, coupable peut-être,.. que j'ai accepté des rendez-vous ici,.. qu'il était convenu entre nous que, même sans rendez-vous, j'y viendrais lorsque je verrais de la lumière à cette fenêtre,.. que j'y viendrais toutes les fois que cela me serait possible, grâce à l'habitude par moi prise de me promener seule dans le parc assez tard... Que, ce soir, croyant que vous aviez eu ailleurs un entretien décisif et que le signal m'appelait... Enfin dites-lui tout, toute la vérité. Mais qu'il croie! Pour Dieu, qu'il croie!.. Je vous quitte...

Max, atterré, l'avait laissée parler, ne regardant ni elle ni Robert; et il la laissait partir, cherchant maintenant à la suivre du regard, ou du moins à suivre le sillage de l'unique rêve d'amour, douloureux et enchanté, dont il eût connu l'obsession, et qu'elle emportait avec elle.

— Tu ne veux décidément rien écouter? lui dit Robert en s'approchant de lui. Tu m'entendras pourtant... Ou tu me rendras raison d'une offense qui m'atteint en atteignant Simone, que j'aime!

— Ah! ah! fit Max en ricanant, voilà qui est plaisant!.. Eh bien! non, mon très cher ami, je ne me battraï jamais avec toi, ce qui serait décidément, et tout bien réfléchi, aussi sauvage qu'inepte... Et, pour ce qui est de me forcer de croire à la vertu de M^{lle} de Nives, tu as un moyen fort simple : épouse-la... Je t'en défie!

HENRY RABUSSON.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

VI¹.

L'INSURRECTION DE 1845. — BOU-MAZA — SIDI-BRAHIM. — LA CHASSE
A L'ÉMIR.

I.

Après la bataille d'Isly, Abd-el-Kader s'était retiré sur la rive gauche de la Moulouïa, dans une région qui ne reconnaissait guère l'autorité du sultan de Maroc; après le traité de Tanger, il s'y était enfoncé plus profondément. Un message du sultan l'y avait cependant rejoint. Puisqu'il n'avait pas cessé d'être un sujet de trouble dans ses états, Mouley-Abd-er-Rahmane lui enjoignait de licencier ses troupes, de disperser sa deïra et de venir, avec sa famille et ses amis, vivre à Fez en pieux marabout, sinon il devait quitter immédiatement le territoire de l'empire. Là-dessus, de nombreux conseils furent tenus dans la deïra. D'un avis unanime, on repoussa l'idée de se mettre à Fez sous la main du sultan; mais où aller? Dans le désert, selon le sentiment de Ben-Tami? on y avait trop souffert.

Abd-el-Kader borna son déplacement à passer de la rive gauche

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1837, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars et du 15 avril 1838.

de la Moulouïa sur la droite. Il y trouva des populations encore mieux disposées à son égard, et, dès qu'il fut dans le voisinage des Beni-Snassen, qui lui étaient absolument dévoués, il sentit renaître ses espérances et crut au relèvement prochain de sa fortune. Mustafa-Ben-Tami, Barkani, Bou-Hamedi, Miloud-ben-Arach, ses amis fidèles, partageaient sa confiance. Vers la fin du mois de décembre, il vit venir à lui un millier de Beni-Snassen et de gens du Rif, qui lui apportaient une offrande de grains et de raisins secs. De jour en jour son influence grandissait et s'étendait ; il y eut des tribus qui se proposaient, disait-on, de déposer Abd-er-Rahmane et de proclamer Abd-el-Kader à sa place. Il refusa de se prêter à leurs projets de révolte, mais il n'en resta pas moins pour le sultan un rival possible et un hôte toujours dangereux. Le fait que Mouley-Abd-er-Rahmane avait été battu par les *roumi* humiliait l'orgueil marocain, et l'autre fait, qu'il avait traité ensuite avec eux, exaspérait le fanatisme.

En même temps, les agens de l'émir ne cessaient d'intriguer parmi les tribus algériennes, soit qu'ayant émigré au Maroc, elles fussent tentées de rentrer sur leur ancien territoire, soit que, voisines de la frontière, elles fussent incitées à passer sur la terre marocaine. Malgré la surveillance que faisait exercer sur celles-ci La Moricière, il lui échappait toujours quelque douar, et la peine était encore plus grande quand il fallait favoriser le retour de quelques isolés. Abd-el-Kader faisait annoncer chez les Beni-Ouragh, les Flitta, les Sbéa, son arrivée prochaine avec des forces considérables.

Pour contrecarrer les intrigues de l'émir, le colonel Korte, le colonel Géry, La Moricière lui-même, se montraient sur la frontière à l'ouest et au sud, châtiant les insoumis, rassurant les timides, essayant en un mot de rétablir l'ordre, qui, sans être très apparemment troublé, ne laissait pas d'être compromis sourdement. Ainsi se passèrent les derniers mois de l'année 1844 et le premier de l'année 1845.

Le 30 janvier, dans la matinée, le chef de bataillon Vinoy, commandant le poste de Sidi-bel-Abbès, venait de sortir avec un détachement de spahis pour punir les auteurs d'un vol de bestiaux commis la veille, quand, vers dix heures, le factionnaire de garde à l'avancée vit venir à lui une soixantaine de pèlerins arabes, marchant en procession et psalmodiant. Comme ils avaient la prétention de passer outre, malgré la consigne, le factionnaire croisa la baïonnette ; mais, à l'instant même, il tomba mort d'un coup de pistolet ; en un clin d'œil, la redoute fut envahie. Les hommes du 6^e léger, qui l'occupaient, étaient en train de prendre leur repas du matin. Hurlant et tirant leurs armes cachées sous les burnous, les

faux pèlerins tuèrent ou blessèrent les premiers qu'ils surprirent ; mais, la minute d'après, ils furent assaillis à leur tour, et comme la porte avait été fermée sur eux, pas un seul ne put échapper : ils étaient entrés 58, on releva 58 cadavres. De la garnison, il y avait 6 tués et 26 blessés. Un coup de canon tiré de la redoute rappela le commandant Vinoy, qui, sans se douter de la gravité du cas, rencontra au retour les femmes, les enfans et les troupeaux de ceux qui venaient de tenter cet audacieux coup de main. Qui étaient-ils ?

D'après l'enquête faite par le commandant Walsin, chef du bureau arabe, c'étaient des Ouled-Brahim, de la grande tribu des Beni-Amer, *khoun*, c'est-à-dire adeptes d'une de ces confréries qui entretenaient et ravivaient sans cesse dans le Maroc l'exaltation religieuse. Ceux-ci appartenaient à l'ordre des Derkaoua, le plus fanatique de tous et le plus dangereux, même pour Abd-er-Rahmane, même pour Abd-el-Kader, car ses adeptes, révolutionnaires au premier chef, refusaient l'obéissance à toute puissance humaine, quelle qu'elle fût.

Le fait en lui-même ne se rattachait donc pas à la propagande exercée par les agens de l'émir ; il n'en était pas moins un symptôme étrange et redoutable de l'état général des esprits parmi les indigènes. Deux douars seulement des Beni-Amer s'étaient jetés dans l'entreprise ; mais toute la tribu en avait connu le projet, et pas un de ses chefs ne l'avait révélé. Aussi le commandant Walsin les punit-il en prenant une vingtaine d'entre eux comme otages et en séquestrant leurs chameaux, leurs mulets et leurs chevaux de guerre.

Dans le même temps, un commencement d'agitation était signalé au sud, chez les Sahariens, qui subissaient sans aucun doute l'influence d'Abd-el-Kader. Il y avait de ce côté-là deux zones distinctes : la plus voisine était celle des Chotts, parcourue par des tribus absolument pastorales et nomades ; la seconde, plus méridionale, comprenait les montagnes des Ksour et du Djebel-Amour ; les populations y étaient à la fois pastorales et agricoles. « Il y a, disait La Moricière au sujet des unes et des autres, deux moyens d'atteindre leurs intérêts matériels : le premier est de visiter leurs ksour, où elles ont des dépôts considérables ; le deuxième est de les frapper par des razzias, lorsqu'elles viennent camper à portée des limites du Tell. Il n'est pas inutile cependant de faire remarquer que, n'ayant pas encore souffert, elles ont une cavalerie nombreuse qui doit obliger à quelque circonspection dans les coups de main qu'on entreprendra contre elles. Ces populations, avec leurs nombreux chameaux, étant plus mobiles que nos colonnes, il ne faut pas essayer de les poursuivre, une fois qu'elles sont averties de

notre approche. Pour les atteindre, il faut les surprendre, et cela n'est possible que dans des circonstances données qu'il faut attendre et que nous ne pouvons pas faire naître. Ce que je crois possible en ce moment, c'est de parcourir le pays où elles campent habituellement, d'en reconnaître exactement les eaux et les pâturages, et enfin de visiter les ksour, ce qui pourra amener leur soumission par la crainte de voir détruire une partie de ce qu'elles possèdent. Il faut frapper l'imagination de ces populations-là, et si je parais y tenir, c'est que je ne suis pas sûr de frapper autre chose, attendu qu'il n'est pas impossible que les tribus déménagent avec leurs magasins et ne laissent devant nous que leurs cabanes. »

Pour assurer le ravitaillement de la colonne qui devait opérer dans l'extrême sud de la province d'Oran, il fallait un poste-magasin plus rapproché que Sidi-bel-Abbès. Il y avait longtemps d'ailleurs que La Moricière avait reconnu et fait reconnaître au maréchal Bugeaud l'urgence de fermer autant que possible la trouée largement ouverte sur la lisière du Tell, depuis Sebdou jusqu'à Saïda. Le point de Daya, situé chez les Djafra, ayant été choisi par La Moricière, il y fit construire, pendant le mois d'avril, une redoute où il installa, sous les ordres du commandant Charras, un bataillon de la légion étrangère et 80 sapeurs du génie, avec trois pièces de campagne, des vivres pour deux mois, une ambulance et 100,000 cartouches en réserve.

Déjà la colonne d'exploration du sud était partie, le 18 avril, de Saïda, sous le commandement du colonel Géry. Elle était formée du 1^{er} bataillon d'Afrique, de deux bataillons du 56^e, de 150 cavaliers, moitié chasseurs de France, moitié spahis, de 150 Arabes du goum, d'un détachement d'artilleurs servant quatre obusiers de montagne et vingt fusils de rempart, avec une réserve de 42,000 cartouches et de quatre quintaux de poudre de mine, d'une section d'ambulance, avec quarante-deux cacolets et six litières. Le convoi comprenait 670 chameaux chargés d'orge et de vivres pour vingt-trois jours, de tonnelets et d'outres, enfin un troupeau de 80 bœufs et de 500 moutons. L'effectif total dépassait 2,000 hommes et 600 chevaux ; l'effectif de guerre était de 1,400 à 1,500 combattans.

Le 20 avril, la colonne traversa les guës vaseux du Chott-el-Chergui ; tout, dans cette région aride et découverte, était étrange ; plus on marchait au sud, plus on avait froid ; devant soi on apercevait le Djebel-Ksel couvert de neige. Le 24, on entra dans la montagne. Stitten, qui était le premier objectif de l'expédition, était abandonné ; mais un notable, député par la population fugitive, vint supplier « les enfans de la puissance » d'épargner le ksar. Le colonel y consentit volontiers et reçut le lendemain la soumission de nombreux douars appartenant aux Trafi. Poussant plus loin au

sud, à travers le pays montagneux, il voulait atteindre Rassoul, et surtout Brezina, sur l'autre versant du massif, au seuil du grand désert, du véritable Sahara. C'était là que les grands nomades avaient leurs intérêts; c'était là qu'ils avaient leurs dépôts et leurs moyens de trafic. Aux abords de Rassoul, la colonne reçut les premiers coups de fusil qu'elle eût encore entendus; des voleurs essayèrent d'enlever les chameaux du convoi. En punition de l'attentat, Rassoul fut détruit en partie le 27.

Le 29, pendant une halte dans le défilé d'El-Arouïa, que les soldats nommèrent « la porte du désert, » un homme se présenta au colonel au nom des habitans de Brézina, qui, disait-il, n'attendaient, pour faire leur soumission, que l'arrivée de la colonne. Il s'offrit et on l'accepta naturellement pour guide. Le défilé, tortueux, coupé de ravins qui s'entre-croisaient dans tous les sens, était un vrai labyrinthe. Après une heure de tours et de détours, la colonne se retrouva, toute surprise, à son point de départ. L'homme l'avait évidemment et volontairement égarée; le capitaine Deligny, chargé de surveiller les guides, lui fit sauter la cervelle. Pour donner aux gens de Brézina le temps de fuir avec leur fortune, cet homme s'était dévoué à la mort; cet homme était un héros. Il fallut bivouaquer sur place et le lendemain faire le coup de fusil. Après trois heures d'une marche pénible, par une chaleur suffocante, au détour d'un rocher, on aperçut tout à coup, au milieu d'une forêt de palmiers, Brézina. Avant d'y atteindre, il y eut un petit combat de cavalerie. Le ksar était totalement vide.

Le 1^{er} mai, la mine ouvrit une brèche dans les murs d'argile, et la colonne se mit au retour. Le passage d'El-Arouïa ne fut pas disputé. Le 2, on aperçut une grosse troupe d'Ouled-Sidi-Cheikh qui fit défier par un héraut le colonel pour la matinée du lendemain. Le colonel ne voulut pas les faire si longtemps attendre; dans la journée même, à trois heures, il vint à eux. Le combat fut vif; le goum, qui avait engagé l'attaque, fut d'abord repoussé; mais les chasseurs ayant pris l'affaire à leur compte, l'ennemi, malgré sa bravoure, se vit forcé de quitter la place. Le 11 mai, le colonel Géry rentra dans le Tell par Frenda.

Parallèlement à cette expédition, le général Marey en avait fait une autre à l'est, dans le bassin des Zahrez, pour châtier les Ouled-Naïl, coupables d'avoir intercepté, au mois de mars, la contribution de la *zekkat*, c'est-à-dire les troupeaux que conduisait à Médéa le khalifa de Laghouat. « Cet événement, écrivait au ministre de la guerre le maréchal Bugeaud, ne serait probablement pas arrivé si, depuis six mois, nous n'étions restés immobiles. L'offensive, le plus souvent possible, ou du moins la force souvent montrée au loin, voilà la condition indispensable de notre puis-

sance. Vous voyez que, pour rester en paix, il faut deux volontés; il ne suffit pas de dire : je veux être pacifique, il faut encore que nos adversaires aient le même désir. Le meilleur moyen de vaincre leur obstination n'est pas de rester tranquille chez soi : la défensive absolue nous aurait bientôt perdus. Je sais bien que les gens qui ne comprennent pas diront : « Mais ils vont chercher la guerre; pourquoi ne restent-ils pas en paix pour faire des routes, des édifices, de la colonisation? » Je réponds à ces braves gens qui veulent ainsi juger à tort et à travers, que nous allons chercher la guerre parce qu'elle est à nos portes, et que, si nous n'y allions pas, elle viendrait avec des avantages moraux que nous voulons lui enlever. »

II.

La guerre n'était pas seulement aux portes, elle était dans la maison même.

Le 25 mars, le maréchal Bugeaud, revenu de France, avait repris la direction des affaires; comme il voulait donner en personne ses instructions à La Moricière, il s'embarqua pour Mers-el-Kébir, prit le général à son bord et poursuivit avec lui jusqu'à Djemma-Ghazaouat. Il persistait à trouver ce poste détestable, surtout trop largement installé; il en fit publiquement le reproche à La Moricière : « Vous autres messieurs qui sortez du génie, lui dit-il, vous avez le génie des fortifications, mais vous n'avez pas le génie de la guerre. » C'était dur; puis il ajouta : « Si je ne trouve pas une population européenne à jeter ici, j'évacuerai ce poste; c'est un boulet qui nous est accroché à la jambe. »

Le maréchal rentra, le 6 avril, à Alger; quelques jours après, le Dahra était en feu. Remarque importante: Abd-el-Kader n'y était pour rien. L'agitateur se trouvait être un jeune homme d'une vingtaine d'années, un inconnu venu du Maroc; il s'appelait Mohammed-ben-Abdallah; mais les Kabyles lui avaient donné le surnom de Bou-Maza, — l'homme à la chèvre, — parce qu'il était toujours suivi d'une chèvre dressée à faire quelques tours dont les Kabyles, naïfs et crédules, étaient émerveillés. Ceci était bon pour le menu peuple; chez les gens de condition moyenne, Bou-Maza passait pour un saint : *khouan* de l'ordre de Mouley-Taïeb, un des plus anciens et des plus considérés dans le Maroc, il avait conquis par ses prières, par ses mortifications, par ses extases, une réputation extraordinaire; de Mostaganem à Cherchel, il n'était parlé que de lui.

Un beau jour, chez les Ouled-Djounès, il fit sa révélation : il était le chérif envoyé de Dieu, celui qui devait venir au moment

indiqué par les prophéties, « le maître de l'heure. » De toutes parts on accourut pour l'entendre; de toutes parts on lui apporta des aumônes, non-seulement des grains et de l'argent, mais encore de la poudre, des fusils, des chevaux. Avec les fanatiques, les aventuriers et les bandits, il eut bientôt une troupe de quelques centaines d'hommes. Pour son coup d'essai, il assassina le kaïd de Médiouna et le kaïd des Sbéa, en faisant proclamer partout que leur mort était la juste punition des services qu'ils avaient rendus aux chrétiens, et qu'un tel sort était réservé à tous leurs pareils en félonie.

Ce fut le 12 avril que ces tragiques nouvelles arrivèrent au colonel de Saint-Arnaud, commandant supérieur d'Orléansville. Il se mit, le 14, en campagne, atteignit le chérif, le battit et dispersa sa bande. On pensa qu'il n'en serait plus question. Le 18, le colonel entra sur le territoire des Ouled-Djounès, qui étaient en même temps attaqués par le lieutenant-colonel Claparède et le commandant Canrobert, venus de Ténès, et par le général de Bourjolly, accouru de Mostaganem. Le châtiment infligé aux Ouled-Djounès n'empêcha pas l'insurrection de s'étendre.

Il y avait, à une lieue de Ténès, un petit poste retranché qu'on appelait le camp des Gorges. Il avait été établi, l'année précédente, pour protéger les travailleurs employés sur la route d'Orléansville, et de provisoire il était devenu permanent, à l'insu du maréchal Bugeaud, qui n'en soupçonnait même pas l'existence. Quand le lieutenant-colonel Claparède était sorti de Ténès, au lieu de faire évacuer le camp, il y avait laissé une soixantaine d'hommes du 5^e bataillon de chasseurs à pied. Le 20 avril, 800 ou 900 Kabyles, conduits par Ben-Hinni, kaïd des Beni-Hidja, se glissèrent par les ravins des alentours et tout à coup envahirent le poste, dont la porte n'était pas gardée. Les chasseurs, surpris, eurent néanmoins le temps de s'enfermer dans le blockhaus, où ils ne purent être forcés; mais leurs tentes furent mises au pillage, et, sous leurs yeux, une malheureuse enfant, la fille d'un cantinier, fut égorgée par la bande exécration. Le lendemain, les Kabyles revinrent; mais, pendant la nuit, le commandant de place, à Ténès, avait expédié au camp une centaine de condamnés au boulet et de disciplinaires, avec quelques sapeurs-conducteurs en guise de cavalerie; une sortie de la garnison, accrue de la sorte, repoussa l'ennemi, qui ne se montra plus. Les résultats matériels de ce coup d'audace étaient à peu près nuls, mais l'effet moral fut immense.

Au premier avis de l'événement, le maréchal Bugeaud donna l'ordre d'envoyer par mer de Cherchel à Ténès le 2^e bataillon d'Afrique, et fit diriger par terre un bataillon du 64^e sur Orléansville. Cette affaire du camp des Gorges l'avait exaspéré. « Sans ce

poste, écrivait-il au colonel de Saint-Arnaud, il n'y aurait probablement eu qu'une insurrection dans le vide : l'ennemi n'aurait pas osé attaquer Ténès, puisqu'il ne l'a pas fait, malgré le scindement des forces. Ce détachement de 50 à 60 hommes a tenté le diable ; c'était bien le cas de le retirer quand Claparède est sorti avec les forces les plus disponibles. Il faut que cette *manie de l'éparpillement et de l'immobilisation des forces* soit quelque chose de bien invétéré dans les esprits pour que, malgré nos paroles et nos écrits si multipliés contre ce système, on le suive encore si souvent. »

Le 2^e bataillon d'Afrique était arrivé, le 22, à Ténès ; le lendemain, il escortait un convoi de biscuits dirigé sur Orléansville, quand, une heure après son départ, il fut assailli par Ben-Hinni et ses Kabyles ; mais le convoi, bien défendu, parvint à destination sans avoir laissé une voiture en arrière ; malheureusement, l'escorte avait eu 5 hommes tués et 52 blessés. Aussitôt le colonel de Saint-Arnaud se mit à la poursuite des Beni-Hidja, dont il ravagea impitoyablement le territoire pendant que le général de Bourjolly agissait contre les Sbéa. Une peine, inconnue jusqu'alors, avait été décrétée contre les rebelles par le maréchal Bugeaud : le désarmement. Pour ces tribus guerrières, c'était la plus terrible de toutes.

Rien n'y faisait. Le 28 avril, un grand poste, Orléansville même, vit ses retranchemens insultés par Bou-Maza, qui avait soulevé et ameuté toute la vallée du Chélif. Il va sans dire qu'il fut repoussé ; mais encore plus que l'attaque du camp des Gorges, cette tentative insensée fut célébrée parmi les Arabes et les Kabyles à l'égal d'une victoire. L'insurrection avait gagné l'Ouarensenis. Mohammed-bel-Hadj lui-même, l'agha des Beni-Ouragh, devenait suspect.

Le 2 mai, le maréchal Bugeaud partit d'Alger avec le duc de Montpensier, qui avait réclamé l'honneur de faire campagne avec lui. Une colonne de sept bataillons : zouaves, 3^e chasseurs à pied, tirailleurs indigènes, 6^e léger, 36^e de ligne, de trois escadrons : chasseurs d'Afrique et spahis, et d'une batterie de montagne, d'un effectif total de 5,500 baïonnettes et de 500 chevaux, avec 1,000 mulets de bât, attendait le gouverneur sous Miliana. Une seconde colonne de trois bataillons, un escadron et deux pièces de montagne, sous les ordres du général Reveu, était en avant-garde à l'embouchure de l'Oued-Rouina. Le 7 mai, le maréchal prit le commandement et pénétra, le 9, dans l'Ouarensenis insurgé. Il marchait à petites journées, détruisant les gourbis, les moissons, les vergers, recevant, d'ailleurs, plus d'averses que de coups de fusil. Les insurgés s'écartaient de sa route ; à peine y eut-il à l'arrière-garde quelques petites affaires qu'il y aurait de l'excès à nommer des combats. Le 22 mai, la colonne du maréchal et celle du général Reveu vinrent prendre des vivres aux magasins d'Orléansville.

Pendant ce temps, l'effort de l'ennemi s'était porté dans le Dahra contre Saint-Arnaud. Bou-Maza était rentré chez les Ouled-Djounès, et s'y fit battre encore une fois avec eux, sans que ce nouvel échec portât la moindre atteinte à la foi qu'il leur avait inspirée. Dans cette dernière rencontre, les combattans kabyles appartenaient à sept tribus différentes. Battu par Saint-Arnaud, le 1^{er} juin, Bou-Maza se fit battre derechef, dix jours plus tard, non plus par le colonel, mais, ce qui était plus grave, par Sidi-el-Aribi, un Arabe ! L'affaire eut lieu chez les Beni-Zerouel ; elle fut vive, et la victoire du khalifa complète. Le chérif lui abandonna 2 drapeaux, 30 chevaux et 7 prisonniers seulement ; mais 400 des siens gisaient sur le champ de bataille. Pour comble de disgrâce, il faillit, quelques jours après, tomber entre les mains de l'agha des Sendja, demeuré fidèle comme Sidi-el-Aribi ; puis, ayant échappé presque seul à la poursuite, il disparut dans l'Ouarensenis, et, pour quelque temps, on n'entendit plus parler de lui.

Il ne restait plus qu'à réduire par le désarmement les tribus des deux bords du Chélif. Trois colonnes y étaient destinées, sous les ordres des colonels Pélissier, Saint-Arnaud et Ladmirault. Après avoir donné à chacun d'eux son rôle, le maréchal prit la mer à Ténès pour Alger, où il rentra le 12 juin. La colonne Pélissier se composait du 3^e bataillon de chasseurs à pied, de deux bataillons du 6^e léger, d'un bataillon du 36^e de ligne, d'un escadron de chasseurs, d'une section d'obusiers de montagne et d'un détachement de sapeurs ; l'effectif était de 2,500 hommes. Sa mission était d'opérer dans l'ouest du Dahra, pendant que la colonne Saint-Arnaud agirait au nord et la colonne Ladmirault dans l'est.

L'année précédente, au mois de juin 1844, le général Cavaignac, alors colonel, s'était trouvé dans un cas extrême. Il opérait, sur la rive gauche du Chélif, contre les Sbéa, qui s'étaient retirés dans leurs grottes. A toutes ses sommations ils avaient refusé de se rendre ; un capitaine du 5^e bataillon de chasseurs, M. de Jouvancourt, envoyé, sur sa demande, en parlementaire, avait été reçu à coups de fusil et tué. Alors, le colonel avait donné au commandant du génie Tripier l'ordre d'attaquer une des grottes par la mine, et il avait fait allumer un grand feu devant l'issue d'une autre. La nuit suivante, un sergent de zouaves avait eu l'épaule fracassée d'une balle ; vers minuit, 11 Kabyles étaient sortis de la grotte enfumée ; 5 avaient été tués, les 6 autres avaient pu s'enfuir. Le lendemain, les assiégés, dont quelques-uns étaient déjà morts d'asphyxie, avaient enfin consenti à sortir.

Un an plus tard, au mois de juin 1845, le colonel Pélissier se trouva dans une situation exactement pareille. Les Ouled-Ria, contre

lesquels il avait l'ordre d'agir, s'étaient aussi renfermés dans leurs grottes, qui étaient profondes. Pendant qu'on cherchait à les investir, ils blessèrent 5 hommes. Les prendre de vive force était impossible; les réduire par blocus était difficile, car on savait qu'ils avaient des vivres et de l'eau; un ruisseau souterrain traversait la montagne. Le colonel Pélissier fit ce qu'avait fait le colonel Cavaignac. Après qu'aux dernières sommations les assiégés eurent répondu par des coups de fusil, des fascines, descendues du haut des rochers, furent allumées devant l'entrée des grottes; le feu brûla toute la nuit.

Le lendemain, 19 juin, au point du jour, un des Kabyles se montra; le colonel lui fit crier que ni lui ni personne des siens n'avait rien à craindre, qu'aucun d'eux ne serait conduit prisonnier à Mostaganem, que chacun serait libre de rentrer chez soi, mais qu'il fallait d'abord faire soumission et livrer les armes. Les pourparlers durèrent trois heures; les assiégés exigeaient la retraite préalable des troupes qui les tenaient investis: condition inadmissible. Un dernier quart d'heure leur fut accordé pour réfléchir; le quart d'heure expiré, un carabinier des chasseurs fut frappé d'une balle kabyle.

Il était dix heures. Des fascines furent amassées sur le foyer de la veille, mais elles ne furent enflammées qu'à deux heures. Les grottes, qui étaient plutôt un tunnel, avaient deux issues, à des niveaux différents. Il se produisit de l'une à l'autre un tirage qui établit sur une longueur de 180 mètres un courant de feu et de fumée. L'incendie gagna les bagages des réfugiés. Pendant la nuit, on crut entendre, des abords de la montagne, un bruit confus, des clameurs sourdes; puis rien ne troubla plus le silence. Longtemps avant le jour, quelques hommes suffoquant vinrent tomber devant les sentinelles. On se hâta de les relever et d'envoyer reconnaître l'entrée des grottes; mais une fumée si épaisse et si âcre les remplissait qu'il fut impossible d'y pénétrer d'abord. Cependant, on en voyait sortir de temps à autre des êtres presque méconnaissables, qui rampaient, et que d'autres, fanatisés jusque dans l'asphyxie, essayaient d'arrêter en tirant sur eux. Quand on put enfin visiter la fournaise éteinte, on y compta plus de 500 victimes, hommes, femmes, enfans. L'événement de ce désastre frappa tous les assistans de stupeur. « Ce sont là, monsieur le maréchal, a dit le colonel Pélissier dans son rapport, de ces opérations que l'on entreprend quand on y est forcé, mais que l'on prie Dieu de n'avoir à recommencer jamais. »

Le tragique événement fut vivement commenté en France et au dehors. Interpellé à la chambre des pairs, le maréchal Soult fit une réponse embarrassée, qui ne parut satisfaisante à personne. Quelle que fût son opinion personnelle au sujet de l'acte reproché à son subordonné, le maréchal Bugeaud avait trop le sentiment de l'au-

torité pour hésiter à le couvrir. Il écrivit au ministre de la guerre : « Je regrette, monsieur le maréchal, que vous ayez cru devoir blâmer, sans correctif aucun, la conduite de M. le colonel Péliissier. Je prends sur moi la responsabilité de son acte ; si le gouvernement jugeait qu'il y a justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite. J'avais ordonné au colonel Péliissier, avant de nous séparer à Orléansville, d'employer ce moyen à la dernière extrémité ; et, en effet, il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. C'est à bon droit que je puis appeler *déplorables*, bien que le principe en soit louable, les interpellations de la séance du 11 juillet. Elles produiront sur l'armée un bien pénible effet, qui ne peut que s'agrandir par les déclamations furibondes de la presse. Avant d'administrer, de civiliser, de coloniser, il faut que les populations aient accepté notre loi. Mille exemples ont prouvé qu'elles ne l'acceptent que par la force, et celle-ci même est impuissante, si elle n'atteint pas les personnes et les intérêts. Par une rigoureuse philanthropie, on éterniserait la guerre d'Afrique en même temps que l'esprit de révolte, et alors on n'atteindrait même pas le but philanthropique. »

Effrayées par la terrible leçon que leur donnait le sort des Ouled-Ria, toutes les tribus du Dahra et de l'Ouarensenis cessèrent la résistance ; mais, d'autre part, l'esprit d'insurrection s'était propagé dans l'est ; un fanatique, nommé Bou-Chareb, avait soulevé le Djebel-Dira. Comme cette région montagneuse était sur les confins des provinces d'Alger et de Constantine, le général Marey y accourut de Médéa et le général d'Arbouville de Sétif ; prise entre deux feux, l'insurrection ne dura guère dans ces parages, mais par l'Ouennougha elle atteignit dans le nord le versant méridional du Djurdjura et trouva des adhérens chez les Ouled-bou-Aziz. Les deux généraux l'y poursuivirent et lui infligèrent, le 19 juin, un châtimeut sévère. Onze villages des Ouled-bou-Aziz furent brûlés en un seul jour.

Ce n'est pas tout. Par-dessus les crêtes du Djurdjura, l'agitation avait gagné le cercle de Dellys. Là Ben-Salem et Bel-Kassem la détournèrent à leur profit contre Ben-Zamoun, l'agha des Flissa, institué par le maréchal Bugeaud. Ben-Zamoun demanda des secours au général Gentil, qui occupait avec trois bataillons le col des Beni-Aïcha. Autorisé par le gouverneur, le général s'établit, le 22 juin, en avant de Dellys ; mais sa présence, au lieu de rétablir le calme dans le cercle, ne fit qu'exaspérer l'insolence des Kabyles insoumis. Les choses en vinrent même au point que le maréchal Bugeaud se vit obligé d'envoyer à Dellys de nombreux renforts et de s'y porter lui-même.

Le 25 juillet, il prit le commandement d'une colonne de dix bataillons et de deux escadrons, avec artillerie de montagne et déta-

chement de sapeurs. Les principales tribus insurgées étaient les Beni-Ouaguenoun et les Beni-Mimoun. Telle était la terreur que réveillait dans ces montagnes le seul nom de Bugeaud, qu'il ne lui fut pas même nécessaire de combattre. Les deux tribus s'empresèrent de demander l'aman et de payer la contribution de guerre. Une tribu encore plus puissante, les Beni-Raten, qui se sentaient menacés, conjurèrent l'orage, en priant le maréchal d'épargner à leur pauvre et rude pays les maux d'une lutte qui ne donnerait de profit à personne. La chaleur était grande; le gouverneur n'était pas en mesure d'exécuter ses grands projets sur la Kabylie. Satisfait pour le moment d'avoir rétabli l'ordre autour de Dellys, il rentra, le 7 août, à Alger.

L'insurrection semblait comprimée partout, à l'est et à l'ouest; mais il y avait Abd-el-Kader, qui, de sa personne, ayant quitté le Maroc, où sa deïra continuait de vivre, avait recommencé depuis deux mois ses courses rapides dans le sud. D'abord, dans les premiers jours de mai, afin de détruire l'effet des opérations de la colonne Géry, l'émir s'était porté sur Sütten, qu'il avait mis au pillage, puis il était allé menacer d'une razzia les Harar. La Moricière se tenait en avant de Frenda et Bourjolly près de Tiaret.

« Je m'attends d'un jour à l'autre, écrivait, le 22 mai, le maréchal Bugeaud à La Moricière, je m'attends d'un jour à l'autre à apprendre qu'Abd-el-Kader s'est montré sur l'un ou l'autre point du Tell, ce que ni vous, ni moi, ni personne ne pouvons empêcher, quoique nous soyons vingt fois plus forts qu'il ne faut pour le battre. C'est que nous avons à protéger le pays conquis sur une ligne considérable, et que nous devons surtout être prompts à arrêter les effets de son influence morale, cent fois plus puissante que sa force matérielle. S'il n'avait que celle-ci, nous pourrions, sans de grands inconvénients, lui laisser faire une pointe dans le Tell; mais son ascendant sur les populations nous impose l'obligation de l'arrêter le plus complètement possible. De là nécessité de diviser nos forces, de sorte que, quoique vous ayez une nombreuse cavalerie, vous ne pouvez avoir à chaque colonne un nombre de cavaliers qui égale le quart de ceux qu'il peut vous présenter. D'un autre côté, comme il n'a plus que des tribus nomades dont vous ne pouvez atteindre que très difficilement les intérêts, votre rôle est devenu à peu près défensif; c'est certainement ce qu'il y a de plus difficile. »

A la tête de quelques centaines de cavaliers, Abd-el-Kader faisait des courses d'une rapidité sans égale, 60 lieues, par exemple, en trois jours. Afin d'être prêtes à se porter aussi vite que possible sur un point menacé, les troupes de La Moricière travaillaient à relier par un chemin continu, sur une ligne de 80 lieues, les quatre postes de Seb dou, Daya, Saïda et Tiaret, qui servaient d'ap-

pui aux colonnes d'observation. Tout le mois de juin se passa de la sorte sur le qui-vive. Enfin, on apprit d'une manière certaine que l'émir était rentré par Figuig dans le Maroc, où il avait retrouvé sa deïra non-seulement sans inquiétude, mais prospère et recrutée par un si grand nombre d'adhérens venus de toutes parts, qu'on y pouvait compter plus de 2,000 tentes. Il était évident que l'article 4 du traité de Tanger était bel et bien lettre morte.

« Les Marocains, écrivait La Moricière à Bourjolly, ne paraissent point avoir envie de nous faire la guerre; quand je dis les Marocains, je devrais dire leur gouvernement. Quant aux tribus de la frontière, celles au milieu desquelles est établie la deïra d'Abd-el-Kader, le kaïd d'Oudjda les empêche de commettre des actes d'hostilité dans le Tell; mais elles ont été si bien prêchées et fanatisées par Abd-el-Kader qu'elles sont aujourd'hui plutôt à lui qu'à Mouley-Abd-er-Rahmane; et comme ces tribus sont nombreuses et puissantes, qu'elles occupent un pays fort difficile et en général fort mal soumis, je crois que l'empereur, alors même qu'il en aurait la ferme intention, serait fort embarrassé pour employer des mesures coercitives contre la base d'opération que l'émir s'est créée dans ses états. On ne peut se dissimuler qu'en présence d'une semblable situation, le traité avec les Marocains ne soit assez difficile à rajuster. »

Enfin, le maréchal Soult écrivait lui-même au gouverneur : « Sans doute, il est pénible d'être réduit à exercer une défensive offensive après deux traités, l'un de paix, l'autre de délimitation, qui devraient nous inspirer une sécurité parfaite, s'ils étaient loyalement exécutés; mais c'est un mal qui durera encore longtemps, au moins pendant l'existence d'Abd-el-Kader. Il convient de chercher un remède à cette situation, qui n'est ni paix ni guerre, dans une activité extrême, une excessive vigilance et une mobilité telle qu'elle nous permette de faire face à toutes les éventualités. »

Le maréchal Bugeaud n'en prenait pas aussi facilement son parti. Comme il voulait traiter cette question et quelques autres personnellement avec le maréchal Soult, il prit un congé, laissa de nouveau l'intérim du gouvernement à La Moricière, et s'embarqua, le 4 septembre, pour la France. « Si l'on ne comprend pas, avait-il dit quelques jours auparavant à Saint-Arnaud, ou si l'on ne veut pas me comprendre, je ne reviendrai pas. Si tout s'arrange, comme je le crois, je serai de retour dans les premiers jours de novembre. »

III.

Le maréchal Bugeaud était mécontent; son mécontentement avait plusieurs causes. La première de toutes était l'hostilité plus

ou moins ouverte, plus ou moins loyale, qu'il rencontrait dans les bureaux de la direction de l'Algérie, au ministère de la guerre. La colonie vivait, depuis sept ans, sous le régime institué par l'ordonnance royale du 31 octobre 1838, de telle sorte que les affaires, au point de vue civil, étaient administrées, sous l'autorité supérieure du gouverneur-général, par un directeur de l'intérieur, un directeur des finances, et un procureur-général. Or, disait-on à Paris, comme M. le maréchal Bugeaud est toujours en expédition, les affaires en souffrent ; mais le remède à ce petit désordre est facile ; il n'y a qu'à créer un directeur-général des affaires civiles, personnage considérable qui centralisera tous les services et qui aura la présidence du conseil d'administration avec la signature, en l'absence du maréchal. Il ne manquait pas, en effet, de gens qui regrettaient « les longues absences » du gouverneur et qui lui conseillaient de laisser à ses lieutenans les affaires de guerre et de gouverner. « Je vous réponds à tous, écrivait-il à M. de Corcelles, que je vais au plus pressé, au plus important, et que, quand le feu sera à mon grenier, je ne resterai pas à la cuisine pour voir si la volaille est bien embrochée. Excusez cette vulgaire comparaison. Mais, en vérité, qu'étaient donc les affaires civiles en comparaison de celles de la guerre ? Fallait-il que je restasse à Alger à discuter l'éclairage, le pavage, tel ou tel alignement, une vente aux enchères, la police des filles, etc., pendant que mes lieutenans auraient fait la guerre bien ou mal, ou bien et mal ? Mais qu'aurait-on dit ? Que le gouverneur était lâche et fainéant. On aurait eu raison cette fois. Avant de partir et à mes rentrées, j'ai donné l'impulsion la plus active, et il y a un assez grand luxe d'administration pour que les affaires se fissent en mon absence. Elles se sont faites, rien n'est en arrière, et les bureaux de la guerre doivent être satisfaits. »

Au premier indice de ce qui se tramait à Paris, le maréchal se cabra : « Il paraît, écrivait-il au mois de janvier 1845, qu'on voulait, au ministère de la guerre, enlever l'ordonnance sur l'Algérie sans consulter ni le cabinet ni moi. On était convaincu, en vraies *mouches du coche*, que l'Algérie ne pouvait vivre sans l'application de cette œuvre si longuement élaborée par lesdites *mouches* ; mais l'éveil a été donné à temps. Je sais que plusieurs ministres doivent demander que ce travail de Pénélope soit revu au conseil d'état. C'est un moyen dilatoire qui pourra bien devenir une fin de non-recevoir. » Le maréchal se faisait illusion : le projet ne fut pas abandonné. Il fut seulement modifié de manière à supprimer le dualisme que ses auteurs avaient voulu rétablir, comme au temps du duc de Rovigo et du général Voirol ; un directeur-général des affaires civiles fut bien superposé aux trois principaux chefs de service, mais sans droit à la présidence ni à la signature ; c'était une

cinquième roue au carrosse algérien. Telle quelle, l'ordonnance du 15 avril 1845 n'en fut pas moins rendue contre le gré du maréchal, qui en conçut un vif ressentiment.

Un autre de ses griefs, non moins vif, était relatif à la presse. Il y avait deux feuilles spéciales, *l'Afrique* et *l'Algérie*, qui lui étaient plus que désagréables, odieuses, la seconde surtout, parce que ses rédacteurs passaient pour être les bienvenus dans les bureaux de la guerre. Le maréchal y était personnellement et amèrement critiqué, tandis que le journal faisait des ovations à ses lieutenans, un seul excepté, Saint-Arnaud. A cet indice, on pourrait soupçonner l'inspiration de Changarnier. Dans son exaspération, le gouverneur avait d'abord égaré ses soupçons du côté de La Moricière, mais tout de suite il lui en avait fait ses excuses : « Je vous remercie, lui écrivit son lieutenant, de penser que je suis étranger aux articles de *l'Algérie*. Autrefois vous avez douté de la loyauté de mes intentions ; j'en ai été profondément blessé, je ne vous l'ai pas caché. Le temps et les affaires, ces deux grandes épreuves des hommes, vous ont amené à me juger plus équitablement ; j'en rends grâce au ciel. Il serait fort malheureux que, se laissant prendre à des manœuvres perfides, les hommes arrivassent à douter les uns des autres, alors que leur union est plus nécessaire que jamais au succès des choses et à l'intérêt du pays. Il serait fâcheux surtout qu'ils prissent le public pour confident et pour juge de leurs différends. Pour moi, je repousse la situation de rivalité, d'opposition, dans laquelle on veut me placer par rapport à vous, monsieur le maréchal ; je la repousse parce qu'elle répugne à mon caractère ; je la repousse au nom de la discipline de l'armée, que tout homme qui aime son pays doit respecter, parce qu'elle sera certainement un jour la garantie la plus sûre de son indépendance. »

Il y a, sur ce sujet des journaux, une lettre très originale et très curieuse du maréchal Bugeaud au général de Bourjolly. Remarquons en passant que Bourjolly était bien placé dans son estime. « Je ne trouve pas du tout mauvais, lui écrivait un jour le gouverneur, que vous ayez l'ambition de devenir lieutenant-général. Je serais très fâché que vous n'eussiez pas d'ambition ; c'est une très bonne chose quand elle tourne au profit du pays. Il n'est pas mal non plus de connaître sa propre valeur ; il n'y a que les sots qui ne la connaissent pas et qui l'exagèrent. »

Voici la lettre sur la presse ; elle est datée du 5 juin 1845, au bivouac de l'Oued-bou-Zegzag, dans l'Ouarensenis : « Je vous remercie de m'avoir envoyé vos journaux. Avez-vous rien vu de plus faux, de plus ridicule et de plus odieux que *l'Afrique* et *l'Algérie*, mais surtout *l'Algérie*, car elle est encore plus révoltante que *l'Afrique* ? A présent, mon cher général, me permettez-vous quel-

ques observations sur votre abonnement au *Siècle*, et même à l'*Afrique* et à l'*Algérie*? Pour l'*Algérie*, les observations portent sur moi-même, car j'ai eu la faiblesse de m'y abonner, ce que je ne renouvellerai pas. Je conçois très bien que vous ayez le désir de lire un journal de l'opposition comme le *Siècle*; et moi aussi je les lis quand j'en trouve l'occasion, mais je ne les paie pas, de même que je me garderais bien de donner des armes, des munitions et des vivres à Abd-el-Kader. Vous n'avez certainement pas l'opinion du *Siècle*: pourquoi donc l'alimentez-vous? Ne pourriez-vous pas charger quelqu'un à Paris de vous procurer le *Siècle* de seconde main? Vous l'auriez un peu plus tard une première fois, et voilà tout. Plusieurs personnes à qui j'ai dit la même chose m'ont répondu: « Bah! qu'est-ce qu'un abonnement de plus ou de moins? » Oui, un abonnement n'est rien; mais comme 25,000 ou 30,000 personnes font à l'égard du *Siècle* le même raisonnement, il en résulte que ce journal a 45,000 abonnés dont plus de moitié n'appartiennent pas à son opinion. Cependant il est autorisé à dire: « Vous voyez bien que je représente l'opinion de la France, puisque je suis le journal qui a le plus d'abonnés; » et il persévère avec d'autant plus d'ardeur dans sa détestable ligne qu'il reçoit plus d'argent. Ne faisons pas comme ces tirailleurs qui, un jour de bataille, s'arrêtent derrière un arbre ou un rocher en se disant: « Un homme de moins n'empêchera pas de gagner la bataille; » mais comme des milliers de tirailleurs font en même temps le même raisonnement, il en résulte que la bataille ne marche pas. » Notons ici que le maréchal Bugeaud, qui, comme Napoléon I^{er}, détestait la presse, se faisait, comme lui, très souvent journaliste; le *Moniteur algérien* de ce temps-là est rempli de ses articles. « Les mauvais tours dont vous avez à vous plaindre, lui écrivait son ami M. de Corcelles, vous viennent en grande partie de votre humeur d'opposition et aussi de votre goût pour la polémique écrite, car bien que vous soyez un grand homme d'action, je vous considère comme un très superbe opposant et très habile journaliste. Vous n'aimez pourtant ni l'opposition ni les journaux. Toute votre vie vous serez journaliste contre les journaux; mais comme vous serez mieux que cela, il n'y aura pas grand mal. »

Pour en revenir aux griefs du gouverneur, le plus grand reproche qu'il faisait à l'administration de la guerre était de contrecarrer ses idées sur la colonisation. Nous faisons exclusivement l'histoire de la conquête: l'histoire de la colonisation est un sujet tout à fait distinct et que nous ne voulons pas traiter; néanmoins, il nous est impossible de n'y pas toucher en cet endroit, parce que ce grave problème a pesé d'un poids lourd sur l'esprit et sur les résolutions du maréchal Bugeaud.

Dans sa proclamation d'arrivée, au mois de février 1841, il s'était déclaré « colonisateur ardent, » mais colonisateur à sa manière, car il parlait de villages militairement constitués. Il était loin d'être un érudit, et l'on ne voit pas qu'il ait eu, comme le maréchal Clauzel, l'imagination hantée par les grands souvenirs de Rome; cependant, comme les Romains, il voulait assurer, consolider la conquête par des colonies militaires. Les colons auraient été des soldats libérables ou n'ayant plus que quelques années de service à faire; ils auraient reçu de l'état des maisons, des instrumens et des terres qu'ils auraient cultivées en commun; des congés leur auraient été accordés pour aller en France se marier et revenir en ménage. Les premiers essais ne furent pas heureux. Trois villages créés, d'après ce thème, aux environs d'Alger, Fouka, Mered et Maëlma, durent, après expérience faite, rentrer sous le régime civil. Néanmoins, le gouverneur, opiniâtre et tenace, ne démordait pas de son idée. Ce n'est pas qu'il fût absolument contraire à la colonisation civile; elle fit même des progrès notables sous son gouvernement; mais c'était la colonisation militaire qui avait ses préférences. Quand, en 1843, les trappistes arrivèrent pour créer par défrichement le célèbre domaine de Staouëli, le maréchal écrivit au père abbé: « Vous avez raison de compter sur l'appui que je me fais un vrai bonheur d'accorder à l'établissement de vos frères en Algérie. Mon opinion est que la colonisation ne peut réussir que par des populations organisées militairement: or rien ne se rapproche plus de l'organisation militaire que l'organisation religieuse. Le moine et le soldat ont de grands rapports l'un à l'autre; ils sont soumis à une discipline sévère, accoutumés à supporter les privations et à obéir passivement; ils travaillent l'un et l'autre pour la communauté, et ils sont dirigés par une seule volonté. Aussi suis-je persuadé que votre établissement prospérera. »

Dans un banquet qui lui fut donné, au mois de novembre 1843, par les notables d'Alger, il leur disait: « L'armée ne peut être réduite sans qu'au préalable on ait créé une force attachée au sol qui puisse remplacer les troupes permanentes qu'on supprimera. Cette force, à mon avis, vous ne pouvez la trouver suffisante que dans l'établissement de colonies militaires en avant de la colonisation civile. » Dans son grand discours du 24 janvier 1845, à la chambre des députés, il excitait l'hilarité générale en disant, avec sa verve périgourdine: « Je pourrais comparer les habitans qui vivent sous le régime civil de la côte à des enfans mal élevés, et ceux qui sont dans l'intérieur, sous le régime militaire, à des enfans bien élevés. Les premiers crient, pleurent, se fâchent pour la moindre contrariété; les seconds obéissent sans mot dire. » On riait, mais on n'était pas convaincu.

Le système du maréchal avait contre lui la majorité dans les chambres, dans l'armée même des contradicteurs, à commencer par La Moricière, qui tenait pour la colonisation civile, et dans le gouvernement l'administration de la guerre. Devant cette opposition compacte, il essayait d'une transaction : « Je ne veux pas, disait-il dans *le Moniteur algérien*, exclure la population civile; elle existe, elle est un fait qui ne peut pas rétrograder. Je lui laisserais 12 ou 15 lieues à partir de la côte; mais en avant, au sud de l'Atlas, j'établirais de nombreuses colonies militaires. » Pour l'établissement de ces colonies, il demandait un premier crédit de 500,000 francs; mais, sans attendre le vote de la chambre, il adressait aux généraux sous ses ordres une circulaire exécutive, comme s'il n'eût pas douté du succès : « J'ai lieu, disait-il, de regarder comme très prochain le moment où nous serons autorisés à entreprendre un peu en grand les essais de colonisation militaire; invitez donc MM. les chefs de corps à les faire connaître à leurs subordonnés et à vous adresser, aussitôt qu'il se pourra, l'état des officiers, sous-officiers et soldats qui désirent faire partie des colonies militaires. » Cette circulaire intempestive et maladroite, car elle contribua pour beaucoup au rejet du crédit, fut blâmée vivement, et son auteur fut en quelque sorte obligé de faire amende honorable. Son plus grand tort, disait-il, était d'avoir employé au futur les verbes qui auraient dû être au conditionnel, par exemple : « Les colons recevront,.. » au lieu de : « Si le gouvernement adoptait mes vues, les colons recevraient... »

On voit, par tout ce qui précède, dans quel état d'esprit le maréchal Bugeaud s'en allait conférer avec le ministre de la guerre. « J'ai la conviction, avait-il écrit, dès le 30 juin, à M. Guizot, que M. le maréchal Soult a l'intention de me dégoûter de ma situation pour me la faire abandonner. Cette pensée résulte d'une foule de petits faits et d'un ensemble qui prouvent qu'il n'a aucun égard pour mes idées, pour mes propositions. Vous avez vu le cas qu'il a fait de l'engagement, pris devant le conseil, de demander 500,000 fr. pour un essai de colonisation militaire; c'est la même chose de tout ou à peu près. Il suffit que je propose une chose pour qu'on fasse le contraire, et le plus mince sujet de ses bureaux a plus d'influence que moi sur l'administration et la colonisation de l'Algérie. Je ne puis être l'artisan de la démolition de ce que je puis sans vanité appeler mon ouvrage. Je ne puis assister au triste spectacle de la marche dans laquelle on s'engage au pas accéléré. Extension intempestive, ridicule, insensée de toutes les choses civiles; amputation successive de l'armée et des travaux publics pour couvrir les folles dépenses d'un personnel qui suffirait à une population dix fois plus forte, voilà le système. Je suis fatigué de lutter sans succès contre tant d'idées fausses, contre des bureaux inspirés par

le journal *l'Algérie*. Je veux reprendre mon indépendance pour exposer mes propres idées au gouvernement et au pays. Le patriotisme me le commande, puisque j'ai la conviction qu'on mène mal la plus grosse affaire de la France. »

L'entrevue des deux maréchaux eut lieu, le 12 septembre, au château de Soultberg, dans le Tarn. Le maréchal Soult y fit à son hôte le plus aimable accueil et parut se rendre à tous ses arguments, de sorte que le gouverneur de l'Algérie s'en alla tout rasséréné passer son congé dans ses champs du Périgord. C'est de là qu'il écrivait, le 28 septembre, à M. Guizot : « Pour répondre à la sottise et méchante accusation de *la Presse*, qui m'appelle « un pacha révolté, » je viens me livrer seul au cordon et je me suis présenté tout d'abord chez le ministre de la guerre. Si j'avais eu quelques craintes, son charmant accueil les aurait effacées. Il m'a fait bien voir, dans la conversation, que les déclamations de la presse avaient produit quelque effet sur son esprit ; mais, aussitôt que je lui ai expliqué mes motifs, le nuage s'est dissipé, et, pendant deux jours que nous avons disserté sur les affaires de l'Afrique, je n'ai trouvé en lui que d'excellens sentimens pour moi et de très bonnes dispositions pour les affaires en général. De mon côté, j'y ai mis un moelleux et une déférence dont vous ne me croyez peut-être pas susceptible, et cela m'a trop bien réussi pour que je n'use à l'avenir du même moyen. »

Après avoir reproduit cette lettre dans ses mémoires, M. Guizot y ajoute ce correctif : « Le maréchal Bugeaud se faisait illusion et sur les dispositions de son ministre, et sur sa propre habileté, en fait de déférence et de douceur. Le maréchal Soult ne lui était pas devenu plus favorable ; moins passionné seulement et fatigué de la lutte, il ne se souciait pas de rompre ouvertement en visière à un rival plus jeune de gloire comme d'âge, et de prendre seul la responsabilité des refus. Le maréchal Bugeaud ne tarda pas à s'en apercevoir et à retrouver lui-même sa rudesse avec son mécontentement ; mais les nouvelles d'Algérie vinrent donner, pour un moment, à ses idées un autre cours. »

Le 8 octobre, dix jours seulement après avoir écrit la lettre qu'on vient de lire, le maréchal était obligé de repartir en grande hâte pour regagner Alger.

IV.

Un jour du mois de juillet, El-Hadj-Ahmed, agha des Sendja, voisins d'Orléansville, revenait du Dahra en tenue de fête ; il ramenait de Mazouna la fiancée de son fils. El-Hadj-Ahmed était un

de ceux qui, avec Sidi-el-Arabi, avaient donné, un mois auparavant, la chasse à Bou-Maza fuyant du Dahra dans l'Ouarensenis. Le cortège de noce marchait allégrement, au son de la musique arabe, quand, au détour d'un chemin, on aperçut une troupe de cavaliers, des amis sans doute qui venaient faire honneur à l'agha. Les rangs s'ouvraient pour leur laisser la place d'honneur, quand tout à coup ils répondirent à la politesse par une décharge à bout portant. El-Hadj-Ahmed fut tué. C'était Bou-Maza qui avait reparu subitement pour la vengeance; après quoi il disparut de nouveau. Il était rentré chez les Ouled-Djounès.

Le prestige qu'il exerçait, non pas seulement autour de lui, dans le Dahra, dans l'Ouarensenis, mais au loin, dans l'est, était si grand qu'il y eut bientôt des fanatiques à son image, des illuminés qui s'emparèrent et se parèrent de son nom. Au commencement du mois de septembre, peu de jours après le départ du maréchal pour la France, de l'embouchure du Chélif à Dellys, de l'Atlas au désert, l'Algérie était en insurrection. Le feu qui, depuis la révolte du printemps, couvait assoupi sous la cendre, jaillit de cinq ou six foyers à la fois comme des cratères distincts d'un volcan unique, et chacun de ces foyers était attisé par un Bou-Maza : Bou-Maza des Beni-Mnacer, Bou-Maza des Beni-Féra, Bou-Maza des Beni-Zoug-Zoug, Bou-Maza du Dira, Bou-Maza du Sebaou.

Le vrai, celui des Ouled-Djounès, avait quitté sa retraite, et traversant le Chélif, s'était porté, par l'Ouarensenis, chez les Flitta qu'il avait trouvés en armes. Le général de Bourjolly, sorti de Mostaganem, avec une colonne de quatre petits bataillons et de deux escadrons, était, le 18 septembre, au centre de l'insurrection. Le 19, il fut attaqué violemment, forcé de reculer, et suivi, sinon poursuivi, pendant plusieurs jours, par des masses de plus en plus nombreuses, car aux Flitta étaient venus se joindre les Beni-Ouragh. Le 23, notamment, ses pertes s'élevèrent à 22 tués et à 60 blessés; au nombre des morts était le lieutenant-colonel Berthier, du 4^e régiment de chasseurs d'Afrique. Enfin, il put gagner, à Relizane sur la Mina, une bonne position défensive. Le colonel Géry, de Mascara, le colonel de Saint-Arnaud, d'Orléansville, essayèrent d'arriver à lui : telle était la force de l'insurrection qu'il ne leur fut pas possible d'y parvenir.

Pour Bou-Maza, le triomphe était grand. Si l'on veut se faire une idée de l'influence qu'il avait prise et de l'état général des esprits chez les indigènes, il faut entendre un de ses homonymes, le Bou-Maza des Beni-Zoug-Zoug. C'était comme lui un tout jeune homme, qui se disait son frère. Livré par les Arabes déçus à l'autorité française et traduit devant un conseil de guerre, il répondit fièrement aux questions qu'on lui fit et qui touchaient moins à lui qu'au

véritable chérif. Venu, disait-il, du Maroc, par ordre du seigneur Mouley-Taïeb, et bientôt célèbre par sa sainteté, Bou-Maza s'était résolu à faire la guerre sainte ; quelques tribus du Dahra l'avaient seules assisté d'abord, mais bientôt des adhérens lui étaient venus de toutes parts, et, malgré ses premiers échecs, son prestige n'avait pas cessé de grandir.

« Il n'y a qu'un seul Dieu, ajoutait le jeune illuminé ; ma vie est dans sa main et non dans la vôtre ; je vais donc vous parler franchement. Les Arabes vous détestent, parce que vous n'avez pas la même religion qu'eux, parce que vous êtes étrangers, que vous venez vous emparer de leur pays aujourd'hui, et que demain vous leur demanderez leurs vierges et leurs enfans. Tous les jours vous voyez des musulmans vous dire qu'ils vous aiment et sont vos serviteurs fidèles : ne les croyez pas ; ils mentent par peur ou par intérêt. Quand vous donneriez à chaque Arabe et chaque jour une de ces petites brochettes qu'ils aiment tant, faites avec votre propre chair, ils ne vous en détesteraient pas moins, et toutes les fois qu'il viendra un chérif qu'ils croiront capable de vous vaincre, ils le suivront tous, fût-ce pour vous attaquer dans Alger. La victoire vient de Dieu ; il fait, quand il veut, triompher le faible et tomber le fort. Les Arabes disaient à mon frère : « Guide-nous, recommençons la guerre ; chaque jour qui s'écoule consolide les chrétiens. » Mon frère a reçu beaucoup de lettres des Kabyles de l'est ; toutes l'encourageaient, lui souhaitaient le triomphe ou l'appelaient dans leur pays. »

Interrogé au sujet d'Abd-el-Kader et de ses relations avec l'empereur de Maroc, il répondit : « Mouley-Abd-er-Rahmane est au plus mal avec Abd-el-Kader ; plusieurs fois il lui a dit : « Sors de mon pays ! » Mais Abd-el-Kader a toujours répondu : « Je ne suis pas dans ta main et je n'ai peur ni de toi ni des Français ; si tu viens me trouver, je te rassasierai de poudre, et si les Français viennent aussi me trouver, je les rassasierai aussi de poudre. » Depuis que les Marocains ont appris que Mouley-Abd-er-Rahmane avait fait la paix avec les chrétiens, ils se sont presque tous tournés du côté de l'émir. Depuis cette paix, tout le pays compris entre Sous et Rabat s'est insurgé ; il en est de même de toutes les tribus, et Mouley-Abd-er-Rahmane ne commande plus, à bien dire, que dans les villes. Les Ouled-Mouley-Taïeb mêmes, qui ont un si grand ascendant religieux dans l'empire qu'aucun sultan ne peut être nommé sans leur assentiment, ne veulent plus l'exercer pour lui, et Mouley-Abd-er-Rahmane a tellement compris la gravité de sa position qu'il s'occupe de faire peu à peu transporter tous ses trésors et tous ses magasins au Tafilet. »

Quelque intéressantes que fussent ces réponses, il y en eut une qui, dans l'état des affaires, était plus importante encore : « Votre frère prend le titre de sultan, lui avait-on dit ; les Arabes doivent en rire. » — « Non, s'écria-t-il, les Arabes n'en rient pas ; ils l'aiment au contraire, à cause de son courage et de sa générosité ; car il ne songe pas, comme Abd-el-Kader, à bâtir des forts pour y enfouir son argent et ses ressources. Il a mieux compris que lui la guerre qu'il faut vous faire ; il ne possède qu'une tente et trois bons chevaux ; aujourd'hui il est ici, demain matin à 20 lieues plus loin. Sa tente est pleine de butin, un instant après elle est vide ; il donne tout, absolument tout, et reste léger pour aller partout où l'appellent les musulmans en péril. »

Plus irritant que dangereux pour les Français, Bou-Maza était à la fois irritant et dangereux pour Abd-el-Kader, puisqu'on pouvait déjà non-seulement le mettre en comparaison avec lui, mais encore le mettre au-dessus de lui. C'était un symptôme grave qu'une grande influence autre que la sienne fût assez forte pour remuer profondément et soulever la population arabe. Dès qu'il eut appris les succès de son rival, il prit la résolution de rentrer immédiatement en campagne, et il fit annoncer dans les montagnes des Trara révoltés et par toute la vallée de la Tafna son arrivée prochaine.

A cette nouvelle, le général Cavaignac sortit de Tlemcen et se porta sur la rive gauche de la rivière, avec une petite colonne composée d'un bataillon de zouaves, de deux bataillons du 15^e léger, d'un bataillon et de deux compagnies d'élite du 41^e de ligne, de deux escadrons du 2^e chasseurs d'Afrique et d'un escadron du 2^e hussards, avec deux sections d'artillerie de montagne et cinquante sapeurs. Toute l'infanterie ne comptait que 1,340 baïonnettes et la cavalerie 300 chevaux. En avant, à Lalla-Maghnia, se trouvait le lieutenant-colonel de Barral du 41^e, avec le 10^e bataillon de chasseurs, un bataillon du 15^e léger, deux escadrons du 4^e chasseurs d'Afrique et deux obusiers de montagne ; « mais, écrivait, à la date du 21 septembre, le général Cavaignac, l'effectif de cette colonne est si faible, vu l'état sanitaire des troupes, que je ne pourrai l'engager dans le pays des Trara qu'après que je serai maître de ses crêtes. J'aurai alors environ 1,800 hommes, qui me suffiront pour cerner le pays et y frapper un coup décisif, si j'y trouve une résistance sérieuse. »

Du 22 au 24 septembre, le général ne cessa pas de combattre ; le 24 particulièrement, l'opiniâtreté des Kabyles fut si grande et si prolongée que Cavaignac ne put pas s'empêcher d'en faire la remarque. Le soir, après le combat, on les entendit pousser des acclamations et faire une décharge générale de leurs armes. C'était leur

manière de célébrer un succès; quel succès? Ils venaient d'être, en dépit de leur acharnement, repoussés et maltraités; était-ce donc qu'il y avait eu pour leur cause ailleurs quelque avantage?

V.

Le poste de Djemma-Ghazaouat avait pour commandant le lieutenant-colonel de Montagnac : le poste et le commandant n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Montagnac, très brave et très vigoureux soldat, avait, par-dessus toute chose, le besoin de l'action, la passion du coup de fusil et du coup de sabre. Stoïque dans sa vie, homme d'honneur au premier chef, il dédaignait la réclame; les grades lui étaient venus sans qu'il les eût sollicités; il ne les devait qu'à son mérite et à l'estime de ses chefs. Dans les premières années de sa carrière, il avait refusé publiquement la croix de la Légion d'honneur, parce qu'elle ne lui avait pas paru suffisamment gagnée. Il aimait passionnément son métier et la guerre pour elle-même. Voilà ses qualités, nobles, grandes, mais où perce déjà le germe de ses défauts. Il était fougueux, violent, aventureux, emporté au premier mouvement. Quand on lit le recueil de ses lettres, on est frappé de ce fait qu'il avait l'impression et l'expression toujours excessives. C'était un caractère du xvi^e siècle, un vrai contemporain de Montluc.

Comment avait-on pu mettre cet homme d'action à la chaîne, dans ce réduit de Djemma-Ghazaouat, qui ne devait être qu'un poste d'observation et de ravitaillement? Première erreur. Comment ensuite lui avait-on donné la tentation de sortir et d'agir, en mettant sous ses ordres, non pas une garnison simplement suffisante, mais les élémens d'une petite colonne? Seconde erreur. « Il ne devait point, a dit La Moricière, faire une colonne mobile de sa garnison. Ses instructions lui prescrivaient d'agir avec la plus grande prudence et d'attendre la venue d'une colonne, soit pour réparer les irrégularités dont il avait souvent à se plaindre dans les relations des tribus avec lui, soit pour rassurer les populations frontières qui chaque jour nous annonçaient la venue de l'émir. » Mais La Moricière connaissait l'homme; il avait vu sa fougue dans la première campagne d'hiver à Mascara, et l'estime qu'il portait à sa bravoure n'aurait pas dû lui en faire oublier les emportemens. Quand, au mois d'avril, le maréchal Bugeaud était venu visiter Djemma-Ghazaouat, il avait parlé à Montagnac et lui avait fait « sentir avec force, — c'est son expression même, — combien il pouvait être dangereux d'aller livrer des combats au dehors, ainsi qu'il en manifestait l'intention. »

Plus le temps avait marché, plus la tentation était devenue grande. « J'ai pour le moment une garnison assez solide, écrivait Montagnac, le 21 août, à l'un de ses parens, un bon bataillon de chasseurs d'Orléans et deux escadrons de hussards; mais c'est bien peu de monde pour la besogne que je puis avoir à faire d'un jour à l'autre, demain peut-être. » Depuis la date de cette lettre, un des deux escadrons avait été rappelé par le général Cavaignac à Tlemcen.

Le dimanche 21 septembre, à dix heures du soir, le lieutenant-colonel de Montagnac sortit avec le commandant Froment-Coste, 9 officiers et cinq compagnies du 8^e bataillon de chasseurs, d'un effectif de 346 hommes, le chef d'escadrons Courby de Cognord, 3 officiers et 62 hussards du 2^e régiment, un interprète et 2 soldats du train; en tout 425 hommes. Un petit convoi d'une quinzaine de mulets portait les bagages. Les hommes avaient reçu des vivres pour deux jours, sans compter les sachets de réserve, et soixante cartouches; il n'y avait pas d'autres munitions. La garde du camp restait confiée au capitaine du génie Coffyn, qui avait l'ordre de se tenir prêt à favoriser le retour de la colonne. L'objet de la sortie était d'empêcher la jonction d'Abd-el-Kader avec l'agha Ben-Ali des Ghossel, réfugié chez les Trara, de tenir les Msirda en respect et de protéger les Souhalia.

La colonne marcha toute la nuit dans la direction de l'ouest. Le 22, à quatre heures du matin, elle s'arrêta pour faire le café; puis elle se remit en chemin par un à gauche vers le sud. A sept heures, le bivouac fut établi sur le bord de l'Oued-Taouli; les hommes reçurent l'ordre de se reposer pendant la chaleur du jour, puis de faire la soupe; on ne devait reprendre la marche que le soir, à onze heures.

Dans cette même journée du 22, à neuf heures du matin, le capitaine Coffyn avait vu arriver à Djemma-Ghazaouat le capitaine de Jonquières, adjudant-major au 10^e bataillon de chasseurs à pied, escorté d'une centaine de chasseurs d'Afrique et d'une centaine de fantassins éclopés. Djemma-Ghazaouat était pour la subdivision de Tlemcen un dépôt de convalescens, une sorte de *sanatorium*. Le capitaine de Jonquières apportait une lettre du lieutenant-colonel de Barral, commandant de Lalla-Maghnia et l'ancien de Montagnac, dans laquelle il demandait à celui-ci, par ordre du général Cavaignac, l'envoi immédiat de 306 chasseurs du 8^e bataillon, ainsi que des hommes rétablis du 10^e bataillon et du 15^e léger.

Par un effet de la malchance qu'on retrouve dans toutes les péripéties de ce drame, le courrier du général avait eu quatorze heures de retard; s'il était arrivé en temps utile, Montagnac, obligé d'obéir

à la réquisition, n'aurait plus eu le moyen d'exécuter sa sortie. Quoi qu'il en soit, la lettre du lieutenant-colonel de Barral lui fut expédiée par un exprès ; il répondit au capitaine Coffyn du bivouac de l'Oued-Taouli, à cinq heures et demie du soir : « Mon cher capitaine, envoyez tout ce que le colonel de Barral vous demande. Je ne puis donner les hommes du bataillon de M. Froment-Coste. Nous sommes entourés de goums considérables, composés de gens du Maroc ; nous avons eu quelques coups de fusil avec eux. Abd-el-Kader arrive ce soir à Sidi-bou-Djenane. Je ne puis rejoindre Djemma-Ghazaouat sans exposer les Souhalia à une déroute complète. Je vais me tenir sur la ligne où je suis établi. Envoyez-moi demain des vivres pour deux jours de toute nature par les Souhalia, au bivouac sur l'Oued-Taouli. Faites toujours de même. Tenez-moi au courant de tout. Il faut huit mulets pour les vivres. N'oubliez pas deux jours de viande sur pied ; entendez-vous avec l'intendant. »

Cette lettre, avec une autre pour le lieutenant-colonel de Barral, parvint, le soir même, à dix heures, à Djemma-Ghazaouat. Le capitaine de Jonquières en était déjà reparti avec son escorte de chasseurs d'Afrique, 35 hommes du 10^e bataillon de chasseurs et du 15^e léger, quelques isolés et des mulets chargés de vivres. Tandis qu'il regagnait Lalla-Maghnia, le lieutenant-colonel de Barral avait quitté ce poste, par ordre du général Cavaignac, et s'était avancé jusqu'à Nedroma. De là, le 23, à cinq heures et demie du matin, il dépêcha deux cavaliers à Djemma-Ghazaouat, afin d'avoir des nouvelles de la sortie qu'il ne connaissait encore que par un mot de Montagnac, daté du 21 au soir, lui annonçant en bref son mouvement vers les Souhalia menacés, sans demander d'ailleurs assistance.

Le 22, à onze heures du soir, au lever de la lune, Montagnac avait remis sa colonne en marche, en remontant d'abord la vallée de l'Oued-Taouli, puis en inclinant à l'est ; arrivés sur le bord d'un petit ruisseau, au-dessous du marabout de Sidi-Brahim, les hommes s'étaient arrêtés pour prendre un peu de repos ; puis, le 23, au point du jour, ils avaient fait le café. Une dizaine de cavaliers arabes, comme la veille, se tenaient en observation à quelque distance.

A sept heures du matin, Montagnac prit avec lui trois compagnies de chasseurs et les hussards. Les sacs des hommes qu'il emmenait et les bagages restaient au bivouac sous la garde des deux autres compagnies, avec lesquelles demeurait le commandant Froment-Coste. Depuis le marabout, le terrain allait en montant vers un plateau que l'ennemi paraissait occuper. Afin de se tenir en communication avec le lieutenant-colonel, que les accidens du sol allaient dérober à sa vue, le commandant envoya le lieutenant de

Chappedelaine avec une quinzaine de carabiniers en observation sur une colline intermédiaire.

A 3 kilomètres environ du bivouac, la fusillade commença. Les cavaliers arabes n'étaient pas nombreux, une centaine tout au plus. Montagnac les fit charger par les hussards ; ils se retirèrent, entraînant de plus en plus loin la charge ; les chasseurs à pied étaient déjà fort en arrière. Tout à coup, une grosse masse de cavalerie, qui s'était tenue jusque-là cachée derrière un pli de terrain, sortit d'embuscade et prit en flanc les deux premiers et très petits pelotons d'avant-garde. Les deux officiers qui les commandaient, le capitaine Gentil Saint-Alphonse et le lieutenant Klein, tombèrent, l'un tué sur le coup, l'autre blessé mortellement. Accouru au galop avec les deux pelotons de réserve, Montagnac fut presque aussitôt atteint d'une balle au bas-ventre ; cependant il se maintint encore à cheval, encourageant ses hommes, qui cherchaient à se rallier sur un mamelon. Il n'y en parvint qu'une vingtaine ; ce fut là que les chasseurs à pied les rejoignirent.

Une attaque à la baïonnette des premiers arrivés ne réussit pas ; le capitaine de Chargère fut tué, sa compagnie écrasée sous le nombre. De tous les villages voisins, les Msirda étaient venus par centaines, et ce qui redoublait l'ardeur des assaillans, l'émir, le sultan, Abd-el-Kader était là, sur le terrain du combat, en personne. Montagnac vivait encore, mais il ne pouvait plus se tenir à cheval ; assis sur une pierre et comprimant d'une main sa blessure, il avait fait former en carré les deux compagnies restantes et dépêché vers le commandant Froment-Coste le maréchal des logis chef Barbut, avec l'ordre d'accourir à la rescousse ; puis il avait appelé le chef d'escadrons Courby de Cognord, et lui avait remis le commandement en lui disant : « Ne vous occupez pas de moi, mon compte est réglé. Tâchez de gagner le marabout. » Sur cette dernière parole, il tombe mort.

Les chasseurs tiennent toujours, mais ils n'ont plus de cartouches, et les baïonnettes ne suffisent pas. « Les Arabes, a dit l'un des rares survivans de cette poignée de braves, dont l'héroïsme réveille les souvenirs de Waterloo, les Arabes, resserrant le cercle autour de ce groupe immobile et silencieux, le font tomber sous leur feu comme un vieux mur. » Courby de Cognord gît sans connaissance, couvert de blessures ; un Arabe va lui couper la tête, quand un vieux régulier, reconnaissant son grade aux soutaches du dolman, le traîne où sont les prisonniers blessés.

Pendant, averti d'abord par le lieutenant de Chappedelaine, puis par le maréchal des logis chef Barbut qui le guide, le commandant Froment-Coste accourt avec l'adjudant-major Dutertre et

la compagnie Burgard ; les carabiniers du capitaine de Géreaux ont été laissés à la garde des bagages. Du sommet du mamelon qui a servi d'observatoire à Chappedelaine, Froment-Coste a vu d'un coup d'œil et compris l'horreur du désastre ; et quand, tous les camarades de là-bas étant détruits, il ne doit plus songer qu'au salut de sa petite troupe, il est déjà trop tard. Cernée, assaillie, fusillée de toutes parts, la petite troupe va succomber comme l'autre. Froment-Coste tombe, la tête fracassée ; Dutertre et Burgard sont blessés, l'adjutant Thomas et Barbut pris.

Il n'y a plus un seul Français debout sur le champ de bataille ; mais auprès du marabout reste le capitaine de Géreaux avec sa compagnie de carabiniers, 80 hommes. A l'approche des Arabes, il s'enferme dans l'enceinte carrée qui entoure la koubba, et par les meurtrières pratiquées à travers le mur, le feu des grosses carabines tient l'ennemi à distance. Aux sommations que fait faire aux assiégés Abd-el-Kader, en leur promettant la vie sauve, ils répondent par le cri de : *Vive le roi !* La dernière doit être faite par un officier prisonnier et blessé, l'adjutant-major Dutertre ; tel est l'ordre de l'émir. Dutertre s'avance vers le marabout : « Chasseurs, s'écrie-t-il, on va me couper la tête si vous ne posez pas les armes, et moi je viens vous dire de mourir jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre. » Aussitôt tombe décapité ce martyr de l'honneur. Abd-el-Kader s'éloigne, mais en laissant le marabout bloqué par les Kabyles.

Les assiégés peuvent être sauvés ; de deux côtés le salut peut leur venir. Comment ne leur est-il pas venu ? Le 23, de Djemma-Ghazaouat on avait entendu, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures, une vive fusillade ; puis le bruit avait cessé complètement. A la tête d'une petite troupe de 120 hommes d'infanterie et de 16 cavaliers, le capitaine Coffyn avait fait une timide reconnaissance, à neuf heures, vers Sidi-Brahim ; mais, à l'approche de la cavalerie arabe, il s'était mis en retraite. « Je suis rentré, dit son rapport, avec cette conviction que toute communication était désormais impossible avec la colonne. »

D'autre part, de son bivouac sous Nedroma, le lieutenant-colonel de Barral avait pareillement entendu la fusillade ; il s'était même avancé dans la direction qu'elle indiquait avec deux escadrons de chasseurs d'Afrique, que devait suivre le commandant d'Exéa, du 10^e bataillon de chasseurs à pied. Après une course de deux heures aux allures vives, le lieutenant-colonel avait fait sonner les trompettes, afin d'annoncer son approche ; mais, au moment où il s'engageait dans les montagnes des Msirda, la fusillade avait cessé. Peu de temps après, il avait vu descendre précipitamment d'une

crête et courir à lui; deux hommes épuisés, hors d'haleine, deux carabiniers du 8^e bataillon, qui, ayant, comme par miracle, échappé au désastre, lui en avaient fait le récit, en affirmant que toute la colonne était détruite, même la compagnie de carabiniers, qui avait été atteinte, disaient-ils, avant d'avoir pu gagner le marabout.

Malgré ces affirmations et malgré le silence, — c'était au moment où l'attaque de vive force était changée en blocus, — le commandant d'Exéa, qui venait de rejoindre la cavalerie, soutenait énergiquement l'avis de poursuivre la marche. Après deux heures de halte, pendant lesquelles aucun bruit de combat ne s'était fait entendre, persuadé qu'il n'y avait plus rien à faire que de se replier sur Lalla-Maghnia, et craignant même d'être devancé par l'insurrection au col de Bab-Taza, le lieutenant-colonel de Barral se mit en retraite. Il eut, en effet, un petit engagement en arrivant au col; à dix heures du soir, il était rentré dans son poste. S'il avait cédé aux instances du commandant d'Exéa, le capitaine de Géréaux et ses carabiniers auraient été délivrés, presque sans coup férir.

Pendant trois jours, ils attendirent, prêtant, eux aussi, l'oreille aux bruits du dehors. Pendant trois jours, ils ne virent ni n'entendirent rien qui pût leur donner espoir. Les vivres n'étaient pas encore épuisés, mais c'était l'eau qui manquait. Mieux valait tomber sous le feu ou sous le yatagan que mourir de soif. Le 26 septembre, à six heures du matin, ils sortent subitement, 73 valides emportant 7 blessés, surprennent les Kabyles et forcent le passage. À neuf heures, ils ne sont plus qu'à une lieue de Djemma-Ghazaouat; il n'y a plus qu'un ravin à suivre; mais au fond de ce ravin coule un ruisseau, et, sans s'inquiéter de l'ennemi qui couronne les crêtes, sans écouter les officiers qui s'efforcent de les retenir, tous ces malheureux courent, se précipitent, se jettent à plat ventre, pour boire à longs traits l'eau bien-faisante. Pendant ce temps, les balles pleuvent; Chappedelaine tombe, Géréaux tombe; successivement ils sont frappés tous, à l'exception de douze, qui sont recueillis par quelques cavaliers et soldats sortis du camp. Un seul, le caporal Lavaissière, a rapporté sa carabine. Ainsi s'est achevé le drame de Sidi-Brahim.

La première nouvelle en était arrivée au général Thiéry, commandant supérieur d'Oran, ce même jour, le 26 septembre, par une balance que le capitaine Coffyn avait fait partir, le 24, de Djemma-Ghazaouat. Elle arriva, le 28, à Alger, au général de La Moricière. Deux jours plus tard survenait l'annonce d'une autre catastrophe, cent fois plus douloureuse, car c'était une défaillance de l'honneur militaire.

Inquiet pour le poste d'Aïn-Temouchent, qui n'avait que cinquante hommes de garnison, le général Cavaignac, aussitôt rentré

à Tlemcen, avait fait partir, le 27 septembre, sous le commandement du lieutenant Marin, ancien sous-officier aux zouaves, un détachement de 200 hommes, sortant de l'hôpital pour la plupart. Le 28, au matin, à 6 kilomètres seulement d'Aïn-Temouchent, le lieutenant avait fait la halte du café auprès du marabout de Sidi-Moussa, quand il aperçut une troupe de cavaliers arabes avec des drapeaux, qu'il reconnut pour ceux d'Abd-el-Kader. A cette vue, perdant la tête, et l'imagination sans doute frappée par le désastre de Sidi-Brahim, qu'il connaissait de la veille, Marin, au lieu de se mettre en défense, courut à l'émir et lui offrit la soumission de son détachement, s'il voulait lui garantir, à lui-même et aux siens, la vie sauve. Abd-el-Kader ne s'attendait à rien moins ; il prit au mot le malheureux officier, lui promit tout ce qu'il voulut et goûta l'orgueilleux plaisir de voir 200 soldats français déposer à ses pieds leurs armes. La cérémonie faite, il les envoya rejoindre à sa deïra, dans le Maroc, les survivans de ceux qui s'étaient si bien battus à Sidi-Brahim.

Le 28 septembre, le général de La Moricière, rendant compte au maréchal Soult de ce combat et de la part que les Marocains y avaient prise, ajoutait : « Quoiqu'il eût agi avec imprudence et transgressé les instructions qu'il avait reçues, le lieutenant-colonel de Montagnac n'en est pas moins mort victime d'une trahison flagrante et de la violation des traités. Vous jugerez, sans doute, qu'il est indispensable que M. le maréchal Bugeaud et M. le général Bedeau rentrent immédiatement en Algérie. Je ne dois pas vous dissimuler que la situation est fort grave. » Le même jour, il faisait embarquer à la hâte le commandant Rivet, qu'il dépêchait au maréchal Bugeaud, avec mission de réclamer et de presser son retour au plus vite.

VI.

Assurément, la situation était fort grave. Indépendamment de Sidi-Brahim et d'Aïn-Temouchent, il y avait beaucoup d'autres affaires que le général de Martimprey, dans ses mémoires, a résumées en quelques lignes, d'un laconisme clair et saisissant.

« A Sebdoù, le commandant Billot, attiré dans une embuscade, était massacré, avec le chef du bureau arabe et son escorte, par les Ouled-Ouriach. Nos ponts sur l'Isser et la Tafna étaient brûlés. Les Beni-Amer, après avoir incendié leurs moissons et même les herbes sèches, fuyaient au Maroc. Autour d'Oran, nos Douair et nos Sméla étaient eux-mêmes en fermentation. Les Djafra s'éloignaient de Daya, après avoir échoué dans leur tentative de tuer le com-

mandant Charras. Les Gharaba bloquaient de fait, quoique sans hostilités ouvertes, Saint-Denis-du-Sig. Les communications d'Oran avec Mascara et avec Sidi-bel-Abbès étaient interrompues. Le poste-magasin inoccupé d'Ouzert, où se trouvaient des vivres et des fourrages, était réduit en cendres ; les Ferraga pillaient un convoi sur la route de Mascara ; l'insurrection était chez les Beni-Chougrane et s'étendait à toute la montagne d'El-Bordj et aux Bordjia de la plaine. Nos camps de travailleurs, pour se retirer dans les places les plus voisines, traversaient, le fusil à la main, les populations hostiles. Près de Saïda, un kaïd et des indigènes qui nous étaient dévoués étaient assassinés ; à Saïda même, une tentative d'incendier le gros approvisionnement de foin formé sur ce point échouait heureusement. Le chef du bureau arabe de Tiaret, le lieutenant de Lacotte, était arrêté par trahison chez les Beni-Médiane, qui égorgaient ses chasseurs d'escorte et le livraient à l'ennemi. Le maghzen de Tiaret, composé d'Arabes qui nous devaient tout, déserta tout entier ; les Harar et les Ouled-Khelif en firent autant. Grand enseignement, qu'il ne faut pas perdre de vue, une pareille situation s'était déclarée en moins de huit jours ! »

Venu par mer d'Alger à Mers-el-Kébir avec trois bataillons, La Moricière avait hâte de rejoindre à Tlemcen Cavaignac, qui avait déjà rappelé de Sebdoou le colonel de Mac-Mahon, du 41^e. Le danger le plus pressant n'était pas sur ses derrières, quoique l'insurrection y fût menaçante ; il était devant lui, là où était Abd-el-Kader ; c'était de ce côté-là qu'il fallait faire tête. Rallié en chemin par le général Korte, qu'il avait appelé de Sidi-bel-Abbès, il ne fit que toucher, le 7 octobre, à Tlemcen, d'où Cavaignac était parti afin d'empêcher l'émigration générale des Beni-Amer et des Ghossel, que l'émir voulait entraîner vers la deïra.

Le 9, les deux colonnes se réunirent au col de Bab-Taza, allèrent prendre des vivres à Djemma-Ghazaouat, puis se portèrent sur Aïn-Kébira, au cœur du pays montagneux des Trara. Elles comptaient ensemble 4,500 baïonnettes, 650 sabres et 10 obusiers de montagne. Le 13, la position d'Aïn-Kébira fut attaquée, à droite par La Moricière, à gauche par Cavaignac. Les Trara leur opposèrent une vive résistance ; mais délaissés par Abd-el-Kader, qui craignait de compromettre sa cavalerie sur un terrain difficile, les malheureux Kabyles se sacrifièrent inutilement pour lui. Poussés, refoulés par le vainqueur, ils pouvaient être anéantis et jetés à la mer. Si La Moricière eût écouté ses soldats, vengeurs de Sidi-Brahim, pas un Trara, pas un Beni-Amer, pas un Ghossel n'aurait échappé ; le général brava l'impopularité, fut clément aux vaincus et se contenta de leur soumission. Il n'avait pas de temps à perdre aux re-

présailles : Abd-el-Kader s'était dérobé ; il fallait retrouver ses traces.

En effet, l'émir avait fait un détour par le sud, avec l'espoir de surprendre Sidi-bel-Abbès ou Mascara. Laissant Cavaignac à Tlemcen, La Moricière coupa au plus court, rassura en passant Sidi-bel-Abbès, puis courut à Mascara, où il arriva le 30 octobre. Il y trouva le colonel Géry, qui venait de pousser jusqu'au poste de Tiaret et d'en revenir, en passant et repassant au travers d'un pays tout insurgé ; son opération n'avait été qu'un combat perpétuel. D'autre part, le général de Bourjolly sur la Mina, le colonel de Saint-Arnaud sur le Chélif, avaient fort à faire pour contenir l'effort des nombreux partisans de Bou-Maza. Enivré de ses succès, l'audacieux chérif avait poussé l'insolence jusqu'à s'attaquer, le 18 octobre, à Mostaganem ; il est vrai qu'une sortie du lieutenant-colonel Mellinet avait promptement fait échouer sa tentative.

C'était le 6 octobre que le maréchal Bugeaud avait reçu en Périgord l'appel de La Moricière ; le 15, il débarquait dans le port d'Alger ; le 18, il était en campagne. Avant la fin du mois, six régimens d'infanterie et deux de cavalerie devaient lui être envoyés de France. L'armée d'Afrique allait compter dès lors plus de 100,000 hommes ; telles étaient l'étendue et la force de l'insurrection qu'il n'en fallait pas moins pour la réduire. En homme de guerre supérieur, le maréchal avait deviné les projets d'Abd-el-Kader, et c'était sur la lisière méridionale du Tell qu'il avait décidé de le prévenir ou de l'arrêter. Assuré de la défense du Titteri, dont il confia le soin au général Bedeau, il se porta dans la province d'Oran.

Le 24 octobre, il était avec 3,500 hommes d'infanterie et 450 chevaux entre Teniet-el-Had et Tiaret. Devant lui, toutes les tribus avaient fait le vide, le pays était désert ; seuls, les Ayad, contenus par Ameur-ben-Ferhat, étaient demeurés sur leur territoire. Une colonne légère, conduite par Jusuf, qui venait d'être nommé général des troupes indigènes, alla surprendre, à 20 lieues de distance, les Ouled-Khélif, leur tua 300 hommes et ramena tous leurs troupeaux. Après ce coup frappé sur les insurgés du sud, le maréchal descendit par la vallée du Riou jusqu'au Chélif. Cette course avait pour objet et eut pour résultat de rabattre la jactance de Bou-Maza, en relevant l'autorité du général de Bourjolly et du colonel de Saint-Arnaud. Pendant ce temps, La Moricière faisait débloquer Daya par le général Korte et Saïda par le général Géry, récemment promu, tandis qu'il manœuvrait lui-même autour de Mascara pour rétablir les communications avec Oran et Mostaganem d'une part, Frenda et Tiaret de l'autre.

A la fin du mois de novembre, il n'y avait pas moins de douze colonnes en mouvement : dans la province d'Oran, les colonnes Cavaignac, Korte, Géry et La Moricière rayonnant de Tlemcen, de Sidi-bel-Abbès et de Mascara ; la colonne Bourjolly et celle du maréchal sur la Mina ; dans la province d'Alger, les colonnes Saint-Arnaud et Comman sur le moyen Chélif, la colonne Camou sous Miliana, la colonne Gentil au col des Beni-Aïcha, les colonnes d'Arbouville et Marey dans le Djebel-Dira. Si l'insurrection intérieure n'était pas entièrement réduite, elle avait du moins beaucoup perdu de son importance.

Pour ce qui est d'Abd-el-Kader, dont on avait perdu la trace, le maréchal venait enfin d'en avoir des nouvelles certaines. Le 21 novembre, il avait fait une razzia énorme, près de Taguine, sur les Ouled-Chaïd, une des rares tribus qui ne s'étaient pas mêlées à la révolte. Aussitôt le maréchal, décidé à ne plus laisser de relâche à son adversaire, et pour n'être plus exposé à perdre le contact, mit tout son monde en alerte sur un immense arc de cercle qui, passant par le sud, reliait à la Tafna l'Isser oriental. Le nombre des colonnes actives fut porté de douze à dix-huit.

Alors commença une chasse prodigieuse où le fauve, dépitant les meutes, fatiguant les relais, forçant les chiens, narguant les veneurs, les entraîna, sept mois durant, par une course brisée de 700 ou 800 lieues, de l'ouest à l'est, du sud au nord, depuis les steppes brûlantes du Sahara jusqu'aux cimes neigeuses de la Grande Kabylie, puis encore du nord au sud, de l'est à l'ouest, et les laissant épuisés, haletans, fourbus, finit par rentrer dans son fort.

Cette campagne, la plus difficile et la plus sérieuse qui ait été faite en Algérie, ne se distingue par aucun trait saillant, par aucun combat de quelque importance. Elle est admirable et fastidieuse ; il est impossible de la décrire en détail ; l'historien y perdrait sa peine et le lecteur son attention. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est d'en tracer les grandes lignes.

« Ce qui est à peu près certain, écrivait, le 24 novembre, le maréchal Bugeaud au général Moline de Saint-Yon, successeur du maréchal Soult au ministère de la guerre, ce qui est à peu près certain, c'est que, d'ici à deux ou trois mois, les tribus seront aux abois, qu'elles auront perdu beaucoup d'hommes, beaucoup de troupeaux, beaucoup d'approvisionnement, et que l'émir, ne trouvant partout que misère et désolation, désertera de nouveau le pays et rentrera dans le Maroc ou dans le désert. » En ne comptant que deux ou trois mois, le maréchal se trompait de plus de moitié.

Il fit commencer la chasse par Jusuf. Il lui donna toute la cavalerie de sa propre colonne, un escadron de gendarmes, deux esca-

drons du 1^{er} chasseurs d'Afrique, deux escadrons de spahis; il y joignit deux bataillons d'infanterie légère, un obusier de montagne, 170 mulets pour porter le matériel d'ambulance, les munitions, les sacs des fantassins. De Tiaret, Jusuf se porta d'abord sur Goudjila, mais ayant ouï dire qu'après la razzia des Ouled-Chaïb Abd-el-Kader était remonté au nord, vers Teniet-el-Had, pour faire la pareille sur les Ouled-Ayad, il remonta vers Teniet-el-Had. En y arrivant, le 1^{er} décembre, il apprit que l'émir était là d'où il venait lui-même, c'est-à-dire à Goudjila; donc il rebroussa chemin, et se rencontra, le 4, avec le général Bedeau, qui, de Boghar, s'était mis, lui aussi, à la recherche d'Abd-el Kader. Le lendemain, les deux chasseurs, n'ayant rien trouvé à Goudjila, se séparèrent, Bedeau s'en retournant à Médéa, Jusuf continuant la poursuite.

A chaque instant il rencontrait les traces de l'émir, et il ne désespérait pas de gagner sur lui une ou deux marches; mais l'émir, qui était rusé, ne désespérait pas de le mettre en défaut. A cet effet, il envoya ses troupes avec les goums par un chemin, et marcha lui-même avec ses réguliers par un autre, de sorte qu'à la bifurcation il y avait deux pistes. Jusuf avait le flair; il ne se trompa pas et suivit la bonne. Malheureusement ses vivres étaient épuisés; il lui fallut rentrer, le 14 décembre, à Tiaret. C'était le maréchal en personne qui allait le relever; mais tandis qu'il croisait dans les parages de la haute Mina, entre Frenda et le Chott, dans l'espoir de saisir Abd-el-Kader au passage, celui-ci, pointant droit au nord, se jeta dans le Tell, et parut tout à coup chez les Keraïch. Quelle audace! Il y avait autour de lui cinq maîtres d'équipage: le maréchal, Jusuf, Comman, Saint-Arnaud, Pélissier.

Le maréchal resserra l'enceinte, fit faire des battues; le 23 décembre, à Temda, Jusuf atteignit enfin l'émir et ses réguliers, mais l'engagement ne fut pas décisif, de sorte que, le lendemain, le gouverneur, écrivant au ministre de la guerre, se crut obligé d'insister sur l'effet moral de ce petit combat: « Cet événement que nous poursuivions depuis si longtemps, disait-il, doit produire un très bon effet politique. Néanmoins, nous ne devons pas nous dissimuler que si cette belle troupe, qui entoure l'émir et fait la terreur ou l'espoir des tribus arabes, a été gravement entamée, elle n'a pas été détruite. Abd-el Kader a couru personnellement de très grands dangers, et peut-être a-t-il été blessé. Il a évidemment éprouvé là un grand échec moral et matériel, mais il est homme à s'en relever, pour peu que nous lui donnions quelque relâche. Il réparera ses pertes en recrutant chez les tribus qui lui restent encore, et il saisira les occasions que lui présentera la fortune pour effacer les impressions de sa défaite au combat de Temda. »

Non-seulement Abd-el-Kader ne se hâta pas de quitter l'Ouarensenis, mais encore il y fit acte d'autorité, car il y nomma un khalifa ; ce fut Hadj-el-Sghir, un neveu de Ben-Allal. Bien plus, il obtint en ce moment-là le plus grand succès moral qu'il lui fût permis de souhaiter : Bou-Maza, le chérif, ce rival qui avait eu l'audacieuse prétention de s'égalier à lui, se soumit, lui fit hommage et se réduisit à n'être plus que son khalifa dans le Dahra. Arabes et Kabyles n'avaient plus désormais d'autre chef qu'Abd-el-Kader : c'était un grand triomphe.

Il y avait, au contraire, divergence de vues entre ses adversaires. Depuis l'affaire de Temda, Jusuf avait perdu le contact, tandis qu'il cherchait l'émir au sud, vers le Nahr-Ouassel, La Moricière le cherchait au nord, vers le Chéelif. C'était La Moricière qui avait vu juste ; il était sur la bonne piste ; mais, par un crochet au sud-ouest, l'émir dérouta la poursuite, et, sortant du Tell plus fort qu'il n'y était entré, alla se recruter encore parmi les nomades du désert. La cavalerie française, au contraire, était à bout de forces.

Ainsi commença l'année 1846. Après avoir gagné à sa cause les Harar et les Ouled-Khéelif, Abd-el-Kader avait repris par les Hauts-Plateaux la direction du nord-est ; on le signalait à Taguine. Aussitôt le maréchal se porta d'abord sur Téniet-el-Had, puis au-delà, sur le Nahr-Ouassel, tandis que le général Marey se mettait à la poursuite de l'émir avec une colonne chamelière ; mais comment atteindre un coureur qui pouvait en vingt-quatre heures faire 45 lieues ? L'audace et la rapidité de ses mouvemens semblaient déjouer toute prévision.

C'est ici que la sagacité militaire du maréchal Bugeaud s'éleva jusqu'au génie. En notant à mesure les progrès continus de l'émir vers le nord-est, il devina son projet, qui était de raviver par son apparition l'insurrection dans le Dira et de la provoquer dans la Grande Kabylie. Sans tarder, le maréchal prit à marches forcées la direction de Boghar ; en même temps, il dépêchait au général de Bar, qui avait le commandement d'Alger, l'ordre d'envoyer au col des Beni-Aïcha le général Gentil avec deux bataillons. Ces deux bataillons étaient, en fait de troupes régulières, tout ce qui restait pour la garde d'Alger. Cependant il était plus urgent encore de pourvoir à la défense de la Métidja. Les rapports du colonel Dumas, directeur-général des affaires arabes, dénonçaient une propagande active des agens d'Abd-el-Kader. Le maréchal avait présente à la mémoire l'invasion de 1839 et la dévastation de la plaine ; à tout prix il fallait empêcher le retour d'un pareil désastre.

Le 2 février, il fit télégraphier au général de Bar l'ordre « d'armer les condamnés militaires et de les porter en réserve à Koléa,

d'organiser deux bataillons de la milice et de les tenir prêts à marcher au premier danger sur Douéra ou sur Blida. » En recevant cette dépêche, le bon général de Bar fut tout abasourdi : « Je prépare, répondit-il par le télégraphe, l'exécution des ordres relatifs à la milice. Je crois de mon devoir de vous informer que la simple annonce de cette mesure a déjà produit plus d'alarmes que l'insurrection tout entière. J'attends de nouveaux ordres pour signer l'arrêt. » Il les reçut dans la journée même. Quoi ! la guerre aux portes d'Alger ! La situation pire qu'en 1839, aussi mauvaise qu'en 1831 ! Il y eut un premier moment de grande panique ; peu à peu l'agitation diminua, et les deux bataillons de miliciens s'organisèrent.

Le jour même où arrivaient les derniers ordres du maréchal, Abd-el-Kader, ayant tourné le général Bedeau et le général Marey qui le cherchaient dans le Dira, donnait la main à Ben-Salem sur le bas Isser. Ce même jour, le colonel Blangini, qui venait de changer la garnison de Dellys, ramenait au général Gentil le bataillon relevé, quand il rencontra des groupes d'hommes et de femmes qui fuyaient devant une razzia de Ben-Salem. Immédiatement il se porta contre les pillards et leur reprit une partie du bétail enlevé.

Dans la nuit du 6 au 7 février, le général Gentil rejoignit le colonel avec son autre bataillon, un escadron du 5^e chasseurs de France et un obusier de montagne. Avant le jour, il surprit le campement de Ben-Salem ; dès les premiers coups de feu, les Kabyles, pris de terreur, s'enfuirent dans la montagne, laissant au général, comme trophée de cette facile victoire, 3 drapeaux, 600 fusils, les tentes toutes tendues, des chevaux et tous les troupeaux enlevés la veille aux Isser. La petite colonne française n'avait ni un seul tué ni un seul blessé même. Mais la nouvelle la plus surprenante qu'on eut par les prisonniers, c'est qu'Abd-el-Kader était dans le camp et qu'il n'avait échappé qu'avec peine aux suites de la bagarre.

Comme il ne se trouvait plus en sûreté à si courte distance du général Gentil, il se jeta dans le Djurdjura, où il mit tout en œuvre pour se créer un nouveau centre de résistance. La Métidja n'avait plus rien à craindre. Le 9 février, le maréchal, accouru de Boghar, fit sa jonction avec Bedeau ; mais la neige et la pluie retardèrent de quelques jours le châtement qu'il voulait infliger aux Kabyles coupables de connivence avec l'émir. Le 15, il prit au général Gentil ses réserves de troupes fraîches, lui donna en échange son infanterie fatiguée, et, du 17 au 21, ravagea le territoire des Flissa, des Guechtoula, des Nezloua et des Beni-Khalfoun. Au lieu de les soutenir, Abd-el-Kader et Ben-Salem profitèrent de l'occupation qu'ils donnaient à la colonne française pour se dérober au sud-est, vers

Hamza. Le 23, le maréchal reprit au général Gentil ses vieilles bandes et à leur tête fit dans Alger, le lendemain, une rentrée saisissante.

« La sérénité du maréchal dans cette redoutable crise, a dit le général Trochu, qui était alors son aide-de-camp, — on pourrait dire sa gaieté, — nous remplit d'étonnement et d'admiration. Ce calme profond d'un chef responsable, sur qui la presse algérienne et métropolitaine s'apprêtait à déchaîner toutes ses colères, et aussi des veilles continuelles, des fatigues excessives pour son âge, furent, dans cette campagne ultra-laborieuse, des faits qui mirent dans un nouveau relief la vaillante organisation morale et physique du gouverneur. De cette campagne, qui ne fut marquée par aucune action militaire éclatante, le maréchal parlait souvent avec complaisance, et c'était à bon droit. Elle fut l'une des plus grandes crises, la plus grande crise peut-être de sa carrière algérienne. Quand il rentra dans Alger avec une capote militaire usée jusqu'à la corde, entouré d'un état-major dont les habits étaient en lambeaux, marchant à la tête d'une colonne de soldats bronzés, amaigris, à figures résolues, et portant fièrement leurs guenilles, l'enthousiasme de la population fut au comble. Le vieux maréchal en jouit pleinement; c'est qu'il venait d'apercevoir de très près le cheveu auquel la Providence tient suspendues les grandes renommées et les grandes carrières. »

Le maréchal ne fit que toucher à Alger; il en repartit le 5 mars, sur la nouvelle qu'Abd-el-Kader avait essayé, inutilement il est vrai, de rétablir son influence parmi les tribus du Djurdjura. Une grande assemblée des *djemâa*, c'est-à-dire des communautés kabyles, convoquée à Rordj-bou-Kéni le 27 février, était demeurée sourde aux instances qu'il lui avait fait faire. Afin d'encourager ce revirement pacifique, le maréchal reprit, à la tête d'une colonne de 5,000 hommes, la direction de l'Isser. Sa seule approche suffit à faire tomber les dernières hésitations et à décider la retraite définitive d'Abd-el-Kader, de Ben-Salem et de tous les agens d'insurrection. Il revint donc à Alger le 18 mars, pour recevoir le duc d'Aumale et le prince Auguste de Saxe-Cobourg, son beau-frère. Comme le général Bedeau s'en retournait dans la province de Constantine, le duc d'Aumale prit à sa place le commandement supérieur du Titteri.

VII.

L'apparition d'Abd-el-Kader dans le Djurdjura marque la limite extrême de son aventureuse entreprise; dès lors, il va lutter encore

de ruse et de vitesse avec ses adversaires, mais en reculant toujours, et sa retraite sera en même temps, pour l'insurrection en général, le commencement de la décadence.

Le 7 mars, à six heures du matin, après une course de 40 lieues en vingt-quatre heures, il surprit, entre Berouaghia et Boghar, le maghzen du Titteri et fit un butin considérable; mais ce butin allait ralentir sensiblement sa marche. En effet, à deux heures de l'après-midi, dans la même journée, il fut atteint par le colonel Camou, qui lui tua 70 hommes et lui prit 250 chevaux harnachés, 1,000 chameaux, 25,000 têtes de bétail. Ce grand succès piqua d'émulation le général Jusuf.

Le 13, à cinq heures du matin, Jusuf aperçut la fumée d'un campement arabe; un petit goum envoyé en avant reconnut bientôt la présence de l'émir, qui, sans essayer d'organiser la résistance, ne songea qu'à se dérober au plus vite. Successivement abandonné par ceux qui avaient suivi, au début, sa fortune grandissante, quand la poursuite cessa, il n'avait plus avec lui que quatorze fidèles. On lui prit 800 mulets chargés. Deux prisonniers français, le lieutenant de Lacotte, chef du bureau arabe de Tiaret, et l'interprète Levi, pris à Sidi-Brahim, furent retrouvés dans le camp, mais cruellement blessés par leurs fanatiques gardiens. L'interprète ne survécut que peu d'heures; on put sauver le lieutenant, qui avait reçu trois coups de feu. La surprise avait été faite à 8 lieues au sud-ouest de Bou-Sâda.

Allégé par la perte de ses bagages, Abd-el-Kader fuyait vers le Djebel-Amour; dans ces parages, il avait pour adhérens les nombreux douars nomades des Ouled-Naïl, et des renforts d'hommes et de chevaux lui venaient de la deïra.

Par les ordres du maréchal, des convois de chameaux avaient apporté, pour le ravitaillement de la colonne Jusuf, à El-Béida, au pied du Djebel-Amour, un grand approvisionnement de vivres. De cette base d'opération, Jusuf ne cessa pas, pendant tout le mois d'avril, de pousser des pointes dans toutes les directions, à la recherche de l'émir dont il avait de nouveau perdu la trace; mais s'il ne parvenait pas à l'atteindre, ses courses n'étaient pas tout à fait inutiles, car elles eurent pour effet de réduire les Ouled-Naïl à l'obéissance. Le 1^{er} mai, le duc d'Aumale lui amena des troupes fraîches; le prince avait voulu, en descendant jusqu'à El-Béida, se rendre compte des progrès de la soumission dans ces régions lointaines.

Ce fut en ce temps-là, pendant qu'Abd-el-Kader était dans le Djebel-Amour, qu'à plus de 100 lieues de distance un crime exécrationnable, le massacre des prisonniers français, ensanglantait la deïra

dans le Maroc. Ils étaient environ 280 ; sur ce nombre, 95, dont 57 blessés, avaient été pris combattant à Sidi-Brahim ; le surplus étaient les défailans d'Aïn-Temouchent. Ils avaient été bien traités d'abord ; mais leur sort, attaché à celui de la deïra, ne tarda pas à en subir les vicissitudes.

Déjà Miloud-ben-Arach, cédant aux injonctions de l'empereur Mouley-Abd-er-Rahmane, était allé faire sa soumission à Fèz ; bientôt il y eut une autre défection plus considérable ; les Beni-Amer, qui étaient 15,000, prirent, au mois de mars, le chemin de l'ouest, et suivirent l'exemple de Miloud-ben-Arach. Il ne restait plus que les Hachem et quelques émigrés isolés de diverses tribus.

Sur ces entrefaites, le beau-frère de l'émir, Moustafa-ben-Tami, vint prendre à la place de Bou-Hamedi le commandement de la deïra ; il avait l'ordre de la conduire dans le sud. Cet ordre provoqua d'énergiques résistances ; entre les deux khalifas, il y eut des discussions vives. Dans la deïra, réduite des trois quarts, le mécontentement grandissait avec la misère ; on regardait comme un embarras ces prisonniers qu'il fallait nourrir.

Ils occupaient, au milieu d'un camp de 500 réguliers, sur les bords de la Moulouïa, une vingtaine de gourbis ; le camp était entouré d'un rempart de broussailles. Le 24 avril, dans l'après-midi, Moustafa-ben-Tami envoya chercher les officiers français, 2 sous-officiers et 4 soldats, en tout 10 hommes, qu'on conduisit à la deïra 3 lieues plus loin. A la nuit tombante, les autres furent répartis par petits groupes dans les huttes des réguliers. A minuit, un cri donna le signal du massacre ; la fusillade dura une demi-heure ; puis l'incendie dévora les gourbis où quelques-unes des malheureuses victimes avaient cherché refuge.

Un seul des prisonniers, le clairon Rolland, du 8^e bataillon de chasseurs à pied, put échapper aux massacreurs. Blessé, nu, mourant de faim, pris par des Marocains qui d'abord voulurent le tuer, mais qui se ravisèrent en songeant au bénéfice que devait leur rapporter la capture, il fut en effet ramené, moyennant rançon, à Lalla-Maghnia, le 17 mai. Ce fut par lui qu'on sut le détail de cette horrible tragédie. Qui en avait été l'auteur ? Quelles qu'aient été plus tard les dénégations et les protestations d'Abd-el-Kader, il n'est pas douteux qu'il ait ordonné le crime. Dans des lettres que nous aurons à citer bientôt, il en a fait l'aveu lui-même.

VIII.

Dans les premiers jours du mois de mai, le général Jusuf, d'après les instructions que venait de lui donner le duc d'Aumale, avait

organisé, au campement d'El-Béida, une colonne légère de 1,600 baïonnettes et de 460 sabres. L'infanterie était commandée par le colonel de Ladmiraault, la cavalerie par le lieutenant-colonel d'Allonville. Jusuf s'engagea d'abord dans le Djebel-Amour, mais il n'y trouva plus Abd-el-Kader, qui s'était réfugié plus loin au sud-ouest, chez les Ouled-Sidi-Cheikh. Le soin de l'y poursuivre fut confié, par ordre du gouverneur, au colonel Renault, avec une seconde colonne. Après avoir pacifié le Djebel-Amour, le général Jusuf en finit aisément avec les derniers dissidens des Ouled-Naïl ; la grande tribu, venue à résipiscence, lui fit toutes les satisfactions réclamées ; des troupeaux, représentant une valeur de 160,000 fr., lui furent livrés en cinq jours. Le 30 mai, il put rentrer à Boghar.

C'était La Moricière qui avait été chargé d'organiser à Mascara la colonne Renault, destinée à poursuivre et à terminer la chasse à l'émir. Le général y répugnait, ayant vu dans quel état de délabrement revenaient les troupes surmenées par Jusuf. Il n'avait rien vu de semblable, disait-il, ni après le retour de Constantine, ni après « la désastreuse campagne de 1840 », et il se serait inquiété de l'effet produit sur les indigènes par un tel spectacle, s'il n'avait eu sous la main des troupes fraîches à leur montrer.

A cela, le maréchal Bugeaud répondait : « Si votre opinion s'adresse à toutes les opérations dans le désert, — et je suis tenté de le croire par l'amertume avec laquelle vous parlez de l'état dans lequel le général Jusuf a mis les troupes qu'il avait, — je suis loin de la partager. Les opérations des colonnes Camou, Renault, Jusuf, réunies ou séparées, nous ont rendu les plus grands services ; ce sont elles qui ont ruiné l'émir, en ne lui laissant qu'une poignée de cavaliers exténués ; elles ont amené la soumission de tout le désert au sud de la province d'Alger ; elles nous ont ramené plusieurs tribus du Tell qui avaient émigré, et, par leur effet matériel et moral, elles ont amené la pacification de tout le Titteri. C'est aux échecs répétés que ces colonnes ont fait éprouver à Abd-el-Kader que vous devez, de votre côté, la soumission des Harar, des Ouled-Khélif et autres. Ce n'est pas tout. Pendant que ces colonnes s'éteignaient, les vôtres se reposaient ou agissaient peu ; voilà pourquoi elles sont aujourd'hui en bon état.

« Je reconnais que le général Jusuf, avec des qualités militaires très distinguées, n'a pas tout l'ordre d'administration et d'organisation qu'on pourrait désirer, mais je crois facile de le justifier d'avoir retenu des cadres d'escadrons, en ne vous envoyant que des hommes et des chevaux indisponibles. Il jouait un coup de partie pour la tranquillité de tout l'est et même de l'ouest. Je pense sincèrement qu'il a eu raison, et les résultats la lui donnent. Il ne

voulait pas abandonner le pays des Ouled-Naïl avant d'avoir chassé Abd-el-Kader ; il sentait que, s'il s'éloignait seulement pendant quelques jours pour venir à Boghar se remettre et échanger ses troupes, il pouvait perdre le fruit de tous ses travaux et relever les actions de l'émir. Je trouve que c'est bien joué, et je jugerais ainsi lors même qu'il n'aurait pas gagné la partie. On ne fait les choses extraordinaires à la guerre qu'avec des moyens extraordinaires. »

Organisée d'abord à Mascara, la colonne Renault ne fut définitivement formée qu'à Frenda ; elle comprenait six bataillons d'un effectif de 2,600 hommes, et quatre escadrons comptant 350 chevaux ; il y avait de plus 200 cavaliers de la Yakoubia. Elle bivouaqua, le 24 mai, à la pointe orientale du Chott-el-Chergui, et atteignit, trois jours après, Stitten, où elle eut des nouvelles d'Abd-el-Kader. Il était dans les montagnes des Ksour, chez les Trafi ; mais quand il avait demandé aux gens d'Arbâ le cheval de soumission, ils lui avaient répondu : « Nous n'avons pas de cheval ; nous ne pouvons te donner qu'un âne. » C'était peu encourageant ; aussi avait-il envoyé plus loin, à Chellala, son convoi réduit à quelques mulets et à trois chameaux, l'un desquels portait sa femme. Ce qui n'était pas encourageant davantage, c'était la réponse des Ouled-Sidi Cheikh à ses exhortations belliqueuses : « Tu es comme la mouche qui excite le taureau, et quand tu l'as irrité, tu disparais, et c'est nous qui recevons les coups. »

Le 1^{er} juin, les éclaireurs du colonel Renault le surprirent à Chellala-Gueblia ; il n'eut que le temps de se mettre à cheval et de fuir. Des envoyés se présentèrent au colonel de la part des Ouled-Sidi-Cheikh, et lui dirent : « Nous sommes les supports de la tente que tu veux planter ; nous voici ; nous soutiendrons l'édifice. » Ainsi les nomades abandonnaient successivement Abd-el-Kader. Le 12 juin, le colonel Renault prit son bivouac au ksar abandonné d'El-Biod ; il y avait de l'eau qui par bonheur n'était pas saumâtre et du foin en abondance. C'est le poste qui est devenu, sept ans plus tard, Géryville. Le 25, la colonne reprit la direction du Tell. Le 1^{er} juillet, elle atteignit Frenda, et Mascara le 5.

Depuis deux jours, Abd-el-Kader était rentré dans le Maroc par Figuig ; on ne tarda pas à savoir qu'il avait rejoint la deïra, le 18 juillet, après sept mois de la vie la plus agitée par les péripéties les plus émouvantes.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

UNE COUR ALLEMANDE AU XIX^e SIÈCLE.

II¹.

L'ALLEMAGNE EN 1848.

VII.

La révolution de Février fut en France l'effet d'une surprise ; personne ne s'y attendait, ni l'opposition constitutionnelle, ni le parti républicain. Elle ne répondait ni aux vœux ni aux intérêts du pays ; elle eut pour nos destinées de funestes conséquences ; mais au-delà du Rhin, elle donna le branle à la liberté et aux aspirations nationales. Son contre-coup fut profond, irrésistible ; trente années de compression avaient semé le mécontentement. De la mer du Nord aux Alpes, on demandait la liberté. Ce fut le premier cri de l'Allemagne ; il s'imposa à tous les gouvernemens. Les princes, en entendant l'émeute gronder à la porte de leurs palais, pour sauver leurs couronnes, se soumirent, terrifiés, à toutes les exigences. La diète de Francfort, leur appui naturel, avait perdu toute autorité ; loin de les assister, elle leur donnait le conseil de céder au courant

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août.

populaire, d'accorder le jury, de changer de conseillers et d'affranchir la presse. Frappée de l'impétuosité des soulèvemens qui se produisaient de tous côtés, elle eut le sentiment de son impopularité et de sa faiblesse. Transiger avec les événemens, telle fut sa politique pendant ces journées de trouble et d'enthousiasme.

La liberté obtenue, on réclama l'unité, une représentation unique de tous les pays de race germanique. Ce fut le second cri que traduisait le chant d'Arndt : « Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand ? *Was ist des Deutschen Vaterland?* » Les couleurs allemandes qui, la veille encore, étaient séditieuses, furent partout arborées ; de la voie constitutionnelle on entra dans la voie révolutionnaire. Des avocats, des publicistes et des professeurs imbus de la métaphysique hégélienne, accouraient, pédans et solennels, de tous les points de la confédération pour délibérer à Heidelberg, sans mandat, sur les moyens d'assurer à tous les peuples d'origine allemande une commune patrie. Ils avaient la prétention de refaire brusquement et révolutionnairement le travail des siècles, en dépit de l'expérience et du bon sens, au mépris de l'histoire qu'ils enseignaient et altéraient en prêtant à l'Allemagne des temps passés des tendances nationales et des passions politiques qui lui étaient inconnues. Ils étaient descendus de leurs chaires, sortis de leurs bibliothèques transformés en hommes d'état. Pénétrés de la mission qu'ils s'étaient donnée, ils rédigeaient, le 5 mars, le programme qui devait assurer la création d'une grande Allemagne et présider à sa politique extérieure. Ils réclamaient un parlement allemand, prescrivaient la reconnaissance du nouvel état de choses en France, et protestaient contre toute alliance avec la Russie. La Russie était leur bête noire ; elle leur apparaissait comme le fantôme de la réaction, comme le gendarme toujours prêt à mettre les menottes aux Allemands. Pour la paralyser, ils parlaient de l'émancipation de la Pologne ; ils faisaient les yeux doux à la Courlande, à la Livonie et à la Finlande ; ils rappelaient à ces provinces qu'elles étaient de race germanique. S'ils ne faisaient aucune allusion à l'Alsace, ce n'était pas faute d'y penser, la peur seule les retenait.

Un comité de sept membres fut chargé de la convocation d'une assemblée nationale. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et le 12 mars il convoquait à Francfort, pour le jeudi 30 mars, un parlement préparatoire, *Vorparlement*, qui devait être composé de toutes les notabilités libérales de l'Allemagne.

La diète, au lieu de protester, était dès la première heure entrée dans la voie des compromis ; elle avait révoqué toutes les lois exceptionnelles décrétées contre la liberté depuis 1817 : les protocoles de Carlsbad, de Vienne, et les résolutions fédérales de 1832. Sous la pression de l'assemblée de Heidelberg, elle fit un pas

de plus; elle invitait tous les gouvernemens à envoyer à Francfort des hommes jouissant de la confiance publique, *Vertrauensmänner*; pour se concerter avec eux sur les changemens à introduire dans le pacte fédéral. Organe des princes, elle consommait sa déchéance, en offrant de discuter leurs droits héréditaires avec la révolution.

Il avait suffi de peu de jours pour vaincre l'ancien régime et disloquer de fond en comble la confédération germanique, l'œuvre du congrès de Vienne.

Le 31 mars, à huit heures du matin, les représentans des chambres allemandes, convoqués par le comité des sept, se réunissaient dans la grande salle du Rœmer, où se faisait le couronnement des empereurs.

Une assemblée convoquée par quelques érudits et quelques libéraux, individualités sans mandat, allait régler les destinées de l'Allemagne.

Le bureau constitué, les notables se rendirent, au son des cloches, au bruit des salves d'artillerie, à l'église Saint-Paul, le siège de la future constituante. Les délibérations commencèrent sans désenchanter, emphatiques, diffuses, violentes, entre les députés qui demandaient la suppression de tous les trônes et ceux qui affirmaient que l'Allemagne, tout en réclamant la liberté et l'unité, restait fidèle au principe monarchique.

Mais où commencerait et où finirait l'Allemagne? Les professeurs prétendaient qu'elle n'avait pas de limite, qu'elle était partout où l'on parle la langue allemande. Ce n'était pas résoudre la question. On décida, sans désigner aucun pays, que toutes les populations, depuis le Rhin jusqu'aux frontières russes, depuis la Baltique jusqu'aux Alpes tyroliennes, seraient représentées au parlement. La formule était vague, élastique; l'orgueil teutonique s'en accommoda, car préciser eût été dangereux.

M. de Struve, un démocrate badois, se permit de réclamer le rétablissement du royaume de Pologne dans les limites du partage de 1772. Il voulait en faire un boulevard contre la Russie. Il fut rabroué. C'était trop augurer d'une majorité plus disposée à incorporer qu'à affranchir. Les professeurs allemands avaient, sur le principe des nationalités, une théorie particulière, ils ne l'admettaient que lorsqu'il répondait à leurs convenances; ils le trouvaient détestable, appliqué au duché de Posen, qui appartenait à la Prusse; ils l'estimaient indiscutable dans les duchés de l'Elbe, qui appartenaient au Danemark. On tournait le dos à la Pologne prussienne, mais on proclamait provinces allemandes le Slesvig-Holstein. Dès le lendemain de la révolution, des corps francs, soutenus par les forces régulières de la Prusse et du Hanovre, soulevaient les populations allemandes

des duchés contre leur souverain légitime (1). On posait ainsi, au mois de mars 1848, la question qui devait être la cause primordiale de la guerre de 1866, et, par ses conséquences, de celle de 1870.

Tout citoyen allemand majeur fut déclaré électeur et éligible, sans aucune condition de cens. Pour bien marquer que toutes les barrières politiques étaient tombées, on admit l'éligibilité indistinctement dans tous les états. Les Prussiens pouvaient être nommés en Autriche et les Autrichiens en Prusse, les Bavaois en Hanovre et les Saxons en Wurtemberg. La mesure était hardie ; le particularisme se chargea d'y répondre : aucun député ne fut nommé en dehors de son pays d'origine.

Les idées républicaines, heureusement pour les souverains, ne comptaient que peu de partisans dans le *Vorparlement*. La tendance des esprits était constitutionnelle. Des chambres très libérales dans chaque état, une assemblée nationale et le maintien des formes monarchiques, tel était le vœu de l'Allemagne, dans son ensemble, à en juger par les manifestations de l'opinion. Il est certain que, parmi tous ces hommes qui stipulaient pour leur pays, il en était peu qui ne demandassent la conservation des dynasties régnantes. Ce n'est pas qu'on réproûvât d'une manière absolue les doctrines radicales : la résistance aux aspirations républicaines tenait moins aux convictions qu'aux nécessités du moment.

Si l'éducation politique des états du Midi était assez avancée pour supprimer les trônes, il n'en était pas de même pour les états du Nord. Une évolution aussi brusque aurait eu comme conséquence inévitable la scission et l'anarchie ; aussi les hommes placés à la tête du mouvement se refusaient-ils à faire le pas hardi et décisif que venait de faire la France ; l'important pour eux était le rapprochement et la fusion entre les races germaniques. Un des délégués de Hesse-Cassel, éloquent et populaire, M. Jordan, s'en expliquait nettement avec la foule qui était venue l'acclamer à son entrée à Francfort : — « Je suis au fond du cœur partisan des idées républicaines, disait-il, et je suis persuadé que l'Allemagne en jouira un jour. Mais le moment de réaliser une forme de gouvernement aussi avancée n'est pas encore venu. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est l'union ; l'avenir fera le reste. » — Le rétablissement de la nation allemande après la conquête de la liberté était en effet l'unique préoccupation, celle qui absorbait toutes les autres.

Le *vor* ou l'*anté*-parlement avait achevé sa tâche en votant la loi

(1) Dépêche de Cassel, 10 mars 1848. — Les troubles qui ont éclaté dans le Slesvig et le Holstein agitent vivement les esprits. La Prusse, le Hanovre, les duchés de Brunswick et d'Oldenbourg dirigent des troupes sur les duchés de l'Elbe. Des corps francs s'organisent dans le nord de l'Allemagne.

électorale. Il restait à savoir qui présiderait aux élections, qui serait, du 1^{er} avril au mois de mai, le représentant de l'Allemagne nouvelle, et qui veillerait au maintien des libertés qu'on venait de conquérir si rapidement. Il fut question de se déclarer en permanence jusqu'à l'arrivée de la constituante. C'était rompre avec les gouvernemens et se jeter dans les aventures. La diète était la dernière force qui restait aux princes ; malheureusement elle était discréditée ; elle rappelait aux Allemands leurs plus mauvais jours, elle était à leurs yeux l'instrument de la réaction. « Elle n'est plus qu'un cadavre, » disait M. de Struve, aux applaudissemens frénétiques de la gauche et des tribunes. — « Si elle n'est plus qu'un cadavre, répondait M. de Gagern, nous la ferons revivre ; transformée, avec des hommes investis de la confiance publique, elle sera l'image de l'unité. Ce n'est pas pour détruire, mais pour édifier, que nous siégeons ici (1). »

La diète était du reste déjà transformée ; dès les premiers jours de mars, les princes, pour satisfaire à l'opinion, s'étaient empressés de remplacer leurs anciens plénipotentiaires à Francfort par des hommes populaires. Ceux qui siégeaient aujourd'hui au palais de Thurn-et-Taxis étaient des libéraux éprouvés, tels que le poète Uhland ; la plupart d'entre eux avaient souffert pour leurs convictions dans l'exil et les prisons. M. de Gagern sauva la diète ; la permanence fut repoussée par 368 voix contre 148, et un comité de cinquante membres fut chargé de préparer avec les délégués des gouvernemens la convocation de l'assemblée nationale.

Le rêve poursuivi depuis 1815 apparaissait comme une réalité, l'unité semblait assurée. Les savans, les constructeurs de systèmes, au lieu d'enseigner l'histoire, allaient la faire eux-mêmes à la face de l'Europe. Les cinquante de Heidelberg et les six cents notables de Francfort croyaient avoir bien mérité de l'Allemagne ; ils s'imaginaient l'avoir mise en selle pour lui permettre de satisfaire son orgueil et son esprit de domination. Ce n'était qu'un mirage, l'heure du réveil ne devait pas tarder.

La tâche qu'allait entreprendre la diète de compte à demi avec les cinquante était ardue. La diète représentait les gouvernemens ; elle avait à défendre leurs intérêts, leurs prérogatives ; le comité était l'interprète des masses, de leurs passions et de leurs exigences. C'étaient deux pouvoirs différens siégeant à côté l'un de l'autre ; le premier affirmait le principe de l'autorité, le second le droit révolutionnaire. Leur accord était d'autant plus difficile, que l'Allemagne était bouleversée, exposée à la guerre civile et à la guerre étrangère. Les corps francs faisaient irruption dans le grand-duché de

(1) Saint-René Taillandier, *Histoire du parlement de Francfort*.

Bade, l'émeute grondait dans toutes les grandes villes, la Prusse avait ouvert les hostilités contre le Danemark, et les Slaves autrichiens s'efforçaient de rompre les liens qui rattachaient l'empire des Habsbourg à l'Allemagne.

Il aurait fallu au pouvoir central, soit l'appui du cabinet de Vienne, soit celui du cabinet de Berlin, pour tenir tête à tant de complications. Mais qu'attendre de l'Autriche ! Sa sollicitude se reportait entière, et avant tout, sur les intérêts si compliqués, si divers, de ses provinces slaves et de ses royaumes de Hongrie et d'Italie. La Prusse était l'unique espoir de la diète; elle comptait sur ses armées et sur son autorité morale; elle aimait à se persuader qu'elle ne se laisserait pas médiatiser et réagirait énergiquement contre le courant révolutionnaire. Le roi Frédéric-Guillaume, en effet, n'entendait pas laisser discuter ses droits par la révolution; c'est avec les souverains seuls qu'il voulait élaborer une nouvelle constitution. Déjà il les avait convoqués à un congrès qui devait se réunir à Dresde, lorsque, le 18 mars, la révolution éclata à Berlin. Elle devait lui coûter sa popularité et détourner de la Prusse toutes les sympathies germaniques. Après avoir fait mitrailler sa capitale pendant seize heures, il saluait les cadavres des insurgés du haut de son balcon, et adressait « à ses chers Berlinois » une proclamation burlesque qui souleva dans toute l'Allemagne un cri de réprobation. Il glorifiait à la fois les mitrailleurs et les mitrillés; il invoquait le droit divin et se proclamait roi allemand de par le droit révolutionnaire (1). Ce fut en vain qu'il s'efforça de ressaisir

(1) Dépêche de Cassel, 25 mars 1848. — « La question de l'unité allemande n'a pas fait un pas depuis les événemens de Berlin. Les dernières proclamations du roi de Prusse n'ont rien terminé, rien résolu; elles ont plutôt tout compromis. Frédéric-Guillaume est partout l'objet d'un concert bruyant de réprobations et d'invectives. Tous les vœux, toutes les sympathies des états secondaires de la confédération se détachent de la Prusse. La presse traduit avec véhémence l'indignation générale. — « Il est trop tard ! tel est le mot qui se retrouve dans toutes les polémiques. A Cassel, l'opinion est unanime. Tous les jours, il paraît des pamphlets orduriers dans lesquels le roi est pris à partie; on conjure l'Allemagne de se tenir en garde et de ne pas laisser avorter l'œuvre de l'unité par le fait d'un mauvais comédien (*sic*). Vous verrez par l'extrait de l'un de ces pamphlets joint à ma dépêche ce qui se dit et s'imprime en Hesse sur le compte du roi Frédéric-Guillaume : — « *Un Allemand au roi de Prusse*. Nous avons lu avec un étonnement mêlé d'indignation la proclamation par laquelle tu annonces à l'Allemagne que tu te places à sa tête. Il y a longtemps déjà que nous assistons avec pitié à ton charlatanisme et que nous plaignons ton peuple. Nous te méprisons, car tu es un second Néron, unissant une ambition brutale à une vanité puérile. Tu es pire que Néron, car tu as fait assassiner ton peuple traitreusement et de sang-froid. Tu as fait de ta « ville chérie de Berlin » un théâtre d'atrocités. Tu as laissé les enfans d'un même pays s'entre-égorger pendant seize heures, et tu es resté impassible alors que les premiers de ton royaume te suppliaient d'arrêter le carnage. Néron n'aurait point fait cela ! Et maintenant que tes satellites ont succombé, que ton aide Metternich est jugé, que tu appartiens au bourreau, tu veux te placer à

la faveur publique par des déclarations empreintes d'un fervent libéralisme. On lui répondit par des pamphlets et des caricatures. On l'appelait « méchant comédien, » on le comparait à Néron : « Si ton peuple est assez dénaturé pour ne pas te chasser, disait un de ces libelles, sache que nous ne te laisserons pas salir notre bannière tricolore. » La direction du mouvement national lui échappait, ses manifestations patriotiques ne portaient plus, il était discrédité. Il perdait une partie magnifique qu'il n'avait tenu qu'à lui de gagner; au lieu de ceindre la couronne qui s'offrait à son ambition, il subissait dans l'opinion, suivant l'expression d'un journal, un second Iéna. De tous côtés retentissait le mot : « Il est trop tard ! » mot cruel qu'un poète n'avait pas craint de jeter, du haut de la tribune française, à une mère vaillante qui, dans une heure suprême, était venue comme Marie-Thérèse, avec ses fils, faire appel au patriotisme (1).

VIII.

Cassel, comme toutes les résidences allemandes, vivait des dépenses de la cour ; elle aspirait au retour du souverain. Mais, après tant de violences subies, l'électeur était peu tenté de rentrer dans sa capitale. Elle ne lui offrait aucune sécurité. Il restait obstinément à Wilhemshöhe, où il avait ses derrières assurés, couvert par les immenses forêts qui, depuis la sortie du château, s'étendaient, à plus

notre tête ! Si ton peuple est assez dénaturé pour ne point te chasser, sache que nous ne t'endurerons pas, que nous ne laisserons pas salir par toi notre bannière tricolore. Nous préférons plutôt nous unir au tsar blanc. Va, tu n'es qu'un misérable comédien, qu'un maudit assassin ! Malédiction sur toi ! » — *Imprimé à Cassel, à l'imprimerie Hotop.* — Cette réprobation contre la conduite et les prétentions du roi Frédéric-Guillaume ne se fait pas seulement jour dans les classes moyennes, elle a pénétré aussi dans les classes populaires. Une foule immense s'est portée hier soir devant l'hôtel *Au roi de Prusse*, et a demandé à grands cris la suppression de l'enseignement. Pour éviter une collision, le propriétaire de l'hôtel a dû se soumettre aux exigences des manifestans. »

(1) Quelques semaines après les scènes émouvantes du Palais-Bourbon, M^{me} la duchesse d'Orléans, abandonnée, errante, chercha un refuge à Eisenach, au pied de la Wartburg, dans le voisinage de Cassel. Elle revoyait l'Allemagne, qu'elle avait quittée en 1837 le cœur épanoui, avec l'espoir de trouver le bonheur sur le trône qui venait de s'écrouler, soulevée comme la France, livrée aux saturnales révolutionnaires. Son oncle, le grand-duc de Weimar, mit à sa disposition une modeste habitation au centre de la ville. Elle y vécut solitaire et résignée avec ses enfans et quelques serviteurs. Elle connut l'abandon, l'amer cbagrin de la proscription. L'exil est pour les princes une pierre de touche; il leur apprend à connaître tardivement les dévoûmens sincères. De rares amis firent le pèlerinage d'Eisenach. M^{me} la duchesse de Galliera fut au nombre de ceux qui ne se laissèrent pas rebuter par un long et périlleux voyage à travers des pays en révolution. Elle resta fidèle à M^{me} la duchesse d'Orléans, comme elle reste fidèle à la France, qui gardera de son hospitalité et de sa royale charité un impérissable souvenir.

de 20 kilomètres, jusqu'à la frontière du grand-duché de Weimar. Les esprits, d'ailleurs, étaient loin de se calmer; des villes l'agitation avait gagné les campagnes; des châteaux étaient pillés, saccagés par les paysans, des fabriques incendiées par les ouvriers, les juifs étaient molestés par leurs débiteurs. La question sociale se posait partout en Allemagne, avec plus ou moins d'intensité, non pas scientifiquement comme aujourd'hui, mais brutalement, par des attaques contre la propriété. Le principe monarchique seul restait debout au milieu de l'anarchie générale, malgré les *Turner* et leur affiliés, qui, dans le grand-duché de Bade, surtout aux portes de la France, affirmaient l'idée républicaine.

Toutes les capitales allemandes avaient subi l'émeute, le sang avait coulé à flots à Berlin, Cassel ne pouvait échapper aux barricades. L'ordre ne s'y était pas rétabli, bien que l'électeur eût poussé les concessions jusqu'à confier le portefeuille de l'intérieur à M. Eberhard, l'un des membres de la députation de Hanau qui, le 13 mars, était venue dans son palais mettre sa dignité et sa patience aux plus mortifiantes épreuves. Le peuple, subitement affranchi, s'en donnait à cœur-joie; il marquait son émancipation par de bruyantes manifestations. Il usait de la liberté à sa manière, en portant des charivaris à la noblesse et aux ministres sacrifiés. Il cassait leurs vitres en vociférant: « Qu'est-ce que la patrie allemande? » — Le gouvernement laissa faire; peut-être estimait-il qu'un peu de désordre était nécessaire pour impressionner l'électeur et le maintenir dans la bonne voie. Mais le régiment des gardes du corps, qu'on avait négligé d'éloigner, souffrait des humiliations dont on abreuvait le chef de l'armée. Il n'attendait qu'une occasion pour donner une leçon aux perturbateurs. Dans la soirée du 9 avril, le peuple souverain était en train de se donner le plaisir de briser les vitres de l'ancien ministre des affaires étrangères, lorsque, soudainement, une cinquantaine d'hommes, de vrais géans, le sabre au poing, sortirent de la caserne, exaspérés, et se ruèrent avec fureur sur les manifestans. La mêlée fut sanglante; il y eut des tués et des blessés. La foule, terrifiée, se dispersa dans toutes les directions en criant: « Aux armes! On nous assassine! » En un clin d'œil, la ville fut illuminée, dépavée et barricadée, l'arsenal et les boutiques d'armuriers dévalisés. A une heure du matin, on se porta en nombre à la caserne, au son du tocsin, pour venger le sang versé. Le combat fut acharné; le dernier mot serait resté sans doute aux gardes du corps, si leurs officiers ne leur avaient pas donné l'ordre de se retirer et de sortir de la ville, protégés par la garde civique.

Le matin, les paysans accouraient de tous côtés, armés de faux et de bâtons, pour concourir à la défense. Les magasins restèrent fermés et les barricades gardées. La chambre se réunit d'urgence.

Elle décida qu'une députation se rendrait à Wilhelmshöhe pour intimier à l'électeur l'ordre de dissoudre le régiment de ses gardes, de provoquer une instruction sévère sur les événemens et de procéder à la poursuite des coupables. L'irritation était extrême; on parlait d'abdication. L'émotion ne se calma que lorsqu'on apprit que l'électeur, malgré « la correction et l'esprit résolu » que lui prêtait M. de Metternich, avait encore une fois capitulé, qu'une proclamation annonçerait le licenciement de la garde, la recherche et la punition exemplaire des instigateurs. Le peuple enregistrait une nouvelle victoire; c'était une faible compensation pour le réconcilier avec des misères séculaires.

Lorsque le calme fut rétabli, le gouvernement, tout révolutionnaire qu'il était, chercha à rentrer en possession des armes enlevées à l'arsenal; mais déjà une partie des fusils avait passé à vil prix à des agens hanovriens. Le Hanovre avait, comme la Hesse, à demander des comptes à son maître.

La Hesse, inféodée au système de M. de Metternich, était depuis 1815, au nord de l'Allemagne, un boulevard solide, infranchissable, contre les tendances révolutionnaires; en rompant brusquement avec ses traditions gouvernementales, elle devenait pour le Hanovre, le Brunswick, les deux Mecklenbourg et le duché d'Oldenbourg, comme le grand-duché de Bade l'était au midi pour la Bavière, le Wurtemberg et Hesse-Darmstadt, un foyer de propagande, l'avant-garde du libéralisme (1).

Le roi Ernest-Auguste dut céder, comme l'électeur. Leurs principes étaient les mêmes, mais ils différaient d'allures, de tempérament et de caractère. Le roi le prit de haut avec la révolution; il ne lui permit pas de pénétrer dans son palais, il ne traita avec elle que par intermédiaire, sans compromettre sa dignité.

« Que veulent ces misérables? dit-il, en entendant les vociférations de la foule. — Sire, ils demandent le jury, répondit craintivement son aide-de-camp. — Eh bien! dites à ces gueux que je le leur accorde. » — Et l'officier, du haut du balcon, annonça au peuple que son auguste maître, touché des vœux de ses bien-aimés sujets, leur faisait savoir qu'il n'avait qu'une ambition, leur être agréable.

Mais le peuple, en appétit, renouvela ses clameurs. — « Que veut encore cette valetaille? demanda le souverain. — La liberté de la

(1) Dépêche de Cassel, 13 mars 1848. — « Avec le système qui vient de s'écrouler ici se brise le premier anneau de la ligue que l'Autriche avait formé, il y a deux ans, dans le nord de l'Allemagne, contre le libéralisme prussien. Le Hanovre, qui était le soutien le plus solide de cette coalition, que j'ai souvent signalée dans mes dépêches, ne tardera pas à suivre La Hesse. Déjà Gœttingue a donné signe de vie, le soulèvement s'étendra et se généralisera. »

presse, Sire. — Les misérables! Eh bien! soit, » dit le roi en frappant du poing.

Et l'aide-de-camp, à chaque réclamation nouvelle, accueillie par des invectives, reparaisait sur le balcon, et traduisait en termes gracieux les paroles échappées au courroux de sa majesté.

Les Hanovriens savaient à quoi s'en tenir sur le libéralisme de leur maître et sur les tendances de l'aristocratie; aussi, pour se prémunir contre tout retour; prirent-ils leurs précautions. Ils adjoignirent aux membres des états des codéputés pour contrôler leurs paroles et surveiller leurs actes. En gens pratiques, ils les choisirent de préférence dans la classe des mauvais débiteurs, en ayant soin de s'assurer une part dans les indemnités de séjour qu'ils leur avaient fait allouer.

La liberté s'imposait irrésistible à tous les princes, aux plus entêtés, aux plus intraitables. Ils la subirent avec plus ou moins de bonne grâce et de résignation. Si le roi de Hanovre ne céda devant la tourmente qu'avec une fierté dédaigneuse, en grand seigneur, l'électeur de Hesse succomba sans dignité, sans élégance, comme un supplicié qui se débat sous l'étreinte de la corde. Il n'eut d'énergie que par soubresauts.

IX.

L'Allemagne, au commencement de mai, après deux mois d'absolute liberté, était livrée à l'anarchie. Le désarroi régnait dans les sphères gouvernementales, et la révolution s'affirmait dans les rues, tumultueuse et souvent sanglante. Pas une ville qui ne connût l'émeute. On était plus près de la guerre civile que de l'union. Sur tous les points de la confédération, les assemblées démocratiques, passionnées, ignorantes, se donnaient pour tâche d'avilir les gouvernements et de désorganiser de fond en comble les rouages administratifs. L'unité de l'Allemagne restait à l'état de problème, abandonnée au hasard des événements, aux passions des hommes. Tout le monde la désirait, mais personne ne savait de quelle façon la réaliser (1). Comment placer sous la même autorité une trentaine

(1) Cassel, 14 juillet. — « Il y a dans le courant qui pousse les peuples de race allemande vers la fusion une force irrésistible, qui ne permettra à aucun membre de cette grande famille de s'isoler à volonté. Mais à côté du grand travail dans lequel l'Allemagne se débat pour arriver à l'unité, et qui n'est pas à la veille de se réaliser, il s'en opère un autre, moins apparent, moins prononcé, qui tend à réunir sous un même gouvernement des souverainetés sorties d'une même souche. S'il s'est formé en Hesse un parti qui rêve le rétablissement de l'ancien landgraviat, qui, dans le xvi^e siècle, du temps de Philippe le Magnanime, comprenait l'électorat, le grand-duché de Darmstadt, les principautés de Hesse-Hombourg et de Hesse-Barchfeld, c'est en Thu-

de souverainetés, composées d'éléments disparates, jalouses de leurs institutions et de leur autonomie, à moins de faire table rase de tous les gouvernemens ? L'accord paraissait impossible au milieu des passions qui s'agitaient et se contraiaient ; partout se révélèrent l'incohérence des idées et l'antagonisme des intérêts. Jamais l'Allemagne n'avait traversé une crise plus obscure. Les partis extrêmes seuls faisaient preuve d'activité et de discipline. Tandis que les doctrinaires se livraient à des discussions spéculatives, les démocrates propageaient les idées subversives en nommant des comités de propagande et en organisant des assemblées populaires. Les étudiants se réunissaient à la Wartburg (1) moins pour discuter des questions universitaires que pour manifester leurs tendances républicaines, et les socialistes, de leur côté, tenaient à Hambourg de bruyantes assises pour préparer l'avènement de leurs doctrines.

À Francfort, le comité des cinquante, sous la pression des populations ouvrières des environs, armées et dirigées par des chefs entreprenans, tels que Struve et Hecker, avait fini par rompre avec la diète. Ces dissensions montraient que, si l'idée de l'unité s'imposait à tous, personne ne la dominait. Les plus avancés voulaient faire la constitution sans la participation des souverains ; elle devait leur être imposée. C'était trop augurer de leur résignation. Sur ce point, les opinions étaient partagées ; les uns croyaient que les gouvernemens, terrifiés, affaiblis, pour sauver un simulacre d'existence, subiraient les plus dures conditions ; les autres, et c'étaient les plus sages, prévoyaient qu'avant peu, à la première saute de vent, les princes profiteraient des divisions au sein du parlement pour reprendre leur ascendant. Il en était aussi qui ne

ringe surtout que le mouvement de fusion se développe avec intensité et cherche à faire disparaître les petites souverainetés issues de la ligne Ernestine. Tous ces pays qui se touchent et qui, par le contact, sont toujours restés fraternels, aspirent à une union particulière en dehors du mouvement général. Si leurs espérances se réalisaient, on assisterait à un spectacle imprévu, à celui d'une médiation spontanée séparatiste, qui pourrait rendre moins facile l'unification telle qu'on la comprend à Berlin. »

(1) Dépêche de Cassel, 11 juin 1848. — « Le château de la Wartburg est, en Allemagne, le symbole de la liberté moderne. — Luther s'y est réfugié, en 1522, pendant la diète de Worms ; il y traduisit la Bible, et les étudiants allemands y ont conspiré en 1817 pour reconquérir les libertés confisquées par les princes après les guerres de l'indépendance. Les universités comptent y tenir de grandes assises pendant les fêtes de la Pentecôte. Leurs représentans ne seront pas exposés, cette fois, aux sanglantes persécutions de la réaction. Les gouvernemens sont impuissans, et la liberté n'a plus à comploter, elle s'affirme au grand jour, bruyante, irrésistible ; les rêves de 1817 sont réalisés et même dépassés. Le prétexte du congrès est le règlement des questions universitaires. S'en tiendra-t-on à ce modeste programme ? — Il est permis d'en douter. C'est dans les Burschenschaften que se recrutent les partis avancés, et je ne serais pas étonné si les fêtes projetées à la Wartburg prenaient, comme celles de Hambach, en 1834, un caractère politique. »

voyaient de salut que dans une guerre; ils exploitaient les craintes endémiques qu'inspirait la France, ils dénonçaient systématiquement son esprit de conquête, ils protestaient contre son intervention éventuelle en Italie. Mais l'éloquent et fraternel manifeste de M. de Lamartine, les mesures prises à nos frontières pour dissiper les rassemblements armés de corps francs, composés de Polonais, d'Italiens et de réfugiés badois, déjouaient leur tactique. La sagesse et la modération du gouvernement provisoire étaient la force du parti révolutionnaire allemand (1).

La diète, livrée à elle-même, était aux abois; elle ne savait à quoi se reprendre; l'Autriche était paralysée, et la Prusse, le point d'appui naturel des aspirations germaniques, discréditée. Personne ne songeait plus à confier au roi Frédéric-Guillaume les destinées de la grande et commune patrie.

Le parlement allait s'ouvrir à Francfort sans qu'on pût pressentir ce qui sortirait des délibérations de l'église Saint-Paul. Deux solutions se trouvaient en présence, l'une radicale, plaçant à la tête de l'Allemagne un président ou un directoire nommé par l'assemblée constituante, l'autre constitutionnelle, réservant aux souverains la désignation du chef du pouvoir exécutif. Laquelle l'emporterait? Les plus experts l'ignoraient.

A l'enthousiasme des premiers jours avait succédé le découragement. Aussi le parlement s'ouvrait-il le 18 mai, non pas assurément au milieu de l'indifférence générale, mais sans bruyantes démonstrations. Les feux de joie qui devaient éclairer les sommets de toutes les montagnes en signe d'allégresse, comme au lendemain de la bataille de Leipzig, ne s'allumèrent pas. On renonça presque partout aux réjouissances publiques. A Cassel, le service religieux, la revue de la garde bourgeoise et les illuminations furent contremandés. La confiance avait disparu; il semblait que tout le monde fût dégrisé.

La sanglante répression de l'insurrection à Paris pendant les journées de juin réveilla les esprits et raffermi les courages. Elle

(1) Dépêche de Cassel à M. de Lamartine.— « La panique causée par l'invasion de corps francs sur le territoire allemand s'est calmée depuis votre réponse aux Polonais. L'Allemagne vous est reconnaissante des efforts que vous faites pour éviter toute propagande dans les pays dont les institutions ne sont pas conformes aux nôtres. J'en constate les bons effets.— Des émissaires polonais sont arrivés à Cassel; l'un d'eux, le sieur Czarneski, s'est présenté à la légation; il m'a demandé de le mettre en rapport avec les chefs du parti républicain hessois. Non-seulement je lui ai opposé un refus, mais je l'ai invité à éviter tout ce qui, de près ou de loin, pourrait inspirer ombrage au gouvernement électoral. Un agent français ne saurait prêter la main, même indirectement, à une propagande déloyale, quelles que puissent être nos sympathies pour une Allemagne républicaine. C'est ainsi du moins que j'interprète le manifeste que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. »

exerça une influence salutaire, décisive, sur les discussions orageuses que la question du pouvoir exécutif soulevait au sein de l'assemblée.

Quel devait être le rôle du parlement, quelle était l'étendue de son action, quels seraient ses rapports avec les gouvernemens, et surtout comment serait constituée l'autorité centrale? Tels étaient les graves problèmes qu'on s'efforçait de résoudre. Le nombre des orateurs inscrits était effrayant; plus de cent discours allaient être prononcés. La droite demandait la nomination du pouvoir exécutif par les gouvernemens, laissant un *veto* à l'assemblée nationale. Le centre accordait le *veto* aux gouvernemens, mais réservait l'élection au parlement. La gauche, en communauté de sentimens avec le comité des cinquante, refusait aux gouvernemens toute participation. La lutte était, en réalité, comme je le disais, engagée entre le principe monarchique et le principe républicain. On procéda à l'élection sans l'accord des souverains, à la fois constitutionnellement et révolutionnairement. Ni république ni monarchie, telle était la prétention des politiques de l'église Saint-Paul.

Le choix de l'assemblée tomba sur l'archiduc Jean; c'était un prince populaire; tout le désignait: il représentait les vieilles traditions et les idées modernes, le saint-empire et les principes démocratiques. Il était le fils et le frère des deux derniers empereurs d'Allemagne, Léopold II et François II, et, frappé de disgrâce pour son libéralisme, il vivait éloigné de la cour de Vienne, suspect à M. de Metternich. Son mariage romanesque avec la fille d'un maître de poste, sa popularité dans le Tyrol, où il n'était connu que sous le nom du bon petit Jean, — *der gute Hansel*, — ses correspondances patriotiques avec l'historien Jean de Muller, en 1804 et en 1806, et le toast que déjà, en 1846, il avait porté à l'unité allemande, en faisaient l'homme nécessaire, sinon providentiel, celui qui répondait à toutes les exigences. Heureux les peuples qui, dans les heures de détresse, au lieu d'un empirique, trouvent un vrai patriote pour les relever de l'anarchie!

Le 1^{er} juillet, une députation se rendit à Vienne pour porter à l'archiduc les félicitations de l'assemblée. Six jours après, le vicaire de l'empire faisait son entrée à Francfort, acclamé par une foule en délire. Il dut passer, simple et modeste, en petite tenue militaire, sous des arcs de triomphe, et boire le vin d'honneur dans la coupe qui avait été présentée à son père et à son frère, lors de leur couronnement. Son entrée au parlement provoqua des manifestations sans fin. Ce fut son sacre.

La diète avait vécu! Le parlement avait décrété que ses pouvoirs expireraient le jour même de l'élection du vicaire de l'empire. L'archiduc Jean eut à cœur de présider en personne à ses funé-

railles; il se rendit en grande pompe, suivi d'une escorte militaire et d'une députation de l'assemblée nationale, au palais de Thurn-et-Taxis. Il prononça son oraison funèbre au bruit du canon et des cloches qui résonnaient comme celles des agonisants. Ce fut un moment solennel. Les députés de l'église Saint-Paul croyaient rendre les derniers devoirs à une morte; ils voyaient la patrie, hier encore morcelée, sortir unie, radieuse et puissante, d'une tombe à jamais scellée. Ils ne se doutaient guère qu'avant peu ils disparaîtraient à leur tour, et que la morte qu'ils enterraient ressusciterait sur les débris de leur œuvre éphémère. « Il s'avance déjà sur le théâtre, dit le moraliste, d'autres hommes, qui vont jouer dans une même pièce les mêmes rôles; ils s'évanouiront à leur tour, et ceux qui ne sont pas encore, un jour ne seront plus; de nouveaux acteurs auront pris leur place. »

Le cabinet de Vienne avait profité du désarroi qui régnait à la cour de Berlin, des contradictions de sa politique, pour séduire ou corrompre les chefs de la démocratie; il les avait gagnés à ses vues, si bien qu'ils ratifiaient la déchéance de la Prusse et trouvaient légitime la prépondérance autrichienne. Les gouvernemens ne se réjouissaient pas moins de l'échec des Hohenzollern; l'archiduc était pour leur indépendance un gage précieux, car l'Autriche était leur protectrice naturelle. Aussi le roi de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt, s'empressèrent-ils de venir à Francfort pour complimenter le vainqueur et lui promettre leur concours. Se mettre en règle avec le vainqueur a toujours été la politique des cours secondaires.

Les princes, après une complète prostration, reprirent courage. L'incertitude qui pesait sur leur avenir leur avait enlevé toute énergie. Ils espéraient maintenant ressaisir, peu à peu, les rênes qu'ils avaient abandonnées. L'armée devenait leur grande préoccupation; ils la voulaient forte pour mâter la révolution et tenir en respect la France, qui leur valait de si cuisantes épreuves. C'est avec leur assentiment que le général de Radowitz, le délégué de la Prusse, demandait au parlement 700,000 hommes. Ce n'est pas qu'on redoutât des complications avec la Russie, le gouvernement prussien répondait de ses dispositions pacifiques; mais, depuis qu'un prince de la maison d'Autriche se trouvait à la tête de l'Allemagne, on se plaisait à considérer la question italienne comme une question allemande. On voulait s'opposer à une intervention française dans les affaires de la péninsule. On s'attaquait à la duplicité de la maison de Savoie; on n'admettait pas que l'Italie, qu'on protège aujourd'hui et dont on caresse les passions, pour les exciter contre nous, eût le droit de s'affranchir. Les contradictions ne coûtent pas à l'Allemagne.

« Les Allemands, écrivais-je, se laissent aller aux rêves les plus ambitieux. Les succès des armées autrichiennes en Italie ont exalté les imaginations; l'Allemagne y puise un sentiment exagéré de ses forces, elle voit déjà la péninsule, comme du temps des Hohenstaufen, sous sa domination. Les plus timorés, ceux qui, au lendemain de la révolution de Février, n'envisageaient la guerre qu'avec terreur, se montrent rassurés; ils la considèrent aujourd'hui comme une nécessité, comme l'unique moyen d'asseoir et de consolider l'unité. Ils en arrivent, comme les réactionnaires, à souhaiter une lutte contre la France. — Il y a deux mois, on eût lapidé quiconque se serait permis de préconiser l'alliance russe. On n'est plus aussi chatouilleux. Une alliance offensive et défensive avec la Russie contre la république française n'effarouche plus personne. Nos journaux se bercent d'illusions en prenant à la lettre les sympathies que quelques orateurs, individuellement, nous témoignent parfois; elles sont loin de traduire les sentimens du parlement. Les haines endémiques que nous inspirons ne sont qu'endormies; elles n'attendent qu'une occasion, qu'un prétexte pour se réveiller et se manifester. Le parti républicain seul se sent, dans une certaine mesure, par affinité de principes, attiré vers nous; mais il est en minorité; les progrès qu'il avait faits au début, en face de souverains affolés, se sont arrêtés brusquement dès le triomphe de l'ordre en France, après les journées de Juin. Depuis ce moment, la réaction a été continue, et, avec l'affermissement du principe d'autorité, elle ne fera que s'accroître davantage. »

L'électeur ne fut pas le dernier à relever la tête. Il avait jugé prudent de faire le mort depuis les démêlés de ses gardes du corps avec les habitans de Cassel. Mais, dès qu'il vit le principe d'autorité s'affirmer à Francfort, il essaya de remonter sur la bête qui l'avait désarçonné. Ses ministres avaient beaucoup à se faire pardonner; en voyant le vent tourner, ils lui lâchèrent quelque peu la bride. Ils trouvaient que le pouvoir avait du charme et que, « s'il était bon à prendre, il était bon à garder. » M. Eberhard, le ministre de l'intérieur, oublia que, le 13 mars, de concert avec les *Turner*, il avait tramé la chute du « tyran. » Il sévit contre les bandes armées qui, sous le nom de *Freyschaar*, dominaient la capitale. Pour s'assurer la faveur du maître, il alla jusqu'à tenter des poursuites contre quelques chefs du parti démocratique. La France connaît ces conversions. Voici près de cent ans qu'elle voit des ambitieux s'attaquer aux gouvernemens, et, lorsqu'ils les ont renversés, commettre les mêmes fautes, tolérer les mêmes abus et, pour conserver le pouvoir, se livrer aux mêmes capitulations.

Il avait suffi des journées de Juin et de leur sanglante répression pour modifier en Allemagne le cours des événemens. Le

triomphe de l'ordre à Paris s'était, à Francfort, imposé aux délibérations du parlement; il avait assuré l'élection de l'archiduc Jean, et rendu aux princes la confiance et le courage qu'ils avaient perdus. L'action de la France, à cette époque, était rayonnante, irrésistible, dans les bonnes comme dans les mauvaises causes. Elle était crainte, admirée, écoutée, suivie; ses idées dominaient, troublaient ou vivifiaient le monde. Son rôle a bien changé. Elle n'est plus la grande initiatrice; les gouvernemens la donnent en exemple à leurs peuples, elle leur sert d'enseignement; adonnée à l'esprit de coterie, livrée aux discordes, elle a cessé d'être un foyer lumineux, rayonnant. Le ressort de la volonté se serait-il brisé dans son âme?

X.

L'archiduc Jean forma un gouvernement composé d'éléments disparates. L'éclectisme lui était imposé; son ministère ne pouvait être que le produit de toutes les nationalités germaniques. Il nomma et reçut des envoyés extraordinaires. M. de Raumer, l'historien surfait des Hohenstaufen, fut envoyé à Paris. Le sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, qui redoutait son inexpérience diplomatique, lui fit hommage de Martens, un recueil indigeste de traités et de protocoles, pour lui permettre d'apprendre son métier. Arrivé à Paris, M. de Raumer lui renvoya les volumes. « A quoi bon Martens, lui écrivait-il, il n'y a plus de traités! »

Aucun gouvernement, ni au dehors ni à l'intérieur, ne fit de difficultés pour reconnaître l'autorité du vicaire de l'empire. Il semblait que sa tâche serait facile. C'est à peine si les partis lui laissèrent le temps de connaître les douceurs de la lune de miel. Dès le lendemain de son installation, il se trouva aux prises avec les six cents volontés infatuées d'elles-mêmes dont se composait le parlement. Chaque membre se croyait obligé à faire prévaloir ses théories, à porter à la tribune le fruit de ses études et de ses méditations. Emportée par une ardeur juvénile, immodérée, l'assemblée se croyait maîtresse, non-seulement des destinées de l'Allemagne, mais aussi de celles de l'Europe. Elle s'imaginait n'avoir qu'à formuler des ordres pour achever son œuvre. « La seule préoccupation de notre politique, disait un de ses orgueilleux manifestes, sera de maintenir toujours haut le *droit* et l'honneur de l'Allemagne. » Ce mot de *droit* sonnait étrangement dans un document révolutionnaire. Il ouvrait de larges horizons aux convoitises du patriotisme germanique, il s'adressait à son avidité conquérante, il traduisait en termes concis la chanson du poète : *Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand?* Rien n'arrêtait les professeurs : ni la

guerre civile ni la guerre extérieure ; ils menaçaient la Hollande et le Hanovre, outrageaient la Pologne et l'Italie, s'aliénaient l'Autriche et la Prusse, et jetaient le gant au Danemark. La guerre et les émeutes ne les empêchaient pas de se livrer à d'interminables discussions scolastiques sur les droits fondamentaux de la constitution. Jamais, dans aucune assemblée, on ne fit un tel abus de la parole.

L'archiduc n'avait accepté son rôle qu'à contre-cœur ; il avait trop de sens pour ne pas comprendre l'inanité de sa tâche. Plus d'une fois il voulut s'esquiver et retourner dans les montagnes du Tyrol, mais il était une force morale pour l'Autriche, il était un gage pour ses partisans, il représentait une armée, et surtout il tenait la place que la Prusse convoitait. On refusa de le relever de sa faction. Le cabinet de Vienne lui envoya même un de ses agens les plus tenaces, le comte de Rechberg, moins pour l'assister de ses lumières que pour le retenir par les pans de son habit. M. de Rechberg épiait tous ses mouvemens ; le chien de berger le plus vigilant n'eût pas fait meilleure garde ; sa responsabilité lui causait des insomnies. Je me rappelle lui avoir valu un jour, — c'était le lundi de la Pentecôte 1849, — un véritable émoi dans une fête populaire des environs de Francfort. — « On a parfois d'étranges idées, lui dis-je en plaisantant. Figurez-vous que tantôt, en voyant l'archiduc Jean sortir du palais de Thurn-et-Taxis, accroupi au fond de sa voiture, sombre, méditatif, j'ai pensé, sans trop savoir pour-quoi, à la fuite de Varennes. »

Il n'en fallut pas davantage pour impressionner le comte de Rechberg et le faire rentrer en toute hâte à Francfort. Il lui tardait de s'assurer si l'archiduc, en proie à la nostalgie de ses montagnes, ne s'était pas échappé de son palais, sans esprit de retour, las d'un pouvoir imaginaire.

M. de Rechberg n'était pas plus grand que M. Thiers ; comme lui, il portait des lunettes. Son tempérament était sec, sanguin ; il passait pour rageur. Rien dans sa personne ne dénotait le descendant d'une maison illustre. Ses goûts n'étaient point fastueux ; il occupait deux modestes chambres dans un hôtel de second rang, *l'Empereur romain*. Il suivait avec une inquiète sollicitude les brusques variations du change, bien douloureuses, il est vrai, pour les représentans autrichiens à l'étranger. Lorsqu'on faisait la partie chez lui et qu'il perdait, au lieu de s'acquitter en ducats, suivant l'usage, il tirait de son secrétaire, à la façon des campagnards, un grand sac en toile et étalait sur la table les florins dont il était garni. Ce trait dénotait un petit homme d'affaires habitué à compter et à contempler ses pièces, mais il ne révélait pas un esprit de

grande envergure. C'est à la table de whist que M. de Talleyrand toisait les politiques. M. Pozzo di Borgo les jugeait d'après leur cuisine. Un jour, en traversant Berlin, il dut manger une soupe à la bière chez le ministre des affaires étrangères de Frédéric-Guillaume III. « Je ne connais pas encore la politique de M. Ancillon, dit-il avec un haut-le-cœur, mais pour peu qu'elle ressemble à sa cuisine, je la proclame détestable. »

L'avènement de M. de Rechberg au pouvoir fut plus tard un sujet d'étonnement pour tous les diplomates qui l'avaient vu de près à ses débuts, et je dois ajouter que personne ne fut surpris des déconvenues de l'Autriche en la voyant opposer à M. de Bismarck un si mièvre joueur.

L'Allemagne était en fermentation. L'unité telle qu'on la rêvait et l'enseignait dans les universités, ou comme la comprenaient et la prêchaient les démocrates, était décidément irréalisable. On cherchait en vain à se reconnaître au milieu des programmes, des systèmes qui se formulaient de tous côtés. Il y avait confusion dans les choses et les idées. Le nord ne comprenait pas le midi, et le sud avait pour le nord une invincible répulsion. La diversité des gouvernements et des nationalités, des lois et des coutumes, la distinction profonde des castes, ne se conciliaient pas avec l'unité telle que la voulait un parlement où dominaient 64 professeurs, 158 avocats et 40 prêtres unitaires démocrates, sans compter les médecins. Au lieu de procéder avec lenteur et prudence, en faisant la part aux intérêts particularistes, aux mœurs, aux coutumes, et surtout aux prérogatives des dynasties régnantes, l'assemblée nationale, convaincue que l'unité existait et qu'elle parlait en son nom, croyait n'avoir qu'à commander pour imposer sa volonté souveraine. Elle s'aperçut, en voulant mettre la main sur les armées fédérales, que s'il était aisé de voter des lois, de prendre des résolutions, il n'était pas facile de les rendre exécutoires. Elle fut douloureusement rappelée à la réalité lorsque son ministre de la guerre, sous forme de circulaire, prescrivit aux souverains de faire jurer à leurs soldats fidélité au drapeau national, — *huldigen*. — Presque tous refusèrent de se conformer à ses ordres. Les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Hanovre protestèrent, et la Prusse, déjà froissée dans son orgueil par la nomination de l'archiduc Jean, saisit avec empressement l'occasion qu'on lui offrait pour faire justice, en termes altiers, d'aussi étranges prétentions. Si les conseillers de l'archiduc avaient réfléchi, ils ne se seraient pas exposés à un refus qui devait révéler au grand jour leur impuissance. Il ne leur restait plus qu'à battre en retraite; c'est ce que fit le général de Peucker en équivoquant sur les termes de sa téméraire mise en demeure. Il expliqua dans

une nouvelle circulaire que le mot *Huldigung*, qui, en effet, avait une double signification, dans sa pensée ne comportait pas une véritable prestation de serment, mais simplement un hommage à rendre au lieutenant-général de l'empire. Personne ne s'y laissa prendre; on accepta le désaveu pour ce qu'il valait, et les armées de toute la confédération, sauf l'armée prussienne (1), le 6 août, défilèrent pour la première fois devant le drapeau allemand. Ils rendaient hommage à ses couleurs, — noir, rouge et blanc, — sans lui prêter un serment d'inviolable fidélité.

La cérémonie fut célébrée à Cassel avec éclat. L'électeur descendit de Wilhelmshöhe pour assister au service divin et présider au défilé de ses soldats. Le ministre des affaires étrangères était venu la veille m'inviter à la fête. L'électeur paraissait heureux de se retrouver en sécurité au milieu de ses régimens et de n'être pas sifflé. Plusieurs fois il m'adressa la parole; il me fit remarquer, en termes ironiques, l'absence du ministre de Prusse. — « Comte Galen pas venu, disait-il; Prusse est mécontente. Bien fait! » — Il éprouvait pour ses cousins de Berlin l'amour de la souris pour le chat.

L'incident de la *Huldigung* rapprocha les gouvernemens; ils se concertèrent secrètement sur les moyens de résister aux envahissemens de l'assemblée de Francfort, qui, taillant dans le vif, allait jusqu'à leur demander la suppression de leur représentation diplomatique. Mais le moment n'était pas encore venu d'affirmer leur autorité. Le parlement, par ses violences, était en train de se discréditer; il fallait lui laisser le temps de se rendre impopulaire, odieux. Son influence allait en décroissant, il usait ses forces dans de stériles débats, ses arrêts étaient discutés et souvent méconnus; tout autorisait à prévoir qu'avant peu, à mesure qu'il s'éloignerait des événemens qui avaient présidé à sa naissance, il cesserait de représenter le véritable esprit public et les aspirations réelles de l'Allemagne.

Bien des crises devaient se succéder encore avant de permettre à la confédération germanique, si profondément troublée, de se reconstituer et de retrouver son ancienne quiétude. Il fallut la défaite de la révolution à Berlin, à Prague, à Francfort, à Cologne, à Dresde, dans les duchés de l'Elbe et le grand-duché de Baden; — l'intervention de la Russie en Hongrie; — les répressions sanglantes du général de Haynau et du général Windischgrätz en Autriche; — les victoires de Radetzki en Italie; — l'exécution sommaire, à Vienne, de Robert Blum, sans respect pour l'assemblée nationale de Francfort, dont il était un des membres les plus populaires; — l'avène-

(1) On se borna à donner lecture, dans les casernes, d'un ordre du jour national.

ment au trône de François-Joseph et l'audacieuse énergie de son ministre le prince de Schwartzenberg ; — le refus de Frédéric-Guillaume d'accepter la couronne impériale ; — l'union restreinte des petits états du Nord sous l'hégémonie prussienne ; — le parlement d'Erfurth opposé à celui de Francfort ; — le *post*-parlement de Stuttgart ; — la fuite de Cassel de l'électeur après le refus de l'armée de lui sacrifier la constitution hessoise et, finalement, la capitulation de la Prusse à Olmütz, pour que la diète, emportée par le souffle révolutionnaire de 1848, pût, après dix-huit mois d'anarchie, ressusciter de ses cendres et reparaitre en scène, dans l'esprit des traités de 1815, sans avoir rien appris ni rien oublié.

Dans ces temps agités, les courans violens et capricieux changeaient de semaine en semaine, et souvent du jour au lendemain. L'influence de l'Autriche et de la Prusse subissait leurs fluctuations ; elle diminuait ou grandissait selon les impressions du moment. Au mois de juillet, l'Autriche avait le vent en poupe, toutes les sympathies se reportaient sur elle ; elle semblait définitivement appelée à présider aux destinées de la grande Allemagne. Mais bientôt, à la fin de 1848, après un long effacement, la Prusse secouait sa torpeur ; ce que le cabinet de Vienne avait fait, elle l'entreprit, elle s'adressa aux chefs de la démocratie, elle corrompit la presse, elle mit ses soldats au service des princes en lutte avec leurs sujets ; déjà elle avait mis ses armées au service des passions populaires dans les duchés de l'Elbe contre le Danemark. Sa puissance militaire s'imposait à tous, aux souverains et au parlement, d'autant plus que les armées autrichiennes en étaient réduites à assiéger Vienne, à bombarder Prague, et, sur tous les points de l'empire, se trouvaient en lutte avec l'insurrection. On reconnaissait, d'un jour à l'autre, que l'Autriche, aux prises avec ses nationalités, ne pouvait avoir que des rapports secondaires avec l'Allemagne, tandis que la Prusse, surtout allemande, — on oubliait le duché de Posen, — était la nation germanique par excellence, par sa géographie, par ses intérêts économiques et par son organisation militaire.

Il y avait peu de semaines que la Prusse était l'objet des attaques les plus violentes du haut de la tribune de l'église de Saint-Paul, qu'on outrageait son roi et son gouvernement, et soudainement, ensuite d'une évolution de l'opinion, on se rapprochait d'elle, prêt à lui confier les destinées de l'empire.

« Au mois d'août, écrivais-je, le 18 octobre, dans le tableau que je traçais de la situation, on rêvait encore à Francfort un empire centralisé comprenant non seulement la Prusse, les états du Nord et du Midi, mais aussi l'Autriche avec ses nationalités si diverses. De pareilles illusions ne sont plus permises. L'Autriche est livrée aux guerres de race ; les liens qui la rattachent à l'Allemagne se

détendent de plus en plus, elle marche à grands pas vers d'autres destinées, si ce n'est à sa décomposition. Le dénoûment de la lutte engagée entre le germanisme et le panslavisme est encore douteux, mais l'Allemagne semble le pressentir. Elle ne prend plus le mot d'ordre à Vienne; ses regards, bien qu'à regret, se reportent vers Berlin. Les journaux qui, hier encore, demandaient l'incorporation de l'Autriche, avec toutes ses provinces, dans l'empire allemand, battent en retraite: ils comprennent l'inanité de leurs prétentions. L'unité allemande entre dans une phase nouvelle. C'est la Prusse qui, désormais, malgré l'impopularité de sa dynastie, deviendra, par la force des choses, le centre unitaire. »

XI.

Au mois de septembre 1848, le pouvoir central et le parlement étaient en plein désarroi; on redoutait une crise violente. Il n'était question que d'une levée de boucliers générale du parti démocratique. L'Allemagne se sentait atteinte dans son amour-propre; elle était indignée de l'armistice de Malmoë, conclu, sous la pression des puissances, avec le Danemark, après une campagne peu faite pour rehausser le prestige de ses armes. Le parlement, si provocant à ses débuts, avait dû mettre une sourdine à ses fiertés et ratifier un acte qui donnait un fâcheux démenti au glorieux manifeste qu'à ses débuts il avait adressé à l'Europe. Le sentiment public, bien que l'assemblée n'eût sanctionné l'armistice qu'à son corps défendant, après d'orageux débats, lui reprochait d'avoir porté atteinte « au droit et à l'honneur allemands » dont il s'était déclaré le gardien jaloux. Sa soumission aux arrangemens de Malmoë servait de prétexte aux partis extrêmes pour le discréditer et s'attaquer au pouvoir de l'archiduc.

Le 18 septembre, l'insurrection éclatait à Francfort et s'étendait au grand-duché de Bade. Il fallut recourir à l'emploi du canon pour détruire les barricades, et proclamer l'état de siège. Les barricades furent aisément balayées; elles étaient construites par des mains inexpérimentées, avec des planches, des caisses et des tonneaux vides; c'était l'enfance de l'art. On n'eut pas aussi aisément raison de ceux qui les défendaient. La lutte fut acharnée; les *Turner* de Hanau payèrent bravement de leurs personnes. Le hasard les mit en présence des bataillons hessois en garnison à Francfort; ils furent décimés. L'électeur, loin de gémir de cet incident fratricide, s'en réjouissait; il était fier de ses soldats: ils l'avaient vengé des impertinens qui étaient venus l'outrager dans son palais. — « Infligé correction aux Turner! » disait-il en se frottant les mains.

La répression était sortie victorieuse de cette meurtrière échauf-

fourée. Le prince Lichnowsky et le général d'Auerswald en furent les dernières victimes par le fait d'une bravade. Ils s'étaient proménés à cheval dans les environs de la ville, sans se préoccuper des bandes qui battaient la campagne. Reconnus, ils furent poursuivis à coups de pierre et de pistolet. Ils eurent l'imprudence de chercher un refuge dans la maison d'un jardinier ; les insurgés y pénétrèrent à leur suite et les massacrèrent impitoyablement. Le général d'Auerswald fut tué sur le coup ; le prince Lichnowsky subit le martyre. On le transporta, atteint d'une balle dans les reins, frappé à la tête d'un coup de hache, les jambes mutilées, dans l'habitation de plaisance d'un banquier ; il expira après plusieurs heures d'agonie dans les bras du baron et de la baronne de Bethmann. Il avait les allures d'un condottière ; après avoir bataillé en Espagne dans les bandes de don Carlos, et séduit les brunes et les blondes, il s'était fait dans les chambres prussiennes et au parlement de Francfort, avec un souffle parfois éloquent, le champion provocant des doctrines réactionnaires. « Cela sent la canaille ici ! » disait-il, tout haut, en entrant à l'église Saint-Paul.

L'émeute de Francfort et son dramatique épilogue allaient permettre enfin aux princes de réprimer les écarts de la presse et de fermer les assemblées populaires, toutefois sans pouvoir encore solidement ressaisir les rênes qu'ils avaient laissées tomber dans des heures d'affolement. Elle fournit à la Prusse l'occasion d'affirmer sa puissance militaire, de l'imposer à l'opinion et de devenir le centre et l'âme du mouvement unitaire. A Berlin, on avait besoin de l'influence morale du parlement pour s'emparer de l'Allemagne, et à Francfort, depuis que l'Autriche faisait défaut, on ne pouvait plus se passer de l'appui effectif de la Prusse. L'assemblée nationale commençait à regretter la faute qu'elle avait commise de dissoudre la diète, et à reconnaître que l'unité était irréalisable sans le concours des gouvernemens. Le roi Frédéric-Guillaume, pour gagner ses sympathies et la ramener à sa politique, lui donnait des gages ; il rappelait quelques-uns de ses agens diplomatiques, il mettait ses troupes au service du pouvoir exécutif. Mais ses scrupules monarchiques s'opposaient à un intime et sincère rapprochement.

L'ordre avait remporté, le 18 septembre, sa première victoire ; il avait triomphé, coup sur coup, à Francfort et à Cologne ; il avait écrasé les corps francs qui, à Lörrach, dans le grand-duché de Bade, étaient parvenus à organiser un simulacre de gouvernement républicain ; mais le succès de la répression n'avait en rien compromis la cause de la liberté. Le temps des congrès réactionnaires de la sainte-alliance était passé ; le prince de Metternich était en fuite, et son système s'était écroulé avec lui. Les institutions con-

stitutionnelles s'étaient, au mois de mars, irrésistiblement imposées aux princes ; aucun d'eux, si ce n'est l'électeur de Hesse et le roi de Hanovre, ne songeait à les reprendre. Ils étaient autorisés aujourd'hui par l'insurrection, qui avait éclaté au siège même du pouvoir central, à recourir à des moyens répressifs pour se défendre contre la propagande des idées républicaines ouvertement prêchées dans la presse, dans les clubs et jusque dans les casernes. Ils se rapprochèrent du parlement, dont ils condamnaient les tendances, pour combattre l'ennemi commun : la révolution. Le gouvernement de l'archiduc Jean, dont l'autorité s'était relevée, après les sanglans avertissemens de l'émeute, prit en main la défense de l'ordre ; il déclara la guerre à tous ceux qui, par leurs écrits ou à main armée, troublaient la sécurité publique. Il réprima les écarts de la presse et sévit contre les réunions démocratiques. L'hostilité entre le particularisme et l'église Saint-Paul disparut momentanément. Les souverains étaient heureux de se servir de l'ascendant moral du parlement pour se défendre et consolider leurs couronnes.

L'électeur ne fut pas le dernier à sévir ; mais ses sujets étaient émancipés, il dut renoncer au passe-temps de les tracasser. Pour lui, en attendant l'expiation finale, les beaux jours du bon plaisir étaient passés.

Toutefois, si l'ordre matériel était rétabli dans les rues, sur tous les points de la confédération, l'ordre moral ne l'était pas dans les esprits. L'anarchie politique régnait en maîtresse à Berlin. Le roi, à chaque instant, changeait de systèmes et de ministères ; il passait des constitutionnels aux féodaux. La chambre prussienne se signalait par ses violences particularistes ; elle prenait le caractère d'un *contre-parlement* opposé à celui de Francfort, et cela au moment même où, au nom de la souveraineté nationale, on discutait à l'église Saint-Paul la constitution du futur empire. Frédéric-Guillaume, à cet instant décisif, au lieu de prendre résolument en main la direction des événemens, s'enfermait à Potsdam et y subissait l'influence des théoriciens de l'absolutisme.

La situation en Autriche était encore plus bouleversée. Aux luttes politiques s'ajoutaient les luttes nationales ; aux guerres des partis, les guerres de races. Plusieurs révolutions s'étaient succédé à Vienne, depuis la fuite de M. de Metternich. Au mois d'octobre, l'insurrection victorieuse avait proclamé la république ; le ministre de la guerre, le général de La Tour, avait été égorgé, et son cadavre mutilé pendu à une lanterne. Dans sa détresse, le gouvernement avait dû dégarnir la capitale, et diriger toutes ses forces sur l'Italie et la Hongrie. S'il avait dépendu des Hongrois, la monarchie des Habsbourg eût été démembrée ; ils pactisaient avec les révolutionnaires qui pillaient et saccageaient Vienne ; mais ils eurent à comp-

ter avec les Croates, commandés par le ban Jellachich, et plus tard avec les Russes, commandés par le prince Paskiewitch.

Les événemens étaient de toutes parts menaçans, et l'on discutait à Francfort, en face de l'état anarchique de Berlin et des saturnales de Vienne, placidement, comme dans une académie, sans s'arrêter aux réalités, le pacte qui devait présider aux destinées de l'Allemagne. Les uns voulaient détruire, par une simple motion, toutes les souverainetés, et diviser l'Allemagne en vingt et une provinces d'une importance égale, sans s'inquiéter des rois et des peuples. Ils s'inspiraient de la constituante française et des principes de 1789, qu'ils refusent de célébrer aujourd'hui. Les autres voulaient exclure l'Autriche, purement et simplement, parce qu'elle était un composé d'états non allemands. Il en était qui voulaient la démembrer, l'amputer, lui enlever ses provinces allemandes et les incorporer au futur empire; ils lui reprochaient d'avoir manqué à sa mission, qui était de faire triompher la culture germanique dans les pays musulmans, et de s'être laissée absorber par les races slaves. Ils l'excommuniaient au profit de la Prusse, qui décidément prenait la corde.

Les politiques avaient des scrupules; ils supputaient le pour et le contre, comme s'ils eussent été les maîtres d'exclure du corps germanique où d'y annexer qui bon leur semblerait. Ils se demandaient impertinemment si, au lieu de s'incorporer les parties allemandes, en répudiant le reste, il ne conviendrait pas mieux de laisser l'Autriche telle quelle, et de l'associer compacte à l'Allemagne, pour en faire le satellite et l'instrument de la puissance germanique. Tous ces graves problèmes étaient soulevés et débattus doctement. On eût dit qu'il dépendait des législateurs de l'église Saint-Paul de disposer au gré de leurs systèmes et de leurs passions de la monarchie des Habsbourg. — « Je crois à la mission de l'Allemagne dans le monde, disait solennellement M. de Gagern, le président de l'assemblée et son orateur le plus écouté, et l'une de ses tâches est de civiliser l'Orient; les peuples du Danube doivent être nos satellites dans notre marche continue et persévérante vers le Levant. Ce n'est pas que je veuille nier le principe des nationalités en excluant les provinces autrichiennes allemandes; mais le démembrement de l'Autriche serait un attentat contre l'Allemagne, car il entraverait notre action sur le monde oriental. Aussi l'Autriche doit-elle conserver toutes ses forces, les exercer librement, comme si elle était une puissance distincte, et se rattacher à nous par des traités particuliers pour nous honorer et nous servir. »

L'égoïsme des patriotes allemands est farouche; ils ne tiennent aucun compte des susceptibilités et des intérêts d'autrui, ils ne consultent que leurs convenances, ils exigent qu'on « les honore

et les serve. » L'Autriche se sentit froissée, à juste titre, des discussions de l'église Saint-Paul ; elle pouvait répondre, scandalisée, comme le personnage de la comédie : — « Mais il n'est question dans ce contrat que de ma mort. »

M. de Bismarck, auquel il en faut toujours revenir lorsqu'on étudie l'Allemagne nouvelle, sacrifiait, à cette époque, à d'autres dieux. Sa montre retardait ; il en était encore au culte de la sainte-alliance ; adversaire provocant des aspirations nationales, il prêchait dans la seconde chambre prussienne le respect de la Russie et de l'Autriche. M. de Gagern, plus avisé, lui traçait, au mois d'octobre 1848, le programme dont il devait faire trente ans plus tard, en 1879, le dogme fondamental de sa politique. L'Autriche est aujourd'hui telle que la rêvait, en 1848, le président de l'assemblée nationale, à la remorque de l'Allemagne, son boulevard contre la Russie et l'agent subordonné de l'influence germanique à Constantinople. Des deux côtés de la Leitha, ses hommes d'état règlent leurs actes et leurs paroles, — on l'a vu récemment, — d'après le mot d'ordre qui leur vient de Friedrichsruhe.

Au sortir de l'église Saint-Paul, M. de Gagern se rendit à Berlin pour exposer sa politique à Frédéric-Guillaume et livrer un assaut suprême à ses scrupules ; son éloquence parut l'emporter, car, peu de jours après, on apprit que la chambre prussienne, qui prenait le contre-pied du parlement de Francfort, était dissoute, et que le roi venait d'octroyer à ses sujets une constitution libérale. Il était évident qu'en se jetant, du jour au lendemain, dans la voie constitutionnelle, la Prusse, poussée par ses partisans, espérait s'emparer du mouvement unitaire au détriment de l'Autriche. Le roi s'était laissé entraîner à une grosse résolution ; il avait fait un pas décisif, mais rien ne garantissait aux nationaux qu'il irait jusqu'au bout, et mettrait sur sa tête la couronne qu'ils allaient lui offrir. Comment recevoir l'empire des mains d'un parlement révolutionnaire ? Comment surtout obtenir l'assentiment des souverains allemands ? Ces questions redoutables, évidemment, n'étaient pas résolues dans l'esprit vacillant de Frédéric-Guillaume IV.

L'Autriche, dont on disposait si cavalièrement, allait du reste, après l'abdication de Ferdinand I^{er} au profit de François-Joseph, rentrer en scène avec le prince de Schwartzemberg, un ministre énergique, déterminé, qui n'entendait pas se soumettre aux injonctions des parlementaires de Francfort ni prêter la main aux visées ambitieuses de la Prusse.

L'assemblée nationale, en votant l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne, avait inconsidérément décrété sa fin prochaine. Les deux grandes puissances allemandes qui jusque-là s'étaient bornées à se mesurer du regard, sans intervenir ouvertement dans ses débats,

se trouvèrent, par le fait de sa résolution, brusquement en présence. Le parlement provoquait leur antagonisme, il les forçait à résoudre en champ clos la question du dualisme « posée, depuis Charles-Quint, de siècle en siècle. » On s'attendait à un déchirement suprême; déjà les armées s'ébranlaient des deux côtés du Main, lorsque la Prusse, au lieu de combattre, subitement se déroba pour rentrer, déçue et repentante, dans le giron fédéral.

C'est au moment où les affaires allemandes, dont je signalais, au jour le jour, les péripéties, avec une inquiète et vigilante sollicitude, prenaient un caractère d'extrême gravité, qu'un inconnu dans la diplomatie vint, à la fin du mois de novembre, me rappeler que si depuis deux ans je gérais la légation, je le devais, non pas à mon grade, mais à mon étoile. De chef de mission, je redescendais au rang de simple attaché. Mon remplaçant était un riche propriétaire du Poitou, chef d'une nombreuse lignée, marié à une petite-fille de Lafayette, blonde comme les blés. Allié à de grands noms, séduit par d'illustres exemples, M. d'Assailly, instruit, lettré, s'était reconnu, sur le tard, une vocation pour la diplomatie. Il n'eut pas à forcer les portes, elles s'ouvrirent d'elles-mêmes. Ses beaux-frères, M. de Corcelle et M. de Rémusat, deux hommes éminents, après une courte éclipse, étaient redevenus puissants. Ils le firent nommer chargé d'affaires à Cassel, bien qu'il ignorât l'Allemagne, sa langue, ses mœurs et sa politique. Il ne fit du reste que traverser la diplomatie; sa naissante carrière fut brisée par le coup d'état.

Le directeur politique avait remarqué ma correspondance, il appela sur moi l'attention du ministre; sa bienveillance hâta mon avancement. — M. Cintrat, par son savoir et la puissance de son travail, rappelait les anciens commis du ministère des affaires étrangères, qui, élevés dans nos traditions, confinés dans leurs bureaux, modestes et discrets, connaissaient par le menu tous les précédents diplomatiques et tenaient le fil de toutes les négociations. Le prince de Talleyrand ne voyait pas, dans la hiérarchie diplomatique, de fonction plus haute et plus considérée que celle du directeur politique, le confident, le conseiller et souvent l'inspirateur du ministre. Il le définissait ainsi : « Ses mœurs doivent être simples, régulières, réservées; étranger au tumulte du monde, il doit vivre uniquement pour les affaires et leur vouer un culte impénétrable. Toujours prêt à répondre sur les faits et les hommes, il doit avoir sans cesse à la mémoire tous les traités, connaître historiquement leur date, apprécier avec justesse leurs côtés forts et leurs côtés faibles, leurs antécédents et leurs conséquences. Tout en faisant usage de ses connaissances, il doit prendre garde d'inquiéter l'amour-propre toujours en éveil du ministre, et alors même qu'il

l'entraînerait à son opinion, son succès doit rester dans l'ombre, il ne doit briller que d'un éclat réfléchi. Mais quelle considération s'attache à une vie si utile, si modeste ! »

M. Cintrat était un de ces directeurs laborieux, discrets, étrangers au tumulte du monde, sans ambition personnelle, préoccupés uniquement de l'intérêt du service, inspirant le respect, soucieux de leurs prérogatives, pleins de sollicitude pour leurs subordonnés, tels que le ministère des affaires étrangères les a connus et dont M. Desage était le modèle accompli. Son érudition était surprenante ; il rédigeait au pied levé, sur toutes les questions, sans recourir aux cartons, les mémoires les plus judicieux, les plus précis, mais son accueil n'avait rien d'encourageant ; on l'appelait « le bourru bien-faisant. » J'eus beaucoup de peine à l'approcher, — c'était un hérisson. La glace rompue, il me parla de la Hesse, de son passé, de ses intérêts avec une telle connaissance et une telle abondance que j'en restais confondu. — « Vous avez donc séjourné à Cassel? lui demandai-je — Moi! dit-il, jamais je ne suis sorti de Paris, mais je sais tout cela pour l'avoir lu, jadis, dans la correspondance de Reinhard, notre ministre en Westphalie. »

Le 5 février, peu de jours après mon entrevue avec M. Cintrat, qui, à ce moment, était mon unique protecteur, M. Drouyn de Lhuys me nommait troisième secrétaire à Francfort. Son accueil fut plus onctueux, plus démonstratif ; il considérait les agens du département comme ses enfans ; sans postérité, il s'intéressait aux jeunes et se plaisait à les tenir sur les fonts baptismaux. Lorsqu'il me reçut en audience de congé, il étendit les mains vers moi pour me donner, suivant son expression, « sa bénédiction diplomatique. » Enclin aux aphorismes, il ajouta sentencieusement : « Faites les affaires de votre gouvernement, mais ne lui en faites pas. » Il avait bonne mémoire, car, quelques années plus tard, en m'annonçant ma nomination de chevalier de la Légion d'honneur, il m'écrivait : « C'est le commencement de mes bénédictions. »

M. Drouyn de Lhuys était un homme d'une haute valeur, d'un brillant esprit et de manières séduisantes ; mais, s'il possédait quelques-unes des qualités que les anciens exigeaient de leurs hommes d'état, il lui manquait la *felicitas*. Dans mes études, j'ai dû relever plus d'une fois ses erreurs ; je l'ai fait en historien épris de la vérité.

Avant de quitter Paris, je me présentai chez M. Cintrat pour prendre ses ordres et le remercier de son intervention auprès du ministre. — « Vous êtes dans l'erreur, me dit-il, je ne suis pour rien, absolument pour rien, dans votre nomination (1). »

(1) Un garçon de bureau, — il se nommait Lousteau, — était alors la providence des secrétaires et des attachés que rabrouait le directeur. « Laissez-moi faire, leur

J'arrivais à Francfort à point nommé pour assister à l'agonie du parlement et entendre, sous les voûtes de l'église Saint-Paul, les derniers et plaintifs accens des grands orateurs allemands. Peu de semaines après, les députés libéraux et radicaux, terrifiés par la réaction, se sauvaient éperdus et cherchaient un refuge à Stuttgart, avec l'arrière-pensée d'y faire revivre l'assemblée nationale expirante. Ils savaient bien qu'on ne ressuscite pas les morts; ils avaient si bien le sentiment de leur irrémédiable défaite, qu'en prévision de leur proscription, ils venaient découragés, effarés, à la légation, solliciter des passeports pour la France. Ceux qui nous outragent aujourd'hui nous imploraient alors!

Je vis de près tous les personnages marquans de cette dramatique époque; j'en pourrais tracer de fidèles silhouettes, si ce n'était dépasser mon cadre. Je fus le témoin des tristesses du patriotisme déçu et de l'orgueil triomphant de la réaction. La Prusse à cette époque n'était ni glorieuse ni satisfaite; elle sortait des événemens amoindrie, ayant manqué toutes les occasions qui s'étaient offertes à son ambition. Pour échapper à une intervention fédérale provoquée par l'électeur de Hesse, chassé de sa capitale par ses partisans, elle dut, après avoir imploré la paix et renié sa politique, se prêter à la restauration de son trône. J'ai raconté ses profondes humiliations et ses glorieux relèvemens. La fortune est changeante; plaignons les présomptueux qui l'oublient!

L'électeur triomphait; son âme étroite se réjouissait des mortifications que subissait par son fait Frédéric-Guillaume, son royal parent. Il célébrait la victoire du principe monarchique sur la révolution; il ne songeait pas aux retours de la fortune, il ne lisait ni Tacite ni Montesquieu. Il lui suffisait de remettre la main sur ses sujets pour leur faire sentir son autorité par de mesquines vexations. « A quelques-uns, dit Labruyère, l'arrogance tient lieu de grandeur, l'inhumanité de procédé et la fourberie d'esprit. »

Il sut racheter du moins, au mois de juin 1866, au début de la guerre de Bohême (1), par un acte de courage, les défaillances dont

disait-il, je vous ferai entrer dans un bon moment, » et, lorsqu'il voyait le front de M. Cintrat déridé, il lui disait tout en tisonnant le feu : « Vous avez été bien dur hier pour ce pauvre jeune homme! Ce n'est pas ainsi que votre prédécesseur, M. Desage, traitait ces messieurs; il les écoutait et les encourageait. — Mais enfin que veut-il? Est-il là? — Il désire vous parler de ses services, de ses espérances. — Eh bien! qu'il entre, » et presque toujours le secrétaire, pour peu qu'il fût méritant, obtenait ce qu'il souhaitait.

(1) Les Prussiens, au mois de juin 1866, avant toute déclaration de guerre, avaient envahi le territoire hessois, occupé Cassel et cerné Wilhelmshöhe. Ils avaient sommé l'électeur de se prononcer. Marcher avec la Prusse ou disparaître de la carte, tel était l'*ultimatum* qu'on lui notifiait. Il répondit qu'il n'était pas en guerre avec la Prusse, et qu'il entendait se maintenir sur le terrain de la légalité, en restant fidèle au pacte fédéral.

j'avais été le témoin en 1848. Seul de tous les souverains allemands en lutte avec la Prusse, il refusa de fuir. Il resta au château de Wilhelmshöhe, attendant de pied ferme les soldats de son cousin germain le roi Guillaume. Il fallut l'arracher de son palais et l'emmener prisonnier ; — c'était bien finir un triste règne (1).

Il subit de dures épreuves. Le ministre de Prusse, M. de Roeder, pour l'impressionner et triompher de ses résistances, alla, dans le feu de ses menaçantes objurgations, jusqu'à saisir et secouer violemment un bouton de son uniforme. Il était encore sous l'indignation de cet outrage, lorsque notre envoyé, ému de son infortune, pénétra dans son cabinet, après avoir forcé, non sans peine, les lignes prussiennes. Il pria le comte de Bondy d'aviser l'empereur des violences dont il était victime : « Les Français, disait-il, n'eussent pas traité ainsi souverain ! » Il rappela qu'après Iéna, dans son enfance, — il était né en 1802, — jamais il ne passait avec sa mère devant une de nos sentinelles sans qu'elle leur présentât les armes. — L'électeur avait la haine de la France, et, dans sa détresse, il se retournait vers elle ; il rendait un tardif hommage à sa courtoisie, à son esprit chevaleresque !

Je le revis à Francfort, dans l'automne de 1867. Il ne portait plus l'uniforme, il était sans aides-de-camp et sans chambellans, il avait perdu le prestige que donne la majesté souveraine. Ses traits étaient altérés, ses cheveux avaient blanchi, sa taille s'était voûtée ; il était méconnaissable en tenue bourgeoise ; son regard, toujours altier, dénotait seul le rejeton d'une illustre lignée, le descendant de Philippe le Magnanime, l'allié de Richelieu. Retrouver, proscrit, dépossédé de ses états, errant, perdu dans la foule, un souverain auprès duquel on était accrédité, qu'on a vu aux jours de sa puissance, adulé, sollicité, quel sujet de méditations!..

La foi monarchique de l'électeur n'était pas ébranlée par ses vicissitudes. « Les Prussiens volé ma couronne, me disait-il, l'œil enflammé, mais rentrerai à Cassel!.. » Pour lui, tout ce qui s'était passé n'était qu'un accident ; il se soumettait si peu au fait accompli que, du fond de la Bohême, il notifiait le décès de son cousin le landgrave de Hesse au sénat de Francfort, comme si cette assemblée, descendue au rang de conseil municipal, était encore l'émanation souveraine de l'ancienne ville libre, et comme si lui-même, dans son exil, jouissait encore des prérogatives d'un prince régnant.

G. ROTHAN.

(1) Il fut emmené nuitamment et interné à Stettin.

ÉTUDES SUR LE XVII^E SIÈCLE

I.

PIERRE CORNEILLE.

- I. — *Théâtre de Pierre Corneille*, avec des études sur toutes les tragédies et sur les comédies, par M. Félix Hémon, 4 vol. in-18. Paris, 1886-1887; Delagrave. — II. *Les Théories dramatiques au XVII^e siècle*, par M. Charles Arnaud, 1 vol. in 8°. Paris, 1887; A. Picard. — III. *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*, par M. F. Bouquet, 1 vol. in-8°. Paris, 1888; Hachette. — IV et V. *Impressions de Théâtre*; et *Corneille et la Poétique d'Aristote*, par M. Jules Lemaitre. 3 vol. in-18. Paris, 1887-1888; Lecène et Oudin.

I.

Il y a des écrivains dont on pourrait dire que leur vie même fut leur chef-d'œuvre : Voltaire, par exemple, et dont les tragédies, les histoires, ou les romans ne sont, de leur vrai nom, que les époques de leur biographie. Il y en a d'autres, comme Rousseau, ou encore Molière, Pascal, Bossuet, dont la vie est mêlée intimement, ou tissée dans leurs œuvres, et que nous comprendrions peut-être, mais que nous risquerions d'entendre à contre-sens, si nous ne savions pas leur histoire. Et il y en a enfin dont je n'oserais pas répondre que la connaissance de leur biographie nuisit à l'intelligence ou à l'interprétation de leurs œuvres, mais je crois que je le pense, et, en tout cas, je montrerais assez facilement qu'elle n'y sert pas de grand'chose.

Corneille est de ceux-ci. « Sa vie, comme disait son neveu Fontenelle, n'a rien d'assez important pour mériter d'être écrite ; » c'est ce que l'on a bien vu quand on s'est avisé de la vouloir écrire ; et son histoire n'est celle que de ses ouvrages. Nous louons donc d'abord l'auteur des *Points obscurs et nouveaux de la vie de Corneille*, M. F. Bouquet, de s'être borné presque uniquement à purger la biographie du poète de ce que le désir de la rendre plus piquante y avait introduit de légendes et d'erreurs. On voulait un Corneille conforme, si je puis ainsi dire, à l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, qui lui ressemblât en quelque manière, qui eût vécu ses comédies, à défaut de ses drames ; et, ne le trouvant pas, on l'avait inventé. Mais, en réalité, ce grand homme, qui devait mettre à la scène tant de héros, — et tant de contre-façons aussi de héros, disons-le tout de suite, — il a vécu comme un peu tout le monde, bon fils, bon époux, bon père, bourgeois dans l'âme, nullement romanesque, très curieux de ses intérêts, fort habile à les faire valoir, et, dans ses rapports avec ses libraires comme dans ses dédicaces, le moins héroïque des hommes. Quand, en fait de « points nouveaux, » M. Bouquet n'aurait tiré que celui-là de l'obscurité, c'en serait un déjà de quelque importance. Il nous faut nous y résigner : le « grand » Corneille, le vieux Corneille, a fait de la « littérature » comme il aurait fait autre chose, comme il aurait, par exemple, auné de la toile ou vendu de l'éloquence ; et sa « littérature » n'en vaut pas moins pour cela, n'étant pas nécessaire qu'un poète mette sa vie dans ses drames, — et encore bien moins ses drames dans sa vie.

On connaît l'histoire de ses débuts, et celle de *Mélite*, la première de ses comédies. « Une aventure galante lui fit prendre le dessein de faire une comédie, pour y employer un sonnet qu'il avait fait pour une demoiselle qu'il aimait. » C'est Thomas Corneille, son petit frère, qui nous a conté l'anecdote, et, si nous en croyons les recherches de M. Bouquet, elle paraît authentique. J'en suis bien aise. Non pas du tout qu'il m'intéresse, avec les érudits rouennais, d'en savoir davantage, quel était le nom de la demoiselle, si c'était Marie Courant, Marie Milet, ou Catherine Hue, et pourquoi Corneille ne l'épousa pas. Mais je vois poindre ici l'un des principes de sa poétique. Il prit le dessein de faire une comédie tout entière, en cinq actes et en vers, « pour y employer un sonnet qu'il avait fait, » comme Thomas, à son tour, écrira plus tard son *Bertrand de Cigarral*, par exemple, « pour y employer une lettre plaisamment imaginée. » On n'aimait pas à rien perdre, dans la famille des Corneille. Et, en effet, une scène capitale, une situation plaisante ou forte, renouvelée de Calderon ou d'Alarcon, de Francisco de Rojas ou de Lope de Vega, un moyen dramatique ori-

ginal et nouveau, avec beaucoup d'épisodes autour, et des vers galans ou pompeux par-dessus, — « ce sont les vers les plus pompeux que j'aye faits, » disait Corneille en présentant aux lecteurs sa *Mort de Pompée*; — telle pourrait être la formule des soixante ou soixante et dix pièces que nous ont laissées les deux frères. Seulement, les épisodes, qui ne sont à l'ordinaire que du vain remplissage dans les comédies de Thomas, sont plus d'une fois des coups de génie dans les tragédies de Pierre; et Thomas écrit assez mal, d'une manière surtout assez lâche, tandis que depuis Ronsard jusqu'à Victor Hugo, personne, — si ce n'est peut-être La Fontaine, mais dans un genre bien différent, — n'a écrit en vers aussi naturellement que Pierre Corneille, avec autant d'abondance, d'un style qui sente moins le travail, avec plus de justesse, de force, et même d'esprit.

C'est ce qu'il serait intéressant d'étudier de plus près qu'on ne l'a fait, dans *Mélite*, dans *la Veuve*, dans *la Galerie du Palais*, dans *la Place Royale*, et, généralement, dans ces comédies de la jeunesse de Corneille que, depuis que La Bruyère et Voltaire en ont donné l'exemple, on a, pour ainsi dire, effacées du nombre de ses œuvres, mais qui ne laissent pas d'en faire tout de même partie, de nous montrer Corneille sous des traits qu'on ne lui connaît guère, et d'avoir leur place marquée, sinon dans l'histoire, au moins dans un tableau complet du théâtre français.

« On n'avait jamais vu jusque-là, — disait-il lui-même, beaucoup plus tard, dans son *Examen de Mélite*, en 1660, — de comédie qui fit rire sans personnages ridicules, tels que les valets bouffons, les parasites, les capitans, les docteurs, etc. » Sa naïveté, dont on l'a trop loué, ne l'empêchait pas de se rendre justice; et il a là heureusement noté, d'un ou deux mots, le caractère original et neuf des comédies de sa jeunesse. A part *Clitandre*, — qui n'est pas d'ailleurs une comédie, — et à part *l'Illusion comique*, ce sont en effet des aventures de la vie commune, ou plutôt quotidienne, encore un peu compliquées, il est vrai, mais également éloignées de l'in vraisemblance espagnole, de la bouffonnerie bergamasque, ou de cette satire générale des mœurs qui sera un jour l'âme de la comédie de Molière. Tout ici se passe entre personnes de condition moyenne, petite noblesse ou bonne bourgeoisie, dont les histoires côtoient le drame, sans y jamais tomber, et le grand charme en est fait de l'enjouement du ton, de l'aisance des conversations, de l'agrément et de l'esprit du style. Avec tout ce que de semblables comparaisons veulent toujours de restrictions, je ne connais rien, dans le théâtre français classique, pour donner une idée plus ressemblante et plus vraie de la comédie de Térence. Ou, si l'on préfère un autre rappo-

chement, et si la comédie du xvii^e siècle s'était engagée dans la voie que lui indiquait Corneille, c'était déjà, vers 1628 ou 1630, la comédie bourgeoise qui s'acclimatait sur la scène française, et, voilà deux cent cinquante ou bientôt trois cents ans, c'était le genre de *Gabrielle*, par exemple, ou de *Philiberte*. Molière étant venu, Regnard après Molière, et surtout Marivaux, nous n'avons rien à regretter, ou peu de chose. Mais il est toujours bon de savoir que, dans la comédie même, Corneille a beaucoup innové, qu'il a autant innové dans *la Veuve* ou dans *la Galerie du Palais* que dans *le menteur*, — et presque plus innové, à de certains égards, dans la comédie que dans la tragédie.

J'aimerais à insister sur ces comédies de la jeunesse de Corneille, à en appeler du jugement sommaire et dédaigneux des historiens de la littérature, à compléter, si je l'ose dire, la trop courte étude que M. Félix Hémon leur a consacrée dans une récente édition de Corneille. Mais, à défaut de place, il en est un mérite au moins que je veux signaler : c'est leur intérêt, historique et littéraire à la fois, comme témoignage ou document de ce que l'on pourrait appeler le style Louis XIII en littérature. Lisez et goûtez, dans *la Veuve*, cet amusant récit de la maligne Doris : elle se moque d'un amoureux transi, rencontré par hasard, la veille, dans un bal :

Il m'aborde en tremblant, avec ce compliment :
 « Vous m'attirez à vous ainsi que fait l'aimant ; »
 (Il pensait m'avoir dit le meilleur mot du monde).
 Entendant ce haut style, aussitôt je seconde,
 Et répons brusquement, sans beaucoup m'émouvoir :
 « Vous êtes donc de fer, à ce que je puis voir. »
 Ce grand mot étouffa tout ce qu'il voulait dire,
 Et pour toute réplique il se mit à sourire.
 Depuis, il s'avisa de me serrer les doigts,
 Et, retrouvant un peu l'usage de la voix,
 Il prit un de mes gants : « La mode en est nouvelle,
 Me dit-il, et jamais je n'en vis de si belle.
 Vous portez sur la gorge un mouchoir fort carré.
 Votre éventail me plaît d'être ainsi bigarré ;
 L'amour, je vous assure, est une belle chose ;
 Vraiment ! vous aimez fort cette couleur de rose ;
 La ville est en hiver tout autre que les champs ;
 Les charges à présent n'ont que trop de marchands,
 On n'en peut approcher. »

C'est comme cela que l'on a causé, de 1625 à 1640, ou environ, dans les ruelles demi-bourgeoises, à Paris et en province, des choses du monde et de la vie commune. Bien né, bien élevé, dans « la petite robe, » ainsi qu'on disait, avocat et un peu magistrat

lui-même, bien apparenté, venant à Paris tous les ans, ou plusieurs fois par an, pour y prendre l'air du monde et celui de la cour, Corneille, qui parlait mal, nous dit-on, ou plutôt qui parlait peu, mais jeune alors et sans doute assez différent du vieil homme que son neveu Fontenelle a connu, n'en a pas moins excellé, avant d'écrire *Polyeucte* ou *Rodogune*, à rendre ce style de la conversation, un peu gêné encore dans son affectation de politesse, précieux et souvent emphatique, mais insinuant, mais caressant, mais tout animé du désir de plaire, tout plein de jolis riens, avec une pointe de romanesque ou de poésie même :

Tu l'as gagné, Mélite, il ne m'est plus possible
D'être à tant de faveurs plus longtemps insensible.
Tes lettres où sans fard tu dépeins ton esprit,
Tes lettres où ton cœur est si bien par écrit
Ont charmé tous mes sens par leurs douces promesses;
Leur attente vaut mieux, Cloris, que tes caresses!

.....
Souvenirs importuns d'une amante laissée,
Qui venez malgré moi remettre en ma pensée
Un portrait que j'en veux tellement effacer,
Que le sommeil ait peine à me le retracer;
Hâtez-vous de sortir sans plus troubler ma joie,
Et retournant trouver celle qui vous envoie,
Dites-lui de ma part pour la dernière fois
Qu'elle est en liberté de faire un autre choix;
Que ma fidélité n'entretient plus ma flamme;
Ou que, s'il m'en demeure encore un peu dans l'âme,
Je souhaite, en faveur de ce reste de foi,
Qu'elle puisse gagner au change autant que moi!

Quelle élégance de contour! quel art déjà de conduire la période! — ces vers sont tirés de *Mélite*, et Corneille n'a guère plus de vingt ans; — quel naturel surtout, et, comme les mots, comme les rimes, s'ajustent sur la pensée pour ne faire qu'un avec elle! Plus tard, quand il sera le grand Corneille, il aura d'autres qualités, d'autres défauts aussi, mais jamais il ne retrouvera cette aisance spirituelle, cette bonne humeur légère, cette grâce de facilité, qui se jouent ou qui semblent s'amuser d'elles-mêmes dans ses comédies de jeunesse; — et on les lit si peu que je tenais à le dire.

Comment, de cette comédie de genre, moyenne et tempérée, comment est-il passé à la tragédie d'abord, et plus tard au mélodrame? De cette imitation de la vie commune et de l'air agréable de la conversation galante, comment l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, de *Théodore* et de *Rodogune*, s'est-il un beau jour dégagé? J'aime mieux dire que je n'en sais rien. Car, pour quelques endroits de *la Veuve*, ou de *la Place Royale*, dont le ton s'élève

au-dessus de celui de la comédie, prétendre y voir le génie tragique de Corneille outrepassant comme instinctivement les bornes du genre comique, c'est croire les genres plus étroitement déterminés qu'ils ne l'étaient alors, et surtout c'est juger la comédie de Corneille, non pas même avec celle de Molière : *Tartufe* ou le *Misanthrope*, mais avec celle de Regnard dans l'esprit : *les Folies amoureuses* ou le *Légataire universel*. Du temps de Corneille, il n'était pas encore interdit au poète comique d'être ému en riant. Au surplus, et avec autant de vraisemblance, n'induirait-on pas de quelques scènes de *Don Juan* ou du *Misanthrope* que Molière était né, lui aussi, pour la tragédie, si nous ne savions de certitude, par son *Don Garcie de Navarre*, de quelle manière, quand il l'a tenté, ce maître du rire a traité le sérieux du drame et de la passion? Mais il serait presque plus vrai de dire, en songeant au *Cid* et même à *Polyeucte*, ou encore à *Don Sanche*, à *Nicomède*, à *Pulchérie*, qu'il y a bien moins de traits de tragédie épars dans les comédies de Corneille que de traits de comédie jusque dans ses tragédies. C'est là même, on le sait, une part de ce que l'on a quelquefois appelé le « romantisme » de Corneille, le mélange ou l'alternance des tons, et, par rapport à la tragédie de Racine, — plus humaine pourtant, mais tout de même plus soutenue, — c'est un caractère notable de la sienne.

Que faut-il encore penser de la légende du *Cid*, et Corneille a-t-il eu besoin de M. de Châlon, « ancien secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis, » pour se mettre à l'école de la littérature ou du théâtre espagnols? Le père Tournemine l'a dit, M. Bouquet le croit, et, n'en ayant point de raisons, je ne veux pas les en contredire. Mais, dans l'un des livres que j'examine, celui de M. Charles Arnaud sur *l'Abbé d'Aubignac*, je ne puis m'empêcher de relever cette phrase : « L'arrivée en France d'une autre reine italienne, amie des lettres et des arts, les conversations de la famille Pisani de Rambouillet, le succès du cavalier Marin, avaient dégoûté la société polie de la littérature espagnole. » Est-ce que par hasard M. Charles Arnaud aurait placé quelque part en Italie le marquisat de Pisani? Je croyais qu'il fût aux environs de Saintes. Si Marie de Médicis était une « reine italienne, » est-ce qu'Anne d'Autriche ne serait pas une « reine espagnole? » Et, puisqu'il s'agit en cet endroit de la règle des unités, est-ce que l'auteur de *Don Quichotte* ne l'avait pas aussi nettement formulée que Scaliger ou Castelvetro? Durant la première moitié du xvii^e siècle, — et sans qu'il y ait lieu de distinguer les époques, — la littérature espagnole et la littérature italienne ont régné concurremment; elles ont contribué l'une et l'autre ensemble à la formation de cette « société polie, » que l'on prétend qui s'en serait dégoûtée; le *gongorisme* a

fait ou failli faire autant de mal que le *marinisme* à l'esprit français ; et s'il en est une des deux qui, parmi les auteurs comme dans la société polie, ait plutôt dominé sur l'autre, c'est l'espagnole, dont les grands écrivains, auxquels alors l'Italie ne pouvait opposer que son cavalier Marin, étaient les plus grands que l'Espagne ait connus : Cervantes, Lope de Vega et Calderon. Pour cette raison, suivant à son tour l'exemple de « feu Hardy, » comme il l'appelle ordinairement, celui de Rotrou, de Scudéri, et avec eux, suivant le goût public, je pense que, sans aucun M. de Châlon, Corneille, un jour ou l'autre, serait venu de lui-même à l'imitation du théâtre espagnol. Et n'y était-il pas aussi bien comme prédestiné par une affinité de nature, lui, qui plus tard, quand il imitera les anciens, ira droit parmi eux aux Espagnols, à Sénèque, qui était de Cordoue, et à Lucain, le neveu de Sénèque ?

On a tant parlé du *Cid*, et de « la Querelle du *Cid*, » qu'il y aurait presque de l'impertinence à vouloir en dire quelque chose de nouveau. Nous ignorons, à la vérité, s'il en faut dater la « première » du mois de décembre 1636 ou du mois de janvier 1637, et, le cas échéant, cette ignorance ou cette incertitude pourrait être fâcheuse. On a pu dire aussi que l'histoire de la querelle serait encore à faire ; et M. Henri Chardon, dans un livre curieux, comme tous ceux que nous lui devons (1), ne s'est pas contenté de le dire, il l'a prouvé, en produisant lui-même des pièces peu connues ou inédites, qui devront désormais y entrer. La *Correspondance de Chapelain*, récemment publiée par M. Tamizey de Laroque, vaudrait peut-être aussi la peine, à cette occasion, d'être examinée de plus près. Mais puisque, d'une part, nous ne débrouillerons jamais les vraies raisons de Richelieu pour s'être rangé, comme il fit, du côté des rivaux ou des ennemis de Corneille ; et que, d'autre part, si le *Cid* est un chef-d'œuvre, les *Sentimens de l'Académie sur le Cid*, — ou plutôt de Chapelain, — ne laissent pas d'en être une assez bonne critique, toutes ces petites questions sont aujourd'hui pour nous d'un fort mince intérêt. J'emprunterai donc seulement à M. Charles Arnaud cette juste remarque, — parce qu'il faut tâcher d'être juste à tout le monde et même à Chapelain, — que cet illustre pédant ne mit dans cette affaire ni toute la platitude ni toute l'animosité qu'on lui prête ; et cela par l'excellente raison qu'au fond les choses de théâtre ne lui importaient guère. Au lendemain du *Cid*, longtemps encore après le *Cid*, l'art dramatique, il faut bien le savoir, était considéré comme une besogne littéraire quelque peu inférieure ; c'étaient l'ode, le sonnet, le poème épique,

(1) *La Vie de Rotrou mieux connue, et la Querelle du Cid*, par M. Henri Chardon. Paris, 1884, A. Picard.

et, en prose, la traduction, la dissertation, le commentaire d'érudition, qui vous classaient un homme.

Quant au drame lui-même, je ne crois pas que personne, en moins de mots, l'ait mieux ni plus spirituellement caractérisé que M. Jules Lemaitre dans ses *Impressions de théâtre* : le plus beau des drames romantiques, même après *Hernani* et *Ruy Blas*, — ou surtout après eux. En suivant cette indication, ne pourrait-on pas ajouter que, si quelque chose commence, que nous dirons plus tard, quelque chose aussi finit avec *le Cid*? Héroïque et chevaleresque, un peu farouche même encore dans la transcription que Corneille en a faite pour les contemporains de Louis XIII et de Richelieu, *le Cid* achève et ferme, dans les littératures modernes, le cycle épique du moyen âge. De toutes les manières, par la simplicité de leurs sentimens, — car ils peuvent s'exprimer précieusement, mais ils pensent et surtout ils sentent naïvement; — par leur confiance emphatique en eux,

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie...

.....
Un seul jour ne perd pas un homme tel que moi...

.....
Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans;..

par la subtilité de grands enfans fiers et rusés avec laquelle ils concilient leurs intérêts et leur devoir, ou plutôt leur honneur; par leur conformité constante avec eux-mêmes, les personnages du *Cid* ont l'allure épique. Si ce n'est pas un monde étranger, c'est un monde au moins bien éloigné qui revit, et où nous nous plaisons de nous sentir transportés avec eux; c'est une image de nous plus grande que nous-mêmes, et surtout beaucoup moins compliquée; c'est quelque chose de simple et de fort à la fois, ou même d'un peu brutal, de romanesque et d'historique, d'*impossible* et pourtant de réel. Quoi que Corneille ait pu faire pour humaniser à notre taille le *Cid* du *Romancero*, il l'a rendu moins espagnol, et conséquemment plus européen, mais non pas moins ancien et non pas moins contemporain des jours où le Maure campait en Espagne.

Une question intéressante se rattache naturellement à l'histoire de la querelle du *Cid*, ou deux questions, pour mieux dire : c'est d'abord de savoir pourquoi Corneille se détourna, presque aussitôt après y avoir réussi, de l'imitation du théâtre espagnol; mais pourquoi surtout, après *le Cid*, il attendit quatre ans à donner *Horace* et *Cinna*. Car les attaques violentes, sans doute, et même grossières, des Scudéri, des Mairat, des Claveret, approuvées ou

homologuées en quelque sorte par l'Académie française, et sinon dirigées, mais applaudies du moins par le protecteur du poète, le cardinal de Richelieu lui-même, purent bien émouvoir Corneille et le blesser, étant bonhomme, si l'on veut, mais non pas des plus endurans. Elles n'eurent toutefois rien, quoique l'on en ait dit, de l'air d'une « persécution ; » et l'on n'a pas même le droit de prétendre, avec Boileau, que le ministre « se ligua » contre le poète, puisqu'il n'interdit point la pièce ni seulement n'en gêna les représentations. Il convient aussi d'ajouter que l'Académie ne comptait pas, en 1637, deux ans d'existence, que le Parlement traînait toujours en longueur l'enregistrement des *Lettres Patentes* qui la constituaient, et que son autorité, nulle sur les hommes de lettres, était nulle alors sur l'opinion.

Mais la vérité sur le silence de Corneille, de 1636 à 1640, est plus simple, et c'est encore à M. Bouquet que nous aurons dû de pouvoir l'établir. Avocat du roi à la table de marbre du parlement de Rouen, Corneille, qui a régulièrement exercé ses fonctions pendant vingt-deux ans, n'était pas entièrement ni seul maître de son temps. La fin de l'année 1637 et le commencement de l'année 1638 se passèrent pour lui tant à répondre à ses critiques, — et d'un ton aussi vif que le leur, — qu'à prévenir et à tempérer le jugement de l'Académie sur *le Cid*. Son père mourut au mois de janvier 1639, laissant aux siens des affaires assez embrouillées, et à son fils aîné deux mineurs à élever : un frère, qui fut Thomas, né en 1625, et une sœur, âgée de dix ans seulement, celle qui fut la mère de Fontenelle. Enfin lui-même songeait au mariage. Voilà bien des affaires ; et, parmi tant de tracasseries, si quelque chose doit nous étonner, ce n'est pas que Corneille ait demeuré près de quatre ans loin de la scène, mais plutôt qu'il ait trouvé le temps de concevoir, de composer, d'écrire, et de faire jouer *Horace* et *Cinna*. Nous oublions trop aisément, quand nous parlons d'un grand écrivain, la place que la vie même a tenue dans son histoire, qu'elle a des exigences ou des complications auxquelles, pour échapper, il ne sert à rien d'être poète, et qu'en vivant sans doute pour la littérature et pour l'art, cependant Corneille lui-même n'en a pas uniquement vécu.

Des raisons plus générales, et moins matérielles, nous expliquent le choix des sujets d'*Horace* et de *Cinna*. La tragédie française, et même la littérature, aux environs de 1640, traversaient un moment critique de leur évolution. On retournait à l'antiquité, dont on s'était éloigné depuis tantôt cinquante ans, à la grecque et à la romaine, à la romaine surtout, par préférence, ou par un effet d'hérédité naturelle ; et les modèles espagnols ou italiens, la *Diane* de Montemayor ou la *Jérusalem délivrée*, n'avaient rien encore perdu

de leur crédit, mais ils allaient bientôt le perdre. C'était déjà la querelle des anciens et des modernes, et les anciens ne tenaient pas encore la victoire, mais ils reprenaient l'offensive. Par-delà Scaliger ou Castelvetro, les critiques prétendaient remonter eux-mêmes jusqu'à l'autorité d'Aristote. Les traductions abondaient, ces « belles infidèles, » comme on les a justement appelées, mais dont on néglige de dire qu'elles l'étaient de parti-pris, et qu'il s'agissait moins, pour ceux qui les faisaient, de comprendre l'esprit de l'antiquité que de l'accommoder à leur manière, afin d'en répandre la connaissance autour d'eux, parmi les dames et les gens de lettres. S'ils avaient tort ou raison, je ne le déciderai point, mais ils l'entendaient de la sorte ; et c'est ainsi que du Ryer, le poète et l'auteur dramatique, un des rivaux ou des émules, en son temps, de Corneille, a traduit Isocrate, Hérodote, Tite-Live, Polybe... Enfin ce goût de l'histoire et de l'antiquité allait bientôt passer de là jusque dans le roman ; et ce que le vieux Dumas a fait de l'histoire de France dans ses *Trois Mousquetaires* ou dans sa *Dame de Monseigneur*, La Calprenède et les Scudéri, le frère et la sœur, George et Madeleine, l'une écrivant et l'autre signant, ils l'allaient faire de l'histoire grecque et romaine, avec leurs *Cassandre*, leurs *Cléopâtre*, leurs *Cyrus*, leurs *Clélie*. C'est dans *Cassandre* et dans *Cléopâtre*, on ne saurait l'oublier, que La Rochefoucauld et M^{me} de Sévigné ont pris leurs idées de l'antiquité, en même temps que dans les traductions de du Ryer ou de Perrot d'Ablancourt.

Avec une grande sûreté de coup d'œil, et non pas sans quelque intention de ramener à lui les vrais juges du temps, ceux qui savaient du grec et du latin, la poétique et la rhétorique, Corneille vit le profit que l'art et la poésie dramatiques pouvaient tirer de ce retour du goût aux choses de l'antiquité. En effet, aux événemens imités de la vie commune, ou entièrement imaginaires, — comme tant de tragédies ou de tragi-comédies dont on avait emprunté la matière au roman de l'*Astrée*, — si l'on substituait les actions extraordinaires de l'histoire, on évitait d'abord le reproche d'in vraisemblance ou d'exagération, puisque c'était écrit. Pareillement, on évitait l'accusation d'immoralité, que *le Cid* avait encourue, puisqu'en représentant les monstres de l'histoire, si les faits demeuraient condamnables, les intentions étaient hors de cause, et comme innocentées par l'obligation d'être fidèle à la vérité. Pareillement encore, ces sentences et ces maximes, ces tirades politiques et ces dissertations d'état, ces délibérations où le poète, en un sujet moderne, eût paru suspect d'outrepasser son droit et de parler sans titre, elles devenaient de règle et de nécessité, elles entraient dans la constitution ou la définition du poème, dès que c'était Sertorius, ou Pompée, ou César, ou Auguste, ou Othon que

l'on faisait parler. Telles furent quelques-unes au moins des raisons qui détournèrent Corneille des sujets modernes vers les sujets anciens. Et il est bien vrai qu'il ne tarda pas à s'en faire un procédé, puisqu'on a pu le louer d'avoir mis presque toute l'histoire en tragédies, ce qui est un peu comme si l'on faisait un mérite à Dumas d'avoir « romancé » toute l'histoire de France. Mais il suffit, pour le moment, d'avoir bien vu qu'il suivait en cela le courant du siècle, et que d'ailleurs, en le suivant, il adressait la tragédie vers son véritable objet, si du moins, dans tous les genres, ce sont les chefs-d'œuvre, comme je le crois, qui, jusqu'à nouvel ordre, en déterminent empiriquement le véritable objet. Le véritable objet de la tragédie, c'est ce qui fait la principale beauté de *Britannicus* ou d'*Athalie*, comme le véritable objet de la poésie lyrique, c'est sans doute celui que définissent pour nous les *Méditations* de Lamartine ou les *Contemplations* d'Hugo.

Il est en effet utile de le savoir : si la tragédie française du XVII^e siècle n'a guère mis en scène que des Grecs et des Romains, ce n'est pas tout d'abord, mais après plus d'un demi-siècle d'essais et de tâtonnements. Sujets antiques et sujets modernes, sujets presque contemporains, comme *l'Écossaise*, d'Antoine de Moncrestien (1605), ou *le Comte d'Essex*, de La Calprenède (1638); sujets historiques et sujets d'invention, des *Bradamante* et des *Roland*; pastorales et tragi-comédies, sujets tirés de l'Ancien-Testament ou de la Vie des saints, depuis *les Juives* de Robert Garnier (1583) jusqu'au *Saint Eustache* de Baro (1639), que sais-je encore! il n'était rien que n'eussent tenté nos auteurs, aucun temps de l'histoire, ou aucune imagination de la fable qu'ils n'eussent mis en cinq actes et en vers. On se trompe donc, et assez gravement, pour ne pas dire du tout au tout, lorsque l'on croit que les « règles » sont venues *a priori* circonscrire la liberté de l'invention poétique, et que les modèles anciens ont été comme imposés à Corneille ou à Racine par Chapelain ou par l'abbé d'Aubignac. Mais au contraire, et c'est ici le terme d'une longue évolution. On a d'abord essayé, si je puis ainsi dire, ce que *rendaient* au théâtre des sujets quelconques, librement traités par le poète; et l'expérience a duré, comme on vient de le voir, plus d'un demi-siècle. On s'est alors aperçu qu'un certain plaisir, plus vif sous la contrainte rigoureuse des règles, était aussi plus noble quand on le demandait à de certains sujets. On a voulu s'assurer ce plaisir. Et de même qu'il y avait une convenance de nature entre le drame de Shakspeare et les tendances du génie anglais, il s'est trouvé qu'il y en avait une entre les exigences de l'esprit français et une autre forme de drame, qui est la tragédie qu'on appelle classique. Le prodigieux succès du *Cid* n'a pas fait illusion à Corneille lui-même sur la direction qu'il fallait prendre

pour achever de conquérir la popularité. Et, si, pour tant d'imitateurs qu'*Horace*, que *Cinna*, que *Pompée*, que *Rodogune* ont suscités à Corneille, *le Cid* a au contraire attendu jusqu'à nos jours pour en avoir parmi nos romantiques, il faut bien croire que le poète ne se trompait pas entièrement sur le goût de ses contemporains et sur la tendance de l'esprit public, en empruntant plutôt ses sujets à l'histoire grecque, romaine, ou byzantine au besoin, qu'à l'histoire moderne, espagnole ou française.

Je passerai rapidement sur *Polyeucte*, non pas toutefois sans dire que, si la date en semble aujourd'hui certaine, d'autres dates, alors, que je voudrais bien qu'on eût vérifiées de plus près, m'inspirent quelques doutes. « C'est à la fin de l'année 1640, disait jadis M. Marty Laveaux, dans sa très belle et très bonne édition de Corneille, que l'on a représenté *Polyeucte*; » et il ajoutait : « Jamais aucun doute ne s'est élevé à ce sujet. » Lui-même, cependant, a reconnu depuis lors que cette date pouvait être fausse, et aujourd'hui, sur la foi d'une lettre assez obscure d'ailleurs, on admet communément que *Polyeucte* n'aurait été joué pour la première fois que dans le commencement de l'année 1643. Auquel cas il ne reste plus à lever qu'une difficulté. Si *Polyeucte*, en effet, ne date que de 1643, il faut donc que Corneille, de 1643 à 1645, ait donné *Polyeucte*, *Pompée*, *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, *Rodogune* et *Théodore*. En moins de trois ans, cela fait quatre tragédies et deux comédies, ce qui, sans doute, est beaucoup ; et, comme à l'exception de *Théodore*, qui n'eut que cinq représentations, toutes ces pièces réussirent, on se demande où, je veux dire sur quelles scènes, elles peuvent bien avoir été jouées. Car, on ne connaît guère à Paris que deux théâtres, pour cette période, celui de l'Hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais ; ils ne jouaient chacun que trois fois par semaine ; Corneille n'était pas homme à donner ses pièces à d'autres « troupes » ou d'autres bandes, s'il y en eût eu, qui l'auraient payé chichement ; et, enfin, pour ces trois années 1643, 1644 et 1645, les frères Parfaict, dans leur *Histoire*, nous ont conservé les titres d'une quarantaine de pièces (trente-neuf, exactement), qui, sans doute, elles aussi, ont dû être représentées quelque part. Entre autres points obscurs, en voilà quelques-uns que nous eussions aimé que M. Bouquet essayât d'éclaircir. On a si souvent contesté à Corneille la priorité de quelques-unes de ses inventions, qu'il y a peu d'écrivains, — après Voltaire cependant, qui les lui a surtout disputées, — dont la bibliographie importe davantage à une connaissance précise de leur œuvre. Je proposerais, si je pouvais en donner ici les motifs, de mettre *Polyeucte* en 1642, *Pompée* et *le Menteur* en 1643, *Théodore* et *la Suite du Menteur* en 1644 ou 1645, et *Rodogune* en 1646.

Polyeucte est un curieux exemple, et l'un des plus éloquens qu'il y ait, de ce que le temps ajoute aux chefs-d'œuvre. On se rappelle peut-être que, dans sa nouveauté, l'hôtel de Rambouillet, où l'auteur en donnait lecture, l'accueillit assez mal, assez froidement, et la légende a raconté que l'on députa je ne sais qui vers Corneille pour lui conseiller de ne pas livrer la pièce au public. Le christianisme en avait déplu, la matière de la grâce, une ardeur ou plutôt une violence à provoquer le martyr, qu'aussi bien l'Église, dans sa sagesse et dans sa politique, a toujours déconseillées : il lui suffit qu'on le subisse, ou qu'on le reçoive, elle ne demande pas qu'on y coure. Plus tard, au XVIII^e siècle, tout en rendant plus de justice à *Polyeucte*, et en le mettant plus près de son rang, qui est l'un des premiers dans l'œuvre de Corneille, il ne semble pas toutefois qu'on en ait reconnu la véritable beauté, puisque Sévère en est devenu le principal personnage, pour la fidélité de sa tendresse, pour la noblesse mondaine de ses sentimens, pour sa largeur d'esprit, sa « tolérance » et son indulgente pitié du fanatisme.

Mais ce n'est enfin que de notre temps que *Polyeucte* a profité, si je ne puis dire d'une renaissance ou d'un réveil de la foi, je puis, et il faut dire, d'une intelligence plus profonde et plus générale de la religion. A mesure qu'en nous en détachant nous la comprenions mieux, et qu'en l'étudiant d'une manière plus désintéressée nous en sentions plus vivement les grandeurs, *Polyeucte* nous apparaissait comme une expression plus complète, plus haute, et plus pure de ce que le rêve de l'amour divin peut faire d'un cœur qu'il remplit. Rapprochement étrange, inattendu peut-être, légitime cependant. Pour comprendre tout à fait *Polyeucte*, il faut songer à *Tartufe*; et c'est le chef-d'œuvre de Molière qui achève d'expliquer, en lui servant de réplique ou de contre-partie, le chef-d'œuvre de Corneille. Avec autant de force comique et d'irrespectueuse hardiesse que le personnage d'Orgon, lui tout seul, démontre donc en quelque sorte ce que la dévotion peut faire d'un honnête homme, d'un « homme sage, » d'un bon époux et bon père,

Et je verrais mourir mère, enfans, frère et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela;...

avec autant d'éloquence et de communicatif enthousiasme, *Polyeucte* nous enseigne à quelle hauteur la même « superstition » peut élever une âme au-dessus d'elle-même, des « attachemens de la chair et du monde, » et de la condition vulgaire de l'humanité. Tout ce qui rend Orgon comique, ridicule et coupable à nos yeux, c'est justement ce qui rend *Polyeucte* si supérieur à Félix, à Sévère, à Nérarque. De

telle sorte que, chacune à sa manière, la comédie de Molière et la tragédie de Corneille nous parlent également de la lutte, qui est presque toute l'histoire de la littérature moderne, entre la religion et la « libre pensée. » Et, *Polyeucte*, sans doute, a d'autres mérites, mais c'est bien ici le principal, celui dont on pourrait dire qu'il sert de support à tous les autres; et parce qu'il est aussi le plus caché, voilà pourquoi nous n'avons mis guère moins de deux cent cinquante ans à nous en apercevoir. Il n'y a pas d'œuvre de génie où il n'entre un peu d'inconscience, qui n'anticipe sur l'ordre des temps, et dont une part, conséquemment, n'échappe à l'admiration ou à l'intelligence de ses contemporains.

On a voulu préciser encore davantage, et depuis que Sainte-Beuve s'en est avisé, dans son *Port-Royal*, — pour s'y donner un droit à parler de *Polyeucte*, — on a mêlé *Polyeucte* aux querelles de la grâce, et Corneille lui-même, par l'un au moins de ses chefs-d'œuvre, à l'histoire du jansénisme. Ce qui ne laisse pas d'être assez bizarre, c'est qu'en ce temps-là, comme on plaçait toujours *Polyeucte* en 1640, il était donc antérieur, non-seulement au grand éclat du jansénisme, qui ne date que de la publication du livre d'Arnauld sur *la Fréquente communion*, en 1643, mais encore il avait précédé celle même du gros in-folio de Jansénius, cet *Augustinus* qui ne vit le grand jour qu'en 1641. Il est vrai, — et je ne m'en plains pas, je le note au passage, — que ces considérations chronologiques n'ont jamais beaucoup empêché dans leurs comparaisons ou dans leurs généralisations, souvent arbitraires, mais toujours ingénieuses, les Villemain, les Sainte-Beuve, les Nisard. Mais on voit aussi combien il importerait de connaître avec exactitude la date de *Polyeucte*, puisqu'en un certain sens la connaissance des vraies intentions de Corneille en dépend. Nous croyons, pour notre part, qu'il n'y a rien dans *Polyeucte*, non pas même la tirade :

Il est toujours tout juste et tout bon, mais sa grâce
Ne descend pas toujours avec même efficace,

qui ne s'explique par la seule nécessité du sujet, et qui ne soit conforme, sans aucun mélange de jansénisme, à la pure tradition catholique. C'est aussi bien ce que l'on saurait, si l'opinion ne s'était accréditée parmi nous qu'au xvii^e siècle, en dehors du jansénisme, il n'y aurait eu ni véritable piété, ni de morale assez austère pour les grands chrétiens que nous sommes. Mais *Polyeucte* et Corneille eux seuls serviraient précisément d'exemple du contraire : Corneille, qui, s'il a incliné d'un côté, c'est de l'autre, du côté de l'humaine liberté, sans en être un dévot pour cela moins rigide, et *Polyeucte*, que l'on rapetisse en en faisant une espèce de roman

d'actualité janséniste au lieu d'une tragédie chrétienne. Une autre manière encore de le rapetisser, c'est d'en rapprocher le *Saint-Genest* de Rotrou.

Que de choses maintenant il y aurait à dire, et du *Menteur*, et de *Pompée*, de *Théodore*, de *Rodogune*, d'*Héraclius*, de *Don Sanche*, de *Nicomède*, et de *Pertharite* ! Est-ce, par exemple, une comédie de caractères que *le Menteur* ? et, pour mieux louer Corneille, de même que l'on veut, contre toute vérité, qu'il ait tracé la route à Racine, faut-il dire encore qu'avec *le Menteur* il ait également frayé les voies à Molière ? Je ne le pense pas, mais je n'ai pas le temps d'en donner les raisons. Ou encore, si *le Cid* est le plus beau des drames romantiques, *Don Sanche d'Aragon*, cent soixante ans avant Hugo, n'en serait-il pas, lui, dans sa médiocrité, l'un des plus caractéristiques ? et, si je puis ainsi dire, en versant dans la déclamation de *Don Sanche* un peu de l'esprit de *Clitandre* ou de *l'Illusion comique*, n'obtiendrait-on pas le « sublime » de *Ruy Blas*. — ou quelque chose de très approchant ? Est-il bien vrai, comme on le va répétant, que le sujet de *Pertharite* soit aussi celui d'*Andromaque* ? et s'il l'est, quelle est donc alors la différence qui sépare un chef-d'œuvre d'un « monstre ? » Toutes ces questions et plusieurs, qui sont toujours pendantes, mériteraient, sans doute, qu'on les discutât. Mais elles nous entraîneraient trop loin, et, d'ailleurs, au point où nous en sommes de l'histoire des ouvrages de Corneille, il s'en présente une plus importante, comme enveloppant toutes ses tragédies, depuis *le Cid* jusqu'à *Pertharite*. C'est de savoir ce que ses contemporains ont applaudi dans ses chefs-d'œuvre, ce qu'aujourd'hui nous-mêmes nous y aimons encore, quelle sorte d'émotions nous y cherchons et nous y trouvons, ou, en d'autres termes, c'est de savoir quel est le système dramatique de Corneille, à quelles sources il puise ses inspirations, et quelle est enfin, — car toutes ces questions n'en font qu'une, — la nature propre de son génie ?

II.

Pour cette étude, et contrairement à l'usage, nous n'userons que fort peu des *Discours* de Corneille et des *Examens* qu'il nous a donnés de la plupart de ses pièces. Non plus qu'Hugo, Corneille n'est en effet de ceux que l'on puisse utilement consulter sur eux-mêmes, et, capables qu'ils sont d'écrire à peu près indifféremment *Hernani* ou *Marie Tudor*, *le Cid* ou *Don Sanche d'Aragon*, ni l'un ni l'autre d'eux ne s'est connu. Mais, de plus, il faut se souvenir que les *Examens* et les *Discours* de Corneille

n'ont paru pour la première fois qu'en 1660, après *OEdipe*, et que l'objet n'en est pas théorique ou didactique, mais plutôt et uniquement polémique. Trois ans auparavant, en 1657, un pédant de ruelles, dont le nom, quoique moins familier, nous est devenu presque aussi ridicule que celui même de Chapelain, je veux dire l'abbé d'Aubignac, avait publié sa *Pratique du Théâtre*, livre curieux, qui ne mérite peut-être pas toutes les railleries que l'on en a faites, sans l'avoir lu, sinon pour se dispenser de le lire, et qu'en tout cas les contemporains n'avaient point méprisé. Or, et au fond, sous couleur de rénovation ou de « réformation » du théâtre, c'était la critique plus ou moins déguisée du système dramatique de Corneille que ce livre, et, quand ce ne l'aurait pas été, on devine aisément de quel air l'auteur du *Cid* et de *Pompée*, de *Rodogune* et d'*Héraclius* pouvait recevoir d'un abbé sifflé des leçons de son art. Il forma donc aussitôt le projet d'y répondre, et, comme il préparait alors une nouvelle édition de son *Théâtre*, ce fut l'affaire de ces *Examens*, où l'impatience de la critique, le contentement de soi-même, l'orgueil de ses succès, quoi qu'on en puisse dire, ne tiennent pas moins de place que la « bonhomie. » Quant aux trois *Discours*, il faut sans doute avouer que d'Aubignac ne parlait pas poliment quand il reprochait à Corneille de lui en avoir « escroqué » les idées ; mais ils n'étaient pas moins, de point en point, la réplique de Corneille à la *Pratique du Théâtre*, et, comme tels, une adroite manœuvre de sa politique pour discréditer son censeur, — en l'absorbant. On conviendra qu'en de telles conditions il serait hasardeux, et il est difficile, d'étudier le système dramatique de Corneille dans ses *Discours* ou dans ses *Examens* : il y faudrait trop de précautions, trop de distinctions, trop de restrictions. Les tragédies de Corneille parlent d'ailleurs assez clairement d'elles-mêmes, pour qu'en s'aidant au besoin de ses *Examens* et de ses *Discours*, on ne le fasse qu'autant qu'ils confirment ce que ses tragédies nous apprennent, — mais jamais quand ils y contredisent.

Le Cid et *Polyeucte*, *Théodore* ou *Rodogune*, *Héraclius* ou *Nicomède*, *Pertharite* ou *Don Sanche d'Aragon*, ce que toutes ces tragédies me semblent donc avoir de commun, si l'on veut bien me passer le jeu de mots, c'est ce qu'elles ont d'extraordinaire. Il n'est pas ordinaire que le fiancé d'une jeune fille se voie réduit à la nécessité de tuer le père de celle qu'il prétend épouser ; — c'est le sujet du *Cid*. Il n'est pas ordinaire qu'entre deux frères qui sollicitent la main d'une même femme, leur mère mette son consentement au prix de l'assassinat qu'ils en feront ; — c'est le sujet de *Rodogune*, dont j'essaie, dans ce bref résumé, de faire voir en raccourci toute la prodigieuse et naïve invraisemblance. Il n'est pas

ordinaire que le fils d'un pêcheur se trouve être inopinément l'héritier du royaume dont une reine, qu'il aime, a justement besoin pour arrondir le sien ; — c'est le sujet de *Don Sanche d'Aragon*. Mais, comme le dit Corneille, en propres termes : « Le sujet d'une belle tragédie doit n'être pas vraisemblable ; » et l'absurdité même, à l'occasion, ne l'effraiera pas. Ou encore,

Hors de l'ordre commun il lui faut des fortunes ;

et rien ne lui plaît qui n'ait commencé par le surprendre et l'étonner lui-même. En effet, et comme aussi bien tous ses contemporains, comme Rotrou, comme Scudéri, ce matamore, et comme La Calprenède, ce Gascon, il a l'imagination romanesque, tournée au grand ou à l'excessif, forte et outrée, — je ne veux pas dire déréglée. Est-ce l'héritage du xvi^e siècle ? est-ce le commerce et la contagion de l'extravagance espagnole ? ou bien, dans l'enveloppe bourgeoise d'un avocat du roi à la table de marbre, une ironie du sort aurait-elle logé l'âme d'un héros ? C'est ce que j'aurais le plus de peine à croire, pour diverses raisons, tirées, les unes de son caractère, et les autres de l'étrange façon dont il a placé quelquefois l'héroïsme. Mais, qu'il ne s'intéresse qu'aux aventures « illustres » et aux infortunes « inouïes, » quand il ne l'aurait pas avoué lui-même ; et, de toutes les libertés, quand la première qu'il réclame ne serait pas celle de nous étonner ; voilà ce qui ressort clairement d'une lecture de *Rodogune* ou d'une représentation du *Cid*, et voilà, de tous les traits qui le caractérisent, voilà celui qu'il importe avant tout de noter et de retenir.

Car il s'ensuit plusieurs conséquences : et celle-ci d'abord, que le chef-d'œuvre de l'invention consiste, pour Corneille, dans le choix du sujet. Lorsque, comme Racine et Molière le feront plus tard, on subordonne les situations aux caractères, — c'est-à-dire l'intérêt de l'intrigue à l'analyse et à la peinture des passions de l'amour, par exemple, ou de la jalousie ; — tous les « sujets » deviennent bons, ou, pour mieux dire, indifférens en soi, de même qu'il importe peu aux peintres de la vie réelle, Hals ou Rembrandt, que les modèles qui posent devant eux ne soient que d'insignifiants bourgmestres ou de vagues archers de la garde civique. En déplaçant l'objet de l'art, on en déplace aussi les conditions. Mais lorsque, comme Corneille, on veut de l'extraordinaire, il faut bien le prendre où il est, et ce n'est pas dans la vie commune, où les héros sont moins rares que les situations héroïques elles-mêmes, je veux dire où peut-être ce ne sont pas tant les acteurs qui font défaut que l'occasion et la matière des grandes actions. Si Rodrigue n'eût pas tué le père de Chimène, vaincu deux rois maures, et désarmé don Sanche, il ne

serait pas Rodrigue, mais il ne serait pas moins capable de l'être au besoin, de même que, pour combattre en champ clos les Curiaces, on eût pu choisir une autre famille que celle des Horaces, et Horace n'en serait pas moins Horace, mais nous ne le saurions pas.

Vixere fortes ante Agamemnona
 Multi; sed omnes illacrimabiles
 Urgentur, ignotique longa
 Nocte...

En d'autres termes, les situations sont maîtresses des caractères, puisque les caractères ne se déclarent qu'autant que les situations, en les provoquant, les obligent de se manifester. Il faut donc trouver des situations d'abord, ou en inventer, si l'on n'en trouve pas; mettre alors, pour ainsi parler, des personnages dedans, avec des situations épisodiques autour; et c'est effectivement le procédé de Corneille. Peut-être sa *Rodogune* en est-elle le plus curieux exemple, dont on nous a conté qu'il n'employa guère moins d'une année « à en disposer le sujet » : une seule situation, extrêmement forte, ou une seule scène, l'une des plus belles du théâtre français, la quatrième du cinquième acte, que la tragédie tout entière n'a pour objet que de préparer. On remarquera deux choses là-dessus : que le *Ruy Blas* d'Hugo est en quelque sorte « machiné » de la même manière; et que, par contraste avec ceux de Molière ou de Racine, c'est cette manière de s'y prendre qui fait ordinairement l'intérêt, la surprise, la plénitude enfin et la beauté des dénoûmens de Corneille.

C'est ce qui nous explique encore, et à la fois, avec son goût pour l'histoire, sa façon de la traiter. Depuis son *Horace*, en effet, jusqu'à son *Othon*, s'il a parcouru toute l'histoire romaine; s'il y a joint, avec *Polyeucte* et *Théodore*, celle des premiers temps et des grandes persécutions du christianisme; avec *Héraclius*, avec *Pulchérie*, l'histoire byzantine, ce n'est pas du tout qu'il soit historien, qu'il aime l'histoire pour elle-même, ni qu'il ait une autre curiosité du passé que celle de ses contemporains, plus éveillée, plus intelligente, ou, comme on le dit, plus sympathique. Non! mais, c'est que les histoires sont pleines d'événemens illustres et extraordinaires, lesquels sont même, à vrai dire, les seuls qu'elles enregistrent, comme étant par définition les seuls qui soient dignes de mémoire, et les seuls en fait qui attirent des lecteurs aux historiens. Car, nous ne les lirions pas, comme ce philosophe, si nous n'y cherchions autre chose que les nouvelles de notre quartier. Joignez à cela, que pour étonnans qu'ils puissent être, on ne saurait arguer les événemens d'improbabilité, puisqu'ils sont le réel même. Vous ne voulez pas croire qu'une reine de

Syrie, du nom de Cléopâtre, après avoir tué Séleucus, l'un de ses fils, de sa propre main, ait dû boire le poison qu'elle avait elle-même préparé pour Antiochus, son autre fils? Lisez Appian Alexandrin, au livre des *Guerres de Syrie*, sur la fin; lisez Justin, en son trente-sixième livre; et lisez Josephé, dans ses *Antiquités judaïques*. Ou bien encore, il vous paraît étrange qu'un roi des Lombards, nommé Pertharite, ayant perdu son royaume, « après avoir fait tout son possible pour y rentrer, » en cède à son vainqueur ce que Corneille en appelle les droits inutiles, « pour retirer de ses mains sa femme Rodelinde? » Mais c'est Paul Diacre qui nous l'apprend, en son *De Gestis Longobardorum*, si vous n'aimez mieux consulter peut-être Erycius Puteanus, c'est-à-dire Henri Van de Putte, au livre II, numéro 15, de ses *Historiæ Barbaricæ*. Évidemment, pour Corneille, l'histoire n'est pas l'histoire, mais un vaste répertoire de situations dramatiques. On lit Tite-Live, on lit Tacite quand on aime l'histoire, on lit même Jornandès et Ammien Marcellin, mais, pour lire Henri Van de Putte ou Paul Diacre, il faut que l'on y cherche autre chose que l'histoire; — et je n'ai pas ouï dire que ce fût l'harmonieux arrangement des mots ou la profondeur des pensées. Entêté qu'il était de cette préoccupation de l'extraordinaire, il est arrivé trois fois au moins à Corneille, — avec sa *Théodore*, avec son *Pertharite*, et avec son *Attila*, — de voir, comme il le dit lui-même, ses inventions tomber, précisément pour les raisons qui les lui avaient fait choisir. En dépit de saint Ambroise et de Siméon Métaphraste, on ne put accepter cette image de la prostitution d'une vierge chrétienne qui fait toute la singularité de *Théodore*, et, malgré Jornandès, les bons juges trouvèrent plus qu'étrange, disons même un peu ridicule, cette hémorragie nasale qui fait le dénouement d'*Attila*.

De la même préoccupation procède également chez lui ce goût des actions « implexes, » comme il les appelle, chargées de matière, et dont l'obscurité même fait à ses yeux la principale beauté. L'histoire, avec ses événemens extraordinaires, est encore trop simple, trop unie, trop ordinaire pour lui. S'il est donc écrit dans Tite-Live que la sœur des Horaces était fiancée à l'un des Curiaques, il compliquera les alliances, en inventant une sœur des Curiaques, pour en faire, sous le nom de Sabine, la femme du jeune Horace. Pareillement s'il n'est point dit, dans Surlius ou dans Siméon Métaphraste, qu'avant d'épouser Polyeucte, Pauline eût aimé un chevalier romain, Corneille, pour embrouiller l'intrigue encore davantage, inventera de son fonds le personnage de Sévère. Et si dans le récit d'Appian ou de Justin, les fils de Cléopâtre n'ont affaire qu'avec l'ambition d'une mère qui ne veut pas leur rendre leur trône, il introduira Rodogune dans son intrigue, pour y mêler un peu de

cette galanterie, qu'il dédaigne sans doute, mais dont il sait aussi l'utilité pour le succès d'un drame. Ces complications l'amuse, ces épisodes qui se contrarient, intrigue sur intrigue, et, d'acte en acte, jusqu'au dénouement, cet écheveau qui s'embrouille en se dévidant. « Voici un poème d'une espèce nouvelle, » dit-il en offrant son *Don Sanche d'Aragon* à M. de Zuylichem, le père du célèbre Huyghens ; et, en présentant son *Nicomède* au public : « Voici, dit-il encore, une pièce d'une constitution assez extraordinaire. » Mais l'*Examen* de son *Héraclius* est encore plus caractéristique : « Cette tragédie, dit-il dès le début, a encore plus d'effort d'invention que celle de *Rodogune* ; » et, de peur que l'on ne se méprenne sur ce qu'il appelle « effort d'invention, » il ajoute en terminant : « Ce poème est si embarrassé qu'il demande une merveilleuse attention. J'ai vu de forts bons esprits... se plaindre de ce que sa représentation fatiguait autant qu'une étude sérieuse. Il n'a pas laissé de plaire, mais je crois qu'il l'a fallu voir plus d'une fois pour en remporter une entière intelligence. » Vous sentez l'accent de triomphe. Semblable à ces théologiens qui, de l'incompréhensibilité même des mystères de leur religion, font une preuve de sa vérité, Corneille, lui, de la difficulté que nous avons à suivre ses intrigues, s'en fait un motif de prédilection. Sa *Rodogune* et son *Héraclius*, voilà, pour lui emprunter son langage, les « entreprises sur l'histoire » dont il se sait le plus de gré à lui-même, et non pas du tout *Polyeucte* ni *le Cid*. C'est qu'en effet, par des artifices plus invraisemblables encore que les événemens n'étaient extraordinaires, il a trouvé de son cru, dans les combinaisons de son imagination échauffée, des moyens de rendre l'histoire encore plus « illustre, » en la rendant plus compliquée, plus merveilleuse, — et plus romanesque.

Car, je ne doute pas qu'on l'ait remarqué, mais l'a-t-on assez dit ? les procédés de Corneille, jusqu'ici, sont identiquement ceux de La Calprenède en ses longs romans, et l'histoire n'est guère moins maltraitée dans *Rodogune* ou dans *Héraclius* que dans *Cassandre* ou dans *Cléopâtre* : elle l'y est seulement moins longtemps, pendant cinq actes au lieu de dix volumes. Lequel des deux a imité l'autre, le Normand ou le Gascon ? C'est ce qu'il serait tout à fait superflu de rechercher, puisque c'est Corneille qui vit toujours et La Calprenède qui est mort. Mais, l'un et l'autre, ils ne demandent à l'histoire qu'un cadre, qu'un fond, que quelques événemens authentiques et extraordinaires, dont ils remplissent alors les intervalles avec les efforts de leur invention. Ainsi, de nos jours, a fait le vieux Dumas, dans ses drames et dans ses romans, tenant à la fois les deux rôles, dans sa *Christine* ou dans ses *Mousquetaires*, dont la

prose après tout vaut bien celle de La Calprenède, si peut-être ses vers ne valent pas ceux de Corneille. C'est que, comme eux, il y trouvait un double et précieux avantage, et tandis qu'auprès des ignorans, un peu d'histoire authentiquait tout ce qui lui passait par la tête, auprès des historiens la fécondité de son imagination lui faisait pardonner la manière dont il traitait l'histoire. Veut-on encore quelque autre preuve de l'analogie de leurs procédés et de celle de leur genre de succès ? Vous savez, de notre temps, avec quelle sympathie Michelet a toujours parlé de l'auteur des *Trois Mousquetaires* ? Mais, au xvii^e siècle, dans ses lettres, de qui, ou de quoi, M^{me} de Sévigné parle-t-elle quand elle loue « la grandeur des événemens, » et « la violence des passions, » et « la beauté des sentimens, » de ces sentimens dont « la perfection remplit son idée sur les belles âmes ? » Est-ce de son vieux Corneille ? est-ce de *Rodogune* ? ou d'*Héraclius* ? ou de *Nicomède* ? ou du *Cid*, peut-être ? Eh ! que non pas ! C'est de La Calprenède, et de sa *Cléopâtre* ; et elle en pourrait dire autant de la *Cassandre* ; et elle aurait raison. C'est effectivement les mêmes émotions que, par les mêmes moyens, la même combinaison de l'histoire et du roman, le même emploi hardi de l'extraordinaire et de l'in vraisemblable, Corneille et La Calprenède ont éveillées, remuées et satisfaites chez les lecteurs du xvii^e siècle.

Mais pourquoi La Calprenède n'est-il pas devenu Corneille ? et tandis que les tragédies de La Calprenède ne sont en vérité que des romans assez mal dialogués, comment et pourquoi les inventions de Corneille, quoi qu'il s'y mêle de romanesque, demeurent-elles des drames ? Corneille en a donné lui-même une raison quand il a formulé cette maxime dans son *Discours sur la tragédie* : « que la réduction de la tragédie au roman est la pierre de touche pour démêler les actions nécessaires d'avec les vraisemblables. » Il veut dire que la logique doit régner souverainement au théâtre, et que le drame n'admet rien qui ne l'achemine à son dénouement. Le roman s'attarde, et au besoin s'arrête ; on n'exige de lui que d'être vraisemblable ; il peut, s'il lui plaît, imiter, dans la liberté de son allure, l'illogisme de la vie, ou se laisser guider au caprice de l'imagination. Tandis qu'au théâtre, chaque scène doit sortir de celle qui précède, chaque scène y doit préparer celle qui suit, la contenir en quelque sorte, et toutes ensemble, en s'enchaînant, elles doivent *nécessiter* la fin. Mais une autre raison, moins technique, est aussi plus profonde. C'est que si le roman, comme je le crois, — et comme aussi bien l'étymologie de l'un au moins des deux mots nous l'indique, — diffère surtout du drame en ce que les héros n'y sont pas les artisans de leur fortune ou les ouvriers de leur destinée, nul poète au monde peut-être ne s'est fait du pouvoir de l'homme sur lui-même une plus

haute idée que Corneille. C'est par là, si je ne me trompe, par sa conception de la volonté, qu'il échappe au roman, dont le caractère des personnages est plutôt d'être « *agis* » que d'agir; c'est par là qu'il rentre dans les conditions essentielles de son art, dont l'action est la première loi, pour ne pas dire la seule qui en mérite le nom; et c'est par là enfin qu'il est Corneille, au lieu d'un Rotrou, d'un La Calprenède ou d'un Scudéri supérieur.

Ce qui caractérise, en effet, le théâtre de Corneille, ce n'est point du tout, comme on l'a tant dit, la lutte héroïque du devoir contre la passion, puisque, même en admettant que cette formule pût convenir à quelques-unes de ses pièces, il n'en est guère auxquelles elle conviendrait moins qu'au *Cid*, qu'à *Horace*, qu'à *Cinna*, qu'à *Polyeucte*. Sans doute, il a l'imagination noble, et généralement il préfère ce qui fait les héros à ce qui fait les monstres. Mais enfin, si Rodrigue accomplit son devoir en vengeant son père, et Chimène en poursuivant le supplice du meurtrier du sien, je ne vois pas qu'ils luttent bien héroïquement, ni l'un ni l'autre, contre eux-mêmes, puisqu'ils continuent de s'aimer, et de se le dire, quand leur « devoir » serait d'éteindre dans ce sang répandu jusqu'au souvenir de leur ancien amour. Et le jeune Horace, contre qui, contre quoi lutte-t-il? à moins que ce ne soit contre Camille, et que son « devoir » ne consiste à suivre l'impulsion de sa brutalité. Ou bien encore, dans *Cinna*, quand une morale qui n'est plus de notre temps, qui n'était déjà plus du temps de Corneille, réussirait à faire de la belle Émilie « un ange de l'assassinat, » ce serait encore une question de savoir si le « devoir » d'Auguste est de punir ou de pardonner. Mais le vrai mobile des personnages de Corneille, mais la raison de leurs actes, secrète ou déclarée, des héroïques et des criminels, mais l'âme enfin, pour ainsi parler, de leur conduite entière, c'est le plaisir qu'ils éprouvent à faire parade ou étalage d'eux-mêmes, à se sentir les seuls maîtres de leurs résolutions, à ployer tyranniquement les événemens et les hommes sous la toute-puissance de leur volonté.

Je suis maître de moi, comme de l'univers,

Je le suis, je veux l'être...

Ainsi s'écrie dans *Cinna* son Auguste, et avec lui tous les héros de Corneille, toutes ses héroïnes : Rodrigue et Horace, Polyeucte et Pauline, Marcelle et Théodore, César et Cornélie, Rodogune et Cléopâtre, Rodelinde et Grimoald, OEdipe, Sophonisbe, Othon, Sertorius, Attila. Toutes et tous, tout ce qu'ils font, ils le font parce qu'ils le veulent, ou ils le veulent dès qu'ils le font. Et jusqu'aux motifs extérieurs de leurs actes, ceux qui ne leur viennent pas d'eux, dont ils ne sont pas les auteurs, qui sont l'intervention du hasard

dans leurs calculs, ils se les approprient, ils se les assimilent, ils finissent toujours par les convertir en décisions libres de leur libre choix.

De là, de cette conception de la volonté triomphante, dans le théâtre de Corneille, de là ce dédain des passions de l'amour, comme étant, selon son mot, « trop chargées de faiblesse ; » et, de toutes les passions, celles dont les commencemens, la conduite et la fin échappent toujours ou presque toujours à l'empire de la volonté. De là, inversement, ce goût de la tragédie politique, parce qu'au contraire l'ambition n'est qu'une forme de la volonté, ou que, — comme ce « bonhomme, » s'il ne l'a point ce qui s'appelle vu, l'a du moins deviné, — ce n'est pas la passion, ni l'intelligence même, c'est la volonté qui gouverne le monde. De là ce mouvement dramatique, cette gradation des effets, cet « heureux assemblage » qu'il a lui-même défini dans l'*Examen* de l'une de ses pièces favorites. « La tragédie s'élève d'acte en acte :... le second passe le premier, le troisième est au-dessus du second, et le dernier l'emporte sur tous les autres. » Car l'ambition est insatiable, et la volonté ne se fatigue pas, elle s'exalte au contraire elle-même de son propre exercice. De là encore cette tension des sentimens, tous et toujours portés à l'extrême, ou, pour ainsi parler, au *maximum* de leur puissance, parce qu'aucune considération, aucune crainte de leurs conséquences, n'en limite, n'en modère, n'en arrête jamais l'expansion. De là toujours cette éloquence ou cette pompe du langage, dont l'énergie déclamatoire égale ou surpasse au besoin celle même des sentimens. Et de là enfin ce caractère de grandeur ou de noblesse du théâtre de Corneille, si ses contemporains n'ont pas pu se tromper entièrement sur la nature ou sur la qualité de leur émotion, quand ils se sentaient, comme ils disaient, élever l'âme, au spectacle du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte* ou de *Rodogune*.

Telle est bien l'originalité des héros de Corneille : avant tout, avant d'être « vertueux, » ou « vicieux, » — et ne pourrait-on pas dire avant même d'exister, d'avoir une tête, un cœur, et des sens ? — ce sont des volontés qui s'exercent et qui se prouvent à elles-mêmes leur force, en en abusant. Jamais d'hésitation, ni jamais de repentir : quoi qu'ils aient fait

Ils le feraient encor, s'ils avaient à le faire ;

c'est le mot de Rodrigue à Chimène, c'est celui de Polyeucte à Félix ; et quoi qu'ils entreprennent,

Qu'on nomme crime ou non ce qui fait leurs débats,

ils en revendiquent pour eux seuls la responsabilité tout entière. C'est ce qui les rend tous enfans d'un même père, selon l'expression de Corneille, et, dans le bien ou dans le mal, dans le crime ou dans la vertu, c'est ce qui les fait tous d'une seule famille. Avec autant de résolution que Polyeucte, touché de la grâce et aspirant au martyre, prend contre lui-même, en quelque sorte, l'un après l'autre, tous les moyens de se l'assurer; avec autant de sang-froid, la Cléopâtre de *Rodogune* prépare les « parricides » qui lui conserveront la possession d'un trône qu'elle a juré qu'elle n'abdiquerait pas. De l'un à l'autre drame, l'objet seul a changé; les caractères et presque les discours sont demeurés les mêmes. « Ou tu l'épouseras, dit à Théodore cette odieuse Marcelle, mère de Placide, ou tu mourras d'une mort infâme, non pas même de celle des chrétiennes, mais de celle des prostituées, » et Théodore lui répond : « J'en mourrai donc, puisqu'il le faut, et avant le supplice je subirai l'outrage, mais je ne l'épouserai pas, quoique, si je le voulais, je n'y eusse pas de répugnance. » Entendez ici que, comme il n'y a pas de crime devant la nécessité duquel puisse reculer une volonté forte, inversement, il n'y a pas de sacrifice plus qu'humain dont elle ne soit également capable. Ou plutôt encore, aux yeux de Corneille, il semble que la volonté non-seulement excuse, mais qu'elle purifie, mais qu'elle ennoblisse tous les actes qu'elle dicte, que la moralité de son objet soit indifférente à sa qualification esthétique, et, comme enfin il dit le lui-même, « qu'elle accompagne le crime d'une grandeur d'âme qui a quelque chose de si haut qu'en même temps qu'on déteste ses actions, on admire la source dont elles partent. »

C'est ce qui distingue sa tragédie du drame romantique, et *le Cid*, par exemple, ou *Don Sanche d'Aragon* de *Ruy Blas* et d'*Hernani*. Si l'on peut dire, en effet, que les sujets en sont presque également extraordinaires ou invraisemblables, que les « mœurs, » par suite, en sont un peu les mêmes, et qu'il n'y a pas jusqu'aux procédés de style qui n'y soient fréquemment et curieusement analogues :

Eh bien! seyez vous donc, marquis de Santillane,
Comte de Pennafiel, gouverneur de Burgos.

ou encore :

Il doit à ses jaloux tous ces titres d'honneur,
Voulant m'en faire avare, ils m'en rendaient prodigue,
Ce torrent grossissait, rencontrant cette digue;

cependant une différence n'en subsiste pas moins, une différence essentielle, et une différence profonde. Victimes d'une espèce de fatalité passionnelle, les héros de Victor Hugo sont « des forces qui vont, » — c'est Hernani qui le dit à doña Sol, — et, comme telles, dont les circonstances, ou plus souvent encore le caprice du poète font à peu près ce qu'ils veulent. Peut-être même, à le bien prendre, n'ont-ils d'énergie que dans le discours, et leur volonté ne s'exerce-t-elle que sur le choix de leurs métaphores. Au contraire, les héros de Corneille, maîtres d'eux-mêmes et de leurs actes, le demeurent, et la circonstance ou l'occasion ne leur sont, jusqu'à ce qu'ils y succombent, qu'une perpétuelle matière de lutte et de victoire. Ici, la nécessité des vertus et des vices,

D'un astre impérieux ne suit pas les caprices ;

mais la volonté se déploie d'elle-même, pour ainsi dire, ou en s'accroissant à mesure de la résistance que les hommes ou les évènements lui opposent. Et c'est d'abord pour cette raison, tandis que *Ruy Blas* et qu'*Hernani*, par-dessous l'incomparable splendeur lyrique, ne sont au fond que des mélodrames, que *le Cid* et *Don Sanche*, eux, sont de vrais drames, — dont je conviens d'ailleurs que le second est fort médiocre.

Mais cette raison n'est pas la seule, et, pour achever de la distinguer du mélodrame avec la volonté, c'est la moralité qui rentre dans la tragédie de Corneille. En effet, comme la volonté ne s'y développe jamais sans la glorification ou la justification de ses actes, et que le crime lui-même, presque en toute rencontre, y tâche à tourner de son côté le droit et la morale, il en résulte que le drame, quand encore il ne roule pas tout entier sur un cas de conscience, y touche au moins toujours, et toujours aussi nous oblige à nous interroger sur quelque-une de ces grandes questions qui partagent les hommes. Est-il vrai que l'on doive à sa maîtresse aussi bien qu'à son père? ainsi que Rodrigue est tenté un moment de le croire; et, pour venger un père, lui doit-on, comme Chimène, immoler son amant? Devons-nous davantage à la patrie qu'à la famille? et l'état, c'est-à-dire la communauté sociale, peut-il exiger de nous le sacrifice des obligations sur lesquelles on peut dire qu'il repose lui-même? Ou bien encore, une femme, en toute occasion, doit-elle prendre le parti de son mari contre son père, de Polyeucte contre Félix? et Polyeucte, aux dépens des devoirs qu'il a librement contractés envers Pauline, a-t-il le droit de courir au martyre? Tels sont, pour n'en pas prolonger l'énumération, quelques-uns des cas de conscience dont Corneille, avec cette adresse instinctive qui est

l'une des formes ou des parties du génie même, a su mêler la discussion au drame de la volonté. Il n'y a rien encore de pareil dans le théâtre romantique. Mais c'est ainsi qu'en rendant la tragédie capable de « prouver » quelque chose, de le discuter au moins ou de le proposer, Corneille, en même temps qu'un intérêt humain, lui a donné une dignité littéraire, également inconnus avant lui. Nous sommes tous intéressés au dénouement du *Cid* et de *Polyeucte*, nous y sommes tous partie, si l'on peut ainsi dire, tandis qu'en vérité, de savoir ce que pourront durer les amours de Ruy Blas et de sa reine d'Espagne, et qui l'emportera de Triboulet ou de François I^{er}, cela n'intéresse que François I^{er}, ne touche que la reine d'Espagne, et ne regarde enfin que Ruy Blas.

On verra là l'explication, et peut-être l'excuse, de la place que tiennent, dans la tragédie de Corneille, la rhétorique et la déclamation. Car, de dire qu'il est Normand, et bas-Normand, on a raison, mais d'autres aussi sont Normands, qui ne déclament pas plus que ceux de Marseille; et, d'autre part, tous les rhéteurs ne sont pas de Rouen. Mais la vérité, lorsque son Horace ou son Emilie, par exemple, parlent si longuement :

Impatients désirs d'une illustre vengeance,
A qui la mort d'un père a donné la naissance,
Enfans impétueux de mon ressentiment,...

c'est qu'ils peuvent bien être sûrs de la fermeté de leurs résolutions, et que la menace de la mort même ne les leur fera pas rompre : ils le sont beaucoup moins de la valeur morale des actes qu'ils se préparent à commettre. Dirai-je qu'ils s'étourdissent donc du fracas de leurs paroles? mais, plutôt encore, qu'ils essaient, pour se rendre l'opinion favorable, de l'envelopper dans leurs sophismes, à moins que, pour la dompter, ils ne la bravent;— et c'est ce qui ne va pas, ce qui ne saurait aller sans beaucoup de discours ou même un peu de verbiage. A plus forte raison, quand ils veulent, comme presque toujours, que leurs victimes elles-mêmes les approuvent, c'est alors qu'ils ont besoin de toutes les ressources de leur rhétorique. Rodrigue veut faire convenir Chimène qu'il a *dû* tuer le comte de Gormas. Horace veut faire convenir Curiace que son *devoir* est de l'égorger. Emilie veut faire convenir Auguste qu'elle a *dû* conspirer contre lui. Cléopâtre veut faire convenir ses fils qu'ils *doivent* la débarrasser de Rodogune. Mais, le moyen de les en faire convenir sans commencer par détruire en eux, à force d'éloquence et de raisonnement, tout ce qui s'y oppose? sans les inquiéter, si l'on peut ainsi dire, sur leurs préjugés les plus légitimes, leurs sentimens les plus naturels, leurs convictions les plus

chères? et le moyen d'y réussir, sans y employer ensemble ou tour à tour ce que Polyeucte appelle quelque part toutes les « ruses de l'enfer : » la promesse et la menace, l'artifice et la vérité, la logique et la passion, la caresse et l'injure, la séduction ou la terreur? Les personnages de Corneille parleraient moins, et moins éloquentement, ils déclameraient moins, si d'abord ils portaient moins haut l'orgueil de leur liberté, s'ils étaient mêlés dans des occasions moins illustres d'elles-mêmes, et si c'était enfin et surtout dans des « espèces » morales moins extraordinaires qu'ils prissent la parole.

Ai-je besoin d'ajouter qu'ils parleraient aussi d'une manière moins subtile, et que, dans leurs discours, il se glisserait moins de chicanerie ou moins de sophistique? Je sais que le grand Corneille avait l'imagination naturellement contentieuse et processive; que de ce défaut de nature, assurément, ses fonctions d'avocat du roi à la table de marbre n'étaient point faites pour le corriger; que son temps, comme il est celui de la préciosité, des conversations de l'hôtel de Rambouillet et des *Lettres* de Balzac, est aussi celui des raffinemens de la casuistique, le temps du père Bauny et du père Le Moyne. Mais, après cela, je sais surtout que ni la vie ni la morale ne sont toujours aussi simples que l'on le veut bien dire, et que le devoir n'apparaît pas, en toute occurrence, avec la clarté supérieure et l'évidence impérative d'une proposition ou d'un axiome de géométrie. Moralistes grossiers, ou peut-être hypocrites, qui ne craignez pas d'enseigner que là où l'instinct parle et fait entendre sa voix si aisément persuasive, là aussi est le devoir, dites-nous donc où est le devoir de Polyeucte, entre Pauline et son Dieu qui l'appelle? où est le devoir de Théodore, entre le respect de soi-même et l'abjuration de sa foi? où est le devoir d'Antiochus, entre sa maîtresse et sa mère? où est même le devoir d'Émilie, entre ce qu'elle doit au souvenir de son père et ce qu'elle doit aux faveurs dont elle s'est laissée combler par Auguste? C'est ce que personne au monde ne peut dire simplement, sans distinguer, sans diviser, et sans épiloguer, parce que c'est ce qui dépend d'une infinité de circonstances, et qu'il y a question sur tous ces points que l'on a quelquefois prétendu décider par une pantalonnade. Mais c'est bien aussi la vraie raison, sinon la seule, c'est la plus profonde et c'est la raison dernière de cette subtilité que l'on a reprochée quelquefois, que l'on reproche encore aux héros de Corneille. S'ils discutent en casuistes, c'est que la casuistique commence justement où finit la morale vulgaire :

Si tu m'offres ta tête, est-ce à moi de la prendre?
Je la dois attaquer, mais tu dois la défendre.

Les principes qui suffisent à la conduite de la vie commune ne cessent pas d'être les principes, mais ils deviennent obscurs, ils perdent quelque chose au moins de leur clarté dans les occasions extraordinaires où Corneille aime à placer ses Rodrigue et ses Horace. Mais en même temps qu'un air de subtilité, c'est ce qui achève de donner aux chefs-d'œuvre de son théâtre leur aspect de grandeur morale.

Que maintenant, comme aux casuistes, et nous pourrions bien ajouter comme aux jurisconsultes, il lui soit arrivé quelquefois de passer la limite, c'est ce que nous verrons mieux tout à l'heure, et c'est ce qu'on ne saurait nier. La pente, en effet, est glissante : on veut des « espèces » qui soient belles, d'abord, ou « illustres, » ainsi que s'exprime Corneille; on en veut bientôt qui soient rares; d'où l'on finit par passer aux bizarres, — pour ne pas dire aux immorales. C'est le cas de Sanchez et d'Escobar, quand, dans leurs énormes *Morales*, avec une liberté de langage qui n'est égalée que par la déplorable fécondité de leur imaginative, ils font, selon le mot de Pascal, de « si jolies questions. » Quid, qu'arriverait-il si, par hypothèse, à telle ou telle complication, nous en faisons intervenir une autre? Il y a quelque chose de cela dans la tragédie de Corneille, et, lui aussi, il fait de « jolies questions. » Que Pauline, par exemple, qui n'aime Polyeucte que « par devoir, » veuille cependant, après avoir essayé de l'arracher au supplice, le suivre jusque dans la mort, certes, voilà qui est rare, et voilà qui est déjà beau. Mais combien plus beau, étant plus rare encore, qu'ayant toujours présent le souvenir de Sévère, elle en fasse le sacrifice à Polyeucte, dans le moment même qu'elle pourrait l'accuser de trahir ses devoirs envers elle! Ou bien, dans *Rodogune*, que, l'ambition étouffant non-seulement l'amour maternel, mais jusqu'à l'humanité dans le cœur de Cléopâtre, elle ne consente à résigner le trône qu'au meurtrier de Rodogune, la situation est déjà forte et les sentimens assez extraordinaires! Mais que Rodogune, à son tour, mette les deux princes qui l'aiment à choisir de la perdre ou de la délivrer de leur propre mère, voilà une étrange exigence de l'amour, et voilà un atroce combat de la passion et du devoir! Autant qu'à Fil-liuccius ou qu'au bon Caramuel, toutes ces situations plaisent à notre Corneille, comme autant d'occasions d'y faire admirer, avec la force de son invention, la subtilité, l'ingéniosité, l'originalité de sa dialectique. Et c'est ce que l'on a quelquefois appelé d'un mot assez juste le naïf étalage de son « machiavélisme; » dont les exemples abonderaient dans les moins lues de ses tragédies, dans son *Pertharite*, dans son *Othon*, dans son *Attila*, mais dont les commencemens sont faciles à surprendre

dans ses chefs-d'œuvre eux-mêmes, et jusque dans la bouche de son Félix ou sur les lèvres de son Émilie.

Malheureusement, il en faut bien convenir, à mesure qu'il enfonce dans ces subtilités, et que, visiblement, il s'y complait davantage, à mesure aussi, pour diverses raisons, sa tragédie devient-elle plus artificielle, et, ce qu'il semble qu'elle gagne à de certains égards, le perd-elle en fidélité d'imitation de la nature et de la vie. Placées dans des situations extraordinaires, ces âmes extraordinaires qu'il aime à manier, y développent des sentimens non moins extraordinaires, et le drame, pris en dehors de la réalité, se déroule, se noue, et se dénoue dans le vide. C'est ce qu'il nous reste à montrer maintenant dans les « dernières » tragédies de Corneille : comment ses qualités se tournent contre lui-même, ou comment encore, le génie se retirant insensiblement de son œuvre, il n'en subsiste plus que de vaines apparences, des « mélodrames » sans substance et sans forme, des procédés sans âme, et tout ce qu'ils avaient enfin de faux ou de dangereux, sans rien de ce qui les avait jusqu'ici vivifiés.

III.

Profondément blessé de la chute de son *Pertharite*, il avait « sonné la retraite » et publiquement abjuré le théâtre, en 1653; mais, en homme prudent et toujours avisé qu'il était, « sans en faire une résolution si forte qu'elle ne pût se rompre; » et, six ans durant, de 1653 à 1659, retiré dans sa province, entre sa femme et ses enfans, tout occupé de soins pieux, il avait tenu sa parole. Je crois bien qu'il s'était attendu que l'on la lui rendit, que le public le redemandât, qu'à tout le moins une bonne gratification le consolât de son échec, le payât de ses « veilles » et de tout ce qu'il avait fait enfin pour épurer le théâtre français, tant « du côté de l'art » que de celui « des mœurs. » Le grand Corneille aimait la gloire, mais une gloire sonnante et trébuchante, en bonnes espèces ayant cours, une gloire monnayée : c'est lui-même qui nous l'a dit, tant en prose qu'en vers, dans ses *Épîtres* et dans ses *Dédicaces*, et qu'il était peu sensible à l'honneur d'une « louange stérile; » et il eût pu nous le dire moins crûment. Plus d'argent, plus de tragédies. Mais il avait pour cette fois compté sans Mazarin, lequel, du moment que l'auteur d'*Horace* et de *Cinna* renonçait au théâtre, bien loin de l'en approuver d'une manière effective et solide, se hâta tout au contraire de le rayer de ses papiers, — et de supprimer la pension qu'il lui faisait depuis déjà dix ans. Aussi longtemps que

dura l'interruption de la pension, aussi longtemps allait durer le silence irrité du poète.

Eût-il duré toujours? C'est ce que nous ne saurions dire; et, pour l'honneur du « grand » Corneille, on se plaît à croire que de toute manière, un jour ou l'autre, l'amour-propre, le regret des applaudissemens du théâtre, le dépit de se voir oublié tout vivant, le besoin même d'écrire, eussent fini par l'emporter sur ce mécontentement d'avare; mais toujours est-il qu'on ne l'en tira qu'à prix d'or. En 1657, lorsque le surintendant Fouquet commença de répandre, parmi les gens de lettres, des libéralités — dont c'est le cas de dire qu'elles ne lui coûtaient guère, si elles leur faisaient beaucoup de plaisir, — Corneille jugea que le temps était venu d'en réclamer sa part. Sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, qu'il avait dédiée au pape Alexandre VII, ne lui avait pas rapporté ce qu'il en espérait. Par l'intermédiaire de l'obligeant Pellisson, il fit donc demander à Fouquet une audience, qui fut presque aussitôt suivie du rétablissement de sa pension. On y mit pour condition qu'il reviendrait au théâtre; et, afin de lui ôter, nous dit son neveu Fontenelle, « toutes les excuses que lui aurait pu fournir la difficulté de trouver des sujets, » ce fut Fouquet en personne qui voulut bien lui en proposer trois. On ne sait pas quel était le premier; le second était *Camma*, que, pour en faire profiter les siens, il s'empressa de déléguer à son frère Thomas; le troisième était *OEdipe*, auquel il se mit tout de suite, qu'il écrivit en deux mois, et qui fut représenté pour la première fois au commencement de l'année 1659.

Le succès en fut grand, l'un des plus grands que Corneille eût remportés encore; et il devait être durable. Non-seulement, en effet, dans sa nouveauté, on y courut en foule, et les précieuses en proclamèrent l'auteur « le plus grand homme qui eût jamais écrit des jeux du cirque; » mais, plus tard, de 1680 à 1700, par exemple, nous voyons que *l'OEdipe* n'a pas eu moins de cinquante-six représentations à la ville, c'est-à-dire beaucoup plus que *Polyeucte*, mais un peu moins pourtant que *Rodogune*. Nous savons, d'autre part, que, dans le même temps, de toutes les tragédies de Corneille, *OEdipe* est celle que Louis XIV a le plus souvent redemandée, dix-neuf fois contre *Polyeucte* onze, et *le Cid* onze fois, également, — et seulement. Que si, d'ailleurs, ce succès nous étonne, la raison en est plus surprenante encore, puisqu'en la cherchant nous apprenons que c'est justement celle qui nous gâte aujourd'hui la lecture d'*OEdipe*, bien loin d'en pouvoir soutenir la représentation. On admira et on applaudit dans la tragédie de Corneille

L'art dont il y mêlait aux grands événemens,
L'héroïque beauté des nobles sentimens;

en d'autres termes et en prose, l'ingéniosité malheureuse avec laquelle, dans la fable grecque, il avait tissu l'épisode des amours de Thésée et de Dirce.

Il raconte lui-même qu'il avait eu l'idée, tout d'abord, de suivre et d'imiter d'assez près l'*OEdipe-Roi* de Sophocle, non toutefois sans y mêler, pour en relever sans doute la nue simplicité, quelques traits de celui de Sénèque. Mais il lui parut que, s'il le transcrivait, dans son horreur tragique, pour la scène française, « il ferait soulever la délicatesse des dames, » — et il ne s'en plaint pas, ainsi qu'on l'a cru quelquefois, il ne regrette point de n'avoir pas osé, — mais c'est plutôt comme s'il disait qu'un temps venait de finir, et un autre de commencer, avec d'autres mœurs, d'autres goûts, d'autres exigences. Et, en effet, il avait alors passé la cinquantaine, et depuis trente ans déjà qu'il avait donné sa *Mélite*, le public s'était renouvelé. Les dames, qui jusqu'alors ne fréquentaient guère le théâtre, qui ne s'en donnaient le divertissement qu'à demeure, se montraient maintenant à l'Hôtel de Bourgogne, et, suivies des « marquis, » remplissaient avec eux les loges et la scène. Aussi bien le succès du *Timocrate* et de la *Bérénice* du petit frère, celui des premières tragédies de Quinault, la *Stratonice* et l'*Amalazonte*, avait-il averti Corneille. On ne voulait plus rien que de joli, que de poli, que de galant. Puisqu'il fallait du sang dans la tragédie, on s'y résignait, mais on y demandait maintenant de l'amour, une imitation ou une ombre de l'amour, jusqu'à ce que Racine, plus hardi, mettant devant ce qui était derrière, et de l'accessoire faisant le principal, la tragédie ne consistera plus désormais qu'en une représentation des passions de l'amour. On trouvera qu'il va trop loin, l'auteur de *Bajazet* et de *Phèdre*, et on le lui fera cruellement sentir. Mais, en attendant, c'est pour flatter ce goût du public et de la jeune cour que Corneille, dans son *OEdipe*, a introduit ce galant épisode; c'est la façon dont il l'a traité qui lui a conquis le suffrage des jeunes gens et des femmes; et c'est pour n'en pas perdre les plaisirs et les profits qu'à partir d'*OEdipe*, l'amour et la galanterie vont occuper la place qu'ils tiennent, et qui est presque la principale, dans les tragédies de sa dernière manière.

Si d'ailleurs cette préoccupation des choses de l'amour était aussi nouvelle chez lui qu'on l'a bien voulu dire, c'est ce qu'il pourrait y avoir lieu d'examiner, — pour trouver d'excellens et de nombreux motifs d'en douter. Parce qu'en effet il a dit que l'amour « était une passion chargée de trop de faiblesse pour être dominante dans une pièce héroïque, » on l'en a cru sur sa parole; et la maxime est passée en proverbe. Mais on n'a pas assez remarqué que lui-même ne s'est avisé que fort tard d'en faire la découverte, entre cinquante et soixante ans seulement, dans une lettre qu'il écrivait à

Saint-Évremond, pour remercier cet autre vieil homme d'avoir très fort maltraité l'*Alexandre* du jeune Racine. Corneille alors s'est aperçu qu'en réalité, comme le disait son apologiste, l'amour et la galanterie, dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, ou dans *Nicomède*, ne servaient guère que d'ornement. Et cependant, si l'on y voulait regarder d'un peu près, que resterait-il de *Polyeucte* sans Pauline, et du caractère de Pauline sans Sévère? de *Cinna* sans Émilie? d'*Horace* même sans Camille ni Sabine? Car enfin, où serait l'héroïsme d'Horace, s'il n'était pas le mari d'une sœur des Curiaces ou si sa propre sœur n'était pas la fiancée de l'un d'eux? Mille autres, avant et depuis lui, sont morts pour la patrie, sans en faire tant de fracas? Et *Don Sanche*, et *Rodogune*, et *Théodore*, et *le Cid*, — pour ne rien dire de toutes ses comédies, depuis *Mélite* jusqu'au *Menteur*, — est-ce que l'amour ou la galanterie ne les remplissent pas? Tellement, que sans l'amour elles fondraient tout entières, qu'il n'en demeurerait seulement pas le squelette, que Corneille n'eût jamais conçu peut-être l'idée de les traiter. Disons donc, pour être vrai, qu'il y a autant d'amour dans les tragédies de Corneille, ou du moins autant d'intention d'y en mettre, que dans les tragédies de ces « doucereux » dont il se moquait, mais cependant dont il était lui-même. Seulement, il y avait autre chose; et puis, et surtout, ce bon père de famille, magistrat et notable habitant de Rouen, à défaut de la « passion » comme nous l'entendons aujourd'hui, n'a pas connu l'amour, ce qui est pourtant utile pour le peindre. En revanche, et à mesure qu'il s'éloignait davantage du temps où il eût pu le connaître, en entendre du moins conter quelque chose, il s'en faisait des idées plus bizarres, qui sont celles dont il s'est servi pour le représenter dans son *Othon*, par exemple, ou dans son *Attila*.

Ce que l'on peut accorder, en effet, c'est que si dans *Nicomède*, par exemple, ou dans *Cinna*, l'amour tenait trop de place, — peut-être en tient-il toujours trop, dans la tragédie comme ailleurs, du moment qu'il ne la tient pas toute, — cependant il se liait assez étroitement à l'action principale, et même, dans *Polyeucte* ou dans *Rodogune*, il s'y incorporait. Au contraire, maintenant, dans *OEdipe*, dans *Sertorius*, dans *Othon*, il s'y juxtapose ou il s'y superpose. Ou plutôt encore, dans des sujets non pas sans doute moins « illustres » que les anciens, mais moins « invraisemblables, » moins « extraordinaires » et plus « connus, » tirés de Plutarque ou de Tacite au lieu de l'être, comme autrefois, de Paul Diacre ou d'Henri Van de Putte, Corneille ne se sert des passions de l'amour ou de leur imitation, tout en satisfaisant le goût des jeunes gens et des femmes, que pour compliquer ses intrigues d'une autre manière, et encore davantage. Il n'y a qu'une intrigue d'amour dans *OEdipe*

(1659) ; il y en a deux dans *Sophonisbe* (1663) ; il y en a trois dans *Othon* (1664) ; il y en a quatre dans *Attila* (1666), puisque Attila lui-même en mène deux à lui seul ; — et je crois qu'en comptant bien on y en découvrirait peut-être une cinquième. De telle sorte que les passions de l'amour, en envahissant décidément le drame de Corneille, n'y opèrent pas du tout leur effet accoutumé, qui est premièrement de simplifier l'intrigue, et, en second lieu, de « l'humaniser, » si je puis ainsi dire, en l'approchant d'une imitation plus fidèle de la vie. C'est du moins l'effet qu'on voit qu'elles ont produit dans la tragédie de Racine, dans la comédie de Molière, dans le drame même de Voltaire. Mais, tout au contraire, elles en éloignent Corneille ; et, de toutes les passions, les plus universelles, conséquemment les plus communes, le rengagent, lui, dans sa recherche du compliqué, de l'extraordinaire, et de l'in vraisemblable.

Grâce à cette manière d'entendre et de traiter les passions de l'amour, le romanesque rentre dans le drame, et, l'un après l'autre, tous les avantages qu'elle avait tirés de son commerce ou de son alliance avec l'histoire, la tragédie les perd. On ne distingue plus le vrai d'avec le faux, les « inventions » de Corneille d'avec les données de l'histoire. La curiosité, qui s'était un moment attachée au développement des caractères, s'en détourne et se reprend de plus belle aux péripéties de l'intrigue. Le Sertorius de Plutarque ou l'Othon de Tacite se transforment aux mains du poète. Et c'est un point sur lequel il faut bien que j'insiste, puisque l'on a pu jadis écrire, sur *le Grand Corneille historien*, tout un gros livre où je vois que les commentateurs continuent toujours de puiser. Non-seulement Corneille n'a rien eu de l'historien, au sens où nous entendons aujourd'hui le mot, ni le souci de l'exactitude, ni le respect de la vérité, ni le sentiment de la distinction des lieux ou des époques ; mais en consentant qu'il en ait jamais eu quelque chose, ce n'est nulle part moins que dans son *Sertorius*, que dans son *Othon*, que dans son *Attila*. Et certes, ce sont de médiocres romans d'amour ou de galanterie, mais ce ne sont pas pour cela de meilleurs tableaux d'histoire.

On sait sans doute ce que l'on veut dire quand on parle de « couleur locale ; » et, lorsque, par exemple, on loue Corneille de nous l'avoir fidèlement rendue, dans son *Héraclius* ou dans son *Nicomède*, on a, je pense, des données très certaines sur « l'âme bithynienne » d'il y a quelque mille ans, ou sur « l'état d'esprit » d'un empereur de Constantinople. Il faut croire peut-être aussi que tous les empereurs d'Orient se ressemblent, et qu'il n'y a jamais eu qu'un type ou qu'une idée du Bithynien en soi. C'était du moins la pensée de Corneille quand, au contraire de Racine, dont il dé-

clarait que les Turcs n'en étaient pas, il se flattait, lui, d'avoir « conservé à ses illustres le caractère de leur temps, de leur nation et de leur humeur. » Mais sans disputer plus longtemps sur ce point, je dis que s'il y avait quelques moyens d'effacer de ses personnages ce qu'il y voulait mettre, c'était justement ceux qu'il en a pris dans ses dernières tragédies. Peindre « Othon galant » et « Attila dameret, » leur faire faire l'amour parmi les armes, comme dans *le Grand Cyrus* ou dans *la Clélie*, on ne pouvait rien imaginer qui les défigurât, — je ne veux pas dire qui les caricaturât, — de façon plus étrange.

O beauté, qui te fais adorer en tous lieux,
Cruel poison de l'âme et doux charme des yeux,
Que devient, quand tu veux, l'autorité suprême?..

Nous crierions à l'in vraisemblance, et nous aurions raison, si c'était à Louis XIV que l'on fit « pousser » de pareils madrigaux, et c'est dans la bouche d'Attila que Corneille les a mis.

Ce qui est plus grave encore, il fausse ainsi sa conception de la volonté, et, avec elle, il pervertit la notion même de l'histoire. Car, des fades amours de ses Othon et de ses Attila, non content d'en avoir fait un trait de leur caractère, au lieu d'une distraction de leurs sens, voici maintenant, lui, l'auteur d'*Horace* et de *Cinna*, qu'il en fait l'instrument de leur fortune et le principe de leurs résolutions. Sans les femmes qui conspirent pour lui, son Othon ne deviendrait pas empereur. Son Attila ne mourrait pas sans les Ildione et les Pulchérie qui s'unissent contre lui. Mais, en dépit des anecdotes, quel que soit l'universel pouvoir des passions de l'amour, c'est là précisément qu'il vient échouer et qu'il expire, quand il rencontre la volonté de ces grands ambitieux et de ces grands remueurs d'hommes. Quelques Antoine ont pu s'oublier entre les bras de leur Cléopâtre, mais les Octave ne s'y sont pas laissés tomber; et jamais femme n'arrêta dans leur course un César ou un Cromwell, un Richelieu ni un Bonaparte. Ce n'est donc plus seulement le « costume » de l'histoire, si je puis ainsi dire, que l'on altère quand on nous les peint amoureux, c'est l'esprit même que l'on en méconnaît et que l'on en dénature. Mais si c'est bien ce que Corneille a fait dans ses dernières tragédies, que parle-t-on de « vérité des mœurs, » et de « couleur locale, » et de « sens de l'histoire? » Comment peut-on dire qu'en en séparant l'intrigue d'amour qui les remplit, la valeur historique de *Sertorius* ou d'*Othon* demeure tout entière? et comment, par quelle opération de chimie psychologique, les peut-on séparer seulement?

J'irai plus loin; et je dirai que ce qu'on loue dans les dernières tragédies de Corneille, sous ces noms mêmes de « couleur historique »

et de « vérité des mœurs, » plus j'y regarde, et plus je crains que ce n'en soit le manque de vérité générale et humaine. Les héros de Corneille se ressemblent tous, et ils ne nous ressemblent pas. Oui, Grecs et Romains, Byzantins et Lombards, Gépides et Visigoths, Syriens et Espagnols, don Diègue et le vieil Horace, Cléopâtre et Attila, Rodogune et Émilie, tous, ils parlent tous, ils agissent tous de la même manière.

Sermens fallacieux, salutaire contrainte
 Que m'imposa la force et qu'accepta ma crainte
 Heureux déguisemens d'un immortel courroux;..

si ces vers, qu'il a mis dans la bouche de sa Cléopâtre, seraient tout aussi bien placés dans celle de son Émilie, les reines d'Orient parlent donc chez lui comme les Romaines? De telle sorte que les prétendues différences que l'on avait cru discerner entre ses Espagnols ou ses Byzantins, se résolvant, pour ainsi dire, dans l'uniformité de la déclamation cornélienne, il n'en subsiste plus que l'air d'héroïsme et la grandiloquence par où ils se distinguent de nous. S'ils étaient plus humains, leurs sentimens moins extrêmes, et leurs discours moins « forcenés, » les héros de Corneille nous paraîtraient moins « Huns, » ou moins « Numides; » nous les trouverions moins caractérisés s'ils étaient moins extraordinaires; et enfin, s'ils étaient plus « vrais, » ils nous paraîtraient moins historiques.

Demandera-t-on d'où vient alors l'illusion presque universelle des contemporains, et comment encore aujourd'hui nous continuons d'en être les dupes? Car, ce n'est pas d'*Horace* ou de *Cinna*, de *Don Sanche* ou du *Cid*, c'est de la *Sophonisbe* que Saint-Évremond a loué la couleur « carthaginoise; » c'est de son *Sertorius* que l'on conte que Turenne demandait « où Corneille avait appris l'art de la guerre; » c'est son *Othon* que le maréchal de Grammont appelait « le bréviaire des rois; » et, après ces grands noms, s'il est permis de produire à son tour le gazetier Robinet, c'est d'*Attila* qu'en ses vers prosaïques il admirait encore le style énergique, l'exactitude historique et la profondeur politique. Où diable Robinet avait-il appris la politique et l'histoire? Mais cela prouve tout simplement que, pour Corneille comme pour d'autres, comme pour Hugo, si l'on veut, parmi nous, le temps de sa décadence a été celui de son apothéose. Cela prouverait au besoin, si l'on ne le savait assez par ailleurs, que les contemporains de Corneille n'avaient pas plus que lui le sens de l'histoire, l'idée de la succession des temps, de la diversité des époques et de la variété des mœurs. On pouvait trouver son Ildione « bien peinte, » quand on avait vu dans Scipion Duplex, « selon la coutume des anciens rois français, » Clovis coiffé d'une « perruque pendante, curieusement peignée, gaufrée, on-

doyante et crespée. » Et cela prouve enfin que les hommes du XVII^e siècle, à la plupart de qui le maniement ou la discussion des grandes affaires étaient interdits, s'en dédommageaient au théâtre, en écoutant Maxime et Cinna discuter sur l'essence du gouvernement monarchique et de l'état populaire. Nous avons payé chèrement le droit d'être plus difficiles.

Ce pourrait être, à ce propos, une étude intéressante et curieuse à faire que celle de la fortune de la « tragédie politique : » genre faux, si la politique et même la morale ne doivent entrer qu'accessoirement dans l'intention d'une œuvre d'art ; genre prétentieux et emphatique, s'il ne saurait appartenir à un bourgeois de Rouen, fût-il l'auteur du *Cid*, de donner de dessus le théâtre, aux rois, des leçons de leur art ; genre dangereux, si c'est bien enfin dans Corneille et chez ses imitateurs, dans le *Manlius* de Lafosse, dans le *Brutus* de Voltaire, dans le *Catilina* de Crébillon, dans les *Warwick* et dans les *Charles IX*, c'est-à-dire chez La Harpe et chez Marie-Joseph Chénier que les déclamateurs de la Convention ont puisé leur vocabulaire, leurs maximes d'état, et leur inhumanité. Corneille, dissertateur et sentencieux de nature, — il l'est déjà dans ses comédies, — était comme porté de lui-même vers ce genre de tragédie. Deux ou trois fois, par parties, soutenu qu'il était par un modèle ancien, comme dans *Pompée*, ou par l'abondance des renseignements, comme dans *Cinna*, y avait paru supérieur. La Fronde vint par là-dessus, qui répandit le goût de la politique ; le peuple entra dans le sanctuaire des lois ; « il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois ; » on vit des émeutes et des conspirations ; de grands ambitieux, qui étaient aussi de grands étourdis, mêlèrent l'amour et la guerre ; — et l'imitation fit le reste. Mais le genre n'en demeura pas moins faux, et il l'est autant entre les mains de Corneille qu'entre celles de ses successeurs.

Si j'appuie un peu sur ce point, c'est qu'en accordant cette louange à Corneille d'avoir excellé dans la tragédie politique, on le loue comme d'une qualité de l'un de ses pires défauts. J'ai déjà dit quelques mots de son machiavélisme, dont l'étalage aurait souvené quelque chose d'odieux, s'il ne se sauvait de l'odieux par la naïveté.

Tous ces crimes d'état qu'on fait pour la couronne,
Le ciel nous en absout alors qu'il nous la donne ;

ou encore :

La timide équité détruit l'art de régner ;
Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre,

ou encore :

Eh bien ! si votre amour a sur vous tant de force,
Régnez : qui fait des lois peut bien faire un divorce,
Du trône on considère enfin ses vrais amis,
Et quand vous pourrez tout, tout vous sera permis.

Le bon Corneille est plein de semblables maximes, dans l'expression desquelles il a mis, avec une évidente complaisance, toute la force de style dont il était capable. Et s'il est possible qu'elles ne soient pas le fond de sa pensée, que même elles soient comme noyées dans l'abondance de sa phrase, il n'est pas moins vrai qu'insensiblement elles l'ont conduit lui-même à l'une des pires confusions qu'il y ait en politique ou en morale : c'est celle de l'héroïsme et de l'inhumanité.

« Loin de nous les héros sans humanité, s'écriera Bossuet, dans son *Oraison funèbre du prince de Condé*; ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires, mais ils n'auront pas les cœurs ! » Et ne dirait-on pas, en vérité, qu'il songeait aux héros de Corneille, tous et presque tous, mais les derniers surtout, encore moins surhumains qu'inhumains ? Il est possible, là-dessus, qu'on ait trop oublié de que temps, sous quels maîtres Corneille a vécu, de quels événemens sa jeunesse a reçu les leçons, — depuis l'assassinat du maréchal d'Ancre jusqu'à l'exécution de Cinq-Mars et de Thou. Les exploits sanguinaires des héros de la guerre de trente ans, des Wallenstein et des Tilly, les accidens tragiques de la révolution d'Angleterre ont dû venir aussi à ses oreilles ; et s'il n'a pas vu la journée des barricades, le bruit en est allé sans doute jusqu'à Rouen le troubler entre le succès de son *Héraclius* et la composition de son *Nicomède*. A-t-il peut-être alors pensé que, la grande politique semblant faite en partie du mépris de la vie des autres, l'humanité, qui n'avait pas d'emploi, ne devait pas non plus avoir de lieu dans les âmes vraiment héroïques ? Toujours est-il que dans ses dernières tragédies, et notamment dans son *Attila*, je ne vois rien de plus remarquable, ni de plus déplaisant, que ce caractère d'insensibilité. Mais, comme je n'y vois rien aussi dont il fasse lui-même, pour ainsi parler, plus de montre, dont il s'applaudisse plus évidemment et plus naïvement, on peut croire qu'il était un peu dur de son naturel, et plus semblable à son jeune Horace, par exemple, qu'à l'un de ses Curiaces. Dans les soixante ou quatre-vingt mille vers que le grand Corneille nous a laissés, combien y en a-t-il, en effet, dont on dira « qu'ils partent du cœur ? » Combien qui nous touchent d'un autre sentiment que l'admiration, l'étonnement ou la surprise ? et combien qui remuent les fibres délicates et profondes de la vraie sensibilité ?

Comme si, d'ailleurs, il était écrit qu'avec l'âge et le succès, toutes ses qualités se tourneraient en défauts pour lui, on remarquera que c'était ici l'exagération et le terme de sa conception de la volonté. Déjà, dans quelques-unes de ses meilleures pièces, et, en particulier, dans cette *Rodogune* qu'il préférerait à toutes les autres, la volonté s'appliquait au mal comme au bien, sans plus de scrupule ni d'hésitation, avec la même énergie, la même ardeur et la même inflexibilité. Maintenant elle s'exerce en quelque sorte à vide, pour le seul plaisir ou le seul besoin de s'exercer, à moins que ce ne soit pour l'âpre volupté de faire sentir autour de soi l'excès de sa puissance. On veut pour vouloir, et on agit pour agir. Ou peut-être, et plutôt encore, la volonté ne rencontrant plus de résistance que dans les restes de ces sentimens qui rattachent l'homme à ses semblables, elle s'acharne à les détruire; et malheureusement elle y réussit. Mais c'est bien toujours le même pouvoir, c'est bien la même force, établie pour dominer sur les autres, débordée seulement de ses rives, si l'on peut ainsi dire, et détournée de son véritable objet, qui est la réalisation de la justice. Et, comme nous le disions, c'est ainsi que de toutes les qualités du « grand » Corneille, la plus haute peut-être, étrangement dégénérée d'elle-même, achèverait de le « disqualifier, » si d'ailleurs de pires défauts encore que les siens pouvaient jamais abolir la mémoire de ses chefs-d'œuvre, — de *Polyeucte* et du *Cid*, du *Menteur* ou de *Rodogune*; car nous voyons venir le temps où *Horace* et *Cinna* n'y seront plus comptés qu'à peine, — et si, même sans ses chefs-d'œuvre, son influence toute seule ne suffisait pas à sauver du naufrage de son répertoire sa gloire et sa « grandeur. »

Car, il demeure « le grand Corneille, » en dépit de lui-même; et, quand on le nomme de ce nom, sans doute ce n'est pas seulement pour le distinguer d'avec Thomas, son petit frère; et, puisque l'on ne dit pas « le grand Molière, » ni le « grand Racine, » quoique d'ailleurs il y en ait eu deux, c'est sans doute aussi qu'il y a des raisons; et, s'il est vrai que ces raisons sont vagues, peut-être enfin le connaissons-nous maintenant assez pour essayer de les préciser.

Il n'est pas « le père du théâtre français, » comme on disait jadis, et comme on ne le dit plus aujourd'hui, mais comme tout de même on le pense. Ni Robert Garnier, avec sa *Cornélie*, son *Marc-Antoine* ou ses *Juives*, ni Moncrestien, ni le vieil Alexandre Hardy avec ses « six cents pièces, » ni Mairet avec sa *Sophonisbe*, ne peuvent être ainsi sacrifiés à Corneille, qu'ils ont tous précédé, qui leur a lui-même à tous ou presque tous emprunté quelque chose, et qu'en les dépassant, cependant, il imite encore. Ce serait comme

si l'on ne faisait dater, avec Boileau, la poésie que de Malherbe, en oubliant ce qu'il a dû lui aussi, tout en les maltraitant, autre et rusé Normand qu'il était, à Bertaut, à Desportes, à Ronsard. Avant Corneille, s'il est donc vrai que personne n'avait écrit *le Cid* ou *Polyeucte*, *l'Illusion comique* ou *la Place Royale*, c'était manque de le pouvoir, non pas du tout de le vouloir, ni même de savoir où, dans quelle direction, la scène française irait chercher ses inspirations, ses modèles et ses guides. Mais dans la tragédie de Corneille, il n'y a rien de plus que dans la tragédie de ses contemporains, si ce n'est Corneille, et son génie, qu'encore nous avons vu qu'il n'a pas conservé jusqu'au bout. Et, après Corneille, il n'est pas vrai non plus de dire, avec son neveu Fontenelle, que Racine l'ait eu pour « se guider. » Car d'abord, — on le sait, — il ne dépendait pas des admirateurs d'*Othon* et d'*Attila* de désespérer l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus*, et si Racine a peut-être continué Corneille, c'est en le remplaçant, non pas du tout en le suivant. Dira-t-on pas aussi que l'auteur de *Cromwell* a eu pour « se guider » peut être, les exemples de La Harpe et de Népomucène Lemercier ?

Mais ce qui fait la vraie « grandeur » de Corneille, c'est avant tout la « grandeur » de son style, c'en est l'air à la fois de facilité, de force, et de solidité. Dans la perversion ou dans la corruption de toutes ses autres qualités, ce que ce robuste vieillard a gardé jusqu'à la fin, c'est le don d'écrire et de penser en vers ; et, — il avait raison de le croire, — pour la justesse et la fermeté de la langue, pour la plénitude et l'harmonie un peu rude, ou plutôt un peu archaïque du vers, pour l'ampleur et la majesté de la période, son *Sertorius*, son *Othon*, son *Attila*, ne sont pas indignes d'*Horace* ou de *Cinna*. Sans doute, il y est quelquefois obscur, et plus souvent encore emphatique et précieux ; mais, dans la préciosité même et dans l'emphase, par une rencontre presque unique, il a le secret d'être naturel ; et son « galimatias, » là même où il est inintelligible, est encore d'un grand écrivain. Peu d'épithètes à la rime, peu de chevilles, peu de métaphores et peu de périphrases ; une extraordinaire fécondité d'invention verbale, tous les mots de la langue également dociles à l'appel de l'idée, nulle trace d'effort ; partout le discours le plus direct et le plus agissant, le plus rapide et le plus nerveux, je ne sais quoi de simple et de hardi : c'est l'idéal du style dramatique peut-être ; et, assurément, l'un des modèles qu'il y ait en notre langue de la perfection de l'art d'écrire en vers. Car, dans les vers de Racine, que l'on peut préférer d'ailleurs, on sent l'art, et un peu l'étude, quelquefois même l'apprêt, ce qui s'explique lorsqu'on se rappelle qu'il arrêta d'abord en prose les plans de ses tragédies, dont alors il reliait les masses par ces oppositions, cette

variété et ces dégradations des nuances qui font la magie de son style. La veine de Corneille, moins pure, ou, si l'on veut, plus trouble, a quelque chose de plus abondant, de plus véhément, de plus « naturel, » en tant que plus inconscient.

Aussi, parmi les légendes qui remplissent encore son histoire, pouvons-nous être assez certains qu'il n'y en a pas de plus fausse, ni surtout qui donne de son style une idée plus contraire à ce qui en fait la principale beauté, que celle qui nous le montre, dans le feu de la composition, soulevant une trappe et demandant à Thomas, qui travaille au-dessous de lui, la rime ou le mot dont il a besoin pour achever son vers. Ceux-là n'ont jamais lu *Don Bertrand de Cigarral* ou *le comte d'Essex*, qui croient que Pierre ait jamais pu devoir quelque chose à Thomas ; mais ceux-là jugent bien mal ou bien superficiellement de son style qui n'ont pas senti que les mouvemens et les rimes étaient donnés ensemble à l'auteur de *Polyeucte* et de *Rodogune* avec les idées et les sentimens. J'ajouterai sur ce point, et pour tâcher de ne rien omettre, que je n'accorde pas que ce style, comme on l'a dit, soit plus oratoire que proprement poétique : tout au plus n'est-il point lyrique, diffère-t-il du style de la méditation ou de l'ode, n'admet-il pas l'intervention de la personne ou du Moi du poète. Mais qui ne voit que cela même fait une partie de son mérite, que d'être ainsi destiné pour l'action, *rebus agendis*, et, conséquemment, de répondre aux exigences ou aux nécessités du drame ? Faire des vers d'action, si l'on peut ainsi dire, qui aident le drame à marcher vers son dénouement, qui contiennent au besoin jusqu'à des indications de mise en scène et qui demeurent des vers, c'est l'une des pires difficultés du drame ou de la comédie en vers, et personne ne l'a surmontée, ou pour mieux dire, et sans presque y songer, ne s'en est joué comme Corneille.

Ce qu'il a fait encore, et le premier, c'est de rendre le vers français capable de porter la pensée. Qui donc a dit à ce propos que, fussent-elles dénuées de toute valeur proprement dramatique, ses tragédies, pour la seule beauté des discours qu'on y fait, dureraient encore tout entières ? Et ce n'est sans doute qu'un paradoxe, mais il renferme une part de vérité. Lorsque Corneille parut, il y avait cent ans déjà que l'on s'exerçait à penser, et que l'on n'y réussissait pas. En vain pillait-on les anciens ; en vain dérobaient-on à Lucrèce, à Virgile, à Horace, ou aux Italiens, à Pétrarque surtout, une « sentence, » que l'on avait d'ailleurs soin de mettre entre guillemets, ou d'imprimer en italiques, pour attirer l'attention du lecteur ; en vain même les prosateurs faisaient-ils passer tout Sénèque ou tout Plutarque dans leurs *Essais*, comme Montaigne ; on ne les digérait pas, et on ne parvenait pas à se les assimiler, à se

les convertir, selon l'expression et le vœu de du Bellay, « en sang et en nourriture. » De cette tutelle de l'antiquité, de cette imitation laborieuse et stérile jusqu'alors du grec et du latin, Corneille est avec Descartes, avant même Descartes, le premier qui ait émancipé la langue et la pensée françaises.

En ce sens, parmi nos grands écrivains, on a eu raison de les nommer les premiers des modernes, les premiers qui aient donné à notre littérature sa marque originale, son caractère de nationalité, les premiers créateurs enfin, et non plus des commentateurs ou des compilateurs. C'est par là que *le Cid*, comme le *Discours de la méthode*, marque une date ou une époque, pour mieux dire, non-seulement dans l'histoire du théâtre, mais dans celle de la littérature et de l'esprit français. Ils ont délié la langue, encore embarrassée dans les dépouilles du latin; ils ont dénoué la pensée, qui voulait être et qui ne pouvait pas. En dehors de Richelieu, qui n'a guère connu Descartes, et presque contre lui, — puisqu'il a fait critiquer *le Cid*, — la propre idée du grand ministre, quand il instituait son Académie française, ou l'une au moins de ses idées, qui n'était pas la moins ambitieuse, est réalisée maintenant. Car on pourra bien retraduire en latin le *Discours de la méthode*, comme vingt ans plus tard on fera *les Provinciales*; mais un grand pas, et le pas décisif, n'en a pas moins été fait. Maintenant il existe, d'un bout à l'autre de l'Europe, entre tous ceux qui lisent et qui pensent, un nouvel et universel instrument de communication et d'échange : c'est le français de Descartes, c'est surtout le français de Corneille, qui va chasser le latin des dernières positions qu'il occupe; présider, dès 1648, à la rédaction des traités d'alliance et de paix; et devenir enfin, pendant deux siècles entiers, la langue presque unique des lettres, de la philosophie et de la science.

Mais en même temps que la langue, — et par une conséquence naturelle, quoique non pas nécessaire, puisqu'elle n'a pas toujours suivi, — il a haussé, si je puis ainsi dire, l'âme française au-dessus d'elle-même. Le xvr^e siècle encore l'avait essayé, celui de Ronsard et de Calvin, sinon celui de Rabelais et de Montaigne, mais il y avait presque plus échoué qu'à préparer l'universalité de la langue; et la licence italienne, en se mêlant au vieux courant gaulois, avait fait la fortune de ce genre de littérature dont *le Moyen de parvenir* et *le Cabinet satyrique* sont demeurés les fâcheux monumens. Aussi Corneille était-il trop modeste quand il ne se vantait que d'avoir épuré les mœurs du théâtre. Il a fait autre chose et il a fait davantage : à cette société grossière et corrompue du temps, ou plutôt de la cour d'Henri IV et de Marie de Médicis, on peut dire qu'il est venu proposer un nouvel idéal moral, qui devait être celui du

xvii^e siècle, et dont les excès ou les bizarreries ne sauraient nous faire méconnaître pourtant la grandeur. Car un poète, et surtout un poète dramatique, n'est pas, ne peut pas être un prédicateur de vertu ; si Corneille nous a donné quelquefois le spectacle du triomphe du devoir sur la passion, nous n'avons plus besoin de répéter qu'il ne nous l'a pas donné toujours, ni dans tous ses chefs-d'œuvre ; le point d'honneur, chez lui comme chez les Espagnols, a souvent des exigences qu'il est presque permis d'appeler criminelles ; enfin, comme on l'a vu, la volonté même, en ne s'imposant d'autre obligation que celle de son propre exercice, est ou peut être souvent chez lui d'un dangereux exemple. Il n'est pas moins vrai, cependant, qu'en touchant ces cordes de l'honneur, du devoir et de la volonté, Corneille en a tiré des accens auxquels vibre, non pas peut-être ce qu'il y a de meilleur, mais assurément ce qu'il y a de plus noble en nous ; en nous enlevant à nous-mêmes, ses héros nous provoquent à l'imitation de vertus qui ne sont point de commerce, ainsi que l'on disait jadis, mais qui n'en sont justement que plus rares ; et nous n'avons point à faire de lui pour nous apprendre à vivre, mais pour nous habituer au contraire à placer bien des choses au-dessus de la vie, et pour nous mettre en quelque manière dans cet état d'exaltation morale qui devient, avec l'occasion, le principe des grandes actions.

Par là, il est et il demeure, avec Pascal et Bossuet, du petit nombre de ceux de nos grands écrivains qui nous défendent, contre les étrangers, du reproche que l'on nous a si souvent adressé de légèreté, d'insouciance des grandes questions, de gauloiserie et d'immoralité ? Est-ce que vous n'avez pas été quelquefois effrayé de ce que serait, en effet, notre littérature, si par hasard ces quelques noms y avaient fait défaut, et qu'elle n'eût pour la représenter que l'auteur de *Pantagruel* et celui des *Essais*, Molière et La Fontaine, ou l'auteur enfin de *Candide* et celui du *Neveu de Rameau* ? C'est alors que nous ne serions que les amuseurs de l'Europe, uniquement bons à la faire rire. Mais nous avons les *Pensées* de Pascal, nous avons les *Sermons* de Bossuet, — et nous avons les tragédies de Corneille. Et c'est pour cela qu'avec tous ses défauts, ce « bonhomme » est de ceux qui font éternellement honneur, non-seulement, comme La Fontaine ou Molière, à l'esprit français, mais à notre caractère ; qui nous ont, comme nous disions, élevés au-dessus de nous-mêmes ; et qui nous ont enfin, entre les leçons de l'épicurisme facile des Rabelais et des Montaigne, ou des Voltaire et des Diderot, enseigné le prix de la volonté, l'héroïsme du devoir, et la beauté du sacrifice.

LA RENONCIATION
DES
BOURBONS D'ESPAGNE
AU TRONE DE FRANCE

II¹.

LA SECONDE PENSÉE DE LOUIS XIV. — RÉSISTANCE DE PHILIPPE V.
SA RÉOLUTION DÉFINITIVE.

VI.

Bien que Louis XIV, ainsi qu'on l'a vu précédemment, ne partageât en rien les illusions de Philippe, et qu'il considérât ses prétentions comme absolument chimériques, il voulut essayer d'en tirer parti et tenter un suprême effort dans l'intérêt des deux monarchies.

Le vieux roi était un joueur trop expérimenté pour ne pas savoir que la partie peut se rétablir par un coup heureux, au moment où on la croit perdue, et pour l'abandonner avant d'avoir joué toutes les cartes, bonnes ou même douteuses, que maniaient, avec une savante dextérité, ses mains habiles. Tandis qu'il prenait soin de désabuser son petit-fils et de lui faire comprendre, par les avis

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

péremptoires de son représentant en Espagne, qu'il ne pouvait attendre aucune concession de ses ennemis, il plaidait énergiquement sa cause à Utrecht, et particulièrement à Londres. Après tout, le sacrifice, auquel voulaient bien consentir sa tendresse pour son aïeul et son amour pour le repos de l'Europe, n'était-il pas purement conditionnel? N'avait-il pas le droit de demander, d'imposer même de larges compensations? Il ne refuserait pas certainement à l'Angleterre les avantages qu'elle demandait pour son commerce; mais pouvait-elle exiger absolument qu'il abandonnât toutes les Indes, toute l'Italie, dont plusieurs places importantes étaient encore sous sa domination, la moitié de son empire, en un mot, au moment où la fortune lui prodiguait ses faveurs, au moment où elle venait de lui soumettre, après la belle et décisive victoire de Villaviciosa, tout le territoire de la Péninsule, sauf quelques villes de la Catalogne, où elle venait de raffermir les bases chancelantes de son trône? Le roi de France avait-il entre les mains les moyens de l'y contraindre? Et en supposant que ce jeune prince, refusant de conserver une monarchie ainsi réduite et déshonorée, de porter plus longtemps une couronne mutilée, optât pour celle de France, était-il admissible qu'après avoir régné douze ans en Espagne, il revînt à Versailles prendre simplement son rang parmi les fils de France et y attendre, tandis que son neveu, quoique faible et maladif, vivait encore, « la succession incertaine » de son aïeul? Pouvait-on lui imposer cette humiliation? N'était-elle pas indigne du noble pays dont l'assistance chevaleresque allait rendre la paix au monde? Une solution si mesquine et si dure amoindrirait assurément une œuvre si magnifique et si généreuse!

Contre toute attente, les ministres de la reine ne se montrèrent point insensibles à ce langage. Au lieu d'y opposer, ainsi que le craignait Louis XIV, les exigences impitoyables de leurs alliés et de s'en tenir uniquement à *l'option pure et simple* qu'ils avaient demandée tout d'abord, ils produisirent inopinément, le 16 mai, un nouveau projet qui surprit vivement le vieux monarque, charma un instant ses regards par de douces perspectives, et modifia brusquement ses résolutions. Dès le surlendemain, il en rendit compte lui-même au marquis de Bonnac :

« J'ai tellement rejeté la proposition qui m'avait été faite d'obliger mon petit-fils à quitter l'Espagne et à revenir auprès de moi mener une vie privée dans l'attente incertaine d'une succession, s'il voulait conserver ses droits sur la mienne, que le gouvernement d'Angleterre s'est enfin déterminé à me proposer un moyen de faire régner le roi catholique et de lui conserver, en même temps, les droits de sa naissance. Les lettres venues de Londres contiennent une proposition nouvelle de lui laisser le royaume de Sicile,

d'y ajouter les états du duc de Savoie, c'est-à-dire le Piémont, les duchés de Savoie et le Montferrat avec le duché de Nice, et de céder au duc de Savoie l'Espagne et les Indes. »

En conséquence, Philippe, ainsi que les princes français, c'est-à-dire le duc de Berry, son frère, et le duc d'Orléans, son cousin, renonceraient mutuellement et formellement, pour eux et leurs descendants, l'un au trône de France, les autres au trône d'Espagne : dans ce cas, il conservera l'Espagne et les Indes sans pouvoir recouvrer ses provinces italiennes ; — ou bien, tout en conservant ses droits à la couronne de France et la certitude de succéder à son aïeul, si son neveu, le second fils du duc de Bourgogne, vient à mourir, il abandonnera immédiatement le trône d'Espagne au duc de Savoie et régnera sur ses anciennes possessions d'Italie, augmentées du Piémont, du Montferrat, des duchés de Savoie et de Nice, en attendant une succession, probable sans doute, mais encore incertaine, qui ferait incontestablement du royaume de France, sous le sceptre de Philippe VII, la plus puissante monarchie de l'Europe. Toutefois, le Milanais serait formellement réservé à l'empereur, et la possession de la Sicile lui demeurerait acquise dans le cas où Philippe monterait un jour sur le trône de France. Telle est la redoutable alternative que le gouvernement de la reine vient de soumettre à Louis XIV, en lui donnant quelques jours seulement pour la résoudre.

Si ce nouveau problème n'est guère moins vaste ni moins complexe que celui dont le testament de Charles II lui avait imposé le périlleux examen, les données en sont bien différentes. L'espoir que l'on avait sagement conçu de fortifier la monarchie française par l'alliance intime de la monarchie d'Espagne ne s'est pas réalisé. Compromise, dès le début, par des actes imprudens, l'expérience avait eu les plus douloureux résultats. L'Espagne avait vécu pendant douze années à nos dépens. Le trône fragile de Philippe V se fût écroulé sans nos incessans et ruineux sacrifices. Qui avait payé en grande partie ses armées ? n'était-ce pas l'or de la France ? Qui avait vaincu à Almanza et à Villaviciosa ? n'étaient-ce pas des soldats et des généraux français ? Que deviendrait l'Espagne si nous lui retirions notre appui ? Que deviendrait la France si elle continuait à soutenir l'Espagne ? Le second traité de partage, auquel on a préféré le don fatal de Charles II, cette robe de Nessus qui dévore notre propre substance, nous attribuait, en Italie, des possessions lointaines qu'il nous eût été impossible de conserver. L'Angleterre nous offre maintenant, outre Naples et la Sicile, la Savoie, le Piémont, le Montferrat, le Mantouan, c'est-à-dire une vaste extension du territoire national, dans un pays riche et facile à défendre. Comment Philippe V hésiterait-il, alors que toutes les probabilités lui

réservent, par droit de naissance, le trône de ses ancêtres, entre la monarchie espagnole, diminuée de toute l'Italie, et la monarchie française, si largement, si puissamment accrue?

Ainsi raisonne Louis XIV; ainsi doit parler Bonnac à Madrid, d'après les instructions que lui trace l'importante dépêche du 18 mai, et qui diffèrent si essentiellement des premières directions qu'il a reçues.

« Cet échange est si peu proportionné, que je comprends aisément que le premier mouvement du roi mon petit-fils soit de le refuser... Mais, s'il réfléchit sur l'avenir, cette nouvelle proposition lui doit paraître préférable à la conservation de l'Espagne... La conclusion prochaine de la paix, la conservation des droits de la branche aînée de ma famille, si le dauphin vient à mourir, et le repos de mes peuples assuré, sont les principaux motifs qui me déterminent à conseiller au roi d'Espagne de traiter sur ce nouveau plan. Il en ressentira lui-même un très grand avantage, si dans l'avenir il me succède; car, dans ce cas, les Anglais conviennent qu'il gardera tous les états qui appartiennent aujourd'hui au duc de Savoie, et qu'ils seront réunis à la couronne de France; que le seul royaume de Sicile sera remis à la maison d'Autriche.

« Ainsi le roi d'Espagne ne doit pas comparer l'Espagne et les Indes aux seuls états du duc de Savoie, mais il doit comparer la France, augmentée des états du duc de Savoie, à la possession de l'Espagne et des Indes, et, lorsqu'il mettra l'un et l'autre dans la balance, il n'hésitera pas sur le choix.

« Il peut me répondre, — c'était là, en effet, le côté faible de la situation, — qu'il n'y a pas trois semaines encore que je vous ordonnais d'employer les raisons les plus pressantes pour lui persuader de s'en tenir à la possession de l'Espagne, .. et que je remarquais la volonté de Dieu déclarée à lui conserver une couronne que la divine Providence a mise sur sa tête... Mais, si je lui conseillais de renoncer à ses droits sur la France, c'était parce qu'il ne pouvait les conserver qu'en descendant du trône et se réduisant à la vie privée. Il n'est plus question, présentement, de quitter la couronne et de venir dans mon royaume attendre un événement incertain. Il continuera de régner, et, si les états qu'on lui offre sont moins étendus que ceux qu'il possède, le royaume qu'il possédera vraisemblablement un jour sera de beaucoup plus considérable que celui qu'on lui propose de quitter...

« ... Il ne doit point espérer d'obtenir, au moyen de cette renonciation (au trône de France), qu'aucun des états qu'il a perdus lui soit restitué, ni même garder la Sicile. L'Angleterre n'oserait seulement en faire la proposition... Il faut donc choisir : ou de se con-

tenter de l'Espagne et des Indes, en renonçant à toutes prétentions sur la France, ou bien de conserver les droits de sa naissance et d'accepter, avec le royaume de Sicile, l'échange des états du duc de Savoie.

« Pressez-le de se déterminer sur cette alternative ; vous ne pouvez me rendre un plus grand service.

« Je fais cependant écrire en Angleterre que je ne puis décider avant que d'avoir la réponse du roi mon petit-fils ; mais je *promets*, en même temps, que la paix sera faite sur le fondement de l'une ou de l'autre des deux alternatives proposées.

« Ne perdez pas de temps à me renvoyer le courrier que je vous dépêche. Il peut arriver chaque jour des événemens capables de changer la face des affaires, et *l'on ne doit attendre de suspension d'armes* que lorsque je pourrai rendre une réponse positive sur la résolution que prendra le roi d'Espagne.

« ... J'enverrais auprès de lui quelqu'un exprès pour lui faire connaître mes intentions et pour être en état de répliquer aux réponses qu'il pourra faire, si je n'avais éprouvé, depuis que vous êtes auprès de lui, que vous avez réussi dans toutes les commissions que je vous ai données. »

Une lettre autographe de Louis XIV accompagnait la dépêche qu'on vient de lire. Au langage de la raison politique, il avait voulu joindre les accents de l'effusion paternelle :

« ... Je vous avoue que, nonobstant la disproportion des états, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner, que je pourrais toujours vous regarder comme mon successeur, et que votre situation vous permettrait de venir, de temps en temps, auprès de moi. Jugez, en effet, du plaisir que je me ferais de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir, d'être assuré que, si le dauphin vit, je laisserais, en votre personne, un régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans mon royaume et d'en étouffer les cabales ! que, si cet enfant vient à mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueillerez ma succession suivant l'ordre de votre naissance ; que j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux et qui, me succédant, réunirait à sa couronne des états aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le Montferrat... Si la reconnaissance et la tendresse pour vos sujets sont pour vous des motifs pressans de demeurer avec eux, je puis dire que vous me devez les mêmes sentimens ; vous les devez à votre maison, à votre patrie, avant que de les devoir à l'Espagne. »

Les circonstances étaient trop graves pour que Torcy, qui entretenait une correspondance réglée avec M^{me} des Ursins, pût se dispenser de lui en écrire. Mais, tout en se montrant ému et pénétré,

ainsi qu'il convenait, de leur importance, il fit preuve, cette fois, d'une extrême réserve, soit qu'il eût été réellement sensible aux véhémentes observations que lui avait adressées, quelques jours auparavant, la camarera-mayor, soit plutôt qu'il jugeât prudent de ne pas découvrir son opinion personnelle sur les mérites d'une affaire aussi décisive.

« Les lettres arrivées de Londres avant-hier, madame,.. donnent matière à une délibération bien sérieuse et bien importante pour Leurs Majestés catholiques. M. de Bonnac aura l'honneur de vous dire de quoi il est question. Il vous rendra compte, en même temps, des sentimens du roi. Je crois, madame, que vous ne me conseillez pas de donner mon avis sur une décision aussi capitale... Je souhaite seulement que celle que prendra le roi d'Espagne soit pour sa gloire, pour son bonheur et pour le bien général de l'Europe.»

Il a fallu tout prévoir. En plus d'une circonstance, Philippe s'est montré tenace dans ses résolutions, rebelle à tous les avis. Si, refusant, malgré les touchantes exhortations de son aïeul, la nouvelle royauté qu'on lui offre et qui lui ouvre de si glorieuses perspectives, il se contente, purement et simplement, de l'Espagne et des Indes, Louis XIV verra, non sans douleur, un beau projet s'évanouir, mais l'Angleterre sera satisfaite, et elle accordera la suspension d'armes qu'il attend comme le salut de la France. Si, persistant dans sa première décision, le jeune roi déclare de nouveau qu'il ne veut pas descendre du trône d'Espagne et qu'il ne renoncera pas à la couronne de France tant qu'on ne lui aura pas restitué l'Italie aussi bien que Gibraltar, alors toute négociation est brisée. L'Angleterre met de nouveau ses soldats, son or, sa diplomatie, au service de la coalition ; le prix de tant de sang, de tant d'efforts, est perdu. Ce sera l'humiliation, la ruine, le démembrement peut-être de la monarchie. Contre cette effrayante éventualité, Louis XIV a voulu armer, de ses propres mains, le marquis de Bonnac. Les résistances que l'on n'a pu vaincre par le raisonnement et la tendresse seront brisées, au besoin, par la menace. C'est pourquoi il a joint à la dépêche du 18 mai, sous une enveloppe séparée et revêtue de son sceau, cette lettre autographe :

« Ne perdez pas de temps à me renvoyer le courrier que je vous dépêche, car il faut une prompte réponse, et si le roi, mon petit-fils, refusait, contre mon attente, d'accepter aucune des deux propositions que je lui fais, rendez-lui la lettre que vous trouverez dans celle que je vous écris de ma main. Ne le faites cependant qu'à l'extrémité, et ne parlez jamais à *qui que ce soit, sans exception*, de cet ordre que je vous donne. Ne le dites pas même à la princesse des Ursins, quoique je vous aie ordonné d'avoir une entière confiance en elle.

« Je m'assure que vous m'obéirez exactement et que vous ne voudrez pas encourir mon indignation en manquant au secret que je vous impose.

« Si vous ne rendez pas la lettre, comme j'espère que vous n'y serez pas obligé, vous me la *renverrez fermée comme elle est.* »

Ce pli redoutable, dont Bonnac, lui-même, ne devait connaître le secret qu'à *la dernière extrémité*, recélait les lignes solennelles qu'on va lire, et que la main de Louis XIV n'eût jamais écrites, si elle n'avait été guidée par le sentiment impérieux d'un danger suprême :

« Je suis bien fâché de voir que tout ce que j'ai fait pour vos intérêts devienne inutile par la résistance que vous apportez à ce que j'avais ménagé pour vous. Mais, après avoir donné à Votre Majesté toutes les marques possibles de la tendresse que j'ai pour Elle, il est juste que je songe à mon royaume et que je finisse une guerre qu'il est hors d'état de soutenir davantage. Ne vous étonnez donc pas si vous apprenez que je signe la paix *sans vous*, aux conditions que mes ennemis me proposent. »

Honor omis, dit un vieux proverbe. La confiance des souverains est parfois un accablant fardeau. Celle que le roi de France témoignait au marquis de Bonnac lui parut, sans doute, infiniment honorable, et le fit peut-être frémir d'orgueil, mais on peut croire qu'elle le fit, en même temps, tressaillir d'effroi et qu'il eût salué avec une vive satisfaction la venue de l'ambassadeur extraordinaire que Louis XIV avait voulu, tout d'abord, expédier en Espagne. Ce pli mystérieux, scellé des armes royales, lui brûlait les doigts ; la pensée qu'il pouvait encourir sans le vouloir, par une parole imprudente, par une allusion risquée, la terrible indignation de son maître, lui était insupportable. Persuader à Philippe qu'il devait échanger, avec son beau-père, le trône d'Espagne contre le trône de Savoie, dans l'espoir fort incertain de régner un jour sur la France, alors qu'il l'avait supplié, quelques jours auparavant, au nom de son grand-père, au nom de l'intérêt des deux monarchies, de conserver la couronne d'Espagne, lui paraissait à peu près impossible. Faire comprendre au jeune roi que, s'il voulait garder cette couronne, il devait renoncer, non-seulement à celle de France, mais encore à toutes ses provinces d'Italie, alors que, pour prix de son sacrifice, il en réclamait hautement la restitution, était chose particulièrement ardue. Si Bonnac parvenait à éluder l'*indignation* de Louis XIV, c'est-à-dire quelques années de Bastille, ou, pour le moins, la perte de son emploi, il ne pourrait, suivant toute apparence, éviter ni son mécontentement ni la colère de son petit-fils. Hâtons-nous de dire toutefois, pour rassurer nos lecteurs à son égard, que, s'il ne réussit pas pleinement dans sa redoutable mission, il sut la rem-

plir avec beaucoup de zèle, de savoir-faire, de courage, et ne démériter ni du petit-fils ni de l'aïeul.

Si Louis XIV avait conçu, s'il entretenait le doux espoir de persuader à Philippe que l'abandon de l'Espagne pour l'Italie serait un acte de grande et féconde politique, c'est qu'il comptait assurément sans les virils avis, sans les ambitieux calculs des conseillers du jeune roi, sans la puissance des liens sympathiques, presque indissolubles, par lesquels sont enchaînés ceux qui ont souffert, lutté, vaincu ensemble. Philippe pensait en souverain et il agissait trop souvent en esclave, parce que des volontés plus fortes que la sienne lui imposaient leurs décisions. Quand ces volontés se trouvaient d'accord avec ses propres inspirations, il faisait presque toujours grand et noble. Roseau pliant sous le souffle impérieux de la princesse des Ursins, il ne manquait ni de persévérance, ni de bravoure, ni de cœur. Pendant onze années tout entières, pour garder sa couronne, il a soutenu, contre les armées de l'Autriche, de l'Angleterre et du Portugal, contre les conspirations incessantes des grands et des moines, tout dévoués à l'Autriche, contre le pouvoir envahisseur de l'inquisition, contre la trahison et la pauvreté, contre la mauvaise fortune de la France succombant sous le poids de ses propres revers et devenue incapable de le secourir, une lutte inégale, douloureuse, désespérée. Deux fois chassé de sa capitale, en 1706 et 1710, il y a été ramené par l'amour de son peuple; et c'est au moment où toutes les résistances sont terrassées, où sa noblesse est devenue fidèle, où son clergé est contenu, où son trône repose enfin sur des bases inébranlables, où il ne lui reste plus à recouvrer, sur tout le territoire de la Péninsule, que Barcelone et deux ou trois bourgades de Catalogne, où des impôts régulièrement perçus vont remplir ses coffres épuisés, lui permettre de payer ses soldats et de refaire sa marine, qu'il lui faudrait abandonner le fruit magnifique de tant d'épreuves, quitter, pour ainsi dire, en vaincu et en fugitif, le royaume qu'il vient de conquérir, voir se dresser de nouveau contre lui, insultantes et triomphantes, toutes les audaces qu'il a domptées, tenter une expérience nouvelle qui ne sera, sans doute, ni moins difficile, ni moins périlleuse que la première. Une telle perspective, dont le langage habile de M^{me} des Ursins évoque, dans son imagination impressionnable et troublée, les navrantes tristesses, fait défaillir son courage et saigner son cœur.

Comment n'userait-elle pas de toute son influence pour détourner Philippe du fatal parti auquel on veut l'entraîner? Il y va de l'éroulement soudain d'une fortune politique dont s'étonne l'Europe entière, qui lui a coûté de prodigieux efforts d'intelligence et d'énergie, qui l'a portée au faite des grandeurs humaines, malgré

tant d'envieux et tant d'ennemis. Cette fortune a failli sombrer en 1704, sous les coups de la tempête que les manœuvres calomnieuses de ses rivaux et ses propres imprudences ont soulevée. Rappelée brusquement d'Espagne pour avoir violé ouvertement les secrets d'une correspondance hostile et perfide, elle avait encouru la disgrâce royale, le pire de tous les maux qui la pouvaient frapper. La cour lui fermait ses portes ; on songeait à la renvoyer en Italie. L'appui que lui prêtaient les plus puissans de ses amis, la duchesse de Noailles, le marquis de Torcy, M^{me} de Maintenon elle-même, était devenu réservé, timide, hésitant. On feignait de ne plus la connaître ; on baissait les yeux sur son passage ; son crédit semblait perdu sans ressources. Enfin, à force d'humiliations, de prières, d'habiletés, elle avait obtenu une audience du roi. Louis XIV lui avait permis de venir, en sa présence, expliquer ses indiscretions, justifier sa conduite et, dès qu'il s'était trouvé devant elle, il avait subi les charmes irrésistibles de cette adroite et belle parleuse, qui gagnait toutes les causes quand elle prenait la peine de les plaider, par la chaleur insinuante de ses paroles, par les séduisantes distinctions de ses manières et de sa personne. La confiance du roi lui fut rendue, et la faveur nouvelle dont il l'honorait publiquement devint bientôt si brillante qu'elle porta ombrage à sa toute-puissante amie. Louis XIV hésitait à la renvoyer en Espagne, sentant bien que, tôt ou tard, elle échapperait à ses directions et reprendrait son indépendance. On a dit que les instances égoïstes de M^{me} de Maintenon vainquirent ces judicieux scrupules et décidèrent le retour de la princesse, ardemment sollicité par Philippe et par Louise-Marie de Savoie ; ce retour avait été le plus flatteur, le plus éclatant des triomphes.

Après un interrègne de quinze mois (avril 1704, — août 1705), sa main avide et ferme avait ressaisi les rênes flottantes du pouvoir. Gouvernant, comme elle avait fait jadis, le roi par la reine et l'état par le roi, s'appuyant sur des hommes capables et hardis dont l'intérêt personnel lui assurait le dévouement, ranimant les courages aux jours de défaillance par des conseils hardis et patriotiques, faisant surgir d'heureux et féconds expédiens lorsque les ressources manquaient de toutes parts, elle avait rendu à Philippe des services immenses, vaincu toutes les oppositions, brisé toutes les résistances, acquis un pouvoir presque absolu. Chaque jour, ce pouvoir devenait plus incontestable, plus irrésistible, plus audacieux. Elle en goûtait maintenant, avec une voluptueuse sécurité, les ineffables douceurs, après avoir subi les angoisses de l'exil et les désespoirs de la disgrâce. Était-il possible qu'elle consentît à y renoncer pour courir à des aventures nouvelles ?

Appelés par ses conseils aux fonctions publiques, les hommes qui

gouvernaient l'état sous sa direction officieuse et qu'elle protégeait de son influence, le financier Orry, le cardinal del Giudice, grand inquisiteur d'Espagne, Ronquillo, corrégidor de Madrid, les ministres, les membres du despacho, étaient liés d'autant plus étroitement à sa fortune, qu'ils étaient condamnés d'avance, pour la plupart, à perdre leur situation si elle quittait l'Espagne. Ils pensaient donc et parlaient comme elle. On conçoit que, dans de telles conditions et de telles circonstances, la tâche du marquis de Bonnac fût particulièrement ingrate, et que ses démonstrations politiques dussent être médiocrement goûtées.

Nous l'eussions laissé assurément exposer de sa main, à nos lecteurs, les curieux incidens de la journée du 29 mai 1712, pendant laquelle il plaida longuement et à diverses reprises, soit devant la princesse des Ursins, soit devant Philippe et la reine, la grande cause que lui avait confiée Louis XIV, s'il ne nous avait paru qu'en reproduisant ici tout entière la dépêche de vingt-cinq pages (1) qui en rend compte au roi, nous dépasserions les limites de cette étude, et qu'il fallait, par conséquent, nous contenter d'une simple et fidèle analyse. Mais nous permettrons à Bonnac de parler, lui-même, toutes les fois qu'il pourra le faire sans allonger démesurément notre récit.

C'est par M^{me} des Ursins que Bonnac commence, le 29 mai, aux premières heures du jour, les grandes manœuvres de la périlleuse journée dont l'issue, quelle qu'elle puisse être, doit avoir de si graves conséquences pour l'Europe et pour les Bourbons. Si la camarera-mayor peut être gagnée aux désirs de Louis XIV, la forteresse sera bientôt conquise, puisqu'elle en a la clé dans sa poche. Après lui avoir exposé ces désirs, il lui exprime en termes convaincus « la confiance que Sa Majesté prenait en son zèle pour son service. » Pendant qu'elle répond à cette chaleureuse invite par quelques banales assurances de dévouement et de respect, la porte de la salle où délibère en ce moment le conseil, sous la présidence de Philippe, vient à s'ouvrir. Le jeune roi paraît inopinément. Il reçoit, des mains du ministre de France, la lettre qui contenait les affectueux avis de son aïeul, lui exprime le regret de ne pouvoir lui parler en ce moment et lui promet de l'accueillir à quatre heures du soir. Cette première audience dure à peine une demi-heure. Après avoir écouté, sans interrompre, les développemens par lesquels le ministre commente la dépêche royale : « L'affaire est d'une grande importance, dit Philippe, et demande une mûre

(1) Cette dépêche était entièrement chiffrée, comme toutes celles dont nous citons des extraits dans cette étude.

délibération ; elle ne sera pourtant pas longue. Vous avez deux courriers ; expédiez-en un aujourd'hui pour annoncer que l'autre emportera dans deux jours ma réponse définitive. »

A quatre heures, le marquis de Bonnac est reçu de nouveau par M^{me} des Ursins. Elle se borne à lui faire connaître, en quelques paroles, que « le roi a pris son parti sur-le-champ, qu'il a déjà fait sa lettre pour Sa Majesté, et que, décidément, il préfère la conservation de l'Espagne et des Indes à toute autre considération ; » puis elle l'introduit dans le cabinet de Philippe, qui attendait sa visite.

Le roi lui dit « qu'il ne croyait pas que, sur des espérances incertaines et qu'il souhaiterait n'être jamais accomplies, il pût abandonner un état comme l'Espagne pour devenir roi de Sicile et de Savoie ; qu'il appuyait ses sentimens sur les intérêts mêmes de la France et sur la gloire de la maison royale ; que, connaissant, comme il le faisait, le duc de Savoie, il le regardait comme un voisin très dangereux pour la France ; que, s'il avait causé tant d'embarras avec les petits états qu'il possédait, on pouvait juger de ce qu'il ferait s'il était le maître de l'Espagne ; qu'en un mot, l'honneur de la maison royale était engagé à se maintenir dans la possession des deux couronnes ; qu'il faisait pour cela les plus grands sacrifices qu'on pouvait attendre d'un prince de son rang ; que le roi d'Espagne prétendait qu'on dût reconnaître à cette conduite son amour pour Sa Majesté, son zèle pour la gloire de la maison royale et son attention au propre intérêt de la France. »

Congédié assez brusquement après ces nobles paroles, qui l'ont ému sans le décourager, Bonnac entreprend, à nouveau, le siège de la camarera-mayor. Il la trouve dans l'antichambre, flanquée de son confident d'Aubigny, et l'entreprend, sans plus tarder, sur les intérêts de sa royale maîtresse, « si particulièrement, si fortement engagés dans la question. » La reine, répond M^{me} des Ursins, envisage cette affaire avec beaucoup de calme, considérant que, quelle qu'en soit la solution, l'honneur sera sauf. « Mais, s'écrie l'envoyé de France, compte-t-elle donc pour rien, dans cette occasion, l'honneur de sa maison ? — Elle n'y est pas insensible, dit la princesse, mais elle veut, avant tout, la satisfaction du roi d'Espagne. Au reste, ils ont résolu l'un et l'autre, pour prendre parti avec plus de circonspection, de faire leurs dévotions et de consulter avec Dieu une chose de si grande importance, ne voulant, d'ailleurs, prendre conseil de personne. Toutefois, je pense que le roi ne changera rien à sa résolution. » Ceci dit, elle rentre dans l'appartement de la reine. Louise-Marie terminait une grossesse ; elle gardait prudemment le lit depuis plusieurs jours, à la suite d'un léger accident qui avait causé quelque inquiétude à ses médecins. Philippe lui tenait compagnie et s'entretenait avec elle des nou-

velles propositions de son aïeul. Dès qu'il apprend que le marquis de Bonnac est encore dans l'antichambre, attendant probablement une nouvelle occasion de lui parler, il se lève, ouvre la porte, va au-devant de lui et reprend résolument l'entretien, comme s'il n'eût pas été interrompu. « Il est venu à moi et m'a dit avec un air plus ferme qu'il n'a accoutumé d'avoir en parlant : J'avais souhaité que vous fassiez partir un des deux courriers ce soir, afin qu'on ne fût point inquiet de deux ou trois jours de temps que je croyais être obligé d'employer à dépêcher l'autre; mais mon parti est pris, ma lettre au roi mon grand-père est prête, et vous pouvez dépêcher dès ce soir vos deux courriers. — J'ai répondu à Sa Majesté catholique que j'admiraais cette diligence dans un cas si imprévu et si important, que j'espérais qu'Elle avait accepté la nouvelle proposition des Anglais, me paraissant qu'il n'y avait point à délibérer sur le choix des deux partis proposés, que l'un était infiniment meilleur et préférable à l'autre en toute chose, mais principalement parce que Votre Majesté le trouvait le meilleur et le plus convenable à sa gloire comme aux intérêts de la maison de France. »

« Le roi d'Espagne m'a répondu que ce n'était pourtant pas celui que je croyais qu'il avait pris; qu'il pensait différemment de Votre Majesté sur ce sujet; qu'il ne pouvait pas croire qu'un prince comme M. le duc de Savoie pût être un voisin convenable à la France, s'il devenait roi d'Espagne, et, qu'après tous les efforts qu'on avait faits, il serait honteux d'abandonner la couronne d'Espagne dans un temps où l'on était sûr, comme Votre Majesté le marquait elle-même, de faire la paix en conservant les deux couronnes. »

Bonnac lui ayant fait observer avec une respectueuse insistance qu'il changerait probablement d'avis si le jeune dauphin venait à mourir avant la conclusion de la paix, et Philippe ayant répondu assez négligemment *qu'il ne savait pas ce qu'il ferait dans ce cas* : « Je le sais bien, moi, réplique vivement l'envoyé de Louis XIV, vous ferez perdre à la France la Savoie et le Piémont, car ce qu'on vous offre maintenant en vue des incertitudes de l'avenir, on vous le refusera quand la couronne de France vous sera assurée. — Vous raisonnez positivement, me dit froidement le roi d'Espagne, sur un cas qui n'arrivera peut-être pas, auquel je ne pense pas et je ne veux pas penser. Contentez-vous de ce que je vous dis, que mon parti est pris *pour le présent*, que rien n'est capable de m'en faire changer, puisque les raisons que vous m'avez dites de la part du roi ne l'ont pas fait, non plus que les lettres qu'il m'a écrites de sa main, qui sont conçues dans les termes les plus tendres et les plus propres à me déterminer. »

On voit par ces *réserves* de Philippe V qu'en ce moment il n'avait

pas encore renoncé à l'espoir de gouverner, un jour, les deux royaumes, soit comme roi de France et régent d'Espagne, soit comme roi d'Espagne et régent de France. C'était l'ambitieuse pensée que le marquis de Bonnac avait surprise, et qui, soigneusement entretenue par M^{me} des Ursins, fortifiée par les calculs et les conseils d'Albéroni, devait conduire un jour, comme on l'a fait déjà remarquer, à la folle entreprise de Cellamare.

Tant qu'il peut entrevoir quelque chance d'obtenir l'adhésion de Philippe aux désirs de son aïeul, Bonnac n'abandonne pas la partie. Il déclare à son royal interlocuteur que, « si on ne peut pas le faire changer de sentiment en le prenant du côté du cœur, il espère être plus heureux en parlant à sa conscience. » Il rappelle alors, en termes chaleureux, les malheurs sans nombre dont souffre la France depuis le commencement de la guerre. Certes, si on ne peut dire que le roi catholique en a été la cause, « on ne peut nier, tout au moins, qu'il en ait été l'occasion ; il s'agit de retirer le royaume du gouffre des infortunes où il se trouve présentement plongé pour l'amour de lui, et de prévenir celles où il pourrait tomber à l'avenir. » Sans doute, le souvenir des unes et la crainte des autres s'effaceront bientôt si sa majesté catholique défère au vœu de son aïeul ; « mais les unes et les autres demeureront sur son compte devant Dieu et devant les hommes, si Elle s'obstine à préférer des vues et des convenances peut-être personnelles à de si grands et justes motifs. » Quelle gloire cependant pour elle de régner sur la monarchie française accrue du Piémont, du Montferrat, de la Savoie et du duché de Nice ! Comment pourrait-elle se montrer insensible à de si magnifiques perspectives ! « Je la suppliai encore une fois, poursuit Bonnac, d'examiner les motifs qu'Elle avait de prendre une résolution que j'osais dire précipitée ; je la suppliai de croire et Votre Majesté et toute la France quand elles lui expliquaient les véritables intérêts du royaume, dans la supposition qu'Elle en serait un jour le maître. »

Cette touchante et pressante allocution n'a pas converti sa majesté catholique. Quelques paroles de sympathie pour les désastres de son pays natal et de gratitude pour les bontés de son grand-père tombent lentement de ses lèvres ; mais elle répète avec une insistance marquée « que tout ce qu'on pourrait lui dire dorénavant sur ce sujet serait inutile, qu'Elle ne donnerait sa réponse pour Sa Majesté qu'après avoir fait ses dévotions, qu'Elle pouvait d'ailleurs m'assurer, par avance, qu'elle serait telle qu'Elle me l'avait déjà expliquée. »

Bonnac, cependant, tente un suprême effort : Philippe ignore-t-il donc que, s'il repousse les propositions de la reine, s'il conserve la couronne d'Espagne, on ne lui rendra pas « un pouce de terri-

toire en Italie, » qu'on ne lui restituera pas Gibraltar, et que le gouvernement anglais produira des exigences dont la satisfaction ruinera fatalement le commerce espagnol? Comme il commence à développer cette argumentation qu'il jugeait de nature à effrayer l'imagination du jeune roi et à modifier ses intentions, celui-ci coupe court brusquement à sa nouvelle harangue en lui déclarant d'un ton décidé « que, s'il n'avait d'autres motifs que ceux de ses inclinations,.. il prendrait d'autres résolutions, mais qu'il ne se conduisait uniquement, en cette occasion, que par l'idée qu'il avait de l'intérêt des deux couronnes. » Il ajoute qu'il fera connaître dans la soirée, au représentant de son aïeul, sa résolution définitive, et lui fait signe de se retirer.

M^{me} des Ursins était restée présente pendant toute la durée de cette mémorable entrevue; il lui importait essentiellement, dans les circonstances, de ne pas déplaire à Louis XIV; aussi, quoiqu'en réalité elle fût parfaitement d'accord avec Philippe, avait-elle paru ne pas désapprouver les discours du marquis. Elle avait même été plus loin, voulant plaider, elle-même, sa propre cause devant le ministre du roi de France, et acquérir, à ses yeux, de nouveaux mérites : « M^{me} des Ursins a fortifié mes représentations et a parlé certainement avec beaucoup d'esprit et de zèle; mais rien n'a été capable d'ébranler Sa Majesté catholique... Je crains bien, écrit tristement Bonnac, à la fin de sa longue dépêche, qu'après avoir eu quelque succès dans des choses très difficiles auprès du roi d'Espagne, je n'échoue présentement que j'ai moins à combattre ses véritables intérêts que son goût et *des passions particulières* qui se réveillent à l'occasion des changemens proposés. »

Philippe, en effet, après avoir accompli pieusement ses dévotions et médité, pendant un temps convenable, dans sa chapelle, le fit appeler, dès le soir même, pour lui déclarer nettement et définitivement, cette fois, qu'il maintenait sa décision. Il ajouta cependant, après quelque hésitation, que, tout en maintenant ses prétentions sur l'Italie et sur Gibraltar, *il n'en ferait pas un obstacle à la conclusion de la paix* (1).

C'était une demi-victoire. Le marquis de Bonnac avait dans sa poche le pli mystérieux que lui avait confié Louis XIV et dont il ne devait se défaire qu'à la dernière extrémité. Pendant que Philippe lui faisait part de ses scrupules et se refusait encore à s'expliquer positivement sur l'Italie et sur Gibraltar, il avait été sur le point de le lui remettre. Ses vives instances qu'il se borne, d'ailleurs, à mentionner dans sa seconde lettre du 29 mai, sans donner aucun détail précis sur son dernier entretien avec Philippe, — « les circonstances

(1) Deuxième dépêche adressée par Bonnac à Louis XIV le 29 mai 1712.

ne permettant aucun retard dans l'expédition des courriers, » — avaient obtenu du jeune souverain, non pas son adhésion complète aux vues de son aïeul, — c'eût été le plus beau et le plus inespéré des triomphes, — mais, tout au moins, la formelle assurance qu'il acceptait l'une des deux propositions de l'Angleterre. La satisfaction du gouvernement de la reine, et, par conséquent, la signature de la suspension d'armes, se trouvaient ainsi garanties. Dans la pensée de Louis XIV, c'était le salut de la France.

Aux dépêches chiffrées par lesquelles Bonnac lui rendait compte des entretiens importans qu'il venait d'avoir avec sa majesté catholique, il joignit une enveloppe séparée qu'il cacheta lui-même et qui contenait, outre le pli scellé du roi de France, le billet suivant écrit de sa main :

« Sire,

« J'ai reçu, avec le profond respect que je dois, les ordres que Votre Majesté a bien voulu me donner de sa main, et je les ai exécutés, en ce qui regarde le secret, avec toute la soumission et la fidélité possibles. Il n'a pas été nécessaire de rendre au roi d'Espagne la lettre de la main de Votre Majesté. S'il n'a pas pris le parti le plus convenable, il en a pris un, et ce n'est qu'au cas qu'il n'en prit aucun que Votre Majesté me prescrivait de lui rendre cette lettre. C'est ce qui fait que, pour me conformer à ses ordres, je la joins à celle-ci.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

La lettre autographe, destinée par Louis XIV à briser les dernières résistances de Philippe V, ne fut donc lue ni par celui-ci ni même par l'envoyé de France en Espagne. En marge de la copie dont le texte a été reproduit plus haut, et que nous avons retrouvée aux Archives des affaires étrangères, on voit les lignes suivantes : « Cette lettre n'a point été rendue au roi d'Espagne; M. de Bonnac l'a renvoyée en original, suivant l'ordre que Sa. Majesté lui avait donné de le faire, au cas où elle fût inutile, et elle a été brûlée. »

Pour que le grand roi mit ainsi entre les mains de son ministre un si compromettant et redoutable secret, pour qu'il se crût dans la nécessité de recourir à un tel moyen vis-à-vis de son petit-fils, il fallait vraiment que, dans son opinion, le salut de la France et de sa couronne dépendit du résultat de la négociation si vaillamment conduite par le marquis de Bonnac.

Donnons maintenant la parole au roi d'Espagne pour exposer à son grand-père les considérations qui ont motivé sa décision, et à la princesse des Ursins pour faire part au marquis de Torcy des sentimens que cette décision lui inspire :

« Madrid, 29 mai 1712.

« L'idée que Votre Majesté me met devant les yeux de pouvoir me retrouver auprès d'Elle serait bien flatteuse pour moi... Mais il me semble qu'il est bien plus avantageux qu'une branche de notre maison règne en Espagne que de mettre la couronne sur la tête d'un prince de l'amitié duquel Elle ne pourrait s'assurer, et cet avantage me paraît bien plus considérable que de réunir un jour à la France la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je crois donc vous marquer mieux ma tendresse et à mes sujets en me tenant à la résolution que j'ai prise,.. et je suis, en même temps, le parti qui me paraît le plus convenable à ma gloire et au bien de mes sujets, qui ont si fort contribué, par leur attachement et leur zèle, à me maintenir la couronne sur la tête.

« PHILIPPE. »

« Je n'ose réfléchir, monsieur, sur le parti que le roi d'Espagne vient de prendre. Jamais affaire ne m'a paru plus difficile. Cependant, elle n'a point embarrassé Sa Majesté,.. et jamais résolution n'a peut-être coûté moins de peine. Elle n'est pas conforme aux insinuations que j'ai cru apercevoir dans la lettre du roi. Je me figure que Dieu seul ne l'a pas voulu, et j'y trouve d'autant plus d'apparence qu'il n'est pas moins étonnant que la reine, par pure complaisance, contribue aujourd'hui à ôter à M. de Savoie une couronne que la France voulait lui donner. Tout cela ne se peut voir, ce me semble, sans reconnaître un ressort supérieur qui force le cœur des hommes et qui agit sensiblement en certaines occasions. M. de Bonnac a représenté, en habile homme, toutes les raisons solides qui pouvaient faire quelque impression sur l'esprit du roi. J'ai, de mon côté, si je l'ose dire, parlé en mère et en suppliante; mais tous nos efforts ont été également inutiles contre une résolution que Sa Majesté trouve convenir à la religion, à son honneur, à l'intérêt même de la France. »

Ce langage de mère et de suppliante avait-il été bien sincère et bien éloquent? Le doute à cet égard est permis. Il n'est pas facile de faire pénétrer dans les esprits honnêtes et droits, comme l'était celui de Philippe, des convictions absolument contraires à celles que l'on y a d'abord introduites. S'il était habile à la camareramayor de bien jouer son rôle de confidente et de complice en présence du représentant de Louis XIV, elle eût commis, pour ce qui la concernait, une lourde faute en conseillant à Philippe de quitter l'Espagne; et ce fut, nous en sommes convaincu, avec une satisfaction sans mélange, qu'elle put constater que, dans cette circonstance,

la volonté divine et l'impulsion de « ce ressort supérieur qui force le cœur de l'homme » s'étaient trouvés tout à fait d'accord avec les intérêts bien entendus de la princesse des Ursins.

Quelques jours après, le 7 juin, Louise-Marie de Savoie accouchait heureusement d'un second enfant, et la princesse se hâtait d'annoncer au roi de France cette heureuse nouvelle, espérant, sans doute, qu'elle calmerait son mécontentement et adoucirait quelque peu ses tristesses :

« Sire,

« La reine vient de donner à Votre Majesté un petit-fils, gros et grand, et peut-être plus beau encore que le prince des Asturies. Le travail a duré si peu, qu'on peut dire que jamais accouchement n'a été plus heureux. Je prends la liberté, Sire, de vous en marquer ma joie, qui est d'autant plus grande que je suis persuadée qu'on ne saurait guère vous donner une plus agréable nouvelle.

« Je suis avec le plus profond respect, etc. »

Un mois plus tard, une proclamation solennelle, lue par les autorités municipales dans toutes les villes de la Péninsule, et affichée sur les principaux édifices, faisait connaître officiellement au peuple espagnol l'importante résolution que son roi venait de prendre. En voici les principaux passages, tels que la traduction mise sous nos yeux aux Archives des affaires étrangères les fait connaître :

« A Madrid, le 8 de juillet 1712.

« L'assurance que les couronnes d'Espagne et de France ne seront jamais mises sur une même tête... a été comme le préliminaire dans les vues qu'on a eues pour la paix, et principalement dans les propositions qui en ont été faites en Angleterre... C'est sur ce point et d'autres préliminaires qu'on est convenu du congrès qui se tient à Utrecht,.. pendant lesquelles négociations les morts imprévues des dauphins notre frère et de son fils aîné étant survenues, l'Angleterre... vint à proposer et à soutenir... qu'il fallait que je renonçasse, en mon nom et en celui de tous mes descendants, dès maintenant et à toujours, à la monarchie d'Espagne ou à celle de France, de telle sorte que, si je demeurais en Espagne, aucun de mes successeurs ne pourrait jamais succéder à celle de France, et que ceux qui règnent ou régneront en France, ni tout autre prince qui est issu de cette famille ou qui en naîtra, ne pourront jamais posséder la couronne d'Espagne.

« Je n'hésitai pas un moment sur le parti que j'avais à prendre, et aussi on ne me laissa pas le moindre loisir de prendre conseil

et de délibérer. Mon affection pour les Espagnols, la connaissance des obligations que je leur ai, les fréquentes expériences que j'ai faites de leur fidélité, et la reconnaissance que je dois avoir pour la Providence divine pour m'avoir placé et maintenu sur le trône et donné des sujets si illustres et d'un si haut mérite, furent les seuls motifs et les seules raisons qui eurent accès dans mon esprit et influèrent dans ma résolution, laquelle, lorsque je l'eus fait connaître, ne demeura pas sans être combattue par d'autres propositions et avantages *qu'on me voulait faire envisager comme plus considérables que ceux qui m'avaient déterminé.* Mais tout cela n'a servi qu'à m'affermir dans mon dessein et à me mettre en état de pousser et terminer cette affaire, afin qu'il n'y ait rien qui ne puisse plus m'empêcher de vivre et de mourir avec mes chers et fidèles Espagnols...

« MOI LE ROI. »

Il y avait sans doute, dans ces royales et généreuses assurances, plus d'une expression, plus d'une allusion qui firent froncer quelque peu les sourcils olympiens de Louis XIV et qui sonnèrent assez désagréablement aux oreilles de Bonnac, quand il les entendit retentir sur les places publiques de Madrid. Mais, lorsqu'il les vit, de ses propres yeux, imprimées, signées du sceau royal, affichées sur les églises et les palais, il se sentit enfin délivré des inquiétudes mortelles que n'avaient pu dissiper entièrement les assurances verbales de Philippe V. Son émotion, péniblement accrue par le sentiment de l'accablante responsabilité qui pesait sur lui, par la crainte d'encourir la redoutable colère de son maître, dont la confiance à son égard s'était exprimée dans des termes si solennels et si sévères, avait été vive et cruelle. On peut croire qu'elle ne fut pas étrangère à la maladie dangereuse qui le tint, pendant plusieurs semaines, éloigné de Madrid, et qui faillit priver la France d'un de ses bons serviteurs.

« Ma maladie est une fièvre double quarte qui a été violente et même très dangereuse les premiers jours... Mais le danger est passé ; il n'y a que la faiblesse qui reste et le dégoût. J'ai perdu entièrement le goût pour le café et le tabac ; il y a aujourd'hui cinq semaines que cela dure, c'est-à-dire que j'ai été malade pendant les plus cruelles chaleurs de ce pays-ci (1). »

La capitale affaire des renonciations n'était pas terminée. Elle avait fait un grand pas sans doute ; mais Louis XIV attendait encore, de son envoyé en Espagne, plus d'une démarche difficile, plus d'un pénible effort. Il était important que le marquis de Bonnac

(1) Bonnac à Torcy, 29 août 1712. (Archives des affaires étrangères.)

reprit promptement ses forces, afin qu'il pût suffire à la lourde besogne que les événemens lui préparaient.

VII.

Harley et Saint-John n'attendaient pas avec moins d'impatience que Louis XIV le résultat des négociations de Madrid. En Angleterre, toute résistance semble brisée. La création opportune de quelques nouvelles pairies a conquis au gouvernement la majorité dans la chambre des lords. Décidément, la nation est fatiguée de la guerre. Le spectre d'un nouveau Charles-Quint étendant sa domination redoutable, aux yeux de l'Europe humiliée et tremblante, sur l'Autriche, l'Empire, l'Espagne et les Indes, hante l'imagination britannique. Au long discours par lequel Anne lui a exposé, le 17 juin, avec une légitime confiance, les avantages qu'elle était sûre d'obtenir pour son pays, les engagements souscrits par Louis XIV et « les bienfaits abondans de la paix future, » la chambre des communes a répondu par des applaudissemens enthousiastes dont tous les échos retentissent encore, et qui sont, pour les ministres, des ordres péremptoires. Ceux-ci n'auraient plus qu'à leur obéir si, ratifiant la promesse de son aïeul, Philippe V renonçait au trône de France ou à celui d'Espagne. Mais on sait, à Londres, que le jeune monarque a fait dépendre son assentiment de conditions à peu près inadmissibles, et l'inquiétude qui agite les conseillers de la reine commence à gagner le public. Le refus de Philippe trompera l'attente de toute la nation et la mettra dans la nécessité cruelle de continuer la guerre, car elle est bien résolue à ne pas souffrir que l'Espagne soit jamais réunie à la France ou à l'Autriche.

Sur le continent, la situation est extrêmement tendue. Le duc d'Ormond, qui commande en chef les forces britanniques depuis la disgrâce de Marlborough, a reçu des instructions équivoques et indéçises qui l'exposent aux plus graves difficultés. Il a l'ordre de se tenir soigneusement sur la réserve, de ralentir autant qu'il le pourra les hostilités, d'éviter prudemment de combattre, à moins qu'il n'y voie un avantage apparent et considérable. Il est même autorisé à se mettre en relation, s'il le juge convenable et utile, avec le maréchal de Villars, entre les mains duquel Louis XIV a remis les suprêmes ressources de la France. Mais cet ordre et cette autorisation doivent rester, tant que les circonstances l'exigeront, absolument secrets. Jamais généralissime ne s'est trouvé dans une position plus gênée et plus fautive. Ses collègues le suspectent et le surveillent; leurs émissaires accompagnent partout ses pas; les regards profonds et soupçonneux du prince Eugène sont fixés sur

lui. Il ne peut agir et il ne peut parler. Il compte les heures ; son impatience est intolérable.

Cependant, le traité qui réglera les conditions de l'armistice entre l'Angleterre et la France n'attend plus, à Utrecht, que la signature des plénipotentiaires chargés d'y défendre les intérêts des deux nations (1). Les clauses, rédigées en quatre articles, sont de la plus haute importance. Elles stipulent que les hostilités seront interrompues pendant deux et même quatre mois, si les circonstances l'exigent ; — que, dans cet intervalle, les renonciations de Philippe V et des princes français seront ratifiées solennellement par les *pouvoirs du royaume* ; — que les lettres patentes consenties, en 1700, par Louis XIV au roi d'Espagne, pour maintenir ses droits à la couronne de France, seront rayées du registre du parlement, *abolies et annulées* ; — que les troupes anglaises occuperont Dunkerque le jour même où commencera la suspension d'armes, et que ses fortifications, aussi bien que ses écluses, seront démolies ; — enfin que, pendant cette occupation, l'administration civile sera conservée aux autorités françaises et que le commerce maritime ne sera point interrompu. Louis XIV consent, sans murmure, à ces durs sacrifices, que d'inexorables nécessités imposent à sa haute raison. La suspension d'armes qui détachera, pendant quelques mois, l'Angleterre de la grande alliance, et qui conduira infailliblement à la conclusion d'une paix définitive, portera, suivant toute apparence, à la coalition, moralement et matériellement, un coup mortel, tandis que, si elle n'est point dissoute, la France, à bout de forces et de ressources, est irrémédiablement condamnée. Les irrésolutions de Philippe V tiennent donc en suspens la solution dont dépend uniquement et fatalement le salut de la monarchie française.

Enfin, on reçoit à Versailles et on expédie en Flandre, sans perdre une minute, la copie officielle de la proclamation qui a fait connaître au peuple espagnol la renonciation de son roi au trône de France. Cette proclamation, comme on l'a vu, portait la date du 8 juillet. Elle ne laissait aucun doute sur la résolution formelle de Philippe V. Dès le 17, en conséquence, le traité d'armistice est signé. L'évêque de Bristol se hâte d'en prévenir le congrès, après, toutefois, qu'une dépêche expédiée secrètement est partie pour l'armée. Libre de ses mouvemens, d'Ormond lève le masque. Le 18, les troupes anglaises abandonnent le camp des alliés, établi, en ce moment, dans les environs d'Avesnes, et prennent, à marches forcées, la direction de l'ouest. Quelques jours après, le pavillon britannique flottait à Gand, à Bruges

(1) La France était représentée à Utrecht par le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et l'habile Ménager, le même qui avait négocié les préliminaires de Londres ; l'Angleterre, par le docteur Robinson, évêque de Bristol, et le comte de Strafford, ambassadeur à La Haye.

et à Dunkerque. Munie de tels gages, dont l'importance augmente encore le poids de son autorité, satisfaite autant qu'elle peut l'être, avant la signature des conventions qui s'élaborent à Utrecht, dans ses appétits politiques et mercantiles, l'Angleterre peut attendre avec patience, l'arme au bras, sans délier sa bourse, l'issue des négociations du congrès et de la lutte sanglante qui se poursuit dans les plaines flamandes entre les soldats de l'Autriche, de l'empire, des états-généraux, et la dernière armée de la France. Elle a conquis une situation magnifique. Devenue décidément l'arbitre de la paix européenne, Anne vient de récompenser, par la pairie, les grands services que ses deux principaux ministres, Harley et Saint-John, ont rendus à leur pays. Aussi bons lettrés que fins politiques, le comte d'Oxford et le vicomte de Bolingbroke, tout en goûtant les paisibles douceurs de l'égoïsme satisfait et rassuré, pensèrent peut-être au poète latin qui les a si puissamment décrites :

*Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.*

La défection de l'Angleterre, toute prévue qu'elle pût être, consterna ses alliés ; mais, si l'effet moral en fut grand, les conséquences matérielles en furent presque nulles. Dans le camp des coalisés, le nombre des soldats de la Grande-Bretagne était fort peu considérable. Elle nous combattait surtout par ses subsides. En vain, le duc d'Ormond avait-il essayé d'entraîner à sa suite les Allemands qui servaient sous ses ordres en les menaçant de supprimer leur solde. Les habiles manœuvres du prince Eugène avaient déjoué ses efforts. Gagnés par ses chaleureux avis et par ses généreuses promesses, leurs chefs étaient restés fidèles à l'empereur. Deux fois, les ordres formels de leur général en chef furent méconnus. Le prince d'Anhalt-Dessau, qui commandait les troupes prussiennes, lui fit savoir qu'il devait, avant tout, suivre les ordres de son maître. « Allez dire au duc, répondit le prince de Hesse-Cassel, que mes soldats ne souhaitent rien tant que de marcher, pourvu que ce soit contre les Français. » C'est à peine si deux ou trois milliers d'hommes, plus besogneux que les autres (un bataillon, quatre escadrons de Holstein et de Walef) avaient suivi la retraite des Anglais. En réalité, nos frontières étaient toujours assiégées par une armée formidable que dirigeait Eugène de Savoie, le plus habile homme de son temps, diplomate rusé et retors, général prudent jusqu'à la timidité ou audacieux jusqu'à la témérité, suivant les circonstances, tant il était maître absolu de lui-même, devenu, en ce moment, d'autant plus hardi que la nouvelle attitude de l'Angleterre obligeait ses anciens alliés, sous peine de perdre en grande partie les avantages

de leurs dernières campagnes, à remporter sans délai de décisives victoires. Notre armée est à peu près égale à celle de nos adversaires, mais elle compte de nombreuses recrues. Elle est moins disciplinée et moins aguerrie, mal équipée, insuffisamment pourvue; elle a perdu l'habitude de vaincre, et, par conséquent, la confiance en elle-même. Le vaillant homme qui la commande est contraint, tout d'abord, de se borner à la plus sage des défensives, bien qu'il soit le plus entreprenant des généraux. Au début de la campagne, les succès de l'ennemi sont foudroyans : Le Quesnoy s'est rendu; l'ennemi a pénétré jusqu'au cœur de la Champagne; on l'a vu aux environs de Reims; il a brûlé un faubourg de Verdun, pillé les environs de Metz. Eugène a mis le siège devant Landrecies, « la seule place qui restât pour couvrir les provinces et la capitale de la France. » Les historiens, qui ont méconnu l'importance du service que devait lui rendre à Denain, quelques jours après, la glorieuse épée du maréchal de Villars, avaient sans doute perdu de vue la gravité des périls qui menaçaient, au commencement du mois de juillet 1712, l'indépendance nationale.

Louis XIV en appréciait, en frémissant, toute l'étendue. La défection de l'Angleterre, qu'il avait si chèrement payée, n'aura donc été qu'une manœuvre trompeuse et inféconde. Elle a procuré au gouvernement de la reine, par les conditions du traité d'armistice, par l'occupation de Dunkerque, de Gand et de Bruges, d'inappréciables avantages, sans diminuer sensiblement le nombre de nos ennemis. Le navire désarmé, qui porte la fortune de la France, va-t-il donc sombrer au moment d'entrer au port? A la vérité, Anne nous a promis que, si l'empereur et les états-généraux se refusent à suivre les conseils de ses ministres, elle traitera directement avec nous, dès que les renonciations auront reçu la sanction qu'elle sollicite, et la perspective des profits considérables que pourra lui procurer une alliance particulière avec la Grande-Bretagne, charme les pensées de Louis. Mais il sait qu'une convention secrète, conclue à Londres, le 22 décembre 1711, entre les états-généraux et l'Angleterre, a renouvelé les engagements de la reine envers la coalition, affirmé sa fidélité à la cause commune, consacré le maintien des traités conclus, en 1701 et 1703, avec l'empereur. A-t-on le droit de compter sur les scrupules politiques d'un Saint-John et d'un Harley? Si Landrecies succombe, quelles ne seront pas les exigences de la Hollande et de l'empire, les prétentions mêmes de l'Angleterre? Du fond de son cabinet, où, les yeux fixés sur la carte des Flandres, il médite les conseils que Voysin, son ministre de la guerre, envoie chaque jour à Villars, le vieux roi, mécontent et irrité, surveille, avec une anxiété fiévreuse, les progrès de la formidable lutte engagée sur les rives de l'Escaut.

Denain va dissiper ses mortelles angoisses. Voysin a donné, au nom du roi, des indications pressantes et des conseils impatients :

« Je souhaite que *votre projet sur le camp de Denain* réussisse promptement ; mais, si cela manquait, vous auriez peut-être regret d'avoir laissé aux ennemis le temps de rassembler toutes leurs troupes... Toutes vos lettres sont pleines de réflexions sur le hasard d'une bataille, mais peut-être n'en faites-vous pas assez sur les tristes conséquences de n'en point donner et de laisser pénétrer les ennemis dans le royaume (1). »

Villars hésite. Il a tenté vainement de secourir Landrecies. De cruelles et légitimes perplexités l'assiègent, lui, l'homme le plus confiant et le plus décidé du royaume.

« Je tâcherai d'exécuter le projet de Denain, qui serait d'une grande utilité ; s'il ne réussit pas, nous irons sur la Sambre... Les batailles sont, comme vous savez, dans les mains de Dieu, *et de celle-ci dépend le salut ou la perte de l'état*, et je serais un mauvais Français et un mauvais serviteur du roi si je ne faisais les réflexions convenables (2). »

Il arrête enfin, dans la soirée du 23 juillet, le plan mystérieux, dont l'heureuse exécution, confiée, sous son commandement, à des chefs habiles, Montesquiou, Albergotti, Vieux-Pont, Broglie, Brendlé, Dreux, Isenghien, Mouchy (3), doit rendre la victoire à nos drapeaux humiliés par tant de revers. Le 24, les fortifications du camp retranché qui garde, à Denain, « le chemin de Paris, » et qui protège les communications de l'armée du prince Eugène avec la ville de Marchiennes, d'où elle tire toutes ses provisions, sont emportées après une défense héroïque. Sur 12,000 hommes qui le gardaient, 10,000 sont tués ou se noient dans l'Escaut. Leur général, le comte d'Albemarle, est fait prisonnier. En moins de six semaines, Villars restaure la *barrière* de la France. Le 30 juillet, Marchiennes capitule et tous les magasins de l'ennemi tombent ainsi en notre pouvoir. Saint-Amand et Mortagne se sont rendus le 26. Nous reprenons Douai le 8 septembre, Le Quesnoy et Bouchain les 4 et 10 octobre. Les soldats d'Eugène sont démoralisés ; ils se débandent, désertent, se livrent ouvertement au pillage. Ne pouvant plus tenir la campagne, le prince de Savoie lève le siège de Landrecies et recule sur Mons. « Jamais, écrit son intrépide adversaire, miracle ne fut mieux marqué, ni révolution plus subite ; il y a trois mois que nous étions sans troupes, sans munitions, sans artillerie et sans voitures, et ne pouvant qu'être spectateur de ce que M. le

(1) Voysin à Villars, 23 juillet 1712.

(2) Villars à Voysin, au camp du Cateau, 21 juillet 1712.

(3) Vieux-Pont et Broglie menaient l'avant-garde, sous la direction du maréchal de Montesquiou.

prince Eugène voulait faire. Il est maintenant spectateur à Mons (1). »

On a nié plusieurs fois, de nos jours, l'importance des résultats politiques du célèbre combat de Denain. On a contesté, du temps même de Louis XIV, les mérites de Villars. Les uns, et particulièrement le duc de Saint-Simon, ont attribué l'honneur de la victoire à Montesquiou, son lieutenant, qui aurait imaginé, conseillé et dirigé l'attaque; d'autres ont prétendu que les mouvemens des troupes françaises avaient été combinés, réglés d'avance dans le cabinet du roi, et que le général en chef n'avait fait qu'obéir. Admirant la grandeur des événemens que produisent parfois les plus infimes des causes, Voltaire, sans rabaisser, d'ailleurs, la gloire du maréchal, dont il fut longtemps le commensal et le familier, a raconté « qu'un curé et un conseiller de Douai... imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes,.. que le conseiller donna son avis à l'intendant de la province, et celui-ci au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars. » Il raconte aussi « qu'une Italienne fort belle, qu'il vit lui-même à La Haye et qui était alors entretenue par le prince Eugène, était dans Marchiennes et qu'elle avait été la cause qu'on avait choisi ce lieu, — beaucoup trop éloigné de Landrecies, — pour servir d'entrepôt.»

Laissons Louis XIV faire justice, lui-même, de ces envieuses calomnies et de ces appréciations superficielles :

« Fontainebleau, 27 juillet 1712.

« Mon cousin, j'ai appris avec une extrême satisfaction, par les lettres que vous m'avez écrites les 24 et 25 de ce mois, que vous avez battu et entièrement défait le camp que commandait le comte d'Albemarle, à Denain... On ne peut trop louer la manière dont vous en avez formé le dessein, de concert avec le maréchal de Montesquiou, le secret avec lequel vous l'avez conduit et tout ce que vous avez fait pour l'exécuter avec autant de succès... Rien n'est plus capable de favoriser et d'avancer les négociations de la paix... que de reprendre cette supériorité que mes troupes avaient eue pendant si longtemps et qu'elles avaient malheureusement perdue depuis quelques années. Les puissances qui délibèrent présentement, et qui paraissent résolues à s'engager dans une nouvelle ligue, deviendront plus traitables lorsqu'elles verront que toutes les espérances dont le prince Eugène les a flattées pour pénétrer dans mon royaume s'évanouissent. C'est le fruit que j'espère retirer du service très important que vous venez de me rendre.

« Indépendamment des réponses d'Angleterre, — écrivait le len-

(1) Villars à M^{me} de Maintenon. (Gaillardin, *Histoire de Louis XIV.*)

demain, 28 juillet, Louis XIV à Bonnac, — je vous aurais dépêché un courrier pour informer plus promptement le roi et la reine d'Espagne de l'avantage que mes troupes ont remporté en Flandre... Vous pouvez juger de l'importance dont il est d'abaisser la fierté de mes ennemis, *dans le temps qu'ils se croient en état de soutenir tout le poids de la guerre sans l'assistance de l'Angleterre.* »

Lorsqu'un général en chef examine avec prudence les avis qu'il reçoit, pèse, décide, *sous sa responsabilité*, organise, ordonne, dirige l'exécution, paie lui-même vaillamment de sa personne, est-il juste de lui contester les mérites du succès, parce que ses lieutenans se sont montrés dignes de lui? Une plume plus autorisée que la nôtre et guidée par la main d'un maître, celle de M. le marquis de Vogüé (1), a tracé dernièrement l'émouvant récit du drame militaire qui fut couronné par le triomphe du 24 juillet 1712 (2). Nous ne nous étendrons donc pas davantage sur ce triomphe. Mais, puisque l'occasion s'en présentait, nous avons pensé qu'il pouvait nous être permis de rendre, en passant, un hommage convaincu à la mémoire du vaillant homme de guerre qui, en dépit de ses détracteurs, et suivant le mot si connu de Napoléon, « sauva la France à Denain. »

VIII.

Ce ne fut point sans un vif déplaisir que Louis XIV apprit la résolution définitive que Philippe V venait de prendre, malgré ses paternelles et pressantes exhortations. Mais il n'était pas homme à perdre son temps en regrets stériles et à récriminer, par de vaines plaintes, contre la fatalité des événemens. Personne ne savait prendre son parti des nécessités de la politique avec plus de promptitude, de dignité et de bonne grâce. Lorsque les faits s'étaient accomplis en dépit de ses prévisions, de sa volonté et de ses efforts, il se consolait en pensant que les rois eux-mêmes, fussent-ils Louis le Grand, ne peuvent lutter avec succès contre les mystérieux desseins de la Providence. L'ange n'avait pu vaincre Jacob. Bien qu'un roi de France fût assurément beaucoup plus qu'un patriarche, il n'était pas encore de force à se mesurer avec Dieu.

« Vous décidez, par votre lettre du 29 du mois dernier, la plus importante affaire que vous puissiez jamais avoir à délibérer. Je ne puis m'empêcher d'admirer et de louer l'élévation de vos sentimens, quoique j'eusse souhaité, vous aimant tendrement, que vous eussiez pris un autre parti. »

(1) L'une des sœurs du maréchal, Charlotte de Villars, avait épousé le comte de Vogüé.

(2) *Villars diplomate*, par M. le marquis de Vogüé. (*Revue des Deux Mondes*, 1837.)

Telle est la réponse que Louis adressa, en quelques lignes, au roi d'Espagne, le 13 juin 1712; un compliment, un simple regret, et ce fut tout. La veille, il avait écrit au marquis de Bonnac :

« Lorsque toutes les représentations qui ont été faites à mon petit-fils se trouvent inutiles, que son intérêt même n'est pas capable de le persuader et que l'attachement qu'il a pour ses sujets l'emporte sur toute autre considération, je veux croire que Dieu, qui l'a appelé à régner en Espagne, ne veut pas qu'il en sorte, et que ce serait agir contre l'ordre de la Providence que de renouveler sur ce sujet des instances désormais inutiles. »

Toutefois, de vagues soupçons ont pénétré dans l'esprit méfiant du vieux monarque. Il n'a pas oublié les révélations que lui a faites, il y a quelques mois à peine, son représentant en Espagne, sur les ambitions secrètes de son petit-fils. Est-il possible qu'un homme sensé, dans les veines duquel le généreux sang des Bourbons coule à pleins bords, renonce ainsi de gaîté de cœur, sans arrière-pensée, à ce qu'il y a de plus magnifique et de plus grand dans ce monde, à la couronne de France embellie, agrandie, ennoblie par Louis XIV? On suspecte à la cour la sincérité du roi d'Espagne, et le langage ambigu du comte de Bergueick fortifie ces fâcheuses conjectures. On prétend que la renonciation de Philippe V est limitée par des clauses secrètes, tout au moins par des réserves mentales; que, s'il a renoncé définitivement au trône de ses ancêtres, en faveur du duc de Berry, il est résolu à ne point permettre que son cousin, le duc d'Orléans, qui a conspiré jadis contre lui en Espagne, gouverne jamais la France; que si, un jour, son frère et son neveu viennent à disparaître, il franchira les Pyrénées et viendra certainement réclamer ses droits. On dit encore que Louise-Marie, dont la volonté dicte les décisions de son époux, désavoue le sacrifice auquel il a consenti, et que, sensible avant tout aux intérêts de sa maison, avide d'honneur et de gloire, elle espère encore voir son père gouverner l'Espagne, tandis qu'elle régnera elle-même sur la France et la Savoie.

Interrogés par Louis XIV et par Torcy, Bonnac et M^{me} des Ursins protestent contre de telles suppositions.

« Le roi d'Espagne m'a répété dix fois de suite qu'il n'avait jamais songé à ces restrictions, et il m'a certainement dit la vérité, » écrit Bonnac au roi, le 11 juillet. Trois semaines plus tard, il supplie, à nouveau, Philippe de lui faire connaître nettement ses projets, et il lui demande ensuite la permission de lui lire la dépêche par laquelle il en rend compte à Torcy: « Je pris ma minute dans ma poche et je commençai à la lire. Je disais, pour me résumer, qu'il

ne me paraissait pas qu'il eût passé jusqu'à présent autre chose dans la tête du roi d'Espagne, si ce n'est, au cas où M. le dauphin vint à mourir, de passer personnellement dans le royaume et de laisser la reine en Espagne. — C'était un piège que Bonnac tendait au jeune roi ; il plaidait le faux pour savoir le vrai. « Le roi m'arrêta tout court là-dessus : — Cela ne m'a pas passé du tout par la tête, et vous ne devez pas l'écrire. — Mais, lui dis-je, Sire, considérez-vous que ma lettre sera lue devant le roi votre grand-père et même des ministres, et témoigne du peu d'empressement de Votre Majesté pour sa nation ? — Il me dit : — Cela n'importe ; je ne veux point abandonner les Espagnols, ni qu'on écrive ni dise rien qui puisse le faire soupçonner (1). »

« Sa Majesté est fort éloignée de pareils sentimens, écrit, dans une épître indignée qui porte la date du 27 juin, la princesse des Ursins à Torcy ; je ne puis m'empêcher d'être étonnée qu'il y ait des gens qui jugent aussi mal cette rare princesse dont toutes les actions, sans se démentir, ont été droit à l'honneur et à la raison ; on se lassera peut-être de ne pas rendre justice à toutes ses merveilleuses qualités. »

Il faut cependant couper court à ces dangereux murmures, qui sont parvenus jusqu'aux oreilles des ministres de la reine. C'est pourquoi Louis XIV presse son petit-fils de rassurer l'Angleterre et ses ombrageux alliés par un nouvel acte qui ne laisse subsister aucun doute quelconque sur le caractère, la sincérité et la validité de sa renonciation. Il ne suffit pas que Philippe l'ait annoncée aux Espagnols par une proclamation généreuse, qu'il leur ait affirmé publiquement sa résolution inébranlable de vivre et de mourir avec eux. On exige qu'elle soit formulée par un document authentique dont la rédaction, soigneusement élaborée à Madrid, approuvée et, au besoin, corrigée à Versailles, sera minutieusement contrôlée et convenablement amendée à Londres, si cela est nécessaire, afin qu'elle n'admette aucune réticence et ne puisse prêter à aucune équivoque ; qu'après avoir été examinée de nouveau et acceptée définitivement par la junte et par le roi d'Espagne, elle soit affirmée par Philippe V, sous la foi du serment, en présence des cortès du royaume et d'un envoyé de sa majesté britannique ; que des expéditions officielles en soient dressées et remises, l'une à cet envoyé, l'autre au ministre du roi de France, pour être expédiées sans délai à leur gouvernement respectif. De là une négociation difficile, qui se poursuivra, pendant plus de trois mois, à Londres, à Utrecht, à Paris, à Madrid, pendant laquelle l'Angleterre usant, en faveur de ses alliés, de la prépondérance que les événemens lui ont

(1) Bonnac à Torcy, 8 août 1712.

acquise, produira de nouvelles demandes auxquelles Philippe sera tenu d'obéir par déférence pour son aïeul, qui conduira lord Bolingbroke à Fontainebleau et lord Lexington en Espagne, qui aboutira enfin à la séance fameuse du 5 novembre 1712, dans laquelle le petit-fils de Louis XIV, la main droite étendue sur l'évangile, jura, devant les représentans du peuple espagnol, qu'il renonçait, pour lui et ses descendans, à la couronne de France. Notre récit serait fastidieux s'il retraçait tous les détails de cette négociation laborieuse, incomplet et obscur s'il n'en présentait point au lecteur les principaux incidens.

« Je n'ai pas perdu de temps, — écrivait de sa main Louis XIV à son petit-fils, dans la dépêche du 13 juin 1712, dont nous avons déjà cité les premières lignes, — à faire savoir en Angleterre votre décision. Elle sera vraisemblablement celle de la paix. Il faut présentement que vous fassiez dresser incessamment le projet de l'acte que cette couronne vous demande et dont le sieur de Bonnac vous parlera. »

Les instructions adressées à celui-ci sont datées de la veille :

« Les alliés désirent que mon petit-fils renonce par un acte particulier, pour lui et pour ses descendans, à ses droits sur ma couronne. Puisque sa résolution est prise et qu'elle est présentement publique, il n'y a pas de temps à perdre à faire dresser cet acte... Faites-lui connaître la nécessité d'en écarter toutes les clauses douteuses et capables de causer quelque embarras à la négociation de la paix. Puisqu'il veut renoncer à ses droits, il faut que cette négociation procure le repos public, et le roi d'Espagne agirait contre ses propres intentions s'il retardait présentement la paix par de vaines difficultés. »

C'est d'ailleurs en Espagne, et non pas en France, que l'acte de la renonciation doit être rédigé. Il faut que Philippe en prenne l'initiative et en dicte les termes lui-même. Si cet acte lui était expédié de Versailles, pour recevoir purement et simplement sa signature, ne pourrait-on pas dire qu'il a été contraint de la donner, et que, par conséquent, sa renonciation, obtenue de force, doit être considérée comme nulle et non avenue? Il convient aussi de respecter en sa personne la dignité royale, et de ménager la fierté légitime du peuple espagnol : « Je vous prie de presser qu'on envoie au plus tôt l'acte de renonciation, *qu'il faut*, par toutes sortes de raisons, faire dresser à Madrid et non à Paris... On pourrait dire que Sa Majesté catholique souscrit d'autant plus facilement qu'Elle sait que la renonciation en est nulle et qu'elle ne peut jamais subsister ; ce sont de fort mauvais propos à tenir dans la circonstance (1). »

(1) Louis XIV à Bonnac, 29 juillet 1712.

Philippe, — il faut lui rendre cette justice sans hésitation et sans réticence, — ne faisait alors aucun des calculs que la malveillance des courtisans de son aïeul aurait pu lui attribuer et qui eussent compromis l'œuvre de la pacification. Il avait donné l'ordre à une junta, dans laquelle siégeaient les hommes les plus considérables et les meilleurs jurisconsultes du royaume, le comte de Frigiliana, le duc de Montalto, le cardinal de Giudice, don Garcia Paros de Araciél, don Francisco Portella, don Luis Curiel, d'examiner la demande que lui avait transmise Louis XIV, au nom de l'Angleterre, de décider si les lois du royaume lui permettaient de l'accueillir, et, dans ce cas, de procéder à la rédaction de l'acte par lequel il devait renoncer, en présence des cortès, au trône de France. La junta avait obéi et s'était mise à l'œuvre sans retard. Elle avait opéré promptement et consciencieusement, guidée par des documents authentiques que fournirent les archives nationales et qui constataient les formalités accomplies jadis dans de pareilles circonstances (1). Elle avait tout d'abord prononcé un avis favorable et rédigé ensuite, avec le plus grand soin, un premier projet que le roi d'Espagne s'était hâté d'expédier au comte de Bergueick pour qu'il en donnât communication à Louis XIV. En le remettant à Philippe, elle lui avait fait observer, avec une respectueuse insistance, que les renonciations des princes français à la couronne d'Espagne ne devaient pas se faire attendre, parce qu'il était nécessaire que la dignité du peuple espagnol fût satisfaite par une évidente et légitime réciprocité. Sur les ordres du roi, elle dressa elle-même, en quelques jours, les deux actes constatant ces renonciations, et les copies en furent envoyées à Versailles.

Louis XIV se fit lire les trois projets ; il les relut lui-même avec une profonde attention et en approuva pleinement le contenu : « Le comte de Bergueick a communiqué les actes de renonciation, mande, le 15 août, Torcy à Bonnac. Ces actes importants n'auraient pas été dressés si bien, à beaucoup près, ici, qu'ils l'ont été à Madrid. Je doute qu'on puisse demander des clauses et des expressions plus fortes que celles qu'ils contiennent. »

Telle n'est pas l'impression du gouvernement de la reine, qui examine, à son tour, les trois projets. Il sait gré certainement à Philippe de son empressement et de son bon vouloir. Mais la rédaction proposée par la junta espagnole ne le satisfait qu'à demi. Il n'en trouve pas les termes suffisamment explicites ; et, après l'avoir soigneusement examinée lui-même, il imagine de la soumettre au contrôle des « savans docteurs de l'université d'Oxford. »

(1) Lors des renonciations au trône d'Espagne de Marie-Thérèse et de Marie-Anne d'Autriche, qui avaient épousé deux rois de France, Louis XIV et Louis XIII, son père.

Le fait est qu'il désire gagner du temps pour négocier, en faveur de la coalition, des concessions nouvelles, et que, redoutant toujours la versatilité des passions nationales, il désire partager, avec une des corporations les plus respectées du royaume, le fardeau de sa responsabilité. « Une université aussi célèbre que celle d'Oxford ayant été consultée, — écrit Louis XIV à Bonnac, le 26 septembre, — les bien intentionnés pour la paix seront moins exposés aux reproches que leurs ennemis pourraient leur faire à l'avenir, et le sentiment de cette université est une espèce de garantie de leur conduite. »

Depuis quelques semaines, la diplomatie, inactive et expectante à Utrecht, s'agite fiévreusement à Londres. En forçant le camp retranché de Denain, Villars a vaincu les dernières hésitations, les derniers scrupules de l'Angleterre. Entre Ménager et Saint-John, Gautier et Prior, les conférences se multiplient sans interruption, quelquefois orageuses, quoique toujours amicales. Il s'agit d'arrêter les termes d'une convention secrète qui complètera l'armistice déjà conclu, en prolongeant la durée de la suspension d'armes pendant quatre mois au moins et en stipulant qu'elle ne s'appliquera pas seulement aux Pays-Bas, mais *comprendra généralement toutes les opérations engagées tant sur mer que sur terre*, entre la Grande-Bretagne et la France. La signature de cette convention, qui équivaldrait, en réalité, à celle d'une paix séparée entre la reine Anne et Louis XIV, portera certainement un coup mortel à la grande alliance. Outre que le faisceau en sera rompu, les armées que soudoie, en grande partie, l'or britannique, deviendront impuissantes à servir ses vastes desseins. La France et l'Espagne doivent payer cher de tels avantages. L'Angleterre veut bien leur être utile tout en servant sa propre cause; elle ne veut pas qu'on puisse l'accuser trop haut d'égoïsme et d'ingratitude. C'est pourquoi de nouvelles prétentions se sont produites. Le roi de France n'a pas d'ennemi qui lui soit plus odieux que le duc de Savoie; la reine Anne n'a pas d'ami qui lui soit plus cher. Elle demande d'abord qu'on lui constitue une barrière formidable, tandis qu'il avait été convenu qu'il se contenterait d'Exilles, de Fénestrelle et de la vallée de Prage-las. Elle veut ensuite que Philippe V lui cède la Sicile, promise, par Louis XIV, à l'électeur de Bavière, son fidèle allié, pour remplacer ses états perdus, et que celui-ci se déclare satisfait de recevoir la Sardaigne, une île rocheuse presque inculte, presque déserte, à la place d'un royaume! Elle exige encore que la « substitution du duc de Savoie au trône d'Espagne, à défaut de Philippe V et de ses descendants, soit insérée dans les actes qui constatent les renonciations réciproques de Philippe et des princes français; » que ces actes soient consacrés par l'approbation des pouvoirs publics; enfin que les lettres patentes du mois de dé-

cembre 1700, qui mentionnent formellement les droits du duc d'Anjou à la couronne de France, soient rayées des registres du parlement de Paris. On n'a pu s'entendre, à Londres, sur ces points délicats, et Bolingbroke, impatient d'aplanir les dernières difficultés qui retardent la pacification de l'Europe, est venu, lui-même, sur le continent pour en conférer directement avec Torcy, au besoin avec Louis XIV. Elles sont vaincues, en quelques jours, par le commun désir de mettre un terme, dans l'intérêt des deux nations, « aux horreurs de la guerre. » Logé d'abord à Paris, chez la mère du secrétaire d'état aux affaires étrangères, reçu ensuite à Fontainebleau (1), où le roi lui a fait préparer un somptueux appartement, Bolingbroke, éloquent et persuasif, parlant le français presque aussi bien que sa langue maternelle, a séduit tout le monde, à la cour, par les grâces naturelles de sa personne et le charme entraînant de ses discours. Louis XIV s'est départi, en sa faveur, de sa solennité habituelle; il lui donne audience, dans la matinée du 21, au sortir de la messe, et lui témoigne une affabilité, une bonhomie qui étonnent les courtisans, comme s'il avait résolu d'achever et d'assurer sa conquête. « Le vicomte de Bolingbroke, disent les mémoires de Torcy, s'acquitta de la commission dont la reine, sa maîtresse, l'avait chargé avec autant de grâce que de noblesse et de respect en même temps pour la personne du roi...

« Le roi, qui joignait à ses rares qualités celle de s'exprimer mieux que prince au monde, lui répondit en termes choisis, non recherchés, mais persuasifs... Sa Majesté assura Bolingbroke qu'Elle tiendrait exactement tout ce qu'Elle avait promis, et que le succès de ses armes n'apporterait aucun changement aux conditions dont elle s'était contentée. »

Le soir même, la convention qui stipule l'armistice général est signée. « Bolingbroke partit peu de jours après, — ajoutent les *Mémoires*, — plein de zèle et de courage pour achever l'œuvre commencée. »

Il laissait en France, sur la demande expresse du roi, son ami, le poète Prior, en qualité de ministre plénipotentiaire, et il emportait pour la reine, sa maîtresse, une lettre de Louis XIV ainsi conçue : « Madame ma sœur, je n'ai jamais douté de la sincérité de vos intentions pour avancer la paix, mais vous avez confirmé la juste opinion que j'en avais en envoyant auprès de moi le vicomte de Bolingbroke, votre secrétaire d'état. Vous ne pouviez choisir un ministre plus capable d'abrégé et d'aplanir les difficultés de la négociation. Je suis persuadé que vous serez aussi contente de ce qu'il a fait que j'ai été satisfait, moi-même, de sa conduite, et principalement des assurances qu'il m'a données de vos

(1) Le 20 août 1702.

sentimens pour moi. Quoique je ne doute pas qu'il ne vous rende un compte exact de ceux que je lui ai témoignés pour vous, je veux encore ajouter que je n'oublierai rien pour entretenir, avec vous, une amitié parfaite et pour vous montrer, en toute occasion, que je suis, madame ma sœur, votre bon frère.

« LOUIS. »

Le grand roi n'a jamais écrit rien de plus flatteur. Séduit, lui-même, par Saint-John, il voulait achever de le gagner à la cause de la paix par ce témoignage irrécusable d'une confiante sympathie.

La convention du 21 mai réglait, suivant le désir de l'Angleterre, les questions relatives au renvoi du prétendant, à la reconnaissance, par le roi de France, de la succession protestante en Angleterre, aux prétentions de la Savoie sur la Sicile, à l'envoi, en France et en Espagne, de deux ambassadeurs qui devraient tout d'abord s'assurer que l'importante affaire des renonciations est définitivement conclue. L'acquiescement de Philippe était réservé.

« Immédiatement après le retour de Bolingbroke en Angleterre, mande Louis XIV à Bonnac le 22 août, la reine, sa maîtresse, doit envoyer auprès de moi le duc d'Hamilton. Il y demeurera d'abord sans caractère, et le principal motif de son voyage sera de voir arriver et enregistrer dans les parlemens de mon royaume la renonciation du roi d'Espagne... Le comte de Lexington doit, en même temps, partir de Londres et passer en Espagne pour être aussi témoin de l'admission que les états de ce royaume feront de l'acte du duc de Berry et du duc d'Orléans. Il aura ordre de signer l'article secret qui regardera la cession de la Sicile au duc de Savoie... C'est du roi, mon petit-fils, que dépend présentement la conclusion de la paix par la diligence qu'il apportera dans l'expédition de l'acte de sa renonciation dans la forme qui lui est demandée, c'est-à-dire portant la substitution du duc de Savoie.

« Vous verrez, mande le même jour, de Fontainebleau, le roi de France à Philippe, par le compte que vous rendra le sieur de Bonnac de l'état de la négociation avec l'Angleterre, que la conclusion de la paix dépend présentement de vous et de la diligence que vous y apporterez. Aussi, je n'ai nulle inquiétude du succès, connaissant également les intérêts et les intentions de Votre Majesté. »

Torcy, de son côté, veut se féliciter avec M^{me} des Ursins de l'heureuse issue de ses négociations, qui lui cause une joie bien légitime. « J'espère, madame, que vous aurez le plaisir de voir l'Angleterre abandonner les *vilains Hollandais* et faire incessamment sa paix particulière. Elle dépend aujourd'hui du roi d'Espagne, et je crois qu'il ne doit pas être fâché de voir un ministre d'Angleterre nommé pour Madrid, avant même que le traité soit encore conclu. »

En vain, Philippe V essaya-t-il de se soustraire à la nouvelle obligation que lui imposaient les nécessités d'une politique inexorable, et d'obtenir, au moins, en retour un avantage de quelque importance. Céder la Sicile à Maximilien-Emmanuel, qui avait perdu, en défendant la France, sa couronne électorale et ses provinces, il l'eût fait sans murmurer; mais la livrer à son beau-père, le duc de Savoie, pour le récompenser de sa criminelle défection et pour complaire aux Anglais ses ennemis acharnés, il n'y pouvait vraiment consentir sans recevoir une compensation non moins importante que légitime. Que l'Angleterre lui restitue Gibraltar, dût-il acheter cette faveur; que l'Archiduc le reconnaisse publiquement comme roi d'Espagne et des Indes, il ferait, à ce prix, le sacrifice qu'on lui demande. Philippe exposa lui-même à son aïeul, par une longue épître, ses doléances et ses prétentions. Louis XIV ne se laissa pas fléchir. Il eût appris, sans doute, avec une vive satisfaction, que son petit-fils avait recouvré Gibraltar, même en le payant fort cher; mais l'espoir que celui-ci avait conçu d'obliger Charles VI à proclamer sa propre déchéance paraissait avec raison la plus puérile des chimères; Louis croyait enfin avoir conquis la paix si ardemment désirée, si cruellement achetée par la France. Il n'entendait ni retarder ni compromettre ce triomphe. Convaincu qu'il le devait, en grande partie, au loyal et puissant concours de la reine Anne, il était peiné de voir que Philippe V méconnût la grandeur du service qu'elle avait rendu aux deux couronnes.

« Je crois que vous ne serez pas surpris, avait répondu le roi d'Espagne à la lettre du 22 août, que je trouve le procédé de l'Angleterre d'une extrême dureté à mon égard, puisqu'elle me fait déclarer, à son choix, la succession à la mienne, et qu'elle m'oblige à céder encore un royaume comme celui de Sicile, alors que j'ai cédé déjà tant d'états... Vous comprendrez aisément combien cela doit m'être pénible, et à quel point il m'est fâcheux de recevoir de pareilles conditions d'une nation qui a fait longtemps tous ses efforts pour me faire descendre du trône. »

« Si vous faites attention, répliqua Louis XIV, le 5 septembre, aux efforts que l'Angleterre et ses alliés ont faits pour vous faire descendre du trône, vous devez présentement lui savoir gré de se détacher de vos ennemis pour vous y maintenir. Elle ne peut y réussir sans obtenir, de Votre Majesté, des conditions pesantes, à la vérité, mais bien différentes de celles que les Hollandais voulaient vous imposer... Ainsi, je ne crois pas que vous ayez lieu de lui reprocher sa dureté, et je regarderais comme une nouvelle marque de votre sagesse le parti que vous prendriez de condescendre à ses demandes. »

Quelques jours plus tard, le roi de France charge Bonnac (1) de

(1) Louis XIV au marquis de Bonnac. Fontainebleau, 19 septembre 1712.

faire comprendre à son petit-fils « les raisons » qui ont poussé le ministre de la reine à exiger que la Sicile fût remise au duc de Savoie, et que les droits éventuels de celui-ci à la couronne d'Espagne fussent énoncés formellement dans l'acte de renonciation. Il veut aussi qu'il l'instruise des sentimens de son aïeul au sujet des nouvelles prétentions qu'il a formées. N'est-il pas indispensable, dans les circonstances, de briser les liens qui enchaînent encore Victor-Amédée à la ligue, et n'a-t-il pas affirmé qu'il lui resterait fidèle tant que la perle de la Méditerranée manquerait à sa couronne? Déclarer qu'il montera sur le trône d'Espagne, si la succession de Philippe V vient à s'éteindre, n'est-ce pas confirmer, du même coup, l'exclusion perpétuelle des deux maisons de France et d'Autriche? N'est-ce pas là un acte de haute et habile politique? Comment Sa Majesté catholique ne voit-elle pas, au contraire, qu'en demandant la renonciation formelle de l'empereur, elle reconnaît, par là même, ses droits et ceux de sa famille? Louis XIV a bien voulu, pour lui complaire, en parler à Prior; mais il sait que cette démarche ne peut avoir aucun succès : « Je prévois, sans peine, que la réponse sera que la reine, sa maîtresse, ne peut être garante des résolutions de l'archiduc sur un traité que, vraisemblablement, elle fera malgré lui; qu'ainsi cette condition doit être remise à la paix générale... Quant à Gibraltar, — ajoute Louis XIV, — j'approuve fort l'empressement qu'a le roi d'Espagne de la retirer des mains des Anglais, et je suis persuadé qu'il ne doit pas en laisser échapper l'occasion, quelque prix qu'ils demandent. »

Philippe n'a pas attendu pour courber la tête que les argumens de son grand-père aient porté la lumière et la conviction dans son esprit. La réponse qu'il avait faite à la lettre du 22 août et dont nous avons cité quelques passages se terminait par cette phrase résignée : « Cependant, j'entre dans les raisons que vous avez eues pour agir comme vous l'avez fait, et j'en comprends la nécessité dans les conjonctures présentes. »

Le 4 septembre, il ne songe plus à résister, et il accorde tout ce que la reine exige : « J'ai déjà donné mes ordres pour faire dresser l'acte de la renonciation, en y ajoutant les deux clauses dont vous êtes convenu avec l'Angleterre... J'ai aussi ordonné la convocation des états pour le 6 octobre prochain, et expédié les décrets nécessaires pour faire exécuter le traité de suspension d'armes conclu à Paris dans toute l'étendue de mes états. »

L'ÉTAT MODERNE

ET

SES FONCTIONS

I.

L'ÉTAT, LA SOCIÉTÉ ET L'INDIVIDU. — LA GENÈSE DES FONCTIONS DE L'ÉTAT.

La conception que se font de l'état, de sa nature et de son rôle, les hommes de notre temps, paraît singulièrement confuse. Les attributions incohérentes, souvent contradictoires, qu'ils lui confient, témoignent du manque de netteté et de précision de leurs idées. Quand elle veut aborder ce thème d'un intérêt si décisif pour les destinées humaines, leur pensée flotte dans les brouillards. Les mots de liberté, de progrès, d'initiative individuelle, de devoir social, d'action de l'état, d'obligation légale, se heurtent, comme au hasard, dans la bouche de nos législateurs et dans les écrits de nos polémistes. Il semble que beaucoup d'entre eux soient atteints de cette singulière maladie de la mémoire que l'on nomme aphasie, et qui consiste à prendre pour exprimer une idée un mot qui n'a avec elle aucun rapport : quand ils prononcent liberté, il faut entendre servitude ; quand ils articulent progrès, il faut comprendre recul.

Cette notion de l'état et de sa mission, je voudrais l'examiner à nouveau. Bien d'autres, certes, l'ont fait dans ces derniers temps. L'Académie des Sciences morales et politiques, en 1880, prenait pour sujet de l'un de ses nombreux concours : le rôle de l'état dans

l'ordre économique; elle couronnait deux mémoires distingués dus à deux professeurs de nos facultés de droit, M. Jourdan, d'Aix, et M. Villey, de Caen. Le cadre peut être plus étendu, car il ne s'agit pas seulement de l'ordre économique : l'état moderne déborde dans toutes les sphères de l'activité de l'homme : il menace la personne humaine tout entière. Plus récemment, le corps savant que je viens de citer se livrait entre ses membres à une longue discussion sur les fonctions de l'état; tous à peu près y prirent part : légistes, économistes, historiens, moralistes, philosophes. Il me parut que les philosophes ne descendaient pas assez sur cette terre, et que, avec un grand talent d'abstraction, ils ignoraient la genèse de beaucoup des institutions humaines, certains attribuant à l'état une foule d'établissements qui proviennent de l'initiative libre : les banques, les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels, les assurances, les hôpitaux, les monts de piété, etc. Les moralistes me semblèrent céder à une sentimentalité excessive, qui risque d'énerver la société et l'homme lui-même. Le sujet ne me parut donc ni épuisé, ni même, dans ses grandes lignes, suffisamment éclairé.

Les pages les plus fortes qui aient été écrites récemment sur ce beau et vaste thème sont dues à Herbert Spencer et à M. Taine : le premier, qui, après avoir tracé avec sa pénétration incomparable, mais d'une manière épisodique, le caractère de l'état dans plusieurs de ses ouvrages : *l'Introduction à la science sociale* et les *Essais de politique*, leur a consacré un petit volume lumineux : *l'Individu contre l'état*, dont les titres de chapitres brillent comme des étoiles directrices : *l'Esclavage futur*, les *Péchés des législateurs*, la *Grande superstition politique*; le second, qui, avec son merveilleux talent de condensation, a trouvé le moyen, dans une étude sur la *Formation de la France contemporaine* (†), d'écrire, presque comme un hors-d'œuvre, en deux ou trois pages, la philosophie de la division des fonctions sociales et du rôle de l'état.

Mais Herbert Spencer et Taine n'ont éclairé le sujet que de très haut. Leur autorité peut être méconnue de ceux qui n'admettent d'autres argumens que les faits et les chiffres. Ils peuvent être accusés de parti-pris ou d'idéologie, le premier surtout.

J'ai donc cru que l'on pouvait reprendre l'étude de l'état et de sa mission. La plupart des réflexions que je vais soumettre aux lecteurs sont antérieures au dernier livre d'Herbert Spencer. Je les avais réunies, je les ai revues; l'expérience des années récentes m'en a confirmé la vérité; je les appuie sur de nouveaux exemples. C'est de l'état moderne que je vais m'occuper, tel que l'a fait l'histoire, tel que l'ont transformé les découvertes et les applications

(†) Voir la *Revue* du 15 janvier 1888.

des sciences. Il est des questions qui ne peuvent rester dans le domaine de l'absolu, et qui comportent nécessairement une part de relatif et de contingent. « L'état en soi » ressemble assez à « l'homme en soi, » abstraction que l'esprit le plus délié a de la peine à saisir, qui ne lui apparaît que comme une ombre pâle aux contours indécis. C'est des nations civilisées que je traite : je sais qu'il est parfois de mode de faire peu de cas de la civilisation. Dès le commencement de ce siècle, Fourier montrait un dédain inépuisable pour ce qu'il appelait « les civilisés ; » c'était, selon lui, une catégorie près de disparaître, qui allait prochainement rejoindre dans la tombe les deux catégories sociales antérieures, « les barbares » et « les sauvages. » Aujourd'hui, parmi les écrivains qui se piquent de plus de rigueur que Fourier, il en est beaucoup aussi qui prennent la civilisation pour cible de leurs critiques ou de leurs sarcasmes. Dans une étude fort distinguée sur le grand théoricien libéral, Benjamin Constant, ne parlait-on pas ici même, il y a quelques semaines, du « travail de désagrégation sociale désigné sous le nom de civilisation (1). » Voilà des jugemens bien sévères.

Nous tenons, quant à nous, que cette civilisation qu'on qualifie aussi rudement à ses mérites, qu'elle a fait au genre humain un lit plus commode et plus doux que celui dont il s'est jamais trouvé en possession depuis qu'il a conscience de lui-même. En dehors des fictions naïves, comme les Salente ou les Icarie, l'imagination n'arrive pas à se figurer avec netteté une contecture sociale qui diffère essentiellement de celle d'aujourd'hui. Des astronomes racontent que, dans certaines planètes qu'on suppose pouvoir être habitées, Mars entre autres, il se produit en quelques années des transformations extraordinaires : on dirait que des habitans y ont creusé des canaux gigantesques, et les fantaisistes vont jusqu'à attribuer à leurs ingénieurs une capacité qui dépasse de beaucoup celle des nôtres. Il est possible que tout cela se voie dans la planète Mars. Sur notre pauvre terre, nous jouissons d'une situation modeste, qui a l'avantage de s'être singulièrement améliorée, pour le bien-être de tous, depuis un siècle, depuis dix, depuis vingt. Il a fallu les efforts successifs de deux ou trois cents générations d'hommes pour nous procurer cette facilité relative d'existence, cette liberté morale, civile et politique, cet essor de nos sciences et de nos découvertes, cette transmission et cette rénovation incessante des lettres et des arts. Des esprits superbes nous affirment que ce patrimoine est maigre et méprisable, que l'humanité ne saurait plus se résigner à l'accroître lentement à l'avenir par les moyens mêmes qui l'ont constitué dans le passé. Ils soutiennent que l'initiative indi-

(1) Voir, dans la *Revue* du 1^{er} juin, *Benjamin Constant*, par M. Émile Faguet, p. 622.

viduelle, mère de tous ces progrès, a fait son temps; qu'il faut constituer un grand organe central, qui, à lui seul, absorbe et dirige tout; qu'une énorme roue motrice, substituée à des milliers de petits rouages inégaux et indépendans, produira des effets infiniment plus puissans et plus rapides; qu'ainsi la richesse de l'humanité sera décuplée et que la justice régnera enfin sur cette terre. Toutes ces promesses nous laissent sceptique. Nous nous rappelons ces fils de famille frivoles et présomptueux qui, ayant hérité d'une fortune laborieusement et patiemment acquise, méprisent les vertus modestes qui l'ont édifiée, et courent, pour l'accroître davantage, par des voies plus rapides, les aventures. Nous savons qu'il suffit de quelques instans d'imprudence pour compromettre ou pour détruire une richesse que des années ou des siècles ont eu de la peine à édifier. Nous nous demandons si les nations contemporaines, avec l'insolent dédain qu'on leur veut inspirer pour les sociétés libres et l'initiative personnelle, avec la conception confuse qu'on leur enseigne du rôle de l'état, ne courent pas, elles aussi, une dangereuse aventure. L'examen des faits, aussi bien que l'analyse des idées, va nous permettre d'en juger.

I.

La doctrine qui prévalait, parmi les penseurs et les hommes publics, dans la seconde partie du siècle dernier et pendant la première de celui-ci, était peu favorable à l'extension des attributions de l'état. Le xviii^e siècle nous avait légué différentes formules célèbres sur lesquelles ont vécu deux ou trois générations: « Ne pas trop gouverner, » disait d'Argenson; « laisser faire et laisser passer, » écrivait Gournay; « propriété, sûreté, liberté, voilà tout l'ordre social, » pensait Mercier de La Rivière; et le sémillant abbé Galiani accentuait davantage: « *Il mondo va da se*, le monde va tout seul. » La révolution française, malgré ses brutalités, ses emportemens, l'action bruyante et sanglante de l'état, ne fut pas en principe contraire à ces idées. Si elle s'y montra parfois infidèle, comme dans les lois sur le maximum, c'étaient des dérogations pratiques qu'on pouvait attribuer aux circonstances. La propriété privée absolue, la liberté individuelle, civile ou industrielle, illimitée, faisaient partie de ses fameux Droits de l'homme. Elle était si jalouse de l'indépendance de l'individu que, par crainte de la voir compromise, elle voulut supprimer tous les corps intermédiaires et en empêcher à jamais la reconstitution. En cela elle allait contre son idéal: elle diminuait la personne humaine qu'elle prétendait fortifier. En Allemagne régnait alors en général la même doctrine: le philosophe Kant, surtout ce fin politique Guillaume de Humboldt, concevaient

l'individu comme le principal, sinon l'unique moteur, du progrès social. L'état leur apparaissait comme un simple appareil de conservation et de coordination. Plus tard, dans l'Europe occidentale du moins, les disciples, comme toujours, exagérèrent la pensée des maîtres. Certains en vinrent à tenir un langage ridicule et niais. Quelques-uns représentèrent l'état comme un « mal nécessaire ; » on vit surgir une formule nouvelle, anonyme, croyons-nous, celle de « l'état-ulcère. » Quoique les noms de Jean-Baptiste Say, Dunoyer, Bastiat, protégeassent encore la doctrine du xviii^e siècle, les exagérations que nous venons de dire lui nuisaient. Quelques hommes commencèrent à s'élever contre l'abstention systématique qu'elle recommandait aux pouvoirs publics : on lui donna un nom fâcheux, celui de « nihilisme gouvernemental. » Il se trouva, cependant, des économistes, Joseph Garnier, par exemple, qui accentuèrent encore davantage leur défiance à l'endroit de l'état, et qui, même en matière de monnaie, lui contestaient un rôle actif.

Il se produisait, à ce moment, dans la société, quelques phénomènes qui tendaient à accroître l'action de l'état. La grande industrie, qui se constituait avec d'énormes agglomérations d'ouvriers, les chemins de fer qui s'ébauchaient, ne pouvaient laisser l'état complètement indifférent. Il avait un certain rôle à jouer en présence de ces forces nouvelles : il fal'ait qu'il les aidât ou qu'il les surveillât, ne fût-ce que dans une très petite mesure : par la nature même des choses, l'abstention absolue était interdite ; l'établissement de voies ferrées rendait indispensable le recours à l'expropriation pour cause d'utilité publique : il se rencontre encore, on doit le dire, quelques adversaires de ce genre d'expropriation, comme de toute autre, M. de Molinari, par exemple ; mais leur opposition peut passer pour une simple curiosité doctrinale. Ces vastes usines qui se constituaient, on ne pouvait y laisser les enfans de sept ou huit ans travailler douze, treize ou quatorze heures par jour. Certaines de ces fabriques soulevaient, en outre, au point de vue de la salubrité ou de la sécurité publiques, des questions qui rendaient de nouveaux réglemens nécessaires. Ainsi cette force nouvelle, la vapeur, qui allait tant développer l'esprit d'entreprise de l'homme, forçait l'état à sortir lui-même de l'abstention qu'il gardait, depuis un demi-siècle, dans les questions industrielles.

En même temps, le progrès moral et intellectuel des ouvriers manuels et des classes les moins fortunées commençait à occuper les législateurs. Le régime parlementaire, l'extension de la presse, le suffrage de plus en plus étendu, puis, vers le milieu de ce siècle, le vote universel, donnèrent des organes sonores et puissans aux doléances des humbles. Il apparut à tous ceux qui souffraient de la dureté de la vie que les pouvoirs publics, sous la forme

du gouvernement central et des autorités locales, devaient être d'abord leurs protecteurs, puis leurs alliés et leurs collaborateurs, enfin leurs serviteurs et leurs esclaves. La philosophie panthéiste qui régna vers le milieu de ce siècle tendit également à répandre le culte de ce Grand Tout qui s'appelle l'état. On y vit la force génératrice qui pouvait façonner la société suivant un certain idéal. Les merveilles qui s'accomplissaient dans le monde industriel inspirèrent, par la séduction de l'analogie, la croyance qu'une rénovation analogue, aussi prompte et aussi profonde, pourrait, sous la direction de l'état, s'effectuer dans le monde social.

Sous l'influence de tous ces facteurs divers, les uns de l'ordre industriel, d'autres de l'ordre politique, d'autres encore de l'ordre philosophique, on vit la notion de l'état commencer à se transformer dans beaucoup d'esprits : une protestation s'éleva contre « le nihilisme gouvernemental » et contre « les économistes anarchistes. » En France et en Angleterre, elle resta d'abord dans des limites raisonnables. Les noms de deux hommes y sont surtout associés, qui n'ont pas déserté la science économique, mais qui, au contraire, l'ont illustrée : Michel Chevalier et Stuart Mill ; tous deux esprits précis, pénétrants, en même temps que cœurs généreux, portés à l'enthousiasme et à l'optimisme. Michel Chevalier voulait faire à l'état une part considérable dans le progrès social : « J'ai à cœur de combattre, disait-il, des préjugés qui étaient fort accrédités il y a quelques années, et qui n'ont pas cessé de compter une nombreuse clientèle, préjugés en vertu desquels le gouvernement devrait, non pas seulement en fait de travaux publics, mais d'une manière générale, se réduire vis-à-vis de la société à des fonctions de surveillance et demeurer étranger à l'action, lui qui, cependant, comme son nom l'indique, est appelé à tenir le gouvernail... En fait, une réaction s'opère dans les meilleurs esprits ; dans les théories d'économie sociale qui prennent faveur, le pouvoir cesse d'être considéré comme un ennemi naturel ; il apparaît de plus en plus comme un infatigable et bienfaisant auxiliaire, comme un tuteur appui. On reconnaît qu'il est appelé à diriger la société vers le bien et à la préserver du mal, à être le promoteur actif et intelligent des améliorations publiques, sans prétendre au monopole de cette belle attribution (1). » Le dernier membre de phrase vient heureusement corriger ce qu'il y a d'excessif dans le reste de cet exposé. Quand il écrivait ces lignes, Michel Chevalier restait un partisan déterminé de l'initiative privée et ne se doutait pas du joug auquel, au bout de trente ou quarante ans, on l'allait assujettir.

De même Stuart Mill : le monde n'a pas connu de défenseur

(1) Michel Chevalier, *Cours d'économie politique*, tome II, 6^e leçon.

plus persévérant et plus séduisant de la liberté. Il y avait, cependant, au fond de son être, une tendance au socialisme, que parfois il réprimait mal et qui de temps à autre l'entraînait. On la retrouve dans mille endroits de ses écrits ; mais il n'y cède jamais sans retour et sans lutte. S'il admet que « l'action du gouvernement peut être nécessaire, à défaut de celle des particuliers, lors même que celle-ci serait plus convenable, » il s'empresse de reconnaître l'importance de cultiver les habitudes d'action collective volontaire ; il ajoute que « le laisser-faire est la règle générale. » Passant de la doctrine à l'application, il écrit que l'exagération des attributions du gouvernement est commune en théorie et en pratique chez les nations du continent, tandis que la tendance contraire a jusqu'ici prévalu dans la Grande-Bretagne. On s'aperçoit que ces passages de Stuart Mill datent de trente années au moins ; depuis lors, l'administration et la législation britanniques se sont montrées singulièrement envahissantes et intrusives dans une foule de domaines jusque-là réservés à l'initiative privée, les manufactures, les écoles, l'hygiène, etc.

La réaction purement doctrinale que Michel Chevalier en France et Stuart Mill en Angleterre dirigeaient contre le système de non-intervention de l'état ne comportait pas de dangers immédiats. Ces deux publicistes auraient été les premiers à combattre les exagérations de ceux qui, au lieu de faire du gouvernement un auxiliaire de l'initiative privée, l'en auraient fait l'adversaire. Déjà, en France, d'autres écrivains d'un inégal renom allaient beaucoup plus loin et commençaient à grandir l'état aux dépens de l'homme : Dupont White, Jules Duval, Horn. Le premier surtout, qui avait le plus d'accès auprès du grand public, professait pour l'initiative privée un indicible mépris. Il soutenait que « les individus, avec leur aspiration au bien-être, ne portent pas en eux le principe du progrès. »

C'est, semble-t-il, la formule qui rallie aujourd'hui autour d'elle le plus d'adhérens, les uns systématiques, les autres inconscients. Elle a envahi la philosophie contemporaine : elle se reflète dans les thèses de la plus grande partie de la presse ; elle est confusément au fond de la pensée de la plupart de nos législateurs ; elle s'échappe en termes variés et retentissans de la bouche des orateurs célèbres : « Un gouvernement doit être avant tout un moteur du progrès, un organe de l'opinion publique, un protecteur de tous les droits légitimes et un initiateur de toutes les énergies qui constituent le génie national. » C'est cette tâche immense qu'assignait à l'état le tribun célèbre qui a lancé dans la voie où elle court en trébuchant la troisième république (1). De nouveaux théoriciens

(1) Discours de Gambetta à Belleville en 1878.

ont surgi pour détailler à l'infini cette pensée présomptueuse. On la retrouve, il est vrai, plutôt à l'étranger qu'en France. En Belgique, un écrivain incisif, M. Emile de Laveleye, quoique avec certaines réserves encore, se prononce nettement en faveur d'une considérable extension des attributions de l'état. Il ne se contente pas de dire, ce que les économistes anarchistes seraient les seuls à contester, que l'état n'est pas uniquement un organe de conservation, une garantie d'ordre, qu'il est aussi un instrument nécessaire du progrès. Il lui donne pour mission de « faire régner la justice ; » mais faire régner la justice ne signifie pas, dans le sens de l'école nouvelle, faire respecter les conventions ; c'est poursuivre la réalisation d'un certain idéal, c'est modifier les conventions pour atteindre cet idéal particulier que conçoit l'état ou le groupe de personnes au pouvoir qui représentent momentanément l'état.

En Angleterre, le principal penseur, le plus indépendant, celui qui voit le plus les choses dans leur ensemble et sous leurs multiples aspects, Herbert Spencer, reste plus que jamais l'adversaire de l'état intrusif ; et avec cette vaillance d'expression qui le caractérise, il écrit que la *machine officielle est lente, bête, prodigue, corrompue* (1). Non content de l'affirmer, il accumule les exemples pour le démontrer. Mais déjà quelques hommes appartenant en principe à la même direction générale d'idées, Huxley notamment, inclinent vers un grand rôle réformateur confié à l'état.

C'est surtout en Allemagne que la doctrine nouvelle se répand. On s'y trouve en pleine idolâtrie de l'état. Bien des causes y concourent : de vieilles traditions historiques ; une tendance naturelle à la philosophie allemande ; le désir chez les économistes d'innover sans grands frais d'imagination et de former une école nationale en opposition à l'école anglaise et à l'école française ; enfin le prestige des triomphes de la monarchie prussienne, la plus étonnante machine administrative qui ait jamais existé. Aussi dans quelle sorte d'extase tombent les écrivains allemands quand il s'agit de l'état ! ce sont plutôt des cris d'admiration et d'adoration qui leur échappent que des raisonnemens ou des définitions. M. Lorenz von Stein écrit que « l'état est la communauté des hommes élevée à une personnalité autonome et agissant par elle-même. L'état est la plus haute forme de la personnalité... La tâche de l'état est idéalement indéfinie (2)... » M. Lorenz von Stein est Viennois ; on

(1) *Essais de politique*, page 28 à 36.

(2) « *Der Staat ist die zur selbstständigen und selbstthätigen Persönlichkeit erhobene Gemeinschaft der Menschen... Wir erkennen den Staat als die höchste Form der Persönlichkeit an... Für diese Forderung (des Staats) giebt es an sich keine Grenze, und*

conçoit que M. Wagner, de Berlin, placé plus près de la manifestation la plus brillante de l'état actif et puissant, ne témoigne pas d'un moindre enthousiasme. La tâche immense de l'état se divise, pour lui, en deux parties, dont chacune apparaît presque comme illimitée : la mission de justice (*Rechtsw Zweck des Staates*) et la mission de civilisation (*Culturzweck des Staates*). Par cette mission de justice, il ne faut pas entendre le simple service de sécurité matérielle, mais des fonctions multiples, variées, incommensurablement plus étendues et susceptibles chaque jour de développement nouveau. M. Wagner y comprend ce que M. de Stein appelle « l'idée sociale, » *die Sociale Idee*, qui doit pénétrer l'état moderne. Cette idée sociale concerne surtout l'élévation de la classe inférieure. Alors interviennent des distinctions métaphysiques : il faut distinguer dans cette personnalité suprême que nous appelons l'état sa volonté, *der Wille*, qui est le pouvoir réglementaire, et son action, *die Thätigkeit*. M. Schæffle, le plus ingénieux des économistes allemands, celui dont les écrits commencent à être le plus admirés, depuis 1870, par toute la nouvelle clientèle scientifique de l'Allemagne, les Italiens, dans une moindre mesure les Espagnols et les Portugais, M. Schæffle, un instant ministre du commerce de l'empire autrichien, consacre quatre gros volumes à analyser tous les organes et toutes les fonctions du corps social, comme si c'était un corps réel en chair et en os, et nous représente gravement que, dans ce corps social ainsi minutieusement décrit, l'état représente le cerveau. Les écrivains que nous venons de citer, cependant, ne sont pas des théoriciens purs, des philosophes ou de nuageux jurisconsultes ; ils s'occupent de matières pratiques, de finances notamment. Leurs études sur le budget et sur les impôts auraient dû retenir un peu leur exaltation. Que sera-ce de ceux qui planent dans des sphères encore supérieures et qui n'attachent jamais leurs regards à ces choses viles, l'équilibre des recettes et des dépenses, la gêne des contribuables, les frais de poursuite, etc. ? Ils dogmatiseront ou pontifiqueront en l'honneur de cette grande idole, l'état, encore plus librement. « Le but véritable et direct de l'état, dira Bluntschli, c'est le développement des facultés de la nation, le perfectionnement de sa vie, son achèvement par une marche progressive, qui ne se mette pas en contradiction avec les destinées de l'humanité, devoir moral et politique sous-entendu. » La clarté n'illumine pas tout ce morceau ni tous ceux qu'on y pourrait joindre. Mais les actes d'invocation à une puissance supérieure et mystérieuse, ce qu'est l'état pour ces écrivains allemands,

s'accommodent fort bien du manque de précision. Un seul homme à peu près chez nos voisins est resté ferme dans la défense des libertés individuelles et de l'initiative privée, homme d'une érudition sans exemple et d'une incomparable netteté, Roscher, dont les universités allemandes célèbrent ces jours-ci le doctorat cinquantième. Mais c'est un vétéran que l'on honore et dont on oublie les leçons. Comment s'étonner que l'Allemagne soit devenue la terre classique du socialisme quand ses savans entretiennent et propagent avec une si infatigable vigilance le culte de l'état à la tâche infinie, *Aufgabe begrifflich unendlich*?

Les idées enfantent les faits. De toutes parts, en Europe, les parlemens, les conseils provinciaux, les municipalités se sont pénétrés, tantôt avec réflexion, plus souvent avec inconscience, de la doctrine que nous venons d'exposer. Les pouvoirs publics, à tous degrés, doivent être les grands directeurs et promoteurs de la civilisation. Un préfet, imbu de philosophie, avec lequel je conférais il y a quelques années, me disait des habitans d'une ville révolutionnaire du Midi : « Ils sont propulsifs. » Ce mot de « propulsifs, » il le prononçait avec onction et révérence. Il convient maintenant, aux yeux des sages du jour et aux yeux de la foule, que l'état soit « propulsif. » Il ne suffit pas qu'il soit le gouvernail; on veut encore qu'il devienne l'hélice. Il s'y efforce, sous sa triple manifestation de pouvoir central, de pouvoir provincial et de pouvoir municipal. Nos budgets, tous nos budgets, ceux des communes et des provinces ou départemens, comme ceux de l'état, en portent la trace.

Pendant que, dans l'ordre des idées, un grand nombre d'écrivains abandonnaient l'ancienne conception de l'état réduit à des attributions simples et peu nombreuses, tous les pays de l'Europe, aussi bien la Grande-Bretagne que les nations du continent, se mettaient à faire ingérer l'état dans une foule de tâches et de services dont jusque-là il s'était abstenu. C'est depuis quinze ans surtout que cette impulsion a été donnée à la machine politico-administrative. On peut dire qu'elle n'a été contenue que par les limites financières.

Partout le développement inconsidéré des attributions de l'état, dans sa trinité de pouvoir central, pouvoir provincial et pouvoir municipal, a été, au même degré que les armemens militaires, la cause de la gêne des finances et de l'écrasement économique des peuples européens; d'autre part, la gêne des finances a été le seul obstacle à une extension ultérieure des attributions de l'état. N'était que tous les services publics dont l'état se charge exigent une dotation pécuniaire, et que les finances d'un pays ne sont pas indéfiniment extensibles, on verrait la plupart des états du continent empiéter beaucoup plus encore qu'ils ne le font sur le domaine

jusque-là réservé aux individus ou aux associations libres. Le déficit des budgets est le seul frein aux ambitions et aux envahissemens de l'état contemporain. Mais plus ou moins contenu dans son action, il prend sa revanche par un exercice de plus en plus étendu de sa volonté, c'est-à-dire de son pouvoir réglementaire, qui, lui, est gratuit ou à peu près.

On a pris l'habitude de rejeter sur la paix armée, sur les découvertes qui transforment incessamment l'outillage maritime et militaire, la responsabilité des charges et des déficits des peuples de l'Europe. C'est ne voir qu'une des deux causes du mal. S'il en était ainsi, les budgets seuls du pouvoir central se seraient considérablement accrus; tout au contraire, les budgets locaux, ceux des provinces ou départemens et ceux des communes ont encore plus démesurément grossi, et, avec leur prodigieuse enflure, se trouvent plus à l'étroit que les budgets nationaux. Dans ces derniers aussi, la part des services non militaires s'est singulièrement développée. Il résulte de statistiques prises sur les documens officiels que les dépenses des services civils en Angleterre atteignaient seulement 1,721,000 livres sterling en 1817, et se sont élevées graduellement à 2,507,000 livres en 1837, à 7,227,000 livres en 1857, à 8,491,000 livres en 1867, à 13,333,000 livres en 1877, et enfin à 16 millions de livres en chiffres ronds en 1880, soit approximativement, à ces diverses dates, 62 millions de francs, puis 180 millions, 212 millions, 335 millions, et enfin 400 millions de francs; de 1817 à 1880, les dépenses des services civils ont donc sextuplé; depuis 1867 seulement, elles ont presque doublé. Un changement dans la forme des statistiques britanniques ne m'a pas permis de poursuivre la comparaison après 1880; mais on peut estimer, d'après certains indices, qu'il s'est produit une augmentation nouvelle d'au moins 10 pour 100 de 1880 à 1886.

Les budgets locaux portent les marques beaucoup plus évidentes des inévitables effets de la nouvelle conception qu'on se fait de l'état. Donnons la première place à un pays qui ne mérite plus son ancien renom d'être l'adversaire de l'intrusion gouvernementale, la Grande-Bretagne. En 1868, les localités du Royaume-Uni, comtés, bourgs ou paroisses, ne puisaient à l'impôt ou à l'emprunt qu'une somme de 913 millions de francs, chiffre déjà bien respectable, et qui eût fait frémir M. Robert de Mohl ou MM. Fisco et Van der Stræten, évaluant, il y a trente ou quarante ans, à 312 millions de francs le montant des taxes locales directes dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles. En 1873, les localités britanniques n'ont encore besoin que de 1,025 millions de francs, dont 337 millions proviennent d'emprunts. Mais, en 1884, ces voraces administrations locales demandent 1,568 millions de francs à l'im-

pôt, à quelques industries municipales ou à l'emprunt, dont 1 milliard 92 millions de francs pour les deux premières sources de recettes et 476 millions pour la dernière. Ainsi, dans ce court laps de temps de seize ans, les besoins des localités britanniques ont augmenté des trois quarts environ.

Le continent ne reste pas en arrière de l'Angleterre. Les budgets des provinces italiennes, qui ne s'élevaient qu'à 41 millions de francs en 1865, sont montés à 83 millions en 1875 et à 112 millions en 1884. Les budgets communaux italiens, qui n'atteignaient que 264 millions en 1863, montent à 397 millions en 1874 et à 561 millions en 1885.

En France, il est plus difficile de faire un compte d'ensemble, nos statistiques locales étant fort défectueuses. Voici, cependant, quelques données. Les dépenses de la ville de Paris ont passé par les étapes suivantes : 23 millions de francs en 1813, soit 37 francs par habitant ; 32 millions à la fin de la restauration, soit 45 francs par tête. L'économe régime de Louis-Philippe ne changea rien à cette proportion ; en 1850, le budget parisien se représentait encore avec une charge de 44 francs par habitant. Le régime impérial, qui refit Paris, adoptait en 1869 un budget parisien de 168 millions pour 1,800,000 habitans, soit 94 francs par tête. En 1887, pour plus de 2,200,000 âmes, le budget parisien monte à 257 millions, soit 109 francs par habitant. Les humbles budgets de nos petites communes témoignent d'un accroissement beaucoup plus rapide. Qu'on en juge par les chiffres qui suivent : en 1803, les centimes additionnels locaux aux contributions directes ne produisaient que 57 millions de francs ; on leur demande 206 millions en 1864, 243 millions en 1869, 309 millions en 1878, enfin 354 millions en 1888. L'augmentation est ainsi de 520 pour 100 depuis le commencement du siècle, et de près de 50 pour 100 depuis 1869. D'autre part, le rendement des octrois, qui n'était que de 44 millions en 1823, de 65 millions en 1843, de 141 millions en 1862, atteint 277 millions en 1887. Ajoutez qu'on menace les localités de toutes sortes d'autres dépenses nouvelles obligatoires. Une foule de projets attentatoires à leur liberté et à leur bourse sont en l'air et en train de se condenser pour « promouvoir la civilisation. » Qu'on ne vienne donc pas soutenir que les charges militaires sont l'unique cause des souffrances des contribuables. Ces charges militaires n'ont en rien jusqu'ici grevé les budgets locaux, qui pèsent si lourdement sur une agriculture appauvrie et une propriété dépréciée. On voudra peut-être nous offrir une consolation en nous signalant un phénomène analogue, mais dans une bien moindre mesure, aux États-Unis d'Amérique. Il se produit dans ce pays cette remarquable coïncidence que, si les dettes de la nation, des états et

des comtés diminuent, celles des municipalités augmentent. Depuis 1870, la dette fédérale a diminué de 42 pour 100, celle des différens états de 25 pour 100, celle des comtés de 8 pour 100; celle des municipalités, au contraire, a doublé. L'ensemble des dettes locales (états, territoires, comtés et municipalités), qui montait à 868 millions 1/2 de dollars (4,350 millions en chiffres ronds) en 1870, atteint 1,056 millions de dollars (5,300 millions de francs) en 1886. Elle est presque aussi élevée que la dette fédérale portant intérêt, qui ne montait plus, en 1886, qu'à 1,146 millions de dollars (5,750 millions de francs). Néanmoins, on voit l'énorme différence des États-Unis et de l'Europe. La gestion des municipalités peut, dans le premier pays, être lâche, prodigue, mal contrôlée; il ne semble pas, d'après ces résultats, que, d'une façon générale du moins, elle s'abandonne aux idées systématiques d'intrusion et de bouleversement qui dominent les municipalités européennes. En tout cas, la gestion prudente de la fédération, de la plupart des états et des comtés, dans la grande Union américaine, sert de contrepoids aux excès municipaux.

Tout autre est la pratique européenne, celle du continent surtout. Une autre preuve que les armemens terrestres et maritimes sont loin d'être seuls responsables des souffrances économiques des nations du vieux monde, c'est la débauche de travaux publics mal étudiés, mal dirigés, mal utilisés, qui a sévi partout depuis quinze ans. Laissons de côté l'Allemagne, qui a puisé des ressources particulières dans nos 5 milliards, et qui, ayant un passé affranchi de dettes, pouvait se permettre plus de largeur dans les dépenses. Voici la France, avec son fameux plan Freycinet, qui s'est grevée de 100 millions de francs de garanties d'intérêts envers les compagnies de chemins de fer, et qui, pour annuités diverses ou pour paiement d'emprunts affectés directement à des travaux, la plupart improductifs, paie chaque année au moins une autre centaine de millions. Nous jouissons encore, pour nos inventions les plus mauvaises, d'un don singulier de propagande. La folie Freycinet a fait le tour de l'Europe, trouvant partout des imitateurs: l'Autriche et la Hongrie, deux pays besogneux, s'en sont inspirés et s'épuisent en voies ferrées concurrentes les unes aux autres, exploitées avec des tarifs insuffisants. D'autres pays plus besogneux encore s'appliquent à la même tâche: l'Espagne, qui semble ne plus vouloir laisser prospérer une ligne de chemin de fer privée; dans le courant du mois dernier encore, l'Italie, dont l'agriculture souffre et les finances languissent; le Portugal, la petite Grèce, d'autres encore. Tout petit prince veut avoir des pages: les pages aujourd'hui, c'est un lot complet de fonctionnaires hiérarchisés, spécialisés dans tous les services que l'imagination des législateurs peut inventer,

justifiant leur existence et leurs traitemens par des travaux, des réglemens redondans et surabondans. Les peuples civilisés ne s'en tiennent pas, en effet, à l'honnête naïveté des barbares. On me contait récemment à Tunis que, avant notre occupation, le bey, sur la recommandation du consul français, avait engagé un ou deux de nos ingénieurs : seulement il ne leur faisait rien faire, se contentant, ce qui était une grande marque d'estime, de leur payer régulièrement leurs émolumens. Un jour, l'ingénieur en chef, vexé de n'avoir aucune besogne, va trouver le premier ministre et demande qu'on l'emploie sérieusement : « Tu touches ton traitement, de quoi te plains-tu ? » lui répond l'autre. Cette réplique n'était peut-être pas une sottise ; combien gagneraient les nations modernes si, à beaucoup de toutes ces couches sans cesse nouvelles de fonctionnaires, on se contentait de payer des traitemens sans leur demander aucun labeur !

Cette universelle tendance, dans notre Europe inquiète, à l'extension constante des attributions de l'état, peut être appréciée et jugée à bien des points de vue. Il ne faut pas une rare perspicacité pour se préoccuper de son effet immédiat et pratique sur les finances publiques, où elle ne laisse plus subsister aucune clarté, aucune méthode, dont elle compromet même la probité, dont elle fait pour le peuple un instrument d'oppression, une cause de gêne profonde et croissante. Il faut déjà jouir d'un peu plus de pénétration pour en démêler les conséquences politiques, en partie prochaines, en partie différées et lointaines. On commence à discerner l'inévitable influence de l'extension des attributions de l'état sur le gouvernement représentatif et sur les libertés publiques ; l'expérience est en train de démontrer que la complète liberté politique ne peut se maintenir que chez un peuple où le rôle de l'état n'est pas démesurément étendu, et où une faible partie seulement de la nation est engagée dans les liens rigides du fonctionnarisme. Cette tendance peut être appréciée enfin, — et c'est la question la plus grave, — au point de vue de la vitalité et de l'énergie nationales, du développement des forces tant individuelles que collectives, du maintien ou de l'amélioration des conditions qui rendent le progrès social facile et sûr.

Avant de nous livrer à cette étude, il convient de dissiper certains préjugés au sujet de l'état et de rechercher brièvement quelle est l'essence, quelle est l'origine, quelles sont les capacités ou les faiblesses de cet être mystérieux dont tant de prétendus sages prononcent le nom avec adoration, que tous les hommes invoquent, que tous se disputent, et qui semble être le seul dieu auquel le monde moderne veuille garder respect et confiance.

II.

Pour ne pas trébucher à chaque pas dans cet examen, il faut d'abord faire litière de deux erreurs fondamentales, l'une qui repose sur de prétentieuses comparaisons physiologiques, l'autre qui provient d'une observation superficielle et confond l'état avec la société. On sait quel attrait les physiologistes, avec leurs intéressantes découvertes, exercent sur toutes les autres classes de savans. Beaucoup d'écrivains sur la philosophie, sur les sciences sociales, éprouvant quelque embarras à renouveler une matière déjà vieille, se sont avisés que des comparaisons physiologiques pourraient leur être d'un grand secours. L'un de ceux qui ont le plus donné dans cette méthode est un Allemand, fort distingué d'ailleurs, dont les écrits ont exercé une singulière séduction dans beaucoup de pays, M. Schæffle. Sous le titre de *Bau und Leben des Socialen Körpers* (Structure et vie du corps social); il a consacré quatre énormes volumes à des comparaisons anatomiques, physiologiques, biologiques et psychologiques entre la société et la personne humaine considérée dans son corps et dans son âme. Il y a dans tout ce travail de comparaison une prodigieuse ingéniosité d'esprit. Malheureusement, le résultat n'est pas en proportion de l'effort. Nous ne voyons pas ce que l'on gagne en netteté à nous parler de « la pathologie et de la thérapeutique de la famille, » par exemple de « la morphologie, » de « la membrure sociale de la technique, » *die sociale Gliederung der Technik*, etc. L'esprit fléchit accablé sous le poids de toutes ces analogies et des divisions, subdivisions infinies auxquelles elles donnent lieu. Nous laisserions de côté, comme une gageure curieuse, tout cet immense assemblage de comparaison entre la société et le corps humain, s'il n'en résultait de fâcheuses erreurs qui se répandent partout et que l'on finit par accepter sans contrôle.

C'est ainsi qu'on est arrivé à dire que l'état est au corps social ce qu'est le cerveau au corps humain. Cette image, qui se détache au milieu de beaucoup d'autres plus compliquées, reste dans l'esprit : on s'y habitue, et à la longue on se conduit comme si elle était vraie. M. Schæffle ayant fait école, d'autres ont surenchéri sur lui. Admirez où l'on arrive avec ces comparaisons. Voici comment s'exprime un auteur récent sur les fonctions de l'état : « La société est un organisme, un ensemble de fonctions, d'organes, d'unités vivantes. L'unité, la cellule sociale, ou, pour parler un langage plus scientifique, le *protoplasma*, est ici l'homme... Nous retrouvons dans la société les mêmes distinctions que dans l'individu en ce qui concerne les fonctions, les organes et l'appareil d'organes...

Ce que le cerveau est pour l'organisme individuel, l'état, le gouvernement, l'est pour la société : un appareil de coordination, de direction, de dépense, alimenté par des organes de nutrition. »

Nous arrêterons ici cet exposé. On pourrait citer beaucoup d'autres images du même genre. Bluntschli disait que, dans la société, l'état représente l'organe mâle et l'église l'organe femelle. Beaucoup plus ingénieux, Proudhon comparait l'état ou la société à la matrice, qui est naturellement inféconde, mais qui développe les germes qu'on lui a confiés, et l'initiative privée à l'organe mâle.

Toutes ces assimilations physiologiques sont des jeux d'esprit plus ou moins réussis. Elles embrouillent beaucoup plus qu'elles n'éclairent. Celle qui représente l'état comme le cerveau du corps social est non-seulement fausse, mais nuisible ; elle est un non-sens ; elle conduirait à une subordination absolue des individus à l'état. On aura beau citer des passages de Goethe pour prouver que l'individu n'est pas unité, mais variété, on ne parviendra pas à prouver l'exactitude de toutes ces analogies. Il n'y a aucune comparaison possible entre les cellules du corps humain n'ayant qu'une vie végétative ou mécanique, et les individus qui sont des êtres intellectuels, moraux et libres. Dans le corps humain, le système nerveux et particulièrement le cerveau sont les seuls centres de volonté et de pensée. Le pied ni la main ne pensent ni ne veulent. Dans la société, chaque individu est aussi bien doué de pensée, de moralité, de prévoyance que l'état. L'état peut, sans doute, avoir, à un moment déterminé, plus d'intelligence, plus de prudence, plus de capacité que tel ou tel individu ; il n'a pas cette supériorité nécessairement et par nature. M. de Stein a beau dire que l'état est la plus haute forme de la personnalité ; ce n'est qu'une personnalité dérivée, qui emprunte à d'autres tous ses moyens. Cette conception de l'état, la plus haute personnalité qui soit, correspond beaucoup plus à l'idée de l'ancien état théocratique ou monarchique absolu, ou tout au moins de l'état monarchique prussien, à peine atteint du virus représentatif, qu'à l'état parlementaire moderne, l'état électif, soit bourgeois, soit démocratique. En fait, l'expérience prouve que l'état est un organisme mis dans la main de certains hommes, que l'état ne pense pas et ne veut pas par lui-même, qu'il pense et qu'il veut seulement par la pensée et la volonté des hommes qui détiennent l'organisme. Il n'y a rien là d'analogue au cerveau. Ces hommes, se succédant et s'éliminant plus ou moins rapidement, qui détiennent l'état, qui parlent en son nom, ordonnent en son nom, agissent en son nom, n'ont pas une autre structure physique ou mentale que celle des autres hommes. Ils ne jouissent d'aucune supériorité naturelle, innée ou inculquée par la profession même. Les fonctions d'état n'illuminent pas nécessairement

l'intelligence, et n'épurent pas nécessairement les cœurs. L'église peut enseigner qu'un homme faible, revêtu du sacerdoce, est transformé et jouit de grâces divines. La société démocratique ne peut prétendre que les individus portés au pouvoir, et qui sont l'état légiférant et agissant, bénéficient de grâces spéciales d'aucune sorte. Elle n'oserait alléguer que l'esprit saint descend sur eux.

L'absurdité de toutes ces comparaisons physiologiques, quand on y cherche autre chose que d'ingénieuses et vagues illustrations, saute aux yeux de tout homme instruit. La matière du cerveau est une autre matière que celle du pied ou de la main : les élémens en sont tout différens : la fameuse substance grise, qui lui donne sa capacité directrice et intellectuelle, est tout autre que la substance des membres. Au contraire, les molécules qui forment l'état concret et dirigeant ne sont pas d'une autre nature que les autres molécules sociales. L'état est, sans doute, un appareil régulateur et de coordination pour certaines fonctions essentielles. Mais ce n'est pas dans la société l'organe unique, ni même l'organe principal et supérieur, de la pensée et du mouvement. Il faut donc traiter comme une fantaisie, disons mieux, comme une niaiserie, cette allégation que l'état est au corps social ce que le cerveau est à l'individu.

Une autre erreur, qui est tout aussi répandue et non moins nuisible, consiste à confondre l'état avec la société. Certains philosophes s'en rendent coupables, et le vulgaire les suit. Ces deux termes sont, cependant, loin d'être synonymes. On oppose, en général, l'état à l'individu, comme s'il n'y avait entre ces deux forces aucune organisation intermédiaire. On croirait, d'après certains théoriciens, que, d'un côté, on trouve 40 ou 50 millions d'hommes isolés, dispersés, n'ayant entre eux aucun lien, incapables de combinaisons spontanées, d'une action commune volontaire, d'une coopération libre en vue d'objets dépassant la puissance de chacun d'eux, et que, de l'autre côté, en face de toute cette poussière sans fixité, se trouve l'état, la seule force qui puisse grouper toutes ces molécules pensantes et leur donner de la cohésion. On offre alors à l'humanité le choix entre l'invasion de l'état dans toutes les branches de la vie économique et les mouvemens simplement instinctifs, les efforts réputés incohérens, de 40 ou 50 millions d'hommes, agissant chacun pour soi, sans concert, sans entente et s'ignorant les uns les autres.

Rien n'est plus faux que cette conception. Toute l'histoire la contredit, et le présent encore plus que le passé. Il ne faut pas confondre le milieu social ambiant, l'air libre, la société se mouvant spontanément, créant sans cesse, avec une fécondité inépuisable, des combinaisons diverses, et cet appareil de coercition qui s'ap-

pelle l'état. La société et l'état sont choses différentes. Il n'y a pas seulement dans la société l'état, d'une part, et l'individu, de l'autre : il est puéril d'opposer l'action de celui-là à la seule action de celui-ci. On trouve d'abord la famille, qui est un premier groupe, ayant une existence bien caractérisée, et qui dépasse celle de l'individu. On rencontre, en outre, un nombre illimité d'autres groupemens, les uns stables, les autres variables, les uns formés par la nature ou la coutume, d'autres constitués par un concert établi, d'autres encore dus au hasard des rencontres. Les combinaisons suivant lesquelles s'unissent, s'agrègent, puis se quittent et s'isolent les personnes humaines, sont au moins aussi nombreuses et aussi compliquées que celles que la chimie peut constater et cataloguer pour les molécules purement matérielles. A côté de la force collective organisée politiquement, procédant par injonction et par contrainte, qui est l'état, il surgit de toutes parts d'autres forces collectives spontanées, chacune faite en vue d'un but déterminé et précis, chacune agissant avec des degrés variables, quelquefois très intenses, d'énergie, en dehors de toute coercition. Ces forces collectives, ce sont les diverses associations qui répondent à un sentiment ou à un intérêt, à un besoin ou à une illusion, les associations religieuses, les associations philanthropiques, les sociétés civiles, commerciales, financières. Elles foisonnent ; la sève n'en est jamais épuisée. L'homme est un être qui a, par nature, le goût de l'association, non pas de l'association fixe, imposée, immuable, rigide, lui prenant toute son existence, comme l'association innée des abeilles, ou des fourmis, ou des castors, mais de l'association souple, variable, sous toutes les formes. Ce goût de nature, l'éducation et l'expérience l'ont encore développé chez l'homme. La plupart des associations anciennes, comme celles des églises, subsistent, et chaque jour en voyant créer de nouvelles, leur nombre finit par défier tout calcul. Vous parlez de l'individu isolé, mais où l'apercevez-vous, l'individu isolé ? Je vois des groupemens de tout ordre et de tout genre, groupemens de personnes et groupemens de capitaux ; je vois, en dehors de tout état, 300 millions d'hommes dans une seule église ; je vois, en dehors de tout budget national, des sociétés libres, disposant par milliers de plusieurs dizaines de millions, par centaines de plusieurs centaines de millions, par dizaines de plusieurs milliards. J'aperçois que ce que l'on est convenu d'appeler les grandes œuvres de la civilisation contemporaine, ce sont, pour les trois quarts, sinon pour les neuf dixièmes, toutes ces collectivités, ne disposant d'aucune force coercitive, qui les ont effectuées. Moi qui écris ces lignes, vous qui les lisez, faisons le compte, si nous le pouvons, des groupemens dont nous faisons partie, de toutes les sociétés auxquelles nous appartenons de

cœur, d'esprit ou de corps, de toutes celles auxquelles nous donnons périodiquement une parcelle de notre temps ou une parcelle de notre avoir : comptons, si nous le pouvons, le nombre d'hommes auxquels, en vertu d'un lien spécial d'association libre, nous pouvons donner le nom, soit de confrère, soit de collègue. La vie de chacun de nous est enlacée dans ce réseau prodigieux de combinaisons, pour des desseins divers qui concernent notre profession, notre fortune, nos opinions, nos goûts, nos délassements, notre conception générale du monde et nos conceptions particulières des arts, des lettres, des sciences, de l'éducation, de la politique, du soulagement d'autrui, etc. Que d'occasions de se réunir, de disserter, de se concerter, d'agir en commun ? Qu'étaient les repas obligés des Spartiates, les *symposia*, à côté de tous ces banquets périodiques ou occasionnels qui viennent à chaque instant réunir les hommes de professions, d'opinions, de situations sociales diverses, la merveilleuse fécondité de l'association privée faisant que l'on a toujours un point de contact, un terrain commun, avec la plupart des autres hommes. Certains penseurs contemporains ont inventé un mot particulier, passablement barbare, pour désigner ces enchaînements multiples et librement consentis des individus les uns aux autres ; ils appellent cela l'*interdépendance*, et ils nous parlent avec émotion des progrès croissans de ce phénomène. Qu'on ne dise pas que l'ouvrier ou le paysan échappe à toutes ces combinaisons : lui aussi, presque toujours du moins, fait partie d'une société de secours mutuels, d'une association industrielle ou agricole, d'un syndicat quelconque, outre que, s'il a quelque avoir, ce qui est général en cette riche terre de France, il appartient encore à une demi-douzaine de sociétés commerciales et financières.

Tous les besoins collectifs ne sont donc pas nécessairement du domaine de l'état. Que les philosophes daignent ne plus nous parler de cette abstraction, l'individu isolé ; qu'ils ne nous demandent pas, ainsi qu'ils le font parfois avec une émouvante naïveté, comment on aurait des banques, des caisses d'épargne, des hôpitaux, des monts de piété, etc., si l'état ne daignait pas user de son pouvoir coercitif pour créer ces institutions.

Nous nous trouvons ici en présence d'une troisième erreur. Aucun homme raisonnable ne peut nier qu'entre l'individu et l'état, il n'existe, il ne se constitue à chaque instant un nombre indéfini et croissant d'associations intermédiaires, beaucoup tellement vivaces, tellement durables et tellement vastes, que l'état finit par en être jaloux et par en prendre peur. Ceux qui le représentent formulent alors cette sentence qu'il ne doit pas y avoir d'état dans l'état, sentence absurde ; car, ce qui caractérise l'état, c'est le pouvoir coercitif ; ce qui caractérise les associations spontanées, c'est

le simple pouvoir persuasif ; à moins donc que l'état ne commette la faute de déléguer à certaines associations une partie de son pouvoir coercitif, on n'est jamais exposé à ce qu'il y ait un état dans l'état. L'erreur que nous visons en ce moment consiste à croire que, en dehors de l'état, on ne peut rien créer qui ne soit inspiré par l'intérêt personnel sous la forme d'intérêt pécuniaire. Les économistes et le plus grand d'entre eux, Adam Smith, se sont rendus coupables de cette méprise : « La troisième fonction de l'état, dit Smith, consiste à ériger et à entretenir certains établissemens utiles au public, qu'il n'est jamais dans l'intérêt d'un individu ou d'un petit nombre de créer ou d'entretenir pour leur compte, par la raison que les dépenses qu'occasionnent ces établissemens surpasseraient les avantages que pourraient en retirer les particuliers qui en feraient les frais. » Cette proposition d'Adam Smith est exagérée ; la conception qu'il se fait des motifs auxquels obéit l'individu est incomplète. Les économistes se la sont appropriée en général, et leur bon renom en a souffert. Ils ont mutilé l'homme. Il est faux que la personne humaine soit uniquement conduite par l'intérêt personnel, ou du moins par la forme la plus grossière de cet intérêt, l'intérêt pécuniaire. Certes, ayant à lutter contre tant d'obstacles à sa conservation et à son bien-être, l'homme obéit principalement à un mobile qui est le principal, le plus habituel, le plus constant, le plus intense : l'intérêt personnel, qui, dans nos sociétés, reposant sur l'échange des produits, prend la forme de l'intérêt pécuniaire. Mais, au fur et à mesure surtout que la civilisation se développe et que la richesse s'accroît, l'intérêt pécuniaire n'absorbe plus l'homme tout entier, ou, du moins, n'absorbe pas entièrement tous les hommes. D'autres mobiles coexistent avec lui, se développent peut-être avec le temps plus que lui : les convictions religieuses, l'espoir en une autre vie, le ferme propos de la mériter par de bonnes actions, ou simplement la sympathie, le plaisir de s'ennoblir aux yeux de ses concitoyens ou à ses propres yeux, le goût de se distinguer, de faire parler de soi, la recherche de certains honneurs électifs ou autres, une sorte de luxe se portant sur la moralisation, l'éducation, le soulagement d'autrui, j'allais presque dire un genre raffiné de *sport* qui se répand en création d'établissemens d'utilité générale ; il y a là toute une variété de sentimens, très nuancés dans leur degré de désintéressement, mais concourant tous au même but : faire profiter la société d'une partie du superflu des individus. C'est donc un des grands torts de beaucoup d'économistes de réduire le mobile de l'action individuelle à l'intérêt pécuniaire. Les individus, soit par leur action isolée, soit surtout par leur contribution à des sociétés libres, ont dans tous les temps créé une foule d'établissemens qui n'avaient pas pour objet

de donner un revenu : ils le font aujourd'hui encore, peut-être plus que jamais. Toutes les anciennes fondations religieuses ont eu cette origine ; ce n'est pas au christianisme qu'en échoit le monopole, quoique cette religion, plus que toute autre, enseigne l'amour du prochain. Allez dans les pays musulmans : voyez quelle énormité de biens, sous la dénomination de *wakoufs* ou de *wakfs* en Turquie et en Égypte, sous celle de *habbous* en Tunisie, ont été destinés par les particuliers à la satisfaction, soit des besoins moraux de l'humanité, soit des besoins physiques de ceux qui souffrent. A Tunis, par exemple, ces *habbous* abondent. Ils possèdent une part considérable de la régence. Quelques-uns ont une charmante légende : on me montre un puits au milieu d'une solitude, et l'on me dit : Une princesse arabe passa jadis par là, elle y souffrit de la soif ; rentrée chez elle, elle donne des fonds pour que ceux qui viendraient à passer dans le même endroit n'éprouvent pas le même tourment.

Croit-on que dans nos sociétés industrielles, où la foi s'est peut-être émoussée, ces habitudes de largesse aient disparu, ces sentimens altruistes, comme dit Spencer, n'existent plus ? Il faudrait, pour le croire, avoir les yeux fermés. M. d'Haussonville et M. Maxime Du Camp nous ont raconté ici toutes les œuvres si diverses qu'a fondées *Paris bienfaisant*. Ce n'est pas seulement par les institutions charitables que se manifeste la puissance de ce mobile d'action individuelle. Plus la richesse s'accroît, plus les grandes fortunes se forment, plus il s'en échappe des parcelles qui, réunies, deviennent des trésors, pour fonder des établissemens désintéressés. Les millionnaires américains donnent des millions de dollars pour des universités, d'autres consacrent 10, 15, 20 millions de francs ou davantage à construire des maisons où les ouvriers aient un *home* confortable. Ici, tel philanthrope crée un musée ; telle veuve, en l'honneur de son mari, entreprend à Paris, à Gènes, ailleurs encore, un ensemble de travaux qui atteint ou dépasse 50 millions de francs. Tel manufacturier, enclin à l'utopie, consacre une grande fortune à fonder et à doter ce qu'il appelle un « palais social » ou « le familistère. » Des écoles spéciales surgissent, que l'état, toujours lent et inhabile à se faire une volonté, n'osait pas instituer ; des oboles particulières seules les défraient. Nos grands établissemens scientifiques manquent d'instrumens perfectionnés : tel grand financier les leur fournit ; le même crée un observatoire. Voilà quelques exemples : mais derrière ces dons, aristocratiques par leur importance, que de dons plébéiens, et comme toutes ces menues monnaies, émanant librement de tout le monde, dépassent les donations les plus considérables !

Nous avons détruit, croyons-nous, trois erreurs sur l'état et l'in-

dividu : il est faux que l'état soit au corps social ce que le cerveau est au corps humain; il est faux que l'individu et l'état se trouvent seuls en présence, la société créant par une fécondité merveilleuse un nombre incommensurable d'associations libres et intermédiaires; il est faux que l'individu obéisse à un seul mobile d'action, l'intérêt pécuniaire; l'homme privé suit aussi une autre tendance qui le pousse à s'occuper, en dehors de tout intérêt matériel, des besoins collectifs ou des souffrances d'autrui. La destruction de ces trois erreurs si répandues va nous aider à démêler ce qu'est l'état et ce que doit être son rôle.

III.

Qu'est-ce que l'état? Question assez embarrassante à résoudre. On connaît la belle conférence de M. Renan sur ce thème : Qu'est-ce qu'une nation? La nature et l'essence de l'état ne sont pas moins difficiles à démêler. Il ne faut pas chercher la réponse dans une conception purement philosophique. L'examen seul des faits historiques, de l'évolution humaine, l'étude attentive chez les divers peuples de la façon dont vit, se meut et progresse la société, peuvent permettre de discerner avec quelque netteté l'état concret, très divers, d'ailleurs, suivant les pays et suivant les temps.

Comme pour toutes les choses humaines, les commencemens de l'état sont bien humbles. Dans le passé le plus reculé, l'état, c'est l'organe directeur de la tribu se défendant contre l'étranger; c'est aussi l'organe d'un certain droit élémentaire, d'un ensemble de règles simples, traditionnelles, coutumières, pour le maintien des rapports sociaux. Le service de défense à l'extérieur, celui de la justice au dedans, voilà les deux fonctions absolument essentielles, irréductibles de l'état. Dieu me garde de dire qu'elles suffisent à un peuple civilisé, comme certains économistes forcenés l'ont prêché longtemps! On verra dans le courant de ces études que, pour empêcher l'état de se disperser à l'infini, je ne lui fais pas moins une large part. Les deux services que je viens d'indiquer sont, toutefois, les seuls sans lesquels on ne peut concevoir l'état comme existant. Chacun d'eux, le second surtout, celui de justice, le *Rechtswerk* des Allemands, est, d'ailleurs, susceptible de singulières extensions, d'un détail chaque jour accru, de taches qui finissent par devenir énormes. Au fur et à mesure que la société s'émancipe, se complique et s'agrandit, qu'elle quitte la sauvagerie pour la barbarie, puis celle-ci pour la civilisation, une autre mission finit par échoir à l'état, c'est de contribuer, suivant sa nature et ses forces, sans empiéter aucunement sur les autres forces, ni en gêner l'action, au perfectionnement de la vie nationale, à ce développement

de richesse ou de bien-être, de moralité et d'intellectualité que les modernes appellent le progrès. C'est ici qu'on court le risque d'étranges exagérations. Nous parlons d'une contribution, d'un concours, d'une aide, nullement d'une direction, d'une impulsion, d'une absorption. L'état qui joue un rôle principal, quand il s'agit de la défense de la société contre l'étranger ou du maintien de la paix entre les citoyens, ne joue plus qu'un rôle accessoire lorsqu'il s'agit de l'amélioration des conditions sociales. Mais, si accessoire qu'il soit, ce rôle reste important, et très peu de gouvernemens savent convenablement s'en acquitter.

L'état concret, tel que nous le voyons fonctionner dans tous les pays, est un organisme qui se manifeste par deux caractères essentiels, qu'il possède toujours et qu'il est seul à posséder : le pouvoir d'imposer par voie de contrainte à tous les habitans d'un territoire l'observation d'injonctions connues sous le nom de lois ou de réglemens administratifs ; le pouvoir, en outre, de lever, également par voie de contrainte, sur les habitans du territoire, des sommes dont il a la libre disposition. L'organisme de l'état est donc essentiellement coercitif : la contrainte se manifeste sous deux formes, les lois et les impôts. Le pouvoir législatif ou réglementaire et le pouvoir fiscal, l'un et l'autre accompagnés de contrainte, soit effective, soit éventuelle, c'est là ce qui distingue l'état. Que l'organisme qui possède ces pouvoirs soit central ou qu'il soit local, c'est toujours l'état. Les autorités provinciales, les autorités municipales, détenant, par délégation ou par transmission lointaine, le pouvoir réglementaire et le pouvoir fiscal, sont tout aussi bien l'état que l'organisme central. L'état se manifeste, chez la généralité des peuples civilisés, sous la forme d'une trinité : les autorités nationales, les autorités provinciales et les autorités municipales. Aussi, en étudiant le rôle et la mission de l'état, doit-on tout aussi bien parler des provinces et des municipalités que du gouvernement national. Les abus aujourd'hui sont peut-être encore plus crians de la part de la manifestation la plus humble de l'état, la commune, que de la part de la manifestation supérieure, le gouvernement. Quelle est la légitime et l'utile sphère d'action des pouvoirs publics de toute nature, c'est-à-dire de ceux qui ont la contrainte à leur service ; c'est ce que nous cherchons à discerner. Si l'on ne peut répondre à cette question par une formule absolument générale et simple, il est possible, en étudiant les divers services sociaux dans leur développement historique et dans leur situation présente, d'indiquer quelques-unes des limites que l'état, sous ses trois formes, doit respecter.

Les auteurs s'épuisent à indiquer *a priori* les fonctions essentielles et les fonctions facultatives de l'état. La plupart de ces classifications sont arbitraires. Il est impossible d'arriver théorique-

ment à une démarcation fixe entre la sphère de l'état et celle des sociétés libres ou des individus. Les deux sphères se pénètrent souvent l'une l'autre, et elles se déplacent. L'histoire et l'expérience prouvent que, à travers les âges, des fonctions qui sont aujourd'hui considérées comme faisant partie de l'essence même de l'état lui sont tardivement échues, que, tout au moins, elles ont été remplies partiellement pendant longtemps par des particuliers et les associations qu'ils formaient. La société est un être plastique, qui jouit d'une merveilleuse facilité à s'adapter au milieu, à créer les organes qui sont indispensables à sa conservation ou à son progrès. On ne peut considérer comme fausse la doctrine d'Herbert Spencer, que toute institution convenable pour l'accomplissement des fonctions sociales collectives éclôt spontanément. Cette pensée semble vraie dans une très large mesure, quand la société est abandonnée à sa plasticité naturelle et qu'elle n'est pas écrasée par la force autoritaire, par l'appareil de contrainte qu'on nomme l'état. Quoi de plus naturel que d'identifier le service de sécurité avec la notion de l'état? L'expérience prouve, cependant, que des sociétés ont pu vivre, même se développer et grandir, imparfaitement et lentement, il est vrai, sans que l'état se souciât beaucoup de la sécurité ou qu'il eût les moyens de la procurer au pays. L'insécurité est, sans doute, un mal terrible, le plus décourageant pour l'homme : avec l'insécurité, il n'existe plus aucun rapport certain, parfois aucun rapport probable, entre les efforts ou les sacrifices des hommes et la fin pour laquelle ils consentent à ces sacrifices et font ces efforts. On ne sait plus si au semeur appartiendra la moisson. Non-seulement le travail et l'économie cessent d'être des moyens sûrs d'acquiescer, mais la violence en devient un plus sûr. La plasticité de la société, dans les temps anciens ou dans les temps troublés, résistait à ce mal. On se mettait sous la protection d'un brigand, plus loyal que d'autres; on faisait avec lui un abonnement. De là vient le grand rôle que jouèrent les brigands dans les temps anciens et chez les peuples primitifs : certains d'entre eux étaient regardés, non plus comme des dévastateurs, mais comme des protecteurs. Les grands hommes de l'antiquité grecque et de presque toutes les antiquités sont souvent des brigands réguliers, corrects, fidèles à leur parole. Au moyen âge, on retrouve fréquemment une situation analogue. Les petits propriétaires d'alleux cherchent un appui en se plaçant sous le patronage de seigneurs plus puissans et deviennent, soit leurs vassaux, soit même leurs serfs, par choix. Au commencement des temps modernes, ces sortes d'organisations libres et spontanées, en dehors de l'état, pour procurer aux hommes une sécurité relative, n'ont pas entièrement disparu. En Espagne, l'as-

sociation célèbre, la Sainte-Hermandad, qui finit par être odieuse et ridicule, mais qui, dans les premiers temps de son existence, rendit des services précieux ; en Flandre, en Italie, les sociétés de métiers ou autres avaient souvent le même objet : procurer de la sécurité, soit à leurs membres, soit au public. Ces combinaisons des âges primitifs ou troublés laissent encore certaines traces : en Angleterre et aux États-Unis, les constables spéciaux, dans le Far-West américain surtout, les lyncheurs, sont les héritiers intermittens de toutes ces associations libres faites en vue de la sécurité. Ainsi, même ce premier besoin, tout à fait élémentaire, qui nous paraît aujourd'hui ne pouvoir être satisfait que par l'intervention directe et ininterrompue de l'état, l'a pu être autrefois, par des procédés moins commodes, dans une mesure moins complète, par l'action des particuliers ou des sociétés libres. L'insécurité est pour une société une cause de lenteur dans son développement ; elle ne la fait pas nécessairement rétrograder. L'oppression seule amène inévitablement le recul. Si les pachas turcs et le personnel qu'ils commandent se contentaient de protéger médiocrement les vies et les biens, si, du moins, ils n'étaient pas assujettis à des changemens fréquens et qu'ils pussent mettre quelque régularité dans leurs exactions, la Turquie ne dépérirait pas. Le dépérissement est dû à l'action, non-seulement brutale, mais épuisante, d'opresseurs instables. La simple insécurité aurait des effets moins graves. Il ne faut certes pas en conclure que, dans les sociétés modernes, le premier devoir de l'état ne doive pas être de garantir la sécurité ; mais il est utile d'indiquer que, dans le cours de l'histoire, la plasticité de la société a pu, pour la satisfaction relative de ce besoin primordial, suppléer l'inertie de l'état par des organisations spéciales qu'elle créait spontanément. Il est bon aussi d'ajouter que, même dans le temps présent, pour un très grand nombre de transactions, un léger degré d'insécurité vaut encore mieux qu'un excès de réglementation.

Ce qui a investi définitivement l'état, d'une manière constante et exclusive, de ce service de la sécurité, c'est le principe de la division du travail. L'économie politique a singulièrement éclairé toute l'histoire humaine et même l'histoire naturelle, quand elle a donné tant de relief, sous la plume d'Adam Smith, au principe de la division du travail. C'est ce grand principe économique qui a constitué successivement la plupart des fonctions de l'état. Une foule de tâches, que la société souple et libre ne serait pas incapable de remplir par elle-même, qu'elle a même remplies pendant des siècles, sont échues graduellement à l'état, parce qu'il peut s'en acquitter mieux, plus économiquement, plus complètement, avec moins de frais et d'efforts. Ainsi, telle ou telle fonction spéciale et définitive s'est constituée avec netteté, s'est détachée de la société pour échoir

à l'état, quand les conditions modifiées de celle-là et de celui-ci ont fait qu'il devenait plus expédient que telle ou telle tâche fût exercée par une force générale coercitive que par des forces particulières et intermittentes. Ceux qui, sur les confins du far-west, lynchent les criminels, n'ont ni le temps, ni l'instruction, ni les conditions d'esprit nécessaires pour s'acquitter toujours convenablement de leur tâche; des juges permanens valent mieux. De même pour les constables spéciaux, pour les pompiers volontaires, pour ces balayeurs spontanés que l'on voit encore à Londres; des escouades moins nombreuses, mais permanentes, de gens professionnels, remplissent mieux ces offices.

C'est donc le principe de la division du travail qui, inconsciemment appliqué, a fait passer à l'état certaines fonctions que la société exerçait instinctivement et que l'état organise avec réflexion. Cette sorte de départ qui se fait graduellement entre les attributions de l'état et celles de la société libre a pour objet de laisser aux individus plus de temps pour leurs tâches privées, tout en organisant mieux certains services. Aussi doit-on considérer comme des esprits rétrogrades ceux qui nous proposent de revenir au jury civil, aux tribunaux d'arbitres; à moins, toutefois, qu'on ne veuille voir dans ces tendances une réaction salutaire contre les abus que l'état a introduits dans l'accomplissement des tâches dont il s'est chargé: la plasticité de la société réagirait alors contre ces fautes de l'état en abandonnant les organes qu'il a institués pour retourner à d'autres qu'elle crée spontanément.

On pourrait pousser très loin cet aperçu historique de la genèse des fonctions de l'état. Ainsi, le pouvoir législatif que l'état s'est attribué en certaines matières, comme les questions commerciales, ne lui a pas toujours été dévolu: il ne lui est échu que tard et par morceaux; il a été d'abord exercé par les individus et les sociétés libres; la fécondité inventive du commerce avait découvert certains procédés ingénieux, la lettre de change, le billet à ordre, bien d'autres encore, les marchés à terme sous toutes leurs formes, les combinaisons à primes, etc.; la coutume avait réglé l'emploi de tous ces moyens; les usages commerciaux eurent ainsi une origine spontanée, successive; l'état finit par y mettre la main, s'en emparer, les généraliser, les perfectionner parfois, souvent aussi les déformer. Il faut donc condamner la superficialité de ces philosophes qui, habitant les nues et apercevant confusément sur cette terre l'état en possession de certains instrumens, s'imaginent que c'est lui qui les a créés, et jettent des cris de Jérémie quand on leur parle de la fécondité d'invention des associations privées.

Non-seulement le droit commercial a cette origine spontanée; mais encore les agens généraux et protecteurs du commerce, les

consuls, étaient d'abord les syndics de certaines communautés de négocians, ils devinrent plus tard des fonctionnaires publics; la juridiction commerciale a passé par les mêmes vicissitudes.

Dans presque tous les ordres de l'activité humaine, on aperçoit des groupemens libres d'individus se chargeant à l'origine d'organiser divers services d'intérêt général, que l'état ensuite, au bout de bien des siècles parfois, régularise. Ainsi pour la viabilité : dans un intérêt militaire, les états, soit anciens, soit modernes, ont exécuté, avant le *xix*^e siècle, quelques rares chaussées. Ils s'acquittaient par là non pas d'une fonction économique, mais d'une fonction stratégique. Les associations privées faisaient le reste : les bacs, les ponts créés par ces confréries spéciales, qui, dans le Midi notamment, étaient appelées *pontifices*, les routes à péage en Angleterre et dans bien d'autres contrées, les ponts à péage aussi, instrumens primitifs si l'on veut, mais qui ont de longtems précédé les travaux publics accomplis au moyen d'impôts, les ports mêmes et les docks, œuvres de compagnies, fondés et entretenus suivant le principe rigoureusement commercial, toutes ces créations spontanément écloses ont laissé encore aujourd'hui, surtout dans la Grande-Bretagne et, par un singulier contraste, dans quelques pays primitifs, des traces intéressantes. La seule route qui existe en Syrie, celle de Beyrouth à Damas, est l'œuvre et la propriété, suffisamment rémunératrice, d'une compagnie privée, d'une société française.

Des entreprises qui, par leur caractère encore plus éminemment désintéressé, semblent répugner à l'initiative privée, ont cependant, bien des fois, été accomplies par elle avec un éclatant succès. Stuart Mill classait encore parmi les œuvres qui revenaient de droit et de fait à l'état les explorations scientifiques. Pourrait-il se prononcer ainsi aujourd'hui? Même il y a trente ans, il eût dû se montrer plus circonspect. Il oubliait que le doyen et le plus remarquable peut-être des voyageurs de l'Europe moderne, Marco Polo, était un fils et neveu de négocians, qui accompagna son père et son oncle dans un voyage de commerce à la cour du grand khan des Mogols, et de là se répandit dans toute l'Asie. Il ignorait surtout notre incomparable Caillié, qui, sans aucunes ressources et aucun appui, traversa, au début de ce siècle, le coin redoutable de l'Afrique nord-occidentale, du Sénégal au Maroc, en passant par Tombouctou, tournée hasardeuse qui ne fut refaite qu'un demi-siècle après par un jeune voyageur allemand. Stuart Mill encore ne pouvait pressentir que la première traversée d'outre en outre de l'Afrique, de la mer des Indes à l'Atlantique, serait accomplie par un aventurier libre, que subventionnèrent ces forces nouvelles, deux grands journaux, l'un américain, l'autre anglais.

Dieu me garde de prétendre que l'état, en Espagne, en Portugal,

en Angleterre, en France, plus récemment ailleurs, n'ait pas puissamment aidé aux voyages de découvertes et à la prise de possession du monde! Ce que je veux démontrer, c'est que, parmi les attributions que certains théoriciens étourdis revendiquent pour lui comme un monopole, il en est beaucoup qui ont pu et qui peuvent encore être exercées de la façon la plus heureuse par les groupemens libres, soit des hommes riches, soit des hommes instruits, soit des hommes dévoués, soit des hommes curieux, soit de ceux qui mettent en commun une parcelle de richesse, de dévouement, d'instruction et de curiosité.

Bien loin que l'état soit à l'origine de toutes les grandes œuvres d'utilité générale, on constate, au contraire, historiquement, que les associations libres ont constamment prêté leur outillage à l'état pour les services les plus incontestablement dévolus à ce dernier. L'état pendant longtemps, beaucoup d'états même aujourd'hui, dans une certaine mesure encore l'état français, n'ont pas su ou ne savent pas faire rentrer leurs impôts. De là ces compagnies privées, ces fermes qui se chargeaient de recouvrir les contributions sous l'empire romain, dans la vieille France, sous nos yeux encore pour certaines taxes en Espagne, en Serbie, en Roumanie, en Turquie, hier en Italie et en Espagne, que dis-je! dans beaucoup de communes françaises, qui trouvent plus économique d'affermier leurs droits d'octrois que de les percevoir elles-mêmes.

L'exposé historique auquel nous nous sommes livrés laisse, sans doute, subsister une grande difficulté : puisque la plupart des attributions, aujourd'hui considérées comme essentielles à l'état, ne lui ont pas appartenu primitivement, qu'elles sont restées longtemps dans la main de particuliers ou d'associations libres, qu'elles ne sont échues à l'état que graduellement par la lente application du principe de la division du travail, la grande collectivité, armée du pouvoir de contrainte, étant plus capable de les généraliser que les petites collectivités spontanées et variables qui ne possèdent guère que le pouvoir de persuasion, comment fixer, soit dans le présent, soit dans l'avenir, la limite des attributions de l'état? Ce même exposé historique, cependant, va nous y aider en nous faisant mieux connaître les caractères généraux de l'état.

La première observation dont il est impossible de n'être pas pénétré, c'est que l'état est absolument dépourvu de l'esprit d'invention. L'état est une collectivité rigide, qui ne peut agir qu'au moyen d'un appareil très compliqué, composé de rouages nombreux, subordonnés les uns aux autres; l'état est une hiérarchie, soit aristocratique, soit bureaucratique, soit élective, où la pensée spontanée est assujettie, par la nature des choses, à un nombre prodigieux de contrôles. Une pareille machine ne peut rien inventer. L'état, en

effet, n'a rien inventé et n'invente rien. Tous les progrès humains ou presque tous se rapportent à des noms propres, à ces hommes hors cadre que le principal ministre du second empire appelait « des individualités sans mandat. » C'est par « les individualités sans mandat » que le monde avance et se développe : ce sont ces sortes de prophètes ou d'inspirés qui représentent le ferment de la masse humaine, naturellement inerte. Toute collectivité hiérarchisée est, d'ailleurs, incapable d'esprit d'invention. Toute la section de musique de l'Académie des Beaux-Arts ne pourra produire une sonate acceptable; toute celle de peinture, un tableau de mérite; un seul homme, Littré, a fait son dictionnaire bien avant les quarante de l'Académie française. Qu'on ne dise pas que l'art et la science sont des œuvres personnelles et que les progrès sociaux sont des œuvres communes; rien n'est plus inexact. Les procédés sociaux nouveaux demandent une spontanéité d'esprit et de cœur qui ne se rencontre que chez quelques hommes privilégiés. Ces hommes privilégiés sont doués du don de persuasion, non pas du don de persuader les sages, mais de celui de gagner les simples, les natures généreuses, parfois timides, disséminées dans la foule. Un homme d'initiative, parmi les 40 millions d'habitans d'un pays, trouvera toujours quelques audacieux qui croiront en lui, le suivront, feront fortune avec lui ou se ruineront avec lui. Il perdrait son temps à vouloir convaincre ces bureaux hiérarchisés qui sont les lourds et nécessaires organes de la pensée et de l'action de l'état.

Aussi, voyez combien stérile, au point de vue de l'invention, est cet être que certains étourdis représentent comme le cerveau de la société. L'état, tous les états, ont d'abord et par-dessus tout une vocation militaire : ils représentent avant tout la défense du pays. C'est donc les états, leurs fonctionnaires, qui devraient, semble-t-il, faire la généralité des inventions et des applications relatives à la guerre, à la marine, à la rapidité des communications. Il n'en est rien. C'est à un moine, ce n'est pas à l'état, qu'on rapporte l'invention de la poudre à canon. Dans notre siècle, c'est un simple chimiste, appartenant au pays le plus pacifique de l'Europe, le Suédois Nobel, qui invente la dynamite. Michel Chevalier, en juillet 1870, attire l'attention du gouvernement impérial sur ce formidable explosif; pendant le second siège de Paris, M. Barbe, depuis ministre de l'agriculture, prie M. Thiers d'employer cette substance nouvelle; ces deux gouvernemens, si différens par les hommes et par les principes, ne prêtent aucune attention à ces propositions. Il en va des découvertes de la marine comme de celles de la guerre; le marquis de Jouffroy, en 1776, fait naviguer sur le Doubs le premier bateau à vapeur : il demande des encouragemens au ministre Calonne, qui le repousse. Mauvais

ministre, dira-t-on ; mais, dans la série nombreuse des ministres de tout pays, il s'en trouve au moins autant de mauvais ou de médiocres que de bons. C'est à un grand homme du moins, à un vrai grand homme, Napoléon, que, un quart de siècle après, s'adresse Fulton ; et ce grand homme d'état considère ces essais comme des enfantillages. Si l'état dédaigne la vapeur et est lent à l'appliquer, ce n'est pas lui non plus qui invente ou qui applique le premier l'hélice. L'inventeur Sauvage passe d'une maison de dettes dans une maison de fous. Pour les communications publiques, il en est de même. Trois petits chemins de fer fonctionnent en France, à la fin de la restauration, créés par l'initiative privée, sans subvention d'aucune sorte ; l'état met une dizaine d'années à discuter sur le meilleur régime des voies ferrées, et, par ses tergiversations, ses absurdes exigences, il retarde d'autant, comme nous le montrerons plus tard, le développement du réseau ferré dans notre pays. La drague à couloir de M. Lavalley avait creusé depuis dix ans le canal de Suez, qu'on commençait à peine à l'introduire dans les travaux de ports exécutés par l'état français. Ni les câbles sous-marins, ni les percemens d'isthmes, ni aucune des principales œuvres qui changent la face de ce monde, ne sont dus à l'état ou aux états. L'état moderne affecte une prédilection pour l'instruction : ce sont des particuliers qui créent l'École centrale des arts et manufactures ; ce sont des industriels qui instituent les écoles de commerce de Mulhouse, de Lyon, du Havre. L'état, dans un rare moment d'initiative, vent fonder une école d'administration ; il n'y réussit pas. Un simple particulier crée l'École libre des sciences politiques, et lui gagne en quelques années, dans les deux mondes, une éclatante renommée. L'état se lasse des anciens procédés d'instruction qu'il avait empruntés à une société privée, celle des jésuites, et il se prend d'engouement pour l'œuvre d'une autre société privée, celle de l'école Monge ; il veut aussitôt en généraliser les principes sur tout le territoire. Ce n'est pas que nous voulions contester les services que l'état rend d'autre part, les perfectionnements de détail que plusieurs de ses ingénieurs ou de ses savans introduisent ou répandent. Certes, l'état a à son service des hommes distingués, des hommes éminens ; la plupart, cependant, quand ils en ont l'occasion, préfèrent quitter l'administration officielle où l'avancement est lent, pédantesque, assujéti au népotisme ou au gérontisme, pour entrer dans les entreprises privées qui placent immédiatement les hommes au rang que leur assignent leurs talens et leurs mérites.

Comment en serait-il autrement ? L'esprit, comme dit l'Écriture, souffle où il veut. La sagesse moderne a traduit cette grande pensée par cette autre formule : Tout le monde a plus d'esprit que Voltaire. Ce n'est pas dans les cadres réguliers, prudemment com-

binés, que s'enferme l'esprit d'invention ; il choisit dans la foule ceux dont il veut faire une élite. En disant que l'état manque essentiellement de la faculté d'invention et de l'aptitude à l'application prompte des découvertes, nous n'avons pas l'intention de le dénigrer, de l'offrir en pâture aux sarcasmes. Nous constatons simplement sa nature, qui a des mérites différens, opposés. Au point de vue social aussi, l'état ne sait rien découvrir : ni la lettre de change, ni le billet à ordre, ni le chèque, ni les opérations multipliées des banques, ni le *clearing house*, ni les assurances, ni les caisses d'épargne, ni ces divers modes ingénieux de salaire que l'on appelle participation aux bénéfices, ni les sociétés coopératives, ne sortent de la pensée ou de l'action de l'état ; toutes ces combinaisons ingénieuses surgissent du milieu social libre.

Qu'est donc l'état ? Ce n'est pas un organe créateur, loin de là. C'est un organe critique, un organe de généralisation, de réglementation, de coordination, de vulgarisation. C'est surtout un organe de conservation. L'état est un copiste, un amplificateur : dans ses copies et ses adaptations des entreprises privées, il a bien des chances de commettre quelques erreurs, ou de multiplier à l'infini celles qui se trouvaient dans l'original dont il s'éprend. Il intervient après les découvertes, après les progrès, bien longtemps après, et il peut alors leur prêter un certain concours. Mais il peut aussi les étouffer : dans l'intervention de l'état, qui peut être parfois bienfaisante, il y a toujours à craindre cet élément capricieux, brutal, accapareur, ce *quia nominor leo*. Il possède, en effet, un double pouvoir, qui est une terrible force, la contrainte légale et la contrainte fiscale. De ce que l'état est ainsi absolument dépourvu de la faculté d'invention, de ce qu'il possède seulement, dans des mesures très variables, l'esprit d'assimilation et de coordination, il résulte que l'état ne peut être le premier agent, la cause principale du progrès dans la société humaine ; il ne saurait jouer le rôle que d'un auxiliaire, un agent de propagation, qui risque, toutefois, par une présomption maladroite, de se transformer en agent de perturbation. Il descend ainsi du trône où on voulait l'élever. Il en résulte encore que l'état n'est pas la plus haute personnalité, ainsi que le prétend M. de Stein ; c'est la plus vaste personnalité, non la plus haute, puisque le plus merveilleux attribut de l'homme, l'invention, lui fait défaut. Avant d'entrer dans le détail des tâches dont s'occupe la trinité de l'état, — pouvoir central, pouvoir provincial, pouvoir communal, — il nous a semblé utile de réfuter ces erreurs et de poser ces principes. La mission de l'état en deviendra plus claire.

REVUE MUSICALE

Les Concerts. — M. Tschaikowsky. — La Messe en *ré* de Beethoven au Conservatoire.

On fait maintenant plus de musique, et de meilleure musique, au concert qu'au théâtre. C'est au concert qu'on a le plus d'occasions de connaître ou de retrouver les œuvres d'aujourd'hui et celles d'autrefois.

Les trois grands orchestres de Paris ont continué de coexister sans se nuire ; au contraire, ils se feraient plutôt valoir. M. Lamoureux s'est transporté au Cirque des Champs-Élysées ; le quartier est meilleur que la salle. Nous n'avons pu, à notre très grand regret, entendre le *Wallenstein* de M. Vincent d'Indy. On en a dit beaucoup de bien, et nous croyons volontiers qu'on a eu raison. Sauf cette œuvre importante, M. Lamoureux n'a joué que son répertoire ordinaire ; des essais comme celui de *Lohengrin* ne sont pas faits, hélas ! pour l'encourager.

M. Colonne nous a donné, ou nous a rendu *le Paradis et la Péri* de Schumann et *Marie-Magdeleine* de M. Massenet. Le chef d'orchestre de l'Association artistique a raison d'exécuter ainsi des partitions tout entières, et l'on devrait suivre son exemple. Il est bon de prendre ou de reprendre quelquefois la mesure d'une œuvre ou d'un homme. L'épreuve a brillamment réussi à Schumann et à M. Massenet. On se rappelait *Marie-Magdeleine* aussi exquise, mais peut-être moins vigoureuse. Personnellement, nous regrettons de l'avoir louée ici même il y a peu de mois (1) ; nous aurions aimé la louer encore et rendre hommage en même temps à l'infatigable talent de M^{me} Krauss.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1887, la *Religion dans la musique*.

C'est aussi M. Colonne qui nous a présenté un compositeur russe, M. Tschaikowsky. Le musicien du Nord a dû être content de notre accueil ; pendant près d'un mois, Paris n'a fêté que lui. M. Tschaikowsky n'a peut-être pas le talent, je veux dire le genre de talent qu'on lui croyait ; mais il a beaucoup de talent. Je ne trouve chez lui presque rien d'étrange ou seulement d'étranger ; rien de slave, comme par exemple chez Chopin ; rien d'aussi essentiellement russe que dans *la Vie pour le tsar* de Glinka. Il est vrai que nous n'avons pas entendu les opéras de M. Tschaikowsky. Mais sa musique d'orchestre ou de chambre, ses *lieder*, tout cela est le plus souvent pensé, écrit à l'allemande. Ne prenez pas, s'il vous plaît, cette remarque pour un reproche ; en musique, j'aimerais assez qu'on me traitât d'Allemand. M. Tschaikowsky a beaucoup de fantaisie, et, avec ou malgré cela, des tendances classiques. On trouve parfois chez lui une pureté de formes, une netteté de lignes et de coupe qui rappellent les grands maîtres et se fondent, bien loin de jurer, comme on pourrait le craindre, avec une imagination toute moderne. Cette association des contraires est surtout sensible dans le thème et les variations de la troisième suite. Notons ici une Polonaise qui commence très bien, par une phrase des plus heureuses, mais qui bientôt se noie au milieu de développemens démesurés. Même reproche au concerto pour violon. Il débute, lui aussi, par une phrase originale et charmante qui pouvait être la source de tout le morceau ; mais l'idée s'égaré vite, et voici venir les tours de force, les acrobaties stériles et tous les affreux prodiges de l'exécution. Ici l'esprit classique manque à M. Tchaikowsky ; ici et ailleurs encore, car le musicien, comme beaucoup d'écrivains ses compatriotes, même des plus grands, ne prend point assez souci de la composition, des proportions, de la mesure ; et ce défaut est grave. M. Renan a mis les artistes de notre époque en garde contre le péril quand il s'est demandé « si l'art ne s'évanouirait pas dans le vague et l'insaisissable, le jour où il voudrait être infini dans ses formes comme il l'est dans ses conceptions. » *Qui trop embrasse,...* avait déjà dit le vieux proverbe. La *Francesca de Rimini*, poème symphonique de M. Tschaikowsky, le prouve bien. Le plan d'une symphonie ainsi nommée sera toujours indiqué d'avance, et rigoureusement. Il faut peindre d'abord les horreurs de l'enfer, puis faire venir de loin, comme un couple de colombes, les deux ombres enlacées, les arrêter devant nous, leur laisser juste le temps de nous conter leur faute et leur misère, puis les perdre de nouveau dans la nuit pleine de gémissemens et de sanglots. Ainsi a procédé M. Tschaikowsky, mais dans quelles proportions ! Ce qui fait la merveilleuse beauté de l'épisode dantesque, c'est sa brièveté : il tient en une dizaine de vers. La paraphrase de M. Tschaikowsky pêche au contraire par une longueur démesurée : le morceau dure vingt-cinq minutes. Le début, notamment, est si long qu'on se

croit à la fin bien avant l'arrivée de Paolo et de Francesca. Dans cet ensemble excessif abondant, il est vrai, les détails intéressans, les idées distinguées, élégantes, les trouvailles d'harmonie et surtout d'instrumentation. M. Tchaikowsky orchestre à merveille. Il pense quelquefois comme Schumann (plus d'un de ses *lieder* en témoignerait) ; quelquefois aussi il orchestre comme Mendelssohn, avec la même transparence et la même légèreté. On pourrait lui reprocher seulement de temps en temps un peu trop de violence. En somme, voilà un musicien avec lequel on aimerait à faire plus ample connaissance ; nous ne lui disons pas adieu, mais au revoir.

Savez-vous que le Conservatoire se met en frais, qu'il fait plus maintenant que conserver, qu'il révèle ? C'est à lui que nous avons dû l'an dernier la belle symphonie en *ut* mineur de M. Saint-Saëns ; nous lui devons cette année la messe en *ré* de Beethoven, sans parler du *Ludus pro patria* de M^{me} Augusta Holmès. *Ludus pro patria* ! N'allez pas croire à quelque traduction du tableau de M. Puvis de Chavannes. M^{me} Holmès ne fait pas de la fresque en musique, il s'en faut. Elle n'aime ni le gris, ni la pénombre, ni les lointains vaporeux, ni les contours fuyans. Quelle poigne, et quelle touche virile ! Selon M^{me} Holmès, poétesse autant que musicienne, il y a trois jeux patriotiques : chanter, aimer et forger. Le second est évidemment le plus séduisant et peut-être celui qui a le mieux inspiré M^{me} Holmès. Aussi bien on savait ce qu'elle pouvait dire à ce sujet depuis certaine romance fort remarquable, intitulée *Éros*. Nous l'avons entendue, ou réentendue récemment à Barcelone, chantée à merveille par M. Maurel ; c'est le comble de l'amour, voire de la volupté. Il y a surtout une troisième strophe, oh ! mais une troisième strophe à faire revenir un mort. — La partie amoureuse de *Ludus pro patria* n'a pas cette saveur, mais elle a du moins beaucoup de grâce ; le chœur des jeunes gens et des jeunes filles s'appelant dans la forêt est une page charmante, d'un tour et d'un rythme heureux. Le morceau d'orchestre intitulé *la Nuit et l'Amour* rappelle trop certaines inspirations de Gounod et de M. Massenet : l'*adagio* du ballet de *Faust* ou l'*adagio* analogue du ballet d'*Hérodiade* (les *Phéniciennes*, je crois). On a un peu abusé de cette coupe mélodique et de cette instrumentation. Quant aux parties vigoureuses du *Ludus pro patria*, j'avoue ne les goûter qu'à demi. Tout cela veut être grand et n'est que gros, souvent tapageur et vulgaire. C'est du patriotisme turbulent, qui sent les concours de gymnastique et les bataillons scolaires ; on dirait une allocution de M. Déroulède en musique.

Une œuvre colossale domine toutes les œuvres entendues cette année et depuis bien des années, c'est la messe en *ré* de Beethoven. Elle a déjà fait couler des flots d'encre ; elle en fera couler encore. Tant de gens ont voulu la prendre comme terrain de combat, voir en

elle ainsi que dans la neuvième symphonie une sorte d'apocalypse, dont ils se réservaient l'intelligence et l'interprétation. La messe en *ré*, la neuvième symphonie, les derniers quatuors et les dernières sonates sont le patrimoine exclusif de certaine école qui défend qu'on admire ces œuvres-là, non pas moins, mais autrement qu'elle ne les admire elle-même. On veut établir que dans les dernières productions de Beethoven est forcément la beauté suprême et que le dernier effort du génie en est toujours le dernier terme; en quoi l'on risque parfois de se tromper. Cela peut être vrai surtout pour les grands hommes morts jeunes : Raphaël, Mozart, parce que leurs dernières œuvres se trouvent être précisément des œuvres de maturité; mais cela n'est pas vrai, par exemple, pour Michel-Ange : le *Jugement dernier*, postérieur au plafond de la Sixtine, lui est inférieur aussi. Cela n'est vrai non plus ni pour Corneille, ni pour Goethe, ni pour Hugo. Est-ce vrai pour Beethoven? On peut en douter. Malgré ses innombrables et sublimes beautés, égales, supérieures si l'on veut, à toutes les autres beautés de Beethoven, la messe en *ré* n'a peut-être pas l'absolue perfection de telle ou telle symphonie : la *Pastorale*, l'*Héroïque*, le symphonie en *ut* mineur. Elle pèche par certains défauts, ou plutôt par certains excès, un peu comme le *Jugement dernier*, dont nous parlions plus haut, ou comme le finale de la symphonie avec chœurs.

On trouve dans la messe des abus de force, des longueurs, des obscurités d'intentions, des duretés et des aspérités vocales, enfin deux fugues, colossales, je le veux bien, mais écrasantes, dont la forme scolastique jure singulièrement avec la liberté du reste de l'œuvre. L'une termine le *Gloria*, l'autre, le *Credo*. M. Maurice Bouchor, dans une très intéressante et très enthousiaste brochure consacrée à la messe en *ré*, porte aux nues ces deux finales, surtout celui du *Credo*. « Il vaut mieux, dit-il, l'entendre que d'en parler. » Je ne le pense pas. J'aime encore mieux en parler, ou plutôt en entendre parler par M. Bouchor, sans toutefois être de son avis. « C'est, dit-il, une fugue énorme, une fresque bondée de personnages qui se mettraient tout à coup à chanter comme des possédés (mais possédés par un esprit divin), ou à souffler dans une multitude d'instruments extraordinaires... Que pouvait dire de ce merveilleux tumulte Berlioz, ennemi personnel de ce qui fait ma joie, et qui a écrit de si lourdes âneries sur les fugues finales des oratorios enchevêtrant leurs glorieux et interminables *Amen*? Cette sorte de gaité musicale fait périr d'ennui les pauvres hères que l'esprit de la fugue n'a pas éclairés. » — Hélas ! nous sommes de ces pauvres hères. Ne parlez pas de l'esprit de la fugue, de l'esprit qui vivifie, mais plutôt de la lettre qui tue. Les fugues du *Gloria* et du *Credo* sont construites, je le sais, selon toutes les règles de l'art ou de la science ; mais ces hurlemens successifs ou simultanés, ces vocalises vociférées, ce fracas mathéma-

tique, tout cela m'étourdit, m'anéantit et ne me touche point. *In gloria Dei patris!* Non, non, je ne me figure pas Dieu le père dans une pareille gloire! Entendre auprès de lui certaines mesures à voix nue, presque sans accompagnement, aussi désagréables que certain point d'orgue vocal de la neuvième symphonie! Entendre ces *si bemol* tenus avec une cruauté impitoyable, et ces *Amen* rabâchés durant douze pages! Ainsi soit-il, dites-vous! Oh! non, qu'il n'en soit pas ainsi!

Il est encore une autre partie de la messe qui nous échappe; c'est la fin: le *Dona nobis pacem*. Beethoven avait, dit-on, inscrit en tête: *Darstellend den innern und äüssern Frieden*, expression de la paix intérieure et extérieure. Mais le morceau ne répond point à ce titre, à ce commentaire. Comme le finale de la neuvième symphonie, celui-ci nous dérouté. La paix! la paix! répète constamment le texte, sans que la musique l'exprime ou la demande. La paix extérieure! Une fanfare de trompettes, les appels pathétiques des voix, le trémolo de l'orchestre, tout cet épisode, le seul vraiment beau de la péroraison, veut sans doute représenter les menaces de la guerre; mais bientôt le chœur reprend, sec, monotone, sans onction ni pitié, coupé par une page d'orchestre seul, toute hérissée de trilles inexplicables. On a parlé à ce propos du finale de la symphonie pastorale. Mais qu'on en est loin ici! C'est dans ce dernier que nous verrions la véritable image de la paix et de la joie, de cette paix et de cette joie universelles que devaient souhaiter pour toute l'humanité l'âme généreuse et la noble pensée de Beethoven. Le voilà, le grand concert d'amour que lui faisait entendre son génie. Quelques paysans, dira-t-on, joyeux de voir finir un orage, et rien de plus. Oh! si, beaucoup plus: l'univers entier heureux pour l'éternité.

Ces longueurs, ces obscurités de la messe en *ré* peuvent s'expliquer. Beethoven vieillissait lorsqu'il écrivit son œuvre, et de plus il était sourd. Il avait perdu avec le sens de l'ouïe le contrôle nécessaire de ses créations intérieures. L'homme, a-t-on dit, est une intelligence servie par des organes; le génie de Beethoven était alors desservi par les siens. Il le sentait bien, le pauvre maître, le jour où, se promenant avec son ami Schindler le long du ruisseau où il avait trouvé l'*andante* de la symphonie *pastorale*, il écoutait avidement, hélas! sans les entendre, les oiseaux d'autrefois.

Mais que les taches de la messe en *ré* ne nous en cachent point la splendeur; qu'elles se perdent plutôt dans le rayonnement général d'une œuvre telle, qu'un seul homme a jamais été capable de la concevoir et de l'exécuter!

Kyrie eleison! Christe eleison! Seigneur, Christ, ayez pitié! Que ce début de la messe catholique est significatif! Comme il indique, dans la conception chrétienne, la souveraineté d'une idée primordiale:

celle de notre misère. Beethoven a compris la différence des deux invocations, l'une au Seigneur, au Maître; l'autre plus tendre, traînée douloureusement sur une sorte de vocalise lente jusqu'aux pieds du Christ, du Dieu fait homme pour les hommes. Tout cet exorde annonce dignement, par ses vastes proportions, par la noblesse de son style, une œuvre grandiose. Tour à tour le chœur et les solistes chantent : de l'ensemble de l'humanité se détachent quelques âmes d'élite, interprètes de la foule des âmes, demandant miséricorde pour elles-mêmes et pour la multitude.

Avec le *Gloria*, nous passons de l'homme à Dieu, à sa toute-puissance, qui contraste avec notre faiblesse. Le début est foudroyant, dialogué avec une rapidité et une vigueur superbes. Tout ici crie la force et la royauté divines. Quelle joie dans ces attaques successives ! joie presque guerrière, d'archanges qui portent le casque d'or et le glaive de feu ! *In terra pax hominibus !* Aussitôt les cris s'éteignent et la paix descend lentement sur les hommes de bonne volonté. Puis louanges, bénédictions montent vers Dieu à toute volée ; mais, sur les mots *Adoramus te* plane une subite douceur, une crainte respectueuse. Après un soupçon de fugue s'élève un chant adorable, un chant d'amour et de reconnaissance, premier mouvement de tendresse au cours de cet hymne triomphal. Après chaque épisode, la gloire, toujours la gloire, reparaît par des explosions soudaines, par de fulgurantes rentrées en ce beau ton de *ré* majeur qui domine la messe. La gloire en haut, et en bas la honte ! Toi qui portes les péchés du monde ! *Qui tollis ! qui tollis !* Les mots répétés semblent plier sous le fardeau. *Miserere, ô miserere*, poursuivent les voix, et cette seule interjection ajoutée redouble étrangement l'angoisse de la prière. A travers des modulations admirables, porté par la psalmodie frissonnante des chœurs, le grand mot *Miserere* passe et repasse lentement. Hélas ! pourquoi faut-il que tant de beautés, et si dramatiques, aboutissent à une fugue aride !

La clé de voûte du gigantesque édifice est le *Credo*. Nous voici au cœur de l'œuvre, et au cœur de ce grand sujet : la messe catholique. Le *Credo* commence par une affirmation si fière, qu'on ne saurait discuter une croyance ainsi proclamée. Presque aussitôt se succèdent deux sublimes épisodes, les deux sommets de ce poème et de ce drame qui fut la destinée de Jésus, et les deux pôles de la foi : l'Incarnation et la Rédemption, la Naissance et la Mort de Dieu. Jamais peut-être Beethoven lui-même ne s'est élevé plus haut ; jamais il n'a rien écrit de plus admirable. Qui ne donnerait pour une seule de ces pages toutes les fugues d'hier et celles de demain ! Le voilà, le génie ! Il n'est pas dans les débris du passé, mais dans ces glorieux symptômes de l'avenir, dans ce verbe nouveau qui brûle ici les lèvres du plus grand entre tous les hommes qui aient jamais chanté.

L'*Incarnatus* débute par une sorte de plain-chant étonné. Puis des frissons, comme des rides légères, courent sur l'orchestre, et tout doucement les mêmes paroles reviennent flotter dans l'air. Au-dessus du chant scintillent des trilles de flûtes qui donnent au tableau une grâce mystique. L'auditeur, selon le caprice de son imagination, peut entrevoir ici quelque lointaine adoration de bergers, ou l'une de ces vierges d'or fin que salue un ange aux cheveux blonds.

L'*Homo factus est* se chante à pleine voix, sans crainte et sans humilité. Beethoven ne baisse pas la tête comme les fidèles à l'office. Il exprime fièrement la revendication du Christ par l'humanité, la mainmise de l'homme sur l'Homme-Dieu.

Le *Crucifixus* est de la plus grande beauté. Sur des notes déchirantes, portées comme des sanglots, les quatre solistes traînent tour à tour le seul mot : *Passus!* Il a souffert. L'orchestre, lui aussi, se traîne, fait avec les voix des dissonances poignantes, et le funèbre *lamento* aboutit à ces mots : *Et sepultus est*, murmurés avec horreur. Encore un dernier cri : *Passus!* Cette souffrance a été si affreuse, qu'il faut la rappeler, même après qu'elle a cessé par la mort. Mais, cette fois, tout est consommé, et une sombre modulation ferme le divin tombeau.

Voici la résurrection, l'ascension et toutes les promesses de béatitude et de gloire qui terminent le *Credo*. Voici, après les pages dramatiques et descriptives, les pages dogmatiques et les grands chœurs bondissant d'allégresse. Voici la fameuse fugue *Et vitam venturi sæculi. Amen*. Beethoven, dit-on, s'est battu avec elle durant des nuits entières. Pendant qu'il la composait, on l'entendait hurler et frapper du pied. Il aurait mieux fait de ne pas provoquer le monstre. Ces pages sont terribles, même à entendre, et par momens tout à fait horribles. Les voix grincent, râpent, râclent les unes contre les autres comme des machines mal ajustées; c'est de la musique d'engrenages qui vous broie et vous déchire.

Comme après cela le *Sanctus* est le bienvenu, ce *Sanctus* calme, psalmodié doucement par des êtres qui vivent dans l'éternel repos! A la fin de la ritournelle d'orchestre, avant le premier appel : *Sanctus!* une même note répétée plusieurs fois, et de la manière la plus simple, donne la sensation d'un immense espace où des milliers de voix se transmettraient à l'infini l'hymne angélique.

Le célèbre *Benedictus* nous a un peu déçu. On est délicieusement ému d'abord par cette phrase suave du violon solo qui descend peu à peu des hauteurs, par ce rythme de l'accompagnement qui tombe, tombe sans cesse d'une chute régulière et lente; mais le morceau dure trop. La phrase mélodique, déjà longue par elle-même, s'allonge encore et semble revenir en arrière au lieu d'avancer. Certaines modulations manquent de charme, et puis les voix montent trop, et le violon

aussi. Il finit par grincer à des hauteurs périlleuses, où les sonorités perdent tout moelleux, s'amincissent jusqu'à la maigreur et à l'aigreur.

Mais l'une des merveilles de la messe, celle qui la termine pour les profanes encore rebelles comme nous aux beautés du *Dona nobis pacem*, c'est l'*Agnus Dei*. Ici Beethoven a développé avec largeur l'idée, le sentiment plutôt du mot : *miserere*, seulement indiqué dans le *Gloria*. Ici des pages entières appartiennent à ce grand mot douloureux. Bassons et cors esquissent une lugubre ritournelle; puis la voix de la basse exhale la première une plainte désolée. Le contralto la reprend, puis le ténor, chacun dans une tonalité différente; le chant de la femme est le plus déchirant, le plus éperdu. L'orchestre l'enveloppe de grands remous sonores, et la foule supplie tout bas, courbant la tête sous les appels désespérés du soprano. Et cette immense douleur demeure toujours noble et fière, sans colère ni haine; c'est la douleur de la sonate en *ut* dièse, la seule que Beethoven ait jamais connue.

Comme cet homme a souffert! comme il a compris la souffrance de l'humanité! comme il s'en est chargé pour la porter à Dieu! La messe en *ré* est une œuvre de douleur et de pitié plus encore qu'une œuvre de foi. Le *Kyrie*, l'*Agnus* du *Gloria*, le *Crucifixus*, le grand *Agnus Dei*, le dernier *Agnus* du *Dona nobis pacem*, autant de cris de misère, autant d'appels à la miséricorde. C'est surtout par cette grande idée de la souffrance, idée fondamentale du christianisme, que la messe est profondément religieuse.

Et maintenant est-elle d'un chrétien au sens strictement orthodoxe? On sait que non. Beethoven était surtout déiste. Il avait écrit de sa main et gardait toujours près de lui certaines maximes plutôt philosophiques que chrétiennes. Mais qu'importe? Il n'est pas nécessaire que l'artiste éprouve un état d'âme pour le rendre; il peut comprendre sans ressentir. L'orthodoxie de la messe, sinon de l'auteur, est du moins hors de cause. Le *Credo*, par exemple, est assuré comme celui qui sortirait des lèvres d'un confesseur ou d'un martyr. Quant au dogme du Christ et de la Rédemption, le début seul du *Benedictus*, cette mélodie tendre et compatissante, attesterait chez Beethoven la croyance que jadis quelqu'un vint au nom du Seigneur, et que celui-là promit la fin de toute peine. Dans la pensée du maître, celui-là, qui était-il? Un homme, le plus grand de tous, ou un Dieu? Beethoven aurait peut-être dit avec Carlyle, parlant de Jésus : « Le plus grand de tous les héros, c'en est Un, que nous ne nommerons pas. Qu'un silence sacré médite cette matière sacrée. »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Nous revenons donc d'un pas pressé au temps des crises, des manifestations et des journées. Nous voici plus ou moins dans les aventures, avec le désordre dans la rue, le trouble dans les esprits, l'incohérence dans le gouvernement et une immense fatigue, un dégoût croissant de tout dans le pays. C'était facile à prévoir, c'était inévitable. La sagesse des nations n'a pas tort : quand on sème le vent, on récolte la tempête ! Ce n'est point impunément qu'on soumet, pendant des années, une société civilisée aux expériences ruineuses, qu'on joue avec toutes les garanties et les traditions publiques, qu'on se fait une sorte de système de bouleverser les lois, de déchaîner les instincts de révolution, d'affaiblir tous les ressorts, tout ce qui fait la force morale et matérielle d'un grand état. Ce qui arrive aujourd'hui, ces agitations qui s'essaient avant de devenir plus sérieuses, ces réhabilitations audacieuses des plus sinistres souvenirs et des plus burlesques héros de la commune, ces grèves qui procèdent par la violence, qui ont eu leur citadelle en plein Paris, tout cela n'a évidemment rien d'imprévu. C'est le fruit de dix années de désorganisation croissante, d'excitations et de confusions dans les idées comme dans l'état, de condescendances intéressées pour toutes les passions anarchiques. C'est le résultat d'une situation faussée par une politique qui a prétendu traiter la France en pays conquis, qui, au lieu de s'arrêter quand il en était encore temps, quand elle rencontrait la résistance de l'instinct public, s'est obstinée et s'obstine encore à rester une politique de secte. On a semé le vent, on récolte le désordre et l'émeute : c'est l'éternelle logique ! On recueille aussi cette révolte vague et confuse du pays qui n'a pas pu se faire écouter lorsqu'il avait parlé assez haut aux élections dernières, et qui en est peut-être aujourd'hui à se laisser aller

aux captations chimériques : c'est encore l'éternelle, l'invariable logique des choses !

Eh ! sans doute, il faut bien en revenir là comme au point de départ, ou, si l'on veut, comme à une phase décisive de cette crise de la république, qui existe aujourd'hui, qui se manifeste sous toutes les formes et devient de plus en plus aiguë. Évidemment, il y a eu dans ces dernières années un moment où elle aurait pu être détournée ou atténuée, cette crise maintenant si grave qu'on n'en peut plus prévoir le dénouement. Les élections de 1885 marquent le point décisif dans l'histoire de la république nouvelle. Si elles avaient laissé encore une majorité aux républicains maîtres du gouvernement, de l'administration, de toutes les positions, de tous les moyens d'influence, elles dévoilaient en même temps un travail profond, les progrès d'une puissante opposition conservatrice. Elles montraient tout au moins la France presque partagée en deux camps égaux. Elles étaient un avertissement sous la forme d'une manifestation pacifique de près de 4 millions de Français protestant contre une politique qui avait violenté leurs croyances, abusé des finances publiques et du crédit de la France, engagé les forces du pays dans des entreprises lointaines, tout exploité et tout compromis. C'était d'une frappante évidence. Des esprits sensés, à demi prévoyants, n'auraient point hésité ; ils se seraient dit que, décidément, la politique qu'ils avaient suivie jusque-là n'avait pas réussi, qu'ils n'avaient pas le droit de dédaigner un mouvement d'opinion aussi significatif. C'était la sagesse la plus vulgaire. Au lieu d'ouvrir les yeux, cependant, les républicains, plus effrayés qu'éclairés par le scrutin révélateur, n'ont vu là qu'une raison de plus de s'obstiner dans la politique de parti ; plutôt que d'avouer qu'ils avaient pu se tromper, ils ont mieux aimé, sous prétexte de concentration républicaine, subir toutes les alliances révolutionnaires. Les radicaux, plus maîtres que les républicains prétendus modérés de la majorité, ont avoué cette arrogante pensée qu'il n'y avait pas à tenir compte de 3 millions 1/2 d'électeurs, qu'il n'y avait qu'à les mettre, sans façon, hors la loi. Ils ont imaginé cette hâblerie que, si on avait échoué aux élections, c'était parce que la politique n'avait pas été assez radicale. De sorte qu'au moment où une partie considérable du pays venait de se prononcer dans un sens conservateur, c'est le radicalisme qui a triomphé, qui est devenu le gouvernement. Tout est là, tout découle de cette situation à la fois fautive et violente.

Qu'en est-il résulté, en effet ? On est tombé dans une crise réellement sans issue. S'il y a eu un moment des essais de transaction entre les instincts conservateurs et ceux qui rêvent encore une république modérée, ils ont échoué. Les scissions se sont envenimées et sont devenues peut-être irréparables. Le pays n'a pas cédé : il l'a montré, il le montre chaque jour dans toutes ces élections qui se suc-

cèdent, où il renouvelle ses protestations confuses et, à défaut d'une solution qu'il ne voit pas, il se jette même au besoin sur le premier fantôme de dictature qui passe. D'un autre côté, le mouvement radical officiel n'a fait que s'accroître, menaçant les institutions aussi bien que l'organisation militaire, les finances publiques, toutes chargées de déficits, aussi bien que la paix sociale. S'il n'est point allé aussi vite qu'on l'aurait voulu, il ne s'est pas arrêté. Il est allé, d'étape en étape, au ministère qui règne aujourd'hui, à M. Floquet, qui représente le plus pur radicalisme, la marche en avant, la déchéance à terme de la constitution, les guerres religieuses en perspective, les connivences avec le conseil municipal de Paris, l'impôt sur le revenu, les programmes socialistes et le reste. Puisque l'anarchie était dans le gouvernement, elle devait nécessairement être bientôt dans la rue : elle n'a pas tardé à se manifester sous la forme de ces deux incidents, — les scènes révolutionnaires qui ont accompagné les obsèques d'un survivant de la commune et les grèves.

Le fait est que, depuis quelques semaines, mais depuis quelques jours surtout, Paris a offert d'étranges spectacles : les agitations ouvrières autour de la ville, cette manifestation récente, entrecoupée de coups de revolver, de mêlées sanglantes, à l'occasion de l'enterrement d'un des chefs insurgés de 1871. Que M. le président du conseil, en présence d'une menace évidente de sédition, ait cru devoir prendre ses mesures pour garantir la sûreté de la ville, c'est assurément fort heureux. M. Floquet s'est décidé à employer la police et les gendarmes, au risque d'être traité, lui aussi, de réactionnaire à sa première faiblesse, c'est-à-dire à son premier acte de force. Il a du moins réussi à limiter les désordres à ces obsèques tumultueuses du prétendu général Eudes. Il a fait, si l'on veut, son devoir de chef de gouvernement ; mais, enfin, ces tentatives de sédition qu'il a eu à réprimer, elles étaient l'œuvre de ses amis. A la veille même de la fin de la session, M. le président du conseil recevait les politesses et les promesses de concours de M. Félix Pyat, qui était un compagnon d'Eudes à la commune. Si ces bandes de toutes les factions ont pu se rassembler l'autre jour et défier l'autorité publique, c'est la politique radicale qui leur a rendu la liberté et l'audace. Ce qui s'est passé, c'est le radicalisme en action, sous une forme un peu plus brutale. Lorsqu'il y a quelques années, on a proclamé l'amnistie, on a prétendu accomplir une œuvre d'humanité et de pacification. On voulait, disait-on, en finir avec des souvenirs sinistres, avec le drapeau rouge, faire disparaître ce « haillon de guerre civile. » Voilà ce qui en est ! Le haillon a été arboré une fois de plus comme un signe de ralliement lugubre. Ceux qu'on a cru avoir simplement amnistiés se sont retrouvés au premier mot d'ordre, plus arrogants que jamais, comme s'ils reprenaient pour un instant possession de la ville qu'ils ont mise à feu et à sang. Ils comptaient parmi eux des députés, des

conseillers municipaux figurant dans le cortège. Et qui était celui à qui on rendait ces honneurs funèbres? C'était un de ceux qui allumèrent les incendies. Paris, non sans une certaine anxiété, a revu tout cela, et, après la paix sociale, après la paix de la cité, la république elle-même n'est pas peut-être la moins menacée par les exhibitions que le règne du radicalisme a rendues possibles. Ce n'est qu'une « journée, » dira-t-on, et M. le président du conseil a pourvu à tout. Il ne faudrait pas beaucoup de journées semblables pour épuiser le règne de M. Floquet, en montrant où conduisent les connivences révolutionnaires, même tempérées par quelques répressions de circonstance!

Ce qu'il y a de plus triste, de plus grave, c'est que cette politique de passions radicales se mêle à tout, même à ces grèves du jour, qui ne sont plus de simples grèves, qui ne sont qu'une agitation révolutionnaire fomentée et entretenue par des meneurs le plus souvent étrangers aux affaires du travail. Il y a quelques semaines, ce sont les terrassiers qui ont donné le signal. Bientôt la contagion a gagné les ouvriers d'autres industries, les garçons limonadiers, les garçons coiffeurs, qui sait encore? Le mouvement n'est pas resté circonscrit dans Paris, il s'est étendu à la province, à Lyon, à Saint-Étienne, à Amiens, et partout c'est le même mot d'ordre. Il ne s'agit plus seulement de débattre des conditions de travail et de salaire, qui ne sont que des prétextes pour les meneurs; il s'agit d'ouvrir la guerre contre le patronat, contre le capital, de former l'armée de la révolution sociale, de la dresser au combat par les manifestations. On a commencé d'abord assez pacifiquement; on n'a pas tardé à passer à l'action. A Paris, on a envahi les chantiers, brisé les glaces des cafés, essayé de saccager quelques bureaux de placement; à Amiens, on a fait mieux, on a pillé et incendié une usine. Bref, le désordre est devenu tel qu'il a fallu mettre sur pied la police, la garde républicaine, les gendarmes et même les troupes régulières, pour défendre la sécurité publique et la liberté du travail. On a fini par se décider à réprimer un peu tardivement, non sans hésitation, des agitations qu'on aurait pu sans doute prévenir avec un peu plus de fermeté au début. Tout cela a certes sa gravité; et ici encore, qui donc a préparé ces scènes, aussi dangereuses pour l'industrie que pour la paix publique? Qui donc a donné aux émeutes grévistes leurs mots d'ordre, leurs chefs, leurs cadres, le centre officiel de la bourse du travail, dont M. Floquet n'a fermé un instant la porte qu'en la laissant entre-bâillée? Qui a encouragé les revendications socialistes des ouvriers? Le gouvernement, le conseil municipal de Paris, voient aujourd'hui se relever contre eux tout ce qu'ils ont fait, les espérances qu'ils ont excitées, qu'ils ne pourront jamais satisfaire.

Elles finiront sans doute, elles ne tarderont pas à finir, ces grèves

qui n'ont que trop duré pour tous les intérêts qu'elles compromettent. Malheureusement elles ne finissent jamais qu'à moitié; elles sont destinées à se survivre par les passions qu'elles ont éveillées, par leurs programmes que le radicalisme est toujours prêt à patronner dès qu'il y voit un intérêt de popularité. Or, à ne prendre qu'un des articles de ces programmes, — la réduction des heures de travail combinée avec l'augmentation des salaires, — imagine-t-on ce qui peut résulter de ce régime auquel on prétend soumettre l'industrie française? A-t-on calculé les conséquences, la diminution inévitable de la production nationale, l'aggravation des charges de la fabrication, l'infériorité forcée dans la lutte avec la concurrence étrangère, les crises et les ruines dont les ouvriers seraient les premiers à souffrir? Ceux qui ont encouragé les grèves peuvent essayer aujourd'hui de les apaiser par quelque trêve équivoque; mais répareront-ils le mal qu'ils ont fait, les pertes qu'ils ont causées, les souffrances qu'ils ont contribué à infliger à d'honnêtes familles d'ouvriers? C'est la question même pour la république. Et, en définitive, qu'est-ce que cette politique radicale qui ne représente que le déficit dans le travail national comme dans les finances, la misère pour les ouvriers, les guerres sociales, la liberté violée, la loi humiliée, l'agitation indéfinie, tout ce qui peut être exploité contre la France, tout ce qui peut affaiblir son crédit et la mettre en suspicion devant le monde?

On a déjà longuement disserté, on dissertera encore à perte de vue sur la crise du changement de règne en Allemagne, sur les voyages de Guillaume II à Péterhof, à Stockholm et à Copenhague, sur la visite qu'il a faite, en regagnant Berlin, à M. de Bismarck, dans sa résidence de Friedrichsruhe; on a même fait un bon mot, on a dit qu'au retour de ses voyages, le souverain est allé faire son rapport au chancelier. En réalité, ce qu'il y a de plus clair provisoirement, c'est que l'empereur Guillaume paraît avoir recueilli plus de paroles courtoises que d'engagemens sérieux à Péterhof et que, dans tous les cas, il a été reçu assez froidement par la population de Copenhague aussi bien que par celle de Stockholm. Le reste est une énigme qui se débrouillera avec le temps. On saura bien un jour ou l'autre jusqu'à quel point la situation générale de l'Europe doit se ressentir de ces visites que l'empereur Guillaume vient de faire, aussi bien que de celles qu'il projette encore en Autriche et en Italie.

En attendant, on est réduit aux informations les plus variées, toutes naturellement plus sûres les unes que les autres; on cherche le secret de tout, et, dans ce travail perpétuel, une des révélations les plus curieuses, les plus inattendues, est certainement la publication d'un document tout confidentiel, d'un rapport que M. de Bismarck aurait soumis à l'empereur Frédéric III au moment des projets de mariage de la princesse Victoria avec le prince Alexandre de Battenberg. C'est

un chapitre de plus dans l'histoire des papiers secrets, qui, de temps à autre, courent le monde. D'où vient-il, ce document mystérieux qui est censé exprimer la pensée la plus intime de la diplomatie allemande et de M. de Bismarck? Est-il réellement authentique? On pourrait dire que, s'il ne l'est pas dans la forme, dans certaines nuances de langage, il peut l'être dans le fond. Il n'y a dans cet exposé rien d'in vraisemblable, parce qu'il n'y a rien de nouveau, rien qui ne soit conforme aux opinions avouées, professées tout haut par le chancelier dans toutes les circonstances où il a eu à s'expliquer sur sa politique, sur les relations de l'Allemagne et de la Russie. L'opposition de M. de Bismarck au mariage de la princesse Victoria avec le prince Alexandre de Battenberg et la crise intime dont le mariage a été l'occasion à Charlottenbourg ne sont point un mystère. Les raisons de cette opposition ne sont point non plus une énigme : elles tiennent à tout un ordre de considérations et de calculs familiers à la diplomatie de Berlin. L'unique préoccupation du chancelier est de paraître se désintéresser des affaires de Bulgarie, de ne rien faire qui puisse créer quelque conflit sérieux et irréparable entre les deux cours de Berlin et de Pétersbourg, d'apaiser, de rassurer à tout prix la Russie, de garder au moins avec elle les apparences de l'intimité, ce qu'il appelle les « sympathies officielles. » Il resterait à savoir s'il pourra jouer indéfiniment le jeu qui consiste à laisser la Russie libre dans les Balkans, à paraître même l'encourager, sans s'aliéner ou sans refroidir l'Autriche, s'il réussira à rester le médiateur universel qu'il veut être, en se servant de la neutralité de la Russie pour maintenir ce qu'il continue à appeler la « ligue pacifique des puissances centrales de l'Europe. » Le jeu est savant et compliqué. Il est peut-être avoué un peu plus crûment dans le rapport; il n'avait rien d'inconnu avant ce rapport authentique ou apocryphe.

Au fond, ce document contesté n'éclaire d'un jour nouveau ni la politique allemande ni la situation générale de l'Europe, et la visite de Guillaume II à Péterhof, qui rentre visiblement dans les calculs ordinaires de M. de Bismarck, n'a pas sans doute changé d'une manière sensible ce qui existait. Elle a pu, si l'on veut, dissiper momentanément quelques nuages, créer entre les souverains des relations plus cordiales par l'échange de témoignages de courtoisie; selon toutes les apparences, elle n'a rien réglé, rien résolu, parce qu'elle ne peut pas faire que la Russie ait les mêmes intérêts que l'Allemagne, que les questions qui divisent les cabinets aient cessé d'exister par enchantement. Y aura-t-il, ainsi qu'on l'a dit un peu à la légère, quelque congrès pour en finir avec les affaires de Bulgarie? Ce serait probablement assez vain. Un congrès nouveau ne serait pas plus heureux que le congrès de Berlin. Ses décisions seraient forcément dénuées de sanction, et la difficulté serait toujours de trouver un mode d'exécution

qui ne dût pas raviver aussitôt toutes les susceptibilités, tous les antagonismes. A défaut d'un congrès, y aura-t-il à Kissingen ou ailleurs, entre M. de Bismarck, le comte Kalnoky, M. de Giers, peut-être même l'inévitable M. Crispi, quelque réunion ou façon de conférence? Depuis quelques années, les entrevues de souverains et de ministres n'ont pas manqué; on n'a pas été beaucoup plus avancé. Cette fois encore, il n'en serait vraisemblablement ni plus ni moins; les difficultés seraient les mêmes, parce que les divergences d'intérêts resteraient ce qu'elles sont, et aujourd'hui comme hier, c'est avec des ménagemens, avec de la prudence, qu'on peut assurer la paix, bien plus qu'avec toutes les entrevues et toutes les ligues défensives.

Mais enfin, direz-vous, dans cette situation toujours si compliquée, si délicate de l'Europe, que se propose l'Italie, — l'Italie officielle? A qui en a M. le président du conseil Crispi avec ses acrimonies et ses intempérances, avec sa diplomatie turbulente et agitatrice? Pour un membre des ligues de la paix, il a l'humeur terriblement batailleuse; il passe son temps à s'exciter lui-même, à exciter son pays contre la France, à allumer les animosités entre les deux nations, en envenimant les plus simples incidens, en propageant ou en encourageant tous les faux bruits propres à entretenir des irritations aussi puériles que factices. Il y a quelques mois déjà, on a découvert un jour, on a répété sans rire au-delà des Alpes, que la flotte française était toute prête à aller bombarder la Spezzia et protéger un débarquement sur les côtes italiennes. Tout récemment, c'était autre chose : notre escadre se disposait à aller enlever Tripoli d'un coup de main, tandis que les troupes de l'Algérie se hâtaient vers la frontière tripolitaine! C'était naturellement aussi vrai que l'attaque projetée de la Spezzia. De tels bruits, dont M. Crispi lui-même s'est fait quelquefois l'instigateur, n'ont évidemment d'autre but que de semer la haine entre les deux pays, de rendre les relations plus difficiles, en représentant comme la grande ennemie la France, qui, jusqu'ici, à la vérité, ne s'en émeut guère.

Par le fait, il n'y a pour le moment entre la France et l'Italie que deux questions qui, par elles-mêmes, seraient certainement des plus simples et qui ne peuvent être sérieuses que si on le veut : le traité de commerce négocié jusqu'ici sans succès et un incident diplomatique né à l'improviste à Massaouah, sur la Mer-Rouge. Il a plu un jour au gouvernement italien de dénoncer le traité de 1884, qui réglait les relations commerciales des deux nations. Aujourd'hui, dans la négociation nouvelle qui s'est ouverte, il plaît à M. Crispi de ne faire que des propositions insuffisantes, au risque de prolonger une situation, onéreuse sans doute pour les deux pays, et particulièrement pour l'Italie. Que peut la France à cela? Elle ne cède en vérité à aucune impatience. Elle écoute ce qu'on lui propose; elle accepte ce qui lui semble acceptable, elle décline le reste. Elle attend! Si M. Crispi tient

à laisser durer un régime dont les Italiens, à vrai dire, sont les premiers à se plaindre, il est libre, c'est son affaire. Ce n'est point apparemment la France qui a la responsabilité, soit de la dénonciation du traité de 1881, soit des lenteurs de la négociation nouvelle. Quant à l'incident de Massaouah, il est né de ce fait que quelques sujets grecs placés sous la juridiction de notre consulat ont invoqué l'appui de la France contre des taxes établies par les autorités italiennes. Le gouvernement français s'est simplement borné à appuyer ces réclamations, comme il le devait. Il en avait d'autant plus le droit que l'occupation italienne n'a été jusqu'ici qu'un fait, que le cabinet de Rome n'avait pas songé à légaliser sa prise de possession par une notification régulière, que par conséquent les capitulations n'avaient pas cessé d'exister à Massaouah, territoire ottoman. C'était l'acte le plus simple, qui n'impliquait assurément ni malveillance ni contestation de la souveraineté que l'Italie prétend exercer sur les rives de la Mer-Rouge. C'était une affaire de droit international et d'intérêt à débattre sans bruit dans les chancelleries. Il n'a pu certainement venir à l'esprit d'aucun homme sérieux que la France, en défendant les intérêts de quelques étrangers qui invoquaient sa protection, voulût ouvrir une querelle avec l'Italie.

C'était une puérilité. Qu'est-il arrivé cependant ? Il a plu à M. Crispi de voir dans la démarche la plus naturelle l'intention préméditée de porter atteinte aux droits italiens, de prendre des airs victorieux et arrogans dans des notes qu'il a adressées à toutes les puissances, où il parle de la France en homme qui n'a pas plus de goût que de mesure. M. Crispi a cru peut-être singer M. de Bismarck ; il n'a fait que de la diplomatie de capitaine Fracasse. S'il a cru conquérir d'un seul coup les suffrages de toutes les cours, de tous les pays, il s'est trompé. Il a pu être approuvé et encouragé à Berlin, où tout ce qui ressemble à un acte d'hostilité contre la France est naturellement bienvenu ; il n'a sûrement pas trouvé un accueil flatteur partout, et, même en Angleterre, lord Salisbury, dans ses explications, à la vérité un peu embarrassées, ne s'est pas montré disposé à s'associer aux fantaisies de M. le président du conseil du roi Humbert. Quant au gouvernement français, il a pris le meilleur parti, celui de ne point s'émouvoir, de ne pas se laisser entraîner à des repréailles de polémiques, de se borner à rétablir les faits. Il garde l'avantage du calme, laissant au ministre italien le privilège de ses aménités diplomatiques et de ses provocations. Où M. Crispi a-t-il vu que « la France voudrait faire croire que les progrès pacifiques de la nation italienne semblent une diminution de sa puissance et de son autorité ? » La France n'a pour sûr aucun des sentimens qu'on lui prête. M. Crispi peut, tant qu'il voudra, s'établir à Massaouah, s'emparer de l'ilot de Zula, sa dernière conquête, et même aller à Zanzibar. Il est libre, comme il est libre d'infliger aux intérêts

italiens la prolongation d'un régime commercial onéreux. La question serait de savoir si cette politique de puérile et gratuite hostilité contre la France que représente M. Crispi est bien faite pour servir l'Italie nouvelle.

Que de formes prend la vie universelle! que d'épisodes plus intéressans que les querelles mesquines et vaines d'une diplomatie tapageuse, dans ce vaste drame où sont entraînées toutes les nations, non-seulement en Europe, mais sur tous les points du globe! C'est partout aujourd'hui, aux extrémités de l'Orient comme dans l'Occident, que s'agitent les conflits d'influence au dénouement encore inconnu, et, on en conviendra bien, la prise de possession de Zula par M. Crispi a un peu moins d'importance que le chemin de fer russe inauguré il y a deux mois à peine, reliant, à travers les déserts de la Tourkménie, la mer Caspienne à Samarcande. C'est que là, en effet, au cœur de l'Asie, s'accomplit jour par jour un des événemens les plus curieux, les plus saisissans de la politique contemporaine, l'extension indéfinie de la Russie, allant toujours vers l'est, au risque de se rencontrer avec l'Angleterre aux frontières de l'Inde, et cette locomotive, récemment lancée à travers les steppes tourkmènes, semble n'être que l'image ailée du progrès incessant de la puissance russe.

Ce n'est point en un jour et du premier coup, assurément, que la Russie a réalisé cette vaste conquête de l'Asie centrale, où elle règne aujourd'hui en souveraine. Il y a plus d'un siècle qu'elle poursuit son œuvre, souvent sans bruit, toujours sans se lasser et sans se détourner de son but, comme si elle se sentait entraînée par une fatalité vers l'Orient. Elle a suivi point par point ce singulier testament de Pierre le Grand qui lui a tracé sa voie, et qui, tout apocryphe qu'il soit, ne s'exécute pas moins. Elle ne s'est pas hâtée d'abord, peut-être même n'a-t-elle eu que par degrés, à mesure que les événemens se sont déroulés, la pleine conscience de ce qu'elle voulait et de ce qu'elle pouvait. C'est surtout, on pourrait dire, depuis la guerre de Crimée et particulièrement dans les vingt-cinq dernières années, qu'elle a précipité sa marche, profitant des agitations ou des confusions de l'Europe, ne perdant jamais de vue le Bosphore, mais en même temps tournant ses regards vers la Perse, vers l'Inde, et s'avancant toujours. Même dans les conditions relativement favorables que pouvaient lui créer les diversions qui absorbaient l'Europe, la Russie n'a pas sans doute trouvé tout facile dans sa marche: elle a eu à vaincre bien des obstacles, l'immensité des déserts, la résistance de peuplades guerrières, fières de leur indépendance, et les chefs militaires, les Pérowski, les Tcherniaïef, les Lomakine, les Markozof, n'ont pas toujours réussi dans les entreprises qu'ils avaient à conduire. Leurs expéditions ont été quelquefois assez malheureuses, même sui-

vies de retraites momentanées, et ce n'est qu'après un premier échec que le bouillant Skobelef, il y a sept ou huit ans, emportait par le fer et le feu cette citadelle de Geok-Tépé, où 40,000 Tourkmènes se défendaient jusqu'à la mort. A travers tous les obstacles, la Russie n'a pas moins poursuivi ses desseins, procédant tantôt par la force, tantôt par la ruse, tenant des immensités de pays par ses postes militaires, enrôlant les chefs domptés à son service, exerçant sur ces populations barbares une puissance singulière d'attraction et d'assimilation. Elle a marché sans s'arrêter, sous la surveillance jalouse, ombrageuse et impuissante de l'Angleterre, qu'elle a souvent amusée ou abusée par ses explications vaines, à chaque territoire conquis, à chaque étape nouvelle qui la rapprochait de l'empire indien. C'est ainsi qu'elle est arrivée en quelques années à étendre sa domination de toutes parts, à établir sa prépondérance sur la mer Caspienne, à prendre successivement Tachkent et Samarcande, puis les khanats de Khiva et de Bokhara. Peu après la chute de Geok-Tépé où a expiré la résistance tourkmène, elle n'a pas tardé à enlever d'un coup de main l'oasis et la ville de Merv, à aller jusqu'à Sarakhs, d'où elle domine Hérat, qui est la clé de la porte de l'Inde. Aujourd'hui elle est partout. Elle contourne la Perse, l'Afghanistan, qui, seul, la sépare de l'Inde anglaise; elle touche à la Chine, au Pamir, que les Orientaux appellent le « toit du monde. » Elle règne dans l'Asie centrale, sur le Syr-Daria et l'Amou-Daria comme sur la Caspienne.

C'est à travers ces régions qu'a été tracé ce chemin de fer qui a été récemment inauguré, qui met, pour ainsi dire, le sceau à la conquête, par une victoire de l'industrie moderne; et celui qui a été chargé de cette œuvre, le général Annenkof, a eu certes à triompher d'étranges difficultés : il n'a pu peut-être les vaincre que dans un pays comme la Russie, où il a toujours eu sous la main deux bataillons mis à sa disposition avec les indigènes attirés par un gain inespéré. Il y avait, il est vrai, depuis l'expédition de Geok-Tépé, qui a décidé de la pacification de ces contrées, une tête de ligne de quelque 200 kilomètres, allant des bords de la Caspienne à Kizil-Arvad. Au-delà, sur un parcours de plus de 1,200 kilomètres, tout était à faire, tout était à conquérir. Faire arriver un matériel immense de Russie par le Volga et la mer Caspienne, s'engager dans des déserts avec un attirail complet, même avec des approvisionnements d'eau, établir une voie sur des sables mouvans, s'avancer jour par jour en posant les rails sur la portion de voie mise à point, construire des ponts, passer un fleuve d'une largeur de 4 kilomètres, c'est l'espèce de miracle qu'il y avait à réaliser. C'est l'œuvre étonnante que le général Annenkof a su accomplir par son énergie et son habileté hardie en moins de trois ans, présidant lui-même à tous les travaux, suivant le plus souvent de sa personne son

« convoi de pose, » animant sa petite armée de travailleurs, prévoyant tout, suffisant à tout par son industrie inventive et sa patiente ténacité. Il a réussi ! Le chemin de fer, commencé au mois de mai 1885, est livré aujourd'hui. Il part des bords de la Caspienne, il va rejoindre les montagnes de la Perse, qu'il côtoie, non loin du tombeau du kalife Haroun-al-Rachid ; il touche à Merv, la vieille ville où Gengis-Khan massacra 700,000 habitans. Puis il se redresse, va passer l'Amou-Daria, le vieil Oxus où s'est baigné Alexandre, et court sur Samarcande. De là, il se reliera sans doute avec Tachkent ; et de Merv, il ira jusqu'à Sarakhs, qui commande Hérat. De sorte que, par ses chemins de fer comme par ses armes, la Russie se trouve portée au cœur de l'Asie, en face de l'Angleterre maîtresse des Indes.

Quelles seront maintenant les conséquences de cette œuvre nouvelle ? Qu'en résultera-t-il particulièrement pour les rapports de l'Angleterre et de la Russie, à peine séparées désormais par l'Afghanistan, qui reste comme un champ toujours disputé entre les deux puissances ? Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question s'agite à Saint-Pétersbourg et à Londres ; elle naît de la force des choses, de la marche incessante, irrésistible de la Russie et de la vague inquiétude dont l'Angleterre se sent parfois saisie en se croyant menacée dans son empire oriental. Il y a eu, il est vrai, depuis nombre d'années, bien des communications de cabinet à cabinet, des explications et des négociations. Il y a eu même un moment, du temps de lord Beaconsfield, une tentative pour établir ce qu'on appelait une « frontière scientifique » entre les deux empires ; et, depuis, il y a eu encore une commission nommée par les gouvernemens pour tracer une délimitation plus fixe. Le problème ne reste pas moins toujours le même. Les deux puissances placées face à face par la force des événemens se heurteront-elles dans ces contrées lointaines pour vider par les armes une querelle devenue inévitable ? Le problème sera-t-il au contraire résolu plus pacifiquement ? Finira-t-on par sentir, à Londres et à Saint-Pétersbourg, le besoin de se rapprocher, de s'entendre, fût-ce aux dépens de l'Afghanistan, exposé à payer tôt ou tard les frais de la guerre ou d'une réconciliation ? C'est là toujours la question. Ce qui n'est point douteux, c'est l'importance de ce chemin de fer de Samarcande, fait probablement pour servir les desseins militaires d'un grand empire, destiné peut-être aussi, par surcroît, à ramener quelque apparence de civilisation nouvelle dans ces contrées, depuis longtemps délaissées par les civilisations anciennes.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Une très vive reprise du mouvement de hausse, sur la plupart des fonds d'états étrangers, a fini par entraîner à leur tour nos fonds publics.

La comparaison des cours cotés à la fin de la dernière Bourse avec ceux de la liquidation de fin juillet accuse la rapidité et l'importance de la progression :

	Cours de compensation.	Cours du 13 août.	Différences.
Rente 3 pour 100.	83.65	83.87	+ 0.22
Rente amortissable.	86.22	86.32	+ 0.10
Rente 4 1/2.	105.40	105.62	+ 0.22
Italien 5 pour 100.	96.50	96.95	+ 0.45
Hongrois 4 pour 100.	83.20	84.»»	+ 0.80
Russe 4 pour 100.	84.20	84.87	+ 0.67
Extérieure 4 pour 100.	72.60	73.60	+ 1.»»
Portugais 3 pour 100.	63.85	65.12	+ 1.27
Unifiée 4 pour 100.	425.»»	430.»»	+ 5.»»
Turc	14.60	14.95	+ 0.35

A Berlin et à Vienne règnent la plus grande confiance dans les heureuses conséquences que doit avoir l'entrevue de Péterhof pour le maintien de la paix. On est convaincu de la sincérité absolue des assurances échangées entre les deux empereurs, et qui tendent à fortifier en Europe la cause des intérêts pacifiques. On se promet, à Vienne notamment, une brillante campagne d'affaires pour cet hiver. Certaines valeurs ont déjà pris les devans, par exemple les actions des compagnies de chemins de fer qui auront à transporter de grandes quantités de blé. On compte, en effet, sur un mouvement actif d'exportation de céréales, de grandes maisons d'Allemagne, de France, de Suède, ayant envoyé à Vienne des demandes déjà considérables. Les Chemins Autrichiens et Lombards, qui, à la fin du mois dernier, avaient beaucoup monté et atteint les cours de 518 et 213, ont encore dépassé ces prix de quelques francs et restent cotés à 525 et 217. Les sociétés de navigation ont aussi profité des espérances fondées sur le bon état des récoltes en Autriche-Hongrie et sur les insuffisances que le mauvais temps aura fait reconnaître dans les autres pays. La Banque des Pays-Autrichiens est en hausse de 27.50 à 485.

La Russie aura également de fortes quantités de blé à transpor-

ter. De là une amélioration continue des cours du rouble à Berlin et l'excellente tenue de toutes les catégories de la dette russe.

Le discours si résolument optimiste prononcé par le marquis de Salisbury au banquet du lord-maire a dissipé les derniers doutes qui pouvaient subsister chez quelques spéculateurs sur l'interprétation que les cercles politiques et financiers, dans toutes les grandes capitales, entendent donner aux événemens qui se sont produits depuis l'avènement de Guillaume II. Le débat engagé entre M. Crispi et M. Goblet sur l'affaire de Massaouah, et dans lequel les deux parties ont successivement fait appel au jugement impartial de l'Europe, ne pouvait faire redouter aucune complication. Restaient les désordres intérieurs auxquels a donné lieu, pendant quelques jours, la grève des terrassiers. Sous l'influence des craintes éveillées par cette poussée de passions révolutionnaires, la rente a d'abord fléchi jusqu'à 83.40, mais le jour même où avaient lieu les obsèques de l'ancien général de la commune, Eudes, les cours ont commencé à se relever. Le gouvernement se décidant à montrer quelque énergie, l'agitation s'est arrêtée subitement.

Les baissiers auraient pu encore arguer du renchérissement probable de l'argent. Jeudi dernier, les directeurs de la Banque d'Angleterre, en élevant le taux de l'escompte officiel, à Londres, de 2 1/2 à 3 pour 100, ont justifié les prévisions faites à cet égard depuis quelque temps. Mais les embarras spéciaux de la Banque d'Angleterre n'impliquent pas une raréfaction sérieuse des disponibilités sur les marchés financiers, et les succès si remarquables des émissions faites pendant cette quinzaine protestent singulièrement contre l'hypothèse d'une tension formelle du loyer de l'argent. Il y a trop de capitaux flottans pour que le marché monétaire passe rapidement de l'extrême aisance à une contraction sensible des disponibilités.

Le 7 août a eu lieu, au Crédit foncier, la souscription aux 150,000 bons à lots Algériens de 100 francs. On demandait 15 millions de francs; les souscripteurs ont répondu par l'offre de 1 milliard, et l'émission a été couverte soixante fois. A la répartition, il sera accordé un bon à chaque souscripteur, quel que soit le montant de sa demande, puis deux ou trois bons par mille pour toute souscription supérieure à mille titres. Le bon nouveau est coté avec 19 francs de prime.

Le 10, la Banque de Paris et des Pays-Bas faisait appel à l'épargne pour 112,000 obligations de la Compagnie française des chemins de fer argentins. L'appel a été si bien entendu, que la répartition ne pourra accorder au plus que 10 pour 100 des demandes.

En présence de tels résultats, et comme les titres des émissions faites le mois dernier se cotent avec une prime plus ou moins élevée, — sauf les obligations de Panama, en baisse de 20 à 25 francs sur les

cours d'émission, — on annonce de nouveaux emprunts. Les opérations les plus prochaines semblent devoir être : la conversion du 6 pour 100 argentin en 4 1/2 ; un emprunt de 100 millions de la république argentine ; un autre d'égale importance du Chili ; un emprunt de conversion du Portugal, etc.

Le succès des émissions a profité aux titres des établissements de crédit, sur lesquels l'attention des capitalistes s'est reportée, à cause de l'augmentation présumée des bénéfices en 1888. La Banque de Paris et le Crédit foncier ont été, comme il était juste, parmi les plus favorisés. La première gagne 20 fr. à 798.75, le second 38.75 à 1,363.75. Nous notons en outre 16.25 de hausse sur le Crédit lyonnais à 598.75, et 18.75 sur la Banque d'escompte à 492.50. Le Crédit mobilier s'est avancé de 35 francs à 375, la Banque franco-égyptienne de 21.25 à 556.25, la Société générale de 13.75 à 468.75, la Banque parisienne de 30 francs à 417.50, la Banque ottomane de 10 francs à 528.75. On annonce que cette dernière institution est à peu près d'accord avec le gouvernement turc pour l'émission d'un nouvel emprunt ottoman de 1,500,000 livres turques, qui serait gagé sur des revenus spéciaux (pêcheries et soies), administrés par le Conseil de la dette.

La Banque de France s'est relevée de 95 francs et finit à 3,775. Les acheteurs espèrent que la cherté relative de l'argent cet automne aura pour résultat un accroissement d'affaires et de profits pour cet établissement. Mais au-dessus de 3,800, les réalisations ont de nouveau prédominé.

Les actions du Lyon et du Nord ont été recherchées plus activement et gagnent, l'une 13.75 à 1,278.75, l'autre 17.50 à 1,580. Le Gaz est resté immobile à 1,370, ainsi que l'Omnibus à 1,105. Les Docks de Marseille sont en hausse de 35 francs à 475, la Société des Métaux de 21.25 à 827.50, le Rio-Tinto de 30 francs à 530.

A Berlin et à Francfort, grande animation et cours en reprise non-seulement sur les fonds d'état internationaux, mais aussi sur les titres des grandes banques qui ont participé au mouvement des émissions pendant les trois derniers mois. Longtemps ces actions, comme celles des sociétés similaires à Paris, ont été délaissées à cause de l'exiguité relative des bénéfices annuels et des dividendes répartis. Avec la reprise des affaires qui se dessine nettement depuis quelques mois, des perspectives nouvelles s'ouvrent à la spéculation, et les actions de banques sont recherchées sur toutes les places.

Le Suez, dont les recettes se maintiennent excellentes, a été porté de 2,185 à 2,108. Le Panama, au contraire, a reculé de 15 francs à 272.50. L'admission à la cote officielle de 830,000 obligations nouvelles à lots a été suivie d'une dépréciation immédiate et importante des prix de cette valeur.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIII^e ANNÉE.

JUILLET. — AOUT 1888.

Livraison du 1^{er} Juillet.

LA TRESSE BLONDE, première partie, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.	5
ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. — V. — L'AFFAIRE DE L'AUTEL DE LA VICTOIRE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française.	61
LES NOUVEAUX ROMANS ANGLAIS, par M. TH. BENTZON.	91
LES IDÉES POLITIQUES EN ALLEMAGNE AU XIX ^e SIÈCLE. — GERVINUS ET DAHLMANN, par M. LÉVY-BRUHL.	121
LE SALON DE 1888. — II. — LA SCULPTURE, par M. GEORGE LAFENESTRE.	151
ÉRASME ET L'ITALIE, D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES D'ÉRASME, par M. P. DE NOLHAC.	173
DEUX GOUVERNEURS DE L'ALSACE-LORRAINE, par M. G. VALBERT.	200
REVUE LITTÉRAIRE. — LA CRITIQUE SCIENTIFIQUE, par M. F. BRUNETIÈRE.	213
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	227
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	238

Livraison du 15 Juillet.

LA TRESSE BLONDE, dernière partie, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.	241
ÉTUDES D'HISTOIRE ISRAËLITE. — II. — LE RÈGNE DE DAVID, par M. ERNEST RENAN, de l'Académie française.	268
LA RENONCIATION DES BOURBONS D'ESPAGNE AU TRÔNE DE FRANCE. — I. — NÉCESSITÉ DES RENONCIATIONS, LA PREMIÈRE PENSÉE DE LOUIS XIV, SOUMISSION DE PHILIPPE V, par M. le marquis DE COURCY.	305

LE BOUDDHISME EN OCCIDENT, par M. ÉMILE BURNOUF	340
BOCCACCÉ, D'APRÈS SES ŒUVRES ET LES TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS, par M. HENRY COCHIN	373
LE CENTENAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE VIZILLE. — 21 JUILLET 1788, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France	414
LE FOU DE FIRLIOUWKA, par M. SACHER-MASOCH	440
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIES ET DRAMES EN VERS, par M. LOUIS GANDERAX.	454
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

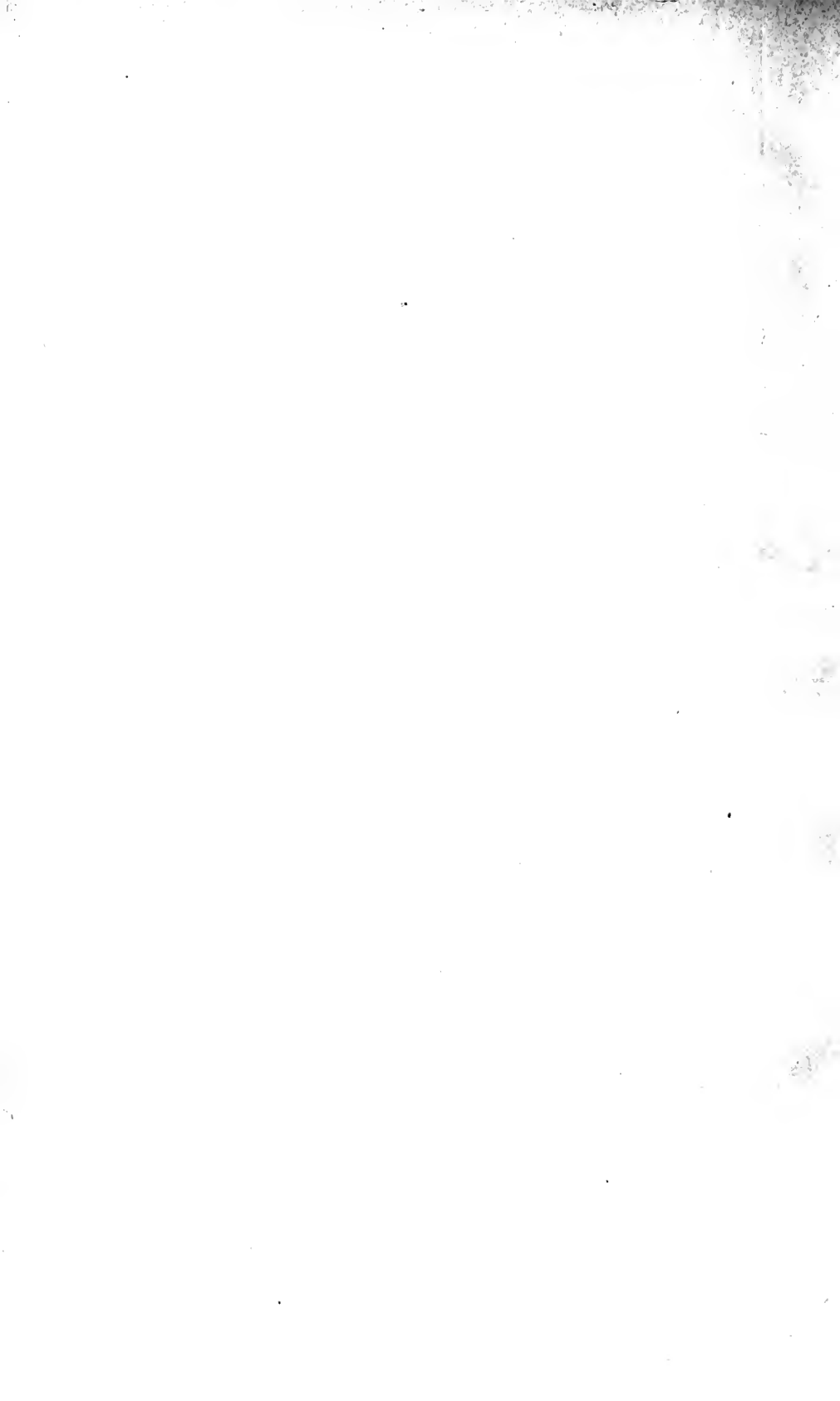
Livraison du 1^{er} Août.

LE MARIAGE DE JACQUES, par M. TH. BENTZON.	481
ÉTUDES D'HISTOIRE ISRAËLITE. — III. — LE RÈGNE DE SALOMON, par M. ERNEST RENAN, de l'Académie française.	536
LE POUVOIR JUDICIAIRE AUX ÉTATS-UNIS, par M. le duc DE NOAILLES	571
LE HUITIÈME CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE BOLOGNE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française.	609
SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — UNE COUR ALLEMANDE AU XIX ^e SIÈCLE. — I. — L'ÉLECTEUR DE HESSE, par M. G. ROTHAN	631
ÉP. CURÉ, SON ÉPOQUE, SA RELIGION, D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX, par M. LUDOVIC CARRAU	653
LE MARQUIS D'ARGENSON, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, par M. G. VALBERT.	683
REVUE LITTÉRAIRE. — <i>L'Immortel</i> , de M. A. DAUDET, par M. F. BRUNETIÈRE.	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	707
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	718

Livraison du 15 Août.

L'ÉPOUSÉE, première partie, par M. HENRY RABUSSON.	721
LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE. — VI. — L'INSURRECTION DE 1845, BOU-MAZA, SIDI-BRAHIM, LA CHASSE A L'ÉMIR, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française.	761
SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — UNE COUR ALLEMANDE AU XIX ^e SIÈCLE. — II. — L'ALLEMAGNE EN 1848, par M. G. ROTHAN.	801
ÉTUDES SUR LE XVII ^e SIÈCLE. — I. — PIERRE CORNEILLE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE.	830
LA RENONCIATION DES BOURBONS D'ESPAGNE AU TRÔNE DE FRANCE. — II. — LA SECONDE PENSÉE DE LOUIS XIV, RÉSISTANCE DE PHILIPPE V, SA RÉOLUTION DÉFINITIVE, par M. le marquis DE COURCY.	872
L'ÉTAT MODERNE ET SES FONCTIONS. — I. — L'ÉTAT, LA SOCIÉTÉ ET L'INDIVIDU, LA GENÈSE DES FONCTIONS DE L'ÉTAT, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France.	906
REVUE MUSICALE. — LES CONCERTS, M. TCHAIKOWSKY, LA MESSE EN <i>ré</i> DE BERTHOVEN AU CONSERVATOIRE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	937
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	945
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	956









AP
20
R5
pér. 3
t. 88

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

